Supplément des *Langues Modernes*
de Janvier-Février 1921

TABLE DES MATIÈRES

Pour l'Année 1920

Bulletin de l'Association

Correspondance

Nécrologie

Articles d'Information, de Pédagogie ou de Critique

Chroniques Etrangères

Bibliographie

(Les noms des auteurs de comptes rendus sont donnés entre parenthèses).

Notes et Documents

Circulaires, Arrêtés et Décrets Ministériels :

Renseignements divers :

Examens et Concours :

Extraits de la Presse :

Dix-huitième année. — N° 1 Janvier-Février 1920

Les Langues Modernes

L'Assemblée générale du 18 décembre 1920 a porté la cotisation des sociétaires à 10 francs par an pour la France, à 14 francs pour l'Etranger ; l'abonnement à la Revue sera de 12 francs pour la France, de 14 francs pour l'Etranger, d'autre part, « Les Langues Modernes » paraîtront désormais tous les deux mois.

Avis aux Sociétaires

La Rédaction s'efforce actuellement, malgré la persistance des difficultés de publication issues de la guerre, et conformément à de nombreux désirs, de rendre à bref délai aux Langues Modernes *leur caractère compréhensif de 1914. Organe de défense corporative, elles tendront en outre à grouper, sous une forme concise, les renseignements d'ordre général que l'éloignement des centres d'études, la cherté des livres et des revues, ou la lourdeur des tâches professionnelles, tiennent hors de portée pour tant d'entre nous.*

Au premier plan de cette reconstitution figure la reprise des chroniques composant jadis Le Mois à l'Etranger, *où trouveront leur écho les mouvements, problèmes sociaux ou politiques, les livres et les faits significatifs pour chacune des races dont les langues et les civilisations sont l'objet de notre enseignement.*

A ces « notes étrangères » nous tenterons de joindre une bibliographie critique, à la fois succincte, claire, et suffisante pour épargner au lecteur qu'échappent à sa curiosité les quelques livres autour desquels s'oriente la réflexion du public

instruit. Mais pour assurer à cet effort son aboutissement, nous faisons appel dès maintenant à la collaboration de tous nos collègues, ni copieuse, d'ailleurs, ni concentrée sur des sujets trop particuliers : il importe et il suffit qu'à la lecture de tout livre étranger digne d'attention, un compte-rendu soit envoyé à notre rédacteur. La diversité des sources de cette documentation, dont la plus grande partie sera certainement publiée, ne contribuerait pas peu à la vie du Bulletin, et lui assurerait de nombreux points de contact avec l'ensemble de l'Association, en augmentant pour tous sa valeur. Le grand nombre de communications reçues à la suite du referendum d'avril 1919 au sujet de la réforme des épreuves du baccalauréat, ne nous permet pas de douter que les membres de notre groupement veuillent affirmer encore leur solidarité sous cette forme nouvelle.

Dans le prochain numéro, nous espérons pouvoir publier des Notes Anglaises, Allemandes, Espagnoles, Italiennes et Américaines.

AU CHAMP D'HONNEUR

LE LIVRE D'OR [1]

VINGT-SEPTIÈME PAGE

CITATIONS

BÉZIER, Officier Interprète de 1re classe, à la 16e D. I., professeur d'allemand au lycée d'Orléans :

« Interprète à la 16e Division d'infanterie depuis le début de la guerre jusqu'en septembre 1917.

« A rendu d'excellents services soit comme interprète, soit en exécutant des missions en secteur, spécialement pendant la bataille du 17 avril 1917. » (Ordre de la brigade).

LOISEL (Ernest-Paul), professeur d'allemand, inspecteur d'académie à Aurillac, officier interprète de 1re classe à l'état-major du 30e corps d'armée :

(1) La rédaction sera reconnaissante à tous ceux qui voudront bien l'aider à mettre à jour le Livre d'or en lui communiquant les renseignements qu'ils possèdent.

« Au cours de plus de deux mois de combat, a interrogé près de treize mille prisonniers et s'est rendu à plusieurs reprises en première ligne pour pouvoir renseigner plus tôt le commandement. A pleinement justifié à nouveau la confiance absolue de ses chefs dans sa haute valeur personnelle. » (Ordre du corps d'armée.

SCHOUMACKER (Lucien-Jean-Joseph), professeur au collège de Saint-Dié (Vosges) :

1re citation :

« Sur le front sans interruption depuis le début de la campagne, n'a cessé de rendre les plus grands services par le courage et l'habileté avec lesquels il a rempli toutes les missions et reconnaissances qui lui ont été confiées en première ligne, notamment en des circonstances difficiles au feu, en Lorraine, en Belgique et à Verdun. » (Ordre du régiment, 21 août 1917).

2e citation :

« Officier interprète d'une division, a montré dans l'accomplissement de ses fonctions les plus belles qualités de bravoure et de dévouement ; le 13 juillet 1918, afin de recueillir plus tôt des renseignements sur une attaque ennemie probable, a demandé à aller faire en première ligne le premier interrogatoire des prisonniers, rapportant ainsi des renseignements très précieux. » (Ordre de la division du 5 août 1918).

3e citation :

« Le 9 octobre, devant Orfeuil, appelé à l'improviste à remplacer, au centre de rènseignements avancé, son camarade blessé, s'est acquitté de sa mission avec courage et sang-froid, sous un bombardement des plus violents, et a tenu constamment l'Etat-Major parfaitement au courant de la tournure du combat. » (Ordre de la division du 7 novembre 1918.

LÉGION D'HONNEUR

Chevalier

LORANS (Marcel), professeur de lettres et d'allemand au collège de Neufchâteau (Vosges), capitaine au 10e régiment d'infanterie :

« Officier de devoir, brave, compétent, très énergique, s'est remarquablement conduit pendant les dernières offensives, particulièrement au cours des attaques de l'Ourcq

(juillet et août 1918) ; a été grièvement blessé le 24 octobre 1918. — Une blessure antérieure. — Une citation. »

MÉDAILLE MILITAIRE ANGLAISE

NÉMO, professeur d'anglais au collège de Menton, brigadier interprète au 19e escadron du train des équipages militaires :

« Pendant le bombardement de B..., des 11 au 15 mars 1918, puis quotidien à partir du 18, s'est constamment dévoué, organisant par toute la ville des services d'ordre et de sauvetage. Malgré le bombardement, s'est porté au secours des victimes ensevelies et par son attitude a contribué à maintenir le calme parmi la population. »

5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 18 décembre 1919

L'assemblée générale de notre Association a eu lieu cette année le jeudi 18 décembre, à 3 heures, au Lycée Louis-le-Grand, sous la présidence de M. Pinloche, président de l'Association.

Après avoir déclaré la séance ouverte, le Président prononça l'allocution d'usage, puis le Secrétaire Général et le Trésorier donnèrent lecture de leurs rapports qui furent adoptés après une discussion dont on trouvera plus loin le compte rendu.

Allocution du Président

Le Président rappelle d'abord les noms des sociétaires décédés au cours de la présente année : MM. *Coudray* (Nogent-le-Retrou), *Dardel* (Montargis), *Letouzey* (Artois), *Guingouin* (Charleville), mort au champ d'honneur, *Darriulat* (Condorcet), auquel notre collègue Hovelaque a consacré un article nécrologique dans le dernier numéro de la *Revue des langues vivantes,* et Miss *Williams,* directrice de la Guide internationale, et adresse à leurs familles l'expression de ses condoléances les plus sincères au nom de l'Association.

Il envoie aussi un souvenir et des vœux particulièrement sympathiques à Mlle Weiller, trésorière de l'Association, momentanément séparée de nous par son état de santé, et ses profonds remerciements au nom de tous à M. L.-W. Cart, vice-président, qui a bien voulu assumer à titre intérimaire les délicates fonctions de la trésorerie.

Il souhaite ensuite la bienvenue aux nombreux sociétaires revenus à leur poste après avoir participé et souvent avec éclat à la défense nationale, ainsi qu'en témoignent les innombrables citations du *Livre d'or* de l'Université.

Puis il rend compte des travaux de l'Association en 1919 dans les termes suivants :

Notre activité en 1919

Je n'étonnerai personne en disant que la plus grande partie de notre activité cette année-ci a été absorbée par notre referendum sur la question de la réforme des épreuves de langues vivantes au baccalauréat. Cela ne nous a pas empêchés toutefois d'apporter notre soin habituel aux affaires courantes, plus multiples que jamais à cause de la liquidation de la guerre, et d'obtenir dans la plupart des cas des solutions satisfaisantes.

L'élection au Conseil Supérieur. — Il en est une pourtant où nous nous sommes trouvés, bien malgré nous, dans l'impossibilité d'agir en tant que Société : c'est celle de l'élection de

notre délégué au Conseil Supérieur. C'est en effet le 25 novembre seulement que nous avons été avisés officiellement, à Paris tout au moins, que les élections étaient fixées au 28. Sans doute nous l'avions déjà entendu dire quelques jours avant, mais trop tard pour pouvoir faire autre chose que de provoquer une réunion des électeurs parisiens, le 20 novembre, où l'occasion fut donnée aux candidatures de se produire. L'unique candidat qui se soit présenté, notre collègue d'anglais M. Rancès, qui avait déjà fait partie du Conseil Supérieur, a été élu, comme vous le savez, et je m'empresse de lui en exprimer nos vives félicitations. Mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter, comme il l'a fait lui-même, la précipitation avec laquelle s'est accompli cet acte si important et qui lui a certainement enlevé l'ampleur qu'il aurait dû avoir.

Notre referendum

J'arrive maintenant aux résultats de notre referendum, qu'il m'est particulièrement agréable de vous faire connaître.

Vous vous rappelez que cette grande consultation fut décidée, sur ma proposition, à la suite de la réunion pédagogique du 6 février, dans laquelle furent discutés les points essentiels de la réforme que vous désiriez. Votre Comité fut comme moi d'avis qu'il y avait lieu d'inviter à y prendre part tous les professeurs de langues vivantes de l'enseignement public, sans exception, membres ou non de l'Association, et appartenant à tous les ordres d'enseignement.

Le nombre inespéré de réponses (467) qui parvint au Comité dans les délais fixés, c'est-à-dire pour la rentrée de Pâques, prouve quelle importance nos collègues, dans tous les ordres d'enseignement, attachaient à cette première réforme et combien ils ont eu à cœur de travailler en commun, au seuil de la paix, à la solution d'un problème dont dépend le sort de nos études de langues vivantes, lié si étroitement à l'avenir de notre pays. (Voir le *Questionnaire* et les résultats du referendum dans le n° 2 des *Langues modernes* de 1919).

Mis au courant dès le début, par le président de l'Association, de ce mouvement d'opinion dont la vigueur et la cohésion, non moins que la sûreté d'orientation, ne pouvaient manquer de le frapper, M. le Directeur de l'enseignement secondaire ne lui ménagea pas ses encouragements. Et devant les résultats si nets du referendum, il voulut bien constituer une Commission des langues vivantes chargée de les examiner, et devant laquelle, j'ai eu, comme rapporteur, l'honneur de les exposer et de les défendre.

Cette commission, présidée par M. l'inspecteur général Hovelaque, comprenait, outre nos trois inspecteurs généraux, les auteurs des différents projets soumis au referendum. Elle comptait en tout douze membres, dont quatre pour l'allemand,

(1) Voir les comptes rendus de ces différentes réunions dans les *Langues modernes*, n° 1 de 1919.

quatre pour l'anglais et quatre pour les langues méridionales. Enfin trois d'entre eux appartenaient ou avaient appartenu à l'Enseignement supérieur.

Je n'ai pas eu de peine à intéresser une commission ainsi composée aux vœux exprimés par la grande majorité de nos collègues. Ces vœux, vous savez en quoi ils se résument. Nous demandons pour notre enseignement, et dans l'intérêt même de celui-ci, des sanctions plus efficaces que celles qui existent actuellement, tant pour les quatre sections de la première partie du baccalauréat que pour celles de la seconde partie (Philosophie et Mathématiques).

L'épreuve écrite de la 1re Partie

(Sections B et D)

INSUFFISANCE DE L'ÉPREUVE ACTUELLE. — SES CAUSES

La faiblesse générale de l'épreuve écrite en B et en D était, déjà avant la guerre, constatée par tous les correcteurs.

L'un d'eux, M. Henri Bloch (lycée Hoche), nous l'a décrite avec une exactitude saisissante au cours de la discussion. « Les compositions de la majorité des candidats (1) », dit-il, se réduisent à quelques petits clichés passe-partout, appris par cœur, placés n'importe comment et reliés par quelques phrases où s'accumulent les fautes les plus grossières » (2).

Mêmes constatations du côté des Facultés. Non seulement aucune d'elles n'a contesté cette déclaration, mais plusieurs, notamment Aix, Marseille, Bordeaux, Lille, Poitiers, Toulouse, l'ont soulignée, au moment du vote, avec une force d'expression caractéristique : « Tout vaudra mieux que cette épreuve trompe-l'œil », nous écrit notre collègue Loiseau, de Toulouse. « Tout vaudra mieux que l'épreuve actuelle », répète notre collègue Dresch, doyen de la Faculté de Bordeaux. Et l'on peut dire que toutes les autres communications envoyées à ce sujet par les Facultés ne sont que des variantes de ce thème lamentable.

Quelques-uns ont bien essayé de plaider les circonstances atténuantes, en réclamant le maintien du *statu quo*. Leur opinion se résume dans les arguments suivants, présentés par M. Dupré à la réunion pédagogique : « Ce n'est pas parce qu'une épreuve est faible qu'on doive la supprimer... Quelle que soit l'épreuve, *composition, thème ou version*, il y aura toujours des élèves paresseux ou inintelligents... De toutes les épreuves à imposer à nos élèves, la composition en langue étrangère me semble être la moins défectueuse. Elle offre le grand avantage d'exercer les facultés d'imagination et de sensibilité... Enfin, dans l'ignorance où le candidat se trouve du sujet qu'il aura à traiter, il est incité à lire et à lire beaucoup : ce n'est pas là le plus petit avantage dont nous sommes redevables à la composition en langue étrangère » (3).

(1) Des candidats composant en allemand.
(2) Ibid., p. 58.
(3) Ibid., p. 57.

Malgré ces arguments, et après les avoir appréciés, une forte majorité (362 voix contre 68), s'est prononcée pour une modification de l'épreuve actuelle, reconnue insuffisante par tous.

A quoi tient donc cette insuffisance, et quels sont les moyens d'y remédier ?

« Ce n'est pas, nous dit-on, parce qu'une épreuve donne de mauvais résultats qu'elle est mauvaise en elle-même ». « Les vrais coupables », nous dit M. Rancès, d'ailleurs partisan d'une modification, « c'est vous, c'est moi, ce sont les examinateurs. Il n'y a qu'à se montrer plus exigeant, plus sévère dans les examens ». On aurait pu en dire autant du *thème* et de la *version* lorsqu'il fut question de leur suppression en 1902 et je crois me rappeler qu'on n'y a pas manqué. Je suis même convaincu qu'on serait arrivé à un résultat satisfaisant si l'on avait, en accordant à notre enseignement le nombre d'heures dont il dispose aujourd'hui, maintenu ces deux exercices, même comme épreuves d'examen, en les subordonnant à l'étude directe de la langue, parlée et écrite. Le passage à la *rédaction libre* en eût été rendu plus facile, il se serait fait tout seul en quelque sorte, beaucoup plus sûrement en tout cas que par cette brusque ascension sans transition, sans paliers, vers l'un des sommets qui, malgré tout, reste difficilement accessible dans l'état de notre organisation actuelle.

Non, en effet, ce n'est pas l'épreuve qui est mauvaise en elle-même : aucune épreuve n'est mauvaise en soi, qu'elle s'appelle *composition, thème* ou *version,* comme le dit très bien M. Dupré, pas plus qu'aucune ne saurait, prise isolément, constituer un critérium suffisant, celui-ci ne pouvant exister que dans la réunion des trois épreuves. Ce n'est pas davantage, j'en suis convaincu, la façon dont on la prépare : la conscience et la compétence de la majeure partie de nos professeurs les met à l'abri de ce reproche. Ce n'est pas enfin la façon dont elle est jugée aux examens : les correcteurs ne peuvent empêcher que le meilleur de ce qu'on leur présente ne soit médiocre.

Ce qui manque à l'épreuve actuelle, comme d'ailleurs à celles qui l'ont précédée, c'est une base solide, qui ne peut être précisément constituée que par les deux autres ou, à défaut, par les qualités qu'elles exigent et les exercices qui y conduisent. Alors que les anciennes épreuves négligeaient de s'appuyer sur la langue même comme source directe de toute acquisition, aujourd'hui c'est la possession préliminaire des formes du langage et d'un vocabulaire suffisant et précis qui fait défaut. Comment *penser* et *écrire* dans une langue si l'on n'a pas les moyens de s'exprimer dans cette langue avec *correction* et *précision ?* Or, c'est l'absence de ces deux dernières qualités précisément qui constitue, de l'aveu de tous, la grande faiblesse de l'épreuve actuelle, comme l'absence de pensée et de forme originale caractérisait les épreuves de pure traduction : parce qu'on a perdu de vue, dans un cas comme dans l'autre, que la valeur de la pensée était fonction de celle de l'expres-

sion, comme inversement la valeur du langage contribuait puissamment à fixer et à déterminer celle de la pensée. C'est pour avoir omis de réaliser cette synthèse, en négligeant le contact direct et permanent avec la langue, qui seul donne le pouvoir de penser en cette langue, que le *thème* et la *version* échouèrent en tant que critériums de la possession effective de la langue. La *composition libre* échouerait également si elle voulait continuer à poursuivre la chimère de vouloir *penser* et *écrire* dans une langue quelconque, à plus forte raison dans une langue étrangère, sans avoir acquis au préalable les qualités de *correction* et de *précision* sans lesquelles la *rédaction* n'existe pas. Pareillement, les moyens et exercices qui doivent conduire au but sont tellement solidaires entre eux qu'ils ne peuvent ni s'exclure ni se suppléer à aucun moment des études et que jamais aucun d'eux séparément ne saurait constituer une fin en soi.

La nécessité inéluctable de cette synthèse semble pourtant avoir été reconnue au moins implicitement par les *Instructions* de 1902, qui prescrivent très nettement l'usage des exercices de *thème* et de *version*, dans les termes suivants : « On pourra faire de temps en temps des traductions écrites (*thèmes* et *versions*). Le *thème* — et c'est le rôle auquel il convient de le réduire — servira à vérifier si les règles présumées connues le sont en effet. Il sera un moyen de contrôle et non un instrument d'étude. Dans ces thèmes, les mots seront connus de l'élève ou lui seront indiqués, de telle façon qu'il n'ait pas à recourir au dictionnaire. » (1).

Détrônées avec raison comme but suprême et sanction unique des études, les exercices de traduction conservaient cependant la place qui leur convenait dans l'enseignement comme exercices d'acquisition et de contrôle que rien ne saurait remplacer. Faute peut-être d'avoir été suffisamment éclairés par les *Instructions* sur la relation nécessaire à établir entre les exercices de traduction et les exercices de composition, trop de jeunes professeurs furent incités à croire, sur la foi d'affirmations extérieures à ces *Instructions*, que les exercices de composition suffisaient à tout et se suffisaient à eux-mêmes, et abandonnèrent les exercices de traduction écrite qui leur étaient sagement recommandés. Il ne faut pas voir ailleurs les causes du mal dont tout le monde se plaint aujourd'hui.

Solutions proposées

1° Version combinée avec la composition

Il semblerait, d'après ce qui précède, qu'il suffise d'appliquer les *Instructions* existantes pour permettre à l'épreuve

(1) *Plan d'études, programmes et examens de l'enseignement secondaire*, 1902, p. 72. — Cf. Pinloche, *Essai d'orientation pédagogique* (juin 1901) : « J'affirme que le thème doit être maintenu, non tant comme *moyen d'étude* proprement dit que comme *moyen de contrôle* des connaissances acquises *directement dans la langue* et *par la langue*. » (*Nouvelle pédagogie des langues vivantes*, p. 30).

actuelle, en rétablissant la synthèse un moment détruite, de donner son plein rendement. En principe et dans un monde idéal, oui assurément. Mais la plupart estiment avec raison qu'en pratique cela serait insuffisant. Il est à craindre que les mêmes causes qui ont empêché les *Instructions*, dans le passé, d'être appliquées sur un point cependant essentiel, ne continuent à les rendre aussi vaines dans l'avenir. On sait combien nos élèves sont peu sensibles à toute obligation prescrite qui n'est pas accompagnée d'une sanction effective, chiffrée par un coefficient à l'examen, la seule à laquelle ils attachent de l'importance.

Telles sont les considérations qui ont amené une majorité de 386 voix à demander que l'épreuve écrite comporte désormais, outre la *composition* en langue étrangère, une *version*, donnant lieu à une note spéciale : car il ne paraît malheureusement pas possible pour le moment de réaliser par l'addition d'un *thème* le critérium idéal que constitue la réunion des trois épreuves.

Il importe de remarquer que cette nouvelle épreuve, dans la pensée des auteurs du projet, n'est nullement exclusive de la composition en langue étrangère, qui doit rester un des buts principaux de notre enseignement. Loin de vouloir supprimer celle-ci, ils entendent la maintenir, non telle qu'elle est, sans doute, ce qui équivaudrait à une suppression de fait, mais en la fortifiant et en l'étayant sur une base solide, fournie précisément par l'épreuve et le texte même de la version.

Il leur a paru, pour cette raison, avantageux de *rattacher directement le sujet à traiter en langue étrangère au texte de la version.* Il n'est pas douteux que le candidat qui a consacré à peu près la moitié du temps qui lui est accordé, soit 1 h. 1/2, à méditer et à s'assimiler, dans la mesure où il en est capable, les idées contenues dans un texte particulièrement bien choisi (d'une quinzaine de lignes au plus), ne se sente plus apte à développer ces idées ou celles qui s'y rattachent, et plus disposé à porter tout son effort sur le petit travail de composition qu'on lui propose et qui pourrait avantageusement être limité à une vingtaine de lignes. Cette limitation de son effort, tout en lui permettant de prouver aisément son aptitude à manier la langue avec correction et précision, ne l'empêcherait nullement de faire valoir par surcroît, s'il les possède, les qualités d'imagination et d'invention, d'élégance même, qui rehausseraient la valeur de son travail, mais qui ne doivent pas, il est bon de le rappeler, être le but essentiel de cette épreuve.

Ainsi comprise, l'addition d'une *version* à l'épreuve actuelle, loin d'être une surcharge comme ce serait le cas si l'une était indépendante de l'autre, — aussi personne ne l'a demandé, — constituerait en fait un allégement. Elle serait en même temps un progrès et un progrès notable, dont tout l'enseignement bénéficierait non moins que l'examen lui-même. Car l'exercice de la *composition libre*, au lieu de reposer sur des lectu-

res plus ou moins vagues et souvent trop rapides, serait désormais appelé à profiter immédiatement chaque fois de la substance *formelle* et *réelle* d'un texte étranger qui, tout en restant constamment l'objet direct de la pensée, serait d'autant plus suggestif qu'il aurait été clarifié et assimilé par la traduction.

Ce n'est pas ici qu'il est besoin de faire ressortir, outre ce progrès, les multiples avantages pédagogiques de la *version* et surtout l'heureuse répercussion qu'aurait encore cet exercice sur tout l'enseignement, non seulement en ramenant les élèves aux habitudes de précision trop longtemps négligées, mais aussi en favorisant puissamment l'acquisition et l'extension du vocabulaire indispensable à cette précision même.

Beaucoup apprécieront aussi un avantage qui n'est pas à dédaigner : celui de rétablir le lien nécessaire entre l'enseignement des langues vivantes et l'enseignement du français, pour le plus grand profit de l'un et de l'autre non moins que de la culture générale de nos élèves.

Enfin, même au point de vue strictement utilitaire, il n'est pas inutile de remarquer en passant que le rétablissement de la *version* donnerait satisfaction au vœu d'une très notable partie du public cultivé, qui estime que ceux qui ont besoin de lire et de comprendre une langue étrangère sont en nombre infiniment plus grand que ceux qui pourront avoir besoin de l'écrire et même de la parler.

Il est facile de comprendre le sentiment qui a fait pencher le plus grand nombre en faveur de ce nouveau système : c'est le désir d'en finir avec l'abus des développements vagues et tout faits, des « clichés passe-partout », pouvant servir à peu près à n'importe quel sujet, comme cela se passait autrefois pour le discours latin, — dont ce fut la perte. L'expérience n'ayant fait que confirmer la gravité de ce danger (que j'avais pour mon compte signalé avant 1902), je pense qu'il suffira de laisser aux Facultés le soin de donner leurs sujets de la façon qui leur paraîtra le plus propre à l'éviter.

Explications de mots ou d'expressions et questions littéraires. — Dans le spécimen qui a rallié le plus grand nombre de suffrages (spécimen C, pp. 69-71) figurent encore *des explications de mots ou d'expressions et des questions d'ordre littéraire* qui ont donné lieu les unes et les autres à de sérieuses critiques au point de vue surtout de l'application. Mais ce ne sont là que de simples indications données à titre d'exemples, la majorité ayant estimé que la plus grande liberté devrait être laissée aux examinateurs dans le choix de leurs questions, qui pourra toujours varier d'une Faculté à l'autre et même d'une session à une autre suivant les besoins et les circonstances.

Questions de grammaire. — Enfin, pour obtenir des candidats les habitudes de correction qui leur manquent faute de notions grammaticales suffisantes, la même majorité estimant qu'il est vain de compter sur la simple persuasion pour les

décider à attacher à cette partie de leurs études l'importance qui convient, a cru devoir réclamer une sanction spéciale pour la *grammaire* aux épreuves écrites. Il a paru suffisant, après examen approfondi de la question, de réclamer une interrogation avec coefficient spécial à l'épreuve orale.

Les questions d'ordre purement philologiques ou didactique n'ont été proposées que par un petit nombre. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'il ne s'agit pas ici d'un examen scientifique ou pédadogique. Le meilleur moyen d'introduire la grammaire à l'examen écrit, pour éviter les réponses apprises par cœur, semble être de proposer au candidat, comme l'a très bien fait ressortir M. Delobel et comme cela se pratique dans l'enseignement journalier, des *exercices directs de langage,* choisis de manière à l'obliger à l'emploi de certaines formes grammaticales, tels que : transformations de phrases ou de parties de phrases tirées du texte de la version (changements de mode, de temps, de forme, de tournure, passage du style direct au style indirect ou réciproquement, etc.). On pourrait ajouter utilement des phrases à former librement à l'aide de certains verbes ayant une syntaxe particulière (verbes séparables ou inséparables en allemand, verbes à postposition en anglais, etc.), ou d'expressions idiomatiques courantes dont on ne craindrait pas de donner l'équivalent français strictement nécessaire (Ex. : *se souvenir de, se rappeler, rappeler à, s'approcher de, changer de, penser à, réussir à, entrer dans, vivre de, être content de, être occupé à, demander* (*pour obtenir*), *demander* (*pour savoir*), *avant de... afin de... après avoir...,* etc.).

On retrouverait ainsi, au milieu d'une variété infinie de questions parmi lesquelles les examinateurs n'auraient que l'embarras du choix, les avantages du *thème* sans avoir à en craindre les abus.

2° *Version avec retraduction indirecte.* — La *version avec retraduction indirecte* (spécimen E) a eu pour elle 107 voix. Ainsi que l'a très bien dit M. Simonnot, « c'est un excellent exercice scolaire, mais tous les exercices écrits ne peuvent figurer dans l'examen final, où il faut que l'élève puisse montrer ce qu'il a retiré de ses études, c'est-à-dire qu'il est capable de comprendre un texte de moyenne difficulté et d'exprimer quelques idées directement » (1). Aussi l'auteur de ce projet d'épreuve s'est-il rallié sans peine au système adopté par la majorité, tout en demandant que les exercices de retraduction ne soient pas négligés dans le cours des études, où ils peuvent rendre les plus grands services.

3° *Narration ou thème d'après un texte assez long donné en français.* — Ce système d'épreuve, qui a l'inconvénient de ne pas inciter l'élève à exprimer ses idées directement, n'a rallié que 66 voix, et n'a pas été défendu à la réunion pédagogique.

(1) Ibid., p. 59.

C'est donc la première de ces trois solutions qui a prévalu et a trouvé son expression dans le projet de modification que j'ai soumis à la Commission ministérielle des langues vivantes.

Après deux séances de discussions approfondies, au cours desquelles des multiples questions soulevées par le referendum n'a été laissée de côté, la Commission a terminé son travail en rédigeant ses conclusions, prises en général à l'unanimité, et qui donnent satisfaction dans l'ensemble, et même au delà sur certains points (notamment en ce qui concerne les sections A et C et la 2e langue en B et D, pour lesquelles elle a adopté le principe d'une courte épreuve écrite, aux vœux exprimés par notre corps enseignant. Ces conclusions serviront de base aux délibérations du Conseil supérieur qui va en être saisi dès sa prochaine session, et nous avons tout lieu d'espérer qu'il les approuvera.

Je ne peux terminer cet exposé sans vous proposer, mes chers collègues, d'exprimer nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidés à mener à bien cette entreprise que d'aucuns ont pu juger quelque peu téméraire, voire inutile. Ces remerciements s'adresseront donc tout d'abord aux 467 collègues de tous les ordres d'enseignement qui ont pris la peine de répondre aux nombreux points de notre questionnaire, sans nous ménager leurs conseils ni leurs critiques, montrant par là le désir qu'ils avaient de mettre sur pied quelque chose de solide et de durable ; puis à la Commission ministérielle des langues vivantes, dont le fructueux labeur a si puissamment contribué au succès de nos efforts, et enfin, — *last not least,* — à notre directeur de l'enseignement secondaire et à nos inspecteurs généraux, qui n'ont cessé de nous encourager et de nous soutenir dans la poursuite de notre but. Ce n'est pas, je pense, trahir le secret professionnel, mais simplement remplir un devoir que de vous faire part ici du témoignage de satisfaction exprimé dès la première séance de la Commission, par son président, tant au nom de l'Administration que de ses collègues, aux représentants de notre Association pour la grande preuve de dévouement à l'intérêt général qu'elle venait de donner. Reconnaissant l'objectivité et le désintéressement qui ont présidé à notre enquête, « en dehors de toutes préventions personnelles ou de vues théoriques » (je cite textuellement), et frappé de voir que « les graves préoccupations de toute sorte, nées de la guerre, n'ont pas empêché le corps des professeurs de langues vivantes de mettre au-dessus de tout les intérêts de l'enseignement dont il est chargé », ses membres n'ayant eu que « la préoccupation d'apporter à l'amélioration de leur enseignement tous les éléments qu'une expérience prolongée leur a fournis », il a loué sans réserve « l'effort considérable » fait par notre Association « pour exposer les résultats obtenus par les réformes de 1902, et les diverses critiques qu'on est aujourd'hui en mesure de formuler. »

Si je me permets de citer ces témoignages, que nous avons

conscience de mériter sans doute et auxquels nous sommes très sensibles, mais qui ne font que s'ajouter à la satisfaction du devoir accompli, croyez bien que ce n'est pas pour en tirer vanité en votre nom ni au mien. C'est parce que j'y vois surtout, et avec une véritable joie, la réalisation du ferme espoir que j'exprimais l'an dernier en ces termes généraux : « Du jour où nous nous appliquerons à étudier et à préparer nous-mêmes, comme il nous appartient, les réformes qui nous paraissent utiles, nous serons moins exposés à nous les voir imposer par des incompétents ou des utopistes. Et comme nous ne chercherons en cela que le plus grand bien de nos études et par conséquent du pays, il n'est pas de gouvernement ni d'administration, qui ayant le même souci des grands intérêts nationaux, ne nous sache gré, en élevant ainsi le niveau de notre mission, de lui faciliter aussi la sienne. »

Cette expérience, dont le succès ne fit jamais de doute pour moi, méritait donc d'être faite. Contrairement à ce qui se passait naguère, nous avons été admis à collaborer avec l'Administration aux réformes dont nous croyons être meilleurs juges que qui que ce soit, et ce doit être pour nous une satisfaction profonde de voir avec quel libéralisme sincère cette collaboration a été acceptée. C'est d'une telle confiance réciproque que peuvent seulement sortir des réformes sérieuses et durables, parce que ce sont ceux-là mêmes qui les ont demandées et étudiées qui auront la charge et la responsabilité de les appliquer : garantie plus puissante que toutes les circulaires du souci qu'ils auront d'en assurer le succès.

Ceci est d'un bon augure et nous permet d'aborder avec pleine confiance l'étude des problèmes qui nous restent à résoudre, et dont le plus urgent me paraît être posé clairement par la crise très grave et très inquiétante pour nos intérêts nationaux que traverse depuis la guerre notre enseignement de l'allemand, et que certaines mesures trop hâtives du Ministère de la guerre n'ont fait qu'aggraver. Puis viendront les questions non moins importantes mais plus complexes que j'ai déjà signalées à votre attention l'an dernier, relatives d'une part au recrutement et à la formation de notre personnel enseignant, et d'autre part à l'organisation de nos classes, dont la réforme s'impose à bref délai si nous voulons que celle du baccalauréat porte tous ses fruits. Autant de problèmes ardus que vous êtes résolus, j'en suis sûr, à attaquer avec la même fermeté que celui de la réforme des épreuves de langues vivantes, au baccalauréat, et dont vous n'aurez pas plus de peine à découvrir et à indiquer les solutions.

Je termine en exprimant le vœu que, là encore, le succès vienne couronner bientôt vos efforts désintéressés, pour le plus grand bien de notre enseignement et par conséquent aussi de notre pays. (*Applaudissements*).

Rapport du Secrétaire général

Après l'allocution si nourrie, si pleine de faits de notre président, la tâche de votre secrétaire général est singulièrement simplifiée. On vous a montré comment en cette année de paix relative, nous reprenons peu à peu une vie normale, comment nous abordons à nouveau les problèmes qui nous tiennent à cœur. Par deux fois nous avons manifesté notre existence. D'abord dans l'organisation du referendum, dont notre Président vient de vous entretenir, referendum qui a eu le succès et le résultat que vous savez. Ensuite en réunissant à la hâte les agrégés de l'Académie de Paris pour leur permettre de choisir en connaissance de cause un candidat au Conseil supérieur de l'Instruction publique ; (la convocation au *Journal Officiel* avait passée inaperçue, celle insérée au *Bulletin de l'I. P.* a paru le 22 novembre dans un n° daté du 1er). Le candidat choisi et élu est notre ami de toujours, un des fondateurs de notre société et l'ancien Président de notre Association, sur le dévouement duquel nous pouvons compter et auquel nous réitérons nos plus chaleureuses félicitations. Il n'a pas tenu à nous que nous n'ayons pu une troisième fois donner signe de vie. Pourquoi faut-il que l'Enseignement supérieur soit resté dans son splendide isolement ? Avec votre secrétaire, vous regretterez sans doute que votre société n'ait pas été conviée à l'inauguration de la nouvelle Université de Strasbourg et qu'à ces fêtes commémorant la création d'un grand établissement, destiné à propager notre influence intellectuelle et littéraire à travers le monde, nous n'avons pas été représentés.

Il ne me reste donc qu'une tâche fort courte à remplir, vous esquisser la vie intérieure de notre Association : le diagnostic est évidemment meilleur, nous avons enregistré près de 60 adhésions nouvelles, deux fois plus que dans la moins mauvaise des années précédentes. C'est un progrès, mais un progrès insuffisant, et je m'excuse de me répéter d'année en année, nous ne sommes une force que si nous avons le nombre : pour intervenir dans les graves problèmes de l'avenir, dans ces questions de réforme et de refonte complète de l'Enseignement qui vont se poser, pour avoir dans la pédagogie des langues vivantes l'autorité que nous devons avoir, il faut que la grande majorité de nos collègues des trois ordres d'enseignement viennent à nous. Leur adhésion, il ne tient qu'à vous, mes chers collègues, de nous la procurer.

D'autre part la question du *Bulletin* se pose avec une acuité inquiétante. Il est une des raisons d'être de notre société, notre organe de renseignement, la preuve de notre solidarité, s'il disparaissait, je craindrais fort que ce ne fût un coup très dur pour l'existence même de notre société. Or notre trésorier vous montrera qu'en l'état actuel des choses nous allons droit à la faillite. Quelques chiffres : En 1914 et jusqu'en mai 1915 un numéro de nôtre revue nous revenait à environ 360 francs pour un tirage à 1.300 exemplaires. En octobre 1918, nous

étions à 700 francs, en octobre 1919 nous dépassons 800 francs et notre imprimeur nous annonce une hausse minimum de 40 0/0 à partir du 1er janvier 1920.

Si à ces chiffres vous comparez ceux de notre budget de recettes, vous constaterez qu'avec le montant actuel des cotisations, nous serons obligés de réduire encore le nombre de nos numéros, de ne paraître que deux fois par an.

Or de toute part on me demande de faire mon possible pour augmenter le nombre de nos publiés chaque année, de revenir à l'état de choses d'avant-guerre. Nombre de mes collègues m'ont répété que dans leur petite ville de province, il leur semblait que notre revue était l'unique lien les rattachant à la vie universitaire du pays. Cet état d'âme, votre secrétaire le comprend si bien que vous avez pu lire son annonce téméraire sur la première page de notre revue. Il voudrait davantage, il voudrait que notre publication redevînt bimensuelle, qu'elle fût de nouveau l'organe de renseignements commun à tous les ordres d'enseignement, l'organe de progrès pédagogique qu'elle était en 1914, et qui lui valait son rang honorable parmi les revues d'enseignement du monde entier.

Mais pour cela, il faut que vous l'aidiez de deux façons.

Pécuniairement d'abord : en votant le relèvement de la cotisation de façon à nous permettre d'envisager l'avenir avec sécurité, il ne faut pas que tous les deux mois il y ait pour le trésorier un quart d'heure de Rabelais inquiétant et angoissant ; il faut qu'il puisse sans difficulté faire honneur à nos engagements.

Il faut autre chose encore : si comme toujours mes remerciements vont aux collaborateurs dévoués qui m'ont donné une copie abondante et intéressante, à M. Pitollet, chercheur infatigable qui vient de nous faire pénétrer dans l'âme de Tommy et de Sammy et qui volontiers nous fait courir d'un bout de l'Europe à l'autre ; à M. Veillet-Lavallée, à M. Rocher, à tous ceux qui prennent sur leurs heures de liberté ou de bridge, le temps de rédiger pour nous, notes et articles, votre secrétaire en son insatiable ambition voudrait que le nombre de ses collaborateurs augmentât sans cesse ; il voudrait reconstituer les revues littéraires consacrées à chaque pays, que nous publiions jadis, qui vous permettait de vous tenir au courant des publications étrangères, il voudrait une revue bibliographique plus complète, il ferait d'ailleurs tout son possible pour obtenir des éditeurs les livres dont nos collègues consentiraient à faire un compte rendu. Et pour que ce rêve se réalisât, votre secrétaire serait fort heureux de passer dossiers et classeurs à un collègue plus jeune et plus actif qui continuerait sa besogne avec plus de hardiesse et de vigueur.

Rapport du Trésorier

MES CHERS COLLÈGUES,

Ce n'est pas simplement par courtoisie ou pour obéir à la tradition que je tiens, au début de cet exposé, à rendre à Mlle Weiller le plus sincère des hommages, et à lui exprimer ici tous nos regrets de ce que la maladie l'empêche aujourd'hui de nous présenter le rapport financier. Avant d'aborder toute autre question, je voudrais vous prier de vous joindre à moi pour adresser à Mlle Weiller nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement, et pour lui souhaiter de pouvoir bientôt reprendre sa place au milieu de nous.

Les circonstances toutes fortuites qui m'ont amené à m'occuper pendant quelques semaines des finances de notre Association suffiront, je l'espère, à me justifier si je ne vous apporte pas un rapport aussi détaillé, aussi complet, aussi solide que celui que vous aurait présenté notre trésorière. Mais c'est précisément en qualité de trésorier intérimaire — et incompétent — que je vous demanderai la liberté de vous communiquer, très brièvement, quelques réflexions qui m'ont été suggérées et par la situation où nous nous sommes trouvés et par la fréquentation passagère de notre grand livre.



J'aurai à vous faire une première proposition qui me semble non seulement expliquée, mais, en quelque sorte, imposée par les démarches mêmes qu'a nécessitées le transfert d'un nom à un autre des fonds et des titres de notre Association. Une fois en tête-à-tête avec la caisse qui, pour n'être pas bien lourde, contient cependant quelques milliers de francs, notre trésorier ne peut choisir, je pense, qu'entre deux alternatives : ou bien garder chez lui dans son coffre-fort — s'il en a un — les fonds et les titres et encourir ainsi la responsabilité d'un vol, d'une destruction peu probables, mais possibles ; ou bien déposer ces fonds et ces titres dans un établissement de crédit, *en son nom* — car les sociétés ignorent notre Association et son trésorier — et être, par là-même seul capable d'en disposer. Mais alors, en cas de maladie ou d'accident grave, quelles peuvent bien être les angoisses d'un trésorier, en songeant aux difficultés très réelles qui pourraient surgir pour l'Association. Vous le voyez : l'une et l'autre de ces combinaisons rendent plus pénible encore une besogne toujours absorbante et souvent fastidieuse. Nous avons donc cherché s'il n'y aurait pas un moyen de remédier à cette situation et, grâce aux indications que bien obligeamment nous a fournies un directeur d'agence du C. N. E., nous croyons avoir trouvé ce moyen. S'il vous agrée, nous vous demanderons l'autorisation de faire au nom de l'Association, les démarches nécessaires et dont je vais vous parler.

Pour que le C. N. E. accepte l'ouverture d'un compte courant et d'un compte de dépôts au nom d'une Association, il

faut que cette Association soit autorisée par la Préfecture de police. Notre groupement est très certainement dans ce cas, encore que je n'aie pas pu en avoir la preuve formelle, mais il sera aisé de consulter les archives à ce sujet et, en tout état de cause, nous obtiendrions facilement l'autorisation exigée. Il suffira alors de déposer nos statuts au C. N. E. en y ajoutant l'extrait de la délibération par laquelle l'Assemblée générale a nommé le comité et l'extrait de la délibération du comité nommant le président et lui donnant tous pouvoirs pour verser et pour retirer les fonds et valeurs au nom de l'Association, pièce portant la signature légalisée de notre président. L'ouverture du compte peut alors se faire dans un délai très court.

Ces démarches ne vous paraîtront pas trop compliquées si vous songez aux avantages qu'offre cette combinaison d'abord pour notre Association, mais peut-être plus encore pour notre trésorier qui y gagnera à la fois la sécurité matérielle et la tranquillité morale. Je vous prierai donc, mes chers collègues, de vouloir bien dans quelques instants discuter la proposition que je viens de vous faire.

⁂

Voici une autre question. Vous seriez bien surpris, n'est-ce pas ? si nous ne vous demandions pas d'augmenter la cotisation. C'est une surprise que nous ne vous ferons pas. Sur le principe même de cette augmentation il est peu probable qu'il s'institue ici un débat. Nous serons tous d'accord, car nul de nous ne désire voir disparaître notre Association qui vraiment ne peut exister, ou du moins affirmer son existence, qu'à condition que nos recettes soient augmentées. Pas plus pour une société que pour un individu la « vie chère » n'est maintenant un vain mot. La question sera donc simplement de fixer le chiffre auquel sera porté la cotisation. Nous vous proposerons de l'élever à dix francs. Le prix de l'abonnement aux « Langues Modernes » sera de 12 francs pour la France et de quatorze francs pour l'étranger. Le prix du numéro sera naturellement augmenté. Et, par voie de conséquence, le taux des annonces sera modifié. La cotisation de membre à vie sera de deux cents francs.

Nous pouvons donc prévoir que nos recettes seront sensiblement accrues. Ce ne sera pas tout bénéfice. Je ne crois pas d'ailleurs que notre Association ait intérêt à capitaliser : « mettre de l'argent de côté » ne me semble nullement être pour nous l'idéal et je suis absolument d'accord avec Mlle Weiller qui nous disait l'an dernier : « nous n'avons ni le devoir, ni l'obligation de thésauriser. » Ce n'est donc pas dans l'espoir d'augmenter notre fortune que nous vous demandons un supplément de cotisation. Tout au plus y aurait-il lieu d'examiner si la réserve inaliénable qui est actuellement de 22 francs de rente 3 0/0 vous paraît toujours suffisante. Trésorier, j'aurais peut-être un avis ferme à ce sujet ; simple-

membre, la question me semble peu importante et je croirais volontiers qu'il est assez inutile d'immobiliser un capital dont l'emploi nous demeure à peu près interdit.

Soyez sûrs que nous trouverons d'ailleurs facilement à faire usage de nos ressources augmentées. Et tout d'abord, si nous tenons à ce que le bulletin paraisse régulièrement, nous enverrons des chèques assez coquets à notre imprimeur, qui ne gardera pas tout pour lui. Cette dépense est la plus utile que nous puissions faire, puisque, en réalité, notre Association existe surtout par et pour le bulletin. Mais nous nous arrangerons pour qu'elle ne mette pas notre caisse complètement à sec. Et cela m'autorise à vous proposer d'autres dépenses qui ne grèveront pas très lourdement notre budget et dont vous voudrez bien, je l'espère, admettre au moins le principe.

D'accord avec le rédacteur du bulletin, je vous demanderai d'abord d'examiner s'il n'y aurait pas avantage à ce que certains articles — articles de fond ou correspondances régulières — fussent payés. Non pas certes qu'il y ait parmi nous des auteurs embusqués qui, gardant précieusement leurs articles en portefeuille, attendent patiemment qu'on leur offre une légère indemnité pour leur prose. L'article écrit, on ne demande, le plus souvent, qu'à le livrer aux typographes. Ce n'est donc point pour avoir de la « copie » que nous vous proposons cette mesure nouvelle, mais c'est peut-être pour donner plus de prestige à notre bulletin. Et je crois bien que l'on peut soutenir que d'une façon générale, les auteurs — par un sentiment confus et qui n'est point l'appât du gain — apportent un soin particulier aux articles destinés à une Revue qui paie. Quoiqu'il en soit, si vous êtes d'accord sur le principe — et il y a ici avant tout une question de principe — le bureau pourrait étudier la question plus en détail et soyez assurés que le taux auquel seront payés les articles ne sera pas assez élevé pour ruiner l'Association — ni pour enrichir nos collaborateurs.

Dans le même ordre d'idées, puisqu'il s'agit de reconnaître ici encore des services rendus à notre Association (et je me félicite de n'être qu'un trésorier de rencontre, ce qui me permet d'aborder librement la question), je vous proposerai, au moins à titre d'indication, et dans la mesure où le budget le permettra, de relever légèrement les indemnités allouées à notre secrétaire et à notre trésorier. Si nous décidons d'augmenter les cotisations, c'est uniquement parce que les conditions pécuniaires de l'existence ont subi une brusque évolution et alors, il me semble naturel et normal que nos dépenses fixes soient plus élevées qu'elles ne l'étaient jusqu'à présent. C'est, au fond, une question de principe à résoudre.



Voici maintenant quelle était notre situation financière au 1er décembre 1919 :

RECETTES

Avoir au 1er décembre 1918	6.212 80
Cotisations	4.479 75
Publicité et abonnements	316 80
Intérêts	306 »
Don anonyme	200 »
Total	11.515 35

DÉPENSES

Bulletin	3.271 90
Indemnité au secrétaire et à la trésorière	800 »
Œuvre de guerre	600 »
Frais de bureau et frais divers	625 15
Total	5.297 05
Notre avoir au 1er décembre 1919 est donc de.	11.515 35
—	5.297 05
Soit	6.218 30

Représenté par :

Dépôt C. N. E.	1.212 55
Espèces en caisse	263 35
Bons de la Défense	2.500 »
Capital 5 0/0 (rente 60 fr)	1.054 80
Capital 4 0/0 17 (rente 57 fr.)	1.008 90
Capital 4 0/0 18 (rente 10 fr.)	178 60
Total égal	6.218 30

Plus le capital de 22 francs, rente 3 0/0 représentant la réserve.

PROJET DE BUDGET POUR 1920

FONDS DISPONIBLES

Bons de la Défense	2.500 »
En caisse	263 35
Dépôt C. N. E.	1.212 55

RECETTES

Cotisations (à 10 francs)	8.000 »
Intérêts	250 »
Publicité	500 »
	12.725 90

DÉPENSES

Bulletin	6.000 »
Indemnité secrétaire et trésorier	1.200 »
Frais de présidence	100 »
Frais divers	300 »
	7.600 »

Plus une somme consacrée à payer les collaborateurs et qui ne peut pas être fixée pour l'instant de façon précise.

Une courte discussion s'engage au sujet des différentes propositions de M. Cart.

1° COTISATION

M. Cart, trésorier, et *M. Bloch* proposent de porter à 12 fr. la cotisation annuelle pour les sociétaires habitant la France.

M. Camerlynck croit qu'il vaudrait mieux, pour des raisons d'ordre psychologique, se contenter de 10 fr.

M. Milliot-Maderan, est du même avis. Il rappelle que les associations similaires prévoient des cotisations beaucoup moins élevées ; d'autre part il ne faut pas risquer, par de trop grandes exigences pécuniaires, de diminuer le nombre des adhésions nouvelles, ni de perdre les anciennes. En tout cas, la section régionale de Poitiers demande que la ristourne aux régionales subisse une augmentation proportionnelle à celle de la cotisation.

M. Bloch, secrétaire général, fait remarquer que la S. R. de Poitiers a déjà reçu de lui des assurances satisfaisantes à ce sujet.

M. Milliot-Maderan le sait, mais comme le trésorier n'a pas touché le point en question, il a tenu à provoquer une déclaration du Bureau aussi explicite que possible et un vote précis de l'Assemblée générale.

Le trésorier accepte la proposition de MM. Camerlynck et Milliot-Maderan ; mais pour que les sociétaires aient dorénavant un avantage sur les simples abonnés, il demande que la cotisation soit désormais de 10 francs pour les sociétaires habitant la France, de 14 francs pour ceux habitant l'étranger, le prix de l'abonnement aux *Langues Modernes* étant porté à 12 francs par an, et que l'article 4 des statuts soit modifié en ce sens. Par suite le versement des membres à vie sera augmenté également et porté à 200 francs.

M. Dupré se fait inscrire comme membre à vie.

La modification aux statuts est votée à l'unanimité.

2° FRÉQUENCE DE LA PUBLICATION DU BULLETIN

M. Becker demande que les *Langues Modernes* paraissent tous les mois.

M. Bloch fait remarquer que la nouvelle cotisation ne suffirait pas à couvrir les frais d'une publication mensuelle. Malgré toute sa bonne volonté l'imprimeur ne pourrait assurer la publication régulière de 12 n^os^ par an ; il est à la merci d'accidents et de retards imprévus. Il se passe plus d'un mois entre l'envoi du manuscrit et l'expédition des numéros. Il vaut mieux se contenter de 6 numéros et tâcher de paraître toutes les six semaines environ pendant l'année scolaire, quitte à ne pas paraître pendant les vacances, ce qui laisserait au rédacteur un repos bien gagné.

M. Milliot-Maderan propose d'approuver les propositions du Bureau, mais en l'invitant à revenir progressivement au

système d'avant-guerre, dès que les circonstances le permettront.

3° INDEMNITÉ AUX COLLABORATEURS DE LA REVUE

M. Cart, trésorier, souhaite qu'on revienne à l'usage d'avant-guerre, que les collaborateurs réguliers des *Langues Modernes* soient rétribués.

M. Milliot-Maderan estime qu'il vaut mieux y renoncer. Sans doute il est rassurant pour un secrétaire général, qui se demande parfois le 10 du mois ce qu'il pourra bien envoyer le 15 à l'imprimeur, de pouvoir compter sur une « copie » régulière ; mais il paraît peu équitable que seuls les articles des collaborateurs réguliers soient rémunérés, alors que ceux des collaborateurs intermittents, qui ne sont pas d'un moindre intérêt, ne valent qu'un merci à leurs auteurs. Si d'ailleurs, en fin d'exercice financier, la caisse de l'Association est assez riche pour récompenser les concours accueillis aux *Langues Modernes,* il ne sera que juste d'indemniser les collaborateurs au prorata de leurs contributions. Il va sans dire qu'il s'agit ici exclusivement des articles de fond.

M. Bloch croit qu'il faudra en tout cas, étant donné la cherté des Journaux et des Revues, que le Comité décide d'aider, les collaborateurs du Bulletin à se procurer les ouvrages qui leur seraient nécessaires.

L'ensemble du budget est voté à mains levées.

M. Varenne demande quelle sera l'attitude de l'Association à l'égard des Compagnons, il rappelle que de très graves questions ont été posées par eux, questions mettant en jeu l'organisation complète de l'enseignement, et l'enseignement des Langues vivantes en France ; il serait urgent que l'association s'en occupât.

Le Président répond que le bureau s'occupera de la question.

M. Milliot-Maderan lit les vœux adoptés par la Section Régionale de Poitiers que l'on trouvera ci-dessous. Il appelle l'attention de l'Assemblée sur les géminations de classe dont l'usage et même l'abus semblent se généraliser de plus en plus. Il soumet au Bureau la demande d'enquête générale réclamée par la S. R. de Poitiers sur les géminations de classes, les augmentations d'effectifs et les réductions d'horaires abusives.

Toujours au nom de la S. R. de Poitiers, *M. Milliot-Maderan* défend aussi devant l'Assemblée un vœu de cette régionale visant à réaliser l'unité d'action et même si possible la fusion de la Société des professeurs de langues vivantes et de la Société des professeurs de langues méridionales, dont les intérêts sont plus que jamais essentiellement identiques.

Les vœux sont approuvés par l'Assemblée et seront soumis à une réunion pédagogique ultérieure.

La séance est levée à 5 h. 1/2.

SECTION RÉGIONALE DE POITIERS
de l'Association des Professeurs de Langues vivantes de l'Enseignement Public

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 14 DÉCEMBRE 1919

La Section Régionale de Poitiers s'est réunie en Assemblée générale le 14 décembre 1919, à 10 heures 30, à la Faculté des Lettres de Poitiers, sous la présidence de M. Castelain, professeur à l'Université de Poitiers.

M. Hirtz, vice-président, donne lecture des lettres qu'il a reçues des professeurs des lycées de Limoges et d'Angoulême; et par lesquelles ceux-ci lui délèguent leurs voix pour la délibération des questions à l'ordre du jour.

1° EXPOSÉ DE LA SITUATION

M. Hirtz rend compte des récentes séances du comité de l'A. P. L. V., où il a représenté la S. R. de Poitiers et de sa correspondance avec le Bureau de l'A. P. L. V. au sujet des géminations de classes et des élections au Conseil supérieur.

2° ÉLECTION DU BUREAU ET DU COMITÉ POUR 1919-20

Le Comité sortant est réélu.

M. Macary, membre du comité, nommé à Falaise, est remplacé par M. Martin, professeur d'anglais à l'Ecole Primaire Supérieure de Châtellerault.

M. Audoin, professeur d'allemand au Lycée de Poitiers, est élu secrétaire, en remplacement de M. Duméril, nommé à Nantes.

3° ENQUÊTE SUR LES GÉMINATIONS DE CLASSES

M. Audoin (Lycée de Poitiers) fait remarquer que les géminations des classes de *3e et 4e* et surtout des classes de *1re et 2e A B C D*, qui existent au Lycée de Poitiers sont funestes à l'enseignement des langues vivantes.

Mlle Chaigneau (collège de jeunes filles de Poitiers) signale les géminations suivantes :

5e et 6e. — 2e (1re langue) et 4e (2e langue). — 1re (1re langue) et 3e (2e langue).

Les candidates au baccalauréat ont par semaine une heure seulement pour la deuxième langue.

Mme Godillon (Ecole Primaire Supérieure de jeunes filles de Poitiers) fait les remarques suivantes :

1° Le nombre des élèves par classes est excessif : 51 élèves dans une 1re année ; 57 dans l'autre ; 40 élèves en 3e année.

2° En troisième année les élèves n'ont que 3 heures d'enseignement d'anglais au lieu de 4 par semaine. Il est vrai que la directrice de cette école a confié, *à ses frais*, une heure d'enseignement à une répétitrice anglaise.

M. Chausse (collège de Châtellerault) déclare, en son nom et au nom de son collègue M. Russeil, que les géminations suivantes existent au collège de Châtellerault :

1re A et 2e B D (2e langue) ;

2° *4e A B, 3e A B 1re* (deuxième langue) ;

3° *1re et seconde.*

De plus en philosophie et mathématiques élémentaires, il n'y a qu'une heure de langues vivantes par semaine, au lieu de deux.

M. Hirtz estime qu'il convient de prendre une attitude précise en face d'une situation reconnue par tous ; il propose une enquête sur la gémination auprès de tous les professeurs de langues vivantes de l'enseignement public, et, en attendant les résultats de l'enquête, présente, en manière de protestation, le vœu suivant, qui est voté à l'unanimité après discussion détaillée de chaque paragraphe, par les membres présents :

La Section Régionale,
Considérant :

1° que les instructions ministérielles du 19 juillet 1902 posent en principe que l'effectif des classes, notamment celles de langues vivantes, ne doit pas dépasser 25 élèves ;

2° que non seulement ces instructions ministérielles n'ont pas été observées (en ce sens que les groupes supérieurs à 25 élèves n'ont pas été divisés), mais que des groupes disparates dépassant l'effectif de 25 ont été créés artificiellement et sans tenir compte des difficultés de l'enseignement ;

3° que ces géminations arbitraires s'accompagnent fréquemment d'une réduction de l'horaire légal prévu pour chaque enseignement ;

4° que les professeurs de langues vivantes reçoivent des parents d'élèves de nombreuses plaintes relatives à cet état de choses ;

protestant avec énergie contre ces procédés, qui atteignent particulièrement l'enseignement des langues vivantes et tendent à l'annihiler,

émet le vœu :

1° que l'effectif d'une classe de langues vivantes ne soit jamais supérieur à 25 élèves ;

2° que dans aucun cas les géminations ne portent sur plus de 4 sections d'une même classe (A B C D dans le 2e cycle) ;

3° que dans aucun cas l'horaire légalement prévu par les programmes ne soit réduit, tant que les programmes actuels resteront en vigueur.

4° QUESTIONNAIRE DE L'A3 ET REFONTE DES PROGRAMMES SECONDAIRES

Le Bureau de Paris est d'avis de ne pas s'immiscer dans la liberté de discussion des A1 des lycées. D'autre part les données précises n'ont pas encore pu être recueillies. En conséquence, l'étude de cette question est remise à la prochaine réunion pédagogique.

5° QUESTIONS DIVERSES

a) *Mandat du délégué de la S. R. pour l'A. G. de Paris, le 18/12/19.*

A l'unanimité, M. Milliot-Maderan est prié de représenter la S. R. de Poitiers à l'Assemblée générale de l'A. P. L. V. du 18 décembre 1919.

b) *Relations avec la Société des Professeurs de langues méridionales.*

Le Bureau est saisi d'une demande de professeurs appartenant seulement à la Société des professeurs de langues méridionales, qui désirent prendre part aux travaux de la S. R. Les statuts de l'A. P. L. V. ne permettent pas actuellement cette collaboration sans adhérer à cette société. Toutefois l'Assemblée est d'avis qu'il y aurait intérêt à faire cesser la dualité qui existe actuellement entre les deux sociétés et à inviter le Bureau Central à étudier les moyens de réaliser la fusion.

Le vœu suivant est adopté :

La Section Régionale :

Considérant que les intérêts des professeurs des différentes langues vivantes deviennent de plus en plus étroitement solidaires ;

que la dispersion entre plusieurs sociétés est nuisible à une action commune et nécessaire ;

émet le vœu :

qu'une entente intervienne avec les professeurs de langues méridionales, afin de réaliser cette unité d'action ;

que les modifications nécessaires soient apportées aux statuts des deux sociétés afin de permettre cette fusion.

c) *Achat d'un appareil de polycopie.*

Afin de faciliter les travaux de secrétaire, on envisage l'achat d'un appareil de polycopie. Toutefois cet achat est ajourné jusqu'au moment où l'encaisse de la S. R. permettra d'effectuer une dépense aussi considérable.

d) *Cotisation et ristourne.*

M. Hirtz fait connaître que, d'après les renseignements reçus du secrétaire général de la société, le Bureau parisien

accepte en principe en faveur de la S. R. une élévation de la ristourne proportionnelle à l'élévation de la cotisation.

e) *Rappel de vœu.*

Le vœu adopté dans la séance du 18 mai 1919 et relatif aux mesures à prendre pour remédier à l'abandon de l'étude de la langue allemande est rappelé.

f) *Prochaine Assemblée générale.*

La prochaine Assemblée générale est fixée au jeudi 8 janvier 1919, à 10 heures, à la Faculté des Lettres de Poitiers.

La séance est levée à midi 15.

Le Secrétaire, H. Audoin.

Le Président, H. Castelain.

Poitiers, le 14 décembre 1919.

Statuts adoptés par l'Assemblée générale

DU 22 DÉCEMBRE 1910

Modifiés par l'Assemblée générale du 18 décembre 1919

Article premier. — Il est formé une Association sous le nom de : *Association des Professeurs de Langues Vivantes de l'Enseignement Public.* Elle a son siège au domicile de son Président.

Art. 2. — L'Association a pour but :

1° De défendre les intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres.

2° D'étudier toutes les questions de doctrine et de pratique relatives à l'enseignement des langues vivantes.

3° De tenir ses membres au courant des faits et des idées qui peuvent intéresser les professeurs de langues vivantes.

Art. 3. — 1° L'Association publie une revue, *Les Langues Modernes* qui est son organe. Toute personne étrangère à l'Association peut s'y abonner ; le prix de l'abonnement est de 12 francs pour la France, de 14 francs pour l'Etranger.

2° L'Association organise des réunions corporatives et des conférences.

Art. 4. — L'Association comprend :

1° Des membres actifs, qui paient une cotisation annuelle de 10 francs. Fait de droit, sur sa demande, partie de l'Association en qualité de membre actif, tout fonctionnaire ou professeur de l'Enseignement public enseignant les langues vivantes ou pourvu d'un diplôme spécial de langues vivantes, qu'il soit en activité de service, en congé, à la retraite, en disponibilité, ou détaché à l'étranger.

2° Des membres associés, qui versent une cotisation annuelle de 12 francs. L'Association admet comme membres associés des personnes françaises ou étrangères qui, ne réunissant pas les

conditions requises pour être membres actifs, désirent néanmoins coopérer à l'œuvre de l'Association. Les membres associés doivent être présentés par deux membres actifs et agréés par le Comité ; en cas de non-admission, le Comité n'a pas à faire connaître les motifs de sa décision.

Les membres actifs et associés résidant à l'étranger versent une cotisation annuelle de 14 francs.

3° Des membres à vie, actifs ou associés, qui rachètent leur cotisation en versant dans le délai de deux ans la somme de 200 francs.

4° Des membres bienfaiteurs, actifs ou associés, qui versent la somme de 400 francs dans le délai de deux ans.

Les membres à vie désireux de devenir membres bienfaiteurs, n'auront à verser que la somme de 200 francs.

5° Des membres d'honneur, nommés par le Comité sur la proposition du Bureau.

Art. 5. — 1° Les membres de toutes les catégories ont droit au service de la Revue et sont admis aux conférences organisées par l'Association, ainsi qu'à l'Assemblée générale.

2° Seuls les membres actifs ont le droit d'assister aux réunions corporatives et de prendre part aux scrutins.

Art. 6. — 1° L'Association suit, au point de vue financier, l'année civile.

2° Les cotisations doivent être payées avant le 1er avril de chaque année.

3° Les membres actifs et associés qui, après un avis du trésorier, n'auraient pas acquitté leur cotisation pour l'année courante, seront considérés comme démissionnaires et ne pourront rentrer dans l'Association qu'après avoir versé la cotisation restée impayée.

4° Sera exclu par le Comité, à la majorité des deux tiers de ses membres, tout sociétaire qui se sera rendu coupable de faits de nature à porter préjudice au bon renom de l'Association.

L'exclusion ne peut être prononcée que si l'intéressé a été admis à présenter sa défense devant le Comité. Il a le droit de faire appel des décisions du Comité devant l'Assemblée générale, qui statuera à la majorité des deux tiers des membres présents.

Pour examiner ces cas d'exclusion, le Comité et l'Assemblée générale devront se constituer en Comité secret.

Art. 7. — 1° L'Association est administrée par un Comité de 33 membres, pris parmi les membres actifs, auxquels s'ajoutent les représentants des régionales.

2° Le Comité est nommé pour trois ans et renouvelable par tiers chaque année.

3° Les membres sortants et démissionnaires ne sont rééligibles qu'au bout d'un an, sauf les membres du Bureau en fonctions qui sont rééligibles à la fin de leur mandat de membres du Comité.

Art. 8. — 1° Chaque année, après l'Assemblée générale, le Comité nomme au scrutin secret son Bureau composé de : un président, deux vice-présidents ; un secrétaire général, rédacteur en chef de la revue ; deux secrétaires-adjoints, un trésorier, un trésorier-adjoint, un bibliothécaire-archiviste.

2° Les membres du Bureau sont nommés pour un an et rééli-

gibles dans la limite de leur mandat de membres du Comité. Le Président ne peut être réélu plus de deux fois de suite.

3° Les fonctions de Président sont incompatibles avec celles de membre des Conseils académiques et supérieur et de membre des Bureaux des Fédérations nationales.

4° Le Comité nomme également les Commissions qui doivent assurer le fonctionnement des différents services de l'Association. Tout membre du Comité fait partie d'une commission. Les commissions rendent compte de leurs travaux à chaque réunion du Comité.

Les membres du Bureau font de droit partie de toutes les commissions.

Dans les votes émis par le Comité, en cas de partage égal des suffrages, la voix du Président est prépondérante.

5° Les membres du Comité qui, sans excuse, resteraient un an sans assister aux réunions, seront considérés comme démissionnaires ; il sera pourvu à leur remplacement aux élections suivantes.

6° Le Bureau, de sa propre initiative ou sur la demande de 11 membres du Comité, est chargé de réunir le Comité, d'organiser les réunions corporatives et les conférences.

7° Le Comité élira son Bureau dans les quinze jours qui suivront l'Assemblée générale.

L'ancien Bureau restera en fonctions jusqu'à l'élection du nouveau.

Art. 9. — 1° Une Assemblée générale statutaire, dont la date est fixée par le Comité, est tenue chaque année.

L'Assemblée générale désigne elle-même la ville où elle se réunira l'année suivante.

2° Aucune question ne pourra être mise en discussion si elle n'a été communiquée au Président au moins quinze jours avant la date de l'Assemblée et acceptée par le Comité, qui arrête définitivement l'ordre du jour.

3° Le Secrétaire général et le Trésorier présentent chacun un rapport qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

4° L'Assemblée générale nomme au scrutin secret les membres du Comité. Le vote par correspondance est admis.

5° Pour permettre la représentation des différentes catégories de membres actifs, le Comité établira chaque année la liste des catégories à représenter et le nombre proportionnel auquel chacune a droit. Seront déclarés élus les candidats arrivant en tête de leur catégorie respective. Les élus de province peuvent, par une procuration régulière renouvelée tous les ans, déléguer leurs pouvoirs à un collègue de Paris, membre actif de l'Association ne faisant pas déjà partie du Comité, sans que son mandat puisse être renouvelé plus de trois ans de suite.

6° Outre l'Assemblée générale statutaire, une Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée sur la demande du Comité ou du tiers des membres de l'Association.

Art. 10. — 1° L'Association favorise la création de groupements locaux et régionaux, auxquels elle donne, sur leur demande, une place dans la Revue avec une rubrique particulière et dont les communiqués seront soumis à l'examen de la Commission de Rédaction.

2° Les membres de ces groupements font partie de l'Association et doivent en accepter les statuts.

3° Ces groupements s'administrent eux-mêmes. Leur Bureau se met en relations avec le Bureau de l'Association et envoie chaque année la liste de ses membres, ainsi que le montant des cotisations avant le 1er avril.

4° Lorsque le chiffre de leurs membres dépasse quinze, il est accordé à ces groupements une réduction de 2 francs par cotisation versée au Trésorier de l'Association.

5° Ces groupements locaux ou régionaux éliront au Comité un représentant par vingt-cinq membres. Ces représentants auront le droit de déléguer leurs pouvoirs par procuration régulière, renouvelée chaque année, à un membre actif de l'Association ne faisant pas déjà partie du Comité.

Art. 11. — La dissolution de l'Association ne pourra être prononcée que par une Assemblée générale représentant au moins le tiers des membres actifs de l'Association.
Cette Assemblée statuera sur l'emploi des fonds disponibles.

Si nous parlions des " Compagnons " ?

Commençons, si vous le voulez bien, par fixer quelques points d'histoire. Cela ne serait sans doute pas indispensable. J'y tiens cependant pour diverses raisons. Et puis cette façon de procéder a l'avantage de me fournir mon exorde.



La réunion générale des professeurs de langues vivantes tenue le jeudi 20 novembre au Lycée Louis-le-Grand, sous les auspices de notre Association, avait pour but de permettre aux futurs candidats au Conseil supérieur d'exposer et de défendre leur programme — au candidat unique serait plus exact. En effet, seul M. Rancès, cédant aux affectueuses et pressantes sollicitations de quelques-uns de ses collègues, se présentait à nos suffrages. Il venait de développer avec beaucoup de netteté, beaucoup de force, beaucoup de chaleur même ses idées sur notre enseignement lorsqu'un de nos camarades, M. Becker, lui posa cette question : « Si vous êtes nommé, quelle sera votre attitude à l'égard des « Compagnons » ? M. Rancès répondit qu'il ne faisait pas partie du groupement des « Compagnons », mais que d'ailleurs il était partisan résolu d'un enseignement démocratique. Puis la discussion très rapide, très brève, nous sembla dévier en abordant le domaine de l'enseignement libre où M. Rancès, pour l'instant, refusait avec raison de s'aventurer. On en resta donc là. — Un mois plus tard, à l'Assemblée générale de notre Association, la lecture des rapports était à peine achevée que M. Varenne nous dit à peu près ceci : « Il est un sujet que nous brûle les lèvres et auquel nulle allusion n'a été faite : quelle sera notre attitude à l'égard des « Compagnons » ? Et de nouveau, par suite de circonstances fortuites et que, pour ma part, je regrette vivement, aucun débat ne put s'engager. Mais il n'en est pas moins vrai que nos collègues avaient eu le mérite d'attirer notre attention sur un mouvement récent que nous n'avons pas le droit d'ignorer. A notre étonnement même ils auront pu juger que beaucoup d'entre nous — et moi tout le premier, et je m'en excuse — nous n'avions que des idées très vagues (en avions-nous ?) sur la doctrine et sur l'action des « Compagnons ». S'ils me le permettent, je tâcherai, en quelque mesure, d'expliquer, sinon de justifier cette ignorance. Mais, en tout cas, je tiens à les remercier de m'avoir moralement obligé à sortir de ma tour d'ivoire.



Et, sans nul doute, ce nom de « Compagnons » ne m'était pas totalement étranger. J'avais le souvenir d'avoir reçu,

par un jour de grand soleil, une lettre-circulaire, de l'avoir lue sans plaisir, d'un œil distrait, car le ton m'en avait paru violent et, ce qui est pire, morose. Puis à l'occasion je m'étais informé auprès de quelques-uns de mes collègues et à la question que je leur posai : « Que savez-vous des « Compagnons » ? » les uns m'avaient répondu : « Rien » ; et d'autres: « Ce sont des rouges qui veulent tout jeter bas » ; et d'autres encore : « Ce sont des réactionnaires, voire des royalistes déguisés ». Et ce n'était pas là simple jeu du hasard. La preuve en est que, dans l'*Opinion* du 20 décembre 1919, M. J.-M. Carré, secrétaire général de la Compagnie, écrit ceci : « Pour les uns, les « Compagnons », partisans intransigeants d'une réforme totale furent des révolutionnaires, les bolchevistes de l'enseignement. Pour les autres qu'inquiétait leur libéralisme, ils devinrent des cléricaux, payés par les évêques. Leur ton prophétique leur amena le reproche d'être des mystiques, mais leur nom les fit aussi suspecter d'être des francs-maçons. » Le pseudo-anonymat des « Compagnons » explique, en effet, au moins en partie, ces jugements : il a permis de découvrir, au gré des passions, dans leur mystérieux groupement quelque « main noire » laïque ou cléricale. Ces conspirateurs qu'on savait aux armées avait-ils remplacé par les tranchées les huttes des « charbonniers » ?

C'est vrai. Ce nom de « Compagnons » surprenait les uns, inquiétait les autres. Et nous sommes heureux que M. Carré, dans l'article que j'ai déjà cité, ait levé un coin du voile. « Un jour, je demandai à notre camarade Jules Isaac, l'un des fondateurs de l'Association des anciens combattants de l'Université, de nous trouver dans l'histoire du moyen-âge, un nom de grand architecte qui pût symboliser tout ensemble notre travail constructeur et notre inspiration corporative. Il me répondit tout bonnement : « Mais pourquoi aller chercher si loin ? Appelez-vous donc les « Compagnons ». L'idée était simple et heureuse. Elle fut adoptée et c'est ainsi que nous reçûmes le baptême. » Et le dictionnaire nous dit : « Les Compagnons formaient des associations de compagnonnage, dans le but *d'établir un lien d'amitié et de bonne confraternité* entre tous les ouvriers d'un même métier. » Et c'est dans ce sens qu'il nous plaît d'entendre le mot « Compagnons ».

La guerre terminée, les 45 « Compagnons » du début se firent connaître. Leur groupement se développa rapidement (1) ; et perdit le caractère de société fermée, tout en conservant un nom qui, en réalité, n'a plus qu'une valeur symbolique. Les « Compagnons » sont, en somme, une association constituée en vue d'une action bien déterminée. Ni la paresse d'esprit, ni le scepticisme qui est un si mol oreiller, ni la méfiance qu'inspire à notre individualisme foncier

(1) Il compte un millier de membres (novembre 1919).

toute tentative d'organisation, ni beaucoup d'autres sentiments également fâcheux ne nous excuseraient de persister dans notre indifférence. Nouvellement instruit, j'écris pour ceux qui ignorent ; quant à ceux qui « savent », point n'est besoin qu'ils lisent plus avant. Je ne leur apprendrais rien.



Mais avant d'aborder l'analyse de la doctrine des « Compagnons », il me sera bien permis de dégager quelques-unes des impressions générales que m'a laissées la lecture de leurs différents manifestes (1).

Le ton des articles, l'allure de leur polémique n'est pas toujours agréable. Et j'entends bien que des verges n'ont pas à être enrubannées comme la houlette du berger Céladon. Cela est d'ailleurs voulu : « Nous fûmes, à dessein, violents dans nos critiques, dogmatiques dans nos propositions... »

« Notre but n'était pas moins de déplaire que de plaire. »

« ...A quoi nous eût-il servi d'écrire en 1917 des articles bien sages dans une revue pédagogique quelconque... » Et M. Carré nous avoue avoir atténué la forme d'articles dont « le ton était toujours vif, souvent prétentieux, parfois insolent ». L'on fonce sur les adversaires — et ces adversaires ont peut-être eu simplement la maladresse de naître vingt ans trop tôt — avec une fougue, une ardeur qui ne connaît ni la grâce, ni le sourire. Ah ! les « Compagnons » ne se mettent pas en frais de coquetterie pour gagner des partisans. Et pourtant il nous semble que des hommes encore jeunes, le visage tourné vers l'avenir, devraient *créer* dans la joie, bien plus soutenus par l'espoir lumineux d'un « ordre nouveau » qu'attristés par le souvenir des erreurs passées. Ce sentiment de joie, nous ne l'avons trouvé nulle part. L'enthousiasme qui élève l'âme au-dessus d'elle-même, dans un élan de vive allégresse, l'emballement, serait-il vieux jeu ?

Mais d'ailleurs la tentative des « Compagnons » est certainement une tentative de bonne foi. Elle commande ce sentiment de respect sympathique auquel a droit tout effort sérieux et loyal. En outre l'idée d'œuvre collective nous paraît excellente. Et ce n'est pas dans notre Association qu'on la critiquera. Car nous-mêmes — sur une question spéciale, il est vrai, et donc de moindre importance — nous avons établi un *referendum* qui a eu tout le succès que nous en espérions — même auprès de l'Administration.

J'indiquerai maintenant quels sont les principaux points de la doctrine des « Compagnons » et quels sont les principaux moyens de réalisation qu'ils proposent. Je tâcherai

(1) L'Université Nouvelle. I. La Doctrine ; les Applications de la Doctrine. Paris. Fischbacher. 1919. — *La Solidarité*, 15 juillet, 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre. — *L'Opinion*, 20 décembre, 1919.

d'être purement objectif. Le moment venu — s'il vient — soyez bien certains que je ne craindrai pas de dire ce que je pense.

C'est au premier volume de l'*Université Nouvelle* que nous emprunterons la plupart des développements qui vont suivre.

La doctrine des « Compagnons », « elle apparaît vite à qui la regarde attentivement ; elle passe comme un fil rouge à travers tous leurs essais. Il est facile de la résumer d'un mot : les « Compagnons » veulent développer la *valeur sociale* des Français. Or la France est encore dans un état inorganique... il faut l'organiser (1) ». Et dans la vaste entreprise d'organisation de la démocratie, les « Compagnons » sont un groupement important « celui qui s'aligne le premier, parce qu'il travaille à l'œuvre qui vient la première dans la vie ».

Or, l'Université a, au sens propre du mot, un besoin urgent d'être *reformée*. « Nous ne nous contenterons pas d'un relèvement de traitement ou d'une réforme de la Licence. On ne nous satisfait point par des améliorations partielles, qu'elles soient matérielles ou morales... Il faut tout remettre à neuf, tout unir, tout cimenter. Il faut refondre les idées, les programmes, les méthodes et le recrutement... Une réforme totale, ce n'est pas une série de réformes qui touchent à tout, c'est une réforme unique qui comprend tout. » Il convient de signaler que ce programme subversif est parfois atténué. Cette réforme « doit être non l'œuvre de quelques pédagogues discutant autour d'un tapis vert, mais l'expression de la volonté quasi-unanime du corps enseignant » (ce qui, sauf erreur, nous permet d'augurer que bien des choses seront conservées) et encore : « Ce que nous entendons par réforme totale, c'est un examen de tout ce qui existe à la lumière de certaines idées directrices, et c'est sa modification, sa suppression ou son maintien, suivant ce qui sera reconnu nécessaire. Nous ne voulons pas faire table rase, mais nous ne voulons pas non plus nous abandonner aux hasards de l'empirisme » ; et enfin dans la lettre de M. Cazamian, actuellement président du Comité directeur : « Vous détruisez magnifiquement. Vous y apportez la belle fougue de la jeunesse. Je ne crois pas que tout soit vermoulu dans l'édifice, ni que toutes ses parties doivent tomber. »

L'esprit qui présidera à cette refonte de l'Université sera purement démocratique. « Nous voulons un enseignement démocratique... c'est celui qui permet de tirer de tout homme le meilleur rendement. » En fait, il ne doit plus y avoir de distinction entre primaire, secondaire et supérieur : il ne doit y avoir qu'un enseignement. Ce qui ne signifie pas que, le moment venu, cet enseignement ne sera pas diversifié par

(1) C'est par là qu'ils se rattachent à l'Association nationale pour l'organisation de la Démocratie de *Probus* [M. *Corréard*].

la spécialisation : d'un tronc unique ne sort-il pas de nombreuses branches ? Et même il y aura place pour un enseignement « aristocratique », celui des Humanités : « Nous devons avoir la franchise de le proclamer et de l'accepter : l'enseignement des humanites est en enseignement aristocratique et il faut, même dans une démocratie, qu'il y ait quelque part, ouvert à tous les talents et à toutes les bourses, un enseignement qui soit aristocratique. S'il n'en est pas ainsi, la démocratie n'est qu'un troupeau. »

La conception démocratique de l'enseignement a pour première conséquence l'établissement de la « gratuité d'un bout à l'autre des études, idéal qu'on ne pourra peut-être pas réaliser tout d'abord à cause de notre situation financière. » Elle a une autre conséquence plus imprévue : « nécessité de la collaboration de tous, sous le contrôle de l'Etat, à l'œuvre de l'Education, parents et maîtres, professeurs de l'Etat et professeurs libres, car la concentration seule des efforts est efficace. » « Nous voulons que l'enseignement libre entre dans la corporation pour marquer, par un fait concret, la subordination plus ou moins directe de tous les enseignements à cet organe de coordination nationale qu'est l'Etat ; nous le voulons encore pour sceller la réconciliation nationale. » Et même : « Il est de l'intérêt de tous que l'enseignement libre entre dans la corporation, contribue à l'élaboration de la politique scolaire et la pratique sans arrière-pensée. Pour cela la simple entrée dans la corporation ne suffit pas ; il faut un lien plus concret encore, un lien matériel. *Il faut, si légère soit-elle, une subvention de l'Etat... l'enseignement libre a droit à une subvention dans la mesure où il remplit une fonction de l'Etat* (1).

Une autre idée chère aux « Compagnons » est celle du régionalisme « *L'enseignement doit être adapté à la région.* On est de sa province comme on est de son siècle. S'il est folie de ne pas préparer les enfants à la vie actuelle, il l'est tout autant de ne pas les préparer à la vie régionale. Puisqu'on vit, puisqu'on travaille autrement dans le Nord que dans le Midi, sur la côte que dans la montagne, il faut que l'enseignement à tous les degrés, soit de la couleur du ciel et du sol, qu'on y sente la présence de la vigne ou celle du charbon, qu'on y respire ici l'odeur de la mer, là celle de la forêt ou du pâturage. »

Sur l'importance et la nécessité de la culture physique, que les « Compagnons » soutiennent avec vigueur, qui ne serait d'accord ?

Enfin, pour achever cet exposé sommaire de la doctrine des « Compagnons », indiquons, sans pouvoir insister, la valeur qu'ils attribuent à l'idée corporative et syndicaliste. Je copie : « *Entre l'Etat omnipotent et centralisateur, indifférent aux vies intérieures, et les citoyens isolés, impuissants,*

(1) Ce n'est pas moi qui souligne.

révoltés, il faut introduire le moyen terme : l'association, l'organisation corporative. Il faut entre l'Etat et l'individu, *la corporation de l'enseignement, de tout l'enseignement* primaire, secondaire, supérieur, professionnel, *la corporation dans chaque région...* Le syndicalisme universitaire doit entretenir entre les membres de l'Enseignement, l'esprit d'association dans tous les domaines et à tous les degrés. L'esprit d'association peut faire des prodiges : il peut faire surgir pour le plus grand bien des maîtres de toutes sortes des coopératives, des institutions d'assistance, des cercles, des bibliothèques de prêts, etc.



Quelque brève que soit l'analyse que nous venons de tenter, elle suffira, nous le pensons, à donner une idée d'ensemble assez exacte de la doctrine des « Compagnons ». Faute de place, nous insisterons moins encore sur les « applications de la doctrine » exposées dans le second volume de l'*Université Nouvelle ;* nous nous bornerons à signaler celles qui nous paraissent très importantes ou qui ont pour nous, spécialistes, un intérêt particulier.

L'école primaire sera non seulement l'école primaire unique, mais l'école primaire prolongée. Les enfants y resteront jusqu'à 14 ans. Ils n'en sortiront qu'après avoir subi un examen final et obtenu, ainsi pour plus tard, le droit de voter. Les élèves qui pourront se destiner avec fruit aux humanités seront cependant autorisés à quitter l'école à l'âge de 13 ans. C'est « introduire une exception », mais elle est en faveur du mérite. Il ne faut pas être « intransigeants contre la vie qui n'admet guère de constructions rigoureusement géométriques ». Sur le programme et le fonctionnement de l'école unique, il n'y a pas lieu d'insister ici. (Cf. *Université Nouvelle,* II, p. 58-75).

Au sortir de l'école, l'enfant choisira la voie qui lui conviendra le mieux, soit qu'il cherche une formation professionnelle immédiate, soit qu'il se sente attiré vers la culture intellectuelle :

Dans le premier cas, il aura besoin d'un « enseignement théorique et pratique en vue de l'exercice d'une profession industrielle, commerciale ou agricole ». Il ne peut donc plus être question d'une école unique : « par essence même l'éducation professionnelle doit être diverse... et non pas seulement diverse dans un même cadre, mais différente radicalement suivant la profession, suivant la région, suivant l'élève, suivant le degré de formation professionnelle que désire ou peut atteindre le jeune homme. »

Dans le second cas, l'élève entrera au lycée. Il y restera cinq ans : « Il entrera donc au lycée à 13 ans, âge qui correspond à la classe actuelle de quatrième ; il en sortira à 17 (*sic,* 18 ?) ans à la fin de la classe actuelle de philosophie. Nous ne pouvons pas réduire davantage : en effet, l'œuvre de la culture demande du temps... Mais à un âge où l'enfant se

développe vite, ce quinquennium peut avoir, malgré sa brièveté d'apparence, le maximum d'efficacité. » Au lycée on étudiera le latin. Ce sera le « latin court ». Mieux que les sciences, les langues vivantes ou même le français, le latin est par excellence l'instrument de culture. « *Notre tentative est la dernière qui puisse sauver le latin.* Si elle échoue nous n'aurons plus qu'à nous incliner et à demander à d'autres exercices le profit gymnastique et à des traductions la connaissance de l'antiquité. »

Le baccalauréat sera conservé. « On a dit beaucoup de mal du baccalauréat. Nous reconnaissons qu'il pèse sur les programmes et les méthodes d'une façon terrible. Mais d'autre part, il est un stimulant. Voici ce que nous proposons bien que certains d'entre nous lui soient radicalement hostiles : réformer l'examen de façon à le rendre aussi juste, aussi sincère que possible, en y incorporant même les moyennes des notes. Ne pas le rendre obligatoire à l'entrée des carrières, mais en tenir compte (en avantageant en outre les « mentions ») dans les mêmes carrières. »

Enfin sur l'organisation de l'enseignement supérieur : « Il succède à l'enseignement secondaire. On pourra y accéder aussi bien des humanités que des sections professionnelles. Nous concevons l'enseignement supérieur pour les étudiants non pas comme un moyen de culture générale, mais comme un moyen de culture spéciale. D'autre part, les universités ont en outre pour mission d'élaborer la science et de la vulgariser. Il faut que leur organisation corresponde à ce triple rôle : scientifique, pédagogique, vulgarisateur. Nous demandons pour cela la concentration des ressources en quelques grands instituts bien outillés. Mais pour n'avoir pas à supprimer d'universités, nous admettons que chacune d'elles cessera d'être complète, si l'on excepte celle de Paris. »



Et voici enfin les idées exprimées par les « Compagnons » au sujet de l'enseignement des langues vivantes. Ici plus encore que dans les pages qui précèdent, je me bornerai à citer textuellement : ce sera pour moi le moyen le plus sûr — le seul — de rester neutre et de ne pas trahir involontairement mes sentiments.

Université nouvelle, I. p. 40 : « La géographie et les langues vivantes seront des facteurs importants et nouveaux de notre culture. »

Université nouvelle, II, p. 64 : « Nous voulons aussi que tous ceux qui auront besoin, pour des raisons de profession. commerce, industrie, ou pour des raisons de culture, de connaître *les langues vivantes* en fassent l'apprentissage au cours supérieur. Autant nous trouvons inutile que l'instituteur sache le latin, autant nous croyons nécessaire qu'il possède une langue moderne. Cet enseignement des langues vivantes sera donné surtout par la méthode directe qui présente un

caractère tout pratique et qui permettra de gagner du temps... Il va sans dire que la langue étudiée, sera, autant que possible, choisie en fonction de la région où l'on vit et du métier auquel on se prépare. »

Université nouvelle, II, p. 102 : « Il nous faut donc une base littéraire. Prendrons-nous *les langues vivantes* ? Le travail de traduction, de confrontation de deux génies différents existe là, comme dans le latin. Le bénéfice qu'on en retire, souplesse, précision, vigueur d'esprit, serait le même. Au fait, est-ce vrai ? Y a-t-il une comparaison possible entre le travail qu'il faut faire pour assimiler le génie simplificateur de l'anglais, la richesse trouble de la pensée allemande, la redondance espagnole, la facilité et la grâce italiennes et cet autre travail qui consiste à suivre dans les détours de la phrase latine une pensée logique, nuancée et précise ? Nous croyons que la comparaison est à l'avantage du latin... Laquelle choisir parmi les quatre langues vivantes fondamentales ?... Ceci nous amène à l'objection la plus grave que soulèvent les langues vivantes...

A se frotter continuellement à une humanité étrangère, on finit par lui prendre quelque chose... Cela peut aller jusqu'à la façon de penser et de sentir... Or réfléchissez bien : vous allez prendre comme *base* de la nouvelle culture l'étude de l'étranger, quel que soit d'ailleurs cet étranger. Cette étude ne sera pas un des accessoires de votre culture, c'en sera la base même. C'est le monde étranger qui sera notre éducateur : c'est lui qui deviendra la pierre de touche de nos sentiments et la norme de notre raison ; c'est tout de même raide, quand on est la France.

Chez un peuple comme le nôtre, hospitalier, curieux, « gobeur », est-ce d'une bien saine politique que de lui disperser l'âme aux quatre coins du monde ? »

Université nouvelle, II, p. 120: « Les langues vivantes et la méthode directe. On peut se servir de deux façons d'une langue vivante : pour la parler ou pour la lire. Il faut sans doute concilier les deux points de vue, mais si l'un d'eux doit l'emporter dans les classes, ce doit être le second. On n'apprend guère à parler autrement que par la méthode directe ; elle a l'avantage de faire passer l'usage de la langue étrangère en réflexes, mais elle a l'inconvénient de n'assurer qu'une connaissance instinctive et qui manque de solidité. La bonne vieille méthode grammaticale peut seule donner cette assise sans laquelle toute acquisition est éphémère. Or, c'est au lycée seulement qu'on peut l'employer ; plus tard, en effet, dans la vie, le temps manque pour cela, tandis que, si le besoin s'en fait sentir, on trouvera facilement quelques heures par semaine pour des exercices de conversation dans des instituts spéciaux, qui rafraîchiront les connaissances acquises et achèveront l'éducation de l'oreille et du gosier. La classe, au contraire fort propre aux études livresques, n'est pas faite pour ce dressage-là. Les élèves y seront toujours trop

nombreux pour que la méthode directe y soit efficace. Dès lors s'y consacrer c'est y perdre son temps. »



Si cet article tombe sous les yeux de quelques « Compagnons », ils ne m'en voudront pas, je l'espère, d'avoir abusé du droit qu'on a de citer ses auteurs. C'était, me semble-t-il, le procédé le plus loyal pour faire connaître leurs idées. Je n'ai été et n'ai voulu être qu'un « rapporteur » fidèle. Tant mieux si j'y ai réussi.

L. W. Cart.
(Lycée Carnot).

P.-S. — Au moment où nous corrigeons les épreuves de cet article, nous recevons le n° du 15 janvier de la « Solidarité ». M. Cazamian, y parlant de la subvention de l'Etat à l'enseignement libre proposée d'abord par les « Compagnons », écrit ceci : « Cette partie de la doctrine des « Compagnons » est caduque ; elle est tombée comme une branche morte. »

Lettre d'un professeur français à un professeur allemand

(Mai 1915)

Le 16 juillet 1914 je quittais Paris pour l'Allemagne avec une caravane de vingt-huit jeunes gens confiés à mes soins par le *Foyer à l'Ecole*. Nous devions passer toutes nos vacances dans une ville allemande des bords du Rhin. A peine étions-nous installés que les bruits de guerre commencèrent à circuler, et le 31 juillet au soir nous reprenions précipitamment le train pour Paris, où nous arrivâmes le lendemain, juste au moment où l'on affichait le décret de mobilisation.

Pendant ce bref séjour j'avais eu l'occasion de faire la connaissance de M. X..., professeur à l'Université de Y..., qui me fit un excellent accueil et me parut animé de sentiments très différents de ceux que nous avons trop souvent constatés chez la grande majorité de ses compatriotes.

A la rentrée d'octobre une pénible surprise nous attendait. Le Censeur de notre lycée, qui était allé passer ses vacances dans la Meuse, n'avait pas rejoint son poste. Nous étions sans nouvelles de lui depuis plus d'un mois, et ce n'est que vingt jours plus tard qu'une lettre nous apprit que, surpris par l'invasion allemande, il avait été déporté comme prisonnier civil dans un camp bavarois. Je songeai immédiatement à M. X... et je lui écrivis dans l'espoir qu'une intervention bienveillante de sa part pourrait, sinon obtenir la mise en liberté de notre censeur, du moins lui assurer des conditions d'existence plus douces. Mon espoir ne fut point déçu. M. X... s'employa, avec un dévouement dont je lui garde une grande reconnaissance, à adoucir le sort de notre ami, et si le résultat de ses démarches ne répondit pas à ses efforts, ce ne fut pas de sa faute et cela ne diminue en rien son mérite. Le censeur dut son élargissement à une autre intervention plus efficace. Le 24 janvier 1915 nous eûmes la joie de le voir rentrer sain et sauf au milieu de nous.

J'écrivis alors une seconde lettre à M. X... pour lui annoncer la bonne nouvelle et le remercier. Quatre mois plus tard, n'ayant pas reçu de réponse à cette lettre, qui sans doute avait dû s'égarer, j'en écrivis une troisième ; mais, je ne sais comment cela se fit, cette troisième missive, qui devait être courte et somme toute assez banale, s'allongea sous ma plume un peu plus que de raison peut-être et se trouva être finalement, sans que je l'eusse précisément voulu ou prémédité, une sorte de plaidoyer en notre faveur, et en même temps un réquisitoire contre l'Allemagne. Persuadé d'une part — sur la foi d'une impression que je ne crois pas trompeuse — que M. X... ne ressemble en rien à ces tristes Intellectuels qui ont signé le fameux manifeste des 93, qu'il est digne d'entendre toute la vérité et capable de la comprendre, et d'autre part convaincu que l'Allemagne devait compter, en plus grand nombre qu'on ne le pense communément, de ces hommes momentanément bâillonnés qui souffrent en

silence en attendant le jour, proche peut-être, où ils pourront élever la voix et ramener leurs compatriotes égarés dans le chemin de la raison et du droit, je ne sus pas résister à l'impulsion secrète qui fit jaillir du fond de mon âme la protestation qu'on va lire et l'espoir dont malgré tout elle demeurait pleine.

Je ne me fais pas d'illusion sur le peu d'originalité (tout est dit et l'on vient trop tard...) des modestes idées que j'exprime, ni sur la qualité de mon allemand. Ceci n'est pas un document historique et je n'ai rien à révéler de sensationnel. Je n'ai eu, au point de vue du fond comme à celui de la forme aucune prétention excessive. J'ai simplement voulu dire à un Allemand intelligent et aux idées larges, comme il en faudrait beaucoup, en toute sincérité et avec toute l'impartialité dont je suis capable, ce que j'avais sur le cœur. Il me semble que si un Allemand m'écrivait en français pour me communiquer le résultat d'un examen de conscience aussi sincère que le mien, je serais très indulgent pour sa tentative qui m'apparaîtrait — même si elle était gauche — plus touchante encore qu'audacieuse.

Pourquoi ces lignes, écrites depuis plus de quatre ans, sont-elles restées si longtemps dans mon tiroir ? C'est que, au moment de les expédier à leur destinataire, en mai 1915, j'ai été retenu par un scrupule auquel je n'avais pas songé tout d'abord. J'ai craint de causer des ennuis à M. X... au cas, fort probable, où la censure allemande aurait pris ombrage de certaines vérités trop librement exprimées dans ma lettre. Je pense qu'aujourd'hui ce danger n'est plus à redouter, et je me décide à exhumer ce produit de ma plume qui, aux défauts qu'il peut avoir déjà, ajoute le tort plus grave de n'avoir pu, comme un vin généreux, s'améliorer en vieillissant.

J'ai pensé qu'il pourrait être intéressant, même à quatre ans de distance, de publier cette lettre comme témoignage de ce que pensait en 1915, un peu naïvement peut-être, un homme qui ne se pique pas de connaître à fond cette sournoise et décevante Allemagne, mais qui avait tout de même le droit d'exprimer des opinions personnelles fondées sur une longue et impartiale observation. Les événements ont donné raison à mon optimisme, du moins en ce qui concerne le succès final : nous avons — avec le précieux concours de nos Alliés, ne l'oublions pas ! — vaincu le monstrueux adversaire. Mais hélas ! je me demande si la mentalité allemande est vraiment changée, et je demeure sceptique. Je crois qu'à ce point de vue je me suis un peu trop abandonné à des illusions, dont ma raison au fond n'était pas tout à fait dupe, mais que généreusement je m'efforçais d'entretenir au fond de mon cœur, dans la pensée qu'après tout on ne sait jamais ce qui arrivera et que toutes les surprises sont possibles. Certes, je crois toujours, et les faits l'ont prouvé, qu'il y a en Allemagne des hommes de cœur noble et de haute raison qui, non seulement ne s'offenseraient pas des termes un peu vifs dont j'ai parfois usé à l'égard de leurs compatriotes, mais qui même approuveraient sans trop d'hésitation la plupart de mes jugements sortis d'une conscience libre, droite et impartiale. Mais combien sont-ils ? J'ai peur que le noble exemple des Grelling, des Muelhon, des Nicolaï et de quelques autres ne demeure stérile et que de longtemps encore nous ne puissions les saluer que comme de glorieuses exceptions. Je ne connais pas suffisamment M. X... pour avoir le droit d'affimer qu'il souscrira sans réserve à ces jugements ; je ne puis me porter garant des sentiments que, sur une impression favorable mais un peu som-

maire, je me suis peut-être un peu trop pressé de lui attribuer.

Il peut se faire que ma lettre lui cause quelque surprise. Mais, quoi qu'il en soit, comme je ne lui ai prêté que des sentiments très nobles, j'ai la certitude que, même s'il ne les éprouve pas dans la mesure où je l'ai espéré, il ne pourra en vouloir à un Français généreux de lui avoir fait le grand honneur de le considérer comme un digne fils de ces grands Allemands d'autrefois, de cette élite de penseurs libres, pour qui nous n'éprouvons, par comparaison surtout, que du respect et de la sympathie.

Décembre 1919.

E. K.

LETTRE D'UN PROFESSEUR FRANÇAIS A UN PROFESSEUR ALLEMAND

Toulouse, den 28. Mai 1915

SEHR GEEHRTER HERR PROFESSOR

Hoffentlich haben Sie meinen letzten Brief vom Ende Januar erhalten, wodurch ich Ihnen mitteilte, dasz Herr L... endlich freigelassen worden ist. Ich will aber — aus Sorge, er möchte verloren gegangen sein — noch einmal zur Feder greifen und Ihnen die glückliche Nachricht zukommen lassen.

Herr L... ist am 24. Januar ganz unerwartet hierher eingetroffen. Ich sagte Ihnen, wie er einem auszerordentlichen Zufall und der Vermittelung einer hohen, deutschen Persönlichkeit seine Freiheit verdankte. Es tut mir unendlich leid, dasz Sie sich vergeblich so viel Mühe gegeben. Ihr Brief an Herrn L..., den der Kommandant des Gefangenenlagers hätte übermitteln sollen, ist unterschlagen worden. Während seines dortigen Aufenthalts hat mein Freund von Ihren Bemühungen keine Kenntnis gehabt; erst nach seiner Ankunft in Toulouse hat er alles erfahren, was wir zusammen zu seiner Befreiung ins Werk gesetzt hatten.

Wie dem auch sei, ich werde nie vergessen, was Sie für meinen Landsmann getan haben, und er selber hat mich beauftragt, Ihnen den Ausdruck seiner innigsten Dankbarkeit zu übersenden. Dasz Sie sich unter den gegenwärtigen Umständen, die so grausam ungünstig sind, so einfach vernünftig und menschlich gezeigt haben, wo so viele « gebildete » Leute in Deutschland von einem förmlichen Wahnsinn befallen zu sein scheinen, das gereicht Ihnen besonders zur Ehre. Noch einmal nehmen Sie unseren aufrichtigsten Dank entgegen. Ich hoffe, es werden bessere Zeiten kommen, wo es braven Leuten, auf beiden Seiten der Grenze, möglich sein wird, Bürgerpflicht mit Menschenpflicht zu vereinbaren. Möge diese Zeit nicht allzuferne sein !

Wie oft habe ich seit dem Ausbruch dieses jammervollen Krieges an Sie gedacht! Sie hatten auf mich in unserer leider so kurzen Unterhaltung einen so tiefen Eindruck gemacht, Sie

erschienen mir damals als ein Mann, der fähig war, sich über engherzige Vorurteile hinwegsetzend, für eine gerechte Sache, und wäre es auch für die Sache eines Franzosen, energisch aufzutreten. Deshalb habe ich keinen Anstand genommen, in der Angelegenheit des Herrn L..., mich an Sie zu wenden. Der Erfolg hat bewiesen (wenigstens was den guten Willen betrifft), dasz dieses Vertrauen völlig begründet war. Schade nur, dasz solche Männer in Ihrem Vaterland heute so selten sind ! Vielleicht gibt es deren mehr als man gewöhnlich bei uns glaubt ; aber in diesem aufgehetzten Deutschland, wo die verächtliche Klique der Maulhelden und Hurrahschreier ein so tolles Gepolter macht, wäre es jetzt zu gefährlich und jedenfalls vergeblich gegen den allhinreiszenden Strom zu rudern ! *Vox clamat in deserto !*

*
* *

Es wäre mir eine Freude, wenn ich mich heute ein paar Stunden mit Ihnen unterhalten könnte. Wie gern möchte ich von Ihrem Mund erfahren, was freie, unabhängige Männer jenseits des Rheins im Grunde ihres Gewissens von den gegenwärtigen Ereignissen denken ! Ich habe meinerseits viel darüber nachgedacht, und nach langen Monaten der reiflichsten Erwägung darf ich wohl sagen, dasz ich jetzt imstande bin, ein durchaus unparteiisches Urteil zu fällen.

Um meinen Beweisgründen grösseren Kredit zu verleihen, will ich zuerst die Bemerkung vorausschicken, dasz ich alles getan habe, mich in die Lage eines unparteiischen, ich möchte sagen, neutralen Beobachters zu versetzen, indem ich mich womöglich von jedem einseitigen Patriotismus losmachte. Dieses Vorrecht eines nüchternen, unbefangenen Richters darf ich wohl mehr als die meisten meiner Landsleute beanspruchen, weil ich von jeher bemüht war — selbst auf die Gefahr hin, von oberflächlichen Menschen für einen schlechten Franzosen gehalten zu werden — eurem Lande Gerechtigkeit widerfahren zu lassen. Wie oft habe ich gesucht, schon lange vor dem Krieg, falsche Ansichten über euch zu berichtigen, dumme Vorurteile zu bekämpfen, ungerechte Kritiken zu widerlegen ! Wie oft habe ich eure Ordnungsliebe, euren Organisationsgeist, eure Subordinierung der Privatinteressen dem allgemeinen Vorteil gepriesen, indem ich unsere eigenen Fehler und Mängel schonungslos hervorhob und euer Volk in vielen Hinsichten dem unsrigen als Muster hinstellte, so dasz ich mir beinahe Unannehmlichkeiten zugezogen hätte !

*
* *

Nun denn, laszt uns die Frage erörtern : wer ist an dem Krieg Schuld ? Wer hat das Unheil heraufbeschworen ? Offiziell wird bei euch allgemein behauptet, Deutschland sei absolut unschuldig, es sei von den Umtrieben neidischer Nachbarn dazu gezwungen worden, durch eigenes, plötzliches Dareinschlagen, einem tückisch geplanten Angriff zuvorzukommen. Das ist euer Standpunkt. Freilich ist das deutsche Volk im allgemeinen davon überzeugt. Ich habe hier mit zahlreichen Kriegsgefangenen darüber gesprochen ; ich musz bekennen, dasz ich keine einzige Ausnahme gefunden habe : sie glauben

alle, Unteroffiziere oder Gemeine (mit Offizieren konnte ich nicht in Berührung kommen) felsenfest an Deutschlands Unschuld. Denen will ich keinen Vorwurf machen, denn sie sind unverantwortlich. Wie eine von bösen Hirten irregeleitete Herde, haben sie alles gierig verschluckt, was man ihnen eingetrichtert hat. Denn Deutschland — von einigen seltenen Männern abgesehen, die vorläufig schweigen müssen — besteht heutzutage nur aus zwei Kategorien Individuen : einerseits Millionen von angeblich zivilisierten Menschen, die alle Dummheiten und Lügen wie eine heilige Manna blödsinnig einschlucken ; andernseits eine vermeintliche Elite, von der man nicht zu sagen vermag, ob sie mehr verrückt oder verbrecherisch ist. So etwas wie das berühmte Manifest eurer 93 Kulturträger hätte man sich nie träumen lassen : das ist der Gipfel der Unverfrorenheit !

Aus tausend Beweisen erhellt es doch für jeden unbefangenen Geist, dessen Urteilskraft nicht durch schwachsinnige Voreingenommenheit umnachtet ist, dasz wir nicht an den Krieg dachten, dasz wir im Gegenteil alles aufgeboten haben, den Frieden zu erhalten. Mitte Juli 1914 war ich mit meiner Frau und acht und zwanzig jungen, mir anvertrauten Schülern nach Deutschland gereist, in der Absicht die ganzen Ferien in X... zu verbringen. Wir hatten damals keine Ahnung, dasz der Friede,, wenigstens für den Augenblick, irgendwie gefährdet sein könnte, sonst wären wir selbstverständlich zu Hause geblieben. Bis zum letzten Tag meines Aufenthalts — davon legt mein ganzes Benehmen sowie die Haltung meiner Zöglinge klares Zeugnis ab — wollte ich, trotz aller mehr oder weniger alarmierenden Gerüchte, an die Möglichkeit eines Krieges nicht glauben. Selbst nachdem der Vater eines dieser Kinder, der als Beamter eines Ministeriums in Paris besser unterrichtet war, am 29. Juli seinen Sohn telegraphisch zurückrief, war meine Zuversicht nicht erschüttert. Bis zur letzten Minute wollte mir das nicht recht in den Sinn kommen, dasz irgend jemand auf der Welt die schreckliche Verantwortlichkeit auf sich laden könnte, das Ungeheuer zu entfesseln und die ganze zivilisierte Welt in Flammen zu setzen. Und diese meine Zuversicht war von der bei weitem gröszeren Mehrzahl meiner Landsleute geteilt. Sonst hätten sich acht und zwanzig Familien, aus allen Teilen Frankreichs, hübsch davor gehütet, ihre Kinder in den « Wolfsrachen » zu schicken, wie man bei uns zu sagen pflegt.

Ein anderer, noch triftigerer Beweis ist, dasz wir keineswegs vorbereitet waren, einen Krieg zu unternehmen. Trotz aller Mahnungen hellsehender Bürger, deren Stimme, wie die der Kassandra, von dem wüsten Toben der politischen Fehden übertönt wurde, schlummerte Frankreich auf dem weichen Kopfkissen einer leichtsinnigen Sorglosigkeit. Fest entschlossen, auf dem Altar des Friedens alle möglichen Opfer darzubringen, hatten wir sogar in den letztvergangenen Jahren blos durch Sanftmut und Geduld auf eure Neckereien geantwortet und infolgedessen mehr als einen Nasenstüber eingeheimst, so dasz die besten unter uns sich erniedrigt fühlten und mit schmerzlicher Sehnsucht an andere Zeiten zurückdachten, wo Frankreich derartige Sticheleien nicht so geduldig hingenommen

hätte. Aber ein für allemal war es bei uns ausgemacht, dasz der kostbare Schatz des Friedens unmöglich zu teuer erkauft werden könne, und wir dachten nicht einmal dabei, dasz alle von uns bewilligten Opfer nur ein unseren Wünschen entgegengesetztes Resultat zur Folge haben müszten, nämlich Deutschland übermütiger zu machen. Wir waren wie der Strausz, der bekanntlich den Kopf in den Sand hineinsteckt, um die dringende Gefahr nicht zu sehen. Daher waren, als der Krieg ausbrach, auf unserer Seite keine Vorsichtsmaszregeln getroffen worden, so dasz ihr — wäre der heldenmütige Widerstand Belgiens nicht dazwischen getreten, der euch ein paar Tage aufhielt — ohne einen Flintenschuss die französische Grenze überschritten hättet.

*
* *

Also wenn wir es nicht sind, die den Krieg angezettelt haben, wer war es denn? Ist es wohl der Mühe wert, die Frage zu beantworten ? *Is fecit cui prodest*, sagt ein alter Rechtsspruch. Deutschland hat den Krieg gewollt und alles aufgeboten, ihn unvermeidlich zu machen, weil es sein Interesse darin fand. Das unterliegt keinem Zweifel für den, der seit einigen Jahrzehnten den Entwickelungsgang der deutschen Megalomanie verfolgt hat. Seitdem es Preuszen gelungen ist, den alten Traum zu verwirklichen, d. h. eine unbestrittene Vormachtstellung unter den Bundesstaaten zu erringen und das übrige Deutschland am Schlepptau zu führen, konnte es nicht anders sein. Um den alten Geist war es nunmehr geschehen, die alten Götter muszten den Platz räumen und an ihre Stelle trat ein neues Ideal, das in dem Triumph der materiellen Gewalt und der Anhäufung eines schnöden Mammons die höchsten Werte des Lebens sah. Und das hat euch allmählich zu der schönen Konsequenz gebracht, dasz eine säbelrasselnde, eroberungssüchtige Hohenzollernpolitik, im Bunde mit den unlautersten Machenschaften eines geldgierigen Industriegelichters, das zynisch belogene deutsche Volk in den Krieg getrieben hat, in den « frischen und frohen » Krieg, wie euer Kronprinz sagt.

Was ist aus dem alten Deutschland geworden? aus jenem Deutschland des Romantismus, des Weltbürgertums und der schönen klassischen Zeit, wo freie, erhabene Geister in unsterblichen Werken die edelsten menschlichen Interessen vertraten? Wo seid ihr, grosze Schatten, die ihr einst aus einem unbedeutenden sächsischen Städtchen das herrliche Obdach des freien Gedankens, den hehren Tempel der friedlichen Kunst gemacht habt? Die « gute Frau » von Staël, die sich unter dem Joche des Napoleon nicht beugen konnte und in Weimar ihre Götter suchte, würde jetzt die fromme Pilgerfahrt nicht mehr unternehmen, und wenn es ihr einfiele, ein neues Buch über euch zu schreiben, in welche Tinte, mit Blut und Kot gemischt, müszte sie heute die Feder tauchen !

Ach, wenn ich bedenke, dasz dieses Buch « de l'Allemagne » bei uns so lange das Evangelium war, woraus wir all unsere Ideen über Deutschland schöpften ! So sind wir einmal in unserem lieben Frankreich ! wir glauben so gern alles was man uns vorschwätzt, wenn es uns nur gefällt und unseren selbst-

gemachten Vorstellungen einigermaszen entspricht. Es ist nämlich viel bequemer als die ferne, komplizierte Wirklichkeit mit eigenen Augen zu beobachten. Und wenn wir uns einmal eine Idee ins Gehirn eingeprägt haben, so haftet dieselbe dann niet-und nagelfest. Selbst nach der schrecklichen Lehre des 70 er Krieges haben wir uns von unseren albernen Einbildungen nicht ganz befreien können. Man wuszte zwar dasz seit Königgrätz und Sedan manches sich verändert hatte, dasz es bei euch nun ganz anders aussah als zur Zeit der romantischen Mondscheinnächte und der rührenden Gemütlichkeit, dasz der nervenschwache Werther, der sich einmal so dumm totgeschossen, wahrscheinlich heute durch eine prosaische Vermählung mit einer ruhig geschiedenen Charlotte seine Leidenschaft kurieren würde, denn ihr seid praktische Leute geworden. Ja, das wuszten wir alles, aber dennoch wollte sich die alte Legende, wie ein Baum, der seine Wurzeln zu tief geschlagen, nicht recht ausrotten lassen, und wir fuhren fort, uns an den alten Trugbildern zu weiden.

An Zeichen und Warnungen, dasz eine gewaltige Umwälzung auf allen Gebieten sich im modernen Deutschland vollzogen hatte, hat es doch nicht gefehlt, besonders in den letzten Zeiten. Aber vergebens! Bei allen schönen Eigenschaften und Verdiensten, die uns die Welt nicht absprechen kann und worauf wir stolz sein dürfen, haftet uns leider noch ein groszer Fehler, der nicht auszutreiben ist. Wir sind leichtsinnig, leicht vergeszlich, absolut unfähig eines langen Nachtragens ; das widerspricht zu sehr unserer Natur. Heine hat von euch gesagt, ihr hättet uns den Tod Konradins noch nicht verziehen ! Wir haben schon längst den alten Zwist vergessen und wenn wir die gewaltsame Annektierung von Elsasz-Lothringen nicht verschmerzen konnten, so erwarteten wir — einige Hitzköpfe oder Eisenfresser ausgenommen, die auf die öffentliche Meinung keinen Einflusz hatten und sogar uns selbst mehr lächerlich als wirklich patriotisch erschienen — nur von einer künftigen, friedlichen Lösung die Rückkehr der verlorenen Provinzen in den Schosz des Vaterlands. Der blosze Gedanke an einen Krieg war uns so unerträglich, dasz keiner von uns um einen solchen Preis die Revanche hätte erkaufen mögen. Wir hielten an dem Frieden so fest, dasz wir uns nicht entschlieszen konnten, selbst vor der immer mehr drohenden Gefahr, die Augen zu öffnen.

Wie musztet ihr über die Einfältigkeit unserer Sozialisten lachen, die sich einbildeten, dasz die Sozialdemokraten im Fall eines Krieges nicht marschieren würden, dasz sie sogar geneigt wären, die Brüderlichkeit der Proletarier aller Nationen zu proklamieren ! Der grosze Jaurès selbst war davon überzeugt, als er der Gesetzvorlage über die Wiederherstellung der dreijährigen Dienstzeit — die übrigens nur eine Antwort auf eure eigene Verstärkung des Kontingents war — so energisch entgegentrat. Was würde er heute sagen, nachdem die Sozialdemokraten sich auf die Seite der Kriegspartei so schamlos geschlagen haben ! Ja, ich mache kein Hehl daraus, obgleich es meinem persönlichen Scharfsinn keineswegs zur Ehre gereicht, ich selbst, trotz aller Befürchtungen, hatte die Hoffnung nicht ganz aufgegeben, dasz nicht alles verloren sei. Ich

bestand hartnäckig auf meiner Verblendung, dasz neben dieser stolzen, wutschnaubenden Germania der letzten Jahre, die mit der gepanzerten Faust der ganzen Welt zu trotzen schien — obgleich ihr niemand wirklich zu nahe getreten war — eine andere Germania immer noch existiere, die sich im Grunde mit uns noch vertragen könnte und noch imstande wäre, die erstere im Zaum zu halten.

*
* *

Und zu meiner Bestürzung musz ich wahrnehmen, dasz es nur ein Deutschland gibt, ein kriegerisches, raubsüchtiges Deutschland, das Deutschland der Junker, der Pangermanen, der industriellen Beutemacher, der groszmäuligen Generäle, ein vom Grössenwahn verblendetes, von materieller Habsucht getriebenes Volk, das keine moralischen Gesetze mehr kennt oder vielmehr sich selbst eine neue, unerhörte, seinem schrankenlosen Ehrgeiz angepaszte Moral geschaffen hat!

Früher, als ich von einigen abenteuerlichen, im Gehirn eines gewissen Nietzsche ausgeheckten Ideen hörte, von jenen « Übermenschen », die über einem unbedeutenden, verächtlichen Sklavengeschlecht so hoch schweben sollen, konnte mein gesunder Menschenverstand nicht umhin zu protestieren und ich zuckte die Achseln darüber. Ich irrte mich gewaltig; was ich für das Produkt einer überschwänglichen, krankhaften Phantasie hielt, ist zur Wirklichkeit geworden. Der Nietzsche'sche Übermensch, der mir nur theoretisch möglich schien, ist jetzt in Fleisch und Blut übergegangen; er ist bei euch überall zu treffen; ja, man möchte sagen, ganz Deutschland sei in ein Volk von lauter Übermenschen verwandelt. Der glänzende Sieg von 1870, der alle eure Erwartungen übertraf, die militärische und politische Vormachtstellung die daraus erfolgte, der ungeheure Aufschwung des Handels und der Industrie, ein zu rasch angehäufter Überflusz an Reichtümern aller Art, das alles hat euch den Kopf verdreht. Wie jene Emporkömmlinge, die aus niedrigen Verhältnissen zu einem unerwarteten Wohlstand zu rasch gestiegen sind und dem entfesselten Hochmut nicht Einhalt tun können, so habt ihr das Übermasz des materiellen Glücks nicht ertragen können. Ihr habt an euch nicht zu halten gewuszt, ein Schwindel hat sich euer bemächtigt. Jeder noch so plump philisterhaft aussehende Ladendiener, jeder noch von Natur so friedlich gesinnte Musensohn glaubte sich verpflichtet, dem kaiserlichen Biespiel folgend, seine Schnurrbarthaare aufwärts zu bürsten und bildete sich ein, durch ein forsches Auftreten und bramarbasierende Reden der Welt zu imponieren. Mit einem Wort ihr seid allmählich zu der Überzeugung gekommen, das erste Volk auf der Erde zu sein, das von Gott auserwählte Volk um über alle anderen zu gebieten: « Deutschland über alles in der Welt! » Und das habt ihr in jeder Tonart und überall so oft wiederholt, das habt ihr den Leuten so hartnäckig eingepaukt, dasz ihr am Ende daran nicht mehr gezweifelt und es als ein hochheiliges Dogma angenommen haben. Ihr seid schlieszlich in eine Art Delirium verfallen, das euch aus aller Fassung gebracht und in die wildesten Torheiten gestürzt hat. Nie hat sich die Wahrheit des alten

Sprichworts glänzender bewährt : « *Quos vult perdere Jupiter dementat !* »

* * *

In eurem überspannten Hochmut habt ihr euch nicht nur von eurer angeblichen Überlegenheit einen viel zu hohen Begriff gemacht, ihr habt noch einen gröszeren Fehler begangen : ihr habt eure Gegner zu sehr unterschätzt. Ihr seid vom äuszeren Schein erbärmlich getäuscht worden. Weil es bei uns, besonders von eurem deutschen Standpunkt aus, ziemlich traurig aussah, weil wir einer kraftlosen Regierung keinen besonderen Respekt bezeigten, weil in Bezug auf Ordnung und Disziplin manches übrig zu wünschen liesz, habt ihr geglaubt, wir seien ein entartetes Volk, unfähig einem mächtigen, entschlossenen Feind zu widerstehen. Man rechnete sogar darauf, dasz unsere Soldaten nicht marschieren würden ! Wie hätte sonst bei uns ein verrückter Journalist vom « *drapeau sur le fumier* » sprechen können !

Ihr habt keinen Augenblick vermutet, dasz der Kern bei uns besser war als die Schale. Ihr konntet nicht begreifen, dasz euer frevelhafter Angriff aus einem leichtsinnigen, aller Disziplin entwöhnten, von beständigen Zerwürfnissen entnervten Volke mit einem Schlag eine ernste, streng geeinigte Nation machen würde, fest entschlossen auf Leben und Tod zu kämpfen. Ihr rühmt euch, ein «gründliches» Geschlecht zu sein, ihr tut alles gründlich. Kein Wunder, dasz ihr euch auch gründlich geirrt habt.

Diese schöne Eigenschaft, die unser Pascal *l'esprit de finesse* nennt (wofür, beiläufig gesagt, ein völlig entsprechender Ausdruck in eurer Sprache nicht leicht zu finden ist), kennt ihr wahrscheinlich vom Hörensagen ; aber sie wurde euch in geringem Masz beschieden. Wäret ihr klüger gewesen, so hättet ihr viel einfacher gehandelt ; ihr brauchtet nur ein wenig mehr Geduld zu haben. Ihr waret eben daran, in unserem arglos gleichgültigen, allzu gastfreundlichen Land festen Fusz zu gewinnen ; ihr hattet euch vermittelst einer meisterhaft organisierten Spioniererei, mit Hilfe geheimer Verbindungen und gedungener Strohmänner, durch unzählige, unvorsichtig geöffnete Türen in eine Menge Stellungen eingeschlichen, die es euch möglich machten, auf unserem eigenen Boden, den deutschen Interessen zu dienen. Ihr hättet uns vielleicht auf die Dauer aus dem eigenen Hause verdrängt ; am Ende wäre es euch vielleicht gelungen, ohne einen einzigen Kanonenschusz, zu eurem Ziel zu gelangen, das bekanntlich darin bestand, uns unter eure wirtschaftliche und politische Herrschaft zu kriegen.

Ihr hättet auch begriffen, dasz es nicht so leicht ist, einem Volke wie das unsrige, das im Laufe seiner alten Geschichte so glänzende Beweise seiner Festigkeit und seiner Ausdauer gegeben hat, durch eine planmäszige, wohlüberlegte Inszenirung von Greueltaten, Schrecken einzujagen ; dasz die barbarische Anhäufung von unnützen Ruinen und Verheerungen eine schlechte Vorbereitung zu einem leichten Siege ist, weil man dadurch nur ein durchaus entgegengesetztes Resultat erzielt, nämlich den Gegner zu erbittern und zu einem verzweifelten

Widerstand zu treiben. Wenn man anderen Kultur bringen will, so musz man andere Mittel anwenden und vor allen Dingen mit der echten Kultur, nicht mit einem Zerrbild derselben, bei sich selber anfangen. Man ist, seit der Zerstörung der Löwener Bibliothek, der Kathedrale von Reims und nach anderen solchen Artigkeiten, gegen eure kulturellen Fähigkeiten ziemlich misztrauisch geworden.

Aber es stand geschrieben, dasz ihr, von dem Gaukelbild wahnsinniger Hoffnungen geblendet, selbst wenn ihr es gewollt hättet, nicht mehr in der Lage wäret, die Augen zu öffnen. Es war zu weit gekommen als dasz ihr hättet zurückgehen können. Man soll mit gewissen Träumen nicht zu gefällig spielen. Es kommt bald der verhängnisvolle Augenblick, wo man von einer dunklen, unwiderstehlichen Gewalt hingerissen wird; ehe man es sich versieht, steht man schon am Rande des Abgrunds, worein man kopfüber hineinstürzt. So hatte sich Wallenstein lange Zeit mit dem bösen Vorsatz herumgetragen, bevor er der Versuchung unterlag. Erinnert euch an die schönen Verse des Schiller'schen Stücks :

Wär 'es möglich ? Könnt'ich nicht mehr, wie ich wollte ?
Nicht mehr zurück, wie mir's beliebt? Ich müszte
Die Tat vollbringen, weil ich sie gedacht,
Nicht die Versuchung von mir wies... !

*
* *

Verzeihen Sie mir, geehrter Herr Professor, dasz ich Ihnen so frei und aufrichtig gesprochen. Ich halte Sie für einen Mann, der die Gerechtigkeit vor allem liebt und sich vor der ungeschminkten Wahrheit nicht fürchtet, selbst wenn diese Wahrheit nicht sehr angenehm unseren Ohren klingt. In unserer kurzen Unterhaltung, die kaum eine halbe Stunde dauerte, hatte ich natürlich nicht Zeit, Sie genug kennen zu lernen. Ich rühme mich nicht, den unfehlbaren Scharfblick zu besitzen, der gewissen Leuten erlaubt, in einigen Minuten einer fremden Seele bis auf den Grund hineinzuschauen. Aber, wie ich es schon oben gesagt, es gibt Eindrücke, die auf uns so mächtig wirken, dasz man, ohne weitere Betrachtung sich hingerissen fühlt, so zu handeln oder zu sprechen wie es uns eine innere Stimme eingibt. Deshalb zögerte ich keinen Augenblick mein Vertrauen auf Sie zu setzen, und die Art und Weise wie Sie demselben entsprachen, bürgt dafür, dasz Sie mir auch heute nicht zürnen werden, wenn ich Ihnen offen geschrieben, was mir so schwer auf dem Herzen liegt.

Ich kann selbstverständlich nicht darauf rechnen, dasz Sie über die gegenwärtigen Ereignisse genau dieselben Ansichten und Gefühle hegen wie ich selbst. Denn selbst die besten unter uns, die aufgeklärtesten, die von jedem Vorurteil und von jeder kurzsichtigen Voreingenommenheit befreitesten, sind noch in einem solchen Kreis von geheimnisvollen, unbewuszten Einflüssen gebannt, dasz jede Möglichkeit ausgeschlossen ist, ihnen eine völlig objektive Einsicht, eine absolut unparteiische Beurteilungsfähigkeit zuzumuten. « *Le cœur a des raisons que la raison ne connait pas* ».

Trotz alledem gibt es doch auszerhalb dieser unergründlichen, instinktmäszigen, in einer dunklen Vergangenheit wurzelnden Verschiedenheiten, die uns vielleicht ewig trennen werden, auszerhalb dieser sich jeder Analyse entziehenden Imponderabilien einen allgemeinen festen Boden, einen *universalis consensus* von Grundbegriffen, die für jede menschliche Gesellschaft eine unentbehrliche Bedingung sind. Auf diesem gemeinen Boden können sich alle Nationalitäten, wenigstens alle denkenden Köpfe, vereinigen und versöhnen.

Und über diese gemeinsame Grundlage, welche das uralte Gebäude der mit so saurer Mühe über die tierischen Triebe der ersten Menschen eroberten Zivilisation trägt, ragen besonders zwei Säulen hervor : nämlich der Begriff der Völkerrechte und die Achtung vor den Verträgen. In dieser doppelten Hinsicht hat sich eure Regierung selbst aus dem Bunde der Nationen gebannt. Das kann das betörte deutsche Volk in dieser trüben Stunde nicht begreifen. Aber ich zweifle nicht daran, dasz wer in Deutschland von diesem « délire collectif », der wie eine ansteckende Krankheit zur Zeit bei euch grassiert, verschont geblieben ist, vor einer solchen Geistesverirrung und einem solchen Gemütszustand Schrecken und Abscheu empfinden musz. Das kann aber nicht lange so fortbestehen ; das Fieber wird bald nachlassen ; die allzustraff gespannten Nerven würden es auf die Dauer nicht aushalten. Sobald die unausbleibliche Abspannung eintritt, sobald der von einer systematischen Aufhetzung der chauvinistischen Instinkte hervorgebrachte Taumel verrauscht sein wird, dann werdet ihr einsehen, dasz man mit solchen Prinzipien nicht weit kommt. Diese verruchte Politik, die von den bisher allgemein anerkannten moralischen Gesetzen nichts mehr weisz, die alle bisher allgemein respektierten gesellschaftlichen Verträge wie einen alten Plunder wegwirft, werdet ihr verdammen und verfluchen.

Mehr als einmal in der Geschichte hat man es erlebt, dasz eine ehrgeizige, wenig skrupulöse Nation ihre Überlegenheit miszbrauchte, um eine kleinere, zu vergewaltigen und unter ihre Botmäszigkeit zu bringen. Aber jedesmal suchte der Eroberer oder der Tyrann wenigstens seine Gewalttat mit dem Vorwand irgend eines annehmbaren Grundes zu bemänteln : man bemühte sich den äuszeren Schein zu retten. Unserem zwanzigsten Jahrhundert war es vorbehalten, ein mächtiges, an der Spitze der Zivilisation stehendes Volk zu sehen, das einer besseren glorreicheren Vergangenheit vergeszlich, das moralische Gemeingut der Menschheit mit Füszen tritt und an die Stelle der von Luther, Lessing, Kant, Herder, Schiller, Gœthe und vielen anderen so hoch verehrten Menschenrechte eine neue, unerhörte Auffassung der Moral einschmuggeln will, die in der widerwärtigen Formel « Not kennt kein Gebot » ihr Motto findet und die heiligsten Verträge als ein « Fetzen Papier » betrachtet !

Was für eine Tiefe der moralischen Verworfenheit, was für eine Verachtung der Menschenwürde setzt ein solches Betragen voraus! Aber was kümmern sich die « Übermenschen », die am Steuerrad eures Schiffes stehen, um solche Kleinigkeiten!

Sie wissen recht wohl, dasz der Erfolg alles rechtfertigen kann und das ist eben die Hauptsache. Es handelt sich schlieszlich nur darum, ob der Anschlag gelingt oder nicht. Was wiegt die Moral dagegen! Was bedeutet das Gewissen für diese Männer! Haben sie überhaupt noch ein Gewissen? Das mag sehr zweifelhaft sein; jedenfalls kommt es mir so vor, als hätte ihr Gewissen eine speziell von Krupp geschmiedete Rüstung angelegt, also ein gepanzertes Gewissen an welchem jede Mahnung des Herzens und der Vernunft erbärmlich abprallen musz. Noch weit mehr! Nicht genug dasz ganz Deutschland der eisernen Faust eines alle sanfte Regungen, alle groszmütige Gefühle erstickenden Militarismus preisgegeben ist, so dasz die Kinder selbst bei euch mit einer Pickelhaube auf dem mürben Schädel und stramm zusammengehaltenen Hacken auf die Welt zu kommen scheinen, ihr habt noch ein gröszeres Kunststück geleistet: den alten Gott, der doch seit langer Zeit über die Jahre der Mobilmachung hinaus sein dürfte, habt ihr herangezogen und er musz jetzt, wie ein einfacher Landwehrmann, unter dem Befehl Hindenburgs den Feldzug mitmachen. Was hätte er freilich mit seinen veralteten, durch zu langen Gebrauch stumpf gewordenen Donnerkeilen, gegen die nagelneuen 42^{cm} Kanonen ausrichten können!

Also in der Hoffnung, dasz ein rascher, vollständiger Erfolg alles mit einem glänzenden Mantel decken würde, habt ibr den Sprung in den Rubikon getan. Durch den wohldressierten österreichischen Helfershelfer habt ihr das drakonische Ultimatum an Serbien zustellen lassen; alle Vermittelungsversuche Frankreichs und Englands habt ihr schroff abgelehnt; aus Furcht, die langersehnte Gelegenheit zu versäumen, habt ihr euch sogar vor einer dummen, unverschämten Lüge nicht gescheut: während auf unserer Seite der Befehl gegeben wurde, unsere Truppen zehn Kilometer von der bedrohten Grenze entfernt zu halten, habt ihr das alberne Märchen von den Nürnberger Flugmaschinen erdichtet, die kein Nürnberger Auge gesehen hat. Ihr hättet doch dabei bedenken sollen, dasz man gewöhnlich solchen « aus der Luft gegriffenen » Behauptungen, selbst in Deutschland, keinen Glauben schenkt! Gibt es denn in eurem Land keine Zäune mehr, dasz ihr jetzt eure Streite so wunderlich von den Wolken brechen müszt?

Ihr habt noch ein gröszeres Verbrechen verübt: ihr habt die von euch selbst verbürgte Neutralität Belgiens durch den schnödesten Einfall verletzt, und was noch schlimmer ist, diese Verletzung durch niederträchtige Verleumdungen zu rechtfertigen gesucht. Ihr behauptet, dasz England nicht berechtigt war, sich in den Streit zu mischen und sich zum Richter über die Freveltat aufzuwerfen. Was hätte Schiller dazu gesagt? In seinem groszen Werke über den « Abfall der Niederlande » finden sich jeden Augenblick Stellen, die man zitieren könnte, welche die schärfste Verurteilung eures Benehmens sind, denn sie passen auch zu den heutigen Ereignissen ganz vortrefflich. Ich kann mich nicht enthalten, einige Zeilen aus der bei Cotta erschienenen Säkulär-Ausgabe (Band XIV, Seite 403-404) anzuführen: « Die Staaten hängen so gut zusammen als die einzel-
« nen Menschen. Politik und Menschlichkeit erfordern, dasz
« ein Unrecht, welches einer Nation zugefügt wird, von allen

« anderen bemerkt und geahndet werde... Sobald die Gesetze « der Menschheit verletzt werden, tritt alles in das ursprüng- « liche Recht zurück; einem unterdrückten Volke beizustehen « und groszmütig aufzuhelfen, das ist die Aufforderung der « Natur; eine mächtige Aufforderung, welche mit den Grund- « sätzen der natürlichen Freiheit übereinstimmt und allen « Nationen wechselsweise zugute kommen kann, weil hier « die Sache der Völker gegen die Sache einiger Fürsten in « Anschlag kommt, u. s. w. » Vielleicht dürfte ein solches Zitat vernünftige Deutsche zu einigem Nachdenken anregen, aber ich fürchte sehr, der arme Friedrich Schiller würde heute schon längst in Schutzhaft sitzen.

Und damit ist es nicht fertig! Aus jenem traurigen Ursprung des Kriegs entstanden, wie natürliche Früchte einer an der Wurzel vergifteten Pflanze, allerlei Gräuel, die aus eurer neuen Kriegsführung etwas Abscheuliches gemacht haben. Bis auf den heutigen Tag hatte der Krieg, bei allen seinen Gräszlichkeiten, doch wenigstens eine schöne Seite, die uns beinabe mit ihm versöhnte und mitunter den Dichter und den Künstler begeistern konnte. Ihr habt dafür gesorgt, dasz dieser Trost uns fortan nicht mehr gewährt sein soll. Aus den stolzen Kriegern, die sich früher in glänzender Uniform unter Gottes heller Sonne gegenüberstanden, habt ihr ein Heer von Maulwürfen gemacht, deren Haupttugend nunmehr darin besteht, monatelang in dunklen Höhlen und Granatenlöchern zu kauern, in Kot und Nässe bis über die Ohren steckend, und die Minute abzuwarten, wo sie wie Nachtgespenster auf einen unsichtbaren Feind losstürzen werden. Ihr habt den Krieg entehrt. Und was wird die Nachwelt von den erstickenden Dünsten sagen, von den Luftschiffen und Flugmaschinen, die wehrlose Zivilisten, unschuldige Weiber und Kinder meuchlings ermorden! und erst recht von dem U-Bootskrieg, der allen diesen Scheuszlichkeiten die Krone aufsetzt! Bis in die spätesten Zeiten wird man von der « Lusitania » sprechen und wie ein unauslöschlicher Flecken wird diese Schande an deiner Stirn haften, o Germania!

*
* *

Ich bin also überzeugt, geehrter Herr Professor, dasz Sie im tiefsten Grund Ihres Gewissens die von eurer Regierung verschuldete Katastrophe bedauern und dasz Sie, wenigstens in Bezug auf die obenerwähnten, für jeden Freund der Menschheit heiligen Grundsätze, die Deutschland verhöhnt hat, meiner Beurteilung der Dinge unbedingt beipflichten. Und ich glaube damit dieser höheren Form des Patriotismus, die ich bei Ihnen voraussetze und der ich auch bei dem Feind die gebührende Ehre zollen will, keinen Eintrag zu tun.

Wie peinlich musz aber eine solche Lage für Sie sein! Eine traurigere kann man sich nicht leicht vorstellen. Ich frage mich, was ich selbst tun würde, wenn ich mich in einer solchen befände, wenn mein Land sich auf gleiche Weise an den heiligsten Rechten der Menschheit versündigt hätte, und auf diese Frage finde ich nur eine Antwort, eine schmerzliche aber einzig mögliche Antwort: wie grosz meine Liebe zum

Vaterland auch sein mag, wie grausam mir das Herz über eine solche Notwendigkeit bluten möchte, ich wäre moralisch gezwungen, mich von den meinigen zu trennen. Gewisz werden Sie auch nicht anders denken und fühlen, Herr Professor, und ich bemitleide Sie deswegen herzlich. Zwar können Sie die Niederlage Deutschlands nicht wünschen, das wäre gottlos! Aber wenn es doch geschieht, wenn wir den Sieg davontragen, so werden Sie wenigstens einer von denen sein, die im Namen der erhabensten Interessen der Menschheit, unseren Triumph als gerecht und wünschenswert anerkennen.

Wir glauben hier felsenfest an eure Niederlage, denn « es lebt ein Gott zu strafen und zu rächen ». Die wachende Nemesis wartet auf die Stunde des Schicksals. Ein dunkles Vorgefühl sagt euch schon, dasz es mit euren Geschäften nicht so ganz ordentlich steht, wie es euch eine besoldete Presse gern weis machen möchte. Der plötzliche Überfall, der einen raschen Schlusz der Feindseligkeiten herbeiführen sollte, ist fehlgeschlagen ; wir haben uns zusammengerafft ; es mögen noch so viele schwarze Wolken den Horizont verdunkeln, ihr mögt noch so viele Millionen Nägel in euren hölzernen Hindenburg hineinschlagen, wir sehen nunmehr mit vollem Vertrauen einer günstigeren Zukunft entgegen.

*
* *

Aber wie lange wird dieser unglückselige Krieg noch dauern? Seit zehn Monaten wütet das Ungeheuer und wie ein Brand, der gierig weiter um sich greift, droht das Unheil die ganze Erde zu verheeren. Jeden Tag lese ich in Zeitungen und Flugblättern haarsträubende Berichte über Greuelszenen, die ich bei dem gegenwärtigen Zustand der europäischen Kultur für unmöglich gehalten hätte. Man möchte glauben, es sei nur ein böser Traum, ein gräszliches Höllenbild, das bald verfliegen wird. Leider aber ist es nur zu wahr. Bei diesem Anblick stutzt die Vernunft und ist nahe daran zu verzweifeln. Aber was können wir dafür, wir einzelnen Privatmenschen! wie ein winziges Staubkorn, das in ein mächtiges Räderwerk hineingeraten und unbarmherzig zermalmt wird, wir mögen uns noch so sehr gegen das Unvermeidliche sträuben und allerlei philosophische Betrachtungen anstellen, wir müssen uns schlieszlich in unser Schicksal ergeben. Das gehört vielleicht einem geheimnisvollen Plan des Allmächtigen. der allein weisz was zum ewigen Zusammenhang der Dinge notwendig ist und uns, vergänglichen Geschöpfen, keine Rechenschaft zu geben hat.

Aber es regt sich doch etwas im Grunde des Herzens, wir vernehmen in unserem Innern eine Stimme, die klar und deutlich ruft : du sollst deine Pflicht erfüllen ; um das Übrige kümmere dich nicht, das geht dich nicht an. Die Ameise geht ihre Wege und verrichtet ihre Arbeit und fragt nicht ob nicht ein mutwilliger Knabe mit einem Fusztritte die Frucht ihrer Bemühungen vernichten wird.

Während Tausende und aber Tausende von Menschen, mit den vollkommensten Errungenschaften einer mörderischen Wissenschaft bewaffnet, weit und breit Unheil anrichten und

Schmerz und Trauer verbreiten, ist es nicht unsere Pflicht für uns, die wir fern von den Schlachtfeldern geblieben sind, womöglich, nach den uns zugemessenen Kräften, dem Übel entgegenzustreben und überall wo es nur angeht, Schaden zu ersetzen und Wunden zu heilen? Mögen also diesseits und jenseits der Grenzen edle Menschen, durch Wort und Tat, dazu beitragen, die erregten Gemüter zu besänftigen, dasz sich der wilde Sturm möglichst schnell legen möge, damit auch die Summe des Unheils möglichst verringert werde !

Ach, könnten wir doch die furchtbare Hülle, die uns die Zukunft verbirgt, ein wenig lüften ! Was versteckt sich dahinter ? was wird uns noch aufbewahrt ? Wie traurig dasz die Zensur in Deutschland nicht erlaubt, über diese Dinge zu sprechen ! Wenn eurem Volke gestattet wäre, an sicheren Quellen die Wahrheit zu suchen, so würde es bald einsehen, dasz es nur von euch abhängt, dem ruchlosen Gemetzel ein Ziel zu setzen. Leider ist und bleibt — auf wie lange Zeit noch ? — das deutsche Volk unfähig, das Joch abzuschütteln, wenn man ihm nicht dazu verhilft. Das ist die Sache der aufrechten hochherzigen Männer, wie es auch solche in Deutschland geben musz, die sich bis jetzt leider zu fern von der politischen Arena halten muszten, denn es hat wenig Sinn in den Wind zu predigen und sich einem zwecklosen Märtyrertum auszusetzen. Wir haben auch im vielbewegten Lauf unserer Geschichte traurige Augenblicke gekannt, wo das momentan verdunkelte Nationalgefühl auf falsche Wege irregeleitet wurde (wiewohl unsere Verirrungen einer anderen Natur waren, denn sie haben meistens nur uns selber geschadet, während wir hingegen in manchen Fällen, mit voller Hintansetzung des eigenen Vorteils, wie don Quixote, für das Wohl der ganzen Menschheit in die Schranken traten) ; aber es hat uns nie an unverzagten Rittern des Idealismus gefehlt, die sich der vergewaltigten Menschenwürde annahmen und sich dem Gemeinwohl opferten ; und wir haben es jedesmal durchgesetzt, dasz die Vernunft und die Wahrheit wieder zu ihren Rechten kamen. Hoffentlich wird auch jenseits des Rheins eine Zeit kommen, wo solche Männer es wagen werden, mit dem guten Beispiel voranzugehen, wo es ihnen möglich sein wird, den bisher unterdrückten Protest laut ertönen zu lassen. Ich hege die unerschütterliche Zuversicht, dasz auch für euer geknechtetes Land die Stunde schlagen wird, die euch die Binde von den Augen reiszen soll. Dann werdet ihr mit einem verhaszten Regiment, das euch ins Verderben stürzt, gründlich abrechnen und ein neues Deutschland aufbauen, das dem friedlichen Fortschritt der Menschheit kein Hindernis mehr sein wird.

E. Kancellary.

Professeur d'allemand au Lycée de Toulouse.

Livres & Revues

LIVRES

E. Rochelle. — *Mon Premier Livre de Français,* suivi de : *Mon deuxième Livre de Français ; Mon Troisième Livre de Français ; Mon Quatrième Livre de Français* (4 volumes in 8e écu. de 80 à 100 pages, reliés toile. Chaque volume 3 fr. 50, majoration comprise). G. Delmas, Editeur, Bordeaux.

Le premier des quatre volumes dus à la plume de notre collègue bordelais en est déjà à sa deuxième édition ; c'est dire le succès atteint dès le début par l'ouvrage. On ne saurait d'ailleurs s'en étonner, quand on se souvient de l'expérience et de la sagacité pédagogiques dont M. Rochelle a donné mainte preuve dans le passé. Comme tous les maîtres qui savent observer, il a constaté que les livres scolaires, surtout ceux que l'on destine aux débutants, contiennent toujours trop de choses, et il s'est appliqué, par d'heureux procédés, à simplifier, à alléger, à clarifier les leçons. « Minimum de vocabulaire, dit-il, minimum de notions grammaticales essentielles ; le tout égayé par quelques chansons, historiettes, poésies bien françaises », telle est la formule même de l'ouvrage. Elle est excellente.

Je ne saurais trop approuver aussi la place prépondérante donnée par l'auteur, au seuil même de sa méthode, à l'action, au geste, au mouvement, et, par suite, au verbe. Dans la plupart des ouvrages de méthode directe, les premières leçons sont, en grande partie, descriptives : on nomme les choses, on les situe et on exprime leurs qualités. Il y a là une légère exagération. Et la tendance opposée que manifeste ici M. Rochelle, son entrée brusque dans la vie active constitue à mon sens, une sage mise au point et un réel progrès. Au fond, l'enseignement est tout action. C'est par l'action que le maître suscite chez ses disciples une imitation féconde, qu'il fait sentir son influence maïeutique et l'action se traduit par le *verbe*, qui est le mot par excellence, le *verbum* latin, « l'âme de la langue » (1). — Dès la première leçon, M. Rochelle enseigne aux élèves, par les gestes mêmes du maître, les verbes : *je me lève, je prends, j'essuie* (le tableau), *je pose, j'écris, je vais, je m'assieds,* etc. Et tous les verbes, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, mesure fort judicieuse, sont imprimés en caractères gras. A la fin du premier volume, l'élève aura assimilé, sous la direction d'un bon professeur, un « stock » de 150 verbes et de 300 substantifs, qui embrassera les vocabulaires se rapportant à l'*Ecole* et aux *Ecoliers,* au *Corps humain,* aux *Jeux,* au *Temps,* à la *Température.*

Le *Deuxième Livre de Français* suit, bien entendu, un plan

(1) A verb is a word whereby the chief action of the mind (the assertion or the denial of a proposition) finds expression. (Earle).

analogue, mais les aspects de la vie envisagés s'étendent et se compliquent. C'est maintenant de la *Famille* que parle l'auteur, de l'*Age*, du *Costume*, de la *Santé*, de la *Ville*, de *l'Habitation*, de la *Campagne*, des *Animaux Domestiques*, des *Travaux champêtres*, de la *Chasse* et de la *Pêche*. La grammaire s'élabore aussi avec plus de soin ; on aborde le *récit suivi*, la *subordonnée* relative et *conjontive ;* l'élève s'habitue à s'exprimer correctement à l'aide de toutes les formes usuelles de la langue et il groupe les mots de liaison (adverbes, prépositions, conjonctions) de même nature autour d'une idée générale telle que le *lieu*, la *manière*, la *cause*, le *but*, etc. Le vocabulaire acquis est porté ainsi à 425 verbes et 800 substantifs.

La progression s'accuse quand on aborde *Mon Troisième Livre* et les notions générales déjà acquises se développent. Les diverses leçons conduisent le lecteur à la *Montagne*, la *Forêt*, la *Mer* (où nous retrouvons les *Ports de Commerce*, de *Guerre*, de *Pêche* des tableaux Delmas), la *Ville* avec ses *Monuments*, les *Postes et Télégraphes*, les *Voyages*, etc. Et ces vastes sujets allongent encore la liste des verbes et des noms acquis par l'élève : il possèdera maintenant 646 des premiers et 1.412 des seconds. — Avec le *Quatrième Livre* s'achève l'étude élémentaire de notre langue. Le vocabulaire n'est plus celui de l'enfant, mais celui de l'adolescent prêt à voyager dans les pays étrangers ; on y rencontre les vocables en usage à l'*Hôtel*, au *Café*, au *Restaurant ;* puis viennent les *Scènes de la Rue*, le *Commerce*, les *Achats*, l'*Alimentation*, le *Marché*, le *Grand Magasin*, les rudiments de la *Langue Commerciale*, la *Musique*, les *Questions Militaires* ou *Sociales*. C'est au total respectable de 800 verbes et 2.100 noms que s'élèvent les réserves terminologiques accumulées par l'étudiant. L'enseignement grammatical, du reste, a suivi au cours des deux derniers volumes un développement parallèle. Le professeur étranger trouve dans ces deux livres un véritable précis de grammaire française où les lois de la langue sont exposées en tenant compte des besoins particuliers aux étrangers qui étudient le français et des difficultés où, d'ordinaire, ils se heurtent. — M. Rochelle s'est aussi préoccupé de la culture littéraire qu'il convient de donner aux élèves. Dans les trois premiers volumes, les morceaux de prose et les petites poésies sont d'un caractère enfantin ou, tout au moins, fort simple. Le quatrième *Livre* contient des passages empruntés aux meilleurs auteurs français ; on aborde alors la *Lecture expliquée*, « deuxième stade », dit M. Rochelle, « de toute étude complète d'une langue vivante ». Et l'auteur, d'un mot caractéristique, souligne l'idée générale qui domine chaque morceau, faisant ainsi comprendre à l'élève comment, en Méthode Directe, il passe insensiblement de la langue concrète au vocabulaire abstrait.

Ne terminons pas sans donner une parole d'éloge aux nombreux petits dessins qui éclairent le texte. Ils sont simples et étonnamment vivants, d'un trait accusé qui voisine parfois avec la silhouette en noir des ombres chinoises et j'en connais peu, dans les ouvrages scolaires qui soient aussi vigoureux, aussi amusants, aussi pédagogiquement pratiques.

Ch. Veillet-Lavallée.

Dr V. Payen-Payne. — *French Idioms and Proverbs ;* 6th édition ; London. David Nutt. 1 vol. in-16. VIII-269 pp.

L'auteur, un des membres les plus actifs de la *Modern Language*

Association, compte de nombreux amis parmi ses collègues français. Beaucoup d'entre nous ont eu l'honneur de le rencontrer au cours d'un voyage en Angleterre ; d'autres ont fait sa connaissance de ce côté-ci de la Manche. M. de Payen-Payne, qui a reçu une partie de son éducation en France, y séjourne assez souvent. On retrouve dans son ouvrage l'érudition, la finesse de pensée et de sentiment qui font apprécier son commerce. Et si le livre est destiné à un public de lettrés et d'étudiants dont l'anglais est la langue maternelle, il n'offre pas moins d'attrait à ceux de nos compatriotes qu'intéressent les rapprochements et les comparaisons possibles entre le génie des deux langues française et anglaise, entre l'esprit des deux peuples voisins. M. de Payen-Payne ne se borne d'ailleurs pas à énumérer les idiotismes et les proverbes en suivant l'ordre alphabétique, ou à les classer plus ou moins arbitrairement, comme dans maint recueil déjà publié et dont je me garderai de faire fi, tel celui de M. Aigre, paru il y a de longues années déjà et qui est une mine précieuse de renseignements pour nos étudiants. Mais le chercheur et le liseur qu'est M. de Payen-Payne va plus loin ; il s'est livré à de sagaces et heureuses recherches et il nous en fait profiter. A l'article *Jour*, qui occupe du reste une longue page, notre collègue, après avoir indiqué le proverbe français : « Il n'est si long jour qui ne vienne à vêpres, » nous offre, comme équivalent, le joli distique suivant tiré d'un poème de Stephen Hawes, lequel florissait sous le règne d'Henri VII :

« Be the day weary, be the day long,
At length it ringeth to evensong. »

Vient ensuite — comment s'en étonner puisque Shakespeare a pénétré toute la vie, — un passage de Macbeth :

...« Come what come may
Time and the hour runs through the roughest day. »
(Macbeth I. 3.).

Et voici un dicton : « The longest day must have an end », puis un de ces refrains où l'âme populaire exprime son optimisme confiant et sage :

« Come day, go day,
God brings Sunday. »

Mes collègues, quoique maîtres de langues, ne me tiendront pas rigueur, j'aime à le croire, de leur copier l'article suivant :

Langage. — « Je vis de bonne soupe et non de beau langage. » = Fair wods butter no parsnips. [The French is found in Molière, *Les Femmes Savantes* II. 7. and the English equivalent in Wycherley, *Plain Dealer* V. 3. — Contrast : C'est un bel instrument que la langue = A ready tongue is a useful ally.].

Que ce soit aux Commissions d'examen, que ce soit en classe, la désagréable *faute de grammaire* nous arrache bien souvent, hélas ! un sourd gémissement. C'est comme une roue mal graissée qui grince à notre oreille. Semblable souffrance fut infligée de tout temps aux amateurs de correction ; le malheur de nos

anciens doit, sinon faire notre bonheur, du moins nous apprendre à supporter avec philosophie les violences anti-grammaticales comme les coups du Destin. Exemple :

SOUFFLET. « Donner un soufflet à Vaugelas » = To murder the King's English ; To offend Lindley Murray (1). [Vaugelas (1585-1650) was a celebrated writer on French grammar, one of the first members of the Académie Française, and one of the chief contributors to its Dictionary. Comp. Molière, *Les Femmes Savantes* II. 7 : « Elle y met Vaugelas en pièces tous les jours. » *Donner un soufflet à Ronsard* was also used, and, in the Middle Ages, *Casser la tête de Priscien,* from the famous grammarian of the fourth century.].

Les quelques extraits que nous venons de donner de cet excellent livre pourraient suffire à édifier nos lecteurs sur son intérêt et le charme que l'on trouve à le consulter. Il nous parait utile cependant de reproduire encore trois articles où chercheurs et lettrés goûteront l'instructive documentation dont M. de Payen-Payne a orné son ouvrage :

BAT. — *Vous ne savez pas où le bât le blesse* = You do not know where the shoe pinches him. [« Je sçay mieux où le bas me blesse. » — *Maistre Pathelin* 1. 1357. Bât = pack-saddle. Compare the German : *Jeder weiss am besten wo ihn der Schuh drückt.*

The phrase first appears in PLUTARCH's *Life of Œmilius Paullus.* A certain Roman, having forsaken his wife, her friends fell out with him and asked what fault he found in her ; was she not faithful and fair, and had she not borne him many beautiful children. He replied by putting forth his foot and saying : « Is not this a goodly shoe ? Is it not finely made. and is it not new ? And yet I dare say there is not one of you can tell where it pinches me. »]

COMMENCER. — *N'a pas fait qui commence* = The beginning is not every thing. [« Qui commence le mieux ne fait rien s'il n'achève » Corneille.]

A moitié fait qui commence bien = Well begun is half done ; A good beginning is half the battle. [« Unes vespres bien sonnées sont à demy dictes » Rabelais, Gargantua CXL. — Also : Matines bien sonnées sont à moitié dites. Barbe bien savonnée est à moitié rasée. — *Dimidium facti qui capit habet* Horace Ep. I. 2.].

Qui commence mal finit mal = A bad day never has a good night.

CŒUR. — *Diner par cœur* = To go without a dinner ; to dine with Duke Humphrey. [Humphrey, Duke of Gloucester, son of Henri IV, was renowned for his hospitality. At his death it was reported that he would have a monument in St-Paul's, but he was buried in St Alban's Abbey. St Paul's was at that time the common lounge of the town, and when the promenaders left for dinner, those who had no dinner to go to, used to say they would stay behind and look for the monument of the good Duke. A

(1) Lindley Murray (1745-1826), grammairien, né en Amérique, mais qui s'établit par la suite en Angleterre et y publia de nombreux ouvrages dont le plus célèbre est : *Grammar of the English Language* (1795).

similar saying was : « To sup with Sir Thomas Gresham, » the Exchange, built by him, being a place of resort.» (1).

L'auteur a eu soin de faire suivre son travail d'un *Index* détaillé des proverbes anglais qui rend autant de services au lecteur français qu'à l'étudiant anglais préoccupé de découvrir en notre langue l'équivalent d'un de ses proverbes nationaux.

Certes un ouvrage de ce genre est indéfiniment perfectible. Au hasard des lectures et des conversations, il se présente toujours quelque dicton nouveau, un proverbe inconnu, une expression idiomatique rare ou désuète et qu'il vaudrait la peine d'ajouter à la collection. Dans l'article *Eau*, par exemple, qui est fort détaillé et contient mainte remarque curieuse et instructive, puisque l'auteur nous cite des phrases latines, grecques, allemandes, françaises, nous lui proposerons d'y adjoindre l'amusant adage latin qui pourrait si bien servir de devise à toutes les stations balnéaires, à tous les établissements d'hydrothérapie de France et de Navarre, voire même à tous les sectateurs de l'Abbé Kneipp, et enfin au célèbre D[r] Sangrada : *Corpus domat aqua.*

Et quand il rédigeait le commentaire historique dont il accompagne l'insouciant : « A demain les affaires sérieuses » de cet étourdi d'Archias, gouverneur de Thèbes, il eût été intéressant d'en rapprocher, pour tonifier le moral de nos élèves et développer leurs connaissances littéraires, la mâle, la cornélienne parole d'Othello :

> « Come Desdemona ; I have but an hour
> Of love, of worldly matters and direction
> To spend with thee : *we must obey the time.* » (Othello I. 3).

Ah ! celui-là ne négligerait pour rien au monde, pas même pour s'abandonner aux douceurs de l'amour, le soin des intérêts que l'Etat a confiés à sa garde. Dans une âme si fortement trempée, le sentiment du devoir prime tout. Mais Orosmane langoureux s'écrie en vers qui résonnent comme le chant d'un luth, mais où se décèle un faible pastiche de Racine :

> « Je vais donner une heure aux soins de mon empire
> Et le reste du jour sera tout à Zaïre. » (Zaïre I. 5).

De même, M. de Payen-Payne offrirait à ses lecteurs une sage leçon de prudence en ajoutant au vers de La Fontaine : « La méfiance est mère de la sûreté. » (Safe bind, safe find) l'adage que les Romains semblent avoir composé à l'intention des Normands ou des guerriers Sioux : *Cui fidas vide.*

L'ouvrage de M. de Payen-Payne a eu en Angleterre un grand et légitime succès. Il serait, semble-t-il, utilisé avec profit par les élèves de nos classes supérieures qui ont à composer en anglais. L'étude des proverbes d'une langue se lie toujours à l'étude des expressions idiomatiques qui donnent à cette langue sa physionomie propre. Que sont les proverbes, d'ailleurs, sinon les plus idiomatiques des raccourcis de phrases et de pensées ? Ils nous offrent, en tous cas, un champ magnifique d'investigations et linguistiques et psychologiques. L'autorité d'un Bacon nous en est garant : « The genius, wit and spirit of a nation », dit-il, « are discovered in its proverbs. »

Ch. Veillet-Lavallée.

(1) Il va de soi que ce n'est pas le seul article se rattachant au mot *cœur*. En réalité, *cœur* est le mot principal de vingt proverbes ou expressions idiomatiques étudiés par M. de Payen-Payne.

REVUES

The South Atlantic Quarterly est une revue trimestrielle dont chaque numéro forme un volume d'une centaine de pages et qui paraît à Durham, dans la Caroline du Nord. Elle est dirigée par deux professeurs de Trinity College, le grand établissement d'enseignement supérieur dont les bâtiments et les vastes terrains avoisinent Durham. MM. William K. Boyd et William H. Wannamaker. Principaux articles des deux derniers numéros (juillet et octobre 1919) : *Rossetti Studies*, I *Craftmanship*, II *The Lyric*, par A. E. Trombly ; *Our place in the world*, par O. D. Wannamaker, hardie et noble étude sur le rôle que les Etats-Unis ont à jouer pour le rétablissement de la paix et de l'harmonie dans le monde ; dans une veine analogue *Democracy or Desaster* par W. T. Laprade ; une forte critique littéraire : *the Modern Drama as it reflects the Thought and Life of the people*, par C. T. Ryan, etc.

ARTICLES A LIRE

Revue de Paris, 15 octobre, Elie Halévy. La nouvelle loi scolaire anglaise — (article dont la lecture est indispensable à quiconque s'intéresse à l'évolution de l'enseignement en Angleterre). 1er et 15 novembre, André Maurel. Gœthe, génie latin. — (bon article de vulgarisation). Ed. Carteron. Les Hohenzollern colonisateurs.

Revue Universitaire : novembre, décembre, Maurice Cahen : Réflexions sur l'enseignement de l'allemand.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Séance du Comité du 23 novembre 1919, à 2 h. 1/2, au parloir du Lycée Montaigne, sous la présidence de M. Pinloche, président de l'Association.

Etaient présents : MM. Bellec, Bloch, Brocard, Cart, Duverger, Guillotel, Meadmore, Mlles Ledoux, Latappy, Rocheblave. Excusés : Mlle Clot, MM. Arnaudet, Delobel, Jamin, Koszul, Lecigne.

Le président ouvre la séance en envoyant à Mlle Weiller et à M. Delobel, les souhaits de prompte et complète guérison, au nom du comité.

M. Cart expose la situation faite par la maladie de Mlle Weiller, il lui paraît nécessaire que les fonds de l'Association ne soient plus déposés dorénavant au nom d'une personne, mais au nom du trésorier de l'Association dûment autorisée par la préfecture, et il demande que le trésorier qui sera désigné pour l'année 1920 fasse les démarches indispensables pour cela, si ces démarches n'ont pas encore été faites.

La proposition de M. Cart est adoptée et le président remercie M. Cart du service qu'il a rendu à l'Association en se chargeant pour ainsi dire à l'improviste des fonctions de trésorier.

M. Bloch déclare qu'il lui paraît indispensable d'augmenter les cotisations et qu'il demandera à l'assemblée générale de voter cette augmentation. La hausse continue des frais d'impression rend cette mesure indispensable ; il désire que l'augmentation soit assez forte pour que le *Bulletin* puisse paraître six fois par an.

Le président appuiera cette demande.

Après avoir examiné la liste des candidats au comité, M. Pinloche donne lecture d'une lettre de M. Dodanthun demandant que les années passées à l'étranger puissent compter pour l'ancienneté, quel que soit le moment où ce séjour a eu lieu. M. Pinloche déclare qu'il reprendra la question déjà soulevée à différentes reprises, et qu'il fera les démarches nécessaires.

Puis il donne lecture d'une lettre de M. Veillet-Lavallée au sujet de la suppression de l'Enseignement des Langues vivantes dans les Ecoles d'Arts et Métiers. M. Pinloche déclare que M. Boussagol le secrétaire général de la Société des Langues, a déjà entrepris des démarches à ce sujet, et qu'il s'associera à ces démarches.

Il déclare ensuite que le referendum a eu les conséquences que l'on pouvait espérer ; la commission nommée pour la réforme des épreuves de langues vivantes au baccalauréat l'a désigné comme rapporteur et s'est réunie pour la 2e fois au ministère, le 23 octobre, sous la présidence de M. l'Inspecteur général Hovelaque ; elle a adopté la plupart des vœux formulés par la majorité du corps enseignant des langues vivantes, notamment celui qui concerne la modification de l'épreuve écrite en B et D. Le président de la Commission a exprimé son désir conforme à celui de M. le Directeur de l'enseignement secondaire de voir aboutir cette réforme au plus vite ; le Conseil Supérieur va être saisi incessamment du rapport de la Commission.

M. Pinloche rappelle en terminant qu'une circulaire du président du conseil a tout dernièrement soulevé la question des deux

langues obligatoires aux grandes écoles militaires et que cette question sera certainement posée à nouveau, un jour ou l'autre ; il ajoute que l'année 1920 nous obligera probablement à convoquer de nouvelles réunions pédagogiques pour étudier la réforme probable de l'enseignement.

M. Bloch rend compte de la séance préparatoire à laquelle étaient convoqués les présidents de sociétés de spécialistes le 23 octobre au Lycée Louis-le-Grand.

La séance est levée à 4 heures.

Copie de la réponse reçue du Ministère à propos de la question posée par M. Dodenthun, et transmise à ce dernier le 9/12-19.

« La situation des fonctionnaires qui obtiennent un congé d'inactivité pour aller à l'étranger ou pour toute autre cause est réglée par la loi de 1853, qui dispose qu'« à l'égard des fonctionnaires de l'enseignement, le temps d'inactivité durant lequel « ils ont été assujettis à la retenue est compté comme service « effectif. »

« Il ne peut être admis dans la liquidation pour plus de cinq ans. »

Assemblée Générale. Voir l'article spécial, page 3 du présent numéro.

Elections au Comité : Le dépouillement du scrutin, pour lequel Mlles Clot, et Ledoux et M. Cart avaient bien voulu se joindre à M. Henri Bloch a eu lieu aussitôt après l'assemblée générale.

En voici les résultats.

Nombre des votants 81. — Ont obtenu :

Lycées de garçons

MM. Boussagol. 67 voix
Chemin... 66 —
d'Hangest. 63 —
Martin.... 59 —
Massoul... 43 —
Pinloche.. 45 —

Enseignement secondaire féminin

Mlles Brunel... 60 voix
Ledoux.. 56 —
Schlesser. 50 —

Collèges de garçons

MM. Carillon... 70 voix
Montaubric 70 —

Enseignement primaire, commercial et technique.

M. Goy....... 66 voix
M. Veillet-Lavallée. 56 —

D'autre part ont obtenu : M. Carré (Vichy) 14 voix, M. Varenne 10 voix. M. Milliot-Madéran 4 voix. MM. Desclos, Becker et Roudil chacun 3 voix et MM. Berthet, Bloch, Camerlynck, Copillet-Fleurant, Godard, Servajean, Pitollet 1 voix, ainsi que Mlles Bigoudot et Davesne. Enfin 6 suffrages se sont égarés sur le nom de Mlle Marichy qui à ce moment ne faisait pas partie de notre Association, non plus que MM. Amado, Dubois et Leclaire qui ont eu une voix chacun.

Par application de l'article 9 des statuts et du règlement adopté par le comité dans sa séance du 29 octobre 1911 ont été déclarés élus :

Lycées de garçons : MM. Boussagol, Chemin, d'Hangest, Martin, Pinloche.

Collèges de garçons : MM. Carillon et Montaubric.

Enseignement secondaire féminin : Mlles Brunel et Ledoux.

Enseignement primaire, commercial et technique : MM. Goy et Veillet-Lavallée.

Nous rappelons que les membres du comité élus en 1918 sont : MM. Arnaudet, Aubenas, Banchet, Breuil, Monguillon, Brocard, Cart, Mlle Clot, M. Delobel, Mlle Demmer, M. Garnier.

Ceux élus en 1919 : MM. Henri Bloch, Bellec, Duvergé, Guillotel, Jamin, Koszul, Lecigne, Mlle Latappy, MM. Léon Mis, Roux, Mlle Weiller.

Le Bureau de 1920. Dans sa séance du 8 janvier 1920 le comité de l'Association a procédé à l'élection du nouveau bureau.

Président : M. Veillet-Lavallée, professeur à l'Ecole Arago.

Vice-présidents : MM. Cart, professeur au Lycée Carnot et Boussagol, professeur au Lycée Charlemagne.

Secrétaire général : M. Henri Bloch, professeur au Lycée Hoche.

Secrétaire chargé de la Rédaction du *Bulletin*, M. d'Hangest. professeur au Lycée Condorcet.

Trésorière : Mlle Ledoux, professeur au Lycée Victor-Duruy.

Trésorier-adjoint : M. Bellec, professeur au Collège de Pontoise.

Archiviste : Mlle Brunel, professeur au Lycée Fénelon.

Les Langues Vivantes dans les E. N. P.

Une délégation composée de MM. Rancès, représentant des Langues vivantes au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique : Veillet-Lavallée, Président de l'Association des Professeurs de Langues vivantes ; Boussagol, Secrétaire général de l'Association des Professeurs de Langues méridionales, a rendu visite, le 24 février à M. Lapie, directeur de l'Enseignement primaire. M. Rancès a exposé, avec beaucoup d'énergie et de bonheur dans l'expression, les sentiments de surprise et de désappointement qu'a fait naître dans le public en général et dans le monde des Langues vivantes en particulier, l'annonce des réformes projetées dans les Ecoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices où les Langues vivantes deviendraient simplement facultatives. Il ne pouvait être question dans ce premier entretien que d'un simple échange de vues. Mais nos collègues peuvent être assurés que de tels projets, devant entraîner une si grave diminution dans l'enseignement des Langues vivantes en France, seront suivis avec la plus grande attention.

Adhésions nouvelles

M. Audouin, professeur lycée, Poitiers. — Mlle Audy, professeur E. N., E. P. S., Bordeaux. — Mlle Bécourt, professeur lycée Molière, Paris. — M. Boutinaud, professeur école St-Louis, Limoges. — M. Briquelot, professeur lycée, Bar-le-Duc. — M. Broche. professeur lycée, Marseille. — Mlle Brunel, professeur Lycée Fénelon, Paris. — M. Byron-Galini, Vincennes. — M. Caillet. professeur collège, St-Germain. — Mlle Cambou, professeur collège. Tanger. — M. J.-M. Carré, agrégé de l'Université, Paris. — M. Changeur, Bressuire, Deux-Sèvres. — M. P.-H. Cheffaud, agrégé de l'Université, Paris. — M. Chemin, professeur Lycée Carnot. Paris. — Mme Claudeville, professeur E. P. S., Poitiers. — M. Denjean, professeur lycée, Poitiers. — M. Joseph Duncan, Acting Secretary of Public Instruction, Panama City. — Mlle Jeanne Gachet, Londres. — M. E. Gondry, prof. collège, Arras. — Mme Huot-Sordot, professeur collège jeunes filles, Avignon. — M. G. Joussaume, professeur lycée, Nantes. — Mlle Lacombe, professeur. Toulouse. — M. Labeyrie, professeur, collège, Parthenay. — Mme Leroy, professeur collège jeunes filles, Toul. — M. Lazare C. Liacos, professeur, Salonique. — M. Victor Malesset, professeur Lycée Kléber, Strasbourg. — Mlle Marichy, professeur Lycée Victor-Duruy, Paris. — M. Martin, professeur E. P. S., Châtellerault. — M. Perrin, professeur E. P. S., St-Junien. — M. le principal du gymnase, Schlestadt. — M. Rolet, professeur lycée, Tours. — M. Saurat, professeur lycée, Bordeaux. — M. Simonot, professeur, école Arago, Paris. — M. Vannier Robert, professeur lycée. Lyon. — M. Veignot, professeur lycée, Moulins.

Chronique du mois

Elections au Conseil Supérieur de l'Instruction publique

Agrégés des langues vivantes

Electeurs inscrits : 332.
Votants : 304.
Bulletins blancs, illisibles, irréguliers : 27 à déduire du nombre des votants.
Majorité absolue des suffrages exprimés : 139.
Nombre de membres à élire : 1.

MM. Rancès	256 voix.	Elu
Pinloche	4	—
Dupré	3	—
Beaujeu	2	—
Masquillier	2	—
Peyrot	2	—

MM. Millot, Madéran, Vincent, Sigwalt, Paoli, Burghard, Dibie, Travers, Kœsler, chacun 1 voix.

Mouvement du Personnel.

Enseignement Supérieur

M. Mérimée (Henri), docteur ès lettres, chargé d'un cours de langue et littérature espagnoles à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse, est nommé professeur de langue et littérature espagnoles à la dite faculté. — M. Guyot, docteur ès lettres, professeur au collège Rollin, est chargé d'un cours de littérature anglaise à la Faculté des Lettres de Rennes. — M. Ronzy, professeur au lycée de Lyon, est chargé d'un enseignement complémentaire de langue italienne (2 leçons par semaine), à la Faculté des Lettres de Lyon. — M. Amade, agrégé d'espagnol, professeur au lycée de Montpellier, est délégué, dans les fonctions de maître de conférences de langue et littérature espagnoles à la Faculté des Lettres de Montpellier. — M. Basset, professeur à l'Ecole supérieure de langue arabe et de dialectes berbères de Rabat, est chargé d'un cours d'histoire de la civilisation musulmane, à l'Université d'Alger. — M. Berger, docteur ès lettres, est chargé d'un cours de langue et littérature anglaises à l'Université de Bordeaux. — M. Vulliod, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, est chargé de l'enseignement de l'allemand à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon (chaire de M. Legras, mobilisé, en mission en Sibérie). — M. Roger, professeur au lycée, est chargé de faire par semaine trois conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres de Montpellier.

Faculté de Strasbourg.

Professeur de langue et littérature italiennes, M. Mauguin, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble. — Professeur de littérature allemande du moyen âge et classique,

M. Tonnelat, professeur à l'Université de Genève. — Professeur de littérature allemande contemporaine, M. A. Lévy-Sée, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. — Professeur de langue et littérature anglaises, M. Koszul, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. — Professeur de littératures comparées, M. Baldensperger, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. — M. Michel, professeur au lycée de Strasbourg, est délégué dans les fonctions de maître de conférences de langue et de littérature allemandes.

Enseignement Secondaire

Services généraux

Inspection académique

A Lons-le-Saunier, M. Molitor, inspecteur d'académie à Privas. — M. Loisel, professeur d'allemand au lycée Buffon, est délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie en résidence à Aurillac. — M. Rimey, professeur agrégé d'espagnol au lycée de Foix, est délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie, en résidence à Gap.

Lycées et collèges de garçons de la Seine et de Seine-et-Oise

M. Bertaux (Rouen), professeur d'allemand (5e classe) au lycée Buffon. — M. Pitollet, professeur d'espagnol et allemand (Nîmes), suppléant, professeur d'espagnol (5e classe) aux lycées Henri-IV et Carnot. — M. Meyer, prof. d'ang. (Henri-IV), au lycée Condorcet. — M. Rabache, professeur d'anglais (petit lycée Condorcet), lycée Henri-IV. — M. Bourgeois, professeur d'anglais (Versailles), au lycée Rollin. — M. Digeon (Rouen), professeur d'anglais (5e classe), au lycée Condorcet (petit lycée).

Lycées des départements

M. Delahaye, professeur d'italien (Marseille), censeur des études (3e classe), La Rochelle. — M. Delevallée, professeur d'allemand (Saint-Omer), Douai. — M. Husson, professeur d'allemand, maintenu à Douai. — M. Dontenville (Toulon), professeur d'allemand à Avignon. — M. Barthe, nommé professeur chargé de cours d'anglais (Marseille). — M. Duméril, professeur d'allemand (Poitiers), à Nantes. — M. Houyvet (lettres et anglais, Fécamp), professeur chargé de cours d'anglais (5e classe). — M. Cornu (allemand), Soissons, délégué Saint-Omer. — M. Salin, agrégé d'anglais, professeur (4e classe), Aix. — M. Talbot, agrégé d'anglais, professeur (5e classe) Périgueux, au dit lycée. — M. Granier, agrégé d'anglais, professeur (4e classe), Alais. — M. Pruvost (Clermont), professeur d'anglais, Guéret. — M. Demeaux, licencié ès lettres (espagnol), C. A. S. (espagnol), E. P. S. Toulouse, délégué (espagnol), Albi. — M. Pézard, agrégé d'italien, élève de l'Ecole normale supérieure, professeur d'italien (5e classe), Avignon. — M. Cannac (La Roche-sur-Yon), professeur chargé de cours d'anglais, Clermont. — M. Bedarida, agrégé d'italien, professeur d'italien (5e classe), Annecy. — M. Vivent, maintenu professeur chargé de cours d'espagnol, Mont-de-Marsan. — M. Camp, agrégé d'espagnol, professeur d'espagnol (5e classe) au lycée de Nîmes. — M. Paoli, agrégé d'italien (E. P. S., Grenoble), profes-

seur d'italien (5e classe), Marseille. — M. Prost (grammaire et italien, Vienne), professeur chargé de cours d'italien (4e classe), Valence. — M. Haussaire (Angers), professeur chargé de cours d'allemand, Constantine. — M. Laval (Rochefort), professeur chargé de cours d'allemand, Angers. — M. Vieux, agrégé d'allemand, élève de l'Ecole normale supérieure, professeur d'allemand, Rochefort. — M. Pradère, agrégé d'allemand (Etampes), professeur d'allemand, Bastia. — M. Garçon (Bourg), professeur d'allemand, Besançon. — M. Carpentier (Argentan), professeur chargé de cours d'allemand (4e classe), Bourg. — M. Buisson, agrégé d'allemand, professeur d'allemand, Alais. — M. Gasc, agrégé d'allemand (Perpignan), professeur d'allemand (4e classe), Montpellier. — M. Delmas, agrégé d'allemand (Auxerre), professeur d'allemand, Nevers. — M. Bézier, agrégé d'allemand, professeur d'allemand (3e classe), Orléans. — M. Bourgoin (Poitiers), professeur d'allemand, Toulouse. — M. Audoin, agrégé d'allemand, professeur d'allemand, Poitiers. — M. Declerck, professeur-adjoint (Saint-Quentin), délégué (anglais) au dit lycée. — M. Veaux, agrégé d'anglais, professeur d'anglais (2e classe), Rennes. — M. Baudet-Desroches (lettres et allemand), Cognac, chargé de cours d'allemand (2e classe), Alençon. — M. Loup, agrégé d'allemand (Constantine), professeur d'allemand (5e classe), Avignon. — M. Jalabert (Bagnères-de-Bigorre), chargé de cours (4e classe), Toulouse. — M. Fouret, agrégé d'allemand, élève de l'Ecole normale supérieure, professeur d'allemand, Troyes. — M. Doyen, agrégé d'allemand, élève de l'Ecole normale supérieure, professeur d'allemand, Valence. — M. Maurice, licencié ès lettres (allemand), délégué Vesoul. — M. Gondry, agrégé d'anglais, professeur d'anglais (5e classe), Bar-le-Duc. — M. Houyvet (Chaumont), professeur chargé de cours d'anglais, Bastia. — M. Rassat, agrégé d'anglais, professeur d'anglais, Belfort. — M. Martin, agrégé d'anglais, professeur d'anglais, Bordeaux. — M. Cam, agrégé d'anglais, professeur d'anglais, Brest. — M. Boyer, agrégé d'allemand, professeur d'all., Chambéry. — M. Casati, licencié ès lettres (ang.), délégué (anglais), Chambéry. — M. Matruchot, agrégé d'anglais (Auxonne), professeur d'anglais (5e classe), Dijon. — M. Ferlin, agrégé d'anglais, professeur d'anglais, Gap. — M. Picavet agrégé d'anglais (Sedan), professeur d'anglais, Laon. — M. Le Porh, licencié ès lettres (anglais), délégué (anglais), La Roche-sur-Yon. — M. Legouis, agrégé d'anglais, élève de l'Ecole normale supérieure, professeur d'anglais au lycée Ampère, à Lyon. — M. Vannier, agrégé d'anglais, élève de l'Ecole normale supérieure, prof. d'ang. au lycée du Parc, à Lyon. — M. Broche, agrégé d'anglais, (Ecole normale d'Avignon), nommé professeur d'anglais, Marseille. — M. Pallier, agrégé d'anglais, délégué professeur d'anglais (Montluçon). — M. Humilien (Pézenas), délégué (espagnol), Montpellier, en remplacement de M. Roustan, appelé à d'autres fonctions. — M. Rérat, agrégé d'anglais, professeur d'anglais, Nancy. — M. Joussaume, agrégé d'anglais, répétiteur (Angers), professeur d'anglais, Nantes. — M. Mossé, agrégé d'anglais, professeur d'anglais, Nice. — M. Maillet, agrégé d'anglais, professeur d'anglais (5e classe), Saint-Etienne. — M. Génévrier, agrégé d'anglais, nommé professeur d'anglais (5e classe), Tours. — M. Léopold (Figeac), professeur chargé de cours d'anglais (5e classe), Tulle. — M. Porez, agrégé d'anglais, est nommé professeur d'anglais (5e classe), Valenciennes. — M. Sayn, agrégé d'anglais, délégué (Château-Thierry), professeur d'anglais, Rouen. — M. Houyvet, maintenu à Chaumont. — M. Laisney (Saint-Lô), agrégé d'anglais, professeur d'anglais (5e classe) au lycée de Rouen (Elbeuf).

COLLÈGES DE GARÇONS

Principaux

M. Pécheux, professeur d'anglais au collège d'Ajaccio, principal à titre provisoire, Corte, chargé de l'enseignement des lettres et de l'anglais (1re cat. 5e classe). — M. Pactus professeur d'allemand (Aubusson), principal (4e classe) à Saint-Flour, en remplacement de M. Deluy, appelé à d'autres fonctions, et chargé de l'enseignement des lettres et de l'allemand (4e classe, 1re catégorie). — M. Gallèpe (espagnol et grammaire) (1re cat., 3e classe), Lodève, principal, Sisteron et chargé de l'enseignement des lettres. — M. Zurhach, professeur d'allemand (Arles), principal, à titre provisoire (3e classe), du collège de Longwy. — M. Jaume, professeur chargé de cours d'anglais (Gap), principal, Fécamp, et chargé de l'enseignement des lettres et de l'anglais (1re cat., 3e classe).

Enseignement

M. Lemaire, délégué Montauban, délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Barbezieux. — M. Drouin, maintenu délégué des lettres et de l'allemand, Beaune (1er ordre) [6e classe]. — M. Colomb, délégué lettres et allemand de Bourgoin, enseignement, Bonneville (1er ordre) [6e classe]. — M. Marchal, maintenu délégué des lettres et de l'allemand, Châtillon-sur-Seine (1er ordre) [6e classe]. — M. Bourdoncle, licencié et certifié d'allemand, délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Clamecy. — M. Bouichère (Embrun), allemand, Confolens. — M. Sigal, (Rodez), délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Fontenay-le-Comte. — M. Chauveau, délégué lettres et allemand (1er ordre) [5e classe], Briançon à Issoudun. — M. Deconde, maintenu, délégué lettres et allemand, Joigny (1er ordre) [6e classe]. — M. Zimmermann, délégué lettres et allemand de Villefranche-de-Rouergue, Lure (1er ordre) [6e classe]. — M. Bénazet, licencié et certifié d'allemand, délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe] à Mende. — M. Babel, délégué (lycée Charlemagne), délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Morlaix. — M. Serreau, délégué (Brest), délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Mortain. — M. Séclet (Sétif), professeur d'allemand, Philippeville. — M. Lafon (Béziers), professeur d'allemand, Bergerac. — M. Pézières, délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Béziers. — M. Le Gouaille, répétiteur de collège, délégué lettres et allemand, Etampes, est délégué (1er ordre) [6e classe], au Quesnoy. — M. Schmit (Pont-à-Mousson), professeur d'allemand, Saint-Dié. — M. Budelot, délégué, Saint-Omer, délégué (lettres et allemand), Saint-Pol (Pas-de-Calais). — M. Gourbeault (Issoudun), délégué (allemand) (1er ordre) [5e classe], Saint-Servan. — M. Duchatelle (Condé-sur-Escaut), professeur d'allemand, Salins. — M. Vigourel, maintenu délégué (lettres et allemand), Sisteron (1er ordre) [6e classe]. — M. Cornu (Auguste), licencié et certifié d'allemand est délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Soissons. — M. Panetotte (lettres et allemand) (Beaufort), délégué (1er ordre) [6e classe], à Vire. — M. Guerrapin, (Sillé-le-Guillaume), professeur de lettres et allemand à Wassy. — M. Meillereux, délégué (lettres et allemand), Auxerre (1er ordre) [6e classe]. — M. Raulot, licencié d'allemand, répétiteur (1er ordre) [4e classe], Bar-le-Duc, est délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [4e classe], Château-Thierry. — M. Canquery, certifié d'allemand, répétiteur, Saint-Germain-en-Laye, délégué (allemand) (1er ordre)

[6e classe], Honfleur. — M. Laurent, licencié d'allemand, répétiteur de collège, délégué (lettres et all.) (1er ordre) [6e classe] Sedan. — M. Phéline, licencié d'anglais (Villefranche-sur-Saône), délégué lettres et anglais (1er ordre) [6e classe], Ambert. — M. Ginestet, licencié d'anglais, délégué (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Aubusson. — M. Urgel (Saintes), professeur de lettres et anglais, Brive. — M. Espagnet, licencié d'anglais, répétiteur au collège du Blanc, délégué lettres et anglais (1er ordre) [6e classe], Saintes. — M. Gauthier, certifié d'anglais, délégué (lettres et anglais), Clamecy. — M. Legrand, licencié ès lettres, délégué (lettres et allemand), Condé-sur-Escaut. — M. Camp, délégué (Aix), délégué (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Cosne. — M. Le Normand, licencié d'allemand, délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Dinan. — M. Herlemont, licencié d'allemand (allemand) (1er ordre) [6e classe], Dunkerque. — M. Davoine, délégué (Roanne), délégué (allemand) (1er ordre) [6e classe], Lunéville. — M. Rivière, ancien délégué de lycée, délégué lettres et ang. (1er ordre) [6e classe], Marmande. — M. Lécuyer, licencié d'ang., délégué lettres et ang. (1er ordre) [6e classe], Mauriac. — M. Pigelet, licencié d'ang., répétiteur au collège du Blanc, délégué (lettres et ang.) (1er ordre) [6e classe], Montargis. — M. Sage, licencié d'ang. (lettres et ang.) (1er ordre) [6e classe], Nogent-le-Rotrou. — M. Boulègue, licencié d'anglais, délégué (lettres et ang.) (1er ordre) [6e classe], Privas. — M. Lefèvre, certifié d'ang., répétiteur, Verdun, délégué (lettres et ang.) (1er ordre) [6e classe], Saint-Claude. — M. Caillet, délégué, Sainte-Menehould, délégué lettres et ang. (1er ordre) [6e classe], Saint-Germain-en-Laye. — M. Pigeon (Issoire), délégué lettres et ang. (1er ordre) [6e classe]; Saumur. — M. Honoré, ancien délégué de collège, certifié d'ang., délégué lettres et ang. (1er ordre) [6e classe], Issoire. — M. Picavet, licencié d'ang., délégué lettres et ang. (1er ordre) [6e classe], Sedan. — M. Fleury, licencié d'anglais, délégué (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe] à Sées. — M. Rey (Treignac), délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Sézanne. — M. Letonturier, licencié d'anglais, répétiteur à Verdun, délégué (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Valognes. — M. Boué (Loudun) lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Villefranche-de-Rouergue. — M. Vinot, licencié d'anglais, délégué (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Autun. — M. Destour, licencié ès lettres, ancien délégué, Brest, est délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Avranche. — M. Ambec, licencié ès lettres, ancien répétiteur (Millau), délégué lettres et anglais (1er ordre) [6e classe], Cassel. — M. Lafue, délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Cusset. — M. Parmin, délégué lettres et anglais (1er ordre) [6e classe], Pont-l'Evêque à Lisieux. — M. Martin (Yves), licencié d'anglais, délégué lettres et anglais (1er ordre) [6e classe], Pont-l'Evêque. — M. Auniac, licencié d'italien, maintenu délégué, Manosque (1er ordre) [6e classe]. — M. Ressigeac, licencé ès lettres (espagnol) (Blaye), délégué lettres et espagnol (1er ordre) [6e classe], Oloron. — M. Normand (Mortain), délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Pontoise. — M. Lécuyer (Mauriac), délégué (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Saint-Maixent. — M. Hérisson-Laroche, licencié d'anglais, délégué lettres et anglais (1er ordre) [6e classe], Vitry-le-François. — M. Lanne, licencié d'allemand, délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Beaufort. — M. Gozzi, licencié d'italien, répétiteur, Millau, délégué lettres et italien (1er ordre) [6e classe], Orange. — M. Chauchard, licencié d'allemand, délégué lettres et

allemaud (1er ordre) [6e classe], Fécamp. — M. Laventure, licencié d'anglais, délégué lettres et anglais (1er ordre) [6e classe], Provins. — M. Anglade, répétiteur (1er ordre) [5e classe] (Alais), délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Bayeux. — M. Monnot, licencié d'italien, délégué lettres et italien (1er ordre) [6e classe], Carpentras. — M. Albié, licencié d'espagnol (Villefranche-de-Rouergue), délégué lettres et espagnol (1er ordre) [6e classe], Cognac. — M. Agoub (Agde), professeur de lettres et anglais, Draguignan. — M. Pourverelle, licencié d'anglais, délégué (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Parthenay. — M. Cambedouzou, licencié d'allemand, lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], La Rochefoucauld. — M. Le Roi (Ajaccio), professeur de lettres et d'anglais (2e ordre) [3e classe], Romans. — M. Elvin, ancien répétiteur (Semur) délégué lettres et anglais (1er ordre) [6e classe], Salins. — M. Verret, maintenu délégué lettres et allemand, Uzès (1er ordre) [6e classe]. — M. Colomb, licencié d'allemand délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Briançon. — M. Saint-Jean (Lectoure), délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Saint-Girons. — M. Blanchet, licencié d'allemand, délégué lettres et allemand (1er ordre) [6e classe], Aubusson. — M. Soulé, professeur-adjoint (Alger), délégué, arabe (1er ordre) [4e classe], Blida. — M. Leroy, certifié d'anglais, délégué lettres et ang. (1er ordre) [6e classe], Bourgoin. — M. Bailly, licencié d'ang., délégué lettres et ang. (1er ordre) [6e classe], Calais. M. Sayn, licencié d'ang. (lettres et ang.) (1er ordre) [6e classe], Château-Thierry. — M. Brun, certifié d'anglais, lettres et anglais (1er ordre) [6e classe], Epernay. — M. Houyvet (Fécamp), délégué lettres et anglais (1er ordre) [6e classe], Sillé-le-Guillaume. — M. Gangné (Eu), délégué lettres et allemand (1er ordre, 6e classe), Mostaganem. — M. Müller (Treignac) professeur lettres et allemand Eu (1er ordre, 4e classe.). — M. Bosmorin, ancien principal (Cusset), professeur lettres et allemand (1er ordre, 2e classe), Carpentras. — M. Van Troostenberghen, licencié d'allemand, délégué lettres et anglais (1er ordre, 6e classe), Bonneville. — M. Roze, licencié d'allemand, délégué lettres et anglais, Châtillon-sur-Seine. — M. Suran, licencié d'espagnol, délégué lettres et espagnol, Lodève. — M. Labegrie, licencié d'allemand, ancien surveillant d'internat, délégué lettres et allemand, Parthenay. — M. Laulan, licencié ès lettres (anglais), délégué (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Cette. — M. Niort, licencié d'anglais (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Treignac. — M. Deschamp (Marcel), licencié d'allemand (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Sainte-Menehould. — M. Guérithault, licencié d'all., délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Saint-Yrieix. — M. Kerdavid, licencié d'allemand, délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Flers. — M. Petiteau, professeur délégué, Réole, lettres et all. (1er ordre) [6e classe]. — M. Frappier, licencié d'ang., répétiteur (1er ordre) [6e classe], Rochefort, délégué (lettres et ang.) (1er ordre) [6e classe], Civray. — M. Morin, pourvu des parties spéciales de la licence d'anglais (lettres et anglais), Autun. — M. Balteau (Sedan), professeur d'anglais (1er ordre) [2e classe], Fontainebleau. — M. Stefanini, répétiteur (3e classe), Bonneville, délégué (lettres et italien) (1er ordre) [4e classe], la Mure. — M. Dubois (Falaise), délégué (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Pont-l'Evêque. — M. Létang, répétiteur, Dunkerque (lettres et anglais) (1er ordre) [5e classe], Saint-Dié. — M. Fouché, licencié ès lettres, délégué (lettres et italien) (1er ordre) [6e classe], Bonneville. — M. Lévi-Provençal, délégué, arabe (1er ordre)

[5e classe] (Médéa), est mis à la disposition de M. le Ministre des Affaires étrangères, pendant cinq ans, pour occuper au collège de Tanger un emploi de professeur (1er ordre, 5e classe). — M. Chabert, licencié d'allemand, délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Sétif. — M. Martin (Marcel), licencié d'allemand (lettres et anglais) (1er ordre) [6e classe], Commercy. — M. Morin, licencié d'allemand, délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Treignac. — M. Le Roi (Romans), professeur de lettres et anglais (1er ordre) [3e classe], Romorantin. — M. Corneau, licencié d'allemand, délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Cette. — M. Ancourt, répétiteur stagiaire, Lisieux, délégué (lettres et allemand) (1er ordre) [6e classe], Valognes.

Enseignement Secondaire des Jeunes filles

Mlle Bianconi, agrégée d'allemand, déléguée (Vesoul), professeur (6e classe) à Nancy. — Mlle Huin, agrégée d'allemand, déléguée (Guéret), professeur (5e classe) à Auxerre. — Mlle Arlès-Dufour, chargée de cours d'anglais (4e classe) (Saint-Etienne) à Alger. — Mlle Wheateroff, agrégée d'anglais, professeur (6e classe), Saint-Etienne. — Mlle Le Cossec, professeur d'anglais (6e classe) (Lorient), chargée de cours (même classe), Brest. — Mlle Leyrisse, C. A. S. (anglais), professeur (6e classe), Lorient. — Mme Ranquet, nommée professeur d'anglais (4e classe), Digne. — Mlle Goisey, chargée de cours d'anglais (1re classe) (Rodez), nommée à Dreux. — Mlle Berlandina, C. A. S. (anglais), Nice, au lycée Montgrand, Marseille. — Mlle Gélain, C. A. S. (anglais) professeur d'anglais (6e classe) (Digne). — Mlle Collette, agrégée d'allemand, en congé, professeur (6e classe) (Reims). — Mme Pruvost, admissible à l'agrégation d'anglais, chargée de cours d'anglais, Guéret. — Mlle Roux, professeur d'allemand (5e classe) (Verdun) à Valenciennes. — Mlle Simon (Saint-Etienne) à Dax. — Mlle Guignon, C. A. S. (Cusset), chargée de cours d'anglais (6e classe) à Saint-Etienne. — Mlle Desinzeur (le Luc), nommée chargée de cours d'anglais (5e classe), cours secondaires de jeunes filles de Cette. — Mlle Pitiot, C. A. S. (anglais), ex-déléguée (Barbezieux), professeur d'anglais (6e classe) au collège de jeunes filles du Luc. — Mlle Montois, Lille, est mise à la disposition de M. le Ministre des Affaires étrangères, pour exercer pendant une période de cinq ans à compter du 4 octobre 1919, les fonctions de professeur d'anglais (5e classe) aux cours secondaires de jeunes filles du Caire. — Mlle Llouch (Jeanne-Marie), déléguée (espagnol), Cette, est nommée chargée de cours d'espagnol (6e classe) au dit établissement. — Mlle Dejeanne, agrégée d'espagnol, professeur (6e classe) à Béziers. — Mlle Le Chevalier, C. A. S. (anglais), professeur (6e classe), Lorient. — Mlle Bayot (Suzanne), C. A. S. (anglais), déléguée Gaillac, professeur de collège (6e classe), Cahors. — Mlle Siredey, C. A. S. (anglais), ex-déléguée (Saumur), professeur d'anglais (6e classe), Neufchâteau. — Mlle Przybylowiecz, déléguée (Saint-Lô), professeur d'allemand (4e classe), Valenciennes. — Mlle Poncey (Gabrielle), C. A. S. (anglais), professeur d'anglais (6e classe), Béthune. — Mlle Tournier, admissible au C. A. S. (anglais), ex-déléguée (Ambert), chargée de cours de lettres et d'anglais, Quimper. — Mlle Gauvin, professeur d'allemand (Mayence), professeur d'allemand, Auxerre.

Enseignement Primaire

Ecoles primaires supérieures de garçons

M. Marland, instituteur-adjoint (Périers), délégué (lettres et ang.), Granville. — M. Mazurat (Saint-Jean-de-Maurienne), C. A. (italien), prof. d'ital., Chambéry (5e classe). — M. Daubrive, prof. (2e classe) (Marcigny) [lettres et allemand], Louhans.

Ecoles primaires supérieures de jeunes filles

Mlle Dôle (Catherine), intérimaire (Salins) C. A. (anglais), déléguée institutrice-adjointe (lettres et anglais), Pontivy. — Mlle Philibert (Marcelle), C. A. (allemand), déléguée institutrice-adjointe (lettres et allemand), Saint-Claude. — Mlle Mijot (Marthe, Marie, Pauline), instit. intérimaire, Luxeuil, C. A. (all.), déléguée, instit. (lettres et allemand), Thaon-les-Vosges. — Mlle Audy (Talence), professeur d'anglais (5e classe), Bordeaux. — Mme Pujol, née Combrisson, institutrice-adjointe, E. P. S., C. A. (anglais), déléguée institutrice-adjointe (lettres et anglais), Talence. — Mlle Launay, institutrice intérimaire (Pons), C. A. (anglais), déléguée institutrice-adjointe (lettres et anglais), Saint-Jean-d'Angély. — Mlle Baigue, institutrice-adjointe, Saint-Maixent, déléguée, institutrice-adjointe (lettres et anglais), Chaumont. — Mlle Boudet (Cécile), licenciée ès lettres (allemand), déléguée professeur (lettres et allemand), E. P. S., Rethel. — Mme Serrurier, née Le Guet, institutrice en congé, pourvue de la licence ès lettres, C. A. (anglais), nommée professeur (lettres et anglais), Tréguier.

Notes et Documents

Mlle Sanua, fondatrice de l'Association des institutrices diplômées, fondatrice et directrice de l'école de Haut-Enseignement Commercial des jeunes filles, vient d'être nommée membre du Conseil Supérieur de l'Instruction publique.

Le comité connaissant de longue date son dévouement à notre association est heureux de lui adresser ses félicitations les plus chaleureuses.

Revue germanique

Le dernier numéro de la *Revue Germanique* de l'année 1914 sera prochainement adressé aux anciens abonnés, membres de l'Association des Professeurs de Langues vivantes de l'Enseignement public. A partir du 1er janvier 1920, le prix de faveur consenti aux membres de l'Association devra, en conséquence du renchérissement excessif du prix du papier et de la hausse des frais d'impression, être porté à 12 francs.

Modern Languages

La *Modern Language Association*, le groupement professionnel qui, en Angleterre, correspond à notre Association, a procédé, il y a quelques mois, à une refonte complète de son Bulletin qui a maintenant comme titre : Modern Languages, *a review of Foreign letters, Science and the Arts*. Cette belle et intéressante revue est publiée, sous la direction de M. Eric G. Underwood, par la Maison A. et G. Black Ltd, 4, Soho Square London W. 1.

L'Association et l'Éditeur veulent bien consentir à nos sociétaires une réduction très forte sur le prix de l'abonnement qui sera, pour eux, de 5 shillings à verser à Mlle Ledoux, notre trésorière, qui centralisera les abonnements. Nous ne saurions trop engager nos sociétaires à profiter de cette offre si avantageuse.

Notons, en passant, que la cotisation versée à leur Association par nos collègues anglais est de 17 sh. donnant droit au Bulletin, *Modern Languages*.

M. Félix Boillot, aujourd'hui titulaire de la chaire de français de l'Université de Bristol, a été choisi par cette Université et par celle de Birmingham comme membre de la délégation des Universités Britanniques qui s'est rendue en Belgique à la prière du Gouvernement belge. Il n'est pas pour nous déplaire qu'un Français — professeur de Langues vivantes — ait été désigné par des Universités anglaises pour les représenter à l'étranger.

Il nous est non moins agréable d'apprendre que, sur la proposition de M. Boillot, le Sénat de l'Université de Bristol a décidé d'autoriser ses étudiants de français et d'allemand à passer un trimestre d'été à l'Université de Strasbourg, et de compter cette période comme équivalente de scolarité.

Ecoles anglaises

Une récente statistique révèle qu'il existe, dans les écoles élémentaires de l'agglomération londonnienne, environ 4.200 enfants atteints de bégaiement. Le Conseil du Comté de Londres s'est ému d'une pareille situation, en raison des difficultés qu'éprou-

vent les bègues, lorsqu'ils arrivent en âge de travailler, pour se procurer un emploi. Aussi organise-t-on en ce moment, dans la capitale du Royaume-Uni des classes spéciales où les enfants qui souffrent de cette infirmité, aussi fâcheuse qu'aisément curable, seront traités et guéris. Il serait à souhaiter que pareille mesure fût prise chez nous par les autorités universitaires.

Ch. V.-L.

Nouvelle loi scolaire en Saxe

Votée définitivement le 11 juillet 1919, elle apporte trois modifications essentielles à l'organisation scolaire.

L'enseignement de la religion est supprimé, d'abord partiellement, puis totalement à partir du 1er avril 1920.

Les écoles privées existantes ne doivent pas s'accroître ; on ne peut en fonder de nouvelles que pour des enfants malades ou anormaux.

Les écoles à plusieurs classes sont dirigées par un maître élu par ses pairs pour trois ans et rééligible.

La Saxe, qui dans l'empire allemand fut le « royaume rouge », reprend dans le *Reich* nouveau sa place d'avant-garde.

(l'*Ecole et la Vie*, 10-1-1920).

Les décrets relatifs au traitement, au classement et à l'avancement du personnel de l'enseignement secondaire, trop longs pour être reproduits ici, ont paru dans le *Bulletin de l'Instruction Publique* du 29 novembre 1919.

AGRÉGATION D'ANGLAIS

Programme pour 1920

1. L'édition Braybrooke, de Pepys, étant épuisée, le texte prescrit sera :

Pepys'diary. Edition Everyman, jusqu'au 31 décembre 1665, c'est-à-dire le premier volume *en entier*.

2. Le passage du Hudibras de Butler, inscrit au programme, ne comprend que les deux premiers chants de la première partie, et non la première partie entière.

Session spéciale en 1920 pour les agrégations de l'enseignement secondaire et le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Arrête :

Une session spéciale s'ouvrira en 1920 pour les agrégations de l'enseignement secondaire, et le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Pour l'agrégation des langues vivantes, les certificats d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes, le lundi 28 juin 1920.

Art. 2. Le nombre des candidats à recevoir à ces concours ne sera pas fixé à l'avance ; il ne pourra toutefois dépasser les deux tiers des admissibles aux épreuves orales.

Art. 3. Seront seuls admis à se présenter à la session spéciale :

1° Les candidats qui ont échoué aux épreuves écrites ou orales à la session spéciale d'octobre 1919 ;

2° Les candidats mutilés ou réformés de guerre, quelle que soit la date à laquelle ils ont été rendus à la vie civile, à titre temporaire ou définitif ;

3° Les candidats qui comptaient deux ans au moins de présence sous les drapeaux au moment de la signature de l'armistice.

Art. 4. La dispense du diplôme d'études supérieures prévue par l'arrêté du 15 mars 1919, sera maintenue aux candidats qui prendront part au concours spécial de juillet 1920 et leur demeurera acquise pour les concours ultérieurs.

Art. 5. Dans chaque concours spécial les candidats mutilés ou réformés seront l'objet d'un classement à part pour l'admissibilité aux épreuves orales et seront présentés hors rang pour l'admission définitive.

Art. 6. Les candidats déclarés admissibles aux concours d'agrégation à la session spéciale d'octobre 1919 conserveront le bénéfice de cette admissibilité.

Art. 7. Les inscriptions des candidats seront reçues, au secrétariat de chaque académie et au secrétariat de la direction générale de l'enseignement public en Tunisie du 1er mars au 17 avril 1920.

Les programmes de juillet sont des programmes *réduits*, empruntés à ceux de la session normale, que nous avons déjà publiés (*L. M.*, 1919, p. 180). Nous nous bornons donc à indiquer ci-dessous les suppressions ou modifications apportées aux programmes complets.

Agrégation d'allemand

Supprimer, dans l'Histoire de la Civilisation, le premier alinéa (les dieux germaniques), et dans l'Histoire de la Littérature, supprimer, dans le premier alinéa, la *littera* b), Lenz, *der Hofmeister ;* et, dans le troisième alinéa, *littera* b), supprimer *Bilder der Sehnsucht*.

Erratum. — Novalis, *Heinrich von Ofterdingen,* lire, 2e *partie,* au lieu de 12e ;

Walter Rathenau, *Von kommenden Dingen*, pages 25 à 151, au lieu de 85 à 151 ;

Gœthe, Jubilaümausgabe, tome 39, au lieu de tome 31.

Agrégation d'anglais

Supprimer le premier alinéa en entier : A. Les origines de la prose anglaise.

Agrégation d'espagnol

Supprimer le premier alinéa entier : La littérature autobiographique en Espagne (Santa Teresa, Torres Villanoel, Azorín).

Agrégation d'italien

Les suppressions portent sur les textes indiqués pour les explications orales, à savoir :

Enéide, liv. VI, supprimer les vers 295 à 336 ;

Paruta, pages 295 à 316 ;

G. Baretti et F. de Sanctis, en entier.

Certificat secondaire d'allemand

Supprimer Walther Rathenau, *Von kommenden Dingen.*

Certificat secondaire d'anglais

Supprimer Pepys's *Diary,* et *Stevenson, An Inland Voyage.* Sont donc maintenus les textes de Shakespeare, Byron, Hazlitt et Th. Hardy.

A la session d'avril, les quatre auteurs sont Shakespeare, Byron, Stevenson et Th. Hardy.

Certificat secondaire d'espagnol

Supprimer Azorín.

Certificat secondaire d'italien

Supprimer Fogazzaro.

Certificat d'aptitude au professorat des langues vivantes dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures.

Les candidats au certificat d'aptitude au professorat des langues vivantes dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures, admissibles à la session d'examen de 1919 et qui, aux termes de la circulaire ministérielle du 5 avril 1919, conservent le bénéfice de l'admissibilité pour les deux sessions suivantes, seront interrogés, à l'exclusion de toute autre, sur la liste d'auteurs prévue pour la session à laquelle ils demanderont à subir de nouveau les épreuves orales.

Examen du certificat d'aptitude à l'inspection des écoles primaires et à la direction des écoles normales.

La liste, fixée par l'arrêté du 11 décembre 1916, des œuvres et des auteurs à expliquer à l'examen du certificat d'aptitude à l'inspection des écoles primaires et à la direction des écoles normales, est maintenue pour l'année 1920.

BREVET SUPÉRIEUR

Arrêté fixant pour une période de quatre ans, à partir de 1920 ; la liste des auteurs étrangers à expliquer dans toutes les académies.

LANGUE ALLEMANDE

W. Heinrich Riehl. — *Burg Neideck.*

Gœthe. — *Gefunden.* — *Mignon.* — *Der Sänger.* — *Schäfers Klagelied.*

Schiller. — *Das Mädchen aus der Fremde.* — *Die Teilung der Erde.* — *Der Handschuh.*

Heine. — *Die Grenadiere.* — *Die Lorelei.*

Chamisso. — *Das Schloss Boncourt.* — *Die alte Waschfrau.*

LANGUE ANGLAISE

Washington Irving. — *Rip van Winkle.*

Longfellow. — *The Rainy day.* — *Curfew.* — *Daybreak.* — *The Arrow and the Song.* — *The Windmill.* — *The Lighthouse.* — *The Village Blacksmith.* — *A Psalm of Life*

Wordsworth. — *The Rainbow.* — *The Daffodile.* — *To the Cuckoo.* — *The Solitary Reaper.*

Campbell. — *The Soldier's Dream.* — *Hohenlinden.* — *The Mariners of England.*

Tennyson. — *The Sailor Boy.* — *The Charge of the Light Brigade.*

LANGUE ESPAGNOLE

Choix de fables de Samaniego et de Iriarte (collection Mérimée), de la page 119 à la fin.

Lecturas españolas modernas :

Espronceda. — *La pata de pato.*

Duque de Rivas. — *El ventero.*
Fernan Caballero. — *La suegra del diablo.*
Antonio de Trueba. — *La buenaventura.*
Antonio de Alarcon. — *La buenaventura.*
Carlos Frontaura. — *Rabiando.*
Juan Valera. — *Joselito et seco.*
Emilia Pardo Bazan. — *Nieto del Cid.*
José Echegaray. — *Cuando niño.* — *Recuerdos.*

LANGUE ITALIENNE

Clasio. — *Favole* (édit. Sonzogno). Fav. I, XVIII, XXXVII, LXI, XCIV.
Silvio Pellico. — *Le mie Prigioni.* Ch. 2. 23, 53, 57. 87.
Manzoni. — *Il Conte di Carmagnola.* Acte V.

LANGUE RUSSE

Pouchkine. — *La fille du Capitaine.*
L. Tolstoï. — *Enfance.*
Ivan Tourguenief. — *Les poèmes en prose.*

Décret relatif au recrutement des professeurs chargés de cours des lycées de garçons.

Article premier. Les professeurs chargés de cours sont nommés, après avis des recteurs et du Comité consultatif de l'enseignement public (2e section).

Art. 2. Ne peuvent être nommés professeurs chargés de cours que :
1° Les professeurs du premier ordre des collèges comptant plus de cinq années de service dont trois au moins dans les fonctions de professeur ;
2° Les candidats justifiant d'une double admissibilité à une agrégation ;
3° Les professeurs de collège et les délégués dans les lycées pour un service normal de professeur ayant exercé pendant deux ans à l'un ou à l'autre titre et qui jutifient :
Soit de l'admissibilité à l'agrégation,
Soit du grade de docteur,
Soit de la licence ès lettres et du certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Art. 3. Les délégués mentionnés à l'article précédent ne pourront exercer, à ce titre, plus de deux ans dans les lycées si, avant l'expiration de ce délai, ils ne justifient pas soit de l'admissibilité à une agrégation, soit du grade de docteur, soit de la licence ès lettres et du certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes ; ni plus de trois ans si, satisfaisant à une de ces conditions, ils n'ont pas été nommés professeurs chargés de cours.

Art. 4. Les dispositions du décret du 21 février 1897, demeurent applicables aux professeurs chargés de cours.

Art. 5. Les professeurs chargés de cours ayant été l'objet d'une nomination dans les conditions prévues à l'article 4 du décret du 13 mai 1905, conservent toutes leurs prérogatives.

Art. 6. Par dérogation transitoire aux articles 2 et 3 ci-dessus pourront également, après avis du Comité consultatif de l'enseignement public (2e section), être nommés professeurs chargés de

cours les professeurs adjoints et les professeurs délégués, licenciés ou certifiés qui, au cours de la guerre 1914-1919 auront été chargés d'un service complet de professeur dans un lycée.

La durée de cette délégation devra être de trois ans pour ceux qui comptaient déjà deux années de services, et de quatre ans pour ceux qui ne justifient d'aucun service antérieur. Les délégués licenciés ou certifiés, qui auront été chargés pendant la guerre d'un service normal de professeur dans un collège, pourront, après avis du Comité consultatif de l'enseignement public (2e section), être nommés professeurs chargés de cours s'ils comptent cinq années de services dont quatre au moins dans les fonctions de professeur.

Art. 7. Sont abrogées toutes les dispositions contraires au présent décret et notamment les décrets des 13 mai 1905, 23 juillet 1911 et 9 mai 1919.

Arrêté fixant les dates des concours de l'enseignement secondaire en 1920.

I. *Enseignement secondaire des jeunes filles*

Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (1re partie) et admission à l'Ecole normale supérieure de Sèvres : le lundi 14 juin, au chef-lieu de chaque académie.

Inscriptions, 2 février au 3 avril, au secrétariat de chaque académie.

Agrégations de l'enseignement secondaire des jeunes filles et examen du certificat d'aptitude (2e partie). Session normale : le lundi 21 juin, au chef-lieu de chaque académie.

Inscription, du 1er mars au 30 avril, au secrétariat de chaque académie.

II. *Enseignement secondaire des garçons*

(Session normale et session spéciale).

Agrégations des langues vivantes (anglais, allemand, espagnol et italien), certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges (anglais, allemand, espagnol et italien) et certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires: le lundi 28 juin, au chef-lieu de chaque académie, ainsi qu'à Bastia, Constantine, Oran et Tunis.

Inscriptions, au secrétariat de chaque académie et au secrétariat de la Direction générale de l'enseignement public en Tunisie, du 1er mars au 17 avril.

Circulaire relative aux frais de déménagement à déduire dans l'établissement de l'impôt général sur le revenu

Lorsqu'un fonctionnaire a changé de résidence soit dans l'intérêt du service, soit pour cause d'avancement, les frais de déménagement que lui a occasionné son déplacement doivent être considérés comme une charge de la fonction et déduits, à ce titre, du montant brut de ses émoluments tant pour l'assiette de l'impôt sur les traitements et salaires que pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu. »

En contre-partie de ce dégrèvement d'impôt les fonctionnaires devront faire état dans la déclaration de leur revenu de l'indemnité de déplacement qui peut éventuellement leur être accordée.

Certificat secondaire d'allemand (*Versions orales*)

I

Die Last jugendlicher Unbesonnenheit lag schwer auf Mirabeau ; die Verschwendung seines Vermögens büszte er desto härter, je unbiegsamer sein stolzer Geist den einzigen Weg verschmähte, der an einem verderbten Hofe zu Würden und Reichtümern führt. Irrend durch Europa, oft gezwungen von seiner Feder notdürftigen Unterhalt zu entlehnen, war Freiheit sein Thema, und Bürgerglück der Endzweck aller seiner Schriften. Sein Vaterland behielt jederzeit seine eifrigsten Wünsche, und bei allem was er tat, verlor er es nie aus dem Auge ; allein auch in andern Staaten predigte er laut, was er dachte, was er empfand, was er für das allgemeine Wohl für unentbehrlich oder zuträglich hielt. Mit prüfendem Blicke sichtete er überall die Menschen um sich her ; es war ihm gegeben, tief in ihr Herz zu schauen und ihren Verstand auf die Feuerprobe des seinigen zu bringen ; sein Urteil traf sicher und scharf. Mit der Gabe, das Ganze zu umfassen und zu durchdringen, verband er, was nur dem Genie möglich ist : jenes Ausharren, das die kleinsten Bestandteile einer Wissenschaft oder eines Zweiges vom menschlichen Wissen erschöpft, so gelang es ihm mit gründlichen und weit umhergreifenden Vorkenntnissen, in der Bahn des Staatsmanns Kenntnisse vom gegenwärtigen Zustande unsers Weltteils zu sammeln, die vor ihm niemand so vollständig zusammengetragen und so fruchtbar für die Politik geordnet hatte. Seine Schriften über unzählige Gegenstände der Finanzen, der Politik, der Rechtspflege tragen eben dieses Siegel der tiefen Einsicht, des reifen Urteils und der mannigfaltigsten, durchdachtesten Kenntnis.

II

Im Allgäu an den Quellbächen der Iller und weiter östlich in den bayrischen Alpen erhebt sich der Boden unseses Reichs wie nirgends sonst bis über die Schneegrenze. Hier allein jagt man die Gemse, wohnen halbnomadisch die Sennhirten in wettergebräuntem Blockaus nur sommersüber auf der grünen Alpmatte, die sich einschaltet zwischen die schneedebeckten Zinnen des Hochgebirgsgrates und die tannendunkle Zone der unteren Gehängestufe. Auch diese wird häufig unterbrochen vom lichteren Grün der Weideländerei, während Feldfluren ganz zurücktreten im Landschaftsbild, beschränkt gewöhnlich auf die Talsohle in der Umgebung der Dorfschaften. Tiefer Naturfrieden lagert über dem Ganzen. Rinderzucht nebst Waldwirtschaft ernährt eine- spärliche Anzahl genügsamer Menschen. Gleichviel ob Schwaben im Westen, Bayern im Osten, — die Alpennatur drückt den Bewohnern ganz gleichartigen Stempel auf, Gesundheit und Kraft spricht ihnen aus dem Antlitz, aus dem rüstigen Gang, selbst auf schwindeldem Pfad an jäher Felswand. Stets von Gefahr bedroht durch übermenschliche Mächte, ist der Alpler ein aufrichtig frommer Mensch, nur kein Kopfhänger. Das erhebende Bewusztsein des Gelingens, der Überwindung von Gefahren ist hier mehr als anderwärts in Deutschland mit den einfachsten Arbeiten verbunden, mit dem Niederbringen einer Kötze (1) Heu, dem Holzflöszen, dem Botenweg. Das stimmt zur Fröhlichkeit, die sich im Echo weckenden Juchzer und Jodler Luft macht, genährt von der körperlichen Frische in dieser herrlichen, Gesundheit spendenden Natur.

(1) Rückentragkorb.

Compositions données au Baccalauréat

ALLEMAND

BRIEF EINES JUNGEN OFFIZIERS AN EINEN FREUND

I. Er erzählt, er habe einen kurzen Aufenthalt in Reims genommen und die zertrümmerte Domkirche gesehen.

Er klagt über den Verlust eines so wunderbaren Gebäudes der mittelalterlichen Kunst, worauf die ganze Kunstwelt so stolz war.

II. Er erwähnt dabei der historischen Erinnerungen, die sich daran knüpfen (Salbung unserer Könige, Johanna d'Arc und Karl der siebente u. s. w.).

III. Das Münster wird vermutlich nicht wiederaufgebaut werden. Es soll ewig in Trümmern da stehen, ein Zeuge der Barbarei und der Zerstörungswut der modernen Vandalen.

ITALIEN

EROISMO D'UN CANE DI TERRANOVA

Un piroscafo, spinto dalla tempesta verso una costa irta di scogli, sta per perdersi con tutti i passeggeri, in vista d'un porto. Tale è l'uragano, tali i marosi, che nessun marinaio può arrischiarsi a portare a terra, nuotando, il cordame che potrebbe servire al salvataggio.

Il cane d'un passeggere, un coraggioso terranova, ubbidendo al suo padrone, si butta in acqua col cordame in bocca. A varie riprese sta per essere travolto dalle onde e per affogare, ma lotta animosamente. Dalla riva, due pescatori assistono meravigliati ai suoi sforzi ; quando lo vedono abbastanza vicino e in pericolo di esser vinto dalla violenza della corrente, si slanciano verso lui, e raccolgono la corda.

La nave è salvata !

Descriverete tre momenti del dramma : discussioni tra marinai e passeggeri di fronte al pericolo : — eroismo del cane ; — gioia dei passeggeri salvati.

ESPAGNOL

LA CORBATA DE MARK TWAIN

Mark Twain, el célebre humorista americano, regresa una mañana a casa sin corbata.

La señora Twain, que nota en seguida este descuido, lamenta que su señor esposo haya visitado a sus amigos Stowes sin haberse tomado el trabajo de anudar una corbata.

La misma tarde recibe la señora Stowes una cajita en que iban una corbata negra y una carta de Mark Twain rogando a la destinataria le devuelva la corbata, despues de haberla guardado cuanto tiempo habia permanecido el humorista durante su visita de la mañana.

ANGLAIS

An American soldier, back in America from the battle-fields of France writes to a French comrade-at-arms to tell him how glad and proud he is that America took her share in the conflict.

America, at first, did not understand the moral causes implied in the war. But she learnt to know them.

She created a huge army, built a large fleet, intensified her industrial production, gave away her money in loans, in works of help and assistance, ungrudgingly.

Finally her sons came over and fought valiant by the side of the French herr-soldiers, for victory.

Série B, Paris.

ALLEMAND

Warun soll das Elsasz Frankreich gehören :
1° Geschichtliche Gründe.
2° Feste und beharrliche Treue der Elsässer gegen Frankreich.
3° Liebe der elsässischen Bevölkerung zur Selbständigkeit.
Schlusz : das Elsass fordert es, wieder ein Teil Frankreichs zu werden, es musz ihm von Rechtswegen — den Ansichten des Präsidenten Wilson gemäsz — nicht abgeschlagen werden.

ANGLAIS

One of your English friends has sent you a letter in which the traditional arguments against the Channel Tunnel are stated. In your answer you try to show him how the situation has been altered by the war and what benefits both countries would economically as well as intellectually derive from that masterpiece of engineering.

ESPAGNOL

¿ Qué obra de las clásicas castellanas estudialas por V. le ha gustado más ?
Diga V. las razones.

ITALIEN

Le foreste. La loro utilità : principali alberi e animali che vi s'incontrano.

Paris, Série D.

Compositions données à Bordeaux (séries B et D)

A young brother of yours is discouraged because he does not succeed in his work as quickly as he would like. You write to him, in order to encourage him and urge him to persevere. Speak to him about the English proverb : « Rome was not built in a day », and comment it for him. Show him the truth of it : 1° in school-life ; 2° in business and trade ; 3° even (if you like) in the life of a nation and its institutions. Through all your letter, insist on the necessity of those qualities which are considered as especially English, but may be French also : perseverance and energy.

⁂

Un hermano de V. está desalentado porque no tiene en sus estudios el éxito que desea. — V. le escribe para animarle, explicándole el refrán que dice que no se hizo Roma en un dia. En la vida del joven escolar, en cuanto emprende el hombre, en el desarrollo de una nación, se precisa paciencia, sufrimiento, disciplina y orden.

⁂

Einer deiner Brüder ist entmutigt, weil es ihm in der Schule nicht gelingt, wie er es wünscht. Du schreibst ihm, um ihm Mut einzuflöszen.
Erkläre ihm das Sprichwort : « Rom wurde nicht in einem einzigen Tag gebaut. » — In dem Leben des Schülers, in allem was der Mensch unternimmt — in der Entwickelung einer Nation selbst sieht man, dasz Geduld und Ausdauer, Zucht und Ordnung nötig sind.

BESUCH EINER MARINEAUSSTELLUNG

Die anziehendsten Sehenswürdigkeiten : Modelle von Kriegs- und Handelsschiffen in verkleinertem Maszstab ; alle Gegenstände die zur Ausrüstung solcher Schiffe nötig sind, sowie auch für das Fischen und die Seesports ; wirkliche Schiffe, von fremden Regierungen hergesandt, die neben den französischen Schiffen vor Anker liegen. Herbeiströmende Menge der Besucher. Zweck dieser Ausstellung : das bisher zu laue Interesse der Franzosen für das Seewesen und für die Erweiterung unseres Wirkungskreises zu wecken und zu steigern.

AN AFTERNOON IN A MARITIME EXHIBITION

Describe the great attractions — models of menof-war or cargo-boats ; all that pertains to sailing, fishing, sea-sports. Real ships too sent by the foreign governments, side by side with the French ships. The crowding of visitors. The object of the exhibition : to make the French interested in naval affairs and our expansion abroad ; two things which they have not till now paid sufficient attention to.

Compositions données à Rabat. Séries B et D.

Communiqué par M. Grémilly, Collège Gouraud, Rabat.

Petites Annonces

Les PETITES ANNONCES ne sont reçues qu'accompagnées de leur montant en un mandat-poste (étranger : mandat international), au nom de Mlle Ledoux, trésorière, 30, rue Chevert, Paris VIIe, à qui toute la correspondance relative aux **PETITES ANNONCES** doit être envoyée.

1. Pour les personnes étrangères à l'Association : 2 francs la ligne de 60 lettres. Pour les membres de l'Association, deux insertions gratuites de quatre lignes chacune; insertions ultérieures à 0 fr. 50 la ligne.

2. Nos correspondants sont prévenus que la composition des Petites Annonces des Langues Modernes *est arrêtée le 15 de chaque mois.*

1. **Professeur diplômé (Oxford)**, veut recevoir pensionnaires dans sa maison. Vie de famille et leçons. Conditions modérées. Références excellentes. S'adresser : M. A., 28, Woodbastwich Road, Sydenham, Londres.

2. On achèterait d'occasion. Chamber's Cyclopœdia of English Literature, dernière édition, en bon état. Ecrire : Louis Rocher, prof., Lycée du Parc, Lyon.

Le Gérant : A. Coueslant.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 22.496

Dix-huitième année. — N° 2 Mars-Avril 1920

Les Langues Modernes

Avis Important

Le Secrétaire et la Trésorière prient instamment leurs collègues de leur signaler le plus tôt possible leurs changements d'adresse ou de situation, seul moyen d'éviter les retours, les pertes de la Revue ou les erreurs d'envoi.

La Trésorière (Mlle Ledoux, 30, rue Chevert, Paris VIIe), *informe les membres de l'Association qu'un compte-courant lui est ouvert sous le n° 151-11 par le bureau de Paris. En conséquence, elle les prie de vouloir bien de préférence lui envoyer le montant de leurs abonnements par* chèque postal. *Ils pourront faire cette opération dans n'importe quel bureau de poste ; frais de l'opération : 0 fr. 15. Ils épargneront ainsi à la trésorière un travail considérable et elle leur en sera reconnaissante.*

Elle prie également les membres de l'Association de bien vouloir lui envoyer leurs cotisations, sans attendre qu'elles leur soient réclamées par la poste, ce qui sera fait à partir du 1er mai.

N. B. — *La cotisation des sociétaires est de 10 fr. pour la France, de 14 fr. pour l'étranger: elle leur donne droit au service de la revue.*

L'abonnement à la Revue pour les non-sociétaires est de 12 fr. pour la France et de 14 fr. pour l'étranger.

« Les Langues Modernes », jusqu'à avis contraire, paraîtront six fois par an.



BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Réunions du Comité

Le Comité s'est réuni le jeudi 8 janvier 1920 à 2 h. 1/2, au parloir du Lycée Montaigne, sous la présidence de M. Pinloche. Etaient présents : MM. Banchet, Bellec, Bloch, Boussagol, Brocart, Mlle Brunel, MM. Cartllon, Cart, Chemen, Mlles Clot, Demmer, MM. Duvergé, Garnies, Guillotel, d'Hangest, Jamin, Mlles Latappy, Ledoux, MM. Pinloche et Veillet-Lavallée. Excusé : M. Montaubric.

M. Pinloche souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et les remercie d'avoir accepté d'être à la fois à l'honneur et à la peine, au moment où il faudra beaucoup d'énergie et de dévouement pour défendre à nouveau la cause des Langues vivantes ; il rappelle que, malgré l'article 8 des satuts qui permet au président d'être réélu deux fois, l'usage s'est établi dans notre Société, ainsi que le confirme d'ailleurs M. Bloch, de ne conserver ces fonctions que deux années de suite, sauf pendant la durée de la guerre, qui fut une période anormale. C'est pour se conformer à cet usage qu'il croit devoir se retirer, malgré l'aimable insistance de plusieurs collègues, afin de ne pas créer un précédent. Toutefois, il propose, dès maintenant, la modification de cet article, qui s'impose si l'on veut qu'il soit d'accord avec la réalité : ce sera le meilleur moyen d'éviter des questions de personne qui se poseraient nécessairement un jour ou l'autre.

La règle étant également de suivre le roulement adopté, dès la fondation de la Société, entre professeurs d'allemand et professeurs d'anglais ou de langues méridionales, M. Pinloche déclare qu'il y a lieu d'élire un candidat choisi parmi les professeurs d'anglais, et il propose la candidature de M. Veillet-Lavallée, professeur d'anglais à l'Ecole Arago, ancien trésorier de l'Association.

La séance est suspendue pendant un quart d'heure pour le vote.

A la reprise de la séance, M. Bloch, secrétaire général, proclame le résultat de l'élection :

Votants : 21.

M. Veillet-Lavallée : 17 voix.

M. Pinloche : 3 voix.

Bulletin blanc : 1.

M. Veillet-Lavallée est élu *président*.

Sont ensuite élus à l'unanimité :

Vice-présidents : MM. Cart, professeur d'allemand au Lycée Carnot, et Boussagol, professeur d'espagnol au lycée Charlemagne (en remplacement de M. Koszul, nommé professeur à l'Université de Strasbourg).

Secrétaire général : M. Bloch, professeur au lycée Hoche.

Rédacteur en chef du Bulletin : M. d'Hangest, professeur au lycée Condorcet.

Trésorière : Mlle Ledoux (Mlle Weiller avait déclaré ne pouvoir continuer à exercer les fonctions de secrétaire — et M. Cart s'était chargé de l'intérim de ces fonctions.

Trésorier-adjoint : M. Bellec, professeur au collège de Pontoise.

Archiviste : Mlle Brunel, professeur au lycée Fénelon.

M. Veillet-Lavallée, prenant place au fauteuil présidentiel, remercie ses collègues de la confiance qu'ils veulent bien lui témoigner. Il s'appliquera à la justifier. Pour la première fois, le Président de l'Association appartient aux cadres de l'Enseignement primaire. M. Veillet-Lavallée souligne cette innovation et veut y voir un signe éclatant de l'union qui règne entre tous les professeurs de Langues vivantes, à quelque degré que ce soit de l'édifice universitaire. Les membres de l'Association appartiennent en énorme majorité à l'Enseignement secondaire et ils donnent, en désignant M. Veillet-Lavallée pour la Présidence, une marque de sympathie et de sollicitude à l'égard de leurs collègues de l'Enseignement primaire et de l'Enseignement technique. Ceux-ci en seront vivement touchés.

Cette manifestation de solidarité professionnelle a un sens précis dans les heures que nous traversons. Des mesures hostiles ont été prises contre les Langues Vivantes : d'autres, plus désastreuses encore, sont en préparation. Il y a deux ans, la réforme du Brevet d'études primaires supérieures a *supprimé les épreuves de Langues Vivantes à l'oral* de cet examen. Un examen de Langues Vivantes sans oral, sanction d'études éminemment pratiques, est chose à peine concevable. Dans le nouveau programme du concours d'entrée aux Ecoles d'Arts et Métiers, les Langues Vivantes *ne sont plus que facultatives.* Comme *matière d'enseigne-*

ment à l'intérieur de ces grands établissements nationaux, *elles deviennent facultatives aussi*. D'autre part, les projets de réforme des Ecoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices n'acceptent les Langues Vivantes qu'*à titre facultatif*. Enfin, on parle de supprimer le *Brevet Supérieur*. — Nous observons donc, au lendemain de la grande guerre que les Langues Vivantes, contre toute attente, sont l'objet d'une hostilité marquée. L'Association aura à cœur de lutter contre des mesures aussi contraires à l'intérêt national.

Mais le Président ne perdra pas de vue les questions si importantes qui concernent l'Enseignement supérieur et l'Enseignement secondaire : la *Réforme de la Licence* et la *Réforme du Baccalauréat*. Il suivra avec attention le développement des événements en consultant ses collègues, afin de faire toutes démarches, toutes interventions qu'indiquera l'intérêt de notre cause.

Soucieux de travailler de façon pratique et efficace, il se maintiendra en contact avec le représentant des Langues Vivantes au Conseil supérieur de l'Instruction Publique. M. *Rancès*, qui a une grande expérience de toutes les questions qui nous touchent, et il s'attachera à collaborer aussi avec l'*Association des Professeurs de Langues Méridionales*, dans une action bien coordonnée qui assurera la défense de la cause commune. Il entretiendra les relations cordiales qui ont toujours régné entre la *Modern Language-Association* de Grande-Bretagne et notre groupement. Il cherchera à en nouer d'autres avec les Associations similaires des pays amis. Enfin, le Bureau suivra avec intérêt et sympathie toutes les activités pédagogiques de l'heure actuelle, celle, entre autres, de la Société des *Compagnons*.

M. Veillet-Lavallée se fait l'interprète du Comité pour remercier M. *Pinloche* du travail assidu que ce dernier a fourni pendant deux ans dans l'intérêt des Langues Vivantes et de l'Association.

M. Cart demande que la trésorière soit autorisée à s'adjoindre une aide rétribuée, au moment de l'envoi des quittances, de façon à ce que ce travail puisse être assuré sans excès de fatigue.

La proposition de M. Cart est adoptée à l'unanimité.

D'autre part, M. Cart demande que les fonds de la Société ne soient plus déposés au nom d'une personne, mais au nom du trésorier dûment autorisé par le président et par un vote de comité, de façon à éviter les difficultés qui pourraient se produire en cas de maladie du trésorier ;

il rappelle les difficultés et les ennuis qu'il a eus pour retirer les sommes déposées au nom de Mlle Weiller ; difficultés qui, le cas échéant, pourraient être bien plus graves.

M. Jamin propose que les fonds soient déposés au crédit municipal de Paris où ils rapporteraient 3 0/0.

M. Pinloche demande que les fonds soient déposés dans une banque et que les sociétaires puissent y verser leurs cotisations par virement. M. Bloch rappelle l'organisation des comptes de chèques postaux et croit qu'il serait utile que la Société ait un compte postal, précisément pour faciliter la rentrée des cotisations.

La proposition de M. Cart est votée à l'unanimité.

M. Cart rappelle que la Société ne doit pas se désintéresser du mouvement créé par les Compagnons. C'est un groupement vivant, ardent, se donnant beaucoup de mal et dont le travail doit être suivi et examiné de près. Beaucoup de nos collègues connaissent à peine leurs théories, il serait bon de convoquer une réunion pédagogique pour les discuter, essayer de voir ce qu'il y a d'utile et aussi de tout à fait contestable dans leurs idées. Leurs théories sont d'ailleurs très confuses, ils paraissent surtout vouloir tout renverser, refuser toute vertu éducative aux Langues Vivantes, avoir une confiance absolue dans la culture par le latin. Mais même sur ces idées, ils ne sont pas d'accord entre eux ; ils s'entendent pour démolir, non pour reconstruire.

Sur sa proposition, le comité décide d'organiser une réunion pédagogique pour le 26 février à 2 heures, dont le programme sera : *Le problème de l'Université nouvelle.*

M. Pinloche quittant la séance, M. Veillet-Lavallée le remercie du dévouement avec lequel, en des circonstances pénibles et difficiles, il s'est consacré à notre Association, il rappelle que depuis seize ans M. Pinloche lutte à nos côtés ou à notre tête, et le Comité tout entier lui est reconnaissant des services éminents qu'il nous a rendus.

M. Jamin se joint à M. Veillet-Lavallée pour exprimer à M. Pinloche toute la reconnaissance du comité et tous ses vœux de prompt rétablissement de la santé de Mme Pinloche.

M. Pinloche, très touché de cette manifestation, déclare qu'il ne cessera jamais de s'intéresser aux travaux du Comité et qu'il compte bien continuer à travailler avec nous pour le plus grand bien de la cause des Langues Vivantes.

M. Veillet-Lavallée rappelle que l'allemand a été supprimé à l'examen du degré supérieur du Certificat commercial, et il propose au Comité le vœu suivant, tendant au rétablissement de cette langue :

« Attendu qu'il est désirable de faciliter l'accès du Certificat commercial — degré supérieur — aux candidats d'Alsace et de Lorraine ;

Que l'intérêt national bien compris nous commande de ne pas ignorer la langue de nos rivaux industriels et commerciaux ;

Le Comité émet le vœu que la langue allemande soit admise dorénavant au même titre que l'anglais, l'italien et l'espagnol dans les épreuves de la 1re série du Certificat commercial, degré supérieur. »

Le vœu a été adopé à l'unanimité.

La séance est levée à 4 heures.

Le Comité, réuni sur la demande de M. Rancès, le 22 février 1920, au lycée Montaigne, pour examiner la manière dont avaient été interprétés les résultats du referendum d'avril 1919 sur la réforme des épreuves de Langues Vivantes au baccalauréat, a constaté à l'unanimité la régularité parfaite de cette interprétation.

Adhésions nouvelles

M. Avraamides, lie de Chypre. — Mlle Barrat, prof. E. P. S., garçons, Pons. — M. Basean, prof. Ecole J.-B. Say, Paris. — Mlle Bernard, prof. lycée jeunes filles, Bordeaux. — M. A.-G. Bovee, Head of the Department of French ; University of Chicago. — M. Chauchard, prof. collège, Fécamp. — M. Colens, prof. lycée, Poitiers. — M. Combes, prof. lycée, Montauban. — Mlle Cortot, prof. lycée Molière, Paris. — Mlle Courtors, prof. E. P. S., Aubenas. — M. Despont, Cahors. — M. Dubreuil, prof. collège, Cholet. — Mlle Ethel Duncan, prof. lycée jeunes filles, Grenoble. — M. Fournery, prof. lycée Louis-le-Grand, Paris. — M. Forget, secrétaire général Fédération des anciens combattants de l'E. P., Paris. — Mlle Kegreiss, prof. E. P. S., Mulhouse. — M. Kouluhallitus, Helsingfors (Finlande). — M. Laurens, prof. lycée, Avignon. — M. Pierre Legouis, prof. lycée Ampère, Lyon. — M. Maillan, prof. lycée, Toulon. — Mlle Maitre, prof. lycée Racine, Paris. — M. Malard, prof. E. P. S., St-Calais. — M. Masson, prof. lycée,

Bourges. — M. Maurer, prof. lycée Kléber, Strasbourg. — M. Meyer, prof. lycée Condorcet, Paris. — Mlle Nonat, prof. Châlons-sur-Marne. — Mlle Orieux, prof. lycée, Orléans. — Mlle A. Ott, prof. E. P. S., Mézières. — M. Parmin, prof., Lisieux. — M. Emile Schweitzer, prof. collège Chaptal, Paris. — Mlle Sialtiel, prof. à Paris. — Mlle Terrasse, prof. cours secondaire, XIe arr., Paris. — M. Théphaine, prof. Prytanée Militaire, La Flèche. — M. de Vos, répétiteur, collège Eu. — M. G. Tisseau, instituteur, St-Nazaire. — Mlle Weil, prof. lycée Racine, Paris. — M. Wilhelm, prof. lycée Kléber, Strasbourg.

L'Etude de l'Allemand

Tous nos collègues savent que, depuis 1914, les classes d'allemand ont perdu une grande partie de leurs élèves au profit des autres langues. Cette désertion de l'allemand pose une question complexe. D'une part, les relations de plus en plus actives qui s'établissent entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, doivent développer nécessairement l'étude de l'anglais. D'autre part, il est indispensable, dans l'intérêt du pays, que les générations actuelles continuent à apprendre l'allemand pour connaître l'Allemagne. Il faut donc rechercher une solution qui permette d'établir un juste équilibre entre les deux langues, sans oublier non plus les langues méridionales.

En raison de l'importance des problèmes soulevés, le Comité a décidé la création d'une Commission spéciale chargée de les étudier. La Commission est ainsi composée : M. Delobel, professeur d'allemand au lycée Voltaire, président ; MM. Goy, professeur d'allemand à l'école J.-B. Say, Hirtz, professeur d'allemand au lycée de Poitiers, plus un professeur d'anglais et un professeur d'espagnol à désigner, auxquels se joindront, naturellement, les membres du Bureau de l'Association.

La Commission s'est mise aussitôt à l'œuvre pour établir une documentation précise et rechercher les solutions sur lesquelles doit porter l'effort de notre Société. Le Comité prie tous nos collègues de vouloir bien l'aider dans cette tâche en lui adressant tous renseignements et suggestions utiles, en particulier sur les points suivants :

1° Situation comparée des différentes langues dans chaque établissement, en octobre 1913 et en octobre 1919. Nombre des élèves, nombre des professeurs pour chaque langue.

2° Mesures des administrations locales ayant porté préjudice à l'enseignement de l'allemand : réunions de classes, réductions d'horaires, etc.

3° Raisons invoquées par les familles pour ne pas choisir l'allemand.

4° Moyens à proposer : y aurait-il lieu d'instituer dans les examens des épreuves de nature différente pour les différentes langues, afin

d'établir entre elles plus d'équilibre ? Quelles seraient ces épreuves ? Y aurait-il possibilité d'obtenir des élèves l'acquisition de deux langues étrangères au minimum ? Quelles modifications conviendrait-il d'apporter dans ce cas aux programmes, aux horaires, aux méthodes ?

Prière d'adresser toutes les communications relatives à ces questions à M. Delobel, professeur au lycée Voltaire, 33, rue Jacob, Paris (6e).

Le Comité.

Réunion Pédagogique

Au cours de la réunion pédagogique où M. Rancès, délégué au Conseil supérieur, était venu expliquer la décision par laquelle sont modifiées les épreuves de langues vivantes au baccalauréat (1), M. l'Inspecteur Général Guillaume, prenant part aux débats, s'exprima en ces termes :

« Mes chers Collègues,

« Cette discussion ne fait que confirmer ce que je savais déjà. Vous avez été émus de la récente décision du Conseil supérieur. Nous aussi. Cette émotion doit-elle être mêlée d'inquiétude ? Je ne le crois pas. Rien n'est changé qu'une épreuve d'examen, et la nouvelle épreuve n'est pas de nature à affaiblir notre enseignement, ni à en modifier l'esprit. Il reste ce que l'ont fait la réforme de 1902 et dix-sept ans d'expérience. C'est ce qu'expliquera prochainement une circulaire officielle : c'est ce que j'ai tenu à venir vous dire dès aujourd'hui, au nom de l'Inspection Générale et de la Direction de l'Enseignement Secondaire. »

L'assemblée vota en outre l'ordre du jour suivant :

« Les professeurs de Langues Vivantes, assemblés en réunion pédagogique au lycée Louis-le-Grand le 26 février 1920, après avoir entendu l'exposé de leur représentant au Conseil supérieur et après une discussion à laquelle a pris part M. l'Inspecteur général Guillaume, expriment à l'unanimité moins une voix leur conviction que les nouvelles épreuves de Langues Vivantes au baccalauréat ne changent rien à l'orientation et à l'esprit général de leur enseignement. »

(1) Le décret les instituant ne sera pas applicable avant juillet 1921.

Section Régionale de Poitiers

Assemblée générale du 15 Janvier 1920

La S. R. de Poitiers s'est réunie en Assemblée générale, le jeudi 15 janvier 1920, à 10 heures, à la Faculté des Lettres de Poitiers, sous la présidence de M. Castelain, professeur à l'Université de Poitiers.

M. Audoin, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 décembre 1919.

1. M. Hirtz, vice-président, expose la situation et rend compte du mandat de M. Maderan à l'Assemblée générale de l'A. P. L. V. du 18 décembre 1919.

Le secrétaire général de l'A. P. L. V. s'en remet aux S. R. pour l'organisation de l'enquête sur les géminations. Les renseignements recueillis devront lui être envoyés par les S. R. et il procèdera au dépouillement.

La cotisation annuelle a été portée à 10 francs. Le montant de la ristourne est augmenté proportionnellement.

2. *Refonte des Programmes.*

M. Sauvage prend la parole.

Il pose la question telle qu'elle est formulée par le questionnaire de l'A3.

1. Estimez-vous que l'on ait abusé de la méthode directe ?

2. Estimez-vous que dans l'intérêt de la culture humaine et française, et pour obvier à la crise du français, il y ait lieu de rétablir les exercices de thème et de version ?

S'appuyant sur l'étude de M. Cahen parue dans les derniers numéros de la *Revue Universitaire*, M. Sauvage prend à partie la méthode directe. Elle crée une habitude de divination. Elle fausse les esprits en les habituant à l'imprécision. Elle rend impossible l'explication littéraire et les resultats prouvent qu'elle est néfaste à l'enseignement de la grammaire.

M. Sauvage demande que la méthode directe soit employée d'une façon moins exclusive.

Il faut, dès les premières années, contrôler par une traduction rapide la compréhension des textes expliqués ; enseigner la grammaire en français ; faire apprendre les paradigmes par cœur. Le thème doit être le complément de l'étude de la grammaire. — Du reste, tous les concours comportent un thème. — Les dictionnaires bilingues sont

seuls utiles ; les dictionnaires en langue étrangère n'ont jamais rendu de services aux élèves.

— M. Hirtz objecte qu'en 1902 la méthode ancienne a été combattue avec autant de vigueur que la méthode directe, actuellement, et qu'en gros les reproches qui lui étaient faits, étaient les mêmes que ceux que l'on fait aujourd'hui à la méthode directe. — Il faut enseigner, en vue de parler. Il est facile en 6e et en 5e de s'en tenir à la méthode directe exclusive, le vocabulaire à enseigner étant d'ordre concret. En 4e et en 3e, l'explication en langue étrangère doit précéder la traduction et non la suivre, comme le désire M. Sauvage.

M. Ruyssen s'oppose à cette façon de voir. Il faut, dit-il, traduire d'abord, pour ne pas semer en route les élèves faibles, car en 4e et en 3e il y a entre les élèves des différences de valeurs très grandes.

La discussion continue, bientôt générale. Devant la nécessité de rédiger un vœu précis sur lequel il se crée une entente parmi les membres de la S. R. et étant donnée l'heure avancée, l'Assemblée décide sur la proposition de M. Castelain, de remettre la question à la prochaine séance.

3. *Enquête au sujet des géminations.*

M. Hirtz propose que le questionnaire suivant soit envoyé aux membres de la S. R.

1° Y a-t-il eu dans votre établissement des géminations de classes ?

2° Si oui, sur quelles classes ont-elles porté ?

3° Effectif de chaque classe géminée.

Effectif total obtenu pour le groupe.

4° Y a-t-il eu en même temps des réductions d'horaires, et lesquelles ?

Les réponses seront envoyées au secrétaire. Le projet est adopté à l'unanimité.

4. *Questions diverses.*

Sur la proposition de M. Hirtz, il est décidé que les étudiants d'anglais, d'allemand et d'espagnol de la Faculté des Lettres seront invités à faire partie de la Section Régionale à titre d'adhérents, n'ayant pas voix consultative. Ils auront à verser une cotisation d'un franc pour frais de convocations aux Assemblées.

Prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée générale est fixée au dimanche 8 février 1920, à 10 heures, à la Faculté des Lettres de Poitiers.

La séance est levée à midi 15.

Le Secrétaire : H. AUDOIN. *Le Président* : L. CASTELAIN.

Poitiers, le 15 janvier 1920.



Assemblée générale du 8 Février 1920

La section régionale de Poitiers s'est réunie en Assemblée générale le dimanche 8 février 1920, à 10 heures à la Faculté des Lettres de Poitiers, sous la présidence de M. Castelain, professeur à l'Université de Poitiers.

1. *Exposé de la situation.*

M. Castelain donne lecture de la lettre qu'il a reçue de M. Veillet-Lavallée, nouveau président de l'A. P. L. V. — puis de la lettre par laquelle M. Hirtz annonce la prochaine réunion de l'A. P. L. V. fixée au 12 février 1919, et son désir de connaître nos desiderata pour les présenter à cette réunion.

M. Audoin, secrétaire, donne lecture du compte rendu de la séance du 15 janvier 1920.

2. *Refonte des Programmes.*

M. Sauvage présente le vœu suivant, qui est adopté à l'unanimité :

Considérant que l'enseignement des Langues Vivantes peut et doit avoir un double objet : 1° donner à l'élève, comme le demandent les instructions ministérielles de 1901 « la possession réelle et effective de la langue enseignée », en vue de l'usage pratique. 2° Travailler, concurremment avec les autres disciplines, à la culture spéciale qui reste le but principal de notre enseignement ;

Que de ces deux fins, qui ne sont en aucune manière exclusives l'une de l'autre, la méthode directe n'a que très incomplètement atteint la première et nullement la seconde, avec laquelle près de vingt ans d'expérience loyale ont montré qu'elle était nettement incompatible ;

Pénétrés de leurs responsabilités vis-à-vis des élèves qui leur sont confiés, soucieux de la dignité de leur enseignement et désireux de lui assurer dans l'éducation de la jeunesse française la grande place qu'il devrait mériter,

Les professeurs de Langues Vivantes, membres de la section régionale de l'Académie de Poitiers, réunis en Assemblée générale le 8 février 1920, émettent à l'unanimité les vœux suivants :

1° Que les limites au delà desquelles l'application exclusive de la méthode directe constitue un obstacle au progrès des études et un danger pour la formation des esprits soient le plus tôt possible, clairement définies.

2° Qu'aucune doctrine officiellement imposée ne vienne entraver désormais les libres initiatives de maîtres qui sont aussi dévoués que jamais à leur tâche, et qui demandent à être jugés à l'avenir, moins sur la méthode suivie que sur les résultats obtenus.

Les signataires des vœux exprimés ci-dessus considèrent que la réforme de 1901, en assignant à l'enseignement des Langues Vivantes un but essentiellement utilitaire en a fâcheusement compromis la valeur éducative.

Ils constatent avec peine que les élèves de l'Enseignement secondaire ne dépassent guère, après sept années d'études, le maniement d'un vocabulaire très élémentaire qui les laisse étrangers aux formes les plus élevées et les plus délicates de la pensée et ils se demandent si un tel résultat vaut une telle dépense de temps et d'efforts.

Ils souhaitent que l'enseignement des Langues Vivantes cesse de se proposer comme but unique l'acquisition d'un utile instrument commercial ou d'un talent extérieur et tout secondaire, et, sans renoncer à la poursuite des résultats pratiques qu'on est en droit d'attendre de lui, vise à devenir, au même titre que les autres enseignements, une discipline intérieure travaillant à l'enrichissement et à la culture des esprits. Ainsi le professeur de Langues Vivantes cessera d'être uniquement un maître de langues pour devenir ce que la méthode actuellement en vigueur ne lui permettra jamais d'être, — un éducateur.

A cet effet l'Assemblée propose :

1° Que l'application intégrale de la méthode directe, suffisante pour l'acquisition du vocabulaire élémentaire et concret, et excellente pour l'éducation des organes vocaux, soit limitée aux classes de sixième et de cinquième, sous réserve que l'enseignement de la grammaire sera, dans ces mêmes classes, donné de façon systématique.

2° Qu'à partir de la classe de quatrième, le professeur puisse, toutes les fois qu'il le jugera nécessaire, recourir au thème d'application et à la version, exercices que les

instructions officielles n'ont d'ailleurs jamais formellement interdits et qui restent, malgré l'usage trop timide qu'on en a fait jusqu'ici, les seuls moyens efficaces que nous ayons de contrôler chez nos élèves « la possession réelle et effective » des vocables et des idiomes.

3° Que l'explication des textes littéraires puisse se faire en langue française, une importante partie de la classe demeurant réservée aux commentaires et aux conversations en langue étrangère. C'est une triste vérité que, à l'heure actuelle, la plupart des professeurs de Langues Vivantes préfèrent renoncer à l'explication littéraire plutôt que de se voir réduits à accumuler autour des plus belles pages des grands écrivains, les puérilités auxquelles les conduit fatalement l'application exclusive de la méthode directe. Il peut d'ailleurs y avoir de très sérieux inconvénients à imposer une méthode uniquement maternelle à des élèves de seize, dix-sept ou dix-huit ans que leurs professeurs de lettres anciennes et de français ont habitués à une toute autre discipline.

4° Que le professeur de Langues Vivantes travaille conjointement avec ses collègues des autres enseignements littéraires, toutes les fois que cette collaboration sera possibe, en vue d'assurer plus de cohésion et d'unité à la culture humaine que nos élèves attendent de nous et qui doit être plus que jamais le but commun de nos efforts.

2. *Questions diverses.*

— M. Sauvage donne lecture d'une note relative aux modifications apportées par le Conseil supérieur de l'Instruction Publique, à l'épreuve des Langues Vivantes des Baccalauréats des sections B et D. — La Section Régionale enregistre avec satisfaction cette décision d'ailleurs conforme aux vœux qui avaient été exprimés par elle en mai 1919.

— Au sujet de la suppression de l'enseignement des Langues Vivantes dans les Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices, M. Guy propose le vœu suivant, qui est adopté à l'unanimité.

La Section Régionale de Poitiers de l'A. P. L. V., considérant :

1° qu'il est question de rendre facultatif et peut-être de supprimer l'enseignement des Langues Vivantes dans les Ecoles normales primaires ;

2° qu'on invoque, pour justifier cette réforme, « l'insigni-

fiance des résultats obtenus, tant au point de vue éducatif qu'au point de vue pratique » ;

3° que si en effet les résultats ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être, il est des cas où ils sont meilleurs qu'on ne serait en droit de l'espérer, tant est réduit le temps dont le professeur dispose, et irrationnelle l'organisation de cet enseignement ;

4° qu'en effet, il faut parcourir en deux ans, et à raison de 2 h. par semaine, un programme (vocabulaire, grammaire, auteurs) beaucoup trop vaste ;

5° qu'en outre la présence dans les mêmes classes d'élèves ayant déjà fait 2 et 3 ans de Langues Vivantes, et de débutants issus d'écoles rurales, oblige les uns à des répétitions ennuyeuses et inutiles, force les autres à un travail trop hâtif et superficiel, et a les mêmes inconvénients que les géminations de classes dont se plaint avec raison l'enseignement secondaire ;

6° que dans ces conditions on ne saurait justifier par l'insignifiance des résultats obtenus aucune mesure tendant à réduire la part déjà insuffisante faite à un enseignement si utile par ailleurs ;

7° qu'il suffirait pour lui permettre de porter ses fruits, d'une meilleure organisation et d'une méthode moins défectueuse ;

8° qu'au moment où il est question de confier aux Ecoles primaires supérieures surtout, la préparation des candidats aux Ecoles normales, il est logique et naturel de faire poursuivre à ces élèves une étude à laquelle ils auront déjà consacré 3 ou 4 h. par semaine pendant 3 ou 4 ans ;

Considérant, d'autre part :

9° qu'à défaut du latin, l'étude d'une langue étrangère étudiée avec précision, oblige l'esprit à des analyses et à des comparaisons de sens, à toute une gymnastique très utile à l'intelligence du français ;

10° que c'est un des enseignements les plus propres à ouvrir l'esprit à de nouveaux horizons, à des manières de penser et de sentir différentes des nôtres, et que les élèves issus pour la plupart des milieux populaires ne soupçonnent même pas ;

11° que c'est aussi l'un des plus propres à corriger le dogmatisme auquel les expose l'enseignement scientifique forcément élémentaire qu'ils reçoivent ;

12° que la connaissance d'une langue étrangère s'impose de plus en plus à qui veut être de son temps ;

13° considérant enfin que la réforme des Ecoles normales s'annonce très prochaine, et pour éviter qu'elle se fasse sans qu'on ait au préalable entendu la voix des professeurs de Langues Vivantes,

Emet le vœu :

1° que l'A. P. L. V. intervienne énergiquement en faveur d'un enseignement menacé, et qui risque d'être mal défendu par le petit nombre des professeurs d'Ecole normale perdus parmi leurs collègues soucieux d'obtenir le plus possible pour leurs propres enseignements, et parmi les directeurs et les inspecteurs chez qui prédomine le souci de la préparation professionnelle ;

2° que non seulement l'enseignement des Langues Vivantes reste obligatoire, mais qu'il soit renforcé par l'adjonction d'heures nouvelles enlevées à des exercices moins éducatifs ou trop favorisés déjà ;

3° qu'il soit réorganisé de manière que les élèves soient groupés en classes homogènes ;

4° que l'épreuve facultative de Langues Vivantes soit rétablie au concours d'entrée des Ecoles normales ;

5° et qu'à titre de sanction, il soit ajouté au diplôme actuel du Brevet supérieur une mention spéciale de Langues Vivantes à partir d'un nombre de points à déterminer.

Prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée générale est fixée au dimanche 7 mars, à 10 h., à la Faculté des Lettres de Poitiers.

La séance est levée à 11 h. 30.

Le Secrétaire : H. AUDOIN. *Le Président* : CASTELAIN.

Section Régionale de Lyon

La Section Régionale de Lyon, dont la guerre avait dispersé les membres, s'est réunie de nouveau le jeudi 26 février 1920 au Lycée du Parc, sous la présidence de M. Douady, professeur à la Faculté des Lettres, ancien président de la Section.

M. Chaurand, professeur honoraire au Lycée Ampère, a rappelé en termes émus le souvenir de M. Ritz, ancien

secrétaire de la Section, récemment décédé à Annecy, des suites d'une maladie contractée au front.

Un bureau provisoire a été constitué, comprenant Mlle Mathieu, professeur d'allemand au Lycée de Jeunes filles, vice-présidente ; M. Douady, professeur à la Faculté des Lettres, président ; M. Legouis, professeur d'anglais au Lycée Ampère, secrétaire ; M. Chaurand, professeur honoraire au Lycée Ampère, trésorier. La Section a examiné le projet de réforme du baccalauréat présenté par le Conseil supérieur, et qui consiste, pour l'épreuve écrite de langue étrangère, à remplacer la composition actuelle par une version suivie d'un thème d'imitation.

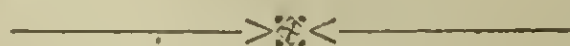
Elle s'est prononcée énergiquement contre l'introduction d'un thème d'imitation dans l'épreuve écrite. Elle a exprimé le vœu — conforme aux résultats du referendum organisé par les « Langues Modernes » — que cette épreuve consistât en une version, suivie d'une composition libre dont le sujet se rattacherait à celui de la version, chacun de ces exercices ayant une note spéciale.

Elle serait reconnaissante au Bureau de Paris de toute démarche faite en vue d'une réforme de cette nature.

Elle le prie de bien vouloir, à ce sujet, lui fournir quelques renseignements sur l'avis exprimé par M. Rancès, représentant des Langues vivantes à la dernière session du Conseil supérieur (1).

Les vœux ci-dessus ont été adoptés par la section régionale de Lyon à l'unanimité, moins une voix.

(1) Voir page 102 un article de M. Rancès répondant au vœu de la Section Régionale de Lyon. (N. D. L. R.).



L'abandon de l'allemand et les initiatives à prendre

Les professeurs d'allemand vivent des jours pénibles ; pour eux, la question du lendemain se pose. Devront-ils se persuader qu'ils ont consacré le meilleur de leurs forces à acquérir un savoir désormais sans emploi ? Chez la plupart, sans doute, l'émoi est grand, et si la résignation peut être le fait des professeurs au déclin de leur carrière, les jeunes ou ceux qui sont dans la force de l'âge éprouvent quelque malaise et quelque tristesse à la vue de leurs classes désertes : à peine voit-on dans chaque classe trois ou quatre élèves, dépaysés dans la salle trop vaste, et qui prend, à la voix du maître, comme des résonnances de sépulcre : bientôt, si l'on n'y met bon ordre, l'enseignement de l'allemand aura vécu.

Certes, nous renoncerions à enseigner l'allemand, nous n'hésiterions pas à fermer nos livres, si notre enseignement était, comme on a pu l'insinuer, inutile et antinational. De toutes nos forces, nous croyons le contraire. Nous sommes convaincus que l'allemand est plus que jamais indispensable, que sa connaissance est une arme de paix et de guerre, qu'il est imprudent de laisser se rouiller ou de reléguer à l'arsenal des vieux engins démodés. Pendant la guerre, il pouvait sembler habile de laisser croire que l'ennemi serait à ce point taillé en pièces que sa langue perdrait désormais toute importance et que les heures passées à l'apprendre seraient perdues. La force de résistance du pays fut faite en partie de telles illusions, et les « bourreurs de crâne » ne méritent pas tout le mal qu'on a dit d'eux. Mais l'ère des pieux mensonges est close ; il convient maintenant de regarder en face la réalité. Est-il d'ailleurs un Français si ignorant, qu'il ne sente confusément combien l'Allemagne reste, en dépit de sa défaite, inquiétante et redoutable ? Ne cessons donc pas de l'observer, restons sur le qui-vive ; sachons l'allemand.

Or, les parents d'élèves persistent dans leur déraisonnable parti-pris : d'ici vingt ans, c'est tout au plus si quel-

ques rares universitaires attardés pourront encore lire un texte d'outre-Rhin. Qu'on cesse au lycée d'apprendre l'allemand, on ne l'apprendra pas hors du lycée : l'effort à fournir sera trop grand. Les maisons de commerce ne trouveront plus d'employés en état de comprendre une lettre de Francfort ou de Vienne, à plus forte raison d'y répondre. Nos futurs officiers ignoreront le premier mot de la langue ennemie. Il n'est pas impossible, si le mal empire, qu'un jour vienne où l'allemand ne soit plus enseigné qu'à l'Université de Strasbourg et au Collège de France au même titre que l'hébreu et le syriaque.

L'enseignement de l'allemand périclite chez nous au moment précis où nos officiers reçoivent la mission de parcourir l'Allemagne en tous sens, de l'épier, de chercher à deviner ses desseins secrets, de dresser l'inventaire de son matériel de guerre, de surveiller ses usines et la comptabilité de ses banques. On conçoit leur embarras, comme l'inutilité de leur tâche, si dans ce travail d'investigation en territoire ennemi, ils sont à tout instant obligés de recourir a un interprète. — On n'apprend plus l'allemand en France, alors qu'il est question au Parlement de pénétration pacifique, que l'on songe à détacher de Berlin les populations rhénanes et à les conquérir moralement. Dans cette œuvre délicate d'assimilation progressive, la connaissance de l'allemand n'apparait-elle pas aussi comme nécessaire ? Les esprits chagrins et butés à la façon du père de Gœthe ne sont peut-être pas encore l'exception dans les villes du bord du Rhin. Nous gagnerions plus aisément ces mécontents à notre cause en parlant leur langue, qu'en imposant la nôtre. Vainqueurs, nous pouvons, sans déchoir, nous servir de la langue des vaincus.

Le péril est grand, mais peut-être n'est-il pas trop tard pour essayer de le conjurer. Des articles récents montrent que l'allemand compte des champions parmi les hommes éminents du pays : réussiront-ils à vaincre l'erreur, à ramener à la raison l'opinion publique égarée ? Ou faudra-t-il nous redire avec Schiller « qu'en face de la sottise, les dieux eux-mêmes sont impuissants ». Nous gardons la foi ; nous avons la conviction que l'enseignement de l'allemand renaîtra si l'on sait prendre à temps des mesures énergiques. Le premier et le plus efficace remède, beaucoup sans doute y ont déjà songé, sera de relever le coefficient de l'allemand à l'examen d'entrée des grandes écoles. Il faut qu'un avantage concret incite un certain nombre d'élèves

à choisir cette langue, en dépit de sa difficulté, de préférence aux autres. Il faut revenir partiellement au système d'autrefois, qui a valu à l'allemand, des années durant, son étonnante prospérité.

Les chefs d'établissement auront ainsi un argument substantiel et convaincant à présenter aux pères de famille hésitants. Que ne feront-ils pas avec un peu de persuasion ! Ne sont-ils pas auprès des parents comme des directeurs de conscience ? Qu'ils prennent à cœur la cause de l'allemand, qu'ils aient souci d'une répartition équitable de l'effectif de leur lycée dans les différentes classes de langues vivantes ; s'ils perdent quelques élèves, les professeurs d'anglais surmenés seront les premiers à s'en féliciter.

Le relèvement du coefficient de l'allemand à l'examen des grandes écoles dépend de la haute administration. Cette heureuse réforme, espérons-le, sera faite ; en attendant, que notre Association multiplie les démarches. Deux me paraissent opportunes, que je me permets de suggérer :

Ne pourrait-on « interviewer » au sujet de la crise de l'allemand deux ou trois de nos grands chefs militaires ? Déjà, au cours de la guerre, alors que l'enseignement de l'allemand était attaqué avec l'ardeur que l'on sait, la déclaration si nette du général Galliéni aurait pu, si elle avait reçu une publicité suffisante, je ne dis pas arrêter l'exode des élèves transfuges, mais calmer les scrupules patriotiques d'un grand nombre. Qu'un Foch ou qu'un Castelnau se déclare partisan de l'étude de l'allemand, que le public en soit informé : l'opinion pourra se retourner, et nos sixièmes, à la rentrée prochaine, retrouver comme par enchantement leur animation.

Sans doute aussi serait-il bon d'envoyer aux municipalités des villes possédant un établissement d'enseignement secondaire ou primaire supérieur, une lettre circulaire susceptible d'ouvrir sur l'importance de la crise les yeux des notables.

Remèdes empiriques, dira-t-on. Mais après 1870, l'enseignement de l'allemand ne fut-il pas créé presque de toutes pièces, par ordre en quelque sorte et empiriquement ? Des mesures énergiques, prises en haut lieu, triomphèrent de la résistance manifestée, dès cette époque, par les familles. L'allemand devint obligatoire à l'exclusion de toute autre langue à l'examen d'entrée des grandes écoles ; on multiplia peut-être à l'excès les chaires, en en créant jusqu'à Mostaganem, jusqu'à Nouméa. Si on compare ce passé

prospère et le misérable présent, peut-être comprendra-t-on que l'allemand ne méritait ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Ce qu'a pu réaliser l'Etat lorsqu'il s'est agi de donner à l'allemand une place prépondérante, serait-il impossible, lorsqu'il importe seulement de prévenir avec ses conséquences funestes la disparition de cet enseignement ?

P. Lannes,
Professeur d'allemand au Collège de Libourne.



A propos d'une annonce

Dans le numéro du 5 mars du *Journal d'Alsace et de Lorraine* se trouve l'annonce suivante :

ARMÉE FRANÇAISE DU RHIN

L'Armée Française du Rhin recherche de bons
INTERPRÈTES CIVILS
connaissant parfaitement le Français et l'Allemand.

Conditions : Etre français, ou Alsacien (carte A). Avoir une bonne instruction générale et pouvoir traduire un texte à première vue (instruction primaire ne suffit pas).

Salaires de début : 13 francs par jour, avec augmentations périodiques.

Salaire maximum : 20 francs par jour.

Logement : Gratuit.

Les candidats devront adresser leurs demandes avec références au *Général Commandant l'Armée du Rhin 2e Bureau C. E. Secteur postal 77.*

Délai d'inscription 20 mars 1920.

Pour ceux qui ne sont sensibles qu'aux leçons de choses, c'est la preuve éclatante que la connaissance de l'Allemand est plus que jamais nécessaire aux Français. Il en sera ainsi tant que nos divisions occuperont la rive gauche du Rhin, et peut-être même, tant qu'il y aura une Allemagne, peuplée

de gens parlant allemand, et avec laquelle il nous faudra entretenir de bons ou de mauvais rapports de voisinage. Car le procédé qui consiste à éliminer un peuple de nos préoccupations, en nous abstenant d'apprendre sa langue, offre peu de garanties d'efficacité.

En attendant, la plupart des postes d'interprète actuellement offerts, vont être occupés par des Lorrains et par des Alsaciens. Et si l'hostilité des « anciens Français », comme on appelle ici les habitants de l'intérieur, à l'égard de la langue allemande, ne s'atténue pas, il sera créé, dans un avenir rapproché, au profit de nos frères reconquis, un véritable monopole ; eux seuls, pourront tenir les emplois exigeant la connaissance des deux langues.

Le privilège dont pourraient jouir les départements retrouvés, du fait de l'abstention des autres provinces françaises, n'est pas sans inconvénient. Ce n'est pas que l'on puisse suspecter le loyalisme des Alsaciens et des Lorrains. A part quelques individus mécanisés par la culture germanique, et pour cette raison inaptes à recevoir des notions nouvelles, ce sont d'excellents patriotes. Mais il n'est pas souhaitable que la France corresponde commercialement, administrativement, intellectuellement avec l'Allemagne par le seul intermédiaire de l'Alsace-Lorraine, à l'exclusion de toute autre province ; nous ne verrions nos ennemis qu'à travers le prisme du particularisme alsacien.

Il importe donc d'éviter que nos représentants en Allemagne forment un groupement compact, émanant d'une seule région. Cette nécessité qu'on ne pourra éluder sans s'exposer à de graves ennuis, est, après tant d'autres, un nouvel argument en faveur des études germaniques que la bourgeoisie française, par pur sentimentalisme, voudrait presque voir rayer des programmes d'enseignement. Ceux que leurs affaires ou leurs fonctions ont amenés en Alsace ou en Lorraine, sont revenus à un jugement plus sain des faits et reconnaissent qu'il est non seulement utile, mais sage, de savoir l'Allemand. Leurs fils l'apprennent avec ardeur, et eux-mêmes cherchent à acquérir les éléments indispensables de la langue. Il est à souhaiter que l'intérieur se laisse gagner par cette vague de bon sens ; le patriotisme, bien entendu, l'exige.

Marcel LORANS.

Professeur d'Anglais.

L'épreuve de Langues vivantes au Conseil Supérieur

Le projet de décret relatif au Baccalauréat de l'Enseignement secondaire (épreuves de Langues Vivantes), a été soumis au Conseil supérieur de l'Instruction publique à sa dernière session (27-31 janvier 1920).

L'exposé des motifs, que nous tenons à reproduire intégralement, dira très exactement dans quelles circonstances le projet fut conçu, étudié et présenté par le Ministre à l'examen du Conseil.

Exposé des Motifs

La question des épreuves de Langues Vivantes au Baccalauréat préoccupe depuis longtemps le personnel qui a mission de préparer à ces épreuves, et qui dans l'ensemble, n'a pu se déclarer jusqu'à présent satisfait des résultats obtenus.

A la suite de discussions approfondies et d'un referendum auxquels ont été invités à prendre part *tous* les professeurs de Langues Vivantes de l'enseignement public, y compris ceux de l'Enseignement supérieur, le Corps enseignant des Langues Vivantes représenté par 467 votants, a exprimé à de fortes majorités un certain nombre de vœux qui ont été soumis par M. le Directeur de l'Enseignement secondaire à l'examen d'une commission spéciale.

Ces vœux portent spécialement sur les épreuves de langues vivantes dans les quatre sections de la 1re partie du Baccalauréat et subsidiairement sur celles de la 2e partie (Philosophie et Mathématiques), et tendant à remédier à l'insuffisance notoire de ces épreuves comme sanctions.

⁂

Épreuve écrite de la 1re partie

(*Sections B et D*)

L'insuffisance de l'épreuve actuelle (composition libre en langue vivante), unanimement reconnue, provient visiblement de l'absence d'une base solide, qui ne peut être constituée que par des exercices appropriés de *traduction*, seuls capables de donner aux connaissances acquises par l'usage rationnel des exercices directs les qualités de *correction* et de *précision* qui, de l'aveu de tous, manquent en général à nos candidats. Or, ces qua-

lités ne sont pas moins indispensables dans le maniement d'une langue étrangère que dans celui de la langue maternelle, tout en étant plus difficiles à acquérir. Il a donc paru à la majorité des professeurs (386) (1) qu'à défaut des épreuves de *thème* et de *version* dont l'adjonction serait la solution idéale si l'on y pouvait songer, cette base solide pouvait être suffisamment fournie au moins par une épreuve de *version,* à la condition toutefois que le sujet à traiter en langue étrangère y soit directement rattaché. Loin d'être alors une surcharge, comme ce serait le cas si l'un des deux exercices était indépendant de l'autre, cette adjonction constituerait en fait un allègement : car l'exercice de la *Composition libre* (2), au lieu de reposer sur des lectures plus ou moins vagues et souvent trop rapides, ou de se réduire à des développements appris par cœur, serait désormais appelé à profiter immédiatement chaque fois de la substance formelle et réelle d'un texte étranger qui, tout en restant constamment l'objet direct de la pensée, serait d'autant plus suggestif qu'il aurait été clarifié et assimilé par la traduction.

Ceci sans préjudice des avantages multiples de la *Version,* qu'il n'est pas besoin de rappeler ici, et dont le moindre ne sera pas de rétablir le lien nécessaire entre l'enseignement des langues vivantes et l'enseignement du Français, pour le plus grand profit de l'un et de l'autre, non moins que de la culture générale des élèves.

Enfin, même au point de vue strictement utilitaire, le rétablissement de la *Version* donnera satisfaction au vœu de la majeure partie du public cultivé, qui estime que ceux qui ont besoin de lire et de comprendre une langue étrangère sont en nombre infiniment plus grand que ceux qui pourront avoir besoin de l'écrire et même de la parler.

Sections A et C (Langue unique)

Sections B et D (Seconde langue)

Les autres vœux tendent uniquement à obtenir, sans créer de surcharge, un renforcement parallèle des langues vivantes dans toutes les sections et parties de l'examen, l'insuffisance des sanctions purement orales en matière de Langues Vivantes n'ayant plus besoin d'être démontrée.

⁂

Ces propositions ont été d'autre part, soumises aux Facultés des Lettres. Si ces Facultés ont dans l'ensemble et avec des réserves et des modifications, accepté le principe des améliorations demandées pour la composition écrite des Sections B et D, elles n'ont pas approuvé en général l'addition d'une épreuve écrite, si courte fût-elle, dans les Sections A et C et pour la seconde langue dans les Sections B et D.

La Section Permanente du Conseil a examiné le présent projet. Mais en l'absence de représentants de l'Enseignement des

(1) Ce chiffre a été obtenu en additionnant le nombre des voix accordées à trois des épreuves suggérées par le Referendum pour remplacer l'épreuve actuelle : (100 + 121 + 165). (*Note de la Rédaction*).

(2) La composition libre ajoutée à la Version a obtenu 100 voix (sur 467 votants) au Referendum. (*Note de la Rédaction*).

Langues Vivantes, et en raison des conséquences possibles, la Section a estimé qu'il ne lui appartenait pas de proposer une solution, et a décidé de transmettre l'affaire au Conseil Supérieur.



Le projet de décret émanait donc des professeurs de Langues Vivantes eux-mêmes. M. le Directeur de l'Enseignement secondaire a tenu à dire qu'en faisant siennes les conclusions très modérées de la Commission ministérielle, il avait voulu donner satisfaction à un personnel dont la compétence et le dévouement lui paraissent au-dessus de tout éloge. Et si le projet avait été déposé *in extremis* (les membres du Conseil l'ont trouvé à leur place, le jour même de l'ouverture de la session), c'est que l'Administration savait répondre au désir unanime des professeurs de Langues Vivantes en hâtant l'examen d'un projet impatiemment attendu.

Divers membres du Conseil ont néanmoins contesté la valeur du referendum organisé par l'Association. — « C'est à peine », a dit l'un d'eux, « si un tiers du personnel a répondu. Le reste a-t-il bien été touché ? » — « Un referendum », a dit un autre, « où il faut répondre sèchement, par oui ou par non, à une vingtaine de questions dont la moindre prêterait à d'interminables discussions, ne peut signifier grand'chose ». — « Cette consultation », a déclaré enfin M. le Doyen Brunot, « ne me dit rien qui vaille. Organisée à un moment où une notable proportion des professeurs de Langues Vivantes, les plus jeunes et partant les plus intéressés en l'espèce, étaient encore mobilisés, ou n'avaient pas repris contact avec leurs collègues et leurs élèves, il ne présente à mes yeux qu'une valeur médiocre, insuffisante en tous cas pour justifier la présentation du projet actuel. Toucher à l'épreuve existante serait compromettre quinze ans d'efforts et de succès obtenus par la méthode directe. Au surplus, si les résultats obtenus ne répondent pas à l'attente des professeurs de Langues Vivantes, mon expérience me permet d'affirmer qu'ils ne sont nullement inférieurs à ceux du Grec, du Latin et même du Français. Ce qu'il faut transformer, si l'on tient à un résultat positif, ce n'est pas l'épreuve de Langues, c'est le Baccalauréat lui-même. On ne replâtre pas une maison qu'on va démolir. »

Le maintien du *statu quo* ne fut cependant pas sérieuse-

ment discuté. La majorité considérable qui condamna le type actuel de composition libre, ne fut que le reflet de celle qui s'était dégagée du referendum. En présence d'un sentiment aussi unanime, les derniers partisans de la composition libre ne purent que regretter ce qu'elle aurait pu être, si elle avait été mieux préparée dans les classes et plus sévèrement corrigée à l'examen.

Pour remplacer l'exercice défunt, le Conseil a accepté sans longs débats la *Version* proposée par le projet de décret. Les uns y ont vu surtout un auxiliaire essentiel de l'enseignement littéraire ; d'autres, un moyen de supprimer ce qu'on a fort improprement appelé « la cloison étanche qui séparait depuis 1902 la culture étrangère de tous les autres domaines de l'intelligence ». La difficulté très réelle de l'épreuve, l'aléa qu'elle représente pour les candidats, même les plus solidement préparés, n'ont échappé à personne. Le Conseil a prétendu y remédier en exigeant que le texte fût court (quinze lignes au maximum), de difficulté moyenne, et extrait d'un ouvrage de prose. Il ne s'est trouvé que trois voix pour réclamer en faveur de la poésie, et le court débat qui s'est engagé à propos de la difficulté relative des poésies allemande et anglaise, a montré combien il est malaisé de traiter des questions aussi techniques, autrement qu'entre spécialistes. La prose a finalement paru seule apte à réaliser l'équilibre rêvé entre les deux langues.

La discussion a été plus longue et plus vive quand il s'est agi de choisir le type d'épreuve à adjoindre à la Version. Le projet de décret proposait « une composition dans la langue du texte de la Version, se rattachant autant que possible, à ce texte ». Mais ce libellé assez vague n'a pas satisfait le Conseil. « Il permet, a-t-on d'abord déclaré, le choix entre tout au moins trois types d'épreuves : composition libre sur le sujet de la Version ; réponse à des questions posées à propos du texte ; commentaire critique ou grammatical ; toutes épreuves de difficulté matérielle et de valeur littéraire très inégales. Le baccalauréat ne saurait tout de même être assimilé au Brevet supérieur ni à la Licence. On en revient donc presque forcément à la composition libre. Mais après l'avoir condamnée, à très juste raison, sous sa forme actuelle, comment pouvons-nous l'adopter maintenant sous une forme à peine moins dangereuse ? S'il est vrai que la composition libre favorise, au dire même des professeurs de Langues Vivantes, l'impréci-

sion, l'incorrection, la préparation artificielle aux dépens de la réflexion, pourquoi ne pas choisir un type d'épreuve qui exige des candidats ce minimum de connaissances grammaticales sans lesquelles il n'est pas de savoir sérieux ? » — « Au reste, déclarait le délégué des Agrégés des Lettres, en une intervention très habile, les initiateurs du projet considèrent évidemment l'épreuve proposée comme une manière de pis-aller, puisque l'exposé des motifs affirme positivement que l'adjonction d'un thème à la version serait la solution idéale, si l'on y pouvait songer. Pourquoi le Conseil s'arrêterait-il à une formule bâtarde, alors qu'une solution meilleure lui est suggérée ? »

L'opinion du Conseil semblait faite, et un de ses membres proposa l'adjonction d'un thème conçu suivant l'ancienne formule, laquelle subsiste d'ailleurs au concours d'entrée de plusieurs grandes Ecoles de l'Etat. Le délégué des Langues Vivantes fit observer que l'efficacité de l'enseignement par la méthode directe n'ayant été contestée par personne au cours du débat, il était essentiel de choisir un type d'épreuve dont la préparation pût se faire sans compromettre des résultats certains. Il demanda en conséquence au Conseil de s'arrêter à un exercice prévu et recommandé par les Instructions de 1902, dont l'adoption ne fera que fortifier la méthode, en lui assurant, dans le second cycle, la base solide qui lui fait défaut, s'il faut en croire, du moins, l'exposé des motifs. Le thème d'imitation, empruntant le vocabulaire difficile à la version précédemment traduite, et permettant par conséquent au candidat de s'attacher exclusivement à la précision de l'expression, remplira un double office, puisqu'il permettra de contrôler à la fois la sûreté grammaticale dans les formes ordinaires de la langue, à laquelle le Conseil paraît très justement tenir, et l'étendue du vocabulaire usuel. Bien entendu, il conviendra de le faire sans l'aide du dictionnaire bilingue, afin de supprimer l'effort automatique et irréfléchi. Ainsi peut-on espérer que les qualités de correction de la langue et, s'il y a lieu, d'élégance du style, seront sûrement sanctionnées.

L'accord se fit, en fin de compte, sur ce type d'exercice. Il a été entendu que chacune des deux épreuves serait affectée du coefficient 1, se ferait en une heure et demie, et que le texte du thème ne serait distribué aux candidats qu'après remise des copies de version. Enfin, il sera recom-

mandé aux examinateurs de choisir les textes de manière à ne pas désavantager les candidats d'allemand, par rapport à leurs camarades. Ce scrupule de M. le Directeur de l'Enseignement secondaire a vivement retenu l'attention du Conseil, unanime à déplorer l'abandon, tout au moins momentané, d'une discipline plus que jamais indispensable à la formation du jeune Français.



La seconde partie du programme proposait :

1° L'adjonction d'une épreuve écrite de seconde langue aux baccalauréats B et D.
2° L'adjonction d'une épreuve écrite de langue unique aux baccalauréats A et C.

Ces épreuves seraient courtes (version d'une dizaine de lignes au maximum, faite en une 1/2 heure), et affectées d'un faible coefficient (0,5).

Cette seconde partie a donné lieu à une discussion plus brève, mais beaucoup plus vive que la première.

Les délégués des Facultés des Lettres se sont plaints d'avoir été consultés trop tardivement. Presque partout, les professeurs de Langues Vivantes ont été les seuls qui aient donné leur avis, les Assemblées n'ayant pu être convoquées en temps utile. Ils font donc les plus expresses réserves en ce qui concerne l'adjonction d'une épreuve écrite, si courte soit-elle, dans les sections A et C, et les section B et D (seconde langue).

Le représentant des Langues Vivantes a fait valoir que l'importance des études de Langues Vivantes ayant moins que jamais besoin d'être démontrée, il importait de fournir aux professeurs les moyens qu'ils réclament d'obtenir de leurs élèves le maximum d'efforts et de rendement ; que l'insuffisance des sanctions orales en matière de Langues Vivantes n'avait, ainsi que le reconnaît l'exposé des motifs, plus besoin d'être signalée ; que si, à propos de l'opportunité de modifier la nature de l'épreuve écrite de première langue dans les sections B et D, l'opinion du personnel avait pu varier, il n'y avait du moins qu'une voix pour approuver les dispositions de la seconde partie du projet ; qu'au surplus, l'épreuve nouvelle de langue unique aux baccalauréats A et C, et de seconde langue aux baccalauréats B et D, ne créait aucune surcharge appréciable, ni en

ce qui concerne l'examen lui-même, ni en ce qui touche le travail de préparation des candidats ; qu'en effet, les exercices de traduction sont les seuls que le maître exige déjà en fait dans les sections intéressées, et d'autre part, les initiateurs du projet ont pris soin de maintenir l'équilibre de l'examen puisque aussi bien le coefficient de 0,5 de l'épreuve de seconde langue vient en déduction du coefficient de 2 actuellement attribué à l'épreuve écrite de Langues. Bref, la seule objection qu'il semblerait que l'on pût opposer à l'épreuve proposée, toucherait aux difficultés matérielles d'organisation, mais sur ce point, les Facultés consultées ne paraissent pas avoir soulevé d'objection.

Les adversaires du projet, sans nier aucunement que les dispositions nouvelles faciliteraient la tâche des professeurs de Langues et fortifieraient singulièrement cette discipline, ont paru craindre d'abord que les adjonctions proposées n'assurassent aux Langues Vivantes, dans l'ensemble du plan d'études, et au détriment des autres disciplines, une place qu'ils ne jugeaient ni désirable, ni justifiée. Par ailleurs, ils soutenaient que l'adjonction d'une épreuve écrite nouvelle créait malgré tout une surcharge, même si la somme des coefficients ne se trouve pas modifiée, à plus forte raison si, comme ce serait le cas pour les Sections A et C, cette épreuve nouvelle ajoutait un coefficient, si faible qu'il fût, au total actuel. Qui dit que les autres disciplines, encouragées par un tel précédent, ne viendraient pas à leur tour réclamer une épreuve écrite, dussent-elles, pour justifier leur point de vue, accepter de scinder le coefficient dont elles disposent actuellement à l'oral. Et le représentant des agrégés d'Histoire, notamment, se déclarait décidé à prendre une telle initiative.

Le Conseil semblait hésitant, et l'on pouvait espérer qu'une majorité se formerait pour voter tout au moins la disposition relative à l'épreuve de seconde langue, lorsqu'un argument fut présenté qui détermina sa décision. M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris, après avoir affirmé sa sympathie pour les Langues Vivantes, et son intention de voter l'adjonction de l'épreuve de seconde langue, déclara regretter qu'on ne touchât jamais au Baccalauréat que pour le surcharger, sans songer jamais à alléger le programme. N'est-il pas à craindre que les épreuves proposées ne compliquent encore la préparation des candidats déjà surmenés, au détriment des matières essentielles du programme ? — En vain, le délégué des Langues

Vivantes, soutenu par M. le Directeur de l'Enseignement secondaire, affirma-t-il que les élèves — partout du moins où les classes sont faites conformément aux instructions ministérielles — n'auraient pas une heure de travail de plus par semaine. L'argument avait porté : des membres qui avaient approuvé le projet en Commission se déjugèrent en séance plénière. A la majorité de 16 voix contre 14, la disposition relative à l'épreuve de seconde langue fut repoussée. Celle qui touche à l'épreuve de langue unique dans les section A et C ne réunit que 7 voix contre 23.

Enfin, la partie du projet de décret relative à l'adjonction aux épreuves orales des sections B et D d'une note spéciale, affectée du coefficient 0,5, venant sanctionner spécialement l'acquis des connaissances grammaticales, fut repoussée sans discussion. En effet, le Conseil a jugé qu'il avait assez nettement marqué son sentiment en substituant à l'épreuve actuelle un exercice où il faudra, coûte que coûte, faire preuve de sûreté et de précision. A l'examinateur reviendra le soin de compléter son information à l'oral, s'il le juge à propos. C'est pure affaire de métier.



En résumé, comme a pu le dire Mlle Sanua, déléguée de l'Enseignement libre, qui a vaillamment combattu avec nous, le Conseil a refusé d'accorder aux Langues Vivantes ce que le personnel enseignant, l'Inspection générale et la Direction de l'Enseignement secondaire sollicitaient pour elles. La substitution d'une épreuve à une autre ne saurait être considérée comme un appréciable avantage. Mais la discussion, si abondante et si vive qu'elle ait pu être, a paru se développer au milieu d'une indifférence à peu près générale. Le projet ne répondait évidemment pas à la préoccupation quasi unanime du Conseil. On l'a bien vu lorsque des personnalités aussi considérables que M. Emile Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, MM. les doyens Appell et Brunot ont réclamé la réforme complète d'un examen désuet et vieillot. L'affaire reviendra donc entière et peut-être à bref délai. Il appartient aux professeurs de Langues Vivantes de provoquer le mouvement d'opinion qui réclamera pour leur discipline un tout autre traitement.

En attendant, comme dit l'autre, « la séance continue ». Le vote du Conseil est un échec très net pour nous, et nous

ne pouvons que marquer le coup. Mais si notre enseignement ne sort pas renforcé du débat, comme nous le souhaitions dans le seul intérêt des élèves et du pays, il n'en sort aucunement diminué. Et la méthode active et vivante — quelque nom officiel qu'on lui donne — reste plus que jamais en faveur. La composition en langue étrangère n'est nullement bannie de nos programmes, mais demeure un exercice scolaire de premier ordre à pratiquer comme un des buts principaux de notre enseignement : le Conseil l'a voulu et l'a dit en termes formels. Surtout ce serait faire fausse route que de commencer, dès le premier cycle, à faire de la Version et du Thème : le vote du Conseil, inspiré par le désir unanime de nos collègues, doit être uniquement considéré comme indicatif de sa volonté d'assurer à notre discipline la base grammaticale solide, qui, de l'aveu de certains, lui fait actuellement défaut. Lui donner une autre signification serait faire un contre-sens inutile. Il convenait, je crois, que ceci fût dit.

Il reste que, modérés comme à l'ordinaire, nous demandions bien peu de chose et que nous n'avons rien obtenu. Nous ne prétendions point à la première place, quoi qu'on ait pu dire ou insinuer. Notre intérêt personnel n'était pas en jeu : le vote du projet, en augmentant notre responsabilité, eût exigé de nous plus de travail encore. Il faut donc regretter que, malgré l'intervention si nette de M. le Directeur de l'Enseignement secondaire, la majorité du Conseil n'ait pas admis notre point de vue. Déplorons surtout — et sachons nous le rappeler à l'occasion — que *tous* nos collègues de l'Enseignement secondaire aient fait bloc contre nous. De quelques-uns, tout au moins, nous nous croyions en droit d'attendre plus de clairvoyance et de sympathie. Nous savons maintenant que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes ; le dernier mot n'est pas dit si nous savons organiser la défense, en attendant de préparer l'attaque.

M. Rancès,
Membre du Conseil supérieur.

La Méthode des Résultats

Il n'est point de peuple qui soit, en matière d'enseignement, plus révolutionnaire que les Français. Je n'entends point dire par là que nous prêchions à nos élèves des théories subversives, ni même que nos conceptions pédagogiques soient d'une particulière hardiesse. Mais nous montrons un goût singulier pour les bouleversements fréquents et radicaux ; et nous n'avons pas plus tôt fait triompher un programme, que nous le discutons déjà passionnément, et que nous nous acharnons à réclamer le contraire.

Il n'y aurait point lieu de s'inquiéter des crises périodiques qui résultent de cette habitude, si elles étaient des crises de croissance et s'il ne s'agissait que d'adapter notre enseignement à des conditions devenues différentes. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Nous nous bornons trop souvent à faire alterner entre elles des conceptions pédagogiques, dont aucune n'apporte rien de nouveau, et qui ont toutes été rejetées en leur temps comme insuffisantes. Adorer ce que nous avons brûlé, brûler ce que nous avons adoré : il semblerait vraiment que ce soit là notre seule façon de concevoir le progrès ; si bien qu'il suffirait de feuilleter la collection d'une revue pédagogique, pour y retrouver toutes les critiques que l'on peut adresser, non seulement aux programmes en vigueur, mais encore à ceux qui les remplaceront.

Il est impossible de sortir de ces difficultés, si l'on ne se résout pas à aborder dans un esprit entièrement nouveau l'étude des questions pédagogiques. Nous ne rendrons notre enseignement vraiment vivant, que si nous nous décidons enfin à laisser à chacun une liberté d'expérimentation qu'il n'a pas actuellement.

Nous assistons, en ce moment, à un assaut général contre les programmes de 1902, et particulièrement contre la méthode directe. Je n'ai point l'intention d'intervenir dans cette polémique. Mais je crains fort qu'elle ne nous apporte qu'un changement de plus et nullement un progrès.

La méthode directe a été imposée en 1902 avant d'avoir été mise au point. Non seulement, la majorité des maîtres n'était nullement familiarisée avec le maniement d'exercices entièrement nouveaux, mais on ne s'était que très insuffisamment préoccupé des conditions les plus favorables au bon rendement de notre enseignement. La mise au point de la méthode a été improvisée d'après les résultats d'expériences souvent décevantes. Elle était loin d'être terminée en 1914 pour les classes du 2e cycle. Faut-il s'étonner que les résultats obtenus dans de pareilles conditions aient laissé quelques déceptions ? Aujourd'hui, on vient proposer, pour coopérer à la culture générale, de recourir au thème d'imitation. Je ne méconnais point la valeur de cet exercice de contrôle, bien que je n'aperçoive que très imparfaitement la dose de « culture » qu'il peut recéler. Mais que doit être cet exercice ? Tous ceux qui vont avoir à l'utiliser en ont-ils une idée nette ? En a-t-on étudié le rendement avant de l'imposer ? Quels seront les défauts à éviter ? Quel sera le résultat à atteindre ? Si l'on ne s'est au préalable posé ces questions, et si l'on s'avance à l'aventure, ne risque-t-on pas nécessairement à bref délai des déceptions ?

C'est pourquoi je voudrais que l'on renonçât enfin à imposer toujours des méthodes hâtivement étudiées et que l'on n'abandonnât une méthode qu'après avoir soigneusement élaboré celle qui devra la remplacer. Mieux : que l'on se contentât de fixer le but à atteindre, laissant à l'initiative de chacun le moyen d'y parvenir. Il appartient à l'administration, éclairée par les controverses des théoriciens, de fixer ce but. Il appartient aux groupements de techniciens, dans leurs discussions pédagogiques, d'étudier le rendement et la mise au point de tel ou tel exercice et de faire connaître à tous les efforts de chacun. Mais nous ne reconnaîtrons pratiquement la valeur respective de théories actuellement à peu près inconciliables, que si nous instituons entre elles une libre concurrence. Nous ne pourrons renouveler notre enseignement que si nous laissons à toutes les doctrines nouvelles, le moyen de se développer, de se préciser, de s'imposer, non comme un article de foi, mais comme le résultat de l'expérience.

Il va sans dire que cette libre concurrence n'implique en aucune façon l'anarchie des conceptions pédagogiques, ce qui aurait pour conséquence de tirailler nos élèves, au cours de leurs études entre des conceptions contradictoi-

res. Mais il faut que les réalités de la classe prennent enfin dans notre enseignement la place qui leur revient, et que l'on cesse d'imposer par un acte d'autorité, des conceptions théoriques non expérimentées au préalable. Les professeurs de Langues Vivantes ont de tous temps montré un souci assez grand de leur métier, pour qu'on leur fasse confiance. Qu'on leur donne donc enfin la liberté de rechercher la meilleure méthode pour obtenir un maximum de résultats.

Gaston HIRTZ.



DE LA MÉTHODE DIRECTE

Les pages qui suivent sont le dernier chapitre d'un petit livre de M. Gourio, qui paraîtra prochainement sous le titre : « La Méthode Directe dans la première année d'étude ».

Il ne serait utile que pour les tout nouveaux venus de souligner longuement ici l'autorité acquise par leur auteur. Nous tenons seulement à lui dire toute notre reconnaissance d'avoir consenti à nous livrer avant la lettre les conclusions où l'a conduit une longue et féconde expérience.

La méthode que je viens d'exposer n'est donc autre chose que la méthode maternelle ordonnée, adaptée au milieu particulier qu'est une classe. Elle est renforcée d'une part, à mesure que s'étend la connaissance pratique de la langue enseignée, par des préceptes toujours exprimés en cette langue, et d'autre part, par les procédés et les exercices en usage dans les classes inférieures pour l'étude de la langue maternelle.

Ainsi elle s'oppose à la méthode grammaticale qui donne aux règles la priorité sur l'usage et qui a recours pour les fixer à la version et au thème ; méthode qui depuis des siècles prévaut dans les classes de langues mortes d'où elle a passé, à leur création, dans les classes de langues vivantes. De celles-ci, elle tend à disparaître chez toutes les nations. L'abandon s'en fait encore parfois avec un peu de timidité, et cela se comprend. Il est malaisé de se soustraire à une longue domination, et ennuyeux de quitter de vieilles habitudes. Et on veut retenir quelque chose de l'ancienne méthode.

Un assez grand nombre de maîtres, s'ils reconnaissent qu'il faut fonder l'enseignement sur l'usage, placer la grammaire après la langue, et ne chercher à fixer celle-ci que par des exercices directs, oraux et écrits, aussi bien que par son emploi constant pour la conduite de la classe,

préfèrent néanmoins se servir de la langue maternelle dans l'explication des mots. Ils trouvent que c'est un moyen si simple, si rapide, et si précis. Pourquoi, disent-ils, ne pas employer la traduction dans l'explication si cette traduction reste une rapide indication du sens, qu'elle n'est jamais faite pour elle-même, et ne prend par conséquent qu'une très minime portion du temps qui doit revenir à la pratique de la langue étrangère ? Il est certain qu'ainsi limité, l'emploi de la traduction n'empèche pas d'obtenir des résultats appréciables. Mais c'est s'arrêter à mi-chemin. L'explication directe, elle aussi, peut être rapide et claire ; il y suffit un peu d'habitude et d'attention. Et elle est plus efficace, puisque tout recours à la traduction a pour effet de restreindre l'usage de la langue enseignée, de supprimer ce rappel fréquent et naturel qu'on fait des mots anciens quand on les emploie pour découvrir la signification des mots nouveaux, de détendre l'attention de la classe et d'amortir l'intérêt de l'enseignement.

Quelques-uns voudraient aller plus loin dans l'emploi de la traduction. Ils pensent que des exercices écrits de version et de thème sont nécessaires, non seulement pour contrôler les résultats obtenus mais encore pour les fixer. Cette opinion n'est pas fondée. C'est toujours un usage réitéré qui grave le mot dans l'esprit. Or, les exercices écrits directs que je propose, font une répétition plus intensive des mots que celle qu'on obtient, dans le même temps, au moyen des exercices de traduction. Sans compter, ce qui a une grande importance, que les premiers sont beaucoup plus intéressants pour l'élève et qu'ils l'habituent à penser dans la langue étrangère. Quant au contrôle, il se fait également bien par les devoirs directs et par la dictée. On ne donne pas de thèmes dans la classe de langue maternelle que la nôtre prend pour modèle, et cependant, le professeur sait quels sont les élèves qui connaissent le mieux leur langue. Un collègue me disait un jour — c'était dans une classe de débutants, vers le huitième mois — : « Je vois que ces élèves vous comprennent et manient déjà bien toutes les petites phrases du livre, dans les divers exercices de la classe. Mais peut-on être absolument sûr de la solidité de leurs connaissances grammaticales si on ne les contrôle pas au moyen de la version ou du thème ? » Je répondis affirmativement et pour dissiper l'incertitude de mon visiteur, je composai sur le champ un thème, d'une dizaine de phrases détachées, dont chacune traduisait une des formes essentielles de la

langue enseignée. Ce thème fut enlevé rapidement, le temps de l'écrire. Je remis les copies à mon collègue qui les examina pendant que j'achevais ma leçon. A la fin de la classe, il me dit : « Je suis fixé ! les thèmes sont presque tous sans fautes. Permettez-moi de les emporter pour les montrer à un ami qui ne croit pas du tout à la méthode directe. » J'avais en cette occasion donné un thème de préférence à une version, car de ces deux instruments de contrôle, c'est le thème, sans contredit, qui permet d'apprécier plus sûrement le savoir de l'élève.

Je ne conseillerai donc pas l'emploi des exercices écrits de traduction dans la classe des commençants. On n'en a nul besoin, et ils ont le grave défaut de diminuer l'usage de la langue enseignée à un moment de l'étude où il doit être aussi intensif que possible.

La méthode d'enseignement par l'usage, avec ses modalités diverses d'application, n'est pas nouvelle. On l'a souvent employée ou réclamée même pour l'étude des langues mortes. Jetons un coup d'œil sur l'histoire de la pédagogie des langues.

Roger Ascham (1), l'illustre précepteur de la reine Elizabeth d'Angleterre, voulait qu'on enseignât toutes les langues par l'usage, les savantes comme les vulgaires.

Au collège de Strasbourg, dirigé par Sturm (2), l'un des pédagogues les plus renommés du XVI[e] siècle, et dont l'enseignement attirait chaque année des milliers d'étudiants, il était interdit au professeur de parler la langue maternelle dans les classes de latin, même avec les jeunes élèves. Les Jésuites suivirent pendant longtemps une méthode analogue à celle de Sturm, et dans toutes leurs classes on parlait latin.

Montaigne (3), qui eut pour précepteurs d'éminents latinistes, nous raconte comment il avait appris le latin : « Quant à moy j'avoy plus de six ans, avant que j'entendisse non plus de françois ou de périgourdin que d'arabesque ; et, sans art, sans livre, sans grammaire ou précepte, sans fouet, et sans larmes, j'avois apprins du latin tout aussi pur que mon maistre d'eschole le sçavoit. Mes précepteurs domestiques m'ont dict souvent que j'avois ce

(1) Roger Ascham. The Schoolmaster.
(2) Farrar's Essays on a Liberal Education.
(3) Essais. Livre I, chap. XXV.

langage si prest et si à main qu'ils craignoient à m'accoster. » Il faut dire que le cas de Montaigne n'est pas ordinaire. Il ne savait aucune langue quand on lui apprit le latin qui fut en quelque sorte sa langue maternelle. Mais il est intéressant de remarquer que ses savants maîtres ne jugèrent pas à propos de se servir des règles de la grammaire pour éclaircir et fortifier leur enseignement.

Franchissant un siècle, nous trouvons un maître très habile, Lefèvre de Saumur (1), qui s'élève avec énergie contre ce que Montaigne appelait « la mode des collèges » où l'on plaçait le thème au début même des études. « Je me gardai bien, dit Lefèvre, de suivre la manière qu'on suit ordinairement, qui est de commencer par la composition. Je me suis toujours étonné de voir pratiquer une telle méthode pour introduire les enfants dans la connaissance de la langue latine, car cette langue, après tout, est comme les autres langues. » Lefèvre employa sa méthode avec sa fille, la célèbre Mme Dacier, qui parvint à la grande connaissance qu'elle avait de la langue latine sans avoir fait un seul thème en sa vie.

Plus tard, Locke (2), dans son traité de l'Education, juge avec une grande sévérité l'enseignement des langues par les règles, tel qu'on le pratiquait de son temps dans les écoles. « C'est par l'usage, dit-il, qu'on doit apprendre les langues... La méthode la plus facile est de ne pas ennuyer l'enfant avec des règles de grammaire, mais de lui faire apprendre le latin de la même manière qu'il a appris sa langue maternelle, en le lui parlant. » Et Locke demande qu'à défaut d'un maître parlant le latin, on mette l'élève à même de lire des livres faciles et intéressants au moyen d'une interprétation interlinéaire ; mais il considère ceci comme moins efficace que la pratique de la conversation.

En France, au XVIIIe siècle, Dumarsais, grammairien distingué, adopta les vues de Locke, et il les a développées avec beaucoup de clarté dans sa « Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine ». « Je fais d'abord apprendre aux enfants, dit-il, les noms latins de toutes les choses sensibles qui frappent leur imagination. Je leur fais aussi apprendre quelques phrases qui entrent dans la conversation, ce qui leur donne un goût infini pour le latin. »

(1) Lefèvre. Méthode pour apprendre les humanités.
(2) Locke. Thoughts on Education.

A l'aide d'une traduction interlinéaire Dumarsais fait ensuite lire à ses élèves un auteur latin rangé suivant la construction française et sans inversion. Dalembert (1), dans l'exposé qu'il fait de la méthode de Dumarsais, écrit les lignes suivantes : « M. Dumarsais n'a pas de peine à montrer les avantages de sa méthode sur la méthode ordinaire. Les inconvénients de celle-ci sont de parler aux enfants de cas, de modes et de concordance, sans préparation, et sans qu'ils puissent sentir l'usage de ce qu'on leur fait apprendre ; de leur donner ensuite des règles de syntaxe très composées, dont on les oblige de faire l'application en mettant du français en latin ; de vouloir forcer l'esprit à produire, dans un temps où il n'est destiné qu'à recevoir, de les fatiguer, en cherchant à les instruire ; et de leur inspirer le dégoût de l'étude, dans un âge où l'on ne doit songer qu'à la rendre agréable. En un mot, dans la méthode ordinaire, on enseigne le latin à peu près comme un homme qui, pour apprendre à un enfant à parler, commencerait par lui montrer la mécanique des organes de la parole. M. Dumarsais imite, au contraire, celui qui enseignerait d'abord à parler, et qui expliquerait ensuite la mécanique des organes. Rien ne me paraît plus philosophique que cette méthode, plus conforme au développement naturel de l'esprit et plus propre à abréger les difficultés. »

Je pourrais citer encore bien des esprits excellents qui, après Dumarsais, ont estimé qu'on ne doit pas enseigner les langues par les règles et par des thèmes, mais plutôt par l'usage, auquel on joint peu à peu les préceptes. Mais ce serait allonger inutilement une démonstration qui visait à établir que cette dernière méthode n'était pas une nouveauté et que des voix autorisées s'étaient depuis longtemps élevées en sa faveur. Que cette méthode s'impose au professeur de langue vivante, cela me paraît hors de doute. Son but ne doit-il pas être, comme c'était celui des grands maîtres de latin du XVIe siècle, alors que le latin était encore la langue de la philosophie, de l'érudition et de la science, d'apprendre à ses élèves à parler, à lire et à écrire la langue qu'il enseigne ? Et s'il réussit à l'atteindre, il aura par contre-coup assuré à son enseignement une place honorable dans la discipline des études. Mais je m'empresse de dire qu'il convient à ce propos d'être modestes, et de se garder de

(1) Dalembert. Eloge de Dumarsais.

l'affirmation gratuite qui attribue aux exercices scolaires une action souveraine dans le développement des facultés intellectuelles. La géométrie, a-t-on dit, avec raison, n'a jamais redressé que des esprits droits ; et nous voyons les différents professeurs, dans les notes de fin d'année, refuser de la mémoire, de la vivacité d'esprit ou de l'imagination à des élèves qui n'en avaient guère quand ils sont entrés au collège. Il faut se contenter, je crois, quand on a la certitude d'avoir inspiré aux enfants le goût de l'étude, et contribué à fortifier chez eux l'habitude de l'application dans le travail régulier et méthodique.

Le professeur de langue vivante peut avoir cette certitude. Regardons ce qui se passe dans une classe conduite suivant la méthode directe.

Le maître explique la leçon nouvelle. Ses élèves, amusés ou sérieux, l'écoutent attentivement. La manière dont on leur fait apprendre le nom des choses sensibles est, en effet, pour eux une sorte de jeu qui les passionne et auquel ils veulent participer pleinement. Les exemples qui mettent en lumière le rôle d'un mot grammatical, la description qui évoque un objet absent, la définition qui donne le sens d'un mot moral ou abstrait, sont autant d'énigmes dont ils sont avides de connaître le mot, et qui mettent leur sagacité à l'épreuve. Les élèves apprennent vite dans cette classe qu'une attention soutenue est absolument nécessaire, d'une part pour saisir les sons, d'autre part, pour suivre dans la langue étrangère les associations d'idées qui doivent les conduire au sens du mot nouveau. Ils savent qu'un instant de distraction les empêchera de partager avec les camarades la joie d'avoir compris. Cette privation est aussi pour eux une petite humiliation, et leur amour-propre vient stimuler leur effort d'attention.

Et ces élèves ne restent pas inactifs. Au plaisir qu'ils ont éprouvé à exercer leur sagacité et à étendre leurs connaissances en écoutant le maître, succède celui plus grand peut-être de parler à leur tour, d'être acteurs après avoir été spectateurs. Quand ils ont pris un peu d'assurance, ils aiment s'exprimer dans la langue étrangère. Aussi tous veulent donner des ordres, poser des questions et jouer un rôle dans les petites scènes qu'organise le professeur pour mettre en usage la matière de sa leçon. Rien n'est plus propre pour les habituer à penser dans la langue étrangère que de donner ainsi satisfaction à ce besoin d'activité qui

est un des grands traits de leur naturel. On les appelle encore à un rôle actif où se trouve engagée leur responsabilité en leur faisant corriger leur propre devoir ou la dictée d'un camarade. Il est curieux de voir quel souci d'exactitude et de probité ils finissent par apporter à cette correction pour mériter votre confiance.

Leur application ne reste pas confinée à la salle de classe ; elle est transportée à la maison par les leçons à apprendre, les devoirs à faire, les dictées et les révisions à préparer. Ces premières leçons sont très courtes, et ayant été préparées soigneusement en classe, il suffit pour les retenir d'un léger effort de mémoire. Nous n'abusons pas de l'exercice de récitation. Et en épargnant ainsi à nos élèves une fatigue inutile, nous obtenons plus sûrement la justesse de la prononciation, la netteté et l'intelligence de la diction. Les devoirs directs ont une grande importance. Répondre à un questionnaire varié ou en établir un, décomposer une phrase en ses éléments, en changer la forme ou en mettre le verbe à un autre temps, trouver pour une phrase incomplète le mot qui fait la juste liaison des idées, construire des phrases originales qui doivent contenir un mot donné, appliquer les règles d'accord, faire de petites descriptions, donner des définitions, etc., sont des exercices qui en consolidant la langue que les élèves ont apprise en classe, sollicitent en divers sens l'activité de leur esprit et sans jamais en dépasser la portée. C'est pourquoi ils les aiment et les font avec régularité et avec soin. Ils aiment mieux encore préparer leurs dictées où il s'agit de ne pas faire de fautes, et dresser ces listes qui doivent servir aux « grandes interrogations » et qu'ils remplissent de questions aussi subtiles qu'ils peuvent les faire. Ces deux exercices excitent une grande émulation dans la classe ; je n'en connais point où elle mette une application aussi vive et aussi persévérante.

L'action de ces procédés directs est singulièrement favorisée par le goût naturel qu'ont les enfants pour l'étude d'une langue vivante. Ils sont ravis d'entendre ces sons nouveaux et qui leur semblent souvent étranges ; ils sont fiers de pouvoir les reproduire à leur tour. A ce plaisir musical, vient s'ajouter le sentiment qu'ils ont de bonne heure de l'utilité de cette langue qu'on leur parle, et qu'ils pourront bientôt parler eux-mêmes en pays étranger. Ce sentiment qu'ils n'éprouvent pas à l'égard des autres matières, avec la même vivacité tout au moins, augmente encore leur désir d'apprendre.

Est-il nécessaire d'ajouter que la manière directe qui procède du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait, du simple au complexe, et ce ne sont pas là de vains mots, a les qualités d'une méthode rigoureuse. Elle ne permet pas au professeur d'aborder au début des études, par pure fantaisie ou sous prétexte de donner plus d'élévation à son enseignement, des morceaux difficiles de langue et de pensée qu'on voit souvent y introduire à l'aide de la traduction. Elle impose la simplicité, la clarté et la mesure sans lesquelles, avec les enfants surtout, un enseignement ne peut avoir de valeur d'aucune sorte.

Que le professeur de langue vivante écarte résolument la méthode généralement en usage aujourd'hui dans la classe de langue morte ; elle ne convient à la classe de langue vivante ni par son esprit, ni par ses procédés. On lui demande parfois de collaborer à l'enseignement de la langue maternelle. Il y a lieu de s'en étonner. Il le voudrait qu'il ne le pourrait pas. La langue maternelle s'apprend par la bonne conversation, la lecture des bons auteurs, les explications de textes et les divers exercices qu'on pratique dans les classes des professeurs compétents. La contribution que peut apporter à leur enseignement leur collègue de langue vivante, par l'exercice de la version, est insignifiante pour ne pas dire nulle. Celui-ci ne doit donc pas sacrifier à des prétentions, qui sont loin d'être justifiées, l'efficacité de son propre enseignement, et sa valeur éducative qui dépend entièrement de cette efficacité.

E. Gourio.



De l'inconvénient que présente pour les Académiciens l'ignorance des Langues vivantes

La guerre, hélas ! ne nous a pas corrigés de tous nos défauts — et je tiens qu'un des principaux est l'ignorance, endémique chez nous, de tout ce qui se passe ou s'écrit en dehors de nos frontières. L'exemple, malheureusement, vient de haut. Cependant des esprits bornés s'imaginent qu'un des résultats de notre victoire devra être de nous ramener à une culture purement française et gréco-latine, et d'éliminer des programmes ou d'y réduire au strict minimum les langues vivantes, corruptrices du génie national.

Je n'examinerai pas ce que vaut cette doctrine réactionnaire. Je me placerai à un point de vue tout réaliste et utilitaire, et que d'aucuns trouveront frivole. Que gagnons-nous en prestige, quand les étrangers s'aperçoivent que nous ignorons tout ce qui n'est pas de notre pays et de notre langue ? Je ne parle pas ici de la masse, mais de l'élite. Je parle de l'Académie française, s'il faut tout dire.

Il y a peu de mois éclatait l'affaire de l'*Atlantide*. L'Académie se trouvait dans cette situation délicate d'avoir couronné un livre qui semblait être par trop fortement inspiré d'un roman étranger ; que M. Pierre Benoît ait ou non plagié Rider Haggard, ou que tous deux aient une source commune, ou que la coïncidence soit fortuite — peu m'importe et je n'en sais rien. Mais c'est avant et non après le jugement que l'enquête eût dû être faite. Oui, mais lequel de nos académiciens a jamais lu Rider Haggard ?

Je me suis laissé dire qu'à une séance mémorable de l'Académie des sciences morales et politiques, bien rares étaient dans la docte Assemblée ceux dont la physionomie trahissait qu'ils pouvaient suivre et comprendre la brève allocution du président Wilson.

J'en viens à un autre incident. En novembre dernier, une de nos plus grandes revues, dont la couverture citron s'orne du nom de deux académiciens illustres, publiait sur

Gœthe, génie latin, deux articles vraiment singuliers. On y lisait sur la vie de Gœthe et sur son caractère des détails que je ne me souviens pas d'avoir jamais lus ailleurs, bien que l'auteur nous prévînt qu'il n'avait lu Gœthe qu'en traduction. Voici d'abord un comte de *Morane,* que, jusqu'ici, nous avions appelé, non pas Thorane, comme dit Gœthe, mais Thoranc. Un peu plus loin, nous apprenons que Gœthe a mis dans Gœtz de Berlichingen « ses premières tendresses de jeune privat-docent ». Voilà, où je ne m'y connais guère, un fait nouveau ! Et que dire de celui-ci qui nous consterne : « Des comédies intitulées : *Le Caprice de l'Amant, les Complices,* il ne nous est resté que les titres. » J'attends qu'un Allemand découvre que de la *Thébaïde* et d'*Alexandre le Grand,* de la *Veuve* et de la *Galerie du Palais* « il ne nous est resté que les titres ».

Je passe sur des péchés plus véniels, Winckelmann, deux fois appelé Wickelmann, Christiane, toujours appelée Christine, les amoureuses rangées dans cet ordre fantaisiste : « Lili à Francfort, Frédérique à Strasbourg, Charlotte, enfin. » J'en viens aux appréciations générales.

La thèse d'abord : « Gœthe fut élevé en pur Latin. Et que ses œuvres, en dehors des deux premières, soient dues à cette éducation latine, c'est ce que je voudrais démontrer. » En vertu de ce principe, on réduit l'éducation de Gœthe aux gravures de Piranèse, aux classiques latins, au théâtre français et aux leçons d'italien, on escamote complètement Herder et la cathédrale de Strasbourg, Ossian et la poésie populaire. On déclare, en termes délicats, que Gœthe « avec *Gœtz* et *Werther,* a vidé son génie germanique », qu'il a « jeté sa gourme germanique et tout dit de son cœur francfortois » ; qu'il est, pour tout dire, à bout de souffle, à vingt-cinq ans ! Heureusement, il retrouve en Charles-Auguste « toute son enfance, les gravures du vestibule, les tableaux du comte de *Morane* et tout ce génie latin des *Métamorphoses* et de Racine qui avait aidé à l'éveil des premières réflexions, des plus pures exaltations ». Mme de Stein, par contre, n'a pas les faveurs de l'auteur ; il la juge « dame de cour aux petites idées, aux mesquins intérêts, dont toute l'ambition se limite aux sourires de ses princes ». Et la cour de Weimar elle-même semble devoir être peinte « à la manière de Jean Veber, où de petites gens bouffonnes (*sic*) n'abdiquent pas complètement tout idéal ni toute noblesse humaine ».

Lorsque, en 1786, Gœthe décide de partir pour l'Italie,

« il demande un congé au duc, fait ses adieux à Mme de Stein ». Quoi de plus raisonnable ? Mais que signifient alors ces lettres où Gœthe s'excuse de sa « fuite », de ce que son départ a eu de « souterrain » et de furtif ? Il est vrai que M. André Maurel n'a jamais lu ces lettres...

Sur le caractère de Gœthe, les contre-sens abondent : on lui reproche d'être sec, purement cérébral, insensible, égoïste. On déclare — avec quelle hauteur ! — « qu'un tel insensible devait épouser sa bonne ». On affirme que « toutes les amours l'effleurent sans l'atteindre », bref, « qu'il n'est un homme que tout juste ce qu'il faut pour ne pas être monstre » et que « lorsqu'il s'abandonne à quelque volupté sensorielle (*sic*), il se la reproche et il en rougit », ceci en pleine période napolitaine. Par ailleurs, on parlera de lui comme du « bon petit Allemand qui a écrit *Gœtz* et *Werther* » et aussi du « bon chrétien réformé » qui a donné à Iphigénie les sentiments d'une princesse chrétienne.

Je ne veux pas prolonger cet épluchage. Le dernier contre-sens, au sujet de *Faust*, est le plus gros. Si le premier *Faust* semble obscur et germanique, le second, en revanche, paraît à notre auteur « tout simple et limpide, radieux de sérénité et de franchise, ouvert à tous comme il l'était devant l'auteur qui n'a rien écrit de plus ingénu ». Que signifie-t-il, en effet, si ce n'est la victoire de l'art classique, le triomphe d'Hélène, « la supériorité du grand art latino-grec ? » Je soupçonne l'auteur de ne pas avoir lu le second *Faust* ou de n'en connaître que des pages choisies, en tout cas de n'avoir pas dépassé l'épisode d'Hélène qui est loin de clore le drame.

Voilà de quelles pauvretés on nourrit le grand public. Voilà ce que couvre — involontairement, je l'espère — l'autorité de deux académiciens. Les lecteurs allemands qui lisent les revues françaises, ont de quoi faire des gorges chaudes à nos dépens, et ce n'est peut-être pas le but que nous devrions nous proposer. Mais c'est un des petits inconvénients de l'ignorance des langues et des littératures étrangères, telle qu'elle sévit chez nous, même dans les cercles cultivés.

Geneviève Bianquis,
Professeur au lycée de Reims.



L'Accord interscolaire Franco-Italien

Le projet d'accord franco-italien relatif aux échanges interscolaires vient de recevoir la haute approbation du Conseil des Ministres en Italie : il est à la signature du Roi ; les élections à la Commission Royale prévue vont avoir lieu, après un précédent essai : on peut donc considérer l'accord comme désormais réalisé et le signaler à la presse et au grand public.

C'est un grand pas qui vient d'être fait dans la voie du rapprochement intellectuel des deux plus grandes nations latines. C'est, jusqu'ici, le seul instrument sérieux de la lutte contre l'hégémonie allemande en Italie et en France, dans le domaine intellectuel. Il reste à étudier la question, très importante, du livre et de la librairie française en Italie, du livre et de la librairie italienne en France, ainsi que la diffusion réciproque de nos revues et journaux. Il reste à créer une sorte d'association franco-italienne de la presse, par le moyen d'agences et de correspondants habilement distribués dans les deux pays. Déjà, l'Italie possède un excellent périodique d'information de librairie et de bibliographie, *l'Italia che scrive*, dû à l'activité ardente et désintéressée de M. Formiggini. Mais c'est là un point sur lequel nous comptons insister bientôt plus en détail.

Préparé en Italie par trois professeurs éminents de l'Université romaine, MM. le Sénateur Vito Volterra, l'illustre mathématicien, Doyen de la Faculté des Sciences et membre de notre Institut, le juriste Pietro Bonfante et le critique littéraire Vittorio Rossi, ainsi que le Commandeur Giovanni Filippi — et en France par le maître incontesté des études italiennes M. Henri Hauvette, professeur à la Sorbonne, et par le Directeur de l'Office National des Universités et Ecoles françaises, M. Charles Petit-Dutaillis et M. A. Coville, Directeur de l'enseignement supérieur mixte I. P., le projet d'accord international des échanges interscolaires, depuis de nombreuses années à l'étude, a été mis sur pied et conclu avec une louable rapidité, en quelques mois, par l'Ambassade de France à Rome. Par là, M. Camille

Barrère a ajouté un nouveau titre à la gratitude que tous les amis sincères de nos deux pays doivent lui avoir, pour l'œuvre si féconde et si haute du rapprochement franco-italien, dans tous les domaines de l'activité, à laquelle il s'est attaché depuis plus de vingt ans.

Examinons maintenant, dans son esprit et dans quelques-uns de ses détails, le nouvel et si important accord entre la France et l'Italie.



Le succès de l'accord dépendra uniquement de la façon dont il sera pratiqué. Bref dans ses termes et conçu dans un esprit assez large (le bénéfice s'en étend aux membres de l'enseignement libre, au moins en ce qui concerne l'enseignement supérieur), le projet peut être bon ou mauvais, fécond ou stérile, ou même nuisible, suivant la manière dont on l'interprètera, et surtout dont on le fera fonctionner. Qu'on nous permette ici une série d'observations précises.

Avant tout, il importe d'envisager les choses largement, au point de vue matériel. Si l'on en croit certaines informations, l'Italie n'aurait pas l'intention d'attribuer des fonds très considérables à la question des échanges inter-scolaires. C'est là une erreur fondamentale, si telle est bien l'intention du Gouvernement, ou plutôt des ministères intéressés. Pas d'argent, pas d'action : l'argent sera le nerf des échanges et de toute œuvre d'après-guerre, comme il a été le nerf de la guerre.

Il faut que les Gouvernements italien et français se persuadent de la nécessité de consentir de grands sacrifices pour l'expansion intellectuelle et universitaire réciproques. Les Parlements et les différents Ministères doivent admettre le principe d'une large rémunération de tous les professeurs envoyés en mission à l'étranger, non seulement pour qu'ils puissent se donner à leur enseignement ou à leurs travaux sans préoccupations matérielles, mais aussi pour le bon renom de chaque nation. Nous croyons savoir qu'en Italie le projet primitif était conçu sur des bases dignes de l'œuvre à accomplir ; ce serait un grand danger que de s'écarter par trop de ces vues.

Une deuxième condition absolue, pour l'efficacité des échanges, c'est qu'on leur donne une véritable portée scientifique. Conformément à un des articles du projet, on s'efforcera de favoriser les recherches en cours, en confiant aux érudits des deux pays qui s'attachent à des œuvres

originales, des missions aussi larges qu'il sera nécessaire. Ainsi, notre science se fera connaître et apprécier directement chez nos amis et on verra s'établir entre les spécialistes des deux nations des liens personnels qui jusqu'ici faisaient trop souvent défaut. On pourrait songer à faire de ce desideratum une règle générale dans l'application des échanges, sur toute leur étendue. De même qu'il conviendrait d'envoyer dans les Universités étrangères des maîtres capables d'exposer des vues nouvelles, de même, il serait opportun de détacher dans les établissements d'enseignement secondaire (*lycées, scuole medie, instituti tecnici, scuole di commercio et minerarie*), des professeurs qui enseignent telle ou telle partie des programmes d'histoire, de littérature, de mathématiques, etc... qu'ils connaissent davantage et dont ils sont « spécialistes ». De la sorte, on éviterait le grave inconvénient de faire enseigner, par un professeur étranger, la même discipline qui serait enseignée, dans la classe voisine, par un professeur national, sans profit pour les élèves ni pour les maîtres.

Enfin, il sera nécessaire aussi de dépouiller, dans l'application des échanges interscolaires, des préjugés étroits qui ont jusqu'ici paralysé si malheureusement notre action universitaire à l'étranger ; comme il y aurait lieu d'assimiler aux professeurs d'échange — pour le traitement et pour les indemnités — tous les professeurs envoyés en mission d'enseignement ou d'études, ainsi l'on devrait prononcer cette assimilation pour les maîtres destinés à l'étranger, d'une manière stable, soit dans les établissements de l'Etat, soit dans les établissements libres que l'Etat jugerait dignes de cette faveur.

Si l'on a le droit d'écarter du bénéfice des échanges les fonctionnaires peu actifs et peu méritants, on a le devoir également de traiter de la meilleure manière ceux qu'on estime capables d'exercer à l'étranger, par leur enseignement ou par leur présence, une influence heureuse pour notre cause commune : on cherchera à multiplier, pour ceux-là, les avantages matériels et moraux, de façon à rendre leur tâche plus aisée, et à retirer de leur travail le maximum d'utilité.

De même, pour les élèves et pour les étudiants : on aura soin de les choisir avec discernement et on s'occupera d'eux par tous les moyens. On donnera des relations aux élèves des lycées et des *scuole medie* ; on favorisera les relations entre les étudiants de toutes les Universités et Ecoles. Ainsi

que l'indique un des articles de l'accord, on encouragera les caravanes d'étudiants alliés, qui viendront, en dehors de l'année scolaire, visiter le pays étranger : on leur fera attribuer des facilités de parcours et des cartes spéciales pour visiter les monuments et les musées ; on leur adjoindra des maîtres compétents pour les diriger.



Diverses règles de nature particulière devraient être suivies dans l'application des échanges, par l'Italie et la France, surtout dans les débuts. Ce serait un danger de ne considérer que l'intérêt scientifique ; il faudra veiller à ce que les intérêts d'ordre général soient toujours sauvegardés. Comment ne pas éviter, par exemple, l'envoi à l'étranger de tel propagandiste dangereux dans ses idées, ou de tel chef d'école qui serait tenté de mettre à profit son séjour dans le pays pour exercer une influence regrettable et nuisible à l'intérêt commun ? On aura soin, également, de n'envoyer en France que des professeurs italiens capables de donner leur enseignement en langue française, sauf peut-être, pour les professeurs destinés à enseigner la langue italienne, la réciprocité, très difficile, pour ne pas dire impossible à réaliser, pourrait être tentée dans certains centres plus particulièrement importants d'Italie, où l'on détacherait des maîtres français capables de professer en langue italienne.

Chacun de ces points mérite une attention spéciale et ce sera l'œuvre des universitaires appelés à siéger au sein des Commissions techniques italienne et française, auxquels il appartiendra d'organiser les échanges. C'est déjà une preuve de garanties que le mode électif prévu, en Italie pour la nomination des membres de cette Commission, qui fera partie intégrante du Conseil supérieur de l'Instruction Publique.

Une grande attention devra être apportée au choix du délégué national à la Commission étrangère. Ce délégué ne saurait être qu'un délégué permanent, qui puisse par son séjour dans la capitale étrangère, tenir en mains toute l'année les fils de l'organisation des échanges et garder un contact perpétuel avec les différentes directions d'enseignement, au Ministère et avec la plupart des Universités du pays. C'est à ce prix seulement que les échanges pourront être féconds et méthodiques et fonctionner sûrement sur une large échelle sans craindre de voir s'accroître des inconvénients qui dépasseraient de beaucoup les avantages. Qu'on

se persuade qu'aucune mission temporaire ne pourrait jamais suppléer à cette permanence, et que, par l'absence de tel délégué, on s'exposerait à compromettre irrémédiablement un projet appelé au meilleur avenir, s'il est réalisé avec toutes les garanties de succès désirables.

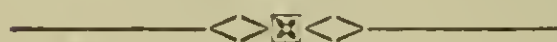
Il semble superflu de faire observer, en terminant, que les échanges interscolaires ne doivent pas fonctionner seulement entre les établissements relevant du Ministère de l'Instruction Publique, mais aussi entre les Ecoles et Instituts qui dépendent des divers autres Ministères, tels que les Ministères de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, des Travaux publics (pour les Ecoles d'Ingénieurs des Mines, ces dernières étant, en Italie, rattachées au Ministère de l'Agriculture), des Colonies, de la Guerre et de la Marine principalement. Déjà, plusieurs de ces départements ministériels, tant en France qu'en Italie, ont donné leur adhésion à l'accord international.

Il va de soi aussi que cet accord ne se limite pas en principe aux échanges entre la France et l'Italie, mais peut s'étendre aux autres nations qui ont fait partie du groupe de l'Entente pendant la guerre, ainsi qu'à celles qui ont témoigné leur sympathie à notre cause. Telles sont les intentions du Gouvernement Italien, qui a chargé la Section du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique « pour les relations intellectuelles avec l'étranger », d'organiser les échanges de professeurs et d'étudiants avec les pays alliés et amis.

Malgré les différences qui séparent, par exemple, dans l'organisation didactique et dans l'ordre administratif, l'enseignement anglais de l'enseignement français, il n'est pas douteux qu'il apparait nécessaire d'étendre l'accord franco-italien à la Grande-Bretagne. On peut en dire autant des Etats-Unis et des Etats latins de l'Amérique du Sud. Pour l'Espagne, l'opportunité de ces échanges est encore plus évidente, puisque déjà l'Italie, par l'entremise d'un de ses plus éminents universitaires, M. Guido Mazzoni, de l'Université de Florence, a pris des accords avec la péninsule ibérique pour l'institution de relations universitaires régulières, tandis que le Gouvernement espagnol décrétait la création de chaires de langue et de littérature italiennes dans toutes les Universités du Royaume. De même, le Directeur de l'Institut Français de St-Pétersbourg avait conçu, entre la Russie et la France des échanges du même genre, lorsque la guerre et la révolution ont éclaté.

En conclusion, l'organe des échanges interscolaires, tel qu'il vient d'être créé, semble un organe excellent : à nous de savoir nous en servir et de le faire fonctionner régulièrement et efficacement. Souhaitons que les Gouvernements de France et d'Italie, pénétrés de l'opportunité de cette institution, lui accordent tous les soins qu'elle mérite, et contribuent de la sorte à créer entre les deux nations un terrain d'entente universitaire et une atmosphère intellectuelle commune.

Maurice MIGNON.



CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

NOTES ANGLAISES

Le 10 février s'est ouverte à Westminster la nouvelle session parlementaire. Les journaux n'ont pas manqué d'observer que pour la première fois depuis 1914, cette inauguration s'est faite avec le cérémonial traditionnel, abandonné pendant les hostilités. Ce retour aux usages anciens voudrait peut-être donner l'illusion qu'il ne s'est rien passé depuis 1914, et que la vie continue comme auparavant : il est malheureusement difficile de rayer d'un trait de plume les quatre années de guerre et d'éluder les conséquences du cataclysme.

Le discours du trône aussi bien que la déclaration de M. Lloyd George ne dissimulent d'ailleurs ni la multiplicité ni la gravité des problèmes qui se posent à l'Angleterre. Mais les deux exposés se contentent de généralités et l'on n'y apprend rien qui ne soit déjà en partie connu depuis quelque temps.

Sur deux points seulement, le Premier Ministre est catégorique. A l'extérieur, il n'admettra aucune relation avec le gouvernement des Soviets ; à l'intérieur, il s'opposera à toute infiltration d'anarchie. Et le premier vote qu'il a obtenu des Communes condamnait une expérience de nationalisation, première étape, à ses yeux, vers le bolchevisme. Le discours de M. Lloyd George se borne par ailleurs à indiquer les problèmes, et promet des solutions plutôt qu'il ne les formule de façon précise.

Nous ne nous y arrêterons donc pas davantage, voulant surtout, dans ce premier article, passer en revue les difficultés rencontrées par nos voisins d'outre-Manche dans les deux domaines, intérieur et extérieur, et noter les divergences de vues des groupes parlementaires dans le choix des solutions, divergences d'où naît un malaise que seul semble pouvoir résoudre un regroupement des partis.

Sans doute, les difficultés de l'après-guerre ne sont pas particulières à l'Angleterre ; mais de toutes les nations victorieuses, il semble qu'elles se manifestent chez elles avec le plus d'acuité.

Dans le domaine politique, la guerre (avec son corollaire, la révolution russe) a fait naître chez les nations opprimées l'espoir de disposer d'elles-mêmes ; dans le domaine social, elle a éveillé la conscience de leur force chez les masses populaires : deux ordres d'aspirations auxquelles s'opposent inéluctablement les forces conservatrices du pays.

Dans un organisme sain, rien n'en résulte de grave, mais s'il est en état de moindre résistance, comme l'Angleterre affaiblie à la fois par la lutte et par la dureté des conditions économiques, les revendications des humbles et des opprimés se font pressantes, et aboutissent à des violences qui, dans la répression, appellent elles-mêmes la violence.



La Conférence de la paix s'est fait du principe des nationalités une arme contre les puissances ennemies. C'est dire qu'elle l'a méconnu quand il la gênait ; ce qui eut lieu lorsque les intérêts mercantiles et financiers des pays anglo-saxons étaient en jeu, ou lorsque les minorités aspirant à l'indépendance étaient sous la tutelle de quelque puissance alliée ou associée. Dans ce dernier cas, l'oppression réelle ou prétendue, fut considérée comme extérieure à la juridiction de la conférence, et comme constituant un problème de politique intérieure.

Au sein de l'empire britannique, si vaste et aux races si diverses, l'absence eût été paradoxale de groupements anxieux de bénéficier du droit reconnu aux Polonais et aux Yougo-Slaves. Aussi, l'agitation nationale n'a-t-elle cessé de croître dans l'Inde et surtout en Egypte, et la question irlandaise, pendante depuis si longtemps, est-elle entrée dans une phase critique.

Dans son message de fin décembre 1919, le roi George V recommande au vice-roi des Indes, comme mesure d'apaisement, une large amnistie pour tous les délits politiques ; il annonce en outre une série de dispositions parmi lesquelles la création d'une Chambre des Princes est la plus importante, et qui ont pour objet, en faisant l'éducation politique des populations indigènes, de préparer les voies

à l'octroi de l'autonomie, but suprême de l'effort anglais dans l'empire des Indes.

En Egypte, l'effervescence a peut-être été plus grande, et il ne semble pas qu'on ait fait pour ce pays autre chose que de prendre des mesures de répression.

Mais c'est surtout en Irlande que la situation est grave. On s'en fera une idée en lisant la statistique récemment publiée par le *Temps* :

« *Tableau des violences anglaises en Irlande du 1er mai 1916 au 31 décembre 1919* :

« Raids dans les domiciles particuliers, 12.888 ; « condamnations 2.181 ; proclamations menaçantes et « interdictions, 396 ; déportations sans jugement, « 2.086 ; arrestations, 5.655 ; jugements en conseil de « guerre, 557 ; suppressions de journaux, 54.

« En outre, des actes de répression injustifiée ont « entraîné la mort de 59 personnes, sans compter 481 « victimes qui ont survécu à leurs blessures. » (Renseignements fournis par les délégués républicains irlandais à Paris).

Dans son discours d'ouverture, M. Lloyd George annonce le dépôt très prochain du « Home Rule Bill ». Les termes n'en sont pas encore connus, et l'on peut se demander s'ils procéderont d'un esprit assez libéral pour dénouer une situation chaque jour plus tendue. Il existe, en effet, en Irlande un parti dont la force ne cesse de croître, qui demande la proclamation de la république et la séparation totale d'avec l'Angleterre. En présence des revendications des Sinn-Feiners, le Labour Party n'a pas encore indiqué quelle serait son attitude. Il a envoyé des délégués enquêter sur place en fin janvier, et promis une déclaration sur la question irlandaise. Quant aux autres partis, si leurs conceptions des moyens diffèrent, il y a lieu de penser qu'ils sont unanimes sur le but : maintenir un lien solide entre l'Irlande et l'Angleterre pour que la première ne devienne pas au flanc gauche de la seconde une menace perpétuelle. On espère arriver à un résultat favorable en opposant l'Irlande catholique à l'Ulster protestant. Cette confiance dans l'utilisation éventuelle des conflits religieux pourrait bien être déçue. Car si le sentiment national naît généralement de la communauté de langue et de religion, il se trouve singulièrement renforcé par la communauté d'intérêts. Or,

en face d'une Angleterre, accablée sous les charges financières, issues de la liquidation de la guerre, n'est-il pas tentant pour tous les Irlandais qu'à défaut d'autres sentiments plus nobles, l'égoïsme peut rapprocher, de faire de l'Irlande, déjà unité territoriale, une nation, rejetant toute tutelle, et assurée de l'avenir, parce que n'ayant à collaborer à aucune œuvre de reconstitution ? Déjà, aux dernières élections municipales, les Sinn-Feiners, qui dominent dans les trois provinces catholiques, ont remporté, dans l'Ulster, une victoire réelle : conquérant 110 sièges sur 421 à pourvoir. On conçoit l'inquiétude des coalitionnistes et même des radicaux, partisans sincères d'une très large autonomie, mais nettement hostiles à la rupture. Peut-être, la solution la meilleure serait-elle celle que préconisait, à Paisley, Mr. Asquith, au cours de sa campagne électorale : laisser l'Irlande décider de son sort, et s'en remettre à sa sagesse pour l'avenir.



Les problèmes sociaux ne le cèdent en rien en gravité à ceux que pose l'application ou la non-application du principe des nationalités. Ils n'existent nulle part sous une forme plus obsédante qu'en Angleterre. Cela peut tenir à ce que le contraste entre les classes possédantes et les classes laborieuses est plus grand qu'ailleurs ; ou doit-on penser que l'éducation syndicale du prolétariat y est plus avancée que dans les pays continentaux ? Quoi qu'il en soit, après des élections faites dans la joie et dans l'espoir, à l'issue de la guerre, et qui donnèrent une majorité écrasante à Mr. Lloyd George, le mécontentement n'a pas tardé à se faire jour dans les milieux populaires, puis à gagner les classes moyennes. Il serait trop long d'énumérer les causes de ce mécontentement qui résulte en partie d'une immense déception. L'on s'attendait, la guerre finie, à une amélioration des conditions économiques. Or, le prix de la vie ne cesse de croître ; le pouvoir d'achat de la livre sterling en Amérique diminue chaque jour ; et l'Angleterre connaît aussi une crise des logements. Le remède évident a été mainte fois indiqué des deux côtés de la Manche dans les discours officiels : effort de production, de restriction et d'économie. La formule est simple : seule son application présente quelque difficulté. Les classes riches donnent l'exemple du gaspillage et du mépris de l'ordre. D'autre part, les gros salaires ont donné aux classes populaires le

goût des plaisirs, les ont déshabituées du travail et de l'application sincère à la tâche. Dans tous les milieux, enfin, le contact permanent du danger et l'incertitude de l'avenir, ont tué l'esprit d'économie. Bien que le danger immédiat n'existe plus, l'avenir reste incertain : il ne faut guère compter sur un retour rapide aux anciennes vertus, ou à la façon de vivre d'avant-guerre.

La Révolution Russe a d'ailleurs fait naître au cœur du monde ouvrier, ou du moins chez ceux qui parlent en son nom, l'espoir de secouer la domination du capital, et d'établir un ordre nouveau donnant au prolétariat la première place. La grève a été considérée par certains dirigeants syndicalistes comme le plus sûr moyen d'atteindre leurs fins. Il est peu de corporations qui n'aient été affectées par une interruption plus ou moins longue du travail ; dans l'esprit des masses engagées, la grève n'avait pour objectif que des améliorations immédiates ; l'arrière-pensée des dirigeants syndicalistes était de la faire glisser du terrain corporatif sur le terrain politique ; mais il faut reconnaître que contre la triple entente des mineurs, des cheminots et des dockers, ainsi que pendant la grève des transports, la réaction des forces au pouvoir a été rapide et intense. Le gouvernement, il est vrai, s'est trouvé appuyé par l'opinion publique, constituée en grande partie par les ouvriers eux-mêmes, qui en tant que producteurs se réjouissent, par l'arrêt du travail, de voir dans l'embarras les classes ennemies, mais qui, consommateurs, s'accommodent mal d'une raréfaction des produits et d'une augmentation sensible de la misère, résultats de leur propre inaction. Après l'échec des dernières grèves, la démonstration semble faite que l'interruption, même brusque, du travail, affectât-elle un service public essentiel ou une industrie vitale, est inopérante pour des fins révolutionnaires. Nul ne s'en rend mieux compte que le Labour Party : malgré le rejet par les Communes du projet de nationalisation des mines, on sent chez les organisations syndicales qui avaient menacé le pays d'une grève générale si elles n'avaient pas satisfaction, une hésitation sérieuse à mettre leur menace à exécution. La grève semble redevenir purement et simplement le dernier argument du travail dans des conflits uniquement professionnels. Et les représentants du monde ouvrier comptent surtout sur les moyens légaux pour prendre le pouvoir. La puissance de la classe ouvrière, d'ailleurs, est plus grande que ne l'indiquerait le nombre des députés travaillistes :

son action dépasse les limites du Parlement. Par sa presse, ses manifestes, ses conférences, elle est capable de créer des courants d'opinion : elle l'a fait en faveur de la nationalisation des mines. Le succès peut ne pas être immédiat : mais le travail de propagande est achevé, et peut porter ses fruits plus tard. Dans la question de l'intervention armée en Russie, elle a du moins obtenu assez rapidement de très substantielles satisfactions : elle a modifié, non seulement l'opinion publique, mais l'attitude même du Gouvernement.



Toute la politique extérieure de l'Angleterre est actuellement dominée par le problème russe ; les autres sujets de préoccupation — et en temps normal on leur attacherait une très grande importance — sont passés au second plan. L'extradition des coupables, (dont Mr. Lloyd George avait cependant fait sa plate-forme électorale), l'application difficile du traité de paix, les questions d'Orient, ne retiennent que modérément l'attention publique, pour ainsi dire monopolisée par le problème obsédant du bolchevisme.

La conduite de Mr. Lloyd George, dans le passé, à l'égard de la Russie des Soviets, manque de netteté. Elle est caractérisée par de nombreuses retraites, d'une stratégie peut-être incohérente. La dernière déclaration ministérielle ne garantit pas qu'il n'y en aura pas d'autres.

La politique du fil de fer barbelé n'a pas résisté à la victoire des armées rouges, et les appuis en matériel, en argent, en instructeurs militaires donnés ou promis aux armées blanches, à la Pologne et à la Perse, ont été retirés. Non que le péril d'une infiltration bolcheviste dans le monde musulman protégé par l'Angleterre, ait cessé d'exister ; mais la pression qui s'exerce à l'intérieur a été assez forte pour faire cesser un état mal défini, qui ouvertement était la neutralité, et sournoisement la guerre. Cette attitude sans franchise s'est trouvée condamnée moins peut-être pour sa tare originelle que pour les déceptions qu'elle a causées, pour les pertes en vies humaines qu'elle a coûtées, indépendamment de celles en argent. D'après des évaluations modestes, celles-ci s'élèvent à cent millions de livres sterling, envoyés depuis quatorze mois aux généraux combattant contre la Russie centrale. Le moins que l'on puisse dire de la politique anglaise en Russie est qu'elle n'a pas été droite. Pour être tranquille du côté de l'Inde, l'Angleterre devait, soit faire la guerre — ouvertement et avec tous

ses moyens — à la Russie bolcheviste, ou traiter avec le gouvernement des Soviets. Elle a choisi un moyen terme qui n'était ni la paix, ni la guerre ; et elle a persuadé aux états voisins de la Russie de lancer leurs armées contre les contingents de Trotzky, comptant en outre sur le blocus pour accomplir le reste. Elle espérait de la sorte une rapide déconfiture du bolchevisme : ceui-ci s'est trouvé renforcé. Le blocus et la guerre ont réalisé dans la Russie assiégée l'union des partis ; et, de simplement social, le mouvement communiste est devenu par surcroît national.

Le gouvernement anglais ne voulant pas heurter le sentiment populaire, et se rendant compte qu'il a fait fausse route, a fait adopter par la Conférence de la Paix le principe d'une politique de collaboration commerciale avec la Russie. Par suite de la pression du Labour Party, la guerre est terminée ; et sous la pression des marchands de la Cité, les affaires vont reprendre avec la Russie. Mais il n'y aura pas de relations avec le gouvernement des Soviets. A voir cependant la rapidité avec laquelle évoluent les idées en ce qui touche la Russie, il n'est pas téméraire de penser que la nouvelle situation n'est pas définitive, et qu'elle aboutira dans un avenir prochain à sa conclusion, sinon souhaitable, du moins logique, qui est la reconnaissance par l'Angleterre du gouvernement de Lénine.



Telles sont, à l'extérieur et à l'intérieur, les principales difficultés que connaît à l'heure actuelle l'empire britannique. Le gouvernement, issu de la Chambre élue aussitôt après l'armistice, sera-t-il encore longtemps qualifié pour y faire face ? Si l'on ne considère que le chiffre de la majorité qui le soutient, sa situation paraît très forte. Mais son chiffre ne doit pas faire illusion, car au lieu d'appartenir à un parti homogène, elle est constituée par la réunion de plusieurs groupements soucieux de faire aboutir un nombre limité de questions. Les membres les plus représentatifs du Cabinet ne dissimulent pas eux-mêmes la faiblesse organique de la coalition : c'est le Lord Chancelier qui lui a appliqué l'épithète d'« invertébrée ». D'autre part, le crédit du gouvernement semble baisser dans le pays, à en juger par le résultat des dernières élections partielles. A Bromley, circonscription formée d'électeurs des classes moyennes, la coalition perd du terrain, tout en conservant le siège. Il y a un an, une majorité de 12.500 voix assurait

le triomphe du candidat conservateur sur le candidat libéral ; en fin décembre 1919, le candidat conservateur l'emporte, mais avec une majorité réduite à 1.000 voix, sur son concurrent, non pas libéral cette fois, mais travailliste. La circonscription de Spen Valley, représentée l'an dernier par un coalitionniste, élit en janvier un membre du Labour Party, et n'accorde qu'un nombre de voix restreint au candidat unioniste qui lui-même arrive loin derrière le libéral.

Le pays qui, après l'armistice, s'était fortement orienté vers la droite, cherche à nouveau son équilibre, et se tourne vers la gauche. Ce sont naturellement les partis extrêmes qui profitent de ce changement de direction. Les partis moyens, qui pratiquent la politique de la part du feu, se trouvent débordés entre deux forces contraires, voient diminuer leur influence, et n'ont d'autre ressource que de marcher à la remorque de leur voisin de droite ou de gauche.

Quel est l'avenir du parti libéral indépendant, dont les effectifs sont renforcés par la défaillance de quelques coalitionnistes, et dont l'autorité peut considérablement s'accroître, si les électeurs de Paisley se montrent favorables à Mr. Asquith ? Seul, le parti radical ne peut espérer prendre le pouvoir, ni même constituer une opposition agissante ; mais ses orateurs envisagent l'éventualité d'une alliance avec le Labour Party. Lord Haldane constate publiquement, le 13 janvier, à Edimbourg, que l'idéal du libéralisme n'est pas moins élevé que celui du Labour Party, et fait ressortir l'intérêt qu'il y aurait pour les deux partis à collaborer étroitement à la réalisation de ce qu'il y a de commun dans les deux programmes ; cette alliance, en outre, ne peut qu'être utile au Labour Party, dont les effectifs augmentent, mais qui ne compte dans son sein qu'un nombre restreint de personnalités possédant une sérieuse expérience politique.

La pénurie de « capacités » dans le Labour Party a en outre servi d'argument à un autre orateur, placé de l'autre côté de la barricade. Mr. Churchill, le 3 janvier, à Sunderland dénonce les dangers que ferait courir au pays l'avènement d'un gouvernement travailliste ; et il exprime le souhait que tous ceux à qui l'inexpérience politique des socialistes inspire de l'inquiétude, viennent se grouper autour du gouvernement actuel.

Lord Birkenhead, dans des articles de la *Weekly Dispatch* s'est exprimé dans le même sens. Il recommande aux

coalitionnistes de se sentir les coudes ; il fait appel à toutes les bonnes volontés pour former un parti national, dont on ne voit pas très bien le programme constructif, mais dont le programme négatif, tout d'opposition aux tentatives travaillistes, est très nettement dessiné.

La tradition parlementaire en Angleterre comporte l'existence de deux partis, l'un de gouvernement, l'autre d'opposition. Le malaise actuel vient de ce qu'en face d'une « coalition invertébrée », il existe deux ou trois partis d'opposition ; un retour à la tradition peut le dissiper. Et c'est ce qui semble devoir se produire.

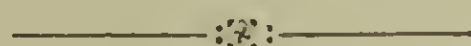
Une opposition forte est en voie de formation, grâce à l'appui donné aux travaillistes par les radicaux, auxquels viennent et viendront se joindre certains éléments dont les liens avec la coalition sont assez lâches. Celle-ci, d'autre part, gagnera en cohésion ce qu'elle aura perdu en étendue ; même diminuée numériquement, elle restera forte, tant qu'elle aura à sa tête Mr. Lloyd George, dont la suprême habileté est de subordonner sa conduite aux événements au lieu de vouloir les diriger.



Au début de cet article, nous annoncions notre intention d'exposer les problèmes qui attirent l'attention publique en Angleterre. L'exposé fini, nous nous rendons compte de ses insuffisances et de ses lacunes ; mais dans cette première contribution, il importait moins de tout dire que de faire ce que les observateurs d'artillerie appellent un tour d'horizon. Tourné vers l'Angleterre, nous n'avons pas fait autre chose. Nous n'avons certes pas tout vu : tout n'est pas visible ; dans la vie sociale aussi, il y a des angles morts où se dissimulent des bouillonnements, ignorés aujourd'hui, qui peuvent se révéler demain et étonner le monde. Nous avons pu aussi, dans nos jugements, faire des erreurs d'optique ; les situations troublées, de même que le brouillard, les rendent parfois inévitables. Notre seule recherche est celle d'une impartialité rigoureuse dans l'examen des faits, et d'une neutralité bienveillante dans l'appréciation des hommes.

Sarrebourg, le 16 février 1920.

Marcel LORANS.



NOTES RHÉNANES

Maintenant que le traité de paix est ratifié et que les relations de toutes sortes avec l'Allemagne sont rétablies, il y a lieu de présumer que la plupart de nos collègues désirent être exactement renseignés sur cette Allemagne si nouvelle — tout au moins en apparence — de la défaite et de la révolution. Nombreux, il est vrai, sont ceux de nous qui ont pu déjà suivre l'altération croissante des traits de la physionomie allemande, soit dans leurs douloureux loisirs de captivité, soit dans les loisirs agréables de l'occupation. Mais ceux-là-même ont tout au moins à se tenir au courant et les autres ont presque tout à apprendre. Il y aurait donc quelque intérêt, semble-t-il, à ce que tous ceux de nos collègues qui savent l'Allemand, et de plus ont séjourné en Allemagne, après la déclaration de guerre, se partageassent la tâche d'alimenter dans notre bulletin une chronique documentaire où se verrait à nu, en quelque sorte, avec tous ses frémissements, le visage de l'Allemagne nouvelle. Si ce partage était fait avec méthode, si par exemple, — outre tous ceux qui sont invités à signaler à l'occasion tel livre, tel article de revue, tel fait qui les aura frappés, — il y avait un certain nombre de collègues s'engageant à nous renseigner *avec suite* sur la partie de l'Allemagne qu'ils connaissent le mieux, et avec laquelle ils s'assureraient un contact *continu* (surtout par l'abonnement à un journal ou périodique local), qui ne voit la valeur compréhensive que prendrait une telle chronique ! Il est facile de voir d'ailleurs que cette méthode pourrait s'appliquer à tous les pays étrangers. Pour la rendre praticable, dans les limites relativement étroites de notre bulletin, il ne faut que l'art d'être concis. On pourrait d'ailleurs, pour cette chronique, adopter le style de répertoire. Et quel précieux répertoire de vie étrangère, constituerait peu à peu la collection des *Langues Modernes !*

Notre tâche ne se borne pas à enseigner une langue moderne : elle comporte aussi le devoir d'être des vigies de l'opinion étrangère. Heureux ceux qui, à cette deuxième tâche sauront en ajouter une troisième : celle d'être des conciliateurs entre cette opinion étrangère et notre opinion nationale, des organisateurs, en esprit et en vérité, de cet ordre nouveau que l'humanité appelle !

Or, s'il se trouvait possible d'organiser cette répartition

méthodique d'une information strictement objective, au point de vue de l'esprit public en général (dont la littérature n'est qu'un aspect), je me chargerais volontiers d'une partie des régions rhénanes et en particulier de Cologne. Entré à Cologne avec la 2e armée anglaise, après l'armistice, je n'en suis parti qu'au mois d'avril suivant pour être démobilisé. Pendant ces quatre mois, l'étude de l'esprit public m'a absorbé presque tout entier. Journaux de tous les partis, brochures, livres, conversations sans nombre avec des Rhénans de toutes les classes sociales — conversations que mon uniforme n'empêchaient pas d'être instructives — m'ont évidemment appris beaucoup sur la forme qu'a revêtue, sur le Rhin, la grande désillusion allemande.

Des voix amicales et impatientes me demandent de la résumer, dès maintenant, sous réserve d'examen ultérieur des pièces justificatives. Je le veux bien. Que je dise d'abord d'un mot ce qu'elle n'a pas été : elle n'a pas été, à considérer l'ensemble, un reniement de l'Allemagne. Quoique la formule *Los von Deutschland*, ait été prononcée par un publiciste fort rhénan, effrayé surtout — non sans raison d'ailleurs — de voir le bolchevisme maître de Düsseldorf et de Münich — sans parler des batailles de rues de Berlin — et quoique sa formule retentissante ait été approuvée, expressément ou silencieusement, par beaucoup, au total, ce *Los von Deutschland* n'a groupé qu'une faible minorité (1). En revanche, le mot d'ordre antiprussien *Los von Berlin*, en faveur d'une large autonomie rhénane, franchement orientée vers le travail, vers la paix, vers une mission de conciliation entre l'Est et l'Ouest, a eu pour lui la quasi-totalité de la grande et de la petite bourgeoisie rhénanes, soit catholique et conservatrice, soit démocratique, ainsi que les classes rurales, qui, au fond de leur cœur, iraient sans doute plus loin encore !

On se demandera alors pourquoi ce mouvement vers

(1) Cf. La *Rheinische Volksstimme*, quotidien paraissant à Cologne, bureaux à Bonn, 9 Gaugolfstrasse, abonnement 18 mark, plus frais d'envoi. Son directeur, M. Carl Hauptmann, dirige en outre la vaste imprimerie la Rhenania, Bonn. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, notamment plusieurs romans historiques fort curieux, dont l'action se passe sur le Rhin à l'époque romaine, et une ingénieuse étude sur les routes romaines cisrhénanes. Au reste cette fidélité au grand souvenir de Rome — par laquelle il se rapproche de nous — est un sentiment commun à Cologne, qui est très fière d'avoir été fondée par le gendre d'Auguste, M. Vissanius Agrippa, et qui en pleine guerre, en 1915, a dressé une magnifique louve romaine, avec bas-reliefs inspirés de Tacite, sur l'une de ses principales places publiques.

l'autonomie rhénane n'a pas abouti, malgré la présence des armées alliées. — L'explication en est assez simple : il a trouvé sur son chemin, d'abord l'élément prussien immigré, tenant toutes les avenues du pouvoir et les conservant, précisément grâce au maintien de l'ordre, par les armées alliées, et ensuite la masse ouvrière absolument résolue, jusqu'à la barricade inclusivement, à ne pas perdre son contact avec la révolution allemande victorieuse et surtout avec la révolution prussienne. Il en est résulté cet équilibre des forces que consolide la présence des troupes alliées ennemies de tout désordre. Rien donc n'a été changé, politiquement et administrativement dans ce qui demeure la « Prusse rhénane », et on ne voit guère maintenant que le temps qui puisse y amener quelque changement essentiel. Or, pouvons-nous faire quelque chose pour que cette évolution se fasse au profit de l'ordre européen et de la paix ? — Oui, certainement, nous pouvons seconder, sans les compromettre, ceux qui veulent de l'autonomie rhénane définie plus haut. L'intérêt de l'Europe, celui de la paix, exigent impérieusement que Cologne cesse d'être une ville prussienne pour redevenir une ville allemande, que dis-je, une des capitales allemandes ! Ce qui est dangereux pour tout le monde, c'est qu'elle demeure ce que la force et une diplomatie cynique firent d'elle en 1815 : une simple préfecture prussienne ! — Elle a tout ce qu'il faut pour assumer à nouveau un grand rôle : la masse, l'éclat, un caractère original dans l'esprit, l'urbanité, le goût des arts (1). — Ce n'est pas en vain que son antique université vient de renaître, comme fondation municipale indépendante (2), en face de la jeune université, fondée par la Prusse à Bonn, il y a un siècle, et que, par la bouche de son recteur, le professeur Eckert, elle assigne, avec une si claire intelligence à Cologne la mission d'être une conciliatrice entre

(1) Déjà tous ces caractères frappent Pétrarque au XIV[e] siècle : « Mirum in terra barbarica quanta civilitas, quæ urbis species, quæ virorum gravitas, quæ munditjæ matronarum, etc. ». (De reb. form. Epist. I, 4[e] édit., Fracassetti). Cologne se souvient avec reconnaissance de l'éloge de Pétrarque. Seule de toutes les villes allemandes (Pétrarque a été fort méprisant pour l'Allemagne !) elle s'est unie au cortège des villes italiennes et françaises qui, en 1904, ont commémoré le 6[e] centenaire de la naissance du grand poète et humaniste italien ! — Voir également sur les populations et les villes du Rhin, Byron, *Childe Harold*, III, Herbert Spencer, *Corresp.* 1853, etc.

(2) Le Conseil municipal de Cologne a été *unanime* à vouloir cette reconstitution, malgré l'opposition acharnée de la *Koelnische Zeitung*, le puissant organe des intérêts prussiens à Cologne.

les civilisations occidentales et l'Allemagne. Mais un rôle pareil suppose, moralement et administrativement, la liberté. Il suppose aussi quelque bon vouloir de notre côté. Or, familiariser les esprits, chez nous, avec ces distinctions que la plupart trouvent artificielles ou sans portée, et qui sont pourtant, pour quiconque sait, très réelles et fécondes — sous certaines conditions — en conséquences heureuses pour l'avenir de la paix, voilà qui devrait tenter tous ceux de nos collègues que leurs études ont orientés du côté de ces problèmes. Si l'esprit public français s'obstine par goût de simplification, par patriotisme mal entendu, à ne voir, dans la paix comme dans la guerre, que des « Boches », là où il y a des Rhénans et des Prussiens — si Allemands d'ailleurs, au vieux sens du mot, que soient les premiers — il est certain que Cologne, Trèves et Mayence se résigneront *définitivement* à n'être que d'humbles préfectures ou sous-préfectures prussiennes, au lieu de redevenir, dans l'intérêt commun de l'Europe, de l'Allemagne et de la France, des centres indépendants de pensée et de volonté allemandes.

Tout cela est si évident que M. Clemenceau lui-même, dans un discours affiché sur tous les murs de la France, l'a dit en termes fort explicites et fort hardis, mais je n'ai rencontré encore personne qui y ait pris garde, tant il est vrai que c'est avec l'esprit qu'on lit et non avec les yeux ! Qu'on nous permette donc de pratiquer, à tous les points de vue, économiquement et intellectuellement, une politique de rapprochement avec les populations rhénanes. Il s'est trouvé trop tard pour les réannexer (et je ne suis pas de ceux qui reprochent à notre gouvernement de n'avoir pas fait cette réannexion, qui nous eût suscité des difficultés sans nombre, eût rendu l'Allemagne irréconciliable et nous eût brouillés avec nos plus intimes alliés !), mais il n'est pas encore trop tard pour les aider à se dégager de l'étreinte de cette Prusse tentaculaire, hybride et toujours dangereuse, la moins allemande d'ailleurs des Allemagnes !

Ainsi affranchies, moralement et administrativement, elles pourront jouer le rôle bienfaisant auquel elles aspirent, de conciliatrices entre l'Occident franco-anglais et le reste de l'Allemagne ; elles déchargeront de leur électricité les nuages qui se forment constamment à l'Est et à l'Ouest, et le désarmement du Rhin sera alors une vérité !

Marseille, mars 1920. Gaston-E. Broche.

NOTES ESPAGNOLES

Les quelques paragraphes qui suivent n'ont pas la prétention de résumer toute la vie de l'Espagne depuis 1914.

Dans l'ordre de la politique espagnole extérieure et intérieure, dans l'ordre social, dans l'ordre artistique et littéraire, il y aurait beaucoup à dire. De propos délibéré, nous nous bornerons à *l'essentiel.*



L'Espagne, quoique travaillée par une active propagande germanophile, avait accueilli par des manifestations d'enthousiasme la victoire rapide et décisive des « Alliés ». (C'est ainsi que là-bas l'on désigne l'Entente). Wilson, Président d'une nation qui a arraché à l'Espagne 400.000 km. carrés et 11.000.000 d'habitants, est nommé citoyen de Barcelone. Son nom est donné à des places, à des avenues, dans de grandes villes. Des députés, par groupes nombreux, envoient à Clemenceau des adresses de félicitations. La politique espagnole est nettement ententophile. Seuls, les journaux germanophiles combattent vivement l'adhésion de l'Espagne à la Société des Nations.

Ces mêmes journaux — *El Debate, el A B C, la Tribuna, la Correspondencia Militar,* etc... — combattent l'idée d'une alliance avec la France. La *Tribuna* du 19-12-19 écrit même des phrases comme celle-ci : « On prétend ruiner l'Espagne en la mettant au même niveau de décadence que la France. »

Il ne faut pas croire que ce soit là la note dominante de l'opinion. Celle-ci, bien au contraire, se rend compte que la prospérité du pays, regorgeant d'or comme aux temps qui suivirent la découverte de l'Amérique, est due uniquement aux circonstances favorables créées par l'état de guerre ; elle sait que la France a montré trop de vitalité pendant cinq ans d'épreuves pour ne pas triompher à bref délai des difficultés de l'heure présente. Non, l'Espagne ne veut pas rester isolée, et elle ne veut pas se mettre à la remorque de l'Allemagne. Elle a participé à la conférennce internationale du travail de Washington. Elle y était représentée par

M. le vicomte d'Eza qui a fait, à un rédacteur de *O Seculo*, de Lisbonne, des déclarations que ne peut laisser passer inaperçues un professeur de Langues Méridionales : « J'ai pensé qu'il conviendrait de demander que l'on adoptât l'espagnol pour les écrits de propagande et les documents, et, après de rudes débats (1)... nous avons réussi à obtenir ce que nous désirions. Nous avons appuyé notre opinion sur le fait que quinze des nations qui assistaient à la Conférence parlaient espagnol, que cent millions d'hommes en Amérique emploient cet idiome, et que seulement à New-York plus de 25.000 étudiants apprennent notre langue et qu'en France plus de 19.000 personnes l'étudient... Finalement, il a été établi par l'art. 11 du règlement que la traduction et la distribution des documents de la Conférence se ferait aussi en espagnol. »

Ce désir de rentrer dans la vie mondiale s'est manifesté à propos des projets de construction d'un chemin de fer a gabarit international Dax-Algésiras, amorce d'une grande ligne Paris-Dakar, qui permettrait de réduire à trois jours la traversée de l'Atlantique et ferait transiter par l'Espagne tout le commerce entre l'Europe et l'Amérique du Sud. Bien des gens craignent que la réalisation de tels projets n'entraîne la ruine des ports de l'Atlantique, et surtout de Vigo. Mais quel projet n'a pas soulevé des objections ? Espérons que celui-ci passera dans l'ordre des faits, pour le plus grand bien des deux nations.

La solution à intervenir à son sujet est subordonnée au règlement de la question marocaine. L'opinion prête aux « Coloniaux » français des visées ambitieuses sur le Maroc espagnol ; le pays s'est ému. Le problème de Tanger, Gibraltar et Ceuta est trop complexe pour être exposé en quelques lignes. Mais il est bon de remarquer que, vers la mi-septembre 1919, nos voisins ont intensifié au Maroc leur action militaire, dont le principal objectif stratégique consistait à débarrasser le chemin qui, par le Fondak, établit les communications entre Tetouan et Tanger. Le Fondak a été abandonné par Raisouli le 21 septembre. 12.000 hommes avaient été engagés dans cette opération. En fait, le Gouvernement veut : 1° démontrer que l'Espagne est capable de coloniser, et 2° détruire toutes les idées exprimées sur tous les tons à propos de son peu de succès au Maroc. Les

(1) Où l'on réclamait les mêmes avantages pour l'Allemand.

voyages du Roi et du Comte de Romanones sont, évidemment, liés à la politique marocaine.



Il faut avouer que l'Espagne aurait accompli une œuvre coloniale plus importante si elle avait joui d'un gouvernement stable et de la paix intérieure. Mais la période qui va de 1914 à nos jours est une des plus troublées que ce pays ait connues. Les crises ministérielles se sont multipliées ; il n'y a pas eu de bon budget depuis celui présenté en 1914 par Bagallal. La vie chère, les grèves, le séparatisme (autonomie de la Catalogne), la crise agraire en Andalousie, et enfin les « Juntes militaires », tels sont les principaux problèmes qu'on ne peut qu'énumérer ici, et qui constituèrent, pour les Cabinets espagnols, autant de pierres d'achoppement.

Si l'on peut réserver pour des développements particuliers la plupart des questions précitées, il semble toutefois qu'on doit, sans tarder, dire quelques mots des « Juntes militaires ». Celles-ci ont fait tomber plusieurs ministères, et à l'heure où nous rédigeons ces lignes, l'existence même du Cabinet Allendesalazar est très menacée.

Ces juntes existent depuis 1910. Leur but premier fut d'obtenir une plus juste attribution des récompenses militaires. Puis, peu à peu, l'institution dévia de son but ; les juntes d'officiers, et, en particulier, celles de l'Infanterie, sans demander une participation directe au pouvoir, ont parfois lancé des vetos. Elles exigent de tous les officiers d'Infanterie, au sortir de l'Ecole spéciale militaire de Tolède, un serment d'obéissance à leurs décisions. Or, le 16 octobre dernier, 23 officiers, sans doute à l'instigation de l'Etat-Major, ennemi juré des juntes, se séparent de celles-ci. Un tribunal d'honneur les condamne et les exclut de l'armée. Cette sentence est annulée par le Conseil suprême de la Guerre et de la Marine. A la suite d'une entrevue du général Tovar, Ministre de la Guerre, et le général D. Miguel Primo de Riviera, délégué par les Juntes, le Cabinet Sánchez de Toca, démissionne dans la soirée. Le général Villalba, Ministre de la Guerre dans le Cabinet Allendesalazar, a bien affirmé que les juntes n'existaient plus ; on a bien essayé de reformer les Juntes de défense (1) ; mais la *Correspondencia militar* écrit que ce n'est pas leur nom qui

(1) Décret royal du 30 décembre 1919.

compte, mais l'esprit dont les Juntes s'inspirent. Cet esprit, personne ne pourrait s'y opposer ni le détruire. Comme les Fédérations patronales, les Juntes militaires révèlent la faillite des hommes politiques. Et l'on va jusqu'à affirmer que le décret du général Villalba lui a été dicté par les Juntes.

Quoi qu'il en soit, celles-ci restent très puissantes. On le voit très nettement ces jours-ci : Le capitaine-général de Catalogne Milans del Bosch, a été remplacé par le général Weyler, à la suite d'un grave incident provoqué par M. de Romanones et qui a entraîné la démission du Ministre des Travaux Publics. Les juntes barcelonaises ont alors envoyé au Ministre de la Guerre le général Tourné, chef d'Etat-Major du général Milans del Bosch, pour lui signaler quels troubles pouvaient résulter du changement de capitaine-général. On dit (1), que les Juntes auraient donné au Ministre un délai de 72 heures pour réintégrer le capitaine-général Milans del Bosch. Et le gouverneur militaire de Barcelone, général Martinez Anido, aurait sommé (au nom des Juntes) le général Weyler de se retirer. Tous ces événements sont fort graves et font craindre les pires éventualités. Il ne faut pas exagérer l'importance d'événements tels que l'émeute militaire de Saragosse. Mais l'affaire des Juntes est de tout autre envergure. Quelle position prendra le Gouvernement espagnol ? Osera-t-il et pourra-t-il dissoudre les Juntes, ou cèdera-t-il la place à un nouveau ministère, aussi éphémère que lui ? (2).



Et pendant ce temps, la mortalité augmente, et le chiffre des illettrés reste très élevé.

Dans les 49 capitales de province, comptant ensemble 3.650.755 h., soit 1/5 de la population globale, le chiffre des décès l'emporte sur celui des naissances. Il est vrai de dire que, dans les campagnes, l'inverse a lieu. Pour l'ensemble du royaume, en avril 1919, les naissances l'ont emporté de 11.046 sur les décès (50.096 contre 39.050).

La proportion des illettrés est tout aussi fâcheuse. Si l'on défalque de la population les enfants âgés de moins de dix ans, on obtient les chiffres : population : 14.814.049 ; illet-

(1) A la date du 16 février.

(2) Les journaux du 21 février annoncent la démission du ministère Allendesalazar, qui est revenu aussitôt au pouvoir.

trés : 7.436.423 ; pourcentage : 50,2 ; pour les campagnes : 60 0/0 ; pour les villes : 48 0/0, et jusqu'à 49,3 0/0 dans les villes de plus de 50.000 h., qui devraient être des foyers de culture.

L'hygiène sociale et l'éducation doivent donc être au premier rang des préoccupations des gouvernants espagnols. Le pays dispose de capitaux abondants qui lui permettent d'établir un vaste programme de relèvement, et de le réaliser à la faveur des circonstances exceptionnellement propices que lui créent le change et l'affaiblissement momentané des grandes nations européennes. Il lui faut entrer dans la voie des réformes sociales, établir une solide paix intérieure, grâce à laquelle pourront se développer les initiatives privées qui ne lui manquent pas. On doit beaucoup attendre, par ailleurs, d'un pays où, comme l'écrivait M. E. Merimée (1) « se multiplient les signes d'une renaissance littéraire, artistique et scientifique ».



De ce mouvement, nous ne pouvons pas donner même une idée dans ces quelques notes déjà longues. Mais nos lecteurs ne comprendraient pas que l'on y mît le point final sans rien dire du grand événement qui domine les éphémérides des dernières semaines : la mort de Galdós.

D. Benito Pérez Galdós naquit à Las Palmas de Gran Canaria le 10 mai 1843. Il était le plus jeune de nombreux enfants d'un officier. Il commença à 13 ans, dans sa ville natale, ses études en vue du baccalauréat. De bonne heure, il montra des dispositions très heureuses pour la musique et le dessin, et acquit dans ces arts une habileté peu commune. Plus tard, il s'amusa à fixer par le crayon la physionomie des personnages qu'il créait, et ses dessins purent servir pour la grande édition illustrée des deux premières séries des *Episodios Nacionales*. En 1863, il vint à Madrid faire ses études de droit. En 1866, il publiait dans *la Nación* son premier article. Il s'adonna à la critique théâtrale et artistique et s'essaya, dès 1870, au drame en vers. Il fit plusieurs voyages à Paris, et revint de son second voyage en 1868. C'est à Bagnères-de-Bigorre, en 1870, que fut achevé son premier roman, *La Fontana de Oro*. En 1883, il visita Londres ; il séjourna 3 fois en Angleterre, au cours d'un de

(1) *Bulletin des Langues Méridionales*, n° 36, p. 8.

ces séjours, il passa en Hollande, en Allemagne, en Danemark ; il vit aussi la Suisse, l'Italie, la Belgique. Quant à l'Espagne, il la visita en détail, en voiture, à cheval, dans des wagons de 3e classe, interrogeant ses compagnons de voyage et sur eux-mêmes et sur le pays traversé. Puis son humeur voyageuse se calma, il s'établit près de Santander, en face du golfe cantabrique, tout en conservant un pied-à-terre à Madrid.

Il fut, en 1886, député de Puerto-Rico, dans le parti libéral de Sagasta, et assista à la présentation du nouveau-né D. Alfonso XIII, le roi actuel de l'Espagne. A la fin de 1913, Galdós fut reçu par la famille royale avec la plus exquise cordialité dans la loge du Théâtro Español, un soir où l'on jouait « Celia en los infiernos ».

En janvier 1901, la « première » d'*Electra* au Teatro Español, fit à Galdós une réputation d'homme de parti qui nuisit peut-être à la pureté de sa gloire littéraire. Il est navrant de penser que ce méchant drame à tendances anticléricales fit connaître, — et mal connaître — à l'étranger le merveilleux auteur de tant de romans. Dès lors, Galdós était classé parmi les républicains ; il fut élu député par le peuple de Madrid en 1907 et revint au Parlement en 1910. Il présida le Comité directeur de l'Union nationale républicaine et publia diverses lettres et discours qui rappellent les pages d'Anatole France dans « Vers les temps meilleurs ».

Une statue lui fut dressée de son vivant. L'Académie espagnole, qui lui avait préféré un sieur Commelerán en 1894, l'accueillit en 1897 : il y fut reçu par le prince des Critiques espagnols, D. Marcelino Menéndez y Pelayo, et eut la joie d'y saluer à son tour son excellent ami l'illustre romancier D. José Maria de Pereda. Galdós gagna beaucoup d'argent, mais il en dépensa beaucoup. On dut avoir recours, pour l'aider, à une souscription publique, dont le résultat ne fut pas très satisfaisant.

Il était d'une constitution très vigoureuse, qui lui permit d'écrire une œuvre immense (1). Mais, dès 1911, il fallut

(1) **Œuvres de Galdós.** — *Novelas de la primera época.* — La fontana de oro (1870). La sombra (1871). El audaz (1872). Doña Perfecta (1876). Gloria (dos tomos) (1877). Marianela (1878). La familia de León Roch (tres tomos) (1878).

Primeros episodios nacionales. — **Primera serie.** — Trafalgar, La corte de Carlos IV, El 19 de marzo y el 2 de Mayo, Bailén (1873). Napoléon en Chamartin, Zaragoza, Gerona, Cádiz (1874). Juan Martin el Empecinado, La batalla de los Arapiles (1875).

opérer de la cataracte ses deux yeux ; la première opération eut lieu le jour de l'Ascension ; et « don Benito », comme tous l'appelaient en Espagne, disait : « Védrines va arriver à Madrid. Si je pouvais le voir ! » Il devint complètement aveugle, en 1912. L'urémie et l'artério-sclérose eurent raison de sa robuste santé. Il ne sortait plus dans la rue depuis le 22 août dernier. A la mi-octobre, il s'alita et ne se releva plus. La rudesse de l'hiver l'éprouva beaucoup ; le 29 décembre, il eut une hémorrhagie intestinale qui dura, avec des intermittences, jusqu'au 1er janvier. Le 3, le mal s'aggrava, le docteur Marañon fit au malade deux injections d'huile camphrée. Galdós eut un moment d'égarement, il pria ses familiers de le conduire à son cabinet de travail : « Il me faut travailler beaucoup... beaucoup... », disait-il d'une voix éteinte. Le 4, à 3 h. 1/2 du matin, il eut un léger cri d'angoisse, et mourut peu après.

L'Espagne a fait à Galdós des funérailles nationales. La dépouille mortuaire a été exposée à l'Hôtel de Ville, dans

Segunda serie. — El equipage del rey José, Memorias de un cortesano de 1815 (1875). La segunda casaca. El Grande Oriente, 7 de Julio (1876). Los cien mil hijos de San Luis, El terror de 1824 (1877). Un voluntario realista (1878). Los apostólicos, Un faccioso más y algunos frailes menos (1879).

Novelas españolas contemporaneas. — La Desheredada, primera parte (1880). Segunda parte (1881). El amigo Manso (1882). El doctor Centeno dos tomos (1883). Tormento, La de Bringas, Lo prohibido, primera parte (1884) ; segunda parte (1885). Fortunata y Jacinta, cuatro tomos (1886-87). Miau, La Incognita (1888). Realidad, Torquemada en la hoguera (1889). Angel guerra, tres tomos (1890-91). Tristana, La loca de la casa (1892). Torquemada en la cruz (1893). Torquemada en el purgatorio (1894). Torquemada y San Pedro, Nazarin, Halma (1895). Misericordia. El Abuelo (1897). Casandra (1905). El caballero encantado (1909). La razón de la sinrazón (1915).

Nuevos episodios nacionales. — **Tercera serie.** — Zumalacárregui, Mendizábal. De Oñate a la Granja (1898). Luchana, La campaña del Maestrazgo, La estafeta romántica, Vergara (1899). Montes de Oca, Los Ayacuchos, Bodas reales (1900).

Cuarta serie. — Las tormentas del 48 (1901). Narvaez (1902). Los duendos de la camarilla (1903). La Revolución de Julio, O'Donnell, Rita Tettauen (1904). Carlos VI en la Rápita (1905). La vuelta al mundo en la « Numancia », Prim (1906). La de los tristes destinos (1907).

Serie final.— España sin Rey (1908). España tragica (1909). Amadeo I (1910). La primera República, De Cartago à Sagunto (1911). Cánovas (1912). Un nouvel episode « en preparación » : Sagasta.

Teatro. — Realidad (estrenada en 1892). La loca de la casa (1893). La de San Quintin (1894). Los condenados (1894). Voluntad (1895). Doña Perfecta (1896). La Fiera (1896). Electra (1901). Alma y vida (1902). Mariucha (19 3). El abuelo (1904). Bárbara (1905). Amor y Ciencia (1905). Pedro Minio (1908). Gerona (1908 ; publicado solamente en « El Cuento Semanal » números 70 y 71). Casandra (1910). Celia en los infiernos (1911). Alceste (1912). Sor Simona (1915). El tacaño Salomón (1916). Santa Juana de Castilla (1918).

Obras varias. — Discurso académicos. — Memoranda (1906).

la Cour de Cristal, le 5 janvier, de 8 h. du matin à 13 h. Les obsèques eurent lieu à 15 heures. Elles furent l'expression d'un véritable deuil national. Sur le cercueil en acajou, une main pieuse répandit une poignée de jasmins. Les cordons du poêle étaient tenus par D. Jacinto Octavio Picón, D. Joaquín Alvarez Quintero, un représentant du Conseil municipal de Madrid, un député des Canaries, un représentant de l'Association de la Presse et un ouvrier. La foule remplissait les rues, les places, les balcons. En bien des endroits, le drapeau était en berne. Suivant la volonté du défunt, le corps fut déposé dans le caveau de famille, au cimetière de l'Almudena.

Ainsi s'en est allé le patriarche des lettres espagnoles. La grande presse mondiale ne lui a pas accordé toute l'attention qu'il méritait ; son œuvre n'a pas obtenu la consécration qui lui était due. Ses compatriotes demandaient pour elle le prix Nobel, et il est surprenant que ce vœu n'ait pas été réalisé. Si grand qu'apparaisse Galdós, il ne peut que grandir aux yeux de la postérité, parce que son œuvre, malgré bien des défauts, est *vivante*.

G. Boussagol.



NOTES AMÉRICAINES

Les discussions relatives à la ratification du Traité de Paix se poursuivent au Sénat américain sans qu'un résultat tangible ait encore été atteint. Les dépèches souvent confuses et toujours brèves qui paraissent dans les journaux européens nous apprennent que les négociations entre démocrates et républicains continuent.

La situation a été rendue plus nette, au point de vue européen, par la publication de la lettre adressée au *Times* par Lord Grey, à son retour d'Amérique. En effet, les Gouvernements alliés, par suite du conflit entre le Président et le Sénat, se trouvaient dans une situation délicate pour faire connaître leurs vues. L'état de santé du président Wilson l'empêchait de participer aux débats, et d'autre

part c'eût été manquer de déférence envers le Chef de la nation américaine et l'un des « pères » du Traité que de s'adresser directement au Sénat. La lettre de lord Grey a été écrite, dit-il, uniquement en son nom personnel. Il n'en est pas moins vrai qu'elle a eu pour résultat de faire savoir au peuple américain, sous la forme la plus indirecte et de la manière la plus propre à ménager toutes les susceptibilités, que les Alliés, ou du moins l'Angleterre, n'avaient pas d'objections à la plupart des réserves présentées au Sénat.

Cette question de la ratification du Traité peut se réduire à deux éléments principaux que je voudrais examiner rapidement. L'un est plus particulièrement politique, l'autre, plus général, relève plutôt de la mentalité américaine, telle qu'elle ressort des événements récents.

I. Le traité a provoqué un conflit entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. La Constitution Américaine — lord Grey le dit lui-même dans sa lettre — rend possibles et même parfois inévitables, des conflits de ce genre. La ratification du traité a donc posé une question nettement politique et même constitutionnelle. Les adversaires de M. Wilson lui ont reproché d'avoir mené les négociations de paix uniquement d'après ses vues personnelles, sans consulter les représentants élus de la nation — et la démission de M. Lansing vient de montrer que les vues personnelles du président n'étaient même pas partagées par celui qui aurait dû être son principal collaborateur. Le président, de par la Constitution, avait le droit d'agir ainsi, mais, de par la même Constitution, le Sénat a également le droit d'examiner le traité résultant de ces négociations et de ne l'adopter qu'à bon escient. Un conflit ne peut manquer d'éclater si le pouvoir législatif ne partage pas les idées de l'exécutif sur le traité à ratifier. Or, au moment même où le président Wilson se rendait en Europe, contre le gré de beaucoup de sénateurs, pour diriger les négociations de paix, la majorité que son parti possédait au Sénat, était réduite à rien, les élections partielles ayant été des succès pour les républicains.

Au point de vue pratique, les reproches adressés à la politique suivie par le président varient avec les tendances des groupes d'opinion qui les formulent. Les uns — le petit groupe des intransigeants — ont accusé M. Wilson d'avoir, dans les discussions avec les chefs d'Etat alliés, abandonné certains des principes essentiels des 14 articles,

et de s'être laissé arracher des concessions qui sont en contradiction formelle avec ces articles. Les autres — et ce sont les plus nombreux — partisans de la politique traditionnelle, conforme à l'avis de Washington et formulée dans la doctrine de Monroë, ont reproché au Président d'avoir inconsidérément engagé la parole de l'Amérique, en l'obligeant à intervenir désormais, financièrement et militairement, dans les affaires européennes. Ils estiment que l'article X, par lequel les Etats-Unis s'engagent à maintenir, dans tous les cas et par tous les moyens nécessaires, l'intégrité territoriale des Etats cosignataires, oriente la politique extérieure des Etats-Unis dans une voie dangereuse à tous égards. Les extrémistes voudraient la radiation pure et simple de cet article ; ceux qui cherchent un terrain de conciliation proposent que l'emploi des moyens de coercition économiques ou militaires soit subordonné à une loi spéciale votée par le Congrès pour chaque cas qui se présenterait.

Tel est l'aspect politique personnel (car la personnalité wilsonienne est surtout en jeu) de la question : conflit constitutionnel entre l'exécutif et le législatif — conflit entre deux conceptions de la politique extérieure des Etats-Unis : l'une idéaliste, tendant à faire de l'Amérique l'arbitre mondial, la clef de voûte de cet édifice nouveau qu'avait rêvé le président Wilson ; l'autre, pratique et réaliste, maintenant les Etats-Unis en dehors des complications européennes et visant au rétablissement d'une politique dont ils se sont départis un instant, mais à laquelle ils doivent revenir au plus vite.

II. Passons à l'aspect général de la question. Les Etats-Unis sont entrés dans la lutte mondiale avec la tension volontaire, la spontanéité nerveuse et franche, qui caractérisent le tempérament américain. Mais, dans toute société humaine comme dans le corps humain, ces exaltations nerveuses sont suivies d'une inévitable réaction plus sensible encore dans un pays pour lequel la guerre a été une réalité certes, mais une réalité lointaine, malgré tout. Cette réaction physique, pour ainsi dire, qui se fait sentir dans les pays européens ayant participé à la lutte, se fait sentir aussi en Amérique. Les milieux financiers, industriels et commerçants, rendus plus puissants encore par la guerre, sont portés à dire que l'ère du sentiment est passée, qu'il faut maintenant traiter les questions qui se posent avec toute la froideur méthodique d'un calculateur, et non avec l'idéalisme d'un théori-

cien. L'Amérique, disent-ils, ne saurait être la « milch-cow » du monde. Elle a de graves questions à résoudre (question ouvrière, question des chemins de fer, question mexicaine) et charité bien ordonnée commence par soi-même. De là, l'opposition croissante à de nouveaux prêts aux gouvernements alliés et aux nouveaux Etats ; de là, la réduction récente, et peut-être la suppression prochaine des crédits destinés au ravitaillement de l'Europe centrale ; de là, les déclarations des financiers et des business men disant que l'Europe doit mettre ordre à ses propres affaires, sans compter sur d'autre appui de la part des Etats-Unis que celui résultant de contrats commerciaux conclus sur le modèle ordinaire. De là, les relations commerciales officieuses reprises dès l'armistice, avec l'Allemagne et la Russie des Soviets. De là, la tendance à « passer l'éponge » sur les cinq années passées et à considérer l'Allemagne comme un débiteur au même titre que les autres nations.

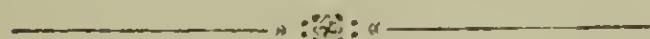
Cette tendance ne peut qu'être renforcée par des causes psychologiques, plus particulièrement américaines. Certes l'Amérique est le « melting-pot », le creuset où les races fondent pour constituer l'Américain. Mais, dans le métal recréé subsistent des traces du métal ancien, et la nationalité primitive, subconsciente des Américains nouveaux, mise en présence des problèmes extérieurs, réagit selon l'atavisme de chacun. La cession même momentanée de Tsingtao et du Chantung aux Japonais a réveillé les sentiments anti-japonais. Les Irlandais sont nombreux aux Etats-Unis et disposent d'une influence supérieure à leur nombre, car ils ont « trusté » l'organisation électorale et l'activité politique de certaines régions. L'agitation Sinn-Fein, puissamment organisée, entretient et propage, par la presse, un sentiment d'hostilité contre l'Angleterre et aussi de jalousie, puisque dans le Conseil de la Ligue des Nations, les Dominions et elle disposeront de 6 voix contre 1 à l'Amérique.

La France continue à jouir de sympathies ardentes et d'amitiés fidèles, mais il ne faut pas oublier qu'il y a aux Etats-Unis une vingtaine de millions d'américains, d'origine germanique ou de tendances germanophiles, occupant des situations considérables dans le commerce, la finance, l'université. Il est tout naturel — même si, par conviction ou par prudence, leur loyalisme fut entier pendant la guerre, — que, maintenant, ils travaillent discrètement au moins, à effacer ces cinq années, et que leurs efforts tendent à une lente dissociation, pour ainsi dire, des éléments constitutifs de l'Entente.

Les semaines qui viennent seront sans doute décisives au point de vue du vote ou du rejet du Traité. Mais l'expérience montre que les traités valent moins par le texte même de leurs clauses que par l'esprit qui préside à leur exécution. Que le traité soit adopté ou non, les tendances esquissées ci-dessus, et qui se préciseront au cours de la campagne d'élection présidentielle, entreront en jeu pour orienter, dans un sens ou dans l'autre, la future politique extérieure des Etats-Unis.

15 février 1920.

Georges Meyer.



BIBLIOGRAPHIE

A History of the Theatre in America, from its beginnings to the present time, by Arthur Hornblow. (2 vols. 9 × 6. Lippincott, 42 s.).

The Practical Book of Interior Decoration, by Harold Donaldson, Eberlein, Abbot McClare, Edward Stratton Holloway (Lippincott, 35 s).

Il vient de paraître chez Lippincott une Histoire du Théâtre en Amérique, depuis ses origines jusqu'à l'époque actuelle. Cet ouvrage considérable (de près de 800 pages) semble être le premier qui traite la question dans son ensemble et avec le souci d'exactitude historique. L'auteur, M. Arthur Hornblow était tout qualifié pour écrire cet ouvrage ; il a dirigé pendant 20 ans la *Revue du Théâtre* et a écrit des pièces et des intrigues dramatiques appréciées.

Le *Literary Supplement* du *Times,* en date du 19 février, publie un compte rendu d'un ouvrage sur l'ameublement et la décoration, sorte de guide copieux et orné de belles reproductions, à l'usage des Américains désireux de se meubler dans les styles, des époques diverses, des principaux pays d'Europe : Angleterre, France, Espagne et Italie. Le critique du *Times* déplore, à ce propos, que l'Europe se dépeuple de plus en plus de ses objets d'art, dont le passage en Amérique n'a fait que s'accélérer avec la guerre. L'Amérique tend, dit-il, à devenir le musée par excellence de l'art européen.

La maison Doubleday, Page, de New-York publie une traduction de l'ouvrage de M. Léon Bazalgette sur « Walt whitman ».

Georges Meyer.

Léon Guillet. — *L'Enseignement technique supérieur à l'après-guerre.* Payot, Paris 1918.

A un double titre, les professeurs de langues vivantes ne peuvent se désintéresser des questions concernant l'enseignement technique ou technique supérieur. Une place d'autant plus grande sera progressivement faite à cet enseignement que la France aura désormais plus que jamais

besoin d'ingénieurs et de techniciens. Or, il ne semble pas douteux que l'essor et l'orientation que prendra cet enseignement exerceront sur le secondaire une action immédiate. Il n'est pas douteux, d'autre part, que là aussi les langues vivantes devront jouer leur rôle, à la fois comme instruments de culture et d'investigation. Nous ne pouvons pas ignorer que de grands débats vont s'ouvrir, si nous ne voulons pas que nos assemblées générales se traînent sur des discussions d'une morne platitude, comme la dernière pourrait le faire craindre.

Le livre de M. Guillet nous renseignera. Il nous fait connaître les vœux très importants adressés pendant la guerre au Ministre de l'Instruction Publique par la Société des Ingénieurs civils, le compte rendu de la grande séance de cette même Société le 3 avril 1916, puis dans une série de chapitres, les desiderata relatifs à la réorganisation de l'Enseignement technique supérieur, c'est-à-dire, des Ecoles Polytechnique, Centrale, Techniques, etc., programmes, recrutement, professeurs, etc.

Il va de soi qu'on remarquera les plaintes sur l'insuffisance des études et des méthodes aussi bien dans les lycées que dans les Universités. Ici, nous retiendrons surtout deux observations. Dans sa préface, M. Le Châtelier cite l'exemple d'un problème de physique donné au baccalauréat de la section C, dans une bonne série, et qu'aucun candidat ne sut traiter convenablement alors que tous, à l'oral, répondirent parfaitement sur les théorèmes de mécanique qu'ils avaient méconnus. Ne croirait-on pas entendre les élèves nous dire : « M'sieu, je sais bien la règle de grammaire, mais je ne peux pas l'appliquer ! » Grammaire allemande, ou anglaise, ou latine ! Alors étaient-ils justes et sages ceux qui criaient haro sur ces infortunées épreuves de langues vivantes comme si elles étaient seules pitoyables ? Cette maladie de langueur leur est-elle spéciale, ou bien ne serait-elle pas commune à toutes les disciplines ? Il était bien urgent d'aller s'offrir soi-même en victime expiatoire à des sacrificateurs trop empressés !

Et peut-être ne sera-t-il pas inutile de savoir, pour résister plus courageusement à des attaques menaçantes, que la Société des Ingénieurs civils est unanime à demander « le développement de l'enseignement des langues vivantes ». Car celles-ci sont loin d'avoir cause gagnée, et le moment serait mal choisi pour s'endormir béatement. Mais avis à ceux qui s'aviseraient de vouloir leur rogner la place.

Maurice Berger. — *La Nouvelle Allemagne.* Bernard Grasset, Paris 1919.

Aussitôt après l'armistice, le G. Q. G. belge chargea M. Maurice Berger d'une mission d'enquête en Allemagne. Il nous en rapporte les résultats sous forme d'interviews et de réflexions personnelles. Il a pu joindre les personnalités les plus intéressantes, généraux, industriels, diplomates, artistes, etc., et nous communiquer leurs impressions du lendemain de la défaite. Tant de chemin a déjà été parcouru depuis le 11 novembre 1918, qu'on lit avec surprise les déclarations de ces hommes au premier ennemi qu'il leur était donné de voir. On est surpris en ce sens surtout que toutes les théories officiellement soutenues par l'Allemagne aujourd'hui apparaissaient déjà à ce moment, timides sans doute et peureuses dans certains cas, mais parfaitement reconnaissables. Les positions n'ont pas changé, et l'on ne peut dire que l'Allemagne ait ouvert les yeux. M. Berger, s'il reprenait lui-même les réflexions justes et heureuses de sa conclusion, ne manquerait sans doute pas d'insister sur ce point, car les événements viennent les confirmer et l'intérêt de son livre, qui à maint endroit passionne comme un roman, se trouve de ce fait singulièrement accru. Il est vraiment de ceux qui peuvent aider à voir clair dans les affaires d'Allemagne.

Ludendorff. — *Mes souvenirs de guerre,* 2 vol.
Général Buat. — *Ludendorff.* Payot, Paris 1920.

Indiquer le titre de ces ouvrages doit suffire. A qui serait-il nécessaire de signaler l'intérêt qui s'attache à la lecture des « *Mémoires* » d'un Boche probablement surfait, mais désormais célèbre ? Il n'a peut-être pas confié au papier toutes les explications que nous aurions attendues de sa part, mais ces deux gros volumes (qu'en raison de leur prix nous sommes, en toute franchise, obligés de recommander à des cercles ou bibliothèques plus encore qu'à des bourses isolées), renferment tant de détails et de précisions que ceux qui firent la campagne croiront la revivre en les lisant. Et que de révélations, volontaires et involontaires surtout, sur les militaires allemands, leur mentalité, leur ex-empereur, l'effroyable dictature du sabre pendant la guerre, etc. Ce livre ne pourra plus être ignoré, et il faut savoir gré à l'éditeur français qui a réussi à en publier la traduction.

Le général Buat, a largement participé en la qualité de

major-général du G. Q. G. français à la préparation des belles manœuvres qui, en trois mois, ont terrassé les Allemands. Son étude sur son adversaire principal constitue la meilleure introduction aux « Mémoires », car elle éclaire et rectifie aussi les dires de celui qui ne deviendra sans doute jamais plus feld-maréchal. Gaston Raphaël.

La pensée de J.-H. Newman. — Floris Delattre (Payot, édit.).

M. Delattre a extrait de l'œuvre de Newmann l'essence d'une pensée subtile, ondoyante et diverse et à travers ces pages judicieusement choisies il nous fait suivre l'évolution d'un esprit courageux, l'ascension d'une vie d'apôtre. Dans une sobre et ferme introduction, il nous montre le réformateur naissant qui, à la suite de John Keble, prend bientôt la tête de ce mouvement d'Oxford, révolte contre la servitude, protestation contre la stagnation de l'Evangélisme anglican. Précurseur du mouvement pré-raphaëlite, ce mouvement religieux se retourne aussi vers le passé, l'atmosphère mystique du Moyen-âge. Fellow d'Oriel, curé de Ste-Marie, Newman par une série de *tracts* cherche à remonter le courant d'un libéralisme raisonneur et lâche, et s'achemine vers la discipline dogmatique, la tradition apostolique, source de la foi. Avec courage, non sans un déchirement intérieur, un long regard de regret et d'adieu, il quitte les dômes et les tours de son cher Oxford, rompt avec tout lâche compromis et se rallie définitivement à l'autorité des Pères et à l'église de Rome, « véritable mère des âmes ». Attaqué, soupçonné, harcelé par ses amis d'hier, il souffre en silence dans sa sensibilité maladive, au fond de sa cellule de Birmingham. Ses sermons, son histoire d'un converti (*Loss and Gain*) (1848), sa *Callista* (1855), son *Apologia pro vita sua* (1864), sont des justifications ou des confidences de sa *via dolorosa* où il repousse victorieusement les attaques maladroites de Kingsley, dissipe tout soupçon de duplicité, révèle son âme inquiète, passionnée. La sérénité rentre enfin dans cet être vibrant et douloureux. Il publie, en 1865, son *Rêve de Gérontius,* ardent monologue lyrique d'une âme qui se sépare du corps et rentre, partagée entre l'effroi et l'esprit, dans l'éternité. Un des premiers actes de Léon XIII fut de rendre hommage au grand et vieil oratorien, mais il resta simple et ferme jusque dans la pourpre cardinalice.

M. Delattre dégage toute la complexité de cette pensée, de ce « dogmatisme affectif » qui dans son austérité reste plus libéral que le latitudinarisme anglican, de cette âme aux convictions robustes et pourtant fiévreuse et « frissonnante d'elle-même ». Peut-être eût-il pu insister davantage, dégager l'action de ce grand converti sur l'Eglise d'Angleterre, le rôle qu'il joua dans ce curieux retour à l'orthodoxie catholique. Il veut avant tout soulever ce qu'on a appelé le « mystère de Newman », analyser cette sensibilité compliquée où la candeur se mêle à l'ironie, la timidité à la hardiesse, et qui, sous son rigorisme sévère, cache des tendresses féminines.

L'œuvre de Newman reste tout imprégnée de l'humanisme d'Oxford. Les plis de ce style, comme un voile transparent et souple, suivent les inflexions de la pensée. Newman est « le Platon d'Oxford » dont l'élégance attique charme et les croyants et ceux qui n'ont plus la foi.

Une traduction élégante et fidèle garde la limpidité du texte anglais dont l'auteur, par modestie et loyauté scrupuleuses la fait suivre page par page. On y peut goûter « le vin et le lait » d'un esprit fluide supérieur, suivre dans sa transparence les ondulations d'une dialectique subtile et persuasive, les mouvements d'une éloquence qui rappelle celle de Chrysostome, que Newman préféra à tous pour sa vibrante sympathie, les palpitations d'un cœur plein d'élancements et de nobles ferveurs. *Cor ad cor loquitur.*

C. Chemin.

Traits d'union normands avec l'Angleterre, avant, pendant et après la Révolution. Paul Yvon. (Editeurs : L. Jonan à Caen. — Dulan and C° London).

Dans ses limites provinciales volontaires, M. Yvon a écrit avec une haute conscience, une étude qui, à l'heure actuelle, est particulièrement intéressante. Il montre comment par ses voyageurs, ses émigrés politiques ou religieux, ses traducteurs, ses chercheurs érudits, la Normandie a pu, depuis le XVIIe siècle servir de trait d'union entre la France et l'Angleterre. Sujet fuyant, immense, inépuisable, dont il a su fixer plusieurs points. Complétant l'ouvrage de M. Bastide : *Anglais et Français au* XVIIe *siècle,* il dit comment l'esprit d'aventure entraîna de bonne heure plus d'un Normand cultivé vers l'Ile, presque inconnue, comment maint Huguenot de Normandie y chercha refuge à la Révo-

cation de l'Edit de Nantes, comme maint émigré, plus tard à la Révolution. De tous ces découvreurs des mœurs, de la société, de la littérature anglaises, M. Yvon décrit les avatars, indique l'effort parfois balbutiant, mais touchant ou méritoire. C'est Montchrétien qui « parti poète, revint d'Angleterre économiste », Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie de Caen, le calviniste Samuel Brochart, St-Evremond qui ouvre la voie à Voltaire. Ces Académies provinciales de Caen, de Rouen ont un rôle, sont des centres de culture, c'est-à-dire de curiosité et de sympathie. Autour de Voltaire, réfugié à Rouen sous un nom de gentilhomme anglais, gravite l'élite de la société rouennaise, l'abbé des Fontaines, traducteur de Swift, M. Resnel qui traduit *l'Essai sur la Critique* et *l'Essai sur l'Homme*, de Pope, Yart qui expose de clairvoyantes idées sur la poésie anglaise, puis de gracieuses figures féminines, Mme du Boccage qui pénètre dans la haute société anglaise, admire Addison et Pope, et donne une adaptation du *Paradis Terrestre* à une élégante infidèle ; c'est le Tourneur, traducteur de Shakespeare et de Young qui contribua autant que Voltaire à révéler le grand Will à la France, c'est Mme le Prince de Beaumont, la conteuse de *la Belle et la Bête* qui résida en Angleterre, visita Hampton-Court et Oxfort ; c'est Elie de Beaumont, avocat au Parlement, qui relata finement ses impressions sur la société anglaise, connut Walpole à Strawberry Hill. Voyageurs ou exilés au XVIIIe siècle, sont attirés par la Constitution anglaise et reviennent en France, Moysant, de la Rue, de Gerville pour y répandre un nouvel esprit. C'est aussi pendant la Révolution que le rapprochement d'érudits, d'artistes normands et anglais favorise cette commune passion pour les choses communes du passé, événements historiques, monuments littéraires (Wace, Marie de France, trouvères), abbayes romanes (*Norman Style*), pour tous les souvenirs anglo-normands où les esprits des deux races sœurs communient. Tout cela, intimement associé au mouvement romantique, moyen-âgeux, aux Ballades de Percy, aux romans de W. Scott. Des rapports étroits s'établissent entre la société des antiquaires normands et les antiquaires de Londres. Sir Joseph Banks fut le Mécène du grand archéologue de la Rue et c'est chez lui que ce dernier connut le collectionneur Towneley et Francis Donce. Ce commerce d'érudits scelle des amitiés durables et pleines de charme. Tandis qu'un jeune émigré, un gentilhomme normand, de Gerville, se met à l'école des archéologues anglais

et ouvre la voie à Arcisse de Caumont, l'artiste Cotman dessine les abbayes anglo-normandes et Charles Stottard la tapisserie de Bayeux. Ducarel, à demi anglais, à demi normand, Auguste Le Prévost forment de nouveaux traits d'union sur ce terrain d'études pacifiques. C'est un échange de lettres et de travaux qui suscite une fervente émulation. Toute une colonie anglaise, au commencement du XIX[e] siècle réside à Caen autour de la vieille Université.

De cette étude provinciale un peu touffue peut-être, se dégagent des idées générales : tous ces liens créés par un échange de vues politiques, économiques, littéraires, artistiques, ont formé un faisceau puissant qui contribua au rapprochement intellectuel des deux peuples.

Cette étude de Normands et d'Anglicisants qui sait évoquer la vie de la société londonnienne au XVIII[e] siècle, évoque aussi celle de vieilles cités normandes, centres de culture provinciaux. Elle garde — et c'est un charme rare — une saveur de terroir, et des souvenirs s'accrochent à tel vieux hôtel, à tel vieux bourg : « Cela nous reporte en des temps plus prospères que disent encore tel vieil anneau de fer du mur ombragé, où venaient s'amarrer les navires, tandis que retentissaient les maillets des chantiers et qu'aux fortes marées les beauprés anglais et norvégiens, pénétrant dans la rue de la Mer, y frôlaient les portes des maisons. »

C. CHEMIN.

JEAN GAUMENT ET CAMILLE CÉ. — *Les Chandelles éteintes*. (L'Edition Française Illustrée, Paris, 4.50).

Ce livre n'aurait pas sa place en notre cadre, bien qu'écrit en grande partie par un universitaire anglicisant, s'il ne découvrait le peuple français à nos collègues de l'étranger, et si d'autre part il ne contenait de lumineux points de repère pour le classement des valeurs humaines, à la fois supérieures et inhérentes à tous les groupements. Au surplus, près de quiconque, ayant lu ceci, lira l'ouvrage, je n'aurai point besoin d'excuse.

« Les Chandelles Eteintes » sont les âmes des pauvres ; elles brillèrent dans les joies de l'enfance, étirant souvent leurs flammes pâlies au souffle des mauvais hasards. Puis les duretés de la vie, les servitudes morales, la conscience des oppressions arbitraires, et du peu qu'il eût fallu pour pleinement surgir, ont retourné sur elles, lentement (car les volontés résistent), et sûrement (car l'humanité est éternelle devant l'individu), le boisseau où la lampe étouffe. Elles disparais-

sent donc, ces âmes, plus tôt que les autres, mais surtout, sans avoir eu leur place au soleil de l'expression. Nos deux évrivains en conservent-ils quelque fiel ? Non : leur mélancolie n'est pas tristesse : partout, à son heure, s'exhale de leur œuvre la poésie des choses chargées de souvenirs humains, de souffrances et d'extases ; et leur tendresse est celle des forts et des lucides, qui, ayant vécu, ont vaincu, et ayant vaincu, savent.

La sincérité est sans doute un des traits essentiels du livre ; mais elle est à ce point élevée et rare, qu'elle entraîne une renonciation proprement scientifique à l'intrusion du moi, ou plutôt, de ce moi surérogatoire et vain, qui, en dehors de la forme issue de lui, entrave l'observation chez le lecteur, comme d'abord chez le psychologue. La vision est à la fois aiguë et forte : elle comporte le sens inné des valeurs positives ; elle découvre les originalités sous les écorces ternies ; elle illumine ensemble le pittoresque des gestes et leur symbolisme, et garde jalousement la vie même à ces dosages variés de matière et d'esprit. C'est dire que ces portraits provinciaux sont au premier rang des documents humains, et par suite, aussi riches d'idéal que de réalisme : ils laissent à la vie sa complexité et ses fluctuations, étrangères aux matérialismes mécanisés comme aux idéalisations faciles : à leur base est le respect des faits de tout ordre, du monde tel que, plus encore qu'à ceux de l'artiste, il s'offre aux regards, aussi humbles qu'avides, du chercheur de vérité. Un des aspects d'une telle attitude est l'équilibre philosophique, l'humour, un relativisme fait de souplesse et de largeur d'âme et qui n'est aucunement celui d'un dilettante. Seul le maximum d'émotion puisée aux contemplations successives permet d'atteindre le point de fusion où naissent la vie et son mouvement.

La sympathie s'épanouit en un milieu ainsi ordonné par l'intelligence ; elle constate les faiblesses humaines, tendrement lorsqu'elles ne sont pas des crimes du cœur, même lorsqu'elles sont ridicules, ou jugées telles par les rétrécis du snobisme. Et elle est d'autant plus grande pour les valeurs individuelles, que celles-ci souvent s'ignorent, et s'étonnent qu'en un instinct confus du divin, parfois on se découvre à leur passage. Même les antipathiques sont décrits dans leur milieu comme des *faits*, bizarreries d'une nature imparfaite, qui ne sauraient annuler les beautés voisines, fût-ce dans les existences qu'ils assombrissent. Car les auteurs repoussent le rôle de juges, — non parce qu'ils « ne veulent point être jugés » —, mais par le seul respect d'une

réalité ondoyante et subtile. La seule caste avec laquelle on les pressent susceptibles de garder intimement leurs distances, est celle des pharisiens aigris, auxquels l'orgueil, le prurit de l'autorité, interdisent l'intelligence féconde, la vision de ce qui surgit de grandeur des injustices du sort, de ce qui éclôt de beauté sous les résignations et les cruautés accumulées.

Certains critiques de la grande presse, examinant le livre parmi les cinq ou six qui leur paraissaient dignes du prix Goncourt, lui ont reproché çà et là une vulgarité excessive dans les termes : je ne suis pas de leur avis. Les notations sordides y sont fréquentes et doivent l'être, parce qu'elles tiennent au sujet ; les personnages, et pour cause, ne se sont pas fait les ongles ; aucun d'eux ne serait introduit sans une nuance perceptible de condescendance dans un cercle bourgeois : ils n'émondent pas davantage leur très savoureuse langue, qui répond à la franchise de leurs indignations ou de leurs satisfactions matérielles, presque les seules, hélas ! qu'ils puissent en paix goûter. Ce qui répugne à ces critiques ou à leur public, c'est, moins que la vulgarité des termes, celle des états que seuls peuvent rendre, intégralement, des termes vulgaires ; de cette fidélité, pour ma part, je ne saurais trop louer l'écrivain. L'emploi de l'argot me semble, en outre, judicieusement dosé : à part quelques locutions particulières à la région rouennaise, on ne trouve rien qui ne soit universellement intelligible. La vérité la plus générale sur ce style, c'est qu'il émane spontanément des choses. Jean Gaument et Camille Cé n'ont voulu que leur vision fût troublée d'aucune préoccupation extérieure, d'aucune conformité à tel ou tel vocabulaire ; de même que leurs enthousiasmes sont issus du sol même où ils s'élèvent, essentiellement dissemblables des fleurs exotiques, transplantées et tristes. Ces deux curieux d'âmes, en des domaines rarement décrits avec la même respectueuse fidélité, même par les plus grands romanciers, se sont tenus dans leur coin d'ombre, et n'ont ouvert la bouche en leur propre nom que pour dire ce qu'il eût été petit de ne pas dire, pour ne pas refuser leur assentiment ému à une forme de vie pleine de grâce ou héroïque sous ses haillons. Ils ont vu de leurs propres yeux, ils ont aimé parce qu'ils ont beaucoup vu, parce qu'aucun des éléments fondamentaux ne leur a échappé ; ils ont ensuite parlé selon leur esprit courageux et leur cœur averti ; ils font voir qui veut voir, et ils font aimer.

G. d'Hangest.

Modern Languages. — December 1919

Sommaire. — Observations. The Editor. — Britain as an Italian Province. Thomas Okey. — La langue française. Abel Hermant. — Nationality and language. Leonard Magnus. — The course at Burgos. J.-P. Howard. — The dramatic instinct. Edith Stent. — Some modern painters. H. A. N. — Recent poetry and fiction. Aldous Huxley. — Correspondence. — Bibliography.

Modern Language Notes. — January 1920

Contents. — Lovejoy, A. O. Schiller and the Genesis of Romanticism. — Schinz, Albert. Un « Rousseauiste » en Amérique. — Wells, John Edwin. Fielding's « Champion ». More notes. — O'Connor, H. W. Addison in Young's « Conjectures ». — Beach Sarah M. — The « Julius Cœsar Obelisk » in the « English Faust Book » and elsewhere. — Ely Catherine. The psychology of Becky Sharp.

Revue de l'enseignement des langues vivantes (Février 1920).

Un Abonné. — Les Langues vivantes dans l'Enseignement primaire et l'Enseignement technique.

(Cet exposé alerte et substantiel établit d'une part l'hostilité des mesures projetées par la Direction de l'Enseignement primaire ou proposées par quelques chefs d'établissements, sans d'ailleurs que les programmes en doivent être allégés. Il souligne d'autre part la contradiction entre ces initiatives d'administrateurs et l'orientation nouvelle de l'opinion, basée elle-même sur la réalité de nos besoins économiques, nationaux et culturels).

Soutenance de thèses pour le doctorat ès lettres

Le samedi 31 janvier 1920, M. Raphaël (Théodore-Gaston), agrégé de l'Université, professeur au lycée Lakanal, à Sceaux (Seine), a soutenu, devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Thèse complémentaire. — *Walter Rathenau. Ses idées et ses projets d'organisation économique.*

Thèse principale. — *Otto Ludwig. Ses théories et ses œuvres romanesques.*

M. Raphaël a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres avec la mention : *Très honorable.*

——————>o<——————

NECROLOGIE

Allocution prononcée par M. Rancès, le 11 novembre 1919, aux obsèques de M. Darriulat

Au nom de l'Amicale des Professeurs du Lycée Condorcet, je viens, le cœur très lourd, apporter l'adieu suprême au collègue trop tôt enlevé à notre affection.

Le sort a des vicissitudes cruelles. Darriulat avait, sans faiblir, traversé les fatigues et les dangers de la guerre qui eut pour lui ses heures de gloire. Il nous était revenu, il y a six semaines, semblant remonté par le repos qu'il avait pris, paraissant enchanté de ses vacances et nous parlant avec enthousiasme de sa villégiature de Chatou, qui lui était si chère. Au bout de peu de jours cependant, on l'entendit se plaindre de malaises subits : il dut prendre un repos forcé. Puis ce furent les progrès rapides de la maladie sournoise, les nouvelles s'aggravant brusquement, et enfin cette mort soudaine, impitoyable, mettant le terme à une existence trop brève et nous laissant à tous l'impression d'une perte personnelle irréparable.

Jamais collègue, en effet, ne fut plus justement sympathique. Arrivé, il y a sept ans, dans cette vieille maison de Condorcet qui a ses traditions très particulières, et dont il faut se garder de forcer l'accueil, Darriulat avait su d'emblée s'imposer à notre estime et à notre affection. On appréciait l'ardeur raisonnée de ses convictions pédagogiques, son esprit pénétrant, son bon sens sûr et réfléchi, sa tolérance, sa bienveillance, indulgente sans aucun scepticisme, son entière indépendance de pensée et de langage. On l'aimait pour la sûreté de ses relations, pour sa bonhomie, sa gaieté si fine et souriante, et surtout pour cette bonté agissante que l'on sentait au fond de son cœur, et qui résume tout son caractère.

Jamais homme ne mérita d'avoir plus d'amis ; et de fait, partout où il a passé, il a laissé les plus solides affections.

Je sais ce que pensaient ses maîtres de l'étudiant de Lyon ; travailleur robuste, sachant communiquer son entrain à ses camarades ; je sais aussi, pour le leur avoir entendu dire, lorsque le bruit se répandit que sa vie était en danger, ce que pensaient ceux-ci. Partout où il a passé dans sa carrière provinciale, il a compté autant d'amis que de collègues. L'un de ces derniers, bien loin de connaître le malheur qui nous atteint, loin même de le savoir souffrant, m'écrivait hier de le rappeler au souvenir du « Vieux Darriulat » et de lui dire que personne ne l'oubliait en ce Lycée de Toulon où pourtant son passage fut si rapide.

De telles affections ne sont le privilège que de ceux qui les ont méritées : leur souvenir persiste et réconforte les vivants. Nous pouvons l'assurer aux êtres chers que Darriulat laisse derrière lui : à sa mère, à sa veuve, à son petit enfant qui n'aura pas assez connu un tel père. Que tous soient certains de notre sympathie profonde ; qu'ils sachent bien surtout qu'au Lycée Condorcet où Darriulat aura passé les dernières années d'une belle carrière, son nom ne mourra pas : son fils s'en apercevra s'il a jamais besoin de nous !



Louis-Georges RITZ

La guerre est finie. Malheureusement la liste de ses victimes n'est pas encore close. Aujourd'hui c'est notre ami Ritz qui succombe à la maladie qu'il avait contractée au front, dans la boue des tranchées. Il s'est éteint doucement, le 12 février, dans sa bonne ville d'Annecy où il attendait avec une résignation admirable la convalescence lente à venir que lui promettaient parents et amis, mais que les médecins n'espéraient plus.

Ritz emporte dans la tombe les regrets unanimes de ceux qui l'ont connu. Tous ont apprécié la délicatesse de son âme et la générosité de son cœur, la finesse de son esprit curieux et la douce fermeté de son caractère. Il avait l'estime de ses chefs et l'affection de ses élèves, la sympathie de ses collègues ou leur amitié.

Le hasard nous rapprocha il y a seize ans. Nommés en même temps professeurs au Lycée de Marseille, nous faisions

presque nos débuts dans l'Université. Nous avions les mêmes goûts, des idées communes, et chacun nos projets. Nous nous attardions volontiers après la classe à parler de nos occupations du moment et de nos rêves d'avenir. Je retrouvais souvent Ritz dans le calme de sa petite chambre, au milieu de livres précieux, tantôt courbé sur de vieux documents, comme l'obituaire de l'abbaye de Talloires qu'il édita, tantôt lisant quelque poète anglais ou quelque humoriste américain dont il se plaisait à me découvrir les intentions ou les finesses. Quand le soir tombait, il se mettait au piano et dans l'obscurité croissante, ses longues mains, souples et légères, couraient mystérieusement sur le clavier. Le jeudi et le dimanche, il quittait la ville et vagabondait des heures entières dans la campagne environnante. Il n'y avait pas un point de la côte, pas un sentier de la montagne qu'il ne voulût reconnaître. Il descendait sur des rochers vertigineux jusqu'au fond des plus sombres calanques ou bien tentait, sans souci du danger, l'ascension scabreuse des cheminées les plus raides. En bon fils de Savoie, il avait le pied sûr et le cœur opiniâtre. Et rien n'échappait à sa curiosité durant ces courses folles. Tout à coup il s'arrêtait pour se pencher sur une petite fleur, sur le lin ou l'iris sauvages ; il cherchait la cigale sur le tronc brun des pins et considérait longuement le suintement discret d'une source cachée dans l'ombre d'un vieux lierre, pour repartir enfin vers d'autres jouissances, à la suite du papillon multicolore qui dansait devant lui.

Avant d'être appelé au Lycée de Lyon, Ritz s'était marié. Les souvenirs d'enfance et de jeunesse l'avaient ramené à Annecy-le-Vieux ; et c'est dans la petite église de ce village que fut bénie, au milieu du concours sympathique de toute la population, une union qu'aucun nuage ne devait jamais troubler. Ce jour-là, un jour d'éclatant soleil, les cloches sonnèrent gaiement au pays du maître-fondeur, et longtemps elles envoyèrent par-dessus le lac, aux montagnes amies, la joyeuse nouvelle que deux familles d'antique souche savoyarde et de réputation bien française, communiaient dans l'amour de leurs enfants.

A Lyon où Ritz s'établit définitivement, autant à cause de la proximité de son pays natal que par reconnaissance envers la vieille ville où il avait fait ses études, sa maison retentit bientôt des cris et des rires de tout un petit monde. Trois garçons et deux filles, également adorés, s'y succédèrent sous la plume douillette du berçeau, apportant chaque

fois aux heureux parents une nouvelle raison de vivre. Ritz les éleva avec la sagesse avertie et la tendre bonté qu'il tenait de son père et de sa mère, jouant volontiers mais sachant aussi contenir une ardeur importune quand l'heure des ébats était passée. Et je vois encore au fond d'un tiroir de sa table de travail tel sac de bonbons où de petites mains avaient le droit de se glisser quand elles n'avaient pas été trop bruyantes et n'avaient pas interrompu de studieux labeurs.

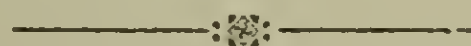
Les travaux pédagogiques de Ritz sont présents à toutes les mémoires. Chacun sait qu'il a publié chez Hachette deux jolis petits ouvrages destinés aux élèves du premier cycle des lycées *Jack the naughty boy* et *Peter the good servant*, et qu'il a fait paraître chez Colin une charmante anthologie des poètes anglais *English Poems and Songs*. De temps en temps il adressait une communication au bulletin des *Langues Modernes*, où nous aimions lire sa prose vive et alerte. Cette année encore, il nous avait amusés en signalant les fantaisies parfois burlesques du commandement dans la nomination des interprètes aux armées.

Ritz avait espéré pouvoir reprendre en octobre dernier son poste de professeur au Lycée de Lyon. Mais le mal dont il souffrait lui avait déchiré la gorge et lui interdisait désormais tout enseignement. Il s'habituait à l'idée d'entrer dans l'administration où il n'eût pas manqué de réussir avec son tact naturel et sa grande bienveillance, quand sa belle énergie fut brisée.

Ritz meurt, à peine âgé de 41 ans, après avoir conservé jusqu'au bout sa bonne humeur. La mort elle-même l'a trouvé docile. Guidé toute sa vie par un idéalisme souriant et naturellement porté vers les belles et nobles actions, vers la vérité et la vertu, il a réalisé le plus sublime des sacrifices sans l'apparence d'un effort. Joyeusement il a donné sa vie pour la France.

Puissent sa veuve éplorée et ses chers enfants, puisse aussi sa famille trouver dans l'hommage ému qu'au nom de ses collègues un ami douloureusement attristé rend aujourd'hui à Louis Ritz, le témoignage respectueux que leur grande affliction est unanimement partagée !

Joanny Commarmond.



Notes et Documents

Les Nouvelles Epreuves de Langues Vivantes au Baccalauréat

Le décret réformant les articles 17 et 20 du décret du 31 mai 1902, modifiés par décret du 22 janvier 1917, a paru à l'*Officiel* du 18 février :

« L'épreuve écrite de langues vivantes est une version suivie d'un thème d'imitation.

« Le texte de la version de langue étrangère vivante sera choisi dans un ouvrage de prose et ne dépassera pas quinze lignes.

« Le thème dit d'imitation sera conforme à la définition de cet exercice telle qu'elle est formulée dans l'instruction ministérielle de 1902 relative à la réforme de l'enseignement des Langues Vivantes dans les lycées et collèges. Le candidat trouvera dans le texte de la version la solution des principales difficultés de vocabulaire, de manière qu'il puisse réserver son attention à la correction et à la précision grammaticales.

« Pour le thème comme pour la version, sera seul autorisé l'emploi d'un dictionnaire en langue étrangère.

« Chacune des parties de l'épreuve de Langues Vivantes aura une durée d'une heure et demie. »

Le coefficient sera de 1 pour chaque épreuve.

Aucun changement à l'oral.

Les Langues Vivantes à l'Ecole Polytechnique et à Saint-Cyr

Le 6 mars, M. Lucien Poincaré, vice-recteur de l'Académie de Paris, donnait l'avis suivant aux proviseurs des lycées de son ressort :

M. le ministre de la Guerre a décidé d'exiger désormais des candidats au concours d'admission à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole spéciale de Saint-Cyr, la connaissance obligatoire de deux langues vivantes (allemand et anglais).

L'obligation pour les candidats de ces grandes Ecoles de connaître les langues allemande et anglaise n'aurait d'effet que pour les concours de 1923.

Il est nécessaire, dans ces conditions, d'organiser pour la rentrée 1920-1921, l'enseignement des Langues Vivantes dont il s'agit, dans les cours préparatoires aux écoles militaires des établissements d'enseignement secondaire.

Chaires et Services d'Allemand

M. Rancès, délégué au Conseil Supérieur, ayant cru devoir signaler à M. le Directeur de l'Enseignement Secondaire, certaines irrégularités dans l'organisation de Services d'allemand, et particulièrement la suppression injustifiée d'une des deux chaires d'allemand du Lycée du Havre, a reçu la réponse suivante, qu'il nous paraît intéressant de publier :

Paris, 23 février 1920.

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur certaines géminations de classes d'allemand qui auraient été effectuées dans les « Lycées où les effectifs des élèves d'allemand sont réduits, et qui « seraient préjudiciables à l'intérêt des études.

« Mon Administration a toujours pris les mesures nécessaires pour « que l'enseignement de l'allemand soit donné dans les meilleures « conditions possibles.

« En ce qui concerne notamment le Lycée du Havre, un nouveau « professeur d'allemand vient d'être désigné pour cet établissement. »

Pour le Ministre et par son autorisation :
Le Directeur de l'Enseignement secondaire,
Signé : BELLIN.

Visite à M. le Directeur de l'Enseignement Secondaire

M. *Veillet-Lavallée,* Président, a été reçu le jeudi 4 mars, par M. *Bellin,* Directeur de l'Enseignement secondaire, qui a bien voulu lui promettre de faire réunir les documents statistiques dont la Commission pour la Défense de l'allemand, présidée par M. *Delobel,* a demandé communication. M. *Bellin* a assuré le Président de toute sa sympathie pour notre groupement. Il avait pris le plus grand intérêt au compte rendu, qui lui en avait été fait par M. l'Inspecteur Général Guillaume, de notre Réunion Pédagogique du 26 février. Il approuve entièrement les termes de la déclaration faite par M. Guillaume à cette Réunion et dont on trouvera le texte d'autre part. Une circulaire qui sera prochainement envoyée dans toutes les Académies précisera que si les épreuves de Langues Vivantes au Baccalauréat ont subi une modification, rien n'est changé aux méthodes actives pratiquées depuis 1902.

En ce qui concerne l'*allemand,* M. Bellin est le premier à déplorer qu'un fléchissement aussi caractérisé se soit produit dans l'étude de cette langue. Le ministère a recommandé non seulement aux Inspecteurs de Langues Vivantes, mais aussi aux Inspecteurs de toutes les autres disciplines, de mener une active campagne auprès des Proviseurs, des Principaux, des Directrices de Lycées de Jeunes Filles, afin que tous les chefs d'établissements insistent auprès des élèves et des familles pour les empêcher d'abandonner l'allemand ou les y ramener.

Enfin, le Président a signalé plusieurs cas de *gémination* ou *d'encombrement excessif* de classes. Il a insisté auprès de M. le Directeur pour que des mesures soient prises en vue d'améliorer cette situation.

Les séjours à l'Etranger

Il est indispensable, chacun le sait, que les Professeurs de Langues vivantes fassent de temps à autre un séjour plus ou moins prolongé dans le pays dont ils enseignent la langue. Ces voyages constituent pour nos collègues une charge que ne connaissent pas les professeurs des autres disciplines. Ne serait-il pas possible de découvrir des modalités en vue d'alléger cette charge ? C'est là un point que nous soumettons aux réflexions de nos collègues.

Mais, au début même de notre carrière, il nous a fallu étudier à l'étranger, et l'Administration peu soucieuse de faciliter la préparation professionnelle de ses jeunes fonctionnaires, ne nous a aidés qu'en de rares occasions. Il est souvent arrivé, par exemple, qu'un professeur a dû quitter son poste pendant un ou deux ans pour aller travailler à l'étranger. Parfois le fonctionnaire a interrompu ses versements pour la retraite. Il en est résulté pour lui un dommage appréciable, comme c'est le cas pour notre collègue *Dodanthun* (V. *Langues Modernes*, janvier-février 1920, p. 61).

La réponse donnée à son sujet par le ministère étant des plus vagues, M. Veillet-Lavallée a invité M. Dodanthun à formuler une nouvelle demande en vue d'obtenir que les deux années scolaires pendant lesquelles notre collègue occupait les fonctions de professeur assistant français à la *Boys' High School* de Glasgow lui soient comptées comme années de services valables pour la retraite. M. Dodanthun sollicite, en outre, la permission de verser à l'Etat, par mesure de rétroactivité, les sommes qu'il aurait dû légalement verser à titre de retenues pour la retraite pendant la période où il cessa son service à l'E. P. S. de Calais pour séjourner en Angleterre.

M. Veillet-Lavallée, président, en présentant cette demande au ministère, y a joint les observations qui suivent :

Paris, le 25 janvier 1920.

« Monsieur le Directeur,

« J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus une lettre de « M. Dodanthun, professeur au Lycée de Nevers.

« Notre collègue demande à être autorisé à verser une somme de « cent francs pour chacune des années qu'il a passées à Glasgow « comme professeur-assistant français à la *Boys' High School* de cette « ville. Ces années pourraient ainsi être comptées plus tard pour le « calcul de sa pension de retraite.

« Le cas de notre collègue vous a déjà été soumis, je crois.

« Permettez-moi cependant, je vous prie, M. le Directeur, en vous « le représentant, de vous indiquer que M. Dodanthun avait été délégué

« à cette occasion, dans cet établissement anglais, avec des fonctions « presque officielles, par M. Friedel, agissant lui-même pour le « compte du ministère.

« Enfin, les séjours à l'étranger sont, pour les jeunes professeurs de « Langues vivantes, au début de leur carrière, une condition absolue « de leur préparation professionnelle. Il est de l'intérêt de l'Etat « lui-même que ces séjours soient fréquents, prolongés, mais aussi « peu onéreux que possible pour les fonctionnaires. Il en va même du « bon recrutement des professeurs de Langues vivantes.

« C'est à la lumière de ces considérations d'ordre général que je « vous prie, M. le Directeur, d'examiner le cas de M. Dodanthun.

« Je vous prie d'agréer, M. le Directeur, etc...

« Ch. Veillet-Lavallée. »

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'affaire.

Ch. V.-L.

Postes vacants en Italie

On demande des professeurs agrégés des lettres et de grammaire pour l'Ecole Secondaire française de Rome (Lycée Chateaubriand).

Traitement de la métropole, avec bénéfice du change, augmenté d'une indemnité supplémentaire de 2.000 lires par an (frais de voyage payés).

Service maximum de 14 heures.

Les professeurs continuent à faire partie des cadres de l'Etat avec droits à l'avancement et à la retraite.

On demande un professeur agrégé d'histoire et géographie pour l'Ecole Secondaire française de Rome (Lycée Chateaubriand).

Traitement de la métropole, avec bénéfice du change, augmenté d'une indemnité supplémentaire de 2.000 lires par an (frais de voyage payés).

Service maximum de 14 heures.

Les professeurs continuent à faire partie des cadres de l'Etat avec droits à l'avancement et à la retraite.

On demande un professeur licencié de sciences physiques ou naturelles pour l'Ecole Châteaubriand (Ecole Secondaire française de Rome).

Traitement de la métropole, avec bénéfice du change, augmenté d'une indemnité supplémentaire de 2.000 lires par an (frais de voyage payés).

Service maximum de 14 heures.

Les professeurs continuent à faire partie des cadres de l'Etat avec droits à l'avancement et à la retraite.

Liste des auteurs choisis en vue des compositions écrites et des explications orales pour la licence ès lettres en 1920 et 1921 à l'Université de Strasbourg. (Arrêté du 20 décembre 1919).

Série Langues et Littératures étrangères vivantes

AUTEURS ALLEMANDS

Nibelungenlied. — Ed. Göschen.
Lessing. — *Emilia Galotti.*

Gœthe. — *Iphigenie auf Tauris.*
Schiller. — *Don Carlos.*
Novalis. — *Hymen an die Nacht.*
Heine. — *Die romantische Schule.*
Mörike. — *Idylle am Bodenser.*
G. Keller. — *Romeo und Julia auf dem Dorfe.*

AUTEURS ANGLAIS

Sweet. — *Anglo-Saxon Primer* (Clarendon).
Chaucer. — *The Knight's Tale.*
Shakespeare. — *Romeo and Juliet.*
Swift. — *A tale of a Tub.* — *Gulliver's Travels* (Parts I et III).
De Foe. — *Robinson Crusoe* (part I).
Palgrave. — *Golden Treasury* (vol I, Bks 3 et 4).
Tennyson. — *Idylls of the King.*
G. Eliot. — *Silas Marner.*

AUTEURS ITALIENS

Dante. — *Enfer* (Chants 10 et 26).
D'Ancona et Baici. — *Manuale della Letteratura Italiana.* Firenze, G. Barbèra, 1911, t. I. p. 107-110 ; 113-117 ; 400-405 ; 427-437 ; 521-545 ; 594-622.
Arioste. — *Orlando Furioso.* Ch. XIII, str. 96-136 ; ch. 24, str. 14.
Machiavel. — *Mandragola.*
Torquato Tasso. — *Jerusalemme liberata.* Ch. II, VII, XII, XVI.
Manzoni. — *Promessi Sposi.* Chap. 4-5.
Carducci. — *Odi Barbare,* livre I.
Pascoli. — *Poesie con note di L. Pietrobuono,* Bologna, Zanichelli.

AUTEURS FRANÇAIS

Corneille. — *Le Cid.*
Molière. — *Le Misanthrope.*
Bossuet. — *Oraison funèbre du Prince de Condé.*
Voltaire. — *Lettres philosophiques.*
Rousseau. — *Nouvelle Héloïse,* 1re partie : 4, 5, 11, 13 ; 4e partie : 11.
Rivard. — *Discours sur l'universalité de la langue française.*
Mme de Staël. — *De l'Allemagne.*
Lamartine. — *Premières Méditations poétiques :* L'Isolement, L'Homme, Le Soir, Le Vallon, Souvenir, Le Lac, Dieu, L'Automne.
V. Hugo. — *Les Burgraves.* — *Légende des Siècles :* Le Petit Roi de Galice. Eviradnus.
Flaubert. — *Salammbô.* I : Le Festin ; VII : Hamilcar Barca, jusqu'aux mots : « Leurs coureurs et leurs cochers ».
Taine. — *Iphigénie à Ste Odile* (dans les Nouveaux Essais littéraires. — Extraits des *Origines de la France Contemporaine* (dans les Extraits des Historiens français du 19e siècle, par C. Jullian).

AUTEURS ESPAGNOLS

Poema del Cid, ed. Menéndez Pidal, vers 2492-3507.
Cervantes. — *Rinconete y Cortadillo.*
Calderon. — *La Vida es Sueño.*
Quintana. — *Odas.*
Angel Ganivet. — *Los trabajos del Infatigable Creator Pio Cid.*

NOTE

Programme de l'agrégation d'anglais 1920

L'édition de l'*English Bible of 1611* étant épuisée, les candidats sont autorisés à lire dans n'importe quel texte les six chapitres figurant au programme.

Circulaire relative aux listes d'auteurs étrangers en vue des sessions d'examen du brevet supérieur en 1920.

Du 7 février

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
à Monsieur le Recteur de l'Académie d .

La question m'a été posée de savoir si, vu la date tardive à laquelle la liste nouvelle a été publiée, les candidats et candidates au brevet supérieur seraient interrogés obligatoiremnt, à la session d'examen de 1920, sur la liste des auteurs étrangers modifiée par arrêté du 25 novembre 1919.

J'ai décidé, par mesure de bienveillance, que les candidats et candidates à l'examen dont il s'agit auraient la faculté, *à la session d'examen de 1920*, de se faire interroger sur l'ancienne ou sur la nouvelle liste d'auteurs étrangers, à leur choix.

Vous voudrez bien assurer l'exécution de cette décision.

Pour le Ministre et par autorisation :
Le Directeur de l'Enseignement primaire,
Conseiller d'Etat,
P. Lapie.

Chaire de Phonétique

Un arrêté ministériel en date du 4 février 1920 porte création d'un cours de phonétique, conformément à la décision du Conseil de l'Université de Paris. (Fondation de l'Université).

Une Bibliothèque américaine à Paris

Le Comité français de la Bibliothèque américaine à Paris (10, rue de l'Elysée) a l'honneur de faire connaître aux nombreux lecteurs de langue anglaise à Paris, la ressource nouvelle qui s'offre à eux et de faire appel à leur aide en faveur d'une institution à laquelle ils ne peuvent manquer de s'intéresser.

La nation américaine, qui avait constitué pour la guerre une bibliothèque circulante à l'usage des soldats du corps expéditionnaire, a décidé de laisser à la France un fonds de 25.000 volumes choisis parmi les plus représentatifs et les plus importants. La bibliothèque américaine existe dès maintenant, 10, rue de l'Elysée, ouverte à tous les lecteurs de 10 h. à 22 h., tous les jours, et le dimanche de 14 h. à 22 h.

Elle contient une abondante collection de livres de référence : encyclopédies, biographies, traités d'histoire, d'histoire de l'art, de critique littéraire, de droit, de science sociale, qui sont à la disposition. Les ouvrages constituant la bibliothèque proprement dite, accessibles sur demande d'après un catalogue sur fiches, ont été choisis par des spécialistes pour représenter l'ensemble de la production littéraire, philosophique, politique, juridique, morale, sociale, scientifique, technique, religieuse, des Etats-Unis. De nombreux livres anglais complètent la collection, qui tendra de plus en plus à devenir anglo-américaine.

Une salle de revues et journaux est ouverte au public.

Les frais d'entretien et de développement de cette bibliothèque sont élevés. Les colonies américaines et anglaises de Paris ont fait des dons importants pour la faire vivre. Le public parisien, curieux de lectures en langue anglaise, voudra contribuer à l'établissement permanent et à la croissance de ce fonds unique à Paris et en France. Travailleurs et lecteurs bénévoles y sont également intéressés.

Une salle spéciale est réservée aux enfants, avec des livres et des magazines spéciaux.

La Bibliothèque reste ouverte pendant la période des vacances.

Membres bienfaiteurs : 5.000 francs.

Membres fondateurs : 2.000 francs.

Membres donateurs : versement initial de 100 francs, et cotisation annuelle de 100 francs.

Membres souscripteurs : cotisation annuelle de 20 francs ; donnant droit à emprunter deux livres à la fois.

Membres participants ; cotisation annuelle de 10 francs ; donnant droit à emprunter un livre à la fois.

Envoyer les adhésions et verser les souscriptions, à AMERICAN LIBRARY FUND, 10, rue de l'Elysée, ou à l'ordre de Mr. O. W. Roosevelt, Trésorier, American Library Fund, Farmer's Loan and Trust C°, 41, Boulevard Haussmann.

Le Vice-Président
du Comité Français :
Charles CESTRE
Professeur à la Sorbonne.

Président
du Comité Français :
Salomon REINACH,
Conservateur du Musée
de Saint-Germain

Sujets d'Examens et de Devoirs

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES (2e année)

1re Composition — 2e Langue (Vendredi 19 décembre 1919)

I. — ALLEMAND

I. Infolge der Wiedereinnahme der verlorenen Provinzen beabsichtigt die Pariser Firma N. eine Filiale in Metz zu errichten ; vorläufig wird ihr Reisender den Platz besuchen.

II. *Bilde Sätze mit je einem der folgenden Ausdrücke* :

1. Depuis de longues années ; — 2. transférer ses magasins ; — 3. en date de ce jour ; — 4. s'adjoindre comme associé ; — 5. déposer son bilan ; — 6. sur la présente place ; — 7. vers la fin de ce mois ; — 8. se faire représenter.

II. — ANGLAIS

1. Old Paris firm, French wines, informs English customers, opening a branch in London ;

orders to be sent there, to be executed at once or transmitted to France ;

anticipating delay in delivery owing to transport crisis, will do its best to reduce it, etc...

2. *Put into sentences :*

Toujours honoré jusqu'ici ; — avertir par la présente ; — espérant recevoir bon accueil ; — veuillez avoir la bonté ; — confier la signature ; — par suite de l'extension des affaires ; — si vous profitiez de l'occasion ; — nous venons d'être avisés.

III. — ESPAGNOL

I. Una Sociedad participa á sus parroquianos la expiración de su duración legal y su reconstitución con otra razón social, sin otro cambio, por retirarse un socio.

II. *Introduire dans des phrases espagnoles les expressions suivantes :*

Sans concurrence possible. — signer par procuration. — donner l'assurance que... — le prix-courant ci-contre. — quand nous aurons changé de domicile. — à compter de ce jour. — si je pouvais faire face à mes engagements... — disposer de beaucoup plus de fonds que par le passé.

IV. — ITALIEN

I. Milano — creazione di una casa di commercio — tessuti di seta e velluti — circolare — Vi si aggiunge la carta dei campioni.

II. *Formez de courtes phrases avec les expressions suivantes :*

1. Succursale de la maison X. de Venise — dentelles — ouverte à Paris rue... le... (jour et mois). — 2. Le voyageur d'une manufacture de... passera le... à... lui réserver... — 3. La raison sociale... la signature. — 4. Prendre bonne note de... — 5. Par suite de l'extension de mes affaires... — 6. Transfert d'une maison de vins en gros, dans des locaux plus... rue... arrondissement... — 7. Un nouveau fondé de pouvoirs... — 8. Célérité dans l'exécution des ordres — qualité supérieure des marchandises.

2e Composition — 1re Langue (Vendredi 13 février 1920).

I. — ALLEMAND

A) Der Verwalter eines Berliner Bankgeschäftes antwortet einem Kunden aus Köln, der an ihn eine Anfrage betreffs der Zahlungsfähigkeit eines Zuckerfabrikanten gerichtet hatte. Die Antwort lautet ungünstig. Besagter Fabrikant hat sich während des Kriegs in Spekulationen eingelassen, die mit seinen Mitteln in gar keinem Verhältnisse stehen.

N. B. — Die Schüler werden gebeten, sich hier nicht mit verbrauchten Redensarten und nichtssagenden Allgemeinheiten zu begnügen, sondern danach zu trachten, durch Mannigfaltigkeit der Ausdrücke und durch Reichtum des Wortschatzes dem Briefe ein *persönliches* Gepräge zu geben.

B) *Mit jedem der folgenden, ins Deutsche übertragenen Ausdrücke soll ein Satz gebildet werden :*

1) Se recommander de quelqu'un ; — 2) renseigner quelqu'un en connaissance de cause ; — 3) avoir une hypothèque sur ses biens ; — 4) remplir une fonction ; — 5) faire des affaires avec quelqu'un ; — 6) occuper une position honorable ; — 7) être de tout crédit ; — 8) trop étendre ses relations ; — 9) endosser une responsabilité ; — 10) être à la tête d'un établissement et lui donner un développement important.

II. — ANGLAIS

A. Bordeaux merchant replies to Chicago correspondent — who served in France with U. S. forces and now offers to act as his agent for sale of French Wines and Spirits in Illinois ; — willing to send 50 samplebottles : clarets of various growths, brandies of « high and low degree » ; case insured and freight paid to N. Y. ; draft at 30 days'sight ; terms and arrangements proposed for future shipments.

N. B. — Students are requested to give all the necessary developments, and to introduce any new and interesting item they can think of in connection with the subject, vague statements and stereotyped formulas being of little worth.

B. *Composer dix phrases anglaises au moyen des expressions suivantes :*

1. La maison dont le nom figure sur le bulletin ci-joint. — 2. N'avons jamais fait d'affaires avec cette maison. — 3. Il passe pour un homme riche. — 4. Ne pouvoir donner des renseignements plus détaillés. — 5. Toujours heureux de vous rendre le même service. — 6. Consignation d'un placement difficile. — 7. Frais de débours à la charge du commettant. — 8. Prière de vendre pour notre compte au mieux de nos intérêts. — 9. Les droits de douane sont si élevés que... — 10. Envoyer compte de vente tous les mois.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES (1re année)

2e Composition — 2e Langue (Vendredi 6 février 1920)

I. — ALLEMAND

1. *Bilde je einen Satz mit :*

a) reflexiver Konjugation (Akk.) ;
b) einer Präposition mit Dativ u. Akkusatif ;
c) dem Perfektum von *se lever.*

2. *Ubersetze folgende Sätze :*

Je n'ai pas pu apprendre mes leçons, car j'ai dû rester au lit. Nous avons du papier blanc, de l'encre noire, de bonnes plumes et... du temps en suffisance pour faire notre devoir. J'irai à l'école à huit heures du matin et verrai mes amis.

3. *Beantworte folgende Fragen (je 6-9 Zeilen) :*

a) Welche Personen sieht man im Schulzimmer und was machen sie ?
b) Sprich von einigen Spielen !
c) Was erwartet der gute Schüler von der Preisverteilung ?

II. — ANGLAIS

I. *a.* Make a few remarks about our soldiers' clothes during the war ; what of our allies ?

b. What are the principal signs of good health ?

II. *c.* Give the superlative of far, fat, easy, bad.

d. Conjugate in the future : I must undress myself.

e. Translate into English :

Il va moins bien qu'hier ; — je l'ai rencontré il y a deux jours ; — Je n'apprends que depuis trois mois ; — est-ce que je ne peux pas sortir ? — l'élève qui copie sur son voisin est aussi méprisable qu'un menteur.

III. — ESPAGNOL

I. 1) Haga Vd. su proprio retrato (Persona y traje).

2) *a*) ¿ Cómo se llaman las cuatro edades de la vida ?

b) ¿ Cuáles son los buenos y los malos lados de cada una de ellas ?

II. *Pónganse en plural las frases siguientes :*

Tú, por ser muy trabajadora, empiezas tu tarea temprano (2ª *person. del plural*).

Este zapato no me aprieta, pero aquél, sí.

No cierres esa puerta, al contrario ábrela más.

III. *Hacer una frase con cada uno de los adjetivos siguientes empleados :*

1° *en comparativo de igualdad ;* — 2° *en superlativo absoluto :* Grande, bueno, largo.

IV. — ITALIEN

La vostra casa

L'esterno — l'interno — gli arredi della vostra camera da letto.

II. *Composez de courtes phrases avec les mots suivants :*

1° La famiglia comprende... ; — 2° L'orgoglio di un padre è quello di... ; — 3° Le persone eleganti portano... ; — 4° L'ombrello... la pioggia ; — 5° Il sarto... la misura per... ; — 6° Ogni settimana contiene... giorni.

III. *Traduisez :*

1° Le drap de *ce* vêtement *ci* n'est pas bon *du tout.* — L'étoffe de *cet* habit *là* est meilleure. — 2° Certaines maisons ont, à New-York, 8, 20 ou 25 étages ; à Paris, les maisons ont rarement plus de six étages. — 3° En Italie, les classes commencent à huit heures en été, à 9 heures en hiver. — 4° On doit aux parents et aux maîtres l'obéissance et le respect. — 5° La main... Nommez les doigts.

ENSEIGNEMENT DES JEUNES FILLES

Imagine a visit of Chrysale's Ghost to your lycée.

Explain this thought : A library is the soul of a house.

Explain these lines and comment upon them :

A woman may wear her stockings as blue as she likes, provided her petticoats are long enough to cover them.

Fédération Nationale des Professeurs des Lycées de Garçons et des Etablissements secondaires de Jeunes Filles.

Paris, le 30 Janvier 1920.

Réorganisation de l'Enseignement

Monsieur et Cher Collègue,

Le questionnaire qui vous a été envoyé a paru à certains un peu vaste, et il est ressorti de la dernière délibération des Bureaux des Sociétés de spécialistes (le procès-verbal en sera publié incessamment) qu'un certain nombre de ces questions présentaient un intérêt primordial et devaient être étudiées avant toutes les autres.

Nous avons pensé que ces questions étaient faciles à dégager et votre Société l'a fait déjà, sans aucun doute.

Cependant nous tenons à vous en donner un aperçu, à titre documentaire.

Nous vous prions donc de vouloir bien, si vous ne l'avez déjà fait, les étudier d'une manière toute particulière, en vue du prochain Congrès, sans préjudice des autres que vous avez déjà examinées ou désireriez examiner.

1. — Nature et objet de l'Enseignement secondaire.

Est-ce un enseignement *de culture* ou un *enseignement pratique ?*

2. — Quelle doit être la durée des études nécessaires à la formation des esprits ?

3. — Quelle est l'origine des élèves ?

Comment doivent-ils être recrutés ?	*a)* Uniquement par un concours initial ? *b)* A la fois par un concours initial et des examens ultérieurs ? *c)* Par un concours initial et par des examens d'entrée (projet Rameil). *d)* Le système des bourses : modifications et améliorations.
4. — Sanctions.	Examen final : le baccalauréat. Facultés et Grandes Ecoles.

5. — Formation du personnel.

Au cours de cette réunion on a décidé aussi qu'il convenait d'ajouter, particulièrement à l'usage des Sociétés de spécialistes la question suivante :

Quels sont, selon vous, les besoins de votre spécialité dans un programme d'étude d'une durée égale à celle du système actuel ?

Pour le Bureau,

Le Vice-Président : E. Rey.

Mouvement du Personnel

Enseignement Supérieur

M. Baldensperger, ancien professeur de littératures modernes comparées à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, est nommé professeur honoraire à la dite Faculté.

M. Carré, agrégé d'allemand, pensionnaire de la fondation Thiers, est chargé, du 1er janvier 1920 à la fin de l'année scolaire 1919-20, d'un cours de littératures modernes comparées à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

M. Teulier, professeur au lycée de Montpellier, est chargé, en outre, du 15-12-19, à la fin de l'année scolaire 1919-20, de conférences de langue italienne à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

M. Reyher, docteur ès lettres, maître de conférences de langue et littérature anglaises (Nancy), est nommé, à partir du 16-12-19, professeur de langue et littérature anglaises à la dite Faculté.

M. Hauvette, professeur de langue et littérature italiennes, est nommé directeur d'études pour les langues méridionales (Université de Paris).

M. Cazamian, maître de conférences de langue et littérature anglaises, est nommé directeur d'études pour l'anglais (Université de Paris).

M. Legouis, professeur de langue et littérature anglaises, membre du Conseil de l'Université de Paris, est nommé assesseur du doyen de la Faculté des lettres de l'Université.

M. Garnier, professeur au lycée de Lyon, est chargé, en outre, du 1er février 1920 à la fin de l'année scolaire 1919-20, d'un cours complémentaire de langue italienne (2 leçons par semaine).

Légion d'Honneur

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères, est nommé Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur :

M. Camerlynck, professeur au lycée St-Louis et à l'Ecole Coloniale, chef du Service des interprètes à la Conférence de la Paix.

Le Comité est heureux d'adresser ses plus cordiales félicitations à notre collègue, qui est un des amis les plus anciens et les plus dévoués de notre Association.

Lycées de Garçons des départements

Anglais. — M. Dhérissart, admissible, agrégé anglais, délégué pour année scolaire, St-Omer. — M. Vettier, agrégé anglais, passe de l'Ecole normale au lycée d'Amiens. — M. Leroy, délégué

(anglais), au collège de Bourgoin, délégué (anglais) Châteauroux. — M. Mairot, agrégé d'anglais, du collège de Lunel au lycée d'Alais. — M. Moulinier, licencié d'anglais, délégué de l'E. P. S. Bourges à lycée St-Etienne.

Allemand. — M. Carpentier, professeur chargé de cours, Bourg, est nommé à Besançon. — M. Laurens (Rodez), nommé Avignon. — M. Enslen, agrégé d'allemand, 5e classe, Lons-le-Saulnier.

Collèges de Garçons

Anglais. — M. Bongard, lettres et anglais (1er ordre, 4e classe), Uzès. — M. Fabre, délégué lettres et anglais (1er ordre, 5e classe), Condé-sur-Escaut. — M. Martin, délégué (1er ordre, 6e classe), Parthenay. — M. Provost, licencié d'anglais, délégué lettres et anglais (1er ordre, 6e classe), Sancerre.

Allemand. — M. Sireygeol, lettres et allemand (1er ordre, 5e classe), Brive, nommé professeur d'allemand (1er ordre, 5e classe), au même collège. — M. Séclet, professeur d'allemand (1er ordre, 5e classe), Philippeville, nommé professeur lettres et anglais (1er ordre, 5e classe), Lure. — M. Capdet, licencié d'allemand, délégué lettres et allemand (1er ordre, 6e classe), Carpentras. — M. Alaroze, répétiteur Valenciennes, délégué lettres et allemand (1er ordre, 5e classe), Auxerre. — M. Guinet, certifié d'allemand, instituteur-adjoint à l'E. P. S., Douai, délégué lettres et allemand (1er ordre, 6e classe), Cognac, — M. Boulon, licencié d'allemand, délégué lettres et allemand (1er ordre, 6e classe), Argentan. — M. Bénazet, licencié et certifié d'all., délégué, Mende, délégué lettres et all. (1er ordre, 6e classe), Etampes. — M. Ferran, répétiteur, 5e classe, Figeac, délégué lettres et allemand (1er ordre, 5e classe), Mende.

Espagnol. — M. Dhers, certifié d'espagnol, délégué lettres et espagnol (1er ordre, 6e classe), Blaye. — M. Recoule, répétiteur (1er ordre, 5e classe), lycée Oran, délégué lettres et espagnol (1er ordre, 5e classe), Brive. — M. Lignières, licencié d'espagnol, délégué lettres et espagnol (1er ordre, 6e classe), Pézenas.

Italien. — M. Monnot, délégué lettres et italien (1er ordre, 6e classe), Carpentras, délégué mêmes fonctions (1er ordre, 6e classe), Vienne. — M. Siragzol, répétiteur (1er ordre, 4e classe), Cognac, délégué lettres et italien (1er ordre, 4e classe), Embrun.

Ecoles Primaires Supérieures

M. Renacci, instituteur à Zalena (Corse), certificat d'aptitude à l'enseignement des L. V., délégué (lettres et italien), Aix-en-Provence. — M. Arnaud, professeur (5e classe), St-Marcelin, nommé (même classe), lettres et italien), Grenoble. — M. Lecontour, professeur-adjoint (3e classe) à Angers, certificat d'aptitude à l'enseignement des L. V., nommé professeur d'anglais au même établissement. — M. Bouche, instituteur, Toulouse, certificat d'aptitude à l'enseignement des L. V., délégué instituteur-adjoint (lettres et espagnol), Toulouse. — M. Albert (espagnol) de Lavaur à Toulouse. — M. Crouzet, instituteur-adjoint, Maison-Carrée, certifié, est nommé professeur d'arabe, même établissement (4e cl., 2 ans d'ancienneté). — Mme Decloître, née Burfin, professeur adj.

(5e cl.), La Côte-St-André, certifiée, est nommée professeur d'anglais au même établissement. — Mlle Doutenville, de Pithiviers, est déléguée à Avesnes (lettres et anglais) jusqu'au 30 septembre 1920.

Professeurs honoraires

MM. Schmitter (Nevers), Barthélémy (La Rochelle), Guadellé (Mâçon), Chon (Poitiers).

Mises à la retraites

MM. Sigwalt (Michelet), Burg (Montaigne), Posth (Rollin), Devaussanvin (Chaptal) ; Roy (Albi), François (Alençon), Llanta (Alger), Meyer (Auch), Bousquet (Belfort), Guesnel (Cherbourg), Schmutz (Grenoble), Barthélemy (La Rochelle), Chaurand (Lyon), Guadellé (Mâcon), Fischer (Marseille), Schmitter (Nevers), Wirth (Niort), Chon (Poitiers), Odemps (St-Brieuc).

Enseignement Secondaire des Jeunes filles

Mme Bonat, née Bagary, certifiée d'italien, nommée collège d'Alais. — Mlle Desanti, professeur d'italien (6e classe), Alais, nommée au lycée de Bourg (suppléance). — Mlle Bénéteau, chargée de cours d'anglais, supplée Mlle Mesnier, en congé, au lycée d'Alger. — Mlle Rouché, certifiée d'espagnol déléguée Montauban, nommée chargée de cours d'espagnol au dit lycée. — Mlle Franconie, professeur d'anglais (6e classe), au collège d'Epernay (emploi nouveau). — Mlle Desroche, certifiée d'allemand, supplée Mlle Hanotaux-Huguenin au lycée du Havre. — Mlle Jourdau, certifiée d'italien, nommée professeur d'italien au collège d'Alais. — Mlle Dien, certifiée d'anglais, nommée professeur au collège d'Epernay. — Mlle Cousin (Yvonne), agrégée d'anglais, nommée professeur d'anglais au lycée de St-Quentin.

École Primaire Supérieure de Jeunes filles

Mlle Goep, directrice de l'E. P. S. de Gondecourt, nommée professeur (anglais et morale), Roubaix. — Mlle Petithuguenin, institutrice-adjointe, Saint-Lô, certificat d'aptitude à l'enseignement des L. V., nommée professeur d'anglais à la dite école. — Mlle Husson, déléguée Salins, nommée professeur-adjoint d'E. P. S. — Mlle Baudoin, institutrice intérimaire Thaon-les-Vosges, certificat d'aptitude à l'enseignement des L. V., nommée professeur-adjoint, Belfort. — Mme Kuntz, née Good, déléguée Illiers, certificat d'aptitude à l'enseignement des L. V., nommée professeur d'anglais d'E. P. S. (4e classe).

Petites Annonces

Les **PETITES ANNONCES** ne sont reçues qu'accompagnées de leur montant en un mandat-poste (étranger : mandat international), au nom de Mlle Ledoux, trésorière, 30, rue Chevert, Paris VIIe, à qui toute la correspondance relative aux **PETITES ANNONCES** doit être envoyée.

1. Pour les personnes étrangères à l'Association : 2 francs la ligne de 60 lettres. Pour les membres de l'Association, deux insertions gratuites de quatre lignes chacune; insertions ultérieures à 0 fr. 50 la ligne.

2. Nos correspondants sont prévenus que la composition des Petites Annonces des Langues Modernes *est arrêtée le 15 de chaque mois.*

1. **Professeur diplômé (Oxford)**, veut recevoir pensionnaires dans sa maison. Vie de famille et leçons. Conditions modérées. Références excellentes. S'adresser : M. A., 28, Woodbastwich Road, Sydenham, Londres.

2. On achèterait d'occasion. Chamber's Cyclopœdia of English Literature, dernière édition, en bon état. Ecrire : Louis Rocher, prof., Lycée du Parc, Lyon.

3. Mademoiselle Trivier, professeur d'anglais à l'E. P. S. de Trévoux (Ain), banlieue de Lyon, désire son changement. Prière aux Collègues de faire connaître mutations probables. Au besoin accepterait permutation.



Le Gérant : A. Coueslant.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 22.665

Les Langues Modernes

Avis important

Le Secrétaire Général et la Trésorière prient instamment leurs collègues de leur signaler de suite *leurs changements d'adresse ou de situation, tant afin d'éviter la perte de la revue que de reconstituer avec exactitude l'annuaire de la Société, destiné à paraître dans le prochain numéro.*

La Trésorière (Mlle Ledoux, 30, R. Chevert, Paris, 7e), *rappelle aux membres de l'Association qu'un compte-courant de chèques postaux lui est ouvert sous le n° 151-11 par le bureau de Paris. Elle les prie donc de lui envoyer éventuellement le montant de leurs abonnements par chèque postal, et de conserver à titre de reçus le talon du chèque ; elle leur sera reconnaissante de lui épargner ainsi un travail considérable, ainsi qu'à la Société des frais de correspondance.*

Elle informe en outre les sociétaires abonnés à la Revue Germanique *qu'ils doivent lui adresser aussi le montant de leur abonnement (soit* douze *francs). Ceux qui n'auraient pas encore payé leur abonnement de 1914 (soit* huit *francs), voudront bien l'acquitter en même temps. Le premier numéro de 1920 est sous presse et paraîtra incessamment.*

A nos Collaborateurs

La Rédaction est à son grand regret contrainte, par une augmentation subite et considérable du prix du papier, de demander aux collaborateurs qui ont si largement répondu à son appel de février dernier, un effort supplémentaire de condensation, tant en ce qui concerne les articles indépendants que les comptes rendus bibliographiques ou corporatifs.

L'étendue *maxima* des Chroniques Etrangères doit être de *quatre* pages, et d'*une demi-page* celle des comptes rendus critiques. A ce prix seulement ne sera pas rompu l'équilibre entre la partie corporative et l'information professionnelle, qui sont également essentielles à la vie et à l'intérêt de la revue.

AU CHAMP D'HONNEUR

LE LIVRE D'OR

BROSSE (Henri), professeur d'anglais dans les Ecoles de la ville de Paris :

« Le commandant Brosse s'est distingué dans la défense d'un secteur lors des combats de février 1916 ; est resté plusieurs jours sans prendre de repos ; se multipliant dans les tranchées pour relever le moral de ses hommes ; déjà cité à l'ordre de la..... pour s'être fait remarquer en différentes circonstances par son sang-froid et sa belle attitude au feu. » (Rapport du Vice-Recteur de l'Académie de Paris du 7 février 1920).

« Engagé volontaire, officier de réserve des plus méritants, alors que dégagé de toute obligation militaire par suite de son âge, il pourrait être à l'intérieur, le capitaine Brosse est parti avec le régiment. Evacué en septembre pour cause de maladie, est revenu au début de décembre, s'est fait remarquer dans différentes circonstances par son sang-froid et sa belle attitude au feu, notamment à l'attaque de Marchéville (9 et 13 avril 1915). Supporte comme un jeune homme et sans jamais se plaindre la vie souvent dure des tranchées, donnant ainsi un très bel exemple d'abnégation et de patriotisme. » (Ordre de la division. — Rapport du Vice-Recteur de l'Académie de Paris du 7 février 1920).

FLAIRE (Lucien), professeur de langues vivantes à Paris :

« A fourni le 5 octobre 1914, l'exemple du plus grand sang-froid et de la plus grande énergie au cours des combats pendant lesquels il eut à repousser de nombreux assauts de la part de l'ennemi et fut grièvement blessé. » (Ordre de la brigade. — Rapport du Vice-Recteur de l'Académie de Paris du 7 février 1920).

PAULIAN (André), inspecteur de l'enseignement des langues vivantes, officier interprète de 1re classe attaché au 1er corps anglais :

1re citation :

« A fait preuve en toutes circonstances du plus complet dévouement. Témoigne au feu des plus belles qualités

de calme, d'énergie et de sang-froid. S'est particulièrement fait remarquer à Bourg, dans les combats de l'Aisne et à la bataille d'Ypres, par la sûreté de ses communications. Deux fois signalé par les autorités militaires anglaises, spécialement mentionné par le maréchal commandant en chef. » (Ordre de la Mission française près l'Armée britannique).

2e citation :

« Lors de la réoccupation par toutes les troupes britanniques des villages situés aux environs de C..., en novembre 1917, a organisé, sous le feu de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies, l'évacuation de la population civile ; a fait preuve, en cette circonstance, d'un courage, d'un dévouement et d'un esprit d'organisation qui ont permis de mener à bien cette difficile opération; déjà cité le 1er juin 1915 » (Ordre de la Mission française près l'Armée britannique. — Rapport du Vice-Recteur de l'Académie de Paris du 7 février 1920).

LÉGION D'HONNEUR

Chevalier

Brosse (Henri), professeur d'anglais dans les écoles de la ville de Paris :

« Modèle de patriotisme et d'abnégation, sert à 56 ans avec un zèle et un dévouement absolus ; fait l'admiration de ses chefs pour son énergie, son caractère et son sang-froid. » (*Journal Officiel* du 12 janvier 1916).

MÉDAILLE MILITAIRE ANGLAISE

Boirin (Louis), professeur d'enseignement commercial dans les écoles de la ville de Paris. (Rapport du Vice-Recteur de l'Académie de Paris du 7 février 1920).

Laurent (Victor), professeur d'enseignement commercial dans les Ecoles de la ville de Paris. (Rapport du Vice-Recteur de l'Académie de Paris du 7 février 1920).

CROIX MILITAIRE ANGLAISE « MILITARY CROSS »

Paulian (André), inspecteur de l'enseignement des langues vivantes. (Rapport du Vice-Recteur de l'Académie de Paris du 7 février 1920).



BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Réunions du Comité

Le 12 février, une réunion du Comité a eu lieu au Lycée Montaigne. Etaient présents : Mlles Brunel, Clot et Ledoux ; MM. Bloch, Cart, Delobel, Duverger, Garnier, Goy, d'Hangest, Hirtz, Jamin, Montaubric, Veillet-Lavallée.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. Le Président donne la parole à M. Montaubric, qui appelle l'attention sur un vœu de M. Appell reproduit dans le numéro de novembre de la *Revue Universitaire* (page 310) et déposé par son auteur au Conseil supérieur de l'Instruction publique : *que la séparation entre les lettres et les sciences ne soit pas maintenue, et qu'il y ait seulement deux modes de formation : A. Français-latin-grec-philosophie-sciences ; B. Français-latin,* UNE *langue vivante, philosophie-sciences.* Ce projet, s'il était adopté, donnerait le coup de grâce à l'allemand, non seulement dans les collèges, mais sans doute encore dans beaucoup de lycée. *M. Montaubric* espère que le Comité combattra ce projet.

M. Hirtz fait à son tour allusion à un vœu de la régionale de Poitiers en faveur de la renaissance de l'allemand.

M. Garnier signale l'opportunité de grouper des vœux semblables.

M. le Président fait remarquer l'urgence, à ce point de vue en particulier, de la reconstitution des régionales et remercie celle de Poitiers de son activité qu'il espère voir se généraliser.

M. Goy, qui a pris connaissance de l'ensemble des vœux de la régionale de Poitiers, en dehors de ceux concernant l'ordre du jour, signale en passant l'intérêt qu'il y a à étudier ceux qui portent sur les méthodes d'enseignement, et qui comportent des critiques inacceptables en leur intégralité. La question est ajournée.

Le Président rend compte de sa visite à M. le Proviseur du lycée Montaigne qui a fort aimablement consenti à mettre à la disposition du comité le parloir de l'établissement comme lieu de réunion.

Le Président rend compte en outre de la visite de remerciement faite à M. le doyen Brunot à la suite de sa vigoureuse défense des L. V. au Conseil supérieur.

Il informe ensuite le Comité de l'acceptation par les librairies E. Belin et Didier du nouveau tarif des annonces dans le *Bulletin.*

M. Cart a de même reçu une réponse satisfaisante de la librairie Delagrave, qui accepte les conditions nouvelles transmises par M. Bloch.

En ce qui concerne le projet de suppression de l'enseignement des L. V. dans les Ecoles Normales, le Président signale qu'il a fait paraître dans la « Revue des L. V. » un article non signé répondant à celui de M. Lapie dans la *Revue Pédagogique ;* et qu'un autre article de lui-même paraîtra incessamment dans le *Journal des Instituteurs,* selon qui l'enseignement des L. V. dans ces écoles manque de rendement.

Le Président annonce en outre qu'une lettre de M. Andler lui pose la question de savoir si nous nous occuperons de l'enseignement à donner aux Alsaciens-Lorrains séjournant en France.

M. Goy fait connaître à ce sujet qu'il existe à la Sorbonne des cours destinés à ce public, et surtout aux instituteurs (qui commencent à les fréquenter) constituant d'une part un enseignement général sur la Civilisation française, de l'autre un enseignement pratique de la langue.

Mlle Clot signale un article récent du *Figaro* sur l'enseignement nécessaire aux autres catégories d'Alsaciens-Lorrains.

Mlle Ledoux fait connaître un projet d'organisation au lycée Fénelon, de cours de français destinés aux jeunes alsaciennes et lorraines.

M. Goy signale que la question a été envisagée en Alsace, mais qu'une organisation serait possible auprès des Universités.

Le Président répondra à M. Andler que l'aide de l'Association est en tout cas acquise à cette initiative. Il passe ensuite à la question principale qui est celle de la défense de l'allemand. Il importe de créer une commission spéciale chargée d'étudier les mesures efficaces. Cette commission devra être peu nombreuse pour travailler avec clarté et chances de succès. Elle devra se placer aux deux points de vue de la culture et de l'intérêt national.

M. Hirtz fait connaître qu'à Poitiers la diminution des effectifs germanisants est seulement de 33 0/0. Il y a moins lieu de mener une campagne que d'éviter les géminations ; celles-ci créent des conditions décourageantes pour les élèves, lesquels émigrent dans les classes d'espagnol. La régionale de Poitiers a d'ailleurs demandé qu'une enquête fût faite sur les conditions générales de l'enseignement des L. V.

M. Cart demande que cette enquête soit faite par l'intermédiaire du *Bulletin,* et que les statistiques soient publiées.

M. Goy indique l'opportunité de faire intervenir à ce sujet les régionales qui canaliseront les informations.

M. Bloch est du même avis, mais rappelle qu'elles ne se sont pas encore reconstituées. Il a d'ailleurs été questionné sur la légalité des géminations.

M. Hirtz déclare qu'à Poitiers celles-ci sont extrêmement gênantes.

Le Président revient à l'organisation d'une commission de l'allemand ; il serait bon que le travail en fût préparé localement.

M. Bloch recommande une action auprès du ministère, pour obtenir que des ordres soient donnés à ce sujet aux proviseurs ; une action aussi auprès des Chambres de commerce et des Associations de pères de famille intervenant auprès des recteurs et des inspecteurs d'académie ; enfin une action auprès du ministère de la guerre.

M. Goy est partisan d'une orientation de cette action dans le sens national.

M. Hirtz recommande une campagne dans la grande presse, et dans la presse associée de province, avec laquelle bon nombre d'universitaires sont en relation.

Le Président insiste pour que l'on désigne d'abord les promoteurs de ce mouvement ; il fera ensuite les démarches indiquées.

M. Hirtz consent à s'en occuper pour la région poitevine, et même au delà.

M. Delobel, qui un des premiers a soulevé la question, accepte sur les instances du Président, de diriger cette commission. M. Hirtz et M. Goy en feront partie, ainsi que le Président de l'Association. M. Boussagol recherchera en dehors du comité un membre représentant les langues méridionales.

M. Bloch propose ensuite la reconstitution du comité de lecture : il est décidé qu'en plus du rédacteur en chef M. d'Hangest, elle comprendra MM. Boussagol, Cart et Chemin, qui tous les trois ont accepté.

M. Bloch, secrétaire général, donne alors lecture du procès-verbal de la dernière séance du comité, qui est approuvé.

Mlle Ledoux rend compte des démarches faites pour que l'Association ait un compte de chèques postaux.

M. Cart aborde ensuite le programme de la réunion pédagogique du 26 février, et s'exprime ainsi qu'il suit :

Mes chers collègues,

Si j'ai demandé à notre président la permission de vous entretenir quelques instants de notre prochaine réunion pédagogique, ce n'est point — vous le pensez bien — que je veuille engager le comité ni esquiver une responsabilité d'ailleurs légère à porter. Je ne vous dirai donc à peu près rien des idées que je compte développer dans le bref exposé introductif que le Bureau m'a chargé de faire, et je me bornerai à vous indiquer la méthode de discussion qui me semble devoir être la plus utile — en vous priant de l'approuver ou, si cela vous paraît nécessaire, de la modifier.

Vous savez que nous avons été amenés à convoquer la réunion pédagogique parce que quelques-uns de nos collègues ont estimé que nous ne devions pas nous désintéresser des idées émises par les « Compagnons ». Ces idées, nous les discuterons sans aucun doute, et avec d'autant plus de précision et de sûreté que M. Cazamian — président du Comité directeur des « Compagnons » —

nous a promis de prendre part à la discussion. Mais je ne crois pas que — au moins dans une première séance — nous puissions aborder utilement les très grosses questions d'ordre général comme celles de l'Ecole unique ou de l'organisation syndicale. Il vaudra mieux rester résolument sur le terrain de l'enseignement des langues vivantes. La besogne ne fera pas défaut. Et ici encore, pour éviter que la discussion ne s'égare, nous réserverons pour plus tard des questions dont nous n'ignorons pas l'importance : la crise de l'enseignement de l'allemand, la classe d'une heure, la collaboration des « lecteurs » etc.

Par éliminations successives, nous nous trouverons en présence d'une question unique — mais vitale : Quel peut être, quel doit être le rôle de l'enseignement des langues vivantes dans l'Université nouvelle — sans considérer d'ailleurs les réformes que l'administration adoptera finalement ? En cherchant à établir, ainsi, une fois de plus, notre doctrine, nous répondrons au questionnaire de la Fédération et nous prendrons en même temps position vis-à-vis des « Compagnons ». Vous voyez donc bien quel sera l'objet de notre discussion volontairement théorique : *De la valeur éducative de l'enseignement des langues vivantes*. Et c'est des conclusions auxquelles nous aboutirons que sortiront tout naturellement les applications pratiques.

En terminant, je soumettrai à l'Assemblée un questionnaire que je vais vous demander la permission de vous lire. Si vous le jugez bon, je communiquerai à l'avance ce questionnaire à M. Cazamian qui sera invité à y répondre avant que l'Assemblée ne le discute. Le Bulletin le fera connaître aux Régionales et aux adhérents isolés qui, nous l'espérons, ne refuseront pas de prendre part à la discussion. Et si enfin nous pouvons aboutir à formuler des « vœux » précis, nous n'aurons, je pense, pas complètement perdu notre temps. »

Lecture est alors donnée du questionnaire qui sera proposé à la réunion pédagogique :

1) Estimez-vous que l'étude des Langues Vivantes jointe à celle du Français puisse être une base solide de culture ?

2) Souhaiteriez-vous qu'une section de l'enseignement fût créée sur cette base ?

3) Y aurait-il avantage à ce que le même professeur enseignât le français et une langue vivante ?

4) Estimez-vous que dans cette section, l'élève pourrait utilement apprendre deux langues vivantes ?

5) Estimez-vous que pour les élèves de la section latine, l'étude de la langue vivante pourrait être facultative ?

Après un court échange de vues, le comité accepte la méthode de discussion proposée par M. Cart.

La séance est alors interrompue pendant 1/2 heure pour attendre M. Rancès, qui doit venir exposer au comité le résultat des délibérations du Conseil supérieur au sujet de l'épreuve de L. V. au

baccalauréat. (Voir, sous la signature de M. Rancès, page 102 du dernier Bulletin, le compte rendu de ces délibérations).

La séance est levée à 5 h. 3/4.

Le Comité de l'Association, réuni le 6 mai au Lycée Montaigne, a adopté l'ordre du jour suivant :

L'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public,

Enregistre avec la plus grande satisfaction la décision par laquelle M. le Ministre de la Guerre rend obligatoire pour le concours d'entrée à Polytechnique et à St-Cyr à partir de 1923 la connaissance de l'allemand et de l'anglais,

Voit dans cette mesure le seul moyen efficace, en gardant un juste équilibre entre les deux langues, d'empêcher la désertion des classes d'allemand et d'éviter le péril national que constitueraient pour la France des générations d'officiers et d'ingénieurs ignorant l'allemand et l'Allemagne,

Affirme qu'en ce moment où s'impose d'urgence la réorganisation totale de l'enseignement, l'étude de deux langues vivantes dans la section C en vue des grandes écoles peut être organisée sans surcharge, si les professeurs des différentes spécialités veulent se mettre d'accord pour remanier les programmes en vue de présenter aux élèves un choix judicieux de connaissances à acquérir par les méthodes les plus actives et les plns hautement éducatives,

Constate que le souci de la culture générale ne peut être invoqué en cette matière, étant donné qu'un enseignement bien compris des langues vivantes sait concilier l'acquisition des connaissances pratiques avec le développement des facultés intellectuelles, et constitue un facteur essentiel des humanités modernes.

Réunion pédagogique

La réunion pédagogique projetée a eu lieu le 26 février 1920 au Lycée Montaigne. *Le Président* de l'Association a ouvert la séance à 2 h. 1/2 en souhaitant la bienvenue à M. Cazamian, Président de la société des Compagnons, en lui disant l'intérêt et la sympathie avec lesquels les professeurs de langues vivantes ont suivi les efforts et les publications consacrées par cette société au problème de l'éducation, et en rendant hommage à l'idéalisme et à la bonne foi, ainsi qu'au courage d'un groupement qui doit s'affirmer et combattre avant même que sa doctrine soit arrêtée. Il donne ensuite la parole à M. Cart, vice-président de l'Association, qui a bien voulu préciser les points sur lesquels doit s'engager une discussion.

M. Cart rappelle le vœu émis par plusieurs collègues, d'une discussion avec les Compagnons, où se préciserait l'attitude de ceux-ci à l'égard de notre enseignement, pour lequel nous revendiquons un rôle essentiel dans la vie nationale. Sont donc écartées les questions d'ordre général (école unique, enseignement libre, organisation syndicale, méthodes), à discuter plus tard par la voie du *Bulletin*. En formulant nos desiderata, nous répondrons à la fois au questionnaire de l'A3 et prendrons position vis-à-vis des Compagnons, parmi lesquels les professeurs de langues vivantes ont des représentants assez nombreux et assez distingués pour que leur Association, dont la formation et l'autorité ne sont déjà plus toutes récentes, conserve entière son autonomie. Il pose à M. Cazamian la première et la plus importante des questions sur lesquelles la lumière est attendue : 1) *Estimez-vous que l'étude des langues vivantes ait une valeur culturelle, sinon identique, du moins égale à celle de l'étude des langues mortes et spécialement du latin ?* Puis il cite le texte du 2e volume de « l'Université Nouvelle » (page 103) selon lequel la comparaison serait à l'avantage du latin ; et un paragraphe de la page suivante selon lequel les études de langues vivantes auraient pour effet d'ériger l'étranger en arbitre et en éducateur de la France. Il reproduit aussi l'antithèse contenue dans la déposition des Professeurs de langues vivantes devant la Commission parlementaire en 1913 (1) : *Qu'on ne dise pas que nous préparons le « Sedan de la personnalité nationale » ; ce serait en vérité exagérer notre influence ; ce serait avoir bien peu de confiance en la vitalité de l'âme française. Le contact direct avec les réalités étrangères, bien loin d'affaiblir le sentiment de notre personnalité nationale, le fortifie par contraste : jamais l'Alsacien Ehrmann ne s'est senti si pleinement français qu'« Au service de l'Allemagne »*. L'Assemblée dira si ce qui lui paraissait vrai en 1913 l'est encore aujourd'hui ; elle se prononcera également sur l'opportunité, indiquée dans la même déposition, d'organiser un enseignement du français sans latin, section d'humanités modernes, en face d'une section où l'étude du latin et de la civilisation antique jouerait un rôle de premier plan.

L'enseignement moderne antérieur à 1902 n'a pas eu le temps, en effet, de faire ses preuves ; et la tentative d'un enseignement combiné du français et d'une langue vivante, menée à bien dans les classes de 6e et 5e, sous l'inspiration de M. Gréard, eut assez de succès pour qu'une commission fût chargée d'élaborer un projet d'agrégation *français-langues vivantes* (2), dont une chute de ministère entraîna l'oubli.

D'où les autres questions vis-à-vis desquelles M. Cazamian,

---

(1) Voir *Bulletin de la Fédération* (avril 1914, p. 490) et *Langues Modernes* (octobre 1913, p. 467).

(2) Voir *Revue Universitaire*, 1896, Tome II.

assisté de nos collègues MM. Gérard et Cheffaud, a accepté de définir l'attitude des Compagnons :

2) *Souhaiteriez-vous qu'une section de l'enseignement fût créée sur cette base (français-langues vivantes) ?*

3) *Y aurait-il avantage à ce que le même professeur enseignât le français et une langue vivante ?*

4) *Estimez-vous que dans cette section, l'élève pourrait utilement apprendre deux langues vivantes ?*

5) *Estimez-vous enfin que, pour les élèves de la section latine, l'étude de la langue vivante pourrait être facultative ?*

La parole est à M. *Cazamian*, qui remercie d'abord M. Cart de lui avoir communiqué à l'avance le questionnaire, dont il adopte l'ordre. A la première question, celle de l'équivalence culturelle des langues vivantes et des langues mortes, il répond « nettement et avec enthousiasme : oui ! » Si on lui objecte des textes de l'*Université Nouvelle*, il répondra qu'ils n'ont été qu'un point de départ, et que, contenant certes beaucoup de choses excellentes, durables, définitives, ils ne représentent cependant qu'une doctrine non cristallisée et qui garde toute sa liberté d'évoluer ; il n'en est pas moins vrai qu'à ce sujet les Compagnons ne sont plus en contradiction avec les aspirations des professeurs de langues : « nous allons vers les Humanités modernes, ne voulant pas d'ailleurs jeter le latin par-dessus bord... Il y a quinze ou vingt ans que je parle en mon nom propre pour les Humanités modernes, je suis de cœur avec vous. Je tends personnellement à réduire la part du latin à son strict minimum, la connaissance du français étant possible sans latin, par des leçons d'étymologie donnant le sentiment d'un arrière-fond étymologique latin...

Il ne faudrait pas, d'ailleurs, que les Humanités françaises fussent les Humanités tout court : il y a un compromis à établir entre les quatre avenues de l'ancien régime. Dans le programme des Humanités, deux branches sont prévues, dans l'une les langues vivantes auraient leur place de premier plan, dans l'autre le latin. MM. Lanson, Brunot et Andler ont envisagé la création d'une section d'Humanités français-langues vivantes, celle qui contient la formule de l'avenir. Nous sommes en train de l'étudier. A la deuxième question, sur l'opportunité de créer un enseignement sur cette base, nous répondrons donc : oui, encore. Le nombre de ceux qui pensent ainsi va croissant. Les Compagnons y travailleront directement de toutes leurs forces ; conçu dans un esprit de sympathie, cet enseignement absorbera l'ensemble de la culture française.

La troisième question, sur l'opportunité de charger le même professeur d'enseigner le français et une langue vivante, est plus spéciale. Bien que je ne puisse donner à ce sujet qu'une impression personnelle, je suis tenté de répondre : non, apparemment. Je vois dans chacun de ces deux enseignements une spécialité ; et il convient d'examiner s'il serait sage de les juxtaposer, au risque de faire considérer les langues comme annexes du français.

M. Cart s'est contenté de formuler sa quatrième question. C'est celle sur laquelle je serais en délicatesse vis-à-vis de vous. Je l'ai dit et écrit : une réforme de l'enseignement est indispensable dans un esprit de hardiesse, une refonte totale des programmes, comportant moins de surmenage des jeunes santés et des jeunes esprits. Si nous sommes d'accord pour penser que des sacrifices sont nécessaires, je ne vois pas pourquoi les langues vivantes en feraient moins que l'intérêt général ne le demande. Je crois qu'il n'y a pas trop d'heures pour la langue principale, mais je crois possible que dans cet allègement nécessaire, la seconde langue doive être la part de lest à jeter. Je ne veux pas dire qu'elle soit toujours inutile, mais je crois qu'en moyenne les résultats ne sont pas tels qu'on puisse toujours parler d'un succès indéniable, et qu'elle prête le flanc aux volontés homicides des rédacteurs des programmes.

En ce qui concerne la cinquième question, qui n'est pas encore venue en discussion, je dirai en mon nom personnel que je ne crois pas que pour les élèves de la section latine, l'étude d'une langue vivante puisse être facultative ; car une langue est un instrument indispensable de vie pratique et de culture, et je ne vois pas sans inquiétude ce que serait un esprit formé par le latin et qui ne connaîtrait du monde moderne que la France.

M. Cart, en remerciant M. Cazamian d'avoir clairement exposé et délimité la doctrine des Compagnons relativement à notre enseignement, constate que sur un bon nombre de points nous serons d'accord avec eux.

M. Cheffaud fait à nouveau remarquer que les Compagnons en sont encore à la période de discussion et d'hypothèse.

M. Godart déclare avoir été frappé de la souplesse de la doctrine, qui a toujours fortement évolué, sur les questions d'ensemble comme sur celles de détail. « Ce ne sont d'ailleurs pas les questions de détail qui ont préoccupé le plus les Compagnons, mais les questions d'éducation. Actuellement ce sont des problèmes d'organisation technique que l'on traite, et c'est ce qui m'inquiète un peu. Ce qui doit survivre, je crois, c'est le désir de réforme, qui renouvellera la doctrine, qui l'adaptera à l'état d'esprit que nous trouvons autour de nous. La tâche des Compagnons est actuellement, par une propagande active, de créer cet examen de conscience d'où sortira la nouveauté, non pas une forme seulement pédagogique, mais totale, d'un système d'éducation de la volonté. Tandis que les questions agitées aujourd'hui n'ont pas une très grande valeur. »

M. Delobel, au sujet de l'équivalence des cultures latines et modernes, fait remarquer que « l'expérience, par la faute du recrutement des sections scolaires, n'est pas probante. La question la plus importante est celle de la répartition des élèves entre les différents modes de culture ; je ne vois pas d'argument permettant de se décider en faveur de l'une ou de l'autre : il n'est pas de

critérium, parce que la répartition a été faite à un âge trop tendre ; ne serait-il pas bon de la retarder jusqu'à un moment où les aptitudes de l'enfant sont visibles ? »

M. Dupré, ancien président de l'Association, rend hommage à l'élévation de vues pédagogiques de M. Cazamian et à la foi qui l'anime. Il déplore cependant qu'à une époque où l'université n'a pas encore eu le temps de se remettre des coups que lui ont portés les événements, il soit encore question de bouleverser notre plan d'études. « Le système scolaire actuel n'est pas aussi mauvais qu'on le dit. Il y aurait lieu sans doute d'y apporter des retouches : mais ses avantages ne sont pas négligeables : il tient compte des goûts et des aptitudes. Les circonstances surtout ont créé le mal dont nous souffrons. Trop de parents se désintéressent du travail de leurs enfants : les enfants eux-mêmes sont trop souvent distraits de leur travail. La discipline devrait être plus ferme et plus constante. Les examens de passage sont trop souvent une simple formalité. Ce sont, en somme, bien plus les mœurs que les programmes qu'il faudrait réformer. D'autre part, notre prestige auprès des familles pâtit de ce qui s'imprime d'absurde sur notre compte dans les journaux, même dans les grands. Nous ne protestons pas : ne devrions-nous pas avoir dans le journalisme des défenseurs attitrés de la cause universitaire ? Le plan d'études de 1902, après tout, a formé toute une génération de héros. L'arbre a fourni des fruits de grande valeur. Emondons-le, s'il le faut ; ne l'abattons pas, surtout après une période de désorganisation dont les résultats exceptionnels ne peuvent baser un jugement. »

La question est posée de l'âge d'entrée dans l'enseignement secondaire. *M. Girard* fait remarquer que « la grande difficulté est d'établir une charnière entre l'école primaire et le lycée, comme plus tard entre le lycée et la faculté... Nous sommes en train d'y travailler. Il faut tenir compte entre autres de la question de temps : si nous retardons l'âge des choix, par l'institution d'une année d'enseignement commun avant la spécialisation, nous aurons des études qui dureront éternellement. L'enseignement secondaire ne doit pas en effet être un raccourci. Nous n'avons encore que des esquisses de solutions, et nous sommes heureux d'avoir l'avis de tout le monde. Mais la tendance actuelle est d'admettre l'institution de cette année charnière... Il est en tout cas difficile de dogmatiser, des facteurs importants étant aussi le rôle du père de famille, les préférences mêmes de l'enfant. »

M. Dupré demande au Président de parler de la mort de la composition en langue étrangère ; la parole lui est donnée. Il déplore la disparition de cette épreuve et — sans mettre aucunement en cause la bonne foi ni le désintéressement de ceux qui ont milité contre la composition — que bon nombre de collègues n'aient pu voter, n'étant pas démobilisés ou ayant à peine repris contact avec leurs élèves, aient négligé de le faire. Il regrette le perpétuel besoin de changement qui se manifeste, après avoir nié que notre effort ait abouti à un échec. « L'argument principal sur lequel

on s'est appuyé pour tuer la composition, à savoir qu'elle donnait de lamentables résultats, me paraît extérieurement faible. La plupart des versions latines, un grand nombre de dissertations françaises, sont au-dessous du médiocre. Quelques-unes sont exécrables, nulles. Est-ce que les professeurs de français et de latin demandent la suppression de ces épreuves ? Ils s'en gardent bien. Ce n'est pas à nous qu'il convenait de faire une déclaration de faillite ; s'il y a eu faillite, ce que je me refuse à croire, n'avons-nous pas notre part de responsabilité ? S'il y a eu faillite, nous avons eu le tort de suivre nos élèves dans la voie de la décadence scolaire. Nous n'aurions jamais dû être les agents du nivellement par en bas. » M. Dupré incrimine en outre le choix presque exclusivement anecdotique des sujets de dissertation, et regrette qu'on n'ait pas plus souvent choisi ces derniers dans les matières voisines de notre enseignement, histoire, géographie ou littérature française. « Telle qu'elle était en tout cas, l'épreuve supprimée était la moins imparfaite ; elle incitait les élèves à lire beaucoup et développait leur curiosité d'esprit. D'ailleurs, nous avions déjà à notre disposition la version et le thème, dont nous aurions pu user en philosophie et mathématiques pour préparer entre autres les candidats aux grandes écoles. Nous gardions ainsi *tous* les instruments propres à exercer les facultés des jeunes gens. Nos inspecteurs généraux avaient ouvert devant nous de vastes territoires à défricher. Bien des champs étaient, sans nul doute, destinés à demeurer incultes, mais nous avions, au moins, la joie de respirer l'air vivifiant des grands espaces... Tout d'un coup, notre horizon s'est rétréci... Nos classes, je veux l'espérer, ne seront jamais plongées à nouveau dans la morne pénombre que nous avons connue dans notre adolescence. Mais elles ne recevront plus en aussi grande abondance ces ondes de lumière venues du dehors qui leur donnaient une physionomie riante et originale ; car de nos propres mains, nous avons fermé bien des fenêtres ouvertes sur la vie extérieure ; ce qui me console, c'est la pensée que très probablement, un jour ou l'autre, la composition ressuscitera, quand on aura une fois de plus constaté l'insuffisance de la version et du thème. »

M. Legouis, s'associant à ces regrets, déplore la hâte avec laquelle la mesure a été prise. « Nous avons reçu un jour un papier du ministère nous demandant de nous réunir le surlendemain. Nous n'avions pas le temps de nous compter, nous ne savions même pas quel était le projet. Il s'agissait alors de la version et non du thème. Ce qui fut significatif, c'est l'attitude opposée des examinateurs des diverses langues. Les germanisants ont été unanimes à déclarer que l'épreuve sous la forme de dissertation allemande, était nulle et devait être changée. Les professeurs d'anglais, de tempéraments très différents, ont déclaré que cela ne répondait pas à leurs propres observations, que les copies reçues n'étaient sans doute pas des chefs-d'œuvre, mais que cela n'était rien auprès du grand fait qu'en quinze ans, on était arrivé à rendre des élèves

de 17 ans capables d'écrire deux ou trois pages en une langue étrangère, ce dont nous aurions été incapables : j'ai été trente-cinq ans examinateur et je puis faire la comparaison... Une constatation qui s'impose en outre me semble être la nécessité de tenir compte des différences profondes entre les deux langues en instituant des épreuves différentes... La réunion convoquée dans les conditions que j'ai indiquées eut pour effet que nous nous associâmes aux vœux des professeurs de langues vivantes qui demandaient la version... »

Après M. *Dansac*, M. *Marchand* s'associe aux regrets exprimés au sujet de la suppression de la dissertation. « Elle équivaut à la mort de l'enseignement des langues. Nous avons nous-mêmes commencé par le thème et la version, et nous pensons que l'enseignement est devenu vivant quand on a adopté la dissertation, forme écrite de la conversation. Il arrivera que si cet exercice qui subsiste théoriquement, n'est pas sanctionné par une épreuve, professeurs et élèves l'abandonneront. Avant de changer d'avis, il eût mieux valu examiner scientifiquement le problème. »

M. Rancès, délégué au Conseil supérieur, expose alors très en détail comment et dans quel esprit la modification de l'épreuve avait été décidée, et fait ressortir l'inexactitude de toute interprétation selon laquelle cette mesure correspondrait dans l'esprit du Conseil, à un désaveu de la méthode inaugurée en 1902 (1).

Le *Président* demande à M. l'Inspecteur Général Guillaume, qui assistait aux débats, de bien vouloir donner son avis au sujet des inquiétudes qui s'étaient manifestées à cet égard ; et M. l'Inspecteur général Guillaume s'exprime ainsi qu'il suit :

« Mes chers collègues,

« Cette discussion ne fait que confirmer ce que je savais déjà. Vous avez été émus de la récente décision du Conseil supérieur. Nous aussi. Cette émotion doit-elle être mêlée d'inquiétude ? Je ne le crois pas. Rien n'est changé qu'une épreuve d'examen, et la nouvelle épreuve n'est pas de nature à affaiblir notre enseignement, ni à en modifier l'esprit. Il reste ce que l'ont fait la réforme de 1902 et dix-sept ans d'expérience. C'est ce qu'expliquera prochainement une circulaire officielle : c'est ce que j'ai tenu à venir vous dire dès aujourd'hui, au nom de l'Inspection générale et de la direction de l'enseignement secondaire. »

L'assemblée vote alors l'ordre du jour suivant, à l'unanimité moins une voix :

« Les professeurs de Langues Vivantes, assemblés en réunion pédagogique au lycée Louis-le-Grand le 26 février 1920, après avoir

(1) Voir dans les *Langues Modernes* (mars-avril 1920, pp. 102-110), le compte rendu donné par M. Rancès de la séance du Conseil Supérieur où la version et le thème furent adoptés comme épreuves.

entendu l'exposé de leur représentant au Conseil supérieur et après une discussion à laquelle a pris part M. l'Inspecteur Général Guillaume, expriment leur conviction que les nouvelles épreuves de Langues Vivantes au baccalauréat ne changent rien à l'orientation et à l'esprit général de leur enseignement. »

La séance est levée à six heures et demie.

L'Etude de l'Allemand

La Commission chargée d'examiner la situation des études d'allemand s'est réunie le 27 mars. Elle a pris connaissance des renseignements déjà fournis par un certain nombre de collègues. Elle a enregistré avec satisfaction la décision du Ministre de la guerre qui rend l'allemand et l'anglais obligatoires au concours d'entrée à Polytechnique et à St-Cyr à partir de 1923, et s'est occupée de la situation qui en résulte pour l'enseignement.

La Commission a décidé l'envoi d'une lettre au *Temps* pour répondre aux assertions d'un article paru le 24 mars, qui critiquait la décision mentionnée ci-dessus.

Elle a transmis au Président de l'Association, avec prière d'intervenir auprès de l'Administration supérieure, les mesures défavorables à l'enseignement de l'allemand qui lui avaient été signalées par quelques collègues. La note parue dans le *Bulletin* mars-avril, page 171, a déjà fait connaître que le ministère avait recommandé à tous les Inspecteurs généraux de mener une active campagne auprès des chefs d'établissement pour qu'ils empêchent les élèves d'abandonner l'allemand. Il résulte d'ailleurs des renseignements recueillis que la rentrée d'octobre 1919 a marqué, en général, dans les classes de 6e, une augmentation des élèves d'allemand, mais cette légère amélioration ne permet pas encore d'envisager l'avenir avec confiance.

La Commission a émis le vœu que les examinateurs pour les différentes langues au baccalauréat ou aux examens de l'enseignement primaire soient invités à se concerter sur le choix des sujets et la correction des compositions, afin que les épreuves dans les différentes langues présentent, soit par les sujets, soit par les principes adoptés pour la correction, un égal degré de difficulté. Ce système, déjà en vigueur dans l'Académie de Poitiers, y a donné de très bons résultats (1).

(1) Ce vœu a été porté à la connaissance de MM. les Directeurs de l'Enseignement secondaire et primaire.

La Commission a envisagé la publication dans la presse quotidienne d'articles où seraient exposées les raisons pour lesquelles l'étude de l'allemand ne peut être négligée, tout en restant dans un juste équilibre avec les autres langues. Elle sera reconnaissante aux collègues qui pourraient agir de même dans la presse départementale et se met à leur disposition pour leur fournir la documentation nécessaire. Elle signale à ceux qui sont chargés du discours d'usage à la distribution des prix l'intérêt qu'il y aurait à attirer sur cette question l'attention des familles. Dans les villes où existe une Association de parents d'élèves, il serait bon que les professeurs entrent en relations avec elle ; de même avec les Associations d'anciens élèves.

La Commission remercie très vivement les collègues qui ont bien voulu lui adresser des renseignements et des suggestions. S'il ne lui est pas possible de répondre à chacun d'eux, leurs lettres sont attentivement dépouillées et seront utilisées pour le travail de la Commission. Rien ne peut être plus précieux que cette documentation tirée de l'expérience. La Commission renouvelle donc à tous les professeurs de langues vivantes l'appel publié dans le *Bulletin* de mars-avril, page 87. Elle les prie en particulier : 1° *de donner des chiffres précis, notamment de fournir autant que possible la répartition des élèves de 6e A et B entre l'allemand et l'anglais en octobre 1913 et en octobre 1919 ;* 2° *en raison de l'obligation des deux langues pour les candidats aux grandes écoles, d'étudier comment leur acquisition peut être obtenue sans surcharger les élèves des section A et C.*

Prière d'adresser les communications à M. DELOBEL, professeur au lycée Voltaire, 33, rue Jacob, Paris 6e.

Le Comité.

Témoignages étouffés

Nous reproduisons ci-dessous deux lettres adressées par notre président, M. Veillet-Lavallée, au directeur du Temps, *au sujet d'articles publiés dans ce journal. Le* Temps *qui avait ouvert largement ses colonnes aux adversaires de l'enseignement des langues vivantes, n'a pas inséré ces lettres, refusant ainsi de faire connaître à ses lecteurs l'opinion contraire. Nos collègues apprécieront « l'impartialité » dont il fait preuve à leur égard.*

I

Monsieur le Directeur,

Le « Temps » du 24 mars a publié sous le titre « Une décision contestable » un article sur les langues vivantes au concours de Polytechnique et de St-Cyr. L'auteur proteste contre la décision du Ministre de la guerre qui exige des candidats, à compter de 1923, la connaissance obligatoire de l'allemand et de l'anglais. Permettez-moi de présenter à vos lecteurs des considérations différentes.

Sur les raisons de droit qu'il invoque, je n'insisterai pas. L'auteur de l'article qui semble connaître de très près le Conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique s'appuie sur des délibérations que le public ignore et sur lesquelles il est par suite difficile de discuter. Mais il ressort de son exposé même que le Conseil ne s'est prononcé contre l'obligation des deux langues qu'en ce qui concerne les études intérieures de l'Ecole. Pourquoi, en effet, aurait-il exigé que les élèves apprennent deux langues à l'Ecole alors qu'ils n'étaient tenus que d'en savoir une pour le concours d'entrée ? C'est d'abord pour ce concours que doit se poser la question des deux langues.

Une considération domine tout le débat. Laisser aux candidats le choix entre l'allemand et l'anglais, comme on l'avait fait depuis 1916, c'était rompre l'équilibre entre les deux langues. Sous prétexte que l'anglais était plus facile, nos élèves, candidats aux écoles, désertaient les classes d'allemand. Le mouvement de sentiment, commencé en 1914, avait été renforcé par la décision de 1916. Pouvait-on admettre que de futurs officiers, de futurs ingénieurs puissent ignorer et l'allemand et l'Allemagne ? Le Ministre ne l'a pas pensé ; il a considéré que cette ignorance serait un péril national. Mais quelle mesure prendre ? Rétablir le *statu quo* et décréter l'allemand seule langue obligatoire comme avant 1916 ; c'eût été méconnaître la nouvelle situation de la France, les liens qui l'unissent et doivent l'unir de plus en plus à l'Angleterre et aux Etats-Unis ; l'anglais est devenu pour nos officiers, nos ingénieurs, aussi indispensable que l'allemand. Un coefficient différent, donnant un avantage à l allemand, n'aurait pas suffi à en développer l'étude. Le Ministre s'est arrêté à la solution la plus raisonnable : l'obligation des deux langues. Votre collaborateur craint que nos élèves ne puissent les apprendre sans que leur culture générale soit compromise, sans que leur travail subisse une surcharge excessive ! Pour résoudre ces questions, il ne faut pas se contenter de les considérer en elles-mêmes, il faut les placer dans le plan général des études.

Au moment où la réorganisation de l'enseignement national se pose toute entière, il est un peu vain de continuer à comparer les mérites respectifs des sections A, B, C ou D, et de ne pas reconnaitre qu'un même degré de culture générale peut être atteint

par des moyens différents. Les jurys d'admission seront, je pense, toujours à même de reconnaître leurs élus.

De même, la surcharge qui résulterait de l'étude d'une seconde langue n'existerait que si l'on se contentait de la superposer aux programmes des sections A et C. Les professeurs de langues vivantes ne sont pas si gourmands. Ils savent très bien eux aussi que « le cerveau des jeunes gens n'est pas extensible au commandement ». Ils seront tout disposés à agencer leurs horaires, leurs programmes et leurs méthodes de manière à faciliter à leurs élèves l'acquisition de deux langues sans surcharge fâcheuse. Mais ils demandent à leur collègues des autres spécialités de faire preuve d'une égale bonne volonté pour transformer, et il faut entendre par là, pour réduire nos programmes. Faire un choix judicieux parmi les connaissances au lieu d'en entasser le plus possible dans les cerveaux, les présenter par les méthodes les plus actives et les plus hautement éducatives, c'est le problème de l'heure présente. Nul doute que les professeurs de langues vivantes ne soient capables de le résoudre en ce qui les concerne et de rendre au pays le service de donner à nos officiers et à nos ingénieurs la connaissance de deux langues essentielles.

Veuillez agréer,...

II

Lettre adressée au journal « Le Temps » en réponse à un article sur les récentes réformes des épreuves de langues vivantes au Baccalauréat. Cet article se terminait ainsi :

« Ces décisions diverses ont un sens auquel il convient de prêter attention. En éliminant la *composition* libre, même inspirée par le sujet de la version, le conseil a voulu sans doute supprimer une épreuve de délayage creux et trop souvent incorrect. Surtout, rendant à la version et au thème leur place nécessaire, il en arrive à une mise au point de la « méthode directe ». Il remet en honneur la traduction *écrite* et restitue aux *connaissances grammaticales* leur importance intellectuelle. Cela revient à reconnaître en grande partie la justesse des objections faites, depuis 1902, à l'application de doctrines outrancières que venaient promulguer jusque chez nous les pédagogues teutons, avec l'autoritarisme hautain qui, en ce temps-là, en imposait au monde. »

LETTRE DU PRÉSIDENT :

Paris, le 17 février 1920.

M. le Rédacteur en chef du journal « Le Temps »

MONSIEUR,

Les Professeurs de langues vivantes, qui ont appliqué avec conviction et avec succès les méthodes pédagogiques mises en

vigueur à la suite de la réforme de 1902 n'ont pas lu sans une certaine tristesse l'entrefilet paru dans votre numéro du 4 février au sujet de la dernière réunion du Conseil supérieur de l'Instruction Publique. Beaucoup d'entre ces maîtres sont des abonnés sinon des amis de votre journal ; il leur a été pénible de trouver dans le *Temps* des imputations aussi injustes à l'égard de leurs doctrines d'enseignement, « doctrines outrancières, a écrit votre rédacteur, que venaient promulguer jusque chez nous les pédagogues teutons avec l'autoritarisme hautain qui en ces temps-là, en imposait au monde.»

Les Professeurs de Langues Vivantes de France et leurs chefs universitaires n'ont pas eu besoin en 1902 de recevoir un mot d'ordre de la pédagogie allemande. La méthode dite *directe* ou *vivante*, adoptée par eux est vieille comme le monde. Chez nous, elle eut de nombreux adeptes aux siècles passés : Montaigne, Dumassais, Dalembert, pour n'en citer que quelques-uns ; les Jésuites, qui n'étaient pas de médiocres pédagogues, l'employaient pour enseigner le latin à leurs élèves. Mais ce n'est point ici le lieu de faire l'historique de la question. Toutefois, je dois rappeler que beaucoup de professeurs et de savants étrangers sont venus notamment d'Outre-Rhin, avant la guerre, visiter nos établissements d'instruction publics et privés ; ils n'ont pas dissimulé leur admiration pour les résultats obtenus, pas plus que leur intention de s'inspirer de nos méthodes. Au Congrès International de Professeurs de Langues Vivantes organisé avec éclat à Paris en 1909 par l'Association des Professeurs de Langues Vivantes de l'Enseignement Public, l'excellence des procédés employés fut reconnue et proclamée. La modification introduite récemment par le Conseil supérieur dans les épreuves de Langues Vivantes au Baccalauréat ne touche en aucune façon la question des méthodes en usage dans les classes. L'enseignement des Langues Vivantes restera ce qu'il est devenu depuis les réformes : *actif* et *vivant*, pour le plus grand bien de la formation linguistique des jeunes Français et de leur culture intellectuelle et morale.

Les Universitaires français ne sauraient accepter l'accusation de s'être mis à la remorque de ceux qui étaient alors leurs *collègues* allemands et nous espérons, Monsieur le Rédacteur en chef, que vous voudrez bien, en accordant l'hospitalité à cette petite note, donner un nouveau témoignage de ce libéralisme de pensée et de cette sympathie pour le monde et les choses de l'enseignement que l'on s'est toujours plu à reconnaître dans le *Temps*.

Veuillez agréer, etc...

Ch. Veillet-Lavallée,
Président de l'Association des Professeurs de L. V.
de l'Enseignement Public.

Section Régionale de Toulouse

Assemblée générale du 21 Mars 1920

A la suite d'un appel adressé par les Professeurs de L. V. du Lycée de Toulouse à leurs Collègues de l'Académie, en vue de réorganiser la Section Régionale dont l'action avait été interrompue par les années de guerre, une Assemblée générale a été organisée le dimanche 21 mars dans la salle des Professeurs du Lycée de Toulouse.

Le Secrétaire, prenant provisoirement la présidence, remercie les Professeurs qui ont bien voulu répondre à cet appel et en particulier les collègues de l'Enseignement féminin et des Langues Méridionales qui ont envoyé de nombreuses adhésions au groupement régional.

Considérant l'étendue des deux Académies de Toulouse et de Montpellier, la difficulté toujours croissante des communications, l'impossibilité actuelle de réunir les professeurs des deux Académies, et la nécessité de provoquer des réunions plus fréquentes du groupement, l'Assemblée décide de ne comprendre dans la Régionale que les établissements de l'Académie de Toulouse. Il est cependant établi que les collègues des Académies voisines seront admis à titre individuel comme membres de la Régionale de Toulouse, en attendant la formation très désirable d'une section régionale dans leur Académie.

Les statuts de la Régionale, votés à la réunion du 20 juin 1912 sont en conséquence modifiés comme suit :

Article premier. — Il est créé dans l'Académie de Toulouse un groupe régional des Professeurs de L. V. Ce groupe se rattache directement à l'Association des Professeurs de L. V. de l'Enseignement public dont il reconnaît les statuts généraux.

Le groupe régional pourra accepter comme membres honoraires les personnes ou les groupements s'intéressant à l'Enseignement des L. V. moyennant un minimum de cotisation annuelle de cinq francs.

Les membres actifs de la Section Régionale paient une cotisation annuelle de dix francs, par laquelle ils se trouvent affiliés de droit à l'Association des Professeurs de L. V. de l'Enseignement public dont ils reçoivent le bulletin « Les Langues Modernes ». Aucune cotisation supplémentaire n'est demandée aux adhérents, les frais de la Régionale étant couverts par les ristournes consenties par l'Association sur les cotisations de ses membres.

Art. 2. — Le groupe a pour but :

a) de resserrer les liens de solidarité universitaire entre les Professeurs de L. V. des trois ordres d'enseignement dans l'Académie de Toulouse ;

b) de défendre les intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres ;

c) de tenir ses adhérents au courant des faits et des idées qui peuvent intéresser les Professeurs de L. V. ;

d) de centraliser tous les renseignements pouvant intéresser les Professeurs de L. V. de l'Académie.

Art. 3. — Le groupe est administré par un bureau se composant d'un Président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire-trésorier, assisté d'un Comité composé de six membres. Le Comité comprendra un représentant des trois ordres d'enseignement et de chaque catégorie de professeurs, à savoir : Enseignement féminin, Enseignement Supérieur, Professeurs agrégés, Professeurs chargés de cours, Professeurs de collèges, Enseignement primaire.

Les membres du Bureau sont élus en Assemblée générale tous les ans au scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents. Si au premier tour de scrutin, la majorité n'est pas atteinte, il sera procédé à un second tour où la majorité relative suffira. Le vote par lettre et par procuration est admis.

Chaque catégorie de professeurs désignera son représentant au Comité.

Art. 4. — Tous les ans, une réunion générale aura lieu pendant le premier trimestre dans la ville fixée par l'Assemblée générale précédente.

Art. 5. — L'ordre du jour des réunions générales sera arrêté quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Art. 6. — Sont inscrites à l'ordre du jour toutes les questions présentées par l'un des membres du bureau ou du Comité.

Art. 7. — Le Bureau pourra convoquer les membres de la Section Régionale toutes les fois qu'il estimera devoir le faire.

Art. 8. — La dissolution du groupe ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale aux deux tiers des voix des membres inscrits.

Les statuts ci-dessus étant adoptés, l'Assemblée procède à l'élection du bureau et du Comité de la Section Régionale de Toulouse.

Sont élus :

Président : M. Loiseau, Professeur de Langue et Littérature allemandes à l'Université de Toulouse.

Vice-Présidents : M. Mérimée, Professeur de Langue et Littérature Espagnoles à l'Université de Toulouse ; Mlle Mayrand, Professeur d'anglais au Lycée de jeunes filles de Toulouse..

Secrétaire-Trésorier : M. Granger, Professeur d'anglais au Lycée de Toulouse.

Le Comité a été composé comme suit :

Enseignement féminin : Mlle East, Professeur d'anglais à l'Ecole P. S. de jeunes filles de Toulouse.

Enseignement supérieur : M. Duméril, Professeur de Langue et Littérature anglaises à l'Université de Toulouse.

Professeurs agrégés : M. Escarti, Professeur d'anglais au Lycée de Toulouse.

Professeurs chargés de cours : M. Jalabert, Professeur d'allemand au Lycée de Toulouse.

Professeurs de collèges : X.

Enseignement primaire : M. Py, Professeur d'espagnol à l'Ecole P. S. de Castres.

Sont élus comme représentants de la Régionale auprès du Comité de l'Association des Professeurs de L. V. de l'Enseignement Public (Art. 10, par. 5 des statuts de l'Association) :

MM. Hilleret, Professeur d'anglais au Lycée de Toulouse ; Py, Professeur d'espagnol à l'Ecole P. S. de Castres.

L'Assemblée aborde ensuite l'étude des questions portées à l'ordre du jour de la réunion :

1° *Décision du Conseil Supérieur au sujet de la modification des épreuves de L. V. aux examens du baccalauréat (Thème d'imitation).*

Après l'exposé de la question et discussion, l'Assemblée émet le vœu suivant :

La Régionale des Professeurs de L. V. de l'Académie de Toulouse, saisie de la décision du Conseil Supérieur relative aux épreuves de langues vivantes,

a) proteste contre le fait que la décision touchant la 2e épreuve, ait pu être prise contre l'avis de la majorité des Professeurs intéressés ;

b) déclare que l'épreuve du thème d'imitation risque d'être insuffisamment probante, au moins pour certaines langues ;

c) estime d'ailleurs qu'il y aurait lieu d'établir des épreuves différentes pour les diverses langues dont la difficulté est si inégale du point de vue scolaire ;

d) demande que la décision du Conseil supérieur soit rapportée et la question remise à l'étude.

2° *Les Cycles et les Sections dans l'Enseignement Secondaire. — La Méthode directe.*

a) Cycles et Sections.

Les Professeurs de L. V. de la Régionale de l'Académie de Toulouse, émus des accusations portées contre l'Enseignement des L. V. rendues injustement responsables de la faiblesse des sections B et D, persuadés que cette faiblesse n'est imputable qu'à la défectuosité du recrutement actuel de ces sections, vers lesquelles l'Administration oriente trop souvent les élèves faibles, peu doués, ou retardataires ;

Considérant que les L. V. ont une valeur éducative indéniable et peuvent apporter une contribution efficace à la culture générale ;

Considérant que la guerre a fait apparaître plus impérieusement que jamais la nécessité de connaître les langues étrangères ;

Emettent le vœu,

Que soit créée, dans la réorganisation projetée de l'Enseignement secondaire une section *sans latin* qui sera véritablement une section d'humanités modernes et dans laquelle les L. V. seront appelées à apporter à la culture générale l'appoint que l'on prétend réclamer des seules langues mortes.

b) La méthode directe.

M. Bertrand (Toulouse) présente les observations suivantes :

1° Il montre que la méthode directe a été l'objet de diverses critiques :

a) Critique des humanistes : c'est une école d'imprécision et d'à peu près, nuisible à la culture générale ;

b) Critique des spécialistes : la méthode strictement directe n'a pas donné tous les résultats attendus (nous avons en effet constaté l'insuffisance grammaticale et la faiblesse générale de nos candidats).

2° Il pose ensuite en principe que :

a) Les L. V. ne sauraient être équitablement rendues responsables par nos collègues de lettres de l'insuffisance des résultats de leur propre enseignement ;

b) que les résultats acquis pour les L. V., si inégaux soient-ils, n'en sont pas moins considérables ; qu'on sait beaucoup plus et beaucoup mieux les L. V. que jadis ; qu'il n'y a pas lieu de revenir à l'ancienne méthode grammaticale ; que les résultats sont et doivent forcément être différents suivant qu'il s'agit de l'anglais, de l'allemand ou des langues méridionales ; que les résultats varient suivant les professeurs, leurs procédés, les classes et leur composition, que les résultats seraient meilleurs si notre enseignement était organisé avec plus d'homogénéité et plus de bienveillance ;

c) que dans les applications du principe de la méthode directe, on a souvent dépassé la saine mesure, que cette méthode ne constitue pas un système intangible, applicable sans nuances à tout et à tous ; que les langues synthétiques ne sauraient user des mêmes procédés que les langues analytiques ; que la grammaire, quand elle est complexe, doit faire l'objet d'un enseignement grammatical particulièrement développé ; qu'exclure la langue française de l'enseignement des L. V. est d'un sectarisme dangereux ;

3° Il conclut que :

La méthode directe a donné des résultats variables, mais importants et qu'il faut sauvegarder ; qu'elle est susceptible d'améliorations ; qu'il n'y a pas de méthode absolue et souveraine et qu'au lieu d'imposer une doctrine intangible, l'Administration devrait se borner à donner des directives générales conçues dans un esprit de large libéralisme, laissant aux professeurs le soin de les appliquer suivant leur propre tempérament et les circonstances, et qu'il y a tout lieu de croire que de la libre activité pédagogique qui

en résultera, naîtra une méthode plus parfaite, la méthode de l'avenir.

3° *Les Langues Vivantes dans l'Enseignement Primaire.*

4° *Organisation de l'Enseignement des L. V. dans les divers établissements* (Réductions d'horaires ; Géminations de Classes ; Effectifs des classes).

Pour ces deux dernières questions, l'Assemblée estime, qu'à cause de leur importance, un questionnaire devra être adressé à chaque établissement de l'Académie, afin d'élaborer un travail d'ensemble dont les conclusions seront discutées à la prochaine réunion de la Régionale.

5° *Questions diverses.* La seconde langue.

L'Assemblée adopte les conclusions suivantes :

La classe d'humanités modernes ne donnera les résultats attendus que si l'enseignement des L. V. y est complètement organisé. Or la seconde langue est indispensable à une culture complète par les humanités modernes. Outre que sa suppression entraînerait une diminution du rôle des Langues Méridionales, régression regrettable au point de vue de la culture générale et de la culture française, on peut poser en principe qu'il est nécessaire de renforcer l'enseignement de chaque langue et de chaque littérature par l'enseignement d'une langue et d'une littérature d'un esprit différent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

Toulouse, le 21 mars 1920.
Le Secrétaire-Trésorier de la Régionale,
H. GRANGER.

N. B. — Le Trésorier de la Régionale serait reconnaissant à ses collègues de bien vouloir lui faire parvenir dans le plus bref délai possible leur cotisation pour 1920, ou de faire bon accueil au recouvrement qui leur sera présenté par la poste.

Section Régionale de Poitiers

Assemblée générale du 7 Mars 1920

La section régionale de Poitiers s'est réunie en Assemblée générale le dimanche 7 mars 1920 à 10 heures, à la Faculté des lettres de Poitiers, sous la présidence de M. Castelain, professeur à l'Université de Poitiers.

1° M. Sauvage, remplissant, en l'absence de M. Audoin, les fonctions de secrétaire, donne lecture du compte rendu de la séance du 8 février 1920.

2° L'Assemblée passe ensuite à l'examen des diverses réponses qui ont été faites au questionnaire relatif aux géminations de

classes et aux réductions d'horaires. Les irrégularités suivantes ont été signalées :

LYCÉES ET COLLÈGES	CLASSES PRIMAIRES	NOMBRE d'élèves	Total	RÉDUCTIONS D'HORAIRES	NOMBRE D'HEURES de cours
Lycée de POITIERS (*Allemand*)	Math. Spéciales	35	39	....	2
	St-Cyr	4			
	3e A B	6	17	1 h. en 3e, 4e B (4 heures au lieu de 5)	4
	4e A B	11			
	1re A B C D	21	26	....	3 h. ensemble
	2e A B C D	5		....	1 h. 1re, 3e B D seuls
Lycée de LA ROCHELLE	Pas de gémination	....		1 heure en 3e (4 au lieu de 5)	4
	En 6e et 5e (allemand)	....		4 h. au lieu de 5	4
	En Seconde (2e langue-anglais)	....		3 h. au lieu de 4	3
Lycée de NIORT (*Allemand*)	Math. Philosoph.	5	12	En Math. Philo. (1 h. au lieu de 2)	1
	1re A B C D	7			
	1re A B C D seule	7	7	....	1
	1re B D seule (1re langue)	3	3	....	1
	1re B D (2e langue)	4	11	....	3 h. (2 fois 1 h. 1/2)
	2e A B C D	1			
	3e A B	6			
	1re B D (2e langue) seuls	4	4	....	1
	3e A B seuls	6	6	....	1
	2e B D (2e langue)	11	11	3 h. au lieu de 4	3
	4e A B	2	6	4 h. au lieu de 5	4
	5e A B	4			
	6e A B	3	3	3 h. au lieu de 5	3
Lycée de la ROCHE-S.-YON (*Allemand*)	6e A B	3	5	3 h. au lieu de 5	3
	5e A B	2			
	4e A B	1	3	3 h. au lieu de 4 ou 5	3
	3e A B	2			
	1re B D	3	5		
	2e A B C D	2			
	Philo. Math.	11	14		
	1re A C	3			
Lycée de Jeunes Filles de LIMOGES (*Allemand*)	2e année	4	14	Pas de réduction d'horaire	
	3e année	10			
	Baccalauréat : 1re Partie	1	2	id.	
	— : 2e Partie	1			
Collège de CIVRAY (*Anglais*)	Brevet : 1re année	18	43	4 h. au lieu de 5	
	— : 2e année	5			
	6e A B	9			
	5e A B	11			
	Brevet : 3e année	2	16		
	4e A B	6			
	5e A B	8			
	2e B C D	9	17		
	1re B D	5			
	Philo. Math.	3			

3° M. Castelain ayant donné lecture d'une lettre de M. Hirtz, relative aux questions en cours, l'Assemblée procède à un échange de vues au sujet de la situation de l'Enseignement des Langues Vivantes et des modifications apportées par le Conseil supérieur de l'Instruction publique à l'épreuve écrite du Baccalauréat.

La fin de la discussion est remise à la prochaine séance qui aura lieu le dimanche 18 avril 1920, à 10 heures, à la Faculté des lettres de Poitiers.

La séance est levée à 11 h. 30.

Poitiers, le 7 mars 1920.

Pour le secrétaire,
Jules Sauvage.

Le Président,
Castelain.

La S. R. de Poitiers s'est réunie le dimanche 18 avril 1920, à 10 heures, sous la présidence de M. Castelain, à la Faculté des lettres de Poitiers (Salle des Actes).

1° Après la lecture par le secrétaire du compte rendu de la dernière séance, M. Castelain lit une lettre de M. Hirtz. M. Hirtz regrette de ne pouvoir prendre part aux délibérations de la S. R. ; il fait connaître ses vues sur les questions à l'ordre du jour :

1) épreuves du baccalauréat ;

2) propagande par la presse en faveur des études d'allemand ;

3) bourses de voyage et de séjour à l'étranger.

L'Assemblée prend note des renseignements et des vœux de M. Hirtz et les prendra en considération au cours de la discussion.

2° Epreuve écrite du baccalauréat : thème d'imitation et dictionnaire.

Après une brève discussion, le vœu suivant est adopté :

La Section régionale de l'Académie de Poitiers, ayant pris connaissance du décret ministériel modifiant les épreuves écrites de Langues vivantes au baccalauréat des sections B et D, considérant :

1° Qu'il n'est pas désirable de rétablir à l'examen du baccalauréat l'usage du dictionnaire bilingue qui simplifierait trop le travail des candidats en ce qui concerne la version et présenterait pour le thème de graves dangers ;

2° Que le dictionnaire unilingue, prévu par le dit décret, est inutile pour la version qui, nécessairement, ne devra présenter qu'un vocabulaire de difficulté moyenne, dont on est en droit d'exiger la possession d'un candidat au baccalauréat ;

3° Que ce dictionnaire est tout aussi inutile pour le thème d'imitation puisque, aux termes mêmes du décret, « le candidat trouvera dans le texte de la version la solution des principales difficultés de vocabulaire, de manière qu'il puisse réserver son attention à la correction et à la précision grammaticales » ;

4° Qu'en ce qui concerne certaines difficultés grammaticales (verbes irréguliers, etc...), l'expérience a montré que trop de candidats, confiants dans leur dictionnaire, se reposaient uniquement sur lui ;

émet le vœu que l'usage de tout dictionnaire soit interdit à l'épreuve prévue par le décret du 18 février 1920. Dans le cas où la version contiendrait une ou deux difficultés réelles de vocabulaire, il suffirait de faire suivre le texte de notes explicatives nécessaires.

3° Sur la demande de M. Guy, trésorier, les membres de la S. R. de Poitiers sont priés d'envoyer leurs cotisations à M. Guy, 15, rue de la Monnaie (Poitiers), car il est impossible au bureau de la S. R. de Poitiers d'établir un annuaire, si une partie des membres s'adresse directement au bureau de l'A. P. L. V. et laissent ainsi ignorer au bureau de la S. R. leur présence dans l'Académie.

4° La S. R. décide qu'il importe d'engager dans la presse locale une action en faveur de l'étude de l'allemand. M. Ruyssen est prié de prendre en mains la direction de cette tâche, dans laquelle l'aideront des collègues bénévoles.

5° Sur la question des bourses d'études et de voyage, le vœu proposé par M. Hirtz est adopté.

La Section Régionale,

« Considérant que la suppression d'un grand nombre de bourses de voyage ou d'études à l'étranger, par suite de la situation résultant de la guerre, est de nature à compromettre gravement l'avenir des études de langues vivantes ;

« — que les étudiants d'allemand sont actuellement obligés d'entreprendre leur séjour en Allemagne à leurs risques et périls ;

« — que pour les étudiants d'anglais (et de langues méridionales) l'état des changes diminuant considérablement les sommes qui leur sont allouées (et qui sont payées en francs) les mettent dans l'impossibilité de se consacrer en pleine indépendance à leurs études »,

émet le vœu :

1° que les facilités de séjour à l'étranger qui existaient en 1914, aussi bien pour les étudiants que pour les professeurs, soient rétablies le plus tôt possible ;

2° que les sommes allouées soient complétées par une allocation temporaire de cherté de vie, dont l'échelle variera selon les années et suivant les pays, cette allocation devant être supprimée lorsque la situation redeviendra normale ;

3° que les boursiers séjournant en Allemagne soient groupés dans les universités rhénanes, où ils pourront être protégés efficacement.

Le vœu suivant, présenté par Mme Godillon, vice-présidente, professeur d'anglais à l'Ecole Primaire Supérieure de Poitiers, est adopté :

La Section régionale,

Considérant :

1° qu'une circulaire ministérielle du 30 décembre 1919 prescrit :

A) de rétribuer *au taux moyen déterminé par son traitement*, les heures d'enseignement données par un professeur de l'enseignement secondaire dans une école normale ou une école primaire supérieure ;

B) d'assimiler d'autre part à un maître auxiliaire d'école normale un professeur d'école primaire supérieure, certifié apte à l'enseignement d'une langue vivante, quand il est chargé de l'enseignement d'une langue dans une école normale ;

2° qu'en application de cette circulaire, dans l'académie de Poitiers, un professeur de lycée reçoit 650 fr. par heure d'anglais dans une école primaire supérieure, un professeur de dessin de l'enseignement secondaire 450 fr. par heure d'enseignement dans une école normale, — et qu'un professeur de l'enseignement primaire, certifié de langues, reçoit seulement dans la même école 225 fr. par heure, *taux nettement inférieur au taux moyen de son traitement de professeur ;*

3° que la règle édictée pour les professeurs de l'enseignement secondaire devrait logiquement s'appliquer aux professeurs de l'enseignement primaire, et qu'en fait elle est suivie pour la rétribution des heures supplémentaires d'enseignement général (lettres et sciences) ;

4° que le traitement d'un professeur de langues vivantes de l'enseignement primaire est le même que celui de son collègue professeur de lettres ou de sciences, et que par suite une heure de langues vivantes équivaut à une heure d'enseignement général ;

5° qu'il n'est pas équitable de considérer dans les Ecoles normales et les écoles primaires supérieures les langues vivantes comme une « matière accessoire », étant données l'importance de cet enseignement et la culture générale exigée du professeur qui en est chargé ;

émet le vœu :

que l'A. P. L. V. intervienne énergiquement pour faire classer les langues vivantes dans les Ecoles normales et les Ecoles primaires supérieures *parmi les matières dites d'enseignement général*, et faire rétribuer les heures supplémentaires de langues données par un professeur de l'enseignement primaire *au taux moyen déterminé par son traitement* (comme pour les heures d'enseignement général).

La prochaine réunion aura lieu au cours de la première quinzaine de juillet.

Le Secrétaire,
A. AUDOIX.

Le Président,
M. CASTELAIN.

Section Régionale de Lyon

La Section s'est réunie le jeudi 20 mai, à 5 heures et demie. Le Président était assisté de Mlle *Mathieu*, vice-présidente et de M. *Chaurand*, trésorier ; présents, quinze membres, professeurs aux trois lycées et aux annexes. L'Assemblée déplore l'absence de son dévoué secrétaire, *P. Legouis*, qu'une blessure de guerre rouverte retient à l'hôpital militaire. Elle lui fait transmettre des souhaits de prompt rétablissement.

Le Président rend compte de diverses démarches relatives au baccalauréat. Il regrette à ce propos l'imprécision de l'apologie intitulée *L'Epreuve de Langues Vivantes au Conseil Supérieur*, publiée dans le bulletin d'avril. Le délégué des agrégés de langues a-t-il soutenu les vœux de ses collègues ou les a-t-il combattus ? La question reste en suspens. Un supplément d'information serait le bienvenu. Nous considérons tous le « thème d'imitation » comme un exercice factice, bâtard, absolument dépourvu d'intérêt pour de grands élèves d'intelligence moyenne. C'est une idée bien étrange que d'avoir pris l'initiative (alors que personne n'y songeait, n'en disait mot) de le proposer aux membres du Conseil, et d'avoir sur ce point fait l'accord à nos dépens. Pour essayer de réparer le mal, qui n'est peut-être pas irréparable, le Président, par l'intermédiaire de M. *Anglès*, agrégé d'anglais, député des Basses-Alpes, a attiré l'attention du Ministère sur les fâcheuses conséquences d'un décret tout à fait propre à désorienter et à décourager un personnel compétent et laborieux. M. *Anglès*, à l'obligeance duquel nous sommes heureux de rendre témoignage, a reçu en réponse une note qu'il a bien voulu nous transmettre. Elle rappelle seulement que « le décret de février a été pris conformément au vœu exprimé par le corps enseignant des langues vivantes, et à la suite d'un referendum auquel tous les professeurs de cet ordre d'études ont pris part. »

Ce referendum donne lieu à diverses remarques.

M. *Duisit* et un grand nombre de jeunes collègues mobilisés n'ont pu répondre au questionnaire, ainsi que M. Brunot l'a fait observer au Conseil Supérieur. Mlle *Mathieu* donne les chiffres du referendum (*Langues Modernes*, 1919, n° 2). La composition libre (sans version) et la même précédée d'une version ont obtenu respectivement 99 et 386 voix, total 485 voix sur 624 avis exprimés, soit plus des 4/5 des suffrages. M. *Tiret* affirme qu'un nouveau referendum ne pourrait que fortifier cette majorité significative. Le Président est de cet avis ; il se demande dès lors par quelle subtile magie on nous a découvert une irrésistible vocation pour le « thème d'imitation ». Il donnera tous les éclaircissements nécessaires, poursuivra les démarches entreprises pour qu'on nous délivre d'un exercice éminemment propre à discréditer notre enseignement.

M. *Porteau* demande, sans ironie, si les latinistes admettraient, pour l'épreuve latine, une version et un thème, ledit thème étant calqué sur ladite version ?

MM. *Duisit* et *Guétin* demandent quelques précisions sur ces deux frères siamois. Au baccalauréat, les deux textes seront-ils remis ensemble au candidat ? Si oui, on devinera la version grâce au thème. Si non, vous demandez au candidat de vous traduire des mots dont le dictionnaire étranger ne peut lui donner le sens précis. — Le Président estime que le meilleur moyen de résoudre la difficulté c'est de la supprimer. Le Groupe s'emploiera de toutes ses forces à faire retourner le thème d'imitation dans les limites où gisent déjà le vers latin, le discours latin, la thèse latine et autres débris de pédagogies périmées.

M. *Duisit* pense qu'il faut agir sans délai. En classe de seconde, les élèves se désintéressent déjà de la narration parce qu'en 1921 elle ne figurera plus au programme du baccalauréat. A ce propos. le Président et plusieurs membres déclarent qu'ils ne partagent en aucune façon l'optimisme de leurs collègues parisiens. Ceux-ci, le 26 février, ont à l'unanimité moins une voix, exprimé « leur conviction que les nouvelles épreuves de langues vivantes au baccalauréat ne changent rien à l'orientation et à l'esprit général de leur enseignement. » Nous admirons cette conviction, mais nous ne la trouvons point en nous. De fait, l'enseignement sera orienté par le programme du baccalauréat. Il en est de même pour l'enseignement supérieur, dont les directeurs d'études sont les présidents des jurys d'agrégation et de certificat.

A propos des mesures à prendre, M. *Chaurand,* volontiers sceptique, met en doute la bonne volonté du Comité de l'Association. Il préconise une sorte de scission, un splendide isolement. Plusieurs collègues répondent que le nombre fait la force. D'ailleurs nous ne nous contenterons pas de faire nombre. Nous agirons de notre côté et notre exemple sera peut-être contagieux, même à Paris. Peut-être même convertirons-nous les hérétiques de Poitiers.

La *Question de l'Allemand* donne lieu à un échange d'observations auquel prennent part Mlles *Mathieu, Girard* et les professeurs d'allemand d'Ampère et du Parc. M. *Denis* donne pour Ampère quelques chiffres significatifs : en 1913, 660 élèves d'allemand, contre 390 d'anglais ; en 1919, 238 élèves d'allemand, contre 436 d'anglais. Dans les classes du 1er cycle, à Ampère et au Parc les *allemands* sont de 7 à 10 contre 20 à 40 *anglais.* A Saxe, M. *Guélin* avait 120 élèves d'allemand avant la guerre ; il n'en a plus qu'une vingtaine. M. *Ravizé* pense que les administrateurs peuvent faire beaucoup pour rétablir l'équilibre entre les deux langues. Le proviseur de Rouen a obtenu d'excellents résultats en donnant aux parents de judicieux conseils. Certains établissements libres ont pris la même initiative avec le même succès. Notre Association pourrait émettre un vœu pour que le Ministère attire sur ce point l'attention des proviseurs et principaux. Mlle *Mathieu* signale que M. Bellin a déjà pris des mesures en ce sens. MM. *Goux* et *Ravizé* rappellent qu'on a aussi suggéré une différence de coefficient en faveur de l'allemand ; mais le procédé est d'une application bien délicate. La majorité de la Section préfère qu'on n'y ait pas recours.

M. *Roché* demande que les examinateurs se montrent plus exigeants pour la 2e langue, et aussi pour l'épreuve de 2e partie. Il en est pris acte par les membres des jurys présents à la séance.

L'Assemblée règle quelques questions d'ordre intérieur et se sépare à 7 heures.

Le Président,
J. DOUADY,
Professeur à l'Université.

Lettre de M. Rancès, Délégué au Conseil Supérieur

Paris, le 27 mai 1920.

MON CHER COLLÈGUE,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la partie du procès-verbal de la Régionale de Lyon où je suis directement mis en cause. Je n'ai que très peu de chose à répondre.

1) Il est inexact que je n'aie pas soutenu les vœux de mes collègues. Au cours de l'exposé que j'ai été chargé de faire,

devant le Conseil, avant toute discussion, j'ai insisté aussi nettement que possible sur la volonté du personnel de voir substituer à l'épreuve actuelle : *a*) une version ; *b*) une forme à déterminer de composition libre. Ma tâche eût été plus facile, et celle de nos adversaires un peu plus malaisée, si le referendum, à propos de ce dernier exercice, eût donné des résultats plus précis.

2) Il n'est pas vrai que j'aie pris l'initiative, « alors que personne n'y songeait et n'en disait mot », de proposer le thème d'imitation au Conseil. Je n'ai préconisé le thème d'imitation qu'après que d'autres, encouragés par les termes mêmes de l'exposé des motifs eurent proposé, au milieu de l'approbation presque générale, de revenir à l'ancien thème littéraire, avec dictionnaire bilingue. Et si j'ai employé ce terme, très imparfait à mon sens, c'est qu'il fait depuis toujours partie du vocabulaire de la méthode active, au nom de laquelle je l'ai défendu et fait adopter.

3) Je n'admets pas le terme d'« apologie » appliqué au compte rendu, peut-être imparfait, en tous cas fidèle et sincère, que j'ai fait pour les *Langues Modernes*. J'aurais bien voulu disparaître complètement derrière le récit des faits, mais on admettra que ce n'était guère possible. En tous cas, je n'ai écrit que pour m'expliquer, sans avoir jamais éprouvé le besoin de me justifier ou de me disculper.

Au surplus, par trois fois, devant le bureau du Comité de l'Association, devant le Comité lui-même, et devant une Assemblée où plus de cinquante collègues se trouvaient réunis, j'ai rendu compte de mon mandat. La décision du Conseil Supérieur a été partout discutée, souvent critiquée, mais pas une voix ne s'est élevée pour me reprocher de n'avoir pas tenu toutes mes promesses ni fait tout mon devoir.

Très cordialement à vous,

M. RANCÈS,
Délégué au Conseil Supérieur.

Adhésions nouvelles

MM. *Abosson*, professeur collège, Bagnères-de-Bigorre ; *Allanche*, prof. collège, Moissac ; *Anne*, prof. E. P. S. Gisors ; *Baradat*, prof. Lycée, Toulouse ; *Béchot*, Avesnes ; Mlle *Bénazet*, prof. E. P. S., Toulouse ; MM. *Bompieyre*, prof. Lycée, Foix ; *Carayon*, prof. collège, Bagnères-de-Bigorre ; Mlle *Charlot*, prof. E. P. S. jeunes filles, Toulouse ; MM. *Darnaud*, prof. Lycée Toulouse ; *Demeaux*, prof. Lycée Albi ; *Desvignes*, prof. collège, Vic-en-Bigorre ; *Dubois*, prof. Lycée. Toulouse ; Mme *Dupont*, Chartres ; Mlle *East*, prof. E. P. S. jeunes filles, Toulouse ; MM. *Hilleret*, prof. Lycée Toulouse ; *Jalabert*, prof. Lycée. Toulouse ; *Jeannelle*, Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg ; *Jollivet*, prof. Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg ; *Leroux*, prof. Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg ; *Lucas*, rép. collège Altkirch ; Mlle *Mayran*, prof. Lycée jeunes filles, Toulouse ; MM. *Marin*, prof. Lycée Auch ; *Mérimée*, prof. Université, Toulouse ; *Nussbaumer*, prof. Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg ; *Ponget*, prof. collège Villefranche-de-Rouergue ; *Pruvost*, Guéret ; *Simon*, prof. Lycée Périgueux ; *Schout*, prof. Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg ; *Speich*, prof. Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg ; *Talbot*, prof. Lycée, Périgueux ; *Truchot*, prof. Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg ; *Veltier*, prof. Lycée, Amiens ; *Villeneuve*, prof. Lycée, Albi ; *Waldner*, prof. Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg.

LA PÉDAGOGIE GAIE

OU

l'Enseignement par le français des langues étrangères (1)

M. Tardigrade, critique universitaire à *Tantôt*, le grand journal du soir, et professeur d'humanités au Lycée Robespierre, ne put retenir un soupir de satisfaction : *Habemus confitentem !* murmura-t-il en lissant sa moustache entre le pouce et l'index de sa main gauche. Il parlait naturellement latin dans ses moments d'expansion, car il redoutait par-dessus tout comme vulgaire et bonne pour des gens sans culture, l'expression directe de sa pensée en français.

Les professeurs de Langues Vivantes de l'Académie de Pithiviers, ajouta-t-il, en déposant sur sa table les *Langues Modernes,* revue qu'il se plaisait à lire parce qu'elle lui avait toujours fourni les meilleurs arguments contre l'enseignement des Langues Vivantes, sont un peu comme ces enfants trop vigoureux qui battent leur nourrice, ou plus exactement comme une nourrice qui talocherait son nourrisson en mal de croissance. Mais au moins ils sont francs ; ils sont mécontents de leur propre enseignement et ils le disent. Et en quels termes ! M. Tardigrade, assurant son lorgnon sur son nez, relut à mi-voix, en pesant chacun des mots, le passage qui l'avait incité à rappeler l'exorde du discours de Cicéron en faveur de Ligarius :

« Les professeurs de Langues Vivantes de l'Académie de Pithiviers constatent avec peine que les élèves de l'enseignement secondaire ne dépassent guère, après sept années d'études, le maniement d'un vocabulaire très élémentaire qui les laisse étrangers aux formes les plus élevées et les plus délicates de la pensée et ils se demandent si un tel résultat vaut une telle dépense de temps et d'efforts. »

« Evidemment, évidemment », murmura l'éminent humaniste... « Nous serions trop heureux si nos futurs bacheliers ne demeuraient pas étrangers aux formes les plus élevées et

---

(1) N. D. L. R. — La Rédaction laisse à M. Léo Pard, membre de notre Société, et qui nous demande l'insertion de son article, toute la responsabilité de ses opinions.

les plus délicates de la pensée française. Mais que nos jeunes gens, après sept ans d'études, soient incapables de pénétrer dans les arcanes des littératures étrangères, qu'ils n'en saisissent même pas les formes les plus élevées et les plus délicates, c'est un pur scandale, une perte de temps des plus regrettables. Ne nous étonnons plus après cela s'ils ne savent pas l'orthographe française !

Il faut que je signale dans *Tantôt* ce lamentable échec de l'enseignement des Langues Vivantes reconnu par les plus autorisés des juges, puisque l'aveu vient des professeurs eux-mêmes, qui sont chargés de le donner. Parbleu, ce qu'ils désirent est bien clair. Ils veulent que leur enseignement fournisse à nos jeunes gens une discipline intérieure, travaillant à l'enrichissement et à la culture des esprits. C'est une noble tâche. Et pour avoir une discipline intérieure faut-il donc connaître une langue vivante ? Certes non. Le latin y suffit ; le latin suffit à tout, à condition pourtant qu'on lui accorde quelques heures de plus par semaine. Or cet enseignement se meurt ; tout le mal vient de là. Le moment est bien choisi vraiment de demander à nos futurs candidats à l'Ecole Polytechnique et à St-Cyr, comme l'a fait le Ministre de la Guerre tout récemment, la connaissance de deux Langues Vivantes ! Est-ce qu'on gagne des batailles avec des langues étrangères ? La guerre n'a décidément rien appris à ce ministre civil... »

Méditant ces graves problèmes, M. Tardigrade prit son lourd stylet et, d'une traite, sans souffler, sans aller une seule fois à la ligne, il écrivit ceci :

« L'enseignement par le français des langues étrangères

« Nous avions déjà appelé l'attention sur les dangers qui résultaient de la réforme aussi hâtivement qu'inconsidérément décrétée par le Ministre de la Guerre, concernant l'introduction de deux Langues Vivantes aux examens d'entrée aux grandes écoles militaires. Réforme pédagogiquement impossible, avions-nous dit, en ajoutant qu'au surplus elle était illégale et qu'elle résultait d'un vœu qu'il convenait de tenir pour nul et non avenu. Les professeurs de Langues Vivantes semblent partager entièrement notre manière de voir à ce sujet et ils repoussent les dons d'un ministre qui

vient à eux les mains trop pleines de présents dont ils se méfient, non sans quelques bonnes raisons. Conscients de la dignité de leur enseignement, les professeurs de Langues Vivantes de l'Académie de Pithiviers, non seulement prétendent bien n'enseigner qu'une seule langue, ils regardent encore pour désirable que nos élèves ne consacrent à cette discipline que le minimum d'entraînement. Deux années y suffiraient largement d'après eux, en sixième et en cinquième. A partir de la quatrième, il importe, en effet, tant pour les progrès des élèves en langue étrangère, que pour les progrès des études en général, et surtout pour la formation des esprits, que la classe de langue étrangère se fasse presque entièrement en français. Car il peut y avoir de très sérieux inconvénients à faire parler allemand, anglais, italien ou espagnol des élèves de 16, 17 ou 18 ans, que les professeurs de lettres anciennes et de français ont habitués à une tout autre discipline. Ainsi les professeurs de Langues Vivantes et ce sont les termes mêmes des vœux qu'ils ont formulés, travailleront enfin conjointement avec leurs collègues des autres enseignements littéraires, en vue d'assurer plus de cohésion et d'unité à la culture *humaine* que nos élèves attendent de nous avec une vive impatience et qui doit être plus que jamais le but commun de nos efforts. Nous félicitons les professeurs de Langues Vivantes d'avoir si parfaitement compris les nécessités de l'heure présente et les besoins généraux du pays qui réclame plus que jamais, après cette guerre, non pas la pratique ni même la vague connaissance des Langues Vivantes ou de la pensée étrangère, mais des esprits formés au culte de dulie que tout Français doit aux idées générales qui, comme chacun sait, ont seules assuré la victoire de la France sur la Kultur germanique froidement réaliste et bassement utilitaire. *Victrix causa deis placuit...* »

Seize adverbes, mais une seule citation latine, ne put s'empêcher de murmurer M. Tardigrade, avec un peu de dépit, après avoir parcouru des yeux sa copie ! Néanmoins il se frotta les mains, puis passa l'une de celles-ci sur son crâne, qu'il avait poli, et son œil se plissa d'un air malicieux et satisfait.

Léo Pard.

Les Langues vivantes à l'Ecole normale [1]

Ce n'est pas sans peine, on le sait, que les Langues Vivantes ont conquis droit de cité dans l'enseignement public en France. Pour ce qui nous regarde, nos programmes de 1881 ne les admettaient qu'à titre facultatif, et c'est en 1885 seulement qu'elles devinrent matière obligatoire. Trente ans sont passés ; la langue vivante a tenu bon ; il semblerait que sa situation dût maintenant être assurée dans nos écoles : il n'en est rien. Pour peu qu'une matière d'enseignement se trouve à l'étroit dans l'horaire, ou qu'un nouvel article cherche à s'y faire place, si un sacrifice s'impose, la victime est toute désignée, c'est la langue vivante et il se trouve toujours quelqu'un pour l'offrir en holocauste. Ainsi propose-t-on (*Revue pédagogique*, mai 1918, p. 351) de la rendre facultative, c'est-à-dire, pratiquement, de la supprimer, pour faire place à l'agriculture.

On dirait qu'une défaveur latente s'attache à cet enseignement malchanceux. Classé, avec la musique, la gymnastique et le dessin, dans la catégorie inférieure des matières « accessoires », il occupe, dans ce quadrivium d'un nouveau genre, une place encore mal définie. On sait exactement pourquoi nos élèves font de la gymnastique, apprennent la musique et s'exercent à dessiner. Mais on n'a pas encore réussi à s'entendre sur la véritable utilité de l'enseignement des Langues Vivantes.

A vrai dire, cet enseignement est à deux fins, l'une immédiate, pratique : apprendre à parler une langue étrangère ; l'autre plus lointaine, moins intéressée, et d'ordre intellectuel : développer l'intelligence critique et le sens littéraire, et prêter secours à l'enseignement du français. Ces deux points de vue ne sont pas inconciliables, loin de là ; c'est une question de méthode, mais, surtout, de temps. Celui-ci nous étant strictement mesuré, il faut choisir. En fait, nous ne choisissons pas ; l'examen nous impose la première

---

(1) Que Mme Albert et la *Revue Pédagogique* veuillent bien trouver ici nos sincères remerciements pour l'autorisation de reproduire ici cet article, qui dès avril 1919 établissait avec autant de force que de clarté l'importance essentielle des langues vivantes dans la formation intellectuelle des instituteurs et institutrices.

La Rédaction.

méthode. Au brevet supérieur, l'épreuve écrite, éliminatoire, porte (singulier renversement des choses !) sur la langue vulgaire, sur la langue de conversation ; la traduction ne figure qu'à l'oral, et dans des conditions qui la rendent, en tant qu'épreuve d'intelligence littéraire, assez illusoire.

L'opinion publique, qui se retrouve au fond de tout, en a décidé ainsi. « Une langue vivante est une langue qui se parle. » Voilà une de ces formules qui, comme le sabre de M. Prudhomme, peuvent servir à défendre une institution, et au besoin à la combattre. Si une langue vivante est faite pour être parlée, il faut l'apprendre en vue de la parler ; mais si l'on ne doit pas la parler, il est inutile de l'apprendre ; et comme nos élèves, devenus instituteurs et institutrices, n'auront que rarement, ou point du tout, l'occasion de converser en langue étrangère, le temps passé à l'Ecole normale à apprendre cette langue est manifestement du temps perdu.

Ce raisonnement est trop simpliste pour être absolument juste. D'abord, il ne se peut pas que l'acquisition d'une langue vivante, même si l'on ne doit jamais avoir l'occasion de la parler, même si elle se fait par la méthode directe, dont la valeur éducative, il faut le reconnaître, est médiocre, laisse l'esprit comme elle l'a trouvé. Elle lui ouvre bien au moins quelques perspectives nouvelles. D'ailleurs, la méthode directe, on le sait, a vite épuisé ses effets, et le professeur ne tarde pas à lui adjoindre l'ancienne méthode dans ce qu'elle avait de meilleur, le thème, et surtout la version. En troisième année, rien n'empêche cet enseignement de devenir tout à fait littéraire. Un normalien sortant, s'il a bien employé son temps, n'est pas un linguiste consommé, mais il sait lire, écrire et parler une langue vivante assez couramment, et il s'est initié à la vie et à la pensée du peuple qui la parle d'une façon assez complète pour se trouver vite à l'aise en pays étranger, si le désir lui vient de l'aller visiter.

Or, c'est ce qu'il faut souhaiter le plus vivement, et volontiers j'adopterais, pour juger de l'enseignement d'un professeur de Langues Vivantes ce critérium : a-t-il su intéresser ses élèves au point de leur inspirer l'irrésistible désir de passer la frontière ? A-t-il su les mettre en état de se débrouiller promptement en pays étranger ? Nous vivons une époque où il n'est plus permis de s'enfermer dans ses murs. Les relations internationales vont se multiplier, les

peuples échanger des visites ; nous ne nous contenterons pas d'en recevoir sans jamais les rendre. Les instituteurs et les institutrices devront apprendre à voyager, à consacrer chaque année une partie de leurs vacances, une fraction de leur budget, à parcourir une terre étrangère. Mais il serait d'un médiocre profit de circuler à la suite de quelque agence Cook qui parle, compte et pense, si pensée il y a, pour vous. On ne pénètre bien la vie d'un peuple que si l'on parle sa langue. Il faut donc que nos élèves pyrénéens pratiquent l'espagnol, les provençaux l'italien, et j'allais dire tous l'anglais, car l'anglais aujourd'hui est une langue mondiale, l'organe de la civilisation la plus agissante, langue commune de l'action comme au moyen-âge, et jusqu'au seuil du XVIII[e] siècle, le latin fut la langue commune de la pensée. Mais c'est peut-être trop demander, au moins avec nos programmes actuels.

Ainsi, l'acquisition d'une langue vivante apparaît à l'heure présente comme d'un intérêt primordial. Loin d'être un luxe, elle constitue une obligation, un devoir, pour ainsi dire, international, ou, si l'on préfère un autre motif, un devoir envers notre patrie, qui ne peut s'isoler sans se diminuer : à ce titre seul, les instituteurs, qui doivent aller de l'avant et montrer le chemin, sont tenus de connaître au moins une langue étrangère.

Que si cependant l'on traite de vision cette esquisse de demain, plaçons-nous, pour défendre l'enseignement des Langues Vivantes, sur un autre terrain. Une langue étrangère n'est pas seulement une langue qu'on parle, c'est aussi une langue qu'on traduit ; le thème et surtout la version sont d'incomparables instruments d'éducation intellectuelle. La composition française ne les supplée pas. Exprimer sa propre pensée n'est pas un travail facile, mais tant il y a que l'inspiration soutient en quelque mesure, que de temps en temps jaillissent, du fond de l'inconscient des trouvailles heureuses ; le moins doué a de ces réussites dont il s'étonne tout le premier : « Où prend mon esprit toutes ces gentillesses ? » La traduction ferme délibérément la porte à l'imagination intellectuelle, ou ne l'admet qu'au service de la pensée étrangère. La traduction donne la plus haute leçon de probité intellectuelle. On a jusqu'à un certain point le droit de se tromper sur ses propres idées, du moins nous sommes excusables de nous laisser influencer par l'une ou l'autre des forces ennemies que nous recélons en nous, par-

fois sans nous en douter ; mais il n'y a aucune raison d'espérer l'indulgence de celui dont on déforme la pensée sous prétexte de l'exprimer autrement. Le traducteur doit accomplir un effort de raisonnement parfois très pénible pour arriver au fond de la pensée de son auteur, pour découvrir la logique interne de ses idées, ce qui est le seul moyen, après avoir décomposé une phrase étrangère, de la reconstruire sur le plan d'une autre syntaxe. L'emploi des termes est une autre source de difficultés. Il exige la possession d'un vocabulaire étendu, et une connaissance exacte du sens des mots dans les deux langues. L'esprit, animé d'un mouvement continuel de va-et-vient, considère les termes sous leurs divers aspects, non seulement en eux-mêmes, mais aussi sous le reflet qu'ils se jettent l'un à l'autre, ce qui exige plus que des connaissances grammaticales : le sens de la valeur poétique des mots, de leur force vitale, de leur rayonnement, de leur influence réciproque. Enfin, la fidélité littérale est insuffisante ; il faut aussi rendre, dans toute la mesure du possible, avec le génie de la langue étrangère, le génie de l'auteur, donner l'impression de son style ; après avoir reproduit l'ordre de ses pensées, il faut aussi en rendre sensible le mouvement, en tenant compte, bien entendu, du rythme de chaque langue. En vérité, la traduction est semée de pièges, et si « un sonnet sans défaut vaut seul un long poème », on peut dire qu'une traduction sans faute vaut une bonne composition française. Elle prouve même, à certains égards, plus que celle-ci quant au sens littéraire et aux habitudes mentales des candidats, et une version, adjointe à la composition française au brevet supérieur, aiderait singulièrement les examinateurs à porter sur cette dernière épreuve des jugements plus assurés.

Ce serait donc, je crois, une grosse erreur pédagogique que de supprimer l'enseignement des Langues Vivantes à l'Ecole normale. Ce serait supprimer nos humanités, à nous qui n'avons pas le grec et le latin. L'introduction des Langues Vivantes dans nos programmes a été saluée comme une mesure « libérale ». On assimilait par là l'étude des Langues Vivantes à celle des Langues Mortes, dont la vertu réside précisément dans le travail de la traduction. Or, ce travail est le même, quelles que soient les langues en présence. Le grec et le latin ont, sur les Langues Vivantes, la supériorité, l'un de servir d'expression à des œuvres de beauté parfaite, l'autre d'être la source directe de notre propre langue, mais

puisque, par les difficultés que présente leur étude et le temps qu'elle exige, leur introduction chez nous est hors de question, conservons au moins, en retenant les Langues Vivantes, l'avantage essentiel de l'étude des langues classiques : celui d'assouplir, de fortifier, d'enrichir l'esprit, celui, en particulier, de donner aux élèves une connaissance plus étendue plus profonde et mieux raisonnée de leur propre langue.

Ainsi, quel que soit le but qu'on assigne à l'enseignement des Langues Vivantes à l'Ecole normale, on voit combien sa suppression serait inopportune et nuisible à l'intérêt de nos élèves. Il faut, au contraire, le développer comme vont se développer nos relations avec nos alliés d'aujourd'hui, avec nos voisins de toujours. Pour cela point n'est besoin d'augmenter le nombre des heures de cours ; il suffirait de remettre les choses dans l'ordre, la version à l'écrit, la conversation à l'oral ; on assurerait ainsi dès la première année la base de cet enseignement, qui est, en définitive, la grammaire, et on pourrait aller plus avant qu'on ne fait dans l'étude de la littérature et de la vie intellectuelle du peuple étranger. La langue parlée n'en souffrirait pas, au contraire. Au vocabulaire de la vie courante, qui est borné, s'ajouterait celui de la pensée dans tous ses domaines, arts, lettres, sciences, là où la langue déploie le mieux ses richesses et prouve le mieux sa valeur intrinsèque.

Ainsi conduit, cet enseignement devrait créer chez nos élèves un intérêt permanent, qui persisterait après les années de scolarité, et qui leur serait d'un précieux secours pour leur culture personnelle. Quand nos élèves nous quittent, nous ne manquons pas de les exhorter à poursuivre leur propre éducation, et nous leur en indiquons les moyens : mais que ces moyens sont peu nombreux ! A part la botanique, quelle science est directement accessible à des institutrices rurales ? Ne parlons ni de physique, ni de chimie. L'histoire, la géographie, ne leur offrant, en somme, que des documents de seconde main, ne peuvent donner matière à un travail véritablement personnel. Les élèves qui ont un goût décidé pour la musique et le dessin se créent sans difficulté une sphère d'intérêt où se retrouver elles-mêmes après le labeur du jour. Mais il y faut des dispositions particulières. La littérature s'ouvre davantage à tous ; sa technique est moins hermétique, du moins en apparence ; chacun peut se flatter d'y comprendre quelque chose ; et d'ailleurs,

le verbe s'adresse d'abord à la raison, il est obligatoirement intelligible ; en outre, il a pour véhicule la lettre imprimée, le plus mobile, le plus insinuant outil de pénétration, presque immatériel et omniprésent. Une bonne bibliothèque littéraire française est, pour la plupart de nos élèves, le seul instrument possible de culture personnelle ; qu'en outre une littérature étrangère leur soit accessible, le profit est double, et même davantage, toute connaissance se multipliant indéfiniment par toutes les autres, comme les images dans les miroirs qui se font face.

Au surplus, il se trouve toujours un certain nombre d'élèves pour continuer, une fois sorties de l'Ecole normale, l'étude d'une langue vivante ; il y en aurait davantage, si elles se sentaient en possession d'une base solide, et si elles avaient pris, dès l'école, l'habitude d'emprunter au fonds étranger de la Bibliothèque aussi facilement, aussi naturellement qu'au fonds français le livre de récréation du dimanche. Certes, l'étude d'une langue étrangère est plus qu'un délassement ; mais dussent nos élèves ne voir dans cette connaissance qu'un moyen de varier leurs lectures récréatives, qu'il vaudrait encore la peine de leur apprendre une langue vivante. Il faut ouvrir à leur imagination en quête d'aliments les sources vives qui sont à leur portée ; la langue étrangère en est une. Elle fournit des motifs d'intérêt indéfiniment renouvelables. Elle convient aux esprits de tout étage, du simple lecteur à demi paresseux au linguiste le plus érudit. Elle peut faire naître l'envie de voyager, le désir de s'instruire en d'autres branches ; c'est une étude féconde, qu'on n'a pas encore exploitée suffisamment dans nos écoles, à laquelle on n'a pas encore fait rendre tout ce qu'elle contient. La faute en est, en partie, à l'organisation actuelle, qui rejette en troisième année le travail vraiment intéressant et fructueux, l'étude littéraire de la langue. Mais, tel même qu'il est compris, cet enseignement, s'il venait à disparaître, laisserait, dans la formation intellectuelle de nos élèves, un vide qu'aucune autre discipline ne comblerait. Il en serait comme de ces gens dont l'activité silencieuse n'est reconnue et appréciée que lorsqu'elle s'est arrêtée. On ne ressuscite pas les hommes ; mais si l'on rayait les Langues Vivantes de nos programmes, il n'y aurait bientôt plus qu'une chose à faire, ce serait de les y rétablir.

R. Albert,
Directrice de l'Ecole normale de Tarbes.

Les Langues vivantes au Congrès régionaliste d'Aix-en-Provence

Le 1er Congrès des Jeunesses régionalistes s'est tenu à Aix-en-Provence les 10 et 11 avril, dans la Salle des Etats, à l'Hôtel de Ville. Les régions suivantes y étaient représentées : Provence, Languedoc, Catalogne, Béarn, Limousin, Dauphiné, Lyonnais, Bresse et Bugey, Alsace et Flandre, l'Ile-de-France et la Normandie y étaient représentées « de facto ». Comme représentants : des universitaires, des avocats, des économistes, des industriels, des commerçants, des conseillers généraux, plusieurs députés (1). Au cours de la séance consacrée au régionalisme intellectuel, l'un des congressistes a présenté un vœu tendant *au remplacement* de la langue étrangère par le dialecte local à l'Ecole normale primaire, à la condition, bien entendu, que ce dialecte eût lexique, grammaire et littérature. Je me préparais naturellement à plaider pour qu'il y eût *adjonction* et non remplacement, lorsque M. Raoul Blanchard, professeur de géographie à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble, directeur de l'Institut de géographie alpine, avec l'autorité qui s'attachait à son nom, à sa situation élevée dans l'enseignement et en même temps à sa parfaite indépendance, a pris la défense des Langues Vivantes à l'Ecole normale d'instituteurs. Il a fait observer, avec beaucoup de tact mais aussi avec beaucoup de fermeté, qu'il y avait un intérêt de premier ordre, au point de vue *culture générale*, à ce que tous les instituteurs fussent mis en contact avec une langue, une littérature et une civilisation étrangères et que nombre d'entre eux d'ailleurs étaient appelés à sortir des cadres de l'enseignement élémentaire, soit par leur admission aux écoles normales supérieures primaires, soit par immatriculation dans les facultés, où on les considérait comme de précieuses recrues.

(1) Parmi eux M. André Fribourg, agrégé d'histoire, député de l'Ain, questeur du Groupe régional de la Chambre, groupe qui avant la guerre comprenait 15 députés et qui en comprend maintenant près de 200.

Par une heureuse inspiration, usant de son droit de président de la séance, il demanda si, dans le nombreux *public* qui assistait aux débats du Congrès, il ne se trouvait point d'instituteurs qui désirassent donner leur opinion dans ce débat. Un jeune instituteur se leva aussitôt et prit chaleureusement la défense de la langue étrangère. La discussion se généralisa mais je n'y pris aucune part, réflexion faite et rassuré sur l'issue, dans mon désir de voir vers quelle attitude inclinerait *d'elle-même* une assemblée composée de personnes extrêmement distinguées mais étrangères à l'enseignement des langues vivantes ! Grande fut ma satisfaction de la voir, en conclusion, se trouver *unanime* pour rejeter l'idée de ce *remplacement* et la remplacer par celle *d'adjonction*. Le promoteur même du vœu se déclara convaincu !

Pour le baccalauréat elle accepte la formule de « Langue à *option* », au même titre que les Langues Coloniales. Ainsi se termina un débat qui avait été pour moi du plus haut intérêt et dont la conclusion mérite bien d'être soulignée. Nous la soumettons aux réflexions de ceux qui, en voulant supprimer la Langue Vivante à l'Ecole normale primaire — car c'est la supprimer que la rendre facultative — mureraient la fenêtre qui est ouverte à nos instituteurs sur les plus magnifiques horizons de l'esprit. Cette fenêtre, ne fût-elle qu'une lucarne, doit rester ouverte.

Gaston E. Broche.

Professeur agrégé au Grand Lycée de Marseille,
Secrétaire Général de l'Ecole du Palais
des Papes d'Avignon.

Marseille, 12 avril 1920.



CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

NOTES ANGLAISES

Dans le cadre étroit de cette chronique, il est impossible de faire sa place à chacun des événements qui ont récemment agité l'opinion publique anglaise. Ils ont été particulièrement nombreux ces deux derniers mois et certains ont eu un retentissement considérable. Force nous est de nous limiter en nous rappelant toutefois que l'importance d'un incident ne se mesure pas à l'émotion qu'il soulève. En dressant le bilan des dernières semaines, dans le domaine politique ou intellectuel, nous ne retiendrons donc que les faits qui, dépouillés de l'intérêt périssable que confère l'actualité, semblent, du point de vue de l'historien, devoir garder quelque valeur comme points de repère.

***

L'élection de Mr. Asquith, à Paisley, en fin février, n'a pas apporté dans la vie parlementaire les perturbations escomptées par la presse libérale indépendante. Le seul effet sensible jusqu'ici de la rentrée en scène du leader de l'opposition a été d'amener Mr. Lloyd George à préciser ses idées sur la nécessité d'une fusion des partis centristes. Ses attaques un peu vives, de même que les ripostes de Mr. Asquith, ont parfois donné l'impression qu'au fond de la querelle entre ces deux hommes d'état il y avait surtout une rivalité de personnes. A la vérité les préoccupations que trahissent les discours prononcés de part et d'autre dépassent singulièrement la portée d'un simple conflit d'ambitions égoïstes. Le vrai problème est de savoir quelles digues seront élevées par les puissances conservatrices contre la marée montante du Travaillisme, et au-dessus même de la discussion sur les moyens de défense sociale se pose la question de l'orientation et des progrès du parti ouvrier.

Mr. Lloyd George a pris nettement position. S'appuyant sur les résultats d'ensemble des élections partielles, il arrive

au classement suivant des partis : en tête vient le Labour Party avec 146.000 voix, puis les unionistes (124.000), les libéraux indépendants (85.000), les libéraux coalitionnistes (43.000). « Un conflit entre unionistes et libéraux, constate-t-il, amènerait au pouvoir un gouvernement travailliste. Or la doctrine travailliste est celle de la propriété collective — connue en France sous le nom de communisme, en Allemagne de socialisme et en Russie de bolchevisme. Cette doctrine contredit celle du libéralisme qui voit dans la propriété privée un aiguillon et une récompense, c'est-à-dire un moyen très puissant d'assurer le bien-être de la communauté. »

A cette théorie, Mr. Asquith ne fait vraiment qu'un seul reproche sérieux : celui d'exploiter pour des fins démagogiques la crainte et l'ignorance des masses, et de mettre en garde « ceux qui possèdent » contre les desseins révolutionnaires de « ceux qui ne possèdent rien » ; politique dangereuse, puisqu'elle aboutit à la guerre de classes.

En somme, entre Mr. Asquith et Mr. Lloyd George il y a divergence d'idées, non sur la façon de concevoir la propriété, mais sur l'attitude à observer à l'égard du Labour Party. En assimilant celui-ci au bolchevisme, le Premier Ministre a fourni des armes contre lui à ses adversaires. Il lui a manqué de faire la distinction entre le but et les méthodes du Socialisme.

Or, le Labour Party s'oriente nettement vers l'action politique à l'exclusion de l'action directe. Au congrès des Trade-Unions convoqué pour étudier les mesures à prendre après le rejet par les Communes du projet de nationalisation des mines, les Thomas, les Clynes ont pris vigoureusement parti pour l'action légale contre la grève générale révolutionnaire. Et au vote qui a clôturé le congrès, 3.800.000 voix se sont prononcées pour les méthodes réformistes contre un million seulement en faveur de l'action directe.

Il n'est pas jusqu'à l'Independent Labour Party qui ne répudie formellement la violence. Cette organisation, qui se place entre le British Socialist Party aux tendances soviétistes, et le Labour Party fidèle à la Deuxième Internationale, tenait le 6 avril, à Glasgow, son congrès annuel. Faisant sienne la résolution votée par les socialistes français à Strasbourg, elle s'est déclarée favorable à la reconstruction d'une Deuxième Internationale où les différentes sections conserveraient l'initiative de leur tactique. Et Mr. Macdonald

ainsi que Mr. Snowden ont précisé que pour l'I. L. P. cette tactique consistait à réaliser les principes socialistes par les moyens uniquement constitutionnels.

Citons enfin un article de Mr. Arthur Henderson en réponse à la déclaration de guerre de Mr. Lloyd George. « Le monde ouvrier, écrit-il, vient de se prononcer solennellement contre l'action directe. Il doit en résulter un développement rapide du mouvement politique travailliste basé sur un large appel à toutes les classes. Le Labour Party entend poursuivre la réalisation de son programme sur le terrain constitutionnel... Mr. Lloyd George nous assimile aux Bolchevistes ? C'est faussement interpréter nos théories que de prétendre qu'elles cachent des buts subversifs... Le Labour Party relève le défi. Il adressera un appel non seulement aux travailleurs organisés, mais à quiconque s'intéresse à son programme. Nous voulons donner aux électeurs le le moyen de choisir entre la politique de classes de Mr. Lloyd George et la politique de propriété collective et d'administration démocratique des services publics que défend le Labour Party. »

Ce document, avec son appel à la collaboration des classes, n'est pas sans bouleverser certaines idées admises. Mais il s'explique avec netteté et franchise sur la tactique du parti et ne dissimule rien du but travailliste : substituer à la propriété privée la propriété collective. Or c'est à cela même que s'oppose avec non moins de netteté et de franchise Mr. Lloyd George, à cela que se sont opposés les électeurs de Mr. Asquith, unionistes et libéraux confondus, en votant pour lui à Paisley contre le candidat du Labour Party, à cela enfin que s'opposerait Mr. Asquith s'il était au pouvoir. La logique est donc du côté de Mr. Lloyd George et aussi du côté du Labour Party. Ou bien on veut le maintien de la propriété individuelle, et il faut marcher derrière la bannière gouvernementale, ou l'on veut la disparition de cette propriété individuelle au profit de la collectivité, et il faut suivre alors la bannière socialiste. Entre ce courant et ce contre-courant il faut opter ; car il n'existe pas de position intermédiaire. A en chercher une, le libéralisme indépendant court vers sa ruine ; il ne pourrait se sauver que par une alliance avec le Labour Party. Les dernières élections montrent qu'il ne faut s'attendre à rien de semblable ; partout les travaillistes mènent le combat pour eux seuls et avec

leurs seules forces. Entre la coalition qui maintient ses positions et le Labour Party dont la croissance rapide ne laisse pas d'étonner, le parti libéral indépendant, malgré la grande valeur de plusieurs de ses membres, doit se résoudre à voir diminuer chaque jour son influence... Et l'Angleterre aura parcouru une nouvelle étape de son évolution politique lorsqu'elle ne comptera plus que deux grands partis : le parti du travail et le parti de conservation sociale.



C'est au milieu de l'émotion causée par la recrudescence d'attentats contre des Sinn-Feiners ou des fonctionnaires britanniques que se sont déroulés aux Communes les débats précédant l'adoption en seconde lecture du Home Rule Bill.

Voici dans ses grandes lignes le projet gouvernemental. L'Irlande serait divisée en deux régions ayant chacune son Parlement ; celle du Nord, comprenant les six comtés dits « protestants » de l'Ulster, élirait un Parlement de 52 membres ; celle du Sud, formée du reste de l'Irlande, un Parlement de 128 membres. La représentation irlandaise à Westminster serait réduite à 42 membres et pour donner quelque unité à la vie de l'Irlande, il serait constitué un Conseil de 40 membres, choisis par moitié dans les deux régions. Enfin l'Angleterre exigerait le paiement d'un tribut annuel de £ 18.000.000.

Ce bill a reçu des intéressés un accueil dépourvu d'enthousiasme. Les Sinn-Feiners naturellement refusent de le discuter puisqu'ils réclament pour l'Irlande, non un Home Rule, mais le droit de disposer d'elle-même. Quand aux autres partis du Sud (nationalistes ou partisans de la forme gouvernementale accordée aux dominions), ils sont unanimes à condamner un projet qui ne réalise pas l'unité du pays, qui perpétue l'hostilité de l'Ulster à l'égard des catholiques, et qui refuse l'indépendance fiscale, base de toutes les autres. Par contre, au Nord, les Carsonistes, tout en protestant de leur fidélité à l'Empire, se disent prêts à accepter la formule actuelle qui ménage leur situation. Ces critiques et ces réserves ont trouvé leur écho au Parlement avant le vote. Mais l'impuissance des groupements d'opposition à mettre sur pied un programme conciliant davantage les aspirations de l'Irlande et les intérêts de l'Empire, explique la large majorité obtenue par le gouvernement dans le vote final.

La conclusion des débats a été dégagée par Mr. Lloyd George. En face des Sinn-Feiners réclamant l'autonomie complète, il voit tous les partis politiques de l'Angleterre (y compris le Labour Party) manifestant leur ferme volonté de s'opposer à la séparation. « Il ne peut être question, a-t-il ajouté en substance, de reconnaître à l'Irlande le droit de disposer d'elle-même ; de même que les Etats du Nord en Amérique ont empêché par la force la sécession des Etats du Sud, de même l'Angleterre serait obligée par des mesures de répression identiques de maintenir l'Irlande au sein de l'Empire. » Ces paroles s'adressaient non seulement aux Sinn-Feiners, mais aussi au Sénat Américain qui avait voté quelques jours auparavant une motion de sympathie à l'adresse de l'Irlande.

Cette déclaration est peut-être trop tardive pour enlever aux Républicains irlandais tout espoir de réaliser leur dessein. Ils se sentent plus que jamais soutenus par les descendants de ceux contre qui l'Angleterre a exercé la politique du bateau d'émigrants. Tant que l'étranger, et en particulier l'Amérique, les observera avec sympathie, il est peu vraisemblable qu'ils désarment, et dans les événements insurrectionnels de Pâques, il faut voir une première affirmation éclatante de leur désir de ne pas capituler devant les menaces de Mr. Lloyd George.



A l'extérieur, l'attention s'est détournée de la Russie pour se porter, de façon modérée, sur l'Allemagne qu'il faut désarmer et, de façon soutenue, sur la Turquie qu'il faut partager. Ce dernier pays qui contrôle les Détroits, qui peut assurer des communications plus rapides avec l'Inde, et qui possède, entre autres richesses, des puits de pétrole, ne peut manquer d'exciter les convoitises. La conférence actuellement réunie à San-Remo pour fixer le statut nouveau de l'empire ottoman n'entendra peut-être pas prononcer par Mr. Lloyd George un *Ego nominor leo,* mais elle assistera certainement aux efforts de la diplomatie anglaise pour s'assurer la part du lion. Les avantages qu'elle se fera attribuer seront d'ailleurs avant tout théoriques, car il est plus facile de rédiger des clauses de traité que d'en obtenir ou d'en imposer l'exécution.

C'est sans doute le souci d'enrichir son actif autrement que sur le papier, qui a amené l'Angleterre à honorer le problème de Constantinople d'une discussion et d'une solution à part. Un mémoire signé des hauts dignitaires de l'Eglise anglicane et de personnalités universitaires ou politiques, déclare les Turcs indignes de rester en Europe. Ce document aurait gagné à être rédigé avec plus de modération. Il parle de la sauvagerie et de la cruauté des Turcs envers leurs prisonniers, au moment même où le général Townshend, dans ses souvenirs de campagne (1), rend hommage à l'esprit chevaleresque de ses adversaires. Ce témoignage, venant après celui de Pierre Loti et aussi de nombreux combattants qui ont été frappés de l'humanité (relative bien entendu) avec laquelle ces prétendus sauvages ont conduit la guerre, ne laisse pas d'être troublant. Le héros de Kut-el-Amara conclut au maintien des Turcs à Constantinople et préconise une organisation de l'Asie Mineure presqu'en tous points conforme au plan français. Cette solution est adoptée également par ceux qui jugent les faits de la diplomatie orientale en fonction de leur répercussion éventuelle sur l'Inde. Entre ces deux formules extrêmes, il s'en insère une troisième, de conciliation, proposant de « vaticaniser » la résidence du calife, autrement dit de maintenir le Sultan à Constantinople, en lui retirant son pouvoir temporel sur les Détroits.

Après des hésitations, dues à des divergences d'idées au sein même du Cabinet, on a finalement admis le point de vue du parti turcophile. Mais celui-ci venait à peine de recevoir cette satisfaction de principe, que les auteurs du mémoire, groupés autour du Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères, obtenaient une satisfaction de fait. A la suite de troubles causant la mort de plusieurs milliers d'Arméniens, Mr. Lloyd George décidait en effet l'occupation de Constantinople, « astreinte » provisoire et n'ayant d'autre but, dit-on, que d'obliger le gouvernement turc à respecter ses engagements et à prendre des mesures de protection en faveur des minorités chrétiennes.

Rien n'est plus dans la tradition britannique que cette sollicitude à l'égard des minorités. C'est pour défendre les Pro-

---

(1) My campaign in Mesopotamia. By Major General Sir Charles Townshend (Thornton Butterworth. 28 s. net).

testants de l'Ulster contre la tyrannie catholique des provinces du Sud que l'Angleterre refuse à l'Irlande son indépendance ; c'est pour éviter aux minorités allemandes l'humiliation de subir le joug polonais qu'elle s'est fait donner par la Société des Nations le mandat d'administrer l'enclave de Dantzig ; c'est enfin pour protéger certains groupements non musulmans du centre de l'Asie Mineure qu'elle met la main sur Constantinople. Toutes ces interventions sont décidées au nom de principes supérieurs d'humanité ; mais elles comportent de tels profits ou commerciaux ou stratégiques (quand les deux ne sont pas réunis), que, si l'homme d'Etat peut les approuver sans réserve, le moraliste ne peut s'empêcher d'en suspecter le désintéressement.



Dans le domaine intellectuel, il convient de noter deux mesures prises à l'Université d'Oxford, par lesquelles l'institution la plus traditionaliste de l'Angleterre marque sa volonté d'adaptation aux nécessités nouvelles.

Constatant que le maintien du grec obligatoire à Oxford, sans servir aucunement la cause du Grec, ne faisait que favoriser le recrutement des autres universités, la « Convocation » a décidé d'en finir avec une exigence pour le moins excessive. L'influence déclinante d'Oxford y trouvera un regain de vitalité, et le grec lui-même n'y perdra rien, si, comme le souhaite le professeur Gilbert Murray, les Principaux des Ecoles secondaires en facilitent l'étude aux jeunes gens attirés vers la culture désintéressée. « A notre époque de spécialisation à outrance, lit-on dans le *Manchester Guardian*, c'est moins le nombre qui importe que la qualité des hellénistes. »

D'autre part, l'Assemblée Académique d'Oxford a résolu d'accorder aux femmes le droit de prendre leurs grades universitaires. La question n'a donné lieu à aucun débat, et c'est assez naturel. Le dernier argument des anti-féministes pour maintenir la femme dans une situation inférieure, était qu'en cas de guerre elle n'avait ni les mêmes devoirs ni les mêmes responsabilités que l'homme. Or l'expérience a fait justice de cette théorie. La femme s'étant montrée l'égale de l'homme dans l'endurance, l'effort, et souvent même le danger, aucune raison ne subsistait de lui refuser les droits

politiques. On a prétendu que le rôle traditionnel d'Oxford était de former l'esprit de ceux qui se destinent à servir leur pays « dans l'Etat ». La femme ayant accès au Parlement et aux fonctions gouvernementales, la logique imposait qu'on lui donnât les mêmes moyens qu'à l'homme de se préparer à sa tâche.

Les droits de la femme se trouvent ainsi pleinement reconnus au moment où disparaît un écrivain qui fut un des précurseurs du féminisme. Mrs Humphrey Ward, au début de sa carrière, étonna ses contemporains par la nouveauté et le courage de ses conceptions ; elle fut en effet une novatrice, mais sur la route même qu'elle avait ouverte, elle ne tarda pas à se trouver dépassée par sa génération, dont les idées évoluaient rapidement alors que les siennes restaient immuables.

La publication en 1888 de *Robert Elsmere* souleva l'enthousiasme de la critique, qui vit en son auteur le successeur et l'égal de George Eliot. Les années devaient corriger ce qu'il y a d'excessif dans ce jugement. Semblable par l'activité et la culture à George Eliot, elle avait de plus comme celle-ci la conscience de ses devoirs sociaux. Mais dans ses romans, que les questions agitées soient religieuses, politiques ou économiques, elle semble hésiter, ses prémisses posées, à faire le pas décisif après quoi le raisonnement se développe jusqu'à sa conclusion logique. Elle donne ainsi l'impression d'un esprit timoré qui a parfois des velléités de hardiesse.

Pour Mrs Ward, l'action sociale était le prolongement de l'activité littéraire. L'intérêt qu'elle portait à l'enfance se traduisit par la création de colonies scolaires, de cours de vacances, d'écoles pour jeunes infirmes. Opposée à ce que la femme jouât un rôle actif en politique, elle souhaitait par contre la voir se pencher sur les misères sociales. A l'action directe sur le gouvernement du pays, elle préférait l'influence discrète que la femme sait exercer dans les questions qui l'intéressent.

Aussi les récentes conquêtes du féminisme, aboutissant à l'élection de Lady Astor au Parlement, la laissèrent-elle indifférente, sinon inquiète. Mais ses préventions durent tomber en partie lorsqu'elle vit la première intervention féminine aux Communes se produire en faveur de la prohibition de l'alcool. Le problème de la tempérance fut toujours

au premier plan de ses préoccupations. C'est ainsi que même dans *England's Effort* (1917), petit livre de propagande pour l'Amérique, sa curiosité se porte autant sur la santé morale du personnel ouvrier que sur le rendement en obus des usines de guerre. Si donc la formule d'émancipation féminine finalement réalisée n'a pas eu toute son approbation, Mrs Ward a pu du moins trouver quelque satisfaction à la pensée que sous une autre forme et par d'autres moyens, son œuvre se poursuivait.

Sarrebourg, 23 avril.

Marcel LORANS.



NOTES ALLEMANDES

Il ne saurait être question dans les quelques pages qui vont suivre d'étudier dans son ensemble le mouvement politique, social et littéraire d'un pays qui a subi des modifications aussi profondes que l'Allemagne. Nous nous bornerons à présenter successivement quelques aspects intéressants du nouvel Empire, et nous consacrerons ces premières notes à la situation intérieure de l'Allemagne.



L'Allemagne, comme tous les pays qui ont subi un désastre militaire, a cherché son salut dans une orientation politique nouvelle ; elle a prétendu vouloir prendre en mains ses destinées, et a fait choix d'une constitution démocratique ; mais on ne saurait prétendre que la stabilité des institutions républicaines y soit désormais assurée. Ce pays est encore bien loin d'avoir franchi la période des convulsions intérieures qui accompagnent nécessairement l'instauration d'un régime nouveau.

Le coup d'Etat de Kapp a sans doute misérablement échoué, parce que le peuple, sur l'ordre de Noske, se dressa résolument en travers des entreprises des hobereaux, et ne craignit pas d'opposer à la tentative de restauration monarchique cette mesure de défense désespérée qu'est la grève générale. L'échec du coup de force révéla l'attachement indé-

niable du peuple aux conquêtes de la Révolution, en même temps qu'il réussit à fortifier la coalition des partis libéraux. Le centre, les démocrates et les socialistes sentirent la nécessité de resserrer les liens un peu lâches de l'alliance qui les avait unis pour la défense des principes républicains, et ils disposent au Parlement d'une majorité écrasante : ils sont en effet les mandataires de 23 millions d'électeurs, tandis que les partis de droite (*die Deutsch-Nationalen* et *die Volkspartei*), n'en comptent que 4 millions 1/2, et que les extrémistes de gauche (*die Unabhängigen* et *die Spartakisten*) ne représentent que 2 millions 1/2 de voix. La composition de cette majorité fixait au gouvernement son programme : le nouveau cabinet devait apporter toute sa vigilance à la défense du régime actuel, développer les institutions démocratiques, et pour ne point partager le sort de Noske, éviter de s'endormir dans un optimisme excessif : en un mot, il devait mener une politique de combat. Telles furent du reste les promesses que fit solennellement M. Müller à l'Assemblée Nationale quand il prit la présiden e du nouveau ministère ; et son succès oratoire fut grand, lorsqu'il convia la majorité à faire front avec lui contre toutes les tentatives de dictature du prolétariat ou des monarchistes. La sincérité du ministre ne paraît pas jusqu'ici devoir être mise en doute ; mais la tâche qu'il s'est proposée est considérable ; et il devra parcourir un long chemin, tout semé d'embûches, avant que d'avoir réalisé une démocratisation véritable de l'empire allemand.

De graves embarras ont été suscités immédiatement au nouveau gouvernement par les ouvriers du bassin de la Ruhr. Les troubles communistes de cette région semblent avoir inquiété réellement les cercles dirigeants en Allemagne. Cependant la rapidité avec laquelle les bandes de Hölz purent être désarmées, prouve nettement qu'une opération de police eût été aussi efficace et beaucoup plus opportune qu'une expédition militaire. La répression de ce mouvement révolutionnaire a été menée d'autre part avec une telle vigueur par les éléments réactionnaires de la Reichswehr, que les syndicats ouvriers, obéissant aux directions de Legien, protestèrent eux-mêmes avec énergie contre un tel déploiement de forces ; ils réussirent du reste à limiter le champ de cette action militaire. Dès le début, le gouvernement de Müller se trouve donc en conflit avec les masses ouvrières.

Mais les difficultés que lui préparent les partis de droite constituent une menace certainement plus redoutable, et semblent avoir retenu davantage aussi l'attention du pays. Si Kapp et von Lüttwitz sont devenus pour le moment inoffensifs, puisqu'ils se sont soustraits à l'action des lois, leurs lieutenants travaillent plus ou moins ouvertement à poursuivre l'œuvre des grands chefs absents. La réaction n'a peut-être jamais été plus active que depuis l'échec de Kapp ; elle a groupé en un organisme puissamment articulé, tous les éléments de l'Empire qui aspirent à une restauration de l'ancien régime ; et elle travaille à celle-ci avec une hâte d'autant plus fébrile que le temps lui est mesuré.

C'est à l'Est surtout que gronde l'orage ; les signes précurseurs nous en sont révélés chaque jour par la presse libérale. Dans les provinces de Poméranie et de Silésie une nouvelle kappiade s'organise qui s'annonce d'autant plus dangereuse qu'elle prétend tirer parti des enseignements de la première : le coup d'Etat ne doit plus être tenté à Berlin ; les troupes seraient concentrées dans la province dont elles assureraient la soumission ; elles marcheraient ensuite sur la capitale qu'elles investiraient. Le mouvement est dirigé par les grands propriétaires terriens, auxquels ont promis leur concours les corps du Baltikum et de la Reichswehr, ainsi que les troupes de volontaires constituées à cet effet.

Les agrariens de Poméranie et de Silésie voient avec effroi l'influence dont ils disposaient jadis leur échapper définitivement : il s'est produit là-bas comme ailleurs un glissement du pouvoir, qui est passé des partis de droite à ceux de gauche. La Révolution a accéléré tout particulièrement l'organisation du prolétariat agricole, et celle-ci a progressé si rapidement qu'il n'est pas de grande exploitation où les ouvriers n'aient constitué un groupement socialiste. Les agriculteurs, effrayés par les progrès de la cause révolutionnaire, ne peuvent se résigner à accepter aujourd'hui une abdication qui demain leur sera imposée ; et pour sauver du naufrage leurs privilèges politiques et économiques, ils sont décidés à recourir aux mesures extrêmes, jusqu'à celle de l'alliance temporaire avec les communistes : tout changement politique, quel qu'il soit, sera pour eux le bienvenu.

Mais où trouver les janissaires, résolus à tenter un nouveau coup de force ? Les agrariens les recruteront sur leurs propres domaines, parmi les troupes licenciées de la Balti-

que, qu'ils ont hospitalisées et dissimulées à dessein. Ce n'est pas par hasard que le Baltikum a cherché un refuge sur les terres difficilement pénétrables de Poméranie ; il y était appelé par la réaction, qui s'est constitué ainsi une garde du corps docile et prête à toutes les besognes. Les troupes baltiques en effet se composent surtout d'aventuriers et de déclassés. qui mèneront la guerre joyeuse avec leur sauvagerie coutumière ; ils attendent pour le moment, sous la blouse d'ouvriers agricoles, que leur soit donné le signal du ralliement pangermaniste.

L'appel aux armes ne prendra pas ces troupes au dépourvu. Des dépôts de munitions ont été aménagés sur tout le territoire de ces provinces, en lieux sûrs : c'est ainsi qu'au cours d'une perquisition opérée chez le député deutsch-national V. Kessel à Oberglauche, en Silésie, on ne découvrit pas moins de 4 canons et de 4 lance-flammes. Ailleurs, ce sont de véritables parcs d'aviation qui ont été dissimulés dans les plus grandes propriétés.

En Bavière, la réaction présente un aspect différent ; et celle-ci, pour être moins provocante, et rester en apparence dans les limites de la légalité, ne cause pas moins de soucis au gouvernement de Berlin. L'ancien bloc majoritaire s'est désagrégé au lendemain du coup d'Etat de Kapp ; la concentration s'est opérée à droite ; un nouveau bloc s'est constitué, dont furent exclus les socialistes, mais qui ouvrit largement ses rangs à la ligue des paysans. Or, de tous les partis de droite, le Bauernbund est particulièrement suspect à Berlin, en raison de ses menées séparatistes. On l'accuse de chercher à constituer un Etat bavarois indépendant, séparé de l'Allemagne du Nord par la ligne du Mein, et englobant l'Autriche. Cette politique a sans doute été désavouée par les ministres bavarois ; mais ceux-ci n'ont peut-être pas réussi à dissiper toute la méfiance qu'ils inspiraient à la Prusse.

***

De graves menaces pèsent donc sur l'existence du régime. A quels éléments le gouvernement pourra-t-il faire appel, afin de barrer la route à la réaction, qui se prépare à un nouvel assaut ?

La Reichswehr ne peut guère inspirer confiance au parti républicain ; elle n'est entre les mains de ses chefs qu'un

instrument destiné à réaliser leurs ambitions : ceux-ci, nommés par les hommes du cabinet militaire de Guillaume II, qui sont restés très puissants au Ministère de la Guerre, sont tous dévoués à la cause monarchique. Les corps de volontaires d'autre part, qui prétendaient s'être constitués pour combattre le bolchevisme, ne poursuivent que la restauration de l'ancien régime ; ils ont levé le masque dernièrement, en offrant asile aux officiers que l'échec de Kapp avait contraints à une retraite temporaire. La loyauté des troupes, qui peuvent être appelées à défendre la Constitution, reste donc plus que douteuse.

Les Universités enfin, qui de tout temps ont exercé une influence si profonde sur la formation de l'esprit national, sont hostiles au nouveau gouvernement et gardent intact le culte de la tradition prussienne : la plupart des étudiants et des professeurs fêteraient dans le retour des Hohenzollern la résurrection de leur Messie. Au lendemain de la tentative de Kapp, plusieurs membres du Comité de l'Association des étudiants à Berlin crurent devoir signer la proclamation du dictateur ; et la protestation des étudiants républicains contre cette adhésion au coup d'Etat souleva en son temps un beau tumulte.

Si, entre toutes les Universités, il en est une qui ait bien mérité de la monarchie déchue, c'est celle de Greifswald. Elle fut pendant longtemps la citadelle de l'orthodoxie protestante et elle est devenue aujourd'hui un des centres les plus actifs de l'agitation réactionnaire. Son chauvinisme, plus âpre qu'ailleurs en cette terre de Poméranie, se trouve encore exalté par la présence de l'Etat-Major de Lüttwitz, qui chercha un refuge aux environs de Greifswald. Lorsque le 9 mars dernier fut célébrée en cette ville la fête des Hohenzollern, le drapeau noir-blanc-rouge fut hissé sur l'Université, et les étudiants célébrèrent à l'envi les bienfaits du militarisme prussien, qui seul est capable, à leurs yeux, d'assurer le relèvement de l'Allemagne : *Deutschland wird nicht sein, oder es wird eine militärische Monarchie sein.* Aux manifestations oratoires succéda la formation d'une ligue pangermaniste : *Hochschulring deutscher Art ;* les adhérents s'engagèrent à intercaler dans leur programme d'études toute une série d'exercices de tir et de lancement de grenades.

Ce vent de folie nationaliste, qui souffle sur les Universi-

tés, a tourné la tête de la jeunesse allemande tout entière ; et l'on cite telle ville de Poméranie, où le jour du coup d'Etat de Kapp, un seul élève de première se présenta au Lycée, tous les autres s'étant enrôlés derrière leurs professeurs, sous les bannières du dictateur.

L'Université, toute pleine du bruit des armes, ne peut plus offrir désormais d'asile sûr aux esprits libres et aux consciences qui prétendent résister au vertige de la grandiloquence pangermaniste. Aussi s'explique-t-on que Fr. Wil. Fœrster, le pédagogue et le pacifiste bien connu, ait cru devoir renoncer à sa chaire de Munich ; il abandonne l'Université, où la liberté de la parole n'est plus assurée, comme l'a prouvé dernièrement le cas du professeur Nicolai ; il gardera le silence jusqu'au jour où il aura trouvé une sphère d'action plus vaste qui lui permette de s'adresser au peuple lui-même.

Ainsi peu à peu se creuse entre les masses populaires et ceux qui sont appelés à les diriger un abîme où risquent d'être ensevelies les libertés de l'Empire ; l'élite intellectuelle, qui prétend assumer la direction morale du peuple, ne professe pour lui que mépris, et voudrait le soumettre de nouveau à la rude discipline des Hohenzollern ; et ces jeunes générations, dont l'éducation politique n'a jamais été faite, sont livrées sans défense aux menées du pangermanisme. Un pays dont l'unité morale est aussi gravement compromise, ne peut qu'aller de crise en crise, si le gouvernement ne réussit pas à modifier rapidement la situation en sa faveur.



Le cabinet Müller a conscience des dangers qui le menacent ; mais il est malheureusement beaucoup plus préoccupé d'obtenir la révision du traité de Versailles que de poursuivre vigoureusement la démocratisation du pays.

Devant les nationalistes il a sans doute évoqué le spectre d'une nouvelle grève générale, qu'il n'hésiterait pas, prétend-il, à déclarer si la République était en danger. Il annonce d'autre part son intention de procéder à l'assainissement de la Reichswehr, dont il serait urgent d'éloigner les officiers compromis dans l'échauffourée royaliste ; on ne peut être qu'étonné cependant de la mansuétude qu'il a témoignée

jusqu'ici aux fauteurs de désordres. Enfin une réforme est en voie de préparation, dont l'intérêt dépasse singulièrement les limites de l'Empire ; il s'agit d'une réforme scolaire, qui affecterait la situation respective et les programmes des trois ordres d'enseignement ; une commission parlementaire vient de se constituer à l'Assemblée Nationale, qui discute actuellement de ce sujet ; nous étudierons dans un prochain *Bulletin* les projets qu'elle a établis, ainsi que les mesures législatives qui ont pu intervenir dans l'intervalle : dès aujourd'hui cependant il apparaît que l'Assemblée est décidée à introduire en Allemagne l'école unique. Elle pense pouvoir réaliser ainsi cette unité morale et ce rapprochement des classes, sans lesquels il ne saurait y avoir de sécurité pour aucun régime politique.

Les réformes projetées ne sont pas de celles dont l'effet peut être immédiat. Le gouvernement aura-t-il alors le temps de créer une armée républicaine, gardienne tutélaire des conquêtes de la Révolution ? Saura-t-il préparer les voies à l'avènement d'un esprit public vraiment nouveau : telle est la question à laquelle un avenir prochain permettra seul de répondre.

Si le cabinet Müller prétend résister à l'assaut des forces conservatrices liguées contre lui, il devra du moins faire preuve de plus de vigilance et de plus d'énergie qu'il n'en a témoigné jusqu'ici ; il devra veiller à garder intacte cette majorité, sans doute imposante par le nombre, mais peu cohérente, que menace de dissocier la discussion d'un programme social aux prochaines élections ; il devra enfin et surtout se forger un instrument de gouvernement qui lui soit docile, alors que sa volonté est aujourd'hui constamment paralysée et trahie par une armée de fonctionnaires dévoués à l'ancien régime. Si le gouvernement actuel fait preuve d'incapacité politique, il ne serait pas impossible que le prolétariat, groupé en syndicats puissants, prît la direction des affaires et qu'il réalisât, à sa façon, les réformes attendues. L'arche des libertés allemandes, ballottée entre les écueils de droite et de gauche, vogue donc sur une mer houleuse et elle est exposée à bien des naufrages encore, avant d'avoir atteint le port.

*
**

La détresse économique de l'Empire, à laquelle ne réussit pas à remédier la multiplication des impôts nouveaux, se fait péniblement sentir dans tous les domaines de l'activité nationale, et n'est pas sans apporter de sérieuses entraves à la vie intellectuelle du pays.

Les Universités en particulier se trouvent dans une situation financière qui menace de paralyser, au dire des Allemands, leur essor scientifique : les bibliothèques et les divers instituts n'arrivent plus à pouvoir se procurer les livres et les instruments de travail que réclament professeurs et étudiants. La baisse du change allemand est telle que les achats à l'étranger se trouvent considérablement réduits ; l'abonnement au *Philosophical Magazin*, qui coûtait avant-guerre 40 marks en vaut actuellement 1.000. Aussi la *Preussische Staatsbibliothek* de Berlin, qui étalait orgueilleusement dans ses salles de lecture 2.300 revues étrangères, a-t-elle dû réduire leur nombre à 140. Des efforts ont été tentés pour obtenir avec les Universités américaines l'échange de leurs travaux scientifiques ; ils n'ont encore abouti à aucun résultat.

Les Instituts scientifiques, dont l'Allemagne d'avant-guerre était fière, se plaignent aussi amèrement : ils ne peuvent plus supporter les frais que leur imposent les augmentations de traitement (500 0/0), l'élévation du prix des appareils (700 à 900 0/0), ainsi que les achats de matières premières et de produits chimiques, dont la valeur est environ aujourd'hui 45 fois supérieure à celle d'avant-guerre.

Les Universités et les Instituts qui en dépendent prétendent donc être menacés d'une ruine prochaine, si l'Empire ne prend pas leur entretien à sa charge. Cette situation ne saurait cependant particulièrement nous émouvoir ; nous ne pouvons oublier que ceux qui voudraient éveiller la sympathie, ordinairement réservée aux victimes, ont pillé et déménagé méthodiquement nos bibliothèques et nos instituts. Avant que l'étranger vînt en aide aux Universités allemandes, il importerait qu'on songeât à restaurer les nôtres, plus durement éprouvées par la guerre.

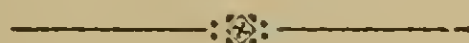
Les théâtres berlinois aussi se plaisent à clamer aujourd'hui leur détresse ; les salles de spectacle, où s'engouffraient l'Allemagne de Ludendorff et celle de l'armistice, ont vu s'éclaircir enfin les rangs de leurs spectateurs. Les restrictions en effet deviennent plus impérieuses pour tous, et

des taxes nouvelles frappent lourdement public et directeurs. La *Lustbarkeitssteuer* prélève jusqu'au cinquième de la recette brute. Pendant la semaine de Kapp les théâtres, dirigés par Reinhardt, accusèrent un déficit de 700.000 m. ; et plus de 60 scènes allemandes ont déjà dû fermer leurs portes.

Ces charges nouvelles, qui pourraient contraindre rapidement les directeurs de théâtre à ne plus s'évader de l'ancien répertoire, n'ont pas encore limité la production dramatique de l'Allemagne ; et toute une série de pièces nouvelles ont vu le feu de la rampe pendant les deux derniers mois. Parmi celles qui ont été le plus remarquées, je dois citer un nouveau drame de Ger. Hauptmann : *der weisse Heiland,* qui, en comparant au cours de longs dialogues le paganisme de Montézuma au christianisme de Ferd. Cortez, semble vouloir nous enseigner que le mystère de la passion du Christ se renouvelle continuellement dans le monde là où souffrent les hommes ; on reprocha généralemnt à l'auteur de n'avoir pas développé dans toute son ampleur la poésie du thème religieux qu'il prétendait illustrer. Je dois signaler encore une adaptation de Calderon par Hofmannsthal, intitulée *Dame Kobold,* ainsi qu'une pièce viennoise *Frau Rat,* qui obtint un vif succès ; l'auteur, Paul Wertheimer, nous y présente une Christiane Vulpius réussissant à conquérir l'affection de la mère de Gœthe. La tragédie en 2 actes d'Hölderlin : *der Tod des Empedokles* fut représentée pour la première fois à Francfort en l'honneur du 150[e] anniversaire de la naissance du poète ; et le fragment dramatique *das Hirtenlied* de Ger. Hauptmann fut mis à la scène, sans obtenir du reste grand succès. Enfin, détail piquant, c'est Romain Rolland qui était destiné à fournir le prélude de l'entrée des Français à Francfort : une traduction de sa pièce *Homo homini lupus,* intitulée *die Wölfe,* fut jouée dans cette ville la veille du jour où elle fut occcupée par nos troupes.

J. Denis.

Lyon, 25 avril.



NOTES RHÉNANES

De nouvelles élections générales vont avoir lieu en Allemagne. On estime généralement qu'elles n'ont été que trop différées, l'assemblée actuelle ayant épuisé son mandat qui consistait à donner une nouvelle constitution à l'Allemagne sans en faire elle-même l'application. Il est clair qu'on ne pourra interpréter le sens de ces prochaines élections qu'à la clarté de celles de janvier 1919. Profitons donc du répit actuel pour voir ce que furent en pays rhénan ces élections à plusieurs égards mémorables.



Ce qui me frappa le plus, tout d'abord, dans l'attitude des partis, au cours de la campagne électorale, ce fut leur extrême réserve sur la question rhénane considérée comme question internationale. A lire les journaux de Cologne, pendant tout le mois qui précéda les élections, on ne se serait guère douté que cette question eût un intérêt international et que cet intérêt devait dominer tous les autres. D'une façon générale, en effet, on ne l'envisageait que comme une question d'organisation intérieure de l'Allemagne, la situation intérieure de l'Allemagne absorbant d'ailleurs la presque totalité du premier plan. Ce qu'on se demandait par-dessus tout, pendant ce mois de janvier 1919, c'était si les partis de l'ordre en Allemagne réussiraient à l'emporter sur les fauteurs de subversion sociale. Toutefois, ce problème perdait en pays rhénan tout son intérêt immédiat, par suite de la présence des armées alliées qui assuraient le maintien de l'ordre social établi. Il ne s'y produisit donc pas, comme à Berlin, une union des socialistes majoritaires — devenus le grand parti de gouvernement — et des partis bourgeois, pour résister aux éléments anarchiques. Ce conflit — logique — entre le centre catholique, que soutenaient les anciens conservateurs et les libéraux, contre les socialistes majoritaires, sur le terrain social et religieux, fut donc le trait principal de la lutte électorale dans toute la région de Cologne. Entre ces deux grands partis et affectant de s'en tenir à une distance égale, le parti démocratique bourgeois

espéra jouer le rôle d'arbitre. Spartacus qui avait failli devenir maître de Berlin et qui le fut assez longtemps de Düsseldorf, à portée de fusil de nos avant-postes, ne parut même pas à Cologne.

Les résultats de la lutte, pour la vaste circonscription de Cologne, Aix-la-Chapelle, furent les suivants :

Centre Catholique	568.614	voix
Socialistes majoritaires	242.056	—
Parti démocratique	73.917	—
Conservateurs et libéraux (ensemble)	64.190	—
Socialistes indépendants	5.758	—

On votait par listes. La répartition des 13 sièges de la circonscription pour l'assemblée nationale constituante fut faite de la façon suivante :

Centre Catholique	8	sièges
Socialistes majoritaires	3	—
Parti démocratique	1	—
Libéraux	1	—

Parmi ces 13 députés, deux femmes.

Ainsi donc, le Centre remportait une victoire écrasante, due pour une large mesure, à l'influence considérable du clergé dans les campagnes et au vote des femmes. Notons qu'à Cologne même les deux partis rivaux s'équilibraient d'une façon presque parfaite :

Socialistes majoritaires	113.615	voix
Centre	113.420	—
Parti démocratique	33.864	—
Conservateurs et libéraux	25.214	—
Socialistes indépendants	4.197	—

Notons enfin qu'aux élections d'avant-guerre, le Centre avait obtenu 10 sièges sur 11.

La force des partis en présence étant ainsi déterminée, essayons, malgré leurs réticences de définir quelle était leur attitude sur la question rhénane.

⁂

Dans sa grande réunion électorale du 11 janvier, à Cologne, le Centre, par l'organe d'un de ses orateurs, donna en ces termes, la définition de son attitude :

« La question de la république westphalo-rhénane ne peut se poser pour nous qu'en étroite union avec l'Empire. Il ne saurait être question d'un Etat tampon, ni d'une annexion à un autre Etat de langue étrangère. »

(Kölnische Volkszeitung, 13 janvier 1919) (1).

Au reste, la « Kölnische Volkszeitung », organe principal du Centre dans le pays rhénan, s'exprimait constamment comme si elle ne doutait pas du maintien du *statu quo* territorial en ce qui concernait la région rhénane. Elle plaidait énergiquement pour une république rhénane, ou plutôt westphalo-rhénane, mais comme Etat fédéral allemand. Tout le parti, sur les bords du Rhin, soulignait son patriotisme allemand avec autant d'énergie que son aversion pour la Prusse. En tout cas, cette aversion paraissait profonde et il y avait toutes sortes de raisons pour la croire sincère et durable. Dans l'ensemble des élections allemandes, le Centre n'avait obtenu que 88 sièges sur 421, guère plus que le cinquième. Il avait donc tout à craindre de la médiocrité de son influence dans une Allemagne trop centralisée et dominée par les socialistes majoritaires. On pouvait supposer qu'il ferait des efforts désespérés pour obtenir cette autonomie rhénane qui lui assurerait le pouvoir. Ces efforts il les a tentés, en effet, ou plutôt ébauchés, mais il n'a pas tardé à se rendre compte qu'ils n'aboutiraient pas. Il s'est heurté d'abord à la froideur des éléments non-rhénans du parti, fort peu satisfaits de la perspective d'être abandonnés à eux-mêmes. Ensuite il a vu à Cologne même, les socialistes, aussi forts que lui-même, prêts aux pires violences, pour empêcher toute séparation, même relative. Enfin toutes ces protestations de patriotisme allemand n'ont pas empêché ces ennemis d'élever partout contre lui des clameurs de trahison et de l'accuser d'être vendu à la France ! Comme si ce n'était pas assez

(1) « Die rheinische Westphälische Republik kann für uns am Rhein nur in Frage Kommen im festen Anschluss an das Reich, nicht als Pufferstaat, noch durch Anschluss an einem fremdsprachigen anderen staat. »

pour l'arrêter, le parti socialiste majoritaire, lui a offert de gouverner avec lui ! De son acceptation — qu'il n'a pas eu de peine à expliquer par les intérêts pressants et vitaux de l'Allemagne, tant au point de vue extérieur qu'au point de vue intérieur — est sorti ce gouvernement de coalition qui a réussi à triompher successivement des fauteurs de subversion sociale et des réacteurs militaires. Réussira-t-il aux prochaines élections à se justifier par ces résultats d'avoir abandonné son programme de parti et surtout son grand projet d'autonomie rhénane ? Nous le saurons bientôt, mais nombreux sont les mécontents, surtout dans les classes rurales !

L'attitude du parti démocratique a été assez difficile à définir. Il m'a semblé cependant l'héritier le plus direct de cette bourgeoisie intellectuelle qui fit, il y a un siècle, aux idées révolutionnaires françaises, l'accueil enthousiaste que l'on sait. Il ne pouvait être question, bien entendu, en 1919 de l'état d'esprit de 1792. Cependant il y avait — et il y a encore — ceci de commun entre eux, que les démocrates rhénans d'aujourd'hui revendiquent encore la tradition de cosmopolitisme du XVIII[e] siècle. C'est ainsi que dans le « Demokrat », feuille électorale du parti à Cologne, un grand article de fond, du 18 janvier 1919, reconnaissait ouvertement la déchéance politique de l'Allemagne au rang des puissances de second ordre et ne demandait son relèvement que par le retour à la grande tradition humaine qui fit autrefois sa gloire. Dans le même ordre d'idées, je vois la « Rheinische Volkszeitung », de M. Carl Hauptmann, rompre ouvertement avec le Centre et imprimer tous les jours, comme mot d'ordre d'un parti nouveau de l'ordre : « D'abord nos devoirs envers l'humanité, puis nos devoirs envers l'Allemagne et enfin nos devoirs envers notre parti. »

Cette conception semble dépasser de beaucoup, comme renonciation, le programme de l'ensemble du parti démocratique allemand, où l'ancien élément national-libéral est assez largement représenté, mais elle répond indubitablement à la tournure d'esprit traditionnelle des Rhénans.

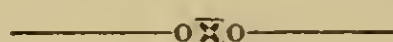
En face de ces démocrates Rhénans, plaçons les *Libéraux*, pour la plupart Prussiens immigrés, et dont l'organe est la fameuse « Gazette de Cologne ». Pour eux il ne pouvait être question, bien entendu, d'une autonomie rhénane ! Tout ce qu'ils admettaient, à la rigueur, c'était une autono-

mie *provinciale* plus large au sein de la *Prusse*. Leur libéralisme n'allait pas jusqu'à la notion d'un Etat fédéral au sein de l'Allemagne.

Tel était l'état des partis, dans la région Cologne-Aix-la-Chapelle, au lendemain des élections générales du 19 janvier 1919. Nous verrons quels changements y auront apportés les élections prochaines.

Gaston-E. Broche.

Marseille, 14 mai 1920.



NOTES ESPAGNOLES

La lecture des journaux espagnols depuis la fin février laisse une impression de monotonie. Il y est question de la crise ministérielle annoncée chaque jour pour le lendemain ou le surlendemain. « A quand la crise ? » — « La crise pour demain ? » etc... Ces grosses manchettes donnent la note dominante de la vie politique espagnole. Il est aussi question d'incidents, de scandales au Parlement... Enfin, la crise si souvent annoncée s'est ouverte le 28 avril.

Le ministère Allendesalazar a fait voter le Budget ; il considère sa mission comme terminée et n'a pas voulu attendre, pour remettre sa démission au Roi, que le Maréchal Joffre ait quitté Madrid, ni que le 1er Mai soit passé. Le Roi étudie longuement la situation politique avant de prendre une décision.

Le Ministère s'en va — pour mieux revenir, peut-être — sans résoudre la question du relèvement des tarifs ferroviaires. Ce relèvement, voté par le Sénat, s'est heurté à l'opposition d'une grande partie de la Chambre, dont l'opinion reflète celle du pays. Commerçants et industriels ont protesté contre ce relèvement auprès du Président du Conseil. La majorité des Espagnols voient, dans le relèvement projeté, une menace d'enchérissement de la vie. Aussi une campagne très active est menée contre le projet, et par la parole, et par la plume, et par l'image : tel, ce dessin représentant un actionnaire des chemins de fer, à genoux devant un employé, et le suppliant de faire grève, pour permettre

aux Compagnies d'obtenir avec plus de facilité les relèvements demandés. En France, à une date récente, les choses allèrent d'autre sorte....

Par bonheur, les Juntes militaires, par leur attitude conciliatrice, ont laissé au Gouvernement, pendant ces deux derniers mois, plus de liberté d'esprit pour s'occuper de la situation intérieure, laquelle est loin d'être satisfaisante. Les attentats terroristes et les crimes sociaux se multiplient, en particulier dans les régions de Saragosse et de Barcelone. Bombes, pétards, blessures, arrestations : la presse espagnole nous en apporte l'écho presque chaque jour.

⁂

La politique extérieure de l'Espagne offre une ligne plus nette et plus ferme que la politique intérieure. La grande question pendante reste toujours celle du Maroc. Des négociations franco-anglo-espagnoles sont engagées, et il faut en attendre l'issue avec confiance, mais non sans impatience. Car il est temps qu'un accord intervienne à la satisfaction des deux parties et fasse disparaître toute cause ou occasion de conflits entre les deux pays, par ailleurs si disposés à pratiquer une politique d'entente et d'union. La campagne d'opinion en faveur de l'attribution de Tanger à l'Espagne n'altère en rien les bienveillantes dispositions du Gouvernement et du peuple à notre égard. Cette sympathie s'est affirmée, en particulier, à propos de la Casa de Velázquez et à l'occasion du voyage du Maréchal Joffre.

La Casa de Velázquez, « Villa Médicis » de Madrid ! Le Gouvernement Espagnol est autorisé par les Cortès à nous céder en usufruit temporaire gratuit, de durée indéfinie, une superficie de 21.000 mètres carrés, dans le parc de la Moncloa. « Cette autorisation — dit le projet de loi — est accordée comme preuve de spéciale affection envers la nation française, et dans le but unique d'ériger à Madrid une Ecole Française des Beaux-Arts, semblable à celles établies à Rome et à Athènes, pour logements de jeunes artistes pensionnés, des membres de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques, des maîtres français qui visiteront l'Espagne, et des artistes espagnols qui le solliciteront et réuniront les conditions réglementaires. » Le projet de loi, qui énumère ensuite un certain nombre de dispositions juridiques, a été

adopté par les Cortès ; la France aura donc bientôt à Madrid, dépendant de l'Académie des Beaux-Arts (« parte intégrante de la Academia de Bellas-Artes de París ») une institution permanente dont on est en droit d'espérer les plus heureux effets sur les relations intellectuelles, artistiques, et même politiques des deux pays. Heureux les artistes qu'abritera la Casa de Velázquez et qui jouiront de l'hospitalité espagnole.

Cette hospitalité, le Maréchal Joffre a dû en ressentir toute la chaleur et la sympathie lors du voyage qu'il vient de faire à Madrid pour remettre la Médaille militaire au Roi qui a, pendant la guerre, soulagé tant de misères et de douleurs françaises. Le séjour du Maréchal a duré du mardi soir 27 avril au jeudi soir 29. Le jeudi, il a assisté à un grand déjeûner, donné en son honneur par le Roi. Le soir même, il partait pour Barcelone où le grand Catalan français, dont le buste est à l'Hôtel de Ville de Barcelone, a dû recevoir un accueil qu'il est aisé d'imaginer.

⁂

Avant de terminer ces notes, disons un mot d'un décret présenté par le Ministre de l'Instruction publique et signé par le Roi.

Le 7 mars, à midi, le Roi, la Reine, la Reine-Mère, l'Infante Isabelle se sont rendus à la Bibliothèque Nationale, où ils ont été reçus par le Ministre de l'Instruction publique (D. Natalio Rivas), Maura, Dato, F. Rodriguez Marin, le peintre Muñoz Degrain, etc. ; là eut lieu l'inauguration de la salle de Cervantes, dont l'idée remonte à l'illustre critique D. Marcelino Menéndez y Pelayo ; on est parvenu à réunir dans cette salle 648 éditions différentes de *Don Quichotte,* et 21 tableaux de Muñoz Degrain.

C'est au cours de cette cérémonie que le Ministre lut le décret « dado en Palacio a 6 de marzo de 1920 », ordonnant la lecture obligatoire du *Don Quichotte* dans les écoles.

Le rapport préliminaire expose, en premier lieu, les titres de Cervantes, « genio culminante de nuestra raza » et les excellences du *Don Quichotte*, « el libro más immortal y excelso que vieron los siglos »... « biblia profana de la Edad Moderna », convenable pour tout homme, quel que

soit son degré de culture. Et malgré ces mérites universellement reconnus, il faut avouer, continue le rapport, que la majorité des Espagnols n'ont pas encore savouré sa lecture. C'est donc une « obligation sacrée » d'obtenir, par tous les moyens, que tout homme vivant en territoire espagnol soit familiarisé avec ce merveilleux joyau de la littérature nationale ; car il est de tous points regrettable que les compatriotes de Cervantes ignorent une œuvre qui a été traduite en plus de trente langues et dont on a fait 800 éditions, dont plus de 200 en Espagne.

Pour remédier à cet état de choses, le décret dispose :

Art. 1. — Est obligatoire la lecture de l'*Ingenioso Hidalgo Don Quijote de la Mancha,* de Miguel de Cervantes Saavedra, dans toutes les Ecoles Nationales établies en territoire espagnol.

Art. 2. — On consacrera à cette lecture, chaque jour ouvrable, le premier quart d'heure de classe, après quoi, le maître expliquera aux élèves, avec brièveté et en des termes appropriés à leur intelligence, la signification et l'importance du ou des passages lus.

Art. 3. — Afin de doter les Ecoles nationales du matériel nécessaire.., on publiera une nombreuse édition abrégée du *Quijote,* préparée par les soins, du Directeur de la Bibliothèque Nationale, d'un Académicien désigné par la « Real Academia Española », et du professeur de Langue et Littérature espagnoles de l'Université Centrale.

Ce décret n'a pas contenté tout le monde. Pourrait-il en être autrement ? Les enfants ont été consultés (?) : les résultats du referendum n'ont eu d'autre effet que de démontrer l'inanité de semblables enquêtes. Mais un ingénieux commerçant, quatre jours après la publication du décret, faisait insérer dans les journaux une grande et belle annonce qui constituait pour le décret et... pour lui-même, la meilleure réclame. Combien on a raison d'imposer la lecture de *Don Quichotte,* dit ce marchand de produit dentifrices ! Dans ce livre, les enfants apprendront même l'hygiène de la bouche. Ils graveront en leur cerveau ces deux sentences essentielles de l'immortel Cervantes : « En mucho más se ha de estimar un diente que un diamante » ; et cette autre : « Boca sin muelas es como molino sin piedra... »

Mais, que ne trouve-t-on pas dans *Don Quichotte !* Souhai-

tons que sa lecture répétée forme des générations d'Espagnols aptes à réaliser une régénération totale et prompte de leur cher Pays.

G. Boussagol.

2 mai 1920.

———»✠«———

NOTES AMÉRICAINES

Le sort du Traité de paix a été momentanément réglé le 19 mars par le vote du Sénat.

Il fallait 56 voix pour atteindre la majorité des 2/3 nécessaire à la ratification du Traité avec les réserves précédemment votées ; 49 voix se sont prononcées pour (dont 21 Démocrates et 28 Républicains), et 35 contre (dont 23 Démocrates et 12 Républicains). La répartition des votes « Démocrates » montre les divergences d'opinion qui existent dans le parti de Wilson au sujet de l'acceptation des réserves. L'orientation de la politique étrangère des Etats-Unis ne sera donc sans doute définitivement fixée qu'après l'élection présidentielle de novembre, et la question du Traité interviendra dans la lutte politique, surtout dans l'Est, car dans le Middle et le Far-West, les questions économiques seront au premier plan. Il ressort des articles de journaux et de revues, ainsi que des livres qui continuent à paraître sur ce sujet, qu'il faudra choisir entre les trois solutions suivantes : acceptation du Traité sans réserves, ce qui paraît de moins en moins probable, — retour à la politique d'isolement, qui s'est manifesté par l'adoption, à la Chambre des Représentants et au Sénat, d'une motion établissant l'état de paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne — sans obligations pour les Etats-Unis d'exécuter aucun des engagements pris à Versailles, — second examen et adoption du Traité, soit avec les réserves déjà votées, soit avec des réserves nouvelles qui permettraient aux Etats-Unis d'entrer dans la Ligue des Nations, mais avec des obligations nettement définies et très restreintes.

La Convention Nationale qui choisira les candidats à l'élection présidentielle se réunira en juin. Il est difficile de prévoir les décisions qui y seront prises et les hommes qui

y seront choisis. Les Républicains sont scindés en deux groupes : les Républicains conservateurs et les Républicains progressistes ; les Démocrates se divisent en partisans ou en adversaires de Wilson. D'autre part les candidats qui ont été mis en avant jusqu'ici, sont plutôt des « gloires locales », des « Easterners » ou des « Westerners » qui ne semblent pas jouir du prestige ou de l'autorité nécessaires pour grouper sur leur nom les votes de tous les Etats de l'Union.

Un nouvel élément dont l'influence se fera sentir d'une manière peut-être décisive, interviendra dans la lutte : le vote féminin. Trente-six Etats ayant accordé le droit de vote aux femmes, cette réforme a désormais force de loi et plusieurs millions de femmes américaines participeront sans doute à l'élection présidentielle de novembre.



La Société Nationale des Professeurs français en Amérique donne dans son bulletin de février 1920 d'intéressantes statistiques concernant le nombre des élèves apprenant le français dans les écoles américaines :

A New-York, il y avait dans les écoles de la ville 14.970 élèves de français en octobre 1917 ; ils étaient 19.993 en octobre 1919 ; quant aux élèves d'allemand, il y en avait 17.511 en octobre 1917 et 909 le 1er octobre 1919. La Société évalue à 400.000 (contre 136.000 au 1er juillet 1915), le nombre des élèves de français dans les écoles secondaires des Etats-Unis.



Le *Literary Supplement du Times* (8 avril), publie un intéressant article sur les lettres de Henry James (1).

Cette correspondance vient s'ajouter à ses souvenirs autobiographiques et aux introductions de la nouvelle édition de ses romans ; elle nous permet surtout de reconstituer plus exactement les différentes étapes de sa vie littéraire, car on sent dans ces lettres une sorte de réserve, de pudeur suprême qui laisse les correspondants et les lecteurs, pour ainsi dire sur le seuil, sans les initier aux idées définitives, intimes, de l'homme et de l'écrivain sur la Vie et sur l'Art.

(1) The letters of Henry James, selected and edited by Percy Lubbock, 2 vols, Macmillan and Co, London, 36 s. net.

D'abord, le jeune américain qui vient explorer la vieille Europe, tirer des civilisations qui ont fleuri sur ce sol antique tout ce qu'elles peuvent donner de sensations et d'idées. Les lettres écrites entre 1874 et 1880, donnent sous une forme alérte, les impressions d'un esprit intelligent, prompt, ouvert, à toutes les curiosités et qui a l'occasion de voir de près les hommes et les choses. Il note 107 invitations à diner pour l'hiver de 1878-1879, et une liste de convives, choisie au hasard de la correspondance et comprenant Gladstone, Tennyson, Schliemann, « plus une demi-douzaine d'autres personnes d'une haute culture », nous prouve que l'intérêt de ces diners n'était pas uniquement gastronomique. Il se définit lui-même comme étant « un américain cosmopolite » pour qui la vie sociale et mondaine des grandes capitales européennes est le milieu d'élection. Il s'étonne que Stevenson puisse vivre heureux au milieu de ses « sauvages du Pacifique ».

Quand à 37 ans (1880), il s'agit pour lui de s'établir, ou tout au moins de se poser, il hésite. De l'Amérique, il ne saurait être questi n car « il faut une civilisation déjà ancienne pour mettre en mouvement un romancier ». L'Italie a contre elle les séductions de son « climat doré » fatal à tout travail. Paris a des avantages mais il n'aime pas les clans littéraires qui s'y sont formés et qui ne sont pas « accueillants ». Londres, malgré ses désagréments certains, lui paraît l'endroit le plus favorable pour mettre en pratique les principes d'existence auxquels il s'est arrêté : « Ecrire une série de bonnes petites histoires, voilà qui est bien suffisant pour occuper une vie. C'est au moins un soulagement que d'avoir arrangé son existence. »

Mais le romancier ne trouve pas les lecteurs qu'il rêvait et voici la période des déceptions, du doute et du découragement. Après l'échec « mystérieux » et à ses yeux « inexplicable » des « Bostonians » et de « Princess Casamassima », il se tourne vers le théâtre où il ne trouve que des succès incertains ou des insuccès retentissants, et l'accueil fait à « Guy Domville », les « hurlements des barbares » qu'il a à affronter pendant un quart d'heure, lui font comprendre qu'il vit dans « une génération qu'il ne connaît pas, qu'il n'estime pas », et qui ne peut apprécier ce qu'il a à lui offrir ». En dépit de cette réserve que nous avons signalée, en raison de laquelle il ne parle de ses déboires littéraires que par contre-coup et incidemment, on peut sentir dans les

lettres de cette période l'amertume profonde que lui cause cette incompréhension du public, et qui entre peut-être pour une part dans les jugements sévères qu'il porte sur les écrivains du temps : Ibsen, Hardy, Meredith, auxquels il reproche un « manque de curiosité esthétique », sont sévèrement jugés ; il apprécie Kipling mais sa sympathie va surtout à Stevenson et à Wells qu'il considère comme l'écrivain le plus intéressant de sa génération.

Vient ensuite la dernière période où l'écrivain, retiré du monde dans son confortable ermitage de Rye, dominant ses rancœurs et son découragement, ayant renoncé aux succès faciles, parvenu enfin à la maturité de son talent, exprime sa vitalité profonde et frémissante dans ses œuvres les plus caractéristiques et les plus dignes de survivre : « The Wings of Dove », « The Ambassador » et « The Golden Bowl ».

M. Percy Lublock a écrit pour cette édition une introduction et des notes dont tous les critiques s'accordent à reconnaître le mérite et l'intérêt.

G. MEYER.

30 avril 1920.



BIBLIOGRAPHIE

Cloudesley Brereton. — Mystica et Lyrica. 1 vol. Imperial, in-16 ; 128 pp. ; 6 sh. net ; London, Elkin Mathews.

Un de nos collègues d'Outre-Manche, Mr. Cloudesley Brereton vient de publier sous le titre suggestif ; *Mystica et Lyrica*, un volume de vers où s'exprime, en un langage pur et fortement imagé, une pensée habituée à fréquenter les hauts sommets de la philosophie. Mr. C. B. est très connu en France et nous le rencontrions autrefois à chacune des Assemblées générales de l'Association où il venait assister comme représentant de la *Modern Language Teaching Association*. Il s'est occupé, au début de sa carrière de tout ce qui touche à l'éducation, en général ; puis, rétrécissant le champ de ses études, il a porté son attention sur le système éducatif français et l'organisation de nos trois ordres d'enseignement, en les comparant aux institutions anglaises correspondantes. A cette période de son activité, on peut rattacher son ouvrage : « Studies in Education » (London, Harrap). L'enseignement des langues vivantes, leur méthodologie ne pouvaient manquer d'attirer son esprit chercheur. Son livre « The teaching of modern Languages » fait autorité en Angleterre. Mais Mr. C. B. est avant tout un philosophe ; il a même passé en Sorbonne la licence de philosophie. Elève d'Izoulet et de Bergson, il a traduit certains de leurs ouvrages en anglais ainsi qu'un livre de G. Tarde. En ce moment, Mr. Brereton est inspecteur de l'enseignement des langues vivantes dans les écoles du London County Council.

L'amitié de vieille date qu'il a conçue pour notre pays, il en donne une preuve nouvelle dans son récent volume de vers et nous ne saurions mieux faire pour donner à nos lecteurs une idée de son talent poétique, de la distinction de son style et de sa pensée, que de reproduire ci-dessous une des deux odes qu'il a consacrées à la France :

To France, 11th, July, 1918. To M. Lucien Poincaré.

Hail, gracious land, where North and South keep tryst,
Where rivalling sea and land have met and kissed ;
O temperate land, whose people temperate
Seem born between mankind to mediate,
Frank, sympathetic, hospitable and free
Like thy broad valleys winding to the sea ;
Yet in their souls as fierce a fire doth burn
As that beneath thy central core, Auvergne ;
O land where freedom sows her deathless seeds,

Where clear-eyed vision leads men straight to deeds ;
Torch-bearer of the Arts whose steady light
Through the dark Ages lit our western night ;
Skilled in the lore alike of war and peace,
Mistress of all the charms of ancient Greece,
Steeped in the statecraft of Imperial Rome,
To every race a second land and home,
Who gladly reverence thy hegemony
That seeks to make them free as thou art free.

L'ouvrage se divise en deux parties dont la première, *Mystica*, qui contient comme son titre le suggère, les poèmes plus particulièrement philosophiques, l'emporte sur la seconde en longueur et en importance. Du reste, dans les vers de *Lyrica* où domine la veine affective, on retrouve la tournure philosophique de l'esprit et du talent de l'auteur, « ever fascinated », comme il le dit luimême dans sa préface, « by that supreme riddle of the Universe, the double acrostic of Life and Fate... »

Ch. V.-L.

Rev. H.-F. Stewart. — The Holiness of Pascal. (Cambridge. University Press.).

Peu d'écrivains ont, plus que Pascal, tenté la plume du commentateur, du biographe, de l'historien, de la Pensée. Pascal exerce une véritable fascination sur le lecteur qui veut l'approfondir. Venant après Vinet, Sainte-Beuve, Molinier, Paquier, Sully-Prudhomme, le Père L. Laberthonnière, Boutroux, Strowski, Brunschvicg, le doyen Church, Tulloch, Arthur Tilley, Ernest Jovy entre autres, l'auteur de *The Holiness of Pascal*, le Rev. H.-F. Stewart, D.-D., naguère *Fellow and Dean of St-John's College*, Cambridge, aujourd'hui *Fellow and Prælector in French Studies, Trinity College*, a trouvé le moyen d'apporter une contribution précieuse à l'étude de Pascal.

The Holiness of Pascal est un recueil de 4 conférences ou plutôt de 4 sermons réunis en un volume de 145 pages. Ces sermons ont été prononcés, il y a 5 ans, dans la chaire de l'Eglise universitaire de Cambridge, conformément aux dispositions testamentaires prises par John Hulse. John Hulse était un pasteur de l'Eglise d'Angleterre qui mourut en 1790 en léguant sa fortune à l'Université de Cambridge, à charge de fonder une chaire professorale de théologie, un prix annuel et un cours, également annuel, de conférences sur un sujet religieux.

Le Rev. H.-F. Stewart dit modestement dans la préface de son livre : « The book has no pretension to do more than clear away some current misconceptions about the work and character of a great Christian and a great genius and suggest some thoughts regarding his present value. » L'auteur n'a pas seulement réalisé ses intentions ; grâce à la pénétration de sa pensée, il a su tracer de l'écrivain français un portrait plein de vie. Grâce à une érudi-

tion, attrayante et fervente à la fois, il a su mettre en relief les points essentiels de la doctrine de Pascal. M. Fortunat Strowski, bien qualifié pour juger un ouvrage sur le polémiste-philosophe, déclare que « l'on n'avait jamais dit avec plus de force, de bon sens et de vraisemblance ce que devait être, ce qu'était Pascal sur la fin de sa vie. »

Nous avons été heureux de présenter *the Holiness of Pascal* aux lecteurs des *Langues Modernes,* il y a 4 ans. Ce qui nous incite à parler à nouveau de ce livre, c'est la publication d'une traduction en français qui vient d'en être faite par M. Georges Roth. Cette traduction qui a paru chez Bloud et Glay, 5, rue Garancière, Paris, sous le titre « la Sainteté de Pascal » est remarquable par sa fidélité, par sa sobre élégance. Les nuances les plus délicates du style original y sont reproduites avec bonheur. Ajoutons qu'elle est précédée d'un avant-propos de M. Emile Boutroux qui, en quelques pages très substantielles, résume la pensée de Pascal. A son tour, M. Boutroux rend hommage à l'excellence du livre du Rev. H.-F. Stewart : « Il contribuera », dit-il, « de la façon la plus efficace, à faire comprendre et à répandre les idées pascaliennes. C'est plus qu'une exposition de la pensée de Pascal ; c'est, en vérité, cette pensée même se communiquant aux esprits, les animant et les fécondant, grâce à une cordiale et pénétrante collaboration avec le maître. »

Le Rev. H.-F. Stewart vient de fournir une nouvelle preuve de son activité et de sa sagacité critique et littéraire en publiant une édition des Lettres provinciales de Pascal. Le point intéressant qu'il met en lumière, d'accord en cela avec M. Ernest Jovy, est l'évolution des sentiments du génial polémiste à l'égard du Jansénisme. L'introduction et les nombreuses notes jettent de vives clartés sur l'œuvre de Pascal. Le texte est présenté avec un soin scrupuleux. L'orthographe de l'écrivain français est respectée, sauf en ce qui concerne les lettres *i* et *u* que les imprimeurs du dix-septième siècle substituaient aux lettres *j* et *v* (1).

Tous les travaux du Rev. H.-F. Stewart, depuis « *The Romantic movement in French Literature* » dont nous avons signalé en son temps la publication, jusqu'aux ouvrages sur Pascal, lui font le plus grand honneur. Nous constatons avec une joie profonde que nos gloires trouvent en lui, en Angleterre, un admirateur passionné et un éloquent interprète.

Henri Dupré.

E. Bonafé. — Dictionnaire des Anglicismes. (Delagrave, Paris, 1920).

Le livre de M. E. Bonnaffé se présente bien, ce qui est appréciable par ces temps de papier-chiffon et de caractères baveux.

(1) Les Lettres Provinciales de Blaise Pascal, edited by H. F. Stewart, D. D. — Manchester. At the University Press. 12 Lime Grave, Oxford, Road et Longmans, Grenn and Co. London.

Il est, typographiquement parlant, compact et solide. Une préface de M. Ferdinand Brunot, sobre et nourrie comme il convient, l'accompagne.

L'introduction, qu'on nous annonce comme « une étude d'ensemble, méthodique et systématique de l'anglicisme », est assez décevante. A côté de passages touffus et de remarques sans nouveauté sur les échanges de l'anglais et du français, on trouve des lignes tendancieuses où les vocables étrangers sont opposés aux « bons verbes de France » et des allusions amères au « fléchissement général des études classiques ». Mais nous serrons la question de plus près quand l'auteur, qui s'attribue peut-être trop volontiers le rôle de précurseur, présente son « dictionnaire à la fois étymologique et historique des anglicismes qui se sont introduits chez nous » et ajoute entendre par anglicismes « suivant la définition même du Dictionnaire de l'Académie les façons de parler empruntées à la langue anglaise et transportées dans notre langue. »

Dès ce moment les difficultés commencent. Trop soucieux de donner une apparence scientifique à son ouvrage, M. Bonnaffé s'embarrasse dans ses catégories, classe, par exemple, *clown* dans la 1re (anglicismes proprement dits) et *football* dans la 3e (termes de sport), ce qui semble bien arbitraire et artificiel. Ses raisons d'accepter ou de rejeter un vocable ne paraissent pas non plus très probantes. S'il n'introduit pas dans son lexique, comme exprimant des habitudes étrangères, *revival* et *high church*, que dire de *lynch*, qui ne correspond pas encore, que je sache, à un passe-temps national ? Pourquoi écarter *sensationnel* et admettre *sentimental*, où pour ma part je me refuse à voir un anglicisme ? Et puis il ne suffit pas, pour taxer un mot d'anglicisme, qu'il ait été imprimé par un écrivain connu, car un écrivain connu, même académicien, peut se servir de termes que le vulgaire n'accepte pas. (Mais cela, c'est toujours l'histoire de la définition de l'anglicisme). Enfin, on pourra reprocher à l'auteur le décousu de l'introduction, où il a malheureusement écourté des aperçus intéressants sur les apports de l'anglais, principalement ceux de la guerre.

Il résulte de cette indécision et de ce manque à conclure que nous arrivons au dictionnaire proprement dit avec la conviction intime qu'il est à la fois incomplet et trop chargé. Cela du reste ne lui enlève rien du charme particulier à tous les dictionnaires, à condition qu'on ne les prenne pas trop à la lettre et qu'on les lise un peu comme un poème. La vérité est que, pour me servir des termes mêmes de M. Bonnaffé, « la délimitation de l'anglicisme a été un des problèmes les plus délicats que nous ayons eu à résoudre » ; et que, sans vouloir faire de peine à M. Bonnaffé, il ne l'a pas résolu. C'est pourquoi, comme le dit pittoresquement le préfacier, l'auteur nous présente les mots dans « l'ordre ou plutôt dans le désordre alphabétique ». Encore une fois, cela n'empêche pas que ce désordre soit amusant, à condition de ne pas

s'embarrasser de grands mots scientifiques. On s'aperçoit de son ignorance, on s'étonne du nombre des mots inconnus. On reste pensif devant des anglicismes comme *bas-bleu* et *franc-maçon*, qui en tout cas ne sont plus des anglicismes, pas plus que *pain, rose* et *mère* ne sont des latinismes ; on en rencontre comme *English spoken*, qui sont des citations plutôt que des anglicismes ; d'autres qui sont périmés, comme *singeing* déjà remplacé chez les coiffeurs par *brûlage*. Et naturellement l'on s'étonne de ne pas rencontrer de vieilles figures de connaissance, surtout des termes de guerre, comme *bully, job, business, ours* (cheval), *finish, napou, plenty, souinque,* et bien d'autres, qui ont fleuri aux lèvres des poilus, des villageoises et conquis ainsi droit de cité.

Le lecteur ferme le dictionnaire avec le sentiment qu'ont tous les critiques de ces livres utiles, d'étonnement et de gratitude devant la peine énorme de l'auteur, et de tristesse devant l'inachevé. Il faut saluer ceux qui s'attellent à de si terrifiants ouvrages ; et notre meilleure manière de les remercier est de leur donner quelques humbles conseils. M. Bonnaffé a eu l'intuition de ce qu'il fallait faire, mais il n'a pas eu la décision de l'exécuter. Il eût fallu amplifier l'introduction et ne faire intervenir le vocabulaire, largement expurgé, qu'à titre de pièce à l'appui. Mais pour cela il eût fallu élargir la définition de l'anglicisme. Notons bien que la grande majorité des termes qui figurent au dictionnaire sont des termes techniques, employés par un nombre limité d'individus. Quand les industriels parlent de *best best* et de *rouleau à beetler*, ils ne se servent pas, à vrai dire de « façons de parler », mais bien de formes passe-partout qu'on pourrait comparer aux chiffres arabes ou à des formules mathématiques. Anglicismes, si l'on veut, mais qu'il convient en tout cas de situer sur un plan secondaire, ou tertiaire, comme ceux des mondaines de Paul Bourget et de Paul Adam. Mais quand je vais acheter un *bifteck* ou que Gavroche lance au touriste un *Olrède, Angliche !* d'une voix grasseyante, j'ai l'autorité de Boileau que ces formes, martelées sur le carreau des Halles, ont perdu toute attache étrangère et qu'il ne s'agit plus d'anglicisme.

Il eût fallu, au lieu de nous donner pêle-mêle une liste d'anglicismes de toute zone, nous faire saisir, à la façon des géologues qui lisent dans les couches superposées l'histoire de la Terre, le développement de l'influence du parler d'Angleterre sur le parler de France. M. Bonnaffé avait, pour bâtir cette maison, amassé des matériaux de la plus haute valeur. Il est dommage qu'il ait laissé à d'autres l'occasion de s'en servir.

Paul CHAUVET,
Docteur ès lettres, professeur agrégé d'anglais au Lycée de Mulhouse.

Robert Dell. — My Second Country. (John Lane, London, 7/6).

Il est toujours intéressant de connaître l'opinion d'un étranger sur les gens et les choses de notre pays. Les facultés d'observation, n'étant pas émoussées par l'habitude, lui permettent de découvrir des particularités qui ne peuvent plus nous frapper, et sa qualité même d'étranger lui assure une liberté de jugement à laquelle un Français ne peut atteindre qu'en s'élevant du plan national au plan humain, c'est-à-dire au prix d'un effort considérable. Mais si tout étranger est capable de s'étonner devant certains aspects de notre vie nationale, il est donné à bien peu de surprendre les raisons profondes de nos actes et d'expliquer le jeu de nos pensées. Il faut, pour y réussir, avoir longtemps vécu chez nous, pénétré dans l'intimité française, et avoir fréquenté dans des milieux sociaux différents.

M. Robert Dell réunissait toutes ces conditions : c'est ce qui l'a autorisé à intituler son ouvrage : « Ma seconde patrie ». L'auteur trace d'abord les grands traits du caractère français et expose ce qu'il présente de paradoxal, au moins en apparence : conservateur et iconoclaste, frondeur et soumis aux autorités, généreux et un peu « trop près de son argent » comme l'on dit en certaines régions. Il oppose l'Anglais, surtout homme d'affaires et de sport, au Français intellectuel et artiste. Il note très justement notre solide bon sens d'individus contrastant avec notre idéologisme national. Tout le chapitre où il analyse notre mentalité un peu complexe fourmille d'observations exactes ; et il n'a pas limité le champ de ses investigations aux grandes villes ou aux gens d'une certaine classe ; le paysan lui est aussi connu que le citadin, le petit bourgeois que l'ouvrier.

A la différence de beaucoup d'autres socialistes, Robert Dell estime le paysan français qui, selon lui, possède au plus haut degré la qualité foncière de la race : un remarquable bon sens.

D'ailleurs, il voit dans le retour à la terre, dans l'exploitation, suivant des méthodes modernes, des prodigieuses richesses de notre sol, la solution du grand problème de reconstruction de la France.

Cette question du relèvement de son « Second Country » le préoccupe vivement. Il en examine les différents côtés : abaissement du chiffre de la population, abandon des campagnes, état lamentable de nos finances. Il dit à ce propos des choses si vraies que l'on serait tenté de le qualifier de défaitiste.

La recherche des moyens propres à relever notre pays le conduit tout naturellement à découvrir les obstacles : nos systèmes administratifs et politiques. Ici les critiques s'amoncellent. On peut souscrire à la plupart des jugements portés sur les méthodes de nos administrateurs et de nos politiciens par Robert Dell ; mais une expérience administrative déjà longue me permet de douter — quoi qu'en pense l'auteur de « My Second Country » — qu'elles ne soient pas conformes aux vœux secrets de nos concitoyens.

Toutes les lamentations du public et ses protestations contre une telle assertion ne peuvent prouver le contraire : si nos lois sont souvent mal faites, c'est peut-être que les parlementaires pensent trop à leurs électeurs en les votant ; si les règlements administratifs procèdent d'un « esprit chinois », n'est-ce pas parce que la méfiance à l'égard des fonctionnaires est générale, et que l'Administration se forge à elle-même une ceinture compliquée pour n'être pas plus soupçonnée que la femme de César ? Et si nous étouffons sous la paperasse, n'est-ce pas parce que nous avons, non pas le sentiment, mais la manie de l'égalité et que, pour la satisfaire dans les circonstances les plus diverses, l'administrateur imagine, combine, ratiocine, et finalement édifie quelque règlement monstrueux d'ingéniosité et de sottise mêlées en parts égales, d'où le raisonnement a banni la raison ? Qui sait si le mal qui ronge les organes administratifs et politiques de notre corps social n'a pas sa cause profonde dans notre caractère national, beaucoup plus que dans la corruption de certaine Presse et des politiciens ?

Peut-être, au surplus, Robert Dell ne s'est-il abstenu de nous suggérer cette idée que par pure courtoisie d'étranger.

Il est, en revanche, une catégorie sociale qu'il n'a pas épargnée : c'est celle des petits bourgeois ». Elle est, dans son livre, condamnée sans appel, de même que cette forme rabougrie du capitalisme : la petite propriété. Ceci nous amène à un exposé clair et précis des doctrines socialistes et syndicalistes, plus instructif et substantiel que bien des articles de journaux ou de revues. Enfin, le volume se termine par une revue des personnalités françaises les plus marquantes des deux derniers siècles, de Voltaire à M. Bergson en passant par Châteaubriand et Joseph de Maistre.

M. Robert Dell n'a pu avoir la prétention de résoudre, ni même d'exposer tout au long, dans un volume de 300 pages, cent questions, dont chacune pourrait faire l'objet d'un lourd traité ; mais son ouvrage contient les notions indispensables à l'honnête homme désireux d'apprendre à connaître la France de l'heure présente : précieux pour un Anglais, « My Second Country » est d'une lecture attrayante et souvent même instructive pour un Français.

Jean Bézard.

La femme anglaise au XIXe siècle, par L. Villard, *chez H. Didier, 1 vol. 320 p.*

Le livre de Mlle Villard est de ceux devant lesquels volontiers on s'attarde. Son titre, à lui seul, *La femme anglaise au* XIXe *siècle,* est séduisant. De plus la tentative paraît inédite. Si, en effet, l'on a souvent parlé du mouvement féministe, on n'a pas jusqu'ici, que nous sachions, essayé d'en suivre les principales étapes en Angleterre.

Pareil sujet est si vaste, si complexe qu'il demanderait, pour être traité avec toute l'ampleur voulue une thèse de longue haleine, quelque chose comme le Burns d'Angellier ou le Ben Jonson de Castelain. Aussi l'auteur du modeste petit volume de 320 pages que nous avons sous les yeux a-t-elle bien fait de limiter son effort en tâchant de préciser ce qu'est la femme anglaise au XIXe siècle, rien que d'après les romans de cette époque.

Le plan suivi par Mlle Villard nous paraît valoir surtout par sa simplicité et sa clarté : dans une première partie elle cherche à montrer ce que fut la femme anglaise avant le XIXe siècle ; dans la deuxième et la troisième ce que celle-ci a pu devenir grâce à ses longs et persistants efforts. Ainsi l'on voit se succéder à des années de servitude, — pendant lesquelles la femme anglaise conserve son rôle effacé, — une époque où elle acquiert son indépendance économique et sociale, élargit son champ d'action et s'affranchit définitivement au point de vue sentimental.

Il faut, à quiconque veut mener à bonne fin une telle étude, des qualités peu ordinaires. Cela suppose, pour le moins, de très vastes lectures, une connaissance aussi variée qu'étendue de la vie anglaise, du passé comme du présent, un sens critique éveillé, de la pénétration et du goût.

A ce point de vue, nous ne saurions trop louer Mlle Villard dans un sujet d'une pareille richesse, celle de la vie elle-même, d'avoir su rester abondante, sans pour cela être touffue ; d'avoir réussi par un choix très judicieux d'exemples, à nous servir rien que des faits probants, à faire défiler devant nos yeux tant de personnages significatifs ou intéressants et, grâce à la légèreté, la rapidité, et la sûreté de sa notation, à nous laisser finalement des impressions aussi agréables que précises.

Pour rendre pleinement justice aux mérites de ce petit livre, il nous aurait fallu plus d'une page de notre modeste revue, mais en plus de l'espace, le temps nous est mesuré. Nous ne voudrions cependant pas quitter une œuvre aussi attachante que celle-ci sans demander à son auteur l'autorisation de lui soumettre les quelques réflexions que nous avons pu faire au cours de la lecture que nous en avons faite avec grand plaisir. Pour plus de simplicité, nous suivrons l'ordre même du texte :

D'abord pour ce qui concerne le roman même, peut-on oublier aussi complètement que semble le faire Mlle Villard, le sens et la portée du nom même que celui-ci porte plus spécialement en Angleterre, à savoir *Fiction* ? Le théâtre n'est-il donc pas, à tout prendre, tout aussi capable de nous fournir des documents donnant « the form and pressure of the times » ?

Pourquoi, d'une façon générale, dans l'avant-propos, ne pas avoir fait preuve de la même sobriété de style que celle qui caractérise le reste du volume ? Le début et la fin de celui-ci ne sont peut-être pas irréprochables à ce point de vue. Des métaphores

ajoutent rarement à la clarté d'un texte, les répétitions trop fréquentes d'un même terme non plus. Et pourquoi aussi, p. 8, parler de la formation *mystérieuse* (?) et lointaine ? quand il n'en est plus question dans les pages qui suivent ? A la place d'une allusion passagère, il eût fallu en une esquisse rapide préciser en quoi la femme Saxonne, Normande et Puritaine surtout, prépare et explique celle du xviii[e] siècle. De même, p. 9, c'est trop affirmer, de dire que la femme avant le xix[e] siècle n'attacha *aucun* prix à ses droits. On fait ainsi trop bon marché de tout ce qui a précédé cette époque — des efforts et de l'influence réelle d'Addison, des femmes d'esprit comme Hannah More, des grandes actrices comme Mrs Fordan et l'immortelle Siddons. Et puis, que de reines oubliées ! Pages 18, n'eût-il pas été intéressant de signaler, ne serait-ce qu'en passant, combien le livre de Mary Woltstonecraft devait à l'influence des idées françaises ? Quant à l'exemple de Miss Wardle, l'auteur, à notre avis, y attribue trop d'importance. Dickens avait dans ses cartons un personnage, il l'a casé là où il risquait le mieux de produire un effet risible. P. 32, Charlotte Brontë est présentée de façon un peu trop *ex-abrupto*. Page 37, dans l'intervalle qui suit l'apogée de Dickens et de Thackeray, on cite Gissing. Le trou est un peu grand, il eût été aisé de le combler. L'exemple de la Marthe de *David Copperfield* est-il aussi net qu'on le voudrait ? (p. 48), et pourquoi ne pas avoir au moins mentionné *The bridge of Sighs* de Hood ? Page 97, Il nous semble dommage qu'il y manque une vue d'ensemble de cette Angleterre d'alors, d'une Angleterre étroite et bornée, routinière telle que la voit un Wells aujourd'hui. L'exemple, un peu plus loin, de *Mrs Jellyby*, nous paraît mal choisi, p. 137 ; pourquoi citer Tennyson ? est-ce du roman ? et si l'on cite du Tennyson, pourquoi pas déborder du cadre ailleurs ? La *Girton Girl* n'a-t-elle pas été constamment ridicule, tout au moins extérieurement ? A la page 172, on est heureux de trouver un bon exposé de l'insuffisance du développement artistique de la femme, mais l'auteur à la fin semble s'écarter de son point de départ. Nous aurions voulu quelque part, ici au besoin, quelques vues sur la place qu'occupe la femme anglaise par rapport avec les femmes des autres pays, tels la Suède, l'Allemagne, la France. Les comparaisons ne feraient que mieux mettre en valeur les progrès acquis par chacune d'elles. Les pages 206, 209, auraient gagné, nous semble-t-il, à être plus développées. La page 215 est bien venue et d'excellente allure, mais n'aurait-il pas été bon de citer le cas de cette femme suffragette morte volontairement aux courses pour pouvoir servir la cause de ses amies ? Et pourquoi en l'occasion ne pas avoir cité quelques diatribes de B. Shaw ? L'exemple unique donné par l'admirable J. Eyre est mis en pleine valeur, mais un mot sur *The Scarlet Letter* eût été bien à sa place également. Est-ce volontairement que l'auteur l'omet ? En est-il de même pour les premiers romans de G. Eliot ? Les pages sur Meredith sont fines et bien

venues, mais on n'insiste pas assez, à notre gré, sur la variété et l'étendue de son influence. De même un oubli grave est celui d'avoir passé sous silence H. Spencer et les énergiques campagnes de Stuart Mill.

Enfin, certaines affirmations de la fin du livre — telle que la suivante — « le lent épanouissement que permet la civilisation moderne » (p. 302) paraissaient tout au moins contestables.

Mais le reproche (1) le plus grave que l'on serait en droit de formuler, serait sans doute celui de l'absence trop marquée d'idées générales dans une œuvre comme celle-ci. A la place d'une conclusion — trop brusquement amenée à notre gré, trop remplie jusqu'au dernières pages de brèves analyses de romans contemporains — nous aurions préféré qu'un dernier résumé quelque succinct qu'il fût, nous eût ramassé, en un faisceau lumineux tous les développements antérieurs, nous mettant par là à même de juger d'un coup d'œil rapide l'état actuel de la question et ce que l'avenir lui réserve. Car, en dépit de certains théologiens du Moyen-Age qui affirmaient que la femme ne faisait point partie intégrante du genre humain (« *mulierem hominem non posse vocitari* ») nous croyons que le problème relève essentiellement de la constitution civile, politique, aussi bien que morale d'un pays, et que, selon le mot profond d'un grand savant, la tâche de la société future n'est pas d'identifier les deux sexes, mais bien de s'appliquer à mettre chacun dans les meilleures conditions possibles pour accomplir sa fonction particulière.

H. Hovelaque (Lycée Lakanal).

Dr. Heinrich Frenzel : Gœthe unser Führer durch die Zeit der schweren Not. Deutsche Freiheit. Berlin w. 9 1919.

Il me semble qu'on ne doit pas rendre compte seulement des bons livres, et qu'il est bon aussi de signaler ceux qui ne valent rien pour éviter aux collègues une perte d'argent et de temps. C'est pour cette raison que je veux vous parler de la brochure ci-dessus dont le titre m'avait alléché.

C'est une œuvre de parti : les démocrates sociaux ayant tenté, nous raconte M. Frenzel, d'enrôler Gœthe sous leur bannière, il se propose de démontrer que l'auteur de Faust en fut ni un révolutionnaire, ni un socialiste, mais bien un précurseur de la Deutsche Volkspartei c'est-à-dire de l'ancien parti des nationaux-libéraux. Je n'exagère pas :

« Was hier der grösste Geist unsres Volkes in packenden,

---

(1) Les fautes d'impressions sont assez rares, voir cependant pp. 74, 269 et 307. Il est vraiment dommage que l'impression du volume se trouve tout à fait compromise par suite de la qualité très inférieure du papier.

anschaulichen Worten ausspricht, deckt sich mit der Überzeugung, die heute die Deutsche Volkspartei im politischen Leben vertritt. » (p. 17). « Hier ist also dasselbe Ideal aufgestellt, auf das die Deutsche Volkspartei ünlängst in ihrem kraftvollen Aufruf zum « Arbeitsfrieden », zur Arbeitsgemeinschaft der Unternehmer und Arbeiter, ja des deutschen Volkes hinwies als die einzige Möglichkeit um uns nach unserem tiefen Falle wieder emporzuarbeiten. « (p. 28). « Die « gemässigten Liberalen », denen sich Gœthe sein Leben lang zugerechnet hat, sind heute in der *Deutschen Volkspartei* vereinigt, die auf diesen Gesinnungsgenossen höchsten Ranges mit vollem Recht stolz sein darf. »

En fait M. Frenzel ne démontre rien du tout. J'attendais une étude sérieuse des opinions politiques, économiques, sociales de Gœthe et leur application à la situation actuelle de l'Allemagne : je n'ai trouvé rien de pareil. La brochure n'est faite que d'un ramassis de citations auxquelles l'auteur ajoute des commentaires très spéciaux et qui consistent principalement en des injures à l'adresse de ses adversaires politiques « die demokratisch-sozialdemokratisch-klerikale Regierung » et de l'Entente : « der Erdrosselungsvertrag », « unsre sadistischbrutale Feinde » « diejenigen, die dieses ungeheuere Verbrechen verübt haben, können wir als « Menschen » im wirklichen Sinne des Wortes nicht anerkennen, da jeder einzelne der 440 Artikel des Mordsvertrages *Unmenschlich ist* » (p. 32).

Les citations de Gœthe étant prises à toutes les époques de sa vie, il est facile à M. Frenzel de lui faire dire ce qu'il veut, de même qu'il serait facile, avec la plupart de ces citations, de démontrer la thèse contraire et d'attaquer aussi énergiquement l'ancien régime qu'il vitupère le nouveau. La conclusion n'est pas neuve : « Travaillons », bien d'autres l'ont dit avant lui et il n'était pas besoin pour cela d'aller chercher cette leçon dans Faust.

Pour terminer ce compte rendu, qu'on me permette une digression. Ce sera une citation qui éclaire d'un jour singulièrement cru les tendances politiques de la bourgeoisie éclairée allemande (nos collègues du secondaire et supérieur p. ex.) : « die Völkerversöhnung ist unmöglich, solange eine Vereinigung aller Deutschen, die sich zum Reich bekennen, einschliesslisch der österreichischen Deutschen, verhindert und der uns aufgezwungene Gewaltfriede aufrechterhalten wird. Wir verlangen, unbekümmert um die frechen Zumutungen der Verbrecherischen Urheberdes Vertrags von Versailles, den Wiederaufbau eines Volksheeres und einer Flotte auf der Grundlage der allgemeinen Wehrpflicht zum Schutz des Reiches und seines Handels. » Par la suite M. Frenzel déclare que l'Allemagne veut être marteau et non enclume.

M. C.

Gaston Varenne, professeur au Lycée Condorcet. — Le malaise de l'Université et la doctrine des Compagnons (avec lettre préface de Henri Lichtenberger, professeur à la Sorbonne) 63 p.. Paris, Didier, 1920.

Notre collègue, M. Varenne, a réuni en brochure les articles qu'il a publiés dans l'*Information* en juin et juillet 1919 sous le pseudonyme de Georges Vernon. Il a eu raison et nous ne pouvons qu'être reconnaissants à tous ceux qui comme lui, et dès maintenant, prennent position dans les discussions utiles, nécessaires, qui s'instituent à propos de l'enseignement et qui aboutiront en fin de compte à des solutions pratiques dont on ne saurait exagérer l'importance. Et M. Varenne a eu d'autant plus raison qu'il avait quelque chose à dire et qu'il l'a fort bien dit.

Après avoir recherché les causes qui expliquent le malaise actuel dont souffre l'Université et appuyé sur la nécessité de lutter contre la routine, M. Varenne en vient très naturellement à exprimer ses sympathies pour la « courageuse campagne » qu'ont entreprise les Compagnons : car, il « importe que toutes les bonnes volontés s'unissent loyalement pour faire bloc contre les forces d'inertie ou de résistance ». Sur bien des points du programme des Compagnons, M. Varenne formule cependant des réserves sérieuses : sur la question de la corporation, sur celle du régionalisme, et il apporte ici des arguments fort intéressants et qui vraiment donnent à penser. Ce n'est pas le lieu de les indiquer ici, puisque aussi bien vous lirez la brochure de M. Varenne.

Ce qui touchera de plus près encore les professeurs, ce sont les idées de M. Varenne sur l'enseignement en soi et sur la constitution de l'enseignement. C'est surtout ici que l'auteur serait « heureux de voir la discussion s'engager ». Et nous aussi. Pour l'instant bornons-nous à l'essentiel. « L'enseignement ne peut viser à autre chose qu'à former avant tout des hommes qui seront en situation d'opter ensuite aisément pour l'occupation qu'ils estimeront la plus conforme à leurs goûts et à leurs aptitudes. » A l'enseignement primaire donné à l'école unique succèdera un enseignement secondaire soit classique, soit professionnel et commercial. La division classique conduira à une première partie de baccalauréat et sera complétée par deux années d'études spéciales réparties en quatre cycles très différents de ceux qui existent actuellement. Tel est le plan de l'édifice et l'on ne peut nier qu'il ne soit ingénieux. Il n'est pas non plus à l'abri de toute critique et M. Varenne le sait bien.

Mais comment la division classique serait-elle constituée ? Nous voilà au point sensible. Longtemps encore cette division, s'opposant à une division professionnelle et commerciale, drainerait sans nul doute la majorité des élèves. Et tous ces élèves feraient du latin. Vous vous récriez. Attendez un peu, car je ne crois pas que M. Varenne lui-même soit entièrement satisfait de cette solution à laquelle il aboutit cependant. Nous notons en

effet les passages suivants : « Le latin fait partie nécessairement d'une culture (moderne), du moins jusqu'à présent. Il est hors de doute qu'il n'en sera plus ainsi dans cinquante, cent ou deux cents ans, le chiffre importe peu, et que le latin deviendra de plus en plus, au même titre que le sanscrit aujourd'hui, une étude de savants spécialisés. » Sans doute M. Varenne ne veut que le « latin court », et si l'essai ne pouvait être tenté « il ne faudrait pas hésiter à sacrifier complètement le latin plutôt que de continuer à le voir peser comme aujourd'hui d'un poids beaucoup trop lourd sur tout l'enseignement secondaire ».

Je crois bien comprendre que voulant avant tout un enseignement classique *unique* et ne pouvant jeter le latin par-dessus bord pour tous les élèves, M. Varenne en arrive, un peu malgré lui, à le garder pour tous. Mais c'est précisément sur la nécessité d'un enseignement classique *unique* que nous ne sommes pas d'accord. Pour moi je persisterai à souhaiter qu'à côté de l'enseignement avec latin on constitue un enseignement classique sans latin, basé sur l'étude du français en soi et dans lequel l'étude des langues vivantes occuperait une place importante. Et si cela devait amener la mort du latin scolaire (même dans les lycées de jeunes filles où M. Varenne reconnaît que fort heureusement il n'est — *jusqu'à présent* — que le complément et non le support des études) eh bien ! nous qui fûmes saturés de latin, nous nous en consolerions le plus aisément du monde. Et si nous allions jusqu'à chanter le pæan, nous demanderions à M. Varenne d'y faire sa partie. S'y refuserait-il ?

L.-W. CART.

E. V. Downs, B. A. — English Literature, The Rudiments of its Art and Craft. (Hodder and Stoughton, 1920, 4/6 net).

Dix-sept chapitres, sur la rime, la prosodie, le rythme ; les images mentales ; le style ; l'essay ; l'histoire et la technique du poème lyrique, du roman, de la « short story », de la ballade, du drame, de la poésie épique et héroïque : livre de pédagogie claire et sérieuse, à égale distance d'un utilitarisme étroit et d'un dilettantisme historique. Il esquisse pour chaque genre sa définition extraite de son évolution, l'illustre de quelques judicieuses citations, ajoute enfin une bibliographie sommaire et d'abondants exercices d'imitation et de critique. Surtout, il dégage l'intérêt actuel des études littéraires, et les oriente vers l'intelligence du présent national : on n'y peut manquer de sentir que l'on participe à la vie de son temps, et l'on y gagne le sens de son rôle possible et de sa valeur sociale. Car loin d'arrêter l'élève en ses explorations à quelque trente ans en arrière des réalités contemporaines, il encadre celles-ci de pages rétrospectives et sobres, qui tiennent compte de la dispersion infligée à l'attention par des programmes chargés. On sent en outre que l'auteur a appliqué là son tempérament et ses aptitudes personnelles ; qu'il n'a dit que ce qu'il

a bien vu (il voit d'ailleurs tout ce qui importe); de sorte qu'à sa suite l'élève ne se perd pas en excursions vagues, mais acquiert à la fois au cours de ses constatations la confiance en son propre travail, l'habitude de l'observation directe des faits littéraires et humains, celle aussi de formuler et de classer ses acquisitions. — Très anglais en son harmonie de l'inspiration avec le sujet traité, ce manuel fait sans mesquinerie leur part aux influences du dehors, et témoigne, en ces temps de renfrognement nationaliste, d'un patriotisme éclairé. Il peut être utile à nos étudiants de licence ; et à ceux que les nouvelles épreuves du baccalauréat tenteraient de déserter, pour la lettre, l'esprit de l'enseignement littéraire, il peut fournir en un équilibre du cadre et du contenu, bon nombre d'indications utiles à la vie de la classe d'anglais dans le deuxième cycle.

G. d'Hangest.

John Galsworthy. — Tatterdemalion. (7/6, Heinemann, London, 1920).

Vingt et un sur vingt-trois de ces articles, ou commentaires sur des souvenirs variés, sont postérieurs à 1914. Leur unité réside en leur vérité seule, extraite soit de milieux lointains des conventions mondaines, comme l'indique le titre général. soit de situations issues de la guerre, laquelle, à ces niveaux, ne comportait guère de conventions superficielles. Nous sommes donc en pleine observation directe, c'est dire en pleine complexité, et avec un guide avare de rhétorique, j'entends par là qui ne poétise qu'autant que l'inspiration est en lui, et dont il est bon de dire que son besoin de vérité lui fait ménager ses émotions et ses hymnes. Le style familier et la couleur locale surgissent donc d'eux-mêmes avec la vie décrite, surtout lorsqu'il importe d'aller droit à l'idée sans que la forme distraie.

Nous retrouvons en particulier, parmi les aspects de l'âme anglaise, la part de romanesque sentimental qui, au regard du Français ordinaire, revêt, par contraste avec les traits classiques du caractère national, un faux air d'irréalité (1) ; puis la violence avec laquelle se peut manifester, au pays même du *fair play*, l'intolérance des masses (2) ; et encore la clarté d'esprit et l'indépendance de l'élite dans les jugements sur la vie (3).

Chez l'auteur lui-même, on a plaisir à rencontrer de nouveau cette sensibilité aiguë aux valeurs positives, qui sous ce que le monde humilie du nom de faiblesse, aperçoit la vie intense ; sous les avortements de l'action, la finesse des intentions et la délicatesse d'âme ; sous le refus de trancher et de formuler, le sens

(1) *Grey Angel.*
(2) *Peace Meeting. The bright side.*
(3) *Nightmare child. Manna.*

exact du réel, l'intelligence, qui est la meilleure, la véritable sympathie. Il y a là protestation implicite contre quiconque, sur le vu d'une non-conformité à la morale traditionnelle, et d'autant plus facilement que le succès social leur est dénié, juge et morigène des êtres ; et aussi une apologie du calme indispensable, surtout en présence du mal, à l'invention du vrai, — calme auquel suffit seule l'élimination du moi autoritaire, et dont l'inattendu déconcerte le Destin lui-même et irrite les pauvres en introspection. C'est dire que l'auteur se défie des foules : sans aller, comme l'un de ses personnages « essentiellement combatif, jusqu'à s'opposer à tout ce que soutient une majorité » (1), il réserve son adhésion en présence de vérités à succès. Et sans doute n'y a-t-il là rien de remarquable chez un intellectuel digne du titre ; mais cette défiance à l'égard des forces grégaires ou incultes inclut l'intelligence de leur étendue et de leurs effets, et lui fait admettre, provisoirement du moins, l'inévitabilité de la guerre.

Semblable constatation, contraire à ses aspirations, laisse subsister en lui une rancune indicible contre la race des responsables de fait, épars en proportions diverses chez tous les peuples, et qui, pour le plus grand nombre que sont les pacifiques, salissent l'univers, incorporant les forces morales les plus nobles en un système de domination. Son grief essentiel contre la guerre est qu'elle s'interpose comme un voile entre nous-mêmes, d'une part, et de l'autre la beauté, la poésie, l'âme humaine justifiable seulement en l'harmonie de son ensemble.

Sa rancune n'absorbe pas sans doute toute son énergie ; elle est liée à la mise en lumière des bienveillances errantes parmi les cruautés de la vie militaire ; et l'étude de toutes les beautés du monde, leur vulgarisation pour ainsi dire (2), alors qu'en raison même de l'effort de perception qu'elles exigent (3), elles ne sont accessibles qu'aux privilégiés de l'intelligence et des sociétés, semble à l'écrivain le seul remède essentiellement capable d'écarter le retour du cataclysme.

Le livre ajoute peu de chose, peut-être, à l'œuvre que nous connaissons ; du moins nous montre-t-il comment, en un monde bouleversé, au milieu de ruines et d'incertitudes, une âme de penseur et d'artiste cherche et trouve, ou croit trouver, ses raisons de vivre et d'espérer.

G. d'Hangest.

---

(1) *Peace meeting.*
(2) *Spindleberries.* Beauty... the extra value in the human market.
(3) *A Green hill far away.*

NECROLOGIE

M. Lucien POINCARÉ

En Lucien Poincaré les *Langues Modernes* ont perdu un ami puissant et éprouvé. Bien que sa carrière scientifique ne semblât pas le prédisposer à un intérêt spécial pour nos études, la largeur de son esprit et son sens vif des besoins du pays lui avaient révélé la nécessité de donner une forte impulsion à l'enseignement des langues étrangères. S'il les pratiquait par lui-même, il recherchait volontiers ceux qui avaient en ces matières autorité et compétence. Il comptait parmi ses amis les plus intimes, Emile Hovelaque dont la stimulante influence se fit maintes fois sentir dans les mesures libérales que Poincaré prit soit comme directeur de l'Enseignement secondaire ou supérieur, soit ensuite comme Recteur. Il avait du reste naturellement le goût des initiatives et on le trouvait tout préparé pour les solutions neuves.

Il me souvient de son attitude dans une commission où se discutait la réforme du diplôme d'études supérieures. J'avais été amené à demander que pour les langues vivantes la mémoire correspondît mieux aux conditions particulières dans lesquelles se trouvaient nos étudiants, qu'il fût pour eux non le produit de séances de bibliothèques, mais le résultat de leurs observations dans le pays où ils avaient séjourné ; qu'il se rapprochât plus du journal de notes que de la thèse proprement dite. Seul dans la commission Poincaré se déclara favorable à cette idée. Il la défendit avec chaleur, désireux d'affranchir les langues vivantes d'une formule qu'il ne sentait pas faite précisément pour elles, déclarant qu'en homme de science, il sentait tout le prix d'un exercice qui tendrait à aiguiser dans son emploi, et d'un examen qui honorerait dans sa manifestation la faculté d'observation directe. J'eus dès ce moment déjà lointain la conviction que nos études étaient par lui profondément conçues dans leur nature propre, et qu'il serait disposé à les aider et à les développer, non selon des règles abstraites et générales, mais conformément à leur caractère distinct.

L'intérêt qu'il leur portait s'étendait aux maîtres qui étaient chargés de les diriger. On n'oubliera pas dans l'enseignement secondaire que c'est grâce à ses efforts comme directeur que fut enfin obtenu cette réduction du maximum des heures de classe qui formait depuis longtemps l'objet principal des vœux de notre personnel, étant la mesure dont dépendait sa parfaite égalité en

dignité et en avantages avec les collègues des autres enseignements.

Il avait aussi à cœur de resserrer et de multiplier nos liens avec l'étranger. Lorsqu'il devint recteur, il considéra comme une partie essentielle de sa tâche la réception des professeurs et savants d'autres pays. Les salons de l'Université de Paris trop longtemps déserts et inutiles, prirent vie sous son impulsion. Chacun se rappelle les belles fêtes qui s'y donnèrent en plus d'une occasion, par exemple le jour où le Président Wilson fut fait docteur *honoris causa.* Et non moins que les salons officiels de l'Université, les appartements privés du Recteur s'ouvrirent à mainte reprise par l'accueil de nos hôtes du dehors.

D'autre part, sans compter la fatigue, sans prendre garde aux menaces d'une santé que lui seul pouvait savoir fléchissante, il était toujours prêt à aller porter aux étrangers le salut de la France. L'hiver dernier il conduisait une mission française en cette Roumanie où nous appelaient de si grands intérêts universitaires et où nos délégués reçurent un si cordial accueil. Déjà malade, il allait encore, quelques jours avant sa mort, inaugurer à Londres la succursale de notre office national des Universités et tendre une main amie à l'Université d'Oxford.

C'est avec un regret profond que nous avons vu disparaître le Recteur qui en si peu de temps, avait su donner de tels gages aux études qui sont les nôtres, aux causes qui nous sont chères. Les *Langues Modernes* assurent de leur respectueuse sympathie pour sa douleur la compagne admirable qui s'associa si étroitement à sa tâche et répandit tant de bonne grâce, simple et exquise, sur des réceptions de grande conséquence pour notre extension universitaire. Ceux d'entre nous à qui il fut donné d'approcher l'homme, qui ont connu toute la loyale bonté, toute l'ardeur pratique aussi qu'il dérobait parfois sous un air de plaisanterie un peu sceptique, mesurent mieux que les autres l'étendue de la perte qu'ils ont faite. Ils savent qu'au-delà du bien déjà accompli, il y avait à espérer indéfiniment d'un chef si plein de bon vouloir et si ouvert aux idées neuves.

Emile Legouis.

M. Albert MAFFRE

Le lycée de Toulouse vient d'éprouver une grande perte. M. Maffre (Louis-François-Albert), un de ses maitres les plus anciens, s'est éteint dans la nuit du 26 au 27 mars, à la suite d'une courte et violente crise cardiaque. Il avait soixante-trois ans et quarante-cinq ans de services.

A peine âgé de dix-sept ans, il débutait au collège de Cette, en

qualité de maitre d'études, le 1er novembre 1874. Tout à tour maître répétiteur aux lycées de Tarbes et de Montpellier, étudiant en Angleterre, délégué au lycée Saint-Louis (1880-1884), chargé de cours d'anglais au lycée d'Alençon (1884-1885), au lycée de Tarbes (1885-1891), il arrivait enfin le 3 octobre 1891 au lycée de Toulouse, qu'il ne devait quitter que par la mort après avoir servi jusqu'à la dernière heure.

Combien de générations d'élèves l'ont connu et aimé ! Sa bienveillance pour eux se montrait inaltérable ; aussi tous étaient-ils heureux de se retrouver avec lui et de se soumettre une fois de plus à la fermeté délicate de sa discipline bénigne.

Cette complaisance à rechercher son enseignement, il la rencontrait plus accentuée encore au cours municipal d'anglais qu'il professait depuis une quinzaine d'années : elle était la véritable récompense de son labeur. Car M. Maffre travaillait beaucoup. Il ne passait guère un seul jour sans une recherche, une lecture utile, sans l'étude d'un procédé pédagogique, toujours en quête non de la méthode idéale, mais d'une méthode pratique de laquelle il pût tirer pour ses élèves un profit nouveau. Il n'arrêtait d'ailleurs pas son action à la classe : les quémandeurs de conseils trouvaient toujours près de lui un accueil simple, paternel et avisé : désintéressé par nature, il donnait sans compter son temps et sa peine. C'est ainsi qu'il a pu former mainte recrue pour l'enseignement qu'il aimait et savait faire aimer. Son triomphe fut un jour de pousser au certificat d'aptitude un bachelier ès sciences (ancien régime) : l'impulsion cette fois fut si bien donnée que notre certifié, devenu bientôt licencié ès lettres, puis agrégé et docteur, parvint à une chaire de Faculté, où il ne discontinue pas ses travaux. Et ces bénéficiaires privilégiés de son action bienfaisante, il les déchargeait de toute reconnaissance, les priant seulement de faire à leur tour pour un autre ce qu'il avait fait pour eux.

Tant valait le maître, tant valait l'homme. Ses collègues n'oublieront pas son aménité souriante, son obligeance prompte, sa conversation primesautière, humoristique et savoureuse. Ils regrettent tous le causeur aimable qui charmait les minutes oisives et laissait l'impression sereine d'une douce philosophie, impression bien trompeuse en vérité. Derrière le visage accueillant se dissimulait la volonté tenace d'étouffer les chagrins, de dompter la douleur, de souffrir seul pour ne pas assombrir la vie des autres.

Il était resté veuf à trente et un ans avec deux fils en bas âge, jalousement aimés, qu'il éleva lui-même dans des sentiments de droiture et d'honneur. Il avait perdu successivement ses sœurs et sa mère ; il avait subi des revers de fortune ; il avait traversé enfin pendant six ans des angoisses cruelles pour un père. En effet son fils aîné, receveur de l'enregistrement, après être sorti sain et sauf de meurtrières attaques au nord d'Arras, avait été fait prisonnier en Argonne dès 1915. Le cadet, officier d'infanterie coloniale, était parti deux ans avant la guerre pour notre hinterland africain ; il y

avait fait campagne pendant quatre années consécutives et conquis son troisième galon au prix d'une blessure grave ; demandant alors à rentrer dans l'armée métropolitaine, il y participait à toutes les actions sérieuses, recueillant deux nouvelles blessures, trois citations et la croix. Quelle que fut sa fierté de la dette si noblement acquittée envers la patrie, M. Maffre cependant avait été torturé d'inquiétude pour la sécurité de ses enfants. Pas plus que les épreuves cruelles du passé, celles-ci ne laissaient paraître une trace sur son visage bienveillant ; son cœur seul continuait à souffrir. Peut-être n'est-il mort si tôt que pour s'être si bien contenu.

C'est un vide difficile à remplir que le vide fait dans notre lycée par la disparition de cet homme aimable qui fut en même temps un homme de devoir et un homme de bien.

L. E.

M. LEMATTE

Le lycée d'Alger vient d'être cruellement atteint par la fin tragique d'un de ses professeurs.

M. Lematte, professeur agrégé d'anglais, rentrait chez lui vers 11 h. du soir quand il fut assailli par des apaches et tué d'un coup de revolver tiré à bout portant. La mort avait été foudroyante et notre malheureux collègue tombait aux pieds de sa femme, témoin affolé et impuissant de l'assassinat de son mari.

Depuis 10 ans au lycée d'Alger, M. Lematte ne comptait que des amis. Par la franchise et la gaîté de son caractère, son intelligence vive et sa haute valeur professionnelle, il avait gagné l'amitié et l'estime de ses collègues et de ses chefs.

D'une activité prodigieuse, toujours serviable et souriant, il se dépensait sans compter comme professeur, journaliste, militant socialiste et conseiller municipal. En décembre dernier, son parti l'avait envoyé siéger au Conseil municipal où, membre de la minorité, il s'était imposé par sa connaissance des questions ouvrières et la rédaction de rapports clairs et précis.

Il disparaît à 40 ans, en pleine maturité, avant d'avoir donné sa mesure.

M. le Gouverneur général et une foule innombrable assistaient à ses obsèques, apportant à sa veuve et à ses enfants le témoignage de leurs regrets et de leur sympathie.

Puissent les êtres chers qui le pleurent, trouver un peu de réconfort dans cette manifestation émouvante, et qu'ils soient assurés que notre grande famille universitaire partage leur deuil et ne les oubliera pas dans le malheur.



Notes et Documents

Circulaire ministérielle relative aux nouvelles épreuves de langues vivantes au Baccalauréat

Conformément au décret du 13 février 1920 et à l'arrêté du 12 mars, l'épreuve écrite de langue vivante au Baccalauréat consistera, à partir de la session de juillet 1921, en une version suivie d'un thème d'imitation (1).

Le texte de la version sera choisi dans un ouvrage en prose. Les professeurs savent par expérience qu'un élève, intelligent et bien préparé peut manquer une version en vers, parce que la pensée du poète est souvent difficile à saisir et à suivre sous la richesse ou le tour spécial de l'imagination ou qu'elle s'exprime en une forme trop elliptique, avec des archaïsmes de syntaxe et de vocabulaire. La version en vers est un exercice scolaire des plus utiles, qu'il faut pratiquer fréquemment dans les classes supérieures, mais sa valeur est plus contestable en tant qu'épreuve du baccalauréat. On s'est donc résigné à l'exclure de l'examen, mais en imposant une version en prose, on n'a pas voulu — est-il besoin de le dire ? — recommander le choix de pages banales et dépourvues de mérite littéraire. Les littératures modernes fournissent dans tous les genres une ample moisson de textes intéressants, de difficulté moyenne, que maîtres et examinateurs sauront aisément découvrir.

« Pour le thème d'imitation, le candidat, selon les termes du décret, trouvera dans le texte de la version la solution des principales difficultés de vocabulaire, de manière qu'il puisse réserver son attention à la correction et à la précision grammaticale ; mais il devra — et c'est là un point essentiel — posséder le vocabulaire usuel tel qu'il est défini dans le plan d'études du 31 mai 1902. Le thème d'imitation remplira donc un double office ; il permettra de contrôler à la fois la sûreté grammaticale et à la possession effective de la langue courante.

La version et le thème d'imitation ainsi compris sont des exercices déjà prévus par les instructions de 1902 (2). En les choisissant comme épreuve, le Conseil supérieur n'a pas entendu changer en quoi que ce soit l'esprit et l'orientation de l'enseignement des langues vivantes. Cet enseignement reste ce que l'a fait la méthode prescrite par les programmes de 1902, éprouvée

---

(1) Chacune des 2 parties de l'épreuve sera affectée du coefficient I, durera une heure et demie, et le texte du thème ne sera distribué aux candidats que lorsqu'ils auront remis leur copie de version. L'usage d'un dictionnaire en langue vivante restera seul autorisé.

(2) On pourra faire également de temps en temps des traductions écrites (thèmes et versions). Ce thème — et c'est le rôle auquel il convient de la réduire — servira à vérifier si les règles grammaticales présumées connues, le sont en effet. Il sera un moyen de contrôle, et non un instrument d'étude. Dans ces thèmes, les mots seront connus de l'élève ou lui seront indiqués de telle façon qu'il n'ait pas à recourir au dictionnaire.

et mise au point par dix-sept années d'expérience. Les professeurs devront donc se garder de renoncer aux précédés vivants qui ont rénové leur discipline, pour revenir sans une extrême prudence à des exercices qui sont et doivent rester un moyen de contrôle et non d'acquisition. Même dans le second cycle, tout en orientant peu à peu leurs élèves vers les nouvelles épreuves de l'examen, ils ne perdront pas de vue que l'expression spontanée et directe de la pensée en langue étrangère reste le but à atteindre, et que par conséquent la narration et la rédaction libres doivent continuer d'être largement pratiquées.

Réformons !

Assemblés au Lycée Louis-le-Grand, cent quarante proviseurs demandent au ministre de la guerre de rapporter au plus vite le décret qui exige des candidats à l'école Polytechnique la connaissance de deux langues vivantes ; s'il était maintenu, il est évident, n'est-ce pas, que la « culture générale » autrement dit l'enseignement des sornettes gréco-latines baptisé effrontément par les Allemands — oui Monsieur, par les Allemands — de « *Allgemeine Bildung* » — cesserait aussitôt de former le centre et le noyau de tout l'enseignement secondaire.

Par où l'on voit que depuis le jour où, en 1895, M. Gazeau — d'ailleurs le plus brave et le plus charmant des hommes — traita, devant M. Combes, l'enseignement moderne « d'enfant gâté », l'esprit de nos administrateurs n'a point varié. M. Combes d'ailleurs, répliqua que l'enseignement secondaire coûtait très cher au pays et ne rendait pas du tout les services que celui-ci était en droit d'en attendre.

« La réforme de l'enseignement secondaire ? » a coutume de dire, lorsqu'on lui en parle, notre rédacteur en chef, « *commencez par fusiller tous les proviseurs.* »

La Victoire, Mardi, 13 avril 1920.

Admission à l'Ecole Normale supérieure et Bourses de licence

— Du 13 février —

Article 1er. — L'article 1er du décret du 3 mars 1914 est modifié ainsi qu'il suit : les Candidats de la section des sciences choisissent entre les deux groupes suivants d'épreuves écrites :

Groupe I : ...5° Deux versions choisies par eux entre six textes : latin, allemand, anglais, espagnol, italien et arabe (durée : 2 h. ; coefficient, 2).

Groupe II : 6° Deux versions (épreuve commune avec le groupe I). Tout candidat qui, pour l'une des deux versions prévues au 5° (groupe I) et au 6° (groupe II), a fait choix soit du texte italien, soit du texte espagnol, soit du texte arabe, doit obligatoirement, pour l'autre, choisir l'un des trois textes : latin, allemand ou anglais proposés.

Arrêté fixant la date d'application du décret du 12 février 1920 relatif aux épreuves de langues étrangères vivantes du baccalauréat.

— Du 12 mars —

ARTICLE 1er. Les dispositions du décret du 13 février 1920, modifiant les épreuves de langues étrangères vivantes du baccalauréat (série : latin langues vivantes et sciences langues vivantes), n'auront effet qu'à partir de la session de juillet 1921.

ART. 2. La durée totale des épreuves écrites de langues vivantes prévues par le décret susvisé sera de trois heures, soit une heure et demie pour la version et une heure et demie pour le thème d'imitation. Le texte du thème ne sera distribué que lorsque les copies de version auront été remises par les candidats.

Arrêté supprimant la limitation du nombre des candidate à recevoir aux concours de l'enseignement secondaire (session spéciale) en 1920.

— Du 6 mars —

ARTICLE 1er. Le nombre des candidats à recevoir à la session spéciale de 1920 pour les agrégations de l'enseignement secondaire, le certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires et le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes ne sera pas fixé à l'avance.

Les jurys des divers concours auront la faculté de comprendre dans leurs propositions tous les candidats qu'ils jugeront dignes d'être présentés pour l'admission définitive.

ART. 2. Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 22 novembre 1919 sont rapportées.

Arrêté relatif aux concours de l'enseignement secondaire en 1921

— Du 6 mars —

ARTICLE 1er. Il ne sera pas ouvert, en 1921, de session spéciale pour les agrégations de l'enseignement secondaire, le certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires et le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Toutefois, les candidats ayant participé aux concours spéciaux de 1919 et de 1920, ainsi que les mutilés et réformés de guerre et les candidats comptant au moins deux ans de présence sous les drapeaux lors de la signature de l'armistice (11 novembre 1918) seront admis à se présenter à la session normale de 1921 sans autre condition préalable, pour les candidats à l'agrégation, que la production de l'un des diplômes de licence prévus par l'arrêté du 18 juin 1904.

ART. 2. La dispense du diplôme d'études supérieures demeurera définitivement acquise aux candidats à l'agrégation autorisés à prendre part au concours de 1921 dans les conditions indiquées à l'article précédent.

ART. 3. Dans les divers concours de 1921, les candidats visés à l'article 1er, § 2, du présent arrêté seront l'objet d'un classement à part pour l'admissibilité ou sous-admissibilité et seront présentés hors rang pour l'admission définitive.

Art. 4. Les candidats à l'agrégation qui auront échoué aux épreuves définitives ou, s'il s'agit de l'agrégation d'histoire, aux épreuves préparatoires du second degré, conserveront pendant un an le bénéfice de leur admissibilité ou de leur sous-admissibilité.

NOTE

relative au programme de l'agrégation d'allemand (concours normal et spécial) de 1920

Pour les *Reden*, de Schleiermacher, on recommande aux candidats l'édition : Schleiermacher, *Reden über die Religion in ihrer ursprünglichen Gestalt ; neu herausgegeben von Rud. Ott,* Göttingen. Vandenhoeck und Ruprecht.

Arrêté autorisant les Facultés des lettres des Universités de Bordeaux et de Lyon à faire subir, pendant l'année scolaire 1919-1920, les épreuves de la licence ès lettres, série langues et littératures étrangères vivantes, mention « langue arabe ».

— Du 7 avril —

Les Facultés des lettres des Universités de Bordeaux et de Lyon sont autorisées à faire subir, pendant l'année scolaire 1919-1920, les épreuves de la licence ès lettres, série langues et littératures étrangères vivantes, mention « langue arabe ».

Les épreuves qui déterminent la collation du grade de licencié, mention « langue arabe », dans lesdites Facultés, sont fixées conformément au décret du 22 février 1910 relatif à la Faculté des lettres de l'Université d'Alger.

Arrêté fixant le nombre des candidats et aspirantes à recevoir aux divers concours de l'enseignement secondaire en 1920.

— Du 18 mars —

Le nombre maximum des candidats et aspirantes à recevoir, en 1920, à la suite des divers concours de l'enseignement secondaire, est fixé ainsi qu'il suit :

Agrégations et certificats d'aptitude

(session normale)

Agrégation d'allemand : 8, dont 1 femme.
Agrégation d'anglais : 26, dont 6 femmes.
Agrégation d'espagnol : 5, dont 1 femme.
Agrégation d'italien : 4, dont 1 femme.
Certificat d'aptitude : allemand, 11, dont 3 femmes.
Certificat d'aptitude : anglais, 32, dont 12 femmes.
Certificat d'aptitude : italien 5, dont 2 femmes.
Certificat d'aptitude : espagnol, 5, dont 2 femmes.
Certificat d'aptitude : classes élémentaires, 20.

Circulaire relative aux professeurs pourvus de certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

— Du 25 février —

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à Monsieur le Recteur de l'Académie d

La loi du 6 octobre dernier a porté à 500 francs l'indemnité des professeurs des classes élémentaires pourvus du certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées, collèges et écoles normales. La question m'a été posée de savoir si le bénéfice de cette disposition devait être étendu aux maîtres qui ne sont pas chargés de l'enseignement des langues vivantes mentionné sur leur certificat.

Dans la plupart des établissements, il sera possible d'utiliser les connaissances de ces professeurs dans les classes du 1er cycle, conformément aux prescriptions de la circulaire du 12 novembre 1903. Si l'organisation des services ne permet pas momentanément de leur confier cet enseignement, il conviendra néanmoins, par analogie avec les autres professeurs qui reçoivent une indemnité de titre, de leur allouer l'indemnité de 500 francs fixée par la loi du 6 octobre dernier.

Je vous prie de porter ces instructions, qui auront leur effet à dater du 1er juillet 1919, à la connaissance de MM. les Proviseurs de votre ressort.

Arrêté désignant les langues vivantes sur lesquelles pourront porter les épreuves de langue étrangère à l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement commercial dans les écoles primaires supérieures (degré supérieur).

— Du 4 mars —

L'article 232 de l'arrêté du 18 janvier 1887 est modifié ainsi qu'il suit :

« La demande d'inscription, pour l'examen du degré supérieur, doit indiquer sur quelle langue (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais ou russe) le candidat désirera être interrogé.

. . . .

« Pour le degré supérieur, les épreuves de la première série comprennent :

« 1° Une composition de correspondance commerciale en français et en langue étrangère (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais ou russe). Durée : quatre heures.

. . . .

« Les épreuves de la deuxième série comprennent :

« 1° L'explication d'un texte anglais, allemand, italien, espagnol, portugais ou russe (choisi sur une liste établie par la commission) et une conversation en langue étrangère sur un sujet d'ordre économique. »

Décret relatif aux dégrèvements de frais d'études prévus par la loi du 12 août 1919 en faveur des étudiants étrangers.

— Du 25 mars —

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi de finances du 12 août 1919,

DÉCRÈTE :

ARTICLE 1er. Les crédits prévus pour dégrèvement de frais d'études aux étudiants étrangers par la loi du 12 août 1919 sont affectés au payement des droits d'équivalence, d'inscriptions, de bibliothèque, de travaux pratiques, de recherches et de laboratoire et de tous autres droits établis, dus par des étudiants immatriculés ou inscrits dans les facultés, écoles supérieures de pharmacie et établissements publics d'enseignement supérieur.

ART. 2. Les demandes pourront être transmises soit directement par les autorités universitaires et scolaires des établissements étrangers où les étudiants et élèves auront commencé leurs études, soit par l'intermédiaire des agents diplomatiques des pays d'origine. Elles seront accompagnées de pièces justificatives concernant leur état civil et leurs études antérieures, ainsi que d'une attestation des autorités administratives ou universitaires compétentes que les candidats méritent par leur situation de famille et leurs aptitudes de bénéficier des exonérations demandées. Les étudiants qui sollicitent ces exonérations doivent justifier d'une connaissance au moins élémentaire de la langue française.

ART. 3. Des subventions prises sur l'ensemble des crédits visés à l'article 1er du présent décret pourront être accordées aux Universités pour exonérer les étudiants déjà inscrits ou immatriculés dans les facultés et écoles supérieures. Pour obtenir une subvention, les Universités devront fournir un état numérique des étudiants inscrits ou immatriculés dans chaque établissement.

ART. 4. Une Commission spéciale établie au Ministère de l'Instruction publique est chargée :

1° De faire connaître, avec le concours du Ministère des Affaires étrangères et de l'office des Universités, soit aux agents diplomatiques des pays amis en France, soit aux agents diplomatiques de France dans les mêmes pays, les disponibilités et les conditions d'attribution des exonérations et d'assurer la publicité nécessaire ;

2° D'examiner les demandes d'exonération parvenues directement ou par l'intermédiaire des agents diplomatiques au Ministère de l'Instruction publique et d'établir des listes de classement des exonérations qu'elle propose d'accorder ;

3° De contrôler avant l'ordonnancement la répartition entre les étudiants déjà inscrits ou immatriculés des subventions accordées aux Universités.

ART. 5. Sur la proposition des conseils de facultés ou écoles ou des conseils de discipline des lycées et collèges, après examen du dossier, elle pourra proposer au Ministre la suppression des exonérations accordées en cours d'année scolaire, pour des raisons d'ordre, de moralité ou d'inaptitude.

ART. 6. Le Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Les Langues vivantes aux Arts et Métiers

On sait qu'une récente réforme du concours d'entrée aux Ecoles nationales d'Arts et Métiers a beaucoup diminué l'importance des épreuves de Langues Vivantes qui, *obligatoires* naguère deviennent simplement *facultatives*.

Le *Journal Officiel* du 14 mars nous fait connaître la façon dont ces épreuves seront cotées. « L'épreuve de langue sera cotée tant à l'écrit qu'à l'oral de 0 à 20, mais elle ne pourra donner lieu qu'à une majoration de point calculée dans les conditions suivantes : toute note égale ou inférieure à 12 ne sera pas comptée. Au-dessus de 12 la majoration sera : 1 point pour la note 13, 2 points pour la note 14, etc., 8 points pour la note 20. Cette majoration s'ajoutera au total des points obtenus pour les autres matières à l'écrit et à l'oral.

« Tout candidat qui n'aura pas obtenu à l'épreuve écrite de langue une note égale ou supérieure à 6 ne sera pas admis à subir l'épreuve orale sur cette matière. »

Ce règlement semble justifier les observations suivantes :

1° Les conditions rigoureuses imposées aux candidats qui voudront présenter une langue vivante, le peu d'avantages qu'ils en retireront, ne sont point faits pour engager nos futurs ingénieurs A. M. à s'imposer la besogne supplémentaire de l'étude d'une langue vivante.

2° En effet, il est déjà malaisé d'atteindre le chiffre 12 dans un examen, écrit ou oral. Nombreux parmi les candidats présentant une langue seront ceux qui n'en retireront aucun avantage et auront travaillé en pure perte.

3° Supposons qu'un candidat possédant bien une langue obtienne 14 à l'écrit et 15 à l'oral, qu'un autre, très fort, ait 16 et 16. Le premier bénéficiera de 5 points, celui-ci de 8, piteux résultat dans un concours où le total des points peut atteindre 725 !

4° Ne vaut-il pas mieux, se diront les candidats abandonner carrément les langues et consacrer tout notre effort aux matières obligatoires dont certaines ont comme coefficient 3, d'autres même 4 ? Qui donc en sera surpris ou aura le courage de blâmer ces jeunes gens ?

5° Notons en passant que *l'épreuve d'écriture* reste *obligatoire*.

6° Mettons en regard de celle-ci la réforme qui vient de prescrire *deux langues obligatoires* pour l'entrée à Polytechnique. Le contraste entre les deux mesures est piquant. Sans songer à mettre X et Gadart sur le même plan, il s'agit cependant dans les deux cas de la formation de futurs ingénieurs.

7° Au fond, cette mesure n'est qu'une nouvelle manifestation de l'hostilité qui règne dans trop de milieux à l'égard des Langues Vivantes.

Ch. V.-L.

L'Anglais à l'Atelier

L'Ouvrier Moderne, périodique édité par la maison Dunod, et qui a comme sous-titre : *Revue Pratique du Contremaître et de l'Ouvrier*, publie, dans chacune de ses livraisons qu'illustrent de nombreux dessins de machines, un *Vocabulaire Technique* avec la mention supplémentaire : *L'Anglais à l'Atelier*. Notre confrère justifie en ces termes son initiative : « Sous ce titre et dans le but de rendre familière dans tous les ateliers la langue anglaise de plus

en plus répandue par suite de nos relations constantes avec nos alliés, nous publions, avec leur traduction, un certain nombre de mots techniques anglais concernant l'installation des usines, leur personnel, leur outillage, les matières premières et leurs méthodes de travail. — Nous donnons également des nomenclatures détaillées d'organes d'appareils ou de machines. »

C'est un signe des temps ! Le monde de l'Industrie, comme le monde des Affaires a besoin, de plus en plus chaque jour, de connaître les Langues Etrangères.

Et c'est le moment que choisit la direction de l'enseignement technique pour décréter la quasi-destruction des Langues Vivantes dans les *Ecoles Nationales d'Arts et Métiers*, en décidant qu'elles ne seront plus que *facultatives* au concours d'entrée et comme matières d'enseignement dans ces établissements !

Ch. V.-L.

Les séjours à l'Etranger

Nous donnons ci-dessous le texte de la réponse reçue du Ministère au sujet de la réclamation de notre collègue Dodanthun (V. *Langues Modernes*, mars-avril 1920, p. 172). On observera que cette lettre passe sous silence la question générale soulevée par le Président de l'Association. Dans sa lettre à M. *Beltin*, directeur de l'enseignement secondaire, M. *Veillet-Lavallée* s'inquiétait de la nécessité qui, souvent, oblige les jeunes professeurs de Langues Vivantes, au début de leur carrière, d'interrompre leur service pour aller faire un service à l'étranger en vue de préparer un examen, conditions très onéreuses que ne connaissent pas nos collègues de lettres, de sciences, d'histoire et que l'Administration semble considérer avec indifférence.

27 février 1920.

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis récemment une demande formée par M. Dodanthun, chargé de cours d'anglais au lycée de Nevers, en vue d'être autorisé à valider par un versement rétroactif de retenues les années scolaires 1905-1906 et 1906-1907, pendant lesquelles il a exercé les fonctions de professeur assistant français à la Boys'High School de Glasgow.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les versements rétroactifs, dont le principe n'est d'ailleurs pas inscrit dans la loi, ne sont admis par le ministère des finances et la Cour des Comptes que lorsqu'il s'agit de réparer une erreur de l'administration, c'est-à-dire lorsque le traitement d'un fonctionnaire a été indûment affranchi des contributions réglementaires.

Or, tel n'est pas le cas pour M. Dodanthun, attendu qu'ainsi qu'il le reconnaît lui-même, il a, pendant les périodes susvisées, été en *congé sans traitement*.

Au surplus, l'intéressé qui était alors professeur d'école primaire supérieure, *ne pouvait prétendre à un congé avec traitement, les fonctionnaires de sa catégorie n'ayant pas, à cette époque, droit à l'inactivité.*

J'ajoute que M. Dodanthun n'aurait pu continuer à subir les prélèvements pour pensions civiles pendant son séjour à Glasgow que s'il y avait été détaché dans les conditions de l'article 4 de la loi du 9 juin 1853.

Il ne m'est donc pas possible d'accorder aujourd'hui à ce fonc-

tionnaire l'autorisation qu'il sollicite et je vous en exprime mes vifs regrets.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur de la comptabilité,
Signé : *Illisible.*

Le cas de notre collègue Dodanthun n'est pas unique. Et, vraiment, est-il bien juste que les années de bourses, seules, soient comptées pour l'ancienneté de services ? Beaucoup de nos collègues n'ont pu aller à l'étranger *comme boursiers* pour se préparer à leur carrière ; certains, en partant, figuraient dans les cadres de l'Université. Quelques-uns ont eu la chance de se trouver sous les ordres de chefs qui s'intéressaient à leurs subordonnés et s'inquiétaient, avec leur expérience de la vie et des règlements universitaires, de l'avenir de ces jeunes professeurs. Ceux-ci reçurent le conseil de demander un congé avec un traitement de 100 fr. Ils continuaient ainsi à verser pour la retraite et ces années de congé leur étaient décomptées comme annuités de services. Mais la plupart, avec la belle imprévoyance de la jeunesse, ont été mis en congé sans traitement. Ils ressentent maintenant les fâcheuses conséquences de cette mesure.

Il serait souhaitable qu'une décision s'inspirant de vues larges et généreuses, des intérêts bien compris de l'enseignement universitaire permît à ceux de nos collègues qui ont été mis en congé sans traitement, de faire des versements rétroactifs : ainsi serait rétablie la situation qui devrait être la leur. On pourrait leur imposer de faire la peuve qu'ils sont allés à l'étranger en vue de leur préparation professionnelle. Cette preuve, il serait facile, dans la plupart des cas, de l'administrer par la date des congés accordés, la date de l'obtention de tel ou tel grade, et, pour le plus grand nombre sans doute, par les changements de résidence inscrits sur le livret militaire. On ferait enfin état des attestations délivrées par les établissements étrangers où ils ont enseigné.

Vaut-il mieux, au contraire, se retrancher derrière des textes, invoquer des articles de lois, des règlements qui justifieront l'inaction, s'inspirer de la lettre plutôt que de l'esprit ? Est-il souhaitable que la forme prime la raison et l'équité ? Nous ne le pensons pas.

Ch. V.-L.

Postes d'Assistants en Angleterre

Etant à Londres l'hiver dernier, j'ai pu me rendre compte que la situation des étudiants français en Angleterre est fort peu brillante. Lorsque la livre valait 50 fr. (elle est encore à 55 fr. après avoir dépassé 67 fr), 500 fr. par mois ne représentaient que 10 livres, et cette somme *ne suffit pas* pour vivre à Londres, sans de réelles privations. Que dire des étudiants non boursiers ? Ils cherchent, souvent en vain, des leçons particulières ou des postes dans les écoles et s'estiment satisfaits quand ils peuvent n'enseigner que 20 heures par semaine, et recevoir logement, nourriture et une guinée !

Or, il existe un système d'échanges qui a fait ses preuves : c'est celui des assistants. Pour tout assistant britannique pris par un lycée ou collège français, une école secondaire de Grande-Bretagne reçoit un de nos étudiants. Dix heures de conversation par semaine, en échange du pair ou de son équivalent, telles sont les

conventions. Et à l'époque où nous sommes, avec les fluctuations imprévues du change, les avantages sautent trop aux yeux pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Mais la guerre a ralenti et presque interrompu ces échanges, et maintenant les lycées de filles et de garçons qui demandent des assistants ou assistantes britanniques sont en très petit nombre. Il y a, *du côté français*, une crise des assistants.

Comment y remédier ?

En imitant l'exemple que viennent de donner nos collègues de Lyon : les professeurs d'anglais du Lycée du Parc sont allés trouver leur proviseur et lui ont exposé leur désir d'avoir un assistant pour la rentrée d'octobre. Ils ont fait ressortir l'intérêt du lycée à posséder un assistant, et l'intérêt de la France à faciliter le séjour de ses étudiants en Grande-Bretagne. Le proviseur, M. Vacher, a compris, et il a chargé un des professeurs de demander un assistant à M. Lucien Herr, qui au Musée Pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, Paris (5e), centralise les demandes des proviseurs et les trouvent au *Board of Education*.

Telle est la marche à suivre ; si une trentaine de lycées français agissaient de même, la crise serait conjurée. Nous adressons un appel pressant à nos collègues d'anglais : qu'ils se souviennent de leurs années d'étudiants, qu'ils songent aux conditions nouvelles créées par la vie chère, à l'intérêt que présente le maintien de l'amitié franco-britannique, et nous sommes sûrs qu'ils sauront procurer un assistant à leur lycée et par réciprocité à un de leurs jeunes camarades, un poste outre-Manche.

R. Gallant.

Visite au Recteur de l'Académie de Paris

Le jeudi, 6 mai, le président et les deux vice-présidents de notre groupement ont été reçus à la Sorbonne par M. le recteur Appell auquel ils désiraient présenter les hommages de l'Association des professeurs de langues vivantes, et auquel ils jugeaient opportun de faire connaître, tout au moins dans leurs grandes lignes, les questions qui nous préoccupent le plus à l'heure actuelle, notamment celles des deux langues obligatoires à Polytechnique et à St-Cyr, et la réforme des Ecoles Normales Primaires. M. le Recteur a bien voulu les assurer de tout l'intérêt qu'il porte à notre enseignement et de toute l'importance qu'il attache à la connaissance des langues étrangères. Nous tenons à le remercier ici de la bienveillance de son accueil et à lui renouveler l'expression de notre respectueux dévouement.

Les Compagnons et les Langues vivantes

Extraits de la « Solidarité » du 15 mars

1. *Sous la signature de M. Cazamian*

...Il semble que, tournant désespérément autour de la forteresse des horaires, sur laquelle les intéressés montent la garde avec une vigilance toujours en éveil — chacun sa tour ou son bastion — la haute administration ait aperçu un point faible ou moins garni : les langues vivantes. C'est de ce côté que se dessinerait l'assaut prochain. Fidèles à leur doctrine, les Campagnons ne défendront pas malgré tout, si des sacrifices y sont nécessaires, l'horaire actuel de l'enseignement des langues. Mais ils lutteront pour qu'une discipline qui a fait, quoi qu'on en dise, ses preuves écla-

tantes, ne soit point réduite dans un esprit de pure réaction pédagogique. Le plan, l'échelle des programmes nouveaux, doivent être élaborés en toute lumière, en toute sécurité impartiale. Les véritables humanités modernes restent encore à définir.

Dès aujourd'hui des moyens sont à l'étude pour alléger le poids dont l'apprentissage pratique des langues étrangères charge les maîtres et les cours. On cherche à multiplier pour nos élèves les séjours en pays étrangers ; on veut généraliser les échanges. Des sections, des colonies norvégienne, suédoise, espagnole, polonaise, danoise, tchéco-slovaque, sont déjà créées ou préparées au Nord, à l'Est, au Midi de la France, dans les lycées ou autour d'eux. Des instituteurs anglais, en grand nombre, vont venir enseigner dans nos écoles. La brièveté de l'entretien ne nous a pas permis d'obtenir, sur ce dernier point, les précisions désirables...

Quel sera le sort des « secondes langues » ? M. Luchaire ne peut oublier que les intérêts de l'italien, qui lui sont chers, paraissent liés au régime actuel. Mais nul problème n'est insoluble. La souplesse des programmes devra s'adapter à la complexité des faits. L'enseignement des langues vivantes gagnera infiniment à la rupture du cadre autoritaire qui les ploie toutes, quel que soit leur génie, quel que puisse être leur rôle, aux mêmes méthodes, aux mêmes règlements.

II. *Paragraphes du questionnaire de la section d'études de l'enseignement des humanités, relatifs au Français et aux Langues Vivantes.*

Français

Admettez-vous que le français devienne le centre des humanités modernes ?

Pensez-vous qu'on pourrait mettre d'accord le programme des auteurs français avec le programme d'histoire et avec celui de géographie de chaque année, en étudiant par exemple l'année où l'on étudie le moyen âge les auteurs de cette époque les plus accessibles et les auteurs en œuvres des autres époques qui se rapportent au moyen âge ; de même l'année où l'on étudierait par exemple l'Afrique en géographie, des œuvres se rapportant à l'Afrique ?

Comment envisagez-vous l'explication française ? Doit-elle être une lecture expliquée ou doit-elle être poussée à fond ?

Comment envisagez-vous l'enseignement de l'histoire littéraire ?

Comment répartissez-vous le programme entre les classes ?

Langues vivantes

Faut-il concevoir l'enseignement des langues vivantes comme une discipline simple, ou y établir des distinctions profondes selon chaque langue étrangère, son génie, sa grammaire, la situation géographique du peuple qui la parle, et l'état de nos relations avec lui ?

Comment formuleriez-vous les fins de l'enseignement, et dans quelle mesure feriez-vous place à la méthode directe, pour la langue ou les langues que vous connaissez ?

Que pensez-vous de l'utilisation des lecteurs étrangers qui prendraient les élèves hors de la classe par petits groupes et seraient chargés d'entretenir les connaissances pratiques acquises avant l'entrée au lycée (à l'école unique) ?

Pensez-vous que l'extension du nombre des lecteurs pourrait être obtenue à peu de frais en accueillant des élèves ou des étudiants étrangers que l'on échangerait au besoin avec des Français ?

Quel doit être le rôle des langues vivantes dans le programme des humanités modernes ?

Modern Humanities Research Association

Une réunion provoquée par la *Modern Humanities Research Association* dont le Président d'honneur est M. G. Lanson, directeur de l'Ecole Normale supérieure, a eu lieu le 20 mars, à la Sorbonne. M. *Allison Peers*, de l'Université de Cambridge, qui est secrétaire de l'Association, a pris la parole pour exposer le but de ce groupement scientifique : il s'agit de faciliter les recherches et les travaux des personnes qui s'adonnent à des études littéraires, philosophiques, linguistiques, historiques sur les civilisations et les langues modernes. En créant des centres d'information, on procurera les renseignements nécessaires aux chercheurs empêchés de se déplacer et on évitera les études simultanées et parallèles sur un même sujet.

On voudrait organiser en France un groupement national qui serait une ramification de la *Modern Humanities Research Association*. La réunion était présidée, en l'absence de M. *Lanson*, empêché, par M. *Legouis*. Une discussion a suivi à laquelle prirent part *Miss Black*, MM. *Allison Peers, Cazamian, Cestre, Chamard, Hauvette, Hazard, Huchon, Huguet, Michon, Mornet, Pernot, Reynier, Thomas, Van Tieghem, Veillet-Lavallée.*

Le *Président* de l'Association des P.-L.-V. a notamment assuré M. *Allison Peers* du concours sympathique de notre groupement à l'œuvre entreprise par la M. H. R. A. qui est en rapports étroits avec la *Modern Language Association*, société anglaise qui correspond à la nôtre et avec laquelle nous entretenons depuis longtemps des relations amicales. Le Bureau de l'Association s'est déjà préoccupé de contribuer, dans la mesure où la chose sera possible, à cette organisation du travail scientifique, but de la M. H. R. A. Il a désigné Mlle *Brunel*, notre archiviste, comme représentant de notre association auprès de la M. H. R. A. Notre groupement sera toujours heureux d'aider de tout son pouvoir ceux qui luttent pour la cause des Humanités Modernes.

La Crise du livre

Un correspondant nous écrit :

« ...Vous savez quelle est la gravité de la crise du livre. Les études anglaises en particulier sont paralysées par le change. Il faut être riche pour acheter des livres anglais. Or il y a beaucoup de livres anglais en France et de livres inemployés, dans les bibliothèques de professeurs décédés par exemple. Ne croyez-vous pas que votre Revue rendrait un très grand service en ouvrant une rubrique pour la vente et l'achat de livres anglais ?

« Ceux qui les possèdent pourraient en tirer un prix avantageux ; ils pourraient les revendre au prix d'achat, j'imagine, et cependant ce serait encore grand bénéfice pour les acquéreurs. Il y a sûrement quelque chose à faire... »

Nous suggérons à nos abonnés l'utilisation à cet égard de nos « *Petites Annonces* » qui leur sont gratuitement ouvertes à raison de deux par an, et qui pourraient être l'embryon de ce service de librairie.

Association des Institutrices diplômées

La double assemblée générale de l'Association des institutrices diplômées fondée par Mlle Sanua et de l'Association des élèves de l'école du haut enseignement commercial s'est tenue à 10 h. et demie du matin, le dimanche 29 février, au Musée Social.

L'Association des institutrices diplômées connue sous le nom de l'A. I. D. a rendu d'immenses services aux jeunes filles pourvues de brevets et désireuses de les utiliser. Mlle Sanua qui, comme secrétaire générale, en est l'âme, s'est toujours fait un agréable devoir de leur venir en aide et, mettant à leur service, son infatigable dévouement, a réussi à leur procurer des situations dignes de leur savoir.

L'Ecole du Haut Enseignement commercial (E. H. E. C.) qui s'est greffée sur l'A. I. D. fournit à ses adhérentes un enseignement très substantiel, à la fois théorique et éminemment pratique, destiné à leur être d'un grand secours dans la vie.

La double initiative de Mlle Sanua est couronnée de succès et, malgré les circonstances tragiques que nous avons traversées, l'A. I. D. n'a cessé de prospérer sous son impulsion bienfaisante.

Au cours de la séance du 29 février, Mlle Sanua, en un langage élevé, a rendu hommage au zèle de ses collaboratrices, n'oubliant qu'elle-même. Les membres du Comité avaient tenu à lui témoigner leur affectueuse estime en lui demandant de présider l'Assemblée générale au moment même où son activité et la pleine réussite de ses projets ont été officiellement reconnues par sa nomination au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique. Notre Association qui entretient avec l'A. I. D. des relations de bon voisinage et qui a, plus d'une fois, eu recours à elle pour le placement de jeunes filles se fait un plaisir d'adresser à Mlle Sanua ses vives félicitations pour l'honneur qui vient de lui être conféré.

La Secrétaire générale de l'A. I. D. avait présidé la première Assemblée en 1909. Entre 1909 et 1920, Mme Cruppi, Mlle Milliard, Me Henri-Robert, le Professeur Landouzy, Mlle Chaptal, M. Maurice Donnay, Mme Jules Siegfried, M. Victor Cambon, se sont succédé au fauteuil présidentiel. L'œuvre accomplie par Mlle Sanua devait attirer l'attention et gagner la sympathie d'éminentes personnalités.

Université de Londres

L'Université de Londres organise à partir du 23 juillet, en particulier pour les Professeurs ou étudiants étrangers, déjà familiarisés avec l'emploi courant de la langue, des cours de vacances ayant pour objet les sons de la langue parlée, la législation pédagogique récente, l'histoire de Londres, et un certain nombre de grandes œuvres littéraires. Des classes de phonétique pratique, de conversation et de lecture auront également lieu, sous la direction ou avec la participation du professeur Walter Ripman. Trois diplômes (d'assiduité, d'anglais parlé et d'anglais écrit) seront délivrés (les frais d'examen sont de 10 fr. pour chacun des deux derniers) sous la responsabilité du *University Extension Board*. Des réunions, un concert, une réception par le personnel enseignant, et plusieurs excursions font partie du programme. Les frais d'inscription pour l'ensemble des conférences sont de £ 4, et de £ 2 si l'étudiant n'assiste pas aux classes de phonétique et de conversation ; mais ils ne seront pas reçus avant que la demande d'admission ait été acceptée. Ecrire pour tous renseignements à :

The University Extension Registrar,
University of London,
London, S. W. 7.

et inscrire sur l'enveloppe : Holiday Course.

Université de Strasbourg

Cours pratiques d'allemand pour les étudiants Français et Etrangers (1)

Des cours spéciaux destinés aux étudiants et aux personnes qui désirent se perfectionner dans la connaissance de la langue allemande auront lieu à l'Université de Strasbourg pendant les *vacances scolaires de l'année 1920.* Ils commenceront le 1er juillet et prendront fin le 30 septembre. L'enseignement forme un tout continu ; néanmoins il sera organisé de telle façon que les participants puissent se faire inscrire à la date de leur choix pour des périodes de durée variable.

Ces cours, dont le caractère est essentiellement pratique, ont pour objet d'habituer les étudiants à parler et à écrire correctement l'allemand. Toutefois quelques heures seront réservées à des conférences en langue allemande sur des sujets d'ordre littéraire et historique. Ces conférences constitueront une utile initiation à l'étude de l'Allemagne contemporaine.

Tous les cours et conférences sont faits par des professeurs appartenant depuis de longues années soit à l'Université de Strasbourg, soit à divers établissements d'enseignement public de l'Alsace et ayant une connaissance parfaite de la langue allemande et des choses d'Allemagne.

Le nombre des cours ou conférences en langue allemande est de 11 par semaine (2 heures par jour les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, 1 heure le samedi matin). L'horaire sera établi de façon à permettre aux étudiants étrangers de suivre également les cours de français moderne qui auront lieu aux mêmes dates à l'Université de Strasbourg.

Programme. — L'enseignement porte sur les matières suivantes : Phonétique, exercices de prononciation, de diction et d'élocution. — Exercices grammaticaux, dictées, compositions écrites. — Traduction orale (de français en allemand ou d'une langue étrangère en allemand). — Conversation dirigée et exposés oraux. — Lecture et explication de textes modernes. — Conférences littéraires et historiques.

Conditions d'admission. — Les étudiants qui désirent suivre les cours devront être âgés de 17 ans au moins et être pourvus d'un diplôme ou certificat attestant qu'ils ont fait des études secondaires ou primaires supérieures.

Frais d'études. — La fréquentation des cours d'allemand donnera lieu à la perception des droits suivants :

Pour une période de 4 semaines : 45 francs. — Pour une période de 6 semaines : 60 francs. — Pour une période de 8 semaines . 75 francs. — Pour une période de 12 semaines : 90 francs.

Direction. — Les *cours pratiques d'allemand* sont dirigés par un Comité, composé de professeurs de la Faculté des lettres de Strasbourg, qui ont pu, au cours de leur carrière, se familiariser avec les conditions de l'enseignement dans divers pays étrangers.

---

(1) Il est à peine nécessaire d'insister sur les avantages uniques ainsi offerts aux étudiants de licence, et à quiconque veut étendre ou raffermir sa connaissance de l'allemand : le moindre ne sera pas la combinaison du maximum de compétence avec une parfaite tranquillité d'esprit pour les visiteurs, par comparaison avec l'Allemagne, sans parler de la beauté du pays et de la facilité des excursions.

N. D. L. R.

MM. F. Baldensperger, chargé de cours à la Sorbonne, professeur de littératures comparées, ancien « professeur échangé » aux Universités Harvard et Columbia (Etats-Unis).
G. Cohen, chargé de cours de littérature du moyen âge, ancien professeur de langue et littérature françaises à l'Université d'Amsterdam.
E. Kohler, maître de conférences de langues et littératures romanes, Directeur de l'Institut de français moderne.
G. Maugain, professeur de langue et littérature italiennes, ancien directeur des cours de français à l'Institut français de Florence.
A. Mazon, chargé de cours de langues et littératures slaves.
A. Terracher, professeur d'histoire de la langue française, ancien professeur aux Universités de Baltimore (John Hopkins) et de Liverpool.
E. Tonnelat, ancien professeur à l'Université de Genève (Suisse), professeur de langue et de littérature allemandes à l'université de Strasbourg.
E. Vermeil, professeur de langue et de littérature allemandes à l'Université de Strasbourg.

Pour les renseignements concernant les études et les inscriptions, s'adresser à M. Tonnelat, délégué du Comité de Direction, à l'Université de Strasbourg.

Pour les renseignements concernant les détails de la vie pratique, s'adresser au *Bureau de renseignements pour les étudiants étrangers*, à l'Université de Strasbourg.

Séjours en Allemagne occupée

Plusieurs collègues nous ont demandé quelles étaient les formalités à remplir pour pouvoir séjourner en Allemagne occupée ; voici quelques indications pouvant leur être utiles :

1° Dans la zone d'occupation le sauf-conduit ordinaire, délivré par le commissaire de police, est suffisant. — Il ne faut de passeport que pour pénétrer en Allemagne non occupée (on ne l'exige même pas pour une simple excursion) ;

2° Les voyageurs peuvent emporter dix francs de petite monnaie et mille francs en billets ;

3° D'après les renseignements que nous avons recueillis, nos collègues trouveront aisément à se loger partout, et surtout dans les grandes villes et les villes d'eaux, ils auront peu de difficulté à se procurer une nourriture convenable.

Cours de vacances

Le Proviseur du Lycée de Mayence compte organiser cette année des cours de vacances pour les élèves des lycées et les jeunes gens qui désireraient se perfectionner en allemand. Il se chargera volontiers d'indiquer aux parents des familles disposées à prendre des pensionnaires.

Pour le moment il n'est pas question d'organiser de cours pour étudiants dans le genre de ceux qui avaient lieu jadis à Fribourg et à Kaiserslautern.

Bureau International d'éducation

COMITÉ DE PATRONAGE

M. Hovelaque, Inspecteur général de l'Instruction publique.
Général Lyautey.
Général de Maud'huy.
M. Jean Périer, Consul général, attaché commercial à l'Ambassade de France à Londres.
M. H. Berthon, Professeur à l'Université d'Oxford.
Dr Fletcher, Headmaster, Charterhouse.
The Hon. Alice Bruce, Vice-Principal, Somerville, College, Oxford.
M. Louis-J. Mercier, Professeur à l'Université Harvard.

OBJET

Mettre en rapport ceux qui, en France comme au dehors, s'occupent d'éducation et, en particulier, les parents et les maîtres désireux soit d'envoyer leurs enfants dans un pays étranger, soit de recevoir les jeunes gens de ces pays.

Rien autant que ces visites mutuelles ne peut contribuer à resserrer l'union des peuples vraiment civilisés ; mais il faut qu'elles soient bien organisées et que les choix de familles ou d'écoles soient faits très soigneusement et en connaissance de cause.

Spécialisés en ces questions d'éducation internationale, les fondateurs du B. I. E. s'adressent :

Aux familles qui veulent envoyer leurs enfants à l'étranger ;
qui cherchent un précepteur ou une institutrice de nationalité étrangère ;
qui désirent recevoir de jeunes étrangers ;

Aux écoles qui cherchent des maîtres, des lecteurs ou des élèves étrangers.

Aux étudiants et aux professeurs qui veulent organiser un séjour d'études à l'étranger.

Le B. I. E., soucieux de favoriser le développement intellectuel et moral des jeunes gens qu'il guide, demande à ses correspondants de lui fournir d'indiscutables garanties et s'astreint à un contrôle aussi minutieux que possible.

Pour tous renseignements écrire à l'adresse ci-dessous en demandant, s'il y a lieu, un rendez-vous à Paris (réception une fois par semaine).

Bureau International d'Éducation,
Verneuil (Eure).

Mouvement du Personnel

Enseignement Supérieur

Sont rangés dans la 2ᵉ classe, par ordre d'ancienneté, les maîtres de conférences des Facultés des lettres de l'Université de Paris dont les noms suivent :

A partir du 1ᵉʳ juillet 1919 : MM. Huchon, Cazamian.

Ecole Normale Supérieure

Les professeurs et maîtres de conférences de la Faculté des lettres de l'Université de Paris dont les noms suivent, sont désignés pour faire leur service à l'école normale supérieure pendant l'année scolaire 1919-1920 :

Legouis, professeur de langue et littérature anglaises.

Cazamian, maître de conférences de langue et littérature anglaises.

Huchon, maître de conférences de langue et littérature anglaises.

Andler, professeur de langue et littérature allemandes.

Lichtenberger, professeur de littérature et philologie germaniques.

Rouge, maître de conférences de langue et littérature allemandes.

Hauvette, professeur de langue et littérature italiennes.

Sont nommés membres de la Commission extraparlementaire chargée d'étudier les projets relatifs au développement de l'enseignement supérieur instituée au Ministère de l'Instruction publique par le décret du 15 mai 1919 :

....

M. Legouis, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Paris, président de l'association des professeurs des Facultés des lettres.

Lycées de Garçons

Anglais. — *Nominations :* MM. Dufrénois, chargé de cours à Evreux, y est nommé. — M. Sallé (Grenoble) permute avec M. Mairot (Alais). — M. Artorit, chargé de cours à la Roche-sur-Yon, y est nommé. — M. Vannier, en suppléance, lycée du Parc (Lyon) remplace M. Ritz, décédé, jusqu'à fin année scolaire (même lycée). — M. Audian, délégué Toulouse, jusqu'à la fin de l'année scolaire, en remplacement de M. Maffre, décédé.

Congés : M. Camerlynck (lycée St-Louis) du 19 janvier au 12 juillet. — M. Pellissier, ancien délégué (Havre) pour l'année 1920. — M. Amy, chargé de cours (Cahors) du 1ᵉʳ janvier au 30 septembre. — M. Fleurant (Carnot) du 15/4 au 14/10.

Honorariat : M. Roy, ancien chargé de cours (Albi). — M. Quesnel, ancien professeur (Cherbourg).

Allemand. — *Nomination :* M. Roy, ancien chargé de cours (Bar-

le-Duc) est nommé (3e classe) Bastia, en remplacement M. Pradère.

Congés : M. Pradère (Bastia). — M. Berthelot (Alais) et M. Loussert (Tulle), du 1er janvier au 30 septembre. — M. Hirtz (Poitiers) du 19 janvier au 30 juin. — M. Milliot-Madéran (Louis-le-Grand) 12/1 au 30/9. — M. Loquet, délégué (Voltaire) 12/1 au 30/9. — M. Pradère (Bastia), du 1/2 au 30/9. — M. Gaubert (Belfort), du 12/1 au 30/9. — M. Malaisée (Evreux) du 12/1 au 30/9. — M. Breistroffer (Grenoble) du 12/1 au 30/9. — M. Barnier (Metz), du 12/2 au 30/9. — M. Thierry (Montluçon) du 12/2 au 30/9.

Honorariat : M. Schmutz, ancien chargé de cours (Grenoble).

ESPAGNOL. — *Nomination :* M. Bistos, agrégé, collège Bagnères-de-Bigorre, nommé (4e classe) lycée de Tarbes (emploi vacant).

Honorariat : M. Lianta, ancien chargé de cours (Oran).

Congé : M. Dibie (Henri IV et Carnot) du 1/2 au 30/9.

ITALIEN. — M. Paolantonacci (Thonon), délégué Annecy jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Collèges de Garçons

ANGLAIS. — *Nominations :* M. Dombre, délégué (1er ordre (5e classe), la Rochefoucault est délégué (1er ordre) (6e classe), Perpignan (chaire transformée). — M. Pérat, licencié, répétiteur à Parthenay ; délégué même titre à la Rochefoucault en remplacement M. Dombre. — M. L'Hommelais, délégué Châteaudun. — M. Robart, délégué provisoire lettres et anglais, Melun, nommé professeur d'anglais sur place. — M. François, nommé de Châteaudun à Sidi-Bel-Abbès.

Congés : M. Combe (Montargis) pour l'année 1920.

Honorariat : M. Courau (Libourne), à la retraite.

ALLEMAND. — *Nominations :* M. Tabernat, délégué non installé (Baume-les-Dames) passe (1er ordre) (5e classe), à St-Claude en remplacement M. Buisson, non acceptant. — M. Buisson, licencié, est délégué en remplacement M. Barraud (St-Claude). — M. Boinet, licencié, est délégué (1er ordre) (5e classe) à Flers, en remplacement M. Kerdavid. — M. Clerc, licencié, est délégué à St-Yrieix, en remplacement de M. Guérithault, appelé à d'autres fonctions. — M. Cathaly, licencié, est délégué jusqu'au 14 juillet en remplacement de M. Basty (Blanc).

Congés : M. Kerdavid, délégué à Flers. — M. Schoenlaub (Brioude) du 1er janvier au 31 décembre.

Honorariat : M. Laurent (Chinon).

Congés d'inactivité : M. Ricard, Agde, du 20/1 au 14/7. — M. Basty, Le Blanc, du 1/2 au 14/7. — M. Armand, Civray, du 20/1 au 14/7. — M. Colle, Pontoise, du 20/1 au 14/7. — M. Barraud, St-Claude, du 20/1 au 14/7. — M. Guerithault, St-Yrieix, du 26/1 au 14/7. — M. Soum, Saintes, du 20/1 au 14/7. — M. Fèvre, Vassy, du 20/1 au 14/7.

ESPAGNOL. — M. Laffaye, répétiteur, Toulouse, délégué lettres et espagnol, Béziers.

Lycées de Jeunes Filles

ANGLAIS. — Mlle Dosmond (Louise), certifiée (4e classe) à Tournon est nommée à Nancy (emploi nouveau). — Mlle Simon (Jeanne) à Dax (4e classe) en congé, est nommée chargée de cours (même classe) à Tournon, en remplacement Mlle Dosmond.

Allemand. — Mlle Tocquard (Suzanne), certifiée, suppléante au collège d'Epernay, est chargée de cours (6e classe) à Nancy (emploi nouveau).

Collèges de Jeunes Filles

Anglais. — Mme Michel (4e classe) Villeneuve-sur-Lot, est nommée professeur (même classe) à Grasse en suppléance de Mlle Bouchet, en congé jusqu'au 30 septembre. — Mlle Berlandina, certifiée, suppléante au lycée Montgrand (Marseille) est nommée (6e classe) collège de Villeneuve-sur-Lot, en suppléance Mme Michel. — Mlle Bréchaille, agrégée (6e classe) lycée de Lille, détachée pour 5 ans à Rabat (Maroc). — Mlle Baleney (6e classe) à Saumur, nommée (même classe) à Dax, en remplacement Mlle Simon. — Mlle Peyre, certifiée, déléguée lycée garçons de Tulle, est nommée (6e classe) Saumur, en remplacement Mlle Baleney. — Mlle Chapuis, certifiée, déléguée lycée de garçons de Roanne, est nommée (6e classe) à Eperney, en remplacement Mlle Dieu en congé. — Mlle Barry, certifiée, est nommée (6e classe) en suppléance de Mlle Perraut (déléguée au lycée de Nancy jusqu'au 30 septembre) au collège de Chalon-sur-Saône. — Mlle Metzger, certifiée, nommée suppléance Saumur.

Allemand. — Mlle Roux (5e classe) à Verdun, en congé, nommée (même classe) à Langres, en suppléance de Mme Baudot (en congé jusqu'à fin année scolaire).

Ecoles Normales d'Instituteurs

Anglais. — M. Pouron (Cert. Apt. E. N. et E. P. S.) est nommé (6e classe) à Rennes, en remplacement de M. Ozouf.

Allemand. — M. Hénon est nommé (6e classe) à Varzy, en remplacement de M. Rigault.

Ecoles Primaires Supérieures de Garçons

Anglais. — M. Durand, licencié, est délégué à Dax en remplacement M. Galibert.

Allemand. — M. Riss, adjoint à Giromagny (6e classe) (Cert. Apt. L. V.) est nommé (même classe) professeur, à partir de janvier 20. — M. Lechner, nommé professeur d'allemand, Toul.

Ecoles Primaires Supérieures de Jeunes Filles

Anglais. — Mlle Savard, C. Apt. Ens. L. V., auxiliaire à Lille est nommée professeur à partir de janvier 20 à la même école (emploi nouveau) et passe 4e classe. — Mlle Exbrayat (4e classe) à Tulle, est nommée (même classe) à Tours (emploi nouveau). — Mlle Bourgeois, inst. à Bellac, C. Apt. Ens. L. V. est déléguée jusqu'au 30 septembre inst. adj. à Tulle, en remplacement de Mlle Exbrayat. — Mme Huet-Lefebvre (5e classe) à Pithiviers est nommée (même classe) à Gondecourt en remplacement Mlle Paillard qui résigne ses fonctions. — Mlle Canidet, C. Apt. Ens. L. V. est déléguée inst. adj. jusqu'au 30 sept. à Pithiviers en remplacement Mme Huet. — Mlle Ombredane, inst. adj., déléguée à Orléans, est nommée même école à partir 1er janvier 20 (passe

5e classe). — Mlle Fouassier, prof. adj. à St-Chamond, C. Apt. Ens. L. V. est nommée à partir 1er mars, même école (passe 3e classe).

Allemand. — Mlle Girardot, inst. adj. à Gray, C. Apt. Ens. L. V. est nommée professeur même école à partir du 1er janvier 20 (passe 6e classe). — Mlle Pougeux, inst. adj. à Sarreguemines, est déléguée jusqu'au 30 sept. à Rethel, en remplacement Mlle Boudet. — Mlle Ott, inst. adj. à Mézières (Cert. L. V.) est nommée à partir de janvier 20, prof. même école (6e classe).

Sujets d'Examen

Certificat d'aptitude à l'Enseignement de la Langue Anglaise dans les Lycées et Collèges

Session spéciale d'Avril 1920

Version anglaise

So it was with a fairly blank mind, and yet a hope of understanding, or at least of seeing, something remarkably fresh, that I woke to hear we were in harbour, and tumbled out on deck at six of a fine summer morning to view a new world. New York harbour is loveliest at night perhaps. On the Staten Island ferry boat you slip out from the darkness right under the immense sky-scrapers. As they recede they form into a mass together, heaping up one behind another, fire-lined and majestic, sentinel over the black, gold-streaked waters. Their cliff-like boldness is the greater, because to either side sweep in the East River and the Hudson River, leaving this piled promontory between. To the right hangs the great stretch of the Brooklyn Suspension Bridge, its slight curve very purely outlined with light ; over it luminous trams, like shuttles of fire, are thrown across and across, continually weaving the stuff of human existence. From further off all these lights dwindle to a radiant semicirle that gazes out over the expanse with a quiet, mysterious expectancy. Far away seaward you may see the low golden glare of Coney Island.

But there was beauty in the view that morning, also, half an hour after sunrise. New York, always the cleanest and least smoky of cities, lay asleep in a queer, pearly, hourless light. A thin mist softened the further outlines. The water was opalescent under a silver sky, cool and dim, very slightly ruffled by the sweet wind that followed us in from the sea. A few streamers of smoke flew above the city, oblique and parallel, pennants of our civilisation. The space of water is great, and so the vast buildings do not tower above one as they do from the street. Scale is lost, and they might be any size. The impression is, rather, of long, low buildings stretching down to the water's edge on every side, and innumerable low black wharves and jetties and piers. And at one point, the lower end of the island on which the City proper stands, rose that higher clump of the great buildings, the Singer, the Woolworth, and the rest. Their strength, almost severity, of line and the lightness of their colour gave a kind of classical feeling, classical, and yet not of Europe. It had the air, this block of

masonry, of edifices built to satisfy some faith, far more than immediate ends. Only, the faith was unfamiliar... It came upon me, at that moment, that these strange fanes could not have been dreamed and made without some nobility. Perhaps the hour lent them sanctity. For I have often noticed since that in the early morning, and again for a little about sunset, the sky-scrapers are no longer the means and local convenience for men to pursue their purposes, but acquire that characteristic of the great buildings of the world, an existence and meaning of their own.

Rupert BROOKE, *Letters from America.*

Dissertation anglaise

Out of the wealth and variety of materials in *An Inland Voyage,* point out the unity of R. L. Stevenson's personality.

Thème anglais

A la fourche maitresse d'un robuste pommier sauvage, une étrange créature féminine était juchée. Sans pitié pour la santé du *fruitier* qu'elle avait pris d'assaut, elle cassait de belles branches chargées de pommes vertes, et les distribuait libéralement à deux gamins en haillons, vautrés au pied de l'arbre, qui détalèrent précipitamment dès qu'ils eurent entrevu le visiteur. La cueilleuse de pommes, empêtrée dans les ramures touffues, ne pouvait se tirer d'affaire avec la même facilité. Elle s'accrocha à l'une des branches, abaissa violemment les feuillées, et, se voyant bloquée sur son perchoir, elle demeura un moment bouche béante.
C'était une jeune personne à laquelle, à première vue, Francis donna 14 ou 15 ans. Elle paraissait en effet à peine sortie de l'adolescence. Ses épaules, sa poitrine plate et sa taille mince n'avaient pas encore pris tout leur développement ; ses mains rouges, emmanchées à de longs bras, semblaient d'autant plus démesurées qu'elles sortaient des manches étriquées et trop courtes d'un corsage taillé en blouse. Pourtant la partie inférieure du corps, déjà plus complètement formée, indiquait qu'après l'achèvement de la croissance tous ces angles étaient destinés à disparaître : les hanches s'arrondissaient sous la jupe collante, et, grâce à la posture de cette fillette perchée sur une branche, les jambes pendantes et bien modelées montraient leurs chevilles finement attachées à deux pieds mignons et cambrés, chaussés de bottines dont plusieurs boutons avaient sauté. La tête, qui passait à travers le feuillage, était pour le moins aussi originale que la toilette de cette créature. Une figure longue au nez retroussé, à la bouche très rouge et largement fendue ; deux grands yeux fauves, un front busqué, des mâchoires saillantes, un teint blanc semé de taches de son, et, comme encadrement, une épaisse chevelure rousse, frisée comme une toison et moutonnant jusqu'au-dessus des épaules — puis, dans la bouche, dans les ailes du nez, les fossettes des joues et les prunelles des yeux, un éclair d'audace et de malice passant rapidement par intervalles, comme passe un coup de soleil sur la plaine par une journée de vent.

André THEURIET, *La Sauvageonne.*



Petites Annonces

Les PETITES ANNONCES ne sont reçues qu'accompagnées de leur montant en un mandat-poste (étranger : mandat international), au nom de Mlle Ledoux, trésorière, 30, rue Chevert, Paris VIIe, à qui toute la correspondance relative aux **PETITES ANNONCES** doit être envoyée.

1. Pour les personnes étrangères à l'Association : 2 francs la ligne de 60 lettres. Pour les membres de l'Association, deux insertions gratuites de quatre lignes chacune; insertions ultérieures à 0 fr. 50 la ligne.

2. Nos correspondants sont prévenus que la composition des Petites Annonces des Langues Modernes *est arrêtée le 15 de chaque mois.*

1. **Professeur diplômé (Oxford)**, veut recevoir pensionnaires dans sa maison. Vie de famille et leçons. Conditions modérées. Références excellentes. S'adresser : M. A., 28, Woodbastwich Road, Sydenham, Londres.

2. On achèterait d'occasion. Chamber's Cyclopœdia of English Literature, dernière édition, en bon état. Ecrire : Louis Rocher, prof., Lycée du Parc, Lyon.

3. Villa, 6 pièces, à louer meublée (5 lits) de juin à octobre. Bord de la mer. 2.000 francs. Colleville-sur-mer (Calvados). S'adresser à Mme Meister, 71, rue Servan, Paris XIe, ou à M. Commarmond, 37, rue des Martyrs, Paris IXe.

4. L'Ecole de Bedales-Petersfield cherche un professeur de français. Prière aux candidats de se mettre en rapport avec M. Veillet-Lavallée, président de l'Association.



Le Gérant : A. Coueslant.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 22.933

297

Les Langues Modernes

Avis important

Le Secrétaire Général et la Trésorière prient instamment leurs collègues de leur signaler leurs changements d'adresse ou de situation, afin d'éviter la perte de la revue.

La Trésorière (Mlle Ledoux, 30, R. Chevert, Paris, 7e), *rappelle aux membres de l'Association qu'un compte-courant de chèques postaux lui est ouvert sous le n° 151-11 par le bureau de Paris. Elle les prie donc de lui envoyer éventuellement le montant de leurs abonnements par chèque postal, et de conserver à titre de reçus le talon du chèque ; un travail considérable lui sera ainsi épargné, ainsi qu'à la Société des frais de correspondance.*



A nos Collaborateurs

La Rédaction est à son grand regret contrainte, par une augmentation subite et considérable du prix du papier, de demander aux collaborateurs qui ont si largement répondu à son appel de février dernier, un effort supplémentaire de condensation, tant en ce qui concerne les articles indépendants que les comptes rendus bibliographiques ou corporatifs.

L'étendue des Chroniques Etrangères doit être au maximum de *quatre* pages, et d'*une demi-page* en moyenne celle des comptes rendus critiques. A ce prix seulement ne sera pas rompu l'équilibre entre la partie corporative et l'information professionnelle, qui sont également essentielles à la vie et à l'intérêt de la revue.

ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION POUR 1920

BUREAU

Président : *M. Veillet-Lavallée,* professeur d'anglais à l'Ecole Arago, 2 rue Mizon, Paris XVe.

Vice-Présidents : *M. L.-V. Cart,* professeur d'allemand au Lycée Carnot, 8, rue Jouffroy, Paris, XVIIe ; *M. Boussagol,* professeur d'espagnol au Lycée Condorcet, 6, rue du Moulin-Vert, Paris, XIVe.

Secrétaire général : *M. Bloch,* professeur d'allemand au Lycée Hoche, 3, avenue de Picardie, Versailles.

Rédacteur du *Bulletin* : *M. G. d'Hangest,* professeur d'anglais au Lycée Condorcet, 117, Bd. Exelmans, Paris XVIe.

Trésorière : *Mlle Ledoux,* professeur d'anglais au Lycée Victor-Duruy, 30, rue Chevert, Paris. VIIe.

Trésorier-adjoint : *M. Bellec,* professeur d'anglais au Collège de Pontoise.

Archiviste : *Mlle Brunel,* professeur d'anglais au Lycée Fénelon, 35, rue Madame, Paris VIe.

COMITÉ

Membres élus en 1918

MM. *Arnaudet,* professeur d'anglais au Lycée Carnot.
Aubenay, professeur d'allemand au Collège de Privas.
Banchet, professeur d'anglais au Lycée Hoche.
Breuil, professeur d'allemand au Collège de Compiègne.
Brocard, professeur d'anglais à l'Ecole Lavoisier.
Cart, professeur d'allemand au Lycée Carnot.
Mlle *Clot,* professeur d'anglais au Lycée Racine.
M. *Delobel,* professeur d'allemand au Lycée Voltaire.
Mlle *Demmer,* professeur d'allemand au Lycée Victor-Duruy.
MM. *Garnier,* professeur d'anglais au Lycée Henry-IV.
Monguillon, professeur d'anglais E. P. S. Le Havre.

Membres élus en 1919

MM. *H. Bloch,* professeur d'allemand au Lycée Hoche.
Bellec, professeur d'anglais au Collège, Pontoise.
Duvergé, professeur d'anglais au Lycée Michelet.
Guillotel, professeur d'anglais au Lycée Charlemagne.
Jamin, professeur d'anglais à l'Ecole Lavoisier.
Koszul, professeur à l'Université de Strasbourg.
Lecigne, professeur au Collège, Cambrai.
Mlle *Lalappy,* professeur d'anglais au Lycée Victor-Duruy.

MM. *Mis,* professeur d'allemand au Lycée de Lille.
Roux, professeur d'anglais E. P. S., Orléans.
Mlle *Weiller,* professeur d'allemand au Lycée Jules Ferry.

Membres élus en 1920

M. *Boussagol,* professeur d'espagnol au Lycée Condorcet.
Mlle *Brunel,* professeur d'anglais au Lycée Fénelon.
MM. *Carillon,* professeur d'allemand au collège de St-Germain.
Chemin, professeur d'anglais au Lycée Carnot.
Goy, professeur d'allemand à l'Ecole normale supérieure de St-Cloud.
d'Hangest, professeur d'anglais au Lycée Condorcet.
Mlle *Ledoux,* professeur d'anglais au Lycée Victor-Duruy.
MM. *Martin,* professeur d'allemand au Lycée Janson de Sailly.
Moulaubric, professeur d'anglais au Collège de Nogent-le-Rotrou.
Pinloche, professeur d'allemand au Lycée Michelet.
Veillet-Lavallée, professeur d'anglais à l'Ecole Arago.

COMITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES

Lyon

Président : *M. Donady,* professeur à l'Université de Lyon.
Vice-présidente : *Mlle Mathieu,* professeur au Lycée de J. F. de Lyon.
Trésorier : *M. Chaurand,* professeur-honoraire au Lycée Ampère.
Secrétaire : *M. Pierre Legouis,* professeur au Lycée Ampère.

Poitiers

Président : *M. Castelain,* professeur à l'Université de Poitiers.
Vice-Président : *Mme Godillon,* professeur à l'E. P. S. de Poitiers.
Vice-Président : *M. Hirtz,* professeur au Lycée de Poitiers.
Secrétaire : *M. Audoin,* professeur au Lycée de Poitiers.
Trésorier : *M. Guy,* professeur à l'Ecole normale de Poitiers.
Membres du Comité : *Mlles Chaigneau* et *Piveteau,* professeurs au Collège de Jeunes filles de Poitiers.
M. Martin, professeur à l'E. P. S. de Châtellerault.

Toulouse

Président : *M. Loiseau,* professeur de Langue et Littérature allemandes à l'Université de Toulouse.
Vice-Présidents : *M. Mérimée,* professeur de langue et littérature espagnoles à l'Université de Toulouse ; *Mlle Mayrand,* professeur d'anglais au Lycée de jeunes filles de Toulouse.

Secrétaire-Trésorier : *M. Granger,* professeur d'anglais au Lycée de Toulouse.

Membres du Comité :

Enseignement féminin : *Mlle East,* professeur d'anglais à l'E. P. S. de jeunes filles de Toulouse.

Enseignement supérieur : *M. Duméril,* professeur de Langue et Littérature anglaises à l'Université de Toulouse.

Professeurs agrégés : *M. Escarti,* professeur d'anglais au Lycée de Toulouse.

Professeurs chargés de cours : *M. Jalabert,* professeur d'allemand au Lycée de Toulouse.

Professeurs de collèges : N.

Enseignement primaire : *M. Py,* professeur d'espagnol à l'Ecole P. S. de Castres.

Représentants de la Régionale auprès du Comité de l'Association des Professeurs de L. V. de l'Enseignement Public (Art. 10, par. 5 des Statuts de l'Association) :

MM. Hilleret, professeur d'anglais au Lycée de Toulouse ; *Py,* professeur d'espagnol à l'Ecole P. S. de Castres.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE (1)

des membres de l'Association

A

Abisou, professeur au Collège, Bagnères-de-Bigorre.
Achille, professeur au Lycée, Fort-de-France (La Martinique).
Airault, professeur au Collège, St-Maixent.
Albert, professeur à l'Ecole Normale, Miliana (Algérie).
Aldecoa (de), proviseur du Lycée de Casablanca (Maroc).
Allanche, professeur au Collège, Moissac (Tarn-et-Garonne).
Ancelet Hustache (Mme), professeur au Lycée, St-Quentin.
André, prof. au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.
André (Mlle), professeur, Cours Secondaires, Châtellerault.
André (Mlle), professeur à l'E. P. S., Decazeville (Aveyron).
Andreu, professeur au Lycée, Marseille.
Anne, professeur à l'E. P. S., Gisors (Eure).
Araneder, professeur à l'Ecole du Grand Bayonne, Bayonne (B.-P.).
Arnaudet, professeur au Lycée Carnot, Paris.
Artarit, 10, rue de Saumur, La Roche-s.-Yon.
Ascher, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Assant, professeur au Lycée, 20, rue Amiral-Linois, Brest.
Aubé, professeur à l'E. P. S., 52, rue Balay, St-Etienne.
Aubenas, professeur au Collège, Privas (Ardèche).
Audibert, prof., Lycée Buffon, Paris.

(1) Prière d'adresser les rectifications à M. H. Bloch, 3, avenue de Picardie, Versailles.

Audoin, professeur au Lycée, Poitiers.
Audy (Mlle), prof. Ecole normale et E. P. S., 22, R. des Sablières, Bordeaux.
Auffret, professeur à l'E. P. E., Douarnenez Finistère.
Auvray, professeur au Lycée, St-Brieuc.
Amilcare Azzi, professeur au Lycée Virgile, Mantoue (Italie).
Avraamides (*Andreas*), Esq. Police Office, Nicosia (Cyprus).

B

Babin, professeur Lycée Poincaré, Nancy.
Bachelarl (Mlle), professeur au Lycée J. F., Reims.
Bahans, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Bailly, professeur au Lycée Poincaré, Nancy.
Balandina (Mlle), professeur au Lycée de garçons, Périgueux.
Baldensperger (Mlle), professeur, Collège J. F. Pau.
Bally, prof., 9, rue des Alpes, Grenoble (Isère).
Balsente, professeur au Collège, Sarlat (Dordogne).
Banchet, professeur au Lycée Hoche, Versailles.
Banon, professeur au Collège, Draguignan (Var).
Baradat, professeur au Lycée, Toulouse.
Barat, professeur au Lycée, Grenoble.
Barbeau, professeur à la Faculté des lettres, Caen.
Barbigino (Mlle), professeur à l'Ecole Normale, Arras.
Baret, professeur honoraire à la Sorbonne, 2, rue Gare de Longchamps, Suresnes.
Barbier, professeur E. P. S. Châtillon-s.-Chalaronne (Ain).
Barnier, professeur, Prytanée militaire, La Flèche.
Baron, professeur au Collège, Brive (Corrèze).
Barrat (Mlle), professeur à l'Ecole primaire supérieure (g.), Pons.
Barraud, professeur au Collège, Saint-Claude (Jura).
Bartier, professeur au Lycée, 46, rue de la Chèvre, Metz.
Barthélémy, professeur au Collège, Verdun (Meuse).
Bascan, professeur, Ecole J.-B. Say, Paris, 16e.
Bastide, professeur au Lycée Charlemagne, Paris.
Basty, professeur au Collège, Le Blanc (Indre),
Bayle, professeur à l'Ecole primaire supérieure, Angoulême.
Bazennerie, professeur au Lycée Henri-IV, Paris.
Bazillon, professeur au Collège, Sarreguemines.
Beaujeu, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Beaumont, professeur à l'Ecole primaire supérieure, Rouen.
Beaurepère, professeur au Prytanée militaire, La Flèche.
Bec, professeur au Collège Chaptal, Paris.
Béchade (Mlle), professeur au Collège de filles, Limoges.
Becker, professeur au Lycée Carnot, Paris.
Béchol, professeur, 102, rue Victor-Hugo, Avesnes.
Bécourt (Mlle), professeur au Lycée Molière, Paris.
Béguinot (Mlle), professeur à l'E. P. S., Bazas (Gironde).

Beilvert, professeur au Collège, Condé-sur-Escaut (Nord).
Beley (Mlle), professeur au Lycée de Jeunes filles, Marseille.
Beley, professeur au Lycée St-Louis, Paris.
Beltec, professeur au Collège, Pontoise, Seine-et-Oise.
Beltette, professeur au Lycée, Tourcoing.
Benassy, professeur au Lycée Carnot, Paris.
Benazet (Mlle), professeur à l'E. P. S., Toulouse.
Bénéteau (Mme), professeur au Lycée (F.), (Alger).
Berger, professeur à la Faculté des lettres, Bordeaux.
Béritton (Mlle), professeur au Lycée Racine, Paris.
Berland, professeur au Collège, Auxerre.
Bernard, professeur villa Anselme, rue d'Auvergne, Vichy.
Bernard (Mlle), professeur au Lycée (F.), Bordeaux.
Bernard (Mlle), professeur au Collège (F.), Oran.
Bernaux, professeur à l'Ecole Arago, Paris.
Bernère, professeur au Lycée, Foix (Ariège).
Bernheim, professeur au Lycée Charlemagne, Paris.
Bertaux, professeur au Lycée Buffon, Paris.
Berthet, professeur au Lycée Lakanal, Sceaux (Seine).
Bertrand, professeur au Lycée, Limoges.
Bertrand, professeur au Lycée, Toulouse.
Bessé, Directeur de l'Ecole Jules-Ferry, Versailles.
Besson, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Bezier, professeur au Lycée, Orléans.
Bianquis (Mlle), professeur au Lycée (F.), Reims.
Bibliothèque du Collège, Gaillac.
Bibliothèque du Collège, Gray.
Bichet, professeur au Collège, St-Nazaire.
Bié, professeur, Ecole Pratique de Commerce, Mazamet (Tarn).
Bieth, professeur au Lycée, Roanne.
Bigoudot (Mlle), prof. Lycées Victor-Hugo et Fénelon, Paris.
Bistos, professeur au Lycée, Tarbes.
Bloch (Albert), 24, rue de Château-Landon, Paris.
Bloch (E.-H.), professeur au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.
Bloch (Henri-L.), professeur au Lycée Hoche, Versailles.
Bloch (Maurice), professeur au collège, Sarreguemines.
Blondelet (Mme), 5, rue des Filles-St-Thomas, Paris.
Bocave, professeur au Lycée, Lille.
Bodevin (Mlle), professeur au Lycée Kléber, Strasbourg.
Boisset, professeur Ecole primaire supérieure, Voiron (Isère).
Boisson (Mlle), professeur, Ecole normale (F.), St-Germain.
Bompieyre, professeur au Lycée, Foix.
Bondu (Mme), Le Clos Joli, av. du Ch. de fer, Combes-la-Ville (S.-et-M.).
Bonnal, professeur au Collège, Millau (Aveyron).
Bonnard, 46, rue Dulong, Paris.
Bonnet (Mlle), prof. cours compl., V. P., 12, place d'Anvers, Paris.

Bonnet, professeur, Ecole militaire, Montreuil-s.-Mer (Pas-de-Calais).
Bonniot, professeur, Cours de la Ville, 37, rue Delambre, Paris.
Bonnet-Cros (Mme), Cours du XVe, 234, boulevard Raspail, Paris.
Bonnoront, professeur au Lycée du Parc, Lyon.
Borner, professeur au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.
Bosc (Mlle), professeur, Ecole supérieure (F.), Nancy.
Bosq (André), professeur au Collège national et à l'alliance française Casilla de Correo, Buenos-Aires.
Boucher (R.), professeur au Lycée, Bourges.
Boucher (Emile), professeur au Collège, Boulogne-s.-Mer.
Bouchez, professeur au Lycée Poincaré, Nancy.
Bouchou, professeur à l'Ecole J.-B. Say, Paris.
Boudingou (Mme), professeur, 4, rue de la Communauté, Brest.
Boudonis, professeur au Collège, Castelsarrazin (Tarn-et-G.).
Boué (Mlle), professeur au Collège (F.), Auch.
Boué, professeur au Collège, Villefranche-de-Rouergue.
Bouel, professeur à l'Ecole Normale, Beauvais.
Bouillerce (Mlle), professeur à l'E. P. S. (F.), Nay (B.-P.).
Boulay (Mlle), professeur au Lycée (F.), Mâcon.
Boulay (Mlle), professeur au Collège (F.), La Roche-sur-Yon.
Boulbès (Mlle), Ecole primaire supérieure (F.), Miliana, Algérie.
Boutègue, professeur au Collège, Privas (Ardèche).
Bourdoncle, prof. Collège, rue Crot Pinçon, Clamecy (Nièvre).
Bourgeois (Camille), professeur au Lycée, Orléans.
Bourgeois (Maurice), élève à l'Ecole normale supérieure, 20 *bis*, rue Censier, Paris.
Bourgoin (Mlle), professeur au Lycée (F.), Poitiers.
Bourgoin, professeur au Lycée, Périgueux.
Bourgougnon, professeur au Collège, à Cusset (Allier).
Bousquet, professeur au Lycée de Sens (Yonne).
Bousquel, professeur à l'Ecole normale, Miliana, Algérie.
Boussagol, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Boussinesq (Mlle), professeur au Lycée Victor-Duruy, Paris.
Bourgin, professeur au Lycée, Montpellier.
Bourgogne, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Boutinaud, professeur à l'Ecole St-Louis, Limoges.
Bovee (A. G.), Head of the Department of French, University of Chicago, U. S. A.
Boyer, administrateur de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, rue de Lille, Paris.
Brauer, professeur Institut St-Berthuin, Malonne-lez-Namur (Belgique).
Briquelot, professeur, Bar-le-Duc.
Brocard, professeur à l'Ecole Lavoisier, 34, rue Madame, Paris.
Brocart, professeur E. P. S., Lille.
Broche, professeur au Grand Lycée, Marseille.

Brosse, prof. Cours compl., V. P., 31, R. des Vignerons, Vincennes.
Brûlé, professeur au Lycée, Evreux.
Brun, professeur au Lycée Ampère, Lyon.
Brun (Louis), professeur au Lycée Charlemagne, Paris.
Brunel (Mlle), professeur au Lycée Fénelon, Paris.
Brunet, professeur au Lycée, Cahors (Lot).
Bruno (Mlle), professeur, Collège J. F., Castres (Tarn).
Bruyères, professeur au Collège, Pont-de-Vaux (Ain).
Burghard professeur au Lycée Voltaire, Paris.
Byron-Gallini, 17, rue du Château, Vincennes.

C

Cagniard, professeur au Lycée, St-Omer.
Cahen (Maurice), 78, rue Montplaisir, Valence (Drôme).
Caillet, professeur Collège, St-Germain (Seine-et-Oise).
Callais, professeur au Collège Baume-les-Dames (Doubs).
Calmettes (Mlle), professeur au Collège (F.), Carcassonne.
Calos (Mlle), professeur aux Cours Commer. V. P., Paris.
Calzan, professeur au Lycée Ampère, Lyon.
Camerlynck, professeur au Lycée St-Louis, Paris.
Camerlynck (Mme G.), professeur, cours second. XI[e] arr., Paris.
Cambillard (Mlle), 3, rue de la Courte-Côte, Le Havre.
Cambrou (Mlle), professeur au Collège, Tanger, Maroc.
Campmas, professeur au Collège, Lectoure (Gers).
Capela, professeur au Collège, Barbezieux (Charente).
Carayon, professeur au Collège, Bagnères-de Bigorre.
Carayon, professeur au Collège Chaptal, Paris.
Cardon, professeur au Collège, St-Nazaire.
Carias (Mme), professeur E. P. S., Pézenas.
Carillon, professeur au Collège, St-Germain-en-Laye.
Carré (J. M.), maître de conférences à l'Université, Lyon.
Carré, professeur à l'E. P. S., Vichy, Allier.
Caron (Mlle), professeur au Lycée (F.), Tarbes.
Carroué, professeur au Collège, Thiers.
Cart (L. W.), professeur au Lycée Carnot, Paris.
Castelain, professeur à la Faculté des lettres, Poitiers.
Catala, professeur au Lycée, Douai (Nord).
Instituto Tecnico di Catania (Sicile).
Caujolle, professeur au Lycée, Agen.
Cauvin, professeur au Collège, Mortain.
Cavaillon (Mlle), professeur à l'E. P. S., Thionville.
Cayrou, professeur au collège, Le Blanc.
Cazamian, maître de conférences à la Sorbonne, Paris.
Cellier, professeur au Collège, Narbonne.
Central High School, Scranton, Pennsylvanie.
Chabas, professeur au Lycée Carnot, Paris.

Chabot, professeur au Lycée, Guéret.
Chabot, professeur à la Faculté des lettres, Lyon.
Chaffurin, professeur au Lycée Buffon, Paris.
Chaigneau (Mlle), professeur au Collège (F.), Poitiers.
Chaillan, maître aux E. P. S., La Seyne, La Loubière, Toulon.
Chambille, professeur au Collège, Riom (Puy-de-Dôme).
Chambonnaud, professeur, Ecole supérieure comm., Paris.
Champion, professeur-adjoint, Lycée Condorcet, Paris.
Changeur, Hôtel Cordier, Bressuire.
Charles, rue Jean-Jackson, 1245, Montevideo, Uruguay.
Charles (Mme), professeur à l'E. P. S., La Souterraine (Creuse).
Charlot (Mlle), professeur à l'E. P. S. (F.), Toulouse).
Charpentier, professeur au Lycée, Pau.
Chatelain, professeur au Collège (F.), Valence (Drôme).
Chauchard, professeur au collège, Fécamp (S.-Inf.).
Chaufour, Directeur du Collège français, Beyrouth (Asie-Mineure).
Chausse, professeur au Collège, Châtellerault (Vienne).
Chauvet, professeur au Lycée, Mulhouse.
Cheffaud, Pens. Fond. Thiers, 5, Rond-Point Bugeaud, Paris.
Chemin, professeur au Lycée Carnot, Paris.
Chevron (Mlle), professeur à l'E. P. S. (F.), Romans (Drôme)
Chon, professeur au Lycée, Poitiers.
Choux, professeur au Lycée, Evreux (Eure).
Cicille, professeur au Lycée, Poitiers.
Claudeville (Mme), professeur à l'E. P. S., Poitiers.
Clermont, proviseur du Lycée, Nice.
Cloarec, professeur à l'E. N. d'Instituteurs, Rennes.
Clot (Mlle), professeur au Lycée Racine, Paris.
Cochet, professeur au Lycée, Orléans.
Cohen-Solal, professeur au Lycée, Oran, Algérie.
Coiffier (Mlle), professeur au Lycée (F.), Toulouse.
Coignaud, professeur à l'E. P. S., Carentan, Manche.
Coince (Mlle), professeur, Lycée (J. F.), Le Puy (Hte-Loire).
Colens, professeur au Lycée, Poitiers.
Colle, professeur agrégé d'allemand.
Collet, professeur agrégé d'espagnol, 10 avenue Kléber, Paris.
Collette (Mlle), professeur au Lycée (F.), Reims.
Collin, professeur, rue Tarbé, Paris, XVIIe.
Combes, professeur au Lycée, Montauban.
Commarmond, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Comment, professeur au Lycée Oran.
Commiano, Athènes.
Constant, professeur au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.
Copillet, 4, rue des Ursulines, Meaux.
Coricon, professeur au Lycée, Coutances.
Corteel, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Cortot, (Mlle), professeur au Lycée Molière, Paris.

Coste, Professeur au Lycée d'Avignon.
Coulonjon (Mlle), professeur à l'E. P. S., Albi.
Crampton (F. W.), 28, Woodbastwich Road Sydenham, Londres.
Courtois (Mlle), professeur à l'E, P. S., Aubenas, Ardèche.
Crayssac, professeur au Lycée, Angoulême.
Créances (Mlle), professeur au Lycée Fénelon, Paris.
Christiani, professeur à l'E. P. S., Bandol-Var.
Cru, professeur Williams College, Williamstown, Mass. — U. S.
Cruvellier (Mlle), professeur au Collège (F.), Béziers.
Cury (Mlle), Déléguée au Collège, Flers, Orne.

D

Danchin, professeur au Collège Rollin, Paris.
Dansac, professeur au Lycée Pasteur, Neuilly-s.-Seine.
Darnaud, professeur au Lycée, Toulouse.
Dassonville, professeur au Collège, Cambrai (Nord).
Daubié, professeur à l'E. P. S., Besançon.
Daudin (Mlle), professeur au Lycée (F.), Bordeaux.
Daunois (Mlle), Directrice à l'E. P. S. (F.), Nontron.
Dauven, prof. au Lycée, Charleville.
Davesne (Mlle), professeur au Lycée (F.), Versailles.
Dax, professeur au Lycée, Tourcoing.
Debailleul, professeur au Lycée, Lille.
Debès, professeur au Prytanée militaire, La Flèche (Sarthe).
Deconde, professeur au Collège, Joigny.
Decroix, professeur au Lycée (F.), Rouen.
Dedde (Mlle), professeur au Lycée (F.), Guéret.
Deflers, professeur au Collège, Lisieux.
Deglaire, professeur au Lycée, Cherbourg.
Degnian, professeur au Collège, Sarreguemines
Degré, professeur au Collège Diderot, Langres.
Delage, 123, rue St-Jacques, Paris.
Delattre, professeur à la Faculté des lettres, Lille (Nord).
Delavaud, professeur à l'Ecole Pratique de Commerce, Le Mans.
Delcros (Mlle), professeur au Lycée, Agen.
Delmas, professeur au Collège, Morlaix (Finistère).
Delobel, professeur au Lycée Voltaire, Paris.
Demaud, 38, cours Fauriel, St-Etienne.
Demeaux, professeur au Lycée, Albi.
Demmer (Mlle), professeur au Lycée Victor-Duruy, Paris.
Deniniolle, professeur au Lycée, Nevers.
Denis (Paul), professeur au Lycée, Beauvais.
Denis (J.), professeur au Lycée Ampère, Lyon.
Denjan, professeur au Lycée, Poitiers.
Deny, professeur à l'Ecole des langues orientales, Paris.
Dequaire, professeur au Lycée Voltaire, Paris.

Derocquigny, professeur, à la Faculté des lettres, Lille.
Desaulis, professeur au Lycée, Bastia, Corse.
Descouchant (Mlle), professeur au Collège (F.), La Châtre.
Desclos-Auricoste, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Desesbals, professeur au Lycée, Périgueux.
Desfeuilles, professeur au Lycée, Amiens.
Desmis, professeur à l'E. P. S., Landrecies, Nord.
Despont, 57, Bd Gambetta, Cahors.
Desport (Mlle), professeur à l'E. P. S., Pontlevoy (Loir-et-Cher).
Dessagnes, professeur au Lycée Louis-le-Grand, Paris.
Desvaux (Mlle), professeur à l'E. P. S., La Gravière, par Migennes (Yonne).
Desvignes, professeur Ecole J.-B. Say, Paris.
Desvignes, professeur au Collège, Vic-en-Bigorre (Htes-Pyrénées).
Dethoor (Mlle), 11, rue des Sables, Coudekerque-Branche (Nord).
Devaussanvin, professeur au Collège Chaptal, Paris.
Devaux, professeur au Collège, Vire (Calvados).
Deveaud (M. l'abbé), 30, rue Basse, Niort.
Devin, professeur au Lycée, Le Havre.
Dézert, professeur au Lycée, Angers.
Dibie, professeur au Lycée Henri IV.
Didelot, professeur au collège, Commercy.
Digeon, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Digoit, professeur au Collège de Verneuil-s.-Avre (Eure).
M. le Directeur des Cours Secondaires, Trèves (Allemagne occupée).
Dispan de Floran, professeur au Lycée Lakanal, Bourg-la-Reine.
Dodanthun, professeur, 1, rue des Récollets, Nevers.
Dollé, professeur à l'E. N. d'instituteurs, Pau.
Doulouville, professeur au Lycée, Avignon.
Douady (Mme), professeur au Lycée (F.), Lyon.
Douady, professeur à la Faculté des lettres, Lyon.
Dresch, professeur à la Faculté des Lettres, Bordeaux.
Dreyfus, professeur au Lycée, Besançon.
Droin, professeur au Lycée Buffon, Paris.
Droin, P., professeur au Collège de Beaune (Côte-d'Or).
Dubois, professeur au Lycée de Toulouse.
Dubos, professeur au Lycée, Bordeaux.
Dubourg, professeur au Lycée, Agen.
Dubreuil, professeur au Collège, Cholet (Maine-et-Loire).
Duc (Mlle), professeur au Collège (F.), Evreux.
Duc, professeur au Collège, Chinon.
Duchatelle, professeur au Collège, Salins (Jura).
Duchemin, professeur à l'Ecole Turgot, Paris.
Duchemin, professeur au Lycée Voltaire, Paris.
Ducos, professeur au Collège, Schlestadt.
Dudin, professeur au Lycée, Rochefort.
Dufrénois, professeur au Lycée, Evreux.

Duisit, professeur au Lycée, Chambéry.
Dumarchat, professeur au Collège, Libourne.
Dumas, professeur au Collège, Vienne (Isère).
Dumeril (E.), Chargé de cours à la Faculté, Poitiers.
Dumeril, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
Dumont, professeur à l'E. P. S., Rouen.
Dumont, professeur au Lycée Ampère, Lyon.
Duncan (Mlle), professeur au Lycée, Grenoble.
Duncan, Jos.-B., Acting Secretary of Public Instruction, Panama City (Rep. de Panama).
Duplenne, professeur au Collège de Cholet (Maine-et-Loire).
Dupont (Mme), 50, rue St-Brice, Chartres.
Dupré, professeur au Lycée Carnot, Paris.
Dupré (Mme), professeur au Lycée (J. F.), St-Cloud.
Dupuy (Mlle), professeur au Lycée (F.), Nantes.
Duraffour, chargé de cours de philologie française à la Faculté des Lettres, Grenoble (Isère).
Durand (Mlle), professeur à l'E. N. (F.), Rodez (Aveyron).
Durand (Mlle), 7, rue Mourillon, Toulon.
Durand, professeur, 10, quai du Midi, Tournus (Saône-et-Loire).
Duraud, professeur au Lycée, Toulouse.
Dussaud, professeur au Lycée, Clermont-Ferrand.
Duvergé, professeur au Lycée Michelet, Vanves.
Dycke, professeur au Lycée, Lille.

E

East (Mlle), professeur à l'E. P. S. (F.), Toulouse.
Ehrhardt, professeur à la Faculté des lettres, Lyon.
Engel, professeur au Collège, Mirecourt (Vosges).
Ensch, professeur à l'Ecole Indust., Esch-sur-l'Alzette (Luxembourg).
Escarti, professeur au Lycée, Toulouse.
Estibotte, professeur à l'E. N., Perpignan (Pyr.-Or.).
Evrard (Mlle), 32, Bd Montparnasse, Paris.
Exbrayat (Mlle), professeur à l'E. P. S., Tours.

F

Fabre, professeur au Lycée, Fort-de-France.
Fafin (Mlle), professeur au Collège (F.), Vitré (Ille-et-Vilaine).
Farenc (Mlle), professeur au Collège (F.), Cahors (Lot).
Farsat, professeur au Lycée, Bastia.
Faucon-Dumont (Mlle), professeur à l'E. P. S., Quimperlé.
Faure (l'abbé), professeur à l'Ecole N. D., Guéret (Creuse).
Faure (L.-J.-Désiré), professeur au Collège, Villefranche-s.-Saône (Rhône).
Farre, professeur au Lycée, Moulins.

Fertin, professeur au Lycée Carnot, Tunis.
Feuillerat, professeur à la Faculté des Lettres, Rennes.
Fèvre (Mme), 15, rue Philibert de la Mare, Dijon.
Fischer (Mlle), professeur au Collège (F.), Chalon-s.-Saône.
Fischer, professeur au Lycée Talence, Bordeaux.
Fischer (F.), professeur au Lycée, Marseille.
Flaire, professeur à l'Ecole J.-B. Say, 5, rue Mignon, Paris.
Fleur, professeur au Collège, Vannes.
Fleurant, professeur au Lycée Carnot, Paris.
Foot (R. L.), professeur au Lycée, St-Etienne.
Forget, instituteur, secrétaire général de la Fédération des Anciens combattants de l'E. P., 108, rue de Patay, Paris, XIIIe.
Forné, 49, rue Maubeuge, Paris.
Foucault, professeur au Collège, Melle.
Fourgeaud, professeur au Lycée, La Roche-s.-Yon.
M. le Directeur de l'Ecole Pratique Comm. et Ind., Fourmies (Nord).
Fourneau (Mlle), 26, rue de l'Ymon, Tourcoing.
Fournery, professeur au Lycée Louis-le-Grand, Paris.
Fournier, professeur au Lycée, Charleville.
Fournier, professeur à l'E. P. S., Cannes.
Fourot, professeur à l'E. N., Colmar.
Français, professeur au Lycée, Laon.
François, professeur au Lycée, St-Omer.
François-Poncet, professeur agrégé d'allemand, 90, rue d'Assas, Paris.
Franzini, professeur au Lycée, Bastia.
Fruppier, professeur au Collège, Civray (Vienne).
Fréchet, 7, rue Bausset, Paris.
Frédric, professeur à l'E. P. S., Lorient (Morbihan).
Frehse, professeur au Lycée Ed.-Quinet, Bourg (Ain).
Fremin, professeur au Collège, Saumur (Maine-et-Loire).
Freytag, professeur à l'Ecole de la rue Molitor, 10, Paris XVIe

G

Gachet (Mlle), 5, Alma Terrace, Allen Street, Kensington, Londres W.
Gagnot (Mlle), professeur au Lycée Victor-Duruy, Paris.
Gal, professeur à l'E. P. S., Barbezieux.
Galla, Instituto Tecnico Teusinieri, Vicenza, Italie.
Galibert, professeur à l'E. P. S., Dax, Landes.
Gallant (Mlle), 1, rue prée d'Allemagne, Angers (Maine-et-Loire).
Galland, 12, rue Montalembert, Limoges.
Gallas, professeur à l'Université, Palestrinastraat, 7, Amsterdam.
Gallot, professeur à l'E. P. S., St-Désir-de-Lisieux (Calvados).
Gambier, professeur au Lycée, Constantine, Algérie.

Garcin, professeur à l'E. P. S., Riez (Basses-Alpes).
Garçon, professeur au Lycée, Bourg (Ain).
Garnier, professeur au Lycée Henri-IV, Paris.
Gasca (*Vicente Antonio*), Escuela Profesional de Comercio, Valencia (Espagne).
Gasne, professeur au Lycée, Toulon (Gard).
Gassan, professeur au Lycée, Tarbes, (Htes-Pyrénées).
Gaucher (Mme), professeur au Lycée (F.), St-Etienne (Loire).
Gaudin, professeur au Collège, Saulieu (Côte-d'Or).
Gaudin (Raoul), professeur au Lycée, Bordeaux.
Gehendez-Denis (Mme), professeur Cours Secondaires, Montbéliard (Doubs).
Geismar, professeur au Lycée, Limoges.
Genevois, professeur au Lycée, Bordeaux.
Genevrier, professeur au Lycée, Tours.
Georg (Mlle), professeur à l'E. N., Lons-le-Saulnier.
Gerard, professeur au Lycée, Strasbourg.
Gérard, professeur au Lycée Buffon, Paris.
Gérardin, 7 *bis*, av. Gambetta, Clermont (Oise).
Geyer, professeur au Collège, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
Giacomoni, professeur au Lycée, Toulon.
Gibelin, professeur au Lycée, Nimes.
Gilard (Mlle), professeur au Lycée (F.), Marseille.
Gillard, professeur au Lycée, Toulouse.
Gillet, professeur au Collège (Chalon-sur-Saône).
Girard (Mlle), professeur au Lycée (F.), Lyon.
Girard, professeur au Lycée, Rennes.
Girardot (Mlle), professeur à l'E. P. S., Gray.
Girolami, professeur au Lycée, Bastia.
Girot, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Gladwin (Irving C.), Groton School, Groton Mass., U. S. A.
Gobert, professeur au Collège, Mirecourt.
Godart, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Godillon (Mme), professeur à l'E. P. S., Poitiers.
Gœpp (Mlle), professeur à l'Ec. Prat. de Comm. (F.), Reims.
Goisey (Mlle), professeur Coll. (F.), Dreux.
Gorel, professeur à l'E. P. S., Bordeaux.
Gœtschy, professeur au Lycée Voltaire, Paris.
Goll, professeur au Lycée, Besançon.
Gondry, professeur au Collège, Arras (Pas-de-Calais).
Gonin, professeur au Lycée Mignet, Aix.
Gorce, professeur à l'E. N., Ajaccio (Corse) .
Gorcet, professeur à l'E. P. S., Talence, Bordeaux.
Goupillon (Mlle), Impasse de la Moutonnerie, Chartres.
Gourbault, professeur au Collège, Saint-Servan.
Gourio, professeur au Lycée Buffon, Paris.
Goutay, professeur au Lycée, Le Puy.

Goy, professeur à l'Ecole J.-B. Say, 1 *bis*, rue de Vaugirard, Paris.
Goyon-Matignon (Mlle de), professeur au Collège (F.), Avranches.
Granet (Mlle), professeur à l'E. P. S., Saint-Maixent (D.-Sèvres).
Grange, professeur à l'E. N., Bonneville (Hte-Savoie).
Grandgeorge, professeur au Lycée Henri-IV, Paris.
Granger, professeur au Lycée, Toulouse.
Gremillet, professeur au Collège, Bruyères (Vosges).
Gremilly, professeur au Collège Gouraud, Rabat (Maroc).
Gressard, chargé de cours au Lycée, Vesoul.
Gricourt, professeur au Collège Chaptal, Paris.
Griffon, professeur au Lycée, Lille.
Grivet, professeur à l'E. N., Lyon.
Gromaire, professeur au Lycée Buffon, Paris.
Guérilot (Mme), professeur au Lycée (F.), Nancy.
Guerold, professeur au Collège, Verdun.
Gugenheim (Mlle), professeur, 9, Corso Plebisciti, Milan (Italie).
Guennebaud, professeur au Lycée, St-Brieuc.
Guibillon, professeur au Lycée, Mulhouse.
Guichard, professeur au Lycée, Marseille.
Guien, professeur à l'E. P. S., Lorgues (Var).
Guillain, professeur au Lycée, Monaco.
Guillaume, Inspecteur Gén. de l'Univ., 27, rue d'Erlanger, Paris.
Guillon, professeur au Lycée, Besançon.
Guillotel, professeur au Lycée Charlemagne, Paris.
Guillois (Mme), professeur C. Com. V., Paris.
Guinaudeau, professeur au Lycée, Bordeaux.
Guzman, professeur Colegio Nacional, Buenos-Ayres.
Guittard (Mlle), professeur à l'E. P. S. (F.), Limoux.
Guy, professeur à l'E. N., Poitiers.

H

Hagen, professeur au Lycée, Alger.
Hainzelin, instit. à l'E. P. S., Lunéville.
d'Hangest, prof. Lycée Condorcet, 117, Bd. Exelmans, XVIe.
Haniez (Mlle), professeur au Collège, Valenciennes.
Hanneton, professeur au Collège, Montargis.
Hanss, professeur au Collège Rollin, Paris.
Hantz, professeur au Lycée Charlemagne, Paris.
Hartenstein (Mlle), professeur E. P. S., Wissembourg.
Hébert, professeur au Lycée, Bordeaux.
Hekking (Mlle), professeur au Lycée Jules-Ferry, Paris.
Heldt (Marcel), professeur au Lycée, Cahors (Lot).
Heller, professeur au Lycée, Avignon.
Henin (B.-L.), The Stuyvesant, High School, 345 East, 15th Street, New-York.
Henry, professeur à l'E. P. S., Nantes.

Herbert, professeur à l'Ec. des Htes-Et. Comm., Paris.
Herisson, professeur au Collège, Valenciennes.
Herpe, professeur à l'E. P. S., Carhaix.
Herzog, professeur au Lycée, Chambéry (Savoie).
Hesnard, professeur au Lycée Charlemagne, Paris.
Heywang (Mlle), 1, rue Constantine, Lyon.
Hilleret, professeur au Lycée. Toulouse.
Hirsch, professeur au Lycée, Dijon.
Hirsch, professeur au Lycée, Bordeaux.
Hirsch-Weiger (Mme), Professeur E. P. S., Pont-à-Mousson.
Hirtz, professeur au Lycée de Poitiers.
Hirtz (Georges), professeur au Collège, Pontoise.
Holin, professeur à l'Ecole prat. de comm., Montbéliard, Doubs.
Horlaville, professeur au Collège, Auxerre (Yonne).
Homps, professeur au Collège, Perpignan.
Hovelaque, Insp. Gén. de l'Univ., 55, rue de Babylone, Paris.
Hovelaque, professeur au Lycée Lakanal, Sceaux.
Hovenkamp, Barbarossastr. 64, Nimègue, Hollande.
Huchon, maître de conf. à la Sorbonne, 19, rue Remilly, Versailles.
Huet, inst., 15, avenue de la Gare, Charleville.
Huot-Sordot (Mme), professeur au Collège (F.), Avignon.
Hugon (Mlle), professeur au Collège (F.), Chalon-s.-Saône.
Humbert, professeur au Lycée, Niort.
Husson, professeur au Lycée, Douai.

I

Imbert, professeur au Lycée, Niort.
Institut de philologie germanique, Strasbourg.
Issele, professeur au Lycée, Orléans.

J

Jacquard, professeur au Collège, Epernay.
Jatras, professeur au Lycée, Toulouse.
Jalabert, professeur au Lycée, Toulouse.
Jamin, prof. Ecole Lavoisier, 76, rue des Sts-Pères, Paris.
Jaubert, professeur au Lycée, Marseille.
Jeandet (Mlle), 2, Avenue de la Gare, Beaune (Côte-d'Or).
Jeannelle, professeur au Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg.
Jobard (Mme), professeur au Lycée (F.), Versailles.
Joffroy, professeur au Lycée, Nantes.
Jollivet, professeur au Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg.
Joussaume, professeur au Lycée, Nantes.
Jubien, professeur au Lycée, Niort.
Junel, professeur au Collège Jules Simon, Vannes (Morbihan).

K

Kablé (Mlle), professeur au Collège (F.), Haguenau (Bas-Rhin).
Kahn (Mme), professeur au Lycée (F.), Versailles.
Kancellary, professeur au Lycée, Toulouse.
Kayser, directeur d'Institution, 3, avenue Montespan, Paris.
Kegreiss (Mlle), professeur à l'E. P. S., Quai du Fossé, Mulhouse.
Klein (Mlle), professeur au Collège, Valenciennes.
Koessler, prof. au Lycée Janson de Sailly, Paris.
Koszul, professeur à la Faculté des lettres, Strasbourg.
Koulutrallitus, Rotakatu 2, Helsingfors, Finlande.
Krause, Jamaica High School, Jamaica New-York.
Kremer, professeur au Lycée, Nancy.
Kron (Mlle), professeur à l'E. P. S., (F.), Commercy.
Kühn, 62, Bd Exelmans, Paris.

L

Labeyrie, professeur au Collège, Parthenay (Deux-Sèvres).
Laborde, professeur au Lycée, Angoulême.
Laborie, Direct. de l'E. P. S., Belvès (Dordogne).
Laclavère, professeur au Collège, Cannes (Alpes-Maritimes).
Lacombe (Mlle), professeur, 2, rue Bellegarde, Toulouse.
Lacoste (Mme), professeur à l'E. P. S.. La Ferté-Macé (Orne).
Lacroix, professeur E. P. S., Charlieu (Loire).
Ladrière (Mlle), professeur au Collège, Sedan (Ardennes).
Lafon, professeur au Collège, Béziers.
Lagarde, professeur au Lycée, Agen.
Lalagüe, professeur au Lycée, Bayonne (Basses-Pyr.).
Lalande (Mme), professeur au Collège (F.), Morlaix (Finistère).
Lallay, professeur à l'E. P. S., St-Léonard (Hte-Vienne).
Lalou, professeur au Lycée, Amiens.
Lamarche, proviseur des Ecoles Réales Supérieures, Strasbourg.
Lamielle, professeur au Collège, Grasse (Alp.-Marit.).
Lamorlete (Mlle), professeur au Lycée Fénelon, Lille.
Landre, professeur au Lycée, Quimper.
Landu (Mme), professeur à l'E. P. S., St-Gaultier (Indre).
Langevin, prof. Ec. Colbert, 27, rue Château-Landon, Paris.
Langlais, professeur au Lycée, Clermont-Ferrand.
Lannes, professeur au Collège, Libourne.
Lapalus, professeur au Collège, Beaune (Côte-d'Or).
Larrivière, professeur à l'E. N., Dax (Landes).
Lasceaux, professeur au Collège, La Châtre (Indre).
Lassalle (M. l'abbé), prof. Ec. N.-D. de Bétharam, Lestelle (B.-P.).
Latappy (Mlle), professeur au Lycée Fénelon, Paris.
Latham (Miss), 15, rue Thillois, Reims.
Launay, professeur au Lycée, Bourges.
Laurens, professeur au Lycée, Avignon.

Laurent, professeur au Collège, Châlons-s.-Marne.
Laurent, professeur au Collège, St-Pol-s.-Ternoise (Pas-de-Calais).
Lauvrière, professeur au Lycée Louis-le-Grand, Paris.
Le Blanc, instituteur, Alais (Gard).
Lebraly, professeur au Lycée, Guéret.
Leca, professeur au Collège, Draguignan.
Lechner, professeur à l'E. P. S., Toul (M.-et-M.).
Lecigne, professeur au Collège, Cambrai.
Leclère, professeur au Lycée (Bar-le-Duc).
Ledoux (Mlle), professeur au Lycée Victor Duruy, Paris.
Le Forestier, prof. Ecole Arago, 4, rue d'Arpajon, Versailles.
Legenisel (Mme), prof. Ec. Sophie Germain, Paris.
Legouis, professeur à la Sorbonne, 128, av. Emile Zola, Paris.
Legouis (Pierre), professeur au Lycée Ampère, Lyon.
Legras, professeur à l'Université, Dijon.
Lelong, professeur au Collège Henri IV, Béziers.
Lemazurier, professeur ad. à l'Ec. Prat. Sup., Bourganeuf (Creuse).
Lemonnier, prof. au Lycée, Le Havre.
Lengaigne, professeur ad. au Lycée, Lille.
Lepape, professeur au Collège Chaptal, Paris.
Leroux, professeur au Lycée, Rochefort.
Leroux, professeur au Lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg.
Leroy (Mme), professeur au Collège (F.), Toul.
Lestang, professeur au Lycée, Marseille.
Le Tournau, professeur au Lycée, Lorient.
Lewtow, professeur au Lycée, Vesoul.
Liacos (Lazare G.), rue Ipaprantes B., Salonique.
Lichtenberger, prof. à l'Université, 127, rue de la Pompe, Paris.
Lirondelle, professeur à la Faculté des lettres, Lille.
Lis, professeur au Collège, Cambrai.
Loiseau, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
Loisel, inspec. d'académie, Aurillac.
Longuevalle, professeur, 12, Bd St-Germain, Paris.
Lorans, professeur au Collège, Sarrebourg (Moselle).
Lorgues, professeur au Lycée, Toulon.
Lorilleux (Mme), professeur au Lycée Molière, Paris.
Loury, professeur à l'E. N., Auxerre.
Lucas, répétiteur au Collège, Altkirch (Ht-Rhin).
Lune, professeur à l'E. P. S., Douai.

M

Macary, professeur au Collège, Falaise.
Mady, professeur au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.
Magné (Mlle), professeur au Collège (F.), Saintes.
Mahieu, professeur au Lycée Montaigne, Paris.
Maillan, professeur au Lycée, Toulon.
Mainguy, professeur au Lycée Victor-Duruy, Mont-de-Marsan.

Maitre (Mlle), professeur au Lycée Racine, Paris.
Malaisée, professeur au Lycée, Evreux.
Matard, professeur à l'E. P. S., Saint-Calais (Sarthe).
Malesset, professeur au Lycée Kléber, Strasbourg.
Mallet, professeur au Lycée, Le Mans.
Mallet-Goissedet (Mme), 19, rue Jeanne-d'Arc, Le Mans.
Malye, professeur au Lycée Pasteur, Neuilly-s.-Seine.
Marauta, professeur au Lycée Hoche, Versailles.
Marcaggi, professeur, Lycée du Parc, Lyon.
Marcel (Mlle), professeur au Lycée, Montauban.
Marcet, professeur au Prytanée Militaire, La Flèche.
Marchand, professeur à l'Ecole Arago, Paris.
Maresquelle, professeur au Lycée, Nancy.
Marichy (Mlle), professeur au Lycée Victor-Duruy, Paris.
Marin, professeur au Lycée, Auch.
Martin, professeur au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.
Martin, professeur à l'E. P. S., Châtellerault.
Martin, Ecole St-Sigisbert, Nancy.
Masquillier, professeur au Collège Rollin, Paris.
Massart, professeur à l'E. P. S., Tourcoing.
Massicault, professeur à l'Ec. Edgar-Quinet, Paris.
Masson, professeur au Lycée, Bourges.
Massoul, professeur au Lycée Louis-le-Grand, Paris.
Mathieu (Mlle), professeur au Lycée (F.), Lyon.
Mattmann (Mlle), professeur au Lycée (F.), Amiens.
Maurer, professeur au Lycée Kléber, Strasbourg.
Maurice, professeur au Lycée St-Etienne.
Mayran (Mlle), professeur au Lycée (F.), Toulouse.
Mayrot, professeur au Collège, Thonon, Hte-Savoie.
Mazurat, professeur à l'E. P. S., Chambéry.
Meadmore, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Méjean (Mlle), 66, rue Nationale, Nîmes (Gard).
Mendez, direct. de l'E. P. S., Bagnoles-s.-Cèze (Gard).
Meneau, professeur au Lycée Carnot, Paris.
Mérillac, professeur au Collège, Issoudun.
Mérimée, professeur à l'Université, Toulouse.
Mérite, professeur au Lycée, Bordeaux.
Merle (Mlle), Châlons-sur-Marne.
Merle, professeur au Collège de Mende (Lozère).
Métifeu (Mme), professeur au Collège (F.), Limoges (Hte-Vienne).
Meut, professeur au Lycée, La Rochelle.
Meyer, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Meyer, professeur au Lycée, Aix.
Michel, professeur à l'E. P. S., Beaucaire (Gard).
Michel, professeur à l'Ec. Pierre-Puget, rue Beaujour, Marseille.
Michel, professeur au Lycée, Avignon.
Michel-Briand (Mlle), professeur au Lycée Lamartine, Paris.

Mieille, professeur au Lycée, Tarbes.
Mignon, Ambassade de France à Rome.
Milliot-Maderan, Officier Interprète à la Mission Nollet.
Minssen, The Copse, Harrow on the Hill, Angleterre.
Miquetard, professeur au Lycée, Carcassonne.
Mis (Léon), professeur au Lycée, Lille.
Mis (Mme), professeur au Lycée (F.), Lille.
Miserié (Mlle), professeur à l'E. P. S., St-Labre, Carpentras.
Miquel (Mlle), professeur au Lycée (F.), Lille.
Molitor, inspecteur d'académie, Lons-le-Saulnier.
Monard, professeur au Lycée, Alger.
Monghal, professeur au Lycée, Nantes.
Monguillon, professeur à l'E. P. S., Le Havre.
Monin, professeur au Collège, Antibes.
Monsinjou, professeur au Lycée, Douai.
Montagné, professeur au Lycée, Bastia.
Montailler, professeur au Lycée Corneille, Rouen.
Montaubric, professeur au Collège, Nogent-le-Rotrou.
Monteils (Mlle), professeur au Lycée (F.), Moulins.
Mook, professeur au Collège, Epernay.
Morel, professeur au Lycée Buffon, Paris.
Mory, instituteur, rue N.-D.-de-Nazareth, 39, Paris.
Mosnier, Collège de Courpière, Puy-de-Dôme.
Mothes (Mme), professeur à l'E. P. S. (F.), Fontenay-le-Comte.
Mourlet, professeur au Lycée, Quimper (Finistère).
Muret, professeur au Collège Rollin, Paris.
Musy, professeur au Lycée, Valenciennes (Nord).

N

Ecole Primaire Supérieure de Filles, Nancy.
Nantet (Mlle), 5, rue des Filles-St-Thomas, Paris 2e
Nathan (Mlle), déléguée au Lycée Jules-Ferry, Paris.
Nerson (Mlle), professeur au Lycée Ampère, Lyon.
Netter-Gidon (Mme), professeur au Collège (F.), Caen.
Neyton, professeur au Lycée, Alger.
Nicolas, professeur au Lycée Carnot, Paris.
Nicolas, professeur au Lycée, Brest.
Nicot, professeur au Collège, Maubeuge.
Nimsgern (Mlle), professeur au Lycée (F.), Charleville.
Ninot, professeur à l'E. P. S., 2, avenue Dorian, Paris.
Nissiat (Mlle), étudiante, 30, rue des Chartreux, Lyon.
Nonat (Mlle), professeur, 13, rue St-Eloi, Châlons-s.-Marne.
Norguin (Mlle), professeur au Collège (F.), Angoulême.
Novel, professeur au Lycée, Marseille.
Nussbaumer, prof. au Lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg.

O

Obry, professeur au Lycée, Le Havre.
Odru, professeur au Lycée, Bourg.
Ombredane (Mlle), professeur à l'E. P. S., Orléans.
Orieux (Mlle), professeur au Lycée, Orléans.
Osborne, 80 Chesnut R[d], Plumstead, London, S. E.
Ott (Mlle A.), professeur à l'E. P. S., Mézières.
Oudot, professeur au Collège, St-Amand (Cher).
Ouvrard, professeur au Collège Ste-Barbe, Paris.

P

Pagès, professeur au Collège de Cannes.
Paillardon, professeur, 52, rue Fondary, Paris XVe.
Paoli, professeur au Lycée Louis-le-Grand, Paris.
Papin, professeur à l'E. P. S., Moulins.
Parenty, professeur au collège, Arras.
Paringaux, professeur au Lycée, Mont-de-Marsan.
Paris, professeur à l'E. P. S., Marseille.
Parmin, professeur au collège, Lisieux (Calvados).
Patrouilleau, instituteur, Coivert, par Soulay (Charente-Inférieure).
Paulian, professeur à l'Ecole des Htes-Et. Comm., Neuilly-s.-Seine.
Pecastaing, professeur au Collège, Vic-de-Bigorre (Htes-Pyrénées).
Pecheux, principal du Collège, Corte.
Pedon (Mlle Térisita), Schio, Italie.
Peignier, professeur au Lycée, Bordeaux.
Pellissier (Mlle), professeur au Lycée de garçons, Bourges.
Penot, professeur au Lycée, Limoges.
Perat, professeur au Collège, La Rochefoucauld.
Perdoncini (Mlle), professeur au Lycée (F.), Niort.
Père, professeur au Lycée, Valenciennes.
Pernolle, professeur au Lycée Ampère, Lyon.
Perret, professeur au Collège, Brioude (Hte-Loire).
Perret (Mlle), professeur dél. au Lycée garçons, Bourg.
Perrin, professeur à l'E. P. S., St-Junien (Hte-Vienne).
Peseux, professeur à l'Ec. Colbert, Loisy (Saône-et-Loire).
Petelot, directeur de l'E. P. S., Beaucourt (Terr. de Belfort).
Petit (Mme), professeur au Collège (F.), Albi (Tarn).
Petit (Mlle), directrice des Cours Sec. (F.), Angers.
Petit, professeur à l'E. P. S., Nancy.
Petrique (Mlle), professeur au Collège de garçons, Libourne.
Peyre, professeur à l'E. P. S., Limoux.
Picot, professeur au Collège Chaptal, Paris.
Pieyre, professeur au Collège, Dôle du Jura.
Pieyre (Mlle), professeur au Lycée, Tulle.
Pigeaud (Mme), professeur aux cours secondaires, Brives.

Pigeon, professeur au Collège, Saumur.
Pinloche, professeur au Lycée Michelet, Paris.
Piquet, professeur à la Faculté des lettres, Lille.
Piquet, principal du Collège, Sidi-bel-Abbès (Oran).
Pitiot (Mlle), professeur au Collège (F.), Le Luc (Var).
Pitollet, professeur aux Lycées Carnot et Henri-IV, Paris.
Pivetaud (Mlle), professeur au Collège, Poitiers.
Planès, professeur au Collège, Béziers.
Ptuquet, professeur au Collège, Péronne (Somme).
Pluvinage, professeur au Lycée, Tourcoing.
Paimbœuf, professeur au Lycée Victor-Hugo, Besançon.
Pomès (Mlle), professeur agrégé d'espagnol, Paris.
Pongy, professeur au Lycée, Alger.
Postel (Mlle), professeur à l'E. P. S. (F.), Vire (Calvados).
Potet, inspecteur général de l'Université, 14, Quai d'Orléans, Paris.
Pouget, professeur au Collège, Villefranche-de-Rouergue.
Poujol, professeur au Lycée, Marseille.
Pozzi (Mlle), professeur au Lycée (F.), Perpignan.
Pradat, professeur au Lycée (Alger).
Pradet-Genès, professeur au Lycée, Montluçon.
Prat (Mlle), professeur à l'E. P. S., St-Amand (Cher).
Prentout (Mlle), prof. Collège de garçons, Bayeux (Calvados).
Principal (M. le), du Collège, Blida (Algérie).
Principal (M. le), du Collège de Carpentras (Vaucluse).
Principal (M. le), du Collège de Sancerre (Cher).
Principal (M. le), du Collège de Schlestadt (Bas-Rhin).
Principal (M. le), du Collège, Uzès (Gard).
Priout, professeur au Lycée, Caen.
Procureur, professeur au Collège, Fontainebleau.
Proix, professeur à l'Ecole J.-B. Say, Paris.
Prost, professeur au Collège, Louhans, (Saône-et-Loire).
Proviseur (M. le), du Lycée (G.), Casabianca (Maroc).
Proviseur (M. le), du Lycée, Moulins.
Proviseur (M. le), du Lycée, Mayence.
Proviseur (M. le), du Lycée Rollin, Paris.
Prugniard, professeur au Lycée, Annecy.
Pruvost, 1, rue du Bras-d'Argent, Guéret.
Pruvôt, professeur au Prytanée militaire, La Flèche (Sarthe).
Psalmon, professeur agrégé d'anglais, 37, rue du Château (Parc des Princes), Boulogne-s.-Seine.
Pujos (Mlle), dél. au Lycée de garçons, Cahors.
Py, professeur à l'E. P. S., Castres.

Q

Quezel (Mlle), professeur au Lycée (F.), Lyon.

R

Rabache (Mme), professeur au Lycée Jules Ferry, 9, rue Campagne-Première, Paris XIVe.
Rabache, professeur au Lycée Henri-IV.
Raban-Marten (Mme), 25, rue Estelle, Tours.
Rabuteau, professeur au Collège, Gaillac (Tarn).
Ragon, professeur au Lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg.
Raillard, professeur au Lycée, Toulon.
Raimbault, professeur à l'E. P. S., Constantine.
Rainaud (Mme), prof. Collège d'Auxerre, déléguée Versailles.
Rallu, professeur au Collège, Morlaix.
Rancès, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Raphaël, professeur au Lycée Lakanal, Sceaux (Seine).
Ras (Mlle), professeur au Lycée (F.), Limoges.
Rascol, Directeur de l'E. P. S., Albi.
Ravizé, professeur au Lycée Ampère, Lyon.
Raynaud (Mlle), institutrice, Ressons-s.-Matz (Oise).
Recoules, professeur au Lycée, Oran.
Régnier, 29, Bd. Vauban, Cambrai.
Reibel, professeur au Collège, Soissons (Aisne).
Renard, professeur au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.
Renoir, professeur, 5, rue Léopold-Robert, Paris XIVe.
Reynaud, professeur au Lycée, Rouen.
Richard, professeur au Lycée, Tournon.
Riegel, professeur au Lycée, Rouen.
Riemer, professeur au Lycée, La Rochelle.
Rigambert, professeur au Lycée, Tarbes.
Rigaudières, professeur au Lycée, Brive.
Rith (Mlle), directrice du Lycée, Besançon.
Rivière, professeur au Lycée, Rodez.
Rivière, professeur au Lycée, Bordeaux.
Rivoallan, professeur au Lycée, Bordeaux.
Robert-Dumas, professeur au Lycée St-Louis, Paris.
Robert-Dumas, professeur au Collège, St-Germain-en-Laye.
Robine, professeur au Lycée, Le Havre.
Robineau, professeur au Collège, Eu (Seine-Inférieure).
Robson (Miss), 11, Westhall Gardens, Edinburgh, Ecosse.
Roché, professeur au Collège, St-Maixent.
Rocheblave (Mlle), professeur au Lycée Fénelon, Paris.
Rochelle, professeur au Lycée, Bordeaux.
Rocher, professeur au Lycée du Parc, Lyon.
Roesch (Mme A.), 6, Hintere Tschöppengasse, Guebwiller (Ht-Rhin).
Rolet, professeur au Lycée, Tours.
Romens, 11, professeur Ecole réale, Marienthal (Bas-Rhin).
Romeu, prof. agr. d'espagnol, Calle de Recoletos, 23, 10, Madrid.
Rosiès, professeur au Lycée, Bordeaux.

Roth, 40, rue Oberlin, Strasbourg.
Rottée, professeur au Lycée Rollin, Paris.
Roudil, professeur au Lycée Buffon, Paris.
Rouge, maître de conf. à la Sorbonne, Paris.
Librairie Rouge, rue Haldinand, Lausanne (Suisse).
Rougé, professeur au Lycée Descartes, Tours.
Roultet-Debenay, professeur au Lycée, Limoges.
Rouquette, professeur au Lycée Gay-Lussac, Limoges.
Roussel, professeur au Lycée, Vendôme (Loir-et-Cher).
Rousset (Mlle), professeur à l'E. P. S. (F.), Pons (Char.-Inf.).
Roux (Mme), professeur à l'E. P. S. (F.), St-Marcellin (Isère).
Roux, professeur à l'E. P. S., Orléans.
Roux, professeur au Collège, Barcelonnette.
Rouyer, instituteur à Brauvilliers (Meuse).
Ruayres (Mme), professeur à l'E. P. S. (F.), Castelnaudary.
Rumèbe (Mme), professeur à l'E. P. S., Nay (Basses-Pyrénées).
Russeil, professeur au Collège, Châtellerault (Vienne).
Ruyssen, professeur au Lycée, Poitiers.

S

Sagols, censeur des études au Lycée, Rodez.
Sagot, censeur des études au Lycée, Mayence.
Saillens, professeur au Lycée Charlemagne, Paris.
Satin, professeur au Lycée, Aix.
Salmon, professeur au Collège, Sedan.
Salvan, professeur au Lycée, Bayonne.
Sampré, professeur au Lycée, Dijon.
Santoni, professeur au Lycée, Bastia.
Saroïhandy, professeur suppléant au Collège de France, Paris.
Saugrain, professeur au Lycée Louis-le-Grand, Paris.
Saugrain, professeur au Lycée, Cherbourg.
Sauret, professeur au Lycée, Bordeaux.
Sauvage, professeur au Lycée, Poitiers.
Sauzet (Mlle), institutrice à Montmartel-Saillans (Drôme).
Save, professeur au Collège, Castres (Tarn).
Saville, 23, Southampton, Londres, W. C.
Savory, professeur, Queen's University, Belfast Irlande.
Sayn, professeur au Lycée, Rouen.
Schacher, professeur au Lycée Henri-IV, Paris.
Schaeffer, professeur adj. au Lycée, Nancy.
Schieffer (Mme), professeur au Collège (F.), Aurillac.
Schlesser (Mlle), professeur au Lycée Molière, Paris.
Schlienger, direct. de l'Enseig. second., Strasbourg.
Schneider, professeur au Lycée, Clermont-Ferrand.
Schont, professeur au Lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg.
Schütz, professeur au Lycée, Strasbourg.
Schweitzer, professeur honoraire, 1, rue Le Goff, Paris.

Schweitzer (Émile), professeur au Collège Chaptal, Paris.
Scott (Mlle), professeur au Lycée Molière, Paris XVIe.
Scialtiel, professeur Lycée Racine, Paris.
Sénac, professeur à l'École Lavoisier, Paris.
Sénéchal, professeur à l'E. P. S., Lyon.
Sénil, professeur au Lycée Henri-IV, Paris.
Servajean, professeur au Lycée Buffon, Paris.
Severn Storr (Mrs), Harwell, Steventon Berkshire (Angleterre).
Sevrette, professeur au Lycée, Chartres.
Sicre, professeur au Lycée, Carcassonne.
Sigwalt, professeur au Lycée Michelet, Paris.
Simiand (Mlle), professeur à l'E. N., Grenoble.
Simon, professeur au Lycée, Casabianca, Maroc.
Simon, professeur au Lycée, Périgueux.
Simond, professeur à E. P. S., 6, rue Jacquard, Lyon.
Simonnot, inspecteur de l'enseignement technique, Strasbourg.
Simonnot, professeur à l'École Arago, Paris.
Société d'Exportation des éditions françaises, 3, rue de Grenelle, Paris.
Souillart, professeur au Lycée Lakanal, Sceaux.
Soulet, professeur au Lycée Lakanal, Sceaux.
Speich, professeur au Lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg.
Spenlé, professeur à la Faculté des lettres, Aix.
Spizek, professeur, doct. 8, Palackeno naboesci, Prague II.
Stahl (Mlle), 35, rue de l'Arbalète, Paris.
Stahlberger (Mlle), 2, rue du Levant. Vincennes.
Stechert (Librairie), 18, rue de Condé, Paris.
Steg-Muller (Mlle), Ec. N. d'instit., 56, Bd. des Batignolles, Paris.
Stopin (Mme), Directrice de l'E. P. S., Gondecourt, Nord.
Sulger-Buel, professeur, Lycée du Parc, Lyon.
Sucher, professeur au Lycée, Montpellier, Hérault.
Symmonds, 17, Norfolk Rd, Margate.

T

Tabourcau (Mlle), professeur à l'E. P. S., Nancy.
Taboureux, professeur au Lycée, Coutances.
Talbot, professeur au Lycée, Périgueux.
Taniot (Mlle), professeur au Lycée (F.), Lons-le-Saulnier.
Terrade, professeur à l'E. P. S., Aubenas (Ardèche).
Terrasse (Mlle), 59, Fg St-Martin, Paris.
Théphaine, professeur au Prytanée militaire, La Flèche, (Sarthe).
Thibault, professeur au Lycée, Pontivy, Morbihan.
Thiébaut, professeur au Collège, Châteaudun (Eure-et-Loir).
Thiret, professeur au Lycée Ampère, Lyon.
Thomas, professeur à l'Université, Lyon.
Thomas (Mlle A.), 31, rue Boulard, Paris.

Thuriot, professeur à l'E. P. S., La Charité-sur-Loire (Nièvre).
Tibal, maître de conf. à la Faculté des lettres, Nancy.
Tiburce, professeur au Collège, Libourne.
Tisseau, instit. Ec. Waldeck-Rousseau, St-Nazaire.
Tissot, professeur au Lycée, Gap.
Tonnelat, professeur à l'Université, Strasbourg.
Toulze, professeur au collège, Castelnaudary (Aude).
Tousain, professeur au Lycée Ampère, Lyon.
Travers, professeur au Lycée Hoche, Versailles.
Tréglos (Mlle), Le Dorat (Hte-Vienne).
Treille (Mlle), professeur Lycée, Roanne (Loire).
Trevet, professeur au Lycée, Caen.
Trey, professeur au Collège, St-Gaudens (Hte-Garonne).
Trivier (Mlle), professeur à l'E. P. S. (F.), Trévoux (Aîn).
Truchot, professeur au Lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg.
Truxillo, professeur au Lycée, Fort-de-France, Martinique.
Tweddie (Miss), Edinburgh ladies College, Queen St., Edinburgh.

V

Vachet, professeur au Lycée, Toulon (Var).
Valat, professeur au Lycée, Constantine.
Valdy-Fritz (Mme), professeur au Lycée Fénelon, Paris.
Valentin, professeur au Collège, Soissons.
Vallod, professeur au Lycée Poincaré, Nancy.
Van de Ven, Wormerveer près Amsterdam, Hollande.
Van den Berg (Mlle), professeur au Lycée (F.), Dijon.
Vandercolme, 8, rue Carnot, Mons-en-Barceul (Nord).
Vannier, Directeur E. P. S., 67, rue Chaponnay, Lyon.
Vannier (Robert), professeur au Lycée du Parc, Lyon.
Van Oppen, 178, rue Legendre, Paris VIe.
Varenne, professeur au Lycée Condorcet, Paris.
Varinau (Mlle), 6, R. de la S.-Préfecture, St-Gaudens (Hte-Gar.).
Veigneau, professeur au Lycée, Moulins (Allier).
Veillet-Lavallée (Charles), prof. Ecole Arago, 2, R. Mizon, Paris.
Veillet-Lavallée (Albert), professeur au Lycée, Guéret.
Ventard, professeur au Collège Auxonne (Côte-d'Or).
Verdier, professeur à l'E. P. S., Joinville (Hte-Marne).
Vercoullet, professeur à l'E. P. S., Saulieu (Côte-d'Or).
Veslot, professeur au Lycée Hoche, Versailles.
Vettier, professeur au Lycée, Amiens.
Vidal (Mlle), professeur au Lycée (F.), Montpellier.
Vignolles, professeur au Lycée, Janson-de-Sailly, Paris.
Villard, professeur au Collège, La Châtre (Indre).
Villars (Mlle), professeur au Lycée (F.), Lyon.
Villeneuve, professeur au Lycée, Albi.
Vincendon, professeur au Lycée, Le Puy.

Vincent, professeur au Lycée Charlemagne, Paris.
Vincent, professeur au Lycée, Albi.
Vivien, 4, rue Sadi-Carnot, La Roche-s.-Yon.
Vivien, professeur à l'E. P. S., Clermont-Ferrand.
Voillot, professeur au Collège, Beaune.
Voisenat (Mme), professeur au Lycée, Dijon.
Vos (*de*), répétiteur au Collège, Eu.
Vulliod, professeur à la Faculté des Lettres, Nancy.

W

Wahart, professeur au Lycée Buffon, Paris.
Waldner, professeur au Lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg.
Waldner, professeur au Lycée, Amiens.
Waltz, professeur au Lycée, Lille.
Wasserer, inst. Annonay, Ardèche.
Weill, professeur au Lycée Louis-le-Grand, Paris.
Weill (Mlle), professeur au Lycée Racine, Paris.
Weiller (Mlle), professeur au Lycée Racine, Paris.
Wersinger (Mlle), professeur au Lycée (F.), Toulouse.
Wilhelm, professeur au Lycée Kléber, Strasbourg.
Willemin, professeur au Collège, Epinal.
Woelffel, professeur au Collège, Fougères.
Wolff, professeur au Lycée Rollin, Paris.
Wolff (Armand), professeur au petit Lycée, Elbeuf.
Wrigley, University High School, Lyson St., Melbourne, Australie.

Y

Yvon, professeur au Lycée, Caen.

Z

Zarzeska (Mlle), professeur au Collège (F.), Carcassonne (Aude).



BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Réunions du Comité

Le Comité s'est réuni le 6 mai 1920, à 2 h., au parloir du Lycée Montaigne, sous la présidence de M. Veillet-Lavallée, Président de l'Association. Etaient présents : M. Bloch, Mlle Brunel, MM. Cart, Chemin, Delobel, Goy, d'Hangest, Mlle Ledoux, M. Pinloche. Excusés : MM. Jamin et Montaubric.

Le Président donne lecture des passages importants de la correspondance qu'il a reçue : 1) d'une lettre de M. Legouis demandant qu'étant donnée la hausse continuelle du prix des livres, on établisse une rubrique dans le *Bulletin* pour la vente et l'achat des livres d'anglais. Le Comité, adoptant cette idée, décide que dès le prochain numéro cette rubrique sera ouverte ; 2) d'une lettre de M. Nicolas (Brest) au sujet de la rétribution des cours de L. V. faits aux militaires ; le Président lui indiquera la marche à suivre ; 3) d'une lettre de M. Monguillon, relative à l'enseignement des L. V. dans les Ecoles Normales, au sujet de laquelle le Président a demandé des explications complémentaires.

M. Veillet-Lavallée annonce ensuite qu'à la suite des démarches de M. Rancès et des siennes propres, l'épreuve d'allemand est rétablie au Certificat d'aptitude à l'enseignement commercial.

Puis il rend compte de la visite du bureau au nouveau recteur de l'Académie de Paris, M. Appell ; le bureau a été reçu fort aimablement par M. Appell, qui paraît bien disposé à notre égard.

M. Delobel donne lecture d'un projet de résolution demandant le maintien de l'arrêté du Ministère de la Guerre exigeant la connaissance de deux langues aux concours d'entrée aux grandes écoles. Il rappelle les articles hostiles aux L. V. parus dans les grands journaux, dans le *Temps* notamment, qui n'a pas inséré sa réponse, puis les protestations de l'Association des Proviseurs demandant le maintien du *statu quo*. Il lui paraît nécessaire que l'A. P. L. V. se fasse entendre, car la mesure est bonne et constitue le seul moyen de rétablir l'équilibre entre l'enseignement de l'anglais et celui de l'allemand, — et elle est nécessaire, non dans l'intérêt étroit de notre enseignement, mais dans l'intérêt même du pays. Les objections contre cette mesure lui paraissent faciles à réfuter ; il n'est pas sérieux de prétendre que quelques heures de L. V. puissent compromettre la culture littéraire

des élèves. Plus grave est la question du surmenage des élèves dans les sections C et D, où ils ont trente heures de classe ; mais cette question est liée à celle de la réforme générale des programmes. Il faut agir sur les autorités pour qu'elle aboutisse, sur les spécialistes pour que chacun fasse les sacrifices nécessaires, — et obtenir que les programmes d'entrée aux grandes écoles soient mis en harmonie avec cette réforme.

M. Delobel lit alors l'ordre du jour suivant :

L'Association des Professeurs de L. V. de l'Enseignement Public :

Enregistre avec la plus grande satisfaction la décision par laquelle M. le Ministre de la Guerre rend obligatoire pour le concours d'entrée à Polytechnique et à St-Cyr à partir de 1923 la connaissance de l'allemand et de l'anglais ;

Voit dans cette mesure le seul moyen efficace, en gardant un juste équilibre entre les deux langues, d'empêcher la désertion des classes d'allemand, et d'éviter le péril national que constitueraient pour la France des générations d'officiers et d'ingénieurs ignorant l'allemand et l'Allemagne ;

Affirme qu'en ce moment où s'impose d'urgence la réorganisation totale de l'enseignement, l'étude de deux langues vivantes dans la section C en vue des grandes écoles peut être organisée sans surcharge, si les professeurs des différentes spécialités veulent se mettre d'accord pour remanier les programmes, en vue de présenter aux élèves un choix judicieux de connaissances, à acquérir par les méthodes les plus actives et les plus hautement éducatives ;

Constate que le souci de la culture générale ne peut être invoqué en cette matière, étant donné qu'un enseignement bien compris des L. V. sait concilier l'acquisition des connaissances pratiques avec le développement des facultés intellectuelles, et constitue un facteur essentiel des humanités modernes.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

M. Cart demande à l'Association d'affirmer la nécessité d'un enseignement basé sur le français et les langues ; il faudra, ajoute-t-il, établir un programme réclamant la place qui nous est due dans la société moderne, indiquant le rôle que nous devons y jouer. Ceci devra être une des tâches prochaines de notre association.

M. Delobel rappelle qu'il est en train de réunir un certain nombre de déclarations en faveur de l'enseignement de l'allemand, et la séance est levée à 4 h. 1/2.

Le Comité de l'Association, réuni le 27 juin au Lycée Montaigne, a adopté l'ordre du jour suivant :

L'Association des professeurs de Langues Vivantes de l'enseignement public, après une discussion à laquelle ont pris part MM. *Rancès,* membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, et *Rouge,* professeur à la Sorbonne.

regrettant que les projets de décret relatifs aux futurs programmes des Ecoles Normales d'instituteurs et d'institutrices, et des Ecoles Primaires Supérieures, aient été élaborés en dehors de toute consultation des milieux compétents et des groupements professionnels intéressés,

affirmant la solidarité des quatre ordres d'enseignement (Supérieur, Secondaire, Primaire, Technique) dans cette question qui intéresse au plus haut point l'avenir des Langues Vivantes dans tout l'enseignement public,

proteste énergiquement contre toute décision qui, rendant facultative, dans les établissements indiqués plus haut, l'étude des Langues Vivantes, porterait ainsi un coup mortel à cet enseignement, diminuerait le pouvoir d'expansion économique du pays, amoindrirait la culture donnée aux enfants du peuple et de la petite bourgeoisie, irait à l'encontre des tendances modernes, et plus particulièrement des projets de coordination et de démocratisation de l'enseignement national.

L'Étude de l'Allemand

La question la plus urgente, qui devait attirer en premier lieu l'attention du Comité, était l'obligation de l'allemand et de l'anglais au concours d'entrée à Polytechnique et à St-Cyr. Tous les collègues qui ont répondu à notre questionnaire ont souligné l'influence que ces sanctions peuvent exercer sur notre enseignement. Il s'agissait tout d'abord de défendre cette mesure contre les attaques dont elle était l'objet. Dès le 24 mars, le *Temps*, dont on connaît l'hostilité à tout modernisme, la critiquait dans un article, évidemment inspiré par les idées qui règnent au Conseil de perfectionnement de l'Ecole Polytechnique. L'Assemblée générale de l'Association des proviseurs de Lycée, réunie pendant les vacances de Pâques, émettait le vœu que le *statu quo* fût maintenu et qu'une seule langue, allemand ou anglais, restât obligatoire ; elle alléguait « les conséquences que pourrait avoir au point de vue de la culture générale, l'obligation de présenter deux langues vivantes ». Nous ne rechercherons pas si, derrière ce grand mot de culture générale, il n'y a pas des préoccupations plus terre-à-terre, si le désir de ne pas avoir à établir une

organisation nouvelle, ou la crainte d'avoir à inscrire des heures supplémentaires, n'ont pas été aussi des raisons déterminantes. Mais nous espérons que les proviseurs qui ont appartenu au corps des professeurs de langues vivantes, sauront défendre notre cause auprès de leurs collègues.

Le Comité ne resta pas inactif. Il envoyait aussitôt au *Temps* une lettre pour lui demander de présenter à ses lecteurs des considérations différentes de celles de l'article du 24 mars, mais il se heurtait à un silence significatif. Le 6 mai, il votait à l'unanimité l'ordre du jour que nos collègues ont pu lire dans le *Bulletin* précédent (mai-juin, p. 192). Cet ordre du jour fut adressé aux deux ministères de la Guerre et de l'Instruction publique, dans la semaine du 10 au 17 mai, avec la lettre explicative suivante :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillant examen l'ordre du jour ci-joint, voté par le Comité de l'Association des Professeurs de Langues vivantes, dans sa séance du 6 mai.

Cet ordre du jour enregistre avec la plus grande satisfaction la récente décision par laquelle M. le Ministre de la Guerre rend obligatoire pour le concours d'entrée à Polytechnique et à St-Cyr, à partir de 1923, la connaissance de l'allemand et de l'anglais.

En effet, la décision qui en 1916 avait permis aux candidats de choisir entre l'allemand et l'anglais avait achevé de ruiner dans nos Lycées et Collèges l'étude de l'allemand, déjà abandonnée depuis le début de la guerre, sous l'inspiration d'un patriotisme mal entendu. Les générations actuelles risquaient ainsi d'ignorer l'allemand et par suite l'Allemagne. C'était là un véritable péril national qui a été signalé, non seulement par les membres de l'enseignement des Langues vivantes, mais encore par de nombreuses personnalités, notamment par M. Ernest Lavisse, dans sa Lettre au *Temps*, du 24 octobre 1919.

Il ne saurait être question, eu égard aux nouvelles conditions politiques et économiques où se trouve la France, de revenir à l'état de choses d'avant 1914 et de redonner à l'allemand la priorité sur les autres langues. Nos futurs officiers, nos futurs ingénieurs ont besoin aujourd'hui de savoir l'anglais. Mais il ne leur est cependant pas permis de négliger la connaissance de l'allemand, au moment où l'exécution des clauses financières du traité de paix, le contrôle du désarmement de l'Allemagne, la surveillance de son développement économique, l'occupation de la rive gauche du Rhin, exigent un nombre de plus en plus grand de Français avertis, capables d'informer exactement leur pays.

C'est pourquoi la récente décision ministérielle nous paraît donner la seule solution possible du problème, en établissant un juste équilibre entre deux langues d'une égale importance.

L'unique objection sérieuse qui puisse être faite à cette mesure s'appuie sur la surcharge qu'imposerait l'étude de deux langues aux candidats aux grandes écoles. Mais les programmes actuels ne sont pas intangibles ; leur refonte est bien au contraire réclamée de tous côtés. Une réorganisation de notre enseignement national, établie de manière à présenter un choix judicieux de

connaissances par les méthodes les plus actives et les plus hautement éducatives, permettrait d'introduire dans la section C (la seule d'ailleurs qui soit en question), l'étude d'une seconde langue sans imposer de surcharge aux élèves. En attendant cette réorganisation, notre Société croit pouvoir être en mesure de proposer des mesures transitoires qui rendraient dès maintenant cette étude possible sans créer de nouvelles heures de classe.

Dans ces conditions, Monsieur le Ministre, nous espérons que vous voudrez bien prendre notre ordre du jour en considération et maintenir la mesure qui en est l'objet. Nous nous tenons d'ailleurs à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous jugerez nécessaires.

L'ordre du jour, complété par la lettre d'envoi, assignait à l'action du Comité une double tâche : l'une, immédiate : montrer la possibilité d'organiser dès maintenant l'étude d'une seconde langue en C pour les candidats aux grandes écoles ; l'autre, à échéance plus lointaine: introduire l'étude de deux langues dans la réorganisation générale de l'enseignement.

Le 22 mai, MM. Veillet-Lavallée et Delobel remettaient à M. le Directeur de l'Enseignement scondaire et à M. le Recteur de l'Académie de Paris, une note indiquant dans quelles conditions l'enseignement d'une seconde langue pouvait être organisé en Seconde C, dès la rentrée d'octobre 1921.

Note concernant l'étude obligatoire de l'allemand et de l'anglais pour les candidats aux Grandes Ecoles

22 mai, 1920.

Tout le débat sur l'obligation de l'allemand et de l'anglais au concours d'admission à Polytechnique et à St-Cyr, se ramène, en définitive, à la seule question : est-il possible d'enseigner deux langues aux élèves de la Section C, sans leur imposer de surcharge ?

A notre avis, cette question ne peut être résolue d'une façon complète que si l'on envisage dans son ensemble la réorganisation de notre enseignement national. Mais il serait dangereux d'attendre jusque là pour la résoudre ; la crise que subit l'étude de l'allemand nous oblige à rechercher dès maintenant les moyens d'appliquer une mesure qui nous paraît être le seul remède efficace à la désertion des classes d'allemand, tout en établissant un juste équilibre entre les deux langues.

Le premier principe qui doit nous guider est de placer les élèves de la Section C dans les mêmes conditions que ceux de la Secion D. Or, si la mesure entrait en vigueur à partir de 1923, les élèves qui se présenteraient au concours à cette date n'auraient pu commencer l'étude d'une seconde langue qu'en Première, à la rentrée d'octobre 1920, alors que leurs camarades de D l'auraient déjà commencée normalement en Seconde, à partir d'octobre 1919. Il paraît donc équitable, pour ne pas favoriser les uns au détriment des autres, de donner à tous la même durée de préparation, et de reporter l'application de la décision ministérielle au concours de 1924.

Le problème ne revient plus qu'à introduire l'étude d'une deuxième langue en Seconde C, dès la rentrée d'octobre 1920.

Nous pensons que, dans cette période transitoire, l'étude d'une deuxième langue devrait être facultative et réservée aux élèves qui ont l'intention de se présenter aux grandes écoles. Le nombre d'heures pourra être fixé à *trois*. Il sera ainsi inférieur d'*une* heure aux *quatre* heures de la Section D, mais cette inégalité peut se justifier si l'on considère d'une part qu'il s'agit d'un enseignement facultatif, suivi par des jeunes gens bien doués, d'autre part que les élèves de C ne devront faire preuve de leurs connaissances qu'après *quatre* années d'études, alors que ceux de la Section D subissent au bout de *deux* ans une épreuve au Baccalauréat.

Ces *trois* heures peuvent être trouvées sans qu'il y ait lieu de bouleverser horaires et programmes.

On peut établir que, pour les élèves qui suivront le cours facultatif de seconde langue, le dessin d'ornement sera facultatif (comme il l'est déjà en philosophie et en mathématiques). On disposerait ainsi de *deux heures*. La *troisième heure* peut être obtenue : 1° en ramenant les heures de mathématiques, actuellement *sept* heures (5 + 2 heures de dessin graphique), jusqu'au 15 février, et *six* heures après cette date, à *six* heures pendant toute l'année, — des professeurs consultés estiment qu'une meilleure utilisation des heures de dessin graphique permettrait de compenser cette réduction ; — 2° en ramenant les heures d'enseignement littéraire, *huit* heures (4 heures de français + 4 heures de latin) pendant toute l'année, à *sept* heures pendant un semestre. Il n'y aurait ainsi qu'un simple prélèvement d'*une demi-heure* annuelle sur les mathématiques comme sur l'enseignement littéraire, et le nombre total des heures de classe resterait le même.

En Première C, si les programmes actuels étaient encore en vigueur en octobre 1921, les *trois* heures peuvent être obtenues de même en rendant facultatives les *deux* heures de dessin d'ornement et en ramenant les *sept* heures de mathématiques (5 heures + 2 heures) à *six heures*.

Dans les classes suivantes, deux heures seraient suffisantes, si, dans les deux premières années, l'enseignement est poussé assez activement.

Les modifications que nous proposons ne sont pas très importantes ; elles ne sont pas de nature à compromettre les autres enseignements ; elles n'imposent aucune surcharge aux élèves. Nous espérons qu'elles pourront servir de base à l'application d'une mesure dont dépend l'avenir des études d'allemand aussi bien que l'intérêt du pays.

Ch. Veillet-Lavallée,
Président.

Nous croyons savoir que cette note a été soumise à l'examen de l'Inspection générale.

Notre représentant au Conseil supérieur, M. Rancès, informé que le Cabinet du ministre s'était ému des objections soulevées par les Proviseurs, défendit également l'ordre du jour de l'Association auprès de M. Bellin, et demanda qu'aucune mesure ne fût prise sans consultation des intéressés.

D'autre part, M. l'Inspecteur général Potel a bien voulu nous faire savoir que, dans différents entretiens avec des représentants

de l'état-major, il a pu attirer leur attention sur la crise de l'allemand, et leur montrer les graves répercussions que tout retour au *statu quo* pourrait exercer sur notre enseignement.

Par ces différents concours, notre Association a fait entendre sa voix auprès des administrations intéressées. Nous voulons espérer qu'il sera tenu compte de son intervention. Le Comité a pensé qu'il fallait aussi essayer d'atteindre le public par une propagande de presse. Nous sommes heureux de signaler à nos collègues plusieurs articles qui traitent, soit de la question des grandes écoles, soit de la question, plus générale, de l'étude de l'allemand ou des langues vivantes : J. Laurent, Pour la défense de l'enseignement des Langues Vivantes. (*Avenir*, 16 mai). — J. Leblanc, Faut-il apprendre l'allemand ? (1) (*Ere nouvelle*, 17 mai). — G. Vernon (notre collègue G. Varenne), Les langues vivantes et les leçons de la guerre (2). (*Information*, 22 mai). — A. T., Désertion des classes d'allemand dans les Collèges. (*Démocratie nouvelle*, 9 juin. — G. Delobel, Faut-il apprendre l'allemand ? (*Informateur civique*, 3 juin (3 et 2). Le Comité sera reconnaissant à tous les collègues qui voudront bien collaborer à cette propagande dans la presse parisienne ou départementale. Le Comité se propose de plus, d'obtenir de personnalités éminentes des déclarations qui indiqueraient aux familles tout le danger que fait courir au pays l'abandon de l'allemand.

Mais cette action immédiate ne doit pas nous faire perdre de vue le problème général qui est au fond même du débat : la place des Langues vivantes dans l'enseignement national. La réorganisation de l'enseignement est à l'ordre du jour ; elle ne doit pas se faire en dehors de nous, sans que nous ayons exposé et défendu nos conceptions. Elle risquerait trop de se faire contre nous. Il serait trop tard ensuite pour récriminer. Le Comité a donc inscrit cette question à l'ordre du jour de ses travaux et prie les régionales d'en aborder l'étude le plus tôt possible. On peut prendre comme base le questionnaire publié par la Fédération des professeurs de Lycée pour le Congrès de 1920 (4). Il sera utile d'étudier en particulier l'organisation de l'enseignement de la seconde langue, soit dans les sections sans latin, soit dans les sections avec latin, ainsi que la constitution d'un véritable enseignement des humanités modernes.

Le Comité.

---

(1) Cet article reproduit les arguments donnés en faveur de l'étude de l'allemand par notre collègue, M. P. Lannes, dans les *Langues modernes* de mars-avril dernier, pages 97-100.

(2) Voir *Notes et Documents*, page 390.

(3) *L'Informateur*, correspondance périodique adressée par la Ligue civique aux journaux de province, autorisant la reproduction libre et gratuite de ses articles, avec ou sans leur signature, nos collègues peuvent demander aux journaux locaux l'insertion de celui-ci.

(4) Voir le *Bulletin de la Fédération*, décembre 1919, janvier 1920 et suivants.

Lettre adressée à M. le Recteur de l'Académie de Paris

Paris, le 12 mai 1920.

MONSIEUR LE RECTEUR,

Ainsi que vous m'y avez invité au cours de la visite que j'ai eu l'honneur de vous faire le jeudi 6 courant, en compagnie des deux vice-présidents de notre Association, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte de l'ordre du jour voté par le Comité, en sa séance du 6 mai 1920 (1). Il s'agit de la question des deux langues obligatoires (anglais et allemand) au concours d'entrée à Polytechnique et à St-Cyr.

Vous remarquerez, Monsieur le Recteur, que notre groupement professionnel enregistre avec satisfaction la récente décision de M. le Ministre de la Guerre, qui nous paraît éminemment sage, prévoyante et de tous points heureuse pour l'intérêt national.

La décision qui, en 1916, avait permis aux candidats de choisir entre l'allemand et l'anglais avait achevé de ruiner dans nos Lycées et Collèges l'étude de l'allemand déjà abandonnée depuis le début de la guerre, sous l'inspiration d'un patriotisme mal entendu. Les générations actuelles risqueraient ainsi d'ignorer l'allemand et, par suite, l'Allemagne. C'était là un véritable péril national qui a été signalé, non seulement par les membres de l'enseignement des Langues vivantes, mais encore par de nombreuses personnalités, notamment par M. E. Lavisse, dans sa lettre au *Temps* du 24 octobre 1919.

Il ne saurait être question de revenir à l'état de choses d'avant 1914 et de redonner à l'allemand la priorité sur les autres langues. Nos futurs officiers, nos futurs ingénieurs ont besoin aujourd'hui de savoir l'anglais. Mais il ne leur est pas davantage permis de négliger la connaissance de l'allemand au moment où le pays a besoin d'un nombre de Français toujours croissant qui, avertis, au courant des choses allemandes et de la mentalité germanique, pourront renseigner l'opinion publique, assurer l'exécution des clauses financières du traité de paix, contrôler le désarmement de l'Allemagne, surveiller son développement économique, pratiquer l'occupation de la rive gauche du Rhin.

C'est pourquoi la récente décision de M. le Ministre de la Guerre nous paraît donner la seule solution possible du problème en établissant un juste équilibre entre deux langues d'une égale importance.

L'unique objection sérieuse qui puisse être faite à cette mesure s'appuie sur la surcharge qu'imposerait l'étude des deux langues aux candidats aux grandes écoles. Mais les programmes actuels ne sont pas intangibles ; une refonte en est réclamée, d'ailleurs, de tous côtés. Une réorganisation de notre enseignement national établie de manière à présenter un choix judicieux de connaissances, par les méthodes les plus actives et les plus hautement éducatives permettrait d'introduire dans la section C, la seule, d'ailleurs, qui soit en question, l'étude d'une seconde langue, sans imposer de surcharge aux élèves. En attendant cette réorganisation, notre Société croit pouvoir affirmer qu'elle est à même de proposer des mesures transitoires qui rendraient, dès maintenant, cette étude possible sans créer de nouvelles heures de classe.

---

(1) Voir *Langues Modernes* (Mai-Juin 1920), p. 192.

Nous nous tenons donc à votre disposition, Monsieur le Recteur, pour vous exposer le détail de ces mesures, s'il vous plaît, le cas échéant, de nous convoquer. Nous nous permettons d'indiquer en passant que la question personnel ne se pose pas, car les professeur d'allemand ont, en beaucoup de cas, à l'heure actuelle, un service incomplet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mon respectueux dévouement.

Ch. VEILLET-LAVALLÉE,
Président.

Lettre de M. le Recteur de l'Académie de Paris

Paris, le 15 mai 1920,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai pris connaissance de l'ordre du jour de l'Association des Professeurs de Langues vivantes de l'Enseignement Public, que vous avez bien voulu m'adresser le 12 mai courant.

Je suis tout disposé à examiner et à soumettre à M. le Ministre les mesures pratiques que l'Association est, me dites-vous, à même de proposer. Je vous serais obligé de vouloir bien m'exposer, dans un rapport spécial, le détail de ces mesures qui rendraient possible, dès maintenant, l'étude d'une seconde langue, sans création de nouvelles heures de classe.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Recteur,
Signé : APPEL.

Lettre adressée à M. le Recteur de l'Académie de Paris

Paris, le 22 mai, 1920.

MONSIEUR LE RECTEUR,

Vous avez bien voulu, par votre lettre du 15 courant, m'inviter à vous présenter un rapport exposant le détail des mesures qui nous paraissent propres à faciliter, dès maintenant, l'étude des deux langues — allemand et anglais — qui seront obligatoires à partir de 1923 au conours d'entrée à Polytechnique et à St-Cyr.

J'ai l'honneur, Monsieur le Recteur, de vous remettre ci-joint le rapport en question (1), en vous remerciant d'avance de la bienveillante attention que vous voudrez bien consacrer à nos suggestions.

Dans les efforts que nous déployons, en ce moment, nous sommes inspirés par la double conviction que la connaissance des langues étrangères est indispensable à la culture moderne et que l'intérêt général du pays, la défense nationale exigent que nos futurs officiers et ingénieurs sachent et l'anglais et l'allemand.

Je vous prie d'agréer, etc...

Ch. VEILLET-LAVALLÉE,
Président.

---

(1) Voir page 328 : *Note concernant l'étude obligatoire, etc...*

Lettre adressée au Ministre de la Guerre

Paris, le 10 mai, 1920.

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillant examen l'ordre du jour ci-joint, voté par le Comité de l'Association des Professeurs de Langues vivantes de l'Enseignement Public dans sa séance du 6 mai 1920.

Cet ordre du jour enregistre avec la plus grande satisfaction la récente décision par laquelle M. le Ministre de la Guerre rend obligatoire, pour le concours d'entrée à Polytechnique et à St-Cyr, à partir de 1923, la connaissance de l'allemand et de l'anglais.

En effet, la décision qui, en 1916, avait permis aux candidats de choisir entre l'allemand et l'anglais avait achevé de ruiner dans nos Lycées et Collèges l'étude de l'allemand déjà abandonnée depuis le début de la guerre sous l'inspiration d'un patriotisme mal entendu. Les générations actuelles risqueraient ainsi d'ignorer l'allemand et par suite l'Allemagne, C'était là un véritable péril national qui a été signalé, non seulement par les membres de l'enseignement des Langues vivantes, mais encore par de nombreuses personnalités, notamment par M. E. Lavisse, dans sa lettre au *Temps* du 24 octobre 1919.

Il ne saurait être question, eu égard aux nouvelles conditions politiques et économiques où se trouve la France, de revenir à l'état de choses d'avant 1914 et de redonner à l'allemand la priorité sur les autres langues. Nos futurs officiers, nos futurs ingénieurs ont besoin aujourd'hui de connaître l'anglais. Mais il ne leur est cependant pas permis de négliger la connaissance de l'allemand au moment où l'exécution des clauses financières du traité de paix, le contrôle du désarmement de l'Allemagne, la surveillance de son développement économique, l'occupation de la rive gauche du Rhin exigent un nombre de plus en plus grand de Français avertis, capables d'informer exactement leur pays.

C'est pourquoi la récente décision ministérielle nous paraît donner la seule solution possible du problème en établissant un juste équilibre entre deux langues d'une égale importance.

L'unique objection sérieuse qui puisse être faite à cette mesure s'appuie sur la surcharge qu'imposerait l'étude de deux langues aux candidats aux grandes écoles. Mais les programmes actuels ne sont pas intangibles ; leur refonte est, bien au contraire, réclamée de divers côtés. Une réorganisation de notre enseignement national, établie de manière à présenter un choix judicieux de connaissances par les méthodes les plus actives et les plus hautement éducatives, permettrait d'introduire dans la section C (la seule d'ailleurs qui soit en question), l'étude d'une seconde langue sans imposer de surcharge aux élèves. En attendant cette réorganisation, notre Société croit pouvoir affirmer qu'elle est en mesure de proposer des mesures transitoires qui rendraient, dès maintenant, cette étude possible sans créer de nouvelles heures de classe.

Dans ces conditions, Monsieur le Ministre, nous espérons que vous voudrez bien prendre notre ordre du jour en considération et maintenir la mesure qui en est l'objet. Nous nous tenons,

d'ailleurs, à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous jugeriez nécessaires.

Je vous prie d'agréer, etc...

Ch. Veillet-Lavallée,
Président.

Lettre adressée au général Serrigny,

Directeur des Ecoles Militaires au Ministère de la Guerre

---

10 mai.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus le texte d'un ordre du jour voté par le Comité de notre Association dans sa séance du 6 mai 1920. Je vous informe, en outre, que j'envoie en même temps à M. le Ministre de la guerre un autre exemplaire de cet ordre du jour pour qu'il en prenne connaissance.

Nous avons enregistré avec la plus vive satisfaction la décision récente qui a rendu obligatoires, à partir de 1923, au Concours d'entrée à Polytechnique et à St-Cyr, les langues allemande et anglaise.

La décision, prise en 1916, permettant aux candidats de présenter, au choix, l'une de ces deux langues avait achevé de ruiner, dans notre enseignement secondaire, l'étude de l'allemand, ce qui constituait un véritable péril national.

Certes, on ne peut songer à retourner à l'état de choses d'avant 1914 et rendre à l'allemand son ancienne et quasi exclusive prépondérance. Officiers et ingénieurs ont besoin de savoir l'anglais. Il leur est cependant impossible d'ignorer l'allemand au moment où il nous faut assurer l'exécution des clauses économiques du traité de Versailles, contrôler le désarmement de l'Allemagne, occuper la rive gauche du Rhin. Ces tâches exigeront un nombre toujours croissant de Français connaissant la langue, les mœurs, la mentalité de nos ennemis d'hier et capables de renseigner avec exactitude nos compatriotes.

La récente décision ministérielle nous a paru donner au problème sa seule solution possible en créant un juste équilibre entre l'allemand et l'anglais.

Certains s'inquiètent de la surcharge que la mesure va imposer aux candidats. L'objection est sérieuse, mais les programmes actuels ne sont pas intangibles ; il semble même que leur refonte aura lieu dans un avenir prochain. Il sera facile alors d'établir un choix judicieux de connaissances que les élèves acquerront par les méthodes les plus actives et les plus éducatives. En attendant cette réorganisation, notre groupement se croit en mesure de proposer des solutions transitoires qui permettraient d'étudier, dans la Section C, dès maintenant, une seconde langue, sans qu'il fût nécessaire de créer de nouvelles heures de classe.

Nous espérons donc, mon Général, que vous voudrez bien examiner avec sympathie l'ordre du jour ci-joint et que la mesure récemment adoptée sera appliquée dans son intégrité.

Je vous prie d'agréer, etc...

Ch. Veillet-Lavallée,
Président.

Lettre de M. le Directeur de l'Enseignement Supérieur

Paris, le 20 mai, 1920.

A Monsieur le Président de l'Association des Professeurs de Langues vivantes de l'Enseignement public.

Vous avez bien voulu me saisir d'un vœu tendant à ce qu'une entente intervienne entre les examinateurs de Langues vivantes afin que, dans un même ordre d'examen, les épreuves des différentes langues présentent un même degré de difficulté.

J'ai l'honneur de vous informer que cette mesure me paraissant justifiée, je viens d'envoyer à MM. les Recteurs des instructions dans ce sens.

Signé : COVILLE.

Lettre de M. le Directeur de l'Enseignement Secondaire

Paris, le 14 mai, 1920.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous accuser réception du vœu que vous m'avez transmis au nom de l'Association des professeurs de Langues vivantes et tendant à un accord préalable des examinateurs des différentes langues au baccalauréat et aux examens de l'enseignement primaire.

Je vous remercie de cette communication, dont j'ai pris connaissance avec intérêt, et que je me suis empressé de recommander à la bienveillante attention de MM. les Directeurs de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement primaire, qu'elle concerne plus particulièrement.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur de l'Enseignement secondaire,
Signé : M. BELLIN.

Lettre envoyée à certains membres du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique [1]

Paris, le 22 juin 1920.

MONSIEUR,

Au moment où le Conseil Supérieur va examiner le projet de réforme des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices, nous avons l'honneur de vous adresser ci-inclus le tirage à part d'un article qui a paru en février dernier dans la « Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes ».

Cet article expose les principaux arguments qui, à nos yeux, montrent combien serait dangereuse pour le pays toute diminution de l'enseignement des Langues Vivantes dans les Ecoles Normales Primaires. Nous sommes persuadés, en effet, que rendre facultative dans ces établissements l'étude des langues modernes serait tuer cet enseignement. Les conséquences désastreuses

(1) Voir sous la rubrique *Notes et Documents :* Les Langues Vivantes au Conseil Supérieur (page 378).

de cette mesure, qui va droit à l'encontre des tendances de l'opinion publique, seraient bientôt les suivantes :

1° Amoindrissement de la culture des futurs instituteurs et institutrices au point de vue :

a) grammatical ;

b) littéraire ;

c) social et patriotique.

2° Diminution de *la force d'expansion économique* du pays.

3° Diminution de la connaissance que doit posséder le public français dans son ensemble des *faits politiques, moraux et sociaux des pays étrangers*, en d'autres termes, ignorance et incompréhension dangereuses de ce qui se passe au delà des frontières.

4° Impossibilité à l'avenir de recruter les Professeurs de Langues Vivantes des Ecoles Primaires Supérieures de garçons et de filles et des Cours Complémentaires, au moment où ce recrutement, surtout pour l'anglais (garçons), est assez malaisé.

Il y a lieu d'observer, en outre, que dans les pays les plus avancés au point de vue de la diffusion de l'instruction (Allemagne, Angleterre, Belgique, Hollande, Suisse), on accorde dans les Ecoles Normales et, plus généralement, dans tout l'enseignement primaire, une place plus importante aux Langues Vivantes qu'on ne le fait chez nous. *La mesure projetée augmentera encore notre infériorité.*

Je vous prie d'agréer... etc.

Ch. VEILLET-LAVALLÉE,
Président de l'Association des Prof. de L. V. de l'E. P.

P.-S. (ajouté après réception de la nouvelle relative aux programmes des E. P. S.). — Les observations qui précèdent s'appliquent avec plus de force encore à tout projet qui tendrait à rendre facultatif l'enseignement des Langues Vivantes dans les Ecoles Primaires Supérieures. Une telle mesure serait à proprement parler désastreuse pour notre avenir *économique* et *intellectuel.*

Note remise à M. Louis Marin, Député

Paris, 26 juin 1920.

Un projet de décret préparé par la direction de l'Enseignement Primaire, sans consultation préalable ni des milieux intéressés, ni des groupements professionnels compétents et soumis après-demain à l'examen du Conseil Supérieur de l'Instruction publique, décide qu'à l'avenir l'étude des Langues Vivantes, *obligatoire* jusqu'ici, deviendra *seulement facultative :*

1° dans les *Ecoles Normales* d'*Instituteurs* et d'*Institutrices ;*

2° dans les *Ecoles Primaires Supérieures* de *garçons* et de *Filles.*

Une pareille mesure, si elle est adoptée, nous ramènera de cinquante ans en arrière. Elle aura des conséquences déplorables :

1° pour la *formation intellectuelle* du *personnel* de l'enseignement primaire et des *cinquante mille élèves* qui fréquentent les Ecoles Primaires Supérieures et les Cours Complémentaires ;

2° pour la *force d'expansion économique* du pays.

Elle met les Langues Vivantes au niveau des *arts d'agrément ;* elle en rend l'enseignement *précaire;* elle nuit à la *dignité* du Corps des Professeurs de Langues Vivantes.

On n'ose pas supprimer purement et simplement l'étude des langues et littératures modernes et des *choses de l'étranger*. En la rendant *facultative*, pour des jeunes gens et des enfants, on *atteint le même résultat* d'une façon détournée.

Ch. VEILLET-LAVALLÉE,
Président de l'A. P. L. V.

Section Régionale de Clermont-Ferrand

La lettre-circulaire ci-dessous a été adressée à la date du 10 juin, à tous les professeurs de Langues vivantes de l'Académie de Clermont :

Clermont-Ferrand, le... 1920.

A la suite d'une convocation adressée aux professeurs de Langues vivantes à Clermont-Ferrand, les professeurs des trois ordres de l'enseignement, réunis le 3 juin à l'Ecole Professionnelle, ont décidé, à l'unanimité, qu'il y a lieu de créer au siège de l'Académie une Régionale (section de l'Association des professeurs de Langues vivantes de l'enseignement public, comme il en existe déjà dans mainte académie, notamment à Poitiers, Lille, Aix, etc...).

Afin de procéder à l'élection du bureau définitif de la Régionale, de permettre les échanges de vues nécessaires, et de déterminer un programme d'action, à mettre en œuvre, dès la rentrée d'octobre 1920, il a été convenu qu'une première assemblée régionale trimestrielle serait tenue à Clermont-Ferrand, Lycée Blaise-Pascal, le dimanche 11 juillet, à 17 heures.

Les professeurs de Clermont espèrent que leurs collègues de l'Académie ne refuseront pas leur coopération dans la défense de l'enseignement des Langues vivantes, l'étude de toutes questions d'ordre technique, et la défense des intérêts corporatifs. Ils les en remercient d'avance bien cordialement.

En conséquence, ils prient M. ...... de bien vouloir considérer la présente circulaire comme une invitation à assister à l'Assemblée régionale du 11 juillet.

Le secrétaire provisoire,
R. VIVIEN.

Section régionale d'Aix-Marseille

L'appel suivant a été adressé à la date du 19 juin 1920 aux 70 établissements d'enseignement secondaire et primaire supérieur de l'Académie d'Aix-Marseille :

Marseille, le 19 juin, 1920.

CHERS COLLÈGUES,

On reconstitue partout. Il nous faut donc reconstituer aussi notre groupement régional de l'Association des Professeurs de L. V. de l'Enseignement public. Nous sommes déjà devancés (les circonstances seules en sont cause), par Poitiers, Lyon et

Toulouse. Soyons du moins de ceux qui auront fait cet effort de résurrection dès la première année de la paix.

A aucun moment nous n'avons eu plus besoin d'être fortement organisés. Nos méthodes et les sanctions de notre enseignement sont un peu partout dans l'Université et même hors d'elle — l'objet des discussions les plus vives et viennent d'être soumises à des remaniements sur lesquels les avis peuvent différer, mais qu'il importe d'examiner très attentivement, *tous ensemble*, maintenant que la paix nous a réunis, avec l'unique préoccupation du progrès des études.

D'autre part, la place même de notre enseignement dans le système général de l'éducation nationale est remise en question par diverses mesures déjà prises et par divers projets de réforme. Il importe que nous puissions participer avec autorité à cette discussion dans laquelle, au reste, nous n'avons pas la moindre arrière-pensée d'hostilité contre aucune autre discipline. Une des caractéristiques les plus certaines de notre Section Régionale sera précisément l'esprit de mesure et de bienveillance à l'égard de cette culture gréco-latine que nous ne pourrions vouloir ruiner, ou même amoindrir davantage, sans arracher les pages les plus anciennes — et elles comptent parmi les plus belles et les plus familières — de notre histoire de Provence. En affirmant qu'il y a une part à faire aux humanités modernes nous n'avons donc pas la moindre intention de dénigrement à l'égard des humanités anciennes.

⁂

Pour ce qui est de l'organisation intérieure de notre Section régionale, nous la désirons telle que les plus isolés de nos collègues y soient assurés de toute leur part d'influence. Nous posons donc le principe que tout acte engageant la Section régionale, et même tout avis exprimé en son nom, devront être précédés d'une consultation, par referendum, de tous ses membres.

La tâche la plus urgente consiste *à nous rassembler* et *à nous compter*.

Une soixantaine de membres de l'Association des P. L. V. résident dans l'Académie. L'adhésion à la Régionale n'impliquant aucune charge supplémentaire, nous les considérons naturellement comme membres de la Régionale. Nous les prions en même temps d'employer leur influence pour amener à l'Association ceux de nos collègues qui n'en font pas encore partie. Tout professeur de Langue vivante estimera certainement, dès réflexion faite, qu'il est à la fois de son intérêt et de son devoir de faire partie, soit de l'A. des P. L. V., soit de celle des professeurs de Langues méridionales. Les deux Associations sont résolues à marcher de concert. En ce qui concerne notre Académie, elles sont décidées à établir le plus complet synchronisme dans leurs réunions et leurs démarches pour pouvoir agir, en fait, comme une seule association.

Dès que nous serons à peu près au complet, nous convoquerons une Assemblée générale, avec vote par correspondance, pour régler dans tous ses détails l'organisation de notre régionale.

Secrétariat provisoire :

Pour les Lycées et Collèges de garçons : *M. G.-E. Broche*, professeur agrégé d'anglais au Grand Lycée, Marseille.

Pour les Lycées et Collèges de filles : *Mlle L. Beley*, professeur d'allemand au Lycée de jeunes filles, Marseille.

Pour les Ecoles normales et primaires supérieures de garçons: *M. Michel*, professeur d'anglais à l'Ecole Pierre-Puget, Marseille.

Pour les Ecoles normales et primaires supérieures de filles : *Mme Paris*, professeur d'italien à l'Ecole Edgar-Quinet, Marseille.

Prière d'adresser les adhésions *nouvelles* aux secrétaires respectifs.

L'adhésion à la Régionale donne droit au service du *Bulletin* de l'A. P. L. V., *Les Langues modernes*, publié six fois par an.

Envoyer les cotisations (10 fr.), aux secrétaires respectifs.

L'annuaire de la Société doit paraître dans le prochain numéro du Bulletin.

Vu et approuvé,

Le Président de la Régionale d'avant-guerre :

P. Lestang,

Professeur agrégé d'anglais au grand Lycée, Marseille.

N.-B. — Prière de désigner pour votre établissement un correspondant du Secrétariat de la Régionale.

Le représentant de l'Association des professeurs de Langues Méridionales pour l'Académie d'Aix-Marseille, s'associe à cet appel et centralise les adhésions en ce qui concerne son groupement.

Paoli.

Professeur agrégé d'italien au Grand Lycée, Marseille.

Adhésions nouvelles

M. Brauer, professeur, Institution St-Berthuin. Malonne-les-Namur, Belgique. — Central High School, School District of City of Siranton, Pennsylvania. — M. E. Didelot, professeur au collège. Commercy. — M. le Directeur des Cours Secondaires de français. Trèves. — M. Favre, professeur au Lycée. Moulins. — Mlle Goisey. professeur au Collège de J.-F., Dreux. — Institut de Philologie Germanique, Strasbourg. — M. Marcaggi, professeur au Lycée du Parc, Lyon. — M. Parenty, Professeur au Collège d'Arras. — M. Reynaud, professeur au Lycée de Rouen. — Mrs Severn Storm. Harvell, Steventon. — M. Simonnot, St-Sauvent (Charente-Inf.). — M. Sulger-Buet, professeur au Lycée du Parc, Lyon.

LA PÉDAGOGIE GAIE

OU

Les disciplines traditionnelles

Je croisai, l'autre matin, mon ami Tardigrade dans les escaliers du lycée Robespierre. Le lycée Robespierre ne ressemble en rien à l'Université que nous a dépeinte M. Herriot. Ce lycée, le plus parisien des lycées de Paris, est tout en étages, et entre ces étages, il y a des escaliers, beaucoup d'escaliers, et pas d'ascenseurs ; et pour passer du rez-de-chaussée au premier étage et du premier étage au second, et du second au troisième, les élèves n'ont même pas la joie de faire le long des murs ces prodigieux rétablissements dont parlait l'historien de Mme Récamier, car les fenêtres y sont aussi grillagées que celles d'une prison, — ce qui est à la fois triste et symbolique...

Mon ami Tardigrade était radieux, contre son habitude, et il m'aborda d'un air triomphant.

— Vous avez lu, me dit-il, le discours de Léon Bérard à la Chambre. Les humanités classiques ont enfin trouvé un magnifique avocat et je pense qu'après son éloquent plaidoyer, il sera bien difficile au Ministre de ne pas se décider à renforcer les études classiques qui se meurent, après avoir fait la force de la France !

— J'ai lu, répondis-je, la rhétorique creuse de Léon Bérard et je comprends qu'elle vous ait plu. Mais je pense que, par ce discours malheureux, M. Léon Bérard a bien compromis la cause qu'il prétendait défendre.

— Vous serez toujours paradoxal ou peu sérieux !

— Croyez-vous ? Et si je vous démontrais qu'avec l'argument le plus fort dont s'est servi M. Bérard pour célébrer les vertus « des vieilles disciplines classiques et traditionnelles », toute la vie, toute la civilisation s'arrèteraient, que l'on serait condamné à vivre éternellement comme ont vécu nos pères, et que l'on se couvrirait de ridicule, à tenir le langage de M. Léon Bérard, s'il s'agissait d'autre chose vraiment que de la misérable question du latin qui est, à l'heure actuelle, quoi que vous en pensiez, une question de bien minime importance au regard de la réforme totale qui s'impose à l'Université pour l'avenir même de la France.

— Je ne vous comprends pas, articula dédaigneusement M. Tardigrade.

— Vous allez comprendre. « Il est possible », vous a dit M. Bérard, et je sais par cœur sa belle période, « que les méthodes modernistes soient bonnes. Malheureusement pour elles, la valeur

n'en est pas vérifiée et elle demeure, quant à présent, invérifiable. » (Un beau truisme !) « Par contre, des sièles de haute civilisation française témoignent de la vertu des disciplines traditionnelles, auxquelles je voudrais que l'Université restât fidèle. » Vous ne saisissez pas l'infirmité d'un pareil raisonnement ?

— Vous appelez infirmité ce qui fait sa noblesse.

— J'appelle infirmité une attitude de l'esprit qui se dérobe par avance et par principe à toute expérience, lors même qu'elle pourrait être bonne, et l'inquiétude d'un homme qui se croirait perdu, à conduire un seul de ses pas hors des traces des pas de ses pères, et à s'écarter des chemins battus. C'est de cette infirmité-là que la France se meurt, tout simplement.

— Bon ! voilà que vous exagérez une fois de plus ; vous détestez tout ce qui est tradition !

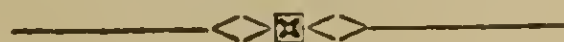
— N'employons pas ce grand mot hors de propos ; et concédez-moi qu'avec de pareils raisonnements, nous en serions encore aux diligences de nos pères, que dis-je ? aux chariots des rois fainéants ! Voyez-vous, au moment où le premier chemin de fer essayait de remorquer péniblement quelques voyageurs de Paris à St-Germain, qu'un Léon Bérard — il y en eut un alors, il y en a toujours un dans ces circonstances, et il portait un nom illustre — eût dit au pays : « Il est possible que cette invention des chemins de fer soit bonne. Malheureusement pour elle, la valeur n'en est pas vérifiée et elle demeure jusqu'à présent invérifiable. » (L'éternel truisme !) « Par contre, des siècles de haute civilisation témoignent de la vertu des bonnes vieilles diligences traditionnelles, etc... » Avec des esprits comme ceux de M. Léon Bérard, je vous dis que l'humanité demeurerait éternellement à l'époque des diligences.

— C'est une époque qui avait d'ailleurs du bon, interrompit M. Tardigrade.

— Je vous l'accorde, répliquai-je ; mais à condition d'être logique avec vous-même et avec vos goûts, et de me promettre d'user de cette diligence que vous appréciez tant, lorsque vous irez prochainement prendre vos vacances à Biarritz, au lieu de vous installer tout bêtement dans le rapide Paris-Côte d'Argent.

Mais déjà M. Tardigrade avait cessé de m'écouter, et il s'était éloigné furtivement. J'eus ressemblé à la voix qui clamait dans le désert, si, autour de nous, les joyeuses piailleries des élèves lâchés dans la cour trop étroite, ne m'eussent rappelé que l'avenir de la France était là, et non dans les discours d'un député des Basses-Pyrénées, qui n'empêchera pas plus le monde de tourner et l'Université d'évoluer, que M. Thiers n'a empêché, en son temps, le chemin de fer de remplacer les « bonnes vieilles diligences traditionnelles ».

Léo Pard.



La Réforme scolaire en Allemagne

La guerre qui s'achève n'a pas laissé que des ruines matérielles à relever. Elle lègue à tous les peuples, belligérants ou non, une tâche de rénovation formidable. Le remaniement de la carte de l'Europe n'a enregistré, pour ainsi dire, que le résultat brut de la lutte. Mais des situations nouvelles se sont présentées, des institutions séculaires sont ébranlées, de multiples problèmes politiques, sociaux, moraux, viennent se poser aux jeunes nations qui veulent vivre, aux anciennes qui ne veulent pas périr ; et dans la crise où s'élabore un monde nouveau, l'humanité réclame anxieusement des orientations nouvelles, un rajeunissement des idéals et des méthodes, l'abandon des routines et des conceptions devenues surannées.

Parmi les forces de vie et d'expansion nationale, il n'en est peut-être pas de plus puissante pour chaque peuple, ni qui mérite plus d'attention, que son système d'enseignement et d'éducation. C'est l'enseignement qui a pour tâche d'assurer sa cohésion morale, la persistance et le rayonnement de sa culture, et de former les hommes de demain. La jeunesse qu'il modèle, sera appelée à travailler côte à côte avec celle des autres peuples, ou peut-être à s'affronter avec elle. Il n'est donc pas étonnant de voir dans tous les pays cet important problème figurer en ce moment au premier rang des préoccupations d'actualité.

Nous avons en France un intérêt vital à reconstituer notre enseignement, désorganisé par la guerre, afin de maintenir notre culture à son juste rang. Nous avons le devoir pour cela, de connaître à fond nos amis comme nos ennemis, et de suivre avec attention tout ce qui se dit et se fait chez eux dans cet ordre d'idées. Je voudrais me borner ici à signaler ce qui se passe chez nos ennemis d'hier. Nous pouvons tirer des polémiques et des discussions qui agitent en Allemagne la Commission nationale (Reichsschulkonferenz), les Parlements provinciaux, les associations, les partis, la presse tout entière, des indications utiles, et des enseignements précieux. Un article de la « Gazette de Cologne » du 15 février dernier, résume assez nettement les données du problème ; en nous permettant d'apercevoir dès maintenant les tendances de l'école allemande, il nous donne l'occasion d'une comparaison fructueuse avec les solutions que nous pouvons et que nous devons nous proposer chez nous.

***

Les principes dont s'inspire la réforme, et que notre auteur rappelle brièvement, sans s'astreindre d'ailleurs à un exposé systématique, méritent d'être mentionnés. Nous pouvons d'abord y relever cet aveu : « Notre culture est devenue si complexe, qu'il n'est plus possible à un individu d'en avoir une vue d'ensemble. L'idéal d'une culture « générale », — l'expérience l'a démontré — est impossible à réaliser. » De plus en plus, des matières nouvelles viennent surcharger les programmes. Et, sans doute, chacune de ces additions se justifie par d'excellentes raisons. Mais le résultat de cette manie d'encyclopédie est que les études deviennent de plus en plus superficielles et qu'elles aboutissent de moins en moins à une culture. La science, l'industrie ont adopté le principe de la division du travail. N'est-il pas temps que l'école les imite enfin, et n'est-ce pas dans notre vie moderne, la condition même de tout progrès ? Sachons moins de choses et sachons les mieux. Donnons à chaque enfant une instruction en rapport avec la profession à laquelle il se destine, et avec le rôle social qu'il peut être appelé à jouer.

Afin de répondre à ce besoin de spécialisation, il est question de multiplier les types d'établissements. L'écolier aurait le choix entre divers programmes, limités sans doute, mais formant chacun un tout. Il y aurait des établissements de culture classique, d'autres de culture moderne, d'autres de culture scientifique, d'autres enfin de « culture allemande » sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir plus loin.

Il est naturel que, si l'on oblige les enfants à se spécialiser de bonne heure, il soit nécessaire d'assurer à tous ceux dont les dispositions ne se manifesteraient que tardivement, la possibilité de changer de route. Pour une nation vaincue, et épuisée par la guerre, c'est une obligation impérieuse de ne laisser se perdre aucune force utilisable. Il est assez piquant de voir les Allemands emprunter à nos programmes de 1902, tant honnis chez nous comme une « imitation étrangère », le système des bifurcations et des « ponts » entre les différents ordres d'enseignement. Certains de ces raccordements constituent d'ailleurs un effort de démocratisation tout nouveau en Allemagne, par exemple, la création sous le nom d'« école de perfectionnement » (Aufbauschule), d'un raccord entre l'école primaire (Volksschule) et l'enseignement supérieur. La scolarité de six années permettrait aux élèves d'élite, trop âgés pour entrer normalement dans les établissements secondaires de se préparer directement à l'enseignement supérieur. Une autre innovation intéressante consisterait, pour les petites localités, dans la possibilité de créer une école unique à sections multiples, sur le modèle de nos lycées et de nos collèges. Cependant cette conception se heurte à des difficultés matérielles et financières assez sérieuses.

Il est nécessaire également, si l'on veut éviter l'abaissement du niveau des études, qu'il y ait égalité de valeur éducative entre les divers enseignements. « Guerre à l'école facile » ! Tel est le troisième principe de la réforme. Il ne faut pas que les établissements nouveaux soient le refuge des paresseux, désireux d'obtenir plus aisément leurs diplômes. « Elever le niveau des études, éliminer les incapables, favoriser sans conditions de fortune ni de rang social l'accès de toutes les carrières à tous ceux qui font preuve des aptitudes nécessaires, tels sont, nous dit l'auteur, les trois points qu'un programme d'enseignement démocratique ne devra jamais perdre de vue. »

Quant à l'organisation même de l'enseignement, elle peut se résumer à peu près de la façon suivante : Au premier degré, une école élémentaire unique (Grundschule), réduite à quatre classes et prolongée soit par l'enseignement primaire (Volksschule), et primaire supérieure (Mittelschule), continué par l'enseignement technique et professionnel (Fachschule), soit par l'enseignement secondaire (höhere Schule). Nous avons parlé plus haut de l'école de perfectionnement (Aufbaüschule), entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur.

Dans l'enseignement secondaire, auquel on accéderait vers l'âge de dix ans, au sortir de l'école élémentaire, la scolarité, maintenue à neuf années, préparerait directement à l'enseignement supérieur. Aux types d'établissements existant actuellement viendraient s'ajouter plusieurs types nouveaux, permettant une spécialisation plus parfaite. Le nombre des gymnases d'enseignement classique serait réduit. Parmi les créations nouvelles qui sont envisagées, on peut signaler quelques projets intéressants : l'établissement à sections multiples, l'école d'enseignement scientifique général, enfin l'« école allemande ».

Le premier de ces types, se rapproche des sections de nos lycées et collèges. Il serait destiné aux petites localités, qui n'auraient pas les moyens d'assumer les frais de plusieurs établissements spécialisés. Un amendement intéressant de ce projet, permettrait de donner aux sections une très grande variété. Il serait fixé un certain nombre d'heures et de matières obligatoires : allemand, mathématiques, histoire, géographie, une langue étrangère ancienne ou vivante. En outre, un certain nombre d'heures, obligatoires également, mais consacrées à des matières au choix de l'élève, à peu près comme le font les étudiants pour les cours des Universités allemandes. La difficulté d'établir un emploi du temps commode, l'éparpillement des élèves entre des sections multiples, le nombreux personnel enseignant nécessité par ce type d'établissements, sont les principales objections opposées à cette conception.

L'école de culture scientifique est destinée à développer l'étude des programmes scientifiques, en réduisant à un minimum les

programmes littéraires. Ce type constituerait une variété du lycée d'enseignement moderne (Realgymnasium), qui, sans doute, développerait de son côté, la partie littéraire de ses programmes.

Enfin, un troisième type mérite de retenir spécialement l'attention : c'est celui de l'« école allemande » (Deutsche Schule). Ce genre d'établissements, auquel l'auteur de l'article de la *Gazette de Cologne* consacre un long développement, a les plus grandes chances d'être réalisé. Il était réclamé depuis longtemps par tous les milieux nationalistes, et pendant la guerre même, le parti pangermaniste en avait fait un des articles de son programme. Il s'agissait, disait-on alors, de guérir les Allemands de leur snobisme pour tout ce qui est étranger et d'éveiller leur « conscience ethnique ». L'auteur de notre article constate, non sans mélancolie, qu'il a fallu la Révolution de novembre 1918 et l'arrivée au pouvoir d'un parti qui prêche le rapprochement des peuples et la fraternité internationale, pour que ce projet devînt une réalité. L'école allemande se propose de développer la culture nationale allemande, en ramenant au point de vue allemand toutes les matières enseignées. Elle doit, nous dit l'auteur, placer au centre de son enseignement la culture et la vie intellectuelle allemandes, et n'admet dans ses programmes que l'étude d'une langue étrangère unique, anglais, français ou même latin, suivant les cas. Son objet principal sera « une étude approfondie de l'histoire de l'Allemagne, de la langue, de la poésie allemandes, des arts plastiques allemands ; de la musique, de la philosophie, de l'économie politique allemandes ; du terroir, de l'Etat et du droit allemands : le tout, constituant un vaste enseignement de la culture allemande d'autrefois et d'aujourd'hui, pénétré de pensée philosophique ».

Ce qu'il y a d'intéressant et qui mérite d'« être retenu, sous ces formules abstruses et grandiloquentes, c'est que l'on est à peu près d'accord dans tous les partis, pour développer largement ce type au détriment des autres. L'auteur reconnait, sans ambages, que l'on compte draîner vers ces écoles, d'abord toute la population scolaire de l'enseignement secondaire féminin, ensuite l'enseignement primaire de perfectionnement (aufbauschule) et les écoles normales d'instituteurs (Volksschullehrer-Seminare) (1) ; enfin, que l'on espère au moyen de ces écoles maintenir vivace le sentiment national allemand dans les provinces soumises à

(1) Notons d'ailleurs à ce propos, que des résistances semblent se manifester de la part des professeurs d'Ecoles normales, et que l'auteur de l'article s'attache à réfuter longuement les objections faites de ce côté. Des raisons invoquées contre la fusion des Ecoles normales avec l'école allemande paraissent d'ailleurs se ramener à celle-ci : il ne faudrait pas porter atteinte à des situations acquises.

l'occupation, et créer des foyers d'irrédentisme dans les territoires séparés de l'Allemagne par le traité de Versailles. « Dans la période d'impuissance politique, pendant laquelle les Allemands des provinces frontières seront partagés entre dix nations voisines au moins, ce genre d'école est destiné à graver profondément, dans l'esprit des populations, le sentiment de la valeur allemande, et à maintenir vivace, sans chauvinisme cependant, leur conscience ethnique. Dans notre démocratie, elle réalisera une culture plus proche du terroir et du peuple, afin que le fossé qui sépare les classes se trouve comblé par la conscience d'appartenir à une même communauté de race et de culture. » Bien que l'auteur se défende de vouloir exciter les sentiments chauvins, et qu'il critique vivement la tendance « plus dynastique que nationale » de l'enseignement sous l'ancien régime, il est clair que, si l'« école allemande » parvient à réaliser son programme, la plus grande partie de la jeunesse d'Outre-Rhin recevra un enseignement d'un caractère nationaliste très marqué.

En ce qui concerne les principales modifications aux programmes, dont l'adoption apparaît comme probable, citons brièvement l'augmentation du nombre d'heures consacrée à l'étude de l'allemand dans tous les types d'établissements ; l'élargissement de cet enseignement en un enseignement de la « culture allemande ». Notons encore la limitation à deux, du nombre des langues étrangères — anciennes ou vivantes — à enseigner ; l'extension de l'enseignement de la géographie, qui doit être poursuivi jusque dans les classes supérieures ; enfin, l'introduction de matières nouvelles, comme l'« initiation à la pensée philosophique » ; l'enseignement artistique ; l'enseignement des questions économiques ; l'enseignement civique ; sans parler, bien entendu, de la culture physique, dont le Ministère de la Guerre assumerait le contrôle.

Tel est, dans ses grandes lignes, le projet de réforme dont la plupart des points semblent appelés à être réalisés. Si nous le comparons aux solutions actuellement en discussion chez nous, nous constatons, d'abord, sur certains points des analogies : par exemple, le souci aigu de ne laisser inemployée aucune force vive de la nation, mais en même temps d'éliminer rigoureusement toutes les non-valeurs, et de favoriser au contraire, l'accès de toutes les carrières à tous ceux qui possèdent les aptitudes nécessaires. D'autre part, dans la réfection des programmes, l'introduction de matières nouvelles, comme l'enseignement artistique, qui fait également partie de nos préoccupations. On peut noter également le développement de l'étude de la langue maternelle, — il y a aussi une crise de l'allemand de l'autre côté de la frontière ! — et la restriction de l'enseignement des langues vivantes. Mais tandis que chez nous l'étude des langues anciennes semble devoir bénéficier des heures d'enseignement

ainsi devenues libres, il est à peu près certain qu'elle subira en Allemagne une assez forte diminution, comme l'indique la réduction du nombre des gymnases classiques. D'autre part, l'abandon de l'idéal d'une culture « générale », et en réalité encyclopédique, et la création d'enseignements parallèles, semble une solution intéressante. La grosse difficulté serait d'assurer aux sections des programmes complets, et d'une valeur éducative équivalente. Quoi qu'il en soit, nous devons retenir que les Allemands orientent délibérément leur enseignement vers les programmes de culture moderne.

Une autre remarque s'impose au sujet des tendances qui se manifestent en Allemagne. L'extension de l'étude de l'allemand, la création de l'« école allemande » et le but que l'on assigne à ce genre d'établissements, sont un symptôme que l'enseignement chez nos voisins, tend à se replier sur lui-même, à se recueillir et à éviter le contact avec les peuples étrangers. Cette tendance, qui se comprend chez un peuple vaincu, n'est pas sans présenter un danger, si elle se généralise. Sans doute, si l'on considère la valeur absolue d'un tel enseignement, et si l'on se demande ce que représentera dans la pratique cette culture de l'« essence ethnique » (Volkswesen) germanique, on peut montrer quelque scepticisme. Il n'en va pas de même, si nous nous représentons ce que pourra être dans une génération ou deux, la mentalité d'une jeunesse formée par un tel enseignement. On est en droit de craindre que les rêves pangermanistes ne viennent dans peu de temps agiter de nouveau les esprits.

Cette constatation nous crée le devoir de demeurer vigilants et de prendre, dès maintenant, les précautions nécessaires. Il y a chez nous aussi, une tendance à nous écarter de tout ce qui est étranger, et à nous replier sur nous-mêmes. Si elle prévalait, nous serions bientôt à la merci d'une surprise comme celle de 1914. Il ne suffit pas de déclarer à un ennemi que l'on ne veut pas le connaître, pour être effectivement à l'abri de ses entreprises ; et nous portons peut-être maintenant le poids de maint malentendu avec nos alliés, né de notre ignorance de leur caractère. La question est de savoir si nous nous renfermerons en nous-mêmes, en repoussant tout ce qui vient du dehors, ou bien si nous voulons faire rayonner largement au dehors notre influence et notre culture. Si nous choisissons cette dernière alternative, qui est conforme à la mission séculaire de la France dans le monde, il est nécessaire que nous fassions dans nos programmes, une large place à la connaissance des peuples étrangers, et que nous continuions à nous inspirer de l'esprit des programmes de 1902 — ce qui ne nous empêchera pas de les amender ! — Loin de les affaiblir, il faut que nous renforcions nos « humanités modernes », et tout en conservant jalousement tout ce qui, dans notre culture classique est devenu partie inté-

grante de nous-mêmes, il faut que nous sachions trouver les points de contact avec les peuples qui nous entourent, afin de leur faire connaître notre culture. C'est ainsi seulement, que nous permettrons à notre jeunesse de lutter à armes égales dans la concurrence pacifique entre les nations, et que, tout en demeurant vigilants contre les entreprises hostiles, nous assurerons à notre pays le rang qui lui revient parmi les peuples civilisés.

Gaston HIRTZ.

P.-S. — Au moment où le présent article était sous presse, une première étape vers la réalisation de la réforme de l'enseignement était franchie : l'Assemblée nationale a, en effet, voté, avant de se séparer, la loi instituant l'école élémentaire unique (Grundschule), à quatre classes. Elle n'a pas eu le temps d'aller au-delà. Il appartiendra à la Reichsschulkonferenz, dont la convocation, retardée par le coup d'état de mars, est définitivement fixée au 11 juin, de tracer les directives à suivre à cet égard. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

G. H.



Pourquoi et comment le Certificat de Langues Vivantes de l'Enseignement Primaire doit devenir un Certificat professionnel

---

On ne peut mieux préciser le but que doit poursuivre l'enseignement primaire supérieur qu'en répétant ce qu'a écrit autrefois à ce sujet M. l'Inspecteur général René Leblanc : « L'enseignement primaire supérieur ne saurait justifier les raisons « invoquées à sa création qu'à la condition de donner à ses « enseignements un caractère franchement professionnel. »

Nos élèves viennent, en effet, dans nos Ecoles, non seulement pour y acquérir un complément d'instruction générale, mais surtout pour se préparer à la vie, c'est-à-dire aux professions qu'ils vont bientôt embrasser. Il en résulte que les enseignements en réalité les plus importants, ceux qui donnent à l'enseignement primaire supérieur son originalité et sa valeur, sont précisément ceux qu'on appelait autrefois enseigements accessoires ; tels sont les langues vivantes, la comptabilité, le travail manuel, etc. Ce sont ceux-là, et en particulier les langues vivantes qu'il s'agit aujourd'hui de fortifier et d'étendre si l'on veut que nos Ecoles rendent au pays tous les services qu'il peut en attendre, qu'elles contribuent à former cette armée de pionniers connaissant les langues étrangères : commerçants, correspondants, commis-voyageurs, etc..., qui est absolument indispensable à notre expansion commerciale.

Pour atteindre ce but, il nous faut un nombre considérable de professeurs compétents. Malheureusement, nous devons reconnaître que pour des causes diverses *le personnel est actuellement insuffisant*, surtout dans les Ecoles de garçons. Ces dernières sont même menacées d'une crise très sérieuse dans un avenir rapproché (1).

L'insuffisance du personnel tient surtout aux *causes suivantes* : Les candidats éprouvent des *difficultés de toute sorte pour se préparer* et pour les surmonter ils doivent surtout compter sur eux-mêmes, car on ne fait pas grand'chose pour les aider.

---

(1) Nous montrerons plus loin que dans quelques années les E. P. S. de garçons auront perdu presque tous les maîtres ayant séjourné à l'étranger une ou plusieurs années.

Sortis de l'Ecole normale avec des notions élémentaires de langues vivantes, la distance qui leur reste à franchir est considérable et exige, même de ceux qui sont dans les conditions les plus favorables, plusieurs années de travail soutenu. Sans la possession préalable du Certificat de sciences ou de lettres, ils ne peuvent obtenir que des bourses de vacances de trois mois, ce qui est tout à fait insuffisant. Pour cette raison, bon nombre d'entre eux ont dû se rendre à leurs frais à l'étranger pour y faire un plus long séjour. Souvent aussi, ils manquent de directions dans leurs études, surtout en province, et l'aide que quelques-uns reçoivent parfois des Facultés n'est en rien comparable à celle que trouvent à St-Cloud et à Fontenay les maîtres et les maîtresses qui y préparent les Certificats de lettres et de sciences.

D'un autre côté *la situation des certifiés de langues, débutant dans les E. P. S., est devenue, depuis quelques années de moins en moins satisfaisante.* Pourtant, la réforme du certificat de langues en 1912, notablement renforcée par cette mesure, le vote de la loi de finances du 25 février 1914 (1), avaient eu le but, hautement proclamé, de permettre aux Certifiés d'arriver plus facilement et plus rapidement à la titularisation.

Il n'en a pas été ainsi : quelques semaines plus tard, le décret du 1er mai 1914 (2), leur était appliqué, ruinant ainsi, en grande partie, les espérances si légitimes qu'ils avaient fondées. Dès lors, les Certifiés de langues, entrés dans les E. P. S. y sont restés en qualité de délégués pendant trois années au moins; ils ont été ensuite, après avis favorable du Recteur et de l'Inspecteur général, nommés professeurs adjoints, situation inférieure à tous les points de vue (traitement et autres avantages) à celle d'un professeur titulaire.

Plus tard, il est vrai, les plus favorisés des professeurs-adjoints, ont été titularisés professeurs ; mais pour arriver à ce résultat ils ont dû attendre encore une ou plusieurs années !

Parmi les moins favorisés on peut citer ceux qui ont été nommés dans des postes où les horaires ne sont pas appliqués, où ils

---

(1) D'après la loi de finances du 25 février 1914, le minimum d'heures d'enseignement de langues vivantes exigé par l'art. 53 de la loi de finances du 24 décembre 1905 pour la création d'un emploi de professeur dans les E. P. S., a été abaissé de 15 à 11.

(2) Voici la partie principale du décret du 1er mai 1914, qui a marqué, de l'aveu de tous, un recul considérable pour la cause des Certifiés de langues. « Nul ne peut être nommé professeur-« adjoint d'E. P. S. s'il ne compte trois années de services effec-« tifs en qualité d'instituteur-adjoint d'E. P. S. et ne justifie en « outre, soit d'une admissibilté au professorat des Ecoles nor-« males et des E. P. S., soit de la possession d'un des certificats « d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes, du dessin, du « travail manuel, de la comptabilité, de l'agriculture ».

n'ont que 8, 9, ou 10 heures de langue vivante ; il s'ensuit que ces collègues, n'atteignant pas 11 heures de langue vivante par semaine, restent indéfiniment sans aucune chance d'être titularisés professeurs.

Enfin, en ce qui concerne les professeurs titulaires on ne peut nier les graves inconvénients du fait que la titularisation reste attachée au poste et non au titre.

La situation que nous venons de signaler contribuera, sans aucun doute, à détourner beaucoup de jeunes maîtres et de jeunes maîtresses de la préparation du Certificat de langues ; elle aura probablement aussi pour résultat d'empêcher un certain nombre de certifiés de solliciter une délégation dans les E. P. S. et d'accentuer le mouvement d'exode qui a commencé, depuis la cessation des hostilités, à se manifester dans les E. P. S. de garçons (1).

Les considérations qui précèdent nous montrent que pour arriver à doter nos Ecoles du corps de professeurs de langues vivantes qui leur est nécessaire, il faut à la fois :

1° Faciliter autant que possible aux candidats la préparation de l'examen, prendre toutes les mesures nécessaires pour que leur formation soit bien en rapport avec les besoins de l'enseignement primaire supérieur.

2° Modifier le Certificat de telle sorte qu'au lieu de ne procurer, comme actuellement, que quelques chances d'une titularisation lointaine, il donne aux professeurs de langues une situation égale à celle des autres professeurs titulaires, qu'il prenne rang, en un mot, parmi les diplômes professionnels.

Avant de chercher à résoudre le double problème qu'on vient d'indiquer, examinons tout d'abord le régime des bourses de séjour à l'étranger et voyons comment il pourrait être amélioré.

Ces bourses sont de deux sortes : 1° les bourses de vacances, de trois mois environ, accordées surtout aux maîtres ayant déjà fait à leurs frais un séjour à l'étranger et à ceux qui sont déjà chargés de l'enseignement des langues ; bien que d'origine assez récente, elles ont permis à un nombre considérable de candidats au Certificat de faire à l'étranger un séjour de deux ou trois mois ; — 2° les bourses d'un an, accordées à la suite d'un concours auquel ne peuvent prendre part que les certifiés de lettres ou de sciences ; elles existent depuis plus de trente ans et ont fourni des professeurs aux Ecoles normales, bien que,

---

(1) Il y a pénurie de Certifiés de langues, surtout de Certifiés d'anglais, dans les Ecoles de garçons ; or, depuis la cessation des hostilités, ces Ecoles ont perdu 8 Certifiés (2 d'allemand et 6 d'anglais), qui sont entrés dans l'enseignement secondaire, l'enseignement technique, les Ecoles militaires, les Ecoles françaises à l'étranger.

d'une manière tout à fait insuffisante (1). Quant aux E. P. S., elles n'ont reçu qu'un nombre infime de ces boursiers et la plupart de ceux qui y sont venus n'ont pas tardé à se diriger vers les Ecoles normales et les Lycées.

Le régime des bourses d'un an, tel qu'il est appliqué actuellement, se condamne donc sans aucun doute par ses résultats, surtout en ce qui concerne le recrutement du personnel des E. P. S. S'il n'est pas réformé à bref délai, dans le sens que nous allons indiquer plus loin, il n'y aura plus dans quelques années, dans les Ecoles primaires supérieures de garçons, de maîtres ayant séjourné une année ou davantage à l'étranger (2).

L'intérêt de nos Ecoles exige non seulement qu'une telle situation ne se produise pas, mais qu'au contraire *tous les professeurs de langues de nos établissements passent un année, au moins, à l'étranger*. Cette conclusion se justifierait encore pleinement si l'on mettait en parallèle le nombre des élèves, les horaires et surtout l'importance au point de vue national, des langues vivantes dans les E. P. S., d'une part, et de l'autre, dans les Ecoles normales. Il résulterait de cette comparaison que si l'on admet qu'un professeur d'Ecole normale ou d'Ecole technique ou même de Collège doive faire un assez long séjour à l'étranger, il doit rigoureusement en être de même du professeur l'Ecole primaire supérieure (3).

Une mesure s'impose donc de suite : il faut élargir les conditions du concours pour les bourses d'un an en supprimant la barrière du Certificat de sciences ou de lettres.

---

(1) D'après l'annuaire de l'Ecole de St-Cloud, publié vers 1910 ou 1911, sur 63 noms de boursiers qu'on y relève, 17 seulement enseignaient dans les Ecoles Normales et... *deux* dans les E. P. S. de province !

(2) Depuis quelques années, par suite de l'application des lois militaires (service de deux ans ou de trois ans), le nombre des jeunes maitres allant à leurs frais à l'étranger pour y passer une ou plusieurs années devient de plus en plus réduit. L'instituteur d'Ecole primaire élémentaire et le délégué d'Ecole primaire supérieure, qui ont déjà fait trois années d'Ecole normale, quelquefois quatre, puis trois années de service militaire ont hâte de mettre fin aux sacrifices de leurs familles et d'arriver à une situation qui leur permette de gagner leur vie.

D'un autre côté, les quinze ou vingt certifiés de langues qui, avant l'application des lois militaires en question, ont séjourné plusieurs années à l'étranger, prendront presque tous leur retraite d'ici quatre ou cinq ans. A ce moment, à part deux ou trois exceptions environ, tous les professeurs de nos Ecoles de garçons n'auront fait à l'étranger que des séjours de vacances, c'est-à-dire de trois mois.

(3) Dans l'enseignement technique (Ecole de commerce et d'industrie), les professeurs chargés de l'enseignement des langues ont séjourné une année à l'étranger.

Cette suppression semble d'autant plus logique à un autre point de vue, qu'un professeur de langues peut posséder une culture générale convenable, voire même excellente, sans avoir l'un ou l'autre des deux certificats précédents. Il est certain que lorsqu'elle aura lieu, beaucoup de jeunes maîtres et de jeunes maîtresses de l'enseignement primaire élémentaire, des cours complémentaires et des E. P. S., que l'étude des langues intéresse, mais qui ne peuvent songer à la conquête préalable du certificat de lettres ou du certificat de sciences, s'empresseront de préparer sérieusement le concours des bourses de séjour.

Il conviendrait, nous semble-t-il, d'introduire à ce concours la plupart ou la totalité même des épreuves de culture générale que comporte le certificat actuel. En opérant ainsi, on ne risquerait pas d'envoyer à l'étranger pendant une année des candidats qu'on devrait ensuite refuser à l'examen final, faute d'une culture générale suffisante.

L'examen du Certificat de langues comprendrait alors deux parties en réalité : la première partie servirait aussi d'examen pour les bourses de séjour d'un an ; la deuxième partie, subie une année plus tard, à l'expiration du séjour, porterait presque exclusivement sur la langue étrangère.

Les modifications proposées présenteraient en outre les avantages suivants: 1° En divisant l'examen en deux parties séparées, par un intervalle d'une année passée à l'étranger, on pourrait demander davantage aux candidats, tant sous le rapport de la culture générale que sous celui des connaissances en langue étrangère ; 2° En reportant à la 1re partie, la plupart, ou même la totalité des épreuves de culture générale, on permettrait au boursier de consacrer entièrement l'année passée hors de France à l'étude et à la pratique de la langue étrangère ; — 3° La division de l'examen en deux parties rendrait le Certificat de langues conforme au plan général adopté déjà pour les autres certificats dits professionnels : certificats de lettres, de sciences, de sciences appliquées.

Dès 1906, l'Administration a reconnu que l'examen du Certificat de langues était tel qu'il convenait de donner le titre de professeur aux certifiés, et c'est sur sa proposition même qu'a été votée la loi de titularisation du 24 décembre 1908. Depuis cette date, le *progamme de l'examen* a été modifié et étendu, surtout pour les épreuves ayant trait à la culture générale (réforme de 1912). On pourrait donc parfaitement se dispenser de toute modification ultérieure. Toutefois, la transformation du certificat actuel en certificat professionnel semble devoir entraîner *quelques légères additions*. La 1re partie, par exemple, pourrait être renforcée par une épreuve écrite portant sur la psychologie et la morale appliquées à l'éducation, car ces matières figurent aussi à la 1re partie de tous les certificats, dits professionnels et il ne faut pas qu'on puisse prétendre encore que les Certifiés de

langues ont une culture générale insuffisante. D'ailleurs, la psychologie et la morale sont déjà inscrites au programme des Ecoles normales et les candidats n'auraient pas un grand effort à faire de ce côté. Enfin, il est incontestable que la connaissance de la psychologie serait une excellente préparation pour aborder avec fruit l'étude de la pédagogie pratique, spéciale à l'enseignement des langues vivantes. Comme le futur professeur de langues vivantes passerait une année au moins à l'étranger, qu'il n'aurait plus pendant cette période à s'occuper de préparer les épreuves de culture générale, et qu'au contraire, il disposerait de tout son temps pour l'étude de la langue, il ne serait pas excessif de lui demander de connaître un peu mieux que par le passé, le pays étranger, ses habitants et ses ressources. Il semble donc tout naturel qu'à la 2e partie de l'examen il y ait une épreuve, orale par exemple, et d'un caractère simple et pratique, comportant des questions sur l'histoire moderne et contemporaine du pays étranger, sur sa géographie envisagée surtout au point de vue économique (1).

Comme on ne peut guère comprendre la manière d'enseigner une langue avant de bien la connaître, il s'ensuit que c'est surtout vers la fin de leur séjour à l'étranger que nos boursiers pourront aborder avec fruit *l'étude de la pédagogie spéciale aux langues vivantes*. Malheureusement, ils s'apercevront bientôt que les ouvrages traitant de la matière sont très rarement adaptés à notre enseignement ; ils seront loin, en un mot, d'y trouver tout ce qu'ils désirent savoir sur les méthodes et les procédés qu'ils auront à employer plus tard. Il importe donc d'aider les candidats à compléter leur préparation pédagogique et de leur permettre en même temps d'affronter avec succès l'épreuve pratique de leur deuxième examen.

Dans ce but, il serait possible, je crois, de profiter du séjour que feraient les boursiers dans la capitale entre l'examen écrit de la 2e partie (examen subi à Paris) et l'examen oral.

Les candidats assisteraient pendant ce temps, c'est-à-dire pendant une quinzaine de jours environ à des conférences sur les méthodes et procédés d'enseignement ; ils iraient visiter plusieurs écoles modèles pour y voir l'installation des salles consacrées spécialement aux langues vivantes ; ils seraient exercés à faire des leçons et assisteraient, s'il était possible, à quelques leçons faites dans les Ecoles primaires supérieures ou les Ecoles ou les Lycées.

Quant aux maîtres qui seraient chargés de faire ces conférences, de donner cet enseignement pratique, on pourrait faire appel

---

(1) On pourrait peut être aider les candidats à la préparation de cette dernière épreuve en inscrivant sur la liste des auteurs étrangers quelques ouvrages se rapportant aux sujets qu'on vient d'indiquer.

aux professeurs des Ecoles primaires supérieures, des Ecoles normales et des Lycées de Paris. Peut-être serait-il possible à quelques membres du Jury du Certificat de collaborer à cette œuvre ?

Les mesures que nous venons d'indiquer procureraient donc aux candidats une aide très efficace pour la préparation de l'épreuve pratique de la 2e partie et contribueraient à élever la valeur pédagogique du personnel. Elles créeraient un centre d'études pédagogiques, un foyer pour ainsi dire dont l'action ne tarderait pas à se faire sentir dans toutes nos Ecoles primaires supérieures.

On peut se demander *comment le recrutement des professeurs de langues vivantes des Ecoles normales pourrait se concilier avec les modifications qu'on vient d'exposer.*

Le problème ne paraît pas insoluble et on peut en envisager les solutions suivantes :

1° On pourrait, par exemple, établir en faveur des professeurs d'Ecole normale un concours spécial pour les dix ou douze bourses qui leur seraient réservées chaque année ; ce concours constituerait aussi pour eux la 1re partie du Certificat de langues. A l'expiration de leur bourse, ils subiraient le même examen (2e partie du Certificat) que les boursiers se destinant à l'enseignement primaire supérieur.

2° Bon nombre d'élèves de St-Cloud (et probablement aussi de Fontenay), qui se trouvent trop âgés à leur sortie de l'Ecole pour aller passer une année à l'étranger, accepteraient volontiers de concourir pour une bourse si, après la 1re année de leur séjour à St-Cloud, on leur permettait d'opter pour le professorat de langues vivantes. Ainsi, après avoir subi avec succès la 1re partie du Certificat de langues, ces jeunes gens iraient préparer à l'étranger la 2e partie de l'examen, au lieu de faire une deuxième année à l'Ecole de St-Cloud.

Le tableau suivant résume l'exposé précédent

Le Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les E. N. et E. P. S. deviendra un Certificat professionnel.

L'examen sera divisé en deux parties subies à une année d'intervalle au moins.

La 1re partie comprendra	1° toutes les épreuves de culture générale	Par exemple : Une composition française (sujet de littérature). Une composition (sur un sujet de pédagogie ou morale). Une épreuve de lecture expliquée.
	2° des épreuves de langues vivantes	Epreuves écrites et épreuves orales

Les candidats admissibles à la 1re partie de l'examen obtiendront une bourse de séjour d'une année. On continuera à leur demander en retour de s'engager à enseigner les langues pendant un certain nombre d'années dans les E. N. ou les E. P. S. (1).

La 2e partie comprendra	1° des épreuves de langues vivantes écrites et orales	L'une des épreuves orales consistera en questions sur l'histoire, la langue du pays étranger.
	2° Une ou plusieurs épreuves pratiques	

Pour aider les candidats dans leurs études et contribuer à leur formation pédagogique, il sera institué :

1° Un Comité de direction (ou de correction) pour les candidats à la 1re partie. Ce Comité donnera des conseils aux candidats, dirigera leur travail et pourra même corriger quelques devoirs.

2° Un Comité de surveillance pour diriger et contrôler le travail des boursiers séjournant à l'étranger. (Ce Comité existe déjà).

3° Une série de conférences, d'exercices pratiques, de visites d'Ecoles, etc. (Avant l'examen oral de la 2e partie).

Pour conclure, nous rappellerons les principaux avantages que le projet précédent nous semble présenter :

1° En raison de la double sélection qui s'effectuerait aux deux parties de l'examen, par suite de la nature des épreuves et du séjour minimum d'une année fait à l'étranger, on obtiendrait un corps de professeurs offrant toutes les garanties désirables.

2° Comme le professeur de langues vivantes posséderait tous les avantages accordés aux autres professeurs, beaucoup de bonnes volontés hésitantes, bon nombre de sujets d'élite seraient attirés vers l'enseignement des langues dans les Ecoles primaires supérieures. On arriverait ainsi, au bout de quelques années, à posséder un personnel stable et suffisamment nombreux.

3° En admettant que chaque année l'on accorde une vingtaine de bourses d'un an et à peu près autant de bourses de vacances, la dépense totale serait relativement peu élevée. Elle serait, dans tous les cas, inférieure à celle qu'entraînerait un séjour de deux années à St-Cloud ou à Fontenay de vingt candidats au professorat de sciences ou de lettres (2).

MONGUILLON.
(*E. P. S., Le Havre*).

(1) Il arrivera parfois que pour des raisons particulières certains candidats renonceront à la bourse d'un an. On pourra alors leur accorder à la place une bourse de vacances de trois mois.

(2) Si, par raison d'économie budgétaire, on ne pouvait accorder de bourses qu'à une fraction des candidats admis à la 1re partie de l'examen, à la moitié par exemple, il serait facile de faire obtenir aux autres des postes d'assistant dans les Ecoles étrangères.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

NOTES ANGLAISES

Un écrivain, ancien combattant, confie au *Manchester Guardian* ses impressions sur l'un des aspects de la civilisation anglaise actuelle, « cette civilisation, dit-il, pour laquelle nous avons fait la guerre ». Il voit un trop grand nombre de ses contemporains enrichis dans le commerce, étalant un luxe tapageur et une joie de vivre à la fois grossière et immodérée. La laideur morale de ceux qu'Henry Bordeaux appelle « les bolchevistes d'en-haut », ainsi que la futilité bruyante de leurs compagnes, lui inspirent des réflexions pessimistes et le poussent à une attitude de révolte. Si j'appartenais aux services de propagande soviétiste, écrit-il, je conduirais des groupes de travailleurs, hommes et femmes, dans Bond Street, je leur dirais d'ouvrir les yeux et de tirer eux-mêmes leurs conclusions. »

La promenade serait peut-être encore plus féconde en enseignements que ne le pense l'auteur de l'article. Une caravane d'ouvriers descendant Bond Street risquerait de tomber sur les préparatifs d'installation de M. Krassine. Et le cicerone, en le supposant impartial, devrait expliquer que ces meubles luxueux et confortables, amenés à grands frais dans l'hôtel d'un ancien Grand-Duc, sont destinés au représentant, à Londres, du gouvernement des Soviets. Peut-être viendrait-il alors à l'esprit de certains, les plus affranchis de tout mysticisme, que le bolchevisme ne change pas la nature des hommes en changeant les formes politiques et que si ses théories répondent à maintes aspirations du cœur, ses réalisations sont loin de satisfaire l'entendement.

⁂

M. Lloyd George a été amené à causer avec un représentant de Lénine, moins par désir d'étudier la nature du bolchevisme que pour prendre contact avec la nouvelle doctrine et ensuite en tirer le meilleur parti possible pour son pays. Ces négociations touchant la reprise des relations commerciales, étaient envisagées dès fin février par le Conseil suprême, et il ne fallut rien moins que les opérations militaires de la Pologne pour les faire passer dans le domaine des réalités. Les succès polonais furent d'abord interprétés par quelques organes de la presse libérale comme une victoire de la France, mais les déclarations de M. Bonar Law aux Communes ont prouvé que l'Angleterre aussi avait indirectement participé à la lutte en fournissant au gouvernement de Varsovie du matériel de guerre. Les anciennes attaques contre

M. Lloyd George reprirent alors, dénonçant la duplicité de sa politique ouvertement pacifique et sournoisement belliqueuse. Entre deux maux, a-t-on pu dire, il n'hésite pas ; il choisit les deux.

Les progrès de l'offensive polonaise ont été d'autant plus sensibles à l'Angleterre qu'ils coïncidaient avec la prise de Bakou et la violation du territoire persan par les bolchevistes. Y a-t-il eu simplement coïncidence ou bien, sur l'échiquier politique mondial, jouant leur partie avec l'habileté propre aux Orientaux, les dirigeants des Soviets ont-ils voulu mettre l'Angleterre en échec là où elle est le plus vulnérable et soulager du même coup une situation difficile du côté de Kief et de la Bérézina ?

Le gouvernement de Téhéran, ou plutôt le président du Conseil, Vossough-ed-Doulé, après des négociations secrètes, a signé quelques semaines avant l'armistice, un accord plaçant son pays sous le protectorat de l'Angleterre. Mais ni le Parlement (qui n'a pas siégé depuis 1911), ni le peuple, n'ont ratifié ce traité que les contingents britanniques trop peu nombreux sont d'ailleurs incapables d'imposer par la force. Sans peut-être épouser les théories bolchevistes, la Perse, pour recouvrer son indépendance nationale, semble devoir accepter l'appui de la Russie.

Que les contingents rouges envahissent le territoire persan et l'échafaudage péniblement élevé par l'Angleterre à Téhéran s'écroule ; la route de l'Inde devient libre et la contagion révolutionnaire peut gagner les sujets musulmans de George V ; d'autre part, la zone pétrolifère est menacée, et sans le pétrole de la Mésopotamie, l'Angleterre tombe, en ce domaine, sous la dépendance de l'Amérique, alors que la marine consomme une quantité croissante de ce combustible.

C'est pour conjurer ce double péril que M. Lloyd George est entré en pourparlers avec M. Krassine. Il espère que les moyens diplomatiques lui donneront les sécurités qu'il n'a pu obtenir autrement. Mais, officiellement, c'est la question des relations commerciales entre la Russie et l'Angleterre qui fait l'objet des conversations entre les deux hommes d'Etat. La reprise des affaires, même si elle ne devait porter ses fruits que dans un avenir éloigné, est d'un grand intérêt pour l'Angleterre. Celle-ci en effet ne jouit pas de l'indépendance économique, et doit se montrer indulgente aux pays qui peuvent lui fournir des vivres et des matières premières ; de plus, en raison du cours élevé de la livre, elle voit les pays à change défavorable se fermer à ses produits, et doit donc chercher de nouveaux débouchés. Acheter, vendre, c'est de ces deux nécessités que le peuple anglais tire sa notion de solidarité internationale : il ne faut pas s'étonner que cette notion soit entachée de mercantilisme. M. Lloyd George d'ailleurs, dans le discours où il défend sa politique russe, a proclamé, non sans crânerie, que les affaires ne doivent

pas être entravées par des considérations d'ordre moral. Pourquoi les excès bolchevistes seraient-ils un obstacle à la reprise des relations d'affaires avec la Russie, puisque les crimes des Turcs, des Mexicains, des cannibales n'ont jamais empêché les Anglais de faire du négoce à Constantinople, à la Vera Cruz et avec les peuplades africaines ? L'argument n'est pas sans force et l'on ne peut manquer d'en louer la sincérité. Mais pourquoi ne pas le pousser à sa conclusion naturelle en décidant de reconnaître officiellement le gouvernement des Soviets ? Le Premier Ministre s'efforce à la fois de donner satisfaction aux intérêts commerciaux de son pays et de tenir compte de certaines répugnances insurmontables à l'égard de la Russie : il aboutit de la sorte à un compromis sans logique ni clarté.

Il est difficile de pronostiquer ce qui, commercialement et stratégiquement, sortira de ces négociations entre M. Lloyd George et M. Krassine. Mais dès maintenant, il est clair qu'entre la Russie et l'Angleterre une grosse partie se trouve engagée dont il sera intéressant de suivre les péripéties, car ce qui est en jeu, c'est toute la puissance britannique.

⁂

L'esprit bolcheviste, si l'on entend par là le mépris des contraintes à un degré jusqu'ici inconnu, mine tous les territoires de l'Empire. Le Canada, pendant et surtout après la guerre, n'a cessé d'agir de plus en plus en nation indépendante. Il était représenté directement au Conseil des Puissances. Il vient de faire un pas de plus dans le sens de l'autonomie en désignant un ambassadeur à Washington. Ce n'est pas encore l'indépendance diplomatique totale, mais on ne peut nier l'importance d'un tel précédent. La décision du Cabinet d'Ottowa a été prise après échange de notes avec M. Lloyd George. Cette correspondance ne doit pas être publiée, ce qui semblerait indiquer que la concession a été accordée par le Premier Ministre anglais à son corps défendant. Cependant, l'innovation n'est pas prise au tragique dans la métropole : on estime que si les liens créés par la constitution se relâchent sans résistance, la piété filiale s'en trouvera renforcée.

En décembre 1919, des désordres se produisaient dans l'Inde qui furent réprimés par des tirs de mitrailleuses et des bombardements aériens. Une enquête fut décidée dont les conclusions viennent de paraître. Les méthodes de répression du général Dyer, commandant les troupes de police, sont nettement condamnées ; on lui reproche surtout un certain « crawling order » auxquels les habitants d'Amritsar devaient se soumettre dans la rue. La Commission d'enquête demande des sanctions contre le général Dyer ; elle aura certainement satisfaction, et avec elle toute la population indigène de l'Inde. Bien plus, il ne sera tenu aucun

compte des témoignages des colons, prétendant que les mesures prises par le général Dyer ont évité des révoltes plus graves et dont la répression aurait coûté infiniment plus cher.

Dans cette affaire malheureuse, l'Angleterre fait amende honorable. En réalité, le gouvernement sent que son autorité sur les territoires d'outre-mer est assez précaire et qu'il importe de jeter du lest. Par contre, il montre de la fermeté quand il s'agit de l'Irlande et des mouvements ouvriers, sur lesquels il peut exercer directement son action. Pour répondre à la guerre de partisans, menée par les Sinn Feiners, il fait débarquer chaque jour en Irlande des troupes, du matériel, des munitions. D'autre part, il n'a pas permis l'extension de la grève déclanchée par les cheminots et les dockers irlandais pour immobiliser ce déploiement guerrier. Son attitude énergique, ainsi que l'intervention du Labour Party, lié par ses décisions antérieures contre l'action directe, ont mis un terme à cette agitation ouvrière. Du reste, il semble que du côté gouvernemental, comme du côté travailliste on soit assez enclin à réaliser ce qu'on pourrait appeler la séparation du syndicalisme et de l'Etat.

Sarrebourg, le 13 juin 1920. Marcel LORANS.



NOTES ALLEMANDES

L'Assemblée nationale a réussi à terminer ses travaux le 21 mai, sans avoir à subir de nouvel assaut des éléments révolutionnaires de droite ou de gauche. Quoique parfois encore surgissent de par l'Empire des rumeurs inquiétantes de réaction monarchique, ou de révolte spartacienne, la campagne électorale du mois de mai s'est déroulée dans le calme des luttes oratoires : c'est qu'en raison de l'imminence des élections, les partis extrêmes n'ont pas osé se discréditer par un nouveau coup de force ; ils ont préféré courir leur chance, avant d'avoir recours à la violence, qui reste, en cas de défaite, leur dernière ressource.

La consultation du 6 juin présente un intérêt trop évident, pour ne pas retenir l'attention de l'Europe entière. Les élections prochaines permettront au peuple allemand de prononcer, sur l'œuvre du gouvernement et sur celle de l'Assemblée nationale un verdict d'autant plus éclairé que les partis seront jugés non plus sur leurs programmes, mais sur leurs actes. Il s'agit de savoir si l'Allemagne entend désormais se consacrer aux réformes démocratiques qu'elle prétendait vouloir réaliser au lendemain de la défaite, ou si, hantée par un rêve absurde de revanche, elle est disposée à prendre comme arbitre de ses destinées les forces de réaction qui furent une fois déjà responsables de sa ruine. La politique pour laquelle nous verrons opter le peuple allemand,

déterminera l'attitude que prendront à son égard l'Europe, et la France, en particulier.

S'il est vain et téméraire de vouloir se livrer aujourd'hui au calcul des pronostics, il peut être intéressant du moins d'étudier l'œuvre de la dernière législature, et de déterminer la situation des partis à la veille des élections : cet examen pourra contribuer à éclairer les résultats de demain.

⁂

L'Assemblée nationale nous apparaît comme un parlement de transition, qui, partagé entre des tendances divergentes, dut faire trop souvent le sacrifice de ses principes, pour se résigner à suivre une politique opportuniste.

Comme aucun des partis de l'Assemblée ne disposait à lui seul de la majorité, celle-ci fut constituée par l'union un peu disparate des députés du centre catholique (88), des démocrates (75), et des socialistes majoritaires (165). Cette coalition pouvait ainsi triompher facilement de l'opposition des socialistes indépendants (22), et de celle des partis de droite représentés par les allemands nationaux (42), et par le parti populaire allemand (21).

Le bloc majoritaire, qui disposait sur ses adversaires d'une supériorité numérique indiscutable, ne représentait cependant qu'un groupement de forces peu homogènes. Aussi, sa politique intérieure fut-elle soumise à de nombreuses oscillations; elle dut se plier aux concessions et aux compromis qui énervent la volonté d'une Assemblée et la rendent souvent impopulaire. On ne saurait sans doute dénier à la Constituante allemande le mérite d'avoir assuré le maintien du régime républicain, et d'avoir par là-même réservé l'avenir. Son œuvre législative est par ailleurs considérable ; mais elle apparaît plus imposante par sa masse que par son caractère novateur. L'Assemblée nationale a sans doute fait preuve à certaines heures de sagesse et d'initiative ; mais elle manqua souvent aussi de courage, et elle a amorcé beaucoup de réformes qu'elle n'a pas toujours su réaliser dans un esprit vraiment démocratique.

Sa politique extérieure présenta les mêmes hésitations : elle ne réussit pas à s'affranchir des directives anciennes que l'expérience de la guerre aurait dû condamner définitivement. L'Assemblée nationale avait commis l'imprudence d'inscrire en tête de son programme la révision du traité de Versailles, qu'elle déclara inexécutable dans ses clauses militaires, économiques et financières. Aussi le gouvernement de Müller, au lieu de remplir les engagements qu'il avait souscrits, crut-il opportun d'en différer ou d'en éluder l'exécution, dans la mesure du possible. Il y avait là une erreur de méthode, qui eut du moins l'avantage de nous renseigner exactement sur les intentions véritables de la démocratie allemande.

L'hostilité que celle-ci manifestait à la France ne s'était pas, en effet, atténuée depuis l'armistice, même dans les rangs du bloc majoritaire ; l'hypocrisie avec laquelle furent exploitées et l'occupation de Francfort et la présence des troupes noires dans les territoires rhénans, fut à cet égard symptomatique. Alors que l'Allemagne nous suppliait de prendre conscience de cette solidarité d'intérêts, qui devait nous rapprocher, alors qu'elle prétendait ne vouloir attendre son salut et celui de l'Europe que de la collaboration des peuples, divisés, tués par la guerre, elle travaillait à dissocier le groupe des Alliés : et tout en évitant une explication loyale avec la France, elle poursuivait contre elle sa politique de chicanes et d'atermoiements.

L'Allemagne se croyait d'autant plus autorisée à persévérer dans cette attitude de résistance passive, que certaines paroles imprudentes, échappées à de hautes personnalités alliées, lui permettaient d'espérer l'appui de leur influence ; par ailleurs, l'attribution d'un crédit de 200 millions de florins que lui ouvrait la Hollande pour achat de vivres et de matières premières, la fortifia dans cette illusion que les sympathies du monde allaient de nouveau vers elle.

Le gouvernement de Müller célébra alors comme un grand succès politique sa participation à la Conférence de Spa, et il annonça joyeusement à son peuple que sonnait enfin le retour de l'exil. L'Allemagne vit en effet dans l'invitation des puissances alliées la promesse d'une réhabilitation prochaine ; elle n'était donc plus la lépreuse exclue de la communauté européenne ; elle allait pouvoir reprendre sa place au Conseil des Nations. Les avantages qu'elle espérait pouvoir tirer des entretiens de Spa n'étaient pas seulement d'ordre moral ; elle espérait pouvoir faire prévaloir à la Conférence le principe de la fixation forfaitaire de ses indemnités de guerre, évaluées selon l'état des ressources et selon les capacités de travail du pays. Elle déclarait, du reste, à l'avance, les unes et les autres très limitées ; à cet effet, elle constituait déjà tout un dossier de documents impressionnants, et en appelait au témoignage d'Anglais germanophiles, tels que Keynes. La fièvre avec laquelle les ministres de Berlin poussaient les préparatifs de la Conférence de Spa, laissait deviner la tactique qu'ils adopteraient : il s'agirait pour eux d'utiliser à leurs fins les divergences d'opinion qui pouvaient se manifester entre les Alliés.

Aussi la déception du peuple allemand fut-elle amère, quand il apprit que la réalisation d'accords antérieurs, tels que celui de Hythe, limiterait le droit de discussion de ses délégués, ou plutôt paralyserait le jeu de leurs intrigues ; les journaux libéraux allèrent jusqu'à parler, avec leur emphase habituelle, du « sabotage » de la Conférence de Spa. Le gouvernement allemand était à nouveau victime de cette erreur psychologique, qui

avait causé tant de mécomptes à ses prédécesseurs : il croyait pouvoir, à son tour, opposer les Alliés les uns aux autres et trouver chez les peuples anglo-saxons un écho de sympathie à sa politique anti-française. Cette fois encore, le chancelier Müller se vit infliger un cruel démenti ; à l'isolement prétendu de la France, répondit le resserrement de l'entente anglo-française ; et le traité de Versailles, que déclaraient caduc les augures berlinois, gardait sa validité aux yeux des Alliés, qui prétendaient régler à Spa les modalités de son exécution. Le peuple allemand ne fut que médiocrement satisfait de cette longue campagne révisionniste ; il ne pouvait que mesurer la distance qui séparait les plus brillantes promesses des dures réalités au milieu desquelles il se débattait. La politique extérieure de l'Assemblée nationale et de ses ministres, par ses initiatives maladroites et par son manque de franchise, s'était épuisée en protestations violentes et stériles : celles-ci n'étaient pas destinées à augmenter le prestige du gouvernement, ni au dedans, ni au dehors de l'Empire.

Ainsi s'explique-t-on que le ministère Müller et sa majorité n'aient pas vu croître leur popularité, et que les élections prochaines leur inspirent des craintes, sans doute légitimes. La politique qu'ils ont suivie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ne s'est pas suffisamment libérée de l'emprise du passé ; elle a manqué souvent de la décision et de la vigueur que réclamait l'organisation d'un Etat démocratique. Elle fut enfin soumise à ce régime de compromis, souvent néfaste, qui menace aujourd'hui de se retourner contre la coalition majoritaire. Déjà nous parviennent de ses rangs des bruits de scission qui ne sont pas destinés à fortifier sa situation à la veille du scrutin.

⁂

La discipline électorale la plus stricte sera suivie par les partis de droite qui vont à la bataille en rangs serrés. Les « nationaux allemands », guidés par le Comte Westarp, et partisans irréductibles de la monarchie, viennent de conclure une alliance avec le parti populaire ; celui-ci, dirigé par Stresemann, est, comme on le sait, le mandataire de la « Schwerindustrie », et il a groupé autour de lui les débris du parti national libéral. L'union des « Deutschnationalen » et de la « Volkspartei » survivra du reste sans doute aux élections : car rien n'est plus conforme à la tradition prussienne que cette coalition des impérialistes du sabre et des annexionistes de l'industrie. Le nouveau groupement sera assez cohérent, et peut-être assez fort, pour tenter d'imposer sa collaboration au gouvernement de demain. Les partis réactionnaires, en effet, s'efforcent visiblement de déplacer le centre de la coalition libérale, afin de ralentir autant que possible la démocratisation du pays. Dès aujourd'hui, ils

font des avances non dissimulées au parti socialiste majoritaire, et surtout aux indépendants. Il est peu probable que les troupes de Müller, du moins, répondent à leur appel, et consentent à pactiser avec un groupement aussi peu constitutionnel, qui est responsable de la guerre, et qui n'a pas encore renoncé à ses espoirs de restauration monarchique.

Si cette concentration des éléments de droite se réalise à peu près uniformément dans tout l'Empire, c'est en Bavière que les forces conservatrices se sont unifiées le plus rapidement et le plus complètement. Il s'est formé dans ce pays un bloc de l'ordre, « der Ordnungsblock », qui a réussi à grouper sous une direction unique les partis suivants : la ligue des paysans, la ligue des agriculteurs, les nationaux allemands, que l'on désigne encore sous le nom de Mittelpartei ; le centre bavarois, monarchiste, agrarien et particulariste, qui s'institue encore « bayerische volkspartei » ; et enfin le « parti monarchiste bavarois », qui dans son organe, le « Bayerischer Königbote », réclame ouvertement le retour des wittelsbach, ainsi que l'annexion des territoires du Tyrol, du Vorarlberg et de la Styrie. Cette union des droites mène la propagande la plus active ; elle dispose de l'argent, avec lequel elle achète les journaux, et elle inonde le pays de brochures et de tracts. Dès aujourd'hui, elle croit s'être assurée l'adhésion de la bourgeoisie bavaroise, qu'effarouche toujours le spectre du communisme.

A cette unification des forces réactionnaires, les partis libéraux opposent le spectacle de leurs divisions : c'est que la pratique d'un an et demi de politique gouvernementale a mis trop souvent chacun d'eux en contradiction avec ses propres principes. Aussi, les doctrinaires les plus intransigeants prétendent-ils désormais s'isoler, pour rester plus fidèles à la tradition de leur parti.

Le Centre devait être le plus directement menacé d'un danger de scission. Sa politique d'avant-guerre, qui s'inspirait directement de ses intérêts confessionnels, ne laissait point prévoir son alliance actuelle avec les socialistes, même majoritaires : il ne consentit à cette union que dans un intérêt national supérieur, et l'on doit reconnaître qu'il s'efforça loyalement d'adapter son programme aux exigences de partis plus libéraux.

Son évolution vers la gauche fut sans doute accueillie favorablement par la masse des ouvriers catholiques ; mais elle ne pouvait que satisfaire médiocrement le clergé et la bourgeoisie. L'antagonisme social de ces deux éléments du centre se manifesta plus vivement, après que le coup d'Etat du 13 mars eut obligé le gouvernement à suivre une politique plus radicale. Une première scission se produisit en Bavière, où se constitue la « bayerische volkspartei », suivie bientôt d'une seconde sur les bords du Rhin. La fraction rhénane dissidente, qui a pris le

nom de « christliche volkspartei », et qui prétend renouer la tradition fondée par Mallinckrodt et Windthorst, se refuse à pactiser plus longtemps avec les socialistes, et cherche son point d'appui à droite. Il y a là deux tentatives de schisme qui, sans être encore irrémédiables, peuvent inquiéter le Centre.

Le parti démocratique, au contraire, a gardé intacte son unité ; et ce lui fut facile, car sa politique devait fournir à la coalition un terrain d'entente. Les démocrates se sont très nettement prononcés pour le renouvellement du bloc libéral, qui a garanti à l'Allemagne sa paix intérieure, et qu'ils déclarent désigné au choix des électeurs par les préférences de l'Europe.

C'est surtout le parti socialiste majoritaire qui sent sa situation menacée. Il eut la responsabilité du pouvoir en des heures difficiles, et dut assurer la liquidation d'une guerre malheureuse. Aussi s'efforce-t-il de justifier ses actes de gouvernement par la voix de ses chefs les plus autorisés. Il défend avec quelque embarras la coalition qui rendait nécessaire la défense du régime républicain et qu'il a servie par esprit d'opportunisme ; il promet, du moins, de rompre cette alliance compromettante et de suivre une politique exclusivement socialiste, dès qu'il disposera de la majorité. Dans la crainte de voir se détourner de lui les masses populaires, il sollicite, mais en vain, la collaboration des indépendants. Ceux-ci prétendent vouloir rester fidèles à la doctrine marxiste; ils prèchent la lutte contre le capital et la réconciliation des peuples, qu'une exécution loyale du traité ne pourrait, pensent-ils, que favoriser. Les indépendants ont retiré trop de bénéfices de leur attitude d'opposition, pour se résigner à y renoncer dès maintenant.

A l'extrême gauche, enfin, le parti communiste tend, lui aussi, à s'effriter, sous la poussée des éléments les plus violents. De l'union spartacienne vient de se détacher récemment une fraction anarchiste, dirigée par Laufenberg, et qui a pris le nom de « neue kommunistische Arbeiterpartei ». Les révolutionnaires extrémistes accusent les Spartacistes d'avoir voulu corrompre la Révolution allemande en acceptant de participer aux travaux parlementaires. Ils réclament l'institution de Conseils d'ouvriers, la dissolution de la Reichswehr, et l'organisation militaire du prolétariat, qui reprendrait à son compte la lutte contre « le capitalisme anglo-américain et l'impérialisme français ». Le nouveau parti ne reculerait devant aucune compromission pour s'assurer l'appui de l'armée : il a déjà lié conversation, pendant le règne éphémère de Kapp, avec l'extrême droite, qui semble lui avoir promis son appui : si étrange que puisse paraître la rencontre d'éléments aussi opposés, elle s'explique par l'espoir que nourrit chacun d'eux de trouver dans son comparse un auxiliaire et une dupe.

Que devons-nous conclure de cet examen trop rapide d'une situation encore confuse ? L'ancienne coalition aura à soutenir un

choc d'autant plus rude qu'elle se présente en ordre dispersé devant un adversaire, qui, à son aile droite, tout au moins, a réalisé son unité de front. Tandis que le centre, les démocrates et les socialistes majoritaires vont se livrer bataille, les partis de droite ont renoncé aux luttes fratricides, et semblent avoir même conclu avec les indépendants un accord secret, qui pourrait bien ménager quelques surprises aux partis gouvernementaux. C'est donc bien le procès du bloc libéral qui se trouve engagé devant le corps électoral, et les scrutins qui ont eu lieu au mois de mai ne laissent guère prévoir de résultats qui lui soient favorables. Les élections du Landtag de Mecklembourg-Strelitz viennent d'éprouver durement les socialistes majoritaires, et d'assurer la victoire des partis de droite et d'extrême-gauche. Le même phénomène fut observé en Silésie, dans la province de Brunswick, et à Dantzig, lorsque fut renouvelé le parlement de cette ville, le 16 mai. Il y a là une indication qui ne saurait être négligée. La coalition gouvernementale sortira sans doute affaiblie des élections du 6 juin ; mais peut-être les partis qui la composent auront-ils intérêt à conclure une nouvelle alliance, si, toutefois, ils peuvent encore imposer leur volonté à l'Assemblée.

4 juin 1920. J. DENIS.

NOTES RHÉNANES

On sait quel est le résultat — assez imprévu — des élections allemandes. Comme récompense d'avoir tant bien que mal évité le Charybde de la révolution sociale et le Scylla de la dictature militaire, les pilotes socialistes majoritaires, démocrates, et catholiques, sont jetés par-dessus bord ! Comparons en effet les voix et le nombre de sièges qu'ils ont obtenus en janvier 1919 et le 6 juin dernier :

	Nombre de voix et de sièges en 1919	*Le 6 juin dernier :*
Socialistes majoritaires :	10.288.211 ; 163 sièges.	5.614.452 ; 112 sièges.
Démocrates :	4.903.533 ; 75 —	2.220.334 ; 45 —
Centre catholique :	5.241.493 ; 89 —	3.540.830 ; 68 —

S'enrichissent de leurs pertes les deux partis extrêmes :

Socialistes indépendants :	1.218.341 ; 22 sièges.	4.894.317 ; 81 sièges.
Communistes :		441.995 ; 2 —
Conservateurs :	2.549.721 ; 42 —	3.736.778 ; 66 —
Libéraux :	1.343.140 ; 23 —	3.606.316 ; 62 —

D'autre part, le Centre a fourni les éléments d'un nouveau parti, dit « populaire bavarois », qui a rompu toutes relations

avec le Reichstag et a réuni 1.171.722 voix lui donnant droit à 21 sièges (1).

Notons, toutefois, que les partis extrêmes s'étant renforcés simultanément, semblent s'exclure l'un l'autre de la direction du navire. Il est donc probable que les pilotes qui viennent d'être jetés à l'eau remonteront à bord et ressaisiront le gouvernail inoccupé, quoique à leurs risques et périls et en tout cas à titre précaire. Au moment où j'écris tout paraît annoncer un gouvernement constitué par le Centre, les démocrates et les libéraux, avec la neutralité plus ou moins bienveillante des socialistes majoritaires. Jamais régime parlementaire ne vit situation plus trouble et équilibre plus instable.

Telle est en gros, la situation de l'Allemagne. Voyons celle des provinces rhénanes autour de Cologne.

Le fait capital est que le Centre catholique, à la différence du reste de l'Allemagne, y conserve, et même y raffermit (dans les campagnes) ses positions déjà formidables. Le parti socialiste, au contraire, comme dans le reste de l'Allemagne, s'y disjoint, faisant place à ses côtés aux socialistes indépendants. Voici les chiffres :

Circonscription de Cologne, — Aix-la-Chapelle

	Janvier 1919	*Juin 1920*
Centre catholique :	579.212	611.384
Socialistes majoritaires :	247 114	143.633
Socialistes indépendants :	5.806	70.210

Les oscillations des autres partis sont moins intéressantes : les démocrates perdent du terrain comme dans le reste de l'Allemagne, en revanche — et c'est fort agréable à constater — les vieux conservateurs nationalistes n'en gagnent pour ainsi dire point, passant de 31.071 à 37.968, différence caractéristique d'avec le reste de l'Allemagne. Les libéraux passent de 33.471 à 76.384 (2).

Il s'est formé un nouveau parti dit « populaire chrétien », formé surtout d'anciens électeurs du Centre, mécontents de l'intimité de leur parti avec les partis de gauche et désireux aussi de ramener au premier plan la question de l'autonomie rhénane : il a réuni 33.136 voix.

Mes documents sont incomplets à ce jour pour la répartition exacte des sièges, mais c'est moins intéressant.

⁂

(1) Chiffres définitifs donnés par la *Frankfurter Zeitung*, du 20 juin.

(2) Le lecteur attentif pourra remarquer que nos chiffres pour 1919 diffèrent de quelques milliers, ou de quelques centaines, avec ceux de mon dernier article. Ce sont ceux de cet article qu'il faut considérer comme définitifs. Les autres furent notés sur place, le lendemain des élections, avant les petites rectifications officielles.

La question de l'autonomie rhénane n'a joué aucun rôle *visible*, au premier plan, dans ces élections. Il s'en faut cependant qu'elle soit définitivement écartée. Le Centre rhénan, qui l'avait lui-même posée, l'a ajournée en 1919 pour des raisons qui ont été dites, à la suite de l'entrée du parti dans le gouvernement de coalition. Il continuera à l'ajourner si la nouvelle coalition réussit à se maintenir, malgré sa faiblesse, par l'impossibilité de toute autre formule de gouvernement. Mais si cet équilibre instable était détruit, si l'Allemagne redevenait le champ clos d'une nouvelle lutte violente, et indécise, entre la réaction cynique et la révolution sociale, le centre rhénan serait certainement amené à imiter le centre bavarois, c'est à-dire à élever un mur de protection entre le reste de l'Allemagne et lui, pour être maître chez lui. A la vérité, pour le centre bavarois, la besogne a été facilitée par les institutions existantes : la tâche est plus dure sur le Rhin, transformé depuis longtemps de barrière en grande route ! Mais le danger est un grand maître. Le Centre pourrait être amené à envisager le conflit avec les partis socialistes affaiblis des provinces rhénanes comme le moindre danger. Le succès du Centre bavarois, tout ce qu'il a gagné en force et en tranquillité en se séparant du Centre allemand, en s'abstenant de participer aux affaires de l'Empire, est évidemment matière à utiles méditations. Si grand a été ce succès qu'il a fait surgir d'audacieuses exigences : sondés par Trimborn, le chef du centre rhénan, ces catholiques bavarois ont mis comme conditions à la reprise de la vie commune au Reichstag la revision de la Constitution *dans un sens fédératif* et une *représentation diplomatique* distincte et *effective* (pas comme celle d'avant 1914 !) pour la Bavière ! (1). Là-dessus, naturellement, on a poussé les hauts cris dans les camps unitaires et les pourparlers n'ont pas abouti. La Bavière continue donc à faire bande à part. La leçon d'indépendance donnée par Munich ne saurait être perdue pour Cologne ! Que vienne l'heure, et le Centre rhénan saura d'autant plus s'en souvenir qu'il a déjà l'année passée exprimé ambition pareille. Lui aussi parlait alors non seulement d'autonomie intérieure, mais encore de représentation diplomatique spéciale, ne fût-ce, disait-il, que pour les rapports de l'Etat rhénan avec la Papauté. Il se souviendra d'autant plus facilement de tout cela que la seule tentative de scission dont il ait été l'objet au cours de ces élections est venue de ceux qui veulent, avec impatience, l'engager sans plus tarder dans cette voie.

Gaston E. BROCHE.

Marseille, 24 juin 1920.

---

(1) Cf. sur ce point l'article de fond, très inquiet, de la *Frankfurter Zeitung* du 15 juin dernier.

BIBLIOGRAPHIE

Gaston Raphaël. — Walther Rathenau. — Payot, Paris, 4,50.

Le doctorat se renouvelle. C'est une heureuse innovation que de l'avoir élargi, en l'ouvrant, à certaines conditions, aux sujets d'actualité. Le travail que M. Raphaël a présenté comme thèse complémentaire est le premier à bénéficier, pour les études germaniques, de cette hospitalité. Son Rathenau est un sujet de guerre, mieux, par certains prolongements, d'après-guerre. Aucune personnalité ne se détache avec plus de relief sur l'arrière-plan économique et social de l'histoire de ces dernières années que ce grand chef d'entreprise, cet industriel socialisant, qui, après avoir porté la « Société Générale d'Electricité » au degré de puissance que l'on sait, après avoir assuré, dès le début de la guerre, le ravitaillement de son pays en matières premières, est mieux que personne préparé à façonner l'Allemagne de demain. On peut juger différemment l'originalité et l'efficacité de ses idées ; on peut apprécier diversement sa personnalité, son rôle et en particulier sa part de responsabilité dans l'exploitation industrielle de la Belgique et du Nord de la France ; on peut être plus ou moins sensible à ce que son idéalisme recouvre de réalisme et d'inquiétant impérialisme, à ce qui se mêle inconsciemment de cabotinage à la prédication morale de cet homme d'affaires ; il reste qu'il représente éminemment certains traits de l'esprit nouveau de l'Allemagne. Son rôle est pour le moment un peu effacé. Dans le chaos politique et économique de l'Allemagne présente, sa voix est sans écho, et il ne paraît pas avoir retrouvé depuis l'armistice la place à laquelle ses qualités d'intelligence et de volonté semblaient lui donner droit. Il est, en tous cas, parmi les démocrates à qui l'Allemagne pourrait demander un enseignement et une direction, un de ceux qui ont le mieux réalisé la signification véritable de la défaite, et il n'est pas impossible que cet infatigable remueur d'idées, cet incitateur, doué d'un si remarquable instinct d'organisation et d'assimilation, soit appelé un jour, dans une atmosphère nouvelle, à jouer un rôle de premier plan dans la reconstitution morale et économique de son pays.

C'est dire le très vif intérêt qui s'attache à ce livre. Un tel sujet présentait, en raison même de son actualité et de son caractère un peu mouvant, de sérieuses difficultés. M. Raphaël l'a abordé et traité avec de minutieuses précautions de méthode. Son étude est sage et prudente; son exposé du système de Rathenau est complet, clairement ordonné, étayé de copieuses analyses.

Il s'est tenu avec raison près des textes : Rathenau n'est pas un écrivain qu'on aborde de plain-pied. C'est un auteur de lecture malaisée. Ses livres sont écrits d'un style personnel, mais inégal et trouble. A côté de pages drues, denses, et où la force et la précision de la pensée communiquent à la forme un relief vigoureux, il y a bien des parties opaques, gâtées par un jargon pénible. M. Raphaël, en laissant la parole aux textes, les a clarifiés de son mieux. Et cette promenade patiente, parfois un peu lente, à travers le détail de l'œuvre, ne contribue pas moins que la synthèse des idées générales à mettre dans leur véritable jour la variété et l'intérêt d'une pensée que nous ne saurions négliger.

A. GODART.

Henri Lichtengerber. — Faust, 1re partie. — *La Renaissance du livre*, Paris, 3,75.

Voici enfin une traduction du Faust de Gœthe. Celles que nous possédions jusqu'à présent étaient trop peu sûres et trop mal éclairées pour rendre ce poème accessible dans son intimité aux lecteurs ignorants de l'allemand. Rien n'est plus difficile, à vrai dire, que de faire pénétrer le public non spécialisé dans la familiarité d'un tel drame. Une traduction précise n'y suffit point, si elle ne s'accompagne d'un commentaire qui éclaire à la fois l'ensemble et le détail de l'œuvre. M. Lichtenberger nous donne en même temps l'une et l'autre dans la collection commode des « Cent Chefs-d'œuvre Etrangers ». Sa traduction, parfaite de justesse, d'aisance, de sobriété, a su garder, avec toute la densité du sens, ce qu'il est possible de retenir du relief, de la couleur et du mouvement du texte original. Et sa préface est une merveille de présentation et de construction. Aucun ouvrage n'avait réuni, jusqu'à présent, de façon aussi ramassée, et en même temps aussi complète, tous les résultats essentiels de la critique faustienne. En 84 pages, cette notice condense tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur la formation et la transmission de la légende, sur la genèse du poème et les différentes phases de la composition, sur la signification du drame, sur les problèmes essentiels qu'il pose et la façon dont ils se développent dans les deux parties. L'étude du second Faust sera d'une utilité particulièrement précieuse. Elle rassemble non seulement tous les matériaux indispensables pour la compréhension des différents épisodes : elle rétablit le lien qui unit l'œuvre à la philosophie et à la personnalité du poète, et on ne peut s'empêcher de déplorer, en lisant ces pages, que les dimensions de cette collection, en imposant à l'auteur de continuels renoncements, ne lui aient pas permis de nous offrir, au lieu de ces reflets rapides, cette image totale du vieux Gœthe, qu'il devrait bien se décider à nous donner. A cette présentation d'ensemble s'ajoute enfin,

pour chaque scène de la première partie — la traduction de la seconde doit paraître incessamment — une introduction sommaire qui situe chaque fragment dans la genèse de l'œuvre et en définit les intentions essentielles. M. Lichtenberger a eu raison de penser qu'on ne saurait trop multiplier les précautions pour déblayer les abords si embroussaillés de ce poème et en faciliter l'accès à tous les lecteurs : il a réussi finalement, à force de scrupules et de soins ingénieux, à nous donner un Faust qui s'adresse non seulement au public simplement curieux de littérature étrangère, mais aux germanisants qui tiendront à avoir dans leur bibliothèque et à recommander à leurs élèves cet instrument de travail indispensable.

A. Godart.

Henry Bradley. — The Relations between Spoken and Written Language, with special reference to English. — Clarendon Press, 1920, 2/6.

La Clarendon Press a bien fait de réimprimer cette brochure, qui date de 1913 ; car c'est un petit livre sensé et utile. L'auteur se défend d'y exposer ses idées sur la réforme de l'orthographe. Mais après avoir montré que la fonction de l'écriture n'est pas, comme celle de la musique, uniquement de représenter des sens, et que l'écriture est devenue, chez les civilisés, idéographique, il arrive à des conclusions intéressantes : le langage et l'écriture sont deux organes d'expression indépendants. L'idéal de l'orthographe phonétique serait de faire de l'écriture l'esclave de la parole. Mais l'écriture constitue, à certains égards, un meilleur organe d'expression que la parole. Pour l'éduqué, la forme écrite devient partie intégrante de l'essence d'un mot. Et c'est ainsi que, chez les peuples supérieurs, qui lisent et écrivent beaucoup, le langage écrit tend à se développer plus ou moins indépendamment du langage parlé. Cela est vrai en particulier de l'anglais.

Dès lors, voici singulièrement compliquée, pour l'anglais, toute réforme orthographique. M. Bradley doit, logiquement, donner son avis sur cette question, et ses conseils sont ceux de la sagesse. Il est évident que le système actuel gagnerait à être amendé. L'orthographe phonétique libérerait l'anglais de beaucoup de ses ambiguités et démocratiserait une grande partie du vocabulaire littéraire.

Mais que de difficultés déjà ! Il ne faut pas songer à une réforme radicale, qui, en bouleversant le symbole, détruirait la langue elle-même, mais à un compromis seulement. On pourrait commencer par les noms propres ; mais on ne peut y toucher sans détruire leur personnalité ; les mots littéraires et scientifiques ? mais ils sont internationaux. En tout cas, on devrait ne pas orthographier pareillement deux mots différemment prononcés.

Le public aura du mal à se faire même à cette dernière innovation, car rien n'est plus déroutant pour la pensée que des formes inconnues ou des visions grotesques. Soyons donc modestes, évitons les rêves impossibles. Même le professeur Skeat (M. Bradley a de l'humour), n'emploie ni dans ses livres, ni dans sa correspondance, l'orthographe qu'il prêche si chaleureusement. En matière d'orthographe, comme en d'autres, ne soyons pas plus royalistes que le roi.

Paul CHAUVET.

O.-H. Prior, Drapers Professor of French in the University of Cambridge : French Studies and France. An Inaugural Lecture. — Cambridge, University Press, 1920.

Au moment où la question des Humanités Modernes est au premier plan de nos préoccupations, il est intéressant d'en voir défendre la cause par un professeur de l'Université de Cambridge.

Sacrifiée aux disciplines classiques, desservie par un enseignement insuffisant et sans autre idéal qu'une connaissance pratique et rudimentaire, l'étude du français en Angleterre, affirme le Prof. O.-H. Prior, n'a jamais eu l'occasion de faire ses preuves en tant qu'instrument de culture. Mais (et c'est là la tâche de l'Université), quand on aura, par une sérieuse initiation phonétique et grammaticale, mis l'étudiant à même de sentir l'harmonie et, par delà le sens littéral, le génie profond de la langue, alors s'ouvrira ce champ fécond d'études que forment la littérature, la nationalité et le caractère français.

Une connaissance exacte de nos méthodes d'enseignement, des vues personnelles (Taine s'y trouve assez malmené), sur notre littérature, défendue d'ailleurs contre les préjugés communément reçus à son égard en Angleterre, et de flatteuses appréciations sur l'intellectualisme de notre éducation, illustrent cette conférence-programme qui marque une très intéressante tendance en faveur des études françaises à Cambridge.

G. JOUSSAUME.

E.-A. Craddock. — The Class-room Republic. — (2/6 net, A. & C. Black, London, 1920).

Ce petit livre, œuvre d'un professeur de français dans un externat londonien, mériterait un long article. Il s'adresse aux professeurs qui aiment les enfants, qui voient en eux l'avenir, croient en eux, qui savent aussi s'effacer sans effort ; il repose sur l'idée que la discipline n'est pas silence, répression, contrainte imposée de l'extérieur, mais que le caractère est une acquisition personnelle, issue de l'exercice de la raison, du choix entre les actes possibles.

M. Craddock voit en l'opposition du gouverné et du gouvernant la source première des nombreuses fautes scolaires, au delà de

l'amour du risque dans la partie disciplinaire engagée entre maître et élève ; et il propose, après les deux années d'une heureuse expérience, conduite à la fois dans plusieurs classes, de substituer à l'organisation et aux sanctions ordinairement confiées au professeur, celle qu'élabore un comité d'élèves, régulièrement élu par la classe entière, et renouvelable si besoin est, partiellement ou dans son ensemble. Cette délégation d'autorité réalise le passage d'une autocratie arbitraire, quoique bienveillante, à une démocratie basée sur le sens individuel de la responsabilité, sur la nécessité de collaborer aux conditions les meilleures où peut être donné l'enseignement, c'est-à-dire à l'absorption totale de l'énergie du maître par l'enseignement seul. Ce régime soulage et ranime le professeur fatigué ou soucieux, et assure en une atmosphère de confiance la souplesse de ses rapports avec ses élèves, en même temps que le maximum de rendement pédagogique.

L'auteur insiste sur l'indépendance à laisser au Comité, sur l'importance et le nombre de ses fonctions, aussi nécessaire que la fermeté même à son prestige ; sur l'abandon total, par le maître, des ordres pour les conseils ; sur le sérieux et la foi réelle qui doivent présider à l'expérience. Ainsi, en effet, la classe extrait d'elle-même son idéal ; elle l'en poursuit d'autant plus volontiers ; elle commence son éducation civique, apprend à juger les hommes, et comment l'individu s'adapte harmonieusement au groupe ; elle acquiert, en outre, la notion des réalités sociales élémentaires, tout en perdant l'habitude du mensonge.

Les pages où M. Craddock décrit le tempérament de l'enfant, son amour de la justice, sa haine de la pose, son courage, son respect de la tradition scolaire, sa crainte du ridicule, sa capacité d'enthousiasme, et où il met en lumière les ressources de son activité, sont d'un apôtre et presque d'un poète, autant que d'un analyste ; elles respirent la joie que comporte pour lui son enseignement, et sont aussi inspiratrices que le détail même de l'organisation et des expériences d'où est née sa République Scolaire. Je ne puis indiquer ici ses projets d'extension du régime à l'école entière, où professeurs et administrateurs n'auraient plus que voix consultative : ce domaine est encore, en effet, pour M. Craddock lui-même, pratiquement inexploré ; mais celui que nous ouvre son livre m'a paru aussi accessible que merveilleux.

G. d'Hangest.

Soutenance de thèses pour le doctorat ès lettres

Le samedi 1er mai 1920, M. Saurat (Denis), professeur au lycée de Bordeaux, a soutenu, devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, les deux thèses suivantes pour le doctorat ès lettres :

Thèse complémentaire. — *Blake and Milton.*
Thèse principale. — *La pensée de Milton.*
M. Saurat a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres avec la mention *Très honorable.*

REVUES ANGLAISES

The Bookman a édité en avril un « Spring special number » qui contient entre autres deux études sur Herbert Spencer, dont on vient de célébrer le centenaire, et une étude de John Freeman sur le poète Charles-M. Doughty.

The Book Monthly, édité par *The Graphic*, Whitefriars. London E. C., revue bibliographique très nourrie. Outre de nombreux échos et une revue des livres du mois, chaque numéro contient une étude des romans les plus marquants, quelques poèmes, une rubrique d'enquêtes et de renseignements touchant des questions de bibliographie, un « rayon des enfants », et quelques études. Le n° d'avril donne un compte rendu d'une représentation du « Roi Lear », écrit par Dickens pour l'*Examiner* du 27 octobre 1849 ; cette page de Dickens, qui n'avait jamais été réimprimée, est ramenée au jour par M. C. Van Noorden, qui prépare une biographie du grand romancier. — Le n° de mai publie une étude sur Keats (dont le centenaire approche), du Dr Arthur Lynch, « a lifelong student of the poet ».

Athenaeum, 19/3 : Publie en supplément hors-texte un catalogue des nouveaux livres de la saison. — 26/3 : Courte étude sur le roman danois contemporain. M. J.-H. Whitehouse exhume, dans ce n° et celui du 2/4, une partie de la correspondance du peintre George Jones (1786-1869), l'ami de Ruskin. — 16/4 : M. Edward Garnett publie quelques lettres du poète et critique Edward Thomas. — 30/4: W.-J. Laurence: *The mechanics of Elizabethan playwriting.* Comment l'existence de bons acteurs et la composition des troupes eurent une influence considérable sur la production des chefs-d'œuvre dramatiques de l'époque élizabéthaine et sur leur structure. — *Shakespeare at Stratford.* Ce n'est pas à Stratford en réalité qu'il faut aller pour goûter Shakespeare, c'est à Londres, car Shakespeare a été avant tout un dramaturge londonien. — 7/5 : *La poésie de Franz Werfel.* — 21/5 : Courte étude sur la poésie d'Arthur Symons. — 28/5 : Etude sur William Beckford. Lettre d'Italie sur le « matérialisme historique ».

To-Day, revue mensuelle (6 d.), éditée par Holbrook Jackson.

(Février) : Holbrook Jackson : *National poets and a national memorial.* Réflexions suggérées par le banquet qu'a donné le Burms Club de Dumfries, le 23 janvier dernier, à l'occasion de son centenaire. Le culte voué par les Ecossais à leur poète national est quelque chose d'unique au monde. — Art. de Eugene Mason sur le jeune poète et romancier irlandais James Stephen, auteur de *The crock of gold, The Demi-gods.* — Sisley Huddleston : *The poet in the café.* Aperçu pittoresque sur le rôle du café comme rendez-vous favori de quelques-uns de nos hommes de lettres.

(Mars 1920) : Hollbrook Jackson : *R. B. Cunninghame, the man and his work.* — Sidney Grew : *British opera.* — S. P. B. Mais : *The poetry of James A. Mackereth.*

(Mai) : Etude d'Arthur Symons sur Renoir.

Chaque numéro de « To-Day » contient également un ou deux contes, un ou deux essais fantaisistes, un certain nombre de poèmes, et une revue des livres du mois.

Modern Languages (Mars). — « Lettre de Cambridge », donne des détails sur les nouvelles chaires et les nouveaux examens de langues vivantes à la vieille Université. Un commerçant de la Cité vient d'offrir une somme de £ 500 pour encourager la publication de travaux sur la langue et la littérature allemandes, dont les auteurs seraient des étudiants ou des professeurs de nationalité britannique.

(Juin). Angelo Crespi : *The philosophy of Benedetto Croce.* — H.-R. Chillingworth : *Modern languages in Ireland.* Le français est la langue vivante la plus populaire, de beaucoup, dans les écoles secondaires d'Irlande. — Dr L. Savory.

A Norfolk poet (*Cloudesley Brereton*). — Lettre du Dr Charles Didier, de Bruxelles : *The language of Belgium.* La solution la plus logique et la plus commode du dualisme linguistique de la Belgique serait l'adoption de l'anglais comme langue officielle. Il vient de se fonder à Bruxelles une association qui se propose de répandre l'étude et l'usage de l'anglais en Belgique ; elle va publier à partir de juillet un bulletin mensuel, organiser des tournées de conférences, des représentations théâtrales, etc. — Miss Dorothy L. Sayers, de Somerville College, Oxford, publie des extraits d'une version anglaise en vers rimés du « Tristan », de Thomas, poète anglo-normand du XIIe siècle, trop souvent négligé.

M. F.

Cette revue nous apprend (mars) qu'un revirement se dessine en Angleterre en faveur des études allemandes, en particulier dans les milieux scientifiques ; qu'en Irlande, le français est,

de toutes les langues vivantes, la plus étudiée, avec 86 0/0 de candidats, mais que la méthode directe n'est employée que dans les meilleures écoles (n° de juin) ; enfin, que les Universités ont renoncé à demander aux candidats aux « Honours » la connaissance de deux langues vivantes, deux ou trois années ne suffisant pas, du moins pour deux idiomes non apparentés, à acquérir la perfection nécessaire (avril). — A relever également, dans le n° d'avril, un article de Magnus sur la réforme de l'orthographe. Certes, il y a parfois des modifications à introduire, mais il ne faut pas oublier que le symbole écrit a sa valeur propre, et qu'il importe de la lui conserver en dépit des sollicitations de la paresse et du « moment qui passe ».

The School Review (University of Chicago).

A signaler (mars) un article sur l'action éducatrice de l'Armée, et cette idée, assez neuve en Amérique, que l'Armée pourra produire, en temps de paix, « des hommes du meilleur type possible, munis d'une bonne éducation générale et d'un métier utile, et surtout complètement entraînés aux devoirs et aux responsabilités du citoyen ». La guerre, au reste, suggère plus d'une leçon. Le n° d'avril cite un rapport du *Commissioner of Education*, où l'on signale l'américanisation imparfaite des immigrés et les moyens d'y remédier. Celui de mai pose la question, si souvent débattue, de savoir s'il faut apprendre l'allemand, et la résout, en toute sagesse, par l'affirmative. La vieille Allemague n'est plus, et nous ne pouvons pas ignorer ce qui se passe dans la nouvelle Allemagne. Seulement, il faut éviter que dans certains milieux on se serve de l'allemand comme d'une arme de germanisation, et veiller à ce qu'on se tienne sur un terrain strictement pédagogique, dans les limites de la sécurité américaine. Notons enfin, dans le n° de mars ces chiffres intéressants : à Indianapolis, tandis que les maçons touchent, par an $ 1.900, les forgerons 1.700 et les manœuvres 1.200, les maîtres élémentaires n'en reçoivent que 800.

The Modern Language Journal (University of Chicago).

On lit, dans le n° de mars, que la guerre a nui en beaucoup de cas à l'enseignement des langues vivantes. De nombreuses écoles du Nebraska n'enseignent plus que le latin et la Louisiane a défendu sur son territoire l'enseignement de l'allemand.

Cette dernière langue, toutefois, rentre peu à peu en faveur surtout dans les états comme le Wisconsin, de population en grande partie allemande. L'engouement pour le français et l'espagnol n'aura cependant pas été qu'un feu de paille. De tous les états on signale l'organisation de clubs français solidement constitués, où se fera vraisemblablement de bon travail.

A noter un intéressant article sur les méthodes d'enseignement, qui attribue la paternité de notre système au grand précurseur Victor Duruy. Dès 1863, le grand maître de l'Université énonçait simplement les vérités premières qui devraient être à la base de nos convictions : « Nous composerons les classes d'un petit nombre d'élèves et nous rapprocherons le plus possible les leçons. Peu de grammaire. Il ne faut plus réciter, il faut parler. La méthode à suivre est ce que j'appellerai la méthode naturelle, celle qu'on emploie pour l'enfant dans la famille. » Remercions la revue américaine d'avoir cité ces lignes lumineuses du grand éducateur français.

Pedagogical Seminary (Worcester, Mass.).

A retenir de cette excellente revue quelques conseils utiles. Il faut dormir, et savoir bien dormir, c'est-à-dire ne pas gâter son sommeil par des veilles inutiles, une alimentation défectueuse, ou une activité mal exercée. A méditer par beaucoup de professeurs et d'étudiants. Se rappeler aussi qu'une atmosphère trop sèche nuit au bon fonctionnement de l'intelligence et qu'un certain degré d'humidité est indispensable. Regarder le thermomètre quand on sent que la classe s'énerve, et laisser entrer de l'air, frais et mouillé si possible.

Modern Language Notes (Johns Hopkins Press, Baltimore).

Dans le n° de mai, étude intéressante du Professeur H. C. Notcutt, de l'Université de Stellenbesch, S. A., sur l'Interprétation *d'Endymion* ; réfutant ceux qui, comme Hancok, ne voient en cette œuvre qu'un document magnifique sur la vie de Keats, le critique essaye de montrer, avec Colvin et de Sélincourt, qu'il faut y voir l'épanouissement d'un plan fortement conçu et d'une allégorie classique, délibérément poursuivie.

Bulletin Officiel de la Société des Professeurs de Français en Amérique (New-York City).

Renseignements intéressants sur les progrès du français en Amérique. Même dans l'état très allemand de Wisconsin, alors qu'en octobre 1917 on enseignait le français dans 21 écoles, on l'enseigne dans 104 en juillet 1919. Au 1er juillet 1915, dans les écoles secondaires des Etats-Unis, 136.000 élèves faisaient du français et 312.000 de l'allemand ; l'enseignement de cette dernière langue ayant été supprimé, pour les commençants, dans 37 états de l'Union, on peut compter que celui du français est dispensé en ce moment à plus de 400.000 enfants.

P. C.

Notes et Documents

Les Langues Vivantes au Conseil Supérieur

La session d'été du Conseil Supérieur (28 juin-4 juillet) comportait l'examen de plusieurs projets de décrets ou d'arrêtés intéressant directement les Langues Vivantes.

1° *Enseignement Supérieur*.

Le projet de décret relatif à la réforme de la Licence ès Lettres a été adopté après une discussion passionnée.

L'examen actuel est supprimé. Il est créé deux types de Licence. L'un et l'autre exigent l'obtention de quatre certificats, au cours de deux années au moins de scolarité.

Pour la Licence n° 1, il suffira de quatre certificats *au choix* du candidat. Elle représentera plutôt des curiosités spécialisées qu'une culture organisée. En conséquence, elle ne donnera droit à aucun poste d'enseignement.

La Licence n° 2, dite Licence d'Enseignement, se compose de quatre certificats *obligatoires*. Elle sera exigée des candidats à toute fonction de l'Enseignement Secondaire ou Supérieur.

Le programme de la nouvelle Licence de Langues Vivantes est le suivant :

a) ÉTUDES LITTÉRAIRES CLASSIQUES

Ecrit : Version latine ou grecque, au choix du candidat. — Composition française.

Oral : Explication de deux textes d'auteurs français tirés du programme. Un des deux textes sera extrait d'un auteur du moyen âge. — Interrogation sur la littérature française.

b) LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Ecrit : Composition sur un sujet tiré de la littérature étrangère et dans la même langue étrangère désignée par le candidat.

Oral : Explication avec commentaire d'un texte d'un auteur du programme. — Interrogation sur l'histoire de la littérature étrangère choisie par le candidat.

c) PHILOLOGIE

Ecrit : Thème.

Oral : Interrogation sur la grammaire de la langue choisie par le candidat. — Interrogation sur l'histoire de la langue, d'après un texte d'un auteur du programme.

d) ÉTUDES PRATIQUES

Ecrit : Version.

Oral : Entretien, en langue étrangère, sur la civilisation du pays où le candidat aura séjourné d'après un programme d'ouvrages à consulter, donné d'avance. — Interrogation sur une deuxième langue étrangère vivante.

Le projet de décret prévoyait en outre, pour les candidats à la Licence d'Enseignement, l'obtention préalable d'un certificat d'Etudes classiques générales, à la suite d'un examen subi dans les académies. Mais cette innovation n'a pas été admise par le Conseil.

2° *Enseignement secondaire.* — Aucun projet d'intérêt majeur ne figurait à l'ordre du jour.

3° *Enseignement primaire.* — Deux projets, intéressant, l'un la réforme des programmes des Ecoles primaires supérieures, l'autre la réforme des programmes des Ecoles Normales primaires, sont venus en discussion.

Ces deux projets contenaient une innovation très grave pour notre enseignement, qu'ils ne tendaient à rien moins qu'à rendre *facultatif,* tant dans les Ecoles Normales que dans les Ecoles primaires supérieures. On ne pouvait nous porter un coup plus grave et plus immérité.

Après des débats très longs et très animés, le représentant des Langues Vivantes a réussi à faire maintenir le principe de l'obligation dans les deux catégories d'écoles. Rien n'est donc modifié, et l'horaire lui-même demeure identique.

De plus, le représentant des Langues Vivantes a fait assimiler, pour le mode de rétribution des heures supplémentaires, les professeurs et maîtres-adjoints de Langues à leurs collègues des Enseignements dits généraux. C'est une réforme pour laquelle nos camarades de l'Enseignement primaire luttaient depuis longtemps.

Enfin, pour les maîtres auxiliaires des Ecoles Normales et Etablissements d'Enseignement primaire supérieur de la Seine, l'heure hebdomadaire d'enseignement sera désormais payée de 500 à 700 francs, conformément aux vœux exprimés par cette catégorie du personnel. Le projet de décret proposait de 450 à 600.

Vœu de la Société des Professeurs de Français

Les professeurs de lettres et de grammaire du lycée de Troyes signalent que, en philosophie, il existait jadis pour les élèves un droit d'option entre le cours de langue vivante et le cours de grec. En rendant l'épreuve de langue vivante obligatoire à la seconde partie du baccalauréat, on a aboli en fait ce droit d'option. Ne pourrait-on le faire rétablir en dispensant de l'épreuve de langue vivante les candidats au baccalauréat de philosophie qui demanderaient à remplacer cette épreuve par une explication grecque ? Et ne pourrait-on aussi assurer plus régulièrement qu'on ne le fait en général l'organisation des cours de latin en philosophie ? — Après un échange de vues, l'Assemblée adopte les vœux de Troyes.

(*Bulletin de la Société des Prof. de Français et de Langues Anciennes, n° 21.* Compte rendu de l'Assemblée générale du 8 avril 1920).

Les idées du Recteur de l'Académie de Paris

« J'estime que le primaire doit, si j'ose dire, demeurer en bas. Le secondaire vise une formation spéciale. *C'est là qu'on apprend à apprendre.* Par suite je souhaite qu'on établisse le moyen de faire passer du primaire au secondaire vers 11 ou 12 ans, les meilleurs sujets de l'école. Les programmes lui paraissent trop chargés, et chaque classe devrait avoir un professeur principal pour assurer la liaison entre les enseignements. Les sciences et les lettres sont trop séparées. Il faut revenir sur la réforme de 1902.

« Je mettrais du latin partout. Et je vois fort bien deux divisions, l'une avec plus d'humanités classiques et moins de sciences, l'autre avec plus de sciences et moins d'humanités. *Dans l'une et*

l'autre il suffit d'une langue vivante bien sue (1). C'est donc, dites-vous, la suppression des sections B et D ? Parfaitement. Vous pouvez même ajouter que *je ne partage pas l'opinion de ceux qui tiennent pour l'obligation de l'allemand et de l'anglais au concours d'admission à l'Ecole polytechnique* (1). Je voudrais pour chaque baccalauréat une composition unique dans chaque matière, avec un grand jury unique de correcteurs qui ferait, d'une façon continue pendant la session, des séries d'admissibles comprenant toutes un même nombre de candidats : une douzaine. D'autres jurys, présidés par des professeurs des deux facultés (sciences et lettres), procéderaient aux épreuves orales. On pourrait même *dispenser de l'oral les candidats classés les premiers à l'écrit* (1). Quant au baccalauréat lui-même, on ne peut pas le supprimer. » Pour l'enseignement supérieur, « *c'est là qu'on apprend à chercher* ». Il prévient l'opinion contre la dangereuse opinion de vouloir réduire la science à ce qu'elle a d'utile. La télégraphie sans fil ne naquit-elle pas d'une expérience de laboratoire qui paraissait fort éloignée de toute application ? Le doctorat doit être maintenu à son haut niveau scientifique, mais l'accès en doit être facilité. Je veux faire une distinction entre le titre scientifique et le grade professionnel. Pour le doctorat conférant le droit d'enseigner en France, j'exigerais une licence d'enseignement plus corsée, par exemple en sciences 4 certificats au lieu de 3. Le titre scientifique, au contraire, ne comporterait pas la prérogative d'enseigner dans nos universités. Sous cette condition, l'équivalence de la licence en vue du doctorat devrait être donnée en bloc à certains étrangers munis de diplômes déterminés. Les facultés des lettres ont un projet encore plus libéral. »

Le Temps, 22 mai.

Diplômes de l'Université de Strasbourg

Délibération du Conseil de l'Université du 12 janvier 1920, approuvée par Arrêté ministériel du 26 avril 1920.

Article premier. — Il est institué à la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg un Doctorat de l'Université de Strasbourg (mention « Lettres »).

Art. 2. — Les épreuves pour l'obtention de ce doctorat comportent :

1° Une thèse dont le sujet aura été agréé par la Faculté et qui aura été écrite en français par le candidat, la Faculté restant maîtresse, avec l'agrément de la section intéressée, d'autoriser l'usage d'une langue classique ou de l'une des langues modernes enseignées à la Faculté. La soutenance aura lieu en français, devant un jury de trois membres, et sera publique. Des mentions *honorable* et *très honorable* pourront être données.

La thèse sera soumise en manuscrit à la Faculté. Une fois revêtue du visa du doyen et du recteur, elle sera imprimée en

---

(1) Les italiques sont de nous. — Cet interview, publié par M. H. Parigot, a le grand avantage de préciser les déclarations faites par M. le Recteur de l'Académie de Paris au bureau de notre association le 6 mai dernier. Voir à ce sujet le numéro de mai-juin 1920 des *Langues Modernes*, page 284, et aussi la Correspondance publiée aux pages 31-35 du présent numéro (N. D. L. R.).

vue de la soutenance. 65 exemplaires devront être remis à la Faculté. La publication ne sera permise qu'après la soutenance.

Le *curriculum* scientifique du candidat figurera à la fin du volume.

2° La discussion en français de sujets (trois au maximum) proposés par la Faculté et communiqués au candidat trois mois au moins avant la soutenance.

Art. 3. — Tout aspirant produit en se faisant inscrire :

1° Son acte de naissance ou, s'il est étranger, une pièce officielle attestant son âge et son identité.

2° Une note indiquant ses études antérieures ;

3° Le diplôme de licencié ou, à défaut, des attestations d'études ou des titres scientifiques dont la Faculté appréciera la valeur.

Art. 4. — Le candidat devra être immatriculé à la Faculté et y avoir pris huit inscriptions trimestrielles, qui pourront être prises cumulativement. Il devra, en principe, avoir passé au moins deux semestres à la Faculté ; la scolarité effective pourra cependant être réduite par décision de la Faculté.

Art. 5. — Le diplôme, revêtu de la signature du Doyen et de celle des membres du jury, sera délivré par le Recteur, président du Conseil de l'Université.

Art. 6. — Le présent règlement sera mis en vigueur à partir de l'année scolaire 1919-1920.

La Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg est autorisée à faire subir, pendant l'année scolaire 1919-1920, les épreuves de la licence ès lettres, série « langues et littératures étrangères vivantes », avec les mentions ci-après :

Allemand. — Anglais. — Italien. — Espagnol. — Russe.

Délibérations du Conseil de l'Université de Strasbourg (12 janvier et 20 avril 1920) Approuvées par Arrêté Ministériel du 26 mai 1920

Certificat d'études françaises modernes

Art. 1er. Il est institué à la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg un *certificat d'études françaises modernes.*

Art. 2. Tout candidat à ce titre aura dû faire acte de scolarité pendant au moins un semestre à l'Université de Strasbourg et suivre régulièrement tout ou partie de l'enseignement donné à l'Institut d'études françaises modernes fonctionnant sous la direction de la Faculté des lettres.

Le cours de vacances complet peut compter pour un semestre.

Art. 3. Les épreuves comportent :

Epreuves écrites :

1° Une composition en français sur un sujet de la vie courante, ou sur une question empruntée à l'histoire ou à la littérature. Cette épreuve est éliminatoire et dure 3 heures. Elle est faite sans dictionnaire.

2° La traduction en français d'un texte emprunté à une langue vivante enseignée à la Faculté (3 heures. Pas de dictionnaire). Pour les candidats dont la langue ne serait pas enseignée à la Faculté ou n'y aurait pas de juge compétent, cette épreuve serait

remplacée par un exercice d'application des principales règles de la grammaire française pratique (3 heures).

Epreuves orales :

1° Traduction à livre ouvert d'un texte de moyenne difficulté emprunté à la langue maternelle du candidat (sous les mêmes conditions que ci-dessus).

2° Explication à livre ouvert d'un texte français emprunté à la liste des auteurs de licence, avec interrogations, en français, relatives à ce texte.

3° Interrogations sur trois cours professés à l'Université et suivis régulièrement par le candidat. Deux de ces cours devront faire partie de l'enseignement donné à l'Institut d'études françaises modernes ou des cours de vacances. Le troisième pourra être emprunté à l'enseignement donné dans l'une des six Facultés ou de l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Strasbourg ; une connaissance suffisante du français devra ressortir de cette épreuve.
Une note spéciale sera attribuée à la prononciation et à l'élocution. Le certificat afférent au diplôme fera mention du détail des notes. Les mentions « assez bien », « bien », « très bien » pourront être données.

Art. 4. Le jury se compose de trois membres, qui pourront s'adjoindre un représentant de la matière faisant éventuellement l'objet de l'interrogation ci-dessous. Le diplôme portera, outre la signature du doyen, celles des membres du jury. Il sera délivré par le Recteur, président du conseil de l'Université.

Art. 5. Quatre sessions sont prévues : fin février, début de juillet, mi-août et septembre.

Diplôme supérieur d'études françaises modernes

Art. 1er. Il est institué, à la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, un *diplôme supérieur d'études françaises modernes.*

Art. 2. Tout candidat à ce titre aura dû faire acte de scolarité pendant deux semestres au moins, ou un semestre et une série de cours de vacances, à l'Université de Strasbourg, et suivre régulièrement tout ou partie de l'enseignement donné à l'Institut d'études françaises modernes fonctionnant sous la direction de la Faculté des lettres. Cette durée de scolarité pourra être réduite après délibération de l'assemblée de la Faculté.

Art. 3. Les épreuves comportent :

Epreuves écrites :

1° Une dissertation en français sur un sujet de la compétence du candidat et représenté dans les enseignements de la Faculté des lettres.
Le sujet de la dissertation sera indiqué au candidat par le doyen, un mois à l'avance.

2° Une composition française sur une question générale empruntée à l'histoire de la littérature ou de la civilisation française (5 heures. Pas de dictionnaire).

3° La traduction en français, sans dictionnaire, d'un morceau emprunté à la langue maternelle du candidat (3 heures). Si cette langue n'est pas enseignée à la Faculté, ou n'y a pas de juge compétent, cette épreuve sera remplacée par l'explication grammaticale et littéraire d'un texte français moderne postérieur à 1.500.

Épreuves orales :

1° Traduction en français d'un texte moderne emprunté à une des langues étrangères enseignées à la Faculté.

2° Explication philologique et littéraire d'un passage d'un auteur français du XVIIe siècle.

3° Discussion d'un passage emprunté à un périodique contemporain et ayant trait à la vie française d'aujourd'hui.

Une note spéciale sera attribuée à la prononciation et à l'élocution. Le certificat afférent au diplôme fera mention du détail des notes.

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20, sauf la composition française (2°) qui sera notée de 0 à 40. La moyenne des points est nécessaire pour l'admission.

ART. 4. Les candidats ajournés après les épreuves écrites ne conservent le bénéfice de l'admissibilité que pour la session suivante.

ART. 5. Le diplôme sera signé par le doyen et par les membres du jury. Il sera délivré sous le sceau et au nom de l'Université de Strasbourg par le Recteur, président du conseil de l'Université. Il portera l'énoncé de la nature des épreuves subies, avec les notes obtenues pour chacune d'elles, et une mention qui pourra être : « assez bien », « bien », « très bien. »

ART. 6. Deux sessions sont prévues chaque année : fin février et début de juillet.

Université de Paris

Du 16 avril

Faculté des lettres. — Est approuvée la délibération du Conseil de l'Université de Paris créant, pour l'année 1920 :

1° Un cours d'histoire de la civilisation chinoise ;

2° Des conférences sur l'art chinois (peinture, poésie, musique).

Université de Toulouse

Délibération du Conseil de l'Université en date du 16 juillet 1919 modifiée par celle du 19 mars 1920, et approuvée par Arrêté ministériel du 8 mai 1920.

I. Institut normal d'études françaises

ARTICLE PREMIER. — Il est créé à l'Université de Toulouse un *Institut normal d'études françaises* particulièrement destiné à la formation des professeurs de français pour l'étranger. Cet institut est annexé à la Facuté des lettres.

ART. 2. — L'enseignement de l'Institut normal d'études françaises est organisé ainsi qu'il suit :

COURS SEMESTRIELS

Semestre d'hiver

Phonétique et histoire de la langue. — Littérature française. — Histoire de France. — Civilisation de la France contemporaine. — Géographie de la France.

Semestre d'été

Phonétique et histoire de la langue. — Littérature française. — Histoire de France. — Civilisation de la France contemporaine. — Histoire de l'Art français.

CONFÉRENCES ET EXERCICES PRATIQUES

Pédagogie. — Grammaire. — Lecture. — Conversation. — Leçons. — Orthographe et rédaction. — Explications de textes.
Il pourra être organisé, en outre, des cours et exercices préparatoires pour les élèves qui ne seraient pas reconnus aptes à suivre directement l'enseignement normal de l'Institut.

Art. 3. — L'enseignement de l'Institut est assuré par des professeurs de la Faculté des lettres ou par des professeurs de lycée en ce qui concerne les cours ; les conférences et exercices pratiques, ainsi que les cours préparatoires, peuvent être confiés soit à des professeurs de Faculté ou de lycée, soit à des licenciés ou à des maîtres de l'enseignement primaire:

Art. 4. — Les professeurs de l'Institut sont nommés par le Recteur dans les conditions fixées par l'article 14 du décret du 21 juillet 1897.

Ar. 5. — La direction des études à l'Institut appartient, sous l'autorité du doyen, à un directeur nommé par le Recteur et assisté d'un comité de professeurs.

Art. 6. — Les programmes des cours, conférences et exercices pratiques sont arrêtés, chaque année, par le comité des professeurs sur la proposition du directeur.

II. Diplôme de l'Université de Toulouse pour l'enseignement du français à l'étranger

Article premier. — Il est institué près la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse un *diplôme de l'Université de Toulouse pour l'enseignement du français à l'étranger.*

Art. 2. — Aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité n'est exigée pour l'obtention de ce diplôme.

Art. 3. — Les candidats devront justifier de deux semestres d'études à l'Institut normal d'études françaises de la Faculté des lettres, sauf dispense d'un semestre par délibération spéciale du Conseil de la Faculté.

Art. 4. — Le jury se compose de trois membres au moins désignés par le doyen.

Art. 5. — L'examen pour l'obtention de ce diplôme comporte des épreuves écrites et des épreuves orales. Le coefficient de chacune d'elles sera fixé ci-dessous.
Les épreuves sont notées de 0 à 10. Pour être admissibles aux épreuves orales, il est nécessaire d'obtenir aux épreuves écrites une note moyenne au moins égale à 5.

A. *Epreuves écrites*

1. Composition française sur un sujet choisi par le candidat sur une liste de trois sujets pris respectivement dans la matière des trois enseignements suivants : littérature française, histoire de France, civilisation de la France contemporaine. Durée : 4 heures ; coefficient : 2.
2. Epreuve pratique de langue française (orthographe, grammaire, vocabulaire). Durée : 3 heures ; coefficient : 2.

B. Epreuves orales

1. Leçon d'une durée de 20 minutes environ à faire en français, après 3 heures de préparation, sur un sujet pris, au choix du candidat, dans la matière de l'un des trois enseignements suivants : littérature française, histoire de France, civilisation de la France contemporaine. Coefficient : 2.

(La leçon sera suivie de questions sur la pédagogie du sujet).

2. Lecture et explication d'un texte. Coefficient : 1.

3, 4, 5. Interrogation sur chacun des enseignements suivants : phonétique et histoire de la langue française, littérature française, histoire de France, civilisation de la France contemporaine, sauf celui de ces enseignements dont la matière a été choisie pour l'épreuve écrite n° 1. Coefficient : 1.

6. Interrogation sur la géographie de la France. Coefficient : 1.

7. Interrogation sur l'histoire de l'art français. Coefficient : 1.

Les candidats que justifieront soit de la licence ès lettres, soit du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles, soit du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales seront dispensés des épreuves écrites.

Art. 6. — Pour être admis, le candidat doit obtenir la moyenne 5 sur l'ensemble des épreuves. La mention « honorable » pourra lui être attribuée s'il a obtenu la moyenne 6 et la mention « très honorable », s'il a obtenu la moyenne 8.

Art. 7. — Les sessions d'examen auront lieu à la fin du semestre d'hiver et à la fin du semestre d'été.

Art. 8. — Le diplôme est délivré par le président du conseil de l'Université ; il est signé par le doyen et les membres du jury.

Art. 9. — Mention est faite sur le diplôme des enseignements non obligatoires que le candidat aurait suivis et sur lesquels il aurait été admis à se faire interroger à titre facultatif, à condition qu'il ait obtenu, pour les interrogations supplémentaires non comprises dans le calcul de la moyenne, une note au moins égale à 5 sur 10.

III. Diplôme de l'Université de Toulouse pour l'enseignement de l'espagnol

Article premier. — Il est institué près la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse un *diplôme de l'Université de Toulouse pour l'enseignement de l'espagnol.*

Art. 2. — Aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité n'est exigée pour l'obtention de ce diplôme.

Art. 3. — Les candidats devront justifier de deux semestres d'études à la Faculté des lettres, sauf dispense d'un semestre par délibération spéciale du conseil de la Faculté.

Art. 4. — Le jury d'examen se compose de trois membres au moins, désignés par le doyen.

Art. 5. — L'examen pour l'obtention de ce diplôme comporte des épreuves écrites et des épreuves orales. Le coefficient de chacune d'elles sera fixé ci-dessous.

Les épreuves sont notées de 0 à 10. Pour être admissible aux épreuves orales, il est nécessaire d'obtenir aux épreuves écrites une note moyenne au moins égale à 5.

A. Epreuves écrites

1. Composition en espagnol sur un sujet choisi par le candidat sur une liste de trois sujets pris dans les matières suivantes :

la littérature espagnole depuis 1830 jusqu'à nos jours, la civilisation contemporaine de l'Espagne. Durée : 4 heures ; coefficient : 2.

2. Epreuve pratique de langue espagnole (orthographe, grammaire, vocabulaire). Durée : 3 heures ; coefficient : 2.

B. *Epreuves orales*

1. Lecture expliquée d'un texte espagnol choisi dans la période qui va de 1830 à nos jours. Préparation : 1 heure. Durée de l'épreuve : 1/2 heure ; coefficient : 2.

2. Commentaire grammatical d'un texte espagnol choisi dans la période qui va du XVI[e] siècle inclus jusqu'à nos jours. Durée de l'épreuve : 1/2 heure ; coefficient : 2.

3. Interrogation sur l'histoire de la civilisation espagnole, principalement depuis le XVI[e] siècle inclus jusqu'à nos jours. Durée de l'épreuve : 20 minutes ; coefficient : 2.

L'interrogation sera suivie de questions sur la pédagogie du sujet.

4. Interrogations sur les principales œuvres de la littérature espagnole. Durée de l'épreuve : 20 minutes ; coefficient : 1.

Toutes les épreuves, tant écrites qu'orales, se font exclusivement en espagnol.

Les candidats qui justifient soit de la licence ès lettres (langues vivantes, mention : espagnol), soit du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'espagnol dans les lycées et collèges, soit du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'espagnol dans les écoles normales, seront dispensés des épreuves écrites.

Art. 6. — Les candidats peuvent, à leur gré, ou bien subir en une seule fois, à la fin de l'un ou de l'autre semestre d'études, toutes les épreuves, ou bien subir ces épreuves en deux fois. Dans ce cas, l'examen est scindé de la façon suivante :

La première partie de l'examen comprenant, à l'écrit, la composition en espagnol, à l'oral, la lecture expliquée et l'interrogation sur l'histoire de la civilisation, sera subie à Toulouse, à la fin de l'un ou de l'autre semestre d'études ; la seconde partie, comprenant : à l'écrit, l'épreuve pratique de langue espagnole ; à l'oral, le commentaire grammatical et l'interrogation sur les principales œuvres de la littérature espagnole, sera subie à Burgos, au mois de septembre, à l'issue du cours de vacances que l'*Institut français en Espagne* (Université de Toulouse) organise. Les candidats auront dû suivre, au préalable, ce cours de vacances. Mention en sera faite sur le diplôme.

L'Institut français en Espagne (Université de Toulouse) leur délivrera, en outre, un certificat d'assiduité.

Dans le cas d'examen scindé, nul ne peut se présenter à la deuxième partie sans avoir subi avec succès les épreuves de la première partie. Les notes de l'une et l'autre parties se compensent et la moyenne est calculée sur l'ensemble, comme dans le cas de l'examen unique. Les droits d'examen se payent en une seule fois, lors de l'inscription pour la première partie.

Art. 7. — Pour être admis le candidat devra avoir obtenu la moyenne 5 sur l'ensemble des épreuves. La mention « honorable » pourra lui être attribuée s'il a obtenu la moyenne 6 et la mention « très honorable », s'il a obtenu la moyenne 8.

Art. 8. — Le diplôme est délivré par le président du Conseil de l'Université ; il est signé par le doyen et les membres du jury.

Art. 9. — Mention est faite sur le diplôme des enseignements non obligatoires que le candidat aurait suivis et sur lesquels il aurait été admis à se faire interroger à titre facultatif, à con-

dition qu'il ait obtenu, pour ces interrogations supplémentaires, non comprises dans le calcul de la moyenne, une note au moins égale à 5 sur 10.

Note relative au certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (lettres, 2e partie)

Session de juin-juillet 1920

En raison de l'impossibilité constatée où se sont trouvées certaines aspirantes de se procurer l'ouvrage d'Ebner Eschenbach, intitulé : *Ein Buch für die Jugend,* qui figure au programme des auteurs allemands, l'explication de ce texte pourra être remplacée, au gré des candidates, par celle des actes III-V de l'*Iphigénie en Tauride,* de Gœthe. Mention de cette faculté d'option sera portée sur les bulletins du tirage au sort.

Bourses commerciales de séjour à l'étranger

Le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement technique met au concours, en 1920, 4 bourses commerciales de séjour à l'étranger.

Ces bourses sont attribuées *pour une année* et peuvent être renouvelées pour une deuxième année par décision ministérielle. Leur valeur est fixée à 4.000 francs ; les frais de voyage restent à la charge des intéressés ; toutefois, des allocations spéciales destinées à couvrir une partie de ces frais à l'aller peuvent être accordées aux titulaires de bourses que se rendent à une résidence éloignée. La quotité en est fixée sur la proposition de la Commission d'examen par la décision allouant la bourse.

Ces bourses sont réservées *aux jeunes gens libérés de tout service militaire actif, âgés de 21 ans au moins et de 30 ans au plus au 1er juillet de l'année du concours, qui désirent aller s'établir hors d'Europe,* dans une colonie française, sauf l'Algérie, ou en Russie.

Toutefois, les jeunes gens âgés de 20 ans au moins au 1er octobre de l'année du concours pourront prendre part aux épreuves, mais il ne pourra leur être attribué de bourse que lorsqu'ils rempliront les conditions spécifiées à l'alinéa précédent.

Cette année, et par exception, les candidats qui auraient dépassé pendant la guerre la limite d'âge fixée ci-dessus seront admis à concourir.

Peuvent être admis à prendre part au concours :

1° Les jeunes gens titulaires du diplôme de fin d'études d'une école supérieure de commerce reconnue par l'Etat ou de l'école spéciale des langues orientales vivantes.

2° Les titulaires du certificat d'études pratiques commerciales, du diplôme de fin d'études des écoles commerciales de Paris (école de l'avenue Trudaine et école de la Rive gauche) s'ils justifient s'être initiés à la pratique des affaires, pendant un an au moins, dans le commerce ou l'industrie.

3° Les titulaires du diplôme de bachelier, du certificat d'études primaires supérieures ou d'un certificat établissant qu'ils ont suivi pendant deux ans au moins les cours commerciaux d'une association recevant des encouragements et des récompenses du Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement technique, s'ils jus-

tifient de deux années de pratique au moins dans le commerce ou l'industrie.

Le concours comprend des épreuves écrites et des épreuves orales. Les épreuves écrites auront lieu les 11 et 12 octobre 1920 au chef-lieu de chaque département. Elles comprennent :

1° Une rédaction ;

2° Une composition de géographie commerciale ;

3° Une composition de langue étrangère (allemand, anglais, arabe, espagnol, portugais ou russe, au choix du candidat) (thème, version et correspondance, sans dictionnaire).

Les demandes d'inscription accompagnées des pièces exigées par le règlement doivent être adressées, à la préfecture du département où le candidat a son domicile, du 1er juillet au 1er août. Des exemplaires du règlement sont mis à la disposition des candidats dans toutes les préfectures et au Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement technique, 2e bureau, 110, rue de Grenelle.

Bourses industrielles de voyage à l'étranger en 1920

Un concours pour l'attribution de bourses industrielles de voyage à l'étranger aura lieu cette année.

Ces bourses sont accordées pour un an et peuvent être renouvelées pour une deuxième année et même pour une troisième année. Leur valeur est de 4.000 francs.

Pour être admis à prendre part au concours les candidats doivent justifier qu'ils auront 21 ans au moins et 30 ans au plus à l'époque du concours, qu'ils sont en règle avec l'autorité militaire et qu'ils sont munis du diplôme de fin d'études d'une école industrielle publique relevant du Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement technique ou d'une école industrielle libre, subventionnée ou reconnue par lui.

Ils doivent se faire inscrire à la préfecture du département de leur domicile avant le 1er septembre.

Les épreuves écrites auront lieu au siège de chaque département le 25 octobre 1920.

Des exemplaires du règlement sont tenus à la disposition des candidats dans les préfectures et au Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement technique, 2e bureau, 110, rue de Grenelle.

Cette année, et par exception, les candidats qui auraient dépassé pendant la guerre la limite d'âge fixée ci-dessus seront admis à concourir.

Chaires de français vacantes aux Etats-Unis

L'Office national des Universités et Ecoles françaises (96, boulevard Raspail, Paris), a l'amabilité de nous signaler quelques offres de postes de professeur de Langue et de Littérature françaises vacants aux Etats-Unis :

1. *Université de Minnesota.* — Traitement : 3.000 dollars ; aucune indication précise sur le service.

2. *Université de Syracuse.* — Professeur-adjoint. Traitement : 1.800-2.000 dollars.

3. *Université de Syracuse.* — Instructeur de français (Enseignement élémentaire). Traitement : 1.5000 dollars.

4. *Mishawaka Public School* (Indiana). — Traitement de 120 à 180 dollars par mois, pour une année scolaire de 10 mois, soit 1.200 à 1.800 dollars.

Les candidatures devraient être posées d'urgence, et chacune accompagnée d'un curriculum et de deux références universitaires (Professeurs de Faculté, Inspecteurs Généraux, Recteurs, etc...).

Cours de Vacances à Mayence

Le Lycée français de Mayence organise pendant les mois d'août et de septembre des cours de vacances pour les jeunes Français désireux de se perfectionner dans la pratique de la langue allemande, tout en passant des vacances agréables sur les bords du Rhin, dans une belle ville et une contrée pittoresque.

Surveillance et enseignement. — Les jeunes Français seront, en principe, hospitalisés au Lycée même, comme pensionnaires, dans des conditions analogues à celles de France ; ils pourront aussi être placés, sur le désir exprimé par les parents et dans la mesure des places disponibles, par les soins du Lycée, dans des familles allemandes où ils trouveront l'occasion de s'exercer journellement à la conversation étrangère.

Les uns et les autres seront sous la surveillance de maîtres du Lycée qui, pour les élèves placés en ville, se tiendront en rapport avec les familles allemandes et serviront d'intermédiaires entre elles et les enfants.

L'enseignement sera donné par des professeurs de l'Université dont le savoir et le dévouement offriront aux familles françaises toutes les garanties. Ils seront secondés dans leur tâche par des assistants allemands. La matinée sera consacrée à l'étude ; les élèves, groupés selon leur connaissance de la langue allemande, seront réunis tous les matins au Lycée, où ils recevront des leçons théoriques et pratiques.

Les candidats à la session d'octobre du baccalauréat auront de plus l'occasion de revoir les matières du programme de l'examen avec des interrogateurs spéciaux. Ils pourront faire constater leur travail sur leur livret scolaire.

L'après-midi, les élèves iront se promener avec la famille allemande ou feront des excursions en commun, sous la direction d'un de leurs professeurs, dans les environs de Mayence. Ils pourront également jouer au foot-ball ou au tennis sur le terrain de sports du Lycée et se livrer, si les parents les y autorisent, aux exercices de la natation et du canotage.

Prix et conditions. — La durée du cours de vacances sera en principe de six semaines, du 16 août au 30 septembre.

La rétribution pour ce cours de six semaines est fixée à 725 fr.; elle sera exigible à l'arrivée de l'élève et sera due à partir du 16 août, quelle que soit la date de son entrée au cours. Tout élève pourra cependant quitter le cours le 15 septembre : dans ce cas, la rétribution ne sera que de 500 francs.

Ces prix comprennent le logement et la nourriture, soit au Lycée, soit en ville, ainsi que les frais d'enseignement et de surveillance. Le blanchissage et les débours pour les excursions restent à la charge des parents.

Un trousseau réduit comprenant les objets suivants sera nécessaire pour les élèves hospitalisés au Lycée :

Un vêtement d'intérieur et un vêtement de sortie, 8 chemises

de jour, 3 chemises de nuit, 12 mouchoirs, 6 paires de chaussettes, 2 paires de chaussures. Le tout devra être marqué à un numéro, attribué par l'Economat du Lycée. Si le trousseau est déjà marqué, les familles auront intérêt à le faire savoir au moment de l'inscription pour le cas où le numéro pourrait être conservé.

Les familles sont instamment priées de pourvoir leurs enfants de vêtements chauds pour le cas où la température viendrait à s'abaisser exceptionnellement au mois de septembre.

N.-B. — Le nombre des admissions étant limité, les familles sont priées d'adresser au Proviseur du Lycée Français de Mayence leur inscription dans le plus bref délai possible.

Convention universitaire entre la France et la Serbie

Le gouvernement serbe a conclu récemment avec la France une convention relative à l'échange de professeurs entre les deux pays. Aux termes de cet accord, les professeurs français mis à la disposition du gouvernement serbe doivent recevoir de celui-ci un traitement en francs français égal à celui qu'ils touchaient en France, et quelques allocations supplémentaires. Cependant, le gouvernement serbe, tout en reconnaissant qu'il a, de son plein gré, signé la Convention, se refuse à l'exécuter, et ne paie aux professeurs engagés qu'une faible partie de ce qu'il leur doit. C'est ainsi qu'à l'un d'eux, agrégé de l'Université, qui avait en France un traitement d'environ 10.000 francs, on ne prétend payer à Belgrade que quatre mille dinars par an (le dinar ne vaut pas actuellement plus de 50 centimes français). Aux protestations des intéressés, on répond narquoisement qu'on les paiera quand la France enverra de l'argent. Les professeurs français détachés en Serbie ne sont d'ailleurs pas les seuls envers lesquels la Serbie se récuse quand il s'agit de tenir les engagements pris.

Une vingtaine de médecins français et hollandais, engagés lors de l'armistice, ont dû depuis, par groupe ou isolément, quitter leurs postes, les traitements auxquels ils avaient droit par contrat ne leur ayant pas été payés en totalité, et les avantages qu'on leur avait formellement promis ne leur ayant pas été accordés.

Les uns et les autres ont demandé aide et protection à la légation de France à Belgrade (chargée, il y a peu de temps encore, de la défense des intérêts hollandais en Serbie), mais les efforts du ministre de France n'ont eu aucun résultat, même pour les Français.

(*Information*, du 4 juillet).

EXTRAITS DE LA PRESSE

Les Langues Vivantes et les leçons de la guerre

L'Université doit s'adapter plus que jamais aux besoins du pays. Cette vérité banale est évidente pour tout le monde, sauf pour la plupart des Universitaires qui trouvent déjà trop modernes les programmes de 1902 et volontiers nous ramèneraient, si on les écoutait, de cinquante ans en arrière ! Or, les program-

mes de 1902 ne sont nullement modernes, ils sont boiteux, incohérents et touffus. Qu'on les aère et qu'on les déleste ! C'est ce qu'ont demandé les Compagnons, c'est ce que demandent avec eux tous ceux qui, dans l'Université ont souci des réalités. Le nombre de ces « novateurs » que les vieilles barbes traitent volontiers de téméraires, s'est heureusement accru depuis la guerre ; il ne constitue encore qu'une minorité dans l'ensemble du personnel enseignant.

Incapable de se rénover elle-même, il faut donc qu'on impose du dehors à l'Université les réformes dont s'alarme le souci qu'elle a de sa quiétude. C'est ce que vient de faire, très heureusement le... Ministère de la guerre ! Aux fins de non recevoir que ne cessait de lui opposer la maison de la rue de Grenelle, il a répondu par un ultimatum, qui déclare qu'en 1923, il exigera de tous les candidats aux examens d'entrée à Saint-Cyr et à l'Ecole polytechnique — comme c'est son droit — la connaissance *de l'allemand et de l'anglais !*

Voilà qui est parler net. Il ne reste plus à l'Université qu'à se soumettre ou à se démettre. Dès maintenant, elle entend ne faire ni l'un ni l'autre ; elle préfère ergoter.

Les proviseurs, en leur dernier congrès, ont voulu témoigner pour une fois de leur esprit d'initiative, de leur sens profond des besoins du pays, en protestant *au nom de la culture générale*, contre une mesure dictée par l'expérience de la guerre. Mais on peut être proviseur et n'avoir pas fait, ni compris la guerre !

Seule, l'Association des Professeurs de Langues vivantes a dénoncé avec beaucoup de bon sens « le péril national que constitueraient pour la France des générations d'officiers et d'ingénieurs ignorant l'allemand et l'Allemagne ».

Ce péril est trop évident. L'Université, comme l'autruche, préfère se cacher la tête pour ne pas le voir ; elle ferme les yeux sur la désertion croissante et menaçante pour l'avenir des classes d'allemand, et elle remet à demain le souci de parer au danger qu'elle veut ignorer.

L'obligation de l'étude *simultanée* de l'anglais et de l'allemand est à l'heure actuelle le seul moyen d'écarter ce danger. L'anglais est plus que jamais utile à nos futurs officiers et à nos ingénieurs. Rien de plus certain. Ne souhaitons pas que l'on revienne sur la mesure si heureuse qui a permis aux candidats aux écoles militaires de présenter cette langue aux concours d'entrée, d'où elle avait été trop longtemps écartée. Il ne faut pas se dissimuler cependant qu'en vertu de la loi du moindre effort, l'anglais mis à l'entrée des écoles sur le même pied que l'allemand, c'est à brève échéance l'allemand abandonné en France par tous ceux qui auraient le plus besoin de le connaître. Comme l'allemand est au moins aussi nécessaire que l'anglais aux générations actuelles, la seule solution logique est donc d'imposer à tous l'étude de l'une et de l'autre langue. Félicitons le ministre de la guerre de l'avoir compris et l'ayant compris, d'avoir agi sans retard.

Quelle surcharge pour les études, vont dire quelques pères de famille timorés et surtout les mamans inquiètes de la santé de leurs enfants ! Evidemment, il y aurait surcharge si la mesure n'entraînait pas, de toute nécessité un allègement bienfaisant des programmes. Cet allègement est réclamé vainement par tous ceux qui estiment depuis longtemps qu'il est la seule mesure capable d'orienter l'enseignement universitaire vers la vie. Il entraînera l'élimination de tout le poids mort que les programmes scolaires traînent après eux depuis Napoléon, la mise en pratique de méthodes actives, l'abandon de toute routine, un rajeunissement

salutaire, dont certains désespéraient, qui voudraient que l'Université, au lieu d'être un Conservatoire, où l'on vit confiné dans le culte exclusif du passé, fût enfin l'école ouvrant de larges perspectives sur le présent.

Qu'on ne déclare pas, d'autre part, que c'est la mort de la culture générale. La bonne plaisanterie ! A qui fera-t-on croire aujourd'hui que la culture générale se trouvera menacée par un enseignement plus développé du français, rendu possible par une réduction sur les heures consacrées au latin. On sait les résultats pitoyables que donne ce dernier enseignement étendu cependant sur toute la durée des études. Qu'on le concentre sur trois ou quatre années et qu'on intensifie ses méthodes, cela est aisé et souhaitable. A qui arrivera-t-on à persuader enfin que la possibilité de se tenir au courant des manifestations de la pensée étrangère, que le fait de lire couramment une revue anglaise ou allemande, un journal de Berlin ou de Londres, entraîne fatalement une diminution de valeur intellectuelle, et qu'on n'est un homme cultivé qu'à condition de ne pratiquer qu'Homère et Virgile, à l'exclusion des deux langues étrangères les plus indispensables à un Français de notre époque

La cause est entendue. Ne sacrifions jamais, et sous aucun prétexte, la culture générale, mais cessons enfin de confondre la culture avec l'ignorance des nécessités présentes, ou alors ayons le courage, la franchise et la logique d'exiger désormais, à l'entrée à Saint-Cyr et à Polytechnique, une dissertation latine et un thème grec, et déclarons nettement que l'Université ne voit pas de meilleur entraînement pour préparer la jeunesse aux luttes économiques de la paix et peut-être à la guerre de demain.

(*Information*, 22 mai). Georges VERNON.

Faut-il apprendre l'Allemand ?

Le ministre de la Guerre vient de décider que les candidats à Polytechnique et à Saint-Cyr n'auront plus le choix entre l'allemand et l'anglais à l'examen d'entrée, mais devront obligatoirement subir une épreuve dans les deux langues à partir de 1923.

La mesure n'est pas de celles qui émeuvent l'opinion publique. Et cependant, toute modeste qu'elle est, elle est appelée à conjurer un véritable péril national.

Sait-on que depuis 1914 les classes d'allemand de nos lycées et collèges se sont peu à peu vidées par suite d'un patriotisme mal entendu ? Du train dont nous allons, dans cinq ou six ans, une infime minorité d'élèves apprendrait seule l'allemand ; nos grandes écoles n'auraient plus de candidats pour cette langue.

Qu'en résulterait-il ? Alors que pendant quinze ans nos jeunes soldats doivent occuper les territoires rhénans, alors que la sécurité de la France dépend du contrôle que nous saurons exercer sur le désarmement de l'Allemagne, alors que la restauration de nos finances exige que nous connaissions exactement ses ressources, alors que les mines de la Sarre sont passées sous l'exploitation française, nous nous trouverions bientôt sans officiers, sans ingénieurs, sans administrateurs en mesure de remplir ces diverses tâches. Car la première condition de connaître l'Allemagne, c'est évidemment de savoir l'allemand.

C'est à ce danger si grave que remédie la décision du ministre

de la guerre. Elle établit un juste équilibre entre l'allemand et l'anglais.

Apprenons la langue de nos alliés et amis d'Angleterre et d'Amérique, mais n'oublions pas le mot de Galliéni : « Un homme qui aujourd'hui ignore l'allemand, je le considère comme désarmé. »

(*Informateur civique*, 3 juin). G. DELOBEL.

(La reproduction des articles de l'*Informateur*, avec ou sans leur signature, est absolument libre et gratuite).

On ne peut oublier que *la sécurité de la France dépend du contrôle que nous saurons exercer sur le désarmement de l'Allemagne* ; que la restauration de nos finances exige que nous connaissions exactement ses ressources, et que la condition indispensable pour tout cela, c'est de savoir l'allemand.

Rappelons-nous le mot du général Galliéni : « *Un homme qui, aujourd'hui, ignore l'allemand, je le considère comme désarmé.* »

Rappelons-nous aussi qu'au lendemain de la guerre de 1870, un historien allemand, von Sybel, écrivit une brohure intitulée : *Ce que nous pouvons apprendre des Français.*

Qui donc, disait récemment M. E. Lavisse, qui donc prétendra que nous n'avons rien à apprendre des Allemands ?

Comprenons donc que le voisinage immédiat de la France et de l'Allemagne les met forcément en concurrence dans tous les domaines de l'idée, sur tous les champs de l'action, et que, dès lors, ignorer l'Allemagne serait pour nous une faute et une cause de faiblesse dans le présent, un péril très grave dans l'avenir.

N'oublions pas, au surplus, qu'en Allemagne les langues vivantes, et notamment le français et l'anglais, sont considérées comme les deux étriers sans lesquels le jeune commerçant, le jeune industriel, ne sauraient se mettre en selle.

(*Démocratie Nouvelle*, 9 juin). A. T.

Les langues étrangères dans l'Enseignement supérieur

Quand on pense que l'un des principaux facteurs de la puissance de l'Allemagne a été la connaissance très étendue des idiomes étrangers, on ne peut que trouver inadmissible d'arrêter l'apprentissage des langues vivantes au bacalauréat. Pour beaucoup, le temps passé à cette acquisition, au lycée, se trouve ainsi perdu. Il est nécessaire, au contraire, de poursuivre cet enseignement jusque dans les écoles supérieures ; car si la connaissance des langues étrangères est importante dans la vie pratique et les professions, elle est indispensable pour les hommes qui, par leur intelligence, leur jugement, leur savoir, leurs capacités, doivent diriger le pays (1).

Aussi, cette connaissance doit-elle être exigée pour deux lan-

(1) L. Azoulay : « L'enseignement des langues étrangères, son but réel et ses moyens. Division de la France en régions d'enseignement linguistique spécial ». *Revue internationale de l'Enseignement*, mai 1901.

gues, au choix des élèves à la rentrée de toutes les écoles supérieures, appartenant ou non à l'Etat, à tous les examens et concours pendant la durée des études et à la sortie.

Ces épreuves sont éliminatoires. Cela ne peut paraître excessif si l'on se rappelle : 1° que l'étudiant a appris ces langues au lycée ; 2° que l'Etat, dans l'intérêt commun, a le droit que non seulement elles ne soient pas oubliées, mais qu'elles soient appliquées à un but pratique, utilitaire.

D'autre part, ces épreuves ne doivent nullement contribuer au succès d'un examen, sauf dans le cas où la connaissance des langues fait partie intégrante des études (1).

Orales, ou écrites et orales, suivant la nature du diplôme ou concours, les épreuves doivent porter sur les matières de chaque examen. Ainsi un étudiant en médecine aura à traduire, en bon français, à livre ouvert, sans préparation de préférence, un certain nombre de lignes d'un ouvrage étranger sur la physiologie si son examen porte sur la physiologie, sur la pathologie interne s'il porte sur cette branche, etc... Un candidat à la licence ou à l'agrégation d'histoire fera une narration écrite dans la langue étrangère principale et subira des épreuves orales dans cette langue et la langue accessoire en histoire, géographie, particulièrement économique des pays dont il connaît l'idiome, etc... Un élève de l'école des Mines, de l'Ecole centrale, etc... fera en fin d'étude un rapport dans les langues qu'il a choisies, etc.

Mention des langues apprises sera faite sur le diplôme. L'Etat n'a pas à enseigner les langues étrangères dans les Ecoles supérieures, excepté pour les diplômes qui en comportent et pour les écoles dont les élèves sont internes. Il n'a donc rien à dépenser. Il lui suffit d'exiger des épreuves sérieuses pour atteindre son but : le rendement maximum de tout ce qu'il a semé. C'est aux candidats à entretenir et perfectionner la connaissance des deux langues, principale et accessoire, qu'ils ont acquises dans leurs études secondaires. Ils le peuvent à l'aide du procédé de traduction dans les débuts et à l'aide de cours gratuits qui ne manqueront pas de se fonder, à l'exemple de ceux de la société pour la propagation des langues étrangères en France.

Nous insistons sur cette réforme parce que le besoin en est très urgent et parce que les événements qui viennent de se passer semblent porter les esprits et les pouvoirs vers des modifications pratiques de notre enseignement à tous les degrés.

Nul ne peut concevoir les conséquences d'une telle innovation. Non seulement elle activera (2), le progrès intellectuel, commercial, agricole par les renseignements fournis et l'émulation provoquée, mais encore elle améliorera notre presse en la rendant plus scientifique, plus comparative, et notre librairie en la poussant à des entreprises plus sérieuses, plus utiles, plus grandioses, telles ces encyclopédies si nécessaires et répandues à si bon compte dans toutes les classes, à l'étranger ; elle fera en outre de la France le centre d'information si précieux pour elle-même qu'était l'Allemagne avant la guerre.

Léon Azoulay.

(Extrait de l'*Europe Nouvelle*, 25 octobre 1919, publié par la *Presse médicale* du 7 avril 1920).

---

(1) Pour l'attribution des bourses de voyage et de perfectionnement à l'étranger, la connaissance parlée et écrite des langues jouera un rôle important ; on le fera savoir aux candidats.

Mouvement du Personnel

Enseignements Secondaire et Primaire Supérieur

Nominations: M. Cambillard, prof. agr. d'ang., élève de l'E. N. S., nommé du Lycée de Marseille au Lycée d'Alger (Mustapha). — M. Haussaire, nommé du Lycée d'Angers, prof. chargé de cours d'allemand, au Lycée de Reims. — M. Garnier supplée M. Mignon comme prof. d'italien au Lycée du Parc, Lyon. — M. Langlais, Lycée du Bourg, nommé prof. d'italien, Clermont-Ferrand. — M. Thomas, du Lycée de Tarbes, nommé prof. d'espagnol, Carcassonne. — M. Parenty, lettres et anglais, collège d'Arras. — M. Macary, lettres et anglais, Collège de Falaise. — M. Parmin, lettres et anglais, Collège de Lisieux. — M. Rivière, lettres et anglais, Collège de Marmande. — M. Feurrier, lettres et allemand, Collège de St-Dié. — M. Meunier, licencié d'anglais, délégué lettres et anglais, Collège d'Autun. — M. Balteau, lettres et anglais, Fontainebleau, nommé Collège de Sedan. — M. Bongard, lettres et anglais au Collège d'Uzès, nommé Fontainebleau. — M. Bourillon, répétiteur au collège de Bourgoin, délégué lettres et anglais, Collège d'Uzès. — M. Rouleux, répétiteur Brest, délégué lettres et anglais, St-Jean-d'Angély. — M. Caillat, délégué lettres et allemand, Collège de Bône. — M. Secchi, délégué lettres et arabe, Bône. — M. Goudet, délégué allemand, Collège Remiremont. — M. Chrétien, délégué lettres et anglais, Collège d'Ajaccio. — M. Chelle, délégué lettres et anglais, Collège d'Agde. — M. Lapalus, délégué lettres et anglais, collège de Beaune. — M. Burignat, délégué lettres et allemand, Collège de Romans. — M. Petiteau, nommé prof. lettres et allemand, Collège de La Réole. — M. Nemo, prof. agrégé, anglais et lettres, collège, Menton, nommé au Lycée, Alger. — Mlle Bescam (Marguerite), certifiée anglais, nommée collège Saumur, en remplacement Mlle Metzger, non acceptante. — M. France (Louis), inst.-adj. E. P. S., Valenciennes, certifié L. V., nommé professeur anglais, même école. — Mlle Corny (Marie), inst.-adj. E. P. S., Gondecourt, certifiée L. V., nommée prof. d'anglais, même école.

Congés : M Coullet, prof. anglais, Lycée Chartres, du 1/4 au 30/9. M. Lebelle, prof. anglais, lycée Rouen, du 1/4 au 31/12. M. Griffon (allemand, lycée Lille), du 12/1 au 30/9. — M. Saroïhandy, prof. espagnol (Buffon, Louis-le-Grand et St-Louis), du 1/12/19 au 30/9/20. — M. Koessler, prof. allemand Janson, du 1/10/19 au 30/9/20. — M. Vernet, prof. allemand, Lycée Valence, année scolaire 1919-20. — M. Schmitt, prof. allemand, Lycée Alger, année scolaire 1919-20. — M. Blanc, ancien prof. d'allemand, Lycée de Bordeaux, année scolaire 1919-20. — M. Chappey, prof. d'allemand, Lycée Chambéry, du 4/10/19 au 30/9/20. — M. Roques, prof. d'allemand, Lycée de Chartres, année scolaire 1919-20. — M. Martin, prof. d'allemand, Lycee Laon, du 3/10/19 au 30/9/20. — M. Guey, prof. allemand, Lycée Montauban, année scolaire 1919-20.

Honorariat : M. Feytel, anglais, Bonneville. — M. Schaller, allemand, Brive. — M. Sabardu, anglais, Draguignan. — M. Roché, anglais, St-Maixent.

Examens et Concours

Certificat Secondaire d'Allemand (1)

(Session spéciale d'Avril 1920)

Version orale. — An der Front

Bescheidenheit steht dir an, du Nichtkrieger, und Bewunderung und Ehrfurcht und Dank auch gegenüber dem kleinsten Feldgrauen ohne eisernes Kreuz, ohne Gefreitenknopf und ohne Tressen. Denn auch er hat jene seltsam hellen Jägeraugen, die nur bei Menschen zu leuchten beginnen, deren Seele jeden Augenblick bereit ist zur Ausfahrt und zum Aufstürmen in die Verklärung. Diese Soldatenaugen werde ich nie vergessen. Wer in sie hineingeschaut hat und dann noch nichts weisz vom Leben, vom ewigen, unbeugsamen, Tod und Teufel trotzenden, der ist ein armer Mann. Aus den schwerfälligen Bauernburschen und gescheiten Groszstadtarbeitern, aus den flotten Studenten und den verwöhnten Muttersöhnchen hat der Krieg gewisz Keine Heiligen gemacht. Aber er hat sie geheiligt. Er hat dem Leben des einzelnen gemeinen Soldaten eine Bedeutung und einen Wert verliehen, weit über seine Möglichkeiten in Friedenszeiten hinaus. Die Feldgrauen, die Hunderttausende, sie stehen da in der groszen Reihe derer, die für andere zu sterben bereit sind, und das ist immer das Gröszte, was der Mensch vermag. Darum steht auch der Infanterist und der Kanonier und der Jäger und der Pionier und wie sie alle heiszen, ohne Rang und Abzeichen drauszen im Feld vor Gott und den Menschen höher da, als der in assyrische Studien versunkene Universitätsprofessor in der Heimat. Die Phrase vom wertvolen Menschen, die in den letzten Jahren im Mund der neuen Pharisäer zu hören war, hat eine tiefgehende Umwertung erfahren. Der Wertvolle ist jetzt der, der die Backe am Gewehrkolben hat und gut zielt.

Thème oral. — Mulhouse

Repliée sur elle-même et discrète, voici la cité méditative qui engendre sans cesse l'effort. Il ne faut point y chercher les vieilles églises ni les traces d'un long passé. Bourgade insignifiante au moment où défilaient sur les hauteurs les lansquenets de Charles le Téméraire, son humilité la sauva. Mulhouse comptait trois mille habitants quand Colmar était une petite capitale riche et lettrée. Son essor date du XVIIIe siècle et de sa réunion à la France. Mulhouse ne l'a jamais oublié. Le luxe criard des grandes villes allemandes ne l'a pas même effleuré. Par ses façades plates, aux balcons en fer, par l'élégance discrète de ses villas, ce centre industriel de l'Alsace évoque l'image de certaines villes françaises d'une sobre régularité. Pendant près de cinquante ans, Mulhouse a porté le deuil de la France, dédaigneux des fêtes bruyantes, ennemi de tout clinquant, étranger à la joie de parvenus qui secouait toute l'Allemagne enrichie, et tandis que ses patriciens réfugiés sous les arcades grises de la

---

(1) Pour l'anglais, voir N° de mai-juin, pp. 294-295.

rue de la Bourse ou de la Paix, fermaient leurs portes aux intrus, tandis que ses industriels, sans bruit, éloignaient de leurs usines l'Allemand, c'est dans le travail obstiné que la ville cherchait un refuge contre l'ennui de l'exil. De cet effort, il est sorti de grandes choses.

Version allemande

Gegenwärtige und zukünftige Wirtschaft

Mit Recht rühmen wir uns unserer Fabrikationseinrichtungen ; sie sind neuer, besser und durchdachter als in England, Frankreich und Belgien. Und dennoch : welche Erfahrungen würde man machen, wenn man sie Werk für Werk durchforschte, die Kraftanlagen auf ihren Wirkungsgrad, die Arbeitsmaschinen auf ihre Leistungsfähigkeit, den Arbeitsvorgang auf seine Wirtschaftlichkeit prüfte. Die kalorische Krafterzeugung hat in zwei Jahrzehnten ihren Wirkungsgrad verdoppelt, die Kosten elektrischen Stromes haben sich gedrittelt ; die Kenntnis der Transporteinrichtungen ist zu einer Wissenschaft geworden ; es gibt wenig Verrichtungen, die sich, dem Griff des Maschine entziehen, der Arbeitsprozesz ist aus den Händen des Werkmeisters in die Aufsicht des Ingenieurs und Fabrikleiters übergegangen ; doch alle diese Fortschritte sind nur einem Teil unserer Gütererzeugung zugänglich. In einer Zeit, die aus dem vollen wirtschaften durfte, die nur eine Aufgabe kannte : Ware schaffen, war es verzeihlich, wenn Produzenten auf Vorteile verzichteten, die eine wissenschaftliche Technik ihnen von Tag zu Tag bot ; überdies forderten diese Verbesserungen Anlagekosten, und bei der Zersplitterung der Erzeugung in willkürlich zerlegte Betriebe, in unübersehbare. Typenmengen war das einzelne Werk nicht immer stark, nicht immer konzentriert genug, um der Entwickelung zu folgen. Vergeudete es Arbeitskräfte und Material, so war das ein Schaden für das Erträgnis, jedoch im letzten Sinne Privatsache. Heute ist jeder Verlust, jede Verschwendung Sache der Gemeinschaft ; es hat niemand mehr, auch wenn er es bezahlen kann, das Recht, eine Maschine zu betreiben, die das Fünffache des Zulässigen an Kohle friszt, so wenig wie jemand das Recht hat, Brot zu zertreten. Hier wird eine der sittlichen Umstellungen fühlbar, die die neue Wirtschaft fordert. Der blosze Kohlenverbrauch Deutschlands könnte auf die Halfte verringert werden, wenn alle Betriebe wissenschaftlich durchdrungen und geordnet und alle Kraftquellen erschlossen würden. Diese Erspaŕnis aber würde weit in den Schatten gestellt durch den Gewinn an Arbeit, Material und Transport, durch die Steigerung der Leistungsfähigkeit und Umsatzmenge, wenn die Durchforschung und Reform sich zugleich auf Lage und Anlage, auf Einrichtung und Betrieb erstreckte.

W. Rathenau.

Thème allemand

La nouvelle Religion

Nous croyons savoir ce que c'est que le patriotisme. C'est en France et en Angleterre, avant tous les autres pays de l'Europe, que la conception en est apparue d'abord. Et on nous en avait tant parlé, et l'on s'imagine de nos jours, que les choses vont si vite, qu'avant cette guerre certains la considéraient comme une idée qui avait fait son temps, qui était dépassée, presque usée, devait être, dans un avenir prochain, remplacée comme moteur des masses humaines par une nouvelle mystique. C'est le contraire qui est la vérité. Nul, il y a quatre ans, n'avait encore la conscience précise des formidables sacrifices qu'on pouvait demander à tout homme sur la terre au nom de la patrie. Si le

mot de *religion*, comme l'affirmait jadis Brunetière, vient de *religare*, ce qui relie les hommes entre eux — étymologie qui par ailleurs n'est pas très sûre — le patriotisme est la religion de l'humanité contemporaine. Elle est encore dans toute sa fleur, dans toute sa force, assez jeune pour être ardente et passionnée, assez vieille, et par conséquent « établie », pour demeurer indiscutable et indiscutée. Elle est la borne de l'individualisme contemporain, bien qu'elle s'en réclame : « Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » est issu du droit qu'on reconnaît à l'individu de disposer de lui-même. Mais il n'en est pas moins vrai que nul n'admet que le devoir envers la patrie soit affaire de consentement personnel. C'est le seul cas où les droits de la conscience individuelle s'évanouissent devant ceux de la conscience collective. Et cela est si évident qu'alors que la loi, consacrant le vœu de l'opinion universelle du monde civilisé, reconnaît à tout être humain le droit de choisir et d'exercer n'importe quelle religion ou de n'en avoir aucune — au sens ancien qu'on donnait à ce mot de *religion* — ni la loi, ni l'opinion ne permettent nulle part qu'un homme déclare ne vouloir reconnaître aucune patrie et prétende se soustraire aux obligations que cette patrie exige : obligations terribles et qui vont jusqu'à la mort. Ceci d'une façon si nette, si claire, si impérative, que celui qui donne sa vie pour sa patrie n'est pas considéré comme un héros : il a fait ce qu'il devait, voilà tout ; tandis que le martyr qui marchait au supplice pour confesser sa foi, bien qu'il accomplît un devoir, paraissait cependant illuminé d'un mérite exceptionnel, il entrait au nombre des saints.

(Pierre MILLE).

N. B. — Les candidats devront se servir de l'écriture allemande.

COMPOSITION EN LANGUE ALLEMANDE

Gœthe soll vom *Kohlhaas* gesagt haben : « Artig erzählt und geistreich zusammengestellt. » Was halten Sie von diesem Urteil ?

COMPOSITION FRANÇAISE
SUR UNE QUESTION GÉNÉRALE DE MORALE OU DE LITTÉRATURE

Quel est, à votre avis, le poète allemand ou français qui a le mieux décrit les caractères de femmes ?

Donnez les motifs de votre opinion, sans craindre d'établir une comparaison entre les deux poètes qui, dans chaque nation respectivement, vous sembleraient pouvoir y donner lieu.

Concours d'admission à l'Ecole Polytechnique (1920)

VERSION ANGLAISE (1)

To a homeless man, who has no spot on this wide world which he can truly call his own, there is a momentary feeling of something like independence and territorial consequence, when, after a weary day's travel, he kicks off his boots, thrusts his feet into slippers, and stretches himself before an inn fire. Let the world without go as it may ; let kingdoms rise or fall, so long as he has the wherewithal to pay his bill, he is, for the time being, the very monarch of all he surveys. The arm-chair

---

(1) Le thème sera rétabli au prochain concours.

is his throne, the poker his sceptre, and the little parlour, some twelve feet square, his undisputed empire. It is a morsel of certainty, snatched from the midst of the uncertainties of life ; it is a sunny moment gleaming out kindly on a cloudy day ; and he who has advanced some way on the pilgrimage of existence, knows the importance of husbanding even morsels and moments of enjoyment. « Shall I not take mine ease in mine inn ? » thought I, as I gave the fire a stir, lolled back in my elbow-chair, and cast a complacent look about the little parlour of the Red Horse, at Stratford-on-Avon.

WASHINGTON IRVING.

VERSION ALLEMANDE

Auf dem Südfriedhof in Lille

Frühlingsanfang !

An einem Sonntag kam er in diesem Jahre zu uns, an einem wahren Sonnentage ! Wie klar die Luft, wie warm der Sonne Strahl ! Über Trümmer und Not, wölbt sich der liebe, blaue Früklingshimmel als wüszte er gar nichts vom Elend dieser harten Kriegstage. Wie lockt er hinaus in das grünende Feld, in die wiedererwachte, nach langem Schlafe tief aufatmende Natur ! Im Herzen regt sich Freude und Lust und will nicht länger die Fessel dulden, in die Schmerz und Herzeleid, Trübsal und Kriegesschrecken sie geschlagen. Aber sie ist zu schwach, sie kann nicht durchdringen. Nein, das ist kein rechter Frühling, den wir fern von der Heimat, im Feindesland verleben müssen.

Ich gehe heute einen ernsten Gang. Zu meinen Kameraden will ich, zu denen da drauszen im Südfriedhof. Vor den Toren der Stadt, auszerhalb der Festungswälle, liegt der friedliche Gottesacker. Fünfhundert Kameraden mögen hier schlafen, jenseits von Krieg und Streit. Da ruhen sie still beisammen : im Kampfe um Lille Gefallene. Viele birgt die Erde, an deren Brust das schlichte Kreuz von Eisen strahlte. Einstmals ! Der Tod kennt nur die Kreuze auf den kleinen braunen Hügeln.

Neugierige Franzosen gehen vorüber, schwatzend, mühsam die Namen der Toten entziffernd. « Très-triste ! » höre ich eine Frau klagen, und daneben seufzt ein Weiszbärtiger : « Quel malheur ! » Ob es aufrichtig gemeint ist ? Wahrer scheint mir zu sein, was ich aus ihren Mienen lese, den haszerfüllten Wunsch : Möge es doch allen Deutschen so ergehen !

Ersatz-Reservist O. G. (Lille in deutscher Hand).

LANGUE VIVANTE FACULTATIVE : THÈME

La fête d'Interlaken

Le jour de la fête, le temps était doux mais nébuleux. Tous les spectateurs, au nombre de près de six mille, s'assirent sur les hauteurs en pente, et les couleurs variées des habillements ressemblaient, dans l'éloignement, à des fleurs répandues sur la prairie.

Lorsque la foule des spectateurs fut réunie, on entendit venir de loin la procession de la fête, procession solennelle en effet, puisqu'elle était consacrée au culte du passé. Une musique agréable l'accompagnait ; les magistrats paraissaient à la tête des paysans ; les jeunes paysannes étaient vêtues selon le costume ancien et pittoresque de chaque canton ; les bannières de chaque vallée étaient portées par des hommes à cheveux blancs, habillés précisément comme on l'était il y a cinq siècles. Une émotion profonde s'emparait de l'âme en voyant ces drapeaux pacifiques qui avaient pour gardiens des vieillards. Le vieux temps était représenté par ces hommes âgés pour nous, mais si jeunes en présence des siècles.

Mme DE STAEL.

Concours d'admission à l'Ecole Navale (1920)

THÈME ANGLAIS OU ALLEMAND

Depuis deux heures, nous sommes là, enfermés, par ordre du capitaine, dans la batterie basse qui nous sert de dortoir. Sur le pont, il pleut, et de temps en temps, quand le quart change, on entend une cloche qui sonne dans le brouillard, tout au bout du navire. Le vent fraîchit, la mer grossit et le navire file : nous devons aller très vite. On entend craquer les mâts, crier les voiles ; des montagnes d'eau s'abattent sur le pont avec un bruit de tonnerre : décidément c'est la tempête. Autour de moi, il y en a qui ont le mal de mer, d'autres qui ont peur ; mais chacun essaie de se comporter bravement et de ne rien laisser voir de ses terreurs : on a son amour-propre, n'est-ce pas ? Et puis, on se sent en bonnes mains : le capitaine sait son métier, et les matelots, avec leurs airs tranquilles et leurs yeux clairs bien décidés, vous inspirent confiance. Il fait chaud et sec, dans notre prison d'un jour, mais eux, tandis que le vent creuse de grands trous noirs où la frégate plonge en frémissant, ils sont pendus là-haut, au bout des vergues, entre ciel et eau, à rouler les lourdes voiles raidies par la pluie. Ah ! C'est une dure vie que la leur ! Et pourtant ils ne se plaignent pas, ils font leur devoir simplement, en héros inconnus.

Petites Annonces

Le Gérant : A. COUESLANT.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 23.089

Dix-huitième année. — N° 5 Septembre-Octobre 1920

Les Langues Modernes

Avis important

Le Secrétaire Général et la Trésorière prient instamment leurs collègues de leur signaler leurs changements d'adresse ou de situation, afin d'éviter la perte de la revue.

La Trésorière (Mlle Ledoux, 30, R. Chevert, Paris, 7e), *rappelle aux membres de l'Association qu'un compte-courant de chèques postaux lui est ouvert sous le no 151-11 par le bureau de Paris. Elle les prie donc de lui envoyer éventuellement le montant de leurs abonnements par chèque postal, et de conserver à titre de reçus le talon du chèque ; un travail considérable lui sera ainsi épargné, ainsi qu'à la Société des frais de correspondance.*

A nos Collaborateurs

La Rédaction est à son grand regret contrainte, par une augmentation subite et considérable du prix du papier, de demander aux collaborateurs qui ont si largement répondu à son appel de février dernier, un effort supplémentaire de condensation, tant en ce qui concerne les articles indépendants que les comptes rendus bibliographiques ou corporatifs.

L'étendue des Chroniques Etrangères doit être au maximum de *quatre* pages, et d'*une demi-page* en moyenne celle des comptes rendus critiques. A ce prix seulement ne sera pas rompu l'équilibre entre la partie corporative et l'information professionnelle, qui sont également essentielles à la vie et à l'intérêt de la revue.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Réunion du Comité

Le Comité s'est réuni le 27 juin, à 9 heures du matin, au lycée Montaigne, sous la présidence de M. Veillet-Lavallée, président de l'Association. Assistaient à la séance : MM. Bloch, Boussagol, Mlle Brunel, M. Delobel, Mlle Demmer, MM. Duvergé, Goy, Guillotel, d'Hangest, Mlle Ledoux, M. Montaubric, M. Potel, inspecteur général de l'Enseignement secondaire, M. Rancès, délégué au Conseil supérieur de l'Instruction publique, M. Rouge, professeur de littérature allemande à la Sorbonne, M. Hirtz, délégué de la Régionale de Poitiers.

Excusés : MM. Carillon, Cart, Martin.

M. Veillet-Lavallée ouvre la séance en remerciant M. l'Inspecteur général Potel d'avoir bien voulu assister à cette séance et d'avoir donné ainsi une nouvelle marque d'intérêt à cette association dont il est un des fondateurs ; il remercie également M. Rancès d'avoir tenu à venir nous donner des précisions sur les projets dont le Conseil supérieur va être saisi et M. Montguillon, Professeur à l'E. P. S. du Havre, dont l'activité inlassable a singulièrement secondé ses efforts de propagande et de défense des L. V. dans l'Enseignement primaire.

Il donne lecture ensuite des passages essentiels d'une lettre de M. P. Legouis (de Lyon) demandant au nom de sa régionale l'ajournement des nouvelles épreuves du baccalauréat et invitant notre bureau à émettre un vœu en ce sens. *M. Rancès,* à qui une lettre pareille a été adressée, répond qu'un tel vœu ne produirait aucune impression sur le Conseil. Ce serait en effet lui demander le maintien du *statu quo ;* or la décision du C. de l'I. P. a été prise conformément au vœu de 300 collègues s'opposant formellement à ce *statu quo.* C'est en leur nom qu'il a défendu un projet dont il n'était pas partisan. De plus, c'est à peine si l'on peut compter au Conseil 4 partisans avérés du *statu quo* qui a eu contre lui l'administration tout entière. Nous risquerions d'autre part de produire une impression fâcheuse sur le Conseil en lui demandant de se déjuger avant même que le nouveau système ait été essayé. Nous sommes en présence d'une décision prise de propos délibéré ! Ce qu'il faut, c'est prendre des mesures pour

que nos méthodes actives s'accommodent de la nouvelle situation : c'est le rôle de l'inspection générale, et non le nôtre.

M. Potel partage l'avis de M. Rancès ; il est au moins inutile de présenter actuellement le vœu de M. P. Legouis. Le Conseil Supérieur aurait l'impression qu'on veut maintenir une épreuve discréditée et condamnée. Nous garderons de l'ancien examen le souvenir et le regret de quelques bonnes copies, sans oublier que la majorité des devoirs était d'une extrême faiblesse. L'administration a fait opérer des prélèvements parmi les compositions faites dans les différentes académies, et de l'examen des copies s'est dégagée l'impression que la moyenne était des plus faibles.

La demande de retrait du décret produirait un effet déplorable sur le Conseil Supérieur et sur l'opinion publique. Au cours de sa tournée M. Potel a constaté que les professeurs paraissaient résolus à s'accommoder du nouveau programme et ne manifestaient nullement l'émotion des professeurs de Paris. Il est convaincu que l'essai des nouvelles épreuves mettra les choses au point. Il faudra seulement ne pas recourir trop tôt aux exercices de traduction.

Notre enseignement se transforme constamment. Depuis 40 ans l'épreuve de langues vivantes a été fréquemment modifiée sans que nos études aient été pour cela compromises. Nous ferons loyalement l'essai de l'épreuve nouvelle ; M. Potel est pour sa part convaincu qu'elle donnera de bons résultats pourvu qu'au baccalauréat les examinateurs n'en affaiblissent pas la portée par une indulgence excessive.

M. Rancès apprend au comité que l'arrêté ministériel imposant deux langues vivantes au concours d'entrée des grandes écoles a été retiré ; les Conseils de perfectionnement des grandes Ecoles se sont prononcés en faveur du *statu quo*. M. Rancès a fait observer que ce *statu quo* entraînerait forcément l'affaiblissement continu et peut-être la mort de l'enseignement de l'allemand. Il a demandé officiellement que les professeurs de Langues Vivantes soient entendus par les conseils de perfectionnement des grandes Ecoles, si la question leur est soumise à nouveau par le ministre de la guerre. Certains membres du Conseil de perfectionnement de l'Ecole Polytechnique voudraient qu'on arrivât à maintenir une proportion une fois admise entre les élèves d'allemand et d'anglais ; il suffirait, pour cela, croient-ils, de donner à l'allemand un coefficient préférentiel qui pourrait varier chaque année selon que diminuerait ou croîtrait le nombre des candidats inscrits pour cette langue. Si coefficient il y a, M. Rancès voudrait pour l'établir une entente cordiale entre les professeurs d'allemand et d'anglais.

M. Potel déclare 1° que dès l'an prochain le thème sera rétabli

au concours d'entrée de l'Ecole polytechnique ; 2° que les nouvelles instructions introduisent à l'oral les langues facultatives et permettront au candidat d'être interrogé sur une deuxième langue étrangère. Le coefficient de l'épreuve facultative sera assez élevé.

M. Rancès rappelle que M. Bloch a été saisi d'un vœu demandant qu'il y ait aux grandes écoles, des examinateurs différents pour chaque langue ; il est entièrement d'accord avec les promoteurs de ce vœu : il vaudrait infiniment mieux qu'il y ait deux examinateurs, mais il est convaincu qu'on se heurtera contre une opposition formelle de l'Administration de la guerre fondée sur des raisons d'économie et d'organisation pratique.

M. Potel est favorable à ce vœu et fera son possible pour l'appuyer.

M. Rancès expose ensuite les traits essentiels des projets qui vont être discutés par le C. S.

Le projet de *réforme de la Licence ès lettres* implique un système tout à fait nouveau de certificats à obtenir par le candidat. Il faudra 4 certificats pour obtenir le diplôme de Licencié, et il y aura deux sortes de Licence.

a) Une licence « omnibus » comportant 4 certificats *au choix* du candidat. Deux de ces certificats pourront être pris dans une autre Faculté, et même dans une Université étrangère. Il s'ensuit qu'on pourra désormais être licencié sans latin : ceci pour faciliter l'accès du grade aux étrangers et aux membres de l'Enseignement primaire.

b) Une licence dite « d'enseignement », ne pouvant être accordée que si le candidat a obtenu quatre certificats spécifiés par le Décret lui-même.

Pour les Langues Vivantes « ces certificats représentent des épreuves très sérieuses et difficiles. On sent que les programmes ont été établis par des hommes compétents, et ils constituent un indéniable progrès sur ce qui existe actuellement.

Le seul point qui paraisse inquiétant dans le nouveau projet, c'est qu'il ne spécifie pas que la licence d'enseignement soit exigible d'une part à l'Agrégation, de l'autre au Doctorat d'Etat. Il faudra faire préciser les deux points. En ce qui concerne l'Agrégation, il ne semble pas qu'il puisse y avoir la moindre difficulté, mais il pourrait bien n'en être pas de même pour le Doctorat. Aussi *M. Rancès* a-t-il l'intention de poser la question préalable : envisage-t-on, en manière de corollaire au projet actuel, la création d'un double doctorat ; le premier consécutif à la Licence d'Enseignement, et donnant seul accès à l'Enseignement Supérieur ; le second attribuable aux autres licenciés, et remplaçant le doctorat d'Université, complètement discrédité chez nous et à l'étranger. — De la réponse qui sera faite par

l'Administration dépendra son vote, car il juge indispensable d'obtenir les garanties nécessaires pour que ne puisse entrer dans l'Enseignement supérieur, comme dans l'Enseignement secondaire, un candidat dénué de la culture générale qui lui paraît indispensable.

M. Delobel considère qu'il est essentiel qu'il y ait une séparation nette entre la licence sérieuse pour les futurs professeurs et la licence pour amateurs ; il désire que d'autre part, le certificat secondaire soit maintenu.

M. Duvergé demande lui aussi s'il y aura une étiquette assez caractéristique pour différencier les deux licences et ce que deviendra le certificat.

M. Rancès répond qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour que la séparation soit nette. Au reste, le projet prévoit qu'on exigera de tous les candidats à la licence d'Enseignement un certificat de culture générale, dont seraient dispensés les admissibles au concours des Bourses de Licence et de Sèvres : il prévoit sur ce point une grosse bataille ; avec tous ses collègues de l'Enseignement Secondaire il votera pour ce certificat. mais pour des motifs différents, les délégués du Primaire et du Supérieur le combattront avec acharnement.

En ce qui concerne le certificat, ce n'est qu'après l'organisation de la nouvelle licence qu'il faudra s'en occuper et demander le renforcement de certaines épreuves, et l'adjonction de certaines autres : la lecture expliquée, par exemple. Pour le moment il lui paraît que le nouveau projet est à approuver sans discussion. sauf au cas où la Licence « omnibus » permettrait l'accès de l'Enseignement Supérieur. Il ferait alors une opposition acharnée.

Ces déclarations ayant été approuvées à l'unanimité par le comité, M. Rancès expose la substance des projets relatifs à l'enseignement primaire. L'un de ces projets était attendu ; de concert avec le bureau de l'Association il a fait à ce sujet des démarches auprès du Directeur de l'enseignement primaire auquel MM. Veillet-Lavallée, Boussagol et lui, ont exprimé leurs inquiétudes. Ils savaient que le Directeur de l'Enseignement primaire voulait rendre facultatif l'enseignement des langues vivantes dans les Ecoles Normales, mais il leur avait promis de renforcer cet enseignement dans les E. P. S. Il y a une quinzaine de jours, le bruit se répandit que là aussi des changements devaient avoir lieu. En l'absence du Directeur, M. Rancès ne put obtenir aucun renseignement dans les bureaux, où on lui affirma qu'aucune modification à l'état de choses actuel n'était prévue. Ce n'est que mardi dernier, 21 juin, qu'il a eu communication du projet de réforme, rendant l'enseignement des langues vivantes facultatif dans l'enseignement primaire supérieur, sauf dans la 2e et 3e

année de la Section Commerciale. C'est là un des coups les plus graves qui aient jamais été portés à notre enseignement. Une réunion des représentants les plus qualifiés de l'E. P. S. à Paris eut lieu aussitôt chez le président de notre association et d'un commun accord on établit un plan de défense.

En ce qui concerne les Ecoles Normales le principal argument de M. Lapie porte sur la nullité des résultats obtenus par notre enseignement, mais il faudrait pour juger de cet argument, savoir sur quels rapports il est fondé ; sur quelles déclarations de Directeurs ou de Directrices hostiles à cet enseignement. De toute manière on peut leur opposer les opinions de M. l'Inspecteur Général Guillaume et de M. Gricourt, qui tous deux s'occupent de cet enseignement depuis de si longues années, et un seul fait suffirait à prouver les résultats obtenus rien que pour l'Anglais : 500 instituteurs ont demandé des bourses de voyages et d'études à l'étranger en 1920.

Quant aux arguments en faveur de l'obligation de l'enseignement des L. V. nous n'avons qu'à les chercher dans les collections de notre bulletin ; dès la 1re année de son existence nos collègues Simonnot et Jost ont publié des articles essentiels en ce sens. Si nous sommes battus dans notre défense des L. V. dans les écoles normales, notre défaite entraînera la suppression de notre enseignement dans une grande partie de l'enseignement libre ; elle entraînera une diminution de notre enseignement dans tous les établissements de jeunes filles et aura surtout une répercussion très grave en province.

L'expérience personnelle de M. Rancès lui fait ajouter qu'un enseignement facultatif est bien près de disparaître, et que partout où il la gênera, l'administration aura bientôt fait de le supprimer.

Que dire, à plus forte raison, du projet tendant à rendre facultatif l'enseignement des L. V. dans les E. P. S. ?

Au point de vue de la culture générale comme au point de vue purement utilitaire et pratique, il semble inouï de vouloir restreindre l'enseignement des Langues Vivantes dans le type même d'écoles où elles sont les plus indispensables. Les arguments sont si nombreux que la seule difficulté sera de choisir les plus topiques devant le Conseil. Un seul suffira aujourd'hui : les L. V. ont toujours été considérées comme le pont naturel entre l'Enseignement Primaire et le Secondaire : grâce à elles, tout garçon intelligent pouvait bifurquer à son heure : il se pourrait désormais, si brillant qu'il soit, que l'accès du Secondaire lui soit fermé parce que, mal informé ou mal conseillé, il aura négligé d'apprendre une Langue Vivante.

Quel sera le sort du projet ? Ce sera surtout des délégués de l'Enseignement Primaire que dépendra l'échec ou le succès des

projets Lapie : ce sont eux qui feront la majorité à la Commission. *M. Rancès* les connait assez pour espérer que leur vote nous sera favorable néanmoins, et les verra dès demain. Il regrette qu'il ait été impossible de prévenir qui que ce soit, ni d'organiser aucun mouvement de protestation. Ce projet aura été déposé sans qu'on ait eu le temps de consulter les Associations professionnelles, alors que l'Administration déclare chercher l'appui du personnel enseignant et sa collaboration.

Le Comité peut compter que le délégué des L. V. fera l'impossible pour faire échouer un projet aussi néfaste. Mais il faut compter que la bataille sera rude, et l'issue n'en est aucunement certaine.

M. Veillet-Lavallée remercie M. Rancès de ses déclarations, il s'est adressé à tous les collègues qu'il a pu atteindre, et à quelques personnages politiques dont l'action sera peut-être efficace. Il propose l'ordre du jour suivant :

L'Association des Professeurs de Langues Vivantes de l'Enseignement public, après une discussion à laquelle ont pris part MM. *Rancès,* membre du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, et *Rouge,* professeur à la Sorbonne,

regrettant que les projets de décret relatifs aux futurs programmes des Ecoles Normales d'instituteurs et d'institutrices, et des Ecoles Primaires Supérieures, aient été élaborés en dehors de toute consultation des milieux compétents et des groupements professionnels intéressés,

affirmant la solidarité des quatre ordres d'Enseignement (Supérieur, Secondaire, Primaire, Technique), dans cette question qui intéresse au plus haut point l'avenir des Langues Vivantes dans tout l'Enseignement public,

proteste énergiquement contre toute décision qui, rendant facultative dans les Etablissements indiqués plus haut, l'étude des Langues Vivantes, porterait ainsi un coup mortel à cet Enseignement, diminuerait le pouvoir d'expansion économique du pays, amoindrirait la culture donnée aux enfants du peuple et de la petite bourgeoisie, irait à l'encontre des tendances modernes, et plus particulièrement des projets de coordination et de démocratisation de l'Enseignement national.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

M. Boussagol remet une note sur les variations de paiements des heures supplémentaires. M. V.-Lavallée fera les démarches et demandera les vérifications nécessaires.

M. Rouge s'excuse et regrette d'arriver après la clôture de la discussion, mais la convocation ne l'a touché que tout à l'heure. Il n'a donc pas pu prendre l'avis de ses collègues, croit cependant pouvoir dire que plusieurs germanistes de l'enseignement supé-

rieur sont comme lui partisans de toute mesure facilitant pour les capacités le passage d'un étage de l'enseignement à l'autre. S'ils y sont portés par des principes généraux, ces principes ont été confirmés par des expériences strictement professionnelles. Dans ces dernières années ils ont constaté aux examens et concours de tous degrés maint brillant succès de candidats venus de l'enseignement primaire supérieur. On en peut conclure qu'il serait fâcheux de supprimer cette base de recrutement, puisque rétrécir le champ de la sélection, c'est risquer de diminuer la sélection elle-même.

La séance est levée à 11 heures.

Rectifications à l'Annuaire

M. Bonnard est professeur au Collège de Châlons-sur-Marne.

M. Maurice Bourgeois, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé d'anglais, est chef de la Section britannique et américaine aux Bibliothèque et Musée de la Guerre, à Paris.

M. Burghard est professeur au Lycée St-Louis.

M. Chaufour est professeur à l'Ecole Normale Sultanieh au Caire.

M. Demolon est professeur d'anglais au Lycée Voltaire.

M. Duchemin est professeur à l'Ecole Arago et à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie à Paris.

M. Foot nous prie de faire savoir qu'il est professeur privé, 8, rue Balay, St-Etienne, qu'il n'a aucun lien avec le lycée, et que l'erreur qui lui est attribuée nous est imputable ; nous nous en excusons ici bien volontiers.

M. Liacos est professeur, 13, rue Ipapantis à Salonique.

Mlle Nerson est professeur à l'Ecole Technique Municipale de jeunes filles à Lyon.

M. Rigaudières est professeur au Lycée de Cahors.

Mlle Sauzet est institutrice à Jaujac (Ardèche).

Adhésions nouvelles

M. le Dr D.-B. Anthony, Maida-Vale, Londres ; *Association des Sténographes polyglottes*, 30, rue de Bourgogne, Paris ; *Mlle Combebias*, prof. E. P. S. (j. f.), Clermont-Ferrand ; *Mlle Comberolle*, prof. E. P. S. (j. f.), Clermont-Ferrand ; *M. Guiran*, prof. Lycée Avignon ; *M. Monin*, prof. Coll. Antibes ; *M. Ragoût*, prof. E. P. S. Chasseneuil-sur-Bonnieux (Charente) ; *M. Rascol*, Directeur E. P. S. Albi ; *Istituto Tecnico Fusinieri*, Vicenza (Italie) ; *Mlle Chalard*, professeur E. P. S. (j. f.), La Rochelle ; *M. Richard*, prof. E. P. S. (g.), Mézières ; *Mlle Villemot*, prof. E. P. S. (j. f.), Valognes ; *Mlle Vanquais*, prof. E. P. S. (j. f.), St-Céré ; *Mlle Decollogny*, prof. au Lycée Ampère, Lyon.

Situation de la Société au 1er octobre 1920

Total des Abonnés et Sociétaires : 1.007

Répartition des Sociétaires :

Enseignement supérieur	34
Enseignement secondaire :	
Lycées	384
Collèges	143
Enseignement féminin	134
Enseignement primaire supérieur	188
Total	883

Nous avons reçu de M. F. Piquet, professeur de langue et littérature allemandes à l'Université de Lille, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

D'une lettre que je viens de recevoir de M. le Président de la Fraternelle des Régions libérées (9, boulevard Vauban, Lille), il résulte que la somme de deux cents francs mise à sa disposition par l'Association des Professeurs de Langues Vivantes a été distribuée le 3 août 1919 aux pauvres de La Bassée. Cette localité est une de celles qui ont été le plus cruellement éprouvées par la guerre. Ses habitants — ceux qui restaient — étaient pour la plupart dans un dénuement absolu. Il a paru à la Fraternelle que soulager ces infortunes dans la mesure du possible était répondre aux généreuses intentions des donateurs.

M. le Président de la Fraternelle me charge d'exprimer sa gratitude à l'Association des Professeurs de Langues Vivantes. Permettez-moi de vous répéter que nous avons été ici profondément émus du sentiment si touchant auquel l'Association a obéi, et que nous en conserverons précieusement le souvenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

F. Piquet.

Lille, 13 juillet 1920.

L'étude de l'Allemand

Dans le numéro de juillet-août, le Comité avait annoncé son intention d'obtenir de personnalités éminentes des déclarations qui indiqueraient aux familles tout le danger que fait courir au pays l'abandon de l'étude de l'allemand. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui la belle lettre que M. Raymond Poincaré a bien voulu adresser au président de l'Association. Tous les professeurs de langues vivantes lui

seront reconnaissants de nous avoir donné si pleinement l'appui de sa haute autorité pour seconder nos efforts au sujet de l'allemand et pour marquer l'intérêt national que présente l'étude des langues et des littératures étrangères.

Lettre de M. Raymond Poincaré (1)
ancien Président de la République
à M. Veillet-Lavallée, Président de l'Association

17 juillet 1920.

« Monsieur le Président,

« Vous avez bien voulu me demander mon sentiment sur un problème qui préoccupe vivement votre Association, celui des études allemandes en France.

« Pour quiconque examine de sang-froid cette question, il ne peut y avoir, à mon avis, aucun doute sur la réponse.

« Qu'un certain nombre de Français aient eu avant la guerre. un goût excessif pour les méthodes germaniques, qu'ils se soient exagéré comme à plaisir la grandeur de la science allemande et la beauté des lettres allemandes, c'est un fait que je me garde de nier et dont nous n'avons pas, je pense, à craindre le retour. Mais, pour éviter de retomber, après la victoire, dans le même travers qu'après la défaite, allons-nous commettre la faute inverse et ignorer de parti-pris la langue et la civilisation de ceux que nous avons vaincus? Nous devons occuper pendant quinze ans au moins la rive gauche du Rhin; nous devons réapprendre le français à une partie de l'Alsace qui a perdu l'habitude de le parler; nous avons une œuvre de longue haleine à poursuivre dans la Sarre; nous pouvons créer en Allemagne des entreprises françaises et y développer notre influence économique. S'imagine-t-on qu'il soit indifférent de savoir la langue allemande pour réussir dans ces tâches diverses?

« Mais si importantes que soient ces considérations d'ordre pratique, elles ne sont pas les seules. Pour dominer la science allemande, nous avons besoin de la connaître. Pour maintenir l'indépendance et la supériorité même de notre littérature, nous ne devons pas fermer les yeux sur les littératures étrangères, pas plus sur l'allemande que sur les autres. C'est par opposition au non-moi que le moi prend le mieux conscience de lui-même.

---

(1) Cette lettre a été communiquée par les soins de l'Association à la presse de Paris et des départements, et reproduite par un grand nombre de journaux, parmi lesquels le *Temps*, les *Débats*, le *Journal*, la *Liberté*, le *Petit Parisien* ; elle a en outre été envoyée sous forme de circulaire à tous les chefs d'Etablissements des enseignements secondaire et primaire supérieur, pour qu'ils puissent s'en servir auprès des parents au moment de la rentrée.

« Que désormais nous apprenions surtout l'anglais, j'y consens volontiers. Mais la meilleure façon de bien savoir l'anglais — tout l'anglais, l'ancien et le moderne — n'est-elle pas de le suivre attentivement dans ses deux courants mélangés, le germanique et le latin, et de commencer, par conséquent, par pratiquer à la fois le français et l'allemand?

« Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres, je partage, Monsieur le président, l'opinion que votre Association a constamment défendue et que je crois conforme aux intérêts permanents de la France.

« Recevez l'assurance de mes sentiments distingués.

« R. POINCARÉ. »

Section Régionale de Clermont-Ferrand

Réunion du 11 Juillet

Les professeurs des 4 ordres de l'enseignement de l'Académie de Clermont-Ferrand, convoqués par la lettre-circulaire du 10 juin 1920, publiée dans le dernier numéro des « Langues Modernes », — organe de l'A. P. L. V. de l'enseignement public — se sont réunis dans le parloir du Lycée Blaise-Pascal, à Clermont-Ferrand, le dimanche 11 juillet, à 17 heures.

Etaient présents :

Mmes Chevrant, Ehrhard (Lycée J. F., Clermont-Ferrand) ; *Combébias, Comberole, Rault* (E. P. S. J. F., Clermont-Ferrand).

MM. Langlais, chargé de cours à la Faculté des Lettres ; *Cannac, Dussaud, Schneider* (Lycée G., Clermont-Ferrand).

MM. Lébraly (Lycée G., Guéret) ; *Favre* (Lycée G., Moulins) ; *Garde* (E. S. S., Pléaux, Cantal) ; *Bouyssy* (E. S. de Commerce, Clermont-Ferrand) ; *Vivien* (E. P. S. G., Clermont-Ferrand).

Membres représentés ou excusés :

Mmes Honoré, chargée de cours à la Faculté ; *Marchessou* (E. N. J. F. Clermont-Ferrand).

MM. Chauliat, Honoré (Lycée G., Clermont-Ferrand) ; *Pailler* (Lycée G., Moulins) ; *Pruvost* (Lycée G., Guéret) ; *Blanquet* (Collège Thiers) ; *Papin* (E. N., Moulins) ; *Lion* (E. professionnelle, Clermont-Ferrand).

M. Vivien, secrétaire de la réunion du 3 juin, indique brièvement à la suite de quelles circonstances a été projetée la création d'une section régionale dans l'Académie de Clermont. Il donne lecture de deux lettres du 9 et du 23 février 1920 de M. Veillet-Lavallée, Président de l'A. P. L. V. de l'enseignement public ; il rend compte des démarches entreprises immédiatement après la réception de ces lettres, et qui ont abouti :

1° A la réunion du 3 juin dernier ; 2° à la réunion du 11 juillet. Puis il constate que tous, ou presque tous les professeurs de L. V., sont d'accord sur la nécessité de se grouper.

N'y a-t-il pas lieu, par exemple :

1° De résister aux attaques dirigées contre notre discipline, attaques qui ont abouti à la suppression des épreuves de L. V. au concours des A.-et-M., et qui ont failli rendre facultatif l'enseignement des L. V. dans les E. N. et les E. P. S. ?

2° De faire cesser l'étrange anomalie par laquelle dans les E. P. S., les L. V. sont rangées dans la catégorie des enseignements accessoires (l'écriture y est matière d'enseignement général !) et les heures supplémentaires de L. V. rétribuées au taux ridicule de 100 francs l'heure ?

3° D'obtenir la réduction, dans l'intérêt même de notre enseignement, des classes trop nombreuses ?

A ce moment, plusieurs membres de l'Assemblée, notamment *Mlles Combébias* et *Comberole, MM. Langlais* et *Lébraly* prennent la parole pour illustrer d'exemples précis les remarques précédentes.

Après avoir attiré l'attention sur le fait que notre section régionale, bien qu'affiliée à l'A. P. L. V., conserve son entière liberté de programme et d'action, *M. Vivien* propose à la discussion de l'Assemblée l'ordre du jour suivant, qui est accepté :

1° Adoption des statuts de la Régionale ;

2° Election des membres du Bureau ;

3° Fixation de la date et de l'ordre du jour de la prochaine réunion.

STATUTS. — Un projet de statuts, présenté par *M. Vivien*, est soumis à l'Assemblée. Diverses modifications y sont apportées. Le projet suivant qui réunit — sauf sur l'article 4 — l'unanimité des suffrages, est adopté. Mais il est entendu qu'il pourra être modifié au cours des réunions suivantes.

Article premier. — Il est créé dans l'Académie de Clermont-Ferrand une section régionale des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public.

Article 2. — Cette section régionale, affiliée à l'Association des Professeurs de Langues Vivantes de l'Enseignement public (P. L. V. E. P.) a pour but :

1° De resserrer entre les professeurs de L. V. de l'Académie les liens de solidarité universitaire ;

2° de défendre les intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres ;

3° de contribuer à l'étude des moyens les plus propres à fortifier l'enseignement des L. V.

Article 3. — Font partie de droit de la Section régionale, sans cotisation supplémentaire tous les professeurs affiliés à l'A. P. L. V. E. P. dont ils reçoivent le bulletin « Les Langues Modernes » (catégorie A).

Peuvent faire partie de la Section régionale, moyennant paiement d'une cotisation annuelle de 2 francs, tous les professeurs de L. V. non affiliés à l'A. P. L. V. E. P. (catégorie B).

Seront également accueillies avec reconnaissance, à titre de membres d'honneur, toutes personnes ou groupements attestant par des libéralités l'intérêt qu'ils portent à l'enseignement des L. V. (catégorie C).

Article 4. — Les fonds dont dispose la S. R. servent à couvrir les frais de secrétariat, à constituer une bibliothèque circulante de pédagogie et de littérature L. V., gérée par le secrétaire de la Section, et à en assurer le fonctionnement. Ils servent en outre à l'acquisition de tout matériel utile à l'enseignement des L. V. (tableaux, phonographes et disques, etc.). Eventuellement, ils peuvent servir à l'attribution de bourses de séjour à l'étranger.

Ces fonds sont constitués :

1° Par la ristourne (2 francs par cotisation) consentie par l'A. P. L. V. de l'enseignement public sur la cotisation de chacun de ses membres (catégorie A) ;

2° Par la cotisation des membres appartenant à la catégorie B;

3° Par les libéralités des membres de la catégorie C.

Article 5. — La S. R. est administrée par un Bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier, et comprenant obligatoirement un représentant de chacun des 4 ordres de l'enseignement (supérieur, secondaire, primaire et technique).

Ce Bureau est assisté d'un Comité de 6 membres choisis indifféremment parmi le personnel féminin ou masculin, et comprenant :

1 représentant de l'enseignement supérieur ;
1 — des professeurs agrégés ;
1 — — chargés de cours ;
1 — — des collèges ;
1 — — de l'enseignement primaire ;
1 — — de l'enseignement technique.

Les membres du Bureau sont élus pour deux ans. Leur élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue (ou, dans l'éventualité d'un second tour, à la majorité relative) des membres des catégories A et B présents lors de la 2e réunion trimestrielle.

Le vote par lettre et par procuration est admis.

Chaque catégorie de professeurs élit dans les mêmes conditions son représentant au Comité. Tout membre du Bureau ou du Comité qui, avant l'expiration de son mandat cesse, pour une raison quelconque (décès, démission, etc.), de faire partie du Bureau ou du Comité, est remplacé, par voie d'élection, dès la première réunion trimestrielle qui suit.

Article 6. — En principe, il est tenu, au cours de l'année scolaire, 3 réunions, une par trimestre. La date et le lieu de chacune de ces réunions sont fixés, lors de la réunion précédente. par la majorité (absolue ou relative) des membres présents.

S'il le juge utile, le président peut convoquer les membres du Bureau et du Comité en dehors de ces réunions trimestrielles.

Article 7. — L'ordre du jour ordinaire de chaque réunion est fixé par le Bureau, d'accord avec le Comité, lors de la réunion précédente. Un ordre du jour extraordinaire peut comporter des questions présentées après épuisement de l'ordre du jour ordinaire, par l'un quelconque des membres présents.

Article 8. — La dissolution de la Section régionale ne pourra être prononcée que par un vote des deux tiers au moins des membres des catégories A et B, mentionnés à l'article 3.

Election des membres du Bureau

Sur la proposition de *M. Langlais,* l'Assemblée décide qu'il y a lieu de surseoir, jusqu'à la réunion d'octobre, à l'élection du Bureau définitif et du Comité.

Un Bureau provisoire est constitué. Sont élus membres de ce Bureau :

Présidente : *Mme Honoré,* chargée de cours à la Faculté des Lettres.

Vice-Président : *M. Lébraly,* professeur agrégé d'allemand au Collège de Guéret.

Secrétaire : *M. Vivien,* professeur à l'E. P. S. de Clermont-Ferrand.

Trésorier : *M. Bouyssy,* professeur à l'Ecole professionnelle et à l'Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand.

Ordre du jour, date et lieu de la prochaine réunion de la C. R.

Ordre du jour: 1. Compte rendu du trésorier; 2. Election du Bureau définitif; 3. Adhésions nouvelles; 4. Etc.

Date et lieu. — L'Assemblée s'en remet au Bureau pour fixer la date et le lieu de la prochaine réunion. Dans la première quinzaine d'octobre une convocation sera envoyée par le secrétaire à tous les membres de la S. R.

Un compte rendu de la séance du 11 juillet sera adressé à tous les professeurs de l'Académie de Clermont.

Le nécessaire sera fait par le Bureau pour porter à la connaissance des personnes ou groupements mentionnés à l'article 3 (catégorie C) la création de la Section régionale de l'Académie de Clermont-Ferrand.

La séance est levée à 18 heures 30.

Nota. — Les adhésions sont reçues par *M. VIVIEN, secrétaire de la S. R., 15, avenue de l'Observatoire, Clermont-Ferrand ;* et les cotisations par *M. BOUYSSY, trésorier, Ecole professionnelle, Clermont-Ferrand.* Mais afin d'éviter d'inutiles frais de correspondance, les collègues ou personnes qui désirent faire partie de la S. R. peuvent envoyer à la fois leur adhésion et leur cotisation soit à *M. Vivien,* soit à *M. Bouyssy.*

Section régionale d'Aix-Marseille

Convocation

Les membres de l'Association des professeurs de L. V., et ceux de l'Association des professeurs de langues méridionales, résidant dans l'Académie d'Aix-Marseille, sont convoqués en assemblée générale le jeudi 2 décembre, à 9 h. 30 du matin, dans la salle des professeurs du Grand Lycée de Marseille.

ORDRE DU JOUR :

1. *Election du bureau pour 1920-21 :*
2. *Enregistrement de l'état de l'opinion au sujet de la réforme de l'épreuve écrite de langue vivante au baccalauréat (B. D.).*

3. *Echange de vues et de renseignements précis sur les effectifs comparés des classes de langues vivantes (en particulier allemand et langues méridionales) en 1919 et 1920.*

4. *Inscription et examen préliminaire de vœux divers intéressant les diverses catégories, en vue de l'ordre du jour de l'assemblée générale suivante.*

Les secrétaires provisoires :
G.-E. Broche (Grand Lycée) ; L. Beley (Lycée de jeunes filles, rue Montgrand) ; M. Michel (Ecole Pierre-Puget) ; Mme Paris (Ecole Edgar-Quinet).

Le représentant de l'Association des langues méridionales,
P. Paoli (Grand Lycée).

Le président de la Régionale d'avant-guerre,
P. Lestang (Grand Lycée).

Marseille, 5 octobre 1920.

N. B. — Le professeur le plus ancien dans chaque lycée de l'Académie est prié de vouloir bien organiser une réunion locale des membres des 2 associations pour le jeudi 25 novembre, et de vouloir bien communiquer aussitôt au secrétariat provisoire le procès-verbal de cette réunion. Les membres qui ne pourraient assister ni à cette réunion, ni à l'assemblée générale sont priés de vouloir bien faire connaître, par lettre, leur opinion, vœux, etc. au secrétariat provisoire.

L'ESPRIT QUI VIVIFIE

(Réponse à M. Maurice CAHEN, « Revue Universitaire » d'Octobre, Novembre et Décembre 1919)

Une institution que nul n'attaque plus est bien proche de sa fin : l'enthousiasme de ses partisans cesse d'être stimulé par l'âpreté de ses détracteurs, va peu à peu s'éteignant et tombe à l'indifférence. Tel ne sera pas le sort de la *Méthode Directe,* si l'on en juge par les assauts qu'elle doit encore repousser, et dont le plus récent lui fut livré par M. Maurice Cahen dans la *Revue Universitaire.* Je dois dire que ses trente pages d'une argumentation tenace et minutieuse n'ont point ébranlé ma confiance dans les procédés actuels d'enseignement des langues vivantes. En effet, plusieurs des coups destinés par notre collègue à la méthode sont tombés ailleurs ; il y a dans ses critiques des flottements, des incertitudes et même des contradictions qui font une base périlleuse pour y asseoir des conclusions pratiques.

Je demanderai tout de suite à M. Cahen quelle peut être la vertu des statistiques qu'il a établies. Il y a des statistiques objectives, que l'on peut sans doute tirer un peu dans le sens de ses propres désirs, mais qui ont une certaine valeur scientifique. Quant aux statistiques subjectives, elles éclairent surtout l'attitude de leur auteur. Je démêle dans celles qui nous sont présentées une habitude de sévérité dans la notation des copies, beaucoup d'exigence de la part du correcteur, et une teinte générale de pessimisme. J'y relève, et c'est plus grave, l'oubli des circonstances, exceptionnelles pourtant, dans lesquelles se sont élaborés ces pourcentages. Certes, M. Cahen nous fera plus loin une concession en reconnaissant que « le désarroi de quatre années de guerre a jeté dans tout l'enseignement un trouble profond ». Mais a-t-on coutume de prélever, pour juger une récolte, les échantillons les plus mal venus, les plus abîmés, ceux qui ont le plus souffert des intempéries et des orages ? Juger une méthode sur les résultats qu'elle a donnés en 1917 ou 1918, constitue une généralisation également arbitraire. Aussi opposerai-je aux résultats obtenus par M. Cahen en pleine

désorganisation scolaire, les résultats obtenus par moi avant la guerre. Aucune méthode ne saurait être tenue pour responsable de la disette de professeurs qualifiés ; du relâchement de l'autorité familiale en l'absence du père ; de l'inattention des enfants, tournés tout entiers vers les grandes nouvelles du front ; des répercussions douloureuses que causaient, chez les jeunes écoliers, les souffrances, les blessures, la captivité, la mort de leurs proches. Il est injuste de choisir, entre tous, des élèves ainsi formés, pour les soumettre à un examen inexorable, eux qui méritent à tel point notre indulgence. Et j'ajouterai : dans quelles mesures sont-ils le produit de la méthode directe ? La science pédagogique de nos suppléantes ou suppléants fut-elle toujours à la hauteur de leur zèle ? On peut sans blesser personne se poser au moins la question.

Acceptons cependant que l'on examine les résultats obtenus pendant la guerre, et suivons M. Cahen dans le détail de ses doléances. A l'en croire, le vocabulaire est d'une maigreur squelettique, la grammaire n'est pas sue ; et ainsi est rendu impossible l'accès, par la méthode directe, à la culture véritable en langue étrangère. Mais, dit notre collègue, « le marasme où s'étiole notre discipline ne lui est pas particulier. Nos collègues des lettres le signalent avec une véhémence égale. Partout s'accuse un fléchissement redoutable des études ». Je ne sache pas que nos collègues de lettres qui ont affaire aux mêmes élèves que nous emploient notre méthode. Or ils se plaignent des mêmes insuffisances, portant sur les mêmes points ; ce n'est pas d'hier qu'il existe une « crise du français », compliquée d'une « crise du latin », auxquelles se joindrait une « crise du grec », si le grec s'apprenait encore. Donc, *ce n'est pas la méthode qui est en cause.* « Cet état de choses très grave », dit M. Cahen, « tient sans doute à des raisons multiples, surtout d'ordre social, qui dépassent le cadre de cette étude. » Remarque fort juste, et qui trouve ailleurs son application, en particulier lorsque M. Cahen, faisant flèche de tout bois, s'élève contre la diversité du recrutement de nos élèves (il aurait pu dire : et son étroitesse), et contre l'inégalité de leurs dons naturels, qui ruinent « le principe de continuité absolue ». Méthode voulant dire continuité : tout ce qui atteint le « principe de continuité absolue » est funeste à la méthode, quelle qu'elle soit, directe ou indirecte. Malheureusement nous avons à vivre, la vie n'est pas l'absolu,

et voilà pourquoi tant d'élèves sont muets. De quel cœur je me rallierais à une méthode qui n'aurait pas à s'inquiéter de cette inégalité des dons naturels, et dont l'infinie souplesse la rendrait également efficace pour l'élite et pour les cancres ! (Il est vrai qu'il n'y aurait plus de cancres !). En attendant, revenons sur cette terre, où sévissent tant d'inégalités et de diversités, et voyons de tout près les reproches qu'on nous adresse.

Quand on en vient à l'analyse des griefs énumérés par M. Cahen, on voit que ce sont de simples constatations, rassemblées en réquisitoire, et qu'il serait facile, en remontant à nos souvenirs de 1913 et 1914, de leur opposer autant de constatations contraires, groupées à leur tour en forme de plaidoiries. Mais on peut aussi retourner quelques-unes de ces constatations contre celui qui les apporte.

Ainsi, je me demande comment concilier ces deux affirmations: 1° le vocabulaire est indigent ; 2° la méthode directe enseigne rapidement le vocabulaire concret. Je ne trouve point si indigent l'élève qui possède déjà ce vocabulaire concret. Mais M. Cahen veut que la méthode directe s'arrête, frappée d'une impuissance totale, au seuil du vocabulaire abstrait. Y a-t-il donc dans la vie deux domaines ainsi délimités que leurs confins ne se chevauchent quelque peu ? Existe-t-il entre le concret et l'abstrait une haute muraille de montagnes sans col ni passage ? Au contraire, le concret et l'abstrait se mélangent d'une manière parfois si intime qu'il est délicat de les dissocier, et bien souvent nous n'avons presque rien à faire pour « concrétiser l'abstraction ». « Il n'y a », dit M. Cahen, « aucun rapport entre le signe et la parole » : et il montre l'élève, à qui on dit, avec une mimique expressive, « *Sugar is sweet* », en train de comprendre que le sucre est bon, que le professeur aime le sucre, tout, excepté le sens véritable : le sucre est doux. Quelle facile exagération ! Il est si simple de mimer, en liaison avec *sweet*, les sens de *bitter*, *sour* ; de montrer le café avant et après l'introduction du sucre dans la tasse : que sais-je ? cent procédés se présentent à l'esprit, et quand on a épuisé toutes ces vérifications et ces recoupements, bien mal doué l'élève qui n'a pas su de quoi il s'agissait ! M. Cahen fait trop volontiers fi de nos petits moyens, dont l'expérience quotidienne proclame l'efficacité.

Des élèves de seconde, dit notre collègue, ont manqué leur composition finale à cause d'un mot — abstrait, bien enten-

du — qui figurait dans le texte donné : anecdote bien dangereuse, bien faite pour éclater dans la main de l'opérateur ! Je n'y insiste pas. Des élèves confondent *to wonder* avec *to wander* ; combien d'autres confondent *inclination* avec *inclinaison*, quoique nos collègues de français n'usent pas de notre méthode ! La grammaire ? En admettant qu'elle soit plus difficile à enseigner pour l'allemand que pour l'anglais (quoique, contrairement à l'opinion commune, la grammaire anglaise existe), s'ensuit-il qu'on ne puisse l'enseigner qu'en français ? S'ensuit-il qu'il faille enseigner d'abord le paradigme, d'abord la règle, et seulement plus tard l'application et l'exemple ? Il ne manquera pas sans doute de germanistes pour penser le contraire. Quant à moi, j'ai éprouvé que la meilleure manière d'enseigner la grammaire anglaise, c'est de faire patiemment sortir la règle des exemples, répétés avec insistance et variété ; c'est de faire du paradigme, appris par cœur, un aboutissement et non un point de départ. A mon tour, malgré le danger des anecdotes, je puis dire que cette année même, en 5e, j'ai obtenu de mes élèves qu'ils parvinssent tout seuls à extraire, d'un certain nombre de phrases appropriées, la règle de *can* et *may*, à dire en quoi ces auxiliaires diffèrent des verbes complets, et à rédiger cette règle en un anglais, ma foi, tout à fait convenable.

Très bien, va m'objecter M. Cahen ; mais vous n'avez ainsi développé ni leur réflexion, ni leur mémoire mécanique. — Excusez-moi, mais il me semble avoir bien travaillé à développer l'une d'abord, pour aboutir à la règle ; puis l'autre, pour la faire retenir.

⁂

Si M. Cahen, fidèle à sa promesse, s'était borné à accumuler les faits pédagogiques observés par lui, notre désaccord n'aurait pas de conclusion possible, chacun maintenant *mordicus* ses constatations. Mais M. Cahen, encore qu'il s'en défende à l'avance, ne peut pas faire autrement que de tirer de sa pratique une théorie ; de ses expériences personnelles, des vues générales. Il a même été presque impossible, dans les pages qui précèdent, de discuter les unes sans s'attaquer aux autres, tant elles se lient étroitement (toujours l'interpénétration du concret et de l'abstrait !) S'élevant donc au-dessus de ses déconvenues, M. Cahen les contemple en philosophe et les ramène toutes à une cause unique : la méthode

directe. Je crois avoir montré que dans certains des cas choisis par M. Cahen, la méthode ne saurait être mise en cause. On ne peut la rendre responsable ni de la difficulté que présenterait l'enseignement de la grammaire allemande, ni de certaines erreurs des élèves, erreurs dont l'équivalent se retrouve en classe de français ; ni du manque d'imagination ou d'initiative de certains professeurs ; ni de l'inégalité des dons naturels ; ni du recrutement de nos élèves ; ni enfin de la guerre, avec ses innombrables répercussions. Il est bon d'écarter d'abord tous ces reproches, qui portent à côté, pour retenir ceux que M. Cahen formule vraiment cette fois contre la méthode elle-même.

Autre chose, dit-il, est d'apprendre sa langue maternelle, autre chose une langue étrangère. On ne peut pas employer les mêmes procédés pour l'acquisition des deux. Surtout, la classe en langue étrangère est un milieu artificiel, et nous manquons des sanctions qui, dans la réalité, contrôlent et châtient les fautes de l'enfant : besoin de s'exprimer, crainte du ridicule. Que nos classes en anglais ou en allemand créent un milieu artificiel, je ne songe nullement à le nier : ce serait d'ailleurs diminuer leur mérite, et toute éducation n'est au fond qu'un artifice. Comment ce milieu ne serait-il pas artificiel ? Et qu'importe d'ailleurs qu'il le soit, si nos élèves sont consentants et complices, comme ils le sont dès qu'il s'agit d'une comédie à donner, d'un rôle à tenir ? Les sanctions qui peuvent jouer dans cette société artificielle sont très suffisantes pour atteindre leur but. Croyez bien que l'élève fait effort pour être compris du professeur, volontairement sourd tant que la question n'est pas correcte ; et l'élève qui s'exprime le plus mal tombe dans le ridicule aux yeux de ses camarades. Assurément l'atmosphère que nous nous efforçons de faire régner entre nos quatre murs français n'est pas la parfaite atmosphère de l'étranger, nul de nous n'y prétend ; notre seule ambition, très modeste, est d'aider un peu le travail d'assimilation de nos élèves par des moyens nécessairement artificiels. Au surplus, M. Cahen lui-même efface et annule cette distinction subtile entre la langue maternelle et la langue étrangère, lorsqu'il proclame que rien ne remplace la méthode directe pour l'acquisition du vocabulaire concret : nous le verrons tout à l'heure. Que reste-t-il alors du reproche que je viens d'examiner ?

Il en est un autre, plus grave, et qui semble avoir déter-

miné l'hostilité foncière de notre collègue contre la Méthode directe. Le mieux en pareil cas est de citer :

« La méthode directe appliquée rigoureusement dans les sept classes de nos lycées, depuis la sixième jusqu'à la Philosophie, est une *école d'imprécision*. Elle désorganise lentement, mais profondément, l'esprit de nos élèves. Elle y cultive les mauvaises habitudes que nos collègues de français s'efforcent de guérir. »

Ainsi, quand des élèves, au terme de leurs études secondaires, confondent *to wonder* avec *to wander*, ce n'est pas un accident, c'est le résultat logique, naturel et nécessaire de notre façon officielle d'enseigner les langues vivantes. Si nous laissions subsister cette accusation, nous mettrions en péril toute la situation acquise par notre enseignement à la faveur des réformes de 1902. Mais je la relis, et mon esprit aussitôt y souligne un mot que M. Cahen ne pense pas à souligner : c'est le mot *rigoureusement*. Je crois que nous touchons ici au cœur même du débat, sur lequel ce simple adverbe va jeter des clartés nouvelles. M. Cahen a manifestement la passion de l'absolu. Nous l'avons vu se plaindre des atteintes portées « au principe de continuité absolue » ; il a reproché à nos classes de n'être pas un milieu étranger *absolu*. Maintenant le voici en guerre contre la méthode directe *absolue*. D'accord, mon cher collègue ! Mais quelle conception vous étiez-vous donc faite de la méthode directe ? L'auriez-vous compromise, comme l'ont fait certains d'entre nous, en la poussant au delà de ce qu'elle peut donner ? Toute idée suscite autour d'elle des fanatiques, qui exigent d'elle l'impossible, l'absolu, et qui, ne l'ayant pas obtenu, se retournent contre elle avec toute l'amertume de leur déception.

Je ne crois pas que la conception étroite et rigide dont M. Cahen veut nous affranchir soit celle de la majorité d'entre nous. S'interdire à tout jamais et sous aucun prétexte de laisser échapper en classe un mot de français, — se refuser constamment un contrôle rapide en français, — ce sont là des erreurs depuis longtemps reconnues et, croyais-je, abandonnées. Il se peut bien qu'un élève garde sept ans dans l'esprit une idée fausse d'un mot étranger : la chose n'est pas moins possible en français. Mais un accident, une faiblesse individuelle, ce n'est pas assez pour condamner toute une méthode.

Contre l'imprécision que diagnostique M. Cahen, le bon sens et les instructions officielles sont d'accord pour nous suggérer un remède : la traduction. Y a-t-il incompatibilité entre l'acquisition directe du vocabulaire et le contrôle de cette acquisition à l'aide de la traduction ? Où serait-elle ? La traduction ne vient jamais s'interposer entre l'objet ou l'idée et l'esprit de l'élève. Elle n'entre en jeu qu'après un intervalle très appréciable, pendant lequel l'enfant n'a pas rapproché le mot français du mot étranger. Autrement dit, la traduction systématique et suivie, la version n'est pas un exercice de 6e ni de 5e. Tout ce que l'on peut admettre à l'égard des débutants, c'est, une fois de loin en loin, pour rattraper ceux qui déjà seraient des traînards, un sondage extrêmement rapide, presque furtif, pratiqué pour ainsi dire à l'insu de la classe, de manière à ne pas intervenir dans la formation directe du vocabulaire concret. Il serait dangereux d'apporter à ces vérifications une main tant soit peu lourde, il serait très dangereux de les renouveler fréquemment. Il me semble que tout le monde est à peu près d'accord sur ce point, et qu'il n'est nul besoin d'y insister.

Quant à l'utilité de la version en 4e et en 3e, elle est inscrite dans les instructions qui nous dirigent, et qui viendraient tempérer, si la pratique et le bon sens ne s'en chargeaient déjà, les théories absolues dont M. Cahen entreprend la démolition. Certes, là encore, il ne faudrait pas courir aux excès : la méthode directe offre assez de ressources pour que la version n'y soit qu'un exercice entre beaucoup d'autres. En outre, la démarcation n'est pas si tranchée entre la cinquième de juillet et la quatrième d'octobre : ce sont les mêmes élèves, après des vacances où ils ont plus oubliés qu'appris. Pourquoi bouleverser dès la rentrée les méthodes qui les ont si bien formés et dont ils ont acquis l'accoutumance ? Ne lisait-on pas en 5e ? La lecture en 4e deviendra plus systématique voilà tout ; elle sera le grand procédé d'enrichissement du vocabulaire, qui reste encore, et longtemps, en grande partie concret, ouvert à l'acquisition directe. Ne croirait-on pas, à entendre M. Cahen, que dès l'entrée en 4e, tout se hérisse d'abstractions, impossibles à définir, de synonymes si délicatements nuancés qu'aucune approximation ne parvienne à les différencier ? La chose se rencontre : mais si vraiment on y épuise sans succès tous les moyens directs d'explication, pourquoi ne pas reconnaître que la

difficulté est exceptionnelle, et ne pas la résoudre par le procédé exceptionnel de la traduction ? Mais pour M. Cahen, épris d'absolu, les moyens directs d'explication ne réussissent jamais. Il écarte tour à tour les contraires, dont j'ai esquissé l'emploi à propos de *sweet* ; les synonymes, — inexistants peut-être pour un Littré, mais acceptables dans notre sphère plus modeste ; les étymologies, — parce que certaines sont trompeuses ; la définition, — comme impraticable ; bref, tous les procédés d'un usage courant et fécond pour l'extension du vocabulaire. Pour ma part, j'ai la faiblesse de leur rester fidèle, parce que l'expérience m'a démontré leur utilité, — toute relative, je m'empresse de le dire, — et je ne vois pas bien par quoi les remplacer. L'imprécision qu'on les accuse de faire naître est facile à dissiper, et la lecture expliquée, lente, complexe, bien préparée par le professeur, aboutissant parfois, toujours pour les poésies, à une traduciton, reste à mes yeux l'exercice typique de 4e et de 3e.



J'arrive ainsi au second cycle, dont je n'ai pas encore parlé. M. Cahen prétend que nos élèves y accèdent avec un pauvre vocabulaire, imprécis et incorrect, bon tout au plus pour une médiocre conversation ; et il conclut, comme il faut s'y attendre, que nous ne concourons en rien à la culture générale; que notre enseignement, bassement utilitaire, est incapable d'assurer à ceux qui le reçoivent le moindre bénéfice intellectuel. Basée sur le reproche fondamental d'imprécision dont je viens d'exposer l'importance, cette conclusion tombe d'elle-même si sa base est ruinée. Si, par la traduction sagement mesurée, nous combattons avec succès les quelques idées fausses nées chez nos élèves, il ne reste rien de la grave accusation portée contre nous. Nous nous retrouvons alors à armes égales en face l'un de l'autre, forts chacun de son expérience personnelle, les constatations de l'un, apportées en toute bonne foi, sans souci de démonstrations, valant les constatations de l'autre. Or, mes souvenirs, pour ne pas se présenter sous forme de statistiques, n'en sont pas moins nets et concluants, et tous se reportent à la période normale d'avant-guerre, où la méthode directe donnait son plein effort et son plein rendement. Du Kipling dès la 3e, authentique, bien entendu ; en 2e, du Washington Irving et

de nombreuses pages classiques ; en 1re, Dickens alternant avec Shakespeare, voilà ce qu'ils me rappellent. Je vous garantis que l'on se passionnait contre les bourreaux de David Copperfield ; et je voudrais pouvoir montrer certaine dissertation où l'on comparait les deux discours de Brutus et de Marc-Antoine. C'est dire combien vivantes étaient ces classes d'explication de texte et de lecture que M. Cahen nous peint si désespérément ternes et stériles. Nous avions encore le temps de faire d'autres lectures, aboutissant à des traductions parfois, je ne fais nulle difficulté de le dire. N'ai-je pas obtenu ainsi une excellente version en vers du Faust mourant de Marlowe ? Et le célèbre passage de John of Gaunt sur «cette pierre précieuse sertie dans la mer d'argent », que nous avons examinée à un triple point de vue ; historique, dramatique et contemporain ? Même Milton a été étudié, et le poète enjoué de *l'Allegro* comparé au puissant écrivain du *Paradise Lost*.

Tout ceci prouve qu'une classe d'anglais peut — et doit — au même titre que n'importe quelle autre classe, contribuer à cet embellissement, à cet élargissement de l'esprit, but supérieur de notre long effort. J'irai même jusqu'à dire que peu de maîtres sont plus vite que nous récompensés de leurs peines, car nous voyons naître sous nos yeux et grandir, d'année en année, l'entrain à la conversation, le goût de la lecture et de la poésie, enfin le sens des nobles et belles choses. Nous prenons un enfant ignorant tout de la langue étrangère, et il sort de nos mains familier avec cette langue, non seulement capable de l'utiliser à toutes fins pratiques, ce qui ne serait pas déjà si ridicule, mais aussi d'en tirer le profit intellectuel que procure le contact des grands ouvriers de la tâche humaine. C'est pourquoi, lorsque nous parlons d'humanités modernes, nous reportons mentalement sur la méthode directe le mérite de leur possibilité. Non que cette méthode soit parfaite ! Il faudrait, pour l'affirmer, être imbu de l'étroit fanatisme que je dénonçais plus haut. Mais telle quelle, avec ses imperfections, que chacun corrige de son mieux, suivant son tempérament et suivant les circonstances, elle est la seule que je reconnaisse capable de mener à bien la tâche qu'on attend de nous et de sauvegarder notre dignité au milieu des disciplines autres et parfois rivales. Je déplore seulement qu'on l'ait découronnée de sa sanction logique : la composition en langue étrangère, pour y substituer une version, ce qui est admissible, et un

thème tiré de cette version, ce qui n'est guère défendable. C'est une atteinte sérieuse à l'homogénéité de notre enseignement qui fut basé d'ailleurs sur un referendum étrangement prématuré et brusque.

⁂

A cette méthode, éprouvée et sincèrement adoptée par la plupart d'entre nous, que nous enseignions l'allemand ou l'anglais, l'italien ou l'espagnol, que voudrait substituer M. Cahen ? Après des critiques si véhémentes, si étudiées, si nombreuses, portant sur la pratique et la théorie, j'attendais, je le confesse, une révélation positive, l'exposé d'une méthode nouvelle qui restaurât l'édifice croulant, et par laquelle rien ne serait sacrifié à la conversation bassement utilitaire, tout se résoudrait en bénéfice intellectuel, sans perte de temps, mais tout en ne négligeant pas les résultats pratiques. J'ai connu la surprise et la déception. J'ai été surpris de voir l'attaque de M. Cahen aboutir à un éloge de la méthode directe que je tiens à citer en entier, avec ses réserves, parce que, tel quel, il ruine une bonne partie de ses arguments les plus ingénieux. Le lecteur jugera :

« ...Je ne demande pas l'annulation pure et simple de la réforme de 1901. Je sais qu'elle a tiré notre enseignement de la torpeur que nous avons connue sur les bancs de la classe. Elle a fait entrer dans nos maisons le large souffle de la vie. Certains exercices qu'elle a introduits ou généralisés dans notre pratique quotidienne représentent une conquête pédagogique de premier ordre. Nous ne voulons pas y renoncer. Tous mes griefs se résument à un seul : la méthode directe a, de par sa nature même, des limites au delà desquelles il est dangereux de l'employer. Je pense l'avoir montré en étudiant l'enseignement du vocabulaire : elle est une méthode intuitive, elle n'est que cela et rien d'autre. Je n'en sais pas de meilleure pour nos jeunes élèves de 6e et de 5e. Elle les jette en pleine eau ; elle assouplit les organes vocaux, affine l'oreille, enseigne rapidement le vocabulaire concret, enhardit le débutant à la conversation. Méthode orale, elle alourdit et dénature l'exercice de la lecture ; elle ralentit l'acquisition des hautes abstractions du langage et donne à l'esprit de redoutables habitudes d'imprécision. Je me résume et je conclus : la méthode directe donne rapidement des résultats pratiques qui ne sont pas négligeables, mais on ne saurait lui demander une culture quelconque de l'esprit. »

Quand on songe que l'auteur a constamment dans l'esprit une conception absolue — et démodée — de la méthode directe ; quand on sait ce que l'on peut répliquer à ses accusations, ce morceau constitue en faveur de cette méthode l'éloge le plus complet que l'on puisse souhaiter. Il ne reste donc plus à M. Cahen qu'à adopter la méthode directe en 6e et en 5e, où elle fait, dit-il, merveille. Détrompez-vous ! M. Cahen fera traduire à la fin de chaque classe le vocabulaire acquis au cours de cette classe ; il fera des classes de grammaire systématique en français, avec paradigmes à savoir par cœur. C'est ce qu'il annonce en ces termes : « La pratique intégrale de la méthode directe... est limitée... aux classes de 6e et 5e » ! Pratique intégrale ! O abus des mots ! En 4e, et au delà, « l'explication se fait en français ; on traduit le texte, et on le commente succinctement en français. » Il y aura cependant des exercices oraux en langue étrangère, qui prendront en 4e les 2/3 de la classe, pour diminuer progressivement jusqu'à 1/3 en 1re : plus l'élève peut s'exprimer facilement, plus il faut lui en refuser l'occasion.

Comme devoir, M. Cahen, que la récente « réforme » du baccalauréat doit combler d'aise, ne voit et ne prône que le thème d'imitation, et il avance en sa faveur cette raison inattendue : tous les concours des grandes Ecoles comportent un thème ! Par suite, sans doute, d'un décret spécial de la providence.... « La grammaire doit être en français. » « Un bon dictionnaire étranger-français. » Tout l'appareil d'étude des langues mortes. Pour couronner cette construction M. Cahen, au milieu d'idées justes sur la liaison de notre enseignement avec celui de l'histoire, propose une série de conférences en français sur l'histoire littéraire du pays étranger dont nous enseignons la langue.

J'ai parlé de déception. C'est que je connais un système d'enseignement des langues modernes qui ressemble comme un frère à celui qui nous est ici proposé : c'est celui qui faisait régner la « torpeur » sur les bancs de la classe. La nouveauté de M. Cahen est une régression pure et simple. Tout ce qu'il préconise, on l'a fait avant nous, on l'a rejeté pour adopter la méthode directe, non seulement en France, mais à peu près partout dans le monde. Les concessions à l'esprit moderne introduites dans le vieil organisme ne sont qu'apparentes. On ne peut pas mener une classe à la fois en français et en langue étrangère. A mélanger les deux métho-

des, qui sont inconciliables, on risque simplement de les fausser toutes deux : il faut choisir. Quant aux conférences sur les hauts sommets littéraires, prenons garde de faire au lycée de l'enseignement supérieur sous sa forme la plus futile et la plus oratoire. A coup sûr, M. Cahen m'a déçu en confirmant à mes yeux cet adage, que détruire n'est rien auprès de construire. Qu'il me soit permis d'ajouter qu'à mon avis il n'a rien détruit, et — malgré la discourtoisie non voulue, et dont je m'excuse, d'une expression commode, — qu'il a surtout enfoncé des portes largement ouvertes.



Si les critiques et les propositions de notre collègue représentaient l'opinion de tous les professeurs d'allemand, il ne s'agirait plus tant de les critiquer que de les admettre comme un fait important, devant lequel on ne peut que s'incliner. C'est ce que semble faire M. Maillan, dans la très intéressante réponse qu'il a écrite pour la *Revue Universitaire* (1). Pour moi, je ne pense pas que M. Cahen soit suivi par la majorité des germanistes, chez lesquels se trouvent quelques-uns des défenseurs les plus attitrés de notre enseignement actuel. Cet examen de conscience fait en public n'en est pas moins un symptôme à la fois heureux et fâcheux: heureux en ce qu'il montre nos scrupules professionnels et notre profonde sincérité ; fâcheux peut-être, s'il fournit des arguments spécieux aux gens qui ne sont pas les partisans ou les adversaires d'une méthode, mais les ennemis acharnés des langues modernes. Peut-être n'y a-t-il au fond, entre M. Cahen et nous, qu'un sérieux malentendu. Peut-être a-t-il donné une interprétation étroite, un tour absolu, à de simples indications toutes relatives. En tout cas, ses griefs lui demeurent, jusqu'à présent, personnels. Il les a érigés en doctrine. Mais j'estime que si, en 1917 ou 1918, pour les raisons diverses que j'ai rappelées, les élèves de Valence n'ont pas donné, en allemand, tout ce qu'on attendait d'eux, — ce n'est pas une raison suffisante pour bouleverser dans toute la France une manière d'enseigner qui a fait ses preuves, que la majorité continue à préférer, et qui est liée si intimement à la place que nous avons su conquérir dans l'enseignement secondaire.

A. Rivoallan.

(1) N° 4, avril 1920.

La Reichsschulkonferenz

Retardée par les troubles du coup d'Etat de Kapp-Luttwitz, la Reichsschulkonferenz n'a pu se réunir qu'en juin, du 11 au 19. Ce retard de trois mois lui a nui grandement. Les événements marchent vite, en ce moment, en Allemagne, et la situation, au moment où les séances s'ouvrirent, n'était plus la même qu'au moment où la conférence avait été convoquée. Peut-être faut-il attribuer à cette circonstance le désappointement qui se révèle dans la presse à l'occasion de cette assemblée. On avait fondé sur elle des espoirs prodigieux. Elle devait être une manifestation unique dans les annales de l'enseignement, une Constituante chargée de légiférer et d'élaborer le statut définitif de l'Ecole. Elle a été, en réalité, un congrès touffu, confus, empêtré dans les théories pédagogiques les plus variées et dans des conceptions politiques et philosophiques disparates. Malgré une préparation très consciencieuse des questions traitées, et malgré les efforts méritoires de son président et organisateur, le sous-secrétaire d'Etat Schulz, pour assurer une stricte discipline des débats, elle n'a, en somme, abouti à aucun résultat positif. Peut-être avait-elle été trop ambitieuse en cherchant une solution définitive à tous les problèmes scolaires de notre époque. C'est à grand'peine qu'elle a réussi à les énumérer, et elle a dû, en présence des difficultés rencontrées, renoncer à être autre chose qu'une consultation pédagogique sans aucune sanction. On peut se faire une idée de ces difficultés par les aperçus suivants : près de 700 participants, délégués par tous les ordres d'enseignement, toutes les classes de la société, tous les partis politiques ; 8 groupes de questions, 22 commissions et un nombre imposant de sous-commissions, un ordre du jour si chargé, que la seule publication des rapports et l'énumération des matières à traiter remplissent un gros volume de près de 900 pages (1) ; une limitation très rigoureuse des débats: 10 minutes accordées à chaque rappor-

---

(1) « Die deutsche Schulreform » Librairie Quelle et Meyer, Leipzig, 1920, 1 vol., 886 pages, 80 Mk. Ce volume, publié en mars, était destiné à servir d'aide-mémoire aux congressistes.

teur pour exposer ses conclusions, 5 minutes à tout orateur, à condition d'être inscrit à l'avance, pour faire valoir ses objections ou ses propositions: tout contribuait à étriquer, si je puis dire, le grandiose projet primitif. Faut-il s'étonner dès lors, que rien de nouveau ne soit sorti de ces débats ? Ils ne pouvaient être qu'une énumération rapide de théories que la brièveté des discussions ne permettait ni de réfuter ni de concilier sérieusement.



Il n'est guère possible, dans le cadre restreint d'un article, de retracer, même en les résumant, ces débats touffus. Quelques-unes des questions traitées présentent cependant pour nous un vif intérêt, soit qu'elles se posent également dans notre pays, soit qu'elles révèlent les tendances de l'enseignement en Allemagne. Toutefois, en exposant les principaux problèmes qui ont occupé la Conférence, il convient de se rappeler qu'elle a pour ainsi dire, délibéré dans l'absolu, sans se soucier de la réalisation et surtout des possibilités financières de mise en pratique des systèmes proposés.

On peut affirmer que la Conférence a été un effort d'unification, de centralisation de l'enseignement. Sans difficultés à la presque unanimité, elle a admis en principe que l'éducation nationale était du ressort du *Reich*, et que la création d'un organisme central de l'Instruction Publique s'imposait. Elle a également admis que les membres du corps enseignant devaient être fonctionnaires du Reich, et que leur statut devait être uniforme. Il est vrai que dans la suite, la conférence n'a pas hésité à se déjuger, et qu'elle a rendu aux Etats particuliers une large part dans l'administration de l'enseignement. Si l'on ajoute quelques points de détail (unification de l'année scolaire, date des vacances, etc...), on aura à peu près épuisé la série des questions sur lesquelles l'unanimité a été réalisée. Les vœux tendant à l'unification du statut du personnel, à celle de la durée des études et de la date des congés, ont les plus grandes chances d'être adoptés par tous les Parlement locaux.

Parmi les grandes questions posées devant le congrès il en est trois qui ont particulièrement retenu son attention puisqu'il a été consacré un jour entier à chacune d'elles : ce sont, dans l'ordre de la discussion : l'organisation scolaire (Schulaufbau), la préparation des maîtres, enfin la pédagogie du travail.

La première est politique autant que pédagogique. Nous la connaissons, car elle se pose chez nous également ; c'est en deux mots la question de l'école unique. On reproche à l'ancien système de maintenir la séparation entre les classes sociales ; on sacrifie, dit-on, 95 0/0 de la population scolaire pour distribuer à 5 0/0 les bienfaits d'une culture supérieure, et ces 5 0/0 ne sont pas les meilleurs, mais ceux que la fortune ou la naissance ont favorisés. Il faut réparer cette injustice, faire équitablement la sélection de l'élite, éliminer à tous les degrés les non-valeurs. Les partis d'extrême-gauche proposent de négliger délibérément les 5 0/0 de l'élite les « dix mille des classes supérieures » (Obere Zehntausend) et de pratiquer la culture des masses (Massenkultur). Ils restent à peu près seuls de leur opinion. Mais une autre solution réunit les partis les plus différents : Elle consiste à dire : pour réaliser cette sélection de l'élite, il est nécessaire que tous les enfants sans distinction d'origine, passent par la même école, et que seuls les meilleurs accèdent aux degrés supérieurs. Un premier pas a été fait dans cette voie par l'institution de l'école élémentaire (Grundschule) obligatoire pour tous pendant 4 ans. La loi actuelle votée en avril dernier, maintient les divers types d'école existant actuellement, au delà de la quatrième année d'études. La question posée à la conférence était : Faut-il maintenir ce système ou prolonger la période de l'école unique de deux, trois ou quatre ans ? La politique se mêle ici très intimement à la question scolaire. L'école unique est incontestablement une revendication démocratique et la prolongation de la Grundschule à 6 ou même à 9 années a été vigoureusement appuyée par les partis de gauche. Mais, fait étrange et digne de remarque : cette proposition n'a pas rencontré parmi les délégués conservateurs l'opposition que l'on aurait pu en attendre. Ceux-ci se sont ralliés assez facilement à l'idée de l'école unique, se réservant d'imposer leur conception au moment où seraient discutés les programmes de ces établissements : et ils ont en effet proposé que l'école unique ainsi instituée eût le programme de l' « école allemande » ou « gymnase allemand », c'est-à-dire que toutes les matières enseignées fussent subordonnées à l'allemand et au point de vue allemand, à l'exclusion de tout élément étranger. Et il semble bien que les objections à cette proposition n'aient pas été bien fortes.

La différenciation des écoles a été réclamée par la plupart des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur.

Le groupe des « Réformateurs radicaux de l'école » (Bund entschiedener Schulreformer) a proposé un système extrêmement souple : 12-16 heures d'enseignement fondamental, de 6 à 16 ans, et, au choix de l'élève, suivant ses aptitudes, un certain nombre d'enseignements facultatifs. Il semble malheureusement que ce projet, très intéressant, ne soit guère réalisable, à cause de ses répercussions financières ; comme il ne sera pas possible d'entretenir partout des chaires peut-être sans auditeurs, le choix sera forcément limité aux enseignements déjà existants, et les possibilités d'option seront très restreintes.

Une autre motion transactionnelle, adoptée finalement par la commision, propose l'organisation suivante :

1) A la base une *Grundschule* d'une durée de 6-8 ans, ou bien, dans les villes et pour les enfants destinés à l'enseignement secondaire, 4 ans suivis d'une école moyenne (Mittelstufe) de 3 ans, donnant accès à l'enseignement secondaire.

2) Au-dessus de la « Grundschule », une bifurcation dont les deux branches peuvent aboutir à l'enseignement supérieur ; d'une part les établissements secondaires à 3 ou à 6 classes (Realschule, Lyceum, ou Gymnasium, Realgymnasium, Oberrealschule, deutsche Oberschule), de l'autre une école primaire (Volksschule) aboutissant à l'école technique professionnelle, soit à une école de perfectionnement (Aufbauschule) donnant accès à l'Université après 4 années d'études.

Il est remarquable que le maintien des écoles privées, supprimées par la loi sur la « Grundschule » a été demandé ; ces écoles constituent en effet d'utiles champs d'expériences. C'est aussi à l'initiative privée que l'on abandonne l'éducation de l'enfance dans la période pré-scolaire (jardins d'enfants, etc.).

On a bataillé ferme également sur la formation des maîtres. On reproche aux professeurs de l'enseignement secondaire de ne recevoir qu'une préparation pédagogique insuffisante, aux professeurs de l'enseignement primaire, de ne posséder qu'une culture générale rudimentaire. Pour y remédier les représentants de l'enseignement primaire réclament une préparation uniforme pour tous les candidats à un poste d'enseignement, et l'accès de ces candidats à l'université. Les représentants de l'enseignement supérieur se sont opposés énergiquement à ce vœu ; ils se sont par contre déclarés

favorables à l'établissement d'écoles pédagogiques (pädagogische Hochschule) par lesquelles devrait passer tout candidat à un poste d'enseignement soit primaire (à la sortie de la « deutsche Oberschule »), soit secondaire (après les études à l'université). Les professeurs de l'enseignement supérieur collaboreraient volontiers à l'enseignement dans ces écoles.

Enfin, il y a lieu de noter tout particulièrement la transformation des écoles d'instituteurs (Lehrerseminare) en « deutsche Oberschulen », c'est-à-dire en écoles où le caractère nationaliste allemand des programmes est particulièrement accentué. On semble compter Outre-Rhin sur le maître d'école pour préparer la revanche.

Si nous pouvons en somme nous applaudir de ce que, sur les deux points énumérés ci-dessus, il ne soit pas intervenu de solution définitive, et si les solutions proposées nous laissent l'inquiétude de voir peut-être l'école dresser la jeunesse allemande à l'orgueil de race et à l'agression de ses voisins, en revanche le débat sur la pédagogie du travail a été des plus intéressants. Il s'est dit, tant en séance plénière que dans la Commission, beaucoup de choses excellentes, neuves, et — pour l'Allemagne surtout, — révolutionnaires. C'est une révolution pédagogique de proclamer en Allemagne que le but de l'école n'est pas de former des sujets obéissants et des fonctionnaires chargés de multiples diplômes, mais des citoyens libres ; c'est une révolution de substituer au principe d'*autorité* celui de *responsabilité*, à l'enseignement extérieur, que l'on verse dans les mémoires, la formation de l'esprit par l'expérience et la réflexion. C'est aussi une révolution véritable de ne plus séparer comme on le faisait, d'une part la famille et l'école, l'éducation et l'instruction, de l'autre l'école et la cité. Les hardis réformateurs qui se sont occupés de cette question considèrent l'école comme une petite cité, comme une « *communauté de travail* » (Arbeitsgemeinschaft) que tous ses membres ont intérêt à faire prospérer, où tous peuvent exprimer leur opinion et la faire valoir pourvu qu'elle soit juste, où tous sont solidaires les uns des autres. Et pour que cette discipline librement consentie soit réelle ou donne à chacun — même aux élèves — sa part de responsabilité, l'Assemblée de l'Ecole, qui se réunit solennellement à certaines époques de l'année et extraordinairement, selon les besoins, se compose des maîtres, de délégués élus par les familles (Elternbeiräte) et de délégués des élèves, désignés par leurs camarades.

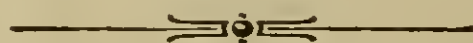
Un autre point de cet intéressant projet semble emprunté à nos programmes d'enseignement primaire, — où il est d'ailleurs imparfaitement réalisé. Il s'agit de réhabiliter le travail manuel. L'élève qui n'aura pas été admis à l'enseignement supérieur, ou que l'on aura dirigé sur l'enseignement technique, ne doit pas être une non-valeur, ou avoir l'impression d'en être une. Pour donner à l'enfant la notion que le travail manuel n'est pas une déchéance par rapport au travail intellectuel, on cherchera, au cours des récréations, à développer l'habileté manuelle de l'enfant, à tous les degrés d'enseignement. Il apprendra à manier un outil, bêche ou rabot, et à créer selon ses forces, ses aptitudes, sa fantaisie, des objets usuels. Cela vaudra mieux que de tourner en rond dans des cours maussades, comme le font tant de nos élèves en attendant avec impatience l'heure de rentrer en classe — non point d'ailleurs par amour de l'étude, mais par désœuvrement. N'oublions pas que des prescriptions se trouvent déjà dans les programmes de Jules Ferry, pour l'enseignement primaire, avec les mêmes limitations qu'ici (il ne s'agit pas de faire l'apprentissage complet d'un métier, mais simplement de développer chez tous les enfants l'ingéniosité et l'habileté manuelle) : dans combien d'écoles, chez nous, cet enseignement a-t-il pu être organisé ?



Il s'est dit encore bien d'autres choses à la Reichsschulkonferenz. Il n'est guère de sujet pédagogique qui n'ait figuré à son ordre du jour. Malheureusement le nombre en était tel qu'il n'a pu leur être consacré qu'un temps dérisoire, et que les comptes rendus de la presse les passent à peu près tous sous silence. Les questions dont nous avons parlé ont formé véritablement le centre des débats. Ce sont les seuls au sujet desquels il y ait eu une discussion un peu sérieuse, permettant d'apercevoir les grands courants d'opinion. Nous avons vu que ces courants, en ce qui concerne la formation des maîtres et des divers types d'écoles, ne laissent pas d'être inquiétants, et bien que le débat n'ait pas reçu de solution définitive, nous avons lieu de craindre qu'il en intervienne une qui soit peu favorable. Par contre, nous pourrons peut-être tirer d'utiles indications de la pédagogie nouvelle formulée à ce congrès. En proclamant le droit de l'enfant à ne plus être traités comme une matière à expériences, en dévelop-

pant chez lui le sens de la responsabilité, en faisant tomber les cloisons étanches qui séparent l'école de la famille et du monde extérieur, elle affirme des choses qui déjà ne nous sont pas étrangères, mais qui sont trop souvent demeurées chez nous des formules. Nous pouvons souhaiter qu'elles deviennent des réalités, et que nos maîtres, qui, au contraire de leurs collègues d'Outre-Rhin, n'ont jamais perdu de vue le souci d'être des éducateurs, donnent à l'école régénérée sa place véritable dans la nation.

Gaston HIRTZ.



CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

NOTES ANGLAISES

Parlant le mois dernier à Birmingham, H.-G. Wells présentait une intéressante défense de l'utopisme. Quiconque veut construire, dit-il, doit avoir une vision utopique de son édifice. Faute de l'avoir eue, les fondateurs de la Société des Nations ont abouti à une institution qui, loin de créer un état d'esprit international, entretient ardents les patriotismes étroits et agressifs. De même l'absence de cette vision utopique chez les bolchevistes explique leur impuissance à réaliser le socialisme en Russie, où la terre ne tardera pas à appartenir à de petits propriétaires, et les industries à des capitalistes étrangers.

L'auteur de *A Modern Utopia,* romancier visionnaire et observateur minutieux, se propose, par souci de documentation, d'aller en Russie y étudier l'état des choses. Rien ne sera plus curieux que de savoir comment Wells aura réagi au contact des réalités bolchevistes et de confronter ses observations avec celles que rapporte de Moscou la délégation travailliste.

Celle-ci fait justice de certains récits publiés dans la presse dite capitaliste sur la garde chinoise, le luxe des commissaires, la nationalisation des femmes ; elle note avec admiration l'effort considérable des Soviets pour amener plus de justice sociale ; mais pour établir un bilan sincère, elle ne manque pas de mettre en regard le prix dont les avantages acquis sont payés : restriction de la liberté individuelle et militarisation de plus en plus sévère de l'atelier. Sa conclusion est qu'avec la guerre étrangère, la guerre civile et le blocus, la Révolution Russe s'est développée dans des conditions particulièrement difficiles, « *the Russian Revolution has not had a fair chance* », et qu'il importe à l'Angleterre de faire avec la Russie une paix durable sur la base de la non-intervention de l'une dans les affaires intérieures de l'autre.

Pendant la retraite polonaise, le Labour Party a montré

une sympathie agissante pour la Russie, sympathie qui s'est surtout manifestée quand les armées bolchevistes étaient victorieuses, tant il est vrai que même dans les milieux antimilitaristes, les hommes ne peuvent rester insensibles aux succès des armes. Dès que Varsovie fut menacée, les Trade-Unions, revenant sur la décision prise à leur dernier congrès, se déclarèrent prêtes à recourir à l'action directe pour empêcher leur pays d'intervenir dans le conflit russo-polonais, et de fait elles désignèrent un comité d'action chargé d'imposer au gouvernement une stricte neutralité. Neutralité n'est d'ailleurs qu'un euphémisme camouflant les sentiments dénués de bienveillance des travaillistes à l'égard de la Pologne. Déjà le 1er Mai dernier avait été l'occasion pour les masses ouvrières de Londres défilant devant la légation polonaise d'une manifestation contre le gouvernement de Varsovie. Cette hostilité ne fit que s'accentuer lorsque la Pologne donna des signes de lassitude et qu'on put croire à sa capitulation prochaine. De sorte que la générosité des classes populaires anglaises ne s'étend pas à tous les faibles, elle se laisse émouvoir par le succès militaire et elle est trop partiale pour ne pas être suspecte.

Le Comité d'Action se félicite d'avoir épargné à l'Angleterre les risques d'une guerre. Mais d'après M. Lloyd George, il n'aurait fait qu'enfoncer une porte ouverte. C'est M. Lloyd George qui doit avoir raison. On sait que dans les affaires continentales, le Premier se soucie peu de montrer de la décision, de la fermeté et de l'esprit de suite ; il lui est plus facile d'aller au secours du vainqueur. Cependant, l'initiative du Comité d'Action, bien que secondant l'effort gouvernemental, avait ceci d'inquiétant qu'elle était anticonstitutionnelle. La victoire polonaise a empêché que la constitution anglaise ne fût violée davantage et pour quelque temps elle a délivré le gouvernement d'une assez grave préoccupation.

⁂

Si l'horizon s'est éclairci momentanément en Europe, les possibilités de contamination bolcheviste du côté de la Perse subsistent. Plus que jamais l'Inde et l'Egypte sont menacées. Mais les récentes négociations entre les nationalistes égyptiens et Lord Milner n'indiquent-elles pas d'autre part que par une politique hardie et souple l'Angleterre saura défendre sa situation dans les territoires d'Outre-Mer ? Nul doute qu'elle ne consente aux émancipations inévitables

avant même que les sommations se produisent. Au prix de certaines renonciations dans l'ordre gouvernemental, il lui sera possible de retenir des avantages d'ordre stratégique et commercial ; de s'attacher par traités ses anciens vassaux, d'en faire de nouveaux associés, intéressés au maintien de la puissance britannique.

L'on s'étonne que ce qui est réalisable en Egypte ne le soit pas encore en Irlande. Est-ce la volonté d'aboutir qui fait défaut de part et d'autre ? L'Angleterre manque-t-elle de libéralisme ou l'Irlande est-elle irréductible? Chaque jour voit surgir de nouvelles difficultés. Certains esprits craignent que la mort attendue du Lord-Maire de Cork ne rende encore plus difficile le règlement de la question irlandaise, comme si en l'état actuel des choses des aggravations de cette nature étaient à redouter. Quelque pénible qu'il soit, il en sera de cet événement comme de l'expulsion de l'archevêque Mannix, comme de l'assassinat chaque jour plus fréquent des policemen ; de nouvelles violences, de nouveaux meurtres les feront oublier. C'est tout à l'honneur des Anglais, que leur sensibilité s'émeuve à la pensée d'un adversaire décidé au suicide plutôt qu'à la captivité ; mais le spectacle n'est pas non plus sans grandeur d'un gouvernement résolu, malgré ses répugnances, à montrer qu'il n'offre aucune prise à cette sorte de chantage que constitue la grève de la faim.

Il faut souhaiter que si M. Mac Swiney vient à s'éteindre, son sacrifice ne soit pas vain, que devant cette fin lamentable les partis opposés se ressaisissent, cherchent à se rencontrer et à s'entendre. Ils n'auront qu'à obéir aux suggestions de la Conférence Irlandaise pour la Paix qui a siégé pour la première fois à Dublin le mardi 24 août. Les travaux d'approche sont maintenant achevés ; la Conférence qui réunit des personnalités d'esprit modéré appartenant à tous les partis (à l'exclusion des Unionistes de l'Ulster et des Sinnfeiners), et n'ayant jamais pris une part active aux luttes politiques, demande au gouvernement d'abandonner la tactique actuelle menant à la guerre civile et d'accorder à l'Irlande l'indépendance au sein de l'Empire. Cette pétition, effort désespéré en vue d'une solution pacifique du conflit, présentée au moment où agonise le Lord-Maire de Cork, ne manque pas de pathétique ; on voudrait croire qu'elle sera entendue et qu'elle marquera le signal d'un retour rapide des partis extrêmes à la raison froide sans laquelle rien ne se fait d'utile ni de durable.

Marcel LORANS.

Sarrebourg, le 11 septembre 1920.

NOTES RHÉNANES

L'Université de Cologne

I

Le titre de cette Note excitera sans doute quelque surprise, et en effet l'université de Cologne est une création toute récente, mais elle est en même temps une résurrection. J'ai sur ma table un ouvrage fort curieux publié en 1594, à Cologne, par un certain Jacob Middendorp, alors recteur de l'Université de cette ville, sur les Ecoles les plus célèbres du monde entier (1). Bien entendu, l'auteur n'a pas manqué d'être abondant sur l'université dont il était le chef. Elle avait été fondée en 1388 par une bulle d'Urbain VI, le pape dont l'élection amena le grand schisme. Cette université fut donc des premières créées en Allemagne, et presque aussitôt après Vienne et Heidelberg qui paraissent être respectivement de 1365 et 1386. Quant à l'université de Prague, la première qui ait été fondée au Nord des Alpes, en 1348, elle ne doit pas être mentionnée au point de vue exclusivement allemand et c'est de toute évidence fausser l'histoire de ses origines, et surtout les intentions de son fondateur, que de la définir, ainsi que l'a fait un des professeurs de la nouvelle université de Cologne, le Dr Moritz, comme « le plus ancien boulevard du germanisme » (2). Qu'on me permette d'insister un peu sur ce point, très intéressant en soi et surtout qui a sa répercussion sur le classement de Cologne dans l'histoire des universités allemandes. L'université de Prague, en effet, a été fondée sans aucun doute par un empereur d'Allemagne, Charles IV, mais un empereur qui n'avait guère d'allemand que son titre ! Fils d'une mère tchèque et d'un père luxembourgeois « à moitié français » (3), et qui devait se faire tuer dans nos rangs à Crécy ; élevé depuis l'âge de 7 ans à la Cour de France ; formé par un précepteur du Limousin, et qui devait

(1) « Academiarum celebrium universi terrarum orbis libri tres, etc. authore Iacobo Middendorpio, etc. Coloniæ Anno MDXCIIII. » 716 pages.

(2) « ...das älteste Bollwerk deutschen Geistes, die deutsche Universität von Prag. » (Reden gehalten, *usw*... am 17 Januar 1919. Köln. 1919).

(3) « ...Sohn des halbfranzösischen Luxemburgers Johann... — In dem (Karl IV) der Franzose, der Deutsche und der Böhme, einander die Wage hielten. » Allgemeine Geschichte. Oncken. Berlin, 1887. II. 6. IV.

être Clément VI ; porté à l'empire par la protection de la papauté avignonaise (1); ayant passé une bonne part de sa vie à guerroyer contre les Prussiens (2) et les Autrichiens, Charles IV n'a évidemment pas fondé l'université de Prague sur le modèle de l'université de Paris, pour être le « boulevard du germanisme » !! Il était pour cela bien trop Européen d'esprit et bien trop tchèque de cœur ! (3). Avec beaucoup plus de raison les meilleurs historiens allemands eux-mêmes voient en lui, et naturellement regrettent de voir en lui, le fondateur de la Bohème moderne et de la nationalité tchèque (4). Au reste, s'il est vrai — comme je le trouve dans Middendorp — qu'à l'origine les 4 « nations » de l'université de Prague étaient, outre la bohémienne et la polonaise, la bavaroise et la saxonne, il convient de noter que l'élément allemand ne tarda pas à y trouver l'atmosphère peu agréable, puisqu'il en sortit, en 1408, pour aller fonder l'université de Leipzig, postérieure et non pas antérieure, par conséquent, à

(1) Voir à l'année 1347 la note du chroniqueur Ph. Bergom, qui fait d'ailleurs de Charles IV les plus grands éloges : « Iubente Clemente pontifice ab Electoribus imperator creatus. »

(2) « ...Auf den Feldzügen, welche..er mit seinem königlichen Vater gegen die heidnischen Preussen... unternahm » (Allgemeine Weltgeschichte, Dr Georg. Weber VIII. Leipzig, 1870).

(3) « Nil nisi Bohemiam suspiras ! » lui écrit Pétrarque, irrité de le voir se désintéresser de toute ambition impériale. (Epist. XIX, 12).

(4) « ...Seine Anregung veranlasste den ersten Versuch die Czechische Volksprache in die historische Litteratur einzuführen... » *in* Oncken, op. cit. II, 6 IV. Ce chapitre est du prof. H. Prutz, de l'Université de Königsberg. Enfin, comme document décisif, voir l'autobiographie de l'empereur, en latin, plusieurs fois réimprimée et notamment dans Freher. *Script. rer. Bohem*, 1602, où je l'ai lue à Cologne dans les loisirs de l'armistice. Il dit lui-même qu'à son retour en Bohême, après son long séjour en France, il avait complètement oublié le tchèque, qu'il dut rapprendre, mais qu'il sut ensuite parfaitement : « ...idioma quoque Bohemicum ex toto oblivioni tradideramus, quod post redidicimus ita ut loqueremur et intelligeremus ut alter Bohemus. » Dans son oraison funèbre, l'archevêque de Prague dit que le tchèque fut sa langue maternelle, « naturalis », et il note, comme le feront après lui tous les historiens, son goût et son aptitude remarquable, pour les langues. Dans la chronique, déjà citée, de Bergom, je trouve à l'année 1352 un édit de lui, rendu en Conseil des princes de l'Empire, prescrivant que les candidats à la dignité impériale devront connaître assez de langues pour se passer d'interprètes, et en particulier « le latin, l'italien, le français, le croate et l'allemand. » On remarquera l'absence de l'anglais mais le français était encore à cette époque et pour 10 ans encore, la langue officielle de l'Angleterre. L'ordre d'importance donné pour les 5 autres langues est suggestif et ne témoigne pas d'un germanisme fougueux !

celle de Cologne. On voit que je donne à Cologne, dans l'histoire des universités *allemandes*, un rang plus flatteur encore que celui que lui assignent les professeurs actuels, puisque je lui donne le 3e au lieu du 5e, par la mise hors concours de Prague et la priorité sur Leipzig. J'ignore pour quelles raisons ils cèdent le pas à Leipzig. Au reste, elle mérite le 1er si on tient compte que, bien avant d'être constituées en université, les Ecoles de Cologne avaient conquis une célébrité européenne par l'éclat que leur avaient donné, dès l'époque de saint Louis, des maîtres comme le dominicain Albert-le-Grand, plus tard le franciscain Duns Scot, et des élèves comme saint Thomas d'Aquin. A la vérité le premier était originaire de Souabe et il enseigna aussi à Paris ; le second était Ecossais, fut étudiant d'Oxford et enseigna également à Paris. C'est à Paris aussi que saint Thomas d'Aquin prit son grade de docteur. On voit combien étroites dès l'origine sont les relations entre les Ecoles de Cologne et l'université de Paris, comme d'ailleurs entre toutes les universités d'Europe, toutes, avec des différences de degré seulement, internationales par l'organisation et par l'esprit.

L'Université de Cologne fut constituée sur le modèle de celle de Paris. C'est un détail que soulignent orgueilleusement, non seulement le recteur de Cologne de 1594, mais même le Dr Franz Bender qui a publié en 1912 une excellente histoire de Cologne. La nouvelle université ne tarda pas, dit ce dernier, à devenir florissante : elle compta bientôt 8.000 étudiants, chiffre évidemment très considérable, surtout si on tient compte que la Cologne du Moyen Age n'avait pas 40.000 habitants (population actuelle : 640.000).

Lorsque l'imprimerie eût été inventée, Cologne, par suite des besoins de son université, fut une des premières villes de l'Europe à l'utiliser : en 1466, deux ans avant Oxford, trois avant Paris, cinq avant Strasbourg et Bologne, sept avant Lyon, huit avant Londres, dix avant Toulouse, treize avant Poitiers, dix-neuf avant Heidelberg, trente et un avant Avignon, trente-quatre avant Munich et Amsterdam, etc. (1). Tout le monde sait qu'elle demeura fort longtemps un des plus grands centres européens d'impression.

Enfin, pour terminer cette note, et avant de parler de la nouvelle université de Cologne, disons que l'ancienne se

(1) D'après Viriville. Histoire de l'instruction publique en Europe. Paris, 1849 et le livre de F. Bender sur l'histoire de Cologne.

glorifiait non seulement comme nous venons de le voir, d'être la « fille » de celle de Paris, mais encore la « mère » de celle de Louvain ! (1). O spectacles déconcertants de l'histoire ! Quel thème, en ce moment, que ce double lien pour un orateur ! Quel sujet de méditations pour un philosophe !... Middendorp dit de l'université de Louvain, à la fin du XVIe siècle, qu'elle a été portée par ses bienfaiteurs, surtout ecclésiastiques et royaux, à un tel degré de magnificence qu'il semble bien difficile qu'elle puisse jamais périr ! (2). S'il revenait parmi nous, je crois qu'il adjurerait la nouvelle université de Cologne de participer spontanément et de toutes ses forces à la restauration de celle de Louvain et qu'il plaiderait à Louvain pour qu'on y acceptât ce concours, en représentant que l'université de Cologne ayant cessé d'exister de 1798 à 1919 ne saurait être tenue pour co-responsable, *comme personne morale distincte*, de la destruction de 1914. Mais je laisse l'ombre de l'ancien recteur de Cologne se tirer de cette épineuse plaidoirie comme elle pourra !

Quant à l'université de Cologne, elle ferma ses portes, après une longue décadence, en 1798, lorsque tous ses professeurs eurent été révoqués en bloc par le Directoire, pour avoir refusé le serment de fidélité à la République exigé par le décret du 9 Fructidor, an V. Le procédé était évidemment un peu vif ! Mais la 1re République n'était pas aussi bonne fille que la 3e ! Au reste la Révolution avait, dès le début, passé la faux à travers toutes les universités françaises, sans exception, parce qu'elle les considérait comme de redoutables ennemies de l'esprit nouveau, et parce que d'ailleurs elle ne voulait plus sous aucune forme d'organisations corporatives. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'elle n'ait pas mieux respecté l'université qui se glorifiait d'être le foyer de l'esprit de réaction sur le Rhin et le bras droit de l'archevêque prince Electeur de Cologne ! Puisse cette redoutable impartialité, qui n'épargna aucune des universités françaises, être considérée comme une circonstance largement atténuante par les historiens de l'ancienne université de Cologne !

Marseille, 4 octobre 1920. Gaston-E. BROCHE.

(A suivre).

(1) « ...Porro si quis hanc Academiam a Parisiensi matre, a Lovaniensi caeterisque clarissimis academiis filiis commendare voluerit, etc. », p. 521. L'Université de Louvain fut fondée en 1426.

(2) « ...Sic formata, sic dotata, sic ornata ut vix unquam interire posse videatur », p. 534.

Il n'y a pas que chez nous.....

Les professeurs de l'Université de Berlin se sont émus du niveau auquel sont tombées depuis la guerre les études du français et de l'anglais en Allemagne. Ils ont adressé au ministre prussien des Cultes un mémoire pour appeler son attention sur le péril national que constituerait l'abandon de ces enseignements.

Dans le but d'éclairer de son côté l'opinion publique et de lui faire comprendre ses intérêts véritables en cette matière, la « *Société Berlinoise pour l'étude des Langues Modernes* » a fait paraître chez l'éditeur Weidmann, de Berlin, une petite brochure intitutée : « Wozu französisch und englisch ? » C'est un recueil de déclarations faites par des personnalités éminentes appartenant à l'enseignement supérieur, à l'administration, à la politique, à la littérature. Les noms seuls de ces personnalités, comme le Dr Solf, ancien ministre des colonies, A. v. Zahn-Harnack, Clara Viebig, etc., les mettent à l'abri du reproche d'un manque de patriotisme ou d'une admiration servile de l'étranger, et donne d'autant plus d'autorité à leurs conseils.

Parmi les arguments d'ordre utilitaire, pédagogique ou moral invoqués pour détourner les Allemands d'un ostracisme irréfléchi des études étrangères, il en est un qui revient avec insistance et qu'il faut retenir : c'est seulement, dit-on, par la comparaison avec l'étranger que peut se former une conscience claire de l'esprit national. De même que c'est à l'étranger que l'on a le plus vivement conscience de sa nationalité, et qu'on l'affirme avec le plus de vigueur, de même la comparaison avec le français et l'anglais habituera les Allemands à sentir plus profondément ce qui leur est propre.

Ce n'est pas chez nous seulement qu'un patriotisme imprudent croit se mettre à l'abri du danger en ignorant volontairement ce qui se fait autour de lui. Nous applaudirions volontiers, pour une fois, à l'initiative des organisations berlinoises, si le détail cité plus haut ne nous montrait dans quel esprit cette étude est faite en Allemagne. Néanmoins nous ne pouvons que souhaiter aux études de français et d'anglais une large diffusion : plus elle sera grande, et plus l'œuvre de haine poursuivie par certains milieux d'Outre-Rhin sera facile à paralyser. Et nous ne pouvons, pour notre part, qu'y trouver un avantage appréciable. G. HIRTZ.

BIBLIOGRAPHIE

Pédagogie libérale et effort joyeux

Malgré la diversité des articles qui le composent, il est aisé et il nous a paru intéressant de systématiser, en les exposant, les idées générales et essentielles du volume de « Pédagogie Française » de M. Lapie (1). Elles vont se précisant dans ces neuf études échelonnées sur plusieurs années, mais dictées par une même doctrine : les principes psychologiques de pédagogie que l'auteur exposait en 1909 à l'Ecole militaire de St-Maixent, se retrouvent, en effet, dans ses tout récents projets de réforme des Ecoles Normales.

A la pédagogie autoritaire, à l'indiscutabilité de la parole du maître, au formalisme et au psittacisme de la scolastique, M. Lapie oppose ce qu'il résume sous le nom de « pédagogie libérale ». C'est celle que représente la tradition française depuis Rabelais et Montaigne, celle qui n'impose aucun précepte *à priori,* qui fait appel au jugement, à la réflexion, au raisonnement beaucoup plus qu'à la mémoire, qui n'affirme rien qu'elle ne prouve, ou plutôt qui, avant d'affirmer, fait la lumière par l'accumulation des exemples, par le contact avec la réalité, puis invite l'esprit à dégager lui-même la définition ou la loi générale, le jugement abstrait ou l'opinion personnelle. C'est en vertu de ce principe (dont on pourrait en somme retracer la parenté avec la maïeutique de Socrate) que, pour les sciences physiques, par exemple, l'expérience ou la manipulation devrait précéder le cours et non le suivre et que l'enseignement littéraire devrait reposer sur un contact direct avec les textes eux-mêmes.

Cette idée directrice explique la nature des procédés d'application. Mais, auparavant, remarquons que les procédés pédagogiques ne seront pas acquis au prix d'un vague empirisme professionnel : l'art de l'éducateur implique la connaissance préalable de principes psychologiques, de certaines normes scientifiquement déterminées, selon lesquelles s'exercent les modes d'acquisition de l'esprit : le professeur saura, par exemple, que la chose enseignée ne devient pas connaissance acquise de la même manière dans tous les cas, que tels élèves sont des auditifs, les autres des visuels, d'autres des musculaires ; l'attention a

(1) Paul Lapie, directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique. « Pédagogie Française ». Librairie Félix Alcan, 3 fr. 50.

ses limites, la mémoire a ses lois d'acquisition et de conservation, et ce n'est qu'à la condition de les soumettre à ces processus psychologiques que les méthodes d'enseignement donneront leur plein rendement et assureront la stabilité des connaissances. S'il est intéressant de voir donner cette impulsion scientifique à la pédagogie, qu'il nous soit permis de remarquer combien il serait exagéré de la classer parmi les sciences exactes ; remarquons d'ailleurs avec M. Lapie que la psychologie de l'enfant et surtout de l'adolescent (nous ajouterions volontiers aussi celle de ces petites collectivités que forment nos classes) est loin d'avoir été complètement étudiée et nous devrons conclure que c'est à l'art, à l'initiative et à l'expérience du professeur qu'il appartiendra de parfaire ce que la science ne peut encore lui fournir.

Mais supposons le maître en possession de ce clavier psychologique ; selon quelle méthode en tirera-t-il le maximum de rendement ? Cette méthode, elle se résume, elle aussi, en une formule qu'on a déjà trop facilement dénigrée, mais qui, prise au sérieux et dans le sens que lui donne son auteur représente une doctrine ; c'est celle de l'effort joyeux. L'effort intellectuel est d'autant plus profitable qu'il s'accomplit dans la joie : il y a effort joyeux lorsque l'esprit s'acquitte librement d'une tâche qu'il a choisie et qui lui agrée ; il y a effort joyeux à rechercher la solution d'un problème posé et dans la satisfaction qui accompagne la découverte de cette solution ; il y a effort joyeux lorsque l'esprit abordant une difficulté s'adonne à l'effort avec spontanéité et avec curiosité pour l'imprévu qu'il y rencontre. Les meilleurs procédés pédagogiques seront donc ceux qui favoriseront chez l'enfant le travail accompli avec joie ; c'est ainsi que l'on s'efforcera le plus possible de remplacer en classe les exposés dogmatiques par des questions, des interrogations qui prendront forme de problèmes à résoudre : l'esprit de l'enfant sera simplement guidé à la recherche de la vérité scientifique ou de la beauté littéraire qu'il aura l'illusion de découvrir lui-même comme prix de ses efforts; puis, on n'imposera pas avec une stricte rigueur une heure fixe pour l'accomplissement des devoirs en étude ; l'élève travaillera avec d'autant plus de goût et de joie qu'il suivra son inspiration du moment ; par un semblable appel à la spontanéité et à la liberté du travail, le choix du sujet de composition française sera, de temps à autre, laissé libre ; certaines classes enfin seront consacrées à la lecture vivante et animée d'œuvres complètes. Aucune occasion, en un mot, ne sera perdue, d'éviter l'ennui et la fatigue, d'éveiller l'attention, de rendre l'enseignement attrayant.

Nul doute que beaucoup de nos collègues ne reconnaissent là des principes que, dans la limite compatible avec la nature de

leur enseignement, leur tempérament personnel, la composition et le niveau de leurs classes ils se sont efforcés d'appliquer, sans les ériger peut-être à la hauteur du système rigoureux que M. Lapie, doctrinaire et dégagé des contingences a pu exposer dans l'abstrait. Non pas que la doctrine ait perdu tout contact avec la vie scolaire : elle est au contraire illustrée d'exemples, d'exposés de classes, de résultats d'enquêtes faites près du personnel enseignant. Mais pourquoi faut-il qu'ici nous ayons la déception de ne pas voir les langues vivantes prendre la place qui leur revient près des disciplines sœurs ? La composition française et l'enseignement des sciences font l'objet d'études spéciales ; la coordination nécessaire des enseignements littéraire, historique et scientifique y est à plusieurs reprises mise en valeur. Vainement nous avons cherché la place assignée aux Langues Vivantes et nous avons constaté qu'il n'en était question que pour proposer de les rendre facultatives au concours d'admission aux Ecoles Normales (1). Il semble que pour l'Enseignement secondaire elles soient quantité négligeable et... négligée. Si pourtant les programmes de 1902 ont préconisé de nouvelles et libérales méthodes pour l'enseignement des sciences et des lettres dans le but de « mettre les jeunes gens en contact direct avec la vérité scientifique et avec la beauté littéraire », le progrès marqué par ces mêmes programmes dans l'enseignement des langues vivantes s'inspire du même libéralisme et dénote les mêmes préoccupations.

Il nous semblait que les langues vivantes ne pouvaient manquer d'être invoquées comme une initiation fructueuse à d'autres modes de pensée et d'expression et que, dans cet édifice de pédagogie libérale, elles seraient la fenêtre largement ouverte vers l'étranger. Nous songions aussi à l'effort si joyeusement accompli par nos bons élèves pour s'exprimer en une langue nouvelle et à la satisfaction qu'ils éprouvent en se rendant compte eux-mêmes de leurs progrès. En dehors de la connaissance pratique de la langue, nous pensions que la pédagogie libérale reconnaîtrait une valeur d'assouplissement intellectuel à l'effort que nécessitent l'acquisition et l'assimilation d'une syntaxe étrangère, et un élément de culture dans le contact avec une civilisation et une littérature jusque-là inconnues. D'autre part, au point de vue méthode, les mots même de « Méthode directe, Méthode active » élevés dans ce volume à la hauteur d'un dogme pédagogique, n'ont-ils pas trouvé leur sens premier

---

(1) Nous rappelons à ce sujet l'excellent article de Mme R. Albert, directrice de l'E. N. de Tarbes, reproduit dans le nº de mai-juin des *Langues Modernes*. D'autre part, on sait que le Conseil supérieur s'est récemment prononcé en faveur des langues vivantes obligatoires dans les E. P. S. et les E. N.

dans la pédagogie des Langues Vivantes, et la source vive de ce courant que M. Lapie voudrait voir déborder sur les autres disciplines n'a-t-elle pas jailli dans nos classes et dans nos congrès ? C'est bien, il me semble, parmi les linguistes, que l'on s'est surtout préoccupé d'adapter par le geste, par l'image et par la phonétique, les moyens pédagogiques aux facultés d'acquisition de nos élèves. Ce sont encore les classes de langues vivantes qui les premières ont favorisé *l'effort joyeux* en présentant le travail sous une forme attrayante, vivante et spontanée, il me souvient même que ces tendances cérébrales, accusées de compromettre les méthodes plus autoritaires d'autres enseignements soulevèrent contre nous au début, d'amères récriminations. Enfin, n'est-ce pas la préoccupation de mettre l'esprit de l'enfant en contact direct avec la réalité des choses étrangères qui a inspiré toute la série des livres scolaires de langues vivantes ?

Pédagogie libérale et effort joyeux, nous en avons, il me semble, pratiqué les principes avant la lettre ; aussi est-ce avec regret que nous avons constaté le silence, sur nos efforts en ce sens, d'un livre où chaque page nous rappelle nos méthodes et évoque les problèmes qui nous ont préoccupés. Ce point de vue particulariste à part, nous avons eu plaisir à retrouver sous une plume aussi autorisée que celle de M. Lapie, l'expression de vérités établies scientifiquement et à voir fixées dans des pages définitives les tendances actuelles de la pédagogie nationale.

G. JOUSSAUME.

Abel Lefranc : Sous le masque de William Shakespeare : W. Stanley, VIe Comte de Derby. — 2 vol. Payot 1914, 12 fr.).

Quoi qu'on puisse penser de la thèse de M. Lefranc, il faut reconnaître, croyons-nous, qu'elle n'avait pas été critiquée, jusqu'en ces dernières semaines, avec l'attention minutieuse et sérieuse à laquelle l'auteur, sinon son livre, a droit. Les exécutions un peu sommaires de M. Beaunier (*Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1919) ou de Mme la comtesse de Chambrun (*Revue de Paris*, 1er et 15 février 1919, *l'Opinion*, 11 janvier 1919; *Les Débats*, 24 février 1919) ne pouvaient consolider beaucoup les positions traditionnelles. Aussi est-ce avec plaisir que nous signalons un article prudent et sage, même dans son attitude négative, d'un spécialiste en matière de théâtre élizabéthain, comme M. Castelain, dans le dernier numéro (janvier-mars 1920) de la *Revue Germanique*.

Qu'il nous soit permis ici de nous borner à quelques remarques.

Tout d'abord, si la critique des idées de M. Lefranc n'a pas toujours été ce qu'on eût souhaité qu'elle fût, il faut bien dire

que leur défense n'a pas non plus été convaincante. M. Boulenger (*Revue de Paris*, 1er février 1919. — tirage à part avec additions, Champion, 1919) n'a pas soutenu son maître sans réserves. Et sur certains points essentiels, il ne fait que répéter, en les grossissant encore, des assertions étrangement inexactes. Dire par exemple : « ce n'est qu'au XVIIIe siècle que Shakespeare a été classé parmi les hommes de génie » (p. 60 de « L'affaire Shakespeare ») c'est par trop méconnaître l'énorme quantité des jugements, souvent enthousiastes jusqu'à l'idolâtrie, qui nous viennent du XVIIe siècle. On se demande vraiment comment M. Boulenger — et M. Lefranc lui-même — arrivent à faire si peu de cas des témoignages accumulés dans deux recueils comme ceux de M. Ingleby (*A. Century of Praise*) et de M. Furnivall (*300 more allusions to Shakespeare*). On dira : qu'importe la réputation, même contemporaine, puisque par hypothèse il y a subterfuge ? Sans doute ; mais il ne faut pas voiler ce que le subterfuge a de colossal — et d'invraisemblable à première vue — en nous présentant un Shakespeare que le XVIIIe siècle aurait le premier salué comme un grand génie.

Mais venons-en à la thèse même. Elle repose sur une impression négative, tout d'abord. Pour M. Lefranc, l'impossibilité d'admettre que Shakespeare, « l'homme de Stratford », ait écrit l'œuvre qui depuis des siècles passait sous son nom.

Pourtant, cette évidence n'est apparue qu'au milieu du XVIIIe siècle — et à quels pauvres esprits, autodidactes naïfs ou passionnés d'Amérique, d'Autriche, et d'ailleurs, on ne peut l'ignorer. — Premier scrupule.

Et puis quelle est la grande base de cette « évidence » ? Le contraste entre la qualité savante et aristocratique du théâtre de Shakespeare et la médiocrité rampante de ce que nous connaissons de sa carrière d'acteur et de toute sa vie. Mais cette qualité n'est pas sans mélange. Pour la science, il y a les rivages de Bohême... et combien d'anachronismes, indiscutables ceux-là, et presque aussi surprenants. Et pour l'aristocratisme est-il sûr qu'il faille de toute force un comte de Derby pour imaginer les politesses raffinées de certaines scènes de *Love's Labours Lost* ? Tel savant, d'ailleurs, qui depuis plus de dix ans s'est cantonné dans ce domaine (M. Schücking) reste frappé au contraire par le caractère essentiellement populaire du théâtre de Shakespeare (Cf. *Shakespeare im literarischen Urleil Seiner Zeit*, 1908 ; et *Die Charakterprobleme bei Shakespeare*, 1919). Très certainement les impressions, aujourd'hui encore, ne jouent pas dans le même sens. — Second scrupule.

L'impressionnisme, l'intuitionnisme ont leur rôle, certes, en critique. Et déjà M. Lefranc a montré sur d'autres terrains qu'ils mettent à l'occasion sur des voies sûres, qui s'affirment sûres à

l'épreuve. Mais ici je crains que l'épreuve, que la preuve ne soient ni faites, ni faciles à faire.

Ni négativement, ni positivement. Car que de curieuses rencontres dans l'étude des sources shakespeariennes nous mènent en présence du comte de Derby c'est possible. Et c'est ce qu'il faudra retenir sans doute, en tout cas, du grand effort de M. Lefranc. Mais quand même les rapports de l'acteur Shakespeare et du noble amateur se révèleraient un jour moins hypothétiques qu'ils le sont aujourd'hui, il serait encore aisé d'admettre qu'une amitié de ce genre ait fourni une information, plutôt qu'une collaboration, à « l'homme de Stratford. »

En vérité, M. Lefranc est « up against a hard proposition ». En attendant qu'il nous mette, comme il promet de le faire, dans l'atmosphère où le grand subterfuge paraîtra moins invraisemblable, remercions-le de son audace, tout en avouant qu'elle éveille en nous plus d'inquiétudes encore que d'espoir.

A. KOSZUL.

Emile Lauvrière : Edgar Poe, contes et poésies (Introduction, traduction et notes. Les cent chefs-d'œuvre étrangers, Paris. La Renaissance du Livre).

M. Lauvrière est le Français qui connaît le mieux Edgar Poe et son œuvre, et il était tout désigné pour composer ce volume. La position de M. Lauvrière n'a point changé depuis le temps où il publia son importante étude sur l'auteur américain (1904) : il estime toujours que seule la psychologie morbide, ou plutôt la pathologie mentale permet de comprendre l'homme et l'œuvre ; et sous une forme concentrée il a dans cette préface répété sa démonstration.

Le choix des contes était certes fort délicat, car ils sont de valeur fort inégale et les meilleurs ne sont pas toujours les plus connus. M. Lauvrière a écarté les contes macabres, policiers, scientifiques et humoristiques ; il n'a donné que les contes psychologiques, comme *William Wilson* et le *Cœur révélateur*, les contes fantastiques purs comme *Morella* et *Ligéia*, ou les poèmes en prose comme *Ombre* où nous sommes heureux de nous rencontrer avec M. Lauvrière pour y voir la plus belle page de prose de Poe. Quant aux poèmes, nous nous permettrons seulement de regretter l'absence d'*Ulalume*, si prisé par nos symbolistes.

M. Lauvrière a mis au bas des pages des notes qui sont, sous une forme modeste, et presque déguisée, de véritables critiques de chaque morceau, et qui éclairent le lecteur dans la voie où M. Lauvrière veut la voir s'engager.

Nous avons eu la curiosité de comparer toutes les fois que c'était possible, ces traductions avec celles du premier ouvrage de M. Lauvrière ; si elles sont substantiellement les mêmes,

elles ont été allégées et assouplies, sans rien perdre de leur fermeté et de leur exactitude.

Ce livre met, sous une forme morcelée et facile, les études de M. Lauvrière sur Poe à la portée du grand public ; les amateurs y trouveront d'ailleurs quelques passages, supprimés plus tard par Poe, dans le texte définitif, et qui n'avaient jamais été traduits en français, ni publiés en Amérique avant la *Virginia edition*. Le plus important de ces morceaux inconnus se trouve dans *Bérénice* (pp. 105-106) et met l'amant-vampire en présence du cadavre de l'amante-victime.

La grande utilité de ce livre est de réunir dans le même livre, pour la première fois en France, la traduction des principaux contes et des principales poésies. C'est le premier manuel de l'œuvre de Poe.

Léon LEMONNIER.

Lee Holt. — Paris in shadow. — The Bodley Head, 1920. 7 sh.).

C'est un roman sans l'être que ce journal personnel écrit à Paris pendant la guerre : l'auteur, dont le « moi » est loin d'être « haïssable », se présente sous les traits d'un américain d'élite, idéaliste et sceptique, distingué et fin, vieux garçon aux habitudes confortables, parisianisé et aristocratisé de longue date par une fréquentation assidue du faubourg St-Germain.

Sa sympathie pour la France, devenue « son pays de préférence », sa situation dans la colonie américaine, de hautes relations et une grande aisance l'ont amené à s'occuper d'œuvres de guerre ; ce faisant, il a observé et relaté dans son journal (octobre 1916 à août 1917) tout ce que parmi son entourage la guerre a apporté de changements dans les esprits, les caractères et les mœurs. Ce n'est pas, il nous le dit lui-même, dans une intention critique qu'il note les faits ; c'est à titre documentaire qu'il s'est plu à fixer ses impressions de chaque jour et « les petits événements qui, mieux que tout le reste, reflètent l'esprit véritable de l'époque ». Aussi est-ce à bâtons rompus, au hasard de ses occupations, de ses fréquentations, de sa correspondance quotidienne, qu'il nous promène à travers les conditions nouvelles d'existence issues de la guerre. En dehors de ses réfléxions personnelles sur les gens et les choses, il fait revivre des conversations de table, de salon ou de cercle sur les événements : il nous conte les histoires humoristiques ou pitoyables de ses filleuls, retrace de petites scènes de la vie de Paris sous le bombardement, nous dit ses visites au front ou dans les hôpitaux. Certains caractères, heureusement nuancés, passent à travers le livre et y assurent la continuité d'intérêt ; une intrigue de roman où la jeune veuve de guerre épouse en fin de compte le pupille de l'auteur, devenu officier-aviateur, se prête à de fines notations de sentiment.

Malgré quelques jugements qui nous paraissent un peu faussés par les affinités exclusivement aristocratiques de l'auteur, le livre évoque dans toute sa réalité un des moments les plus sombres de la vie de Paris pendant la guerre. Il sera sans doute pour nombre d'Américains une révélation ; il fixe pour nous sous une forme agréable, des souvenirs qui menacent déjà de s'estomper dans le recul du temps. G. JOUSSAUME.

C. R. L. Fletcher (Formerly Fellow of All Souls'and Magdalen Colleges, Oxford) : **The Great War, 1914-1918.** (XIII-200 pp. with maps. London. Murray, 1920. 6 sh.).

Personne ne s'étonnera que cette histoire de la guerre par un Anglais soit très anglaise. La guerre maritime, le front britannique en France, et les campagnes de Mésopotamie et de Syrie y sont traitées avec une abondance qui restreint de façon souvent déconcertante la place réservée aux autres fronts. Plus que jamais on sent en la lisant que le véritable historien. suivant la fameuse formule de Fénelon, ne doit être « d'aucun temps et d'aucun pays ». La condition étant difficile à réaliser, il n'y a qu'à réunir et confronter les diverses histoires faites, comme celle-ci, par des historiens qui sont tout à fait de leur temps et de leur pays. C'est par conséquent, dans les histoires faites par des étrangers que chacun de nous apprendra le plus de choses, ou du moins trouvera la plus ample matière à réflexions. Il est certain que pour nous Français il ne faut pas trop compter sur nos historiens pour nous obliger à nous rendre compte du rôle qu'a joué dans la guerre la maîtrise de la mer, et même pour mettre dans toute la lumière qui lui est due le rôle magnifique joué par l'armée anglaise dans l'ultime phase. — Au reste, il serait difficile de trouver des pages plus généreuses, plus ardemment amicales pour la France que celles qu'on trouve dans cette histoire anglaise. La concentration en formules énergiques d'une sympathie qu'on sent — et que je sais — profondément sincère fait apprécier avec indulgence le déséquilibre, à notre détriment, de la répartition des matières. M. Fletcher dit aussi souvent « la France et l'Angleterre » que « l'Angleterre et la France » ; il appelle la France « notre plus noble ennemie autrefois ; notre plus noble et plus chère alliée maintenant » ; lorsqu'il est question d'un généralissime, il observe « qu'il ne pouvait être que Français », et il félicite Lloyd George, qu'il n'aime guère pourtant, d'avoir eu le courage de demander ce généralissime français, malgré l'attitude hostile, à cet égard, de la majeure partie du public — mais non des soldats ! — anglais; pour Foch, dit-il, « tout semble indiquer que son nom retentira dans les siècles à venir comme celui du Sauveur de la civilisation occidentale ». (p. 132). Je pourrais multiplier des citations semblables.

Je n'ai pas été surpris de ne pas retrouver dans ce petit volume cet éclat de style et cet humour qui font le charme des autres ouvrages d'histoire de M. Fletcher. (An introductory history of England, 4 vols. London-Murray, etc). La couleur en est, comme il convient, plus austère et ne s'éclaire que çà et là d'un pâle sourire. Nous sommes encore loin en effet de l'époque où il sera possible de n'écrire sur cette guerre qu'avec son esprit. Pour la plupart de nous, il se mêle à ces événements le souvenir de trop de deuils domestiques, et pour M. Fletcher la part de deuils a été lourde... Puisqu'il la dissimule avec une réserve toute spartiate, je n'en dirai rien de plus, mais je comprends l'amère consolation avec laquelle il reproduit en épigraphe de son livre le mot célèbre prononcé par Périclès à propos d'autres guerriers tombés comme ceux-là : « Toute la terre est leur tombeau », πᾶσα γῆ τάφος.

Gaston-E. BROCHE.

René Sturel. — Bandello en France au XVIe siècle. (avec une préface de Henri Hauvette). Bordeaux, Feret et fils ; — Paris, Fontemoing (in-8, 186 p.).

Cet ouvrage est surtout consacré aux traductions que firent les Français Boaistuau et Belleforest des *Novelle* du Milanais Bandello. Il est bon de noter qu'il ne contient rien qui se rapporte au séjour que fit Bandello lui-même en France, comme évêque d'Agen sous le règne de Henri II, sujet qui a été étudié par Francesco Picco (Mél. Rod. Renier).

Les traducteurs du XVI[e] siècle prenaient avec leurs textes de singulières libertés : il leur arrivait souvent de traduire quelques pages par quelques lignes, et quelques lignes par quelques pages ! Voilà pourquoi il est fort intéressant de les étudier. A quelles préoccupations obéissent-ils lorsqu'ils arrangent et adaptent ainsi l'original ? Ces préoccupations ne sont-elles pas suggestives non seulement de leur goût à eux mais encore, et tout autant, du goût public, avec tout ce qu'il contient de tendances intellectuelles et d'aspirations morales ? — Tel est le problème que se posait Sturel en examinant, et souvent à la loupe, ces traductions maintenant bien oubliées mais qui contribuaient alors si largement à l'éducation du public. Il nous fait assister ainsi à la métamorphose de ces *Novelle*, touffues, alourdies de digressions injustifiables, d'une immoralité souvent cynique, en récits bien construits, plus sobrement écrits et, sinon toujours parfaitement moraux, du moins très suffisamment décents. — Pour ma part, j'avoue ne connaître les traductions de Boaistuau et de Belleforest que par les larges extraits comparés que donne Sturel mais j'ai parcouru les *Novelle* de Bandello dans l'original : quelques-uns m'ont paru être de taille à résister à toute tentative de métamorphose pareille ! L'excel-

lent évêque d'Agen (il se démit d'ailleurs bientôt) aurait souvent fait rougir Boccace son modèle ! Nos traducteurs français, quoique de fort peu postérieurs à Rabelais, ont donc très souvent renoncé à une impossible entreprise. Ils n'ont traduit qu'un tiers des récits de leur auteur. C'est qu'en effet déjà dans la seconde moitié du XVIe siècle, on marchait à grands pas vers tout ce qui allait caractériser le grand siècle, la sévérité du goût littéraire et l'austérité de la morale. Sur ce dernier point, il est permis de penser que la pression grandissante exercée par la Réforme à compté pour quelque chose. On voit même que notre gascon Belleforest, malgré la transformation qu'il impose à son modèle, ne se sent pas parfaitement en règle avec sa conscience. Il a des scrupules sur l'utilité d'un Bandello même à peu près moralisé, et il n'encourage personne à continuer ce travail.

On voit tout l'intérêt de cette contribution à l'Histoire des lettres italiennes, ou plutôt du goût français. Les anglicisants y trouveront quelques pages curieuses sur les variantes imposées par Boaistuau à Bandello dans la nouvelle de *Roméo et Juliette*, et qui, à travers les traducteurs anglais du traducteur français, ont passé dans Shakespeare. La valeur de ces variantes, au point de vue de l'art dramatique, a donné lieu à d'assez vives discussions, en particulier pour la scène du tombeau.

Il ne nous reste qu'à déplorer que cet ouvrage, où s'attestent à chaque page la probité et la haute distinction d'un noble esprit, soit de ceux qui n'auront pas de lendemain, et qui n'ont même pu trouver leur achèvement... La guerre a passé par là aussi. Après plusieurs années d'un labeur ininterrompu et fécond (*Amyot*, traducteur de Plutarque, 1908 ; *Essai sur les traductions du théâtre grec en France*, 1913), et plusieurs années d'enseignement aux lycées de St-Etienne, Beauvais et le Havre, Sturel est tombé, dans sa 30e année, le 22 août 1914, près de Charleroi, en couvrant avec ses mitrailleurs la retraite de son bataillon. Hélas ! nous n'avons eu que trop souvent à méditer sur de pareils destins, méditation doublement douloureuse, où l'esprit se déchire comme le cœur... Gaston-E. BROCHE.

Henri Bauche. — Le langage populaire (Payot, Paris, 1920).

Ce volume de 288 pages tient les promesses de sa couverture. C'est une contribution solide et intéressante à l'étude du « français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris ».

Divisé en deux moitiés sensiblement égales, la seconde partie du volume est un dictionnaire complet, savoureux et amusant des expressions que, faut-il l'avouer, nous connaissions déjà presque toutes et que les mœurs de la guerre nous ont accoutumés à employer sans rougir. C'est le riche musée — et quel vivant musée ! — des vocables parisiens que tout Français doit

savoir et que l'étranger, s'il aspire à une connaissance approfondie de notre langue, ne peut pas ignorer. Tout y est. M. Bauche a été « à la hauteur » et s'il veut bien permettre l'expression, nous a donné là un document « pépère maous ».

Mais la première partie du volume, qui traite de la grammaire et de la syntaxe, est plus intéressante encore. Sans jamais tomber dans le pédantisme l'auteur donne de lumineux aperçus sur la déformation de la prononciation en L. P., l'affaiblissement des consonnes, le déplacement de l'accent tonique, les mots tombés en désuétude. De temps en temps, il remet d'un mot les choses en place, comme au sujet des origines du mot « boche ». Et le lecteur épris de simplicité étudiera avec plaisir les pages sur la variation des genres (l'appel est faite, l'air est bonne), sur l'attribut, qui marque une tendance très nette à devenir invariable, et surtout sur les transformations du verbe, qui se simplifie et dont plusieurs formes sont en voie de disparition.

Ainsi l'auteur justifie-t-il, par l'exposé de ses recherches, les vues modestement exprimées au cours de son introduction. S'il est vrai que le langage populaire, qu'il ne faut pas confondre avec les argots, est pour l'idiome national une source inépuisable de renouveau, s'il est vrai que beaucoup de ses vocables deviendront classiques avec le temps, il est nécessaire d'un autre côté, que les penseurs et les écrivains s'opposent aux déformations exagérées de la grammaire et de la syntaxe, qui précipiteraient la langue « aux abîmes de la confusion et de la décomposition ». Il est bon que, dans le corps du verbe, le sang se rajeunisse et se revivifie ; mais il ne faut pas que ce soit au détriment de la norme et de la beauté. Paul CHAUVET.

Recueil de Documents militaires allemands de la grande guerre 1914-1918, par l'Officier-Interprète GRIFFON, Professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et au Lycée de Lille, accompagnés d'introduction et de commentaires tactiques par le Commandant breveté Méra. Préface du Général de Maud'huy. (Librairie Chapelot, 1920, 153 pages avec cartes).

Quiconque voudra enseigner désormais la langue militaire « telle qu'elle se parle », ou plutôt telle qu'elle s'est parlée dans la dernière guerre, aura recours à cet excellent recueil. Comme le dit fort bien le Commandant Méra, dans l'avant-propos, les documents allemands de la grande guerre sont révélateurs d'une terminologie nouvelle, d'une langue complexe et souvent imprévue. Pour comprendre ces documents, la connaissance de la langue du temps de Napoléon, ou de celle qui correspond à la guerre de 1870, fonds commun de tous les ouvrages militaires ou lexiques en usage jusqu'ici, est totalement insuffisante.

Remercions M. Griffon d'avoir entrepris ce nouveau travail

qui s'imposait. Nul n'était plus qualifié que lui pour le mener à bien. Après avoir été Officier Interprète au front, il a eu, comme Professeur à Saint-Cyr, à se préoccuper de mettre rapidement, au cours même de la dernière guerre, les futurs officiers appelés à commander devant l'ennemi, au courant de ce qu'ils devaient savoir, pour les besoins de leur service aux armées. Ce sont les textes réunis pour cet enseignement, d'abord autographiés et « confidentiels », qui sont devenus la matière du présent volume, composé uniquement de documents pris à l'ennemi, de rapports quotidiens des différentes unités, de circulaires, d'instructions générales ou particulières, d'ordres ou de comptes rendus.

Le plan est très clair et comprend deux parties : 1° Infanterie, 2° Artillerie et Pionniers. Un chapitre supplémentaire concerne la guerre « chimique », les émissions de gaz et les projectiles toxiques. Un appendice groupe toutes les cartes et les plans directeurs nécessaires, ce qui permet au professeur des interrogations pratiques dont l'utilité est évidente. Quelques documents ont été reproduits en fac-similé ; un lexique contient enfin les principaux termes militaires et les abréviations usitées dans le volume.

Puisque l'auteur nous invite à lui indiquer les lacunes que l'on peut relever dans son ouvrage, nous lui exprimons le seul désir qu'un chapitre spécial puisse, dans une prochaine édition, être consacré à l'aviation, une des armes nouvelles de la dernière guerre et peut-être l'arme principale de la guerre de demain.

Tel qu'il est, le volume constitue un excellent instrument de travail, non seulement pour les classes de nos Lycées préparant à St-Cyr, mais encore pour tous les Officiers, pour tous ceux qui ont pour obligation d'être exactement informés et de se tenir au courant de l'actualité militaire. Sa place est indiquée également dans la bibliothèque d'un Officier Interprète. A tous ces titres, il méritait d'être signalé ici. Gaston VARENNE.

Paul Passy. — Conversations Françaises en transcription phonétique, avec traductions anglaises. (University of London Press, 1920, 4/6 net).

« Destiné à des jeunes gens connaissant déjà assez bien les éléments du français, et désireux de se familiariser à fond avec le langage de la conversation courante », ce petit livre de 119 pages répond parfaitement à son but. »

Il consiste en 27 dialogues pratiques imaginés au cours d'un séjour d'étudiant en France et plus particulièrement à Paris. « Le langage, dit l'auteur, est un peu plus contracté que dans ses transcriptions scolaires ; et des formes propres à un parler plus rapide sont indiquées en note. » Sauf en ce qui concerne

quelques rares exceptions, je ne suis pas des lecteurs que « celles-ci pourront surprendre, choquer même » ; non seulement je tiendrais pour mal instruit de notre langue l'étranger qui ne les comprendrait pas sans effort, mais aussi pour prétentieux, ou peu doué, celui qui n'arriverait pas à les employer automatiquement dans la conversation usuelle.

La transcription est dans les six premiers chapitres divisée en groupes de sens, et en mots dans les autres ; l'exclusivisme eût été arbitraire, chaque notation ayant avantages et inconvénients et l'élève peut, à l'aide de la première manière, saisir entièrement de façon concrète les problèmes même qu'il serait tenté de résoudre autrement que M. Paul Passy. C'est dire que l'ouvrage, comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, est excellent. G. D'HANGEST.

Wissemans, Chef de bureau au ministère de l'I. P. : **Code de l'Enseignement Secondaire** (668 pp. Hachette, 1920, 20 fr.).

Cet ouvrage, complété depuis sa première édition, contient le texte des lois, ordonnances et décrets qui régissent l'université et renferme tous les renseignements relatifs à la situation des fonctionnaires des lycées, collègues et cours secondaires.

Maugéis de Bourguesdon. — Les Sténographes Polyglottes (Chez l'auteur, 30, rue de Bourgogne, Paris, 7e, 1920, 6 fr.).

Ce livre effleure inefficacement de vastes questions linguistiques ou phonétiques ; il ne saurait être utile à qui voudrait en réelle connaissance de cause choisir telle méthode sténographique plutôt que telle autre : un travail persévérant donne d'ailleurs avec les trois ou quatre méthodes les plus répandues des résultats équivalents. Les employés qui veulent devenir sténographes polyglottes y trouveront les adresses de sociétés susceptibles de leur procurer des postes, l'indication des manuels de sténographie les plus connus, quelques conseils relatif aux séjours à l'étranger, et des considérations sur le rendement éventuel de leur profession. G. D'HANGEST.

REVUES DE LANGUE ANGLAISE

Times Literary Supplement (3 juin) : Revues de livres : *The country town and other poems* (O. U. P., 3 sh. 6), recueil des meilleurs poèmes de W. J. Courthope (1842-1917), l'auteur d'une *History of English Poetry ;* le recueil est précédé d'une biographie par A. O. Prickard et orné d'un portrait ; — *Theodore Roosevelt, an intimate biography,* by W. R. Thayer (Constable, 24 sh.) ; un autre ouvrage sur « Teddy », intitulé *Talks with T. R.* par John J. Leary, doit paraître incessamment chez Houghton, Mifflin et Cie, Boston ; — l'ouvrage récent de M. Baldensperger, *l'Avant-guerre dans la Littérature française,* fait l'objet

d'une critique assez hostile dont « l'esprit de Sorbonne », qui voudrait « démontrer la vertu française par des procédés teutons », a aussi sa part.

10/6 : Essai sur « l'idée de progrès », suggéré par deux publications récentes. *The Idea of Progress, an inquiry into its origin and growth*, by J.-B. Bury, Regius Prof. of History in Camb. Univ. (Macmillan, 14 sh.), sorte d'histoire de l'idée de progrès à travers les âges, et *The Idea of Progress*, by W. R. Inge. Doyen de St-Paul (Clarendon Press, 2 sh., ou recueil des « Romanes Lectures », O. U. P. 16 sh.), simple conférence pleine d'aperçus originaux. Le problème est à l'ordre du jour depuis que la guerre nous a fait douter de la réalité du progrès humain, et ces deux ouvrages ont provoqué de nombreux articles dans toute la presse britannique. — Revues de livres : Deux ouvrages sur l'histoire d'Irlande, *Ireland under the Normans* 1216-1333, by G. H. Orpen (O. U. P.), en 4 vol. et *The Irish Rebellion of 1641, with a history of the events which led up to and succeeded it*, by Lord Ernest Hamilton (Murray), qui fait suite à l'étude du même auteur sur l'Ulster sous Elisabeth ; — J.-R. Tanner, *Samuel Pepys and the Royal Navy*, cours fait à Trinity-College, Cambridge (C. U. P. 6 sh. 6) ; — W. H. Moreland, *India at the death of Akbar* (Macmillan, 12 sh.), vue d'ensemble sur la situation économique de l'Inde au début du XVIIe siècle qui, dans l'esprit de l'auteur, doit servir de point de départ à toute une série d'études sur l'Inde économique ; — la maison Humphrey Milford (O. U. P.), vient d'ajouter un nouveau volume à sa série d'études sur les religions de l'Inde, *An outline of the religious literature of India*, by J.-N. Farquhar, auteur d'un autre volume, *Modern religious movements in India* ; — *Letters of travel* (1892-1913) de R. Kipling (Macmillan 7 sh. 6) recueil de lettres publiées jadis dans différents journaux et relatives à l'Amérique, au Japon, au Canada et à l'Egypte ; — Th. H. Dickinson, *The contemporary drama of England* (Murray, 7 sh. 6) ; — revue très élogieuse de *Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas* de J. et J. Tharaud, ainsi que du *Verlaine* d'Ernest Delahaye, et du *Serenus* de J. Lemaître, dont vient de paraître une traduction chez Selwyn and Blount (7 sh. 6) ; — un correspondant se plaint du prix de plus en plus inabordable des livres en Angleterre, enviant à la France ses éditions bon marché, notamment sa collection « Une heure d'oubli », ses éditions de la maison E. Champion ou celles de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes ; cette question de la cherté des livres provoque d'ailleurs des échanges de vues dans toute la presse.

17/6 : *The life of Disraeli* ; il vient de paraître (chez Murray, 18 sh. chaque vol.) les deux derniers volumes, V et VI, de la vie de B. Disraeli, commencée par W.-F. Monypenny et continuée par G. Farle Buckle ; — William O'Brien, *Evening memories* (Maunsel 16 sh.), autobiographie du grand chef irlandais ; — Rev. Edward Gepp : *A contribution to an Essex dialect dictionary* (Routledge, 5 sh.) ; — H. Clement Notcutt : *An interpretation of Keats's « Endymion »* (publié à Capetown) ; l'auteur de cette étude veut voir dans « Endymion », outre les péripéties de l'âme

du poète à la recherche de la vérité, un exposé des idées de Keats sur la poésie anglaise ; — la C. U. P. commence la publication d'une série de « Shakespeare problems », dont le premier volume s'intitule *Shakespeare's fight with the pirates and the problems of the transmission of his text,* by A.-W. Pollard ; — Gyldendal (13 York Street, Covent Garden, London W.-C., 2), succursale d'une maison de Copenhague et Christiania, publie une série de traductions d'œuvres scandinaves ; — la maison Allen et Unwin annonce deux volumes d'études sur Ruskin : *The Harvest of Ruskin,* by Principal John W. Graham, et *Ruskin the Prophet,* recueil d'essais par différents auteurs publié à l'occasion du centenaire.

1/7 : Revues de livres : Prof. H. Cecil Wyld, *A history of modern colloquial English* (Fisher Unwin 21 sh.), ouvrage intéressant, quoique encore loin d'égaler celui de John Earle ; — Watson Nicholson, *The historical sources of Defoe's, Journal of the Plague Year* (Boston, Mass., The Stratford Company, $ 2) ; ce journal de Defoe, que l'on considérait jusqu'ici comme un roman, serait en réalité un recueil de faits authentiques ; — Margaret Deanesly, *The Lollard Bible and other medieval biblical versions* (C. U. P., 31 sh. 6) ; — H.-G. Wells. *The outline of history,* vol. I (Newnes, 2 vol., 45 sh. et Cassell 1 vol., 21 sh.) ; le grand romancier sociologue a entrepris une histoire de l'humanité brossée « à la manière des grandes fresques de la Renaissance » ; le premier volume, qui prend la terre à l'état de nébuleuse, nous mène jusqu'à l'avènement du christianisme ; — Joseph Conrad, *The Rescue* (Dent. 9 sh.), nouveau roman dont le héros est encore un marin ; — article de W.-J. Lawrence, *Was « Sir Thomas More » ever acted ?* où il conclut contrairement à Mr W.-W. Greg, que la pièce fut effectivement jouée ; — la maison A. et C. Black publie un *Who was who 1897-1916,* contenant la biographie de tous les gens connus morts au cours de cette période ce qui dispense de l'obligation de conserver toute la collection du *Who's who :* — vient de paraître l'index du *Times* pour le premier trimestre 1920 (chez S. Palmer, Shepperton. on. Thames, 30 sh.).

8/7 : *The novels of Disraeli :* une nouvelle édition de ces romans est en train de paraître chez Longmans (4 sh. 6 le vol.) ; — art. de W.-J. Lawrence, *The casting out of Ben Jonson,* petit épisode de la vie du poète qui, en janvier 1604 se fit un jour, en compagnie de son ami sir John Roe, expulser d'une représentation à Hampton-Court ; — Revues de livres : Walter H. Burgess, *John Robinson, Pastor of the Pilgrim Fathers. A study of his life and times* (Williams and Norgate, 12 sh. 6). L'auteur de l'article rappelle deux études antérieures sur les Pilgrim Fathers : *England and Holland of the Pilgrims,* du Dr H.-M. Dexter (1906), et surtout l'excellent ouvrage du Dr R.-G. Usher, *The Pilgrims and their history* (1918) ; — Rev. James M. Wilson *The Worcester Liber Albus, Glimpses of life in a great Benedictine monastery in the fourteenth century* (S. P. C. K. = Society for the propagation of Christian Knowledge, 15 sh.) ; — Prof. G. Saintsbury ne se contente pas d'étudier notre littérature, nos crus

de Bourgogne n'ont pas davantage de secrets pour lui, si nous en jugeons par ses *Notes on a cellar-book* (Macmillan 7 sh. 6), fragments d'une « Histoire du vin » que le savant professeur avait eu un moment l'intention d'écrire ; — on annonce la publication (chez Constable), d'une *History of the Chartist movement,* par Julius West, ancien collaborateur du *New Statesman*, mort peu de temps après l'armistice ; cette histoire est basée sur des documents inédits, tirés notamment de la collection de manuscrits et de coupures Francis Place, au British Museum ; — l'université de Manchester va faire publier (chez Longmans) un essai de Kathleen Lambley, *The teaching and cultivation of the French language in England during Tudor and Stuart times ;* — la maison américaine Friedman annonce une bibliographie de Walt Whitman.

15/7 : Deux centenaires : *Gilbert White of Selborne ;* né le 18 juillet 1720 ; — *The Pilgrim Fathers, their story and their connection with Southampton 1620-1920* (Southampton, Hants Advertiser Company, 2 sh. 6) ; c'est le 15 août 1620 que les Pilgrims partirent de Southampton ; — J. Ford Rhodes vient de publier (Macmillan 18 sh.) *History of the U.-S. from Hayes to Mc. Kinley 1877-1896* qui forme le 8e vol. de son *History of the U. S.*

22/7 : Revues de livres : Sir Verney Lovett (Late of the J. C. S.), *The growth of Indian nationalism, a history of the Indian nationalist movement* (Murray 12 sh.) ; — The English Association vient de reprendre sa publication annuelle, commencée en 1910 et interrompue pendant la guerre ; le 6e volume des *Essays and studies written by members of the E. A.* comprend des études de: Henry Bradley sur la Genèse de Caedmon, Prof. Wyld sur les dialectes, Prof. Saintsbury sur Trollope, Miss Stawell sur J. Conrad ; — le British Museum vient d'ajouter à son exposition de manuscrits une exposition de livres rares, de sorte qu'on peut y admirer maintenant, en manuscrit ou dans leur édition princeps, la plupart des œuvres importantes de la littérature anglaise, depuis le *Beowulf* jusqu'au manuscrit de *Tess of the d'Urbervilles ;* — le *Northampton Mercury* célèbre son bicentenaire : *The bicentenary record of the Northampton Mercury*, by W.-W. Hadley (The Mercury Press, Northampton 1 sh.) ; — les Quakers manifestent un regain d'activité ; leurs œuvres de guerre, tant dans les régions dévastées que dans les camps de prisonniers, ont rendu populaire la Society of Friends ; le « Friends' Council for international service », 91, Bishopsgate, annonce la publication d'un grand nombre de livres et de brochures destinés à divulguer les croyances des Quakers et rédigés dans les diverses langues européennes ou en esperanto ; — on annonce l'apparition d'une nouvelle revue trimestrielle, *The Pilgrim, a review of Christian politics and religion* (chez Longmans), sous la direction du chanoine William Temple.

Athenaeum (4 juin) : *The poetry of Leigh Hunt;* Revue de livres : *Unknown London*, by W.-G. Bell, l'auteur de *Fleet Street in seven centuries* (Lane, 6 sh. 6) ; *Stevenson's Germany*, by C.

Brunsdon Fletcher (Heinemann 12 sh.), étude sur les agissements de l'Allemagne dans le Pacifique, dont l'auteur conclut à la nécessité d'expulser les Allemands de ces parages.

11/6 : Revues de livres : A.-H. Cruikshank (Prof. of Greek in the Univ. of Durham), *Philip Massinger* (Oxford, Blackwell 15 sh.), « ouvrage consciencieux et utile » ; — E.-H. Fellowes : *English madrigal verse 1588-1632, edited from the original song-books* (O. U. P. 12 sh. 6), on vient de rééditer, chez Graut Richards, l'ouvrage de S. M. Ellis, *George Meredith, His life and friends in relation to his work*, dont la première édition avait valu à son auteur des poursuites judiciaires ; et dans la « Bohn's Popular Library », 2 sh. 4, *The life of Robert Owen*, d'après l'édition originale de l'autobiographie parue en 1857-58.

18/6 : *The Mary Carleton narratives 1663-73 : a missing chapter in the history of the English novel*, by Ernest Bernbaum (Harvard Univ. Press, Cambridge, Mass. ; Milford, London 5 sh. 6). Ces romans, inspirés par la vie d'une fameuse aventurière et dont le plus célèbre, *The Counterfeit Lady Unveiled*, a pour auteur Francis Kirkman, ont servi de modèles aux romans de Defoe.

25/6 : Revues de livres : *Enslaved and other poems* by John Masefield (Heinemann 6 sh.) ; — *The Stonor letters and papers 1290-1483*, edited, from the original documents in the Public Record Office, by Ch. Lethbridge Kingsford (2 vol. « Camden third series 29 et 30, Royal Historical Society) documents intéressants par ce qu'ils révèlent de la vie sociale en Angleterre aux XIVe et XVe siècles ; — compte rendu élogieux de la thèse de M. Saurat.

La Pensée de Milton (Alcan 24 fr.) ; — petite note de J.-H. Whitehouse sur l'amitié, peu connue, de Ruskin et George Macdonald ; — bonne nouvelle pour les celtisants : la maison Morgan et Higgs, de Swansea, commence la publication d'une série d'ouvrages en gallois, bien imprimés sur bon papier, à un prix relativement modique, 1 sh. 6 ; le premier volume est une anthologie *d'englynion*, compilée par le Prof. W.-J. Gruffydd, qui y ajoute une introduction sur l'origine et la nature de l'*englyn* (petit poème rappelant l'épigramme grec). La série, intitulée « Cyfres y Werin », sera continuée par des traductions d'Ibsen, de Maupassant, de Gogol.

2/7 : *A Tale of a Tub : to which is added the Battle of the Books, and the Mechanical Operation of the Spirit*, nouv. édition par A. C. Guthkelch et D. Nichol Smith, avec introd. et notes (Oxford, Clarendon Press 24 sh.). Cette édition, qui reproduit l'orthographe originale avec les variantes des diverses éditions contemporaines, contient aussi un appendice sur les connaissances de Swift en Littérature occulte. — Dans les « Notes from Ireland », article « nécrologique » sur la disparition de l'*Irish Statesman*, journal hebdomadaire fondé il y a un an par les nationalistes modérés sous l'inspiration de sir Horace Plunkett.

16/7 : On annonce la préparation, chez Cobden-Sanderson, d'une édition des plus beaux poèmes de John Clare (v. *l'Athenaeum* du 5-3 et du 9-4-1920) ; cette édition contiendra un certain nombre de poèmes inédits et une biographie à laquelle collabore Mr. S. Gefton, petit-fils du poète.

Saturday Review (12 juin) : *The Guitry Season at the Aldwych.* Une comparaison de *Mon père avait raison,* qui a terminé la série de représentations données à Londres par les Guitry, avec *Tiger ! Tiger !* l'une des pièces qui tiennent l'affiche en ce moment en Angleterre, suggère à la *S. R.* de mélancoliques réflexions sur la pauvreté du théâtre anglais à l'heure actuelle.

The Nineteenth Century (juin) : Etude de Lord Ernle sur la genèse du *Troy Book* et les plagiats de ses divers auteurs ; — Frances Towers : *Thomas Traherne, his outlook on life.*

Juillet : *Three masters of English : The poetry of Ralph Hodgson,* by W.-H. Chesson, *The genius of Thomas Hardy,* by W.-M. Parker, *A rare traveller, W.-H. Hudson;* by Ernest Rhys.

The Fortnightly Review (juin) : A. B. Walkley, *Henry James and his letters ;* — Rowland Grey, *The heroines of Mrs Humplory Ward ;* — W.-J. Lawrence : *The masque in « The Tempest »*

The Poetry Review (mai-juin) : E. M. Rutland : *Birmingham in poetry* (avec bibliographie) ; le recueil de *Ballads of old Birmingham,* de E.-M. Rutland, fait aussi l'objet d'un compte rendu.

To-day (juin) : Holbrook Jackson : *Frederick Locker, bookman and poet* (Mr. Aug. Birrell, gendre du poète, vient de publier *Frederick Locker Lampson, a character sketch,* Constable 25 sh.).

Juillet : *The poetry of Frederick Locker ;* A. Burford Foster : *Henry Dawson Lowry, poet of Cornwall 1869-1906.* La revue *To-Day* a dans chaque numéro une rubrique originale et intéressante sur le gramophone : études sur le rôle de cet instrument considéré, il est vrai, au point de vue de l'éducation musicale plutôt qu'à celui de l'enseignement des langues, et liste, avec appréciation, des meilleurs disques récemment parus.

The London Mercury (juin) : Etudes de Bohun Lynch sur l'humoriste Max Beerbohm ; de Aldous Huxley sur Chaucer, poète de la vie, qui a su, dans un âge particulièrement sombre, s'amuser du spectacle sous ses yeux, et que le critique se plaît à comparer à notre Anatole France ; d'Edward Shanks sur la poésie de John Freeman, à propos du choix de poèmes que celui-ci vient de publier sous le titre *Poems old and new* (Selwyn and Blount 10 sh. 6). Le *L. M.* donne des bibliographies d'auteurs contemporains ; le numéro de mars dernier avait donné celles de Maurice Hewlett et de Max Beerbohm ; le numéro de juin donne celle de W.-B. Yeats.

Juillet : art. de Mr. Freeman sur George Moore.

The Library vient de fusionner avec les *Transactions of the Bibliographical Society* (qui paraissait semestriellement depuis une trentaine d'années, sous la direction de Sir John Mac Alister) ; la nouvelle publication est trimestrielle. Le numéro de juin contient une étude de R. Farquharson Sharp : *Travesties of Shakespeare's plays* (Parodies des pièces de Shakespeare).

A signaler un article du **Musical Quarterly** N° d'avril (édité chez Schirmer, New-York) : *Music in the Elizabethan theatre,* de W.-J. Lawrence. M. FERLIN (*Tunis*).

Modern Languages (A. et C. Black, London). — A signaler dans le numéro d'août les lignes où Cloudesley Brereton souhaite qu'on inocule aux élèves avancés quelques-uns des principes de la critique française. « All French criticism is not good, but its traditions, embodying much that has come down from classic times, make it far superior to any method based en passing fashion or mere personal caprice ».

Modern Language notes (Johns Hopkins Press, Baltimore). — Dans le numéro de juin, un article intéressant sur les lectures de Dickens. Le grand romancier n'aimait, semble-t-il, rien que de très orthodoxe, Don Quichotte, Gil Blas, les solides conteurs du XVIII[e] siècle, à l'exception toutefois de Richardson. A part les Idylles de Tennyson, il prisait médiocrement la poésie, mais était nourri de la Bible et de Carlyle. — Un article sur les manigances de Pope, l'écrivain rusé, qui aurait composé son « Bathos » à seule fin de provoquer des attaques pouvant justifier la publication de la Dunciad. — Enfin, un compte rendu de « The life and dramatic works of Robert Montgomery Bird », auteur américain (1806-1854).

The Modern Language Journal (University of Chicago). — Le numéro de mai est intéressant. D'abord, un rapport sur les excellents résultats d'un échange de correspondance franco-américaine institué en janvier 19 par la *Manual Training High School of Denver, Colorado* ; la nouvelle, rassurante, que les publications de la M. L. A. respecteront l'orthographe établie ; et la résolution de la M. L. A. of America exprimant le vœu « que l'étude des langues modernes commence, en général, plus tôt et se continue plus longtemps qu'il n'est habituellement pratiqué. » Il y aurait des signes que l'hystérie de guerre à laquelle on doit l'affaiblissement des études allemandes est en voie d'apaisement. Le Wisconsin se ressaisit, sans pour cela que les études françaises soient délaissées. A signaler une appréciation de *Colette Baudoche* considéré comme livre d'étude : « psychologie à l'extrême, coupant les cheveux en quatre, manquant d'intérêt, sans action » ; mais surtout les « Fulminations » d'un professeur à l'Université de Boston. Elles s'appliquent à l'espagnol, qui semble partager la popularité de la peseta, mais nous pouvons tous en faire notre profit. L'auteur se plaint des conséquences néfastes de la guerre, qui a permis à beaucoup d'Américains d'apprendre l'anglais et de leur inculquer des méthodes d'hygiène, mais qui a abaissé terriblement le niveau de la culture. Il ne veut pas que l'espagnol soit uniquement considéré comme une langue commerciale, mais aussi comme un instrument de civilisation. Il s'insurge contre le matérialisme où certains, sous des prétextes trop connus, voudraient confiner la discipline des langues vivantes : « Notre tendance actuelle est d'abaisser notre niveau déjà si bas. Mais s'il est dit que nous serons vaincus pai l'avalanche des théories bolchevistes (remarquons que beaucoup nous les réservent charitablement), qu'on dise au moins de nous : Ils ont combattu le bon combat ». Avertissement contre le sabotage, que nous aussi pouvons méditer.

Paul CHAUVET.

NÉCROLOGIE

AUGUSTE GUILLAUME

La mort prématurée de M. Auguste Guillaume, Inspecteur général de l'Instruction Publique, a causé dans l'Université tout entière une tristesse profonde.

L'Association des Professeurs de Langues Vivantes porte ce deuil.

Peut-être devrais-je, en évoquant le chef disparu, essayer de retracer ici, ne fût-ce qu'à grands traits, mais sans négliger ni les faits ni les dates, sa belle carrière qui, hier encore, promettait un long avenir toujours plus fécond, et qui vient brusquement de tomber dans le passé. Mais, plus simplement, j'aime mieux vivre avec lui quelques heures de plus, penser à lui tout haut, assembler quelques souvenirs bien chers, et les déposer en gerbe sur sa tombe.

Je le revois à chacune des étapes de sa vie toute remplie d'action et de bonté.

Je revois le Guillaume des jeunes années, de nos grands concours professionnels. Il s'en approchait, venant d'un autre point de l'horizon universitaire, les bras déjà chargés de toutes les récompenses et de tous les diplômes dont dispose l'Enseignement Primaire dans ses régions les plus hautes. Il s'y présentait avec une solide préparation pédagogique, une précoce maturité, une méthode sûre, et, par ailleurs, une rare possession de la langue qu'il devait enseigner. Devant son anglais impeccable, le juge méticuleux — impeccable lui-même — qui occupait la chaire de la Sorbonne, n'avait qu'à louer et applaudir. Au surplus, d'aucuns affirmaient que notre ami possédait de l'autre langue, la langue sœur, une maîtrise presque égale, et voyaient dans ce si exceptionnel bilinguisme — dûment consacré plus tard par des parchemins universitaires — le sûr présage d'un grand avenir. Ceux-là ont été bons prophètes.

Je revois le professeur de Chaptal, cette maison toute fourmillante de jeunes vies. Il semblait y porter sans effort — sur

des épaules, hélas, pas bien robustes — un poids d'heures et de classes capable de faire chanceler les plus vaillants. Les innombrables travaux scolaires qu'il contrôlait inlassablement ont souvent fait frémir son voisin de Condorcet, pourtant bien pourvu lui-même d'élèves et de copies. Guillaume vécut là de longues années heureuses, trouvant dans son labeur énorme des joies toujours plus vives. Et de cette existence si laborieuse et si remplie, il réussissait encore à distraire quelques semaines — non pas pour écrire : il était né et resta professeur jusqu'à son heure dernière — mais pour apporter aux grands jurys de l'Enseignement Primaire l'appoint de son autorité incontestée et de son équité scrupuleuse.

Mais tous, tous, autant que nous sommes, les plus jeunes comme les autres, nous revoyons l'Inspecteur Général. C'est cette figure qui vivra dans notre souvenir aussi longtemps que nous vivrons nous-mêmes. C'est à elle, enfin, que la mort a donné, avec sa consécration suprême, le caractère de ce qui ne doit plus changer jamais.

J'avoue d'ailleurs que les quelques évocations qui précèdent ne sont que des reflets à peu près identiques de la même image: l'homme, en effet, en dépit des années, était resté physiquement, autant que par la saine vigueur de son esprit, d'une surprenante jeunesse. Tout au plus avions-nous remarqué chez lui, avec tristesse, quelques signes d'une fatigue que nous espérions passagère — des nerfs plus tendus, un peu de fièvre peut-être, ou tout au moins d'inquiétude — lorsque nous le vîmes pour la dernière fois. C'était au lycée Louis-le-Grand, le jour où, dans une séance désormais inoubliable de notre Association, il était venu affirmer avec nous, par une déclaration dont la mort a fait une sorte de testament pédagogique, que « rien n'était changé dans l'orientation générale et dans l'esprit de notre enseignement. » Cette fois encore, l'amitié de ses plus anciens compagnons se rassura en constatant que notre chef de 1920 était toujours, à quelques lignes près, le jeune agrégé de jadis. A peine quelques reflets d'argent dans l'or bruni des cheveux, quelques fils blancs dans la moustache à la Française, un pli plus accusé au front, des joues sans doute plus creuses. Mais l'âge n'avait pas ralenti son allure si vive, ni assourdi le timbre si net de sa voix. Et surtout — oh, surtout ! — c'était bien la même flamme claire que nous voyions briller dans ses yeux si francs et si droits, qui se posaient confiants et bons sur les

êtres et sur les choses, dans ses yeux d'honnête homme enfin.

Et son âme était aussi limpide que son regard. On eût dit qu'elle s'offrait d'elle-même à l'analyse. Elle ignorait ces jardins secrets où croissent parfois, parmi les fleurs rares, quelques herbes mauvaises ; ces replis presque inexplorés où se dissimule à certains jours, même chez les meilleurs, l'arrière-pensée à peine avouée ; ces recoins obscurs assez semblables, n'est-il pas vrai, aux réduits pas très propres que l'on trouve dans les logis les mieux tenus, et dont on ferme furtivement la porte quand on fait visiter la maison. Elle se livrait toute, parce qu'elle n'avait rien à cacher, étant faite de droiture et de bonté. Il avait le mépris de la demi-vérité, presque autant que du mensonge même. Sa parole était sans réticences, comme sa pensée était sans détours. Il ne lui imposait d'autres contrainte que celle que commandait sa bienveillance innée, car s'il distribuait l'éloge avec une joie qui débordait jusque sur son visage, j'imagine qu'un mot de blâme. ou simplement ces réserves nécessaires et inévitables que sa loyauté professionnelle le forçait à formuler parfois, étaient une souffrance pour son cœur avant d'arriver à ses lèvres.

Il exerçait ses fonctions à la façon d'une mission : il s'était donné celle de deviner et d'encourager l'effort sincère vers le mieux. Il le faisait simplement, comme il faisait toute chose, sans plus de hauteur que d'humeur chagrine. Dans ses rapports avec ses vieux amis, il semblait ne se souvenir de son titre que pour mieux s'appliquer à le leur faire oublier. Auprès des jeunes, son meilleur argument était une bonne parole, et les devoirs toujours plus nombreux qui lui incombèrent ne firent en quelque sorte qu'élargir le champ où s'exerçait sa bonté. Le jour où un décret le fit passer des cadres de l'Enseignement Primaire dans les nôtres, il s'adapta à ses fonctions nouvelles avec la même modestie aimable, avec ce tact qui lui venait du cœur, et ce dévouement de toute son âme qui était le fond même de sa nature. Il apportait à faire le bien une sorte d'enthousiasme généreux, et comme une allégresse. Cet homme qui vivait en courant semblait, si j'ose dire, avoir des ailes quand il s'agissait de secourir ou de consoler. Et je sais plus d'un d'entre nous qui pourrait en témoigner sans chercher loin, ni longtemps. Il emporte avec lui une belle moisson de reconnaissance, de respect et d'affection.

Ce tendre n'était dur que pour lui-même, mais pour lui-même il était sans pitié. Ayant à remplir un double devoir,

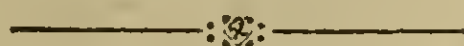
dans l'Enseignement Primaire et dans le nôtre, il trouvait naturel de se dépenser deux fois plus vite. Il ne s'accordait ni trêve ni merci, étant de ceux qui se reposent du travail par le travail. Et cette activité toujours égale et toujours excessive, qui, à toutes les heures de sa vie, semble bien avoir dépassé les forces de l'homme, seule la maladie, soudaine et terrible, la devait arrêter brutalement. Un jour du printemps dernier, il quitta Paris pour y revenir brisé et mourant. La congestion cérébrale avait fait son œuvre et après un débat qui dura trois mois entre la vie et la mort, il s'abattit.

J'imagine qu'aucun hommage ne peut être plus doux à la mémoire de cette âme simple et bonne que celui qui lui fut rendu par d'autres âmes simples et bonnes, et qu'il me fut donné de recueillir. C'était le jour même où, au concours d'agrégation, nous avions appris la triste nouvelle. Je la transmis à un groupe de candidats qui sont depuis longtemps nos collègues — des professeurs déjà mûris dans le service — qui avaient mainte fois reçu sa visite, serré sa main tendue, apprécié les belles qualités de son cœur. Un lourd silence pesa sur eux. Enfin le plus âgé, les yeux au loin et comme un peu voilés, dit : « C'était un brave homme ! » — « Oui, c'était un brave homme ! » répétèrent les autres, chacun à son tour.

Honneur à celui qui a tenu dans sa main fût-ce une parcelle de l'autorité ; qui a été, ne fût-ce que pour quelques-uns de ses semblables, le conseiller, l'arbitre, le juge, et qui, le jour où ses yeux se sont fermés à la lumière, où il n'est plus qu'une pauvre dépouille mortelle prête pour le tombeau, reçoit des hommes mêmes qu'il a jugés ce suprême et touchant témoignage !

A la belle famille universitaire que sa mort met en deuil — à Mme Guillaume qui, comme jeune fille et comme épouse, a porté deux noms également honorés de nous tous — à son fils, le jeune agrégé d'hier — à son gendre, qui continue à Chaptal la tradition de son aîné — à M. Vial, inspecteur général de l'Instruction Publique, l'Association des Professeurs de Langues Vivantes présente l'expression de sa sympathie douloureusement émue.

Lucien BEAUJEU.



Notes et Documents

Le Russe et l'Arabe au Baccalauréat

Extrait de l'arrêté du 3 juin 1920 :

ARTICLE PREMIER. — Les Facultés des lettres et des sciences des Universités de Paris, Aix-Marseille, Bordeaux, Lille, Lyon et Toulouse examineront, pendant les sessions de 1920, les candidats au baccalauréat de l'enseignement secondaire qui désireraient subir les épreuves de langue vivante étrangère sur la langue russe.

ART. 2. — Les Facultés des lettres et des sciences des Universités de Paris et de Bordeaux examineront, pendant ces mêmes sessions, les candidats au baccalauréat de l'enseignement secondaire qui désireraient subir les épreuves de langue vivante étrangère sur la langue arabe.

La préparation des professeurs de français à l'Etranger

Il vient de se fonder à Paris, sous la direction de la Faculté des Lettres, une école de préparation des professeurs de français à l'étranger.

L'école est ouverte aux hommes et aux femmes, âgés de dix-huit ans au moins, Français ou étrangers, possédant le baccalauréat, le brevet supérieur ou le diplôme de fin d'études.

Il y a deux séries de cours, pour chacune desquelles le prix de l'inscription est de 300 francs. Les cours sont divisés en deux semestres, et se terminent par un examen en vue de l'obtention du diplôme d'aptitude à l'enseignement du français à l'étranger.

Le siège de l'école est à la Sorbonne, où toute demande de renseignements doit être adressée à M. Sudre, secrétaire.

(*L'Ecole et la Vie*, juillet 1920).

Université de Toulouse

Est approuvée la délibération du Conseil de l'Université de Toulouse, portant création d'une maîtrise de conférences de langue et littérature espagnoles.

Université de Nancy

Est approuvée la délibération du Conseil de l'Université de Nancy portant :

1° Création, pour l'année scolaire 1920-1921, d'une conférence d'anglais.

2° Renouvellement, pour la même période, d'un cours de langue et diction françaises.

Université de Grenoble

Est approuvée la délibération du Conseil de l'Université de Grenoble portant création à la Faculté des lettres, à partir du 1er janvier 1921, d'une conférence d'allemand.

The Modern Humanities Research Association

Fondée à Cambridge (Angleterre) le 1er juin 1918, et présidée pour l'année 1919-1920 par le professeur G. Lanson, la M. H. R. A. a pour principal objet de faciliter et de développer les études supérieures de langues et de littératures modernes, en organisant l'aide mutuelle et la coopération entre les personnes adonnées à ces études.

Ce travail en commun est mis en œuvre au moyen de la correspondance, des relations personnelles, l'échange d'informations et de conseils, l'aide pécuniaire offerte aux travailleurs. Le Comité sert d'organe central et publie un Bulletin trimestriel.

Pour tous renseignements s'adresser à Mlle Brunel, archiviste de l'Association, 35, rue Madame, Paris (6e), qui a bien voulu se charger d'assurer la liaison entre notre groupement et la M. H. R. A.

M. Cazamian, professeur à la Sorbonne, préside le groupe parisien, et Mlle Brunel en est la secrétaire.

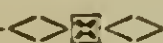
Indemnité des examinateurs au baccalauréat

Cette indemnité est restée ce qu'elle était avant la guerre : 1 fr. par copie corrigée et 1 fr. par élève inscrit, qu'il soit admisible ou non.

Autrefois chaque série comptait environ 30 candidats et les professeurs n'étaient pas obligés de rester jusqu'à la fin de la séance.

Aujourd'hui les séries comptent 20 à 24 candidats et le jury, ce qui est équitable, doit délibérer sur l'admission ou non-admission des candidats : de sorte que pour une séance d'au moins 3 heures le professeur touche de 20 à 24 francs !

Parfois il n'y a que très peu de candidats pour une certaine langue, 5 ou 6 : le professeur est tenu de siéger avec ses collègues et reçoit 5 à 6 francs. Avis aux amateurs !



PROGRAMMES DES CONCOURS de 1921

Agrégation d'allemand

I. HISTOIRE DE LA CIVILISATION

1. Les démons et esprits élémentaires dans la tradition populaire.
Textes :
Grimmelshausen. — *Simplicissimus*, livre V, chapitres X-XVII.
Heine. — *Elementargeister*.
Consulter en particulier : W. Golther, *Handbuch der germanischen Mythologie* (Leipzig, Hirzel).
2. Le libéralisme religieux de 1830 à 1848.
Heine, Feuerbach, Strauss.

Textes :
Heine. — *Zur Geschichte der Religion und Philosophie in Deutschland.*
Feuerbach. — *Das Wesen des Christentums*, Einleitung, Erster Teil.
3. Le mouvement constitutionnel de 1848 à 1919.
Consulter en particulier : *Deutscher Geschichtskalender* (Leipzig, Meiner, 1910-1920, les fascicules 52 (Der Entwurf der deutschen Reichs-Verfassung), 59 (Die Beratungen im Ausschuss), 62 (Zweite und dritte Lesung im Plenum).

II. HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE

1. Le roman picaresque au XVII[e] siècle.
Moscherosch, Grimmelshausen, Christian Weise.
Textes :
Moscherosch. — *Gesichte Philanders von Sittewald*, II, 1 : A la mode Kehrauss (édition Robertag, Kürschnars National-Litteratur, tome 32).
Grimmelshausen. — *Simplicissimus*, livre III (édition Robertag, même collection, tomes 33-35).
2. La vie et l'œuvre de Schiller jusqu'en 1790.
Textes :
a. Gedichte : *Fantasie an Laura, Laura am Klavier, Rousseau, Die seeligen Augenblicke an Laura, Die Kindsmörderin, Der Triumpf der Liebe, An einen Moralisten, Vorwurf an Laura, Kastraten und Männer (= Männerwürde), An den Frühling, Die Grösse der Welt, Das Geheimniss der Reminiszenz, Die Freundschaft, Melancholie an Laura, Morgenfantasie (= der Flüchtling), An Minna, Elisium, Graf Eberhard der Greiner von Wirtemberg. — Freigeisterei der Leidenschaft (= der Kampf), Resignation, An die Freude, Die Götter Griechenlands, Die Künstler.* (Autant que possible la première version de toutes ces poésies, qui se trouve dans le tome II de l'édition Boxberger, Kürschnars National-Litteratur).
b. *Kabale und Liebe.*
c. *Die Schaubühne als eine moralische Anstalt betrachtet. — Philosophische Briefe, Theosophie des Julius.*
3. Le voyage de Gœthe en Italie.
Textes :
a. *Römische Elegien.*
b. *Torquato Tasso.*
c. *Italienische Reise : Rom* (novembre 1786-février 1787), *Zweiter Römischer Aufenthalt* (les mois de juin et juillet 1787). — *Einfache Nachahmung der Natur, Manier, Stil. — Von Arabesken.*
L'examen oral comportera la traduction et le commentaire linguistique d'un texte de moyen haut-allemand.

Agrégation d'anglais

I. LES ORIGINES DE LA PROSE ANGLAISE

1. Sweet. — Anglo-Saxon Reader :
VIII. *Alfred's wars with the Danes.*
XIV. *Ælfric's Nativity of the Innocents.*
2. Morris. — Specimens of Early English :
IX. *The Ancren Riwle.*
3. Morris and Skeat. — Specimens of Early English :
XVII. (A) J. Wyclif. — *The Gospel of Mark* (ch. I-VI).

II. LA BOURGEOISIE ET LES MÉTIERS DANS LE THÉATRE DE LA RENAISSANCE (1600-1611)

1. Dekker. — *The Shoemaker's Holiday* (1600).
2. Shakespeare. — *The Merry Wives of Windsor* (1600).
3. Chapman, Marston and Jonson. — *Eastward Hoe* (1605). [Belles lettres series].
4. Beaumont and Fletcher. — *The Knight of the Burning Pestle* (1611).

III. LA SOCIÉTÉ ET LA LITTÉRATURE AU DÉBUT DE L'AGE CLASSIQUE (1710-1720)

1. Addison and Steele. — *The Spectator*, nos 81 à 169 (du 2 juin au 13 septembre 1711).
2. Pope. — a. *Essay on Criticism* (1711).
b. *Windsor Forest* (1713).
3. Gay. — *Trivia* (1716) [Poems, vol. I. The Muses' Library, Routledge].

IV. LES DERNIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE VICTORIA (1890-1901)

1. O. Wilde. — *Dorian Gray* (1891).
2. R. Kipling. — *Barrack-Room Ballads* (1892).
3. Th. Hardy. — *Jude the Obscure* (1895).
4. G. B. Shaw. — *Candida* (1896) [à part, ou dans *Plays Pleasant and Unpleasant ;* vol. II, *Pleasant* ; *Constable*].

Agrégation d'espagnol

PREMIÈRE QUESTION

Le type du paysan et la peinture de la vie rustique dans la littérature en Espagne.

Antonio de Guevara. — *Menosprecio de corte y alabanza de aldea*, depuis le prologue jusqu'au chapitre VII inclus.

Calderón. — *El Alcade de Zalamea.*

Bretón de los Herreros. — *El pelo de la dehesa.*

Palacio Valdés. — *La aldea perdida.*

DEUXIÈME QUESTION

Les théoriciens du théâtre espagnol au XVIe et au XVIIe siècle.

Torres Naharro. — *Proemio* de la *Propaladia.*

Cervantes. — *Don Quijote*, première partie, chapitre 48.

Lope de Vega. — *Arte nuevo de hacer comedias en este tiempo.*

Ricardo de Turia. — *Apologético de las Comedias españolas.* (*Bulletin hispanique*, IV, p. 47).

Tirso de Molina. — *Cigarrales de Toledo*, édition Said Armesto, bibliothèque Renacimiento ; cigarral primero, depuis p. 123, « *con la apazible suspension* » jusqu'à p. 128, « *no borre su memoria* » ; cigarral cuarto, depuis p. 338, « *la sazon y la destreza de los recitantes* » jusqu'à 341, « *entre dos juridiciones* ». (Ces fragments sont reproduits dans *Comedias de Tirso de Molina*, édition Cotarelo y Mori, tome I, pages 29-33).

TROISIÈME QUESTION

Le conte et l'apologue en Espagne, des origines à la fin du XVIIIe siècle.

Don Juan Manuel. — *El conde Lucanor*, chapitres 5, 6, 7, 24.

Juan de Timoneda. — *El sobremesa y alivio de caminantes ;* première partie, contes 1, 4, 22, 34, 69 ; seconde partie, contes 29, 51, 59.

Samaniego. — *Fábulas*, livre I, 2 et 8 ; livre II, 2 ; livre III, 8 ; livre IV, 14 ; livre VI, 4 ; livre VII, 5 ; livre VIII, 7 et 8 ; livre IX, 14 et 16.

Iriarte. — *Fábulas*, nos 1 (prologue), 2, 6, 8, 11, 18, 31, 43, 58, 63, 66.

AUTEURS SUPPLÉMENTAIRES

Gonzalo de Berceo. — *Vida de santo Domingo de Silos*, édition Fitz-Gerald, copl. 1-85.

Agustin de Rojas. — *El viaje entretenido*, livre premier.

Campoamor. — *Pequeños poemas :* El tren expreso ; la gloria de los Austrias ; los Buenos y los Sabios.

AUTEUR LATIN

Tite-Live. — Livre XXI, 6-16 (*Prise de Sagonte*).

Agrégation d'italien

I. HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ET DE LA CIVILISATION

1re question. — Le *Purgatoire* de Dante.
2e question. — Les arts à Florence de 1400 à 1466.
3e question. — Le problème de la langue italienne du XIVe au XVIe siècle.
4e question. — L'Italie de 1789 à 1830.

II. AUTEURS POUR LES EXPLICATIONS ORALES

Virgile. — *Éneide*, VI, 628-755.
Dante. — *Purgatorio*, III, X et XXXI. — *De vulgari eloquentia*, l. I, c. 16 et 17.
Boccaccio. — *Decamerone*, Giornata X, nov. 4, 5, 7, 9.
L. B. Alberti. — *Della Pittura,* l. II et III, éd. Papini, Lanciano, Carabba.
Prose filologiche (*La questione della lingua*), p. 1-81 ; éd. F. Fóffano, Florence, Sansoni.
P. Aretino. — *L'Orazia*.
U. Foscolo. — *I Sepolcri*.
G. Berchet. — *Lettera semiseria di Grisostomo*.
D'Ancona e Bacci. — *Manuale della lett. ital.*, t. V : extraits de V. Cuoco (p. 132-138) et de P. Colletta (p. 165-173).
A. Manzoni. — *Il conte die Carmagnola*.
Leopardi. — *All'Italia ; Bruto minore ; l'Infinito ; la Sera del di di festa ; il Pensiero dominante ; Amore e Morte ; A sé stesso.*

Certificat secondaire d'allemand

1° AUTEURS

Gottfried von Straszburg. — *Tristan und Isolde*, neu bearbeitet von W. Hertz (Stuttgart, Cotta) : *Die Brautfahrt ; der Drachenkampf.*
Lessing. — *Dramaturgie :* Stück 8-26.
Goethe. — *Torquato Tasso.*
Schiller. — *Kabale und Liebe.*
J. V. von Scheffel. — *Gaudeamus* (Stuttgart, Bonz), excepté le *Festgrusz.*
G. Frenssen. — *Jörn Uhl* (Berlin, Grote).

2° DICTIONNAIRE AUTORISÉ POUR LES ÉPREUVES ORALES

Duden. — *Orthographisches Wörterbuch der deutschen Sprache.*

3° OUVRAGES A CONSULTER

O. Lyon. — *Deutsche Grammatik* (collection Göschen).
Behaghel. — *Die deutsche Sprache.*
Friedrich Kluge. — *Unser Deutsch* (Verlag von Quelle und Meyer).
Friedrich Seiler. — *Die Entwicklung der deutschen Kultur im Spiegel der deutschen Lehnworts* (Halle, 1905).
F. Piquet. — *Phonétique allemande.*
H. Paul. — *Deutsches Wörterbuch.*

Certificat secondaire d'anglais

1. Shakespeare. — *The Merry Wives of Windsor.*
2. *The Spectator,* nos 97 à 153 et 159 à 169 (Everyman's Library).
3. Pope. — *Essay on Criticism.* — *Windsor Forest.*
4. Kipling. — *The Five Nations.* — *Recessional.* — *Ode to France.*
5. Walt Whitman.
   Starting from Paumanok : 1, 5, 6, 7, 10, 11, 14.
   Song of Myself : 5, 6, 10, 13, 15, 21, 22, 41, 48, 52.

Song of the Open Road.
Song of the Red-Wood Tree.
Out of the Cradle endlessly rocking.
Song of the Exposition : 2, 3, 4, 5, 6.
Passage to India : 7, 8, 9.
Prayer of Columbus.

6. Henry James. — *Roderick Hudson* (Nelson's Library).

Certificat secondaire d'italien

Dante. — *Purgatorio*, c. III et XXXI.
Boccaccio. — *Decamerone*, Giornato X, nov. 4, 5, 7 et 9.
P. Aretino. — *L'Orazia.*
Prose filologiche (*La questione della lingua*), p. 1-81 ; éd. F. Foffano, Florence, Sansoni.
U. Foscolo. — *I Sepolcri.*
G. Carducci. — *Di alcuni giudizi su Alessandro Manzoni.*

Certificat secondaire d'espagnol

1. Antonio de Guevara. — *Menosprecio de corte y alabanza de aldea*, depuis le prologue jusqu'au chapitre VII inclus.
2. Agustin de Rojas. — *El viage entretenido*, livre premier.
3. Cervantes. — *Don Quijote*, première partie, chapitre 48.
4. Calderón. — *El Alcalde de Zalamea.*
5. Iriarte. — *Fabulas*, nos 1 (prologue), 2, 6, 8, 11, 18, 31, 43, 58, 63, 66.
6. Bretón de los Herreros. — *El pelo de la dehesa.*
7. Campoamor. — *Pequeños poemas* : El tren expreso ; la gloria de los Austrias ; los Buenos y los Sabios.
8. Armando Palacio Valdés. — *La aldea perdida.*

Certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires

. . . .

III. Langues vivantes

Auteurs allemands

G. Burghard. — *Die Meister werke der deutschen Literatur.* Classes de seconde et de première (Chez Rieder, Paris). Pages 33-81 (Bürger, Gœthe, Schiller) ; 356-391 (Freytag, G. Keller, K. F. Meyer, H. W. Riehl, Willibald Alexis, Auerbach); 398-411 (Storm, Raabe); 435-440 (Wilbrandt, Jensen).

Auteurs anglais

Morceaux choisis des classiques anglais. — Vers et prose, par M. Baret ; 2e partie (Librairie Garnier).

Prose. — Quatrième époque, de la page 126 à la page 148 ; cinquième époque, de la page 333 à la page 393.

Poésie. — Les extraits de Dryden, Robert Browning et Matthew Arnold.

Auteurs italiens

Prose dei secoli XIX e XVIII, scelte da S. Ferrari (Firenze, Sansoni), pages 161-204.
Poesie dei secoli XIX e XVIII (même édition), pages 239-269.

Auteurs espagnols

Poésie. — *D. Ramón de la Cruz. Sainetes : La Petra y la Juana* (*La Casa de Tócame-Roque*). Tome 35 de la *Biblioteca universal.*

Prose. — *Juan de Zabaleta. — El dia de fiesta por la mañana y por la tarde. Segunda parte* (de la page 109 à la fin). Tome 103 de la *Biblioteca universal.*

AUTEURS ARABES

René Basset. — *Recueil de textes littéraires* (page 1 à la page 50). Alger, édition Carbonnel, 1918.

Jouder le pêcheur. Edition Houdas, Alger.

Agrégation de l'enseignement secondaire des Jeunes filles

Ordre des lettres

AUTEURS ALLEMANDS

Gœthe. — *Gœtz von Berlichingen.*

Schiller. — *Balladen* (edit. Reclam n° 1710).

Eichendorff. — *Aus dem Leben eines Taugenichts.*

Deutsche Lyrik. — Recueil par M. Gromaire, Armand Colin, édit., tome II : *Annette von Droste-Hülshoff, Geibel, Storm, Keller, Heyse, Liliencron.*

AUTEURS ANGLAIS

Shakespeare. — *Antony and Cleopatra.*

Pope. — *The Rape af the Lock,*

Galsworthy. — *Justice.*

J. London. — *White Fang.*

AUTEURS ESPAGNOLS

Cervantes. — *La ilustre Fregona.*

Calderon. — *El alcalde de Zalamea.*

Bretón de los Herreros. — *El pelo de la dehesa.*

B. Péres Galdós, — *Gerona.*

AUTEURS ITALIENS

Dante. — *Vita Nuova*, chap. XIII à XXI inclus.

T. Tasso. — *Gerusalemme liberata*, chant XII.

Goldini. — *La bottega del caffi.*

G. Pastoli. — *Poesie scelte*, éd. Pietrobono (Bologne, Zanichelli), n[os] V-XVII (p. 17-75).

Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles

(1[re] PARTIE)

et concours d'entrée à l'école normale supérieure de Sèvres

Section des lettres

LANGUE LATINE ET LANGUES VIVANTES

EXAMEN ÉCRIT (Lettres)

Rédaction et version en langue étrangère ; — ou version latine.

NOTA : Sont autorisés les lexiques en langue étrangère et, pour la version latine, le dictionnaire latin-français.

EXAMEN ORAL (Sciences et Lettres)

L'épreuve orale de langue étrangère comprend deux parties :

1° L'aspirante traduit un passage pris dans l'un des trois auteurs (deux poètes et un prosateur) qu'elle aura choisis elle-même parmi ceux qui sont énumérés ci-dessous ; elle le commente ensuite en se servant de la langue étrangère ;

2° Elle lit à haute voix un texte tiré d'une revue ou d'un journal et elle le résume en se servant de la langue étrangère.

L'épreuve en langue latine comprend la traduction d'un texte latin tiré d'un auteur choisi par l'aspirante sur une liste publiée chaque année et, pour la section des lettres, des questions relatives à la grammaire et au vocabulaire du texte traduit.

AUTEURS ALLEMANDS

Gœthe. — *Iphigenie auf Tauris.* — *Ilmenau.*
Schiller. — *Die Braut von Messina.* — *Die Kraniche des Ibykus.*
Sigwalt. — Morceaux choisis de littérature allemande (*Die romantische Periode*).
La Motte-Fouqué. — *Undine.*
Andler. — *Das moderne Deutschland* (Politische Geschichte), V[te] Buch.
Liliencron. — *Kriegsnovellen* (Eine Sommerschlacht).
Otto Ernst. — *Asmul Sempers Jugenland.*

AUTEURS ANGLAIS

Shakespeare. — *A Midsumner Night's Dream* ou *Richard II.*
Milton — *Paradise Lost,* Book I, ou *Comus.*
Swift. — *Gulliver's Travels.* Part. III : *A voyage to Laputa, etc.*
Sheridan. — *The School for Scandal.*
Palgrave. — *Golden Treasury :* Poèmes de Keats et de Shelley.
George Eliot. — *Adam Bede,* Book I et Book II.
Tennyson. — *The lady of Shalott.* — *The lotos-eaters.* — *A dream of fair women.* — *Locksley Hall.*
Walt Whitman — *The wound-dresser.* — *Give me the splendid Silent sun.* — *Memories of President Lincoln.*
John Drinkwater. — *Abraham Lincoln, a play.*

AUTEURS ESPAGNOLS

Jorge Manrique. — *A la muerte del maestre de Santiago,* n° 2 de *Las Cien mejores poesias liricas* (édit. Perche).
Cervantès. — *Don Quijote,* 1[re] partie, ch. XXIII-XXVII (éd. Dubois, chez Garnier).
Lope de Vega. — *La estrella de Sevilla* (éd. Garnier).
Juan de Zabaleta. — *Il dia de fiesta por la mañana y por la tarde* (éd. Biblioteca Universal, tome 103).
Quintana. — *A España,* n° 68 de *Las Cien mejores poesias liricas* (édit. Perche).
Nuñez de Arce. — *Un idilio y una elegia* (éd. Fernando Fé, Madrid).
Dan Benito Pérez Galdâs. — *Marianela.*

AUTEURS ITALIENS

Dante — *Enfer,* chants III et V.
Tasso. — *Aminta.*
Carducci. — *Cadore.* — *Le risorse di San Miniato al Tedesco.* (Antologia Carducciani di Mazzoni.)
Nievo. — *Confessioni d'un ottogenario :* les deux premiers chapitres.
Fucini. — *Le veglie di Neri : Fiorella, Scampagnata ; Dolci Ricordi.*
Fogazzaro. = *Daniele Cortis.*

AUTEURS LATINS

César. — *Commentaires* (l. I, XXX-LIV; l. IV, XX-XXXVI; l. VI, XI-XXX),
Tite Live. — L. XXVI, XXVII.
Virgile. — *Énéide.* (l. VI).
Cicéron. — *Extraits des œuvres morales* (édit. Thomas, Hachette) ; *De Officiis,* p. 271 à 330.

Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles

(2e PARTIE)

AUTEURS ALLEMANDS

Lessing. — *Fables.*
Gœthe. — *Hermann et Dorothée*, chants I, IV, IX.
Schiller. — *Le Camp de Wallenstein.*
Sigwalt. — *Morceaux choisis de littérature allemande :* Extraits de Gottfried Keller et de Paul Heyse.

AUTEURS ANGLAIS

Shakespeare. — *Richard III.*
Milton. — *Samson Agonistes.*
Goldsmith. — *She stoops to conquer.*
Ed. Gosse. — *Father and son.*

AUTEURS ITALIENS

Dante. — *Inferno*, III. — *Purgatorio*, III (vers 100-145).
Ariosto. — *Orlando Furioso*, XVIII (strophes 146-192).
Foscolo. — *Le ultime lettere di Jacopo Ortis* (les dix-huit premières lettres).
Carducci. — *Sogno d'Estate.* — *Cadore.* — *Le risorse di San Miniato al Tedesco.* (*Antologia Carducciana* di Mazzoni, Bologna, Zanichelli).
D'Annunzio. — *La Gioconda.*

AUTEURS ESPAGNOLS

Romances viejos : nos 3-10, dans *Las Cien mejores poesías líricas* (édit. Perche).
Cervantes. — *El coloquio de los perros*, dans *Novelas ejemplares* (édit. Dubois, chez Garnier).
Lope de Vega. — *La moza de cantaro* (édit. *Biblioteca Universal*, t. 109).
Jnan Valera, — *Juanita la Larga* (édit. Nelson).

Agrégation d'arabe

PROGRAMME ET QUESTIONS

1. La famille de Zohaïi,
2. La littérature arabe sous le khalife omayyade Abd el-Malik.
3. Le Kalilah et Dimnah et son histoire.
4. Les Hamdamides.
5. Les historiens des dynasties marocaines des Chorfa Saadia et des Chorfa Filali.
6. La littérature populaire dans le Maghreb au XVIIIe et au XIXe siècles.

AUTEURS

Zoair. — *Moallayah* (avec commentaire).
Ka'b ben Zoair. — *Banat So'ad.*
Qoran. — *Sourates* 66 à la fin.
Ibn Idhari. — *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, édit. Dozy, t. I, p. 1-47.
Kalilah et Dimnah. — Prolégomènes, jusqu'au chapitre du Lyon et des deux Taureaux.
Motanabbi. — Poésies en l'honneur de Saïf Addaula.
Ibn Salama el Mofadhdhal. — *Kitâb el Fakhir.*
Delphin. — Textes pour l'étude de l'arabe parlé.

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'arabe dans les lycées et collèges

Mille et une Nuits : *Histoire de Tawaddoud.*
Kalilah et Dimnah (à partir du chapitre du Lion et des deux Taureaux).
Maçoudi. — *Prairies d'or*, t. V, édit. Barbier de Meynard.
Ibn Idhari. — *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, édit. Dozy, t. I, p. 1-47.
Zohair. — *Moallaqah.*
Delphin. — Textes arabes pour l'étude de l'arabe parlé.



EPREUVES ECRITES des Concours et Examens de 1920

Agrégation d'allemand

(*Session Normale*)

Thème. — *Le Peintre Olivier Bertin à la recherche d'un sujet de tableau.* — L'aménité de ses manières, toutes les habitudes de sa vie, le soin qu'il prenait de sa personne, son ancienne réputation de force et d'adresse, d'homme d'épée et de cheval, avaient fait un cortège de petites notoriétés à sa célébrité croissante. Après *Cléopâtre*, la première toile qui l'illustra jadis, Paris brusquement s'était épris de lui, l'avait adopté, fêté, et il était devenu soudain un de ces brillants artistes mondains qu'on rencontre au bois, que les salons se disputent, que l'Institut accueille dès leur jeunesse. Il y était entré en conquérant avec l'approbation de la ville entière.

La fortune l'avait conduit ainsi jusqu'aux approches de la vieillesse, en le choyant et le caressant.

Donc, sous l'influence de la belle journée qu'il sentait épanouie au dehors, il cherchait un sujet poétique. Un peu engourdi d'ailleurs par sa cigarette et son déjeuner, il rêvassait, le regard en l'air, esquissant dans l'azur des figures rapides, des femmes gracieuses dans une allée du bois ou sur le trottoir d'une rue, des amoureux au bord de l'eau, toutes les fantaisies galantes où se complaisait sa pensée. Les images changeantes se dessinaient au ciel, vagues et mobiles dans l'hallucination colorée de son œil ; et les hirondelles qui rayaient l'espace d'un vol incessant de flèches lancées semblaient vouloir les effacer en les biffant comme des traits de plumes.

Il ne trouvait rien ! Toutes les figures entrevues ressemblaient à quelque chose qu'il avait fait déjà, toutes les femmes apparues étaient les filles où les sœurs de celles qu'avait enfantées son caprice d'artiste ; et la crainte encore confuse dont il était obsédé depuis un an, d'être vidé, d'avoir fait le tour de ses sujets, d'avoir tari son inspiration, se précisait dans cette revue de son œuvre, devant cette impuissance à rêver du nouveau, à découvrir de l'inconnu.

Il se leva mollement pour chercher dans ses cartons parmi ses projets délaissés s'il ne trouverait point quelque chose qui éveillerait une idée en lui.

Tout en soufflant sa fumée, il se mit mit à feuilleter les esquisses, les croquis, les dessins qu'il gardait enfermés en une grande armoire ancienne ; puis, vite dégoûté de ces vaines recherches, l'esprit meurtri par une courbature, il rejeta sa cigarette, siffla un air qui courait les rues et, se baissant, ramassa sous sa chaise un pesant haltère qui traînait.

Ayant relevé de l'autre main une draperie voilant la glace qui lui servait à contrôler la justesse des poses, à vérifier les perspectives, à mettre à l'épreuve la vérité, et s'étant placé juste en face, il jongla en se regardant...

Debout devant la glace, les talons uni, le corps droit, il faisait décrire aux deux boules. de fonte tous les mouvements ordonnés, au bout de son bras musculeux, dont il suivait d'un regard complaisant l'effort tranquille et puissant.

(Guy de Maupassant. *Fort comme la Mort*).

Version. — *Hamanns Religion.* — Hamann ist eine ganz und gar synthetische Natur gegenüber den analytischen, eine durch und durch elementare gegenüber den differenzierten Vertandesmenschen der deutschen Aufklärung : darum seine keineswegs nur principielle, sondern vor allem auch höchst persönliche Abneigung gegen die letzteren. Und vergegenwärtigen wir uns nun : diese sonderartige, gleichsam aus vorzeitlichen seelischen Entwicklungsperioden stammende Persönlichkeit mit ihrer urwüchsigen Kraft, ihrer unbeirrbarer Eigenrichtigkeit und ihrem funkelnden Genie war in die ihr im Innersten gegensätzliche rationalistische Geistesatmosphäre hineigeboren, wo sie, die nach Ursprünglichkeit, nach elementarer Grösse, nach ungebrochener Einheitlichkeit und bezwingender Wucht der Eindrücke lechzte, nur spielerische Rokokozierlichkeit, subtiles Formen-und Verstandeswesen, das niedliche Kleinwerk einer müden Überkultur vorfand. Wo gab es da für einen Elementarmenschen von Hamanns Prägung einen Auweg, eine Zuflucht, ein festes Bollwerk gegen die ihm halb verächtlich-lächerliche, halb feindlich-verhasste Umwelt ? Wo anders als in jener geistigen Macht, die, aus der grauen Ferne der Zeiten, zu der sich sein Geist halb unbewusst zurücksehnte, entstammend, in sich noch so reiche Schätze an Elementarem und Ursprünglichem bewahrt, an erhabener, einfältiger Grösse, naiver Kindlichkeit und machtvoller Einheitlichkeit, kurz an alledem, dessen er als geistige Lebensnotwendigkeit bedurfte : in der Religion. In der Tat, dies ist der tiefere psychologische und geistesgeschichtliche Sinn von Hamanns « Bekehrung » : er wandte sich zur Religion seiner Väter, zur Religion Jesu, Pauli und Luthers als zum einheitlichen Urquell und zur beherrschenden Grundtatsache alles geistigen Lebens, zur Trägerin und Bewahrerin überzeitlicher Erhabenheit, überverständiger Einfalt und urtümlicher Grösse. Hier, und nur hier fand er Spielraum, würdigen Gegenstand und Rechtfertigung oder doch Entschuldigung für den elementaren Sturm und Drang seines Innern, für sein ungestümes Verlangen nach letzter Einheit und überlegener Kraftfülle, für sein seelisches Bedürfnis nach mächtigen Erregungen und Erschütterungen, fand er all das, was seine Zeit und ihre alternde, ja greisenhafte Kultur ihm versagte. So löst sich denn auch jener scheinbare Widerspruch, dass der Magus bei aller Altgläubigkeit doch ein so scharfer Gegner aller beschränkten Orthodoxie sein konnte. Für ihn war eben die Religion unendlich mehr als ein geistiges Gebiet neben ardern, ein dogmatisch umzäunter Bezirk, über dessen mehr oder minder enge Grenzen man rechtet : er erlebte in ihr, wie einst die Menschen elementarer Zeiten, nichts Minderes als die ursprüngliche Einheit alles geistigen Lebens, der Wissenschaft und Kunst, des Rechts und der Sitte, der Philosophie und des Natursinns, gegenständlicher Realität und ahnungsvoller Mystik. Die Religion übernahm für diesen sozusagen anachronistischen Elementarmenschen fast dieselbe allumfassende Funktion, die einst der Mythus für den ursprünglichen Naturmenschen besessen hatte.

(Rudolf Unger. *Hamann und die Aufklärung*).

Dissertation française. — Le sentiment de la nature et son expression chez Lenau.

Dissertation allemande. — Folgender Ausspruch Gœthes erläutert werden :

« Das ist die wahre Symbolik, wo das Besondere das Allgemeinere repräsentiert, nicht als Traum und Schatten, sondern als lebendig augenblickliche Offenbarung des Unerforschlichen. »

Certificat secondaire d'allemand

SESSION NORMALE

N. B. — Les candidats devront se servir de l'écriture allemande.

Thème allemand. — Goethe. — Sortons un peu des habitudes françaises pour nous faire une idée juste de Goethe. Personne n'a mieux parlé que lui de Voltaire même et ne l'a mieux défini et compris comme le type excellent et complet du génie français ; tâchons à notre tour de lui rendre la pareille en le comprenant, lui le type accompli du génie allemand... Le propre de Goethe était l'étendue, l'universalité même. Grand naturaliste et poète, il étudie chaque objet et le voit à la fois dans la réalité et dans l'idéal ; il l'étudie en tant qu'individu, et il l'élève, il le place à son rang dans l'ordre général de la nature et cependant il en respire le parfum de poésie que toute chose recèle en soi. Goethe tirait de la poésie de tout ; il était curieux de tout. Il n'était pas un homme, pas une branche d'étude dont il ne s'enquît avec une curiosité, une précision qui voulait tout en savoir, tout en savoir, jusqu'au moindre repli. On aurait dit d'une passion exclusive ; puis, quand c'était fini et connu, il tournait la tête et passait à un autre objet. Dans sa noble maison. qui avait au frontispice ce mot : *Salve*, il exerçait l'hospitalité envers les étrangers, les recevant indistinctement, causant avec eux dans leur langue, faisant servir chacun de sujet à son étude, à sa connaissance, n'ayant d'autre but en toute chose que l'agrandissement de son goût : serein, calme, sans fiel, sans envie. Quand une chose ou un homme lui déplaisait, on ne valait pas la peine qu'on s'y arrêtât plus longtemps, il se détournait et portait son regard ailleurs dans ce vaste univers où il n'avait qu'à choisir ; non pas indifférent, mais non pas attaché ; curieux avec insistance, avec sollicitude, mais sans se prendre au fond ; bienveillant comme on se figure que le serait un dieu... Paraissait-il un talent nouveau, un talent marqué d'originalité. Goethe l'étudiait aussitôt avec un intérêt extrême, et sans y apporter aucun sentiment personnel étranger ; il avait l'amour du génie...

Pour Schiller il fut admirable de sollicitude, de conseil. Il vit ce jeune homme ardent, enthousiaste, qui était emporté par son génie sans savoir le conduire. Mille différences, qui semblaient des antipathies, les séparaient. Goethe n'usa pas moins de son crédit pour faire nommer Schiller professeur d'histoire à Iéna. Puis un incident heureux les ayant rapprochés, la fusion se fit, il prit insensiblement en main ce génie qui cherchait encore sa vraie voie. La correspondance, publiée depuis, a montré Goethe le conseillant, influant salutairement sur lui sans se faire valoir, le menant à bien comme eût fait un père ou un frère. Il appelait Schiller un Etre magnifique.

Sainte-Beuve.

Version allemande. — *Aus einem Briefe an Schiller.* — Bei der Katastrophe des Wallenstein habe ich deutlich empfunden, dasz die Ruhe, die man mit Recht bei keiner poetischen. Wirkung vermissen will, nur darauf beruht, dasz man jede angeregte Stimmung nur mit voller Kraft bis an ihr Ende durchführe. Nichts kann eigentlich so zerreiszend sein, als der Ausgang Ihres Stüks. Dennoch füehlt sich das Gemüt zuletzt in volliger Harmonie und ausgesöhnt mit dem Schicksal und der Menschheit. Mar und Thekla sind der Empfindung gefolgt, der sie ihr Leben anvertraut hatten ; das Einzige, was

ihnen, und an ihnen uns wert war, ist auf ewig durch ihren Tod gesichert und geborgen. Wallenstein konnte nich stillstehen und nicht zurückgehen. Ein so gewaltiges Fortstreben der Kräfte muszte fortrollen, bis es zerschellte. Das, was siegen hinter ihm zurückbleibt, kann freilich nur Miszbilligund, sogar Berachtung bei uns finden, aber es verbinden sich auch schöne und wohltätige Ideen damit. Wallenstein war eine so fürchterliche, so gewaltsame Erscheinung, dasz die Hoffnung friedlicher Ruhe unmittelbar mit seinem Fall eintritt. Die furchtsbarste Idee Ihrer ganzen Dichtung, und die ihr zu einen Schauder erregenden Hintergrunde dient, die Übermacht der Heere, die nicht blôsz dieser oder jener Provinz, sondern allem ruhigen Bürger-Dasein einen endlosen Krieg ankündigt, sinkt mit ihrem Schöpfer dahin. Ein gewaltig übergetretener Strom kehrt in sein Bett zurück, Saaten können wieder grünen, Bölker wieder glücklich sein.

Das ist gerade so grosz, dasz die Summe alles Menschendâseins sich in Ihren Stücken so klar und kurz zusammenzieht. Die innere und reine Menschengrösze, die sich einer Idee hingibt, und lieber untergeht, als sie verläszt auf der einen Seite ; auf der andern die näher dem Boden verwandte, beschränktere Gemütsstimmung, die, leichter befriedigte Wünsche nährend, Ruhe, Zufriedenheit und äuszeres Glück sucht, und die Sie sehr zweckmäszig nur in Massen, und nicht unmittelbar, sonder nur in dem Kontrast der ihr Zerstörung drohenden Kriegsmacht, und in den weisen Reden Octavios und den begeisterten Schilderungen seines Sohnes dargestellt haben.

Wilhem von HUMBOLDT
(1800, Anfang September).

COMPOSITION ALLEMANDE. — Erklären Sie Lenaus Wort : « Meine Poesie lebt und und webt in der Natur. »

COMPOSITION FRANÇAISE SUR UNE QUESTION GÉNÉRALE DE MORALE OU DE LITTÉRATURE. — Un critique français a dit : « La littérature est la préoccupation de ce qui est beau et élevé, ou fin et délicat, la recherche de la vérité dans la pensée et de la mesure dans l'expression. » La littérature allemaude de l'époque classique répond-elle à cette définition ?

Agrégation d'anglais

(SESSION NORMALE)

THÈME. — *Oiseaux de passage*

C'est une cour carrée et qui n'a rien d'étrange :
Sur les flancs, l'écurie et l'étable au toit bas ;
Ici près, la maison ; là-bas, au fond, la grange
Sous son chapeau de chaume et sa jupe en plâtras.

Le bac, où les chevaux au retour viendront boire,
Dans sa berge de bois est immobile et dort.
Tout plaqué de soleil, le purin à l'eau noire
Luit le long du fumier gras et pailleté d'or.

Loin de l'endroit humide où gît la couche grasse
Au milieu de la cour, où le crottin plus sec
Riche de grains d'avoine en poussière s'entasse,
La poule l'éparpille à coups d'ongle et de bec.

Plus haut, entre les deux brancards d'une charrette,
Un gros coq satisfait, gavé d'aise, assoupi,
Hérissé, l'œil mi-clos recouvert par la crête,
Ainsi qu'une couveuse en boule est accroupi.

Des canards hébétés voguent, l'œil en extase.
On dirait des rêveurs, quand soudain, s'arrêtant,
Pour chercher leur pâture au plus vert de la vase,
Ils crèvent d'un plongeon les moires de l'étang.

Sur le faîte du toit, dont les grises ardoises
Montrent dans le soleil leurs écailles d'argent,
Des pigeons violets aux reflets de turquoises,
De roucoulements sourds gonflent leur col changeant.

Leur ventre bien lustré, dont la plume est plus sombre
Fait tantôt de l'ébène et tantôt de l'émail,
Et leurs pattes, qui sont rouges parmi cette ombre,
Semblent sur du velours des branches de corail.

Oh ! les gens bienheureux !... Tout à coup, dans l'espace,
Si haut qu'il semble aller lentement, un grand vol
En forme de triangle arrive, plane et passe.
Où vont-ils ? Qui sont-ils ? Comme ils sont loin du sol !

Les pigeons, le bec droit, poussent un cri de flûte
Qui brise les soupirs de leur col redressé,
Et sautent dans le vide avec une culbute.
Les dindons d'une voix tremblotante ont gloussé.

Les poules picorant ont relevé la tête.
Le coq, droit sur l'ergot, les deux ailes pendantes,
Clignant de l'œil en l'air et secouant la crête,
Vers les hauts pèlerins pousse un appel strident.

Qu'est-ce que vous avez, bourgeois ? Soyez donc calmes.
Pourquoi les appeler, sot ? Ils n'entendront pas.
Et d'ailleurs, eux qui vont vers le pays des palmes,
Crois-tu que ton fumier ait pour eux des appas ?

Regardez-les passer ! Eux, ce sont les sauvages,
Ils vont où leur désir le veut, par-dessus monts,
Et bois, et mers, et vents, et loin des esclavages.
L'air qu'ils boivent ferait éclater vos poumons.

. . . .

Ils sont maigres, meurtris, las, harassés, qu'importe !
Là-haut chante pour eux un mystère profond.
A l'haleine du vent inconnu qui les porte,
Ils ont ouvert sans peur leurs deux ailes. Ils vont.

La bise contre leur poitrail siffle avec rage.
L'averse les inonde et pèse sur leur dos.
Eux, dévorent l'abîme et chevauchent l'orage.
Ils vont, loin de la terre, au-dessus des badauds.

. . . .

Jean RICHEPIN.

VERSION. — *A Portrait.* — Women do not defend their youngest sisters for doing what they perhaps have done — lifting a veil to be seen, and peeping at a world where innocence is as poor a guarantee as a babe's caul against shipwreck. Women of the world never think of attacking the sensual stipulation for perfect bloom, silver purity, which is redolent of the oriental origin of the love-passion of their lords. Mrs. Mountstuart congratulated Sir Willoughby on the prize he had won in the fair western-eastern.

« Let me see her », she said ; and Miss Middleton was introduced and critically observed.

She had the mouth that smiles in repose. The lips met full on the centre of the bow and thinned along to a lifting dimple ; the eyelids also lifted slightly at the outer corners and seemed, like the lip into the limpid cheek, quickening up the temples, as with a run of life, or the ascension indicated off a shoot of coulour. Her features were playfellows of one another, none of them pretending to rigid correctness, not the nose to the ordinary dignity of governess among merry girls, despite which the nose was of a fair design, not acutely interrogative or inviting to gambles. Aspens imaged in water, waiting for the breeze, would offer a susceptible lover some suggestion of her face : a pure smooth-white face, tenderly flushed in the cheeks, where the gentle dints were faintly intermelting even during quietness. The eyes were brown, set well betwen mild lids, often shadowed, not unwakeful. Her hair of lighter brown, swelling above her temple on the sweep to te knot, imposed the triangle of the fabulous wild woodland visage from brow to mouth and chin, evidently in agreement with her taste ; and the triangle suited her ; but her face was not significant of a tameless wildness or of weakness ; her equable shut mouth threw its long curve to guard the small round chind from that effect ; her eyes wavered only in humour, they were steady when thoughtfulness was awakened ; and at such seasons the build of her winter-beechwood hair lost the touch of nymph-like and whimsical, and strangely, by mere outline, added to her appearance a studious concentration. Observe the hawk on stretched wings over the prey he spies, for an idea of this change in the look of a young lady whom Vernon Whitford could liken to the Mountain Echo, and Mrs Mountstuart pronounced to be « a dainty rogue in porcelain ».

Vernon's fancy of her must have sprung from her prompt and most musical responsiveness. He preferred the society of her learned father to that of a girl under twenty engaged to his cousin, but the charm of her ready tongue and her voice was to his intelligent understanding wit, natural wit, crystal wit, as opposed to the paste-sparkle of the wit of the town. In his encominms he did not quote Miss Middleton's witt ; nevertheless he ventured to speak of it to Mrs Mountstuart, causing that lady to say « Ah, well, I have not noticed the wit. You may have the art of drawing it out ».

George Meredith (*The Egoist*, chapt. 5).

Dissertation française. — Y a-t-il dans « Hudibras » une satire de la nature humaine en général ?

Dissertation anglaise. — Elizabethan prose as an index of the Elizabethan mind.

Certificat secondaire d'anglais

(session normale de 1920)

Thème. — *Le Capitaine du « Normandy »*. — Tout à coup dans la brume une noirceur surgit, fantôme et montagne, un promontoire d'ombre courant dans l'écume et trouant les ténèbres. C'était la « Mary », grand steamer à hélice, venant d'Odessa, allant à Grimsby avec un chargement de 500 tonnes de blé ; vitesse énorme, poids immense. La « Mary » courait droit sur le « Normandy ». Lancée à toute vapeur, elle prit le « Normandy » par le travers et l'éventra. Du choc, elle-même, avariée, s'arrêta. Il y avait sur le « Normandy » vingt-huit hommes d'équipage, une femme de service, la « stewardess », et trente et un passagers dont douze femmes. La secousse fut effroyable. En un instant, tous furentsur le pont, hommes, femmes, enfants, demi-nus, courant, criant, pleurant. L'eau entrait furieuse. La fournaise de la machine, atteinte par le flot, râlait. Le navire n'avait pas de cloisons étanches : les ceintures de sauvetage manquaient.

Le capitaine Harvey, droit sur la passerelle de commandement,

cria : « Silence tous, et attention ! Les canots à la mer. Les femmes d'abord, les passagers ensuite. L'équipage après. Il y a soixante personnes à sauver. » On était soixante et un, mais il s'oubliait,

On détacha les embarcations. Tous s'y précipitaient. Cette hâte pouvait faire chavirer les canots. Ockleford, le lieutenant, et les trois contremaîtres continrent cette foule éperdue d'horreur. Dormir, et tout à coup, et tout de suite, mourir, c'est affreux. Cependant, au-dessus des cris et des bruits, on entendait la voix grave du capitaine : «... Lieutenant Ockleford, combien avons-nous de minutes ? — Vingt. — Cela suffit, dit le capitaine. Que chacun s'embarque à son tour. Et brûlez la cervelle à tout homme qui voudra passer avant une femme. » Tous se turent. Personne ne résista ; cette foule sentait au-dessus d'elle une grande âme.

La « Mary », de son côté, avait mis ses embarcations à la mer, et venait au secours de ce naufrage qu'elle avait fait. Le sauvetage s'opéra avec ordre et presque sans lutte. Il y avait, comme toujours, de tristes égoïsmes ; il y eut aussi de pathétiques dévouements.

Harvey, impassible à son poste de capitaine, commandait, dominait, dirigeait, s'occupait de tout et de tous, gouvernait avec calme cette angoisse, et semblait donner des ordres à la catastrophe. On eût dit que le naufrage lui obéissait. A un certain moment il cria : « Sauvez Clément ! » Clément, c'était le mousse, un enfant.

Le navire décroissait lentement dans l'eau profonde. On hâtait le plus possible le va-et-vient des embarcations entre le « Normandy » et la « Mary ». « Faites vite ! » criait le capitaine. A la vingtième minute le steamer sombra. L'avant plongea d'abord, puis l'arrière.

Le capitaine Harvey, debout sur la passerelle, ne fit pas un geste, ne dit pas un mot, et entra immobile dans l'abîme. On vit, à travers la brume sinistre, cette statue noire s'enfoncer dans la mer. Ainsi finit le capitaine Harvey.

Victor Hugo,
Pendant l'Exil.

Version. — *Drowned in wheat.* — Then began that terrible dance of death — the man dodging, doubling. squirming, hunted from one corner to another ; the wheat slowly, inexorably flowing, rising, spreading to every angle, to every nook and cranny. It reached his middle. Furious and with bleeding hands and broken nails, he dug his way out to face backward, all but exhausted, gasping for breath in the dust-thickened air. Roused again by the slow advance of the tide, he leaped up and stumbled away. blinded with the agony in his eyes, only to crash against the metal hull of the vessel. He turned about, the blood streaming from his face, and paused to collect his senses, and with a rush, another wave swirled about his ankles and knees. Exhaustion grew upon him. To stand still meant to sink ; to lie or sit meant to be buried the quicker ; and all this in the dark, all this in an air that could scarcely be breathed, all this while he fought an enemy that could not be gripped, toiling in a sea that could not be stayed.

Guided by the sound of the falling wheat, S. Behrman crawled on hands and knees toward the hatchway. Once more he raised his voice in a shout for help. His bleeding throat and raw, parched lips refused to utter but a wheezing moan. Once he tried to look towards the one hatch of faint light above him. His eyelids, clogged withchaff, could no longer open. The wheat poured about his waist as he raised himself upon his knees.

Reason fled. Deafened with the roar of the grain, blinded and made dumb with its chaff, he threw himself forward with clutching fingers, rolling upon his back, and lay there, moving feebly, the head rolling from side to side. The wheat, leaping continuously from the chute, poured around him. It filled the pockets of the coat, it crept up the sleeves and trouser-legs ; it covered the great protuberant stomach ;

it ran at last in rivulets into the distended, gasping mouth ; it covered the face.

Upon the surface of the wheat, under the chute, nothing moved but the wheat itself. There was no sign of life. Then, for an instant, the surface stirred. A hand, fat, with short fingers and swollen veins, reached up, clutching, then fell limp and prone. In another instant it was covered. In the hold of the « Swanhilda » there was no movement, but the widening ripples that spread flowing from the ever-breaking, ever-reforming cone ; no sound but the rushing of the wheat that continued to plunge incessantly from the iron chute in a prolonged roar, persistent, steady, inevitable.

Frank Norris (The Octopus).

Composition Anglaise. — Wherein does the special charm of « Winter's Tale » lie ?

Composition Française. — Quel est l'intérêt d'un ouvrage comme le journal de Pepys ?

Certificat secondaire d'allemand

(SESSION SPÉCIALE DE JUIN 1920)

N. B. — Les candidats devront se servir de l'écriture allemande

Thème. — *L'homicide dans la guerre.* — Il faut distinguer deux cas : la guerre offensive est une injustice, par définition, et entraîne mille injustices ; la guerre défensive se ramène au cas de légitime défense.

Dans la guerre défensive, les hommes groupés en société unissent leurs efforts pour défendre en commun leurs droits. Si la défense est légitime pour chacun pris à part, en présence d'une agression injuste, la défense collective contre un péril commun est légitime aussi, avec toutes les conséquences qu'elle entraîne. C'est donc bien un droit, c'est un devoir même, de se défendre par les armes contre une agression collective menaçant la communauté. Mais c'est un droit qui a ses limites, car, dans la guerre aussi, tuer sans nécessité, tuer des ennemis désarmés, tuer les blessés, les malades, les infirmiers, les vieillards, les femmes, les enfants, est une injustice souveraine et une cruauté révoltante.

Dans la guerre offensive, le devoir du simple soldat est le même que dans la guerre défensive : le soldat, en effet, n'est pas juge des causes de la guerre, et il n'est pas responsable des conséquences qu'elle entraîne. Il ne peut qu'exécuter les ordres qu'il reçoit. Son premier et unique devoir est d'obéir, la discipline étant la première condition d'existence pour une nation et de salut pour une armée. Mais la responsabilité, qui ne pèse pas sur le soldat, pèse sur les chefs, à raison de leur initiative ; elle grandit de proche en proche, à mesure qu'on s'élève vers ceux qui exercent le commandement supérieur, et chacun est responsable dans la mesure où il prend une initiative injuste. Si c'est une volonté unique et souveraine qui provoque une guerre inique, cette volonté est responsable de tous les crimes que la guerre engendre nécessairement : meurtres, vols, incendies, attentats de toute sorte. Ceux qui commettent ces attentats sont coupables assurément, s'ils n'y sont pas forcés ; mais il ne faut point hésiter à mettre pour la plus grande part ces crimes et ces maux sur la conscience de ceux qui les ont déchaînés par leur faute.

Henri Marion.

Version. — *Die deutsche Poefie nach dem dreiszigjährigen Krieg.* — Als dann endlich der Friede geschlossen war, muszte die völlig zerschmetterte und betäubte Nation sich erst langsam wieder auf sich selbst besinnen, sich aufrichten, sich sammeln. Auf geistigen Gebiete galt es zunächst, den Schaden zu übersehen und die abgeschnittene

Berbindung mit der Bergangenheit wiederherzustellen. Unter allen Umständen war der ungeheuere Zeitverlust nicht mehr hereinzubringen. Doch verfügte der deutsche Geist über so unermeszliche Hilfsmittel, dasz er sich allmählich selbst aus diesem tiefsten Elende wieder emporarbeitete. Wie auf den übrigen Gebieten iiesz man es auch in der Dichtkunst an redlichen Bemühungen nicht fehlen, das Bersäumte nachzuholen. Aber aller Eifer und alle Bereitwilligkeit erzielten vorderhand doch nur klägliche Ergebnisse. Fast nichts stand fest, als die in der Kriegszeit gefundenen metrischen Gefetze. In den übrigen Stücken — welch ein unsicheres Umhertasten, welch ein qualvolles Suchen ! Heute wollte man sich auf fremden Krücken in das Paradies der Dichtkunst stehlen, morgen versuchte man es mit einer Selbständigkeit, die das reine Unvermögen schonungslos aufdeckte. Man erprobtejede Stilart, man taumelte hilflos von einem Ertreme zum anderen, man schwankte umher zwischen Deutschtümelei und Nachafferei, zwischen Nüchternheit und Schwulst, zwischen Langeweile und Gemeinheit. Aber durch das tolle Chaos von verschiedenen Schulen, durch das wirre Durcheinander von entgegengesetzten Bestrebungen zog sich wie ein gemeinsames Band das Berlangen, eine bestimmte poetische Regel zu finden. Und in der ersten Hälfte des 18. Jahrhunderts glückte es dem Leipziger Professor Gottsched, mit seiner Idee durchzudringen, der deutschen Litteratur einen festen Mittelpunft zu geben. Doch erhob sich im äuszersten Süden der deutschen Sprachzone, in der Schweiz, beftiger Widerspruch gegen die ästhetischen Grundsätze des norddeutschen Geschmackstyrannen, dessen stolze Herrschast schlieszlich ein jämmerliches Ende nahm. Dem Ideale Gottscheds, der die verstandesmäszig nüchterne Methode der Franzosen auf den Schild erhoben hatte, setzten die Züricher Professoren Bodmer und Breitinger die Auffassung der englischen Schule, die der freien Phantaste ihr Recht widerfahren liesz, als mustergültig entgegen. Es handelte sich um eine grosze Prinzipienfrage, um einen Kampf zwischen romanischen und germanischem Geiste, der zu Gunsten des letzteren entschieden wurde. Damit war eine lange Borbereitungszeit abgeschlossen ; auf die Gärung war die Klärung gefolgt. An die Lehrjahre der neuhochdeutschen Poesie schlossen sich ihre Meisterjahre an. Nimmermehr hätten die Schmeizer lediglich durch das Ubergewicht ihrer ästhetischen Theorien so entschieden den Sieg über Gottsched errungen, wenn sich nicht die jungen Talente auf ihre Seite gestellt und praktische Beweise für die Güte jener Theorien geliefert hätten. Diese jungen poetischen Kräfte, gleich herrlichen Kräften aus einem fleiszig beackerten Boden hervorschieszend, waren es, die nunmehr die deutsche Dichtung aus dem Dunfel zu den Höhen des Lichtes emporführten.

Rudolf Krauss.

Composition française sur une question générale de morale ou de littérature. — Appréciez ce jugement d'un critique contemporain : « La littérature n'est pas objet de savoir : elle est exercice, goût, plaisir. On ne le *sait* pas, on ne l'*apprend* pas : on la pratique, on la cultive, on l'aime. »

Composition en langue allemande. — Novalis hat von Schiller geschrieben : « Könnte ihn jemand besser zeichnen, jemand besser die wahrnehmbaren Umrisse seines intellektuellen Wesens in irgend einer menschlichen Sprache entwerfen, als er selbst im Bilde seines Posa getan hat ? »

Wie ist dieser Ausspruch zu beurteilen ?

Brevet d'études primaires supérieures

(1re SESSION 1920 — GARÇONS)

VERSION ANGLAISE. — *A rainy Sunday in England.* — A wet Sunday in a country inn ! Whœver has had the *luck* to experience one, can alone judge of my situation. The rain *pattered* against the casement, the bell tolled for church with a melancholy sound. I went to the windows in quest of something to amuse the eye, but it seemed as if I had been placed completely out of the reach of all amusement. The windows of my bed-room looked out among *tiled roofs* and stacks of chimneys, while those of my *sitting-room* commanded a full view of the *stable-yard.* I Kuow of nothing more calculated to make a man sick of this world than a stable-yard on a rainy day. The place was littered with wet *straw* that had beeu Kicked about travellers and stable-boys. In one corner was a stagnart sool of water surrounding an island of muck ; there were several kalf drowned fowls crowded together under a cart, among which was a *crest-fallen* cock.

W. IRVING.

1. Explain in your own words those which have been marked out in the text.

2. Write three questions and as many answers concerning the above passage.

3. On what occasions, festive or sad, are bells tolled ? When do you feel crestfallen ? What Kind of view would you like your bed-room window to command ?

VERSION ALLEMANDE. — *Berlin.* — Die Hauptstadt der Königreichs Preussen und des deutschen Reiches Berlin entstand aus den zwei Fischerdörfern, Kölln und Berlin, zwischen denen Kurfürst Friedrich II seine Burg erbaute. — Als dauernde Residenz hat es seit 1491 gedient und ist mit dem Emporsteigen des preussisched Staates durch seiner Fürsten Fürsorge grossgeworden. — Seine Lage unterstützte die fürstlichen Bestrebungen. Denn Berlin liegt in der writte der mark Brandenburg zwischen den Elb-und Oderstrassen, zwischen der südlichen und der baltischen Landhöhe, an derjenigen Stelle der schiffbaren Spree, wo zwischen breiten seen in der sandigen Umgebung feste Ufer den Fluss einengen und Übergang erleictern. — Infolge des bequemen Flussüberganges wurde Berlin zum Kreuzungs punkte der grossen mitteleuropäischen Verkehrswege. — Dieser Lage wegen hann es aber trotz grossen Einflusses im geistigen Leben nicht die auschliessliche Führerrolle im deutschen Reiche gewinnen.

VON SEYDLITZ.

1. Was ist Berlin ?

2. Wo liegt es ?

3. Kennst du eine Strasse ein öffentliches Gebäude, ein Denkmal in Berlin ?

4. Welche sind die zwei Teile des Verbs : entstand ; gib die Grundformen dieses Verbs an ?

Mouvement du Personnel

Inspection Générale

M. Lucien Beaujeu, agrégé d'anglais, professeur dans les classes supérieures de lettres aux Lycées Condorcet, Henri IV et Louis-le-Grand, a été nommé Inspecteur général de l'Enseignement secondaire en remplacement de M. A. Guillaume, décédé.

Université de Toulouse

M. Boussagol, professeur au Lycée Condorcet, est nommé maître de conférence de langue et littérature espagnoles à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse.

Université de Paris

Un congé, du 1er novembre 1920 au 31 mars 1921, est accordé, sur sa demande, à M. Foucher, chargé d'un cours complémentaire de littératures de l'Inde.

M. Jules Bloch, docteur ès lettres, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, est chargé, du 1er novembre 1920 au 31 mars 1921, de conférences de langue sanscrite à la Faculté des lettres de l'Université de Paris pendant la durée du congé accordé à M. Foucher.

M. Masson-Oursel, agrégé de philosophie, est chargé, du 1er novembre 1920 au 31 mars 1921, de conférences de littérature hindoue à la Faculté des lettres de l'Université de Paris pendant la durée du congé accordé à M. Foucher.

Université d'Aix-Marseille

M. Spenlé, professeur à la Faculté des lettres, est chargé pour l'année scolaire 1920-1921, d'un cours de littérature allemande.

Université de Bordeaux

M. Berger, docteur ès lettres, chargé de cours de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de langue et littérature anglaise à la dite Faculté, en remplacement de M. Cestre, appelé à d'autres fonctions.

(Décret).

M. Cestre, ancien professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, est nommé professeur honoraire à la dite Faculté.

(Décret).

Université de Lille

M. Delattre, docteur ès lettres, maître de conférences de langue anglaise à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de langue et civilisation anglaises à ladite Faculté. *(Décret).*

Université de Clermont

Sont chargés, pour l'année scolaire 1920-1921, des enseignements complémentaires ci-après désignés :

M. Langlais, professeur au lycée. — Langue italienne.

Mme Honoré, professeur au lycée de jeunes filles. — Langue anglaise.

Légion d'honneur

Notre cher collègue et ami Beltette vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le comité lui adresse ses félicitations les plus cordiales pour cette distinction, témoignage de reconnaissance, remercîment que lui devait le gouvernement pour son patriotisme à toute épreuve, pour son dévouement inlassable, pour son courage inébranlable aux heures les plus sombres de l'occupation et de la déportation.

Echanges scolaires Franco-Britanniques

MM. Petit-Dutaillis, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'office national des Universités et écoles françaises, et Desclos, professeur au Lycée Condorcet, membre du conseil d'administration de l'office national des Universités et écoles françaises, sont chargés d'organiser les échanges d'élèves entre établissements d'enseignement secondaire et primaire supérieur français et anglais.

Lycées de la Seine et de Seine-et-Oise

Nominations : M. Chaffurin, angl., Buffon, nommé Condorcet (empl. vac.). — M. Baujard, angl., Grenoble, nommé Buffon. — M. Colens, angl., Poitiers, nommé Lakanal (empl. nouveau). — M. Lalou, angl., Beauvais, supplée M. Lemarquis à Lakanal. — M. Debailleul, angl., Lille, nommé Louis-le-Grand (empl. nouveau). — M. Orieux, angl., Orléans, nommé Michelet (empl. nouveau). — M. Brulé, all., chargé cours d'angl., Condorcet, supplée M. Wysocky, all., même lycée. — M. Morel, all., Buffon (chaire supprimée), nommé Henri IV et Montaigne. — M. Joffroy, all., Nantes, nommé Voltaire. — M. Goetschy, all., Buffon et Voltaire, supplée M. Marquis, Michelet. — M. Bonnet, angl., Rennes, nommé Rollin. — M. Bourgeois, angl. à titre de suppl., Rollin, nommé même lycée. — M. Roger, angl., Montpellier, nommé Versailles.

Congés : M. Wysocky, all., Condorcet, du 1er oct. 20 au 31 mars 21. — M. Marquis, all., Michelet, du 1er oct. 20 au 31 mars 21. — M. Lemarquis, angl., Lakanal, du 1er oct. 20 au 31 mars 21.

Retraite : MM. Cart, all., Henri IV. — Girot, all., Condorcet. — Henry, all., Reims, détaché Buffon.

Honorariat : M. Girot, ancien prof. d'all., Condorcet. — M. Henry, ancien prof. d'all., Reims, détaché au Lycée Buffon.

Lycées des départements

Nominations : M. Danchin, angl., Douai, nommé Lille. — M. Veigneau, angl., Moulins, nommé lycée Ampère (Perrache), à Lyon. — M. Vannier, angl., suppl. à Lyon (lycée du Parc), nommé même lycée. — M. Guerber, lettres et angl., collège Dreux, nommé Montluçon. — M. Mossé, angl., Nice, nommé Nancy. — M. Bailly, prof. de collège, dél. angl., Bar-le-Duc, y est nommé. — M. Gédéon, ch. de cours, angl., Chaumont, nommé Poitiers. — M. Fauré, angl., St-Brieuc, nommé Pontivy. — M. Clech, angl., Dijon, nommé Rennes. — M. Picadet, angl., Laon, nommé Dijon. — M. Laisney, angl., Rouen (Elbœuf), nommé Rouen. — M. Casati, dél. angl., Chambéry, est délégué St-Etienne. — M. Dhérissart est maintenu 20-21, dél. angl., St-Omer. — M. Declerck, certif. d'angl., dél., St-Quentin, y est nommé. — M. Bertrand, ch. de cours d'angl., Limoges, est nommé Toulouse. — M. Perrin, prof.-adj., Voltaire, dél. angl., La Rochelle, est nommé ch. de cours, Limoges. — M. Bosc, angl., détaché Strasbourg, est nommé Alger. — M. Leclère, lettres et angl., collège Meaux, est nommé ch. de cours d'angl., Beauvais. — M. Dézert, angl., Angers, nommé Chambéry. — M. Joussaume, angl., Nantes, nommé Angers. —

M. Le Roi, lettres et angl., collège Romorantin, est nommé ch. de cours d'angl., Roche-sur-Yon.

Mme Gazay, maintenue 20-21 dél. angl., Gap.

Congés : MM. Gonin, all., Aix, du 1er octobre 20 au 31 mars 21. — Guinaudeau, all., Bordeaux, prolong. d'un mois. — Galland, angl., Alger, pour l'année 1920.

Retraite : MM. Marjault, angl., Tours. — Medrzecki, ch. de cours d'all., St-Quentin, détaché Aurillac. — Jeanneret, all., Lons-le-Saunier. — Le Gal, angl., Lorient. — Anglade, ch. de cours d'all., Montauban.

Honorariat : M. Lautard, ancien prof. d'angl., Nimes. — M. Odemps, ancien ch. de cours d'angl., St-Brieuc.

Collèges

Nominations : MM. Marie, lic. angl., délégué collège Saintes, suppl. M. Prunet. — Carillon, dél. lettres et angl., Issoire, est délégué Baume-les-Dames (chaire vacante). — Béché, prof. all., Falaise, nommé lettres et all. au même collège. — Barriéty, lic. d'angl., surv. d'intern., Toulouse, est délégué lettres et angl., Menton (chaire vac.). — Coursier, dél. lettres et angl., Philippeville, y est nommé. — Deconde, dél. lettres et all., Joigny, y est nommé. — Salenc, détaché à la Médersa de Saint-Louis du Sénégal, précédemment prof. d'arabe, Médéa, est mis à la disposition de M. le Ministre des Affaires étrangères pendant cinq ans, pour occuper l'emploi de directeur du collège musulman du Maroc. M. Salenc reste rangé dans la 3e classe du 1er ordre des prof. de collège et y conservera ses droits à l'avancement et à la retraite. — Boinet, dél. lettres et all., Flers, y est nommé.

Congés : M. Loux, all., Issoire, du 1er oct. 20 au 31 mars 21.

Retraites : MM. Verdier, all., Bône. — Schœnlaub, all., Brioude. — Laborier, angl., Provins. — Loux, all., Issoire.

Honorariat : M. Schaller, ex-prof. all., Brive.

Ecoles Primaires Supérieures

Nominations : MM. Hennemann (St-Cloud), certifié E. N., nommé Rethel, lettres et all. — Huguenard (St-Cloud), certifié E. N., nommé Luxeuil, lettres et all. — Mme Macé, née Faivre, adj. Epinal, y est nommée prof. all. — Mlle Mac-Namée, angl., Sidi-bel-Abbès, nommée Alger.

TABLEAU D'AVANCEMENT

Sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur dans les lycées de garçons de la Seine et de Seine-et-Oise, pour une année, à compter du 1er juillet 1920 :

Pour les chaires d'allemand : MM. Desfeuilles (Amiens). — Joffroy (Nantes). — Sucher (Montpellier). — Tiret (Lyon).

Pour les chaires d'anglais : MM. Baujard (Grenoble). — Bonnet (Rennes). — Brulé (Rouen). — Colens (Poitiers). — Debailleul (Lille). — Hilleret (Toulouse). — Lalou (Beauvais). — Orieux (Orléans). — Roger (Montpellier). — Fannière (Alger).

Pour les chaires d'espagnol : MM. Denjean (Poitiers). — Fouret (délégué, Janson-de-Sailly).

Pour les chaires d'italien : M. Marcaggi (Lyon).

Sont inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur dans les lycées de jeunes filles de la Seine et de Seine-et-Oise, pour une année, à compter du 1er juillet 1920 :

Professeurs d'allemand : Mlles Bianquis (Reims). — Daudin (Bordeaux). — Mme Guéritot (Nancy). — Mlle Girard (Lyon).

Professeurs d'anglais : Mlles Castella (Clermont-Ferrand). — Dupouts (Bordeaux). — Fournery (Brest). — Mazurier (Nice). — Perrenoud (Bordeaux).

Professeur d'espagnol : Mlle Auriac (Montpellier).

Professeurs d'italien : Mlles Cathelin (Grenoble). — Quézel (Lyon).

PROMOTIONS DE CLASSE

Lycées de la Seine et de Seine-et-Oise

PROFESSEURS AGRÉGÉS (TABLEAU A)

A la classe exceptionnelle : MM. Beaujeu, angl., Henri IV, Condorcet et Louis-le-Grand. — Meneau, all., Carnot. — Pinloche, all., Michelet. — Schmitt, all., Louis-le-Grand. — Staffler, all., Chaptal. — Wyzocki, all., Condorcet.

De la 2e à la 1re classe. — MM. Schlinger, all., Janson-de-Sailly. — Bloch (Ernest), all., Janson-de-Sailly. — Lecoq, angl., Rollin. — Garnier, angl., Henri IV. — Lugné-Philippon, angl., Pasteur. — Bourgogne, angl., Condorcet. — Steck, all., Saint-Louis. — Delobel, all., Voltaire. — Borner, angl., Janson-de-Sailly. — Karppe, all., Charlemagne. — Burghard, all., St-Louis. — Dessagnes, angl., Louis-le-Grand. — Dupré, angl., Montaigne. — Godard, all., Condorcet, Henri IV et Louis-le-Grand. — Lauvrière, angl., Louis-le-Grand. — Paoli, italien, Louis-le-Grand et Henri IV. — Ponge, angl., Condorcet. — Bancès, angl., Condorcet. — Wahart, all., Buffon. — Weill, all., Louis-le-Grand.

De la 3e à la 2e classe : MM. Droin, all., Buffon. — Commarmond, all., Condorcet. — Milliot-Madéran, all., Louis-le-Grand. — Petit, angl., — Buffon. — Raphaël, all., Lakanal. — Picot, angl., Chaptal. — Audibert, angl., Buffon. — Becker, all. Louis-le-Grand. — Beley, all., Louis-le-Grand. — Bernheim, all., Louis-le-Grand. — Camerlynck, angl., St-Louis. — Grandgeorge, all., Henri IV. — Hanss, all., Rollin. — Mady, angl., Janson-de-Sailly. — Massoul, all., Louis-le-Grand. — Meyer, all., Henri IV. — Varenne, all., Condorcet.

De la 4e à la 3e classe : MM. Servajean, angl., St-Louis. — Desclos, angl., Condorcet. — Banchet, angl., Versailles. — Bernard, all. Rollin. — Dibie, esp., Carnot et Henri IV. — Longuevalle, angl., Charlemagne. — Muret, all., Rollin. — Rottée, all., Rollin. — Wolff, angl., Henri IV.

De la 5e à la 4e classe : MM. Bloch, all., Rollin. — Cornuel, angl., Rollin.

De la 6e à la 5e classe : MM. Savage, angl., Buffon. — Renoir, angl., Louis-le-Grand.

TABLEAU B

De la 2e à la 1re classe : M. Robert-Dumas, all., Saint-Louis.

Lycées des départements

PROFESSEURS AGRÉGÉS (TABLEAU A)

Sont promus à la classe exceptionnelle : MM. Chabaud, all., Mâcon. — Hirsch, all., Bordeaux. — Mérite, all., Bordeaux. — Musy, all., Valenciennes. — Resslen, all., Belfort.

De la 2e à la 1re classe : MM. Cochet, angl., Orléans. — Garnier, all., Dijon. — Girolami, ital., Bastia. — Goché, angl., Rouen. — Hébert, angl., Bordeaux. — Hesse, all., Nancy. — Meyer, all., Aix. — Rougé, all., Tours. — Coullet, angl., Chartres. — Masson, all., Bourges. — Escarti, angl., Toulouse.

De la 3e à la 2e classe : MM. Marin, esp., Auch. — Baujard, angl., Grenoble. — Bernus, all.; Annecy. — Fleury, all., Clermont-Ferrand. — Fouret, esp., dél. Janson-de-Sailly. — Genevois., all., Bordeaux. — Goll, all., Besançon. — Ritz, angl., Lyon. — Valentin, ital., Grenoble.

De la 4e à la 3e classe : MM. Bahans, angl., Bordeaux. — Charpentier, angl., Pau. — Colson, all., Lille. — Guinaudeau, all., Bordeaux. — Hirtz, all., Poitiers. — Jalras, all., Pau. — Joffroy, all., Nantes. — Launay, angl., Bourges. — Marquis, angl., Mâcon. — Monghal, angl., Nantes. — Riegel, all., Rouen. — Roques, all., Chartres. — Rouède, ital. Nice. — Saugrain, all., Cherbourg. — Schmitt, all., Besançon. — Teulier, ital., Montpellier. — Vallod, angl., Nancy. — Vermeil, all., Ecole Alsacienne. — Waltz, all., Lille.

De la 5e à la 4e classe : MM. Blanc, all., St-Etienne. — Boucher, all., Lyon. — Bourgoin, all., Poitiers. — Cahen, all., Grenoble. — Cahen, all., Valence. — Doutenwille, all., Avignon. — Forné, angl., Monaco. — Guiran, angl., Avignon. — Lambin, angl., Kléber, Strasbourg. — Leroux, all., Fustel-de-Coulanges, Strasbourg. — Maurice, angl., St-Etienne. — Ménos, angl., Nimes. — Pons, angl., Annecy. — Rivoallan, angl., Bordeaux. — Talbot, angl., Périgueux. — Waldmer, all., Amiens.

De la 6e à la 5e classe : M. Chaux, angl., Pau.

PROFESSEURS TITULAIRES NON AGRÉGÉS

Sont promus à la classe exceptionnelle : MM. Chéry, all., Cahors. — Lemonnier, angl., Nice. — Maffre, angl., Toulouse. — Marjault, angl., Tours. — Mathelin, all., Ampère, Lyon. — Pernolle, all., Ampère, Lyon,

De la 2e à la 1re classe : MM. Pradel, angl., Montluçon. — Durand, all., Toulouse. — Rouquette, angl., Limoges. — Jaubert, angl., Marseille. — Roussel, angl., Vendôme. — Aviron, angl., Lyon (Ampère). — Kancellary, all., Toulouse. — Winter, angl., Oran. — Sampré, all., Dijon. — Brunet, angl., Cahors. — Debès, all., La Flèche (Prytanée militaire). — Esswein, all., Oran. — Despont, angl., Cahors. — Girard, all. Rennes. — Hirsch, all., Dijon. — Lacuire, all., Nice. — Marcou, angl., Marseille. — Monard, angl., Alger (Mustapha). — Montailler, all., Rouen. — Ostermann, angl., Reims. — Piazza, italien, Chambéry. — Rosiès, esp., Bordeaux.

PROFESSEURS CHARGÉS DE COURS (TABLEAU B)

Sont promus à la classe exceptionnelle : MM. Arbogast, all., Le Havre. — Choux, all., Evreux. — Fort, angl., Bordeaux. — Père, all., Valenciennes. — Raillart, all., Toulon. — Riemer, all., La Rochelle.

De la 2e à la 1re classe : MM. Novel, all., Marseille. — Parmentier, angl., Amiens. — Thibault, all., Pontivy. — Michel, all., Digne. — Barthe, angl., Marseille. — Leclère, all., Bar-le-Duc. — Bonifacio, lettres et italien, Nice. — Devidal, all., Montluçon. — Schneider, all.,

Clermont. — Bonnieux, all., Laval. — Dubourg, all., Agen. — Guélin, all., Lyon. — Riegert, all., Châteauroux. — Lemoine, angl., Guéret. — Boué, all., Angoulême. — Villard, angl., Digne. — Andréi, angl., Marseille (Périer). — Aubry, all., Alger. — Bertrand, all., Alais. — Bonnet, angl., Angers. — Borroméi, lettres et italien, Tunis. — Boss, all., Quimper. — Chauliat, angl. Clermont-Ferrand. — Coricon, all., Coutances. — Cournut, all., Albi. — Dalzell, angl., Nimes. — Delmas, all., Nice. — Ferron, angl., Marseille. — Flayac, angl., Montauban. — Guignot, all., La Rochelle. — Hamon, all., Tours. — Lalaguë, all., Bayonne. — Lapeyre, esp., Pau. — Meynadier, all., Montpellier. — Mollet, all., Marseille. — Muller, all., Mont-de-Marsan. — Oudot, all., Tourcoing. — Petit, all., Nimes. — Provenzali, arabd, Oran. — Richard, l. v., Tournon. — Rivière, angl., Rodez. — Rolet, all. Tours. — Roos, all., Beauvais. - Schuffenecker, all., Le Mans. — Thiétry, all., Belfort. — Thouaille, angl., Tulle. — Touzain, angl., Lyon (Ampère). — Vignolles, angl., Oran. — Wolff, all., Rouen.

De la 3e à la 2e classe : MM. Andriot, all., Chaumont. — Auvray, angl., Nantes. — Bousquet, angl., Sens. — Breistroffer, all., Grenoble. — Delany, angl., Tours. — Desanlis, all., Chaumont. — Dives, esp., Angoulême. — Dudin, l. v., Rochefort. — Gillon, angl., Dijon. — Giraud, all., Nimes. — Simon, all., Vendôme. — Foulon, all., Rochefort. — Dreyfuss, all., Besançon. — Villeneuve, angl., Albi. — Tissot, all., Gap. — Goutay, angl., Le Puy. — Haussaire, all., Reims. — Kremer, all., Nancy. — Labarthe, esp., Pau. — Lagarde, angl., Agen. — Laurent, angl., Nevers. — Masson, angl., Pontivy. — Noiry, angl., Rochefort. — Olié, esp., Agen. — Penot, all., Limoges. — Salvan, angl., Bayonne. — Schieffer, l. v., Aurillac. — Taboureux, angl., Coutances. — Tourneux, all., Angers. — Vaillant, all., Orléans. — Varret, angl., Vesoul. — Wolff, all., Oran. — Zigliara, italien, Digne.

De la 4e à la 3e classe : MM. Beaurepère, all., La Flèche (Prytanée militaire). — Bietlo, l. v., St-Etienne. — Dodanthun, angl., Nevers. — Euvrard, all., Périgueux. — Farsat, all., Bastia. — Frétigny, all., La Flèche (Prytanée militaire). — Griffon, all., Lille. — Guillin, all., St-Brieuc. — Hélias, angl. Marseille. — Laborde, angl., Angoulême. — Léger, all., Châteauroux. — Le Tournau, all., Lorient. — Lorgues, angl., Toulon. — Marty, all., Auch. — Nicolas, angl., Brest. — Robine, angl., Le Havre.

De la 5e à la 4e classe : MM. Dufrenois, angl., Evreux. — Guennebaud, angl., St-Brieuc. — Pomiès, angl., Grenoble. — Rigaudières, all., Cahors. — Roth, all., Aurillac.

De la 6e à la 5e classe. — M. Lebay, all., Toulon.

Collèges

(TABLEAU K)

Sont promus de la 1re classe à la classe exceptionnelle :

I. — *Section supérieure*

M. Cellier, all., Narbonne.

II. — *Assimilés*

MM. Loux, all., Issoire. — Paulus, all., Chalons-sur-Saône. — Chevalier, angl., Boulogne-s/Mer. — Henry, angl., Châlons-s/Marne.

III. — *Section normale*

MM. Chenu, all., Coulommiers. — Monis, angl., Chalons-s/Saône. — Veranneman, all., Armentières.

Sont promus de la 2e à la 1re classe :

I. — *Section supérieure*

M. Procureur, all., Fontainebleau.

II. — *Assimilés*

MM. Valentin, angl., Soissons. — Steullet, l. v., Epernay. — Mathey, all., Autun. — Letourmy, angl., Boulogne. — Lascaux, lettres et all., la Châtre. — Aigon, all., Cette.

III. — *Section normale*

MM. Willemin, all., Epinal. — Rayon, angl., Melun. — Fabre, dél., angl., lycée Fort-de-France. — Bourgoin, angl., Blois. — Desvignes, all., Vic-Bigorre. — Chausse, all., Châtellerault. — Tiveyrat, angl. et gram., Carpentras. — Delpy, all., Saint-Girons. — Guerold, all., Châlons-sur-Marne. — Soubielle, lettres et esp., Perpignan. — Coué, angl., Saint-Servan. — Godal, angl. Bayeux. — Poggi, angl. et lettres, Clermont. — Laborier, angl. et lettres, Provins. — Fieux, angl. et lettres, Chinon. — Genouy, angl., Bône. — Sautereau A., angl., Saint-Germain-en-Laye. — Bartier, angl., Armentières. — Carillon, all., Saint-Germain-en-Laye. — Dassonville, all., Cambrai. — Maresquelle, all. et lettres, Antibes. — Rougeyron, l. v., Domfront. — Guéroult, angl., Avranches. — Devaux, angl., Vire. — Bosmorin, lettres et all., Carpentras. — Igonet, arabe, Blida. — Voulland, all., Perpignan. — Thuiller, angl., Fontainebleau. — Lambert, all., Béthune. — Martin, all., Villefranche-sur-Saône. — Robert-Dumas, all., Saint-Germain-en-Laye. — Casse, angl., Villeneuve-sur-Lot. — Breuil, all., Compiègne.

De la 3e à la 2e classe : Section normale. — MM. Béchot, angl., Avesnes. — Outrebon, gram. et all., Abbeville. — Bioux, angl., Arras. Colson, all., Langres. — Chaussade, all., Bergerac. — Gauthier, all., Autun. — Dumarchat, all., Libourne. — Prost, all., Louhans. — Fremin, all., Saumur. — Belaygue, lettres et esp., Saint-Gaudens. — Bonnet, lettres et esp., Vic-Bigorre. — Clausse, l. v., Romans. — Poiré, angl. et lettres, Compiègne. — Chevolot, lettres et all., Cosne. — Abison, angl., Bagnères-de-Bigorre. — Boucher, all., Boulogne-sur-Mer. — Jacquard, all., Epernay — Barthélemy, all., Forbach. — Duplenne, angl. et lettres, Cholet. — Topin, all., Blois. — Berland, all., Auxerre. — Capela, angl., La Réole. — Carlin, all., Blida. — Bonnard, all., Châlons-sur-Marne. — Duchemin, lettres et angl., Brioude. — Dumas, all., Vienne. — Matharel, angl., Tanger. — Bourniquel, all., Castres. — Juret, all., Poligny. — Balsente, all. et lettres, Sarlat. — Leroy, angl., Abbeville. — Pélegrin, all., Perpignan. — Nirascou, lettres et esp., Saint-Nazaire. — Rosier, lettres et angl., Pontoise. — Deflers, all., Lisieux. — Paimblant, angl., Vienne. — Pouget, lettres et angl., Villefranche-de-Rouergue. — Cayrou, angl., Blanc. — Perret, all., Brioude. — Le Roi, angl., Romorantin. — Bistos, esp. et gram., Bagnères-de-Bigorre.

De la 4e à la 3e classe : MM. Zeter, all., Melun. — Giot, lettres et angl., Auxerre. — Monin, angl., Antibes. — Gillet, all., Epinal. — Gérardin, all. et lettres, Abbeville. — Lafon, all., Bergerac. — Trey, all., Saint-Gaudens. — Letrait, all., Auxerre. — Botté, angl., Dieppe. — Wagner, all., Bar-sur-Aube. — Thiébaut, all., Châteaudun. — Métais, angl., Brive. — Weigel, all., Saverne. — Affre, all., Ambert. — Leclère, lettres et angl., Meaux. — Lis, angl., Cambrai. — Auboin, lettres et all., Saint-Lô. — Léonetti, lettres et all., Calais. — Eude, gram. et all., Boulogne-sur-Mer. — Gaudin, lettres et all., Saulieu. — Beaume, esp. et franç., Revel. — Pécastaing, lettres et angl., Vic-de-Bigorre. — Touzé, angl., Dinan. — Sainte-Marie, lettres et angl., Oloron.

De la 5e à la 4e classe : MM. Sireygeol, all., Brive. — Chevarin, lettres et all., Domfront. — Pochard, angl., Pontarlier. — Lecornu, lettres et angl., Morlaix. — Pezières, lettres et all., Béziers. — Deconde, lettres et all., Joigny. — Guignard, lettres et all., Manosque. — Campmas, all., Lectourne. — Meyer, all., Luçon. — Delmas, lettres et all., Morlaix. — Barrère (dél.), philo. et all., Bischwiller. — Werquin (dél.), angl., Dunkerque. — Cahuzac (dél.), lettres et angl., Cette. — Donnarel (dél.), lettres et angl., Blaye. — Digoit (dél.), all., Verneuil. — Neyton (dél.), lettres et all., Luxeuil. — Capela, angl., Barbezieux. — Meyer (Sylvain), lettres et all., Menton. — Baratte (dél.), angl. et lettres, Vannes. — Carrouée, l. v., Thiers. — Vigné (dél.), lettres et angl., Montélimar.

De la 6e à la 5e classe : MM. Kerdavid (dél.), lettres et all., Flers. — — Petiteau, lettres et all., La Réole. — Ambec (dél.), lettres et angl., Cassel. — Hérisson-Laroche (dél.), angl., Vitry-le-François. — Macary (dél.), lettres et angl., Falaise. — Auniac (dél.), lettres et italien, Manosque. — Niort (dél.), lettres et angl., Treignac. — Le Normand (dél.), lettres et all., Dinan. — Corneau (dél.), lettres et all., Cette. — Suran (dél.), esp., Lodève.

PROFESSEURS CHARGÉS DE COURS DE COLLÈGE (TABLEAU L)

Sont promus de la 1re classe à la classe exceptionnelle : MM. Gayte, all., Orange. — Hauck, all., Remiremont. — Voillot, angl., Beaune. — Quenouille, angl., Grasse.

De la 2e à la 1re classe : MM. Banon, all., Draguignan. — Woelffel, all. et lettres, Fougères. — Bonnal, angl., Millau. — Gabriel, angl., Lunéville. — Miégeville, all., Castres. — Chantalou, all. et gram., Lannion. — Gillon, all., Blaye. — Mayrot, all., Thonon. — Jayet, angl., Thonon. — Cornou, l. v., Bernay. — Oudot, all., Saint-Amand. Marteau, angl., Cognac. — Gremillet, l. v., Bruyères. — Guyot, lettres et all., Montbéliard.

De la 3e à la 2e classe : MM. Lamy, angl., Condé-sur-Noireau. — Guillot, sciences et angl., Vassy. — Alric, all., Pertuis. — Zolt, lettres et angl., Saint-Amand. — Le Pautremat, lettres et angl., Château-Gontier. — Naquet, surv. gén. et prof. angl., Blois.

Dix-huitième année. — N° 6 Novembre-Décembre 1920

Les Langues Modernes

Avis important

Le Secrétaire Général et la Trésorière prient instamment leurs collègues de leur signaler leurs changements d'adresse ou de situation, afin d'éviter la perte de la revue.

La Trésorière (Mlle Ledoux, 30, R. Chevert, Paris, 7e), *rappelle aux membres de l'Association qu'un compte-courant de chèques postaux lui est ouvert sous le n° 151-11 par le bureau de Paris. Elle les prie donc de lui envoyer éventuellement le montant de leurs abonnements par chèque postal, et de conserver à titre de reçus le talon du chèque ; un travail considérable lui sera ainsi épargné, ainsi qu'à la Société des frais de correspondance.*

A nos Collaborateurs

La Rédaction est à son grand regret contrainte, par une augmentation subite et considérable du prix du papier, de demander aux collaborateurs qui ont si largement répondu à son appel de février dernier, un effort supplémentaire de condensation, tant en ce qui concerne les articles indépendants que les comptes rendus bibliographiques ou corporatifs.

L'étendue des Chroniques Etrangères doit être au maximum de *quatre* pages, et d'*une demi-page* en moyenne celle des comptes rendus critiques. A ce prix seulement ne sera pas rompu l'équilibre entre la partie corporative et l'information professionnelle, qui sont également essentielles à la vie et à l'intérêt de la revue.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale. — Convocation du Comité

Assemblée générale

Le Comité a fixé au jeudi 23 décembre, à 2 h. 1/2 précises, la date de la réunion de l'Assemblée Générale annuelle prévue par les statuts de l'Association. — L'assemblée aura lieu au Lycée Louis-le-Grand.

Nous espérons que nos collègues se rendront nombreux à l'appel du Comité.

L'ordre du jour suivant a été arrêté :

Allocution au Président.

Rapport du Secrétaire général.

Rapport de la Trésorière.

Projet de budget pour 1921.

Questions diverses.

Elections au Comité (1)

Nous rappelons qu'en vertu de l'article 9 des statuts, le Comité doit fixer chaque année le nombre des membres à élire dans chaque catégorie de membres actifs, le nombre total des représentants de chaque catégorie au sein du comité devant rester, autant que possible, proportionnel au nombre des électeurs appartenant à cette catégorie. Sont déclarés élus, dans chaque catégorie, jusqu'à concurrence du nombre préalablement fixé, les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Conformément aux dispositions qui précèdent, le nombre des sièges attribués aux différentes catégories a été fixé comme suit :

Lycées de garçons	4
Collèges de garçons	2
Enseignement secondaire féminin	3
Enseignement primaire, commercial, technique	2
Total	11

(1) Nous empruntons à M. Milliot-Maderan la note très claire qu'il a publiée à ce sujet dans le *Bulletin* de décembre 1914. Il y a lieu de pourvoir au remplacement de Mlle Weiller, élue en 1919, démissionnaire pour raisons de santé.

Notre association compte en décembre 1920, environ 916 membres actifs qui se répartissent ainsi :

Enseignement supérieur	34
Lycées de garçons	391
Collèges de garçons	146
Enseignement secondaire féminin	136
Enseignement primaire, commercial, technique ..	209
Total	916

Les 33 membres du Comité doivent donc se répartir comme suit :

Enseignement supérieur	1
Lycées de garçons	14
Collèges de garçons	6
Enseignement supérieur féminin	6
Enseignement primaire, commercil, technique	6
Total	33

Les membres sortants sont, cette année :

MM. *Arnaudet, Aubenas, Bauchet, Breuil, Brocard, Cart,* Mlle *Clot,* M. *Delobel,* Mlle *Demmer,* MM. *Garnier, Monguillon.*

L'Assemblée générale doit donc élire :

4 représentants des Lycées de garçons.

2 représentants des Collèges.

3 membres de l'enseignement secondaire féminin.

2 membres de l'enseignement primaire, commercial et technique.

Les collègues dont les noms suivent ont bien voulu consentir à poser leur candidature.

M. Cart, rééligible, conformément au § 3 de l'art. 7 des statuts décline toute candidature.

Liste des Candidats

Lycées de garçons :

MM. Servajean, professeur d'anglais au lycée Buffon, ancien membre du Comité ;
Beley, professeur d'allemand au lycée St-Louis ;
Demolon, professeur d'anglais au lycée Voltaire ;
Goettschy, professeur d'allemand au lycée Michelet ;
Lalou, professeur d'anglais au lycée Lakanal.
Saroïhandy, professeur d'espagnol au lycée St-Louis.

Collèges de garçons :

MM. Caillet, professeur d'anglais au collège de St-Germain-en-Laye.
Hirtz (Georges), professeur d'allemand au collège de Pontoise.

Enseignement secondaire féminin :

Mlles Boussinesq, professeur d'anglais au lycée Victor-Duruy ;
Maître, professeur d'anglais au lycée Racine ;
Weill, professeur d'allemand au lycée Racine.

Enseignement primaire commercial et technique :

MM. Bec, professeur au collège Chaptal, ancien membre du Comité.

Coignaud, professeur à l'E. P. S., Carentan.

Il va sans dire que la liste ci-dessus n'est pas limitative et le président se fera un devoir d'annoncer, dès l'ouverture de l'Assemblée générale, les candidatures qui se seront produites après l'impression du présent *Bulletin*. Nous attirons en particulier l'attention des professeurs de collège sur ce fait qu'une candidature seulement a été jusqu'ici enregistrée pour leur catégorie, alors qu'il y a quatre sièges à pourvoir.

Le vote par correspondance est admis. (Voir page II de la couverture).

Nous rappelons que, conformément à nos statuts (article 5, paragraphe 2), seuls les membres actifs (voir art. 4, paragraphe 1) ont le droit de prendre part au scrutin.

La prochaine réunion du Comité aura lieu le jeudi 6 janvier à 2 h. 1/2, au parloir du lycée Montaigne. Nos collègues sont priés de considérer le présent avis comme tenant lieu de convocation.

Section Régionale de Bordeaux

Procès-verbal de la réunion du 24 octobre 1920

Sur l'initiative de M. Mainguy, Vice-Président d'avant-guerre de la Section Régionale de Bordeaux, et de M. Bahans, ancien secrétaire de la même section, un groupe de Professeurs de Langues Vivantes de l'Académie s'est réuni au Lycée de Bordeaux, le 24 octobre 1920.

Considérant qu'à la période des bouleversements apportés par la guerre succède celle de la stabilisation, où les liens d'entente et de solidarité doivent se renouer ;

que l'enseignement des Langues Vivantes, après avoir subi des remaniements partiels, est aujourd'hui discuté dans son ensemble ; que son importance même est remise en question ; que des attaques sont à prévoir et qu'une coopération en vue de la défense ne fût jamais plus opportune ;

qu'il convient de créer un organisme permettant à chacun, même au plus isolé, de faire entendre sa voix ; capable de centraliser les vœux et les revendications de tous, d'exprimer et de manifester une opinion collective fidèle ;

Il a été décidé à l'unanimité de reformer la Section Régionale de Bordeaux de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes, dispersée depuis 1914.

Un Comité provisoire a été constitué comme il suit :

Président : M. DRESCH, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux ;

Vice-Présidents : Mme HÉBERT, Lycée de Jeunes Filles de Bordeaux ; M. MAINGUY, Lycée de Mont-de-Marsan ;

Secrétaire : M. MARTIN, Lycée de Garçons, Bordeaux ;

Trésorier : M. RIVOALLAN, Lycée de Garçons, Bordeaux.

La fin de la séance fut consacrée à la discussion des moyens pratiques pour établir, le plus rapidement possible, le contact entre tous les membres de l'Association dans l'Académie, — la première nécessité étant de se connaître et de se compter. Il a été convenu à cet effet de s'assurer dans chaque établissement le concours d'un correspondant, qui se mettrait en relations directes avec le bureau, et qui se dévouerait au recrutement et à la propagande dans sa sphère.

La réunion, empreinte de la plus grande cordialité, a donné à chacun des membres présents pleine confiance en l'avenir de la Section renaissante.

Le Secrétaire : M. MARTIN. *Le Vice-Président :* J. MAINGUY.

Section Régionale de Clermont-Ferrand

La première réunion trimestrielle (année scolaire 1920-21) de la S. R. régionale de Clermont-Ferrand a eu lieu le jeudi 21 octobre, au Lycée Blaise-Pascal, sous la présidence de Mme Honoré, professeur au Lycée Jeanne-d'Arc, chargée de cours à la Faculté des Lettres.

Un certain nombre de membres de la section s'étaient excusés ou fait représenter.

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION :

1. Compte rendu des résultats obtenus depuis la réunion du 11 juillet ;
2. Election du Bureau définitif et du Comité ;
3. Questions diverses.

1. Mme Honoré donne la parole à M. Vivien, secrétaire. Il constate que, les vacances ayant entravé l'action du Bureau, les résultats obtenus ne sont pas encore très tangibles. Beaucoup de professeurs, quoique désireux de faire partie de la S. R. n'ont pas encore donné leur adhésion formelle. Pour la provoquer, le Bureau fera le nécessaire, mais il compte sur les collègues appartenant déjà à la S. R. pour la propagande à faire dans tout le ressort de l'Académie.

Le Secrétaire dit ensuite la satisfaction du Président de l'A. P. L. V. au sujet de la création de la S. R. de Clermont et se fait son interprète auprès de tous les professeurs de l'Académie en invitant ceux-ci à envoyer leur adhésion, au plus tard pour l'année 1921, à l'A. P. L. V., dont le Bureau actuel a déployé tant d'efforts, en ces derniers temps, surtout pour sauver les études allemandes en France, défendre nos intérêts et provoquer, au sujet de l'enseignement des L. V. les déclarations sensationnelles (Déclaration Poincaré..., etc.) qui ont paru dans la Presse.

En ce qui concerne les démarches que le bureau de la S. R. devait entreprendre auprès des personnes susceptibles d'entrer dans notre section comme membres d'honneur (catégorie C), Mme Honoré, présidente, nomme plusieurs personnalités de Clermont auprès de qui elle a trouvé le meilleur accueil et elle exprime son espoir d'obtenir de bons résultats.

Des démarches individuelles seront faites simultanément par le Bureau et d'autres membres de la S. R. et, dès que quelques résultats auront été acquis, un appel aux personnes s'intéressant à la question des L. V. sera lancé dans la presse locale. (Lecture est donnée de cet appel, dont les termes sont approuvés par l'Assemblée) (1). Le Bureau ne désespère pas de pouvoir réunir, avant la fin de l'année scolaire, les fonds suffisants pour attribuer plusieurs bourses de séjour à l'étranger (bourses de vacances) à des élèves méritants.

2. Le Bureau provisoire, nommé le 11 juillet dernier, a été transformé en bureau définitif. Puis il a été procédé à l'élection des membres du Comité. Ont été élus :

---

(1) *Appel aux personnes s'intéressant à la question de l'étude des Langues Vivantes.* — (Cet appel a été publié, par les soins du Bureau de la Régionale de Clermont-Ferrand, dans la presse locale et régionale).

En multipliant les contacts entre la France et les pays étrangers, alliés ou ennemis, en conférant à notre pays un prestige moral incomparable, la guerre a donné à l'étude des langues vivantes une importance qu'on ne saurait exagérer. Afin de rechercher les moyens les plus propres à encourager cette étude, et de la fortifier par l'emploi des méthodes les plus sûres, les professeurs de l'Académie de Clermont, invités à grouper leurs efforts, ont constitué, en juillet dernier, une Section Régionale des professeurs de Langues Vivantes. Ils désireraient notamment pouvoir attribuer, chaque année, un certain nombre de bourses de séjour à l'étranger (Angleterre, Allemagne occupée, Italie, Espagne) à des élèves méritants. Afin de réunir les fonds nécessaires à cet effet, ils font appel à la générosité de toutes les personnes qui suivent d'un œil attentif la question des Langues Vivantes. Et — pour rappeler les termes mêmes de l'article 3 de leurs Statuts — ils accueilleraient avec reconnaissance, à titre de membres d'honneur de leur Section Régionale, « toutes personnes ou grou-

1. Représentant de l'enseignement supérieur : *M. Langlais*, chargé de cours à la Faculté.

2. Représentant des professeurs agrégés : *M. Pallier*, professeur au Lycée de Montluçon.

3. Représentant des professeurs chargés de cours : *M. Chauliat*, professeur au Lycée de Clermont-Ferrand.

4. Représentant des professeurs de collège : M. *Blanquet*, professeur au Collège de Thiers.

5. Représentant des professeurs des E. N. et des E. P. S., M. *Papin*, professeur E. N., Moulins.

6. Représentant des professeurs, enseignement technique : M. *Bernard*, professeur, Ecole pratique d'industrie hôtelière du Centre, à Vichy.

3. Mlle Chevraut, professeur au Lycée Jeanne-d'Arc, et M. Langlais se plaignent de ne pouvoir donner à leurs élèves candidats au baccalauréat, le nombre d'heures d'italien prévues par le « plan d'études et programme d'examen ». Ils demandent au bureau de faire auprès de l'A. P. L. V. les démarches nécessaires.

Mlle Comberole, de l'E. P. S. de Clermont-Ferrand se plaint d'être rétribuée, pour 3 heures d'Anglais considérées comme heures supplémentaires, au taux ridicule de 100 francs l'heure. Elle demande au bureau de l'A. P. L. V. de défendre ses intérêts.

Sur une proposition de M. Langlais, présentée par le secrétaire, l'Assemblée émet le vœu :

« Que l'enseignement de l'Espagnol, donné dans un assez grand nombre d'établissements secondaires et d'enseignement technique du ressort, soit enfin représenté à la Faculté des Lettres, conformément aux vœux en ce sens déjà formulés par la Faculté elle-même, et aux intérêts de la Région ».

---

pements attestant par des libéralités, l'intérêt qu'ils portent à l'enseignement des Langues Vivantes ».

Présentement, le Bureau de la Section Régionale est ainsi constitué :

Présidente : Mme Honoré, chargée de Cours à la Faculté des Lettres.

Vice-Président : M. Lébraly, professeur agrégé au Lycée de Guéret.

Secrétaire : M. Vivien, professeur à l'E. P. S. de Clermont-Ferrand.

Trésorier : M. Bouyssy, professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce à Clermont-Ferrand.

Les personnes désirant se faire inscrire comme membres d'honneur de la S. R. sont priées d'envoyer leur adhésion à M. Bouyssy, trésorier.

Nota. — S'il y a lieu, un règlement concernant l'attribution des bourses de séjour à l'étranger sera élaboré en temps utile et porté à la connaissance des membres d'honneur.

Le Bureau de l'A. P. L. V. sera invité à faire auprès de l'Administration le nécessaire pour que ce vœu soit pris en considération.

Prochaine réunion. — La prochaine réunion de la S. R. aura lieu en janvier, à une date fixée par le Bureau. Une convocation individuelle sera envoyée en temps utile aux membres de la S. R.

Clermont-Ferrand, le 22 octobre 1920.

Le Secrétaire
R. Vivien.

Section Régionale de Poitiers

La S. R. de Poitiers s'est réunie le dimanche 24 octobre, sous la présidence de M. Castelain, à la Faculté des Lettres de Poitiers.

M. Castelain donne lecture de trois lettres d'excuses de MM. Ment (La Rochelle), Rougé (Tours) et Hirtz, puis ouvre la délibération sur la question à l'ordre du jour : l'épreuve écrite du baccalauréat.

Les conclusions auxquelles aboutit cette délibération sont les suivantes :

Le texte de la version — choisi selon les prescriptions ministérielles — pourra être accompagné de notices explicatives destinées à élucider les termes difficiles s'il y a lieu.

On évitera en principe les textes philosophiques, vu la difficulté du thème, qui en résulterait.

La rédaction du thème devra être telle que le texte ne soit ni trop proche, ni trop éloigné de celui de la version. L'important est de ne pas perdre de vue qu'il est destiné uniquement à vérifier les connaissances grammaticales des candidats. Le vocabulaire du thème sera celui de la version : mais il pourra fort bien comporter des termes autres que ceux de la version, à condition qu'ils fassent partie du programme que doivent connaître les candidats.

La prochaine réunion aura lieu en décembre. La date en sera fixée ultérieurement. L'ordre du jour comportera : 1. le renouvellement du bureau ; 2. l'organisation matérielle de l'enseignement (Livres, Bibliothèques, Textes de devoirs).

Le Secrétaire.
H. Audoin.

Section Régionale de Lyon

La Régionale s'est réunie le samedi 19 novembre à 16 h. 30, au Lycée du Parc, sous la présidence de M. *Douady*, assisté de Mlle *Mathieu*, Vice-Présidente, et de M. Pierre *Legouis*, Secrétaire.

Le Président donne lecture de deux lettres de M. *Rancès*. Dans la première, celui-ci explique son attitude au Conseil Supérieur, critique l'organisation du referendum, se déclare adversaire résolu de la version, et affirme n'avoir demandé le thème d'imitation que pour éviter le thème littéraire dont nous étions menacés.

A ce propos, M. *Bonnoront* fait remarquer que dans le recueil paru récemment sous la signature de M. Rancès, recueil destiné à « illustrer de façon précise la volonté du Conseil », les thèmes n'ont guère de commun avec les versions que le titre ; parlant comme partisan du thème d'imitation, M. Bonnoront déplore qu'il en soit ainsi. D'un point de vue opposé, M. *Duisit*, adversaire de toute espèce de thème, demande en quoi les exemples concrets de M. Rancès diffèrent du thème littéraire dont il nous a préservés. Comme préparateur au baccalauréat, M. Duisit désirerait être fixé sur la nature d'une épreuve encore flottante, et que la circulaire ministérielle du 20 mars 1920 a insuffisamment définie. Enfin, le Président constate que beaucoup de ces thèmes seraient trop difficiles à la Licence.

Dans sa deuxième lettre, M. Rancès refuse de s'associer au vœu d'ajournement des nouvelles épreuves jusqu'à un referendum mieux organisé ou jusqu'à la refonte totale du baccalauréat. « L'Administration, dit-il, se retranchera facilement derrière la décision du Conseil, au besoin derrière les résultats du referendum, pour refuser de maintenir l'épreuve actuelle au delà de l'année 1920. »

Le Secrétaire lit ensuite une lettre ouverte de M. *Camerlynck* à M. Veillet-Lavallée, lettre dont l'objet est d'obtenir pour les candidats au baccalauréat qui se présenteront en 1921, l'option entre l'ancienne épreuve (composition) et les nouvelles (thème et version).

Dans la discussion qui suit, le droit des élèves actuellement en première à se présenter avec la composition, aboutissement naturel de leurs études antérieures, est admis à l'unanimité. Le Président cite de nombreux précédents, particulièrement celui du régime transitoire de la Licence.

Sur les moyens de réaliser pratiquement l'option, divers avis sont émis. Le Secrétaire soutient la méthode proposée par M. *Camerlynck*, qui consiste à accorder au professeur de première un pouvoir discrétionnaire. Mais Mlle *Quézel*, MM. *Sulger-Buel* et *Tiret* ne croient pas que le professeur puisse ainsi décider

pour tous les élèves de sa classe, sans s'exposer aux récriminations de certains parents ; ils demandent que l'arrêté ministériel qui accordera l'option, fixe le rôle du professeur ; la famille resterait donc libre de faire donner à l'enfant en dehors de la classe une préparation à l'épreuve de son choix. Enfin, M. *Bonnoront* considère que le professeur de première peut mener de front la préparation à la composition, à la version et au thème. Cette opinion est combattue par plusieurs membres, notamment Mme Douady. Il est entendu que le Secrétaire répondra à M. Camerlynck en résumant la physionomie du débat, et en apportant l'adhésion des membres présents au principe du vœu.

L'Assemblée s'occupe ensuite du prochain renouvellement partiel du Comité de l'Association. Le Président remarque que nous connaissons peu l'attitude des membres sortants. Il propose que les candidats soient invités à faire connaître dans une courte, mais claire profession de foi, leur opinion sur les nouvelles épreuves du baccalauréat. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. *Ravizé* suggère que nous communiquions cette demande aux autres régionales et aux groupements locaux, pour qu'ils puissent la présenter en même temps que nous au Bureau de Paris. Cette proposition est également adoptée à l'unanimité. Les élections pourraient ainsi avoir un sens.

M. *Vannier* se plaint de l'entrée en 5e d'élèves chaque année plus nombreux qui n'ont jamais fait d'anglais: cette année, la moitié de la classe en 5e B à St-Rambert. Il juge cet état de choses on ne peut plus fâcheux, tant pour les retardataires que pour les élèves normaux, et, de plus, humiliant pour le professeur de Langues Vivantes, puisqu'on n'admettrait pas en 5e A un élève qui n'aurait jamais fait de latin. Pour toutes les disciplines, la sixième est la seule classe qu'on ne devrait jamais sauter. M. *Dumont* répond que le mal a souvent été signalé sans aucun succès. M. *Veigneau* demande un remède : ne pourrait-on rendre efficaces les examens de passage ? M. *Vannier* réplique que la situation vient au contraire d'empirer, du fait d'un récent décret qui supprime l'examen de Langues Vivantes au concours des bourses pour l'entrée en 5e. Ce décret est dû à l'action des « Compagnons », qui ont eu l'intention louable de faciliter le passage du primaire au secondaire, mais qui semblent n'avoir pas vu les répercussions de cette mesure.

A l'unanimité, l'Assemblée s'associe aux doléances de M. Vannier, et demande que le décret en question soit rapporté.

M. *Rocher* demande que dans la prochaine loi militaire l'utilisation des professeurs de Langues Vivantes comme interprètes soit assurée. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire : Pierre Legouis.

Le Président : J. Douady.

L'étude de l'Allemand

La Commission serait reconnaissante aux collègues qui voudraient bien lui faire parvenir les renseignements suivants sur la rentrée d'octobre :

Nombre des élèves de sixième étudiant l'allemand en octobre 1919 et en octobre 1920.

Prière d'adresser les renseignements à M. Delobel, 33, rue Jacob.

Adhésions nouvelles

M. Baër, Paris ; *M. Beslon*, prof. agrégé d'anglais, Collège Chaptal, Paris ; *M. Bouissy*, prof. Ec. Sup. Commerce, Clermont-Ferrand ; *Mlle Bouriel*, prof. E. P. S. j. f., Valognes ; *Mlle Bunel*, Malo-les-Bains ; *Mlle Canivet*, prof., Cours secondaires, Pithiviers ; *M. Cattet*, prof. Cours S. V. P., Paris ; *Mme Colver*, prof. E. P. S., Lorient ; *M. (Marc) Delany*, prof. angl., Lycée, Tours ; *Mme Duril*, E. P. S., f., St-Etienne ; *M. Fannières*, prof. angl., Lycée Versailles ; *M. France*, prof. E. P. S., Valenciennes ; *M. A. Guinet*, prof. (all.), Collège, Cognac ; *M. Guirau*, prof. Lycée Avignon ; *Mlle Kluntz*, prof. E. P. S. Illiers ; *Mlle Lafon*, prof. E. P. S., Cette ; *M. P.-H. Larwil*, 30, Kengou College, Gambier, Knox C. U. S. ; *M. Laval*, prof. d'all., Lycée, Angers ; *Mme Marchessou*, prof. E. P. S., j. f., Clermont-Ferrant ; *M. Martin*, prof. angl., Lycée, Bordeaux ; *M. Morin*, prof, Collège Antibes ; *Mlle Mosbacher*, prof. E. P. S., j. f., Mamers ; *M. G. Pactus*, principal, prof. d'all., Collège St-Flour; *Mme Phily*, prof. E. P. S., Grenoble ; *M. Plissard*, délégué au bureau International du travail, Genève ; *Mlle Pommier*, prof. E. P. S., j. f., Montluçon ; *Mme Sarrailh*, prof. E. P. S., j. f., Excideuil, Dordogne ; *Mlle Savart*, prof. E. P. S., Lille ; *M. Staal*, prof. à l'Université d'Upsal ; *M. Tuloup*, prof. E. P. S., Le Havre ; *Mlle Villard*, prof. E. P. S., Château du Loir ; *M. Vizen*, Rio-de-Janeiro.

Rectifications à l'Annuaire

M. Duchemin est professeur à l'Ecole Colbert, et non à l'Ecole Arago. *M. Kühn* est professeur à l'Ecole Supérieure des Postes et Télégraphes.

CORRESPONDANCE

Les nouvelles épreuves du Baccalauréat

Le Président de l'Association a reçu la lettre qui suit et dont la teneur sera portée à la connaissance du Comité lors de sa prochaine séance. Emanant d'un de nos collègues, dont l'expérience pédagogique garantit le bien-fondé de ses suggestions, cette lettre et les propositions qu'elle contient méritent un sérieux examen. Nous avons lieu de croire que les idées formulées par M. Camerlynck vont prendre corps dans une pétition ou projet de vœu qui sera soumis aux autorités compétentes (1).

N. D. L. R.

Paris, le 2 novembre 1920.

Mon cher Président,

Puis-je appeler votre amicale attention et celle du Comité sur une proposition qui se présente à vous sous la forme d'un vœu très modeste, facile à exaucer, et dont cependant la réalisation donnerait, je crois, satisfaction à un grand nombre d'entre nous ?

Il s'agit des épreuves écrites de Langues Vivantes au baccalauréat, qui, vous le savez, ont été modifiées tout récemment. Une formule nouvelle, version et thème d'imitation, nous a été brusquement imposée, sans qu'aucune des mesures transitoires, qu'on prévoit habituellement en pareil cas, ait été accordée. On ne saurait en effet considérer comme période de transition l'année scolaire actuelle, au bout de laquelle la nouvelle épreuve devient obligatoire. Les élèves qui viennent d'entrer en première, après avoir été pendant quatre ou cinq ans entraînés de bonne foi aux méthodes directes, dont la composition libre est l'aboutissement naturel, vont avoir à subir deux épreuves de *traduction*. Ce sera une génération sacrifiée, ou qui tout au moins servira *d'anima vilis* à l'expérience qu'on va tenter. Car si quelques-uns (en B ou en D) ont pu faire des versions, il en est bien peu sans doute qui aient pratiqué le thème.

Vous voudrez bien remarquer, mon cher Président, que je ne soulève pas du tout la question de fond ; le Conseil Supérieur s'est prononcé, le Ministre a ordonné, il ne nous reste plus qu'à faire l'application loyale des dernières instructions; ce n'est que plus tard qu'on pourra juger l'arbre à ses fruits.

---

(1) Au moment de mettre en pages, nous apprenons que ce vœu a déjà recueilli un certain nombre de signatures, qui ont été communiquées au Président de l'Association. Les collègues qui voudraient y donner leur adhésion sont priés de bien vouloir l'adresser directement à M. G. Camerlynck, 13, rue Soufflot, Paris, Ve.

Il ne s'agit pas davantage de surseoir à l'exécution des mesures prescrites : la version et le thème restent les épreuves de la session prochaine. Mais nous demandons qu'à titre purement transitoire on permette aux candidats l'option entre le régime ancien et le nouveau ; que ceux qui le désireront puissent *au moins, cette année encore,* passer l'examen avec la rédaction.

Présentée sous cette forme modérée et libérale, s'inspirant uniquement de l'intérêt de nos élèves, et de nos enfants pour ceux qui en parlent en pères de famille, je me permets de penser qu'il sera difficile à nos collègues, quelles que soient leurs opinions particulières, de ne pas souscrire à notre requête. Aucun de ceux à qui j'en ai parlé n'a hésité à me donner son adhésion, et je suis assuré qu'un vœu ou une pétition, rédigés si cela était nécessaire, dans le sens que je viens d'indiquer, recueilleraient immédiatement un nombre imposant de signatures. Ni vous, mon cher Président, ni notre représentant au Conseil Supérieur de l'Instruction publique, vous ne refuserez de prêter à ce vœu, s'il vous paraît justifié, l'appui de votre autorité.

Pour obtenir même cette légère modification au nouveau statut du baccalauréat, il faut en effet prendre l'avis du Conseil Supérieur. Mon ami Rancès m'a objecté à ce propos — et c'est aussi, je crois le savoir, l'avis exprimé en haut lieu — qu'il serait impolitique de porter à nouveau la question devant le Conseil, en lui demandant de se déjuger à six mois de distance. La réponse à cette objection est aisée : il ne s'agit ni pour le Conseil, ni pour l'administration de se déjuger, mais de faciliter le passage de l'ancien état de choses au nouveau, qui n'est pas discuté, par l'octroi d'une mesure transitoire sous la simple forme d'une option temporaire.

J'ai aussi entendu alléguer, contre cette suggestion, la crainte de compliquer et de troubler la tâche du professeur de Première. Dans ma pensée, le Maître libre de son enseignement déciderait lui-même quelle épreuve répond le mieux, selon lui, à la préparation antérieure de la classe dans son ensemble ; ici encore, l'intérêt bien compris des élèves entrerait d'abord en ligne de compte.

Veuillez agréer, mon cher Président, mes sentiments bien cordialement dévoués.

G. CAMERLYNCK.

Le Président de l'Association a adressé à M. Rey, à la suite d'une démarche que ce dernier a faite, avant les vacances, en sa qualité de Vice-Président intérimaire de la Fédération nationale des Professeurs de Lycée, une lettre conçue en ces termes :

Paris, le 8 novembre 1920.

Mon cher Collègue,

Nous avons pu lire dans le *Bulletin Officiel* de la Fédération Nationale des Professeurs de Lycée (n° d'octobre 1920, page 10, Démarches du Bureau), les lignes suivantes :

« M. Rey entretient ensuite M. le Directeur du projet du « Ministère de la Guerre tendant à exiger deux langues « vivantes au Concours d'admission des Ecoles Polytech- « nique et de St-Cyr.

« Certaines familles qui destinent leurs enfants à ces « écoles ont déjà demandé aux Proviseurs de les placer « dans la Section D au lieu de la Section C.

« M. le Directeur répond que le Ministre de la Guerre a « abandonné son projet, mais établit une majoration de « points en faveur des élèves présentant deux langues « vivantes. Le danger de désertion de la Section C est donc « bien moindre.

« M. Rey fait observer à M. le Directeur que, dans ce « cas, il est absolument urgent d'envoyer aux Proviseurs « des instructions précises sur la réponse qu'ils doivent « faire aux familles qui demanderaient la Section D pour « leurs enfants, à cause des deux langues.

« M. Belin prend note et déclare que le nécessaire sera « fait. »

Le compte rendu de cette démarche — vous ne serez pas surpris, mon cher Collègue, que je vous en fasse la déclaration très nette — a vivement ému le Bureau de notre Association qui, saisi de l'incident, considère cette initiative comme très regrettable de la part du Bureau de la Fédération.

Cette dernière, en effet, groupant les professeurs de tous ordres et de toutes disciplines, devrait, à notre sens, s'imposer une ligne de conduite absolument impartiale et se défendre avec soin d'intervenir, comme, en cette occasion, elle l'a fait, en faveur d'un enseignement au détriment d'un autre.

Bien entendu, je m'abstiens, en ce moment, d'examiner l'aspect théorique de la question et de peser les mérites pédagogiques respectifs des Sections C et D. *Non est hic locus.*

Le Bureau de l'Association des P. L. V. élève d'ores et déjà une protestation formelle contre l'attitude prise à l'égard de notre discipline par le Bureau de la Fédération Nationale des Professeurs de Lycée, contre la démarche faite au Ministère, démarche qui lui paraît contraire aux Statuts de la Fédération et se réserve de soumettre la

question à la prochaine Assemblée générale de l'Association.

Je vous serai très obligé, mon cher Collègue, de vouloir bien faire connaître le texte de ma lettre au Bureau actuel de la Fédération et de recevoir l'expression de mes sentiments distingués.

Ch. Veillet-Lavallée.

Toujours soucieux de renseigner nos lecteurs et nos adhérents sur l'activité déployée par le Bureau et sur les aspects variés des campagnes que mène l'Association, nous donnons ci-dessous la réponse de M. Rey :

Paris, 8 novembre 1920.

Monsieur et cher Collègue,

Je m'explique mal l'émotion qui s'est emparée du Bureau de votre Société à la lecture du *Bulletin Fédéral* relatant ma démarche auprès de M. Bellin ; car je ne vois vraiment, dans cette démarche, aucune attitude hostile à l'égard de votre discipline. Vous n'y sauriez relever aucune attaque contre l'enseignement des langues vivantes, ni contre son utilité.

Vous connaissez les faits :

Le Ministre de la Guerre était sur le point d'exiger deux langues vivantes à l'entrée des Grandes écoles. Personne n'y aurait vu d'inconvénient s'il avait été possible d'ajouter dans toutes les sections actuellement existantes l'étude de la deuxième langue. Mais il n'y fallait pas songer, les programmes étant déjà surchargés. Une seule section offrait la possibilité d'étudier deux langues vivantes : la Section D.

Il ne s'agit pas, et sur ce point je suis de votre avis, de disserter sur les mérites respectifs de la Section C et de la Section D. Mais ce sont là justement les deux directions, et les deux seules, où peuvent s'engager les jeunes gens qui se destinent aux carrières scientifiques.

Or, par suite de cette simple addition au programme des Concours d'entrée aux grandes écoles, les jeunes gens eussent été *obligés* d'emprunter la seconde voie, même si leurs préférences et celles de leurs parents les avaient portés vers la première. Que devenait dès lors la liberté des pères de famille ?

Vous dites que le Bureau de la Fédération a manqué d'impartialité en intervenant « en faveur d'un enseignement au détriment d'un autre ». Ce serait vrai si la balance avait été en état d'équilibre parfait entre les

deux enseignements ; mais, dans cette affaire, l'un des plateaux descendait brusquement, et l'équilibre était rompu. Vous pouvez être assuré que, si la rupture d'équilibre s'était produite en faveur des humanités classiques, vos réclamations eussent été appuyées de même ; car vous pouvez bien penser que les membres de la Société Franco-Ancienne et les pères de famille se sont émus eux aussi, et à juste titre, en apprenant les projets du Ministre de la Guerre. Nous n'avons pas été, croyez-le bien, sans entendre pousser des cris d'alarme. La véritable partialité eût, au contraire, consisté à sanctionner, par notre silence, cette atteinte directe et grave portée à l'une des disciplines fondamentales de notre enseignement secondaire.

J'ai donc conscience d'avoir servi la cause de la stricte justice et je compte sur votre appui, Monsieur et cher Collègue, pour dissiper ce que je considère comme un simple malentendu.

Veuillez agréer, etc...

Signé : E. Rey.

Le Comité de l'Association sera mis au courant, lors de sa prochaine séance, de la question, et nous ne saurions, dès à présent, préjuger de l'opinion qu'il émettra, de la suite qu'il décidera de donner à l'affaire. Toutefois, rendant hommage au ton courtois de la lettre de M. Rey, nous devons faire remarquer à notre collègue que, à notre avis, tel que nous l'avons, du reste, exprimé en lui écrivant et dans lequel nous persistons, la Fédération Nationale est sortie de son rôle en cherchant, comme il dit, à maintenir à un niveau égal les deux plateaux de la balance. Nous ne croyons pas nécessaire que, semblable à la figure allégorique du célèbre tableau du Louvre, la Fédération armée de cet appareil de mesure, poursuive, de l'air farouche que l'on sait, le coupable enseignement des Langues Vivantes.

Défendre les intérêts matériels et moraux du personnel enseignant des Lycées, tel est l'unique rôle de la Fédération. Elle devrait s'y tenir strictement. Pour ce qui est d'intervenir en faveur de la *liberté des pères de famille,* cela encore est un souci généreux dont la Fédération, pensons-nous, ferait bien de se débarrasser. Il est tout à fait inutile que la Fédération prenne sous son aile protectrice lesdits *pères de famille* qui savent fort bien se faire entendre des pouvoirs publics. Pourquoi, encore, la Fédération prend-elle en mains la défense des intérêts de la Société Franco-Ancienne ? C'est ce qui ne peut manquer d'étonner. Nos collègues latinistes ont bec et ongles pour faire prévaloir leurs vues. S'ils avaient jugé à propos d'intervenir, on n'en eût pas été surpris, d'ailleurs.

Ch. V.-L.

Lettre reçue de M. Pierre Legouis

Professeur au Lycée Ampère

Lyon, 10 novembre 1920.

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec surprise que je me suis vu mis en cause dans le dernier *Bulletin* des *Langues Modernes*, pages 402 et 403. En rendant compte de la réunion du Comité qui a eu lieu le 27 juin, vous parlez « d'une lettre de M. P. Legouis (de Lyon) demandant, au nom de *sa* Régionale, l'ajournement des nouvelles épreuves du baccalauréat ». Je n'ai jamais écrit à ce sujet à aucun membre du Comité.

Ce n'est point toutefois que je désavoue les opinions que vous me prêtez. Tout au contraire, si je regrette cette étrange méprise, c'est qu'elle a sans doute empêché le succès d'une démarche intéressante, en dissimulant, pour l'attribuer à un débutant inconnu, les noms de ses auteurs véritables, deux hautes autorités de notre enseignement, M. Emile Legouis, Professeur à la Sorbonne, et M. Douady, Professeur à l'Université de Lyon ; l'un et l'autre, en effet, ont écrit à M. Veillet-Lavallée et à M. Rancès pour solliciter leur concours au vœu d'ajournement.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour expliquer à vos lecteurs l'origine et la portée de ce vœu. Celui-ci a été déposé au Conseil Supérieur par M. Clédat, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon, et M. Brunot, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. M. Rancès, invité à s'y associer, a refusé, en affirmant : 1) qu'il ne pouvait se déjuger (c'est reconnaître qu'il a toujours poussé à l'adoption du thème) ; 2) que le Conseil Supérieur ne reviendrait pas sur sa décision : or, celui-ci n'avait pas à délibérer sur le vœu, et le Ministre, de sa seule autorité, aurait pu décider l'ajournement de l'application de la « réforme ». Il l'aurait peut-être fait si M. Rancès était intervenu dans ce sens. La procédure ne coûtait de grand effort à personne et la tentative valait d'être faite. En tout cas, les obstacles étaient moins importants que ceux que nous devrons surmonter maintenant pour nous débarrasser du thème. Quoi qu'en dise M. Rancès, on n'allait pas contre les résultats du referendum, puisque la question restait ouverte et qu'une solution véritablement conforme à ces résultats pouvait être apportée dans l'intervalle.

Nous sommes nombreux parmi les jeunes professeurs à avoir été empêchés par la mobilisation de prendre part à cette consultation d'avril 1919. Elle ne nous lie donc point, et je ne cache pas que, personnellement, je suis en faveur de la composition pure et simple. Mais si l'on voulait nous faire accepter le referendum, il fallait du moins s'y soumettre soi-même, et renoncer à ce

moyen de défense qui consiste à soutenir que les épreuves nouvelles répondent au désir exprimé par les professeurs de langues vivantes, alors que le thème a obtenu 107 voix, et que la composition (sous ses différentes formes et avec ou sans version) en a réuni 485.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pierre Legouis,
Professeur au Lycée Ampère, 43, rue de Sèze.

N. D. L. R. — Cette lettre a été communiquée au Président de l'Association et à M. Rancès, tous deux mis en cause, le premier à titre de membre du Bureau, le second comme délégué au Conseil supérieur ; nous donnons ci-dessous leurs réponses respectives, à la suite de la rectification que nous fait parvenir le rédacteur du procès-verbal de la dernière séance du Comité.

Rectification

Le Rédacteur du procès-verbal de la séance du 27 juin dernier a attribué à M. Pierre Legouis, professeur au lycée Ampère, à Lyon, — son correspondant, — deux lettres adressées à MM. Veillet-Lavallée et Rancès, lettres qui émanaient de M. Emile Legouis, professeur à la Sorbonne. Pour gagner du temps, le procès-verbal a été imprimé avant d'avoir été lu et adopté en séance du Comité, d'où l'erreur que nos lecteurs voudront bien excuser.

H. B.

M. Pierre Legouis, professeur au lycée Ampère,
43, rue de Sèze, Lyon.

17 novembre 1920.

Monsieur,

M. d'Hangest m'a communiqué votre lettre du 10 novembre. Une erreur a, je suppose, été commise dans le compte rendu de la séance du Comité à laquelle vous faites allusion. J'avais, en effet, reçu à cette époque une lettre de M. E. Legouis, votre père, pour qui j'ai autant d'amitié que de vénération, et j'en ai donné connaissance au Comité. Comment avez-vous été mis en cause ? Je ne puis, si longtemps après, et en faisant appel à mes seuls souvenirs, me l'expliquer. Nous recherchons dans les archives les notes qui nous permettront sans doute d'élucider cette difficulté.

Ceci dit, je ne puis aucunement accepter l'imputation injurieuse contenue dans une phrase de votre lettre et qui met en

cause le bureau tout entier : « ...si je regrette », dites-vous, « cette *étrange* méprise, c'est qu'elle a sans doute empêché le succès d'une démarche intéressante, en *dissimulant, pour l'attribuer à un débutant inconnu, les noms de ses auteurs véritables...* »

Sachez, Monsieur, que personne, au Bureau, ne dissimule rien. Il y a là, de votre part, une insinuation qui porte atteinte à l'honorabilité de mes collaborateurs immédiats et de moi-même. Je ne saurais l'admettre. Je repousse, avec la plus grande énergie, toute accusation de ce genre, au nom des membres du Bureau et en mon nom personnel surtout, car j'assume la responsabilité de tout ce qui a été fait au Bureau.

Tout ce que je connais, Monsieur, de votre passé m'est garant que, faisant un retour sur vous-même, vous jugerez que votre plume a été trop vive et que vous n'avez pas le droit, partant d'une erreur possible de procès-verbal, de conclure à la mauvaise foi d'hommes que vous connaissez fort peu et que la confiance de leurs collègues a investis d'une lourde charge à laquelle ils sacrifient leurs forces et leur temps. J'attends de vous qu'en véritable gentleman vous nous donniez les apaisements auxquels nous avons droit. Vous vous honorerez vous-même en effaçant les termes flétrissants que vous avez — certainement par inadvertance — laissé glisser dans votre lettre.

Pour ce qui est de la motion d'ajournement que votre lettre traite en détail, elle concerne M. Rancès surtout, et il répondra. Du reste, il est difficile de suivre une discussion académique lorsqu'elle débute de la façon dont vous l'avez entamée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, etc...

Ch. Veillet-Lavallée.

Paris, le 15 novembre 1920.

Mon cher Collègue,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la lettre de M. Pierre Legouis : je n'en veux retenir que la partie qui me met directement en cause.

M. Pierre Legouis est difficilement excusable. Non seulement il a pu lire tout ce que j'ai écrit ici-même, mais il a certainement eu communication de la correspondance que j'ai échangée avec M. Emile Legouis, son père, et M. Douady, Président de la Régionale dont il est le Secrétaire. Donc, en affirmant que j'ai refusé de m'associer au vœu de MM. Brunot et Clédat parce que « je ne voulais pas me déjuger », il a sciemment trahi ma pensée. Il est vrai que cela lui permettait d'ajouter cette perfidie : « C'est reconnaître qu'il a toujours poussé à l'adoption du thème. » Je répète ce que j'ai écrit deux fois, et affirmé devant cinquante collègues, sans rencontrer d'autre démenti que celui

de M. Pierre Legouis : je n'ai parlé du thème d'imitation qu'après avoir constaté que la Composition libre était définitivement condamnée, et le thème littéraire à deux doigts de triompher.

La jeunesse et l'inexpérience de M. Pierre Legouis ne sauraient davantage excuser ses affirmations gratuites. J'ai dit que je ne m'associerais à aucun vœu d'ajournement parce que j'étais convaincu que le Conseil Supérieur ne reviendrait jamais sur sa décision. M. Pierre Legouis répond d'un ton définitif que le Conseil n'avait pas à délibérer sur un vœu pareil. Il se trompe ; tout vœu déposé au Conseil par un ou plusieurs de ses membres, est nécessairement examiné par sa Section Permanente, laquelle est tenue d'exprimer un avis. Le Ministre a, bien entendu, le droit de ne pas s'y conformer, puisque le Conseil n'est qu'un organe consultatif, mais il n'y a pas d'exemple qu'il ait jamais passé outre. M. Pierre Legouis ajoute que si j'étais intervenu dans le sens qu'il souhaite, le Ministre se serait peut-être décidé en faveur de l'ajournement : mon jeune collègue me fait vraiment trop d'honneur, et j'ai de mon pouvoir de persuasion une idée plus modeste que lui.

M. Pierre Legouis me reproche enfin (car je suis bien forcé de prendre pour moi le dernier paragraphe de sa lettre) de m'être retranché derrière le referendum pour soutenir que les nouvelles épreuves répondaient au désir de la majorité de nos collègues.

En vérité, M. Pierre Legouis, qui par ailleurs me suppose omnipotent, se fait une piètre conception de mes connaissances arithmétiques. Evidemment je n'aurais pas trouvé comme lui que la composition (sous ses différentes formes et avec ou sans version) a réuni *485* suffrages, alors que *467* collègues seulement (*dont 107 voulaient le thème*) ont pris part au referendum. Je lui affirme cependant que, même sans le secours de ses additions, j'ai su défendre devant le Conseil, avec toute la conviction nécessaire, l'opinion, hélas ! trop imprécise de mes collègues. Je suis le premier à regretter — et ce n'est pas la première fois que je le fais publiquement — qu'il n'ait pas jugé opportun de me suivre.

Il reste de tout ceci que M. Pierre Legouis semble vraiment manquer d'esprit critique, et qu'il se laisse parfois aveugler par sa passion. Ce sont là travers juvéniles, et qui passeront, j'espère, l'âge venant. Lorsque M. Pierre Legouis aura bataillé aussi longtemps que moi en faveur des idées qui lui sont chères, il excusera, j'en suis sûr, les échecs, ou les fausses manœuvres, qui peuvent en retarder l'évolution, et se gardera bien de les attribuer, comme il le fait aujourd'hui, à je ne sais quelles intentions secrètes et malignes.

Veuillez, mon cher Collègue, etc...

M. Rancès,
Délégué au Conseil Supérieur.

ORTHODOXIE et AUTONOMIE

Des cent manuscrits de romans nouveaux entre lesquels a pu choisir l'éditeur A. Melrose, — organisateur cette année encore d'un concours littéraire, — le plus remarquable, nous dit-il, est l'œuvre d'une femme, Catherine Carswell, à qui a été attribué le prix de deux cent cinquante livres ; je pense pour ma part que l'Académie Française couronne rarement son égal.

Voici en effet un livre (1), de 400 pages serrées, dont la forte volonté d'analyse embrasse, en son essence, totalement une vie, et dont la gravité implique chez l'écrivain une jeunesse indestructible qui est la poésie même. J'imagine, à tort ou à raison, que cette œuvre est la première de son auteur, et je ne puis croire qu'elle ne soit pas en grande partie autobiographique. Elle dépeint et accompagne une famille chrétienne de Glasgow et ses relations principales, groupées à des plans divers adéquatement éclairés, autour d'une seule personnalité marquante, d'une seule force intellectuelle en développement ; celle-ci cherche à travers des expériences fondamentales, au lieu d'acquiescer sans un acte critique aux exigences des paresses traditionnaliste ou mondaine, — sa voie réelle et la stabilité morale où le bonheur lui sera donné par surcroît.



Joanna, l'héroïne, sa sœur aînée et ses deux jeunes frères, sont les enfants d'un missionnaire évangélique, Sholto Ban-

---

(1) *Catherine Carswell : Open the Door !* (7/6 net. Melrose, London, 1920).

nerman, qui combat l'effroi du doute religieux par l'intoxication des succès oratoires, qui cherche surtout la paix, l'illusion de la foi, et dont la superficialité sentimentale s'enveloppe des attitudes les plus spontanément charitables. Sa femme, Juley, dont la foi centrale et profonde ne comporte que des incertitudes d'application, l'a épousé pour s'assurer l'atmosphère indispensable à sa propre paix et à ses œuvres ; mais son humanité, qu'éveille le mariage, réclame en union avec elle un enthousiasme émotif que l'évangéliste n'a pas en lui, et que réprime en elle-même à mainte reprise l'attraction spirituelle du renoncement. Sa vie, de dévouement aussi réel que souvent intempestif, et de méditation étroitement canalisée par l'enseignement de son église, contracte à la longue, en cet abandon de son désir le plus cher, une mélancolie irrémédiable qu'elle ne veut pas s'avouer à elle-même. Sa tendance à la prédication, son optimisme volontaire basé sur les compensations de l'au-delà, sur la réalisation céleste des bonnes entreprises mal conduites ici-bas, s'accusent fâcheusement dans le milieu familial, en une exaspérante coïncidence avec la médiocrité de la vie matérielle : lorsque le père meurt, pendant un voyage de propagande aux Etats-Unis, cette opposition des résultats pratiques, de la grisaille de la vie, avec les homélies quotidiennes de la prédicante responsable, a déjà ruiné dans l'âme des enfants, et pour de longues années chez Joanna, le prestige de la doctrine. Pourtant la semence idéaliste, en une terre aussi riche, ne périt point.

Nous sommes en effet dans un groupe où les sensibilités sont vivantes, prêtes à la sympathie qui est intelligence des combinaisons psychologiques voisines, comme aux antipathies qui exigent la classification à part des différences une fois formulées. Très tôt, on s'y achemine vers l'analyse des âmes dont la vie familiale conditionne l'observation prolongée. La distinction s'accomplit donc sûrement, au cours de notations et de confirmations nombreuses, entre les éléments moraux naturels et le rôle de la croyance. Celle-ci apparaît d'abord comme une puissance à la fois arbitraire et réelle, introduction volontaire ou sociale d'une formule, instrument de cohésion et de discipline, et source éventuelle

de bonheur, si, comme jadis le père mort, on peut aux instants de doute échapper à l'esprit critique, à la connaissance pénétrante et à l'humble aveu de soi-même. Les principes inclus en cette croyance et dont l'héroïne éprouvera la valeur, sont en tout cas détachés par elle du cadre religieux de son enfance, et, selon leur réalité nue, demeurent accessibles par les voies ordinaires de l'expérience et de la réflexion.

Autour de cette famille non dirigée, à peine maintenue par une bonté faible, et que les préoccupations religieuses des parents retenaient, en un coin perdu de la grande ville, à l'écart du matérialisme triomphant, — le flot immense des masses ouvrières, et la prospérité satisfaite des adorateurs de Mammon, passaient comme autour d'un remous instable les courants irrésistibles de la vie même, d'une unité sociale constante qui était réalité, et, sans doute aussi, vérité. Il importait d'échapper à l'inacceptable parallélisme institué dans la maison paternelle, par le hasard peut-être, entre l'absence d'union, de confiance spontanée en la vie, et la rhétorique d'un idéalisme sans aboutissement tangible. Une parole même du Livre des Rois, en harmonie avec une interprétation profonde de la parabole des Talents, prêtait une voix aux injonctions chaque jour plus fortes de la solitude morale et à la protestation de son moi inexprimé, pour crier à la jeune fille : « Ouvre la porte, et enfuis-toi ! » C'est sur cette recherche de la vérité morale qu'insiste le titre du livre, et sur les déchirements qu'elle implique.

« Enfuis-toi ! » Il reste à déterminer dans quelle direction. Sans autres guides que son désir de réalisation extérieure, son intelligence sincère en même temps aidée et entravée par une sensibilité délicate, par un cœur et un corps ardents, — Joanna, consciente à la fois des risques et de leur nécessité, explore les avenues morales et les courants sociaux qui l'entourent. Le spectacle est grand, de cet être humain dont la désunion spirituelle au sein de la famille a accentué l'individualisme, — recherchant ses émotions premières comme les plus purs miroirs de son moi intime, et aussi d'un océan de vérité cosmique où flottent comme des outres éventrées les formules confessionnelles :

l'influence des longs séjours de l'enfant près des bois, des étangs et des landes écossaises, d'autre part la gravité du style et sa précision descriptive, évoquent à mainte reprise les chefs-d'œuvre poétiques de Wordsworth et l'idée centrale de l'*Ode sur l'Immortalité*. Un des passages les plus caractéristiques à cet égard nous montre comment, dès l'adolescence, même au loin de la grande ville dont l'ombre eût pu s'atténuer en son souvenir au milieu des paysages et des joies des vacances, l'enfant cherchait avec ardeur hors de l'atmosphère familiale, dans la majesté de la nature et le spectacle de sa vie innombrable, les intuitions d'une vérité à la fois morale et esthétique :

Leur dernier été à Duntarvie fut celui qui précéda la mort de Sholto. Pour une raison quelconque, il fut impossible de renouveler le bail. Le chagrin s'exprima en lamentations dans la maison, et malgré l'énorme accroissement de soucis domestiques que représentait pour elle cette villégiature, Juley fut aussi attristée que les enfants.

Quant à Joanna, à mesure qu'approchait le départ, son amour pour ce lieu devint une angoisse véritable, et peu à peu sa voix ne s'entendit plus dans le chœur des regrets. Au lieu de cela, quand elle pouvait, elle quittait les autres, remontait en courant la lande en face de la maison, ne s'arrêtait qu'à une tanière secrète qu'elle avait trouvée elle-même, — sorte de couche sèche, pâle et dorée parmi la bruyère haute, tout près de la petite sapinière dont la clôture argentée pourrissait ; et là, se précipitant sur le sol, elle enfouissait sa figure dans la mousse tiédie par le soleil, et humait la terre avec ardeur.

Parmi ces baisers prodigués par l'enfant à la terre, baisers plus fervents qu'elle n'en eût jamais donnés à aucun être humain, un entre tous devait vivre en son souvenir.

Par une matinée de septembre, pendant la dernière semaine de leur séjour, elle s'était esquivée quelque temps avant le déjeuner, prenant pour chemin la frange de hêtres qui derrière la maison montait entre des champs à pente raide, et finissait par entourer l'étang le plus élevé. L'étang du bas, près des communs et de la balançoire, était une mare familière ou barbotaient les canards, et sur laquelle naviguait un radeau fait des portes d'un vieux hangar, les échasses de Joanna servant d'avirons. Mais l'étang d'en haut, en outre de son étendue deux fois plus grande, était une onde mystérieuse. Il était alimenté par une source naturelle, et une légende du voisinage disait qu'en ses profondeurs reposait dans un berceau d'or le corps d'un enfant royal que la mort ne pouvait décomposer. Des roseaux l'encombraient, sa surface traîtresse n'apparaissait que par reflets ; et mille espèces d'oiseaux aquatiques en avaient fait leur retraite. Les renards, au clair de lune, se glissaient jusqu'au bord pour boire ; et sur une petite île, au centre, d'une saison à l'autre, un couple de hérons élevaient leurs petits.

C'est à cet étang hanté, à la ceinture de hêtres, dont Joanna savait tous les endroits où l'on pouvait poser le pied, et toutes les branches dangereuses, qu'elle s'enfuit ce jour-là. Etendue et cachée parmi les roseaux trempés du bord, elle attendit que les foulques et les poules d'eau effarouchées eussent repris, rassurées, leur interminable activité. Il lui sembla passer un siècle, immobile, à écouter tous les petits clapotis ou plongeons, les bruissements dans les roseaux touffus, les bonds soudains des grenouilles, et le ricanement des poules d'eau sous les rives.

Alors cette enfant de douze ans pénétrait au cœur même de la Nature ; pour la première fois, il lui vint à l'esprit que de son extase elle pourrait faire un lieu de retraite pour les jours à venir. Ce fut une découverte : elle ressentit que désormais nul événement, nul être n'aurait le pouvoir de lui nuire. Pour sa vie entière elle aurait en elle-même ce refuge secret. Dût-elle être brûlée au poteau, ou écorchée vive comme les martyrs du livre de Foxe, elle pourrait échapper en esprit à ses bourreaux, parmi les roseaux de cette onde ; et ils s'émerveilleraient de la voir sourire au milieu des flammes.

Elle resta ainsi jusqu'à ce que son corps devînt insensible ; le froid seul, pénétrant ses habits, lui rappela la réalité ; elle bougea, et s'aperçut seulement alors qu'elle était trempée et courbattue. Ses mouvements effrayèrent le vieux héron : il se leva bruyamment, laissant d'abord traîner quelque temps ses pattes à la surface de l'eau, puis il s'éloigna vers l'ouest, jusqu'à n'être plus qu'un point dans le ciel, au-dessus du creux où se trouvait la ferme la plus proche.

Après s'être étirée et avoir secoué ses cheveux mouillés, Joanna se réjouit en pensant au déjeuner ; il était bon de savoir que les autres l'attendaient, assis à une table où s'étalaient les tourteaux encore poudrés de farine, que chaque matin on apportait frais du village, puis le café, les confitures de mûres, le beurre fait avec la crème du lait de leur propre vache, et qu'elle aimait jusqu'à la gourmandise. Mais avant de retourner vers la maison au milieu des troncs des hêtres, elle se pencha une fois encore vers le sol ; et appuyée sur ses deux paumes, elle baisa l'herbe mouillée jusqu'à sentir sur ses lèvres le goût de la terre : « Si jamais je t'oublie, ô Duntarvie, murmura-t-elle, fais que ma main droite oublie tout ce qu'elle sait ! » Le sens de l'expression ne lui apparaissait pas clair : mais elle aimait à travailler de ses mains, et cette phrase, mieux que toute autre, lui semblait exprimer son émotion. Alors elle ramassa quelques débris, — une petite branche couverte de lichen, une feuille réduite à son squelette, une samare de sycomore prématurément tombée, — pour les garder en souvenir de son vœu ; puis se précipitant à toute vitesse vers la maison, elle y arriva toute rouge, les joues brillantes, sa robe courte dégouttant encore après son passage dans la fougère.

Les années passent, accentuant le contraste ; le mariage, avec ses indécises promesses de satisfactions mondaines, émotives et physiques, que consacrent à la fois tradition

sociale et suggestions de la nature, paraît à Joanna la route naturelle vers une activité générale libre et salutaire. Mais l'impulsion passionnée de ses besoins, le trouble de ses aspirations, son égoïsme ignoré d'elle-même et aussi réel que son idéal de sacrifice, constituent en un faisceau d'inexpérience et de conflit, un danger immense au seuil d'une aussi durable aventure. Heureusement, après des fiançailles passives et soudaines avec Bob Ranken, fils d'un ancien collègue de son père, elle répudie à temps, violemment, en un sursaut d'instinct irréparable et qu'elle regrettera plus tard, la perspective de malentendus graves avec cet homme jeune, travailleur et aimant, mais dont les soucis d'avenir assombrissent le sourire, paralysent les gestes affectueux, semblent dissoudre tout le courage et la foi. L'attraction réciproque, quoi qu'en puisse faire plus tard l'analyse, avait pourtant été sincère, et au cours même d'expériences plus complètes, devait persister en un souvenir précis et troublant, dans le cadre des paysages inoubliables de la ville natale. Car malgré l'abandon du culte, l'essence des croyances premières restait en elle, simple coïncidence peut-être avec ses tendances innées ; et dans la faiblesse de ses intentions, le fiancé participait confusément à cet idéalisme.

C'est par contraste avec l'incertitude spirituelle de Bob Ranken, qu'à la recherche d'un meilleur équilibre moral, elle va franchir une autre étape où seules doivent régner les préoccupations temporelles.

Elle reçoit alors d'une vieille tante depuis longtemps fixée en Italie, une lettre affectueuse dont la rhétorique exaltée lui suggère des horizons romantiques, jusque-là abstraits pour elle, mais qui se précisent à la pensée que sa propre mère avait été élevée à Rome, à l'ombre de l'église presbytérienne où officiait son père, et qu'elle avait rapporté de ce lointain séjour un souvenir quasi extatique. Joanna décide alors de suivre des cours d'italien, et se fait immatriculer ; la salle de conférences est presque déserte, mais les rapports entre étudiants en sont moins distants ; la jeune fille y retrouve une femme du monde que jadis avaient frappé sa beauté et sa distinction, et dont les invitations sont imminentes. C'est ainsi qu'en rentrant chez elle à travers les jar-

dins de l'université, elle est un jour présentée à Mario Rasponi, inventeur italien enthousiaste de ses essais mécaniques, et dont chaque geste et chaque intonation affirment la volonté tenace, la clarté de conception et la décision, qu'accentuent encore le charme de ses manières et sa facilité de parole méridionale.

Lorsque le nom de Joanna fut prononcé pour lui, Mario sourit en découvrant de petites dents d'un blanc de lait, et sa main caressa impulsivement sa courte moustache noire. Au grand jour, son visage était, plutôt que blanc, couleur d'ivoire ; ses traits fins et sculptés, ses paupières extraordinaires. Il avait quelque chose, aussi, de la dureté de l'ivoire ; et sous son ample costume de drap d'Ecosse, elle perçut que son corps ressemblait à un ressort d'acier tendu. Il était l'énergie elle-même, mais accumulée, non épanouie. Joanna n'avait jamais ressenti d'impression aussi vive, jamais imaginé d'être aussi vivant, et la proximité de celui-ci la troubla intensément.

Cette force en équilibre, aux limites inaperçues, séduit comme un symbole inattendu de ses propres désirs la jeune fille en quête de certitude et d'appui ; l'opposition des deux types physiques et nationaux fournit un élément d'attraction, et le mariage précède à très courte distance le départ vers la vie nouvelle à Florence.

Mariage sans amour, à l'insu même de la femme éblouie, soutenue dans sa poursuite du projet par l'excitation devant l'inconnu, par la vision d'une prospérité sûre et l'intérêt de l'étape sociale, tandis que le passé médiocre, encore présent et visible, justifie extérieurement l'évasion, et que la beauté de l'automne encadre en un somptueux silence le songe où s'estompe l'avenir. Au départ de Glasgow pourtant, une angoisse l'étreint comme le remords d'une désertion, comme la conscience d'une réalité essentielle irréparablement perdue, et d'un déchirement qui était une clarté. Puis, la variété des paysages traversés, l'éclat insoupçonné ou la délicatesse des teintes, la pureté des contours, la joie visible de la vie dans la nature italienne, la charment et l'absorbent ; en la sœur de son mari comme en lui-même, elle découvre à la fois l'absence complète de croyance religieuse, et la satisfaction parfaite d'existences sensuelles et simples, d'une indéniable harmonie.

Elle attendait, dans l'éveil de ses sens, l'arrivée du soir, et pour la première fois avec l'intention arrêtée d'émouvoir son mari, elle se retourna dans la lumière frémissante et le regarda. Joanna se reconnaissait à peine dans cette voluptueuse séductrice sous le ciel italien. Etait-elle dans la vérité? toutes les épouses sentaient-elles et agissaient-elles de même? Elle pensa à sa mère, à sa tante, à l'enseignement et aux traditions dont on l'avait nourrie. A quoi se fier? à cette tradition ou à cet abandon? Il paraissait impossible que les deux fussent la vérité; et pourtant, le mal pouvait-il résider en semblable libération, en semblable harmonie avec le monde d'or et avec les cieux violets? D'elles ne venait nulle souffrance pour un seul être, et le malaise dont sa jeunesse avait si longtemps souffert se trouvait effacé. Elle riait désormais d'une voix qu'elle connaissait à peine; elle pleurait sans effort, se sentant rafraîchie; elle exprimait ses émotions en gestes rapides; elle n'était plus en lutte avec elle-même. Joanna se rappela une parole fréquente de sa mère, selon laquelle le critère de la moralité d'un acte était que l'on pût, à son sujet, prier Dieu sans honte; or elle ne s'était jamais sentie si pleine d'adoration. Là était donc la vérité?... et pourtant...

Le bras de son mari passé autour d'elle, elle regarda au-dessous d'eux la grande plaine à travers l'or et l'argent des bouleaux. La brume s'y allongeait en colonnes abattues; les méandres de la rivière, — l'Arno, lui avait dit Mario, — s'y déployaient comme les reflets d'une traînée de colimaçon. Sur une colline pointue, une haute et vieille villa se campait majestueusement contre le ciel au milieu de son escorte de cyprès. Près d'eux, le long de leurs troncs rouges, quelques arbres retenaient des feuilles vertes alanguies. Passant du violet à un bleu plus intense, le ciel, aux yeux de Joanna, semblait se pencher en tremblant vers la terre avide, comme un amant sûr de l'accueil et pourtant incrédule devant cette joie offerte. Une fois encore, sans une trace de calcul ou de coquetterie, elle tourna son visage vers Mario, et les yeux de celui-ci continrent alors pour elle toute la magie de la nuit italienne.

Mais les semaines passent; et même sans tenir compte de la jalousie de Rasponi, les murs de cette vie facile, et artistique par le cadre, sont bien ceux d'une prison : les âmes voisines sont à peine des âmes, tandis qu'en la lointaine maison d'Ecosse brûlait une humble flamme, courbée chaque jour sous quelque souffle hostile, mais dont s'éclairaient quelques visages chers et tristes, — et dont l'insuffisance était encore une réalité, gage de possibilité plus pleines. L'expérience florentine comporte en quelques mois sa conclusion : la crainte d'incompatibilités à venir surgit au cœur de Joanna, lorsque, providentiellement pour elle, son mari meurt dans un accident de machine. Lorsque la jeune

veuve, qui n'attend pas d'enfant, et qui jamais en leurs plus fougueuses intimités n'a livré son moi, est emportée par le train vers l'Ecosse, elle se sent vibrante et indemne, avec toute sa vie et peut-être le bonheur devant elle, comme au sortir d'un tribunal qui après un meurtre commis en cas de légitime défense, l'aurait acquittée.

Pendant trois ans elle réside à nouveau près de sa mère, et d'un jeune frère qui explore sans direction morale, aux dépens de sa dignité, des milieux plus aisés que le sien. Avec toute sa sincérité et sa piété, Joanna tente de prouver à Juley, dont jadis les défauts et les travers l'exaspéraient, l'amour filial qu'elle ressent bien au fond d'elle-même et qu'elle n'a pu suffisamment lui témoigner ; mais elle rencontre trop souvent comme visiteuse à son foyer, interdisant sans scrupule ce qui eût pu devenir l'intimité indispensable à l'union, une organisatrice de cérémonies cultuelles, dont le prosélytisme atteint à l'égard de Joanna les limites extrêmes de l'indiscrétion, et voile à peine l'hostilité envieuse d'une femme sans grâce contre tout ce qui n'est pas renoncement, destruction de sa beauté sous le boisseau. La conquête facile de sa mère par semblable influence achève donc de ruiner l'entreprise touchante de la jeune femme, et la contraint de chercher encore à l'extérieur l'atmosphère favorable à ses aspirations les plus légitimes.



Au cours d'agréables incursions dans certaine bourgeoisie aisée de Glasgow, où, par réaction contre la laideur et la monotonie ambiantes, par velléité artistique et intellectuelle, et par vanité, on cherche (et l'on réussit mieux qu'à Londres, à revenus égaux), à grouper les femmes les plus élégantes, les plus jolies, ou les plus correctement amorales de la ville, et encore les éléments mondains de l'Université et des Beaux-Arts, — Joanna, rapidement au fait du vide et de l'éclat factice du milieu, y oublie pour un temps sa solitude ; elle forme en outre parmi les visiteurs plus ou moins éphémères quelques camaraderies d'art, dont le hasard peut transformer soudain l'une ou l'autre en une relation plus vitale.

Son expérience est d'ailleurs connue dans ce cercle, et ajoute à l'attrait qu'elle exerce, entre autres sur un ancien condisciple des cours d'italien, Lawrence Urquhart, étudiant distingué d'anthropologie, et sur un miniaturiste, Louis Pender. Le premier est un enthousiaste silencieux, dont les préoccupations sont d'une part sa carrière universitaire, et surtout cette religion que peut être l'amour. Mais la sobriété de gestes que lui confère son tempérament intellectuel, et la gaucherie issue de sa sensibilité, sont pour la jeune femme, malgré la sympathie qu'elle ressent à son égard et le trouble que depuis longtemps elle jette en lui, des apparences encore indéchiffrables. Le salut, sans aucun doute, est là pour elle, immédiat ; mais la réserve d'Urquhart voile la virilité qui l'eût conquise ; et le consentement au mariage, qu'elle accorde presque par surprise, souffre d'un caractère accidentel qui en entraîne presque aussitôt l'annulation.

Le miniaturiste, au contraire, a l'expérience et l'assurance d'un homme fait ; fils d'un acteur hongrois et d'une fille de pasteur anglais assez indépendante pour entrer elle aussi au théâtre, il a hérité d'eux cet esprit d'aventure qui jamais ne se résigne à cesser de corriger la vie lorsqu'un hasard heureux n'a pas satisfait d'abord les exigences fondamentales ; puis la sincérité parfaite à l'égard de soi-même, qui conditionne cette recherche du mieux ; en outre, le sens et le besoin d'une certaine approbation sociale ; enfin le désir ardent d'expression personnelle sans lequel il n'est point d'art. En tout cela son tempérament s'harmonise avec celui de Joanna ; elle goûte en ses œuvres délicates et romanesques la mélancolie lasse ou révoltée d'une vie semblable à la sienne ; de l'art et de l'homme la puissance de séduction sur elle a pour alliés sa propre solitude et l'effort nécessaire au calme extérieur. Pender, qui approche de la cinquantaine, est lui-même d'autant plus péniblement seul que son mariage, contracté très jeune, est dans sa vie une source de dépression et d'amertume : sa femme, créature froide, conforme par ailleurs au code mondain, a en effet, au bout d'un an, mis des jumeaux au monde dans des conditions telles qu'elle éprouve constamment par la suite, à l'égard de son mari, une véritable terreur physique ; la vie commune

n'est plus qu'une façade, et si dans l'intérêt des enfants le divorce n'a pas lieu, il est moralement consommé, ainsi que dans la réalité par le mari, sans hésitation. Jusqu'ici, faute de personnalités remarquables dans ses rencontres féminines, Pender n'a gardé de celles-ci qu'une sensation d'éphémère vanité. En présence de Joanna, toute possibilité semblable paraît écartée : presque assez âgé pour être son père, mais la sachant veuve, et capable de peser les risques d'une liaison à laquelle il saura d'ailleurs épargner toute conséquence physiologique, il s'achemine sans hâte comme sans inquiétude vers sa réalisation.

Le problème est donc grave pour Joanna. Il est indéniable que Pender la satisfait intellectuellement par sa capacité d'introspection et par le sens de ses créations artistiques ; qu'il est précisément attiré par sa vertu la plus haute, par l'alliance de sa curiosité supérieure et de son courage ; que même en leurs conflits d'opinions, il l'aide à préciser et à distinguer les valeurs, sensibles et esthétiques d'une part, intuitives et absolues de l'autre ; et que leur intimité croissante est pour elle un enrichissement dont les possibilités sont indéfinissables. Serait-ce là la porte ouverte, une fois pour toutes, vers l'équilibre et la paix ?

Par ces importantes certitudes, par de tels dons inattendus, l'attention est absorbée tout entière ; le spectacle des réalités offertes s'unit au trouble grandissant des émois physiques pour guider vers l'abandon final cette femme que Hardy eût sans doute appelée pure, et à qui nul sans irréflexion ne saurait jeter la première pierre. L'étape est donc franchie. Mais l'épreuve à l'égard l'un de l'autre d'une liberté et d'une sincérité sans entrave révèle seulement à Joanna de façon plus frappante l'importance du rôle joué dans la vie de Pender par tout ce qui n'est pas elle, sa soif de concentration et d'absolu, — par le monde sensible, par la prospérité matérielle et par le cadre extérieur de l'art. L'esprit critique de l'artiste, au milieu de leurs conversations les plus affectueuses, ne s'endort jamais en une extase définitive devant la personnalité de Joanna ; une fois dissipées les premières ivresses, elle se ressaisit, et connaît que, non plus que Rasponi, cet homme ne l'a faite sienne.

Elle fut surprise, puis effrayée, de ne pouvoir trouver en Louis qu'une aide aussi faible. Sans aucun doute la supériorité qu'elle croyait apercevoir en sa connaissance de la vie, avait été l'un des éléments puissants qui l'avaient attirée. Avec l'avantage de l'âge, de l'expérience, de sa situation, il lui paraissait se mouvoir avec sûreté dans ce monde fabuleux de Mammon dont elle ressentait depuis son enfance la faim encore insatisfaite... Entre les deux extrêmes de l'aventure irrégulière et de l'élégance conventionnelle (quelle que fût leur dépendance réciproque), s'étendait tout le royaume merveilleux que constitue le « siècle », et qui est l'esthétisme, l'histoire, le fruit chatoyant, substantiel en apparence, de la civilisation. Pour des raisons complexes, locales et personnelles, la jeune fille s'était toujours sentie privée de ce monde traditionnel ; désormais, en Louis elle allait le posséder.

Et pourtant, une semaine ne s'était pas passée encore depuis qu'ils étaient amants, qu'elle savait déjà ce même Louis incapable de diriger le cours de leur amour. Il était comme dans une tempête un compagnon dont la seule notion de commandement était de laisser dériver le navire. Elle ne saisissait pas facilement cette vérité, que pour Louis même, de par sa propre nature à elle, la situation était essentiellement sans précédent. Et elle comprenait moins encore, — bien que, pratiquement elle dût agir en conséquence —, ce fait curieux que Louis, tel un noyé, s'accrochait à sa certitude spirituelle. C'était essentiellement le même mouvement que, trente ans auparavant, Sholto, son père, avait accompli vers Juley, sa mère.

Sans doute la sympathie de Pender est supérieure, et son indulgence intelligente a la même mesure ; sans doute, à son contact, la jeune femme apprend à découvrir dans la vie quotidienne mille menus faits ou facettes qui sont signes et symboles ; et certes la joie est intense de cet épanouissement intellectuel, dont la conscience comble le vide de deux années. Mais les périodes longues ou fréquentes de solitude ne laissent à l'oubli facile, aux joies de second plan, aux désirs de repos, en cette âme incapable de paresse, aucune chance de triomphe ou de durée. Malgré son humanité, dont la faiblesse est aussi grandeur, Joanna complètera ce que l'acquiescence a comporté de sacrifice, par l'acte également, supérieurement humain, de détachement intellectuel, de choix et de coordination, d'autonomie.

Elle s'est montrée capable d'ignorer les tiers, ou de leur donner le spectacle d'une fidélité parfaite à la lumière intérieure, au prix de sa paix matérielle et d'une partie de son bonheur. Il reste cependant indispensable à la vertu essen-

tielle, au triomphe réel de son initiative sentimentale, que celle-ci comporte de chaque côté la même somme d'effort et de sacrifice, — que Pender par conséquent rompe avec tout son passé stérile, avec sa femme qui n'est pas une épouse et avec tous les liens noués autour de cette fiction morale, avec ses fils même (dont l'indépendance sociale est acquise), s'ils ont l'audace de juger avec l'intransigeante ignorance de la jeunesse et l'incuriosité psychologique de la foule.

Sûre du bienfait essentiel que comporterait pour elle, et éventuellement pour lui, leur union complète, Joanna considère qu'elle n'aura point péché, si de sa longue acceptation elle fait surgir le plus persuasif des exemples, en le spectacle même de ce qui manque à leur bonheur imparfait. D'une joie profonde mêlée pour elle seule à la souffrance du compromis, des fréquentes solitudes et du secret, la vision se lèvera peut-être, aux yeux de l'amant, d'un état supérieur, d'une paix et d'une liberté totales, où tous les deux naîtront enfin à la vie intense et commune du cœur et de l'esprit. Telle se construit en l'esprit de Joanna l'éthique de la situation ; et sans doute Pender en sent bien la valeur idéale ; mais sa connaissance du monde, sa fatigue et son sens pratique s'unissent pour confirmer son refus de sacrifier en une lutte ouverte où le monstre social l'écraserait à coup sûr, la vitalité qui lui reste et qu'absorbe tout entière cette expérience nouvelle.

Aussi, malgré les joies intenses qui, après mainte crise douloureuse, raniment sa volonté de vivre jusqu'au bout cet amour si réel et si varié, Joanna sent désormais un mal invincible l'envahir comme un poison. En ses méditations solitaires, l'humiliation intime de ce renversement des rôles, de l'indifférence de Pender à cet égard, de sa richesse d'âme abandonnée, subordonnée aux pauvretés voisines et aux plus révoltantes contingences, ronge d'épuisantes morsures la chair de ce cœur ardent.

Alors survient la mort de sa mère, dont les deux principes religieux centraux, la liberté d'examen des problèmes moraux, et la nécessité pour chacun d'harmoniser sa vie avec sa conscience la plus claire de la beauté ou de la vérité,

n'avaient été représentés dans la pratique que par des velléités fugitives, aussi inefficaces que sincères et touchantes.

> Etait-ce après tout sa mort qui avait changé la face du monde ? ou plutôt n'était-ce pas la façon dont elle était morte ? Elle avait diparu sans jamais parvenir à la taille intégrale de son âme, sans avoir jamais dit la parole qu'il lui incombait de prononcer. Avec toutes ses luttes, ses sacrifices, sa noblesse, elle restait irréalisée. Elle ressemblait, en l'absence de la clef de voûte, aux deux côtés qui s'effondrent. Et pourtant, qui donc avait la foi, sinon elle ? Et que lui avait-il manqué?

Dans les commentaires que la famille juge opportun de faire entendre autour du cercueil de Juley, Joanna, non moins aimante parce que clairvoyante, discerne l'insincérité, la non-acceptaticn des faits ; pour elle la connaissance de l'échec en entraîne l'aveu nécessaire, qui n'exclut ni l'amour filial pour cette bonté disparue, ni la pitié pour cette faiblesse, — mais qui surtout laisse aux survivants une clarté et une direction. En ses souvenirs ravivés, Joanna retrouve au moment voulu la notion nette du devoir: de ses actes, aujourd'hui comme jadis, elle n'est responsable que devant Dieu, source unique de son inspiration ; elle ne doit déléguer à personne, à nul avenir, à nul enfant même, — si son désir de maternité avait trouvé en Pender un écho, — le devoir de la réalisation personnelle. Et si à la lumière de sa réflexion la plus calme en son pouvoir, ayant donné tout son effort pour la vérité, ayant vu jadis en l'union avec cet homme l'instrument de sa propre floraison morale, nulle considération mondaine, nulle désapprobation des majorités moutonnières ne l'arrêta, — si d'autre part elle maintient en elle-même contre la conspiration des paresses ou des impuissances individuelles, la nécessité d'entreprendre et tout au moins de ne jamais abandonner la tâche de l'aboutissement moral, — elle est prête aujourd'hui, plutôt que de subir comme autrefois sa mère auprès de Sholto, l'emprisonnement d'un effort inutile, à reprendre seule le dur chemin de la fidélité à sa conscience, à ouvrir de nouveau la porte du séjour où le rêve ne fut qu'un rêve et qu'une attente, à répudier l'alliance dont l'insuffisance deviendrait trahison, pour tenter de trouver les conditions de l'expression pleine qui seule comporte l'intuition de l'absolu et du réel.

Dans les froides éclaircies du désespoir, le jugement s'est formulé, la sympathie morale ne s'ajoute plus à l'amour qui survit ; la fatigue physique de Pender ne trouve plus en Joanna l'attention qu'elle mérite comme circonstance atténuante ; et d'ailleurs, la logique de la situation triomphe des hésitations et des retours, des détresses et des abandons douloureux qui ne sont plus qu'accidents devant la permanence de la vérité même : à la première défaillance de l'amant, la rupture se consomme dans la souffrance, et les formules ou les réactions qui la suivent, tout en semblant réserver l'initiative à Pender, ne font qu'éclairer l'enchaînement irrésistible des réalités dominantes, avec la reconnaissance des richesses échangées, l'acceptation des faits et la douceur essentielle du souvenir.

Ce fut alors, dans le calme, que résonna à ses oreilles une petite voix mélodieuse oubliée depuis l'enfance. Autrefois, à Duntarvie, elle entendait de son lit le réservoir d'eau de la maison. Et voici que dans la chambre même ou elle était, par un curieux hasard, se trouvait le réservoir de l'hôtel; il était caché dans un placard, et pendant le jour elle n'avait eu qu'obscurément conscience d'une présence familière, à certains chocs assourdis, à certains jets et jaillissements. Elle n'avait encore remarqué aucun son pendant la nuit. Mais à cette heure secrète qui précède l'aube, alors que tout le reste du monde dormait, et que Joanna, silencieuse, attendait que le sommeil vint vers elle, cette eau se mit à parler.

Cela jaillit mystérieusement du silence avec une précision exquise. Cadence minuscule, aux échos argentins, interminable. Oui, comme l'argent cette musique tintinnabulait, comme des perles marines, comme des stalactites, si fine, si claire et si dépouillée, que l'entendre était une extase, extase intense, pure de toute tache d'excitation. Pendant une ou deux mesures la chanson se prolongeait, chaque intonation parfaite suivant l'autre. Puis, comme un ruisselet qui bondit dans la lueur des étoiles, elle éparpillait ses gouttelettes en un embrun de fioritures. Et cela se poursuivait, parfois en un chant, parfois en paroles, les modulations passant sans cesse d'un rythme délicat à un autre, inconnus même dans le rêve. Bien que cette voix fût celle de son enfance, Joanna ne l'avait jamais réellement entendue encore. C'était la voix calme et légère d'une naissance, d'une vie nouvelles, d'un monde nouveau. Car c'était la voix qui précède la création, assurée, supra-terrestre, d'une fragilité de filigrane et pourtant d'une fidélité d'étoile.

Quelques mois se passent, où l'intelligence psychologique, qui détermina extérieurement la décision, rétablit par degrés

en Joanna le calme dans lequel seul est possible son règne. De l'expérience, l'âme de la jeune femme sort plus claire pour elle-même, dépouillée des impulsions et des extases stériles ; grâce à son courage, comme à sa soif artistique du maximum réalisable de perfection, grâce surtout à son inlassable activité d'esprit, digne essentiellement de l'épithète d'intellectuelle, — sa volonté s'est faite l'humble servante d'une vision sûre, d'un choix véritable, au delà des illusions et des entraînements, parmi les valeurs masquées, déformées et enchevêtrées sous les apparences.

C'est alors qu'à la lumière de la méditation, et à l'aide du hasard purement extérieur qui épargne à Joanna l'oubli où ceux-là l'auraient pu laisser que jadis sur sa route elle avait croisés, fascinés et rejetés, — le retour s'accomplit vers les intuitions sentimentales certaines dont la lueur fut pour elle prématurée, faute de la sobriété de jugement que seule une douloureuse expérience pouvait conférer à sa richesse émotive. Bob Ranken, le camarade d'enfance dont les courtes fiançailles éveillaient encore en elle une curieuse tendresse, mêlée sans doute de pitié pour sa propre solitude en sa première jeunesse, reparaît accidentellement dans sa vie, et la subjugation d'autrefois luit encore en ses yeux. Mais la faiblesse qui toujours émane de sa personne est à ce point éloquente, que mieux vaudrait pour Joanna s'isoler en un culte secret de celui par lequel elle vécut intensément, que de risquer auprès d'une personnalité moins riche à tant d'égards, l'abandon à des souvenirs plus lumineux que le présent même.

Il n'en est pas de même de Lawrence Urquhart, dont l'énergie ne lui était point jadis apparue, lorsqu'absorbé par l'intérêt de ses premières études, et replié d'ailleurs sur lui-même pour sauvegarder son indépendance contre une mère bornée et autoritaire, il n'avait révélé à Joanna que l'accablement de l'amour, incapable encore de fournir à cette exigeante imagination les symboles extérieurs de la force et de la clarté, à cette intelligence l'encadrement de la sécurité, à cette solitude la garantie visible d'une alliance et d'une protection. L'étudiant d'anthropologie, contraint d'abandonner l'université à la suite d'un concours malheu-

reux, est entré au barreau ; mêlé plus directement à la vie, il a dû acquérir l'art d'une expression plus efficace ; et les quelques années qui le séparent de son premier contact avec Joanna lui ont révélé la nécessité d'une analyse sûre d'autrui, pour réaliser dans l'entourage choisi l'intelligibilité voulue de son tempérament. Joanna sait désormais la qualité du sentiment de Lawrence à son égard, son calme devant l'opposition, sa pénétration psychologique et sa faculté d'affirmation personnelle ; elle a appris en outre, au cours de leurs dissentiments même, que l'amour n'obscurcit pas en lui la notion du vrai, et que contre ses décisions et sa raison, ses propres cruautés féminines sont sans pouvoir. Pour lui, la conception vulgaire du bonheur n'est qu'une euthanasie : seule la vie dans son intensité peut satisfaire sa soif de réel, et c'est en Joanna, courageuse exploratrice des relations essentielles entre les êtres, et réalisatrice des possibilités du moi, qu'il trouve l'inspiration nécessaire à son développement. La même logique impérieuse qui domine tout le livre, qui bouleversa les éléments inconscients d'eux-mêmes égarés sur sa route, qui lentement et douloureusement, amena à l'acquiescence et à la pleine lumière les âmes où l'ordre ne régnait pas encore, unit ici avec Joanna celui-là seul des personnages de premier plan qui soit doué de la même réalité, et clôt dans l'harmonie l'évolution morale de héroïne.



L'attachement à la seule intrigue, bien qu'explicable par la couleur et la précision du style, par l'enthousiasme de l'accent, par la sensation de réalité descriptive qui à nul instant ne m'a quitté au cours de ma lecture, entraînerait à coup sûr la négligence du message moral, de l'intention peut-être prédominante de l'auteur. J'ai tenté ici de dégager des complexités de l'action les événements significatifs, et de mettre en lumière leur caractère symbolique : il n'en faudrait pas conclure que le commentaire philosophique alourdit l'œuvre. L'un de ses principaux mérites réside au contraire en la fusion intime des faits extérieurs et de l'élé-

ment spirituel ; jamais celui-ci, comme au cours d'une analyse critique, ne se sépare en développements abstraits du mouvement même de la vie.

Il est impossible par ailleurs de passer sous silence la beauté constante du style ; celle-ci en tout cas ne semble nulle part résulter d'une recherche de l'effet ; à la base de cet art résident partout l'intensité de souvenirs personnels, la richesse de sens des événements pour l'écrivain, l'amour suprême de la vie, l'attraction de ses profondeurs, la confiance en une vérité palpitante pour laquelle nulle autorité confessionnelle, nulle cristallisation en absolu métaphysique n'est revendiquée. L'union en Catherine Carswell d'une sensibilité large et vibrante, d'une foi et d'une énergie intellectuelles égales, suffisent à l'invention immédiate d'un vocabulaire riche et précis, d'une syntaxe souple et naturelle, d'une intonation spontanée qui semble être le murmure intime du courant psychologique.

Les paysages, entre autres spectacles, semblent interprétés par leur créateur même ; leur existence matérielle n'est susceptible de rayonnement esthétique que comme véhicule de la vérité dont ils conditionnent le relief en la conscience humaine ; ils apparaissent comme l'un des termes entre lesquels oscille l'âme de Joanna, comme les symboles de la beauté terrestre à laquelle il est moins difficile peut-être que périlleux de renoncer, et dont il est prudent d'harmoniser les joies avec les exigences organisatrices et les aspirations les plus hautes de la raison.

Ce qui frappe peut-être davantage en cette œuvre, c'est sa parfaite liberté ; en dehors de la description même des gestes les plus intimes, sans d'ailleurs qu'à aucun moment la chasteté en souffre, la sincérité de la conviction, l'objectivité de l'observation se meuvent en ce livre, — pour une société où le traditionnalisme, devant les forces révolutionnaires, trouvait hier encore de si éloquents interprètes, — avec tant d'aisance, de sûreté d'elles-mêmes, que l'indépendance intellectuelle d'importants milieux de langue anglaise semble être la constatation qui s'impose. Dieu sait si pendant la guerre l'opinion française a pu de façon concrète prendre conscience des différences profondes qui séparent

les deux races, de l'impénétrabilité de tant d'Anglais aimables, à l'analyse et à la critique ; si en dehors des irréguliers, des résidents à l'étranger, des exilés volontaires en des colonies lointaines, et de quelques délicieux sages trop prudemment muets dans leur tour d'ivoire, dans l'extase des couchers de soleil sur le lierre ou sur la patine de leurs collèges, — la fraction de la société anglo-saxonne qui tente de préserver l'accord entre la musique du passé et les clameurs du présent, reste pour ainsi dire congénitalement sourde aux notes les plus centrales de ces dernières, et aveugle devant la complexité croissante d'une machine sociale à la direction de laquelle suffisent à peine le développement et l'exercice constant de toutes les ressources intellectuelles. Je vois pour ma part en la publication, et plus encore, en le seul accent d'un livre semblable à celui de Catherine Carswell, la garantie d'existence d'un auditoire adéquat ; peut-être me soupçonnera-t-on, ce disant, de n'avoir point encore découvert H.-G. Wells, Hardy, Gissing, Galsworthy, et d'autres. Je répondrais que Wells, dont les conceptions théoriques les plus justes sont logiquement issues d'études biologiques, ne les a réellement incarnées en des œuvres complexes, pleinement vivantes autant qu'éloquentes, que sous la forme d'une histoire de sa propre culture *autour* de principes une fois scientifiquement dégagés ; que la vie vient s'y greffer plutôt qu'elle ne les a initialement comportés ; et que d'ailleurs mainte intrigue s'achève ou reste en suspens lorsque le développement de l'idée semble à l'écrivain devoir suffire au lecteur : son art, si réel, si magistral souvent, reste un moyen ; et cette séparation même de ses facultés d'action marque la limite de son influence.

Je n'oserais, de Thomas Hardy, affirmer la même crainte ; mais son pessimisme particulier, son manque de foi en la volonté humaine, son individualisme anarchique, le stoïcisme de son accent et son amertume de solitaire, constituent aux yeux de la moyenne intellectuelle une attitude outrée qui détourne l'attention vers son art seul et la poésie de son œuvre. Le même reproche s'adresse à George Gissing, dont la sensibilité douloureuse et l'idéalisme longtemps meurtri expliquent d'ailleurs la poignante tristesse.

Sans doute trouve-t-on chez Galsworthy un équilibre supérieur, une sérénité d'observation et de jugement, une adaptation savante de l'art à la vérité ; mais chez ceux-là mêmes que n'impatiente pas ce que d'autres voient, en ses œuvres principales, de virtuosité par trop consciente d'elle-même, la présence sur un seul plan de l'art et de la vérité, comme si dans le domaine de la certitude intime le premier pouvait marcher de pair avec la seconde, est un obstacle à sa puissance de persuasion.

De toutes ces entraves à l'influence, sur le public réfléchi, des œuvres les plus grandes du temps, nulle ne me semble exister dans le livre de Catherine Carswell ; je n'en ai point recherché ici les défauts ; j'en trouverais sans doute si j'y tenais... comme au soleil des taches ; mais ils seraient peu de chose devant l'alliance intime des faits et des idées, devant leur synchronisme, si je puis dire, dès le principe, — en un mot devant leur vie indiscutable comme telle. Des hostilités intéressées, ou simplement le hasard, pourraient tisser autour d'une œuvre semblable le silence ou l'oubli ; nul insuccès n'ébranlerait ma certitude qu'elle perpétue le germe de la plus délicate, de la plus proprement humaine des activités ; et que sa seule floraison implique l'existence de cet auditoire averti dont je parlais tout à l'heure, qui est le milieu le plus essentiel à l'existence et au progrès de la race anglo-saxonne.

G. d'Hangest.



CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

NOTES ANGLAISES

La session d'automne à Westminster s'est ouverte le mardi 19 octobre, et dès les premières séances ont été abordés les différents problèmes, — chômage, grève, Irlande, — qui préoccupent l'opinion anglaise.

En ce qui touche le chômage, le Premier a fait une déclaration favorablement accueillie. Toujours irritante à l'entrée de l'hiver, cette question menace d'être particulièrement grave cette année, en raison de la crise industrielle consécutive au fléchissement des prix. L'intention du gouvernement est d'occuper les « unemployed » à d'importants travaux de voirie et à la construction d'habitations, les charges financières de l'opération devant être réparties entre l'Etat et les localités. Ainsi espère-t-on éviter le retour des scènes d'émeute dont s'est accompagnée la manifestation des chômeurs londoniens à Whitehall, la veille de la rentrée parlementaire.

La grève des mineurs a donné lieu à un large débat, où représentants des grévistes et membres du gouvernement ont montré un égal désir de conciliation, qui permet de croire à un rapide règlement du conflit. Par les revendications tout d'abord formulées, augmentation de salaire et diminution du prix du charbon domestique, les mineurs montraient une double intention : s'assurer des avantages matériels immédiats, et faire un pas en avant vers la nationalisation des mines. Devant la résistance gouvernementale, ils ne tardèrent pas à renoncer à la seconde revendication ; dès lors, le conflit perdait de sa gravité, et même pouvait être considéré comme virtuellement réglé, car de révolutionnaire il devenait purement professionnel. Il reste à savoir si l'augmentation de salaire doit être subordonnée à une amélioration dans le rendement, ou si elle se trouve, dès maintenant, justifiée par l'élévation du coût de la vie. Il peut y avoir là matière à discussion ; mais la volonté d'aboutir existant des

deux côtés, l'entente ne peut tarder à se faire. — L'évolution de cette grève comporte quelques enseignements ; elle nous montre d'abord que les masses ouvrières s'ébranlent difficilement s'il s'agit d'intérêts politiques, mais qu'elles luttent avec ténacité si des questions de salaire sont en jeu. L'idéal des foules n'est pas assez élevé pour permettre les grandes réalisations envisagées par les chefs ; le serait-il, qu'on se demande s'il y aurait progrès sur l'état de choses actuel. En tous cas, les trade-unions prendraient-elles le pouvoir en Angleterre, que les relations de ce pays avec ses voisins n'en seraient ni meilleures ni pires. Tout gouvernement, quel qu'il soit, monarchiste, bourgeois, prolétarien, est nationaliste ; le cas de la Russie en est un exemple et c'est d'ailleurs l'instinct de conservation qui le veut. La solidarité internationale des travailleurs n'est réelle que contre un adversaire commun ; elle ne va jamais jusqu'au sacrifice d'un avantage en faveur d'un voisin plus mal partagé. Il a été facile de constater pendant cette grève que les mineurs anglais n'ont eu de pensée que pour leur augmentation de salaire, sans se soucier de la gêne qui en résulterait pour les consommateurs de charbon, et en particulier pour les ouvriers italiens et français, honorés en d'autres circonstances du titre de frères. Il ne sera légitime de parler de solidarité internationale des travailleurs que le jour où la C. G. T. française, intervenant auprès de l'organisation correspondante de Londres, obtiendra que pour se chauffer l'hiver il n'en coûte pas plus de ce côté-ci de la Manche que de l'autre.

Si le gouvernement s'applique à trouver des remèdes aux malaises sociaux, il semble impuissant à résoudre les difficultés irlandaises. Une demande d'enquête sur les représailles exercées par les soldats du roi en Irlande a été rejetée à une forte majorité, après des débats qui d'ailleurs n'ont rien révélé qui ne fût déjà connu. M. Lloyd George, dès les premiers jours d'octobre, à Carnarvon, avait ainsi formulé son opinion:

« Les Sinn-Feiners justifient leurs crimes en se déclarant en état de guerre avec l'Angleterre. S'il y a guerre, il faut que ce soit des deux côtés. Quant à accorder le Dominion Home Rule à l'Irlande, c'est impossible. Il faudrait imposer la conscription à l'Angleterre, qui ne peut tolérer dans l'île voisine des forces armées indépendantes. »

Cette approbation tacite des représailles a fait dire à M. Asquith que répondre au meurtre par le meurtre, à la

violence par la terreur n'est pas un acte de gouvernement, mais une concession à l'anarchie. — De son côté, M. Arthur Griffith, qui porte le titre de Président de la République Irlandaise, a fait à un journaliste l'intéressante déclaration suivante :

« Personne en Irlande ne songe à détruire l'Angleterre. Dès que celle-ci reconnaîtra notre droit à l'indépendance, nous sommes prêts à nous rencontrer avec des représentants désignés par elle pour discuter dans un esprit amical toutes questions militaires, diplomatiques ou financières qui l'inquiètent et à signer tels traités qui assureront la protection de nos intérêts mutuels. »

D'autre part, le correspondant du *Temps* à Dublin (n° du 29 oct.) cite une autre déclaration de M. Griffith, conçue à peu près dans les mêmes termes et qui, bien que datant du 22 juin, est restée sans réponse. Dernièrement, en manière de conclusion à une anecdote, Pierre Mille faisait dire à un Anglais: « Nous ne comprenons jamais ce que nous avons intérêt à ne pas comprendre. C'est ce qui fait notre force. Et une fois qu'on s'est fatigué, nous en profitons. » Ces paroles contiennent une part de vérité. Le gouvernement britannique donne l'impression de rester sourd aux avances irlandaises et d'attendre que l'Irlande se fatigue. *Wait and See* reste la devise du cabinet.



Le courant favorable à l'Allemagne qui se dessinait en Angleterre dans les milieux libéraux a gagné les sphères intellectuelles. C'est Oxford qui a pris l'initiative de tendre la main à l'adversaire de la veille ; cinquante-sept docteurs et professeurs appartenant aux divers collèges de la vieille cité universitaire ont, en effet, adressé à leurs confrères allemands et autrichiens une lettre leur proposant d'oublier ce qui peut les diviser, pour reprendre une collaboration utile au progrès des arts et des sciences. Oxford était en relations étroites avec les universités allemandes, et accueillait chaque année à l'époque des vacances une clientèle, impressionnante par le nombre, d'étudiants venus d'Allemagne ; son désir de reprendre les habitudes d'avant 1914, et d'amener un état de paix qui soit mieux qu'une prolongation de l'état de guerre, est donc tout à fait naturel ; le *Times* n'en

juge pas ainsi, et trouve inopportun de faire des avances aux savants et aux professeurs de la Germanie tant qu'ils n'ont pas reconnu publiquement les torts de leur patrie. Il y a dans cette appréciation quelque chose d'excessif ; l'entretien de ressentiments nationaux est une chose, l'intérêt supérieur de la science en est une autre ; or l'intérêt de la science commande aux représentants de la pensée d'élargir leur horizon, et non de murer leurs fenêtres.

L'initiative oxonienne est intéressante, en outre, parce qu'elle marque une réaction contre la tendance des esprits à se laisser enchaîner par certains préjugés et habitudes nés de la guerre ; elle tend à ramener l'intelligence à la contemplation des sommets. La libération définitive ne peut naturellement être l'œuvre d'un jour. Après une secousse aussi violente que la dernière guerre, la pensée semble éprouver le besoin de se replier sur elle-même, de récapituler les derniers efforts, de dresser un état des ruines et d'étudier des méthodes de reconstitution. Le mouvement intellectuel est en partie dominé par la guerre et ses conséquences. De grands écrivains n'hésitent pas à abandonner parfois la plume pour l'action ; c'est Wells qui va enquêter en Russie (1) ; c'est B. Shaw qui fait campagne en faveur des mineurs. Les œuvres publiées donnent souvent l'impression de bilans ou de plans de reconstruction ; c'est le sort, en particulier, des travaux d'histoire, de critique et de sociologie qui sortent nombreux des presses et sont lus avec avidité : Wells publie *An Outline of History ;* la librairie Constable met en vente la septième édition de *An English Wife in Berlin,* par la Princesse Blücher. Le besoin de faire œuvre de propagande n'épargne aucun genre. Le théâtre devient une tribune ; le Garrick, par exemple, représente une pièce, *The Right to Strike,* qui est un véritable réquisitoire contre le Labour Party, mais d'où les préoccupations artistiques, comme il est assez commun dans les productions modernes, semblent exclues.

Les périodes de convalescence chez les peuples ne sont favorables ni au fignolage, ni même à la création de la simple beauté. On va au plus vite ; le *Primum vivere* semble s'imposer à tous. Dans cette course au plus pressé, que l'on

---

(1) Notons que le *Progrès Civique* a entrepris la publication de *La Russie telle que je viens de la voir,* par H.-G. Wells. Le premier article a paru dans le numéro du 6 Novembre.

constate même dans le domaine de l'intelligence, seuls les maîtres forment des îlots de résistance. Un Galsworthy montre par l'exemple que les conflits sociaux peuvent être traités sans qu'il soit besoin d'écarter tout souci d'art et de beauté. Mais Galsworthy lui-même, gagné par l'ambiance, ne dédaigne pas de s'asseoir à la table du conférencier pour défendre, par un procédé plus rapide et plus direct que le roman ou le théâtre, les idées qui lui tiennent à cœur.

Tout récemment, il prononçait à Liverpool un discours plein d'intérêt sur la place de l'art dans notre existence de chaque jour. En ces années de bouleversements, il existe, observe-t-il, une tendance à oublier la dignité de la vie humaine. Cependant, c'est le sens de la beauté qui élève l'humanité, et c'est l'art seul qui peut ennoblir la vie. Or, qu'entend-on autour de soi? Personne ne parle que de rendement, de production, de commerce et d'industrie; personne ne pense à l'objet réel de la civilisation. Si l'on n'y prend garde, si l'on cesse d'entretenir le culte de la beauté, l'humanité ne tardera pas à s'avilir, les peuples que rien de noble ne retiendra, se laisseront glisser vers de nouveaux conflits sanglants. Et l'écrivain de conclure : Puisque le sens du beau est ce que la Nature a accordé de plus précieux à l'homme, que chacun veille à ce que ce don ne soit ni perdu, ni même amoindri.

Ainsi, à notre époque de féroce utilitarisme, les efforts d'un Galsworthy de même que ceux du groupement d'Oxford, tendent vers un même but : soustraire l'individu à la tyrannie de Caliban, quel que soit le déguisement sous lequel il se dissimule.

Sarrebourg, 29 octobre 1920.

Marcel LORANS.

NOTES ALLEMANDES

Les élections du 6 juin ont justifié les craintes du gouvernement ; les partis, qui soutenaient sa politique timorée, ont subi un revers très sérieux qui, sans leur interdire l'accès du pouvoir, leur impose du moins la collaboration de leurs ennemis de la veille.

Les 466 députés, que compte le premier Reichstag de la République allemande, se répartissent ainsi :

Socialistes majoritaires.......	112	députés	ayant obtenu	5.614.456	suffrages
Démocrates............	45	—	—	2.202.334	—
Centre.................	68	—	—	3.540.830	—
Socialistes indépendants......	81	—	—	4.895.317	—
Communistes..........	2	—	—	441.995	—
Parti populaire allemand.....	62	—	—	3.606.316	—
Parti national allemand.......	66	—	—	3.736.778	—
Parti hanovrien........	5	—	—	319.100	—
Parti populaire bavarois......	21	—	—	1.171.722	—
Ligue des paysans......	4	—	—	218.884	—

Un grand nombre d'électeurs avaient donc refusé leur confiance au bloc gouvernemental, constitué par les socialistes majoritaires, les démocrates et le centre, pour accorder leurs voix aux partis d'opposition de droite ou de gauche. Les espoirs et l'enthousiasme des journées révolutionnaires s'étaient en effet évanouis ; et tandis que les uns songeaient à relever les idoles détruites et revenaient affirmer leur fidélité aux mauvais bergers, responsables du désastre, d'autres, plus fidèles aux idées qu'aux hommes, demandaient aux Indépendants l'institution d'un régime essentiellement républicain. De toute façon cependant ces élections marquaient le recul de l'idée socialiste en Allemagne.

L'échec de la coalition que dirigeait le chancelier Maller, eut des causes multiples. La campagne violente de presse et d'argent, menée par Stinnes, n'y fut certes point étrangère : à Berlin par exemple, sur 24 quotidiens, 7 sont des journaux d'information, 9 expriment l'opinion des droites, tandis que 7 seulement sont les organes du centre et de la gauche réunis. La presse réactionnaire exerça particulièrement son action sur les populations rurales qui, en 1918, n'avaient voté pour les socialistes que dans un dernier sursaut de colère, provoqué par les souvenirs de la vie de tranchées. Mais la défaite des majoritaires et des démocrates fut surtout déterminée par leur politique bâtarde d'atermoiements et de compromis, qui ne pouvait plus se soutenir à la longue.

Enfin la participation des femmes allemandes aux dernières élections contribua pour sa part au glissement de la majorité vers la droite ; une statistique curieuse établie pour la ville de Cologne, où hommes et femmes votèrent dans des locaux distincts, permit de définir ainsi les préférences politiques des 2 sexes.

	Suffrages exprimés	Suffrages masculins	Suffrages féminins
		—	—
Socialistes majoritaires.	60.429	36.293	24.134
Centre	82.118	32.964	49.154
Démocrates	11.231	6.554	4.677
Indépendants	27.218	18.245	8.973
Parti popul. chrétien...	8.307	4.247	4.060
— allemand..	33.712	17.768	15.914
Nationaux allemands...	6.612	3.190	3.422
	229.627	119.263	110.364

Les voix des femmes allemandes sont donc allées aux partis conservateurs.



La réunion imminente de la conférence de Spa exigeait la constitution rapide d'un cabinet, celui-ci dût-il se contenter d'expédier les affaires courantes. Mais la composition du nouveau parlement était telle qu'elle rendait bien difficile la tâche du futur chancelier.

L'ancienne coalition ne disposait que d'une majorité trop précaire, pour prétendre gouverner. Les socialistes indépendants d'autre part refusaient de tendre la main aux majoritaires. Les partis de droite enfin, qui occupaient à peine le 1/4 des sièges du Parlement, ne pouvaient songer à exercer la dictature dont ils avaient rêvé. Une nouvelle coalition s'imposait donc, coalition purement bourgeoise, dont les éléments pouvaient paraître assez homogènes, mais que de graves divergences de doctrine ne devaient pas tarder à opposer les uns aux autres.

Les conservateurs furent d'abord assez embarrassés de leur victoire, surtout lorsqu'ils eurent conscience qu'il leur était impossible de gouverner contre la volonté des masses ouvrières. Le 13 juin, un des membres les plus influents du parti populaire, Heinze, à qui le président Ebert avait confié le soin de former le cabinet, essayait, mais en vain, d'intéresser à sa combinaison les socialistes majoritaires.

Le lendemain, le député du centre, Trimborn, reprit les négociations abandonnées par Heinze ; elles aboutirent le 25 juin à la constitution du cabinet Fehrenbach, qui réussit à grouper autour de lui, ceux qui, la veille encore, se déchiraient dans une lutte sans merci, le parti populaire, le centre et les démocrates.

Cette nouvelle coalition, qu'en mai dernier l'on eût déclarée impossible, devait causer à ceux qui la subissaient, de cuisantes blessures d'amour-propre. Le parti populaire, qui avait jeté l'anathème sur l'œuvre de l'Assemblée nationale, était contraint d'abandonner ses compagnons de lutte, les nationaux allemands, pour s'unir à ceux qu'hier encore il déclarait être les pires ennemis de la patrie ; il se voyait imposer par les Démocrates la reconnaissance de la constitution de Weimar et le renoncement à ses menées monarchiques antérieures, toutes promesses du reste assez illusoires. Le parti démocratique de son côté acceptait une collaboration, contre laquelle il n'avait jamais cessé de protester ; il ne se résignait à entrer dans le ministère que pour assurer par sa présence dans les conseils du gouvernement, le respect des institutions républicaines. Ce cabinet ne pouvait donc être qu'un cabinet de défiance mutuelle, et il avait contre lui l'hostilité sourde des partis dont il avait refusé ou dont il n'avait pu obtenir la collaboration.

Les nationaux allemands manifestèrent leur dépit de n'avoir pas été appelés à partager l'honneur redoutable du pouvoir ; et les socialistes à qui l'on prêtait volontiers une attitude de neutralité bienveillante, revendiquèrent bien haut leur liberté d'action à l'égard d'un gouvernement dont ils ne pouvaient approuver le programme.

Le discours de Fehrenbach, prononcé le 28 juin au Reichstag, refléta l'embarras du chancelier ; il ne réussit pas à dissimuler, sous le voile de l'éloquence parlementaire, l'opposition des idées et des personnes appelées à collaborer. Seule une politique extérieure, à la fois ferme et habile, pouvait par ses succès, assurer au cabinet sa cohésion apparente et sa popularité dans l'Empire.



La conférence de Spa, si impatiemment attendue par le gouvernement de Berlin, ne devait pas réaliser tous ses espoirs. Le talent de diplomate que révéla M. Simons, joint à l'éloquence un peu âpre du syndicaliste Hue, assura de très précieux avantages à l'Allemagne ; celle-ci n'en conserva pas moins de graves appréhensions pour l'avenir, les Alliés ayant affirmé leur intention de ne point jouer un rôle de dupes. Un délai de 6 mois fut, comme on le sait, accordé au ministre Gessler pour ramener les effectifs de son armée au chif-

fre de 100.000 h. ; et les Alliés consentirent à réduire les livraisons de charbon qui leur étaient dues de 39 millions 1/2 de tonnes par an à 29, puis finalement à 24 millions. Mais si ce dernier contingent n'était pas fourni en temps voulu, la France et l'Angleterre se réservaient le droit d'occuper le bassin de la Ruhr. Or aucune menace n'inquiète davantage les Allemands que celle d'une intervention alliée au pays de la houille. Ils craignent en effet que les mineurs, trouvant auprès de l'Entente des facilités plus grandes de ravitaillement, n'obéissent à l'appel de la faim et ne fassent bon marché de leur patriotisme ; ils redoutent surtout que la création d'un commissariat interallié du charbon ne permette à l'Entente de favoriser, dans ses répartitions, les Etats du sud au détriment de ceux du nord ; les tendances séparatistes, ou plutôt fédéralistes, que l'on dénonce dans certaines provinces de l'Empire, s'affirmeraient alors plus ouvertement. M. Simons, en défendant devant le Reichstag l'accord de Spa, déclara précisément ne s'être incliné devant les exigences des Alliés que pour mieux sauvegarder l'intégrité et l'unité de l'Empire. Son attitude fut du reste approuvée par les autorités compétentes d'outre-Rhin ; elle reconnurent sans peine que les promesses faites par leur ministre à l'Entente ne compromettaient ni l'existence ni la prospérité de l'industrie allemande.

En résumé, si la conférence de Spa avait révélé au monde en temps opportun l'union étroite de la France et de l'Angleterre, elle avait aussi fourni aux ministres allemands l'occasion de cette discussion contradictoire, qu'ils réclamaient depuis longtemps. A la satisfaction des résultats acquis se joignait enfin pour eux l'espoir que ce premier entretien préparerait les voies à toute une série de négociations, au cours desquelles le traité de Versailles serait soumis à de rudes assauts.

Le prestige de M. Simons subit au mois d'août une éclipse rapide. Dans sa hâte à vouloir recruter pour l'empire allemand des alliés, quels qu'ils soient, le ministre des affaires étrangères de Berlin s'empressa de reconnaître le gouvernement des Soviets ; et il le fit avec une maladresse remarquable. Ne déclara-t-il pas du haut de la tribune que Lénine avait été l'agent le plus actif du relèvement économique de la Russie ? Ce dithyrambe imprévu en l'honneur du régime bolcheviste provoqua le plus gros émoi dans les rangs de la droite, et M. Simons dut promettre à l'avenir d'être moins prodigue

de ses félicitations diplomatiques ; ce lui fut d'autant plus facile, il est vrai, que la victoire polonaise avait dissipé le mirage de l'alliance russe, et que la retraite des légions soviétiques avait imposé au cabinet de Berlin une attitude plus réservée.

Cet échec de la diplomatie allemande eut pour effet de détourner pendant un certain temps l'opinion publique des problèmes européens vers ceux de la politique intérieure. Alors apparut dans tout son éclat le vice inhérent à la coalition actuelle. Tandis que le parti populaire réfrénait avec peine ses velléités de restauration monarchique, le centre et les démocrates, conscients de leurs responsabilités, imploraient les socialistes majoritaires de rentrer dans le giron gouvernemental. L'hiver en effet s'annonce rude à Berlin, la vie reste chère, le chômage s'étend chaque jour davantage, et les chefs d'industrie se demandent aujourd'hui avec inquiétude quelle sera demain l'attitude des masses ouvrières. Le parti socialiste n'ignore point les avantages qu'il a retirés de son isolement ; il s'attarde sous la tente, sachant que son heure viendra. Il est évident qu'il ne peut siéger aux côtés de ces conservateurs, qui, hier encore, n'avaient pour lui que mépris et sarcasmes, mais il n'est pas encore arrivé à s'entendre davantage avec les indépendants. Un fait nouveau s'est produit cependant, à la fin de septembre, qui pourrait ouvrir de nouvelles perpectives : majoritaires et minoritaires ont conclu à cette époque une alliance au conseil municipal de Berlin, pour imposer l'élection de Wermuth au poste de bourgmestre. Cette union locale se généralisera-t-elle ? Le prochain congrès de Cassel doit statuer sur ce cas et déterminer la ligne de conduite du parti socialiste. Si la réconciliation des frères ennemis, encore improbable, se réalisait bientôt, le cabinet de Fehrenbach n'aurait plus longue vie.

Lyon, 15 octobre.

J. Denis.



NOTES RHÉNANES

L'Université de Cologne

II

L'Université de Cologne supprimée par la Révolution — comme toutes les universités françaises — ne pouvait évidemment renaître sous l'Empire. Les temps n'étaient pas favorables, sous ce régime, à la résurrection de ces grands corps, de pensée trop indépendante. On sait assez que si l'« Université de France » naquit alors d'un « Fiat » du Maître, elle ne fut durant tout son règne qu'un noble corps privé d'âme, du moins de l'âme qui lui convenait. Ce n'est pas à ce genre de Prométhée qu'il fallait demander une création désintéressée, aimée pour elle-même, l'argile animée par l'esprit. Prométhée même n'y avait réussi qu'avec la collaboration d'Athéna et de cette collaboration Napoléon ne se souciait guère ! Au reste nos gens de Cologne ne paraissent pas, au total, avoir gardé de lui mauvais souvenir. Il y avait été populaire tout de suite. Lorsqu'il y vint, en 1804, la foule détela son carrosse et le traîna en triomphe ! L'historien de Cologne que j'ai déjà cité, le D[r] Franz-Bender, dit que son gouvernement fut « plus supportable » (erträglicher) que ne l'avait été celui des proconsuls républicains, et il le loue hautement à divers titres, qui ne sont cependant que ceux de l'exécuteur du grand programme révolutionnaire : égalité civile, liberté religieuse, liberté économique, etc. De nos jours encore il est courant à Cologne, au 1[er] janvier, d'offrir un petit buste de Napoléon en marbre ou en bronze.

Lorsque le grand règlement de 1814-15 eût fait passer les pays rhénans sous la domination de la Prusse, qui les accepta « dente superbo » — car elle eût préféré achever de dévorer la Saxe, dont on ne lui donnait que les deux tiers ! — les habitants de Cologne firent grise mine. Bender cite là-dessus des témoignages fort édifiants et notamment celui du contemporain Karl Schurz, qui devait jouer un rôle distingué dans le mouvement allemand de 1848. Des trois régimes qui s'étaient succédé en moins de vingt ans — celui de l'archevêque prince électeur, le régime français et le régime prussien — ce fut, écrivait Schurze dans ses Mémoires, ce dernier que les Rhénans aimèrent le moins. Il leur faisait l'impres-

sion « d'une sorte de domination étrangère ». Il ajoute que des trois régimes c'était pourtant le meilleur mais le fait de l'antipathie originelle — et on peut ajouter persistante — est indubitable (1).

Le gouvernement prussien vit parfaitement clair dans cet état d'esprit. Il se garda bien de rétablir l'université de Cologne. Cependant, comme il fallait bien une université à la vaste province rhénane, il la créa, sous son égide, dans une ville voisine, à Bonn. Comme c'était une fort petite ville, il vit qu'il y pourrait créer artificiellement une tradition nouvelle, toute prussienne, à l'abri du patriotisme municipal et rhénan de Cologne. Ce calcul s'est trouvé juste. Ce n'est pas sans raison, et aussi sans effet, que l'ex-Kronprinz fit élection de Bonn comme *Alma mater !*

Cologne cependant, déçue de ce côté, se dédommageait par un développement industriel et commercial inouï. Se débarrassant du corselet de murailles où elle étouffait, elle décuplait en un siècle sa population et devenait la 4e ville de l'Allemagne, la 2e de la Prusse. Mais cette croissance purement matérielle, même accompagnée de la beauté architecturale, et même couronnée par l'achèvement — en 1880 — de sa fameuse cathédrale, commencée au XIIIe siècle, ne pouvait lui suffire. Elle n'arrivait pas à se résigner, malgré le temps, à être découronnée de sa vieille gloire de cité universitaire. Il y avait d'ailleurs danger moral, disaient ses meilleurs interprètes, à ce que les préoccupations matérielles et l'influence de la seule richesse demeurassent sans contrepoids. Avec un rare mélange de courage et d'habileté, malgré l'hostilité ouverte de Berlin et la jalousie de Bonn, elle attaqua le problème. En 1901, par une de ces initiatives purement municipales où elle se complaît, elle se donnait une magnifique Ecole Supérieure de Sciences économiques et sociales, la première de ce genre qu'ait eue l'Allemagne. En 1904, elle

(1) « Von diesen drei Herrschaften... liebte der Rheinländer die preussische am wenigsten, obgleich sie unzweifelhaft bei weitem die beste war... Alle diese Dinge liessen die preussische Herrschaft am Rhein wie eine Art von Fremdherrschaft erscheinen... » Geschichte der Stadt Köln, von Dr Franz Bender. Köln, Verlag von Bachem, 1912.

J'observe que l'auteur a donné en 1914 une édition abrégée de son histoire pour les écoles : *plus rien* ne s'y trouve de tout ce développement ! Dans le 1er ouvrage, l'auteur fait de la Science ; dans le second, ce n'est plus que du dressage !

inaugurait une Académie de médecine pratique. En 1906, elle fondait une sorte d'institut de sciences juridiques et politiques et en 1912 une Ecole Supérieure d'administration municipale et sociale. Une grande pensée, discrètement voilée mais très consciente de ses fins, et tendue par un vouloir énergique, imprimait à l'ensemble de ces créations successives un caractère d'unité, celui d'un vaste système à construire, d'une université entière, mais toute moderne, à ressusciter.

La pierre angulaire de ce vaste édifice était l'Ecole Supérieure de sciences économiques et sociales. En 1919, elle comptait 79 professeurs ou chargés de cours, et un millier d'étudiants. — Les langues vivantes occupaient dans cette Ecole une place particulièrement distinguée : y étaient enseignés l'anglais, le français, le hollandais, l'italien, l'espagnol, le portugais, le russe, le bulgare, le grec moderne, les langues scandinaves, l'arabe, le turc, le néo-persan, l'hébreu (ancien et moderne) et le chinois. Observons que beaucoup de ces langues comportaient plusieurs cours (langue commerciale, philologie, littérature, traduction, conversation), et que le professeur en titre, pour les langues principales, y était assisté d'un chargé de cours et d'un lecteur. J'ai pu constater que la bibliothèque des « séminaires » d'anglais et de français était fort abondamment pourvue. Je me garde, bien entendu, de faire des commentaires : on les fera pour moi !

Outre sa tâche technique, l'Ecole assumait un rôle de grand style, comme éducatrice du grand public, par une quarantaine de cours publics dans lesquels la culture la plus désintéressée et la plus sereine était largement représentée. Qu'on en juge par ces quelques titres, cités un peu au hasard, d'après les programmes des 2 semestres de 1918-1919 :

La peinture française au XIXe siècle ; l'art dans les pays rhénans ; l'art de la Renaissance italienne ; Rubens et son temps ; introduction à l'art allemand du XIXe siècle ; la Renaissance allemande et hollandaise; la peinture romantique; — la préhistoire des pays rhénans ; la civilisation romaine sous l'Empire, en particulier dans les régions rhénanes ; l'histoire intérieure de la France de 1814 à 1914 ; histoire des révolutions dans les Pays-Bas et en Belgique ; histoire de Cologne (par le Dr Bender) ; — Racine comme homme et comme poète; Voltaire et sa philosophie ; le drame romantique français ; les comédies de Shakespeare ; la vie de l'esprit dans l'Amérique de langue espagnole ; la littérature moderne de l'Amé-

rique de langue espagnole ; les relations intellectuelles et économiques entre la péninsule ibérique et l'Amérique latine (ces 3 cours par 3 professeurs) ; psychologie du sentiment et de la volonté ; les recherches modernes sur la vie de Jésus, etc., etc.

Et je ne parle pas bien entendu des cours publics se rapportant aux sciences économiques, politiques et sociales qui caractérisent l'Ecole, par exemple celui-ci : le concours de l'Etat et l'initiative individuelle dans l'expansion du commerce extérieur (par un syndic de la Chambre de Commerce).

Mais, précisément parce qu'elle était intelligente et hardie, l'initiative de Cologne ne devait pas tarder à susciter des rivalités dangereuses. Frankfort ne tardait pas à l'imiter et, bien en cour à Berlin, obtenait le droit de convertir ses établissements d'enseignement supérieur en université de nouveau style. D'autre part les vieilles universités s'empressaient de se doter à leur tour d'instituts de sciences économiques, sociales et politiques. Cologne se voyait menacée de perdre ses étudiants qui pouvaient trouver ailleurs non seulement un enseignement aussi approprié à leurs besoins mais encore la consécration de grades enviés. Cologne devait se borner à donner un diplôme d'études, ne conférant aucun titre. Il lui fallait donc ou perdre tout le bénéfice de ses efforts ou les couronner par la conquête de tous les privilèges universitaires, y compris le droit de conférer les grades. Ce fut l'objet, à partir de 1910, de négociations difficiles avec Berlin. En novembre 1918 tout ce que la diplomatie du maire de Cologne avait obtenu, c'était la perspective d'une incorporation de l'Ecole supérieure de sciences économiques à l'Université de Bonn, comme 5e faculté. Quant aux autres instituts d'enseignement supérieur de Cologne, Berlin refusait nettement d'en entendre parler. Ce médiocre compromis — à l'état de promesse — était bien misérable auprès de ce que l'ambition de Cologne avait rêvé. Sur ces entrefaites éclatent les coups de foudre : la révolution à Berlin le 9 novembre, l'armistice le 11 ! Nouveau ministre et situation toute nouvelle ! Le Maire de Cologne ne manqua pas de voir qu'à ce point de vue du moins le moment était favorable, mais il fallait agir vite et sans bruit ! Il sut trouver, improviser les arguments nouveaux que les circonstances semblaient commander : La culture allemande perdait ses bastions de Strasbourg, de Posen et de Prague. Ne fallait-il pas essayer de combler de pareils vides ?

Cologne devenait ville-frontière de l'intellectualité allemande : ne fallait-il pas qu'elle pût s'équiper, s'armer, pour son nouveau rôle ? — Le 4 janvier 1919 le gouvernement prussien autorisait par décret la ville de Cologne à transformer en université de nouveau style ses instituts d'enseignement supérieur (1).

La bataille était gagnée. Le droit de créer était obtenu. Restait à créer; ou plutôt à mettre au point, ou compléter, la grande création si hardiment entreprise. Je dirai dans mon prochain article où en est Cologne de la réalisation de son programme ; et surtout, je tâcherai de dégager des ombres mouvantes qui le dissimulent l'esprit véritable qui préside à cette résurrection et qui animera cette force nouvelle.

Gaston-E. BROCHE.

(A *Suivre*).

Marseille, 1er novembre 1920.

NOTES AMÉRICAINES

La campagne électorale pour la présidence se poursuit sans qu'il nous en parvienne, par la voie de la presse, autre chose que de vagues et rares échos. On ne saurait trop déplorer l'insuffisance des informations que l'on trouve dans les journaux français, et même dans les journaux anglais, concernant les événements d'Amérique. D'autre part, l'Association des journalistes britanniques, qui vient de faire un voyage d'études aux Etats-Unis, a constaté que la presse américaine ne publie guère que des renseignements incomplets et souvent tendancieux sur la situation de l'Europe. Cette ignorance, ou plutôt cette incuriosité réciproque pour des problèmes politiques et sociaux, lointains certes, mais qui ne peuvent manquer d'avoir une répercussion de l'un et de l'autre côté de l'Atlantique, risque d'élargir le fossé qui s'est creusé

(1) Texte de l'art. 1 du décret : « Die preussische Regierung genehmigt den Plan der Stadt Köln, ihre wissenschaftlichen Anstalten zu einer neuartigen Universität anszubauen. » Universität Köln, Denkschrift von Prof. Dr Eckert Köln, März 1919.

depuis deux ans entre les Etats-Unis et leurs alliés européens.

J'ai pu voir, pendant les vacances, plusieurs amis américains et d'anciens collègues d'université, qui ont confirmé les indications que j'avais précédemment données sur l'attitude des Etats-Unis à l'égard de l'Europe. D'après eux, M. Harding et M. Cox, qui ont bénéficié de la rivalité de concurrents plus connus et plus qualifiés, ne sont, tous deux, que les représentants des puissances financières et industrielles rendues plus prépondérantes encore par la guerre. Et si, comme il est possible, M. Harding est élu, ce sera moins pour lui-même ou pour un programme intérieur nettement défini, que contre son prédécesseur, M. Wilson, et contre la politique extérieure suivie par ce dernier. « L'abstentionnisme » prôné par M. Harding, ses déclarations concernant la nécessité pour les Etats-Unis de se dégager de toute participation aux affaires d'Europe, répondent à un mouvement d'opinion, différent dans ses causes, mais identique dans ses résultats. qui se fait sentir dans diverses parties du corps électoral américain. D'une part, la masse, le *man in the street* subit le contre-coup de l'après-guerre qui se fait sentir en Amérique comme en Europe : crise des loyers, vie plus chère ; et sa mauvaise humeur en fait retomber la responsabilité sur la politique wilsonienne qui a jeté les Etats-Unis dans la mêlée. D'autre part, une portion, considérable paraît-il, des classes instruites, intellectuelles, a éprouvé une vive et profonde désillusion en constatant que le traité de Versailles n'a pas amené l'âge d'or en Europe. Déçue dans son idéalisme généreux, elle est portée à accuser tous les Etats européens, indistinctement, de visées impérialistes, d'une soif de conquêtes et d'appétits égoïstes qu'elle se refuse à encourager et à sanctionner par une coopération politique ou diplomatique quelconque des Etats-Unis. La France elle-même n'échappe pas toujours à des reproches, fondés sans doute sur des informations tendancieuses répandues par la presse germanophile si puissante du groupe Hearst ; et j'ai eu quelque peine à convaincre certains de mes interlocuteurs que la France assaillie et meurtrie n'avait qu'un but : celui de se garantir et de se protéger contre le retour des événements de 1914.

Ce rôle tendancieux de la presse germanophile ne fera que s'accentuer et s'affermir. Disposant de capitaux considérables, et d'une influence qui s'étend sur les millions de lecteurs d'origine ou de sympathies germaniques, son plan

d'action est d'abord de dissocier l'Entente de 1918 : question d'Irlande, question de l'Adriatique, insinuations sournoises sur le soi-disant « impérialisme français » et en même temps, lamentations sur la détresse et la misère allemandes (l'envoi en Allemagne, par certaines associations du Middle West, de bétail et de matériel agricole, est symptomatique à cet égard). Elle espère ainsi arriver à faire table rase des six dernières années et à rétablir avec les puissances centrales les relations d'antan. Nous devons prévoir et prévenir ce danger et pour cela ne pas compter uniquement sur La Fayette et sur le facile cliché des « Républiques sœurs ».

G. Meyer.

NOTES ITALIENNES

On sait que l'Italie, à qui la guerre n'a pas été imposée, ne s'est décidée à y prendre part qu'après avoir bien pesé le pour et le contre et à la suite de longues et vives — sinon violentes — discussions entre neutralistes et interventionnistes. Une belle victoire a couronné ses efforts et ses sacrifices. Non seulement elle a donné au jeune pays un prestige moral incontestable, mais elle lui a permis d'atteindre ses principaux buts de guerre. Avec Trente et Trieste, désormais italiennes, l'œuvre du Risorgimento est heureusement achevée. En même temps, l'Autriche — l'ennemie héréditaire — est abattue pour toujours.

Malgré ces résultats, la victoire n'a pas apporté au pays l'apaisement espéré. Bien plus, depuis l'armistice, le mécontentement semble être devenu général.



Ce qui frappe, d'abord, le plus, dans l'état de l'opinion publique italienne, c'est le discrédit dans lequel sont tombés les hommes politiques et les partis qui ont décidé et fait la guerre. Cela devient sensible dès la chute du Ministère Orlando et la formation du Ministère Nitti (fin mai 1919). L'échec des nationalistes, le triomphe des Catholiques (parti populaire) et des Socialistes aux élections législatives de novembre 1919 en sont une confirmation solennelle. Enfin, le

Ministère actuel, formé le 11 juin dernier, en est la manifestation la plus éclatante. Le président du Conseil, M. Giolitti, était, en 1915, à la tête des neutralistes. C'est l'homme du *parecchio*, celui qui négociait avec le prince de Bulow. Taxé de germanophilie par les uns, de trahison par d'autres, il a été attaqué par presque tous les partis. Des patriotes ardents l'ont même brûlé en effigie.

Et cependant, lorsque, au commencement de juin, le troisième ministère Nitti était démisionnaire, tous les regards — ou à peu près — se tournèrent vers le député de Dronero. La situation était assez critique, et seul, M. Giolitti, paraissait pouvoir la dominer.

« Pourvu qu'il sauve le pays, nous oublierons le passé, » voilà ce que la plupart pensaient et ce que beaucoup disaient tout haut. Alors, l'un des chefs du parti socialiste, M. Turati, l'a même appelé le dernier rempart de la bourgeoisie.

C'est que la crise de l'autorité du gouvernement commençait à inquiéter sérieusement tous les partisans de l'ordre. Les cheminots, les fonctionnaires des P.-T.-T., et d'autres, se mettaient en grève et finissaient par avoir raison du gouvernement. L'armée elle-même, poussée par les nationalistes et le parti militariste, n'obéissait pas toujours. Des troupes régulières désertaient pour se joindre à M. d'Annunzio, au lieu de faire la police autour de Fiume. L'amiral Millo, gouverneur de la Dalmatie, jurait au *Comandante* de Fiume qu'il n'abandonnerait pas le pays où il se trouvait au cas où le gouvernement et les chambres accepteraient un arrangement dans ce sens, et il restait sourd aux appels, à Rome, du président du Conseil, qui d'ailleurs le laissait à son poste.



Des esprits très sérieux et très distingués, ainsi que les plus grands journaux du pays, entre autres le *Corriere della Sera, Il Secolo, Il Messaggero,* voient dans ce manque de discipline l'une des causes du malaise actuel. Si l'on y ajoute une véritable campagne de presse de l'ex-président du Conseil, M. Nitti, contre le traité de Versailles, on comprendra, dans une certaine mesure, le désarroi qui peut régner dans l'esprit de nos voisins. La brûlante question de l'Adriatique n'est pas encore résolue, ce qui a déçu amèrement la grande majorité des Italiens. Le pacte de Londres leur donnait la Dalmatie,

le principe de l'autodécision qui figurait parmi les douze points de M. Wilson, devait leur donner Fiume. Ils oubliaient qu'en retournant ce raisonnement, les Yougo-Slaves pouvaient revendiquer Fiume, en vertu du pacte de Londres, et la Dalmatie, par l'application du principe de l'autodécision. On sait que, sur cette question, l'habileté et l'opiniâtreté de l'ancien ministre des affaires étrangères Sonnino se heurtèrent, tout de suite, à l'intransigeance de M. Wilson. Des négociations directes allaient finalement avoir lieu, avec les Yougo-Slaves, quand la chute du Ministère Nitti a tout arrêté. Dans sa séance du 25 du courant, le Conseil des Ministres a décidé de les commencer sous peu, puisque les Yougo-Slaves acceptent volontiers de le faire. On espère même qu'elles pourraient être terminées pour la rentrée des chambres, fixée au 10 novembre prochain.



En attendant, des bruits de crise ministérielle circulent depuis deux semaines environ ; mais, si la majorité du cabinet n'est sans doute pas compromise pour le moment, elle sera quelque peu réduite par la défection des nationalistes et des libéraux de droite hostiles aux négociations avec les Yougo-Slaves. Les catholiques font quelques remontrances au sujet de la faiblesse du gouvernement et vont se montrer moins dociles. Enfin, les socialistes pratiqueront peut-être l'obstruction à laquelle ils semblaient avoir renoncé au mois de juillet dernier. Et cependant, le gouvernement aurait besoin d'être solidement appuyé, car les difficultés qu'il a à surmonter, à l'intérieur, sont très grandes.

La nouvelle de complots militaristes ou socialistes ne semble pas devoir être prise au sérieux, mais la crise économique et sociale est réelle. Il semble que l'une des plus grandes fautes des différents gouvernements qui se sont succédé depuis l'armistice ait été de viser surtout à obtenir de grands avantages territoriaux à l'occasion des traités de paix, au lieu de chercher à combattre le malaise économique, plus grand en Italie que chez ses anciens alliés, puisque la valeur de notre franc oscille, à Rome, autour de 1 lire 70, depuis plusieurs semaines. Depuis bientôt deux ans, le renchérissement de la vie a amené des demandes d'augmentation de salaires et occasionné des grèves. Au mois d'août dernier, les

patrons métallurgistes, ayant répondu par le lock-out au sabotage de la production systématiquement organisé par les ouvriers, parce qu'on leur refusait de nouvelles augmentations de salaires, les travailleurs ont occupé les usines afin de les exploiter par leurs propres moyens. Ils ont même créé des gardes rouges et des tribunaux, à l'exemple des bolchevistes. Le gouvernement n'a pas cru devoir intervenir, tout d'abord, puis, au bout de trois semaines, dans l'espoir de résoudre rapidement ce conflit qui prenait des proportions inquiétantes, M. Giolitti a décidé que les industriels devraient admettre le contrôle syndical pour toutes leurs entreprises. Cette mesure a calmé momentanément le monde ouvrier qui, cependant, ne la considère que comme une étape vers l'expropriation des industriels.

Il faut remarquer, en effet, que l'exemple de la Russie fascine certains milieux ouvriers italiens qui ont accepté les 21 conditions imposées par la 3e internationale de Moscou. Aussi Lénine a-t-il accordé sa Consécration au périodique de Turin. *L'ordine nuovo* (l'ordre nouveau) qu'il a déclaré l'interprète le plus fidèle de la pensée communiste. Mais le groupe de *l'ordine nuovo* n'est pas la majorité dans le parti socialiste italien. Un autre groupement refuse d'accepter les conditions de Moscou, d'autres les acceptent avec des réserves. Une scission va-t-elle se produire ? Le congrès préparatoire de Reggio Emilia organisé par la fraction des « Centristes » vient de se prononcer pour l'unité du parti ; il a bien accepté les vingt et une conditions de Moscou, mais en faisant des réserves et en refusant les exclusions demandées par Lénine.



Parallèlement à l'agitation ouvrière s'est développé, en Italie, un assez vaste mouvement agraire. Le problème de la transformation de la grande propriété, à peu près inculte dans l'Italie méridionale, en Sicile et en Sardaigne, se pose depuis longtemps chez nos voisins. Aux paysans, dans les tranchées, on avait promis de donner une partie des terres qu'ils cultivaient, mais, après la démobilisation, ils ont retrouvé le *statu quo*, ce qui les a quelque peu exaspérés et portés à occuper, d'abord, les propriétés peu ou pas cultivées, puis celles qui étaient en plein rapport, mais qui appartenaient à de riches propriétaires fonciers. Depuis cinq ou six

mois, l'occupation des terres par les paysans prenant des proportions inquiétantes, le gouvernement a décidé de la discipliner et de la régler. Un décret, le troisième, a été rendu, à ce sujet, le 20 octobre courant et concerne surtout la Sicile. Il assurerait aux paysans, non pas la propriété des champs qu'ils cultiveront, mais une très longue jouissance, ce qui leur permettrait d'y apporter les améliorations nécessaires, en attendant qu'ils puissent les acheter.



L'espace nous manque pour parler des rapports franco-italiens depuis l'avènement du Ministère Giolitti qui a été plutôt fraîchement accueilli chez nous lors de sa formation. A vrai dire, les relations avec nos voisins, sans être vraiment cordiales, n'ont pas été plus mauvaises qu'avec les autres ministères, depuis l'armistice. L'entrevue de M. Millerand et de M. Giolitti, à Aix-les-Bains, fort bien vue dans les deux pays, semble être de bon augure, et l'on espère fermement que les différents malentendus se dissiperont peu à peu. Quant à l'échange de professeurs et d'élèves, prévu par l'accord approuvé au mois de juin dernier, il semble qu'il ne sera pas réalisé pour cette année, du moins en ce qui concerne l'enseignement secondaire.

Marseille, le 29 octobre 1920.

Paul PAOLI.



BIBLIOGRAPHIE

Denis Saurat: Blake and Milton. — Thèse complémentaire; Bordeaux, Cadoret, 1920; 74 p. in-8°.

Ce livre courageux se propose un double objet : démêler d'abord l'influence directe de Milton sur Blake ; étudier ensuite dans leur développement parallèle les grandes constructions imaginatives où se sont exprimés deux tempéraments voisins et divers, de façon à préciser leurs analogies, leurs différences, et à les éclairer l'un par l'autre.

Le champ est vaste, et l'étude est courte : mais sa méthode n'est pas celle des dépouillements complets. Elle procède par coups de sonde, en profondeur ; et les points choisis étant essentiels, c'est bien une coupe des deux esprits vus d'un certain angle, que chacune de ces confrontations nous donne. Autour des grandes affirmations de la conscience religieuse s'organisent l'univers moral de Milton et celui de Blake, avec l'intime ressemblance qui les unit, et le mouvement qui semble les faire sortir l'un de l'autre, Blake étant à bien des égards un Milton plus entièrement affranchi de toute contrainte.

Il est impossible de lire cette étude sans en garder l'impression d'un rafraîchissement du savoir et d'une plus claire intelligence, les deux œuvres prenant une précise et délicate transparence à leur contact. Sans doute, M. Saurat paie le prix de sa méthode et de son audace. Les analyses sont parfois plus suggestives que certainement probantes. Toute ramassée en une comparaison hors du temps, son étude néglige le fonds commun, contemporain ou traditionnel, sur lequel ont vécu et Milton et Blake ; le pourquoi de leurs analogies si frappantes ne nous est pas donné — dans la mesure où il est saisissable. Mais le fait de cette parenté secrète, qu'a trop longtemps masquée l'image orthodoxe et presque hiératique de Milton, est fortement établi. Ecrit en un anglais virgoureux, le livre témoigne d'un sens riche de la vie spirituelle, et d'une pénétration qui promet, appliquée à d'autres problèmes, des fruits plus précieux encore.

L. Cazamian.

Denis Saurat : La pensée de Milton. — Thèse principale, Alcan, 1920.

Rien de ce que je pourrais dire ne saurait ajouter à la valeur, officiellement reconnue, du livre de M. Saurat sur la pensée de Milton. Il faut avoir, pour ceux qui compulsent l'œuvre énorme du poète, la reconnaissance qu'on voue d'habitude aux Bénédictins. C'est un dur labeur, toujours, même quand c'est labeur d'amour. Et pour moi qui, il y a onze ans, soutenais une

thèse sur un sujet analogue, il est agréable de saluer un successeur que le même culte a guidé et soutenu.

Nous nous entendons sur ce qu'on pourrait appeler le chimisme du tempérament de Milton. Sans doute, il est difficile d'admettre avec M. Saurat que le poète représente « la nature humaine normale », qu'il possède « l'équilibre de caractère », ni qu'il soit exempt de « fanatisme étroit ». Il y a contradiction, ce semble, à nous le montrer prenant « l'habitude de se considérer comme un grand homme dès son enfance », sans souffrir d'« aucune mégalomanie ». Mais les grands traits de la figure miltonienne nous frappent également : sensibilité, orgueil, naïveté. Et je crois aussi que M. Saurat pense, comme moi, qu'il faut chercher l'essence de la philosophie de Milton dans le gros volume de la Doctrine Chrétienne plus ou moins agrémenté de la trilogie poétique des Paradis et de Samson.

Mais c'est peut-être sur l'interprétation de ces documents essentiels que M. Saurat et moi ne serions pas tout à fait d'accord. L'auteur a le souci légitime et fécond du renouvellement. Il a trouvé que les ouvrages antérieurs faisaient trop de cas de l'environnement historique et il a décidé de nous présenter un Milton penseur, fondateur de doctrine, séparé des idées de son siècle. Il a ainsi échafaudé de toutes pièces une ontologie, une cosmologie, une psychologie, une religion et une politique miltoniennes, une espèce de palais aérien dont les fondations restaient habilement camouflées.

L'idée est séduisante et M. Sauras en a tiré de bons effets. Nous y avons gagné de nous promener avec lui dans les régions magnifiques de l'entendement et de voir s'ouvrir devant nous des allées qui ne sont pas sans noblesse : l'immortalité, condition normale de l'être, le temps, fonction du mouvement, la création par retrait, la matière, divine en son essence. Non que, si lucide que soit le guide, il lui ait été possible de solidifier le résidu de cette philosohie personnelle que Milton aurait conçue. Cela était impossible sans plus de matière. Et c'est devant cette difficulté à conclure que le critique, en conscience d'honnête ouvrier ès lettres, nous donne, pour que nous y fassions notre choix, tout un *Selectæ* de la Doctrine, ainsi qu'un aperçu très intéressant des sources judaïques du thème poétique miltonien. Mais, comme il nous avertit en même temps qu'il « ne faut pas prendre trop au sérieux toute la mythologie de Milton », nous suivons sagement son conseil en le généralisant un peu.

Au fait, et c'est là l'objection qu'en toute admiration je voudrais faire à l'ouvrage de M. Saurat (que je désirerais moins décousu et plus fondu), et puisque, par ailleurs, il s'agit de l'interprétation de la Doctrine Chrétienne, il semble bien qu'il ait examiné cet ouvrage capital sous un faux angle et dans un faux-jour.

M. Saurat n'aime pas les critiques anglais et anglicans de Milton. C'est son droit. A ce qu'il dit de « certaine légende absurde et choquante pour le bon sens » et à quelques autres remarques peu obligeantes, je devine qu'il lui est difficile d'étudier la *Doctrine Chrétienne* en croyant. C'est encore son droit. Mais ces convictions le gênent tout au long de son consciencieux examen. M. Saurat voit tout pensée dans Milton. J'y vois tout religion. Il suffit d'avoir manié les lourds volumes pour s'assurer des origines de la philosophie miltonienne : elle a ses racines profondément ancrées dans la foi des Apôtres, dans l'enseignement de Paul, le grand puritain, « créateur des dogmes du péché originel et de la Rédemption par le Christ », et dans la tradition augustinienne. Et c'est pourquoi tant de miltonisants se sont crus autorisés à étudier, dans la *Doctrine Chrétienne,* au lieu d'un tissu plus ou moins lâche de citations mal digérées, le faisceau serré qui est à la base du système philosophique miltonien. C'est pourquoi, aussi, ils ont cru justifiée leur humble prétention de comparer les tenants du système miltonien aux sources dix-huit fois centenaires d'où ils découlaient. Milton, en somme, fut trop chrétien. Pur philosophe, il serait monté plus haut peut-être. Mais la Bible, où il se débattit toute sa vie comme un géant, l'entravait, en le soutenant, de toutes parts. Certes, « il a une facilité fatale à retrouver dans la Bible tout ce qu'il y veut trouver. » Mais c'est à la Bible qu'il boit la vie. En inscrivant le titre de *Doctrine Chrétienne* en tête de son ouvrage, il autorisait ses lecteurs à faire la comparaison entre sa propre conception et la tradition, à la placer dans l'évolution et à la situer dans l'histoire.

Je reste convaincu que Milton est avant tout de son temps et je n'en veux pour preuve que sa conception du dogme de la Rédemption qu'il a compris et traité mieux que tout autre. M. Saurat trouve que Milton a consacré « peu de place à la Rédemption, alors que la Rédemption est pourtant le mystère central du Christianisme ». Il l'étudie lumineusement, cependant, au cours de trois beaux chapitres du premier livre. Christ pour lui a été humilié et exalté. « Il a fait la réparation complète en sa double capacité de Dieu et d'homme, par l'accomplissement de la loi et le paiement du prix requis pour toute l'humanité. » Milton combat l'erreur de ceux qui croient que Christ « mourut, non pas à notre place, ni pour notre rédemption, mais simplement pour donner un exemple à l'humanité. » « Il meurt pour nous racheter ». Dans le *Paradis Perdu,* le poète insiste sur l'impossibilité où sont les hommes de se sauver sans l'entremise de Jésus-Christ. Et le thème sans cesse renouvelé, plonge plus profond que dans la personnalité pourtant si profonde du poète. La Rédemption est le dogme puritain par excellence, parce qu'il complète l'autre dogme puritain du

péché et de la chute. Ce sont les Puritains qui ont vu, plus loin que quiconque, d'accord avec l'orthodoxie protestante, dans la réalité du mal et du péché, conséquences fatales de la désobéissance ; et c'est leur gloire d'avoir affirmé la providence éternelle dans la Rédemption. Ce sont les deux grands thèmes de la *Doctrine*, des *Paradis* et de *Samson*.

Sans donc méconnaître les lumières nouvelles que M. Saurat a pu jeter sur la philosophie miltonienne, il me semble encore, à onze ans de distance, qu'il est plus sûr d'en rechercher les éléments dans la religion plutôt que dans la pensée du poète. M. Saurat lui-même avoue que l'originalité de Milton « a consisté à choisir et à organiser et non à inventer ». A maintes reprises, il nous montre l'auteur de la *Doctrine Chrétienne* « attaque passionnée dans laquelle il a mis toute l'animosité personnelle et insultante de ses pamphlets politiques », tenaillé par les questions contemporaines. Il est étrange d'entendre un critique de cette valeur nous affirmer, en se contredisant lui-même, que chez Milton, c'est « l'élément raison qui prédomine ». Au contraire, il serre de plus près la vérité en nous montrant que la « critique incessante de Satan que fait Milton a les caractères de l'examen de conscience du Puritain » ; que, dans Samson, le héros est « le parti puritain terrassé » ; que le Dieu-Destin est « le Dieu puritain » ; en relevant enfin des allusions constantes aux soldats de Cromwell.

Aussi bien les allusions vagues qu'il fait dans la conclusion aux points de contact qui existeraient entre Milton d'une part et de l'autre Spinoza et Corneille, ne sont pas moussées avec conviction. Milton a peu du philosophe. Plus religieux que penseur, plus flamme que lumière, il a rarement joui du calme nécessaire pour se rencontrer face à face, toute passion éteinte, avec les redoutables problèmes de la destinée. Grand certes, il l'est, par son génie, au-dessus de ceux qui l'entourent. Mais il met ce génie au service d'une cause. Il est lutteur. Il faut savoir gré à M. Saurat de nous avoir promenés aux points ultimes que Milton, au cours de sa lutte tragique, a atteints dans le domaine de la raison pure. Mais on ne saurait sans risquer d'attenter à la vérité, se laisser capter par ces mirages pieux. La manière la plus profitable encore d'étudier Milton est de le placer dans l'ambiance d'adversité et de controverse du XVIIe siècle anglais et du mouvement puritain, beaucoup moins philosophe que chrétien, protestant libre beaucoup plus que libre penseur, porte-parole de ceux qui virent en cette héroïque époque et à la lumière de la foi, si loin dans la triste et magnifique fortune des hommes.

Paul CHAUVET,
Docteur ès lettres,
professeur agrégé au Lycée de Mulhouse.

Pierre Godet : La pensée de Schopenhauer. — Payot, Paris.

C'est un ouvrage sérieux que nous a donné là M. Pierre Godet. Admirablement versé dans la philosophie de Schopenhauer, il a entrepris de faire connaître au public français la pensée du maître auquel il porte,on le sent, une grande affection. Il a réuni les passages qui pouvaient le mieux résumer cette pensée, en laissant délibérément de côté ceux où le moraliste parle plus que le philosophe. Peut-être regrette-t-on cette omission volontaire, car l'Allemagne est bien pauvre en psychologues aussi clairvoyants et incisifs que Schopenhauer, et peut-être aussi la connaissance directe de l'homme aurait-elle mieux aidé à comprendre le penseur. M. P. G. n'a pas essayé de grouper les morceaux qu'il choisissait, et dont il donne à la fois le texte et la traduction, de manière à construire un exposé systématique de la philosophie schopenhauérienne. Il les assemble sous cinq rubriques qui lui paraissent essentielles : de la connaissance, de la nature, de l'art, de la vie et de la mort, morale et religion. Suivent quelques fragments divers. En les lisant, on percevra bien, ainsi que le désire M. P. G., l'originalité de la personnalité de Schopenhauer, « l'attitude caractéristique de cet esprit en face de l'Univers », et devinera en quoi il peut être aujourd'hui encore un maître et un guide. La traduction, entachée parfois de tournures helvétiques, est exacte et claire. Une introduction, une biographie, un index, une table des matières détaillée, une bibliographie sommaire, font de cet ouvrage consciencieux et intéressant, un instrument de travail fort utile.

Gaston Raphael.

Maurice Muret : La littérature allemande pendant la guerre. — Payot, Paris.

Peut-être le nom seul de M. Maurice Muret suffirait-il à recommander la lecture de ce livre, si les circonstances mêmes ne venaient en augmenter l'intérêt. Bien rares sont ceux qui ont pu continuer à suivre l'évolution de la littérature allemande pendant la guerre. Les ouvrages qui paraissaient là-bas étaient ignorés ou inaccessibles. Et s'occupait-on beaucoup de littérature ? On peut donc savoir gré à M. Muret de nous faire connaître dans des études menées avec son talent coutumier, les œuvres qui peuvent compter parmi les plus importantes : des romans sur l'Alsace, sur Frédéric II, sur la guerre, des poésies de haine et de combat, et aussi des œuvres où perce une désillusion allant jusqu'au défaitisme, sans oublier les mirifiques métamorphoses du pangermaniste Maximilien Harden de la *Zukunft*. M. Muret

nous avertit lui-même que parfois l'aspect national et social des œuvres étudiées l'a intéressé davantage que leur côté purement littéraire. Nul ne saurait lui en savoir mauvais gré.

Gaston RAPHAEL.

E. Allison Peers. — The organization of Educational Experiment. — (Brochure 9 pp.).

En janvier dernier, la *Modern Language Association* d'Angleterre a créé une section de pédagogie expérimentale (Department of Educational Experiment). A cette occasion, M. Allison Peers, chargé de diriger l'activité de cette section, a prononcé un discours inaugural reproduit dans le *Journal of Experimental Pedagogy and Training College Record* et dont un tirage à part a été fait. M. A. P., esprit généreux et enthousiaste, montre que le professeur, une fois pourvu de ses titres et d'un poste, mettra dans sa vie de la variété et de l'intérêt, dans son enseignement une Association fructueuse pour ses élèves, s'il sait se défendre contre la tentation du laisser-aller et de l'indolence, contre l'attrait dangereux du train-train quotidien où s'enlisent de beaux talents, de la besogne éternellement répétée que l'on accomplit avec langueur, la pensée au loin. Non, il y a mieux à faire : le professeur a des loisirs et, par une sage économie de ses heures libres, en maintenant son activité éveillée, en sachant utiliser ces *odd moments* que l'on gaspille d'ordinaire, il peut se livrer, par exemple, à des travaux de littérature ou d'érudition, dont profiteront aussitôt le ton, l'allure, la richesse de son enseignement.

Ce n'est pas tout ; le maître a, dans sa classe même, un champ tout ouvert à des investigations d'ordre pédagogique. Sans doute, à l'Ecole normale, ou encore s'il a fréquenté quelque laboratoire de psychologie, il a reçu un rudiment de la Science de l'éducation. Mais le travail vraiment fructueux, et personnel, c'est dans sa classe même et avec ses propres élèves que le professeur peut l'accomplir. La classe est, ou plutôt doit être, pour le maître désireux d'améliorer sa technique et de collaborer à l'œuvre d'ensemble menée par les chercheurs, un véritable laboratoire pédagogique. La méthodologie des Langues Vivantes n'est pas achevée : mille problèmes se posent encore devant nous. C'est aux professeurs d'en chercher la solution au cours de leurs expériences journalières. Telle est l'essence du programme de travail que s'est dressé le nouveau *Department of Experiment in Modern Language Teaching* de l'Association anglaise qui correspond à la nôtre. M. A. P. en expose les détails, que nous ne pouvons songer à résumer dans le cadre restreint de ce bref compte rendu, et il exprime l'espoir de voir ces

enquêtes, dépassant les limites de son propre pays, entreprises et suivies en même temps en Amérique, en France, en Italie, au moyen d'une fructueuse collaboration internationale. Nous engageons nos lecteurs, que ce travail en commun intéresse, à se mettre en rapport avec M. Allison Peers, 24, Beaufort Road, Kingston-on-Thames, Angleterre.

Ch. VEILLET-LAVALLÉE.

J.-M. Keynes : Les Conséquences Economiques de la Paix (Traduction française publié par la *Nouvelle Revue française*, Paris 1920).

Je me bornerai à analyser ici cet ouvrage, qui critique la politique économique du traité de paix. M. Keynes, représentant de la Trésorerie anglaise à la Conférence de la paix, juge le traité avec l'esprit d'un homme qui a assisté aux discussions, qui n'a pu s'opposer à sa rédaction, mais qui en a vu l'erreur. La solidarité de l'Europe est la base même de sa prospérité économique, l'isolement de chacun des états est la ruine de la masse ; or, le traité de paix a développé chez toutes les nations un égoïsme qui leur cause préjudice à elles-mêmes sans atteindre leur ennemi commun.

Avant la guerre, le système économique européen se groupait autour de l'Allemagne qui jouait vis-à-vis de tous les états, non seulement le rôle d'acheteur et de vendeur, mais aussi de banquier. D'autre part, l'Europe souffrait d'une population excessive, organisée artificiellement, — de l'instabilité des classes laborieuses et capitalistes, et de sa dépendance à l'égard du nouveau monde en ce qui concerne son ravitaillement. La guerre a intensifié ce mouvement ; la tâche de la Conférence de la paix était de le rectifier, de rendre à l'Europe une vie économique possible : Keynes, en analysant ses diverses propositions, en démontre l'inefficacité.

Les ouvriers du traité sont d'abord en pleine contradiction : Clemenceau, intransigeant, impassible, veut une complète revanche de 70 ; réaliste, il veut ruiner l'Allemagne par tous les moyens possibles. Wilson, idéaliste, le héros des imaginations populaires, n'est qu'un presbytérien entêté, incapable de développer les belles idées qu'il a jetées à travers l'Océan. Lloyd George, d'esprit souple et vif, mais d'une hypocrisie flagrante, cherche à donner des satisfactions à son peuple pour sauver sa candidature électorale. Orlando, au milieu d'eux, paraît insignifiant.

Le traité cherche à ruiner le système économique de l'Allemagne.

1° Sa marine marchande est détruite pour de longues années.

L'Allemagne a cédé ses colonies, et ses nationaux indigènes sont même dépouillés, atteinte injuste à la propriété privée. Les mêmes dispositions s'appliquent à l'Alsace-Lorraine, où leur importance est beaucoup plus grave que dans les autres colonies allemandes.

L'influence et les capitaux de l'Allemagne sont exclus des pays voisins où elle pouvait trouver des débouchés. Enfin, une somme d'un milliard est exigée par la Commission des Réparations « suivant les procédés qu'elle fixera ». Le commerce allemand d'outre-mer est ruiné.

2° Le traité frappe l'Allemagne dans son charbon et dans son fer, source de son énorme développement industriel. Il exige pour la France, en compensation de ses mines du Nord, la propriété des mines de charbon de la Sarre, en confiant pour 15 ans son gouvernement à la Société des Nations ; un plébiscite transformera à cette date l'occupation en possession définitive ; mais la Sarre a été allemande pendant plus de mille ans, et sa population est très homogène. La même clause fixe le sort de la Haute-Silésie, au profit de la Pologne. Or, la perte de la Sarre et de la Haute-Silésie diminuerait les ressources houillères de l'Allemagne de près d'un tiers ; avec ce qui lui reste, l'Allemagne doit fournir annuellement à la France une certaine quantité de charbon pour compenser la perte de ses mines du Nord.

Enfin, l'Allemagne doit livrer à chacune des nations, sauf à l'Angleterre, une certaine quantité de houille. L'Allemagne est dans l'impossibilité de satisfaire toutes ces mesures. Quant au fer, 75 0/0 du minerai extrait en Allemagne, provenait de l'Alsace-Lorraine. Or le traité a établi des frontières économiques entre le charbon et le fer.

3° Intervention dans le système douanier de l'Allemagne.

En dehors des dispositions économiques du traité, l'Allemagne est obligée à des Réparations. L'erreur de la Conférence est énorme sur ce chapitre.

Chaque pays a exagéré ses dommages ; Clemenceau comprend dans ses revendications, même les pensions et les allocations, contrairement à nos engagements. Lloyd George s'était engagé vis-à-vis de son peuple à exiger de l'Allemagne vaincue des paiements qui violaient les promesses des Alliés à l'armistice. En un mot, les hommes d'Etat cherchèrent à faire payer à l'Allemagne toutes les dépenses de guerre, discutant sur des problèmes politiques et territoriaux sans apercevoir que les questions financières et économiques devaient être réglées d'abord. Chacun voulait tirer de l'Allemagne des réparations exagérées, supérieures à sa capacité de paiement. Personne ne pensa qu'on devait commencer par examiner cette capacité de paiement de son ennemie avant de lui réclamer des sommes qu'elle ne possédait pas.

Il en résulta un *compromis* où chaque homme d'Etat apporta satisfaction à son peuple.

La somme représentant la dette de l'Allemagne n'était pas fixée ; elle pouvait se traduire en or, en navires, en placements étrangers, ou en biens situés sur les territoires évacués. L'Allemagne pouvait la payer par versements annuels. Une Commission des Réparations avait été instituée pour régler la situation. — De grandes fautes avaient donc été commises dans la rédaction du traité de paix : les intérêts économiques de l'Europe avaient été négligés. On avait trop demandé à l'Allemagne pour en obtenir un peu.

Il n'y a plus, actuellement, aucune solidarité entre les différents Etats de l'Europe. L'Europe ne peut plus produire, ne peut plus échanger, et ne peut plus se ravitailler.

Keynes propose des remèdes au traité :

1° Sa révision : fixer les réparations à un chiffre payable par l'Allemagne. Supprimer les frontières de la houille et du fer par l'échange du minerai de fer. Créer une Union libre-échangiste entre l'Europe Centrale, l'Europe Orientale, l'Angleterre, l'Egypte, etc...

2° Supprimer les dettes interalliées à l'Angleterre et à l'Amérique.

3° Faire un emprunt international.

4° Ne pas rompre les relations russes et allemandes ; laisser l'Allemagne se ravitailler à l'aide des échanges faits avec la Russie, pour l'empêcher de nous disputer les produits du Nouveau-Monde qui nous sont nécessaires.

Et Keynes fait appel à l'intelligence des peuples pour modifier un traité qui n'a pas été rédigé dans leur intérêt.

Madeleine BASSERRE.

The King's Treasuries of Literature, Editey by Sir A. T. Quiller-Couch. — Dent et Sons, Ltd., London 1920.

J'ai seulement quatre volumes de cette charmante collection classique. Le plus long a 256 pages ; on peut donc espérer en parcourir un en entier au cours d'une année scolaire. Le papier, — par ces temps durs, comme en a pu juger le lecteur encore privilégié de cette revue, — est excellent ; l'impression aussi. Le format est très commode, la reliure solide, et exempte des surcharges de dorure si fréquentes encore en Angleterre.

Mais tout cela est peu, auprès du choix des textes, et de l'esprit des annotations ou commentaires ; les titres seuls en feraient foi : *The Lore of the Wanderer,* collection d'essais de R.-L. Stevenson, Hazlitt, Ruskin, Bacon, J.-A. Symonds, Ed. Thomas, W. Raymond, R. Jefferies, Miss Mitford, Thoreau, Alan

Sullivan ; il y a là une mine de paysages, de jugements esthétiques ou moraux, de vocabulaire moderne et d'écriture aussi artistique que fidèle à la psychologie anglo-saxonne. Un autre volume : *Modern Poetry,* trop intensément idiomatique parfois pour être utilement confié à nos élèves, recèle au moins pour le professeur sensible à la réalité contemporaine, un champ limité, mais fertile, d'excursions chez A. Noyes, Kipling, R. Brooke, Masefield, Stevenson, Henley, Newbolt, Bridges, Yeats, Whitman, Hardy, J. Drinkwater, F. Thompson, et d'autres poètes aussi extatiques, forts ou délicats. La série comprend en outre le *Wonder Book* de Hawthorne, et *l'Essay on Clive* de Macaulay ; et je note l'existence d'un *Shakespeare Progress,* composé par M. Dent lui-même, pour montrer à l'aide de scènes habilement choisies et discrètement reliées, le développement de l'art et des idées du poète.

Ces volumes sont apparemment destinés aux élèves anglais de treize à quinze ans : les notes, ou préfaces aux différentes divisions des ouvrages, sont rédigées avec clarté, simplifient rapidement toutes les difficultés d'ordre purement mécanique, et passent à l'essentiel, à la formation de l'esprit critique de l'enfant. La collection, d'après le prospectus, comprendra au moins cinquante volumes, qui seront vendus de 1/6 à 1/9, et par conséquent accessibles même dans l'état actuel du change. Il est souhaitable que figurent parmi eux les textes mentionnés aux programmes de nos grandes écoles françaises ; ainsi nous serait épargnée, comme à nos élèves, la longue et décourageante recherche d'éditions assez honnêtes, ou d'exemplaires en nombre suffisant, pour attaquer sérieusement avant novembre les œuvres parfois étendues dont l'explication doit être terminée en juin.

G. D'HANGEST.

Anatole Graindemil. — On demande des Lycées Modernes (Cahors et Alençon, Imprimeries A. Coueslant).

Sous une forme incisive et amère, l'auteur de cet article de 15 pages dénonçait dès 1913, — après M. G. Hirtz ici-même en 1912 —, le sabotage des sections B et D par les proviseurs ; la faillite des arguments opposés par nos collègues de lettres à l'institution d'une culture sans latin ; le sophisme qui exclut de l'évolution le jeu des forces d'adaptation, et n'y admet que celles de conservation ; puis l'association des forces de réaction politique et pédagogique ; enfin, les tentatives de monopolisation du patriotisme par les apôtres connus de ladite association. Des citations convergentes de Taine, Renan, Frary, Lavisse sont opposées aux déclarations tendancieuses des romanciers les plus orfèvres en la matière, ou des politiciens les plus extrêmes. En

outre, est dénoncée l'infirmité du raisonnement qui condamne *a priori* les humanités modernes parce qu'elles n'ont en fait jamais été expérimentées en dehors du sabotage ci-dessus indiqué : Léo Pard a pu reprendre ce thème toujours actuel dans l'avant-dernier numéro du *Bulletin*. Comme conclusion, très modérée, l'auteur demande (après Jules Lemaître !) la création, de *quelques* lycées modernes, où se vérifieraient, ou bien seraient ruinées, les hypothèses jusqu'ici malveillantes et anti-scientifiques de nos adversaires. Décidément, cet article où règne le bon sens mériterait d'être relu : je ne sais si le tirage à part que j'ai reçu est ou non dans le commerce : mais le texte s'en trouve dans cette revue même, année 1913, page 313 et sqq.

G. D'HANGEST.

REVUES DE LANGUE ANGLAISE

The School Review (University of Chicago). — A signaler dans le n° de septembre un article sur les dortoirs dans les *Public High Schools* où l'on pourrait trouver un plaidoyer en faveur de l'internat, ainsi qu'une étude sur la participation des élèves à la discipline de l'établissement, chose impossible dans de forts groupements hiérarchiques sportifs ; et dans le n° d'octobre une notice sur deux anthologies de Louis Untermeyer, *Modern American Poetry* et *Modern British Poetry* (New-York : Harcourt et Howe).

The Pedagogical Seminary (Worcester, Mass.). — Un article sur l'intérêt qu'il y a pour les parents à étudier scientifiquement les mensonges de leurs enfants : Une notice sur le livre d'Albert Schinz sur *la Littérature française pendant la grande guerre* : l'auteur croit voir dans le mouvement littéraire français un retour aux idéals catholiques et médiévaux.

The American Journal of Psychology (Worcester. Mass.). A signaler dans le n° de juillet l'annonce d'un livre d'Isador Griat sur *The Hysteria of Lady Macbeth*. (N.-Y., Moffat, Yard et C°) ; et surtout une excellente étude psychoanalytique de Lucile Dooley sur *Charlotte Brontë*. L'auteur insiste sur l'importance capitale de la jeunesse de la grande romancière. Essentiellement névrotique, sous forme hystérique le plus souvent, C. B. révèle dans ses contes la vie intime de la femme. L'atmosphère familiale a eu sur elle une influence prépondérante. Elle est restée toute sa vie fixée dans son moule infantile, la vie émotive arrêtée, toujours psychologiquement adolescente, victime d'une

répression de vie intérieure. De bonne heure avertie des problèmes sexuels, elle fait un dieu de son père, auquel toute sa vie elle se consacrera par devoir, jalouse de la mère, et lui jaloux de tout mari éventuel. Elle fait un autre dieu de Branwell, son frère. Vers la trentaine, désireuse d'élargir sa vie, elle va à Bruxelles où elle aime Helger, son professeur, toujours plus prête à obéir qu'à commander. Mais les circonstances l'obligeant à renoncer à cet amour, voilà de nouveau son grand instinct réprimé, du reste tempérament de madone, désirant l'enfant de tout son pouvoir et pourtant répugnant à la connaissance de l'homme : psychologiquement homosexuelle. Confinée dans un monde d'imagination, elle vit avec ses superstitions et ses rêves, ses héros, comme le duc de Wellington. Voici pourquoi ses œuvres littéraires, comme Jane Eyre, sont « faites de feu ». Lucy Snowe est son portrait, type parfait de la névrotique. Son effort pour résoudre le problème de sa vie-amour est à la source de sa production littéraire.

English (Barham House, Handel Street, W. C. 1.). — Un article intéressant sur le dialecte d'Essex ; un autre sur *The English of the Brewer.*

P. Chauvet.

Notes et Documents

La section parisienne de la « Modern Humanities Research Association »

A la suite d'une réunion préliminaire, tenue en mars dernier, une section parisienne de la M. H. R. A. (Modern Humanities Research Association) est en voie d'organisation définitive. Elle compte déjà un nombre suffisant de membres inscrits pour jouir, d'après les statuts, d'une existence autonome. Elle sera d'autant plus vivante et utile qu'elle réunira des adhérents plus nombreux.

Son objet, on le sait, est de mettre en rapport les uns avec les autres, et avec les chercheurs étrangers, tous ceux qui, à Paris ou aux environs de la capitale, s'occupent de travaux personnels dans le domaine des langues et littératures modernes. Elle agit naturellement en liaison avec les diverses sections nationales ou locales constituées dans la plupart des pays de civilisation avancée, amis, alliés ou neutres ; et une fraternité plus étroite encore l'unira aux groupes provinciaux qui pourront se former en France — à l'exemple de celui de Strasbourg, déjà créé. Cette organisation d'ensemble permettra l'aide mutuelle, l'échange des renseignements, l'établissement d'une bibliographie, si l'on peut dire, en puissance — la plus intéressante peut-être, celle qui fait connaître les travaux en cours ; elle préviendra les doubles emplois, les rencontres regrettables, cause de tant d'efforts perdus. Il va sans dire que tout ce qui relève du contact — à distance et par lettre, ou dans une même salle, lors de réunions — entre étudiants des mêmes problèmes, toute la vertu scientifique, mais aussi sociale et humaine de la solidarité, — est inclus dans l'objet de l'association.

Un groupement analogue, mais plus restreint, existait en France, avant la guerre. Tous ceux qui ont fait partie de la « Société d'études germaniques », élargie, si je ne me trompe, peu avant 1914, en « Société pour l'étude des langues et littératures modernes », se rappellent la fécondité de son action ; les séances modestes, mais suggestives du dimanche matin, à l'école normale ; les travaux scientifiques encouragés ou publiés, etc...

Cette société, plus limitée en son objet, mais répondant sans nul doute à des besoins, ne demande qu'à renaître ; et puisque la guerre a pu nous enseigner l'unification des efforts, il a paru opportun et avantageux de ne pas les disperser entre deux asso-

ciations rivales. Une fusion permettrait un appui mutuel, et en même temps une certaine division du travail. La section parisienne de la M. H. R. A. resterait surtout la « chambre de compensation » (clearing-house), de renseignements, le centre de ralliement ouvert aux néophilologues nationaux et étrangers ; la société d'études germaniques renaissante tiendrait des réunions distinctes, mais en liaison avec elle ; elle écouterait, dans son domaine spécial, des communications, les discuterait, et chercherait les moyens de faciliter la publication des travaux qu'elle approuverait.

Il reste à fixer le chiffre de la cotisation commune, qui dépassera forcément 12 francs — chiffre statutaire de la M. H. R. A. — mais ne s'élèvera au-dessus que dans la mesure où l'exigeront les besoins, estimés au plus juste, de la société sœur.

Ainsi, les travailleurs parisiens de tous les ordres d'enseignement — ou libres de toute attache avec l'Université — qui s'intéressent à la langue, la littérature, la civilisation de la France et des nations modernes, peuvent, s'ils le désirent, rendre à l'organisation collective de la recherche un précieux service, en donnant leur adhésion morale au groupement qui se prépare ; et surtout en lui donnant, dans quelques mois, leur adhésion définitive. Ils seront assurés de profiter des avantages variés que les deux sociétés leur promettent, et de participer largement à la vie scientifique, par les contacts désormais bien plus faciles entre eux et leurs collègues français ou étrangers. Peu importent la forme, la nature, l'objet précis de la recherche. Quiconque, en dehors du métier quotidien, travaille et vit par la pensée, par le besoin de connaître et de comprendre, a sa place marquée dans l'association de ceux qu'un esprit commun anime ; les forces qu'il y apportera, il les recevra, au centuple, du rayonnement de curiosités parallèles et sympathiques.

La section parisienne de la M. H. R. A. est placée sous le patronage de M. Gustave Lanson, président de l'association. Son secrétaire est le signataire de ces lignes (132, avenue du Maine, Paris XIVe) ; il sert d'intermédiaire pour les échanges de renseignements, reçoit les communications d'ordre bibliographique, transmet, s'il y a lieu, les demandes et les réponses aux sections principales ou étrangères intéressées, etc... Mlle Brunel (35, rue Madame, Paris VIe), veut bien recevoir les adhésions nouvelles, et recevra les cotisations dès que le chiffre en sera fixé. — La trésorière et le secrétaire convoqueront les membres à des réunions régulières ; et à celles, hors série, que pourra justifier par exemple, le passage à Paris d'un savant étranger, assez aimable pour nous exposer l'état des recherches, en son pays, dans son domaine spécial.

L. Cazamian.

Création de Chaires et de Maîtrises de Conférences de Faculté

Faculté des lettres de Paris. — Le cours complémentaire d'histoire des civilisations des peuples de l'Extrême-Orient est supprimé.

Il est créé un cours complémentaire de phonétique.

Il est créé une chaire de civilisation japonaise (*fondation de l'Université*).

Faculté des lettres de Lyon : une chaire de langue et littérature russes.

Faculté des lettres de Bordeaux : une maîtrise de conférences d'anglais.

Faculté des lettres de Rennes : une maîtrise de conférences d'anglais.

Faculté des lettres de Strasbourg. — La chaire d'histoire du moyen âge est transformée en chaire d'histoire de la civilisation allemande. (*Décret*).

Admissibilité au Certificat Secondaire

M. Ferdinand Buisson, député, demande à M. le Ministre de l'Instruction publique pourquoi les candidats admissibles au certificat de l'enseignement secondaire des langues vivantes, ayant échoué aux épreuves définitives, n'ont pas conservé le bénéfice de leur admissibilité pour le concours spécial de 1920 au même titre que les candidats aux différents ordres d'agrégation et aux divers concours de l'enseignement primaire, et s'il ne serait pas possible de remédier aux effets de ce traitement défavorable. (Question du 21 juillet 1920).

Réponse

L'arrêté du 22 avril 1919, fixant les conditions dans lesquelles les candidats de l'agrégation conserveraient le bénéfice de l'admissibilité, a été pris conformément aux intentions manifestées par la Commission de l'enseignement de la Chambre des Députés. A aucun moment, il n'a été question d'étendre cette mesure aux candidats déclarés antérieurement à 1914, admissibles aux épreuves orales du certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges. Il a paru, en effet, qu'en ouvrant des sessions spéciales avec programmes réduits et en supprimant même toute limitation du nombre des candidats à recevoir au concours de l'enseignement secondaire en 1920, on assurait des facilités suffisantes aux candidats au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dont la préparation — qui ne saurait être comparée à celle de l'agrégation — aurait été entravée par la guerre. On doit ajouter que, sauf quelques exceptions, les intéressés n'ont présenté aucune réclamation à ce sujet. (*Journal officiel* du 15 août 1920).

Date de publication des Nominations

M. Ferdinand Buisson, député, signale à M. le Ministre de l'Instruction publique le vœu d'un certain nombre de fonctionnaires de l'enseignement secondaire et de l'enseignement pri-

maire qui souhaiteraient d'être avisés de leur nomination ou mutation de poste au cours du mois d'août si possible, ou tout au moins de septembre, afin d'avoir le temps de faire face aux dépenses, en ce moment très lourdes, qu'entraine un déménagement, surtout effectué précipitamment. (Question du 29 juillet 1920).

RÉPONSE

Entière satisfaction a toujours été donnée aux fonctionnaires de l'enseignement secondaire sur ce point. Seul, le mouvement de replacement des démobilisés en fin d'année scolaire 1918-1919 a dû être commencé longtemps après les vacances et s'est terminé seulement fin décembre, des agrégations spéciales du mois de novembre ayant nécessité des nominations très tardives. Cette année, tous les mouvements seront achevés à la fin d'août. En ce qui concerne le mouvement des fonctionnaires de l'enseignement primaire, des mesures sont prises également pour que, sauf circonstances spéciales, les intéressés soient avertis, dans le courant des mois d'août et de septembre, des mutations les concernant. Néanmoins, quelques nominations tardives doivent intervenir dans certains cas, en raison, notamment, de la non acceptation des emplois antérieurement attribués ou par suite de vacances inopinées (*Journal officiel* du 25 août 1920).

Modification des Epreuves du Concours d'admission à l'Ecole Navale

Langues vivantes. — La langue anglaise est obligatoire. Les conditions des épreuves sont celles actuellement réglementaires.

La langue allemande peut être présentée à titre facultatif à l'oral, dans les conditions prévues actuellement pour la langue présentée à titre facultatif, c'est-à-dire avec le coefficient 1 et les notes inférieures à 5 ne comptant pas.

Cette modification au programme ne sera appliquée qu'à partir du concours de 1922.

(Décision ministérielle du 20 octobre 1920, Journal officiel du 22 octobre 1920).

Baccalauréat

Les candidats au baccalauréat de l'enseignement secondaire, originaires des pays qui ont conclu une convention scolaire avec la France, peuvent présenter leur langue maternelle au lieu d'une des langues vivantes prévues à l'article 17 du décret du 31 mai 1902, modifié par les décrets des 22 janvier 1917 et 13 février 1920.

Ils peuvent, en outre, aux épreuves orales des séries « Latin-langues vivantes » et « Sciences-langues vivantes », présenter leur langue maternelle comme première langue, en remplacement de l'allemand ou de l'anglais.

Toutefois, cette substitution n'est autorisée que dans les académies où il sera possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent.

(Décret du 19 août 1920).

Programme des Ecoles Normales d'Instituteurs

Langues vivantes : 2 h. par semaine dans chaque année.

Exercices d'acquisition de vocabulaire au moyen de la méthode intuitive et active.

Lectures et traductions de textes étrangers.

Devoirs : Versions. — Courts résumés, en langue étrangère, de textes expliqués en classe.

(*Annexe à l'Arrêté organique du 18 janvier 1887, publié au Bulletin du Ministère de l'Instruction publique le 18 septembre 1920*).

Cours de Garnison

La question si délicate des cours de Langues vivantes aux militaires (Cours de Garnisòn), semble avoir reçu une solution satisfaisante. Sur intervention de M. Bellin, Directeur de l'Enseignement secondaire, le Ministre de la guerre — précisant les termes de la Circulaire du 8 décembre 1919 — fait savoir, par Circulaire, n° 3930 10/11 E., en date du 4 octobre 1920, que les crédits alloués à ces cours doivent être divisés par dixièmes et non par douzièmes ; que la durée de ces cours est celle de l'année scolaire ; que leur rétribution n'est pas influencée par les vacances ou les suspensions de service.

Arrêté modifiant les programmes des Ecoles Primaires Supérieures

LANGUES VIVANTES

1re Année : 3 heures par semaine

Enseignement du vocabulaire. — La numération, le temps, la température.

Le corps humain, le vêtement, la nourriture.

L'élève à l'école et à la maison.

Enseignement de la grammaire. — Connaissances grammaticales indispensables à l'expression d'un jugement simple.

2e Année : 4 heures par semaine

Enseignement du vocabulaire. — La ville et la campagne. Leurs habitants.

Principaux métiers.

Occupations et distractions suivant les diverses saisons.

La nature sous ses aspects divers : la plaine, la montagne, la mer, le ciel.

Enseignement de la grammaire. — Etude des règles essentielles particulières à chaque partie du discours. Insister sur le verbe, les particules verbales et les prépositions.

3e Année : 4 heures par semaine

Enseignement du vocabulaire. — La vie commerciale, sociale, morale et intellectuelle. Lectures appropriées au vocabulaire enseigné.

Enseignement de la grammaire rattaché aux divers exercices.

A propos de la nouvelle Licence

Il y aura désormais une juxtaposition, propice à toutes les équivoques et à toutes les spéculations suspectes, de deux sœurs, de deux licences ès lettres, affublées indistinctement du même nom, mais n'ayant pas du tout le même caractère et ne donnant pas (pour le moment) les mêmes droits. Pour les acquérir, il faudra présenter 4 certificats d'études supérieures, dont le choix est complètement libre pour la première et minutieusement réglementé pour la seconde, et qui seront délivrés de six en six mois par les Facultés ; il faudra donc deux ans pour acquérir une quelconque des deux licences. — La première, n'a pas de nom propre, et ses droits sont pour commencer des plus vagues : ses ambitions, c'est autre chose, et vous pensez bien que, spéculant sur la captieuse identité de nom, cette belle et inquiétante inconnue, de conquête facile (aucune condition préalable de grades et de titres), ne tardera pas à réclamer l'égalité complète avec sa sœur aînée : c'est une équivoque qui commence, une nouvelle manœuvre pour de nouvelles équivalences. C'est la licence dont pourront se contenter les professeurs de l'enseignement libre ; on ne tardera pas à nous demander qu'elle ait cours dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement supérieur ; — et alors le tour sera joué, le mouvement tournant sera complet, on passera directement du primaire au supérieur, sans s'embarrasser du secondaire. A celui-ci on laisse et on laissera ce que nous appelons, nous, la vraie licence et qui devrait être la seule autorisant à enseigner aussi bien dans l'enseignement libre que dans l'Université. Cette seconde licence sera seule admise pour les candidats à l'enseignement secondaire public. Elle comprendra quatre sections (Philosophie, Lettres, Histoire et Géographie, Langues vivantes) dans chacune desquelles les épreuves, écrites et orales, des 4 certificats obligatoires sont déterminées avec soin, de façon à assurer à tous les futurs professeurs des lycées et collèges une forte culture classique.

(*Bulletin de la Société des Professeurs de Français et de Langues Anciennes*, n° 22).

CONCOURS ET EXAMENS

Epreuves orales de l'Agrégation d'anglais

(*Juillet-août 1920*)

Leçons françaises

1. Dans quel but, selon vous, Spencer a-t-il écrit son *Colin Clout's come home again* ? — 2. Sidney d'après son livre. — 3. L'amour dans l'*Arcadie* de Sidney. — 4. Comment expliquez-vous le succès de l'*Arcadie* de Sidney. — 5. L'amitié dans l'*Arcadie* de Sidney. — 6. Comment s'accordent le genre chevaleresque et le genre pastoral dans l'*Arcadie* de Sidney ? — 7. Les opinions morales et philosophiques de Sidney. — 8. Les femmes dans l'*Arcadie* de Sidney. — 9. La nature dans l'*Arcadie* de Sidney. — 10. Les caractères d'hommes dans l'*Arcadie* de Sidney. — 11. Que pensez-vous de Sidney comme conteur ?

12. Le rapport de la pastorale et du drame dans le *Conte d'Hiver*. — 13. En quoi le *Conte d'Hiver* pouvait-il plaire à un auditoire Elisabethain ? — 14. Le caractère d'Autolycus, et sa place dans le théâtre de Shakespeare. — 15. Perdita. — 16. Florizel.

17. Quel est l'intérêt du *Sad Shepherd* ? — 18. Le berger dans la littérature pastorale anglaise de la Renaissance.

19. Quel tableau Butler trace-t-il de la Société anglaise à la veille de la Restauration ? — 20. Est-il possible de reconstituer la physionomie morale de Samuel Butler d'après son œuvre ? — 21. Où vous paraît résider l'unité artistique du poème de Samuel Butler, *Hudibras* ? — 22. Définissez et appréciez le comique de Butler. — 23. Le caractère de Ralpho dans *Hudibras*. — 24. *Sir Hudibras*.

25. Le journal de Pepys vous semble-t-il offrir un intérêt littéraire en dehors de son intérêt historique ? — 26. Sous quel jour la figure de Pepys vous apparaît-elle dans son journal ?

27. Apprécier la qualité des portraits dans *Absalom et Achitophel*. — 28. L'objet, les moyens, le succès *d'Absalom et Achitophel* comme satire politique. — 29. De l'utilisation des personnages et de la couleur bibliques dans *Absalom et Achitophel*. — 30. Dans quelle mesure la poésie de Dryden vous paraît-elle se proposer et atteindre un idéal classique ?

31. Donnez une appréciation d'ensemble du *Gentleman Dancing-Master* comme comédie. — 32. La satire des modes étrangères dans le *Gentleman Dancing-Master*. — 33. Quelle place faut-il faire à l'intention morale dans le *Gentleman Dancing-Master* ? — 34. Esquissez les traits individuels de Wycherley parmi les auteurs comiques de son temps. — 35. Wycherley et Molière. — 36. Définissez, d'après les textes du programme, les caractères de la Restauration comme âge littéraire. — 37. Y a-t-il, dans les quatre auteurs de la Restauration que vous avez à étudier, des caractères d'ordre littéraire où se reconnaisse une influence générale ou précise venue de France ?

38. Quelle est l'attitude de Byron devant la nature, d'après *Childe Harold* ? — 39. Définissez l'attitude morale de Byron dans les deux derniers chants de *Childe Harold*. — 40. La rhétorique de Byron dans *Childe Harold*. — 41. Dans quelle mesure vous êtes-vous laissé gagner par les émotions que Byron cherche à produire dans les deux derniers chants du *Pèlerinage de Childe Harold* ? — 42. L'évocation historique les deux derniers chants *de Childe Harold*.

43. Quel vous paraît être l'intérêt humain du *Prometheus Unbound* ? — 44. La nature dans *Prometheus Unbound*. — 45. L'amour dans *Prometheus Unbound*. — 46. L'imagination cosmique de Shelley dans le 4e acte de *Prometheus Unbound*. — 47. Quel vous paraît être l'enseignement philosophique et moral de Shelley dans *Prometheus Unbound* ? — 48. Les caractères et l'action dans *Prometheus Unbound*. — 49. Quelle place occupe *Prometheus Unbound* dans le développement de l'œuvre de Shelley ? — 50. Shelley poète lyrique dans *Prometheus Unbound*.

51. Définissez et classez les principaux thèmes des *Odes* de Keats. — 52. La conception de l'Ode chez Keats. — 53. Les sources du pessimisme de Keats. — 54. Le rôle de la sensation dans la poésie de Keats, d'après les *Odes*. — 55. L'originalité de l'image dans les *Odes* de Keats. — 56. Comparez le sentiment de l'antiquité grecque chez Keats et Shelley. — 57. Par quels traits généraux la seconde génération des romantiques anglais se distingue-t-elle de la première ?

58. L'intérêt psychologique des *Confessions d'un mangeur d'opium.* — 59. La prose de De Quincey d'après les *Confessions.* — 60. Dans quelle mesure les *Confessions* de De Quincey vous paraissent-elles inspirées par le goût de la vérité ?

61. La conception de l'essai chez Hazlitt. — 62. La personnalité de Hazlitt d'après le *Table-Talk.* — 63. Hazlitt moraliste dans le *Table-Talk.* — 64. Les idées de Hazlitt sur la peinture d'après le *Table-Talk.* — 65. Appréciez le style de Hazlitt dans le *Table-Talk.*

Leçons anglaises

1. Study Spenser's verse in the first two hundred lines of Colin Clout's come home again. — 2. Colin Clout's impressions of the English Court. — 3. The National feeling in Colin Clout's home again.

4. What are the chief archaic elements in Sidney's prose ? — 5. Sidney's vocabulary in *Arcadia,* Book I, ch. 5. — 6. Sidney's syntax in *Arcadia,* Book I, ch. 9. — 7. A commentary in *Arcadia,* pp. 101 to 105 (ch. 16). — 8. A literary commentary on *Arcadia,* p. 132. As I my little flock... — 137, According to the nature... — 9. A commentary on *Arcadia* : p. 5 (the beginning) to 9 (Clains presently went...). — 10. A commentary on *Arcadia.* I., ch. 10, pp. 59-64. — 11. A commentary on *Arcadia,* p. 9 (Clains presently went... — the end of the chapter). — 12. A commentary on *Arcadia,* p. 108. But the night... — the end of the chapter.

13. The language of country people in Shakespeare's Winter's Tale. — 14. Robin Hood and his crew in the *Sad Shepherd.* — 15. A commentary on *Sad Shepherd,* p. 290, Enter Friar... — the end of the act. — 16. A literary commentary on Ben Jonson's *Sad Shepherd,* act. I, sc. 2. Enter Æglamour... — But I will study.

17. Religious satire in *Hudibras.* — 18. The language of *Hudibras.*

19. The life of London as illustrated by Pepys. — 20. Ten years of the history of England as mirrored in Pepys' Diary. — 21. The life of the English Court as illustrated by Pepys. — 22. The language of Samuel Pepys. — 23. A commentary on Pepys, p. 132 (Lord's Day). This day I first began — p. 135 (Valentine's Day) up early... — 24. A commentary on Pepys' Diary, pp. 146-150.

25. The crisis at the end of Charles II's reign (1678-1685) as reflected in the satires of Dryden. — 26. A commentary on Dryden's portrait of Shaftesbury, lines 150 to 230. — 27. A commentary on Dryden's *Absalom and Achitophel,* lines 585 to 681. — 28. The verse in *Absalom and Achitophel.*

29. The moral temper of the Restoration as shown is Pepys and Wycherley. — 30. The Restoration fop. — 31. The Restoration as a result of political and moral forces.

32. The individual quality of Byron's romanticism. — 33. Byron's use of the Spenserian stanza. — 34. What are the distinctive features and merits of the last two cantos of *Childe Harold ?* — 35. Classical elements in Byron's mind and art. — 36. The language of Byron in the last two cantos of *Childe Harold.* — 37. A commentary on Byron's *Childe Harold,* III, stanzas 86 to 98. — 38. A commentary on Byron's *Childe Harold,* IV, stanzas, 18 to 26. — 39. A commentary on Byron's *Childe Harold,* III, stanzas 68 to 76. — 40. A commentary on Byron, *Childe Harold,* IV, stanzas 177-185.

41. The various aspects and forms of Keats's worship of Beauty and Art. — 42. A study of Keats's vocabulary in the *Ode to Psyche.* — 43. A commentary on Keats's *Ode on a Grecian Urn.* — 44. A commentary on Keats's *Ode to Autumn.* — 45. A

commentary on Keats's *Ode to the Nightingale.* — 46. A commentary on Keats's *Ode to Indolence.*

47. Shelley's metrical experiments in *Prometheus Unbound.* — 48. Prometheus as a symbol in Shelley's poem. — 49. Demogorgon in *Prometheus Unbound.* — 50. A commentary on Shelley's *Prometheus Unbound,* p. 229. Who reigns ?... — All spirits are enslaved... — 51. A commentary on Shelley's *Prometheus Unbound,* p. 224 : The path through which... Canst thou imagine. — 52. A commentary on Shelley's *Prometheus Unbound,* p. 226, *Panth.* Hither the sound hath... — the end of the scene. — 53. A commentary on Shelley's *Prometheus Unbound,* p. 232 : Voice in the air singing... — the end of the act. — 54. A commentary on Shelley's *Prometheus Unbound,* p. 243. The beginning of the act, p. 248... *Panthea.* Ha ! they are gone ! — 55. A commentary on *Prometheus Unbound,* act· I. « Chorus of spirits ». — 56. A commentary on Shelley's *Prometheus Unbound,* p. 241, The spirit of the hour enters... — the end of the act. — 57. Later English romanticists as harbingers of the anti-Romantic reactions. — 58. Define the attitude towards Democracy and contemporary problems in the later English romanticists.

59. Hazlitt's relation to the main tendencies of Romanticism. — 69. Hazlitt as a critic of Literature. — 61. A commentary on Hazlitt, p. 152, Few things show... — p. 156, There was a remarkable instance. — 62. The Romantic elements in De Quincey's *Confessions.* — 63. The second English romantic wave in its connection with political and social influences.

Certificat Secondaire d'Espagnol

(Session normale de 1920)

Version espagnole

Al Verano

¡ O cómo es el Verano
tiempo mas genial y mas humano
que otro alguno que dá el volver del Cielo !
¡ ó quál número y quánto trae de flores !
¡ ó quál admiracion en sus colores !
De la imagen de amor ardiente rosa
las encendidas alas,
que fueron ya de sus espinos galas,
con el color, con el olor divino
son lustre y ornamento al blanco lino,
dó al gusto se ministra, coronando
la mesa regalada
y fruta sazonada
con el puro rocio blanqueando.
¡ Pues quál parece el búcaro sangriento
de flores esparcido,
y el cristal Veneciano,
á quien la agua de helada
la tersa frente la dejó empañada !
¿ A quál vaga lazada de oro crespo,
á quál púrpura y nieve,
por dó las gracias y el amor se mueve,
no aumentó hermosura peregrina
alguna flor divina ?

¡ O florido verano !
Si á mi afecto se debe,
camina á lento paso,
deja el volar, deja el volar ligero
para tiempo mas triste y mas severo.
Tú cándido y suave y blando espira,
y tardo te retira.
Pero sordo y dificil á mi ruego
veloz pasa volando,
al humano linaje amonestando,
viendo las rosas, que su aliento cria,
como nacen y mueren en un dia :
que las humanas cosas
quanto con mas belleza resplandecen,
mas presto desvanecen.
¿ Y tú la edad no miras de las rosas ?
Arde en aquel ilustre y blando fuego,
que dulcemente engaña tu cuidado :
toma ejemplo del tiempo que nos huye,
y en sus flores de tardos nos arguye ;
y nos dejes pasar en ocio un punto,
que tan excelsa llamia
á nueva gloria y resplandor te llama.
¿ Y sabes si á este dia claro y puro
otro podrás contar ledo y seguro ?
¿ O si el hermoso incendio que te apura
lucirá con eterna hermosura ?

(Francisco de Rioja).

Thème espagnol

Le bon tour d'un Saint

...Certain jour, parait-il, au soleil couchant, le Diable et le Saint se rencontrèrent à la place même où nous sommes : le Saint en costume de saint, crossé, mitré, nimbé, doré; le Diable noir et cuit à son habitude, cuit comme un épi, noir comme un grillon...

— Voyons, ça va-t-il ? dit le Diable.

— Ça ne va pas mal, ça ne va pas trop mal ! répondit le Saint...

J'ai même trouvé moyen, ce mois dernier, de me bâtir une chapelle, petite, il est vrai, mais c'est un commencement. Veux-tu que je te la montre ?

— Volontiers, si ce n'est pas loin.

Et les voilà partis tous les deux, le Saint en tête, le Diable derrière, suivant les vallons, gravissant les pentes dans les grands buis, dans les lavandes, montant sans cesse, montant toujours...

Enfin, ils arrivent à la chapelle.

— Joli ! très joli ! dit le Diable en regardant par le trou de la serrure, car l'eau bénite l'empêchait d'entrer ; les bancs sont neufs, les murailles blanchies à la chaux ; ton portrait sur l'autel me semble d'un effet magnifique. Je te fais mon sincère compliment.

— Tu dis ça d'un ton !

— De quel ton veux-tu que je te le dise ?

— C'est donc mieux chez toi ?

— Un peu plus grand, mais voilà tout.

— Allons-y voir, répondit le Saint.

— Allons-y, répondit le Diable, mais à une petite condition : c'est qu'une fois dedans, tu ne feras pas de signe de croix ; vos sacrés signes de croix portent malheur aux bâtisses les mieux construites.

— Je te le promets.

— Ça ne suffit pas, jure-le moi !

— Je te le jure ! dit le Saint, qui avait déjà son idée.

Aussitôt, un char de feu partit, et tous deux, si vite, si vite qu'ils n'eurent pas le temps de voir le chemin, se trouvèrent transportés dans le plus magnifique palais du monde. Des colonnes en marbre blanc, des voûtes à perte de vue, des jets d'eau qui dansaient, des lustres, des murs en argent et en or, un pavé en rubis et en diamant, tous les trésors de dessous terre.

— Eh bien ? demanda le Diable.

— C'est beau, très beau ! murmura le Saint devenu vert ; c'est beau d'ici, c'est beau de là, c'est beau à gauche, c'est beau à droite.

En disant cela, le Saint montrait du doigt les quatre coins de l'édifice. Ainsi, sans manquer à son serment, il avait fait le signe de la croix. Aussitôt, les colonnes se rompirent, les voûtes s'effondrèrent ; le Saint, qui avait eu soin de se tenir près de la porte, n'eut pas de mal, et le Diable, pincé sous les décombres, se trouva encore trop heureux de reprendre, pour se sauver à travers les pierres, son ancienne forme de serpent.

(Paul Arène. *Au bon Soleil*).

Composition française

Quelles sont les productions de la littérature espagnole dont la fortune a été la plus grande en France ? Comment expliquez-vous leur succès et leur influence ?

Composition espagnole

Dice Torres Villaroel que sus padres al ponerle la cartilla en la mano le clavaron en el corazón « el miedo al maestro, el horror a la escuela, el susto continuado a los azotes y las demás angustias que la buena crianza tiene establecidas contra los inocentes muchachos. »

Por otra parte, cuenta Azorín en *Las confesiones de un pequeño filósofo* : « Yo me quedaba solo en la escuela ; entonces el maestro me llevaba, pasando por los claustros y por el patio, a sus habitaciones. Ya aquí entrábamos en el comedor. Y ya en el comedor, abría yo la cartilla, y durante una hora este maestro feroz me hacía deletrear con una insistencia bárbara. Yo siento aún su aliento de tabaco y percibo el rascar, a intervalos, de su bigote cerdoso. Deletreaba una página, me hacía volver atrás ; volvíamos a avanzar, volvíamos a retroceder ; se indignaba de mi estulticia ; exclamaba a grandes voces : « ¡ Que no ! ¡ Que no ! » Y al fin yo, rendido, anonadado, oprimido, rompía en un largo y amargo llanto. »

¿ Se puede comparar la educación del *pequeño filósofo* con la del catedrático salmantino ? Y a pesar de que tanto el uno como el otro se rebelaron contra la tiranía de los maestros de primeras letras, ¿ no le parece a V. que entre los dos se nota una gran diferencia en cuanto a la educación y formación pédagógica ?

Certificat Secondaire d'Italien

(Session normale 1920)

Version italienne

Arnaldo da Brescia (*Atto III, scena 1re*)

(Luogo deserto nella Campagna di Roma, presso il mare)

ARNALDO. L'onda del vogo, che levommi in alto.
Fuggì fremendo, e mi ha, qual nave infranta,
Sopra squallide arene abbandonato ;
Ed io movo affaticate ed arse
L'ignude piante... Arido è il labbro, e poca
Acqua non trovo che la sete estingua...
Arbor non v'ha, muta ogni valle ; all'onda,
Che improveri nell'arenoso letto,
Più la vita non mormora. — Corragio,
Alma cristiana ! a te conviene un pio
Soffrir tranquillo ! non hai tu promesso
Fede alla Croce, et sollevarti a Dio
Fuor del mondo e dei sensi ? A questa polve
La vita è ugual, chè sempre il suo cammino
Segnasi con dolor... l'orma d'un piede
Un altro piè cancella, e tutti un vano
Simulacro qui siam, che appar per poco,
E soffre e muoro... — Io non combatto invano,
Figlio di Dio, coll'immortal parola
Quel tiranno del tempo e dell'eterno,
Che usurpa in terra il loco tuo, che i piedi
Tien negli abissi, e fra le nubi il capo,
E coi fulmini grida : Il mondo è mio !
Leggi, virtudi e Libertà tentai
Renderti, o Roma... Ahi, sol dov' è la morte
Abita la tua gloria, e ben l'alloro
Qui fra i sepolcri nasce e le ruine !
Su colonna atterrata il fianco infermo
Posar mi giovi. Ah, più di lei giacete,
Alme latine ; ed alla prima altezza
Chi tornavi potrà ? — Mi sento oppresso
Dal grave duol delle speranze altere
Sempre deluse nell'Italia, e trovo
Dentro l'anima mia maggior deserto
Che questo, ove di già l'aër s'imbruna,
E m'annunzia la sera un suon di squilla
Da lontano Cenobio : udir nol posso
Senza un desio che trema, e in cor mi desta
Una memoria che divien rimorso...
...........:....Or meno oscuro
Il ciel si fa, che minacciò procelle,
L'aër men pigro ed insalubre, e tremula
Luce di stelle fra le nubi appare.
Oh sia lode al Signor ! Sento l'eterna
Armonia del creato ; e se un'incerta
Luce qui sol mostra paludi e tombe.
L'alma dal peso che quaggiù la grava
Non è vinta così che pur sia tolta
La libertà del volo ai supi pensieri...

(G.-B. NICCOLINI).

Thème italien

La tempête augmentait. Chassée par le vent, la neige courait en blanches fumées rasant le sol, et ne s'arrêtant que lorsqu'elle était retenue par quelque obstacle, revers de tertre, mur de pierrailles, clôture de haie, talus de fossé. Là, elle s'entassait avec une prodigieuse vitesse, débordant en cascade de l'autre côté de la digne temporaire. D'autres fois, elle remontait au ciel en tourbillons pour en retomber par masses, que l'orage dispersait aussitôt. Quelques minutes avaient suffi pour poudrer à blanc, sous la toile palpitante de la charrette, Isabelle, Sérafine et Léonarde, quoiqu'elles fussent réfugiées tout au fond et abritées d'un rempart de paquets.

Ahuri par les flagellations de la neige et du vent, le cheval n'avançait plus qu'à grand'peine. Il soufflait, ses flancs battaient et ses sabots glissaient à chaque pas. Le Tyran le prit par le bridon, et, marchant à côté de lui, le soutint un peu de sa main vigoureuse. Le Pédant, Sigognac et Scapin poussaient à la roue. Léandre faisait claquer le fouet pour exciter la pauvre bête : la frapper eût été cruauté pure. Quant au Matamore, il était resté quelque peu en arrière, car il était si léger, vu sa maigreur phénoménale, que le vent l'empêchait d'avancer, quoiqu'il eût pris une pierre en chaque main et rempli ses poches de cailloux pour se lester.

Cette tempête neigeuse, loin de s'apaiser, faisait de plus en plus rage. Elle devint si violente que les comédiens furent contraints, bien qu'ils eussent grand'hâte d'arriver au village, d'arrêter le chariot et de le tourner à l'opposite du vent. La pauvre rosse qui le traînaît n'en pouvait plus ; ses jambes se roidissaient ; des frissons couraient sur sa peau fumante et baignée de sueur. Un effort de plus et elle tombait morte ; déjà une goutte de sang perlait dans ses naseaux largement dilatés par l'oppression de la poitrine et des lueurs vitrées passaient sur le globe de l'œil. (THÉOPHILE GAUTIER).

COMPOSITION FRANÇAISE

Est-il juste d'appeler Goldoni « le Molière italien » ?

COMPOSITION EN LANGUE ITALIENNE

Si suol dire che nei suoi personaggi Dante ha ritratto molta parte di sé stesso. Chiarite tale giudizio, commentando qualche episodio a voi ben noto.

Certificat Primaire de Langues Vivantes

Thème commun aux langues anglaise, allemande, espagnole et italienne

...Tout à coup, un grand bruit se fit dans la rue : une voiture s'arrêtait à notre porte. Un homme, que mes yeux troublés m'empêchaient de reconnaître, sauta sur le trottoir, puis un pas pesant et dur résonna dans l'escalier. Je fus saisi d'un tremblement involontaire de tous mes membres. La porte s'ouvrit. C'était mon père !

Mon père effleura le front de ma mère du bout des lèvres, serra la main à son frère, murmura un bonjour et, sans me regarder, s'assit. Sa physionomie crispée trahissait une extraordinaire irritation. J'aurais dû peut-être lui sauter au cou dès

son entrée et conjurer par des caresses sa colère prête à déborder : une terreur invincible m'avait tenu cloué contre la fenêtre. J'étais resté là immobile, respirant à peine, pétrifié. On se taisait, dans l'attente de quelque épouvantable éclat.

« Vous faites fort bien, Monsieur, dit enfin mon père se tournant vers moi, de vous tenir à distance, car vous eussiez reçu la correction que vous méritez. Mais ce qui est différé n'est point perdu, et vous aurez de mes nouvelles, je vous le promets. M. le principal m'a écrit, Monsieur ; je sais comment vous avez travaillé depuis deux ans, et je viens tout exprès de Lyon pour régler mes comptes avec vous. Ah ! vous ne voulez rien faire ! Ah ! vous préférez l'Escandorgue, Gourgas, le Soulondre aux salles d'études du collège ! Eh bien, soyez tranquille, vous n'y reviendrez plus au collège, et puisque vous êtes amoureux de grand air, vous serez satisfait. Tout à l'heure, j'ai rencontré l'entrepreneur Brunet, qui bâtit une manufacture sur l'Ergue ; je lui ai demandé une place pour vous. Vous n'avez pas voulu devenir avocat, prêtre, médecin, vous serez maçon. Demain matin, je vous mènerai moi-même au chantier de Brunet. En attendant, comme je n'entends pas que vous paraissiez au collège où vous n'avez que faire aujourd'hui surtout, vous allez rester enfermé dans le grenier d'en haut. Vous pourrez y réfléchir jusqu'à ce soir sur votre situation nouvelle.

— Mais, mon ami, hasarda ma mère toute pâle, Julien m'a promis de travailler à l'avenir ; pardonne-lui cette fois encore.

— Donnez-moi la clef du grenier et ne gâtez pas tant ce mauvais sujet. » (Ferdinand Fabre, *Julien Savignac*).

Version allemande

So sasz ich stolz und trutziglich in meinem Kabriolett, schaukelte mich in den Federn und bedünkte mich was Rechtes. Die Sonne brannte wohl mit Gewalt, und die Staubsäulen der Kalk-Chausseen umwirbelten mich oft, so dasz ich nicht meine Nasenspitze mehr erkennen mochte ; — doch das rührte mich nicht, denn den Staub war ich schon von Berlin her gewohnt, nur gab's dort keine so prächtige Gärten und Landhäuser als hier zur Rechten und Linken der Strasze. Da standen auf den Mauern entsetzlich grosze Blumentöpfe von Stein, aus denen seltsame breite stachlichte Blätter mit gelber Einfassung herauswuchsen — Aloe geheiszen, wie ich später erfuhr ; und durch die eiserne Gittertür sah man auf lange, schnurgerade Alleen, zu deren Seite die beschnittenen Hecken wie grüne Gemäuer liefen. Der Gang war mit Sand und Kies sauber bestreut ; am Ende stand dann gemeiniglich das grosze blitzende Grafenschlosz mit himmelhohen, nachtschwarzen Bäumen, hierzulande Zypressen genannt, die sich wie trübfelige Leichendiener ringsherum drängten und keine Miene verzozen und kein Glied rührten. Dazwischen standen wieder gewaltige Kübel mit Apfelstnen und Zitronen, und Springbrunnen zischten in die Luft, sprudelten helles klares Silber aus und streuten die glitzernden Perlenfunken gen Himmel, als wollten sie den Brand der Sonne auspritzen. Hart am Wege standen Steinkapellchen mit allerlei auf die Mauer gemalten Schildereien, und wo die Sonne schon die Farben ausgezogen hatte, da waren friche Blumen - und Blätterkränze davor gehängt und Bänder und allerhand Flitter. Zu beiden des Weges hing Garten an Garten, und die Kornfelder waren erst recht Gärten, und die Bäume rundherum mit Weinreben umwunden, die von Ulme zu Ulme wie Fenstergardinen hingen. Da schaukelte sich die Nachtigall auf den Zweigen und jauchzte aus jeder Hecke, Lerchen tirilierten dazu, es war Jubels ohne Masz und Ende.

Franz von Gaudry. — *Aus dem Tagebuche eines wandernden Schneidergesellen.*

Version anglaise

The she-bear and the two cub-hunters

The bear was mounting the tree on the other side. He heard her claws scrape, and saw her bulge on both sides of the massive tree. Her eye not being very quick she reached the fork and passed it, mounting the main stem. Gerard drew breath more freely. The bear either heard him, or found by scent she was wrong : she paused ; presently she caught sight of him. She eyed him steadily ; then quietly descended to the fork.

Slowly and cautiously she stretched out a paw and tried the bough. It was a stiff oak branch, sound as iron. Instinct taught the creature this : it crawled carefully out on the bough, growling savagely as it came.

Gerard looked wildly down. He was forty feet from the ground. Death below. Death moving slow but sure on him in a still more horrible form. His hair bristled. The sweat poured from him. He sat helpless, fascinated, tongue-tied.

The bear crawled on. And now the stupor of death fell on the doomed man ; he saw the open jaws and bloodshot eyes coming, but in a mist.

As in a mist he heard a twang : he glanced down ; Denys, white and silent as death, was shooting up at the bear. The bear snarled at the twang ; but crawled on. Again the cross-bow twanged ; and the bear snarled ; and came nearer. Again the cross-bow twanged : and the next moment the bear was close upon Gerard, where he sat, wit hair standing stiff on end, and eyes starting from their sockets, palsied. The bear opened her jaws like a grave ; and hot blood spouted from them upon Gerard as from a pump. The bough rocked. The vounded monster was reeling ; it clung, it stuck its sickles of claws deep into the wood ; it toppled, its claws held firm, but its body rolled off, and the sudden shock to the branch shook Gerard forward on his stomach with his face upon one of the bear's straining paws. At this, by a convulsive effort, she raised her head up, up, till he felt her hot fetid breath. Then her huge teeth snapped together loudly close below him in the air, with a last effort of baffled hate. The ponderous carcass rent the claws out of the bough : then pounded the earth with a tremendous thump. There was a shout of triumph below, and the very next instant a cry of dismay ; for Gerard had swooned, and, without an attempt to save himself, rolled headlong from the perilous height.

From Charles Reade's, *The Cloister and the Hearth*.

Version italienne

Suor Beatrice

Intorno al letto di morte del poeta fuoruscito erano i due suoi figliuoli superstiti, condannati anch'essi per ribelli ; v'era la figliuola Beatrice, condannatasi da sè per la carità del padre ramingo a lasciare quel che han più caro le fanciulle, le consuetudini patrie e domestiche e l'aspetto materno. Oh non dubitate : ovunque la sventura sia alle prese con un uomo di gran cuore ed ingegno, ivi è pure una pia immagine di donna a confortalo : in questa nobile parte del genere umano Antigone non manca mai. La Beatrice consolò certo l'agonia del genitore col soave eloquio della patria, con la memoría d'un puro affetto giovanile vie più purificata in quel nome della figlia sua : la Beatrice nata della Gemma Donati scorse la grande anima di Dante nel suo passaggio alla visione della Beatrice celeste. E poi la figliuola del poeta di Piccarda (1) si rese a vita di spirito nel convento ravegnano

(1) Piccarda entrò nel monastero di Santa Chiara ; posta da Dante nel Paradiso (c. III).

di Santo Stephano dell' Uliva. Che aveva ella a far più col mondo, dopo chiusi gli occhi e baciate l'ultima volta le fredde labbra del padre suo? come poteva accompagnarsi ad altr' uomo quella che elesse per parte sua l'esiglio e le miserie di Dante? Tra chi aprí e chi chiuse il risorgimento italiano, tra Dante e Galileo, è ancora questa somiglianza, che la figliuola del primo e ambedue quelle del secondo preferirono d'un modo il padre alla madre, finirono d'un modo *vergini sorelle :* forse nelle femmine di siffati nomini, più che ne' maschi, rinasce per un mistero fisiologico, troppo del padre, sì che elle possano contentarsi del resto del mondo : per loro il padre diventa come un ideale, e vivono e muoiono per lui ed in lui. Men fortunata di suor Beatrice, perocchè per tali anime è una fortuna consolare altrui macerando sè stesse, suor Celeste Galilei primorí al gran genitore. CARDUCCI.

Version espagnole

Nacimiento y crianza de Don Diego de Torres

Yo nací entre las cortaduras del papel y los rollos del pergamino en una casa breve del barrio de los libreros de la ciudad de Salamanca; y renací por la misericordia de Dios en el sagrado bautismo en la parroquia de San Isidoro y San Pelayo, en donde consta este carácter, que es toda mi vanidad, mi consuelo y mi esperanza. La retahila del abolorio, que dejamos atrás, está bautizada también en las iglesias de esta ciudad, unos en San Martín, otros en San Cristóbal y otros en la iglesia catedral, menos los dos hermanos, Roque y Francisco, que son los que trasplantaron la casta. Los Villarroeles, que es la derivación de mi madre, también tiene de trescientos años á esta parto asentada su raza en esta ciudad; y en los libros de bautizados, muertos y casados, se encontrarán sus nombres y ejercicios.

Criéme, como todas los niños, con teta y moco, lágrimas y caca, besos y papilla. No tuvo mi madre, en mi preñado ni en mi nacimiento, antojos, revelaciones, sueños ni señales, de que ya había de ser astrólogo ó sastre, santo ó diablo. Pasó sus meses sin los asombros ó las pataratas que nos cuentan de otros nacidos, y yo salí del mismo modo, naturalmente, sin más testimonios, más pronósticos ni más señales y significaciones que las comunes porquerias en que todos nacemos arrebujados y sumidos. Ensuciando pañales, faldas y talegos, Morando á chorros, jimiendo á pausas, hecho el hazme reir de las viejas de la vecindad y el embelesamiento de mis padres, fuí pasando, hasta que llegó el tiempo de la escuela y los sabañones. Mi madre cuenta todavia algunas niñadas de aquel tiempo : si dije este despropósito ó la otra gracia, si tiré piedras, si embadurné el vaquero, el papa, caca y las demás sencilleces que refieren todas las madres de sus hijos; pero siendo en ellas amor disculpable, prueba de memoria y vejez referirlas, en mí será necedad y molestia declararlas. Quedemos en que fuí, como todos los niños del mundo, puerco y llorón, á ratos gracioso y á veces terrible, y están dichas todas las travesuras, donaires y gracias de mi niñez.

Composition en langue étrangère

De Passy, en 1784, Franklin écrivit une lettre au *Journal de Paris.*

Il y raconte avec sa verve malicieuse et son humour bon enfant qu'il vient de faire deux grandes découvertes, à savoir que le soleil se lève de bonne heure et qu'il donne sa lumière dès qu'il se lève. Ces deux faits lui suggèrent des réflexions et des réformes.

Il trouve que la bonne ville de Paris, à elle seule, épargnerait 96.075.000 livres tournois de cire et d'huile en se servant du soleil gratis au lieu de lumière artificielle. Il propose au roi :

1° de faire sonner les cloches à toute volée au lever du soleil ; 2° de mettre une lourde taxe sur les fenêtres garnies de volets pleins ; 3° de poster un gendarme à la porte des ciriers pour interdire aux familles d'acheter plus d'une livre de bougie par semaine.

Frankin ne trouva pour le prendre au sérieux que M. Quinquet, l'inventeur. Mais une idée juste ne meurt point.

Dire dans quelles circonstances la France a repris l'idée de Franklin, comment elle l'applique et le profit matériel et moral qu'elle en retire.

Composition française

Faites comprendre, d'après des exemples tirés principalement de la pièce intitulée *Booz endormi*, en quoi consiste la poésie de Victor Hugo dans la *Légende des siècles*.

RÉSULTATS DES CONCOURS DE 1920

Abréviations : S. N. = Session normale ; S. S. = Session spéciale ; A. A. = Anciens admissibles ; N. A = Nouveaux admissibles ; A. L. = Candidats alsaciens et lorrains.

Agrégation d'Allemand. — S. N. *Admissibles :* (A. A.) MM. Maurice (Lucien), Wolff (Léon). — (N. A.) M. Lyotard. — (A. L.) MM. Bleicher, Neibecker. — (Candidates) : Mlles Friedsheim, Leclercq, Scholchow, Arbanz, Bonnus, Lévy.

Reçus : (A. L.) 1. *ex-æquo :* Mlles Friedsheim, Scholchow ; 1. M. Neibecker. — (Candidates) : 1. Mlle Lévy. — Pour les autres catégories : (Néant).

S. S. *Admissibles :* (A. A.) MM. Cornu, Deniniolle, Handrich, Le Tournau, Maurice (Ferdinand), Ortalli, Sénéchal, Vachet. — (N. A.) MM. Adde, Angelloz, Basti, Bénazet, Drouin, Fraisse, Guérin, Harman, Lafeuille, Lebay, Lévy, Dispacher, Louchart, Proust, Renard, Ruché, Taillebot, Ternat.

Reçus : (A. A.) MM. 1. Deniniolle ; 2. Maurice (Ferdinand) ; 3. Le Tournau ; 4. Sénéchal. (N. A.) MM. 1. Ruché ; 2. Basti ; 3. Angelloz ; 4. Adde ; 5. Renard. (*Blessés réformés*) : MM. 1. Lafeuille ; 2. Drouin ; 3. *ex æquo* : Lebay, Taillebot.

Certificat Secondaire d'Allemand. — S. N. *Admissibles* : Mlles Conard, Crayssac, Graff, Pellot, Siffert, MM. Crombez, Gobin.

(A. L.) Mlles Lischer, Wantz, M. Friedrich.

Reçus : Mlles 1. Crayssac ; 2. Pellot ; 3. Conard. — MM. 1. Gobin ; 2. Crombez. — (A. L.) Mlles 1. Wantz ; 2. Lischer.

S. S. — *Admissibles* : MM Castanier, Chavegrand, Gérard, Gorier, Hanras, Jérôme, Marion, Muller, Robin, Rousse.

Reçus : MM. 1. Gérard ; 2. Gorier ; 3. Rousse ; 4. Marion ; 5. Robin ; 6. Muller ; 7. Chavegrand.

Agrégation d'Anglais. — S. N. — *Admissibles :* Mmes Baudoin, Boscq, Chalmel, Denis, Desjonquières, Dieu, Fabin, Farene, Giresse, Laffitte, Legouis, Liron, Lunier, Richer, Seurre, Tellier ; MM. Brisset, Delamarre, Dottin, Gervais. — (A. A.) MM. Delany, Henry, Pluvinage.

Reçus : Mmes 1. Farene ; 2. Boscq ; 3. Chalmel ; 4. Seurre ; 5. *ex-æquo*, Desjonquères, Dieu ; 7. *ex-æquo*, Legouis, Liron ; MM. 1. Delamarre ; 2. Gervais ; 3. Dottin.

(A. A.) MM. 1. Pluvinage ; 2. Delany ; 3. Henry.

S. S. — *Admissibles.* (N. A.) MM. Audiaud, Aulagnon, Bailly,

Bertrand, Boulègue, Bouscharain, Catel, Dhérissart, Druesne, Fabre, Gaillard, Gautier, Guillaume, Honoré, Kouindjy, Lamar, Leroy, Liévaux, Médard, Meunier, Mollon, Nicolas, Perros, Pomiès, Ratier, Sage, Veaux.

(A. A.) MM. Casati, Coquelin, Cru, Fillieul, Gaudin, Hilleret, Houyvet, Jouclas, Léopold, Le Porh, Marcet, Morand, Morfin, Moulinier, Rocher, Werquin.

Reçus : (N. A.) MM. 1. Médard ; 2. Guillaume ; 3. Gautier ; 4. Catel ; 5. Leroy ; 6. Liévaux ; 7. Honoré ; 8. Druesne ; 9. Mollon ; 10. Dhérissart ; 11. Lamar ; 12. Fabre ; 13. Nicolas ; 14. Pomiès ; 15. Perros.

(A. A.) MM. 1. Rocher ; 2. Morand ; 3. Coquelin ; 4. Hilleret ; 5. Morfin ; 6. Moulinier ; 7. Marcet.

Certificat Secondaire d'Anglais. — S. N. — *Admissibles* : Mmes Bouvet, Crépin, Deschamps, Doux, Duchenne, Forget, Gaspard, Gautray, Grappin, Grenat, Gukowski, Henriet, Herlemont, Jausse, Jouglas, Laffin, Moussié, Muret, Nicod, Pétrique, Prieur, Richard (M.-L.), Salmon, Sibon, Soyer, Valore, Verrier ; MM. Podevin, Ricommard.

Reçus : Mmes 1. Gautray ; 2. Forget ; 3. Prieur ; 4. Moussié ; 5. Richard (M.-L.) ; 6. Verrier ; 7. Henriet ; 8. Valore ; 9. Gaspard ; 10. Gukowski ; 11. Sibon ; 12. Deschamps ; 13. Nicod ; 14. Soyer. — 1. M. Ricommard.

S. S. — *Admissibles :* MM. Bernard, Blériot, Bonnet, Cauvain, Dumas, Farmer, Goldbaun, Héno, Lenain, Matricon, Pagès, Papin, Pourverelle.

Reçus : MM. 1. Farmer ; 2. Matricon ; 3. Bonnet ; 4. Blériot ; 5. Cauvain ; 6. *ex-æquo* Papin, Pourverelle ; 8. Dumas ; 9. Goldbaun ; 10. Héno ; 11. Bernard.

Agrégation d'Espagnol. — S. N. — *Admissibles* : M. Albié. — (A. A.) MM. Agostino, Suran.

Reçu : (A. A.) 1. M. Suran.

S. S. — *Admissibles :* MM. Bataillon, Cazenave, Roustan.

Reçus : MM. 1. Bataillon ; 2. Cazenave.

Certificat d'Espagnol. — S. N .— *Admissibles* : Mmes Garrigue, Llouch, Ruayres, Sicret.

Reçus : Mmes 1. Sicret ; 2. Ruayres.

S. S. — *Admissibles :* MM. Fitte, Verdier.

Reçu : M. Verdier.

Agrégation d'Italien. — S. N. — *Admissibles* : MM. Arrighi, Maillan ; Mmes Laignel, Rouillard.

Reçus : MM. 1. Arrighi, 2. Maillan. — 1. Mme Laignel.

S. S. — *Admissibles :* MM. Antoniotti, Guastalla, Monnot, Roget. — (A. A.) MM. Borronici, Guiton, Massa, Michel, Paolantonacci, Poli, Riby, Simongiovanni.

Reçus : MM. 1. Roget ; 2. Antoniotti. — (A. A.) 1. M. Paolantonacci.

Certificat Secondaire d'Italien. — S. N. — *Admissibles* : M. Arnaud ; Mmes Giacobbi, Giacomoni, Manicacci, Poletti.

Reçus : 1. Mlle Manicacci ; 2. Mlle Giacomoni ; 3. M. Arnaud.

S. S. — (Néant).

Certificat secondaire. — Concours spécial d'avril 1920

Liste, par ordre de mérite, des aspirantes admises définitivement:

ALLEMAND

Mlles Proebster, Hirler, Lejault.

ANGLAIS

Mlles Procureur, Cury, Gouillon, Machot, Racloz.

ESPAGNOL

Mlle Dujardin.

ITALIEN

Mlles Cladel, Maurice.

Certificat Primaire d'Allemand. — S. N. — *Reçues* : Mmes 1. Dresch (Sarah) ; 2. Didier ; 3. Heinrich ; 4. Schneider ; 5. Vitrey.
Reçus : MM. 1. Luthringer ; 2. Kessler ; 3. *ex-æquo* Merme, Schneider ; 5. Miart ; 6. Barthelemé ; 7. Beck.

Certificat Primaire d'Anglais. — S. N. — *Reçues* : Mmes 1. Valore ; 2. Albert ; 3. Eprinchard ; 4. *ex-æquo* Brunel, Margez ; 6. Garola ; 7. Lovy ; 8. Champagne ; 9. Bonerandi ; 10. Brun ; 11. *ex-æquo* Crouzillac, Postel ; 13. Granade ; 14. Raoul.
Reçus : MM. 1. Coindeau ; 2. Chavenon ; 3. Aubé ; 4. Lohenet : 5. Canetto ; 6. Mazataud ; 7. *ex-æquo* Bréhant, Rochaix ; 9. Burlaud ; 10. Martin ; 11. *ex-æquo* Collin, Lefebvre ; 13. Fabre.

Certificat Primaire d'Espagnol. — S. N. — *Reçues* : Mmes 1. Venturini ; 2. Llonch ; 3. Barthélémy ; 4. Dubernet .
Reçus : MM. 1. Paloumé ; 2. *ex-æquo* Marquez, Poicey, Godefroy ; 4. Lalagüe ; 5. Bouchan.

Certificat Primaire d'Italien. — S. N. — *Reçue* : Mlle Boyer.

Coefficients à attribuer aux épreuves des divers concours de l'enseignement secondaire en 1921

Agrégation d'allemand

ÉPREUVES PRÉPARATOIRES

Composition française sur un sujet d'histoire littéraire allemande	4
Composition allemande sur un sujet relatif à la civilisation moderne des pays de langue allemande	4
Thème	3
Version	3

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Leçon française préparée	4
Leçon allemande préparée	4
Explication de deux textes allemands, l'un en prose, l'autre en vers	4
Thème oral improvisé	3

Agrégation d'anglais

ÉPREUVES PRÉPARATOIRES

Composition française sur un sujet d'histoire littéraire anglaise	4
Composition anglaise sur un sujet relatif à la civilisation moderne des pays de langue anglaise	4
Thème	3
Version	3

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Leçon anglaise préparée	4
Leçon française préparée	4

Explication de deux textes anglais, l'un en prose, l'autre en vers	4
Thème oral improvisé	4

Agrégation d'espagnol

ÉPREUVES PRÉPARATOIRES

Composition en français sur un sujet d'histoire littéraire	4
Composition en langue espagnole sur un sujet relatif à la civilisation moderne des pays de langue espagnole	4
Thème	3
Version	3

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Leçon en français	4
Leçon en langue espagnole	4
Explication de deux textes espagnols, l'un ancien, l'autre moderne ; explication d'un texte latin	5
Thème oral improvisé	3
Explication improvisée d'un passage d'une revue en portugais ou en italien	2
Note pour la prononciation	3

Agrégation d'italien

ÉPREUVES PRÉPARATOIRES

Composition en français sur un sujet d'histoire littéraire	4
Composition en langue italienne sur un sujet relatif à la civilisation moderne des pays de langue italienne	4
Thème	3
Version	3

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Leçon en français	4
Leçon en langue italienne	4
Explication de deux textes italiens, l'un en prose, l'autre en vers ; explication d'un texte latin	4
Thème oral improvisé	3
Explication improvisée d'un passage d'une revue en langue complémentaire	2
Note pour la prononciation	2

Agrégation d'arabe

ÉPREUVES PRÉPARATOIRES

Composition française sur un sujet de littérature arabe	4
Composition en arabe littéral sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue arabe	4
Thème en arabe littéral	2
Version d'arabe littéral	2

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Leçon préparée en français	3
Leçon préparée en arabe vulgaire maghrébin	4
Explication préparée : 1° d'un texte tiré d'une publication périodique arabe ; 2° d'un texte de prose, de prose rimée ou de poésie arabe	3
Lecture d'arabe littéral expliquée en arabe vulgaire maghrébin	2

CERTIFICATS

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand

ÉPREUVES PRÉPARATOIRES

Thème	1
Version	1
Composition allemande	1

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Thème oral	2
Version orale	2
Lecture expliquée	1
Commentaire grammatical	1
Prononciation	1

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais

ÉPREUVES PRÉPARATOIRES

Thème	1
Version	1
Composition anglaise	1

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Thème oral	1
Version orale	1
Lecture expliquée	2
Commentaire grammatical	1
Prononciation	1

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'espagnol

ÉPREUVES PRÉPARATOIRES

Thème	1
Version	1
Composition espagnole	2

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Thème oral	1
Version orale	1
Lecture expliquée	2
Commentaire grammatical	2
Prononciation	2

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'italien

ÉPREUVES PRÉPARATOIRES

Thème	1
Version	1
Composition italienne	2

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Thème oral	1
Version orale	1
Lecture expliquée	2
Commentaire grammatical	2
Prononciation	2

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'arabe

ÉPREUVES PRÉPARATOIRES

Thème écrit en arabe régulier	1
Version écrite d'arabe régulier	1
Composition en arabe régulier sur un sujet facile	2

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Thème oral	1
Version orale	1
Exercice de conversation	2
Prononciation	1

Certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires

ÉPREUVES ÉCRITES

Français	3
Langues vivantes et langues anciennes	2
Histoire et géographie	2
Arithmétique	1
Sciences physiques et naturelles	1

ÉPREUVES ORALES

Lecture et explication d'un texte français	2
Exercices pratiques	1
Langues vivantes et langues anciennes	1 1/2
Histoire et géographie	1 1/2
Sciences	1 1/2
Pédagogie	1 1/2

Certificats Primaires de Langues Vivantes

La liste des auteurs français auxquels seront empruntés, en 1921, les sujets de la composition française et le texte de l'explication française à l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures est fixée ainsi qu'il suit :

Corneille. — *Cinna.*
Molière. — *Le Bourgeois gentilhomme.*
La Fontaine. — Préface des *fables* : Les Deux Rats ; le Renard et l'Œuf (livre X).
Marivaux. — *L'Epreuve.*
Buffon. — *Discours sur le style.*
V. Hugo. — L'Expiation (*Les Châtiments*) ; les Pauvres Gens (*La Légende des Siècles*). (Morceaux choisis de V. Hugo, Delagrave, édit.).
A. Daudet. — *Lettres de mon moulin* : Le secret de Maître Cornille ; La Chèvre de M. Seguin ; Le Phare des Sanguinaires ; L'Agonie de la Sémillante.
Ernest Renan. — Prière sur l'Acropole (*Souvenirs d'enfance et de jeunesse*).

Les épreuves orales de langue étrangère porteront, à la même session, sur les ouvrages suivants :

1° Traduction d'un passage d'un auteur français

Edmond About. — *Le Roi des montagnes.*

2° Lecture et traduction d'une page d'un auteur étranger

Auteurs allemands

Gœthe. — *Werther.*
Lessing. — *Minna von Barnhelm.*
Gromaire. — *Deutsche Lyriek.* I Teil (Colin).
Loiseau, Senil et Wolfromm. — *Erzählende Prosa*, p. 1-199 (Didier).

Auteurs anglais

Shakespeare. — *Jules César.*
Tennyson. — *Four Poems* (édit. Vallod, Hachette).
Miss Mitford. — *Our Village.*
Macaulay. — Deux *essais* : Milton, Addison.

Auteurs espagnols

Cervantès. — *Don Quijote*, 1re partie (collection Mérimée, Garnier).
Tirso de Molina. — *Marta la piadosa.*
Antonio de Villegas. — *Historia del Abencerraje y la hermosa Jarifa.*
Azorin. — *Lecturas españolas* (collection Nelson, Paris).

Auteurs italiens

Boccace. — *Novelle scelte* (édit. Fornaciari ; Florence, Sansoni). Nov. VII, X, XIII.
Le Tasse. — *Jérusalem délivrée*, ch. XIII.
Prose dei sec. XIX e XVIII, scelte da S. Ferrari (Sansoni), p. 161-204.
Poesie dei sec. XIX e XVIII (même édition), p. 149-181.

Auteurs arabes

Mille et une Nuits, tome III (édit. Beyrouth).
R. Basset. — *Textes littéraires* à l'usage des candidats au brevet d'arabe (Jourdan, Carbonel, Alger).

Certificat d'aptitude au Professorat dans les Ecoles Normales Primaires (Première partie), et admission aux Ecoles Normales de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses.

SECTION DES LETTRES

Auteurs allemands

Heine. — *Extraits* par Sucher, chez Hachette, pages 26 à 92.
Deutschland. Extraits de romans et de nouvelles en allemand, par L. André, chez Hachette, pages 3 à 35, 195 à 255, 292 à 313.

Auteurs anglais

Palgrave. — *The Children's Treasury of Lyrical Poetry* : Poems of Wordsworth, Coleridge and Tennyson.
G. Eliot. — *Silas Marner* (édit. Hachette).

Auteurs espagnols

P. Antonio de Alarcón. — *El sombrero de tres picos.*
Bretón de los Herreros. — *Müerete y verás.*

Auteurs italiens

Foscolo. — *Ultime lettere di Jacopo Ortis.*
Manzoni. — *Adelchi.*

Auteurs arabes

Desparmet. — *Enseignement de l'arabe dialectal d'après la méthode directe.* 1re et 2e périodes (Jourdan, Alger).

Belkasem ben Sedira. — *Cours de littérature arabe* ; textes extraits du « Mostratef » et des « Mille et une Nuits » (Jourdan, Alger).

J Jourdan. — *Cours normal et pratique d'arabe vulgaire, dialecte tunisien,* 1re et 2e années. (Tunis, Imprimerie nationale, 57, Souk-el-Blat).

De Aldecoa. — *Cours d'arabe marocain,* 2e année. (Paris, Challamel, 17, rue Jacob).

DEUXIEME PARTIE

Epreuve orale. — L'épreuve consistera dans le compte rendu en langue étrangère d'un passage de deux pages environ, pris dans une revue ou un journal étrangers. Il sera tenu compte, dans l'explication de ce passage, de la connaissance, dont pourra faire preuve le candidat, soit d'œuvres littéraires étrangères, soit de textes relatifs au développement politique et économique du pays dont il étudie la langue.



Mouvement du Personnel

Inspection générale

M. Luchaire (Jean-Marie-Julien), agrégé de grammaire, docteur ès lettres, professeur à la faculté des lettres de Grenoble, directeur de l'institut français de Florence, est nommé inspecteur général de l'instruction publique (enseignement secondaire) [emploi nouveau], en remplacement de M. Crouzet, non acceptant, maintenu dans ses fonctions antérieures et appelé à remplir une mission spéciale.

En cette qualité, M. Luchaire est particulièrement chargé de l'inspection du personnel administratif et enseignant détaché à l'étranger.

Ce décret aura son effet à dater du 1er octobre 1920.

Collège de France

M. Morel-Fatio, professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, est suppléé, pendant l'année scolaire 1920-1921, par M. Saroïhandy, professeur au lycée de Bayonne, chargé de cours aux Facultés des lettres de Poitiers et de Bordeaux.

Ecole nationale des langues orientales vivantes

M. Marçais (William), directeur de l'Ecole de langue et de littérature arabes de Tunis, chargé de cours à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes, est nommé professeur titulaire de la chaire d'arabe maghrébin à ladite école, en remplacement de M. Houdas, admis à la retraite *(Décret)*.

Université d'Alger

M. Bel est chargé, pour l'année scolaire 1920-1921, d'un cours complémentaire d'arabe, à Tlemcen.

M. Basset (René), professeur de langue arabe, est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1920-1921, d'un enseignement complémentaire de dialectes berbères (enseignement théorique).

M. Ben Cheneb, professeur à la Medersa d'Alger, est chargé, en outre, de faire par semaine, pendant l'année scolaire 1920-1921, trois conférences d'arabe pratique (arabe vulgaire).

M. Boulifa Si Amar Ben Saïd, pourvu du brevet d'arabe et du diplôme de dialectes berbères, répétiteur de langue kabyle à l'école normale de Bouzaréa, est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1920-1921, d'un cours complémentaire de dialectes berbères (répétitions pratiques).

M. Basset (Henri), professeur à l'Ecole supérieure de langue arabe et de dialectes berbères de Rabat, est chargé, pour l'année scolaire 1920-1921 (durée du congé accordé à M. Doutté), d'un cours d'histoire de la civilisation musulmane.

M. Massé (Henri) est chargé, pour l'année scolaire 1920-1921, d'un cours de littérature arabe et persane.

Université de Clermont

Est chargé, pour l'année scolaire 1920-1921, de l'enseignement complémentaire ci-après :

M. Langlais, professeur au lycée. — Langue italienne.

Université de Grenoble

M. Baujard, professeur au lycée, est chargé, pour la langue anglaise de deux conférences par semaine.

Université de Lille

Est chargé, pour l'année scolaire 1920-1921, de l'enseignement complémentaire ci-après désigné :
M. Piquet, professeur. — Allemand.

Université de Lyon

M. Patouillet, docteur ès lettres, est nommé à partir de novembre 1920, professeur de langue et littérature russes à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Est chargé de cours pour l'année scolaire 1920-1921 :

M. Carré, agrégé d'allemand. — Littératures modernes comparées :

Sont chargés, pour l'année scolaire 1920-1921, des enseignements complémentaires ci-après :

M. Garnier, professeur au lycée. — Langue italienne (deux leçons par semaine).
M. Denis, professeur au lycée. — Langue allemande (deux leçons par semaine).
M. Porteau, professeur au lycée. — Phonétique expérimentale (deux leçons par semaine).

Université de Montpellier

Est chargé, à partir du 1er novembre 1920, sans limite de temps, de cours complémentaire :

M. Fauconnet (A.), docteur ès lettres. — Langue et littérature allemandes.

Sont chargés, pour l'année scolaire 1920-1921, des enseignements complémentaires ci-après :

M. Teulier, professeur au lycée. — Langue et littérature italiennes (3 heures par semaine).
M. Roger, professeur au lycée. — Langue et littérature anglaises (3 heures par semaine).

M. Amade, agrégé d'espagnol, professeur au lycée de Montpellier, est délégué, pour l'année scolaire 1920-1921, dans les fonction de maître de conférences de langue et littérature espagnoles.

Université de Rennes

Est chargé, pour l'année scolaire 1920-1921, de l'enseignement complémentaire ci-après.
M. Macé, professeur. — Langue et littérature espagnoles.

Sont nommés maîtres de conférences, pour l'année scolaire 1920-1921.
M. Bahon, agrégé d'allemand. — Langue et littératures allemandes.
M. Guyot, docteur ès lettres. — Langue et littérature anglaises.

Université de Strasbourg

Faculté des lettres. — M. Vermeil, docteur ès lettres, est nommé professeur d'histoire de la civilisation allemande à la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg.

M. Hoeffner, docteur en philosophie de l'Université de Strasbourg, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de philologie romane à la Faculté des lettres de ladite Université. (*Décrets*).

Lycées de la Seine et de Seine-et-Oise

Nominations. — MM. Saroïhandy, esp., Louis-le-Grand, Buffon, St-Louis et Michelet, est nommé Buffon et St-Louis. — Denjean, esp., Poitiers, nommé provisoirement, Condorcet. — Fouret, ancien proviseur, dél. esp., Janson de Sailly, nommé même lycée et Pasteur. — Pitollet, maintenu suppléant de M. Dibie, esp., Louis-le-Grand et Henri IV. — Marcaggi, italien, Lyon (Ampère), nommé Carnot et Michelet. — Hilleret, angl., de Toulouse à Henri IV. — Garnier, angl., Henri IV, est nommé Condorcet, Henri IV et Louis-le-Grand. — Fanière, angl., d'Alger à Versailles. — Gaudin, angl., collège de Libourne, dél. Montaigne. — Roger, angl., Versailles, nommé Henri IV.

Lycées des Départements

Nominations : MM. Loussert, all., de Tulle à Nevers. — Delmas, all., de Nevers à Tulle. — Casati, angl., dél., de Chambéry à Bourg. — Nicolas, ch. de cours d'angl., Brest, nommé même lycée. — Bruneau, maintenu dél. ch. de cours d'angl., Brest. — Liéveaux, angl., dél. Charlemagne, chargé suppléance à Caen. — Leroy, angl., dél., Châteauroux, nommé même lycée. — Andraux, angl., dél., de Charlemagne, à Chaumont. — Honoré, angl., dél., Clermont, nommé même lycée. — Druesné, angl., de collège Montbéliard à lycée Clermont. — Lamar, angl., Clermont. — Fabre, lettres et angl., du collège de Condé-sur-Escaut au lycée de Douai. — Aulagnon, angl., collège Nyons, nommé ch. de cours, lycée Gap. — Pomiès, ch. de cours d'angl., Grenoble, nommé même lycée. — Hilleret, angl., dél., Lorient, nommé Grenoble. — Perros, angl., Lorient. — Sage, lettres et angl., collège Nogent-le-Rotrou, dél., lycée de Laon. — Merle, angl., collège Mende, ch. de cours d'angl., en suppléance, Lorient. — Rocher, ch. de cours d'angl., Lyon (Parc), nommé même lycée. — Gervais, angl., collège Manosque, chargé suppléance, Montpellier. — Médard, angl., nommé Nancy. — Henry, angl., E. P. S. de Nantes, nommé lycée de Nantes. — Coquelin, angl., collège d'Argentan, nommé lycée de Nice. — Dhérissart, angl., dél., St-Omer, nommé à Nice. — Veaux, angl., répétiteur, Lille, est dél. répétiteur, Oran. — Mortin, ch. de cours d'angl., Roanne, nommé même lycée. — Delamare, angl., collège Dieppe, nommé lycée Rouen. — Villard, lettres et angl., collège La Châtre, nommé ch. de cours d'angl., St-Brieuc. — Catel, angl., nommé Toulouse. — Pluvinage, ch. de cours d'angl., Tourcoing, nommé même lycée. — Delany, ch. de cours d'angl., Tours, nommé même lycée. — Moulinier, angl., dél., St-Etienne, nommé à Tours. — Mollon, lettres et angl., de collège Charolles à lycée St-Etienne. — Demeaux, esp., maintenu dél., Albi. — Delcombre, maintenu répétiteur, dél., ens. esp., Brest. — Capmartin, esp., Cahors, nommé Montpellier. — Albié, esp., collège Cognac, délégué, lycée Cahors. — Cazenave, répétiteur, Périgueux, nommé Oran. — Agostino, ancien prof. esp., collège Blaye, dél., Michelet, est nommé ch. de cours, Périgueux. — Thomas, esp., Carcassonne, nommé Poitiers. — Suran, esp., collège de Lodève, nommé lycée Carcassonne. — Pézard, italien, Avignon, nommé Lyon (Ampère). — Roget, italien, est nommé Avignon. — Arrighi, italien, est nommé Bourg. — Antoniotti, italien, répétiteur, Grenoble, nommé prof., Gap. —

Bonifacio, ch. de cours, dél., lettres, Nice, nommé ch. de cours, lettres et italien, Nice. — Maillan, ch. de cours angl., Toulon, est nommé italien, même lycée. — Taillebot, all., chargé suppléance, Aix. — Renard, all., chargé suppléance, Laon. — Le Tournau, ch. de cours d'all., Lorient, nommé même lycée. — Deniniolle, ch. de cours d'all., Nevers, nommé même lycée. — Lebay, ancien ch. de cours d'all., Aix, maintenu ch. de cours d'angl., Toulon. — Maurice, all., dél., Vesoul, nommé même lycée. — Dhers, lettres et esp., collège de Blaye, dél., esp., Aurillac. — Angelloz, all., chargé de suppléance à Rochefort. — Bailly, prof. de collège, délégué angl. à Bar-le-Duc, chargé de cours, même lycée. — Vaillant, ch. de cours d'all., Orléans, y est nommé ch. de cours d'angl. — Sinian, prof. adj., Rodez, est délégué à ce titre, esp., même lycée. — Lamar, angl., de Clermont à Beauvais. — Catel, angl., de Toulouse à Montpellier. — Rassat, angl., de Belfort à Nice. — Bailly, angl., collège de Calais, nommé ch. de cours, Alger. — Le Goff, détaché Alexandrie, nommé ch. de cours d'angl., Toulon. — Paolentonacci, délégué italien, Annecy, nommé Digne. — Voize, agr. all., nommé angl. et all., Vendôme. — Nicolas, agr. angl., ch. cours, Brest, nommé même lycée. — Bruneau, maintenu dél. ch. de cours d'angl., Brest. — Liéveaux, agr. angl., dél., Charlemagne, chargé suppléance, Caen. — Leroy, agr. angl., dél., Châteauroux, nommé même lycée. — Andraud, dél. angl., de Charlemagne à Chaumont. — Honoré, agr. angl., prof. de collège, dél., Clermont, nommé même lycée. — Druesne, agr. angl., de collège Montbéliard à Clermont. — Lamar, agr. angl., nommé Clermont. — Fabre, agr. angl., prof. lettres et angl., collège de Condé-sur-Escaut, nommé Douai. — Aulagnon, angl., collège Nyons, nommé ch. cours angl., Gap. — Pomiès, agr. angl., ch. de cours, Grenoble, nommé même lycée. — Hilleret, agr. angl., dél., Lorient, nommé Grenoble. — Penos, agr. angl., nommé Lorient. — Sage, lettres et angl., collège Nogent-le-Rotrou, délégué angl., Laon. — Merle, de collège Mende, ch. cours angl., Lorient (suppl.). — Rocher, agr. angl., ch. cours, Lyon (lycée du Parc), nommé même lycée. — Gervais, agr. angl., collège Manosque, chargé suppléance à Montpellier. — Médard, agr. angl., nommé Nancy. — Henry, agr. angl., de l'E. P. S., au lycée de Nantes. — Coquelin, agr. angl., de collège d'Argentan à Nice. — Dhérissart, agr. angl., dél., St-Omer, nommé Nice. — Veaux, répétiteur, Lille, dél. angl., Oran. — Lebay, ch. cours d'all., Toulon, supplée M. Gonin, ch. cours d'all. à Aix. — Roy, ch. cours all., de Bastia à Lons-le-Saunier. — Prost, ancien prof. d'all., Montpellier, nommé Bastia. — Duméril, suppl. all., Nantes, nommé même lycée. — Vieux, all., de Rochefort à Nantes (suppl.). — Rolet, ch. cours d'all., de Tours à Poitiers (suppl.). — Jalabert, all., suppl., Toulouse, nommé ch. de cours, Quimper. — Colle, agr. all., de collège Pontoise à St-Omer. — Cahen, all., Grenoble, nommé sur sa demande à St-Quentin. — Carel, ch. de cours d'angl., de Laval à La Rochelle. — Barrat, angl., de Toulon à Toulouse. — Dhers, lettres et esp., collège Blaye, délégué, Aurillac. — Angelloz, agr. all., supplée M. Vieux, Rochefort. — Bailly, dél. angl., Bar-le-Duc, nommé même lycée. — Vaillant, ch. cours d'all., Orléans, nommé ch. cours d'angl., même lycée. — Siman, prof.-adj., Rodez, délégué esp., même lycée. — Carel, ch. de cours d'angl., à La Rochelle, maintenu sur sa demande à Laval. — Merle, agr. angl., collège Mende, chargé de suppléance à Lorient. — Drouin, agr. d'all., collège Beaune, chargé de suppléance à Vesoul. — Loussert, all., de Tulle à Nevers. — Delmas, all., de Nevers à Tulle. — Casaté, dél. angl., de Chambéry à Bourg. — Morfin, agr. angl., ch. cours, Roanne, nommé même lycée. — Delamare, agr. angl., du collège de Dieppe au petit lycée de Rouen (Elbœuf). — Villard, lettres et angl., collège La Châtre, nommé ch. de cours, St-Brieuc. — Catel, agr. angl., nommé Toulouse. — Pluvinage, agr. angl., ch. de cours, Tourcoing, nommé même lycée. — Delany, agr. angl., ch. cours, Tours, nommé même lycée. — Moulinier, agr. angl., dél., St-Etienne, nommé, Tours. — Mollon, agr. angl., lettres et

angl., collège Charolles, nommé angl., St-Etienne. — Demeaux, maintenu 1920-21, dél. esp., Albi. — Delcombre, maintenu répétiteur, esp., Brest. — Capmartin, esp., Cahors, nommé Montpellier. — Albié, esp., collège Cognac, délégué, Cahors. — Cazenave, agr. esp., répétiteur, Périgueux, nommé, Oran. — Agostino, ancien prof. esp., collège Blaye, dél., Michelet, nommé ch. de cours d'esp., Périgueux. — Thomas, esp., de Carcassonne à Poitiers. — Suran, agr. esp., du collège de Lodève à Carcassonne. — Pézard, italien, d'Avignon à Lyon (Ampère). — Roget, agr. italien, nommé Avignon. — Arrighi, agr. italien, nommé, Bourg. — Antoniotti, agr. italien, répétiteur, Grenoble, nommé, Gap. — Bonifacio, ch. de cours, dél. lettres, Nice, nommé ch. de cours d'italien et lettres, même lycée. — Maillan, agr. italien, ch. de cours d'angl., Toulon, nommé prof. italien, même lycée. — Taillebot, agr. all., chargé suppléance à Aix. — Renard, agr. all., chargé suppléance à Laon. — Le Tournau, agr. all., ch. de cours, Lorient, nommé même lycée. — Deniniolle, agr. all., ch. de cours, Nevers, nommé même lycée. — Lebay, agr. all., maintenu prof. d'angl., Toulon. — Maurice, agr. all., dél. all., Vesoul, nommé même lycée. — MM[lles] Liron, agr. angl., lycée garçons, Alger. — Richard, angl., déléguée, lycée garçons, Bar-le-Duc. — Gouillon, angl., déléguée, lycée garçons, Moulins, — Cury, angl., déléguée, lycée garçons, St-Omer. — Procureur, angl., déléguée, lycée garçons, Vendôme. — Racloz, angl., déléguée, lycée garçons, Alençon. — Feytens, déléguée, angl., lycée garçons, Troyes, déléguée, Constantine. — Dieu, agr. angl., nommée, St-Quentin. — M[me] Faure-Muret, angl., déléguée, lycée garçons, Bastia.

Congé : M. Coste, ch. de cours d'angl., Avignon, du 1[er] octobre 1920 au 31 mars 1921.

Fonctionnaires détachés : MM. Crémieux, italien, Valence ; et Loussert, all., Tulle, sont mis pour une durée de cinq ans, à dater du 1[er] octobre 1920, à la disposition du Ministre des affaires étrangères, en qualité d'attachés au bureau d'études de Presse étrangère. — M. Enslen, en congé d'inactivité, est mis à la disposition du ministre de la Guerre pour occuper un emploi de professeur d'allemand au Prytanée militaire de la Flèche.

Collèges

Nominations : MM. Boinet, all. et lettres, Flers, nommé principal, à titre provisoire, Bruyères. — Denis, angl., lycée Beauvais, nommé principal à titre provisoire, Valognes. — Bosmorin, lettres et all., Carpentras, nommé principal Cholet. — Desrosier, licencié all., délégué lettres et all., Auxonne. — Herman, délégué lettres et all., du Cateau à Cassel. — Duchemin, lettres et angl., de Brioude à Dreux. — Andraud, délégué angl., lycée Montaigne, délégué lettres et angl., Coulommiers. — Cornu, délégué lycée Saint-Omer, délégué lettres et all., Dunkerque. — Jugnet, licencié all., répétiteur délégué lycée Roanne, délégué lettres et all., Flers. — Canquery, délégué all., de Honfleur à Longwy. — Hayes, licencié all., délégué lettres et all., Honfleur. — Guérin, licencié all., répétiteur stagiaire Etampes, délégué lettres et all., Maubeuge. — Druesne, angl., de Montbéliard à Meaux. — Dupont, angl., Flers, nommé lettres et angl., Meaux. — Dubois, délégué lettres et angl., Pont-l'Evêque, délégué angl., Flers. — Cheminaud, licencié angl., délégué lettres et angl., Neufchâteau. — Buisson, licencié angl., répétiteur Rollin, délégué lettres et angl., Pont-l'Evêque. — Clerc, délégué lettres et all., de St-Yrieix à Provins. — Pongy, délégué lycée Alger, délégué lettres et all., Sétif. — Touchard, chargé angl. Saint-Lô, délégué même collège. — Ayrault, licencié angl., répétiteur stagiaire Châtellerault, délégué lettres et angl., Saulieu. — Martin, licencié all., délégué lettres et all., Soissons. — Ternat, délégué lettres et all., de Morlaix à Castres. — Montbouyran, délégué lettres et all., du Cateau à Mortain. — Cros, répétiteur stagiaire Bagnères-de-Bigorre, délégué lettres et angl., Riom. — Meunier, adm. agr. angl.,

délégué lettres et angl., Charolles. — Monteil, délégué lettres et all., de Compiègne à Carpentras. — Thiébaut, all., de Châteaudun à Compiègne. — Dubreuil, délégué lettres et all., de Cholet à Châteaudun. — Bonnet, cert. angl., délégué lettres et angl., Château-Thierry. — Bailly, délégué Nancy, ancien prof. l. v. Pont-à-Mousson, nommé angl. et all., Pont-à-Mousson. — Cathaly, délégué lettres et all., Le Blanc, nommé même collège. — Mabilat, licencié angl., répétiteur Châlons-sur-Marne, délégué lettres et angl., Cosne. — Clerc, ancien prof. lettres et all., Dôle, nommé all., Issoire. — Maurice, délégué lettres et all., de Bernay à Morlaix. — Lanne, délégué lettres et all., de Beaufort à Bernay. — Morin, délégué lettres et all., de Treignac à Beaune. — Marion, cert. all., ancien délégué Provins, délégué lettres et all., Treignac. — Blériot, cert. angl., délégué E. P. S. Calais, délégué angl., Soissons. — Chapiet, délégué lettres et angl., de Fougères à Dieppe. — Rossigneux, délégué lettres et angl., de Libourne à Manosque. — Ambec, délégué lettres et angl., de Cassel à Mende. — Proust, licencié all., délégué lettres, angl. et all., Nyons. — Marie, licencié angl., suppléant Saintes, délégué lettres et angl., même collège.

Ecoles Primaires Supérieures

MM. Villejame, licencié ès lettres, répétiteur ch. de cours d'esp. aux écoles Colbert et Lavoisier, nommé Lavoisier et Arago. — Berlioz-Benier, inst. adj. à Gérardmer, nommé prof. lettres et all., Montbrison. — Laurent, inst. à Paris, nommé prof. lettres et angl., Toulon. — Bernadac, prof. adj., Givet, nommé lettres et all., Rambouillet. — Bouchaud, inst. adj., Bourganeuf, délégué (1920-21), lettres et all., Montbrison. — Tisseau, inst. Saint-Nazaire, délégué (1920-21), inst. adj. lettres et angl., Ancenis. — Rivot, inst. en congé, délégué (1920-21), inst. adj., lettres et all., Louhans. — Misery, adj., Bourg-Saint-Andéol, est nommé adj., lettres et angl., Avignon, — Laurent, inst., Targon, délégué (1920-21), inst. adj., lettres et angl., Cadillac. — Giroud, en congé, délégué (1920-21), adj. lettres et angl., Saint-Marcellin.— Drot, adj., Valenciennes, nommé adj., lettres et angl., Dourdan. — Garcin, adj., Riez, nommé adj., lettres et italien, Digne. — Benais, Gannat, nommé lettres et angl., Saint-Jean-d'Angély. — Mazataud, en congé, nommé lettres et angl., Nantes. — Pech, Castelnaudary, délégué (1920-21), adj. lettres et espagnol, Aire-sur-l'Adour. — Boudon, délégué (1920-21), adj., lettres et all., Gérardmer. — Montsanat, Valence (Espagne), délégué adj., lettres et esp., Saint-Céré. — Aimé, de Labégude, est délégué (1920-21), adj., lettres et angl., Bourg-Saint-Andéal. — Alavoine, de Halluin, est délégué (1920-21), adj., lettres et angl., Hénin-Liétard. — Cervoni, délégué (1920-21), adj., lettres et italien, Lorgues. — Coindeau, en congé, délégué (1920-21), adj., lettres et angl., Gannat. — Lacaque, de Witteschule de Graffenstaden (Alsace), est délégué (1920-21), adj., lettres et all., Thaon-les-Vosges. — Mananteau, en congé, délégué (1920-21), adj., lettres et angl., Belvès. — Brun, en congé, délégué (1920-21), adj., lettres et angl., Nevers. — Mme Carias, née Rey, déléguée (1920-21), inst. adj., lettres et angl., Pézenas. — Mlles Bénazet, déléguée (1920-21), inst. adj., lettres et esp., Toulouse. — Detaille, prof. adj., Pézenas, nommée adj. angl., Nimes. — Miserie, angl., de Carpentras à Aix-en-Provence. — Boguet, all., de Clamecy à Belfort. — Vercoutter, adj., langues vivantes, Saulieu, nommée all., Clamecy. — Coulonjou, ex-inst. intér., E. P. S. de garçons d'Albi, déléguée (1920-21), adj., lettres et angl., Castelnaudary. — Bouvier, l. v., Mézières, déléguée inst. adj., lettres et all., Rethel. — Pedevilla, ex-intérimaire E. P. S. de garçons d'Aix-en-Provence, déléguée (1920-21), inst. adj., lettres et angl., Brignole. — Perrier, intérimaire E. P. S. de garçons, Chambéry, déléguée (1920-21), inst. adj., lettres et angl., Saint-Claude. — Mazuries, Privas, est nommée, lettres et angl., Draguignan. — Desvaux, angl., en congé, nommée angl., Gap. —

Richard, prof. d'E. N. en congé, nommée lettres et angl., Chambéry. — Goy, adj., Brignolles, nommée lettres et angl., Carpentras. — Martin, inst. adj., Gap, déléguée (1920-21), adj. angl., Sisteron. — Gal, adj. angl., Barbezieux, nommée même école. — Le Brigant, adj. école maternelle, annexe E. N. de Caen, déléguée lettres et angl. (1920-21), à Saint-Nazaire. — Boulay, nommée titre provisoire (1920-21), lettres et all., Nancy. — Woltz, intérimaire E. P. S. garçons, Nantes, déléguée adj., lettres et angl., Bressuire. — Mme Simon, intérimaire E. P. S. garçons, Saint-Marcellin, nommée lettres et angl., Draguignan. — Mme Munet, intérimaire Aire-sur-l'Adour, déléguée (1920-21), adj., lettres et esp., Nérac.



Petites Annonces

Les PETITES ANNONCES ne sont reçues qu'accompagnées de leur montant en un mandat-poste (étranger : mandat international), au nom de Mlle Ledoux, trésorière, 30, rue Chevert, Paris VIIe, à qui toute la correspondance relative aux PETITES ANNONCES doit être envoyée.

Pour les personnes étrangères à l'Association : 2 francs la ligne de 60 lettres. Pour les membres de l'Association, deux insertions gratuites de quatre lignes chacune; insertions ultérieures à 0 fr. 50 la ligne.

1. Le Collège de Valognes (près de Cherbourg) reçoit élèves français et anglais. Climat doux et sain. Vastes locaux, jardins, à proximité de la mer, sur la grande ligne Paris-Cherbourg. Préparation aux divers examens. Ecrire au Principal, M. *P. Denis*, Agrégé de l'Université.

2. **Correspondance Interscolaire** : Les professeurs d'anglais désireux de procurer à leurs élèves (garçons ou filles) des correspondants de langue anglaise sont priés de s'adresser au plus tôt à *Miss Sheehan-Dare, Alexandre House School, Hatfield, Herts.*, qui se fera un plaisir de leur donner satisfaction.



Le Gérant : A. Coueslant.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 23.520

Les Langues Modernes

Avis important

Le Secrétaire Général (H. SERVAJEAN, professeur au lycée St-Louis, 132, avenue du Maine, XIVe) *et la Trésorière prient instamment leurs collègues de leur signaler leurs changements d'adresse (indiquer autant que possible le domicile personnel), ou, s'il y a lieu, de situation, non seulement afin d'éviter la perte de la revue, mais aussi en vue d'établir l'Annuaire de l'Association pour 1921.*

La Trésorière (Mlle LEDOUX, 30, R. Chevert, Paris 7e) *rappelle aux membres de l'Association qu'un compte-courant de cheques postaux lui est ouvert sous le n° 151-11 par le bureau de Paris. Elle les prie donc de lui envoyer éventuellement le montant de leurs abonnements par chèque postal, et de conserver à titre de reçu le talon du chèque ; un travail considérable lui sera ainsi épargné, ainsi qu'à la Société des frais de correspondance.*

Les Régionales de Bordeaux, Poitiers, Lille, Aix-Marseille, Lyon, Clermont-Ferrand, Nancy, Toulouse sont reconstituées. Les Membres de l'Association qui sont du ressort de chacune de ces académies, sont priés de bien vouloir envoyer directement leurs cotisations à leurs trésoriers respectifs, dont la liste est la suivante :

Poitiers : M. GUY, 15, rue de la Monnaie ;
Aix-Marseille : M. BROCHE, Grand Lycée, Marseille ;
Lyon : M. LEGOUIS, 43, rue de Sèze ;
Clermont-Ferrand : M. BOUYSSY, Ecole supérieure de commerce;
Bordeaux : M. RIVOALLAN, 76, rue de Belleville ;
Toulouse : M. GRANGER, 7, rue du Japon ;
Nancy : M. PETIT, professeur à l'E. P. S.

L'abonnement à *Modern Languages* est désormais de 6 shillings.

Les membres de l'Association abonnés à la *Revue Germanique* sont informés que le prix de l'abonnement de faveur qui leur est consenti est porté, à partir du 1er janvier 1921, à *seize* francs.

Ils sont priés de verser cette somme, en même temps que leur cotisation pour 1921, à Mlle LEDOUX, trésorière de l'Association. Ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1914 ou 1920 voudront bien le faire par la même occasion. Ils sont instamment priés d'effectuer ces divers paiements *dès maintenant.*

A partir du mois de mai, les abonnements à la *Revue Germanique* et les cotisations en retard seront perçus par la poste au nom de la trésorière de l'Association des Professeurs de langues vivantes.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Assemblée Générale du 6 janvier 1921

L'Assemblée générale de notre Association a eu lieu le jeudi 6 janvier 1921, à 3 heures, au Lycée Louis-le-Grand, sous la présidence de M. Ch. Veillet-Lavallée, président de l'Association.

Après avoir déclaré la séance ouverte, le Président prononça l'allocation d'usage, puis le Secrétaire Général et le Trésorier donnèrent lecture de leurs rapports après une discussion dont on trouvera plus loin le compte rendu.

Allocution du Président

Mes chers Collègues,

Notre première pensée va vers ceux que la mort nous a ravis. Certes Ritz, Maffre, Lematte ont reçu dans le *Bulletin* l'hommage qu'ils méritaient si bien ; je me borne aujourd'hui à évoquer, une fois encore leurs noms en cette dernière réunion, ainsi que ceux de Mlle Taviot et de Devaussanvin, dont nous avons appris le décès au moment des vacances du jour de l'an. Le Président n'a pas manqué de représenter l'Association aux obsèques de M. le Recteur L. Poincaré ; il a pu aussi, triste privilège, accompagner à sa dernière demeure l'homme de bien, le cœur généreux, l'âme droite et simple, le défenseur convaincu de notre discipline qu'était M. l'Inspecteur général Guillaume.

Activité des régionales. — Après le ralentissement qui, au cours de la guerre et par la force des choses, s'était produit dans la vie de l'Association, un effort s'imposait à nous pour lui rendre son activité d'autrefois. Nous pouvons constater avec plaisir que le résultat de nos tentatives est très satisfaisant. Les régionales anciennes se sont reconstituées ou renaissent, à cette heure même, de leurs cendres, de nouvelles se sont formées. Il y a maintenant dans toutes les parties de la France des groupes de professeurs de langues vivantes qui organisent des réunions, étudient les questions qui touchent à notre enseignement, se tiennent en contact avec l'organisme central de l'Association, soutiennent ses efforts, prennent des initiatives aussi intéressantes que fécondes et donnent ainsi au public, à nos collègues des autres disciplines, à nos chefs, la preuve que les langues vivantes, les Humanités modernes, ont en elles une source de vie culturale et d'énergie qui ne le cède en rien aux vertus que l'on attribue aux autres études.

Vous serez d'accord avec moi, mes chers Collègues, pour saluer les nouveaux groupements régionaux. Celui de *Clermont-Ferrand* qui a su, par son activité, le dévouement de son bureau, intéresser des personnalités industrielles et commerciales de la région

à la création de bourses de séjour à l'étranger pour les élèves méritants et peu fortunés. Nous avons maintenant une régionale à Nancy ; celle de Strasbourg s'organise ; Bordeaux s'est reformée. Quant aux autres groupements, tels que ceux de Lyon, de Poitiers, de Toulouse, d'Aix-Marseille, vous avez vu dans le *Bulletin* quelle vie intense est la leur. Une mention spéciale doit être réservée à Lille où le dévouement de M. Piquet, de M. Mis et de leurs collègues, trouve une fois de plus, après tant d épreuves, l'occasion de se manifester.

Je manquerais à mon devoir si je ne signalais, à cette occasion, aux vaillants organisateurs de régionales nouvelles les dangers auxquels on s'expose en rédigeant ce que certains collègues appellent des *statuts particuliers*. L'expression n'est d'ailleurs pas très juste et risque d'amener des confusions. Il ne peut y avoir d'autres statuts que ceux votés en Assemblée générale de l'Association et déposés conformément à la loi. Les membres des Régionales ont toute liberté, certes, et la chose est avantageuse, pour s'imposer à eux-mêmes un *Réglement Intérieur*. Il ne faut toutefois pas perde de vue que ce *Réglement Intérieur* doit, de toute nécessité, s'harmoniser avec l'esprit et les principes généraux de nos Statuts. Ces réserves faites et ces conseils de prudence formulés par celui que ses fonctions désignent comme le gardien de la Constitution, si j'ose dire, je me félicite encore avec vous du magnifique développement de nos Régionales.

Les séjours a l'étranger. — Le *Bulletin* vous ayant renseigné au fur et à mesure, je ne reviens pas en détail, mes chers Collègues, sur l'activité déployée par le Bureau et le Comité pendant l'année 1920. Qu'il me suffise de rappeler, en passant, notre effort en faveur de ceux de nos collègues qui, tel M. Dodanthun, de Nevers, ont perdu au début de leur carrière une ou deux années de services susceptibles de compter pour la retraite, alors qu'ils étaient détachés dans des établissements scolaires à l'étranger, par les soins du Ministère, et, jusqu'à un certain point, officiellement désignés et chargés d'un service. La Direction de la Comptabilité se retranche derrière des textes et nous oppose une fin de non recevoir. Nous songeons à une intervention législative qui seule peut remédier à cette situation.

Les épreuves du baccalauréat. — Quand le Bureau est entré en fonctions au mois de janvier de l'année dernière, la question des épreuves de langues au Baccalauréat était déjà hors du domaine de nos délibérations et l'Administration, avec une rapidité qui n'a pas laissé de paraître un peu inaccoutumée, a d'abord présenté au Conseil supérieur un projet sur lequel notre action n'a pu s exercer, puis a pris des mesures précipitant l'entrée en vigueur du nouveau régime.

Depuis, la question n'a cessé de donner lieu à des controverses dont le *Bulletin* vous a apporté les échos. Il semble s'en dégager que le problème n'a pas reçu sa solution définitive et qu'il se posera derechef à l'attention du nouveau bureau.

Défense des langues vivantes dans le primaire. — Avant que le Conseil supérieur se réunît pour tenir sa seconde

session à la fin de juin, l'Association a eu le temps de faire campagne pour parer un des coups les plus graves qui aient menacé notre discipline depuis bien des années. L'Administration, sans consulter les milieux intéressés et compétents, contraitrement au fameux principe si souvent formulé de la collaboration avec le personnel, l'Administration avait projeté de rendre facultative l'étude des langues vivantes, non seulement dans les *Ecoles normales d'Instituteurs* et d'*Institutrices*, mais, chose plus stupéfiante encore, et qui ne fut dévoilée qu'à la onzième heure, dans les *Ecoles Primaires supérieures de garçons et de filles*. L'Association a pu empêcher ce désastre grâce à ses efforts, à son action auprès des membres du Conseil Supérieur, grâce surtout à l'énergie persuasive de *M. Rancès*. A son nom, je tiens à associer celui de *M. Monguillon* qui, dans cette circonstance, — mais aussi dans beaucoup d'autres, — a secondé nos efforts avec une inlassable activité. Je ne puis énumérer ici tous les membres du Conseil supérieur qui ont des droits à notre gratitude. Il ne faut pas, cependant, passer sous silence le nom de *Mlle Sanua* qui nous a défendus avec autant d'ardeur que de talent.

Le Conseil supérieur a donc décidé que l'on ne tuerait pas les langues vivantes dans l'Enseignement Primaire en les rendant facultatives. Il a maintenu le principe de l'obligation. Cependant, un des derniers numéros du *Bulletin administratif de l'Instruction Publique* nous a révélé que dans certaine *section normale*, de nouvelle création dans les E. P. S., et dont la physionomie est encore assez brumeuse, puisqu'aucun tableau d'horaire ni aucun programme d'études n'ont été publiés pour cette section, les élèves seraient libres d'étudier ou de ne pas étudier les langues. Voilà encore un point que le prochain Bureau fera bien de surveiller avec sollicitude.

Défense de l'allemand. — L'abandon presque total des études d'allemand dans les établissements d'instruction de tous ordres créait une situation menaçante pour l'intérêt national et pour l'avenir de notre discipline. Nous ne pouvions y demeurer insensibles. Notre action, vous avez pu la suivre dans le *Bulletin*, voire même dans la presse où nous avons trouvé certains concours. Qu'il me soit permis, à cette occasion, d'adresser de nouveau les remerciements de l'Association à *M. R. Poincaré*, dont l'éloquent appel a été entendu. Je remercie également *M. Delobel*, président de la Commission nommée en vue de la défense de l'allemand, pour tout le dévouement et le zèle éclairé qu'il a consacrés à cette œuvre.

Mes chers collègues, nous avons, au Comité, éprouvé quelque surprise en constatant que, dans certains milieux, on prenait un peu ombrage de l'action entreprise par nous pour éclairer le pays sur le danger que lui aurait fait courir l'abandon à peu près complet des études germaniques. Le rôle de l'Association, inspirée d'ailleurs par l'unique intérêt national, n'est-il point de défendre la cause des langues vivantes, tout d'abord sur les points où elle est le plus menacée ? Qu'une autre langue ait été exposée à un péril, notre groupement s'en serait également inquiété. Sa sollicitude s'étend à toutes les langues modernes,

même, quoi qu'en pensent quelques esprits mal informés, aux *Langues Méridionales* qui possèdent pourtant, pour soutenir leurs intérêts une Société particulière, sœur de la nôtre, avec laquelle nous marchons comme toujours la main dans la main, avec laquelle il est permis d'espérer que nous pourrons conclure une alliance plus étroite encore, pour le plus grand bien de notre œuvre commune.

Cette union des cœurs, souhaitons de la voir s'affermir encore. Que nos travaux engendrent des discussions parfois vives, rien de plus naturel. C'est en signe de vie intense au sein de notre Association. Mais il ne faut pas que ces oppositions de points de vue et de théories dégénèrent en polémiques. Une bonne union confraternelle doit régner entre nous. Toute division à l'intérieur de notre groupement ne peut que favoriser l'action des milieux hostiles à notre discipline.

La refonte des programmes. — Et nous savons que ces derniers n'ont pas désarmé, qu'à l'heure actuelle où va s'élaborer une vaste refonte des programmes de l'Enseignement scondaire, de ces fameux programmes de 1902 dont on dit tant de mal et qui ne méritent peut-être pas cet excès d'indignité, un assaut violent se prépare contre notre discipline. L'offensive menée l'an dernier dans le Primaire en était un signe avant-coureur. Il ne faut certes pas s'alarmer outre mesure, ni trop tôt. Ces réformes ne sont encore qu'à l'état de projets assez lointains et peu précisés, et les renseignements que l'on peut obtenir sont assez contradictoires. Il est question, dit-on, d'un amoindrissement appréciable, sinon d'une suppression de la Section D. A l'inverse de ce que l'on aurait pu croire et redouter, B deviendrait une Section de véritables humanités modernes. Quoi qu'il en soit, le prochain Bureau ne manquera pas au devoir de suivre la question d'un œil attentif. Espérons que l'Administration, cette fois-ci, voudra bien appliquer le principe de la collaboration avec le personnel compétent. D'ores et déjà, l'Association, représentée par *M. Delobel*, prend part aux travaux de la Commission instituée pour la réforme des programmes par la Fédération nationale des Professeurs de Lycées. Dans le même ordre d'idées, notre groupement a suivi avec sympathie l'œuvre entreprise par les « Compagnons » et vous vous rappelez la réunion pédagogique du 26 février 1920 où ces hardis pionniers ont bien voulu nous faire connaître l'état de leurs doctrines par la bouche autorisée de *M. Cazamian*, leur distingué président.

Relations avec les autres groupements. — Les mêmes relations cordiales ont uni cette année, comme par le passé, notre Association avec la *Modern Language Association* d'Angleterre et la *Fédération Nationale des Professeurs de Langues Modernes* d'Amérique. Comme nous le devions à nous-mêmes, nous avons offert notre active collaboration à la *Modern Humanities Research Association*. Je rappelle en passant les démarches faites conjointement avec la Société des Langues Méridionales représentée par *M. Boussagol*, son président, que nous avons été heureux de voir nommé Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse, mais dont le départ a laissé un grand vide au Bureau et au Comité.

La réforme du certificat primaire et l'inspection générale dans le primaire. — Mes chers Collègues, le souci de ne pas être trop long me force à passer sous silence un certain nombre de faits qui ont intéressé cette année la vie de l'Association, et bon nombre de questions qui s'imposeront à notre attention dans un prochain avenir. Il me faut pourtant indiquer deux mesures dont l'application indispensable intéresse particulièrement nos collègues du Primaire : la réforme du *Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des langues vivantes dans les Ecoles normales et Primaires supérieures* suivant les grandes lignes du projet exposé par *M. Monguillon* dans le n° de juillet-août 1920 des *Langues Modernes* ; puis l'organisation d'une inspection homogène, systématique et compétente de notre discipline dans les Ecoles normales et Primaires supérieures.

Les Langues Modernes. — Il est très désirable aussi, pour la bonne marche de l'Association que nous puissions reprendre la publication mensuelle des *Langues Modernes*. Mais le coût du papier, les frais d'impression et de poste, qui sont si élevés, rendent encore ce projet peu réalisable, pour le moment, avec le taux actuel de la cotisation.

Je tiens, en terminant, à adresser mes plus chaleureux remerciements au groupe de collaborateurs immédiats dont le dévouement amical a rendu un peu moins lourde la tâche du président, aux deux vice-présidents, *M. Cart* et *M. Boussagol*, qui m'ont souvent accompagné dans mes démarches ; à *M. Bloch* qui, par son activité a su augmenter, de façon sensible, le nombre des adhésions nouvelles ; à *Mlle Ledoux*, notre dévouée trésorière dont la tâche est souvent ingrate, mais dont l'habileté financière et administrative a permis à *M. d'Hangest* de publier le *Bulletin* intéressant et nourri que vous connaissez. Le Rédacteur en chef des *Langues Modernes* est absent et je le regrette, car j'aurais aimé lui offrir sa juste part de remerciements et lui transmettre les appréciations élogieuses que j'ai recueillies de tous côtés sur le *Bulletin*. J'exprime aussi ma gratitude à *Mlle Brunel*, notre archiviste, à *M. Bellec*, le trésorier-adjoint et à tous les membres du Comité.

Les années de guerre avaient singulièrement anémié l'Association. L'ambition de la vaillante équipe que je viens de nommer a été de rendre tout d'abord à notre groupement sa situation florissante et sa vigueur d'autrefois. L'année qui vient de finir a donc été surtout marquée par un effort de reconstruction. Le rapport de notre Secrétaire général, à qui je donne la parole, vous montrera que nous y avons réussi dans la mesure de nos forces.

Rapport du Secrétaire général

Mes chers collègues,

L'année 1920 marque le retour à la vie de notre Association ; depuis 5 ans nous végétions, le nombre des adhésions compensant à peu près le nombre des démissions. Cette année, nous

avons dépassé le chiffre de 1913 : plus de 200 sociétaires et abonnés nouveaux figurent sur nos listes pour cet exercice. Il nous faut remercier bien cordialement notre collègue Monguillon dont la propagande inlassable et le dévouement corporatif nous vaut près de 50 adhésions nouvelles depuis le mois d'octobre. Nous continuons d'ailleurs, mes chers collègues, à avoir besoin de votre action personnelle, de votre propagande continue en notre faveur. Car l'augmentation, à peine suffisante d'ailleurs de la cotisation a entraîné une centaine de démissions, en partie parmi ceux même auxquels, pendant toute la durée de la guerre nous avions fait le service sans leur réclamer quoi que ce soit. D'autre part, nous avons fait un réel effort de propagande cette année; depuis la rentrée il a été envoyé un bulletin spécimen et nos statuts à tous les professeurs nouvellement nommés, dans la mesure où le bulletin du Ministère rend ces envois possibles : cette propagande n'a pas donné ce que nous espérions, il semblerait que les jeunes professeurs demeurent encore en grand nombre étrangers au sentiment corporatif ; et pourtant ce sont des Français, connaissant l'étranger, ayant vu combien ce sentiment est vivace et efficace chez nos voisins.

Nous comptons enfin et surtout sur l'effort de nos régionales ; presque toutes sont reconstituées. Elles nous vaudront se rayonnement à travers toute la France, dont notre Société a besoin, qui est indispensable à notre action en présence des dangers qui sans cesse menacent notre enseignement, de l'incompréhension où est plongée une grande partie du public et surtout de nos collègues, dès qu'il s'agit de l'utilité des langues vivantes dans la société moderne, ou de la possibilité d'une éducation adaptée aux nécessités actuelles de la vie et fondée sur l'étude des langues et des civilisations acuelles.

Notre dévouée trésorière vous a montré que l'augmentation de la cotisation nous a à peine permis de boucler notre budget ; comme la hausse semble terminée, il nous est permis d'espérer que nous n'aurons plus de surprise désagréable en recevant les bordereaux de notre imprimeur, qu'il nous sera possible d'établir un budget normal sans modification nouvelle de nos statuts. Ceci serait d'autant plus important que notre *Bulletin* s'est régulièrement transformé cette année ; je suis extrêmement à l'aise pour en parler, car je ne suis pour rien dans cette transformation, dont le mérite tout entier revient à notre ami d'Hangest. Ne ménageant ni son temps, ni sa peine, non plus que le temps et la peine de ses collaborateurs, il vous a donné une revue pleine de faits et d'idées et vous vous associerez certainement à moi pour lui adresser nos plus vifs remerciements.

Rapport de la Trésorière

Mes chers Collègues,

Le budget de l'Association a pris cette année des proportions assez considérables, si nous le comparons à ceux des années précédentes. Nos dépenses ont beaucoup augmenté. Mais d'autre

part, nos recettes ont augmenté aussi, grâce, d'une part, au relèvement des cotisations que vous avez voté l'an dernier, — et d'autre part, aux efforts personnels de notre Secrétaire-adjoint, M. Bloch, qui nous a obtenu des éditeurs une publicité fructueuse. Nos profits, de ce chef, se sont élevés à 1241 francs, contre 316 fr. 80 en 1920. Nous en remercions très vivement et très cordialement M. Bloch.

Au 1er décembre 1920, notre avoir était de :

Réserve : 22 fr. Rente 3 0/0	425 33	425 33
Immobilisations : 60 fr. Rente 5 0/0 1916	1.054 80	
57 fr. » 4 0/0 1917	1.008 90	
10 fr. » 4 0/0 1918	178 60	
Bons de la Défense	2.500	4.742 30
Disponibilités : Dépôt C. N. E	1.212 55	
Espèces en cause	263 35	1.475 90
	6.643 53	6.643 53

Au 1er décembre 1921, notre avoir est de :

Réserve : 22 fr. Rente 3 0/0	425 33	425 33
Immobilisations : 60 fr. Rente 5 0/0 1916	1.022 40	
57 fr. » 4 0/0 1917	477 55	
10 fr. » 4 0/0 1918	173 12	
75 fr. » 5 0/0 1920	1.466 25	3.639 32
Disponibilités : Solde créditeur C. N. E	159 33	
Encaisse c/c postal	2.924 80	3.084 13
	7.148 70	7.148 78

Voici comment s'établit maintenant notre compte « Profits et Pertes », pour l'année 1920 :

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	10.356 25	Bulletin	8.229 75
Rachat de 2 cotisations	300 »	Secrétaire et trésorière	1.200 »
Publicité	1.241 »	Aide-trésorière	50 »
Intérêts, Capitaux, C. N. E.	189 25	Correspondance, papeterie, frais généraux.	1 745 »
		C. N. E., frais de garde et correspondance	13 82
		Total des dépenses	11.238 57
		Excédent des recettes (Solde créditeur à nouveau)	847 93
	12.086 50		12.086 50

Nous avons donc cette année encore réussi à vivre sans toucher aux fonds de l'Association ; et nous nous efforcerons de le faire de même en 1921, sans vous demander un nouveau relèvement du chiffre de la cotisation. Cependant, il est de mon devoir de

vous signaler qu'il nous sera peut-être difficile d'y réussir. D'une part, il serait imprudent d'escompter une baisse des frais de publication du *Bulletin*, frais qui constituent à eux seuls environ les 2/3 du montant de nos dépenses. D'autre part, je prévois une diminution du montant des cotisations, due au fait que la plupart des Régionales sont maintenant reconstituées. Or, vous le savez sans doute, l'usage est que les trésoriers respectifs des Régionales prélèvent pour leur Caisse une ristourne de 2 fr. sur chaque cotisation qu'ils touchent.

Je ne prévois qu'un remède possible : augmenter le nombre des membres de notre Association. Pour cela, je fais appel à la bonne volonté de tous ceux qui sont ici présents, et de tous nos collègues qui liront ce rapport. Veuillez faire autour de vous un peu de propagande personnelle. Nombreux sont encore les professeurs de langues vivantes qui ne font pas partie de notre Association. Je vous remercie d'avance des efforts que vous ferez, et c'est en comptant sur eux que j'établis le projet suivant pour 1921 :

Recettes		Dépenses	
Cotisations	9.826	Bulletin	8.300
Publicité	1.100	Secrétaire et trésorière	1.200
Intérêts des capitaux	224	Aide-trésorière	50
		Frais généraux	1.600
	11.150		11.150

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

M. Milliot-Madéran regrette que le programme de l'Assemblée générale ne comporte pas de questions précises ; le Comité aurait dû établir une série de questions de façon à ce qu'on ne discute pas en l'air.

M. Veillet-Lavallée répond qu'il y a plusieurs problèmes qui se posent ; il y aurait d'abord la question d'une inspection générale de l'E. P. S. M. Guillaume, en plus de sa tâche déjà si lourde d'Inspecteur de l'Enseignement secondaire, était chargé de cette fonction ; personne ne l'a remplacé et il serait extrêmement désirable qu'un inspecteur au moins soit chargé de ce service. Il propose donc à l'Assemblée le vœu suivant :

« Les membres de l'Association des Professeurs de langues vivantes, réunis au lycée Louis-le-Grand, en Assemblée générale, le 6 janvier 1920.

Considérant que, dans l'intérêt des études, des élèves et des professeurs, il est indispensable que l'enseignement des langues vivantes dans les Ecoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices, et dans les Ecoles Primaires supérieures de garçons et de filles, soit l'objet d'inspections régulières confiées à un Inspecteur général spécialiste de cette discipline,

Emettent le vœu qu'il soit créé un poste d'Inspecteur général des langues vivantes dans l'Enseignement primaire. »

M. l'Inspecteur général *Beaujeu* désire vivement que cette inspection soit créée et il s'associe à tout vœu de cette espèce.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

M. Veillet-Lavallée rappelle qu'il a été saisi de vœux demandant une nouvelle modification des épreuves du baccalauréat.

MM. Godart et *Droin* pensent qu'il serait opportun d'attendre les résultats du régime nouveau avant de reprendre la question.

M. Veillet-Lavallée propose d'examiner dans la prochaine réunion pédagogique la liste des auteurs d'explication, inscrits au programme du second cycle.

M. Chemin rappelle que les professeurs de lettres se plaignent de ne disposer que de listes de textes trop courtes ; des listes longues vaudraient mieux, laissant une grande latitude aux professeurs, ou bien des listes plus courtes, mais qui seraient renouvelées tous les deux ou trois ans. Les professeurs finissent par être lassés d'expliquer toujours les mêmes textes.

MM. Servajean et *Schacher* croient que le problème est actuellement inabordable, étant donnés les prix des livres.

M. Bloch espère que, dans un temps assez prochain, nous recouvrerons une certaine liberté ; les proviseurs de Paris ayant l'intention de demander la suppression de la fourniture des livres aux pensionnaires, le fond existant devant être réservé aux boursiers.

M. Varenne demande que l'Association intervienne au moins pour qu'à la Faculté des lettres on se décide enfin à donner aux examinateurs des textes conformes aux programmes. Pour la 2e partie du baccalauréat surtout, — la situation est absolument scandaleuse, — les examinateurs n'ont pas à leur disposition un seul livre se rapportant au programme d'Elémentaires ou de Philosophie. Il souhaite que la réunion pédagogique ne tende pas à trop restreindre le nombre des textes à mettre entre les mains des élèves. Nous ne serions plus maitres de diriger notre enseignement avec une liberté suffisante.

A ce choix d'auteurs, pourrait se rattacher toute la question de *l'orientation des études de langues vivantes dans les classes supérieures*, que notre prochaine réunion pédagogique aurait intérêt à discuter.

M. Godart déclare qu'il serait, en effet, avantageux de subordonner la question particulière des épreuves écrites au problème général de l'orientation finale de notre enseignement.

M. Becker demande qu'avant la réunion prochaine M. Delobel rende compte du travail fait à la Commission de réforme de l'enseignement de la Fédération.

M. Bloch répond que ce compte rendu sera fait à la prochaine séance du Comité.

M. Milliot-Madéran demande que dans un des numéros de fin d'année du *Bulletin*, on invite les sociétaires à poser leurs candidatures.

M. Bloch ne demande pas mieux que de reprendre la tradition d'avant-guerre, mais M. Milliot-Madéran se rappellera, comme lui, que ce moyen n'a jamais servi à grand'chose ; on est obligé de solliciter les candidats du Comité, et comme il parait fâcheux

de faire aller à un échec ceux qu'on a sollicités, le secrétaire est naturellement porté à cesser ses démarches dès qu'il a trouvé un nombre de candidats suffisant.

M. Godart remarque à ce propos qu'il serait fort désirable d'assurer une périodicité plus fréquente de la Revue. Cette publication doit rester avant tout le Bulletin d'un groupement professionnel. Il importe donc qu'elle paraisse à intervalles plus rapprochés et nous tienne réguièrement au courant de tous les faits qui intéressent notre action corporative. Au moment où, de tous côtés, se discute le très grave problème de l'Enseignement secondaire, il est nécessaire qu'il prenne parti sur toutes les questions relatives à notre enseignement et que notre information soit aussi rapide et complète que possible. Jamais il n'a été plus souhaitable qu'un contact permanent soit maintenu entre les membres de notre Association et le Bureau, qui d'ailleurs a déployé en ces derniers temps, en particulier, dans ses rapports avec la Fédération nationale, une si louable activité.

Mais, pour paraître d'une façon moins espacée, le *Bulletin* devra consentir à certains sacrifices. Tout en rendant hommage à l'heureuse initiative du secrétaire de rédaction qui en a élargi le cadre, en y introduisant une revue de la politique étrangère, on ne peut s'empêcher de trouver que ces chroniques n'ont plus, au moment où elles paraissent, qu'un intérêt rétrospectif. C'est ainsi que le numéro de décembre apporte le commentaire d'événements antérieurs aux grandes vacances : ces considérations, si intéressantes qu'elles puissent être, risquent de paraître, après six mois, un peu inactuelles et périmées. Il y aurait donc lieu, si les embarras de la Trésorerie obligent le *Bulletin*, pour multiplier ses numéros, à s'alléger, de renoncer à ce travail d'inventaire politique, qui est fait ailleurs dans de meilleures conditions de documentation, et de s'en tenir à l'actualité pédagogique. Notre *Bulletin* se résignera ainsi, pour des raisons d'économie, à n'être plus qu'un instrument de travail professionnel. Ce que nous lui demandons avant tout, ce que lui demandent aussi les collègues étrangers qui s'y sont abonnés pour être tenus au courant du mouvement de la pédagogie linguistique en France, pour être renseignés sur le sens et les résultats de nos expériences, c'est une information de métier, et c'est dans ce sens technique qu'il conviendrait de le développer.

M. Bloch fait remarquer que les chroniques sont publiées à la demande d'un grand nombre de collègues de province qui y voient un moyen d'être tenus au courant et renseignés sur les choses de l'étranger. Ils apprécient fort ces mises au point, fussent-elles tardives. il regrette vivement que M. d'Hangest soit retenu à la Société des Nations, n'ait pu assister à l'Assemblée, et ne puisse défendre lui-même sa conception du *Bulletin*.

M. Milliot-Madéran sans aucune intention de blâme pour la Rédaction dont il reconnaît volontiers les efforts, propose la suppression des chroniques ; ces articles demandés et acceptés à l'avance lui paraissent constituer un précédent fâcheux et gêner la liberté d'action du Secrétaire de la rédaction ; *M. Milliot-Madéran* voudrait, il l'a déjà demandé l'an dernier, que le *Bulletin*

parût plus souvent, en diminuant le nombre des pages comme l'a demandé M. Godart, on arriverait à concilier les nécessités de la trésorerie et le besoin d'être renseigné des sociétaires.

M. Hantz demande que le nombre des *Bulletins* annuels soit porté de 6 à 8. C'est également l'opinion de M. Goy.

M. Varenne ayant rappelé l'intervention de M. Veillet-Lavallée auprès du Bureau de la Fédération, MM. *Godard, Milliol-Madéran* et *Varenne* déposent la solution suivante :

L'Assemblée générale des professeurs de langues vivantes affirmant ses sentiments de solidarité corporative, approuve l'intervention de son Président auprès du Bureau de la Fédération, et ne renonce que dans un intérêt d'union à renouveler sa protestation contre l'action du Bureau de la Fédération dans des questions intéressant un enseignement particulier.

Cette solution est adoptée à l'unanimité.

Note du Rédacteur en Chef

Etant donné l'impossibilité de se rendre compte de la mesure où certaines critiques isolées, adressées à la Rédaction lors de l'Assemblée générale, reflètent les désirs de nos collègues, je serais reconnaissant aux *Sections Régionales*, en particulier, de bien vouloir recueillir l'opinion réelle de la majorité, et de la faire connaître, dès que possible, au Bureau de l'Association.

Les critiques en question ne tiennent évidemment pas compte des difficultés industrielles qui entraînent un délai d'un mois environ entre l'envoi des manuscrits et l'expédition de la revue aux abonnés.

En ce qui concerne sa *liberté d'action*, le Rédacteur en Chef tient à rassurer ses collègues : il ne l'a jamais sentie menacée.

Il est heureux de pouvoir exprimer ici à ses collaborateurs, en particulier aux rédacteurs des différentes *Chroniques Etrangères*, ses très cordiaux remerciements pour leur régularité, et pour le dévouement qu'elle implique.

G. d'Hangest.

Réunion du Comité

Le Comité s'est réuni le 18 novembre à 3 heures de l'après-midi, au parloir du Lycée Montaigne, sous la présidence de M. Veillet-Lavallée, président de l'Association. Assistaient à la séance : MM. Bellec, Bloch, Mlle Brunel, MM. Carillon, Cart, Chemin, Mlle Clot, MM. Delobel, Duvergé, Goy, Guillotel, Mlle Ledoux, M. Rancès, délégué au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, M. Hirtz, délégué de la régionale de Poitiers.

Excusés : MM. Arnaudet, Brocart, d'Hangest, Jamin, Montaubric.

Le Président ouvre la séance en adressant ses félicitations et ses remerciements à M. Rancès pour l'énergie avec laquelle il a défendu les Langues Vivantes au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique et pour le succès qu'il a obtenu en mettant en échec les projets administratifs et en obtenant le maintien de l'enseignement obligatoire des L. V. dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures. Ses remerciements cordiaux iront aussi à M. Monguillon pour la campagne rapide et courageuse qu'il avait entreprise contre les mêmes projets et pour la propagande continue qu'il fait en notre faveur et qui depuis la rentrée se traduit par un nombre très respectable d'adhésions nouvelles venant de l'enseignement primaire supérieur. Il regrette enfin le départ de notre vice-président, M. Boussagol, qui était en quelque sorte le trait d'union entre notre Société et la Société des langues méridionales, dont le séjour fut trop court parmi nous, mais dont nous apprécions tous la droiture, la netteté dans les idées, et le dévouement à la cause commune. M. Veillet-Lavallée communique ensuite la lettre de démission de M. Jamin et exprime ses regrets très vifs au sujet de la décision de notre excellent collègue qui a si souvent et si longtemps siégé au milieu de nous, et au dévouement et aux avis duquel nous n'avons jamais fait appel en vain. Une autre démission de l'Association lui est également parvenue, qu'il déplore vivement, celle de M. Paoli ; M. Paoli est un des seuls professeurs d'italien en fonctions à Paris, il est une autorité dans sa partie, et il est très regrettable qu'il s'en aille ainsi, brusquement.

M. Rancès, qui lui aussi regrette cette décision, propose que le comité fasse une démarche collective auprès de lui, il est persuadé qu'après réflexion, M. Paoli reviendra sur sa démission. Dans tout cela, il semble qu'il n'y ait qu'un malentendu.

M. Veillet-Lavallée continue le compte rendu de ses démarches et de la vie de l'Association pendant les vacances. Il est heureux de constater la reconstitution successive de presque toutes les régionales existant en 1914, mais il soumet au comité les statuts de la Régionale de Clermont, il donne lecture de l'article 3 qui lui paraît être incompatible avec les statuts de notre association :

« Peuvent faire partie de la société régionale, moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de deux francs, tous les professeurs de L. V. non affiliés à l'A. P. L. V. E. P. ».

M. Hirtz dit qu'il faut demander à la Régionale la suppression de ce paragraphe, et demander au bureau d'instituer dans tous les lycées et établissements d'enseignement publics un délégué qui s'entendrait avec ses collègues, et leur demanderait leur avis sur toutes les questions d'intérêt général.

M. Goy répond que notre société ne peut connaître que ceux qui paient leur cotisation.

M. Bloch ajoute que ceci est une question d'administration intérieure, que cette organisation, quelqu'intéressante qu'elle puisse être, ne regarde que la Régionale, mais que le paragraphe en question ne peut à son avis être maintenu dans les statuts. Le comité,

à l'unanimité, se range à son avis et le Président interviendra auprès du bureau de la régionale pour lui demander la modification du paragraphe.

Le Président donne quelques indications sur l'activité déployée par la Régionale de Clermont. Il a été saisi par elle d'un vœu tendant à la création de cours d'espagnol à la Faculté des Lettres de Clermont, et de diverses réclamations, émanant en particulier de professeurs de Langues Méridionales, portant sur des horaires insuffisants. Il fait les démarches nécessaires. La Régionale s'adresse aux grands industriels de la région pour les intéresser au développement de l'étude des langues, notamment par la création de bourses de séjour à l'étranger.

M. Veillet-Lavallée rappelle ensuite la démarche de M. Rey, vice-président de la Fédération nationale des professeurs de Lycée, auprès de M. Bellin, au sujet des deux langues à Polytechnique et à St-Cyr ; *M. Rey* avait insisté pour que l'administration empêchât les élèves d'entrer dans la section D. La Fédération semblait ainsi lutter en faveur du latin contre notre discipline et sortait, ce faisant, de son rôle. Cette démarche a causé un réel émoi parmi nos collègues ; elle leur a semblé contraire à l'esprit même de la Fédération, et *M. Veillet-Lavallée* a adressé à *M. Rey* une lettre de protestation, dont il donne lecture au comité. La réponse de *M. Rey*, très aimable et polie, dont lecture est donnée également, constituait une rétractation insuffisante, et *M. Veillet-Lavallée* avait l'intention de saisir le comité de l'incident, et de voir quelles suites il comporterait. Mais il vient de recevoir une lettre de *M. Cope*, le nouveau président de la Fédération, dont le Bureau reconnait le bien-fondé de notre protestation, et promet que chose semblable ne se renouvellera plus.

M. Bloch déclare que dans ces conditions il n'y a qu'à passer l'éponge sur ce qui s'est passé, mais qu'il était venu avec l'intention de protester vivement contre des procédés de ce genre, où l'on s'appuie sur des faits manifestement faux pour continuer la campagne contre les L. V. Tout le monde savait en effet, que les élèves de C. ne seraient pas handicappés par rapport aux élèves de D., car l'enseignement d'une deuxième langue vivante avait été prévu pour 1920-21 dans la section C. Ce n'est là qu'un épisode, symptôme inquiétant de l'état d'esprit de nos collègues ; il a d'ailleurs eu une impression analogue, à la réunion des spécialistes convoqués par la Fédération pour étudier la réforme des programmes. Le dédain des Langues Vivantes ou plutôt la confiance dans le vieil enseignement classique, panacée de tous nos maux, lui paraissent y régner en maîtres.

M. Rancès est convaincu qu'une très grande partie de nos collègues croient vraiment en cette panacée, et seraient volontiers de l'avis d'un grand journal du soir, à savoir que l'enseignement classique a sauvé la France. Quoi qu'il en soit, la lettre de M. Cope peut être considérée comme satisfaisante à condition qu'elle soit publiée dans le *Bulletin de la Fédération*.

M. Veillet-Lavallée rend compte ensuite de l'inquiétude qui semble se manifester parmi certains de nos collègues au sujet de la

campagne que nous avons entreprise contre l'abandon irraisonné de l'étude de l'allemand : il a reçu des lettres de plusieurs professeurs d'anglais et même *M. Boussagol* dans la lettre si aimable qu'il vient de lui adresser, se plaint de cette campagne au nom de ses collègues de Langues Méridionales. Tout le monde devrait cependant reconnaître que notre campagne est entièrement désintéressée et ne songe qu'à l'intérêt supérieur du pays.

M. Rancès dit que ces manifestations étaient inévitables et ne doivent pas surprendre. Les Langues Méridionales, notamment, ont trop gagné à l'abandon de l'allemand pour ne pas convoiter des gains supplémentaires. Cela est tout naturel de la part d'une discipline réduite pendant trop longtemps à la portion congrue. Mais certains professeurs d'anglais, surtout les jeunes, se plaignent aussi, en termes parfois fort vifs, de la campagne en faveur de la reprise des études d'allemand. Pour avoir paru admettre la possibilité de favoriser l'allemand grâce à un coefficient préférentiel aux examens d'entrée aux grandes Ecoles, ne lui a-t-on pas reproché de « lâcher ses collègues d'anglais pour se faire une popularité auprès des autres ? » Son opinion n'a cependant pas varié : il faut agir de manière à éviter tout froissement, à ménager toutes les susceptibilités légitimes, mais il faut continuer la campagne dans l'intérêt national. Les parents font en ce moment une sottise que le pays pourrait payer très cher. Il faut leur ouvrir les yeux et appuyer l'intervention administrative jusqu'à ce qu'un juste équilibre ait été rétabli.

M. Delobel ajoute qu'au comité nous avons toujours montré que nous voulions établir une *juste équivalence* entre les deux langues. Pour Polytechnique et St-Cyr nous avons demandé la mise sur le même pied de l'allemand et de l'anglais. On ne peut pas se formaliser de ce que nous avons fait, et d'autre part les Langues Méridionales ont toujours été représentées dans nos commissions.

M. Rancès signale que certains articles, dont l'un a paru récemment dans une de nos revues spéciales, ont, il faut le déclarer, beaucoup surpris, et quelque peu indigné, les professeurs d'anglais en demandant, non pas une situation égale pour toutes les langues, mais le retour à la suprématie de l'allemand. On comprendra qu'aucun professeur d'anglais ne puisse accepter ce point de vue exclusif, et si on veut aboutir, il faudrait se garder de manifestations qui rendraient vite impossible l'entente actuelle.

M. Bloch a eu communication il y a quelques jours de l'arrêté supprimant l'allemand au concours d'entrée à l'Ecole Navale, à partir de 1922, et il demande quelle est la raison de ce nouveau coup porté à l'enseignement de l'allemand.

M. Rancès répond que les examinateurs d'admission à l'Ecole Navale n'ont pas été spécialement consultés, et n'ont connu la mesure prise que par une lettre du Ministre. Mais il savait que l'Etat-Major général déplorait que dans les dernières promotions, et particulièrement celles de guerre, 60 0/0 des admis ne sussent pas un mot d'anglais. D'autre part, l'équivalence de l'anglais et de l'allemand n'avait jamais été considérée, à la Marine, que comme une mesure d'attente, prise il y a quelques années pour

relever le nombre des candidats : on pensait attirer ainsi vers l'Ecole Navale un certain nombre de candidats à l'Ecole Polytechnique, surtout en province, et de fait, la mesure donna des résultats appréciables. Mais il était bien évident qu'on la considérait comme toute provisoire, et qu'à la première occasion favorable, on reviendrait à l'ancien système.

Au Lycée St-Louis, le Proviseur a été consulté, mais seulement sur la date d'application du régime nouveau. D'après des renseignements fournis par un collègue du même Lycée, il semble que personne n'ait protesté, pas même les professeurs d'allemand de la maison, pourtant directement lésés. En province, il n'a pu savoir comment la mesure avait été accueillie. Cependant M. Chemin, proviseur du Lycée de Bordeaux, la trouve toute naturelle, tout en protestant contre la date de son application, qu'il trouve prématurée.

Bref, il est certain que la décision du Ministre n'a surpris personne, si elle ne satisfait pas tout le monde, et qu'on l'attendait dans les milieux les plus directement intéressés.

M. Delobel s'étonne que les administrations de la Guerre et de la Marine agissent sans que jamais l'Instruction Publique intervienne. Il devrait y avoir une commission interministérielle pour régler les questions de programme.

M. Rancès. — Ces Commissions existent. Il y a trois Universitaires au Comité Consultatif des Ecoles de la Marine. D'autre part, deux délégués de l'Instruction Publique font partie du Conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique, et sont convoqués quand l'ordre du jour comprend des questions relatives aux conditions d'admission. C'est ainsi que l'avis du regretté vice-recteur, M. Lucien Poincaré, très nettement défavorable à l'obligation de deux Langues Vivantes au Concours d'Entrée à l'Ecole, fut pour beaucoup dans la décision de l'Assemblée, laquelle entraîna évidemment, en fin de compte, l'opinion du Ministre de la guerre.

Il est donc possible que les hommes qualifiés pour parler au nom d'une discipline, fassent entendre les vœux de leurs collègues, et peut-être aujourd'hui, au lieu d'une lettre de protestation, conviendrait-il de faire une démarche auprès des membres universitaires du Comité consultatif des Ecoles de la Marine.

M. Bloch, constatant l'inutilité à peu près certaine de sa protestation, retire le vœu qu'il avait déposé, mais il proteste contre les modifications successives et en cours d'année du programme de Polytechnique, rétablissement et suppression nouvelle du thème de L. V. depuis 6 semaines, par des circulaires que d'ailleurs on oublie de nous communiquer.

M. Carl se plaint également de la difficulté d'obtenir communication des circulaires. Il a fini par savoir que le thème était supprimé cette année par mesure transitoire et serait rétabli en 1922.

M. Bloch dépose le vœu suivant : *Le Comité de l'Association des Professeurs de L. V. considérant que les meilleurs juges dans un examen de L. V. sont les professeurs spécialisés dans l'étude*

de cette langue, émet le vœu qu'au concours d'entrée des grandes écoles, les candidats soient interrogés sur la langue allemande par un professeur d'allemand et sur la langue anglaise par un professeur d'anglais.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

M. Rancès tout en s'associant pleinement au principe du vœu, craint bien qu'il ne reste platonique. Pour des raisons budgétaires d'abord, sur lesquelles il est inutile d'insister ; mais aussi parce qu'il paraîtra difficile d'unifier les notes données pour une même discipline par des examinateurs différents. Or c'est un souci qui préoccupe, justement en somme, l'administration de certaines grandes écoles. Ainsi, à l'une d'entre elles, en ce qui concerne les examens de passage et de sortie, la Direction des Etudes insiste pour que les correcteurs et les examinateurs de Langues se mettent d'accord pour aboutir à la même moyenne générale. Il en est de même pour les correcteurs d'écrit au Concours d'entrée. Ce souci d'équité est absolument légitime, et il nuira certainement à l'adoption du vœu.

M. Veillet-Lavallée lit une lettre de M. Camerlynk demandant au comité de s'associer à la requête qu'il a l'intention d'adresser à l'administration supérieure pour que, cette année encore, les candidats au baccalauréat soient autorisés à opter entre la composition en langue étrangère et la version suivie du thème d'imitation.

M. Rancès, invité à faire connaître son opinion, dit qu'il est très sensible aux craintes exprimées par les pères de famille, dont M. Camerlynck se fait l'écho. Il se déclare tout disposé à appuyer le vœu, si telle est l'opinion du Comité. Il tient cependant à faire remarquer que, dans le dernier paragraphe de sa lettre, M. Camerlynck passe trop rapidement sur ce qui lui paraît être l'inconvénient majeur de la proposition. Il ne pense pas, pour sa part, que le professeur puisse décider pour ses élèves de la nature de l'épreuve qu'ils devront présenter. En cas d'échec, quelle responsabilité serait la sienne vis-à-vis des familles ! D'autre part, préparer à la fois les deux types d'épreuve lui semble à peu près impossible. Il répète néanmoins qu'il suivra volontiers l'avis du Comité, bien qualifié pour fournir une opinion raisonnée.

Sur la proposition de *MM. Duvergé* et *Delobel*, le Comité décide que la demande de M. Camerlynck arrive trop tard, jetterait le trouble dans l'esprit des élèves et gênerait leur préparation.

M. Veillet-Lavallée met le Comité au courant d'une protestation adressée en termes fort vifs à M. d'Haugest, rédacteur du *Bulletin*, par M. P. Legouis, professeur au Lycée de Lyon.

Ce dernier se plaint d'une erreur commise à son sujet dans le compte rendu de la séance du Comité du 27 juin 1920. Cette lettre mettant en cause le Bureau de l'Association et M. Rancès, il y a eu réplique de celui-ci et du Président.

M. Delobel donne lecture de son rapport sur l'état actuel de l'enseignement de l'allemand, rapport qu'on trouvera plus loin.

Sur la proposition de *M. Bloch*, le comité remercie *M. Delobel* pour ce travail si consciencieux et si complet ; il demande ensuite

au Comité de prier *M. Delobel* de bien vouloir continuer à représenter l'Association à la Commission d'enquête sur la réforme de l'Enseignement. Il est convaincu que les intérêts de l'Association ne sauraient être confiés à des mains plus expertes.

M. Delobel remercie le Comité de cette marque d'estime. A la demande de *M. Bloch*, empêché, il l'a remplacé pendant le mois de décembre aux séances de la Commission et continuera volontiers à en suivre les travaux. Mais il fait remarquer que le Comité n'ayant pas encore répondu au questionnaire rédigé par la Commission, il lui est difficile de parler au nom de l'Association ; il n'a pu jusqu'ici parler qu'en son nom personnel. Il demande donc au Comité de se prononcer sur le questionnaire dont il donne lecture, ainsi que sur le second questionnaire, qui va être publié sous peu.

A l'objection que les questions soulevées dépassent la compétence de l'association et que nous ne devons nous occuper que de ce qui concerne notre spécialité, *M. Delobel* répond que nous ne sommes pas seulement des professeurs de langues vivantes, mais que nous sommes aussi des membres de l'enseignement. Ce serait nous diminuer que de nous refuser à avoir une opinion sur les grands problèmes qui se posent à l'heure actuelle. D'ailleurs, même du point de vue de notre spécialité, nous avons intérêt à en suivre la discussion, car la place attribuée à notre discipline dépend de la conception générale que l'on se fait de l'enseignement. Enfin, par le fait même que nous groupons les trois ordres d'enseignement, ne sommes-nous pas encore mieux qualifiés que d'autres associations de spécialistes pour traiter les questions qui intéressent tous les éducateurs.

Le Comité décide que l'Association répondra au questionnaire de la Commission.

M. Delobel expose que le principe étant adopté, le Comité ne peut prendre à lui seul des décisions sur des questions aussi importantes. Il ne peut songer non plus à solliciter les avis individuels des membres de l'Association. Mais les Régionales sont tout indiquées pour centraliser les opinions de nos collègues. Le Comité pourrait faire parvenir le questionnaire aux différentes Régionales en les priant de l'examiner dans leurs réunions. C'est d'après les réponses reçues qu'il répondrait lui-même à la Commission d'enquête. En même temps, les membres de l'Association pourront intervenir dans leurs Amicales pour y représenter l'opinion des professeurs de langues vivantes.

Il en est ainsi décidé. Les Régionales seront saisies de la question et invitées à y répondre dans le plus bref délai. Une réunion pédagogique sera organisée à Paris, pour le jeudi 17 février à 2 h. 1/2, au lycée Louis-le-Grand. *M. Rancès* informe le Comité que le Conseil supérieur doit se réunir le 20 janvier prochain, et qu'il a reçu ce matin seulement le bordereau des affaires soumises à l'Assemblée, et un certain nombre de projets de décret.

Il n'en est qu'un qui touche particulièrement les langues vivantes, en ce qu'il porte suppression de l'épreuve écrite de langues au Brevet supérieur. Seule subsiste l'épreuve orale, réduite à la

« traduction d'un texte facile ». C'est là une atteinte portée à notre enseignement ; en effet, il est facile de se rendre compte des répercussions qu'aurait cette suppression, non seulement sur le recrutement et la situation des professeurs de langues dans l'enseignement primaire public à tous les degrés, mais aussi. particulièrement en province, sur l'enseignement des langues dans les lycées, collèges et Cours secondaires de Jeunes filles, et enfin dans l'Enseignement libre féminin. Enfin, cette mesure porte atteinte au prestige des langues vivantes, et M. Rancès compte que tous leurs partisans se retrouveront unis au Conseil pour faire échouer cette partie du projet relatif au Brevet supérieur.

M. Rancès regrette enfin que des projets de cette nature puissent être proposés sans que le personnel enseignant, directement intéressé et tout désireux de collaborer avec la Direction de l'Enseignement primaire, soit jamais consulté, ou tout au moins soit prévenu à temps pour délibérer utilement et présenter à la Direction une opinion solidement appuyée. C'est tout le contraire de ce qui se passe dans les deux autres directions. Il essaiera, bien entendu, de faire triompher notre point de vue.

Le *Comité* prie M. Rancès d'intervenir énergiquement auprès de ses collègues du Conseil supérieur pour combattre ce projet et le Président dépose le vœu suivant, qui sera transmis à tous les membres du Conseil supérieur :

« L'Association des professeurs de langues vivantes des trois « ordres d'enseignement, proteste vivement contre le projet de « suppression de l'épreuve écrite de langues vivantes au Brevet « supérieur, que la Direction de l'Enseignement primaire se pro- « pose de soumettre aux délibérations du Conseil supérieur de « l'Instruction publique (session du 20 janvier prochain).

« Elle regrette, que, contrairement à ce qui se passe dans les « deux autres Directions, la Direction de l'Enseignement primaire « se refuse, lors de l'élaboration de ses projets, à faire appel à « la collaboration des professeurs compétents et directement in- « téressés. »

— Le *Comité* adopte le vœu suivant que lui présente *M. Hirtz* au nom de la Régionale de Poitiers :

La S. R. de Poitiers de l'A. P. L. V.,

Considérant que l'élévation indéfinie du prix des publications françaises et étrangères, met les études de langues vivantes dans une situation de plus en plus difficile ;

Que les étudiants et les professeurs, indépendamment de la question de prix, ne peuvent se procurer qu'avec la plus grande difficulté, les publications nécessaires à leurs travaux ; qu'ils ne peuvent même plus trouver comme autrefois ces publications dans les bibliothèques, celles-ci n'ayant plus les moyens d'en faire l'acquisition ;

Emet le vœu :

1° que les publications étrangères nécessaires aux études soient exemptes de tout droit à l'importation ; que des démarches soient entreprises sans délai, afin d'obtenir que la circulation de ces publications d'un Etat à l'autre, soit libérée de toute entrave ;

2° que l'échange des publications scientifiques soit repris avec tous les pays ;

3° Qu'en attendant l'effet de ces mesures, un service soit créé, qui serait chargé : *a*) de faciliter l'acquisition des publications étrangères ; *b*) d'assurer une meilleure répartition de ces publications entre les bibliothèques (éviter les doubles emplois, etc...)

La S. R. saisit le Bureau de l'A. P. L. V. de la question et l'invite à entreprendre toutes les démarches utiles auprès des autorités universitaires ou des personnes qualifiées pour mettre fin à cette situation.

M. Delobel ayant indiqué que le Ministère se préoccupe de comprimer les horaires,

Le Comité exprime le vœu que les heures de langues vivantes ne soient réduites que si des réductions proportionnelles ont lieu pour toutes les autres disciplines.

La séance est levée à 5 heures.

Résolutions du Comité

Paris, le 18 janvier 1921.

Le Comité de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes de l'Enseignement public n'a pu se défendre d'une émotion mêlée de surprise en apprenant, le 13 janvier, qu'un projet de décret ayant pour effet de supprimer l'épreuve écrite de langue étrangère au *Brevet Supérieur* venait d'être distribué aux membres du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique pour venir en discussion au cours de la session qui s'ouvre le 20 courant.

Nous estimons, en tout état de cause, qu'une mesure aussi grave et que rien ne permettait de prévoir, aurait dû être précédée d'une étude approfondie de la question et d'une enquête largement ouverte, où toutes les opinions, toutes les conceptions, toutes les compétences auraient pu se faire entendre.

Nous prions les membres du Conseil Supérieur de vouloir bien remarquer que des jeunes gens et des jeunes filles, en nombre considérable, dans toute la France, passent le Brevet Supérieur, non pas pour devenir instituteurs et institutrices, mais en vue de posséder une attestation de culture, à la fois théorique et pratique, qui leur permette d'aborder des carrières commerciales, industrielles ou administratives où une langue vivante est indispensable ;

Que toute étude dont l'unique sanction se trouve dans la seconde partie (oral) d'un examen, est toujours négligée et que, par suite, il y aura diminution des connaissances linguistiques dans de nombreux centres à une époque où, plus que jamais, les relations intellectuelles et économiques se développent avec les pays étrangers ;

Que si un examen oral est indispensable pour vérifier la connaissance pratique d'une langue et la bonne prononciation des

aspirants, seule une épreuve écrite donne les précisions nécessaires sur la culture intellectuelle, grammaticale et littéraire du candidat ;

Qu'une des conséquences de la mesure, si elle était adoptée, serait de diminuer gravement la dignité de l'enseignement des langues vivantes et sa valeur éducative ;

Qu'une autre en serait de tarir le recrutement des candidats et des candidates au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des Langues Vivantes dans les Ecoles Normales et Primaires Supérieures et, par suite, le recrutement du personnel enseignant de ces établissements.

Les observations qui précèdent ont conduit le Comité de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes à prendre la résolution suivante :

« Le Comité de l'A. P. L. V., réuni le 13 janvier 1921 au siège
« sion de l'épreuve écrite de Langue Vivante au Brevet Supé-
« social (Lycée Montaigne), proteste contre le projet de suppres-
« rieur,

« et regrette que cette mesure soit proposée sans consultation « préalable du personnel enseignant. »

L'Association, si elle avait été appelée à examiner la réforme, en eût fait l'objet de discussions en commun et de réunions pédagogiques, comme elle en organise pour étudier toutes les questions qui touchent à notre discipline. Pris au dépourvu, le Bureau ne peut présenter de solution délibérée en assemblée générale, ni de conclusions définitives et officielles.

Toutefois, il est permis de déduire d'enquêtes préalables et d'opinions exprimées par de nombreuses personnes autorisées que la majorité serait favorable au remplacement des questions en langue étrangère par une *version suivie de questions se rapportant à son texte*. C'est l'épreuve qui se pratique depuis de longues années au *Brevet d'études primaires supérieures*. Elle donne toute satisfaction. Pour le *Brevet Supérieur* il conviendrait, semble-t-il, de choisir un texte plus difficile, plus littéraire et des questions d'un caractère plus élevé.

Enfin une telle sanction serait le couronnement naturel des études faites par les futurs instituteurs et institutrices à *l'Ecole Normale,* suivant les directives données par le Conseil Supérieur dans sa dernière session : « *Arrêté* du 18 août 1920 : Ecoles Normales, Langues Vivantes ; *Devoirs :* VERSIONS ; courts résumés en langue étrangère de textes expliqués en classe. » — « *Instructions officielles* du 30 septembre 1920 : Pourquoi veut-on qu'il (l'instituteur) l'étudie (la langue étrangère) ? C'est pour lui permettre d'élargir son horizon et de perfectionner sa culture. La langue qu'on doit lui enseigner, c'est donc la langue littéraire plutôt que la langue usuelle. Et la méthode qu'on doit suivre, c'est la lecture et la traduction, plutôt que la conversation. »

Ch. VEILLET-LAVALLÉE,
Président.

L'étude de l'Allemand

(*Rapport présenté au nom de la Commission par* M. Delobel, *professeur au lycée Voltaire*)

Depuis 1914, les classes d'allemand ont perdu une grande partie de leurs élèves au profit des autres langues. Il est naturel que les relations de plus en plus actives, qui se sont établies entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis aient développé l'étude de l'anglais. Mais « l'énigme allemande » est toujours là, la France a toujours besoin d'hommes avertis qui puissent l'aider à la déchiffrer. Comment concilier ces deux nécessités ? Le Comité de l'Association a pensé qu'il avait le devoir d'étudier de près ce problème d'ordre national. En février 1920, il confiait à une Commission spéciale (1), le soin de « rechercher une solution qui permette d'établir un juste équilibre entre les deux langues, sans oublier non plus les langues méridionales (2) ». C'était indiquer par là que le Comité se préoccupait, non pas de rétablir la situation d'avant-guerre, mais de tenir compte des besoins nouveaux pour donner à chaque langue la place qui lui revient.

Le premier soin de la Commission fut de réunir une documentation précise. Dans le n° des *Langues Modernes* de mars-avril 1920, elle demandait aux membres de l'Association de lui adresser des renseignements sur les questions suivantes :

1° Situation comparée des différentes langues dans chaque établissement en octobre 1913 et en octobre 1919 ;

2° Mesures des administrations locales ayant porté préjudice à l'enseignement de l'allemand ;

3° Raisons invoquées par les familles pour ne pas choisir l'allemand ;

4° Moyens à proposer.

Dans ses séances du 27 mars, du 6 mai, du 18 novembre, la Commission a examiné les réponses reçues et pris un certain nombre de décisions. Le présent rapport enregistre le résultat de ses travaux.

---

(1) La Commission fut ainsi composée : M. Delobel, professeur d'allemand au lycée Voltaire, président ; Mlles Demmer, professeur d'allemand au lycée Victor-Duruy et Marichy, professeur d'italien au lycée Victor-Duruy ; MM. Dupré, professeur d'anglais au lycée Montaigne ; Goy, professeur d'allemand à l'école J.-B. Say ; Hirtz, professeur d'allemand au lycée de Poitiers. Les membres du Bureau en faisaient partie de droit.

(2) Avis du Comité, dans les *Langues Modernes*, mars-avril 1920, p. 87.

Au 15 juillet, 51 réponses nous étaient parvenues. La Commission remercie très vivement les collègues qui ont bien voulu lui adresser, non seulement des renseignements statistiques, mais encore des commentaires des plus intéressants. Elle regrette que leur nombre ne soit pas plus élevé. Heureusement, les communications proviennent de toutes les régions, de sorte que sur 17 Académies, 15 sont représentées : Paris, 10 réponses ; Aix, 1 ; Besançon, 2 ; Bordeaux, 4 ; Caen, 2 ; Chambéry, 1 ; Dijon, 3 ; Lille, 2 ; Lyon, 5 ; Montpellier, 1 ; Nancy, 2 ; Poitiers, 11 ; Rennes, 1 ; Toulouse, 5 ; Alger, 1 ; manquent Clermont et Grenoble. Remarquons en passant qu'en dehors de Paris, ce sont les Académies où les régionales ont une vie active qui ont donné le plus de réponses et souhaitons que, dans les questions d'intérêt général, nos collègues ne se contentent pas de demander au Comité d'agir, mais lui en fournissent encore les moyens.

I. — Etat actuel des études d'allemand

Les renseignements obtenus ne permettent pas d'établir une statistique complète mais, par suite de la diversité des régions dont ils proviennent, ils peuvent tout au moins servir d'indices.

19 établissements ont donné l'effectif global des élèves d'allemand en octobre 1913 et en octobre 1919. Ils fournissent un total de 3.402 élèves en 1913 contre 1.414 en 1919, ce qui représente une diminution de plus de moitié, 58 0/0.

15 établissements ont donné l'effectif des élèves de sixième étudiant l'allemand en 1913 et en 1919. Le total est de 618 pour 1913, contre 282 en 1919, ce qui représente une diminution de plus de moitié, 54 0/0. Bien que les établissements considérés ici ne soient pas tous les mêmes que ceux qui figurent dans la statistique précédente, on aboutit cependant à des résultats à peu près semblables. Si la perte sur l'effectif global apparait un peu plus grande que celle sur l'effectif de sixième, c'est que l'effectif global comprend les élèves ayant commencé leurs études en 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, années les plus critiques pour l'allemand, alors que la rentrée de 1919 a marqué une faible amélioration dans certains établissements.

14 établissements ont fourni la comparaison entre les effectifs globaux d'allemand et d'anglais. En 1913, l'allemand était étudié par 2.950 et l'anglais par 2.269 élèves. En 1919, l'effectif des élèves d'allemand est tombé à 1235, et celui des élèves d'anglais est monté à 3.176. Ce qui revient à dire qu'en 1913, la proportion était de 56 0/0 pour l'allemand, contre 44 0/0 pour l'anglais. En 1919, la proportion pour l'allemand n'est plus que de 28 0/0 contre 72 0/0 pour l'anglais. Ainsi, l'équilibre qui existait à peu près entre les deux langues avant la guerre, est maintenant tout à fait rompu.

Cette rupture d'équilibre apparait encore plus nettement si l'on compare les effectifs de sixième, fournis par 12 établissements. En 1913, on compte 530 élèves d'allemand et 357 élèves d'anglais ; en 1919, 253, contre 795. En 1913, la proportion est de 59 0/0 pour l'allemand contre 41 0/0 pour l'anglais ; en 1919, la proportion n'est plus que de 24 0/0, contre 76 0/0 pour l'anglais (1). On peut admettre, par suite, qu'à l'heure actuelle, à peine un quart des élèves de nos lycées et collèges étudie l'allemand. Si l'on considère notre situation vis-à-vis de l'Allemagne, on pensera que cette proportion est absolument insuffisante.

On serait encore plus inquiet si l'on pouvait considérer les cas particuliers. Dans les statistiques, certains établissements de l'Est relèvent les moyennes en faveur de l'allemand. Les lycées de Nancy, de Besançon, le collège de Chalon-s.-Saône, par exemple, possèdent encore un nombre d'élèves d'allemand supérieur à celui des élèves d'anglais : Nancy, 617 contre 501, Besançon (1er cycle), 136 contre 99, Chalon-s.-Saône, 81 contre 67. Ils sont d'ailleurs menacés, car en Sixième, les élèves d'anglais sont plus nombreux que les élèves d'allemand.

Partout ailleurs, la régression est sensible et souvent bien au-dessous de la moyenne. En octobre 1919, Michelet n'a plus que 88 élèves d'allemand au lieu de 228 en 1913, Nantes 170 au lieu de 434, Tours 69 au lieu de 214 et de même dans les collèges, St-Germain 36 au lieu de 96, Montargis 12 au lieu de 50. En Sixième, Lakanal n'a que 21 élèves d'allemand pour 80 élèves d'anglais, Toulouse 23 contre 147, Lyon (Ampère), 22 contre 61, Poitiers 9 contre 37, Agen 7 contre 31, Tarbes 5 contre 40. Et pour finir, le lycée d'Albi n'avait en 1919-20 aucun élève de Sixième inscrit pour l'allemand !

II. — Les causes de l'abandon de l'allemand

Nos collègues ont indiqué très clairement les raisons qu'invoquent les familles — lorsqu'elles se donnent la peine d'en chercher — pour ne pas choisir l'allemand. C'est en première ligne l'argument patriotique : « On a cru que c'était faire œuvre de bon Français que de cesser d'apprendre l'allemand. » — « On s'est appliqué à ignorer l'Allemagne au lieu de se contenter de la haïr. » Dans de petites villes, on a même vu d'un mauvais

---

(1) Une statistique antérieure établie par les soins du ministère montre également que les élèves d'allemand, en 1913, représentaient 56 0/0 de l'effectif total (20.215 sur 35.956 dans le 1er cycle), et qu'en 1917, ils ne représentaient plus que 32 0/0 (11.707 sur 36.398). La diminution a continué depuis.

œil les familles dont les enfants continuaient à apprendre le « boche ». Certaines campagnes de presse ont répandu l'idée que l'Allemagne ne serait plus qu'une expression géographique, que les relations commerciales n'existeraient plus, que l'étude de l'allemand était par suite inutile. Et, la loi du moindre effort aidant, ce fut « une aubaine pour certains élèves de pouvoir au nom du patriotisme esquiver l'étude jugée trop difficile de l'allemand ».

L'anglais a profité de ces préventions. Familles et élèves s'accordent à le trouver plus facile, parfois même « plus distingué ». La présence de troupes anglaises ou américaines dans de nombreuses régions rendait pendant la guerre son étude plus attrayante et fournissait de nombreuses occasions de conversation. Les parents font aussi remarquer qu'ils peuvent sans inconvénient envoyer leurs enfants se perfectionner par un séjour en Angleterre, alors qu'il n'en est pas de même en Allemagne.

Enfin, la mesure qui a permis le choix entre l'allemand et l'anglais aux concours d'entrée à Polytechnique et à St-Cyr a eu les résultats les plus graves. Nos correspondants confirment par les faits ce que disait M. Ernest Lavisse dans une de ses *Lettres au Temps :* « Il n'est guère en France de pères de famille qui ne destinent pas leurs fils à l'Ecole Polytechnique, dès le berceau. Beaucoup renonçaient à cette ambition, quand ils avaient constaté que l'enfant était impropre aux études scientifiques ; mais l'écolier demeurait dans la classe d'allemand où son père l'avait inscrit. Il n'en sera plus de même à l'avenir. » (1). L'anglais conduisant aux grandes écoles, aussi bien que l'allemand, il était naturel que les élèves choisissent ce qui paraissait devoir leur coûter le moins d'efforts.

III. — **Mesures préjudiciables à l'étude de l'allemand**

Si de vives critiques sont portées sur l'action de certains administrateurs, le sentiment général reconnaît qu'il n'y a pas eu d'hostilité systématique. Les chefs d'établissement ont souvent regretté la désertion des classes d'allemand, et certains ont même agi efficacement pour l'enrayer. Quelques mesures fâcheuses ont cependant été signalées. C'est un recteur qui use de son autorité pour faire remplacer l'allemand par l'anglais, puis par l'espagnol, sans que cette substitution réponde aux besoins de la région ; c'est un proviseur ou ce sont des directrices (les plaintes de ce genre sont plus fréquentes dans les établissements de filles que dans ceux de garçons), qui font campagne contre

---

(1) *Temps*, 24 octobre 1919.

l'allemand. Il faut parfois bien du courage à nos collègues pour défendre les intérêts de leur enseignement.

Des diminutions d'heures ont été opérées, mais en petit nombre ; presque toutes ont disparu avec la fin de la guerre. Plus regrettable est la suppression de l'allemand dans les classes primaires, l'anglais seul restant enseigné, ou un agencement de l'horaire tel que les élèves ayant commencé l'anglais ne peuvent prendre l'allemand comme seconde langue, faits signalés dans des établissements de jeunes filles.

La guerre a créé parfois des situations défavorables à l'allemand. Dans deux collèges, le professeur de langues vivantes mobilisé, n'a pu être remplacé que par une institutrice brevetée, qui ne connaissait que l'anglais ; l'allemand a été abandonné. Dans un autre, un des deux professeurs d'allemand étant mobilisé, celui qui restait a eu la charge de tous les élèves. Dans un lycée important, deux professeurs d'allemand sur trois ont été mobilisés ; un seul suppléant, un répétiteur sans titres, est nommé, tandis que les trois chaires d'anglais continuent à être occupées. On conçoit que les professeurs d'allemand qui ont repris leur poste après la guerre, aient grand mal à rétablir une situation aussi compromise et à retrouver les élèves qu'une organisation défectueuse a détournés de leur enseignement.

Les réunions de classes ont été plus fréquentes et subsistent souvent encore aujourd'hui. La régionale de Poitiers a donné un très bon exemple en publiant les résultats de son enquête sur les géminations (1). On y voit réunies les classes de 6e et 5e (Civray, Roche-sur-Yon), de 4e et de 3e (les mêmes, plus Poitiers), de 5e et de 4e (Niort, Limoges filles). D'autres faits analogues ont été signalés. A Annecy, pendant la guerre, la 1re BD (2e langue), a été réunie à la 2e (1re langue) et la 2e BD (2e langue) à la 3e. Au collège de Parthenay, on a réuni la 2e C à la 1re BD ; les 3e et 4e B. Au collège de Béziers, classes géminées pendant la guerre 6e et 5e ; 4e et 3e ; 2e et 1re. Au lycée de jeunes filles de Dijon, les 1re et 2e années sont réunies. La conséquence est souvent une réduction d'horaires, si l'on prend comme base la classe ayant le moins d'heures de classe. A vrai dire, et certains collègues le font remarquer, ces mesures ne sont pas toujours dues aux chefs d'établissement eux-mêmes. Les instructions qu'ils reçoivent au sujet des économies à faire et des réductions d'heures supplémentaires les obligent à procéder à ces géminations. On donne comme excuse le petit nombre des élèves dans les classes d'allemand. Sans doute, mais comment espérer augmenter ce nombre, tant que les parents pourront comparer à des classes

---

(1) *Les Langues Modernes*, mai-juin 1920.

géminées, à horaire réduit, les classes d'anglais séparées et possédant leur horaire normal ; ils dirigeront leurs enfants vers l'enseignement qui leur paraîtra le mieux organisé.

IV. — Mesures proposées

1° *Sanctions.* — L'analyse des causes qui ont conduit à l'abandon de l'allemand permet de distinguer quelles mesures peuvent y porter remède. Il faut agir sur l'opinion publique, dissiper les préventions qui persistent, encourager le retour à une plus saine appréciation des réalités. Mais, si persuasive que soit notre propagande, en admettant que nous puissions facilement atteindre le grand public, elle a besoin d'être appuyée par une intervention officielle qui puisse faire réfléchir les familles. Et cette intervention ne peut s'exercer efficacement que par des sanctions appropriées, les examens étant en définitive les régulateurs des études. Action sur les familles, démarches auprès de l'administration, recherche des meilleures sanctions, tel est le triple but que doivent se proposer nos efforts. Problème fort complexe. Comme nous l'avons dit dès le début, il ne s'agit pas de réclamer « pour son saint » et de redonner à l'allemand la prépondérance un peu abusive qu'il avait avant la guerre, mais d'établir entre les différentes langues un juste équilibre qui réponde aux besoins du pays.

Pour aller droit au but, il faut s'attaquer en premier lieu au problème des sanctions. Pour Polytechnique et St-Cyr, avant la guerre, l'allemand seul était obligatoire ; en 1916, les candidats ont pu choisir entre l'anglais et l'allemand. En 1919, une décision du ministre de la guerre a rendu obligatoire la connaissance de l'allemand et de l'anglais à partir du concours de 1923. Parmi les 14 collègues qui ont exprimé leur opinion sur cette question, 11 se sont prononcés pour l'obligation des deux langues, et les 3 autres ne l'ont écartée, par crainte de surcharger les programmes, que pour réclamer la priorité en faveur de l'allemand. Le coefficient différentiel a quelques partisans ici comme dans les autres examens, mais on fait remarquer que, même le principe admis, il a toujours été très difficile de se mettre d'accord sur le taux des coefficients ; la régionale de Lyon en a repoussé l'application (1). Ajoutons que, pour les grandes écoles, l'épreuve de langues vivantes a déjà un coefficient si faible que la différence de taux serait à peine sensible.

Dans sa séance du 6 mai 1920, le Comité s'est prononcé à l'unanimité pour l'obligation des deux langues (2), et le Bureau

---

(1) *Langues Modernes*, mai-juin 1920, p. 214.
(2) *Ibid*, p. 192.

a fait les démarches nécessaires pour que la mesure fût maintenue (1). Il a fai tremarquer que le souci de la culture générale ne pouvait être invoqué, car un enseignement des langues vivantes, bien compris, sait concilier l'acquisition des connaissances pratiques avec le développement des facultés intellectuelles. Quant à l'objection, que cette mesure imposerait une surcharge aux élèves de la section C, le Comité a toujours pensé qu'il ne s'agissait pas de superposer l'étude d'une seconde langue aux programmes actuels, mais de l'introduire dans la refonte générale de l'enseignement qui est réclamée de tous côtés. L'allègement des programmes d'admission aux grandes écoles entraînerait celui de l'enseignement secondaire lui-même. C'est une raison de plus pour les professeurs de langues vivantes de ne pas étudier en elles-mêmes les questions qui les concernent, mais de les replacer toujours dans le plan général de l'enseignement.

Ce sont les arguments qui ont été développés par notre Président dans ses lettres aux ministres de l'Instruction publique et de la Guerre (1). En même temps, il remettait à M. le Directeur de l'enseignement secondaire et à M. le Recteur de l'Académie de Paris une note indiquant les mesures transitoires qui pouvaient être prises dès maintenant (2).

Notre opinion n'a pas prévalu, et M. le Ministre de la Guerre vient de rapporter la mesure prise par son prédécesseur. Nous le regrettons dans l'intérêt général du pays. La faculté de choisir entre l'allemand et l'anglais continuera à éloigner les élèves de l'allemand, réputé trop difficile ; et la France court le risque de n'avoir bientôt, ni les officiers, ni les techniciens que réclament l'exécution du traité de paix, le contrôle du désarmement de l'Allemagne, la surveillance de son développement économique, l'occupation de la rive gauche du Rhin, l'exploitation des mines de la Sarre. Notre Association a le devoir de ne pas perdre de vue cette question (3).

Pour le baccalauréat, trois réponses seulement demandent des épreuves de nature différente : par exemple, la narration pour l'anglais, le thème et la version pour l'allemand. Dix demandent des épreuves de même nature, mais avec des modalités qui les rendent d'une difficulté à peu près égale pour toutes les langues.

Diverses propositions ont été faites : donner des textes plus courts pour l'allemand que pour l'anglais et les langues méridionales ; n'autoriser de dictionnaire que pour l'allemand ; éta-

---

(1) *Langues Modernes*, juillet-août, p. 326, seq.
(2) *Ibid.*, p. 328.
(3) Elle le peut d'autant moins qu'une récente décision du ministre de la Marine vient de rendre l'anglais seule langue obligatoire au concours de l'Ecole navale.

blir une note éliminatoire pour les langues autres que l'allemand. Mais la majorité souhaite que l'équilibre soit obtenu par le choix des sujets ou par les principes adoptés pour la correction des copies. C'est à ce système, déjà mis en pratique avec succès dans l'Académie de Poitiers, que s'est ralliée la Commission. Une entente entre les examinateurs permettrait d'éviter des inégalités trop choquantes et contribuerait à détruire la légende des langues faciles. Nous avons eu la satisfaction de voir notre vœu accueilli par les Directions de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire ; et M. Coville a informé notre Président qu'il avait adressé des instructions dans ce sens à MM. les Recteurs (1).

2° *Action des administrateurs.* — Tout le monde s'accorde à reconnaître la très grande influence que peut exercer le chef d'établissement. Le plus souvent, les familles hésitent, ne savent pas, s'en remettent au choix de l'enfant ou — comme le conte un de nos correspondants avec humour — le mettent là où se trouve déjà un ami. L'intervention du proviseur peut alors être très efficace et fournir aux parents des raisons de fixer leur choix. Il ne s'agit pas, encore une fois, de pousser tout le monde vers l'allemand, mais d'empêcher qu'on n'en déserte l'étude par un sentiment de patriotisme mal entendu ou par méconnaissance des réalités présentes. Des instructions données par l'administration supérieure encourageraient les chefs d'établissement à agir. L'Association est reconnaissante à M. Bellin, Directeur de l'Enseignement secondaire, d'avoir recommandé non seulement aux Inspecteurs de langues vivantes, mais aussi aux Inspecteurs de toutes les autres disciplines, de mener une active propagande auprès des proviseurs, des principaux, des directrices, afin que tous les chefs d'établissement insistent auprès des élèves et des familles pour les empêcher d'abandonner l'allemand ou les y ramener (2). C'est dans le même ordre d'idées que le Bureau a décidé l'envoi, avant la rentrée d'octobre 1920, à tous les chefs d'établissement des enseignements secondaire et primaire supérieur de la circulaire dont il sera parlé plus loin.

3° *Action des professeurs.* — Mais les professeurs ont aussi un rôle à jouer. Dans certains établissements, les professeurs de langues vivantes se sont entendus avec le professeur de Septième et ont pu ainsi renseigner utilement les familles. Dans d'autres, ils se sont adressés à des collègues de spécialités différentes qui ont pu mettre en garde contre la désertion de l'allemand, sans paraître « orfèvres » eux-mêmes. Les discours de distribution de prix fournissent une occasion favorable d'appeler l'attention

(1) *Langues Modernes*, mai-juin 1920, p. 335.
(2) *Ibid.*, mars-avril 1920, p. 171.

des parents sur la question ; c'est ce qu'ont fait plusieurs collègues, comme MM. Rochelle à Bordeaux, Dubourg à Agen, Dontenville à Avignon, Guinet à Cognac. Ces différents procédés ont toujours donné des résultats appréciables, et la Commission les recommande particulièrement.

4° *Action sur l'opinion publique.* — L'action de l'administration, comme celle des professeurs, n'aura son plein effet que si elle répond à un courant d'opinion. De là, la nécessité de ne pas se contenter d'étudier le problème dans nos réunions professionnelles, mais de le porter devant le public. Nos correspondants signalent l'utilité d'une propagande active faite dans la presse parisienne et départementale pour aider l'opinion à se ressaisir et montrer comment les clauses du traité, la situation générale, les circonstances économiques, nous imposent l'obligation de connaître l'allemand et l'Allemagne. Un article de journal peut déterminer le choix d'une famille ; plusieurs collègues nous en fournissent des exemples. De même, les déclarations de personnalités éminentes sont de nature à influencer l'esprit du public.

La Commission s'est préoccupée d'assurer cette propagande. Des articles ont été publiés à Paris par *l'Information, l'Avenir, l'Ere nouvelle, l'Œuvre, la Victoire, la Démocratie nouvelle, l'Informateur civique, l'Europe nouvelle, la IVe République* ; dans les départements par *la Touraine républicaine, le Messager de la Vendée, le Progrès de Seine-et-Oise, le Quotidien du Midi, le Radical de Marseille, l'Avenir de la Vienne,* pour ne citer que ceux qui nous ont été communiqués (1).

En réponse à une demande du président de l'Association, M. Raymond Poincaré nous a honorés d'une longue lettre, où il plaide chaudement la cause de l'allemand (2). Communiquée à la presse par les soins de l'Association, elle a été reproduite par un grand nombre de journaux, parmi lesquels *le Temps, les Débats, le Journal, la Liberté, le Petit Parisien.* Elle a en outre été envoyée sous forme de circulaire, vers le 15 septembre, à tous les chefs d'établissement des Enseignements secondaire et primaire supérieur (garçons et filles), pour qu'ils puissent s'en servir au moment de la rentrée.

Elle a donné lieu à différents articles sur la question, notamment à une série de chroniques de M. Maurice Barrès dans *l'Echo de Paris* (3), qui ne rencontreront pas toujours l'approbation des professeurs de langues vivantes, mais leur fournissent d'intéressantes suggestions. M. Barrès est d'ailleurs d'accord avec M. Poincaré sur la nécessité d'étudier l'allemand, comme il l'a

---

(1) Les *Langues Modernes*, juillet-août 1920, p. 330, 390.
(2) *Ibid.*, septembre-octobre, p. 409.
(3) 11, 18, 25 octobre, 3 novembre.

marqué dans sa réponse à la lettre que M. l'Inspecteur général Potel lui avait adressée. Récemment, M. Raymond Poincaré a, de nouveau, fortement développé les raisons de l'étude de l'allemand dans une de ses Lettres libres au *Temps* (1).

V. — Résultats

Nous ne nous flattons pas que l'action de notre Association ait suffi à résoudre le problème. Mais ajoutée à l'action de l'administration supérieure et de nos Inspecteurs généraux, aux avertissements des esprits clairvoyants, elle contribue à déterminer le mouvement d'opinion nécessaire pour empêcher la désertion de l'allemand et rétablir un juste équilibre entre les différentes langues. Certains indices annoncent que tous ces efforts n'ont pas été inutiles, et les renseignements que nous avons déjà reçus indiquent une reprise de l'allemand.

A Lakanal, la rentrée d'octobre 1920 accuse 48 élèves d'allemand en 6ᵉ, contre 21 l'an dernier, à Voltaire 67 contre 51, à Tourcoing 24 contre 10, à Maubeuge 24 contre 5, à Arras 16 contre 4, à Avignon 18 contre 4, à Agen 20 contre 7, à Chartres 13 contre 6, à Orléans 15 contre 6, à Annecy 8 (sur 32) contre 5 (sur 33), à Chalon-s.-Saône 22 (sur 30) contre 8 (sur 16), à Bourg 17 contre 15 (et 3 en 1918), à Epernay 15 contre 2 (et 0 en 1918), à Chaumont 19 contre 10, à Dôle 10 contre 7, à Epinal 30 contre 19. A Lyon, le lycée Ampère a 17 élèves d'allemand (sur 70) contre 22 (sur 75), le Parc en a 18 (sur 56) contre 9 (sur 44), l'annexe Saxe 18 (sur 43) contre 7 (sur 45). Par contre, à l'Ecole primaire supérieure d'Epernay, aucun élève n'apprend plus l'allemand : au collège de Châteaudun, un seul élève est inscrit en 6ᵉ ; à Bourgoin, la chaire d'allemand est supprimée.

Presque toujours, les collègues qui nous communiquent ces chiffres, indiquent que l'augmentation du nombre des élèves d'allemand est due surtout à l'influence des chefs d'établissement.

Ces résultats doivent nous encourager à persévérer dans notre action. Ils n'indiquent encore qu'une atténuation du mal ; le péril est loin d'être conjuré. Il restera d'ailleurs à rechercher d'après quelles règles doit se faire la répartition des élèves entre les différentes langues, à se demander si les jeunes gens qui sortent de nos lycées peuvent se contenter à l'heure actuelle d'étudier une seule langue, par suite à déterminer quelle place doit être réservée aux humanités modernes dans la refonte de notre enseignement national. Ce sont là les questions essentielles que les nécessités immédiates ne doivent jamais nous faire perdre de vue.

G. DELOBEL.

---

(1) *Temps*, 25 octobre.

Section régionale d'Aix-Marseille

L'Assemblée générale de la section régionale de notre académie s'est réunie le 2 décembre, à 9 h. 30, dans la salle des professeurs du Grand Lycée de Marseille. Sur la proposition de M. Lestang, président de la Régionale d'avant-guerre, d'accord lui-même avec le secrétariat provisoire, elle a constitué ainsi qu'il suit le bureau de la section :

Président : M. A. Lévy-Sée, professeur de littérature allemande à l'Université de Strasbourg, détaché à l'Université d'Aix-Marseille.

Secrétaire-général : M. G.-E. Broche, professeur agrégé d'anglais au Grand Lycée de Marseille.

Secrétaires : pour les lycées et collèges de garçons : M. G.-E. Broche.

— pour les lycées et collèges de jeunes filles : Mlle Beley, professeur d'allemand au lycée Montgrand, Marseille.

— pour les écoles normales et primaires supérieures de garçons : M. Michel, professeur d'anglais à l'école Pierre Puget, Marseille.

— pour les écoles normales et primaires supérieures de jeunes filles : Mme Paris, professeur d'italien à l'école Edgar-Quinet, Marseille.

Trésorière : Mlle Coste, professeur d'italien au Lycée Montgrand.

Délégué élu de l'Association des professeurs de Langues Méridionales : M. P. Paoli, professeur agrégé d'italien au Grand Lycée, Marseille.

L'Assemblée a formulé les vœux suivants :

1. Qu'il y ait une épreuve de langue vivante au concours d'admission à l'École Centrale, et que soit *rétablie* l'épreuve de langue vivante au concours d'admission aux Ecoles nationales d'Arts et Métiers, car il n'est pas admissible que nos ingénieurs et sous-ingénieurs soient incapables de suivre directement les progrès de l'industrie étrangère et, au besoin, de s'en inspirer.

2. Que l'épreuve *facultative* de langue vivante au concours d'entrée des écoles normales primaires soit *rétablie*, puisque l'enseignement d'une langue étrangère demeure, et avec raison, *obligatoire* dans ces écoles.

3. Que l'italien et l'espagnol soient admis comme langues à option au concours d'admission à l'Institut agronomique.

4. Que dans tous les établissements d'instruction les heures de langues vivantes (langues méridionales comprises) soient placées aux heures normales (de 8 h. à 12 h. ou de 14 h. à 16 h.) ; que

leur nombre ne soit pas diminué, contrairement aux prescriptions des programmes ; que les réunions de classes soient *formellement interdites.*

5. En ce qui concerne l'épreuve de langue vivante au baccalauréat (B. D.), trente et un votes ont été enregistrés, soit à l'assemblée générale, soit par correspondance : ils se décomposent ainsi :

Pour le retour pur et simple à l'ancien régime (*composition*) ..	9
Pour l'approbation pure et simple du nouveau (*version* + *thème*)	8
Pour le nouveau, corrigé par le droit d'*option* entre le thème et une composition (avec coefficient plus fort pour cette dernière, et plus de temps pour la faire)	4
Pour la formule *version et composition*	9
Pour la *version* avec *questions* en langue étrangère sur la version, les réponses faites bien entendu dans la dite langue	1
Total	31

En somme, 22 voix sur 31 approuvent sans réserve la version, que la minorité elle-même a déclaré accepter avec résignation mais comme épreuve complémentaire seulement. Le conflit n'existe véritablement que sur l'épreuve *thème* (12 voix), ou *composition* (18 ou 19 voix). Mais il semble résulter dès maintenant d'un échange de vues en cours que l'accord se ferait sans trop de peine sur la formule suivante — proposée par M. Joubert — qui donnerait en effet satisfaction à tous : *outre la version*, un sujet de composition donné en *français* d'une façon un peu détaillée (une dizaine de lignes), et qu'il *faudrait* traduire avant de le *traiter*. C'est d'ailleurs l'ancienne formule de l'épreuve de langue au concours d'admission à l'Ecole Polytechnique. Elle devrait — semble-t-il — faire l'unanimité, ou presque, dans l'Association comme elle est près de le faire, croyons-nous, dans notre Régionale.

Enfin a été approuvé le vœu de Lyon tendant à obtenir des déclarations d'opinion, sur l'objet de cette controverse, de la part des candidats au Comité de l'Association. L'Assemblée n'a vu d'autre part aucune inconvénient à ce que l'option fût permise, *cette année*, entre le nouveau régime et l'ancien.

La séance a été levée à midi.

Le Président de la Régionale : A. LÉVY-SÉE.

Le Secrétaire général : Gaston-E. BROCHE.

Marseille, 31 décembre 1920.

Section Régionale de Lille

Pour la première fois depuis la guerre, le groupe régional du Nord s'est réuni à Lille, le jeudi 25 novembre en vue de sa reconstitution.

Le Président, M. Piquet, professeur de langue allemande, à la Faculté des Lettres de Lille, ouvre la séance à deux heures.

Il prononce une allocution au cours de laquelle il rend hommage aux disparus et adresse ses félicitations à ceux de nos collègues qui viennent d'être l'objet de distinctions honorifiques et particulièrement à M. Derocquigny, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, M. Beltette, professeur à Tourcoing, et M. Bartier, professeur à Armentières, chevaliers de la Légion d'honneur.

Le Président informe l'Assemblée qu'une somme lui avait été adressée par un anonyme en vue de soulager une personne infortunée des régions dévastées. L'Assemblée émet un vote de gratitude à l'adresse du généreux donateur.

M. Beltette exprime, au nom des nouveaux chevaliers et au nom de toute l'Assemblée, l'admiration générale pour la belle attitude de M. Piquet, au début de l'occupation allemande, qui lui a aussi valu le ruban rouge (assentiment unanime).

L'Assemblée passe ensuite à l'élection du Bureau de la Régionale. M. Piquet déclare ne pas être candidat. M. Delattre, professeur de langue et de civilisation anglaises à la Faculté des Lettres de Lille est nommé Président.

Sont nommés Vice-Présidents :

Mlle Lamorlette, professeur au lycée Fénelon, Lille.
M. Beltette, professeur au lycée de Tourcoing.
M. Gondry, professeur au collège d'Arras.
Secrétaire-Trésorier :
M. Brocart, professeur E. P. S., Lille.

Le Président, en prenant possession du fauteuil adresse ses remerciements à l'Assemblée. Il lui souhaite la bienvenue à la Faculté des Lettres qu'il lui demande de vouloir bien considérer comme la « maison commune » et il est heureux de la bonne et chaude sympathie qui règne entre tous les professeurs de langues vivantes de l'Académie de Lille. Il promet, d'autre part, de faire tous ses efforts en vue de faire aboutir nos vœux.

Résolutions

1. L'Assemblée approuve à l'unanimité le vœu de M. Camerlynck tendant à permettre aux candidats aux divers baccalauréats d'opter, lors de leur inscription, entre la composition en

langue étrangère (ancien mode) et l'épreuve de version et thème d'imitation (nouveau mode), pour les deux sessions de 1921 et à titre transitoire.

II. Au sujet des auteurs auxquels seront empruntés les textes de version, l'Assemblée après en avoir délibéré estime qu'il conviendrait de ne pas remonter pour l'anglais au delà de 1660 et pour l'allemand au delà de 1750.

III. Elle propose que la version soit de longueur et difficulté moyennes et que le thème d'imitation reproduise le ton général du texte de la version. Des difficultés grammaticales et des idiotismes pourront s'y retrouver dans un ordre quelconque.

Crise de l'Allemand

IV. L'Assemblée est d'avis qu'il serait désirable que les chefs d'établissements éclairent les familles sur l'utilité plus pressante que jamais de l'étude de l'allemand. Les professeurs d'anglais eux-mêmes insisteront auprès de leurs élèves sur la nécessité de cette étude.

V. Le vœu émis par M. Bouchez, tendant à ce que les années passées à l'étranger entrent dans le calcul de la retraite est renvoyé pour discussion à la prochaine réunion. M. Bouchez sera prié de présenter un rapport sur la question.

VI. La prochaine réunion est fixée au jeudi 28 avril 1921.

Ordre du jour de cette réunion :

1° Question des retraites : motion de M. Bouchez.

2° Représentation des P. L. V. au Conseil supérieur ; extension du droit de vote aux Certifiés de Langues vivantes.

3° L'Enseignement des Langues vivantes dans les E. P. S. ; M. Brocard présentera un rapport.

Adhésions nouvelles

Au cours de la réunion, les collègues dont les noms suivent ont donné leur adhésion à l'Association :

Mlles Janin, prof. anglais, lycée Fénelon, Lille.
Régis, prof. anglais, collège de Douai.
MM. Werquin, prof. anglais, collège de Dunkerque.
Albert, prof. anglais, collège de Calais.
Blériot, prof. anglais, collège de Calais.
Léonetti, prof. allemand, collège de Calais.

La séance a été levée à 4 heures.

Le Secrétaire :
BROCART.

Section Régionale de Nancy

Le 3 novembre dernier, la lettre suivante était adressée à tous les professeurs de langues vivantes de l'Académie de Nancy, ainsi qu'une convocation, pour le 9 décembre, au lycée Henri-Poincaré. La Régionale s'est rapidement constituée, 42 adhésions ayant été reçues en décembre.

Monsieur et cher collègue,

Un certain nombre de nos collègues de langues vivantes de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, seraient désireux de voir se constituer dans l'Académie de Nancy une association régionale des professeurs de langues vivantes de l'Enseignement public, affiliée à l'A. P. L. V. E. P. qui publie la revue « Les Langues Modernes » et poursuivant les mêmes buts. Des régionales ont déjà été créées à Clermont, Marseille, Poitiers, Toulouse, etc...

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire savoir si nous pouvons compter sur votre adhésion, et ceci dans le plus court délai possible, étant donné l'urgence de certaines questions à étudier (par exemple, définition exacte de la nature des nouvelles épreuves du baccalauréat, pour laquelle une entente entre les trois ordres d'enseignement paraît très désirable).

Les membres adhérents à l'A. P. L. V. E. P., donc abonnés à la revue « Les Langues Modernes » seront de droit membres de la Régionale de Nancy. Pour les non-adhérents, la Régionale prévoiera très vraisemblablement dans ses statuts l'adhésion des professeurs de L. V. à la Régionale seule, moyennant une cotisation de deux francs par an.

Au cas, où dans votre établissement, ou dans les établissements voisins, certains de nos collègues n'auraient pas été touchés par le présent avis, nous vous serions reconnaissants de vouloir bien le leur communiquer.

Veuillez agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de nos sentiments dévoués.

J. Peyraube,
Professeur d'allemand au lycée de Nancy.

Réunion du 9 Décembre 1920

La 1re réunion de la S. R. de Nancy a eu lieu le 9/12/1920, à 15 heures, au Lycée Henri-Poincaré.

Etaient présents : MM. Babin, Bailly, Mme Bianconi, Mlle Boulay, MM. Bouchez, Briquelot, Chamoud, Coulet, Davoine, Duthil.

Geoffroy, Gobert, Guillin, Hesse, Kremer, Maresquelle, Mattenet, Michel, Mossé, Petit, Peyraube, Rérat, Reyher, Vallod, Mme Vitrey, M. Vulliod, Mlle Taboureau.

Excusés : Mlle Dosmond, M. Hoelinger, Mlle Lenoir.

La presque totalité des établissements d'enseignement public de Nancy sont représentés, ainsi que le lycée de Bar-le-Duc, les collèges de Lunéville, de Mirecourt et de Pont-à-Mousson.

M Maresquelle rend compte de la lettre qu'il a reçue de M. Veillet-Lavallée, il y a quelques mois, et des démarches qui ont abouti à la présente Réunion. La présence de 27 professeurs de langues vivantes et les 45 adhésions reçues affirment notre intention de nous constituer en S. R. de l'A. P. L. V. E. P. Le Bureau se constitue :

Sont élus :

Président : M. Reyher, professeur à la Faculté des Lettres.

Vice-Présidente : Mme Bianconi, lycée de jeunes filles, Nancy.

Vice-Président : M. Geoffroy, lycée de Bar-le-Duc.

Secrétaire : M. Peyraube, lycée de Nancy.

Secrétaire-adjointe : Mlle Taboureau, Ecole pr. sup. de J. F., Nancy.

Trésorier : M. Petit, Ecole primaire sup., Nancy.

Sont élus membres du Comité :

Ens. sup. : M. Vulliod, Maître de conférences à la Fac. des Lettres.

Prof. agrégés : M. Vallod, lycée H. Poincaré (anglais) ; M. Maresquelle, lycée Poincaré (allemand).

Chargés de cours : M. Kremer, lycée H. Poincaré (allemand).

Prof. de Collèges : M. Bailly, Pont-à-Mousson (anglais) ; M. Coulet, Mirecourt (anglais).

Enseignement primaire : Mlle Bosc, Ecole pr. sup. (allemand) ; M. Mattenet, Ecole normale inst. (allemand).

M. Reyher prend la présidence. Il se félicite de voir réaliser ici la collaboration des trois ordres d'enseignement, que les nouvelles épreuves du baccalauréat vont rendre particulièrement nécessaire. Il croit constater un certain flottement au sujet du thème d'imitation. Par exemple, les textes contenus dans les ouvrages parus pour illustrer la décision du C. S. I. P. relèvent plutôt du thème littéraire, qu'on a justement voulu éviter, que du thème d'imitation.

M. Maresquelle conçoit le thème d'imitation comme un exercice essentiellement grammatical, reprenant sous une forme différente les termes de la version et créant une série de petits problèmes grammaticaux, permettant aux élèves de prouver qu'ils possèdent effectivement le mécanisme grammatical de la langue. Cette conception tend surtout à écarter l'emploi du dictionnaire

langue étrangère-français, dont les élèves useront inévitablement, dès que paraîtront dans un thème des mots étrangers au vocabulaire de la version.

M. Maresquelle admet d'ailleurs fort bien que cette conception puisse être élargie suivant la formule présentée par M. Bouchez : le thème d'imitation suppose la connaissance : 1° du vocabulaire de la version ; 2° du vocabulaire concret des classes du 1er cycle, à l'exclusion de tout terme technique ; 3° d'un vocabulaire abstrait élémentaire à définir plus exactement.

M. Kremer donne lecture de textes de thèmes empruntés à l'ouvrage de M. Pinloche, et réalisant le thème d'imitation sous sa forme rigoureusement grammaticale. Toutefois, M. Pinloche prévoyait à côté du « thème de classe », un « thème d'examen » correspondant à la conception à laquelle nous aboutissons aujourd'hui.

M. Vallod trouve dans le recueil de M. Rancès des passages réalisant bien le thème d'imitation tel que nous nous efforçons de le définir : vocabulaire, surtout concret, style simple et précis, excluant les effets de style (cf. thème intitulé « le Loisir »). M. Vallod ne croit pas que le thème ainsi conçu puisse se borner à n'être qu'un moyen de contrôle. Le thème ne devra jamais être un moyen d'acquisition du vocabulaire, mais par la comparaison que, dans les classes du second cycle, il instituera entre les moyens d'expressions des deux langues, il peut être susceptible de donner à notre enseignement plus d'intérêt encore et de solidité.

M. Vulliod signale les dangers de la correction du thème en classe. Il insiste pour maintenir cette correction dans l'esprit de la méthode directe.

M. Bouchez remarque que lorsque l'élève aura pris nettement conscience du phénomène grammatical, il suffira de symboliser la règle par un seul exemple, — suivant le procédé des grammaires latines — pour réduire au minimum l'emploi du français.

Quelques collègues font appel à des souvenirs personnels pour indiquer le danger de la méthode pratiquée avant la réforme de 1902 : un enfant sachant couramment l'allemand, et l'oubliant complètement après quelques années de classes ; virtuoses du thème, absolument incapables de s'exprimer ni d'écrire en anglais.

Ces souvenirs montrent évidemment ce que nous ne devons pas faire. Il dépend de nous que la pratique du thème et de la version ne nuise pas à la qualité de notre enseignement, tout en lui permettant peut-être d'échapper au reproche d'imprécision qui lui a été adressé. M. Peyraube envisagerait l'introduction de la version et du thème d'imitation dans nos classes, suivant la progression suivante : jusqu'en troisième, on continue à ne pratiquer que les exercices grammaticaux en langue étrangère. Dans le cours de la

3°, petits thèmes d'imitation restreints à l'application d'une seule règle ; en seconde, version préparée, et thème d'imitation restreint au vocabulaire de la version ; en première, et à l'examen, version et thème d'imitation mettant en œuvre le vocabulaire actif acquis par les élèves au cours de leurs études antérieures.

M. Vallod insiste sur la nécessité de continuer à pratiquer la dissertation conjointement au thème. Il sera intéressant d'observer si la pratique de cet exercice n'amènerait pas une amélioration dans la qualité de la dissertation.

Ces principes étant acquis, il reste à en réaliser l'application par entente entre les professeurs des divers établissements et entre les trois ordres d'enseignement. M. Kremer fait remarquer que cela doit être possible dans le cadre de la « Région », qui est pour nous l'Académie de Nancy.

C'est la question qui sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance, qui aura lieu un jeudi de la dernière quinzaine de février, à 13 heures 1/2. (Dès maintenant, le bureau se propose de faire tirer à un nombre suffisant d'exemplaires, pour être communiqués aux professeurs intéressés, les textes de versions et de thèmes d'imitation que nos collègues auront expérimentés dans leurs classes et qu'ils voudront bien faire parvenir au secrétariat).

M. Reyher donne lecture d'une communication de la Section lyonnaise demandant que les candidats des sections B et D puissent opter entre la composition libre et les épreuves de thème et version. M. Camerlynck avait déjà demandé à M. Maresquelle de vouloir bien consulter ses collègues à ce sujet. Dans les 2 cas, la réponse a été défavorable.

La proposition suivante est adoptée : La section régionale de Nancy considérant,

que l'existence de l'A. P. L. V. E. P. est insuffisamment connue et parfois même ignorée des professeurs de L. V.,

qu'il y a lieu de chercher à développer dans le public cultivé et parmi le personnel enseignant l'intérêt pour notre enseignement et la connaissance de ses méthodes,

charge son bureau de faire les démarches nécessaires pour que les bibliothèques publiques et universitaires et celles des établissements d'enseignement public de l'Académie de Nancy s'abonnent à la Revue « Les Langues Modernes », invite les adhérents à l'A. P. L. V. E. P. à agir dans le même sens dans leur établissement et dans leur ville.

En cours de séance, les statuts suivants ont été adoptés :

Article premier. — Il est créé dans l'Académie de Nancy une Section régionale de l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public.

Art. II. — Cette section régionale, affiliée à l'A. P. L. V. E. P., a pour but :

1° de resserrer les liens de solidarité universitaire entre les professeurs de L. V. des trois ordres d'enseignement de l'Académie de Nancy ;

2° de défendre les intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres ;

3° de contribuer à l'étude des moyens les plus propres à fortifier l'enseignement des L. V. ;

4° de tenir ses adhérents au courant des faits et des idées qui peuvent intéresser les professeurs de L. V ;

5° de centraliser tous les renseignements pouvant intéresser les professeurs de L. V. de l'Académie.

Art. III. — Font partie de droit de la Section régionale, sans cotisation supplémentaire, tous les professeurs affiliés à l'A. P. L. V. E. P., dont ils reçoivent le *Bulletin* « les Langues Modernes ».

Peuvent faire partie de la S. R., moyennant paiement d'une cotisation annuelle de 2 fr., tous les professeurs de L. V., non affiliés à l'A. P. L. V. E. P.

Art. IV. — La S. R. est administrée par un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint et d'un trésorier, et comprenant obligatoirement un représentant de chacun des 3 ordres d'enseignement.

Ce bureau est assisté d'un comité de nombre variable, mais comprenant obligatoirement :

1 représentant de l'enseignement supérieur.
1 — des professeurs agrégés.
1 — des professeurs chargés de cours,
1 — des professeurs des collèges,
1 — de l'enseignement primaire.

Les membres du Bureau et du Comité sont élus pour 1 an. L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue (ou dans l'éventualité d'un second tour à la majorité relative). Le vote par lettre et par procuration est admis. Autant que possible il sera désigné pour chaque établissement un membre correspondant plus particulièrement chargé d'assurer les relations entre les professeurs de l'établissement et le bureau de la S. R.

Art. V. — En principe, il est tenu, au cours de l'année scolaire, 3 réunions, 1 par trimestre.

L'ordre du jour de chaque réunion est fixé en principe lors de la réunion précédente. Il peut être complété par le Bureau, le Comité ou sur l'initiative de l'un quelconque des membres adhérents, 15 jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Art. VI. — La dissolution de la Section régionale ne pourra être prononcée que par un vote des 2/3 au moins des membres présents.

Le Secrétaire : J. Peyraube.

Section Régionale de Poitiers

La Section régionale de Poitiers s'est réunie le 19 décembre sous la présidence de M. Castelain, à la Faculté des Lettres. M. Ruyssen présente les excuses de MM. Chausse et Russeil (Châtellerault) qui regrettent de ne pouvoir assister à la réunion. On procède ensuite au renouvellement du bureau qui est ainsi constitué :

Président : M. Castelain, 13 voix (sur 14 votants, dont 13 présents).
Vice-Présidents : Mme Godillon, 13 voix ; M. Ruyssen, 12 voix.
Secrétaire : M. Sauvage, 10 voix.
Trésorier : M. Guy, 14 voix.

M. Castelain donne ensuite lecture d'une lettre de M. Bonnoront (Lyon), relative à l'élection des membres du Comité, et du rapport ci-dessous adressé par M. Hirtz à la S. R. de Poitiers[1] sur « Le matériel d'Enseignement des Langues vivantes », question figurant à l'ordre du jour.

Le Matériel d'enseignement des langues vivantes
(*tableaux, collections, bibliothèques*)

L'enseignement des langues vivantes, pour pouvoir porter tous ses fruits, a besoin, plus encore que les autres enseignements littéraires, d'un outillage approprié. Dans les classes du premier cycle, les tableaux muraux, les livres de classe abondamment illustrés, ou même des collections d'objets familiers, fournissent des sujets de conversation et d'enseignement direct ; après les premières années, les élèves trouvent dans les ouvrages de leur bibliothèque de classe, la possibilité de lectures cursives et surtout, la possibilité de connaître, au lieu des fragments expliqués en classe, des ouvrages complets.

C'est grâce à cet outillage qu'il était possible, conformément aux exigences du programme, de plonger les élèves dans l'atmosphère même du pays étranger, et de leur faire retirer le bénéfice de ces voyages — intellectuels — au dehors.

Les conditions créées par la guerre ont bouleversé cet état de choses. L'enseignement des langues vivantes en souffre plus gravement que tous les autres. La crise s'étend non seulement à la préparation scolaire, mais encore à la formation des étudiants et elle menace l'entraînement professionnel des maîtres. Et cette menace est plus grave que toutes les autres.

Le renchérissement excessif de tous les produits de librairie, rend très onéreux l'entretien et le remplacement des collections,

des livres de lecture et des auteurs classiques édités en France. Il prohibe à peu près complètement la variété dans le choix des livres et des auteurs.

L'acquisition de volumes étrangers à bon marché, que nous recherchions pour nos bibliothèques de classes, est soumise à de sévères restrictions. Tantôt, c'est un change prohibitif qui les grève ; tantôt c'est une législation douanière pire que celle qui avait cours pendant les hostilités. Les commandes de livres allemands, passant obligatoirement par des intermédiaires neutres et par un Office d'exportation de la librairie à Leipzig, grevées d'une taxe d'exportation de 100 0/0, du change neutre et d'une taxe d'importation, sont livrées avec de longs retards, avec de scandaleuses majorations, quand elles ne sont pas simplement égarées ou saisies à la frontière : car les administrations ont conservé le droit, qui leur avait été donné pendant la guerre, de retenir arbitrairement ce qui leur paraît de nature à nuire au prestige du pays à l'extérieur, et la douane allemande fait largement usage de cette faculté. -

Les répercussions de ces difficultés sont inégalement gênantes. Ce sont — fort heureusement — nos classes qui en souffriront le moins. D'abord, parce que beaucoup possèdent déjà l'outillage nécessaire ; ensuite parce que cet outillage, en ce qui concerne les tableaux et les collections, peut être remplacé par des moyens de fortune (gravures, cartes postales, etc.). Les bibliothèques renonceront momentanément à l'achat de nouveaux ouvrages. Parmi les livres de lecture, on pourra utiliser de préférence ceux qui peuvent s'employer pendant plusieurs années consécutives.

La situation est beaucoup plus grave en ce qui concerne les candidats à un diplôme de langue vivante. Pour ceux-ci, c'est une nécessité impérieuse de pouvoir se procurer facilement les auteurs de leur programme d'examen, et de trouver à la bibliothèque universitaire ou municipale de leur résidence, les ouvrages indispensables à toute recherche scientifique. Il leur faut aussi se tenir au courant du mouvement des idées en France et à l'étranger, en lisant quelques-unes des principales revues françaises et étrangères de leur spécialité. Or, par suite des difficultés d'importation signalées plus haut, ils risquent de se trouver privés à la fois des ouvrages qu'ils voudraient acheter à titre personnel et de ceux qu'ils voudraient trouver dans les bibliothèques : car les crédits, dérisoires la plupart du temps, ne permettent qu'un nombre infime d'achats nouveaux. On se demande avec angoisse quelle sera la valeur professionnelle de ces diplômés de demain, mis dans l'impossibilité de voyager à l'étranger, comme ils le faisaient autrefois, et privés par surcroît de la possibilité de se tenir au courant de la vie étrangère.

Quant aux professeurs en exercice, désireux de conserver leur entraînement professionnel, ils se trouvent aux prises avec les mêmes difficultés. Il en résultera un inconvénient, moins grave sans doute dans ses effets immédiats, mais qui ne saurait se prolonger sans nuire dangereusement aux études de langues vivantes.

Si sombre que soit ce tableau, il n'est point poussé au noir. L'objet de ce travail n'est d'ailleurs pas de signaler des faits connus de tous, et que chacun déplore. Il voudrait rechercher les moyens pratiques de remédier, dans la mesure du possible, à cette situation.

Ce n'est pas de problématiques relèvements de crédits, que nous pouvons attendre un secours efficace. Il paraît vain également de chercher à faire baisser immédiatement le prix des livres. Mais nous pouvons nous efforcer d'obtenir la levée des restrictions douanières qui pèsent sur les instruments du travail scientifique.

Il faut que les bibliothèques reçoivent gratuitement tous les périodiques français et étrangers qui leur sont nécessaires, et que les établissements de recherches scientifiques étrangers échangent leurs publications avec elles. Cet échange doit s'étendre même aux établissements des pays ennemis. Cela est nécessaire, car les pays neutres et même certains pays alliés (Amérique, Angleterre, Italie), l'admettent, et nos établissements, ne pouvant acheter ces publications, faute de crédits, et ne les recevant pas par voie d'échange, se trouvent par ce fait en état d'infériorité. Un tel échange est d'ailleurs très différent d'une reprise de relations *personnelles* avec les savants ennemis, que tout le monde s'accorde à considérer comme prématurée.

Pour les publications non universitaires, et qui ne peuvent être comprises dans les échanges, il serait peut-être possible de conclure des accords internationaux tendant à assurer aux parties contractantes des abonnements à prix réduit, ou bien encore de créer un office central de compensation, qui se chargerait de procurer aux établissements français l'abonnement au revues étrangères, et aux établissements étrangers, l'abonnement aux revues françaises ; il subviendrait en totalité ou en partie aux frais des abonnements demandés par les établissements français, et répartirait les revues de façon à éviter les doubles emplois dans une même ville, et à rendre accessibles ces revues au plus grand nombre possible de lecteurs.

En attendant que des démarches puissent être entreprises en vue d'obtenir ces résultats, il faut nous aider nous-mêmes. Il faut grouper les initiatives privées. Au lieu de nous abonner chacun à une revue, prenons s'il le faut, des abonnements à frais communs. Créons, moyennant une petite cotisation, des salles de périodiques dans nos bibliothèques, ou bien encore, formons des bibliothèques circulantes. L'expérience faite par l'Œuvre des Journaux à la Campagne, vers 1900, a montré qu'une telle organisation peut fonctionner. Elle pourrait soulager la crise que traversent nos études jusqu'à ce que les conditions redeviennent plus favorables.

Pour conclure cette étude, je proposerais d'examiner le vœu suivant :

La S. R. de Poitiers,

Considérant que l'élévation indéfinie du prix des publications françaises et étrangères met les études de langues vivantes dans une situation de plus en plus difficile ;

Que les étudiants et les professeurs, indépendamment même de la question de prix, ne peuvent se procurer qu'avec la plus grande difficulté les publications nécessaires à leurs travaux ; qu'ils ne peuvent même plus trouver comme autrefois ces publications dans les bibliothèques, celles-ci n'ayant plus les moyens d'en faire l'acquisition ;

Emet le vœu :

1° Que les publications étrangères, nécessaires aux études, soient exemptes de tout droit à l'importation ; que des démarches soient entreprises sans délai, afin d'obtenir que la circulation de ces publications d'un État à l'autre, soit libérée de toute entrave ;

2° Que l'échange des publications scientifiques soit repris avec tous les pays.

3° Qu'en attendant l'effet de ces mesures, un service soit créé qui serait chargé : *a*) de faciliter l'acquisition des publications étrangères ; *b*) d'assurer une meilleure répartition de ces publications entre les bibliothèques (éviter les doubles emplois, etc.).

La S. R. saisit le Bureau de l'A. P. L. V. de la question, et l'invite à entreprendre toutes les démarches utiles auprès des autorités universitaires ou des personnes qualifiées pour mettre fin à cette situation.

La S. R. adopte à l'unanimité les vœux formulés par M. Hirtz. Elle les transmet au bureau de l'A. P. L. V. qu'elle prie d'étudier le plus tôt possible les mesures propres à en obtenir la réalisation et suggère, sous toutes réserves, les moyens d'action suivants :

Un délégué français pourrait acheter en Allemagne les ouvrages dont un office central lui adresserait périodiquement la liste. Les livres ainsi achetés seraient envoyés en bloc et francs de tous droits d'importation, au service public (le Musée pédagogique, par exemple), qui se chargerait de les faire parvenir à destination. Un correspondant pourrait, dans chaque centre universitaire, recueillir les commandes pour les adresser au bureau central, celui-ci ne fournissant, cela va sans dire, que les membres de l'Enseignement, les étudiants et les établissements d'instruction publique. Une provision représentant approximativement le prix des livres demandés serait jointe à chaque commande.

La prochaine réunion de la Section Régionale aura lieu en mars. La date et l'ordre du jour en seront fixés ultérieurement.

Le Secrétaire, Félix SAUVAGE.

Le Président, A. CASTELAIN.

CORRESPONDANCE

Lettre adressée par M. Cope, Président de la Fédération nationale des Professeurs de Lycée, à M. Ch. Veillet-Lavallée, Président de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes.

Tourcoing, le 17 novembre 1920.

M. Veillet-Lavallée, Président de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes

Mon cher collègue,

M. Rey a communiqué au Bureau de la Fédération Nationale des Professeurs de Lycée la lettre que vous lui avez écrite, le 8 novembre pour protester contre une démarche faite par lui, au nom du Bureau de la Fédération, auprès du Directeur de l'Enseignement secondaire. Le Bureau, tout en rendant hommage aux intentions de M. Rey, a reconnu que votre protestation n'était pas sans fondement et a décidé d'éviter à l'avenir toute initiative et toute intervention dans les questions qui sont du ressort des Sociétés de spécialistes. En vous communiquant cette décision je me permettrai, mon cher Collègue, d'exprimer le désir que votre Association veuille bien considérer l'incident comme clos, par l'assurance que je lui donne que la décision du Bureau de l'A3 sera scrupuleusement appliquée.

Veuillez agréer, mon cher Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président de l'A3,
Signé : V. Cope.

Réponse écrite par M. Ch. Veillet-Lavallée, Président de l'A. P. L. V., à M. Cope, Président de la Fédération Nationale des Professeurs de Lycées.

M. V. Cope, Président de la Fédération Nationale des Professeurs de Lycée.

Paris, le 21 novembre 1920.

Mon cher collègue,

Votre lettre du 17 m'est parvenue au moment même où je partais pour aller assister à une séance du Comité de l'Association des Professeurs de langues vivantes. J'ai pu ainsi exposer à nos collègues l'état de la question.

Nous sommes tombés d'accord pour reconnaître que votre dernière lettre apportait à l'incident soulevé la plus heureuse conclusion en nous apprenant que le Bureau de la Fédération comptait, désormais, par mesure générale, s'abstenir de toute intervention dans les affaires qui concernent les Sociétés de Spécialistes.

Il nous a paru que, dans ces conditions, il était inutile de faire figurer le sujet qui nous occupe à l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée générale et l'incident peut être considéré comme clos.

Le Comité a décidé de vous prier, toutefois, de reproduire dans le *Bulletin* de la Fédération, comme nous le ferons nous-mêmes dans les « Langues Modernes », la correspondance échangée à cette occasion : il y a utilité, ce nous semble, à renseigner les collègues que le récit contenu dans le n° d'octobre du *Bulletin* aurait pu émouvoir et inquiéter.

Nous avons ainsi, et surtout grâce à votre esprit de raison et de justice, mon cher Collègue, contribué à resserrer les liens de bonne confraternité qu'il est si nécessaire, à l'heure actuelle, de rendre plus forts et plus étroits entre les divers membres du corps professoral.

Je vous prie, mon cher Collègue, d'agréer l'expression de mes sentiments tout dévoués.

Ch. Veillet-Lavallée,
Président de l'A. P. L. V.

Lettre à M. le Recteur de l'Université de Paris

Dès la rentrée d'octobre, les autorités qui dirigent ces établissements, obéissant à un mot d'ordre venu d'en haut, se sont mis en devoir d'appliquer strictement, en première année notamment, les nouveaux programmes votés par le Conseil Supérieur, d'où il est résulté une diminution assez sensible des heures consacrées à l'étude des langues. Invoquant le statut particulier qui régit le Collège Chaptal et les Ecoles Primaires supérieures de la Ville de Paris, le Président de l'Association, M. Veillet-Lavallée, a adressé la lettre suivante au Recteur de l'Académie de Paris :

Paris, le 3 novembre 1920.
M. Paul Appel, Recteur de l'Académie de Paris.

Monsieur le Recteur,

Notre Association, soucieuse de tout ce qui touche à l'étude des langues vivantes en France, n'a pu se défendre d'une certaine émotion en apprenant que les programmes et les horaires adoptés par le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique au cours de sa dernière session étaient mis en application sans délais et sans adoucissements dans certaines Ecoles Primaires supérieures de la Ville de Paris.

Jusqu'à présent, ces établissements jouissaient d'un régime spécial que justifient le nombre des élèves, leur recrutement particulier, les carrières auxquelles ils se destinent. Ces conditions n'ont pas changé et il serait désastreux pour les intérêts de ces jeunes gens et de ces jeunes filles — au double point de vue de leur culture générale et de leur préparation professionnelle —

de les soumettre au règlement édicté pour la province. Uniformiser et centraliser de si rigoureuse façon irait d'ailleurs à l'encontre des tendances générales actuelles qui visent à la spécialisation des Ecoles en fonction des nécessités locales ou régionales.

Or, il se manifeste dans la population scolaire des établissements dont j'ai l'honneur de vous entretenir, Monsieur le Recteur, même chez les élèves qui se préparent à des carrières techniques ou industrielles, comme les candidats aux Ecoles d'Arts et Métiers, une volonté bien nette, que confirment les désirs exprimés par les familles, d'apprendre les langues étrangères.

Jusqu'ici, alors que les classes de 1re Année des Ecoles Primaires Supérieures de province avaient un programme hebdomadaire de 3 heures consacrées aux langues (Décret et Arrêté du 26 juillet 1909), on avait maintenu 4 heures hebdomadaires de langues en 1re Année dans les Ecoles Primaires Supérieures de Paris. Or, depuis la rentrée d'octobre, certaines divisions de 1re Année, dans ces établissements, se voient réduites à 3 heures d'anglais ou d'allemand.

Cette mesure, il est vrai, n'est pas appliquée partout ; les 4 heures hebdomadaires sont, en général, maintenues, ce qui est conforme à l'esprit des prescriptions d'ordre général et pédagogique contenues dans les programmes et instructions de 1902, qui préconisaient, à juste titre, un enseignement intensif dès le début de l'étude d'une langue vivante.

Connaissant le bienveillant intérêt que vous portez, Monsieur le Recteur, à l'enseignement qui nous est confié, nous sommes assurés que vous voudrez bien empêcher toutes mesures qui affaibliraient des études aussi importantes pour les jeunes Parisiens et Parisiennes qui fréquentent les Ecoles Primaires Supérieures de la ville.

D'ailleurs ces établissements sont toujours régis par l'arrêté du 25 janvier 1895 qui n'a jamais été abrogé et le Comité consultatif du Collège Chaptal et des Ecoles Primaires Supérieures de la ville de Paris n'a pas été appelé à se prononcer sur l'adaptation des nouveaux programmes aux Ecoles dont il a la charge.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, etc...

Ch. Veillet-Lavallée.

Correspondance avec M. Boussagol

Vice Président de l'Association

Toulouse, 6, rue Neuve de la Balance, 14 novembre 1920.

A M. Veillet-Lavallée, Président de l'Association des Professeurs de langues vivantes de l'Ens. Public.

Mon cher président et ami,

Ma récente nomination à une maîtrise de Conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse me fait une obligation de remettre entre vos mains ma démission de vice-président.

Ce n'est pas sans regrets très vifs que je quitte ce Bureau, dont tous les membres, si dévoués à la cause de nos chères disciplines, travaillaient de toutes leurs forces au perfectionnement de nos méthodes et à l'amélioration des conditions de notre enseignement. Je n'oublierai jamais ni les réunions si cordiales, où tant de bonne besogne fut faite, ni, en particulier, votre si charmant accueil. Veuillez trouver ici l'expression très sincère de ma gratitude.

Et avant que je ne rentre dans l'ombre, permettez-vous à celui qui représentait au Bureau la liaison entre la grande Association des Langues Modernes et la petite Société des Langues méridionales, de vous indiquer quelle fâcheuse impression a produite sur de nombreux professeurs d'espagnol et d'italien la campagne des *Langues Modernes* en faveur de l'allemand. Une sorte de pression officielle — exagérée par les organes d'exécution — tend, et a réussi en partie, à imposer la langue allemande aux parents incompétents ou indécis.

Nous, dont la part est si petite et l'utilité si grande, nous dont l'enseignement est plus mal organisé que celui des Langues Septentrionales à leurs pénibles débuts, nous ne pouvons nous associer plus longtemps à une campagne qui, si elle continuait, risquerait de compromettre irrémédiablement les efforts que Présidents des Langues Modernes et Présidents des Langues Méridionales ont toujours tentés en vue de préparer une fusion en tous points souhaitable.

Veuillez agréer, etc...

BOUSSAGOL,
Président de la Société d'Etudes des Professeurs de Langues Méridionales

Paris, le 5 décembre 1920.

M. Boussagol, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse, Président de la Société d'Etudes des Professeurs de Langues Méridionales.

MON CHER PRÉSIDENT ET AMI,

J'ai reçu votre lettre du 14 novembre dernier à la veille même d'une réunion du Comité de votre Association. Il a partagé l'émotion un peu triste et les regrets que m'avait inspirés la nouvelle de votre démission, imposée par votre éloignement de Paris. Le compte rendu de la séance vous fera connaître, par le *Bulletin* quelles formules ont été données par nos collègues et par moi-même aux sentiments que j'exprimais plus haut. Votre présence au Bureau, au Comité, nous était chère, parce que vous étiez un vice-président assidu, dévoué, amène, que vous nous suggériez les vues claires et justes des civilisations méditerranéennes dont votre formation intellectuelle a été nourrie, et enfin parce

que vous étiez, au milieu de nous, l'agent de liaison entre les deux associations sœurs des Langues Méridionales et des Langues Septentrionales.

Comme vous le dites si bien, but et aspirations, tout est commun dans les raisons de vivre de nos deux groupements professionnels. Ce n'est donc pas sans quelque surprise que nous avons lu les observations contenues dans la seconde partie de votre lettre. La campagne menée par l'Association en vue d'empêcher l'effondrement des études allemandes en France — j'ai presque honte à insister sur ce point — est uniquement inspirée par l'intérêt national. Aucune hostilité ne s'y mêle, certes, contre les Langues Méridionales, pas même une indifférence à l'égard de leurs intérêts et de leur développement. Nous pensons, bien au contraire, que les Langues Vivantes sont solidaires et que le succès de l'une entraîne, tôt ou tard, le succès de l'autre. Je suis persuadé, pour ma part, que si, triomphant de préjugés anciens et d'une hostilité invétérée qu'inspirent des vues trop courtes et des conceptions dépourvues d'ampleur, nous arrivions à donner à notre discipline l'essor que nous rêvons, l'étude des langues ferait, pour me servir d'une métaphore un peu usée, mais bien juste, ferait boule de neige car c'est un phénomène connu que l'acquisition d'une langue inspire le goût d'en savoir d'autres.

La campagne pour la défense de l'allemand ne saurait nuire aux langues méridionales dont le développement a été considérable — et à juste titre — depuis quelques années. Il y a maintenant des chaires d'espagnol 1re langue à Paris, à Poitiers. J'en suis heureux. Notez, je vous prie, en revanche, ce simple fait entre cent autres : cette année, en 6e, au lycée d'Albi, pas un élève d'allemand. Et songez que, cependant, sur 10 élèves d'une école secondaire ou technique, en Allemagne, 9 apprennent le français !

Notre activité, si elle s'exerce plus particulièrement en ce moment, dans le sens favorable au maintien de l'allemand, ne s'y borne d'ailleurs pas. J'ai eu l'occasion d'intervenir, ces temps derniers, comme on m'y conviait, au profit de certains professeurs d'italien et d'espagnol dont l'horaire n'atteignait pas le *quantum* réglementaire, et aussi pour la création d'un enseignement de l'espagnol à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

Vous le voyez, mon cher Président, par la force même des choses, il y a une solidarité inéluctable entre les diverses langues modernes étudiées dans nos établissements d'enseignement public. Vouloir rompre cette solidarité parce que, pour un temps, au hasard des événements qui s'imposent à nous, la balance penche un peu d'un côté ou d'un autre, ce serait une politique singulièrement bornée.

Bien plutôt, devons-nous songer à une union plus étroite encore

entre nos deux Associations vers laquelle une première étape pourrait être la création d'une sorte de bureau fédératif où l'une et l'autre seraient représentées. Je propose ce point à vos réflexions sympathiques, sans plus, pour le moment. Mais quelle puissance nous posséderions si tous les professeurs de langues vivantes, sans exception, formaient un seul bloc avec un idéal commun et des moyens de défense communs contre des ennemis qui, eux, nous englobent dans une même aversion !

Je vous prie d'agréer, mon cher Président, l'assurance de mes sentiments d'amicale confraternité.

Ch. Veillet-Lavallée.

Lettre à M. Camerlynck

Paris, le 2 décembre 1920.

Mon cher collègue,

En sa réunion du 18 novembre, le Comité de l'Association des Professeurs de langues vivantes a pris connaissance de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser à la date du 2 novembre dernier, ainsi que du vœu relatif à l'ajournement des nouvelles épreuves de langues au baccalauréat. Ce vœu était, d'ailleurs, appuyé par les signatures d'un certain nombre de nos collègues dont les noms connus et justement estimés apportaient un surcroît d'autorité aux observations formulées.

Sans qu'il soit besoin d'énumérer ces dernières et de les passer de nouveau en revue, je puis vous assurer que votre lettre a précisé et donné une forme aux objections que nous nous étions faites déjà. Nous avons été, mon cher collègue, très frappés de la force et de la qualité de vos arguments et le Comité a discuté avec ampleur vos propositions. Mais, en fin de compte, il a estimé qu'elles présentaient plus d'inconvénients que d'avantages.

Donc, après un examen sérieux de la question qui lui était soumise, le Comité n'a pas cru pouvoir prendre la responsabilité de recommander l'adoption du vœu implicitement contenu dans votre lettre, aux autorités supérieures de l'Université, en joignant à cette recommandation l'appui de l'Association.

Il ne vous avait pas échappé qu'on obtiendrait difficilement du Conseil supérieur de l'Instruction Publique qu'il revînt sur sa décision et vous avez proposé de laisser aux élèves le droit de choisir entre l'ancien et le nouveau régime. Mais alors que de difficultés pour le professeur qui devrait préparer ses élèves à des exercices d'ordre aussi différents ! Que deviendrait l'homogénéité de la classe ? Quelle perte de temps pour indiquer les devoirs et plus encore, lorsque viendrait la correction de ces travaux personnels ! Aussi aviez-vous pensé confier au professeur le pouvoir que j'appellerai discrétionnaire de décider à quel genre d'épreuves il

préparerait tous les élèves de sa classe. Le maître, après avoir jaugé la qualité et les aptitudes de ses jeunes disciples, leur imposerait collectivement, soit la *Version* avec *Thème d'Imitation*, soit la *Rédaction* et toute la classe devrait suivre.

Le Comité de l'Association a pensé que de graves inconvénients pourraient résulter de cette manière de procéder. Le professeur ne saurait, à notre avis, sans assumer la plus lourde des responsabilités, prescrire à *tous* ses élèves l'adoption de tel ou tel genre d'épreuves. Les échecs, en fin d'année, ne manqueraient pas de lui être imputés. Les parents adresseraient des réclamations que les autorités ne pourraient se défendre d'accueillir et des difficultés sans nombre surgiraient.

Au surplus, le Comité estime qu'il est trop tard maintenant pour présenter le vœu à l'Administration et que l'année scolaire est trop avancée pour que l'on tente d'appliquer la mesure. Elle ne pourrait que jeter le trouble dans l'esprit des candidats et gêner leur préparation. Il y a lieu de considérer aussi que la réforme remonte au mois de février 1920 et que, depuis cette époque, professeurs et élèves ont eu les délais nécessaires pour adapter aux nouvelles épreuves leurs méthodes d'enseignement et leurs efforts de préparation.

Je vous prie d'agréer, mon cher Collègue, l'expression de mes sentiments de dévouée confraternité.

Ch. Veillet-Lavallée

Lettre de M. Pierre Legouis

Le 9 décembre 1920.

Monsieur le président,

Le dernier numéro du *Bulletin* a publié, en même temps qu'une lettre de moi, deux répliques, l'une de vous, l'autre de M. Rancès auxquelles je me vois obligé de répondre à mon tour.

Dans la première de ces lettres, vous convenez de la méprise que j'avais signalée, mais vous voyez dans les termes dont je me suis servi « une imputation injurieuse » à l'égard du Bureau de l'Association. S'il en avait été ainsi, mon père à qui j'avais soumis ma lettre (car il était aussi intéressé que moi à cette rectification), ne l'aurait certes pas approuvée, l'amitié qu'il a pour vous n'étant pas moindre que celle que vous exprimez pour lui. Vous savez, d'ailleurs, maintenant, qu'il n'a pas dépendu de moi, mais de l'imprimeur, que le *Bulletin* ne publiât un texte qui, de votre propre aveu, vous donnait toute satisfaction.

La lettre de M. Rancès insiste sur ma jeunesse et mon inexpérience : je souscris à tout ce qu'il en peut dire, et constate qu'il justifie ainsi mon émotion à voir mon nom substitué à celui de maîtres éprouvés. — Mais M. Rancès est-il fondé à

m'accuser de « perfidie » ? Je suis « inexcusable », dit-il, car j'ai pu lire sa lettre à mon père, du 20 juin 1920. En effet, et voici ce que j'y trouve : « Que M. Clédat ou M. Brunot, qui ont l'un et l'autre fait toutes réserves au moment du vote présentent un tel vœu (d'ajournement), rien de plus normal et de plus naturel. Mais qu'il émanât de moi, semblerait... paradoxal (*sic.*) » Ai-je donc « trahi la pensée » de M. Rancès en disant « qu'il ne voulait pas se déjuger » ?

Le vœu d'ajournement, entre autres avantages, avait celui d'éclaircir une situation confuse. Dans quelle mesure M. Rancès, après avoir exposé les désirs de ses électeurs (version et composition libre), avait-il subi, accepté ou prôné le thème ? La question eût été tranchée du coup si notre représentant avait secondé les efforts de MM. Clédat et Brunot. Mais il n'a point voulu profiter de cette occasion qui s'offrait à lui de dissiper les malentendus nés de la séance du Conseil supérieur. A nous de tirer nos conclusions. Quant à distinguer entre le thème littéraire dont M. Rancès nous a préservés et le thème d'imitation dont il nous a dotés, j'avoue, surtout après avoir étudié le recueil de M. Rancès, destiné à « illustrer la volonté du Conseil », en être incapable. M. Rancès traite d'« affirmation gratuite » la thèse énoncée dans ma lettre, que le Conseil supérieur n'avait pas à se prononcer sur le vœu d'ajournement. Malheureusement pour lui cette thèse n'est pas de moi, mais de l'un des membres les plus *anciens* et les plus *expérimentés* du Conseil, M. Clédat, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon. Le ministère, saisi directement par M. Rancès, qui a le droit d'être modeste personnellement mais le devoir de se faire entendre lorsqu'il nous représente tous, pouvait à son gré consulter ou non la section permanente. S'il l'avait fait, il est vraisemblable que celle-ci se serait récusée, la question de la date d'application d'une mesure étant purement administrative.

Enfin, puisque M. Rancès veut bien vérifier mes additions, je le prie de se reporter au *Bulletin*, année 1919, n° 2, p. 123 et notes (99 + 386 = 485). S'il y a de la confusion dans le referendum, ce n'est pas à un des nombreux professeurs qui n'ont pu y participer qu'il convient de s'en prendre.

Voilà une longue lettre sur un sujet purement rétrospectif : je m'excuse de tenir tant de place dans le *Bulletin* et c'est une raison de plus pour regretter l'erreur qui m'y a fait entrer malgré moi.

Veuillez agréer, etc...

Note. — Il serait vain, pensons-nous, et sans intérêt pour nos lecteurs, de faire suivre la lettre ci-dessus d'une nouvelle réplique. De brèves observations suffiront.

Le Président est trop soucieux de voir la paix régner dans l'Association et un esprit de cordiale confraternité unir tous les membres du groupement, à l'heure où tant d'hostilité se manifeste en maintes sphères administratives et autres, pour ne pas désirer voir la fin de cette polémique. M. P. Legouis voudra bien convenir à son tour, qu'une erreur de noms propres, dans un compte rendu, est chose fréquente et inévitable. Si fâcheuses qu'en puissent être les conséquences, elles ne sauraient justifier des sentiments d'animosité entre nous. Il reconnaît déjà, j'en suis sûr, que le rapprochement de certaines expressions comme : « étrange méprise » et « dissimulant » dans une phrase, quand bien même des précisions syntaxiques puissent atténuer la virulence des termes, n'en produit pas moins un effet que je m'abstiens de qualifier, mais dont pourraient s'offusquer les moins chatouilleux.

Il sait aussi — et cela seul importe — que les membres du Comité, dans cette séance du 29 juin, ont été informés sans aucune erreur possible, que l'auteur de la lettre dont je leur donnais lecture, émanait bien de M. Legouis, professeur à la Sorbonne. Le Comité a donc jugé et apprécié les divers arguments qui lui furent présentés, en pleine connaissance de cause.

Ch. VEILLET-LAVALLÉE.

Lettre de M. Rancès

Paris, le 26 décembre 1920.

MON CHER PRÉSIDENT,

Je m'étais bien promis de ne plus répondre à M. Pierre Legouis. Mais dans la lettre que vous me communiquez, il se place sous l'égide de deux hommes dont l'opinion compte beaucoup à mes yeux. Force m'est donc de prolonger cette polémique, et je m'en excuse : quoi qu'il arrive, ce sera mon dernier mot.

Il a plu à M. Pierre Legouis de détacher d'une de mes lettres à son père une phrase qui doit me confondre. Or, toute cette lettre du 30 juin à M. Émile Legouis peut se résumer ainsi : « J'ai soutenu, au nom de trois cents de mes collègues, qu'ils ne voulaient plus du *statu quo* — sur ce point du moins, le referendum a donné une indication très nette. — Il serait paradoxal que je vinsse aujourd'hui m'associer à un vœu qui équivaut à réclamer le maintien *sine die* de la situation actuelle. » Partant de cette lettre, que je l'invite à relire, M. Pierre Legouis, en toute bonne foi, se croit-il autorisé à m'accuser de duplicité ?

Sur un autre point, M. Pierre Legouis cherche vainement à me mettre en désaccord avec mon collègue, M. Clédat. S'il veut me contraindre à déclarer que le Ministre a *théoriquement* le droit de prendre tel décret qu'il lui plaît sans consulter le Conseil, à

plus forte raison de modifier, d'annuler même, un projet de Décret approuvé par l'Assemblée, il se donne bien du mal pour rien. Ce que je soutiens, c'est qu'*en fait* il n'y a pas d'exemple que le Ministre ait jamais passé outre à la volonté du Conseil, ni qu'il ait modifié un décret sans le consulter derechef. Je ne discute pas davantage que la fixation de la date d'application ne puisse être une mesure purement administrative, bien que le Conseil soit constamment appelé à fournir son avis sur ce point comme sur les autres. Mais le vœu auquel j'ai refusé de m'associer (et qui doit avoir suivi la filière commune), ne réclamait pas l'ajournement jusqu'à une date précise : il remettait l'application du Décret jusqu'à l'heure incertaine où on jetterait bas tout l'édifice du baccalauréat. Parlons net : c'était une manière détournée d'annuler le vote du Conseil. M. Pierre Legouis croit-il sincèrement que le Ministre, saisi directement, n'eût pas vu où on voulait le mener, ou que la Section Permanente, régulièrement consultée, se fût contentée de se récuser ?

Tout ceci, d'ailleurs, n'est que broutilles. Ce qui est plus sérieux, c'est que M. Pierre Legouis, en dépit d'affirmations formelles qu'il ne me plaît pas de renouveler, maintient ses insinuations sur mon rôle au Conseil. Là-dessus, j'ai tout dit : à chacun, en effet, de tirer ses conclusions. Je ne redoute certes rien de ceux qui m'ont élu sur les promesses d'un passé qui demeure mon meilleur garant. La méthode directe ? Mais je l'appliquais, à ma façon, bien avant qu'elle ne devînt officielle. L'épreuve du baccalauréat ? Mais tous ceux qui assistent à nos réunions pédagogiques ou qui en lisent les comptes rendus, savent ce que je réclame depuis des années : un programme de deux ou trois auteurs, renouvelable tous les deux ans, et une composition portant obligatoirement sur l'un ou l'autre de ces auteurs. Et voici que brusquement j'aurais « prôné » le thème « auquel personne ne songeait » (pas même le rédacteur de l'exposé des motifs) ?

Reste le livre que j'ai signé avec cet autre contempteur de la méthode active, M. G. d'Hangest. Ce livre vaut ce qu'il vaut, mais il dit bien ce qu'il veut dire. Le thème qu'a voulu le Conseil n'est nullement un exercice de reproduction intégrale, de retraduction pure et simple. Portant sur le même sujet que la version, afin de laisser le candidat dans la même ambiance, il devra contenir les termes, les formes, les règles de la grammaire essentielle qui sont du domaine commun et doivent être supposés acquis par un élève qui étudie les langues vivantes depuis six ans. Entre l'exercice ainsi conçu et l'ancien thème fabriqué à grands coups du dictionnaire bilingue, n'y aurait-il vraiment aucune différence ? Quoi qu'il en soit, c'est cette conception que nous avons tenté de réaliser, tout au moins dans la première moitié de notre volume, les autres devoirs étant clairement destinés aux candidats aux grandes Ecoles. Et nous n'avions pas la singulière prétention de

satisfaire tout le monde, mais seulement, et sur leur invitation même, de suggérer quelques exemples concrets aux chercheurs de bonne volonté.

Mon jeune collègue me permettra-t-il, en terminant, de lui donner un conseil entièrement désintéressé ? Je ne crois vraiment pas qu'il use du bon moyen pour aboutir. Que ne recherche-t-il plutôt, avec le Comité de notre Association, un terrain d'action commune ? Et quand, de cette collaboration nécessaire, sortira un projet bien clair, cette fois, et bien mis au point, chacun sera forcé de prendre ses responsabilités. M. Pierre Legouis verra que je ne serai pas le dernier à réclamer les miennes.

Veuillez croire, mon cher Président, etc...

M. Rancès,
Délégué au Conseil supérieur,

Adhésions nouvelles

M. Aboulkel, prof. E. P. S., Constantine ; *M. Paul Arrighi*, prof. lycée, Bourg ; *Mlle Baigne*, prof. E. P. S. F., Chaumont ; *Mlle Benesis*, prof. E. P. S., Blida ; *M. J. Berlioz*, prof. E. N., Montbrison ; *Mme Birmann*, Cannes ; *Mme Bontemps*, prof. E. P. S. F., Chaumont ; *Mlle Brisch*, Colmar ; *M. Jean Calel*, prof. lycée, Montpellier ; *M. Chalmel*, prof. lycée, St-Quentin ; *M. Clech*, prof. lycée, Rennes ; *Mlle Colombaz*, prof. E. P. S. F., Nice ; *M. Connes*, prof. lycée, Marseille ; *M. Couvreur*, prof. E. P. S., Bagnols-sur-Cèze ; *Mme Decloitre*, prof. E. P. S., La Côte-St-André ; *M. Desbiot*, prof. E. P. S., Caen ; *M. Desrosier*, prof. collège, Auxonne ; *M. L. Dreyfus*, prof. lycée Kléber, Strasbourg ; *M. J. Dreyfus*, prof. lycée Kléber, Strasbourg ; *M. Ehrhardt*, prof. lycée Kléber, Strasbourg ; *M. Fabre*, prof., lycée Douai ; *M. Féret*, prof. E. P. S., Louviers ; *M. Fouret*, prof. lycée Janson, Paris ; *M. Gautherot*, prof. Ec. Prat., Montbéliard ; *M. Gédéon*, prof. lycée Poitiers ; *M. Ch. Kray*, prof. lycée Kléber, Strasbourg ; *Mlle Lacrouze*, prof. E. P. S., Talence ; *M. R. Lamar*, prof. lycée Beauvais ; *Mlle Larab*, prof. E. P. S. F., Mascara ; *M. Laurent*, prof. E. P. S., Cadillac ; *M. Le Golf*, prof. lycée, Toulon ; *Mlle Legouis*, prof. lycée J. F., Mulhouse ; *M. Olivier-Leroy*, prof. lycée, Châteauroux ; *M. Jean Meunier*, prof. collège, Charolles ; *M. de Montaigu*, prof. collège, Luçon ; *M. Moulinier*, prof. lycée, Tours ; *Mlle Passard*, prof. E. P. S. J. F., Largentière ; *Mlle Pédevilla*, prof. E. P. S., Brignoles ; *Mlle Perrenoud*, prof. lycée J. F., St-Germain-en-Laye ; *Mlle Petithuguenin*, prof. E. P. S. J. F., St-Lô ; *M. J. Peyraube*, prof. lycée, Nancy ; *Mme Pujol*, Bordeaux ; *Mlle M. Richard*, prof. déléguée lycée, Bar-le-Duc ; *M. Rouleux*, prof. collège, St-Jean-d'Angély ; *M. Ruche*, prof. lycée, Tunis ; *M. Taillebot*, prof. lycée, Aix-en-Provence ; *M. Thénard*, prof. E. P. S., Chinon ; *M. Thomas*, prof. lycée, Poitiers ; *Mlle Thourot*, prof. E. P. S. J. F., Ste-Marie-aux-Mines ; *M. Vieux*, prof. lycée, Nantes ; *M. Villeméjane*, prof. d'espagnol à l'Ecole Arago ; *M. Wolff*, prof. lycée Kléber, Strasbourg.

CONSIDÉRATIONS INACTUELLES

C'est donc cette année que la composition en langue étrangère se verra supplanter, à l'écrit des baccalauréats B et D, par la nouvelle formule : Version, thème d'imitation. La loi est la loi, et il nous appartient d'en assurer l'exécution, quoi que nous puissions en penser dans notre for intérieur. Mais il est permis, croyons-nous, de réserver l'avenir, et même, en un sens, de le préparer, en nous demandant pourquoi et comment la petite révolution de 1920 a pu réussir.

Quand nous sommes partis pour la guerre, en 1914, nul ne paraissait songer à mettre en question la réforme de 1902, avec tous ses corollaires, au nombre desquels figurait en place honorable la composition en langue étrangère. De temps en temps, quelque fidèle des anciens dieux jetait bien sur nous la malédiction, mais sans la prendre lui-même au sérieux. Aucun nuage n'assombrissait notre petit horizon. Nous restâmes longtemps sous le harnois militaire. A notre retour, trop heureux de retrouver les douceurs de la vie civilisée, nous avions repris nos bonnes habitudes d'avant-guerre, et ne soupçonnions nulle menace suspendue sur nos têtes. Mais un beau jour nous entendîmes parler d'un referendum qui, paraît-il, reflétait avec une fidélité admirable le nouvel état d'esprit des professeurs de langues.

D'où surgissait le monstre ? Je ne sais. Je sais seulement que je n'ai pas eu l'honneur d'être consulté. Et comme tous mes camarades de la guerre ont eu l'occasion de se faire la même remarque, il est clair que ce referendum, silencieusement préparé, mais bruyamment exploité, ne signifie plus grand'chose. Si quelqu'un avait le droit de faire connaître son opinion en la matière, c'étaient apparemment les anciens mobilisés, pour ne pas dire les anciens combattants. Or, la date même à laquelle on a recueilli les votes était, ou si bien, ou si mal calculée, que la plupart des démobilisés ont été mis en présence du fait accompli. C'est ce qui ressort, aussi bien, des chiffres donnés récemment dans cette revue, si on les compare seulement aux chiffres des adhérents de l'Association.

Donc ce referendum est insignifiant *a priori*, puisque tous les jeunes en ont été exclus. Cependant, examiné en lui-même,

a-t-il le sens qu'on a prétendu lui donner ? Emporte-t-il, même incomplet et mutilé, condamnation de la composition en langue étrangère ? Il dit exactement le contraire. Le thème, adopté par le Conseil Supérieur, et présenté par certains comme le désir secret du personnel enseignant, avait recueilli 107 voix sur 467 suffrages exprimés, tandis que la composition, modifiée ou non, réunissait 300 suffrages.

Le Conseil Supérieur se trouvait donc en face d'une situation très nette. Même si personne ne lui signalait l'abstention bien involontaire de plusieurs centaines de professeurs, en grosse majorité fidèles à la réforme de 1902, il n'y avait qu'à regarder les chiffres pour se convaincre des intentions de ceux qui avaient pu voter. La composition, ou la version suivie d'un large questionnaire, répondait aux vœux de la plupart. Aussi le Conseil Supérieur, dans sa sagesse, décida-t-il que la composition avait vécu, et que la version elle-même ne se concevait que flanquée d'un thème d'imitation.

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier la composition du Conseil Supérieur. Il est excellent, *in abstracto*, que ce grand et noble organisme puisse au besoin départager les enragés tenants de nos mille catégories éternellement rivales. Cependant, lorsqu'il s'agit de maintenir ou de modifier, et que l'immense majorité des gens compétents et intéressés se prononce pour le maintien, il est assez étrange qu'on leur impose ainsi du dehors des formules pédagogiques rejetées par eux. Mais le travail d'investissement avait été sans doute entrepris de longue date, et sans donner le moins du monde dans le rocambolisme, il est permis de trouver quelque suite dans tous ces événements inattendus, d'y retracer une idée directrice et une volonté tenace.

Encore fallait-il des prétextes pour pouvoir condamner une épreuve acceptée par nous pour lui en substituer une autre que nous refusions. On a donc présenté la composition comme un affreux pot-pourri de formules toutes faites, apprises par cœur, insérées bon gré mal gré dans n'importe quel sujet, et reliées aussi mal que possible par de pauvres balbutiements dépourvus de syntaxe et de logique. C'est vraiment se donner la partie belle. Si tel était le résultat de nos six années d'efforts, qui de nous serait assez aveuglé par le parti pris pour ne pas y renoncer spontanément ? La vérité est qu'un élève moyen de nos classes de première fournissait à l'examen un papier fort honorable, rédigé avec beaucoup moins

de maladresse et de gaucherie et de barbarismes et d'erreurs qu'on ne voudrait aujourd'hui le laisser entendre. D'une manière générale, la composition étrangère valait à peu près, relativement bien entendu, la composition française. Les épreuves écrites du baccalauréat n'ont pas coutume de servir aux anthologies ; il faut donc juger une épreuve en la remplaçant dans son cadre, dans son rôle, et se demander comment elle le remplit. Or, la composition nous servait parfaitement à apprécier l'étendue et la justesse du vocabulaire, et les acquisitions grammaticales du candidat. Elle répondait à sa fin. Elle avait aussi le mérite de couronner harmonieusement notre patiente construction de six années. Quant aux élucubrations que l'on a produites comme de fidèles spécimens de cette épreuve, la plupart des examinateurs savaient isoler les clichés, et condamner l'insuffisance éclatante de tout le reste, qui représentait la force vraie de l'élève.

On aurait pu adresser cependant des reproches à la composition telle qu'elle se pratiquait jusqu'à 1914. Au lieu de lancer l'élève à corps perdu sur un de ces thèmes qui reviennent forcément toujours, avec quelques variantes ingénieuses, on aurait pu le maintenir plus longtemps sur la voie, l'empêcher de dérailler, en lui donnant par exemple une version suivie d'un commentaire bien compris. La composition n'était pas intangible dans sa forme, si elle semblait l'être dans son principe. Mais ce qu'on voulait, ce n'était ni satisfaire les désirs du personnel, même imparfaitement exprimés, ni améliorer une épreuve d'utilité reconnue par l'expérience, ni mieux armer les candidats contre l'incertitude des examens. On avait l'arrière-pensée de ramener triomphalement dans nos classes, en vainqueur et en maître, le thème, naguère honni, le thème, relégué au rang de rapide exercice oral, le bon vieux thème du latin et du grec, que certains ne se consolaient pas de voir abandonné. Les partisans du thème l'ont emporté, grâce à l'obscurité que l'on a su faire autour de notre opinion presque unanime. Ils ont trouvé un peu partout les complicités qui ne manquent jamais aux ennemis des humanités modernes. Leur victoire est une défaite pour nous. Sachons du moins en tirer la leçon. Apprenons d'abord à tous ceux qui nous lisent que le referendum de 1919 n'a pas de valeur, que c'est une consultation hâtive et incomplète dont nous n'avons pas la responsabilité. Et apprenons nous-mêmes, par l'imprévu de ce revirement, qui nous a surpris, qu'il ne faut

jamais désespérer ; que si nous savons le vouloir, ce qui a été fait malgré nous sera défait grâce à nous ; que nous aurons un jour notre revanche, comme les amis du thème ont en ce moment la leur.

Faisons loyalement l'essai qui nous est proposé, bien qu'à mon avis la conclusion soit inscrite dans les prémisses, et voyons d'ici quelque temps ce que donnerait un referendum, organisé cette fois dans des conditions normales. Je ne serai pas mauvais prophète en prédisant que ce jour-là, si le Conseil Supérieur veut bien tenir compte de nos vœux, la méthode vivante d'enseignement des langues vivantes retrouvera son couronnement naturel, la composition vivante et libre en langue étrangère.

A. RIVOALLAN.

Notes sur la méthode directe

« Des mots, des mots, des mots ! » (Hamlet)

Abstrait et Concret — La méthode directe n'a plus d'adversaires, c'est entendu ; mais elle a des partisans fervents et des partisans tièdes. Ces derniers veulent bien la reconnaître bonne pour enseigner le vocabulaire « concret », mais lui refusent toute vertu pour enseigner le vocabulaire « abstrait ».

Ils oublient, évidemment, que nos élèves nous arrivent possédant l'un et l'autre vocabulaire dans leur langue maternelle. Or, la langue maternelle tout entière a été acquise directement : « Quand le petit têtait, et que la mère allaitait, où donc était le dictionnaire bilingue ? »

Je soutiens qu'il n'y a pas de mots concrets. Tous sont abstraits.

En effet, une chose quelconque peut être représentée par le mot « ceci » ou par le mot « cela ». Deux mots aussi abstraits et aussi généraux que possible. Ce sont pourtant les premiers mots que nous enseignons : « *Ceci est un livre !* » Or si le mot « ceci » est abstrait, ce dont, j'espère, personne ne doute, le mot « livre » qui en est l'équivalent est abstrait aussi. C. Q. F. D.

La Classification surannée. — Alors, comment distinguer les mots tels que « ceci » des mots tels que « livre » ? Voici. Nous ferons table rase de la classification d'Aelius Donatus (ɪᴠ[e] siècle) en noms et pronoms, classification parfaitement inadéquate, et controuvée d'ailleurs par les découvertes de la linguistique (D'après M. Michel Bréal, les pronoms auraient été les premiers mots de tout langage). Et nous regarderons « ceci » comme une *armature*, et « livre » comme un des *revêtements* possibles de cette armature primitive.

Les mots servant à représenter les idées de choses : *ceci* et *cela,* de lieu : *ici* et *là,* de temps : *maintenant* et *alors,* d'action : *faisant,* d'état : *étant,* sont de simples armatures. Ils sont susceptibles, chacun, d'une infinité de revêtements.

Syntaxe directe. — Si nous savons nommer ainsi simplement toutes les choses (et toutes les personnes), tous les lieux, et tous les temps, au moyen d'une dizaine de mots d'armature, que nous manquera-t-il pour compléter notre vocabulaire ?

Il nous manquera d'abord les mots représentant l'Espace. Je veux dire les mots qui indiquent les positions relatives des images (choses, lieux, temps) les unes par rapport aux autres. Ceux-ci, par exemple : DE, indiquant séparation : A, direction ; et EN, union. Ces mots, que les grammairiens négligent, sont des plus abstraits : mais je les comparerai aux *boulons* de notre *armature.*

Car, faire de la Syntaxe directe, si je puis dire, devient aussi amusant, pour de petits gosses, que de jouer au « Meccano ». Quelques exemples :

Armature :	*Ceci*	*est*	*à*	*cela.*
Revêtement :	Le livre	appartient	à	Jacques
id. :	Ce jouet	marche	à	perfection, etc.

Un deuxième exercice consistera à trouver l'armature d'une phrase dont on donne le revêtement. Exemple :

Revêtement :	Marchez' -	vous	en	rang?
Amature :	*Faites*	*ceci*	*en*	*cela ?*

Je parle par expérience. Lorsqu'on a passé le temps dévolu aux langues en Sixième et en Cinquième, à de semblables exercices, on ne se casse plus la tête à essayer de résoudre, en Quatrième, le problème de l'Abstraction par le problème autrement compliqué de la Traduction.

J'ajoute que l'on est pour jamais dégoûté de la Grammaire. J'entends de celle que Donatus composa en latin pour son élève saint Jérôme, au IVe siècle de notre ère, et que Chapsal transposa en français, pour le malheur de tous les écoliers, vers 1825.

Il me reste à avouer que j'emploie quelques objets concrets pour développer devant des élèves de dix ans ces théories subversives et paradoxales. Mon parapluie suffit cependant à démontrer le mécanisme de l'armature et du revêtement. Nous nous représentons DE, comme les Egyptiens, par une scie ; A, par une flèche ; et EN, par un anneau.

La Pensée complète. — Il n'est pas de problème grammatical qu'on ne puisse résoudre par le moyen des quelques mots abstraits que j'ai indiqués. Je ne m'occupe pas de l'orthographe qui s'apprend, comme elle s'est installée, par l'usage, et notre usage est intensif. Mais il y a encore autre chose.

Les opinions étant libres, mes contradicteurs auront sans doute besoin de quelques mots abstraits (j'y compte du moins) pour exprimer la leur. En voici de très simples : ET, MAIS, OU, QUOIQUE, etc. Car ces mots représentent des opinions (Ed. L. Starck, Boston Univ.). La preuve ?

a) Nous savons parler français.

b) Nous apprenons la Grammaire.

Voici l'opinion de mes contradicteurs :

c) Nous savons parler français PARCE QUE nous apprenons la Grammaire.

Et voici la mienne exprimée non moins simplement :

d) Nous savons parler français QUOIQUE nous apprenions la Grammaire.

C'était aussi l'opinion de Paul-Louis Courier quand il disait: « On reconnaît les gens qui savent bien leur Grammaire à ce qu'ils parlent plus mal que les autres » (Conv. chez la Comtesse d'Albany).

PLUMEAU.



CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

NOTES ANGLAISES

Deux ouvrages de publication récente, *When Labour Rules* par M. J.-H. Thomas, et *A Policy for the Labour Party,* par M. Ramsay Mac Donald, ont attiré l'attention des milieux politiques, et en particulier du parti libéral, curieux de connaître la pensée de ses voisins de gauche pour apprécier dans quelle mesure il peut collaborer avec eux.

M. Thomas n'a rien du révolutionnaire hirsute. Il réclame bien la nationalisation, mais pour quelques industries essentielles seulement ; et il lui suffirait de voir les autres sous un vague contrôle public. Il se soucie peu de la forme républicaine soit pour l'Angleterre soit pour l'Irlande et il est très nettement hostile à la séparation des deux pays. Enfin, il ne veut pas entendre parler de bolchevisme, dans le Royaume-Uni.

M. Ramsay Mac Donald étudie surtout le problème de la nationalisation. Les industries sont classées par lui en deux catégories, les petites industries où la concurrence fait encore sentir son action vivifiante, et les grandes constituant des monopoles de fait entre les mains d'un trust. Il ne touche pas aux premières, par respect de la liberté qu'implique la concurrence ; mais il fait passer les autres sous le contrôle de la nation, car pour lui trust signifie tyrannie économique. Quant au contrôle des services nationalisés, il le confie non pas à de nouveaux ministères où règnerait la torpeur bureaucratique, mais à des organismes très souples où seraient représentés techniciens, producteurs et consommateurs. En limitant la nationalisation aux seules industries dont l'évolution a abouti au trust, il condamne implicitement le bolchevisme et reste fidèle à l'esprit du marxisme. Il pourrait contresigner le jugement de H.-G. Wells sur Lénine ; le romancier anglais reproche, en effet, au dictateur de Moscou d'avoir brûlé les étapes en cherchant à réaliser brusquement le marxisme en Russie, et cela à l'encontre de la pensée même de Karl Marx qui disait que les premiers pays touchés par le socialisme seraient ceux de forte concentration industrielle.

La doctrine de M. Ramsay Mac Donald ne fait qu'étendre l'idée démocratique aux faits d'ordre économique ; à ce titre, elle ne peut que séduire les libéraux. Ils n'ont pas plus de raisons d'admettre la concentration du pouvoir économique entre les mains de petits groupes que la concentration du pouvoir politique entre les mains d'un homme ou d'une coterie ; pour eux la démocratisation du pouvoir est la condition même de la liberté individuelle.

Les précisions sur le socialisme tel qu'il est compris en Angleterre et tel qu'il est appliqué en Russie offrent cet avantage d'éclairer le parti libéral sur sa propre doctrine, restée assez vague, surtout en matière économique, pendant les premiers mois qui ont suivi l'armistice. A proprement parler, le libéralisme a souffert d'une véritable crise de conscience. Pendant la guerre, tous les partis dans un désir d'union s'étaient détournés des débats politiques. La guerre finie, les partis extrêmes retrouvaient facilement leur voie ; mais moins heureux qu'eux, parce que sa nature même lui interdit de se laisser guider par des dogmes rigides, le parti libéral alla un peu à la dérive. Certains de ses membres, préférant à l'angoisse d'une incertitude prolongée, la sécurité que donne la soumission à un Evangile, rejoignirent ceux qui, soit à leur droite, soit à leur gauche, semblaient savoir où aller. Il ne resta qu'un noyau de fidèles ou d'entêtés du libéralisme ; avant de rien entreprendre, ils durent se reconnaître ; en fait, ce n'est qu'après l'élection de M. Asquith qu'ils commencèrent à se ressaisir. L'échec travailliste aux dernières élections municipales, la constatation que le Labour Party est trop prisonnier des contingences syndicalistes pour embrasser les problèmes d'ensemble et faire œuvre efficace d'opposition, tout cela leur a rendu confiance et leur a donné le sentiment qu'à l'aile gauche du Parlement il y avait un rôle important à jouer et qu'eux seuls pouvaient le jouer. *The New Liberalism*, petit volume de M. Masterman, reflète cet état d'esprit. « La liberté dans la coopération », telle est la formule dont M. Masterman fait sa base de départ. Entre la liberté et l'esprit d'organisation à la manière allemande, il n'hésite pas ; « mieux vaut pour l'homme, dit-il, apprendre à bien choisir après des expériences malheureuses que se sentir pousser dans le bon chemin sans avoir eu à choisir. » La place qu'il assigne au libéralisme est à égale distance du vieil individualisme et des conceptions égalitaires de la guerre

de classes : le but qu'il lui offre est la destruction, non pas du capital, mais de la pauvreté.

Ce réveil de l'idée libérale est intéressant à noter. Il est possible que dans un avenir prochain des résultats soient enregistrés, dus à la foi agissante dont est animé le groupe Asquith. C'est en lui que mettent leur confiance ceux qui souhaitent la cessation des hostilités sur le front irlandais : car il n'est personne qui croie que le Home Rule, aujourd'hui voté, soit capable d'amener l'apaisement ; applicable dans l'Ulster, il se heurtera à l'opposition intransigeante des Sinn Feiners dans le sud de l'Irlande.

D'autre part, les libéraux auront à intervenir dans un débat actuellement en perspective sur la vieille question du protectionnisme ; nul doute qu'ils ne le fassent avec une ardeur toute juvénile, car ils seront alors sur un terrain solide et connu. La lutte entre les partisans de la protection et ceux du libre-échange s'est rouverte à l'occasion de l'entrée en Angleterre de jouets et de produits colorants venus d'Allemagne. Il serait prématuré de parler d'invasion commerciale, ou de dumping, mais les industriels anglais se sentent menacés dans leur situation et craignent de ne pouvoir résister si l'on n'oppose des barrières protectrices aux produits étrangers.



Quelle que soit l'issue du débat, il méritera d'être suivi avec attention. Il sera intéressant de voir l'attitude des libéraux de la coalition, et pour nous Français en particulier, d'observer comment évolueront les sentiments de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne, en présence de ce nouveau péril commercial. Un fait est acquis, c'est que l'Angleterre, comme avant la guerre, se trouve aux prises avec la concurrence allemande et qu'elle en éprouve quelque inquiétude. Faut-il y voir l'origine des dispositions peut-être plus conciliantes qu'elle montre envers la France, considérée après tout comme une rivale de second ordre et encore dans un avenir assez lointain ? Au début du mois, à Manchester, Lord Derby préconisait comme garantie de paix future une alliance entre l'Angleterre et la France et, d'autre part, il semble que depuis peu la presse radicale soit plus réservée dans ses appréciations à notre égard. Il n'y a pas longtemps, il n'était question que de militarisme et d'impérialisme français ; on prêtait à

notre gouvernement l'intention d'envoyer de nombreuses divisions culbuter le régime moscovite ; l'alliance avec la Belgique dissimulait les plus noirs desseins et les moins avouables. Aujourd'hui, le *Manchester Guardian* admet que si l'on entend en France la note impérialiste, elle est loin d'être dominante; que l'étranger s'est trompé sur les vraies tendances de la France d'après-guerre. Cet aveu ne pouvait manquer de se produire ; ce qui est inattendu, c'est l'explication qui a été donnée de l'erreur commise à notre sujet. D'après le correspondant parisien du *Manchester Guardian,* nous devons notre réputation de peuple militariste à Pertinax ; il reconnaît bien que le rédacteur de l'*Echo de Paris* ne parle qu'au nom de certains cercles sans influence ni autorité ; mais il lui fait une sorte de grief de « l'excellente clarté » de son style ; tout le mal vient de ce que ses articles, faciles à comprendre et probablement faciles à traduire, ont été copieusement cités dans la presse étrangère ; d'où la conviction au dehors qu'ils reflétaient l'opinion française. Le mal aurait cependant été moins grand si, à « l'excellente clarté » de Pertinax, ne s'était ajoutée l'extrême timidité des informateurs étrangers dans leur chasse aux documents. Les récriminations, parfois un peu vives, que la majorité des journaux parisiens fit entendre contre l'Angleterre au moment de la grève des mineurs ont eu du moins ce résultat de faire connaître à notre alliée nos vrais sentiments. On parle moins de nos intentions belliqueuses et davantage de nos besoins, et l'on commence à comprendre outre-Manche que pour compatir efficacement à la détresse de la France, il ne suffit pas de lui vendre au prix fort certaines commodités, ni de chanter, même avec conviction : *Keep the Home-Fires burning !*

Sarrebourg, le 21 décembre 1920. Marcel LORANS.

NOTES ALLEMANDES

M. Maurice Muret rend service à ceux qui n'ont pu se tenir au courant de la production littéraire en Allemagne pendant la guerre, en publiant une dizaine d'études qui demeuraient dispersées dans les revues (1). De l'excellent

(1) La littérature allemande pendant la guerre, Payot, 1920.

poste d'observation auquel il était placé, l'écrivain suisse a pu noter au jour le jour les manifestations de la « psychose de guerre » chez nos adversaires. D'où l'intérêt de ses essais. D'où leur faiblesse aussi. Ils ne constituent pas à proprement parler une étude d'ensemble telle qu'il nous la faudrait, conduite avec un souci d'historien, mais plutôt une suite de propos qui relèvent autant du journalisme que de la littérature. Les sujets qu'il aborde sont intéressants en eux-mêmes, et rien que la table des matières est suggestive. M. Muret analyse les romans de guerre de Clara Viebig (*Töchter der Hekuba*), de Mme Nanny Lambrecht (*Eiserne Freude* et *die Fahne der Wallonen*), et celui de Frenssen (*Die Brüder*). Il passe en revue les publications récentes des deux frères Thomas et Heinrich Mann, qui se sont enfoncés plus avant, le premier dans la voie d'un nationalisme étroit, l'autre dans celle du libéralisme, du « républicanisme », et il signale le poème de Stefan George « *der Krieg* », où l'aristocrate rhénan a gardé son attitude hautaine, son dédain des passions grégaires, et des agitations grossières. Le livre se clot sur les noms de Dehmel, Dauthendey et Harden.

Tout cela permet une reprise de contact, donne des indications sur un mouvement terriblement confus. Mais ce ne sont là précisément que des indications. Les jugements portés par M. Muret sont ceux d'un homme échauffé par la lutte immédiate. Les arbres l'ont empêché de découvrir la forêt. A vrai dire, ce n'est qu'après de longs travaux que l'on arriverait à débrouiller le chaos, à dégager les tendances nouvelles qui ont pu se faire jour en Allemagne pendant les cinq années de guerre.

Dès aujourd'hui pourtant on peut distinguer entre ceux qui n'ont rien appris, ni rien oublié, et ceux pour qui la guerre a été la révolution véritable, apportant à l'esprit allemand de quoi réfléchir, se nourrir d'aliments nombreux, se régénérer peut-être. Ces derniers sont les seuls intéressants du point de vue de l'avenir et il est dommage que M. Muret n'ait pas songé à nous entretenir d'un Fritz von Unruh, le type du hobereau, de l'officier prussien qui trouve à Verdun son chemin de Damas (1), ou des groupes d'écri-

---

(1) Fritz von Unruh. Opfergang, Erich Reiss Verlag.

vains jeunes qui sont représentés dans des anthologies comme *Menschheitsdämmerung, das Ziel, die Erhebung.* Nous aurons à y revenir.

Les autres représentent le passé : « prophètes tournés en arrière », ils n'ont fait que prolonger les aspirations d'une Allemagne de plus en plus avide de bien-être et de puissance. Richard Dehmel était-il du nombre ? La guerre fut pour ce poète, dont on discutait le talent, une épreuve à laquelle il a mal résisté. Rien de plus naturel que de le voir, cédant à l'entraînement de son peuple, s'engager à l'âge de cinquante ans et prendre le fusil comme un jeune homme. Ceci pourtant déjà nous refroidit, qu'au lieu de partir en guerre contre le « czarisme », comme on nous l'avait dit d'abord, c'est sur le front français qu'il fit ses premières armes. Et il ne semble point qu'il ait vu de différence entre une guerre menée contre la Russie et une guerre menée contre la France. Il n'aimait pas les Français : à un enquêteur qui lui demandait en 1913 ce que l'Allemagne contemporaine devait à la culture française, il répondait par carte postale avec une injuste froideur : « Rien ! » Mais au moins eût-il pu se souvenir de son passé socialiste. Il s'en souvenait sans doute, obscurément, à la façon de la Sozial-Demokratie engraissée, embourgeoisée. Pas assez pour lever l'interdit qui pesait sur les esprits et échapper à cette mobilisation de l'intelligence qui fit taire toute faculté critique. Si Dehmel se plaignait, à son arrivée au corps, du « Drill », il s'en consolait aussi en écrivant des hymnes à la discipline, en exaltant l'abnégation qu'exige non seulement le patriotisme, mais le militarisme. Son journal de guerre, « *Zwischen Volk und Menschheit* » (1) nous conduit de déception en déception. Sous l'uniforme qu'il avait revêtu, Dehmel n'était plus Dehmel. Sa vanité surexcitée lui faisait considérer moins la beauté d'un sacrifice obscur, que la gloire de donner, lui, le poète quinquagénaire, un exemple aux jeunes. Il tenait à ce que l'on connût son geste, à ce que l'on se ralliât à son nom. C'est dans cet esprit que, nouveau Tyrtée, il entreprit des tournées de conférences à l'arrière-front, dans la région de la Somme. Ce qu'il y disait ne dépassait pas les banales affirmations sur le droit de

(1) S. Fischer Verlag.

l'Allemagne à l'existence et à la victoire. Au spectacle des régions françaises mal peuplées, mal cultivées, il ne trouvait guère que l'ordinaire conclusion allemande : « la meilleure terre au meilleur homme ». Et il se sentait, uniquement parce qu'il était Allemand, sans chercher de raisons profondes, un de ces « meilleurs hommes ». Sans doute lui arrivait-il parfois d'avoir un doute. Telle église de campagne, tel intérieur de paysan ou de bourgeois français, lui donnaient à réfléchir sur la valeur respective des civilisations opposées. Mais pour faire un retour sur lui-même, il était trop pris par le milieu, trop flatté d'être invité aux popotes d'état-major, encore que simple sous-officier. Et il est navrant de le voir souffrir en son amour-propre, lorsque les décorations que l'Empereur lui envoie lui semblent inférieures à son mérite, bonnes pour de simples civils. Dans le mouvement révolutionnaire même, qui acheva de jeter bas la machine guerrière, Dehmel ne puisa pas une inspiration nouvelle. Son appel à une ultime résistance rappelait l'esprit des guerres d'indépendance plus qu'il ne permettait de retrouver la poète de *Erlösungen*, de *Venus Socia*, et de la pitié sociale qui l'avait animé vingt ans auparavant. A force de vouloir selon sa théorie et son tempérament lyrique, assujetti aux impressions du dehors, rapprocher l'art de la vie, confondre l'art et la vie, Dehmel était devenu impuissant à dominer d'un regard lucide la vie allemande, à faire monter de l'épaisse civilisation matérielle qui l'entourait, l'étouffait, une flamme plus haute.

Sa mort, qui remonte à un an, permettra d'étudier l'ensemble de son œuvre, de le classer dans le Parnasse allemand contemporain, où il est à craindre qu'il ne tienne pas la place à laquelle il s'attendait : la première. La génération dont il faisait partie est de plus en plus clairsemée. Cäsar Flaischlen lui aussi vient de mourir. On se souvient qu'il avait été il y a vingt-cinq ans, rédacteur en chef du *Pan*, auquel Dehmel collabora. Cette revue, aujourd'hui introuvable à prix d'or, avait donné le signal d'une action concertée entre les peintres et les écrivains. Eclectique, elle avait groupé des poètes et des artistes qui dans des sens différents, tâchaient de créer une culture esthétique propre aux Allemands. Ces tentatives, qui ont en partie échoué, relèvent aujourd'hui de l'histoire. Il sera bon de les rappeler, et de mettre en lumière l'effort de ceux qui comme Dau-

thendey (mort en 1914) esquissaient dès avant la guerre un mouvement d'opposition contre leur entourage béotien et ce qu'ils appelaient « *alldeutscher Massenwahnsinn.* » (1).

F. BERTAUX.

NOTES ITALIENNES

Gabriele d'Annunzio et le traité de Rapallo

Le traité de Rapallo signé le 12 novembre 1920 semble marquer la fin des longs et pénibles différends qui avaient surgi entre les Italiens et les Yougo-Slaves depuis la fin de la guerre. Résultat des négociations directes des gouvernements de Rome et de Belgrade, on peut dire qu'il est le fruit d'un accord amical précurseur d'accords économiques et même politiques visant surtout à empêcher le rétablissement de la dynastie des Habsbourg. L'Italie reçoit enfin, à l'est, sa frontière naturelle des Alpes, toute l'Istrie avec les îles de Cherso, de Lussin et les ilots voisins ; en Dalmatie, Zara et ses dépendances, ainsi que l'île de Lagosta et le groupe de Pelagosa. Environ 500.000 Yougo-Slaves deviennent italiens alors que 40.000 Italiens seulement passent à la Yougo-Slavie avec de sérieuses garanties pour leur *italianité.*

Les limites que revendiquaient les irrédentistes, avant 1914, semblent donc dépassées. Elles coïncidaient, à peu près, avec celles dont parle Dante dans ces vers de la *Divine Comédie :*

A Pola dentro del Quarnero
Ch'Italia chiude e suoi termini bagna.

Carducci lui-même, dans son *Salut* italien, ne va pas au delà, ajoutant, après s'être adressé à Trieste et à Capo d'Istria : « Saluez le Divin sourire de l'Adriatique jusqu'aux lieux où Pola montre avec orgueil ses temples, à Rome et à César. »

Quant à Fiume, le traité reconnaît son indépendance. Le nouvel Etat comprendra l'ancien « Corpus separatum » pro-

---

(1) Max Dauthendey. Gredankengut aus meinen Wanderjahren, 1913. Das Schönste von Max Dauthendey, 1920. Albert Langen Verlag.

longé à l'ouest, vers la côte, par une bande de terre qui la relie à l'Italie avec deux grand'routes et la voie ferrée : pierres d'attente qui serviront peut-être un jour — du moins nous le souhaitons — à sceller intimement la petite construction nouvelle à la grande maison italienne.



Approuvé à une énorme majorité par la Chambre des Députés et le Sénat, ratifié par le roi et accepté par l'immense majorité du pays, le traité de Rapallo a été farouchement repoussé par Gabriele d'Annunzio qui occupait Fiume, avec ses légionnaires, depuis le 12 septembre 1919. On sait que son occupation avait empêché l'installation, dans la ville, des troupes de police anglaises venues de Malte pour assurer l'ordre dans Fiume, à la suite des incidents de juillet 1919 où plusieurs soldats français avaient trouvé la mort. Lors de l'entrée des troupes victorieuses de Victor-Emmanuel dans Fiume, le 30 octobre 1918, par un vote à peu près unanime, la population fiumaine demanda à être italienne. Et depuis septembre 1919, sous l'influence de la parole entraînante et de l'éloquence prodigieuse du poète des Laudi, son Comandante, la ville est devenue, de plus en plus, un foyer d'ardent patriotisme italien. Cependant son sort tardait à être réglé et justifiait bien des craintes. Aussi, en vue de préparer l'annexion désirée, Gabriele d'Annunzio fit-il adopter, à l'occasion de l'anniversaire de l'occupation, la création de la Régence italienne du Carnaro en même temps que la promulgation d'une Constitution très originale par endroits et qui donnait aux arts un rôle assez considérable. Mais d'Annunzio comptait sans l'énergie et l'habileté du gouvernement de M. Giolitti que, d'ailleurs, il a eu l'imprudence de provoquer en occupant les îles de Veglia et d'Arbe et en envoyant des troupes de débarquement pour soulever la Dalmatie. Le général Caviglia qui commandait une division dans la région de Trieste reçut l'ordre d'investir Fiume et au besoin de prendre la ville par n'importe quels moyens, afin de l'amener, sans retard, à respecter le traité de Rapallo. La veille de Noël les troupes régulières italiennes marchent sur la ville et font le coup de feu contre les légionnaires qui leur opposent une résistance acharnée. Le 27, les opérations sont suspendues, le 29 d'Annunzio abdique ses pouvoirs et le 31 décembre les parlementaires fiumains

acceptent les conditions imposées par le gouvernement italien, c'est-à-dire, outre le respect du traité de Rapallo, la dissolution du corps des légionnaires et le départ, pour leur port d'attache, des navires de guerre italiens passés à Fiume. Malheureusement tout ce merveilleux moyen âge, suivant les mots même de Gabriele d'Annunzio, a fini d'une façon tragique. Il y a eu à déplorer 40 morts et environ 180 blessés.



L'équipée fiumaine de d'Annunzio n'a guère surpris ceux qui connaissent l'homme et son œuvre. Aussi bien avons-nous pu voir, pendant la guerre, celui qui s'est appelé lui-même l' « *animateur* » devenir un chef heroïque stimulateur d'énergies et dont les exploits nautiques et aériens dépassent ce que l'on pouvait attendre de ce soldat plus que quinquagénaire.

En allant à Fiume et en projetant d'occuper la Dalmatie, d'Annunzio n'a vraiment fait qu'essayer de réaliser un plan qu'il mûrissait depuis longtemps. On peut dire qu'il revenait à ses premières amours, celles de la mer, qui sont à l'origine de son nationalisme impérialiste.

Bercé dès sa naissance — ou plutôt dès le sein de sa mère — par les flots de l'Adriatique dont il s'est plu, pendant longtemps, à contempler les nuances infinies et changeantes et à écouter le murmure, il en a toujours gardé un souvenir attendri. Bientôt cet amour de la mer se confondra avec l'amour de l'Italie.

O mare, o gloria o forza d'Italia ! (Canto novo, 1882).

Dans ses *Odes Navales* (1892-1893), l'un des plus beaux poèmes est consacré à un torpilleur évoluant dans l'Adriatique. Et le 1er volume des Laudi, publié en 1901, porte en épigraphe : « Navigare necesse est ; vivere non est necesse ». Aussi quelle joie ce fut pour lui quand, à l'automne de 1911, le canon des cuirassés italiens alla tonner devant Tripoli. De son exil poétique d'Arcachon il envoya, du 8 octobre 1911 au 14 janvier 1912, au *Corriere della Sera,* une série de dix Canzoni écrites en terza rima comme la *Divine Comédie* et destinées à former le quatrième volume des Laudi. Et dans l'une d'elles, unissant dans son cœur la France et l'Italie, il s'écria : « Et toi occupe le Ciel avec tes

ailes, ô guerrière ailée. Nous, nous pousserons nos puissants navires, de nos quais, vers la haute mer. »

Cette mer qu'il rêvait de conquérir c'était, l'on s'en doute bien, celle qu'il a appelée la *très amère Adriatique*. Dans la *Nave* (1908) ses ambitions semblent plus vastes, car, au Dieu qu'il invoque, il dit sans réticences : « Fais que tous les Océans soient notre mer. »

Aussi bien ne s'est-il pas contenté de chanter la mer. Du 27 mai au 4 juillet 1888, il a publié huit remarquables articles intitulés *Armata d'Italia*, consultés longtemps avec fruit par tous ceux qui cherchaient à développer la marine italienne. Au lendemain de l'occupation de Fiume il s'adresse en ces termes aux marins des navires de guerre italiens mouillés dans le port : « Compagnons, accordez l'honneur de vous appeler de ce nom au marin volontaire qui, depuis de longues années, a été l'illustrateur du renouvellement naval italien et a célébré en toute occasion le grand esprit marin de l'Italie... Le Quarnero est à nous. C'est une mer dantesque. » Après avoir été en quelque sorte le Lamartine des journées nationales de mai 1915, il sera donc le Garibaldi qui donnera Fiume et même la Dalmatie à son pays. A Garibaldi qu'il a chanté dans la Nuit de Caprera, il empruntera sa devise fameuse : « Italia o morte. »

Et ce cri, chez d'Annunzio, partait du cœur. Parlant des dangers courus pendant la guerre, il a pu écrire à des amis : « dix fois, vingt fois, je l'ai cherchée la mort, je l'ai appelée. Elle n'a pas voulu de moi. » Soldat ailé, c'est en plein ciel qu'il aurait voulu être ravi par la mort. Mais les Dieux n'ont pas voulu que ce fils d'Apollon succombât sous les traits de Mars. Et naguère encore, le 15 août 1920, au Conseil national de Fiume qui hésitait à accepter la Création de la Régence italienne du Carnaro il adresse ces paroles : « Plutôt que pourrir dans la tranchée fiumaine, je reprendrai mon aile de Vienne et vous disant adieu du haut des Cieux, je descendrai parmi les Albanais de Kossovo pour combattre contre les Serbes et chercher le beau trépas que me doit le destin. » Une fois de plus, la mort n'a pas voulu de lui : bien plus, il a dû lui-même déclarer, dans un accès d'indignation, que l'Italie ne mérite pas que l'on meure pour elle.



Si l'on objectait à Gabriele d'Annunzio que l'Italie, à peu près tout entière, a accepté le traité de Rapallo, il répondrait, sans doute, que cela importe peu, car c'est lui seul qui représente le mieux les « instincts, les tendances et les sentiments fondamentaux de sa race ». Et ce que *Stelio Effrena,* le héros du *Feu,* c'est-à-dire d'Annunzio lui-même, disait : « Je ne dois et ne veux obéir qu'au génie de ma race », le Comandante de Fiume a voulu le réaliser. Ce qu'il appelle l'*italianité* fait réellement partie de son moi à qui il a toujours donné une place extraordinaire. Or, l'un des besoins de ce moi c'est de briser tous les obstacles. A la Chambre des Députés, en 1897, ayant brusquement quitté la droite où il siégeait, pour aller se ranger parmi les révolutionnaires d'extrême-gauche, il expliqua ainsi sa volte-face à quelques amis : « Je ne partage pas les idées de mes nouveaux amis, mais je m'associe à leur puissance de destruction » et il ajoutait : « parmi les entreprises viriles, j'admire surtout celle de l'homme qui brise la loi imposée par un autre pour établir sa propre loi. »

Obligé à son tour de céder à la force, il semble ne pouvoir guère s'y résigner. Dans un discours d'adieu à ses légionnaires qu'il venait de délier de leur serment, suivant les conditions imposées par le général Caviglia, il cherche à les lier à nouveau par la vague promesse d'un inconnu révolutionnaire et rénovateur. « A qui l'inconnu ? » dit-il. — « A nous. »

Le 5 janvier courant, à l'occasion du dernier rapport des officiers, il a donné lecture d'un projet de fédération nationale des légionnaires et il a annoncé la fondation d'un journal qui en sera l'organe. Il vient de quitter le palais du Commandement, mais pour aller s'installer dans la villa de l'ancien gouverneur autrichien réquisitionnée, pour lui, par le Conseil national. En attendant, Fiume se prépare pour les élections de l'Assemblée Constituante, fixées au 28 février, et qui vont se faire sur un programme annexionniste. D'aucuns prétendent que la future assemblée élira d'Annunzio chef de l'Etat libre. Quoi qu'il en soit l'ancien Comandante n'a pas encore dit son dernier mot. Vraisemblablement le drame de Fiume n'en est encore qu'au troisième acte.

Marseille, le 10 janvier 1920.

Paul PAOLI.

SUR LES ORIGINES DE L'UNIVERSITÉ DE PRAGUE

Nous publions ci-dessous une lettre fort intéressante de M. F. Marès, Recteur de l'Université de Prague, adressée à notre collaborateur M. G. E. Broche. On se souvient que notre collègue, dans ses Notes rhénanes (L. M., n° 5, p. 438 et suivantes), cherchant à déterminer la place de l'Université de Cologne dans l'histoire de la fondation des Universités allemandes, avait refusé de mettre au nombre de ces Universités celle de Prague. N. D. L. R.

REKTOR
CESKE UNIVERSITY KARLOVY
V PRAZE

Prague, le 30 novembre 1920.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

La note dans les « Langues Modernes » par laquelle vous protestez contre la présomption que l'Université de Prague ait été fondée par Charles IV comme « le plus ancien boulevard du germanisme » nous est arrivée très à propos, à notre grande satisfaction.

L'assemblée nationale de notre république a sanctionné cette année une loi par laquelle l'Université tchèque à Prague est proclamée seule successeur de l'ancienne université Charles, et l'Université allemande à Prague en est séparée, restant autrement tout à fait intacte. Mais nos Allemands proclament dans tout le monde que c'est une rupture de leurs droits historiques.

Vous nous apportez un précieux secours dans cette cause, par votre caractéristique de notre bon roi Charles, qui sera toujours pour nous le père de la patrie. Quand vous connaîtrez les événements tragiques qu'a dû subir l'Université de Charles depuis 1622, où elle fut supprimée par le vainqueur de la Montagne Blanche, jusqu'à 1882 où elle a été divisée par le monarque habsbourgeois de sorte que la nation tchèque a été privée de son ancien héritage, vous deviendrez, j'en suis sûr, un défenseur de la justice encore plus résolu.

Je vous fais envoyer, comme don, l'histoire de l'Université Charles jusqu'à l'an 1848, écrite à l'occasion de son cinquième centenaire par notre historien Tomek (1). L'histoire ultérieure, surtout celle de la division de l'ancienne Université en 1882, a été écrite par le professeur Goll, en tchèque, mais avec des documents en allemand que vous pouvez juger vous-même.

Un article sur la question universitaire de Prague a été publié dans la *Revue Bleue* de Paris, premier semestre de cette année.

Je regrette que vous ne puissiez user de nos publications tchèques, mais tout de même je vous fais envoyer le Décret de Kutna' Hora de 1409, très important pour nous, dont vous trouverez un fac-simile et une traduction latine.

Enfin j'ajoute un spécimen de l'ancien sceau de l'Université Charles montrant celui-ci agenouillé devant saint Venceslas, le patron des Tchèques, lui offrant la bulle de la fondation universitaire ; à côté, les armes du Royaume de Bohême (lion avec deux queues).

Voici « le plus ancien boulevard du germanisme » sous le patronage de *saint Venceslas!* La bulle du pape Clément VI, que nous avons dans nos archives, parle expressément du royaume de Bohême, au centre duquel se trouve la ville de Prague. Je ne crois pas qu'un pape d'Avignon eût voulu fonder un boulevard du germanisme !

Monsieur, pardonnez-moi cette idée un peu fantaisiste, mais vous me semblez avoir quelque liaison avec les Esprits d'Avignon qui vous ont inspiré de prendre la défense de la vérité sur l'Université de Prague créée à Avignon.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma plus haute considération.

F. MARÈS,
Recteur de l'Université Charles à Prague.

---

(1) Geschichte der Prager Universität, Prag., 1849.

BIBLIOGRAPHIE

Wild, Henry Cecil. — A History of Modern Colloquial English. — Fisher Unwin, London. 1920. XVI + 398 pages, 21 sh.

Il ne saurait être question de donner ici, dans les limites que les difficultés présentes imposent à notre *Bulletin,* un compte rendu digne de ce très remarquable ouvrage. Mais nous voulons au moins essayer de faire entrevoir son importance et son intérêt.

M. Wyld est déjà bien connu comme l'auteur, entre autres choses, d'un excellent manuel général d'histoire de l'anglais. — *A short History of English,* Murray, 1914. Le livre nouveau, quoique beaucoup plus considérable, embrasse une matière moins étendue, et n'a pas le même caractère de mise au point définitive. Mais son esprit, ses idées, sa méthode, sont d'une belle originalité. M. Wyld, dont on n'est pas surpris d'entendre dire qu'il est tout l'opposé du philologue sec et ennuyeux qui si longtemps a pu, et dû sans doute, sévir en ce domaine, s'attaque au plus vif de son sujet, et fait hardiment litière du reste. Il part d'un principe bien banal, mais dont il est, je crois, le premier à tirer toutes les conséquences. Ce principe est que seule la langue *parlée* est le siège de toutes les transformations — de prononciation, de morphologie, de syntaxe, de style même — dont la langue *écrite* ne fait qu'enregistrer plus ou moins bien (et fort mal, comme on sait, pour l'anglais), les résultats acquis parfois depuis longtemps. Conséquence : c'est l'histoire de la langue *parlée* qui importe, et que toujours d'ailleurs on essaie d'atteindre derrière les « documents ». Conséquence, et celle-ci plus nouvelle : une méthode vivante et économique s'attachera surtout, parmi les « documents », à ceux qui reflètent le plus directement cette histoire. Et donc c'est un luxe toujours, et ce peut être un leurre parfois, que de mettre sur le même plan, comme on fait d'habitude, à côté des textes qui nous livrent l'image la plus fidèle de la langue parlée à telle ou telle époque, d'autres textes, peut-être plus attachants au point de vue de la « littérature » ou de la « grande » histoire, mais qui risquent de porter l'empreinte de la main timide et volontiers traditionnelle des gens de lettres ou des scribes officiels. Puisque, dans le cas qui nous occupe, la tâche essentielle du philologue est de nous expliquer la formation du bon anglais courant d'aujourd'hui, et, subsidiairement, de l'anglais modifié par quelques influences de région ou de classe qui n'en font cependant pas un patois ou un argot, à quoi bon charger notre histoire de l'étude de dialectes qui n'ont eu aucune

part à l'élaboration de ce « received standard », qui ont même fort peu retenti sur les « modified standards » ?

Aussi, M. Wyld, remontant au moyen-anglais (le vieil anglais *parlé* est sans doute trop malaisé à discerner nettement), jette-t-il carrément par-dessus bord l'étude des dialectes du Nord ou des Midlands occidentaux dont l'anglais de Londres ne laisse apercevoir que des traces insignifiantes. Il nous épargne les tableaux — horrifiques pour certaines mémoires — qui nous résumaient l'histoire de « OE. æ », dans tous les dialectes à la fois. Il prend les dialectes formateurs l'un après l'autre, les étudie dans leur unité vivante, fait suivre chaque série de paradigmes de quelques exemples concrets bien choisis, et continue dans le même esprit. Il montre la fusion qui s'opère dans l'anglais de Londres, chez l'humble moine Adam Davie comme chez le grand Chaucer — précisant fort clairement les différences qui séparent la prose de la poésie de ce dernier. Il va ainsi, de siècle en siècle, dépouillant les textes les plus riches en anglais *parlé* qu'il rencontre — et ce sont des chroniques, des lettres, des testaments, des livres de raison, autant ou plus que des « œuvres littéraires ». Bien entendu, M. Wyld ne se targue pas d'épuiser la matière, et l'on songe tout de suite, par exemple, au riche filon que le théâtre populaire de la Renaissance, dans ses humbles « Quartos », offrirait au chercheur. Mais il suffit à tous, au lecteur comme à l'auteur, qu'un admirable guide de travail soit ici mis par l'un à la disposition de l'autre. La nouveauté des résultats acquis apparaîtra nettement aux yeux des spécialistes dans les derniers chapitres (VI et suivants), où M. Wyld, « abstrait » des chapitres tout concrets qui ont précédé une histoire schématique de la prononciation anglaise. On remarquera notamment que la chronologie des transformations connues est sensiblement modifiée sur plus d'un point. Mais c'est bien la première et la plus grosse partie de ce beau livre qui en offre la leçon la plus féconde. Sans doute, elle n'est pas partout également dense d'idées et de faits. L'auteur n'a pas voulu faire un manuel et chercher le minimum de mots : il parle, raconte, observe, sourit souvent, se moque quelquefois, s'amuse évidemment toujours. Le livre est clair, il n'est pas absolument net. C'est la rançon, si l'on veut, de l'entrain avec lequel il a été écrit, et de la vie qu'il portera partout où il ira.

On ne saurait, croyons-nous, souhaiter mieux aux philologues anglais que notre pays devrait bien voir naitre enfin en plus grand nombre, que d'aller à Oxford (1) se mettre à l'école de l'élève et du successeur de Sweet.

A. Koszul.

(1) M. Wyld vient d'y être nommé, et va quitter sa chaire de Liverpool.

J. et Barbara Hammond : The Skilled Labourer (1760-1832). — Londres, 1919. In-8° Longman et Green.

Les auteurs de cet ouvrage se sont spécialisés de longue date dans l'histoire des milieux ouvriers anglais à l'époque de la grande révolution économique qui marque le passage de la petite à la grande industrie. Sur les traces de Paul Mantoux, ils ont cherché à rendre, dans tous ses détails, pittoresques et navrants, le tragique d'une période qui fut pourtant le début de la merveilleuse prospérité industrielle du peuple britannique.

Dans deux études précédemment parues (1), les auteurs se sont livrés à une enquête minutieuse sur les conditions d'existence matérielle, et sur les aspirations des ouvriers anglais des villes et des campagnes à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. Ils ont cette fois limité leurs recherches à quelques-uns des métiers les plus importants et les plus réputés de la vieille Angleterre, et nous montrent les vains efforts de ces ouvriers spécialisés (skilled), pour lutter contre la dépréciation continue des salaires, conséquence terrible et fatale de l'apparition du machinisme et du remplacement de l'atelier familial par la fabrique.

A l'histoire de ces malheureux, mineurs et tisserands pour la plupart, ils ont ajouté le récit d'un des plus curieux mouvements ouvriers de ce temps, celui des « briseurs de métiers » ou « luddites », qui passa au cours des années 1812 et 1813 comme une vague de fond sur les Comtés du Centre et fit naître dans l'égoïste aristocratie d'argent qui gouvernait alors l'Angleterre comme une soudaine panique.

Dans leur préambule, les auteurs croient devoir justifier les termes de « révolution » et de « guerre civile » dont ils se servent pour caractériser l'époque qu'ils étudient. Ils n'ont pas tort d'insister sur cette métamorphose rapide qui sembla faire passer l'Angleterre économique d'une sorte de Moyen Age attardé à la période moderne de son histoire. Ils insistent justement sur la transformation radicale des formes traditionnelles du travail, sur la concentration de la puisance économique entre les mains d'une classe étroite, sur la naissance d'un nouvel esclavage rivant aux machines des fabriques brusquement multipliées une foule misérable, non seulement d'hommes, mais de femmes et d'enfants.

Les huit premiers chapitres de l'ouvrage promènent le lecteur successivement chez les mineurs du Northumberland, chez les tis-

---

(1) « *The Town labourer* » et « *The Village labourer* » (Londres, Longmans).

serands en coton et en laine du Lancashire, du Yorkshire, du West-Riding, chez les ouvriers en soieries de Spitelfield, le faubourg de Londres, et ceux en bonneterie de Nottingham. Chez tous, l'histoire est la même : diminution continue des salaires, lente aggravation de la misère. La crise aiguë est généralement marquée dans tous ces métiers par les années de dépression économique qui suivent en Angleterre la fin des guerres napoléoniennes et que les troubles du radicalisme politique et le souvenir de Peterloo ont signalé à l'attention des historiens. On trouve un peu partout des tentatives identiques de résistance à ces phénomènes économiques qui accablent les ouvriers sans que ceux-ci les comprennent, et le témoignage de sentiments exaspérés, colère sournoise contre les auteurs et les bénéficiaires de cette machinerie nouvelle qui transforme l'industrie, en rabaissant le prix du travail, haine grandissante et d'ailleurs mutuelle entre classes, essais localisés, spasmodiques d'entente, toujours malheureux, par sociétés secrètes, puisque la loi défend les coalitions. Jusqu'au jour où la ténacité d'un Place fera comprendre au gouvernement qu'il est plus sage de laisser les ouvriers s'associer au grand jour. Grèves et lock-out remplissent déjà les pages de ce volume bourré de faits et de documents.

La deuxième partie de l'ouvrage est spécialement consacrée à ce curieux mouvement de caractère ouvrier qu'on a appelé « luddite », du nom d'un apprenti, Ned Ludd, qui, le premier, brisa à coups de marteau le métier de son patron. Les « briseurs de métiers » furent légion dès l'automne 1811 dans les comtés du Centre. Ils avaient pour eux la sympathie des populations. Leurs méthodes rappellent assez celles des Sinn Feiners modernes : expéditions nocturnes, incendies de fabriques, mais surtout destruction de métiers ; plus de 1.000 en quelques mois, dans les environs de Nottingham. Contre ces « Jacobins » d'un nouveau genre, le gouvernement usa de rigueur implacable. Le crime de « bris de métier » fut, en vertu d'une loi de circonstance, puni de mort, et pour stimuler le zèle des magistrats locaux, souvent indolents, Londres détacha sur place de grosses forces de police et tâcha de dépister les organisations secrètes des Luddites par un savant service d'espionnage. Le livre de Hammond se termine par le récit pittoresque des aventures d'un de ces agents provocateurs. Ils en tirent plus d'une bonne raison pour assimiler le régime de Castlereagh à celui des tsars russes.

Si ce jugement final apparaît audacieux, il n'en est pas moins vrai que les auteurs ont, au cours de leur ouvrage, continué à faire mieux connaître l'histoire politique anglaise du début du XIXe siècle.

Mais c'est surtout au point de vue économique et social que *The skilled labourer* importe à l'histoire de l'Angleterre. Les au-

teurs ont travaillé utilement dans la voie si largement tracée par les Webb (1), les Aslhey et les Graham Wallas.

Nous nous permettrons de revenir prochainement sur ce chapitre capital de la vie contemporaine anglaise à propos d'ouvrages récemment parus.

P. Devinat.

Kenny. — Esquisse du droit criminel anglais. — traduction par M. Adrien Paulian, docteur en droit, secrétaire-rédacteur à la Chambre des Députés (Paris, Giard, éd. 1921).

On sait combien la législation anglaise diffère de la législation française. Si l'on exclut le régime de la propriété foncière, nulle part, peut-être, les oppositions ne sont plus marquées que dans le domaine du droit criminel. La loi réprime à peu près les mêmes faits des deux côtés de la Manche, mais « la théorie des preuves, que domine le principe de la preuve légale, ne ressemble pas du tout à notre système de preuve par intime conviction, écrit M. le professeur Garçon. Enfin la dialectique juridique anglaise est très éloignée de celle à laquelle les esprits français sont accoutumés. On ne raisonne pas de la même manière des deux côtés du détroit. Un juriste anglais ne serait probablement pas convaincu par nos argumentations si nous cherchons la solution d'une controverse, en consultant le texte, les précédents historiques, les travaux préparatoires, les nécessités pratiques. Mais, de notre côté, nous avons peine à comprendre les arrêts anglais où chaque juge se détermine par les précédents librement interprétés et procède souvent par pures affirmations. »

On comprend quelle est l'importance de l'étude du droit anglais pour tous ceux qui cherchent à connaître, non dans ses formes extérieures, mais dans son essence, la civilisation britannique. On peut suivre, dans les *Acts of Parliament* les transformations subies par la pensée de nos voisins. L'ouvrage de M. Paulian permet à ses lecteurs de se livrer à cette excursion dans le domaine de la phychologie et de l'histoire. La traduction, très exacte et cependant élégante et sobre, est une image parfaite de la pensée de l'auteur anglais.

M. Paulian est, d'ailleurs, un spécialiste des travaux de cette nature. Il a, pendant plusieurs années, analysé et traduit, pour la Chambre des Députés, les manifestations les plus intéressantes de l'activité du Parlement anglais et italien : projets de loi, lois, rapports, discussions, enquêtes, etc. Avant la guerre, la Faculté

(1) A signaler la récente édition de *The History of Trade Unions* dont les trois derniers chapitres, nouvellement ajoutés, sont la synthèse du mouvement ouvrier anglais contemporain.

de droit a honoré d'un prix un ouvrage où il étudiait les transformations historiques et le rôle particulièrement important aujourd'hui, des engagements de diverse nature (engagement de ne pas troubler l'ordre public, d'observer une bonne conduite à l'égard de telle ou telle personne, etc.) qui viennent s'ajouter aux peines ou s'y substituer (1).

G. Malgorn : Lexique technique Anglais-Français. — Gauthier-Villars et Cie, 1920.

Cet ouvrage vient à son heure, et sera utilement consulté par tous ceux qui s'occupent de Métallurgie, d'Electricité, de Constructions navales et de Moteurs à combustion interne. On ne saurait dire qu'il est tout à fait complet ; la langue technique s'enrichit journellement de vocables nouveaux, et à peine un volume de ce genre est-il paru qu'il faudrait le mettre au point ; mais l'essentiel y est ; sous un format commode, le texte est clair et bien ordonné et l'ouvrage facile à consulter. Il faut souhaiter que l'auteur complète bientôt son livre : il manque presque tout le vocabulaire de l'Automobile, et en matière de Constructions navales, il y a beaucoup de trous. Mais, tel qu'il est, il est à recommander et s'oppose heureusement aux nombreux produits similaires de la librairie allemande.

M. R.

Marian Edwardes. — A Pocket Lexicon and Concordance to the Works of Shakespeare, 1 vol. petit in-16 carré, VIII-274 pp., J. M. Dent et C°, London.

Tous les professeurs d'anglais ont tenu entre leurs mains les jolis volumes de la collection du « Temple Shakespeare ». La Maison Dent a publié dans le même format si coquet et si pratique un *Glossaire* destiné plus particulièrement aux lecteurs de ces ouvrages, mais appelé à rendre service à toutes les personnes qui étudient Shakespeare, quel que soit le texte dont elles se servent. Le « Lexicon » contient à la fois un *Index-Glossaire*, mais aussi une *Concordance*, c'est-à-dire la liste de tous les passages de l'œuvre shakespearienne où se retrouve le mot dont on veut préciser le sens, découvrir les diverses acceptions. Ces renvois permettent d'étendre le champ des investigations sémantiques autour d'un terme employé plusieurs fois par le grand dramaturge. Des citations empruntées aux critiques les plus autorisés fournissent au lecteur les interprétations qui ont été données des passages les

(1) La *Recognizance* dans le droit anglais, Paris, Giard et Brière, éd.

plus obscurs. Enfin, des gravures fort nettes, qui reproduisent, pour la plupart, des objets exposés au British Museum, éclairent de la meilleure façon certains termes techniques vieillis ou les dénominations d'ustensiles, d'outils, d'armes, d'instruments disparus de l'usage courant.

Ch. Veillet-Lavallée.

Roland Bréauté. — Un Universitaire aux armées. — Editions Bossard, Paris.

M. Roland Bréauté, professeur dans le civil, et territorial de 2e classe, ou comme il le dit lui-même *simplomme,* dans le militaire, montre dans son livre les qualités que sa double situation d'universitaire et de vétéran nous met en droit d'attendre : la pondération et la mesure. Il ne se lamente pas sur l'injustice de son sort. Non que la promiscuité des camps lui ait moins pesé à lui qu'à tous ces hommes cultivés maintenus, de par le principe fondamental de l'inutilisation des compétences, dans une situation subalterne ; mais stoïque par tempérament ou par pudeur, il ne fait entendre aucune récrimination. Il se borne à raconter ce que les hasards de la guerre lui ont permis de voir. Et ce qu'il a vu ne manque ni de variété ni d'intérêt. D'abord terrassier et homme de garde dans la tranchée, puis gardien de prisonniers allemands, travailleur auxiliaire dans la guerre de mine, enfin météorologiste attaché à une escadrille d'aviation et à une station de dirigeables maritimes, il a rapporté de ses différents emplois des notes, des portraits, des tableaux, des anecdotes qui seront pour l'historien des à-côtés de la guerre, de précieux documents.

La précision et la sobriété du trait, le dédain de l'effet, donnent au style une pureté classique qui est un des agréments du livre. L'indépendance de la pensée en est un autre. Au contraire de certains esprits généreux mais mutilés, il se refuse à voir les humbles doués de toutes les vertus ; il ne se croit pas obligé de témoigner une tendresse étendue aux prisonniers qu'il garde pour les dédommager du mal qu'ils ont fait à son pays. Il a la même aptitude à saisir le comique de certains contrastes que le tragique de certaines situations. De savoureuses révélations sur les rapports, parfois tendus, entre le baromètre et le commandement font penser aux meilleures pages de Jerome K. Jerome ; par contre, il est des détails macabres qui rappellent Roland Dorgelès, d'autres qu'on croirait sortis de l'imagination outrancière d'un Mirbeau. A cet égard, l'histoire de la station de dirigeables maritimes qui ne compte, à son actif, que deux actions d'éclat, la mise à mal d'un cachalot et l'envoi par le fond d'un sous-marin anglais, n'est peut-être pas la plus caractéristique, mais elle est la plus facile à indiquer ici.

En général, M. Roland Bréauté laisse parler les faits, il s'efface devant eux. Non qu'il soit insensible à la souffrance ou incapable de révolte ; derrière sa neutralité, son émotion ou son indignation percent et parfois même éclatent ; et avec son attitude réservée, il en laisse plus à entendre qu'il n'en dit. Cependant, quand il parle des souffrances de l'avant, quand il note de quelle gravité le contact du danger revêt les plus vulgaires, quand il dit l'âpre poésie de la guerre, il se livre tout entier et atteint à l'éloquence simple et belle.

Arrivé au terme du livre, on s'étonne que l'œuvre d'une intelligence si équilibrée, si lucide et si peu partiale n'ait pas trouvé grâce devant la censure. Une note en effet avertit le lecteur que faute de l'imprimatur, l'auteur a dû attendre l'armistice pour se faire publier intégralement. Qu'on ait craint de voir le livre de M. Roland Bréauté exercer une influence déprimante sur l'armée, cela confond l'esprit. Les censeurs étaient seuls à ignorer que des œuvres comme *le Feu* lui-même faisaient moins de tort au moral du combattant que le bourrage de crâne enfantin dont étaient remplies les feuilles populaires.

Marcel LORANS.

Gaston Esnault. — Le Poilu tel qu'il se parle. — Edition Brossard, 1919, 1 vol. in-16, de 603 pages.

La matière semble inépuisable, mais l'auteur a su se borner. Tout l'argot antérieur à la guerre, s'il n'a repris une vie nouvelle, est exclu de ce livre par un impitoyable expert, d'une riche et savoureuse érudition. Il en reste pourtant 600 pages, d'une lecture qui ne lasse pas l'attention. M. G. Esnault s'attache surtout à rechercher les sématismes, les circonstances spéciales qui ont déformé le mot correct et formé le mot poilu. Il nous donne ainsi des lumières imprévues sur des termes d'usage aussi courant que *bécane* : *bécane,* féminin de bécant, qui signifie *oiseau* ; par suite, machine, outil, voiture, qui fait du bruit, qui grince. Il nous initie aux avatars de *cherrer,* et nous montre comment *cherrer* se confond et s'entremêle avec *bousculer.* Si bien que, c'est si l'on veut, en un sens, un dictionnaire, mais surtout un témoin enregistreur des fortunes successives d'un mot ou d'une expression dans les milieux les plus divers. L'information de M. Esnault est précise et variée, et il est de ceux qui n'ont pas oublié la marine, pour le grand avantage de son enquête. Il est rare qu'on le trouve en défaut : les quelques remarques qui suivent tendent plutôt à confirmer ses indications, sans lesquelles on n'aurait rien trouvé.

P. 132, *faire capsaille* pour : chavirer. Au lieu d'en faire une suffixation libre de *capoter,* ne vaut-il pas mieux y reconnaître, prononcée par des gens qui ne lisent pas l'anglais, le mot *to capsize,* chavirer, avec chute de l'*s* finale ?

Quant à *calabours* pour prison, appris des marins américains, Webster donne en effet : *calaboose,* a prison, a jail ; de l'espagnol *calabozo,* même sens (p. 126).

Au lieu de chercher un rapport entre *magogniau* (p. 332), grosse marmite, quotidien en effet au 154 en 1918, et *maugonneau,* baliste du Moyen Age, ce qui paraît bien savant, je risque timidement l'hypothèse suivante : j'ai entendu dire *va*gogniau, c'est-à-dire pour moi, contenu d'un wagon, ou encore petit wagon (on disait aussi que les gros obus venaient sur des rails).

« N'allez pas là-bas ! » est bien antérieur à 18 : c'était déjà une scie en vogue au 256, secteur de Reims, dès août 17.

Mais il faut, comme M. Esnault lui-même, savoir s'arrêter, bien à contre-cœur, dans cette conversation, non sans signaler le *Poilu* à tous les anciens frontards qui auraient encore l'infortune de l'ignorer. Et non seulement aux frontards, mais à tous ceux qu'intéresse la formation et l'évolution du langage populaire, alimenté par tous les métiers, tous les terroirs, et le flamand, et le breton, et le gascon, et le provençal. Avec M. Esnault, nous suivons notre langue en son perpétuel devenir : en même temps, nous y retrouvons, avec une émotion profonde, tous nos souvenirs de là-bas, concrétisés autour des formules, des tics, des cris, qui ont fait partie de nous-mêmes pendant une si longue succession de mois et d'années. Par là, le *Poilu* est plus attachant que les plus justement célèbres des romans du front : car Barbusse et Dorgelès, tout en s'inspirant constamment de la réalité, en recomposent les éléments selon leur propre génie, tandis qu'avec M. Esnault, chacun de nous erre à sa fantaisie dans un passé qu'il ressuscite à sa guise.

Un dictionnaire du même genre, sinon de même valeur, existe-t-il pour le « poilu britannique » tel qu'il se parla ? Je pose la question à ceux de mes collègues qui ont pu servir comme interprètes. A défaut d'une telle source, ne pourraient-ils nous tenir, ici-même, au courant des déviations et créations populaires dont ils ont été les témoins ? Ils rendraient ainsi un grand service à ceux qui, n'ayant approché ni les Anglais, ni les Américains, n'osent pas davantage contempler la perspective d'une enquête en pays anglo-saxons, par ces temps de vie trop chère et de change accablant.

A. Rivoallan.

L. Marchand. — Petit Guide Pédagogique du Professeur de français en Alsace-Lorraine. — 1 brochure grand in-16, 16 pp. Siège central de la Conférence au Village, 9, avenue de l'Opéra, Paris.

Notre collègue Marchand, sur la demande de la « Commission du Manuel » du Comité Alsacien de la Conférence au Village, Commission que préside M. le professeur Ch. Andler, a récem-

ment publié, à l'intention des instituteurs et institutrices qui travaillent à la diffusion du français en Alsace et en Lorraine, une brochure où abondent les conseils d'une sage doctrine pédagogique et les formules heureuses et frappantes. M. Marchand invite les futurs professeurs de français à adopter les procédés de la méthode directe, car la traduction présente « d'immenses inconvénients ». C'est que les mots, dit-il, ne sont pas, « jetons interchangeables. Ce n'est pas de la matière brute. C'est de la vie. » D'une langue à une autre, assurément, il y a concordance, mais combien peu précise, par exemple entre *schuh* et *chaussure*, *lieben* et *aimer*. Le sens de chaque mot est « comparable au noyau d'une cellule vivante, analysable par la raison », concède-t-il, mais : « il y a autour d'eux comme un halo mouvant qui ne se perçoit que par le sentiment, et que la traduction est très souvent impuissante à exprimer ». M. Marchand insiste sur la valeur de *l'entraînement intuitif* donné par l'emploi de la méthode directe où l'élève est obligé de comprendre sans intermédiaire linguistique les mots et les tournures de la langue étudiée, de deviner d'intuition le sens de tous les mots, seule façon d'acquérir « le sentiment de la langue étrangère sans lequel on n'arrive jamais à tout saisir spontanément et à s'exprimer couramment ».

Le professeur qui traduit est contraint « d'enseigner les termes de la langue étrangère dans l'ordre où ils surgissent et s'épanouissent dans leur milieu naturel. On croit pouvoir commencer par n'importe quel bout ! » Certains maîtres ont cherché à pallier cet inconvénient en dressant « des listes de mots groupés d'après le sens », source d'ennui mortel pour les élèves, méthode qui impose à la mémoire des efforts aussi pénibles que parfaitement inutiles : il ne reste rien dans l'esprit, au bout d'un bref délai.

L'auteur de la brochure ne se borne pas à un exposé doctrinal et théorique, il passe ensuite à une série de conseils pratiques qui résument fort bien toute la technique de l'enseignement scolaire et dont la lecture ne pourrait que rendre service aux futurs professeurs, en particulier aux étudiants des deux sexes qui se préparent au Certificat primaire. Ils trouveront dans ces pages, où se condensent l'expérience et le savoir d'un professeur éminent, des indications précieuses pour la leçon de pédagogie qu'ils auront à faire en passant l'oral. Ch. V.-L.

E. Gourio. — La Méthode directe dans la première année d'études. — 1 vol. broché, grand in-16, 106 pp. Librairie Ferran jeune, Marseille.

A qui lit attentivement l'ouvrage de doctrine publié par M. Gourio, la remarque s'impose que la Méthode Directe est en possession maintenant d'un ensemble de procédés aussi nombreux

et aussi variés que sûrs. Et si les contempteurs de notre discipline, ou plutôt les ignorants, plus abondants encore, étudiaient sans parti pris cet exposé si complet, ils ne pourraient s'empêcher de reconnaître la valeur pédagogique des méthodes préconisées en 1902, mises en pratique depuis dix-huit ans avec un succès indéniable que seuls une modestie peut-être exagérée, le souci de faire mieux encore, nous empêchent de proclamer comme il serait opportun — et juste — de le faire. Et, certes, cet excès de scrupule est tout à l'honneur des professeurs de langues vivantes. Il atteste d'une part leur esprit critique qui ne se contente pas de l'à-peu-près, ni d'une approximation dans le bien, d'autre part l'ardeur généreuse de leur tempérament qui vise sans cesse à la perfection. Mais à l'inverse de certains concurrents extra-universitaires qui jouent du tam-tam autour de leur orviétan et vantent bruyamment l'excellence de leur marchandise linguistique, nos collègues ont trop souvent avoué que le résultat acquis ne leur donnait pas entière satisfaction. On sait avec quel empressement certains éléments hostiles se sont emparés de ces honnêtes déclarations pour les transformer en confessions d'impuissance, en aveu d'insuccès. Nous avions, comme le disait M. Rancès, confectionné nous-mêmes le paquet de verges, nous le tendions d'une main bénévole à d'âpres adversaires qui, maintenant, nous en fustigent.

Un livre comme celui de M. Gourio arrive à point pour montrer la réalité des choses et convaincre ceux qui ne ferment pas, de propos délibéré, leurs yeux et leurs oreilles. Il suit de près l'ouvrage d'ensemble de MM. Simonnot et Vincent ; la brochure de M. Marchand, dont nous rendons compte ailleurs, a paru après un bref intervalle. Nous laissons de côté les nombreux articles publiés dans les revues. Mais on est fondé à admirer cette floraison si drue d'ouvrages traitant de la pédagogie des langues vivantes. Notre discipline a une intensité de vie qu'il est juste de souligner, car c'est un des signes les moins discutables de sa vertu.

L'espace nous manque pour analyser dans le détail ce manuel du maître ès langues. Nous en recommandons l'étude à tous les jeunes professeurs dont il pourrait être le bréviaire, en particulier aux candidats qui se préparent au Certificat d'aptitude à l'Enseignement des langues vivantes dans les Ecoles normales et Primaires supérieures. Beaucoup de ces derniers ne peuvent acquérir, en faisant eux-mêmes la classe, cette connaissance pratique des méthodes actives qui leur est nécessaire pour l'épreuve de pédagogie à l'oral. Le livre de M. Gourio y suppléera du mieux possible. Ils mettront surtout à profit le chapitre V : « De la nécessité de la préparation de la leçon. — Comment conduire son explication. — Erreurs à éviter. » Mais il est difficile — et asez vain — de désigner tel ou tel chapitre comme présentant

une utilité particulière aux jeunes professeurs. Tout se tient dans cet excellent traité dogmatique, car tout y est le fruit de longues et fortes réflexions chez un maître qui a consacré sa vie et les qualités d'un esprit lucide, imaginatif et tenace à l'élaboration d'une méthode logiquement organisée. Signalons toutefois la portée générale et philosophique des derniers chapitres. Le VIe traite en détail des *devoirs* (*nature, correction et valeur des devoirs directs*), celle des *leçons*, de l'*enseignement de l'orthographe* par la *dictée*, de la *revision*, de l'exercice scolaire que M. Gourio appelle la *grande interrogation* et dont nous avons exposé naguère un emploi particulier (V. *Langues Modernes*, année 1918, p. 163, *Les Concours de mots*). On trouvera dans le chapitre VII une étude complète sur l'*enseignement de la prononciation* ; l'auteur y donne une foule de conseils pratiques et justes, mais ne se déclare pas en faveur de l'emploi scolaire des scripts phonétiques ; le dressage oral donné par un maître bien en possession de la langue qu'il enseigne et des procédés éducatifs appropriés lui paraît la meilleure méthode. Chose curieuse, M. Gourio laisse entièrement de côté la question du phonographe. Il eût été intéressant de connaître son avis, favorable ou non, sur l'emploi scolaire des machines parlantes.

Nos lecteurs connaissent déjà — et nous n'y reviendrons donc pas — le dernier chapitre de l'ouvrage (*Opposition des Méthodes. — Un peu d'historique. — Place de notre enseignement élémentaire dans la discipline des études*) ; les *Langues Modernes* l'ont publié, en bonnes feuilles, dans le n° de mars-avril 1920. Il résume et condense les idées directrices dont l'ouvrage procède dans son ensemble.

Quelques remarques, en terminant, s'imposent. Tout d'abord insistons sur l'importance qu'a toujours eue, dans la pensée de M. Gourio, l'enseignement de la grammaire, contrairement à ce que croient, ou plutôt ce qu'affirment les détracteurs des méthodes actives. Cette prééminence de la grammaire se manifeste encore dans l'ouvrage qui nous occupe. L'étude des faits grammaticaux, des formes et des règles syntaxiques est bien le *fil conducteur*, pour nous servir des termes mêmes d'une des questions qui figurent au programme des leçons pédagogiques du Certificat primaire. Un examen superficiel ne permet pas toujours de s'en rendre compte. « Tout ce vocabulaire s'interpénètre sans cesse, écrit quelque part M. Gourio, selon une logique qui n'apparaît pas toujours au premier examen. » Et c'est une étude un peu trop sommaire qui a amené certains critiques à accuser les ouvrages classiques de M. Gourio, de présenter quelque désordre. Il serait facile de rétorquer, d'ailleurs, en empruntant la maxime de l'Aristarque, que ce beau désordre n'est que l'effet d'un art savant et poussé. Mais non, il n'y a là aucun désordre, c'est le foisonnement d'une vie drue qu'informe une logique soli-

de dont l'affirmation reste discrète. Sur les 106 pages que compte le livre de M. Gourio, 69 sont consacrées à l'enseignement grammatical. Que l'on ne vienne donc pas accuser la méthode directe de négliger la grammaire !

Mais M. Gourio n'en a pas moins mille fois raison quand, après avoir indiqué, — ce qui est l'évidence même, — que l'étude d'une langue vivante est surtout affaire de mémoire (1), il insiste sur la nécessité de répéter sans cesse mots et formules et de les faire répéter plus souvent encore par les élèves. Psittacisme, dira-t-on ! Point. Car nous suscitons chez les élèves les observations, les comparaisons, la notation des ressemblances et des dissemblances. Nous ne laissons pas dormir dans ces jeunes esprits les facultés de raisonnement. La répétition et la vie active, l'action, voilà les principes fondamentaux d'un enseignement fructueux parce qu'intéressant et source de joie pour les enfants. C'est en *agissant* que s'apprend, en particulier, le verbe, le vocable par excellence, « car, écrit M. Gourio, l'élève aime agir et voir agir, le mouvement attire et retient son attention ». Le vieil Aristote, s'il m'en souvient bien, avait dit de même : « Le plaisir s'ajoute à l'acte comme à la jeunesse sa fleur ».

Ch. Veillet-Lavallée.

G.-G. Picavet : Une démocratie historique. La Suisse. — Paris, E. Flammarion (Bibliothèque de Philosophie Scientifique), 1920 ; in-12, 296 p. 7 fr. 50.

Chose étrange, la plus ancienne des démocraties du monde, comme la Suisse se plaît à se nommer, n'avait pas encore fait chez nous l'objet d'un travail d'ensemble. Et pourtant, un Français est peut-être plus apte qu'un Suisse même, toujours plus ou moins prisonnier de ses origines cantonales, à démêler et apprécier impartialement l'évolution de ce petit peuple dont l'histoire recèle plus d'un enseignement pour les grands Etats. M. Picavet a heureusement comblé cette regrettable lacune. Analysant d'abord les éléments naturels, géographique et économique, de la nation suisse, il montre comment s'est constituée lentement, depuis le pacte de 1921, cette unité historique fondée et maintenue par la libre volonté de démocrates. Car c'est là le point essentiel, que M. Picavet met, avec raison, en pleine lumière dès le début, et que bien des Suisses mêmes, sans en excepter les Romans, n'aperçoivent pas toujours, imprégnés qu'ils sont des doctrines germaniques sur la nationalité. « La Suisse, dit M. Picavet, est un démenti vivant à tous ceux qui veulent fonder la nationalité sur la race ou sur la langue, comme jadis on voulut

(1) p. 1.

lui donner la base, imposée par la force, de l'unité de religion. » Sans méconnaître l'importance des autres facteurs, l'auteur prouve, au cours d'un exposé extrêmement riche de faits et d'idées, mais où, grâce à la clarté du plan et l'heureuse disposition de la matière, nul arbre n'empêche de voir la forêt, « qu'en définitive une des raisons essentielles de la survivance de cet Etat, ce fut la volonté d'un peuple qui s'était constitué librement et qui tendit rapidement au maintien d'une habitude historique qu'il jugeait conforme à ses intérêts comme aussi à son tempérament et à son génie propres ».

A l'heure où l'on commence à reconnaître aux peuples, au moins en théorie, le droit d'être eux-mêmes les libres arbitres de leurs destinées, l'exemple de la petite Suisse, traversant intacte une crise universelle et fortifiant même, quand les empires croulent autour d'elle, son unité nationale, malgré la diversité ethnique, linguistique et confessionnelle de ses éléments, est peut-être utile à méditer, même en dehors de ses frontières. Remercions M. Picavet, dont l'ouvrage se range parmi les meilleurs d'une collection remarquable, de nous en fournir si opportunément l'occasion.

J. Milliot-Madéran.

Soutenance de thèses pour le doctorat ès-lettres

Le samedi 12 juin 1920, M. Tronchon (Henri-Jean-Eugène), professeur au lycée Charlemagne, a soutenu, devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, les deux thèses suivantes pour le doctorat ès lettres :

Thèse complémentaire. — *La Fortune intellectuelle de Herder en France. — Bibliographie critique.*

Thèse principale. — *La Fortune intellectuelle de Herder en France. — La préparation.*

M. Tronchon a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres, avec la mention : *Très honorable.*



Le mardi 15 juin 1920, M. Tournoux (Georges-Aimé-Prosper), professeur à la Faculté libre des lettres de Lille a soutenu, devant la Faculté des lettres de l'Université de Lille, les deux thèses suivantes pour le doctorat ès lettres :

Thèse complémentaire. — *La langue de Novalis dans Henri d'Ofterdingen, les Disciples à Saïs et l'Essai sur la Chrétienté.*

Thèse principale. — *Les mots étrangers dans l'œuvre poétique de Henri Heine.*

M. Tournous a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres avec la mention : *Très honorable.*

Diplômes d'Etudes Supérieures de littérature étrangère. — *Faculté des Lettres de Bordeaux.*

ANNÉE SCOLAIRE 1918-1919

Mlle PEYRE : *Kipling et Wells ; la vieille et la jeune Angleterre.* — Comparaison entre l'idéal impérialiste et militaire de Kipling et l'idéal social de Wells ; et étude de l'évolution qui s'est produite dans les idées et les conceptions anglaises pendant ces dernières années.

Mme GUIBILLON : *Vaughan the Silurist.* — Etude de sa vie et de son mysticisme, des sources de son inspiration, de son art, de la place et de l'influence de sa poésie religieuse.

Mlle ROUX : *La Musique et les Musiciens dans la poésie anglaise.* — Comment la musique a été sentie et comprise par les grands poètes, depuis Chaucer jusqu'à Swinburne. Dans quelle mesure ils ont exprimé l'opinion et le goût de leur temps, et dans quelle mesure ils ont été personnels. — Etude spéciale de plusieurs passages de Shakespeare, de Shelley et surtout de Browning.

M. BATTISTA : *Boccace et Chaucer.* — Ce que Boccace a fourni à Chaucer. Comment les contes populaires se sont transformés, comment ils se forment encore chez les paysans de l'Italie du sud et comment ils se transmettent.

ANNÉE 1920-21.

M. LANDRE : *A small New England College. (Amherst, Mass., U. S. A.).* — La formation du Collège et son développement ; son administration ; les études qu'on y fait, ses relations avec la population de la Nouvelle-Angleterre, et son caractère qui a voulu rester provincial.

M. LAULAN : *The Dog in Jack London.* — Le caractère du chien dans les principaux romans de London (Call of the Wild ; White Fang ; Jerry ; Michael brother of Jerry) ; comment il est à l'état sauvage ; comment il s'adapte à un milieu civilisé. La persistance des instincts primitifs, et le passage d'un état à l'autre par évolution ou par régression. Les théories de London et son art ; les motifs nouveaux qu'il a introduits dans le roman.

REVUES DE LANGUE ANGLAISE

Times Literary Supplement, 26. 8. *Maturin and the novel of terror,* brève étude sur Ch.-Rob. Maturin (1782-1824), romancier irlandais, tombé dans l'oubli, et qui pourtant fut en grande faveur chez les romantiques français ; son « Melmoth the Wanderer » (1820), l'un des derniers représentants du « novel of terror and wonder » illustré par Mrs Radcliffe et le « Monk »

Lewis, fut mis par Balzac et ses contemporains au rang de Faust et de Manfred. — Comptes rendus : M. Beer : *A history of British socialism*, vol. II, 1836-1919 (Bell 15 sh.), ouvrage soigné, où les faits sont exposés avec impartialité et une certaine clarté, quoique de façon un peu sèche et décousue, par suite du manque de vues personnelles ; — on vient de rééditer en un seul volume (O. U. P. 36 sh.), le second supplément (1901-1911), du *Dictionary of national biography*.

2. 9. *New light on the Pilgrim Story*, by Rev. Th. M. Mason and Rev. B. Nightingale ; à propos de cet ouvrage, qui jette lui-même peu de « lumière » sur la question, l'article donne une bonne bibliographie des ouvrages relatifs aux Pilgrim Fathers et aux origines de la nation américaine.

16. 9. *Venti Settembre 1870-1920* : article flatteur sur l'œuvre glorieuse et féconde du « Risorgimento ». L'intérêt que prend le public anglais aux choses d'Italie n'a d'ailleurs point faibli : un simple petit fait, que nous annonce une lettre publiée dans le *T. L. S.* du 28-10 : il vient de se former, avec l'approbation des gouvernements italien et britannique, et sous la présidence de Sir Frederic Kenyon, directeur du British Museum, une société qui se propose « de faciliter la circulation de la littérature italienne, tant classique que moderne, en Angleterre. A cet effet, la librairie Truslove and Hanson (The London Literary Lounge) vient d'ouvrir une exposition permanente de livres et de périodiques italiens. D'autre part, des centres d'études italiennes s'organisent dans toutes les universités, notamment à Oxford, Cambridge, Londres et Manchester. — Comptes rendus : *English Notes, being a reply to Charles Dickens's « American Notes »* ; with critical comments by J. Jackson and G.-H. Sargent (New-York, Lewis M. Thompson, $ 15). Cet ouvrage, qui était devenu rare et qu'on connaissait peu, publié en 1842, est la plus curieuse des répliques suscitées en Amérique par les « American Notes » de Dickens ; il semble, à de nombreux indices, qu'on puisse l'attribuer à Edgar Poe ; — *Spanish influences in Scottish history*, by John R. Elder (Glasgow, MacLehose Jackson 12 sh. 6) ; traite principalement de l'intervention de l'Espagne dans les affaires de l'Ecosse dans la seconde moitié du XVIe siècle.

7. 10. Mr. T.-W. Rolleston, gendre de Stopford Brooke, vient de publier un opuscule de Shelley resté jusqu'ici inédit, *A Philosophical View of Reform* (Milford 7 sh. 6) ; — C.-B. Burchardt, *Norwegian Life and Literature ; English Accounts and Views* (O. U. P. 10 sh. 6), revue historique de l'intérêt et des études suscités en Angeterre par la culture norvégienne.

14. 10. *Shakespearien Playhouses*, by. J. Quincy Adam (Constable 21 sh.) ; cet ouvrage, s'aidant des recherches les plus récentes, résume ce que nous savons actuellement sur les théâtres de l'époque de Shakespeare et leurs acteurs.

21. 10. Etude de A. W. Pollard sur deux passages de l'Henri IV, 2e partie, de Shakespeare (II, IV, 369-421 et III, II, 1-113), dont le texte présente des variantes dans les divers exemplaires de l'in-quarto.

28. 10. *John Evelyn* : on célèbre cette année son tricentenaire ; M. H. Maynard Smith vient de publier *The Early Life and Education of John Evelyn, 1620-1641,* with a commentary (Clarendon Press 12 sh. 6) ; — Nellie Van de Grift Sanchez, *The life of Mrs R.-L. Stevenson* (Chatto and Windus 12 sh.). L'auteur est la sœur de Mrs Stevenson.

4. 11. La maison Hodder and Stoughton va publier une édition complète des poèmes d'Anne Brontë (avec introduction bibliographique). — Compte rendu : *A Thousand and One Notes on* « *A New English Dictionary* », by George G. Loane (Philpott, 5 sh.), supplément utile au dictionnaire d'Oxford.

11. 11. Le « Johnson Club » publie (chez Fisher Unwin, 10/6) un recueil d'essais, *Johnson Club Papers,* sur le grand homme ; on y remarque entre autres un essai de feu Mr Spencer Leigh Hughes sur « Johnson's explétives », un autre de Mr Walkley sur « Johnson and the Theatre », un de Mr Russell sur « Johnson and the Catholic Church », etc. — Dans un article sur *Shakespeare and the Italian Comedians,* W.-J. Laurence commente une étude du Prof. H.-D. Gray sur *The Sources of* « *The Tempest* », parue dans le n° de juin des « Modern Language Notes ». D'après le prof Gray, Shakespeare se serait simplement inspiré, pour cette pièce, de représentations données à Londres par une troupe d'acteurs italiens. — MM. Constable annoncent une étude sur *Shelley and Calderon, and Other Essays on Spanish and English Poetry,* par Salvador de Madariaga, « Espagnol qui a abandonné, en 1916, une situation importante en Espagne pour venir en Angleterre se faire le champion de la cause des Alliés dans la presse espagnole et sud-américaine ». — Le Dr Fitzmaurice-Kelly (v. *T. L. S.* du 18-11), va également publier à la O. U. P. un volume de *Readings in Spanish Literature,* allant de la Coronica de Pero Niño (xve siècle) aux auteurs contemporains, où il s'efforce, par le choix de ses extraits, de marquer les rapports que peut avoir chaque auteur espagnol avec la littérature anglaise de son époque.

18. 11. Comptes rendus : *A History of Scotland from the Roman evacuation to the Disruption 1843,* by Prof. C. Sanford Terry ; ouvrage de quelque 650 pages destiné à tenir le milieu entre les simples manuels scolaires et les histoires en plusieurs volumes de Hume Brown ou d'Andrew Lang. — Une nouvelle étude à ajouter à la colossale bibliographie de Hamlet : *Hamlet and the Scottish Succession,* by Miss L. Winstanley (C. U. P). — La « Talbot Press » de Dublin annonce tout un stock d'ouvrages

relatifs à l'Irlande : littérature, art, histoire, politique contemporaine (p. ex. : la collection « Modern Ireland in the making »), l'Irlande y est présentée sous tous ses aspects.

25. 11. *Scholarship and Social Service*, courte étude sur Juan Luis Vives, l'ami de Sir Thomas More, grand humaniste et grand philanthrope, dont l'œuvre ne semble pas encore avoir reçu toute l'attention dont il est digne. — Compte rendu élogieux de l'*Antoine et Cléopâtre* d'André Gide (publié dans la *Nouvelle Revue française*, juillet-septembre 1920). — On attire l'attention sur deux revues américaines : l'une, « The Dial », déjà ancienne, l'autre « Poetry », fondée en 1912 par Miss Harriett Monroë, toutes deux attachées au même idéal : faire connaître la jeune littérature américaine, celle qui est proprement américaine, en particulier les poètes. A ce propos, on rappelle l'étude de Mr John Gould Fletcher, « *Some contemporary American poets* », qui constituait le n° de mai dernier du « Monthly Chapbook ».

Athenaeum, 5. 11. Dans une « lettre d'Allemagne », Edward J Dent rapporte ses impressions de la nouvelle Allemagne intellectuelle. On a beaucoup parlé du blocus économique de l'Allemagne ; elle a souffert aussi du blocus intellectuel qui l'a empêchée, durant des années, de se tenir au courant du mouvement des idées dans les autres pays ; la situation défavorable de son change ne lui permet guère encore de réparer ce mal. Beaucoup de nouvelles librairies se sont ouvertes à Berlin : à part le livre de Mr Keynes, qui a dépassé le centième mille, et quelques ouvrages de Wells ou de G.-B. Shaw, bien rares y sont les livres étrangers. Il en est de même de la musique, à laquelle l'auteur consacre deux autres lettres 19 et 26. 11.

L'*Athenæum* du 19. 11, à propos du poème « And there was a great calm » publié dans le supplément spécial du « Times », le 11 novembre par Thomas Hardy, déplore que l''Académie suédoise ait attribué le prix Nobel de littérature à Carl Spitteler, « a meritorious but entirely second rate Swiss poet » plutôt qu'au « grand old man of English literature ». — Compte rendu : *A history of the Theatre in America*, by Arthur Hornblow (Lippincott, 2 vols., 42 sh.).

27. 8. *A History of English Philosophy*, by W.-R. Sorley (C. U. P. 20 sh.), avec table chronologique et bibliographie très complète ; — article de W.-J. Lawrence (continué dans le n° du 3. 9), sur les remaniements que les auteurs de l'époque élizabéthaine faisaient subir à leurs pièces.

24. 9. Frank Harris, *Oscar Wilde, his Life and Confessions*, 2 vol. (publiés par l'auteur, 29, Waverley Place, New-York), excellente biographie, contenant aussi *Memories of Oscar Wilde* by G. Bernard Shaw, et la partie inédite de *De Profundis*. L'au-

teur exagère peut-être son admiration pour le génie de Wilde. On annonce d'autre part la publication prochaine, à la *Chiswick Press*, d'un essai de Mr. Elkin Mathews, *Oscar Wilde in America*, qui contiendra, outre des portraits et des fragments littéraires, quelques lettres inédites. La maison Methuen publie, sous le titre *Arts and Decoration* (6 sh. 6), des extraits de critiques esthétiques, œuvres de jeunesse d'Oscar Wilde (compte rendu dans le *T. L. S.* du 28. 10).

29. 10. C.-H Lockitt : *The relations of English and French Society 1763-1793* (Longmans, 6 sh. 6).

Studies in Philology (publication de la North Carolina University), juillet : art. sur les mises à la scène des œuvres de Milton.

M. Ferlin (*Tunis*).

The Modern Language Journal. (University of Chicago). Oct. 1920. — Une belle étude de Calvin Thomas sur l'enseignement des langues vivantes. Un peu pessimiste certes, et beaucoup refuseront de voir avec l'auteur, dans notre discipline, un exercice prépondérant de la mémoire. Mais on relève des aperçus féconds, comme (au point de vue américain), la nécessité de façonner l'immigrant et le fils d'immigrant au moule anglo-saxon ; et, (au sujet de l'étude de l'allemand), l'éloquent appel pour qu'on n'empoisonne pas la jeunesse du « virus amer » de la guerre et qu'on permette à chaque génération nouvelle de tenter en toute fraîcheur de cœur la « grande aventure ». Notons que l'auteur attribue, dans l'échelle des littératures, la première place à la grecque et la seconde à l'angaise. — Les trois grands besoins : de bons maîtres, de petites classes, du temps. Le quatrième : de l'argent. — Un nouveau plaidoyer en faveur de l'enseignement de l'allemand, qui a maintenant cause gagnée.

Modern Language Notes (The Johns Hopkins Press, Baltimore). Nov. 1920. — Une étude sur les sources des « Fates of the Apostles » et d' « Andreas ». — Une notice sur les contributions faites par Mrs Browning à la presse américaine : *Graham's Magazine* dans les 1840 et *New-York Independant* en 1860-61.

The Pedagogical Seminary (Wercester, Mass.). Oct. 1920. — Un article approfondi sur « The psychology of the thrill ». Des citations intéressantes, comme celle-ci, de Havelock Ellis, que le toucher » est la mère des autres sens ».

The School Review (University of Chicago), Déc. 1920. — Le n° tout entier est excellent. A Cleveland, on met entre les mains des jeunes filles des écoles supérieures une brochure sur les « procédés de la reproduction ». — En Amérique, comme chez nous, il est mal porté, financièrement du moins, d'être professeur. « Que voulons-nous ? dit un article, des économies ou des gens qui sachent leur métier ? » Or, ces gens-là sont découragés par les salaires de famine qu'on leur offre. Alors nous avons des classes en désordre ou qu'étreint la discipline de la crainte. Payez vos maîtres si vous les voulez bons. — A signaler une résolution de la « National Federation of Modern Language Teachers ». Notre *credo* à tous. Notons la tendance, qu'on relève également en Angleterre, à confier l'enseignement des langues vivantes dans les établissements secondaires à des maîtres qui aient fait leurs études en Amérique.

Paul Chauvet.

Notes et Documents

A propos d'un vœu

Lors d'une réunion récente, la Section Régionale de Lyon a émis, à l'unanimité, le vœu que soit rapporté le décret qui supprime l'examen de langues vivantes au concours des bourses pour l'entrée en 5e. Selon M. Vannier, « ce décret est dû à l'action des « Compagnons », qui ont eu l'intention louable de faciliter le passage du primaire au secondaire, mais qui semblent n'avoir pas vu les répercussions de cette mesure. » (*Les Langues Modernes*, novembre-décembre 1920, p. 502).

Le président des Compagnons, lui-même, professeur de langues vivantes, regretterait de laisser passer un vœu et des réflexions de ce genre sans un mot d'explication.

Les Compagnons, en effet, ont le vif souci de faciliter, le plus tôt et le plus largement possible, le raccord du primaire au secondaire. L'intérêt vital de cette réforme a été trop souvent démontré pour qu'il soit utile d'y revenir (voir en particulier le discours de M. Herriot, rapporteur du budget de l'instruction publique à la Chambre, le 10 juin 1920). Aussi ont-ils proposé toute une nouvelle organisation, dans laquelle, à une école « unique » et prolongée, se superposeraient, avec des contacts parfaits et simples, l'enseignement technique et les humanités de cinq ans. Si leur programme était adopté, l'inconvénient signalé par M. Vannier cesserait d'être, car tous les lycéens commenceraient les langues vivantes en même temps, à l'entrée du lycée.

En attendant une réforme d'ensemble, les Compagnons ont suggéré la mesure qu'a instituée le récent décret. A-t-elle été due, en fait, à leur influence ? M. Vannier l'affirme, et je ne demande qu'à le croire. Quoi qu'il en soit, ils se doivent de l'approuver. Elle ne tardera pas à produire, au point de vue national et social, les plus heureuses conséquences. Un directeur d'école de la ville de Paris les évaluait ainsi ces jours derniers : Si ce décret avait été appliqué à temps, c'est 20 de ses élèves, au lieu de 4 dont 3 médiocres, qui auraient été admis cet automne à concourir pour une bourse; et parmi ces 20, la proportion des succès possibles eût été très forte. Par l'effet de la limite d'âge, on le sait, l'ignorance des enfants du peuple en langues vivantes était l'insurmontable obstacle qui s'opposait à leur accès normal aux études secondaires. Si cet obstacle est désormais levé, le rajeunissement des cadres de notre démocratie peut en être facilité dans une mesure appréciable.

Tout progrès s'achète. Faut-il que de cette réforme partielle, et où les Compagnons voient un compromis provisoire, les professeurs de langues vivantes fassent les frais ? Faut-il qu'ils les

fassent sous la forme la plus pénible à leur conscience professionnelle, aux dépens de l'efficacité de leur enseignement ? Assurément non. Peut-être, toutefois, serait-il exagéré de dire, comme semble le faire M. Vannier, que cet enseignement serait aussi atteint dans sa dignité. Nul ne croira, parmi nous, que si le latin a joui et jouit encore de privilèges d'ordre moins universitaire que social, il soit essentiel à notre véritable prestige de les partager avec lui. Nulle discipline, pas plus le latin que les langues vivantes, ne devrait faire obstacle à la sélection élargie des capacités. Mais autre chose est, pour les professeurs de langues, une violation flagrante des conditions de tout enseignement efficace. Sur ce point, qui ne s'associerait à leurs justes protestations ? La présence de retardataires dans une classe d'élèves normaux est un fléau pédagogique contre lequel les Compagnons — après tant d'autres, avec tant d'autres — se sont bien souvent élevés. Ont-ils, sans le vouloir, fortifié le mal qu'ils déplorent ? Disons plutôt qu'une mesure excellente, prise peut-être à leur instigation, achève d'en rendre la guérison indispensable. Le décret récent n'a pu encore produire l'état de choses signalé par M. Vannier ; mais il l'aggravera fatalement ; nous sommes d'accord, là-dessus, avec notre aimable critique. Reconnaissons, toutefois, que la situation présente est déjà ancienne, et n'engage en rien la responsabilité des Compagnons. L'administration, toujours à l'affût des réformes partielles — parce qu'elles semblent dispenser des autres —, et des réformes économiques — ceci n'a pas besoin d'explication — a pris au mot l'une de leurs demandes, et l'a réalisée sans faire de son côté le geste complémentaire et attendu. Ce geste, il faudra bien désormais qu'elle le fasse. La suppression de la barrière des langues vivantes à l'entrée de la classe de cinquième pour les enfants du peuple exige une contre-partie immédiate : l'institution d'un cours spécial pour les commençants de cette catégorie ; ou la division des classes en sections de « forts » et « faibles », qui neutraliserait au moins le mal en grande partie.

Les Compagnons ne croient point que l'intérêt du corps enseignant soit de répondre à un décret juste, démocratique, salutaire, mais incomplet, par une demande d'annulation pure et simple. C'est ainsi hélas, que se fait souvent — trop souvent — le progrès en France : par une marche en avant et en arrière qui nous laisse — si étrange que cela puisse paraître — après beaucoup de chemin et d'effort, au point de départ... Mais il leur paraît qu'une campagne énergique pour obtenir les mesures correctrices nécessaires serait la réponse la plus naturelle, et peut-être la plus adroite ; et ils s'y associeront, de leur côté, avec toute l'influence que M. Vannier veut bien leur prêter ; sans oublier la sympathie profonde qui les anime envers l'enseignement moderne et fécond des langues vivantes.

Louis Cazamian.

Conseil Supérieur de l'Instruction Publique

Le Conseil supérieur a tenu sa première session de l'année 1921 les 20, 21 et 22 janvier.

Deux projets intéressaient plus spécialement l'enseignement des langues vivantes. L'un d'eux prévoit, à l'Agrégation d'italien, l'adjonction du portugais et du roumain à l'espagnol comme langue complémentaire que les candidats sont tenus de présenter à l'oral. Cette modification était réclamée par les Jurys de l'Agrégation et du Certificat d'italien ; elle a été votée sans discussion par le Conseil.

L'autre projet, émanant de la Direction de l'Enseignement primaire, portait suppression de l'épreuve écrite de langues vivantes à l'examen du Brevet supérieur. Après une discussion assez vive, le Conseil a maintenu l'épreuve, qui sera désormais une Version, conformément au nouveau plan d'études adopté par le Conseil à sa session de juillet 1920. Bien entendu, l'épreuve orale subsiste et notre enseignement ne sort pas diminué d'une discussion que l'on pouvait redouter pour lui.

Enfin, il a été donné lecture des deux vœux suivants, ayant l'un et l'autre trait à la nouvelle épreuve du baccalauréat, et des réponses données par la Section permanente.

Vœu n° 766

Les soussignés, membres du Conseil Supérieur,

Considérant que le projet de décret sur les épreuves de langues vivantes au Baccalauréat, préparé par M. l'Inspecteur général Hovelaque et approuvé par la Section permanente, a été remanié par le Conseil supérieur dans sa session de 1920, principalement parce qu'on croyait se conformer au vœu de la grande majorité des professeurs de langues vivantes ;

Considérant que le décret du 13 février 1920 a sanctionné ces remaniements ;

Considérant que les diverses associations de Professeurs de langues vivantes ont vivement protesté contre les modifications apportées au premier projet, montrant ainsi que le vote du Conseil supérieur reposait sur une méprise ;

Expriment le vœu que le décret du 13/2/20 soit rapporté avant le commencement de la nouvelle année scolaire, et la question remise à l'étude,

Ou qu'à tout le moins, pour permettre une enquête nouvelle, la mise en vigueur de ce décret soit ajournée *sine die*.

(*Signé*) : Clédat-Brunot.

Réponse

La Section permanente,

Considérant que dans le personnel des langues vivantes de l'Enseignement secondaire les opinions restent partagées, que le décret du 13 février 1920 ne saurait par suite être condamné sans que ses effets aient pu être constatés,

Est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite au présent vœu.

M. le Ministre a adopté cet avis.

Vœu n° 767

Les soussignés,

Considérant que le décret du 13 février 1920 portant modification des épreuves écrites de langues vivantes au Baccalauréat de l'Enseignement secondaire (1re Partie), a prescrit que le nouveau régime serait appliqué dès la session ordinaire de juillet 1921 ;

Qu'en réalité, aucune période transitoire, qui est de règle en pareil cas, n'a été prévue, puisque les élèves entrant cette année en Première (B et D) après avoir été entraînés pendant quatre ou cinq ans aux méthodes directes, dont la rédaction libre est l'aboutissement naturel, vont avoir à subir en fin d'études deux épreuves de traduction ;

Que, sans qu'il soit question d'ajourner la mise en vigueur de l'arrêté ministériel susdit, on devrait permettre, pendant cette année au moins, aux candidats qui le désireraient de subir l'examen avec les anciennes épreuves, en autorisant l'option à titre provisoire ;

Ont l'honneur de prier M. le Ministre de bien vouloir décider :

« Que pour les sessions de baccalauréat en 1921, les candidats soient autorisés à opter entre la composition en langue étrangère et la version suivie d'un thème d'imitation. »

(Vœu transmis par M. Rancès au nom d'un certain nombre de ses collègues).

Réponse

La Section Permanente,

Considérant qu'une période transitoire est nécessaire pour l'application du décret du 13 février 1920, et que d'ailleurs cette période transitoire permettra d'examiner à nouveau les dispositions de ce décret et d'apprécier l'opportunité de le maintenir, ou de le modifier s'il y a lieu,

Est d'avis qu'il convient de donner suite au présent vœu dans le sens de ces observations.

EXTRAITS DE LA PRESSE

Appel aux personnes qui s'intéressent à la question de l'étude des langues vivantes.

En multipliant les contacts entre la France et les pays étrangers, alliés ou ennemis, en conférent à notre pays un prestige moral incomparable, la guerre a donné à l'étude des langues vivantes une importance qu'on ne saurait exagérer. Afin de rechercher les moyens les plus propres à encourager cette étude et de la fortifier par l'emploi des méthodes les plus sûres, les professeurs de l'Académie de Clermont, invités à grouper leurs efforts, ont constitué, en juillet dernier, une Section Régionale

des Professeurs de Langues vivantes. Ils désireraient notamment pouvoir attribuer, chaque année, un certain nombre de bourses de séjour à l'étranger (Angleterre, Allemagne occupée, Italie, Espagne) à des élèves méritants. Afin de réunir les fonds nécessaires à cet effet, ils font appel à la générosité de toutes les personnes qui suivent d'un œil attentif la question des langues vivantes. Et, — pour rappeler les termes mêmes de l'article 3 de leurs statuts, — ils accueilleraient avec reconnaissance, à titre de membres d'honneur de leur Section Régionale, « toutes personnes ou groupements attestant par des libéralités l'intérêt qu'ils portent à l'enseignement des langues vivantes ».

M. le Recteur de l'Académie de Clermont a bien voulu accorder son précieux appui à la Section Régionale dont, présentement, le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Mme Honoré, chargée de cours à la Faculté des Lettres ;

Vice-président : M. Lébraly, professeur agrégé au lycée de Guéret ;

Secrétaire : M. Vivien, professeur à l'E. P. S. de Clermont-Ferrand ;

Trésorier : M. Bouissy, professeur à l'Ecole supérieure de commerce à Clermont-Ferrand.

Les personnes désirant se faire inscrire comme membres d'honneur de la S. R. sont priées d'envoyer leur adhésion à M. Bouyssy, trésorier.

Un règlement concernant l'attribution des bourses de séjour à l'étranger sera élaboré en temps utile et porté à la connaissance des membres d'honneur.

Le bureau de la Section Régionale se fait un plaisir de publier ci-après la liste des souscriptions déjà recueillies et d'adresser aux généreux souscripteurs, au nom de tous les professeurs de Langues vivantes de l'Académie de Clermont-Ferrand, ses bien sincères remerciements.

M. Michelin, Clermont-Ferrand 500
M. Bergougnan, Clermont-Ferrand 500
M. Ollier, Clermont-Ferrand 200
M. le Directeur de l'Ecole professionnelle de Clermont-Ferrand 20
M. Vidal, député de l'Allier 50
Souscriptions diverses recueillies à Thiers par Mlle Caillot 150
M. Carrias, directeur Ecole « Dactyla » 30

Total 1.450

La liste des souscriptions annoncées mais non recueillies sera publiée ultérieurement.

(*Les Amis du Puy-de-Dôme*, n° du 7 décembre 1920).

La « Revue Pédagogique » et les Langues Vivantes

Il nous a été agréable de relever dans la *Revue Pédagogique* de septembre 1920, des appréciations favorables à l'étude des langues vivantes dans l'Enseignement primaire et en particulier dans les Ecoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices. Alors qu'un vent hostile à notre discipline souffle sur certains hauts sommets administratifs, il y a presque du courage de la part de M. Roger Thabault, auteur de l'article, à prendre la plume pour attester la valeur culturale de notre enseignement. Mais ses déclarations nous sont d'autant plus précieuses que l'écrivain, esprit averti et fin, est lui-même professeur de lettres dans une Ecole normale. L'article développé, plein d'idées justes, traite de « La Culture intellectuelle des Instituteurs ». Je n'en veux détacher que le passage qui intéresse nos collègues :

« Il est un autre enseignement, fort attaqué en ce moment et qui cependant peut contribuer pour une large part à la formation intellectuelle des élèves : l'enseignement des langues vivantes. Quand on s'adresse à de grands jeunes gens, on ne doit pas se borner à leur apprendre des mots et des expressions. On peut — on doit — s'efforcer de leur faire sentir l'originalité de la langue, traduisant l'originalité du peuple ; car la langue est exactement représentative d'un peuple et les particularités de sa grammaire et de son vocabulaire sont autant de traductions instinctives et « adéquates » de réalités psychologiques... ». Suivent quelques exemples. L'auteur résume enfin sa pensée : « Peu à peu, par des remarques de ce genre, portant, soit sur la grammaire, soit sur le vocabulaire (par exemple sur la différence de sens entre le mot *home* et le mot *foyer*), nous parviendrions à intéresser nos élèves à l'Angleterre, à leur faire pressentir le tempérament de l'Anglais, pratique, individualiste et précis, son esprit ferme, riche de pensée et sobre d'expression, réaliste et concret. Nous signalons à ce sujet un livre qui fut pour nous une véritable révélation : le livre de M. F. Delattre sur *La Culture par l'Anglais* ».

L'hommage rendu au bel ouvrage de notre collègue Delattre ne pourra que faire plaisir aux professeurs de langues vivantes. Ils se réjouiront aussi de voir un professeur de lettres reconnaitre quelque mérite éducatif à leur discipline. Ils ne sont pas très souvent gâtés sous ce rapport par certaines catégories de leurs collègues. Ne furent-ils pas naguère, comme le bouc-émissaire d'Israël, chargés de tous les méfaits, en particulier de la crise du français ? Les observations si sensées de M. Thabault viennent corroborer l'article publié l'an dernier par Mme Albert dans cette même *Revue pédagogique* et que les *Langues Modernes* ont reproduit en avril. Le *Conseil supérieur*, du reste, semble avoir partagé les vues de ces deux auteurs, quand, écartant les propositions administratives qui tendaient à rendre *facultative* l'étude des langues vivantes à l'Ecole normale, il a nettement indiqué que l'enseignement des langues devrait être orienté dans

le sens de la culture intellectuelle et tendre à faire faire aux élèves des lectures étrangères ? Il serait bon aussi d'envisager l'utilité de la langue étrangère pour l'étude de la grammaire, que les jeunes instituteurs savent d'assez médiocre façon en général.

Ch. V.-L.

Ce n'est point un orfèvre qui parle...

La *Revue Pédagogique*, organe officieux de la Direction de l'Enseignement Primaire au Ministère de l'Instruction Publique, est généralement assez froide à l'égard de notre discipline. Nous lui sommes d'autant plus reconnaissants d'avoir ouvert ses colonnes, dans le n° de novembre-décembre 1920, à un éloge de l'enseignement donné par nos collègues des langues, dans les *Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices* et dans les *Ecoles Primaires Supérieures*. Les appréciations flatteuses que l'on va lire prennent une valeur particulière sous la plume d'un inspecteur général qui n'est point un spécialiste de notre discipline, mais, au contraire, dont le nom fait autorité dans tout ce qui touche à la philosophie et à la pédagogie.

Dans la conclusion d'un article nécrologique consacré à son collègue, M. A. Guillaume, notre chef regretté, M. Félix Pécaut, inspecteur général de l'Université, écrit donc ces lignes :

« L'œuvre à laquelle a présidé Guillaume est solide. Quand on « entre dans une première année d'Ecole Supérieure, l'enseignement de l'anglais paraît d'abord une paradoxale tentative. « Ces petits paysans, ou ces enfants du faubourg, comment « entreraient-ils dans une langue étrangère, quand ils ont de « leur propre discours une connaissance si peu analytique, « l'oreille obtuse et la prononciation emprisonnée dans l'accent « du terroir ? Cependant, en troisième année, on est surpris des « progrès de l'élite et souvent, à l'Ecole normale, on rencontre « des élèves ayant passé d'abord par l'Ecole supérieure, en état « de lire des textes à livre ouvert et d'y trouver du plaisir. C'est « qu'il faut rendre hommage à des maîtres qu'on ne peut qu'admirer dans leur effort pour façonner cette matière indocile. Ils « pratiquent à merveille la méthode directe, intelligents de sa « vraie nature : non qu'ils se privent de l'exercice écrit, mais « ils rattachent directement le vocable étranger à l'objet qu'il « faut désigner, à l'action qu'on veut exprimer sans passer par la « connexion d'une langue dans une autre. Il en est parmi eux « d'éminents, pleins d'un humour charmant, et l'ensemble est l'un des corps qui fait le plus d'honneur à l'Université. »

Cet ensemble de remarques fort justes, rédigées en une langue sobre et forte, appellerait de nombreux commentaires, car il est gros de sens et plein de suggestions intéressantes. Bornons-nous à recueillir et souligner l'hommage, rendu par un homme qui

s'y connait, aux méthodes employées et à leur mise en œuvre par les bons éducateurs que sont nos collègues du primaire. Espérons que ce jugement favorable et indépendant sera entendu et qu'il contribuera à entraver l'œuvre de destruction entreprise.

Ch. V.-L.

Nouveau régime de la Licence (1)

Extrait du décret du 20 septembre 1920 relatif à l'organisation de certificats d'études supérieures dans les Facultés des Lettres.

Article premier. — Les Facultés des lettres délivrent après examens des certificats d'études supérieures correspondant aux matières enseignées par elles.

Art. 2. — La liste des matières pouvant donner lieu à la délivrance de certificats d'études supérieures est arrêtée pour chaque Faculté par le Ministre de l'Instruction publique sur la proposition de l'assemblée de la Faculté, après avis favorable de la Commission compétente du Comité consultatif de l'enseignement public (section de l'enseignement supérieur).

Elle peut être modifiée dans les mêmes formes. Elle est publiée au *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.*

Art. 3. — Nul ne peut prendre part aux examens à la suite desquels un certificat d'études supérieures est délivré, s'il ne justifie d'une inscription semestrielle sur les registres d'une Faculté des lettres.

Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter à ces examens. Il ne pourra être obtenu que trois certificats dans ces conditions.

Art. 4. — Le diplôme de licencié ès lettres est délivré aux candidats qui justifient :

1° D'un diplôme de bachelier ;

2° De quatre inscriptions semestrielles sous réserve d'inscriptions cumulatives accordées conformément au décret du 8 juillet 1914 ;

3° De quatre des certificats institués par l'article 1er.

Le diplôme est délivré en même temps que le quatrième certificat.

Art. 5. — Un des quatre certificats mentionnés à l'article précédent peut être remplacé par un certificat obtenu dans une Faculté d'un autre ordre. La liste de ces certificats sera arrêtée dans la forme établie par l'article 2, après entente entre les Facultés intéressées.

Un arrêté ministériel, pris après avis de la section permanente du Conseil supérieur de l'instruction publique, déterminera d'autre part les certificats et diplômes obtenus dans les écoles

---

(1) Voir texte complet des Décrets, Arrêtés, Circulaire, ainsi que du Rapport au Président de la République sur le même sujet, aux B. I. P., nos 2.446 et 2.448, en date des 16 et 30 octobre 1920.

ou instituts d'enseignement supérieur qui pourront dispenser d'un des certificats prévus aux articles 1er et 4 pour obtenir le diplôme de licencié ès lettres.

Art. 6. — Mention est faite sur le diplôme des matières correspondant auxdits certificats.

Mention sera également faite sur le diplôme des autres certificats obtenus soit devant la même Faculté, soit devant une autre Faculté.

. . . .

Art. 8. — Les enseignements sur les matières pouvant donner lieu à la délivrance de certificats d'études supérieures sont répartis dans l'année scolaire en deux semestres, le premier se terminant à la fin du mois de février, le second à la fin du mois de juin.

Art. 9. — Les sessions d'examens ont lieu à la fin de chaque semestre.

Art. 10. — Les examens pour chaque certificat comprennent une ou plusieurs épreuves écrites et des épreuves orales. Les épreuves écrites sont éliminatoires.

Art. 11. — Pour obtenir le diplôme de licencié ès lettres, tout candidat devra subir une épreuve orale de langue étrangère vivante à son choix sur une liste établie par chaque Faculté, à moins qu'un des certificats obtenus par le candidat porte sur une langue étrangère vivante.

Art. 12. — Le jury se compose de trois membres au moins siégeant ensemble. Il pourra être fait appel pour constituer les jurys à des professeurs, chargés de cours, maîtres de conférences des autres Facultés ou d'établissements d'enseignement supérieur public, ou, à défaut, à des professeurs des autres enseignements publics munis du grade de docteur ès lettres.

Art. 13. — L'admissibilité, l'admission, l'ajournement sont prononcés après délibération du jury.

Art. 14. — Nul candidat ajourné ne peut se présenter devant une autre Faculté à la même session pour le même certificat.

. . . .

Art. 16. — Deux des quatre certificats nécessaires pour la délivrance du diplôme de licencié ès lettres peuvent être obtenus dans des Universités différentes de celle où l'étudiant a commencé ses études.

Des accords pourront être conclus avec les Gouvernements ou les Universités de pays étrangers pour l'équivalence des semestres accomplis et des certificats obtenus à la suite de ces semestres dans les Facultés étrangères. L'équivalence ne pourra être accordée pour plus de deux semestres et de deux certificats.

Art. 17. — Le dernier certificat permettant la délivrance du diplôme de licencié ès lettres doit être obtenu dans une Faculté française des lettres.

Art. 18. — Les dispositions du présent décret seront mises à exécution à dater du 1er novembre 1920.

Art. 19. — Les candidats inscrits avant la fin de l'année 1921 auront la faculté de passer les examens de licence ès lettres conformément au décret du 8 juillet 1907.

Art. 20. — Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret et en particulier le décret du 8 juillet 1907.

Extraits du décret du 20 septembre 1920 relatif aux mentions que doit porter le diplôme exigé des aspirants aux fonctions de l'enseignement secondaire public pour lesquelles le grade de licencié ès lettres est requis.

Article premier. — Les aspirants aux fonctions de l'enseignement secondaire public pour lesquelles le grade de licenciés ès lettres est requis, doivent justifier d'un diplôme portant mention d'un des groupes de certificats suivants :

. . . .

Langues vivantes

Etudes littéraires classiques.
Littérature étrangère.
Philologie.
Etudes pratiques.

Art. 2. — Un arrêté ministériel déterminera les conditions particulières des examens à la suite desquels ces certificats seront délivrés. Les examens de chaque groupe de certificats comporteront au moins une épreuve de langue ou littérature ancienne.

. . . .

Extrait de l'arrêté du 21 septembre 1920 déterminant les conditions des examens à la suite desquels les certificats d'études supérieures seront délivrés dans les Facultés des lettres.

Article premier. — Les examens pour l'obtention des certificats d'études supérieures dans les Facultés des lettres comprendront au moins une épreuve écrite et deux épreuves orales. Une des épreuves pourra avoir le caractère pratique.

Art. 2. — L'épreuve ou les épreuves écrites détermineront l'admissibilité. Le bénéfice de l'admissibilité est maintenu à la session suivante.

. . . .

Art. 4. — Tout candidat qui n'aura pas obtenu au moins la moyenne aux épreuves écrites et aux épreuves orales sera ajourné.

Art. 5. — Lorsqu'il sera établi des listes de questions ou d'auteurs, ces listes seront valables pendant deux ans et renouvelables partiellement.....

Art. 6. — Pour le règlement de toutes les questions de détail concernant l'application du nouveau régime d'études et d'examens, les professeurs, maîtres de conférences et chargés de cours ou de conférences seront répartis en Sections ou Instituts, comprenant les enseignements essentiels ou des groupes d'enseignement de même ordre.

. . . .

Extrait de l'arrêté du 21 septembre 1920 fixant les conditions des examens en vue des certificats d'études supérieures exigés des aspirants aux fonctions de l'enseignement secondaire public pour lesquelles le grade de licencié ès lettres est requis.

Article premier. — Les épreuves des examens pour l'obtention des certificats d'études supérieures, dont la mention est exigée sur le diplôme des aspirants aux fonctions de l'enseignement secondaire public pour lesquelles le grade de licencié ès lettres est requis, sont les suivantes :

. . . .

IV. — LANGUES VIVANTES

A. ÉTUDES LITTÉRAIRES CLASSIQUES

Ecrit :

Version latine ou grecque, au choix du candidat.
Composition française.

Oral :

Explication de deux textes d'auteurs français. Un des deux textes sera extrait d'un auteur du moyen âge.
Interrogation sur la littérature française.

B. LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

Ecrit :

Composition dans la langue étrangère vivante choisie par le candidat sur un sujet tiré de la littérature de cette langue.

Oral :

Explication d'un texte d'un auteur dans la même langue étrangère vivante.
Interrogation sur l'histoire de la littérature étrangère choisie par le candidat.

C. PHILOLOGIE.

Ecrit :

Thème.

Oral :

Interrogation sur la grammaire de la langue choisie par le candidat.
Interrogation sur l'histoire de cette langue, d'après un texte tiré d'un auteur.
Pour les épreuves orales des trois certificats d'études littéraires classiques, de littérature étrangère et de philologie, il sera établi un programme d'auteurs.

D. ÉTUDES PRATIQUES.

Ecrit :

Version.

Oral :

Entretien, en langue étrangère, sur la civilisation du pays où le candidat aura séjourné, d'après un programme d'ouvrages à consulter, donné d'avance.

Interrogation sur une deuxième langue étrangère vivante.

ART. 2. — Dans le groupe des langues vivantes, une des épreuves orales du certificat d'études pratiques aura pour objet une seconde langue vivante étrangère. Pour les autres épreuves de ce certificat et pour les certificats de littérature étrangère et de philologie, les examens porteront exclusivement sur une seule et même langue et sur la litttérature de cette langue.

Extrait de la circulaire du 8 octobre concernant le nouveau régime de la liscence ès lettres

....

La création de certificats d'études supérieures de lettres, la substitution d'examens séparés et spécialisés à un examen unique, l'obligation de justifier de quatre de ces certificats pour obtenir le diplôme de licencié ès lettres ont pour objet de mieux adapter les sanctions à l'organisation actuelle de l'enseignement, mais non de modifier le caractère essentiel de grade littéraire de la licence ès lettres...

L'enseignement sous toutes ses formes et dans toutes ses parties doit se préoccuper de développer les qualités littéraires et classiques. Dans aucun examen écrit la correction de la langue et du style, la clarté et la logique de la composition ne doivent être considérées comme secondaires en comparaison des connaissances et de l'érudition.

I. ORGANISATION DES ÉTUDES.

Deux règles importantes sont posées par le premier décret :

1° La scolarité pour la licence doit être au minimum de deux ans. Afin d'assurer cette scolarité, aucun candidat ne sera admis à se présenter aux examens du quatrième certificat s'il ne justifie de quatre semestres d'études. Les seules exceptions légitimes sont déjà prévues par le décret du 8 juillet 1914 qui précise les cas dans lesquels il peut être accordé des inscriptions cumulatives. Il suffira d'appliquer simplement ce décret.

2° Les enseignements sont répartis entre deux semestres, l'un finissant à la fin de février, l'autre à la fin de juin.

....

Désormais la Faculté ne sera plus morcelée en enseignements isolés. Ses enseignements devront former des groupes, sections ou instituts, où tout devra être coordonné par l'accord de tous les maîtres. Les groupes, sections ou instituts essentiels seront ceux qui correspondront aux groupes de certificats de la licence d'enseignement. Mais il en pourra être formé d'autres selon les ressources des Facultés.

Dans chaque groupe d'enseignement, les professeurs devront se mettre à la disposition des étudiants pour les recevoir, se rendre compte de leurs préférences, des aptitudes indiquées par leurs antécédents scolaires, de leurs besoins d'avenir, les conseiller et

assumer la direction de leurs études. Il serait à désirer que chaque maître prît, dans toute la mesure possible, la charge de diriger un certain nombre d'étudiants. C'est là un des buts essentiels du nouveau régime.

IV. DES EXAMENS.

Il est un point sur lequel il est nécessaire d'insister avec la plus grande netteté. Les examens de certificat sont des examens de Facultés des lettres. Par suite, dans le jugement de toutes les compositions il devra être tenu compte de la correction et des qualités de style et d'exposition. Dans l'annotation générale, le correcteur donnera son avis à cet égard. Il pourra demander au jury l'élimination d'un candidat qui, tout en faisant preuve de connaissances étendues, aurait montré une trop grande insuffisance littéraire. La note sera diminuée en conséquence par délibération spéciale du jury.

Il importe également d'attirer dès maintenant l'attention sur l'article 11 du premier décret du 20 septembre 1920. Les Facultés ont à établir sans retard la liste des langues étrangères vivantes sur lesquelles les candidats à la licence qui ne se présenteront pas à un certificat de langue vivante devront subir une épreuve orale. Les candidats choisiront sur cette liste. Ils devront faire connaître leur choix en prenant leur première inscription et désigner le certificat auquel ils désirent que cette épreuve soit annotée, afin que les mesures nécessaires à la préparation de cette épreuve puissent être prévues. Un candidat ne pourra changer son option primitive qu'avec l'autorisation écrite du doyen. Il y aura lieu de signaler aux candidats l'importance de cette épreuve : elle ne doit pas être une formalité. Elle sera dirigée par un professeur spécialiste. Si le candidat n'obtient pas la moyenne, il sera ajourné. Il ne pourra obtenir le diplôme de licencié que s'il atteint cette moyenne. Au cas où un candidat serait pourvu du quatrième certificat, mais n'aurait pu encore être admis à l'épreuve de langues vivantes, il devra attendre la prochaine session pour réparer son échec.

. . . .

La durée des compositions sera de quatre heures : 1° pour les compositions proprement dites, 2° pour les thèmes, versions, traductions, commentaires, exercices divers qui formeront l'épreuve écrite unique d'un examen de certificat. Elle sera de trois heures pour les thèmes, versions, traductions avec commentaires, exercices divers qui formeront la seconde épreuve de l'examen écrit d'un certificat. La durée moyenne des épreuves orales sera d'un quart d'heure. Il sera accordé aux candidats, pour toute épreuve orale, dix minutes de réflexion entre la désignation du sujet ou du texte et l'interrogation ou l'explication proprement dite.

Les notes seront données, comme sous le régime précédent, de 0 à 20. Les Facultés pourront proposer des coefficients, si elles le jugent nécessaire, pour les certificats de la licence libre. Il n'y aura pas de coefficients pour les épreuves de la licence d'enseignement.

La correction des épreuves écrites sera faite par deux membres du jury ; le premier correcteur sera le membre du jury le plus spécialement compétent.

Vous remarquerez qu'il n'est pas prévu de session de novembre, ce qui permettra de reprendre tout l'enseignement dès les premiers jours de novembre.

V. DE LA LICENCE D'ENSEIGNEMENT

L'importance du décret et de l'arrêté sur la licence d'enseignement ne saurait vous échapper. De la valeur de cette licence dépendra la valeur du personnel de l'enseignement secondaire. De plus, elle doit servir de modèle pour l'organisation de la licence libre. Enfin, je fais étudier actuellement un plan de réorganisation et de coordination des grades et titres de l'enseignement supérieur, qui donnera encore plus de sanctions à cette licence, en particulier pour le recrutement du personnel de l'enseignement supérieur.

Ce qui est dit plus haut d'une façon générale sur la valeur littéraire des compositions écrites s'applique d'une façon plus étroite encore aux compositions des examens de certificat pour la licence d'enseignement. Vous ne cesserez de recommander aux Facultés d'y veiller sans faiblesse.

Je recommande également à l'attention des Facultés les épreuves de traduction et de commentaire de textes grecs ou latins, surtout pour les groupes de certificat de philosophie, d'histoire et de géographie et de langues vivantes. Il convient d'attacher une valeur spéciale à ces épreuves, de tenir grand compte de la connaissance de la langue. Afin de bien préparer les candidats, de leur permettre d'acquérir la méthode nécessaire, il devra leur être proposé régulièrement dans l'année des exercices de ce genre.

. . . .

Dans les épreuves orales, il faudra se garder de faire appel avant tout à la mémoire. Les connaissances précises et ordonnées sont certes indispensables. Mais il convient d'éveiller le goût, le jugement scientifique et l'esprit critique des étudiants et de leur donner l'occasion à l'examen de faire leurs preuves. Il devra être tout particulièrement tenu compte de ces instructions dans les interrogations d'histoire littéraire.

Dans tous les cas où une option est admise, le candidat devra faire connaître son choix en prenant les inscriptions semestrielles.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Le décret général sur la licence ès lettres prévoit qu'un des quatre certificats nécessaires pour la licence pourra être remplacé par un certificat obtenu dans une Faculté d'un autre ordre. La Faculté des lettres devra s'entendre à cet égard avec les autres Facultés de l'Université. Les certificats admis pour la licence ès lettres pourront être soit des certificats déjà institués, soit des certificats nouveaux répondant à certains enseignements, soit des certificats délivrés à la suite de deux semestres d'études régulières faites conformément aux programmes des Facultés de droit, de médecine et de pharmacie. Les propositions établies par l'accord des Facultés seront soumises au Comité consultatif de l'enseignement public dans les mêmes conditions que pour les certificats propres aux Facultés des lettres. Ces certificats réservés aux candidats à la licence ès lettres seront institués dans les mêmes formes et donneront lieu aux mêmes obligations. La liste en sera publiée au *Bulletin administratif*.

Deux des quatre crtificats nécessaires pour la licence peuvent être obtenus dans d'autres Universités que l'Université d'origine. L'étudiant qui changera d'Université devra demander le transfert de son dossier en justifiant sa demande. La demande sera accordée par le recteur. Le doyen avisera la Faculté auprès de laquelle l'étudiant doit continuer ses études. L'exeat devra être inscrit dans les formes sur le livret de l'étudiant.

Pour les Universités étrangères, il appartient aux Universités françaises d'engager avec celles-ci les pourparlers préliminaires. Les accords ainsi préparés ne pourront devenir définitifs qu'après avis du Comité consultatif de l'enseignement public et approbation du Ministre de l'Instruction publique et du Ministre des Affaires étrangères. Des équivalences pourront être également établies par conventions entre le Gouvernement français et les gouvernements étrangers. Mais le Comité consultatif de l'enseignement public devra toujours être consulté au préalable. Pour les étudiants français, la procédure de sortie de leur Faculté d'origine sera la même que pour le passage d'une Faculté française dans une Faculté française. L'entrée des étudiants étrangers dans les Facultés françaises, le retour des étudiants français dans une Faculté française pour l'obtention du dernier certificat ne pourront être réglés que dans les accords particuliers d'Université à Université ou dans les conventions entre Gouvernements.

Le nouveau régime est applicable dès la rentrée prochaine. Le délai est court, puisque les décrets et arrêtés n'ont pu paraître que le 25 septembre dernier. Toutes les opérations nécessaires pour les mettre en vigueur doivent donc être aussi rapides que possible. D'ailleurs, les candidats peuvent se faire inscrire pour l'ancien régime *jusqu'au 31 décembre 1921*. Cette date tardive a été prise en raison de la libération au milieu de l'année 1921 de la classe 1919, la dernière classe de recrutement qui ait été sous les drapeaux pendant la guerre.

. . . .

Université de Grenoble

Faculté des lettres. — Est approuvée la délibération du Conseil de l'Université de Grenoble portant création, à dater du 1er novembre 1920, d'une conférence d'espagnol.

Section Scandinave

à la Bibliothèque Sainte-Geneviève

Il est institué à la bibliothèque Sainte-Geneviève un comité de patronage de la section scandinave.

Ce comité a pour mission, d'une manière générale, de développer en France les études scandinaves par l'enseignement et par le livre.

Il est spécialement chargé : 1° d'examiner quelles acquisitions il y a lieu de faire ; 2° d'étendre, grâce à l'influence personnelle de chacun de ses membres, les relations de la bibliothèque Sainte-Geneviève avec les sociétés savantes, les administrations publiques, les éditeurs de chacun des trois royaumes scandinaves, en vue de provoquer des dons ou des échanges dont bénéficierait ladite bibliothèque. (*Extrait de l'Arrêté du 5 novembre 1920*).

Ecole de préparation des professeurs de Français à l'étranger

Est approuvée la délibération du Conseil de l'Université de Paris instituant une Ecole de préparation des professeurs de français à l'étranger et créant un diplôme d'aptitude à l'enseignement du français à l'étranger de cette Université.

Comité de direction

Le Doyen de la Faculté des lettres, président ;
Quatre professeurs de la Faculté des lettres ;
Un professeur de la Faculté de droit, désigné par la Faculté ;
Le Directeur de l'Ecole normale supérieure ;
Le Directeur de l'Office national des Universités ;
Le Directeur de l'Ecole ;
Un inspecteur général de l'enseignement public ;
Un membre de l'enseignement secondaire ;
Un membre de l'enseignement primaire (ces deux membres désignés par la Faculté des lettres) ;
Un membre de la Chambre de commerce de Paris (désigné par elle).

Le Secrétaire de l'Ecole est secrétaire du Comité avec voix consultative.

BUT DE L'ÉCOLE. — L'Ecole est placée sous la direction technique de la Faculté des lettres. Elle se propose de donner à tous les professeurs de français à l'étranger des directions et une méthode.

NATURE DE L'ENSEIGNEMENT. — L'enseignement comprendra des leçons, conférences et des exercices pratiques. Dans les leçons, on choisira surtout les faits qui seront nécessaires pour des démonstrations générales. Les exercices pratiques seront l'application des principes et habitueront les élèves à les adapter à des publics différents.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT. — L'enseignement sera divisé en sections, chacune ayant un président chargé de maintenir la coordination et l'unité de direction entre ses collaborateurs.

Les sections seront au nombre de *dix :*

1° Revision des connaissances relatives à l'histoire, la géographie et la civilisation de la France; 2° Vues sommaires sur les divers pays où les professeurs doivent être envoyés ; 3° Littérature française ; 4° Phonétique du français ; 5° Lecture à haute voix ; 6° Vocabulaire français ; 7° Grammaire, formes et syntaxe du français ; 8° Orthographe du français ; 9° Composition française ; 10° Explication de textes.

En outre, des littérateurs, des artistes, des savants et des hommes d'action seront invités à venir donner des conférences sur les grands courants littéraires, artistiques, scientifiques, politiques et économques de la France contemporaine.

(Voir *Programme des Cours*, B. I. P. du 20 nov. 1920, n° 2451, pp. 1551-1559).

Echanges Interscolaires Franco-Britanniques

Le Ministre de l'Instruction Publique,
à M. le Recteur de l'Académie de

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le système d'échange interscolaire Franco-Britannique que je vais vous demander d'appliquer dans votre Académie, et sur sa grande importance au point de vue des relations futures entre la France et l'Angleterre.

Il n'est pas besoin d'insister sur la nécessité de maintenir et de fortifier nos relations amicales avec l'Angleterre et de fonder cette amitié sur une connaissance mutuelle des deux peuples. Les sympathies du peuple anglais pour notre pays, on peut l'affirmer, sont vives et profondes, mais il est très peu au courant des choses de France.

Rien de plus utile, pour dissiper les préjugés et les malentendus, que des échanges d'écoliers et d'étudiants. Mais les Universités anglaises, pour des raisons d'organisation d'études, ne se montrent pas disposées à nous envoyer un grand nombre d'étudiants. Au contraire, du côté des établissements d'enseignement secondaire, le terrain est maintenant préparé et nous trouverons un accueil aussi favorable qu'on peut le désirer.

Une enquête qui a été faite sur cette question par l'Office des Universités a démontré en effet qu'un très grand nombre de familles anglaises sont disposées à envoyer leurs filles et leurs fils accomplir une partie de leurs études dans nos établissements, que beaucoup d'écoles anglaises sont prêtes à entrer en rapports étroits avec les nôtres, et que les unes et les autres recevraient avec plaisir les enfants français que l'on voudrait bien leur confier.

Le Ministère anglais de l'Education auquel l'idée a été soumise a accepté les propositions qui lui ont été faites ; il a autorisé les écoles anglaises à entrer en rapports avec nos établissements, il maintiendra le bénéfice de leur bourse à ceux des boursiers anglais qui viendront dans un établissement français par voie d'échange régulier et acceptera à la place de chacun de ces boursiers anglais un élève français en échange ; il s'efforcera enfin, par l'action de ses inspecteurs, de développer les relations ainsi créées et de multiplier le nombre des enfants envoyés en France.

Mais la condition essentielle pour que ce mouvement aboutisse, c'est que nous puissions fournir aux familles et aux écoles anglaises des écoliers d'échange. Or, comme vous allez le voir, dans les conditions actuelles du change, l'organisation que je désire voir se réaliser est de nature à rendre à nos familles françaises les plus grands services, puisqu'elle leur permet d'envoyer leurs enfants en Angleterre sans autres frais que le prix du voyage et l'argent de poche.

Cette organisation fonctionnera dans les conditions suivantes :

1. Chaque établissement français (lycée ou collège, Ecole primaire supérieure de garçons et de filles) désigné pour prendre part à l'échange sera *associé* à un établissement anglais de même ordre et d'importance égale. Il conviendra de ne choisir parmi les établissements français que ceux qui, en particulier, par leur organisation matérielle, offrent des chances de succès certain. En ce qui concerne nos Ecoles primaires supérieures, il sera nécessaire de ne faire appel qu'à celles qui vous donnent, au point de vue de l'installation, entière satisfaction, et, pour commencer, de n'en désigner qu'un très petit nombre. Cette réserve

est d'autant plus indispensable que l'activité très louable de beaucoup de nos directeurs les poussera probablement à s'intéresser à cette innovation, et il est à prévoir que vous aurez de ce côté beaucoup de sollicitations quand elle sera connue.

2. Les parents des élèves de ces établissements seront avisés par le chef de l'établissement des conditions dans lesquelles l'échange aura lieu, et invités à déclarer s'ils désirent en faire profiter leurs enfants.

3. L'élève français échangé sera reçu gratuitement.

a) Soit dans une famille anglaise de condition analogue à la sienne, où il vivra comme l'enfant de la maison pendant tout son séjour. En cours d'année scolaire il sera admis comme élève externe dans l'établissement anglais correspondant.

b) Soit dans l'internat de l'école anglaise pendant le cours de l'année scolaire et dans une famille anglaise pendant les vacances.

En échange, la famille de l'élève français recevra, en même temps et dans les mêmes conditions, l'enfant de la famille anglaise correspondante. L'élève anglais suivra les cours de l'établissement français.

Dans le cas où l'élève français échangé serait interne en France, son correspondant anglais le remplacerait dans l'internat et n'entrerait dans la famille française que pendant les vacances.

Toutefois, il serait préférable de recevoir le moins possible d'élèves anglais dans nos internats, où la vie est si différente de celle à laquelle ces enfants sont habitués, et risquerait parfois de leur laisser des souvenirs plutôt pénibles qu'agréables. Du reste, une fois que les chefs des deux établissements auront été mis en relations, il leur sera aisé de s'entendre sur les diverses modalités d'échange qui peuvent le mieux convenir dans chaque cas.

4. Les frais de scolarité seront acquittés dans l'établissement français par la famille française, en Angleterre par la famille anglaise. Les élèves français boursiers, et ceux qui bénéficient de la remise de frais de pension ou d'études, continueront à jouir de leur bourse ou de leur remise; et en leur absence, les élèves anglais qui les remplaceront seront admis dans des conditions identiques à celles où les élèves français l'eussent été.

5. Dans chaque établissement français, un emploi du temps spécial sera établi en faveur des élèves anglais, d'après les indications du chef de l'établissement anglais correspondant, de manière à permettre à ces élèves de suivre les cours les mieux adaptés à leurs besoins. Des dispositions semblables seront prises en Angleterre en faveur des élèves français.

6. Afin de faciliter l'organisation de ces études spéciales, il conviendra de désigner pour l'échange des élèves appartenant à une même classe. En principe, dans les lycées de garçons, pourront être désignés pour le séjour en cours d'année scolaire, les élèves qui vont entrer dans les classes de 3e A et B.

Le même principe sera appliqué dans les autres établissements. Les chefs de ces établissements s'inspireront des convenances locales pour désigner la classe sur laquelle pourra porter l'échange.

Il conviendra aussi de ne désigner que des élèves dont la conduite et le travail soient de nature à donner à l'étranger une bonne opinion de l'enseignement français. En associant les familles, le plus grand compte sera tenu de la situation sociale, de la religion, etc...

7. Deux séjours seront organisés :

a) Un séjour s'étendant seulement sur la période des grandes vacances, et convenant particulièrement aux élèves qui pour diverses raisons ne peuvent pas faire de séjour dans le cours de l'année scolaire.

b) Un séjour commençant au début des grandes vacances et s'étendant jusqu'à la fin du premier trimestre ou même plus tard.

Les élèves de la deuxième catégorie seront moins nombreux sans doute, mais ce sont eux qui nous permettront de fonder dans de nombreuses écoles anglaises des points fixes de rayonnement de l'amitié française en terre anglaise. Par les rapports qui s'établiront entre les directions et les corps enseignants des écoles associées, par l'influence des bons élèves français que nous enverrons en Angleterre, par celle que nous aurons dans nos classes sur les jeunes anglais qui y seront admis, une puissante action peut être exercée. L'organisation proposée fournit à chacun de nos établissements associés une petite zone d'influence, où il aura à charge de faire connaître et aimer la France, et de susciter des amitiés personnelles qui contribueront au développement des bonnes relations politiques et économiques.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir écrire aux chefs des établissements de votre ressort (Lycées et Collèges de garçons et de filles, Ecoles primaires supérieures) qui vous paraissent désignés pour participer à l'échange, ou mieux encore de les réunir, pour leur exposer l'économie du système et pour leur demander d'intervenir avec la plus grande persévérance auprès de leur personnel, de leurs élèves, des familles, afin d'obtenir qu'un certain nombre d'enfants se fassent inscrire pour être échangés dès les prochaines grandes vacances et pour le trimestre suivant avec un même nombre d'élèves anglais. Les chefs d'établissements pourront se mettre directement en relations avec M. Desclos, professeur au lycée Condorcet, chargé d'organiser les échanges à l'Office National des Universités, 96, Boulevard Raspail. Il leur fournira les renseignements complémentaires dont ils auront besoin.

Pour le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
et par autorisation :
Le Directeur de l'Enseignement Supérieur.

Ecole des Langues Orientales vivantes

Par arrêté du 2 novembre 1920, une chaire magistrale et un emploi de répétiteur sont créés à l'Ecole des Langues Orientales pour chacune des langues suivantes : polonaise, serbo-croate et tchèque.

Cours de Langue Annamite

Un cours de langue annamite a été créé au lycée de Tours par décision ministérielle du 24 janvier 1919 à l'intention des jeunes gens de la métropole désireux d'aller se créer une situation en Indo-Chine et des enfants de familles annamites qui viendraient compléter leur instruction en France.

Cet enseignement comporte actuellement :

1° Un cours élémentaire ou de 1re année, suivi par les élèves

de seconde qui n'ont jamais fait d'annamite. 2° Un cours moyen, ou de 2e année, que les anciens élèves de seconde suivent en classe de 1re. 3° Un cours de 3e année que les élèves qui ont déjà deux ans d'étude d'annamite suivent en classe de philosophie ou de mathématiques.

Concours des agrégations de l'Enseignement Secondaire en 1921

Aux termes de l'arrêté du 6 mars 1920, article 1er, § 2, les candidats ayant participé aux concours spéciaux de 1919 et de 1920, ainsi que les mutilés et réformés de guerre et les candidats comptant au moins deux ans de présence sous les drapeaux lors de la signature de l'armistice (11 novembre 1918), seront admis à se présenter à la session normale de 1921 sans autre condition préalable pour l'agrégation que la production de l'un des diplômes de licence prévus par l'arrêté du 18 juin 1904.

(Extrait de l'Arrêté du 12 novembre).

⁂

Les candidats à l'agrégation qui ont pris part à la session spéciale de 1920 et qui ont échoué aux épreuves définitives ou, s'il s'agit de l'agrégation d'histoire, aux épreuves préparatoires du second degré, conserveront le bénéfice de leur admissibilité ou de leur sous-admissibilité au concours de 1921.

(Arrêté du 18 octobre 1920).

Note relative au programme de l'agrégation d'allemand en 1921

L'édition indiquée pour les *Gesichte* de Moscherosch étant épuisée, cet ouvrage est supprimé du programme des textes à expliquer.

Moscherosch est maintenu au nombre des auteurs à étudier.

Ecoles Normales Primaires

L'enseignement des langues vivantes présente, à l'école normale, des difficultés particulières. Parmi les élèves, les uns, avant d'entrer à l'école, ont déjà appris, pendant plusieurs années, une langue étrangère, les autres en ignorent le premier mot. Les uns, après leur sortie de l'école, continueront à la pratiquer, les autres, beaucoup plus nombreux, n'ont nullement l'intention d'en poursuivre l'étude et ne l'abordent, à l'école même, qu'avec un zèle modéré. Aussi s'était-on demandé s'il ne conviedrait pas de conférer à cet enseignement le caractère facultatif qu'il présente, dès maintenant, en troisième année et de le réserver uniquement à ceux des élèves qui, qu'ils aient ou non entrepris cette étude avant d'entrer à l'école normale, désirent, en tout cas, s'y perfectionner. On espérait, l'enseignement étant ainsi restreint à une élite de volontaires, pouvoir le porter à un niveau plus élevé.

Le Conseil supérieur n'a pas admis cette conception et il a maintenu le *statu quo*. Toutefois, frappé des difficultés spéciales que présente à l'école normale l'enseignemen des langues vivantes, il a modifié, pour y parer, la méthode dont on s'était inspiré en 1905. Sans doute, le vocabulaire étranger continuera à être acquis par la méthode intuitive et active. Mais le but de l'enseignement ne sera plus de donner aux élèves la possession effective de la langue. On reconnait que la méthode directe exige, pour permettre aux élèves de conserver couramment en allemand ou en anglais, voire en espagnol ou en italien, plus de temps que celui dont on dispose dans les écoles normales. La méthode directe exige des heures de conversation quotidienne durant des années. Or, nos normaliens n'ont pas le loisir de conserver chaque jour, pendant plusieurs heures en langue étrangère. Ces exercices seront pratiqués partout où le permettra l'état de préparation des élèves, et notamment dans les écoles où viendra faire un séjour un docteur étranger. Mais le but de l'enseignement n'est plus la conversation en langue étrangère, c'est la lecture et la traduction, écrite ou orale, de textes faciles. Aucune indication n'est fournie au sujet de ces textes. Les professeurs choisiront à leur gré, suivant le niveau atteint par les élèves.

En somme, le Conseil supérieur s'est rendu compte que les langues vivantes n'ont pas, à l'école normale, le même rôle que dans les autres établissements d'enseignement. A l'école primaire supérieure et aussi dans les lycées et collèges, on doit apprendre aux élèves à parler, à lire et à écrire en langue étrangère, car il s'agit de former des hommes qui, industriels, commerçants, ingénieurs, soldats ou diplomates seront en contact avec des personnes ne parlant pas le français. Tel n'est pas le cas de l'instituteur : il est, en général, destiné à vivre au milieu de ses compatriotes, et la langue étrangère n'est pas pour lui nécessaire, au sens utilitaire du mot. Pourquoi veut-on qu'il l'étudie ? C'est pour lui permettre d'élargir son horizon et de perfectionner sa culture. La langue qu'on doit lui enseigner, c'est donc la langue littéraire plutôt que la langue usuelle. Et la méthode qu'on doit suivre, c'est la lecture et la traduction plutôt que la conversation. Voilà pourquoi le Conseil supérieur a rompu avec les programmes de 1905, trop identiques à ceux des écoles primaires supérieures, et leur a substitué des directions plus simples, laissant aux maitres plus de liberté et assignant à leur enseignement un objectif moins utilitaire et plus éducatif.

(*Extrait du Décret et des Arrêtés du 18 août 1920, publiés au B. I. P. du 13 novembre 1920*).

Ecoles Primaires Supérieures

Langues vivantes

De légères modifications ont été apportées au programme pour disposer les matières suivant un ordre progressif. On étudiera d'abord les réalités les plus proches, les actes de la vie individuelle (le corps, le vêtement, l'aliment) : ceux du milieu social le plus familier à l'enfant, ceux qu'on peut le plus aisément évoquer devant lui en prononçant leur nom (l'enfant à l'école, à la maison).

Puis l'horizon s'élargit : en seconde année, on étudie la ville et la campagne, les métiers, la nature.

En troisième année, on s'élève aux problèmes abstraits et l'on apprend non seulement le vocabulaire usité dans la langue courante mais celui de la langue industrielle et commerciale dont les élèves des écoles primaires supérieures auront souvent à se servir.

La méthode à suivre dans l'enseignement des langues vivantes demeure celle que recommandaient les instructions de 1909.

(Extrait du Décret et des Arrêtés du 18 août 1920)

Appel aux professeurs de langues vivantes ayant enseigné à l'étranger

J'adresse, par la voie du *Bulletin*, un appel à tous ceux de mes collègues de Langues Vivantes qui, ayant interrompu, pour raisons d'études, leur carrière en France pendant une ou plusieurs années, ont exercé des fonctions d'enseignement public à l'étranger, et qui, pendant ce laps de temps, ont été mis en congé sans traitement, de telle sorte que leurs années d'enseignement à l'étranger ne sont pas comptées par l'administration dans le calcul de leurs annuités de service. Il s'agirait de trouver un député qui s'intéresserait à notre sort et qui déposerait, sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi tendant à assurer, par la récupération de ces années de service à l'étranger, une satisfaction qui nous a été refusée jusqu'ici, malgré nos efforts individuels. L'Association des Professeurs de Langues Vivantes, par l'organe de son Président, M. Veillet-Lavallée, s'offre à se mettre en campagne pour soutenir notre légitime revendication. Il importe donc de nous unir et de nous concerter pour la rédaction d'une note — aussi brève que possible — qui serait remise, à titre de document, à un membre du Parlement. En conséquence, je recevrai avec plaisir toutes les suggestions que les collègues intéressés voudront bien me communiquer à ce sujet, et je les prie de me faire parvenir, avec leur nom et leur adresse, l'indication : 1° de leurs fonctions actuelles ; 2° des fonctions qu'ils occupaient en France lors de leur mise en congé ; 3° des fonctions remplies par eux dans l'enseignement à l'étranger ; 4° du temps passé dans la position de congé sans traitement.

Jules DODANTHUN,
Professeur d'anglais au Lycée de Nevers,
Ex-assistant français à Glasgow.

Mouvement du Personnel

Universités d'Aix-Marseille et de Strasbourg

M. Mazon, docteur ès lettres, chargé de cours de langues et littératures slaves est nommé professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.

M. Spenlé, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, et M. Lévy-Sée, professeur de littérature allemande contemporaine à la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, sont autorisés à faire échange d'enseignements pendant l'année scolaire 1920-1921.

M. Lévy-Sée, professeur de littérature allemande à la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, chargé d'assurer l'enseignement de la littérature étrangère à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1920-21 d'un cours annexe de littérature allemande à la Faculté des sciences de ladite Université, en remplacement de M. Spenlé, délégué à la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg.

Université de Bordeaux

M. Saurat, docteur ès lettres, professeur au lycée de Bordeaux, est nommé, pour l'année scolaire 1920-21, maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux (emploi nouveau).

Université de Grenoble

M. Luchaire, Inspecteur général de l'Instruction Publique, ancien prof. de langue et littérature italiennes, est nommé professeur honoraire. — M. Ronzy, agrégé d'italien chargé d'un cours de langue italienne et littératures italienne et française comparées (Fondation de l'Université de Grenoble), est chargé pour l'année scolaire 1920-1921, d'un cours de langue et littérature italiennes (chaire d'Etat, vacante). — M. François-Vernols, prof. au lycée de Grenoble, est chargé, en outre pour l'année scolaire 1920-1921, de deux conférences par semaine de langue anglaise, en remplacement de M. Baujard, nommé à Paris.

Université de Lille

M. Lirondelle, professeur de langue et littérature russes (fondation de l'Université), est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1920-21, d'une conférence complémentaire de civilisation russe.

Université de Montpellier

M. Catel, professeur au lycée de Montpellier, est chargé en outre, pour l'année scolaire 1920-1921, de faire par semaine à la Faculté des lettres, trois conférences de langue et littérature anglaises.

Ecole Normale de Sèvres

Mlles : Weiller, prof. all., Ecole N. de Sèvres et lycée Jules-Ferry, est nommée à l'E. N. de Sèvres et à l'Ecole d'application annexée ; Scott, prof. d'angl., à l'E. N. de Sèvres et au lycée Jules-Ferry, est nommée à l'E. N. de Sèvres et à l'Ecole d'application annexée, et maintenue à Jules-Ferry.

Lycées de la Seine et de la Seine-et-Oise

Nominations : MM. Delpy, esp., de Bayonne à Carnot et Michelet ; Digeon, angl. petit Condorcet, chargé suppl., grand Condorcet pendant la durée de la mission confiée à M. d'Hangest ; Ponge, angl., petit Condorcet, chargé suppl. grand Condorcet pendant la durée de la Mission confiée à M. Desclos ; Chabas, all., de Voltaire à Condorcet ;, Baude, angl., délégué de Montaigne à St-ouis pendant la durée du congé accordé à M. Camerlynck.

Mlles Fialip, angl., chargée suppl. petit Condorcet ; Richer angl., chargé suppl. petit Condorcet ; Auriac, esp. de Montpellier à Jules-Ferry et Racine ; Duponts, angl., de Bordeaux à Lamartine et Fénelon ; Perrenoud, angl., de Bordeaux à St-Germain-en-Laye : Cathelin, italien, de Grenoble à Fénelon et Jules-Ferry. Mme Guéritot, all., de Nancy à Jules-Ferry et St-Germain-en-Laye.

Congés : MM. Cart, all., Henri-IV, du 1er octobre 1920 au 31 mars 1921 ; Camerlynck, angl., St-Louis, du 13 juillet 1920 au 12 juillet 1921 ; Hesnard, all., Charlemagne, du 1er octobre 1920 au 31 mars 1921.

Lycées des départements

Nominations : MM. Boyer, all., de Chambéry à Amiens ; Sénéchal, agr. all., de l'E. P. S. de Lyon, au lycée de Chambéry ; Marsigny, lic. ès lettres (angl.) est délégué Bastia ; Dottin, agr. angl., nommé Belfort ; Guérin, all., du collège de Maubeuge au lycée de Chartres ; Callais, all., chargé suppl. Laon ; Denis, esp., délégué Bayonnel ; Adam, angl., maintenu délégué, Bourges : Berthé, italien, d'Aix à Nice ; Paolantonacci, italien, du collège de Thonon au lycée de Digne ; Colomb, all., délégué Chartres ; Proust, all., chargé suppl. Grenoble ; Merle, agr. angl., du collège de Mende, nommé au lycée Lorient ; Ruche, all., chargé suppl., Bastia ; Riey, angl., délégué Bordeaux ; Vaillaudet, E. P. S. de Nancy, est délégué all., Grenoble ; Gaubert, chargé cours d'all., le Mans ; Maurice, all., de collège Bernay, ch. de cours au Mans ; Berthé, précédemment nommé italien, Nice, est maintenu sur sa demande à Aix ; Mercier, arabe, nommé Alger ; Trey, all., collège St-Gaudens, est chargé suppl., Laon ; Santelli, all., est affecté aux établissements d'ens. second. d'Alsace et de Lorraine ; Blanc, ancien prof. all., Bordeaux, est affecté aux établissements d'ens. second. d'Alsace et de Lorraine ; Guérin, all., du collège de Maubeuge à Chartres ; Bescon, angl., délégué Laval ; Voize, all., nommé Chartres ; Griffon, ch. de cours d'all. de Lille à Vesoul ; Carrouée, l. v., collège de Thiers, chargé suppl. all., Nevers ; Gaubert, ch. cours. d'all., Belfort, nommé le Mans.

Mlles Lelarge d'Ervau, déléguée suppl. angl., lycée garçons. Angers ; Gautray, angl., déléguée lycée garçons, Alençon ; Soyer, angl., déléguée lycée garçons, Alençon ; Racloz, angl., déléguée lycée de garçons, Belfort ; Bonérandi, angl., déléguée lycée gar-

çons, Moulins ; Gukowski, anglais, déléguée lycée garçons St-Omer ; Liron, angl., du lycée de garçons d'Alger à celui de Nice ; Procureur, déléguée angl., lycée garçons, Chartres, est chargée suppl. l. v., Chartres ; Fabin, chargée cours lettres et angl., Quimper ; Gouverd, angl., du collège de Bône, nommée ch. de cours aux cours secondaires de jeunes filles, Gap ; Feytens, déléguée angl., du lycée de garçons de Constantine à celui de Troyes ; Beñeteau, ch. cours d'angl., du lycée de jeunes filles au lycée de garçons d'Alger ; Lavertujon, ch. cours d'esp. à Bordeaux, est déléguée maîtresse ch. cours d'esp., même lycée ; Hatoux (licenciée ès lettres anglais), déléguée lycée garçons, Cahors ; Henriet, angl., déléguée lycée garçons, Belfort ; Estève, angl., déléguée lycée garçons, Bourg ; Domec, all., déléguée lycée garçons, Bastia ; Lapierre, angl., déléguée lycée garçons, Bastia ; Roux, angl., déléguée lycée garçons, Troyes. — Machot, angl., déléguée lycée garçons, Bourg ; Lenoir, all., des cours secondaires de Belfort à Nancy ; Duman, angl., suppl., Grenoble, y est maintenue pendant l'année scolaire 1920-1921 ; Erhardt, all., suppl. à Clermont-Ferrand, y est nommée ; Roux, suppl. à Langres, y est maintenue suppl. pour l'année scolaire 1920-1921 ; Lévy, all., est nommée Lons-le-Saunier ; Regnault, all., du collège au lycée de Chartres ; Marcourel, all., collège d'Avignon, est nommée ch. de cours au lycée d'Avignon ; Friedolsheim, all., directrice adj. à Strasbourg, est nommée prof. à Charleville ; Cru, ch. cours d'angl., au lycée Longchamp, Marseille, en congé, est autorisée à reprendre son poste ; Deschamps, anglais, déléguée suppl., lycée de garçons, Bourg ; Gallois, ch. cours d'angl., Orléans, en congé, est autorisée à reprendre son poste ; Bory, angl., de Lille à Alger ; Valeris, angl., de Niort à Bordeaux ; Leurre, angl., nommée Niort ; Nazon, angl., de Caen à Bordeaux ; Chauvet, angl., du collège de St-Germain-en-Laye, à Caen ; Chalmel, angl., nommée St-Quentin ; Boscq, angl., nommée Quimper ; Farene, agr. angl., du collège au lycée de Cahors ; Fournie, angl., du collège de Villeneuve-sur-Lot à Marseille, en suppl. ; Lunier, angl., déléguée ch. de cours à Lons-le-Saunier ; Simon, ch. de cours d'angl., de Tournon à Nancy ; Dosmond, ch. de cours d'angl., de Nancy à Tournon ; Pomès, déléguée Jules-Ferry (Paris), est nommée esp., Bordeaux ; Lafont, italien, de Bourg à Grenoble ; Desanti, ch. de cours d'italien, en suppl. à Bourg, y garde les mêmes fonctions pour l'année scolaire 1920-21 ; Cézanne, italien, du collège au lycée d'Avignon. Mmes Hanotaux, all., Le Havre, en congé, est autorisée à reprendre son poste ; Bianconi, all., suppl. à Nancy, y est nommée ; Janin, angl., nommée Lille ; Huot-Sordet, angl., du collège au lycée d'Avignon ; Dupont-Goupillon, angl., du collège au lycée de Chartres ; Rainaud, ch. de cours d'angl., déléguée lycée garçons de Versailles, est chargée suppl. à Brest ; Michel, esp., du collège de Béziers à Montpellier ; Moreau, angl., du collège de Laval, est déléguée lycée garçons à Chartres ; Beneteau, ch. cours d'angl., du lycée de filles au lycée de garçons d'Alger ; Rouliès, angl., déléguée suppl. lycée garçons de Cahors.

Congés : MM. Bonnet, ch. de cours d'angl., Angers, du 1er octobre 1920 au 31 mars 1921 ; Schmitt, all., Alger, 1920-1921 ; Caminade, angl., Alger (Mustapha), jusqu'au 30 septembre 1921 ; Yvon, angl., Caen, jusqu'au 30 septembre 1921 ; Casati, angl., Chambéry ; Coulet, angl., Chartres ; Touzot, all., Lyon ; Cordier, all., St-Quentin ; Lote, all., Troyes, pendant l'année scol. 1920-1921 ; Hirtz, all.,; Poitiers ; Gillard, all., Toulouse, jusqu'au 30 sept. 1921.

Honorariats : MM. Marjault, ancien prof. d'angl., Tours ; Le Gal, ancien prof. d'angl., Lorient.

Fonctionnaires détachés : MM. Maurice, all., Vesoul, est mis pour 5 ans, à dater du 1er octobre 1920, à la disposiiton de la Commission Interalliée des territoires rhénans ; Voize, all., Vendôme, est mis pour 5 ans à la disposition du Comité national d'études sociales et politiques, 45, rue d'Ulm, Paris ; Schuffenecker, all., le Mans, est mis pour 5 ans à dater du 1er octobre 1920, à la disposition du Ministre des Colonies, pour exercer les fonctions de prof. au lycée de la Réunion ; Lambert, all., Aurillac, est mis pour 5 ans à la disposition du Ministre des Affaires étrangères pour exercer les fonctions de prof. au lycée français de Madrid ; Roustan, ch. de cours d'esp., Montpellier, est mis pour 5 ans à la disposition du Ministre des Affaires étrangères pour exercer les fonctions de prof, au lycée français de Madrid ; Buriot, all., Moulins, est mis pour 5 ans à la disposition du Ministre des Affaires étrangères pour exercer les fonctions de prof. à l'école de Chateaubriand, à Rome ; Lewtow, all., Vesoul, mis, pour 5 ans, à la disposition du Ministre des Affaires étrangères, comme prof. à Prague ; Haudressy, angl., Aix, mis pour 5 ans à la disposition du Ministre des Colonies, comme prof. St-Denis (Réunion) ; Moulinier, angl., St-Etienne mis pour 5 ans à la disposition du Ministre des Affaires étrangères comme traducteur des radiotélégrammes de son département.

Collèges

Nominations : MM. Oberlé, chargé provisoirement italien au lycée Gap, est nommé principal, provisoirement, Aubusson ; Remlinger, délégué lettres et all., Mortain ; Bose, est délégué lettres et all., Fécamp ; Larroque, angl., et esp., Sarlat, nommé angl., Libourne ; Lorenzi, répétiteur la Mure, délégué lettres et italien, Corte ; Letonturier, délégué lettres et angl., de Valognes à Autun ; Schneider, de Barr est délégué, lettres et all., Pontarlier ; Bouichère, lettres et all., de Confolens à Barbezieux ; Cathaly, lettres et all., du Blanc à Confolens ; Vérines, lettres et esp., délégué, Blaye ; Reynaud, lettres et all., délégué St-Yrieix ; Gouilhers, adj. Charlemagne, nommé lettres et esp., Bagnères-de-Bigorre ; Casabianca, surv. général, lycée Constantine, délégué lettres et italien, Bône ; Lebeau, lettres et all., délégué Maubeuge ; Cabanes, lettres et all., de la Mure à St-Gaudens ; Neyton, lettres et all., de Luxeuil à la Mure ; Jauze, répétiteur, Gaillac, délégué lettres et esp., Castelnaudary ; Bars, répétiteur Lille, délégué lettres et angl., Dieppe ; Ferdinand, répétiteur, Lisieux, délégué lettres et angl., Châlons-sur-Marne ; Fournet, répétiteur Mauriac, délégué lettres et all., Sillé-le-Guillaume ; Arrighi, délégué lettres et italien, Ajaccio ; Chelle, lettres et angl., d'Agde est délégué Béziers ; Lyotard, lettres et all., d'Auxonne à Tlemcen ; Dupont, nommé lettres et angl., Meaux ; Truxillo, délégué lycée la Guadeloupe, délégué angl., Romorantin ; Maury-Nègre, ch. cours d'angl., Bastia, nommé lettres et angl., Corte ; Baudouin, inst.-adj., Nice, délégué lettres et italien, Sisteron ; Callais, en congé, délégué all., de Baume-les-Dames à Beaune ; Etchegoin, délégué lettres et esp., Blaye ; Blériot, lettres et angl., délégué de Soissons à Calais ; Cuffi, délégué lettres et esp., Cognac ; Pagès, lettres et angl., délégué de Cassel à Condé-s.-Escaut ; Dayre, délégué lettres et italien, Briançon ; Berriot, prof. au Cateau, y est nommé, lettres et all. ; Somme, surv. d'int. au

lycée, Nancy, délégué lettres et angl., Longwy ; Fischer, lic. all., délégué lettres et angl., Verdun ; Ferrié, répétiteur lycée Agen, nommé lettres et angl., St-Marcellin ; Laffaye, lettres et esp., délégué de Lodève à Béziers ; Lignières, lettres et esp., délégué de Pézenas à Lodève ; Humilien, lettres et esp., de Béziers à Pézenas ; Chabert, Lons-le-Saunier, délégué lettres et all., Beaufort ; Chauchard, lettres et all., de Fécamp à Romans ; Mahdad, délégué lettres et arabe, Mostaganem.

Mmes Audouin, agr. all., nommée sur sa demande ch. cours de lettres à Poitiers ; Baudot, all., Langres, en congé, est autorisée à reprendre son poste ; Michel, angl., suppl. à Grasse, y est nommée ; Bénéteau, angl., déléguée lycée Alger, nommée cours secondaires, Philippeville.

Mlles Estève, angl., ex-déléguée lycée garçons, Lyon, nommée Epinal ; Gerniche, angl., d'Epinal à Nevers ; Perret, angl., ex-déléguée lycée garçons, Bourg, est nommée, en suppl., Epernay ; Cury, répétitrice, Dieppe, nommée angl., Laval ; Arbenz, ex-déléguée all., Sézanne, nommée lettres et all., Dunkerque ; Tocquard, all., nommée Epinal ; Mathias, all., ex-déléguée collège garçons, Lodève, nommée lettres et all., Dunkerque ; Cahour, lettres et angl., Dinan, en congé, est autorisée à reprendre son poste ; Thieulin, angl., suppl., Dinan, nommée Coutances ; Fournies, suppl., lycée Longchamp, à Marseille, nommée Villeneuve-sur-Lot ; Troude, angl., de Quimper à Avranches ; Caron, angl., de Pamiers à Tarbes ; Leyrisse, angl., en congé, nommée à Pamiers ; Goisey, ch. cours d'angl., en suppl., à Dreux, y est nommée ; Hebmann, angl., chargée cours d'angl., aux cours secondaires de J. F. de Montélimar, y est nommée ; Mesple, angl., Cholet, en congé, est autorisée à reprendre son poste ; Welsch, ch. de cours d'angl., à Oran, en congé, nommée Armentières ; Sibon, angl., ch. de cours d'angl., aux cours secondaires de Toulon, est nommée au collège ; Denis, angl., nommée Villeneuve-sur-Lot ; Richaud, esp., de Castres à Béziers ; Salembien, esp. ex-déléguée, collège garçons, Cognac, nommée Castres ; Mme Roy, esp., inst. lycée, Bordeaux, nommée Dax ; Mlles Fauré, esp., nommée Castres ; Richaud, esp., de Castres à Béziers ; Caulle, angl., en congé, nommée Fécamp ; Feytens.

Congés : M. Ricaud, délégué lettres et angl., Tarascon, du 1er octobre 1920 au 31 mars 1921 ; Mme Longue, ancien prof. d'angl., à Grasse, pendant l'année scolaire 1920-1921.

Fonctionnaires détachés : MM. Monbouyran, délégué lettres et all., Mortain, est mis à la disposition du Ministre des Affaires étrangères pour 5 ans, pour occuper un emploi de prof. de collège au Maroc ; Pons, lettres et esp., Tanger, est mis à la disposition du Ministre des Affaires étrangères pendant une nouvelle période de 5 ans, pour occuper un emploi de professeur dans les cadres du Protectorat français du Maroc.

Retraite : M. Schœnlaub, all., Brioude.

Ecoles Primaires Supérieures

Nominations : MM. Laurent, inst. à Paris, nommé lettres et angl., Amiens ; Leroy, inst. à Courgains (Sarthe), délégué pendant l'année scolaire 1920-1921, inst. adj. (lettres et angl.), à Sées ; Charpentier, inst. à Charleville, délégué pendant l'année scolaire 1920-1921, inst. adj. (lettres et all.), à Rethel ; Barrey, inst. à Luxeuil, y est délégué pendant l'année scolaire 1920-1921, inst. adj. (lettres et all.).

Mmes Le Maigre, en congé, nommée (angl.) Guingamp ; Croussillac, ex-intérimaire à l'E. N. d'instituteurs de Tulle, déléguée pendant l'année scolaire 1920-1921, inst. adj. (lettres et angl.), à Tulle ; Mlles Bouvet, maîtresse aux., Aix-en-Provence, est déléguée pendant l'année scolaire 1920-1921, inst. adj. (lettres et angl.), à Draguignan ; Feuillat, adj. à Bléneau, nommée (angl.), à Calais ; Sauzet, inst. à Jaujac (Ardèche), déléguée pendant l'année scolaire 1920-1921, inst. adj. (lettres et angl.), à Saulieu ; Coulonjou, inst. adj., à Castelnaudary, déléguée pendant l'année scolaire 1920-1921, lettres et angl., à Aurillac ; Monnier, licenciée ès lettres, suppl., à Castelnaudary, y est déléguée (lettres et angl.), Villimot, en congé, nommée (angl.), au Havre.

Honorariat : M. Proust, prof. d'all. à l'école J.-B. Say.



Petites Annonces

Les PETITES ANNONCES ne sont reçues qu'accompagnées de leur montant en un mandat-poste (étranger : mandat international), au nom de Mlle Ledoux, trésorière, 30, rue Chevert, Paris VIIe, à qui toute la correspondance relative aux PETITES ANNONCES doit être envoyée.

Pour les personnes étrangères à l'Association : 2 francs la ligne de 60 lettres. Pour les membres de l'Association, deux insertions gratuites de quatre lignes chacune; insertions ultérieures à 0 fr. 50 la ligne.

1. Le Collège de Valognes (près de Cherbourg) reçoit élèves français et anglais. Climat doux et sain. Vastes locaux, jardins, à proximité de la mer, sur la grande ligne Paris-Cherbourg. Préparation aux divers examens. Ecrire au Principal, M. *P. Denis*, Agrégé de l'Université.

2. **Correspondance Interscolaire** : Les professeurs d'anglais désireux de procurer à leurs élèves (garçons ou filles) des correspondants de langue anglaise sont priés de s'adresser au plus tôt à *Miss Sheehan-Dare, Alexandre House School, Hatfield, Herts.*, qui se fera un plaisir de leur donner satisfaction.



Le Gérant : A. Coueslant.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 23.787

Dix-neuvième année. — N° 2 15 Avril 1921

Les Langues Modernes

Avis important

Le Secrétaire Général (H. SERVAJEAN, professeur au lycée St-Louis, 132, avenue du Maine, XIVe) *et la Trésorière prient instamment leurs collègues de leur signaler leurs changements d'adresse* (indiquer autant que possible le domicile personnel). *ou, s'il y a lieu, de situation, non seulement afin d'éviter la perte de la revue, mais aussi en vue d'établir l'Annuaire de l'Association pour 1921.*

La Trésorière (Mlle LEDOUX, 30, R. Chevert, Paris 7e) *rappelle aux membres de l'Association qu'un compte-courant de chèques postaux lui est ouvert sous le n° 151-11 par le bureau de Paris. Elle les prie donc de lui envoyer éventuellement le montant de leurs abonnements par chèque postal, et de conserver à titre de reçu le talon du chèque ; un travail considérable lui sera ainsi épargné, ainsi qu'à la Société des frais de correspondance.*

Les Régionales de Bordeaux, Poitiers, Lille, Aix-Marseille, Lyon, Clermont-Ferrand, Nancy, Toulouse sont reconstituées. Les membres de l'Association qui sont du ressort de chacune de ces académies, sont priés de bien vouloir envoyer directement leurs cotisations à leurs trésoriers respectifs, dont la liste est la suivante :

Poitiers : M. GUY, 15, rue de la Monnaie ;
Aix-Marseille : M. BROCHE, Grand Lycée, Marseille ;
Lyon : M. LEGOUIS, 43, rue de Sèze ;
Clermont-Ferrand : M. BOUYSSY, Ecole supérieure de commerce;
Bordeaux : M. RIVOALLAN, 76, rue de Belleville ;
Toulouse : M. GRANGER, 7, rue du Japon ;
Nancy : M. PETIT, professeur à l'E. P. S.
Lille : M. BROCART, professeur à l'E. P. S.

L'abonnement à *Modern Languages* est désormais de 6 shillings.

Les membres de l'Association abonnés à la *Revue Germanique* sont informés que le prix de l'abonnement de faveur qui leur est consenti est porté, à partir du 1er janvier 1921, à *seize* francs.

Ils sont priés de verser cette somme, en même temps que leur cotisation pour 1921, à Mlle LEDOUX, trésorière de l'Association. Ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1914 ou 1920 voudront bien le faire par la même occasion. Ils sont instamment priés d'effectuer ces divers paiements *dès maintenant.*

A partir du 15 mai, les abonnements à la *Revue Germanique* et les cotisations en retard seront perçus par la poste au nom de la trésorière de l'Association des Professeurs de langues vivantes.

Note du Secrétaire Général

Le *Secrétaire Général* assume la responsabilité de ce numéro, qu'il a dû rédiger, à la place de M. d'Hangest, à qui les travaux de plus en plus absorbants de la Société des Nations ont malheureusement rendu toute collaboration impossible.

——————>o<——————

Au Champ d'Honneur

Légion d'honneur. — Citations

Nous adressons nos bien sincères félicitations à nos collègues, dont les noms suivent, pour leur nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur :

MM.

Beley, professeur au lycée St-Louis, interprète de 1re classe, 27 ans de service, 4 campagnes, déjà titulaire de la citation suivante :

« Très dévoué, a interrogé avec la plus grande compétence les prisonniers allemands et a fourni depuis le début de la campagne les renseignements les plus précieux au commandement (67e Division). »

Bloch (Ernest-Henri), professeur d'allemand au lycée Janson-de-Sailly, à Paris, officier-interprète de 1re classe, corps des interprètes militaires de complément ; 29 ans de services, 4 campagnes.

Le Forestier, professeur à l'Ecole Arago, engagé volontaire, au début de la guerre, ainsi que son fils.

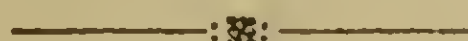
Marchand, professeur à l'Ecole Arago, officier-interprète.

Pinloche, professeur au lycée Michelet.

Nous enregistrons avec plaisir la citation de notre collègue *Dauchin :*

Dauchin (Fernand, Charles, Georges), professeur d'anglais au lycée Faidherbe, à Lille, sous-lieutenant au 41e régiment d'infanterie :

« Modèle de dévouement et de conscience ; a, depuis plus d'un an, payé largement de sa personne dans des circonstances difficiles et des secteurs violemment bombardés, pour assurer l'exécution de son service spécial d'officier Z. P. du corps. » (Ordre du régiment. — Rapport du Recteur de l'Académie de Lille du 10 février 1921).



NÉCROLOGIE

Paul Dussaud

Le 31 janvier dernier, nous avons accompagné à sa dernière demeure notre collègue *Paul Dussaud,* professeur d'allemand au Lycée de Clermont-Ferrand. C'est une perte douloureuse que fait notre Association. Dès la fondation de la Section Régionale des Professeurs de langues vivantes de l'Académie de Clermont, Dussaud n'avait mesuré ni son temps, ni sa peine pour assurer la prospérité de cette filiale de notre Fédération, aussi sa mort fait-elle un grand vide parmi nous.

Eminemment sympathique, Paul Dussaud ne comptait que des amis. Jamais personne n'avait en vain fait appel à son dévouement. Lorsque la guerre éclata et que le Lycée de Clermont perdit ses professeurs les plus jeunes, Dussaud, classé dans le service auxiliaire, se mit à la disposition de l'administration pour assurer les services qui restaient en souffrance. C'est ainsi qu'il fut appelé à enseigner en même temps que l'allemand, le latin, le français, l'histoire et la géographie. C'était une rude tâche ; Dussaud l'accomplit avec toute son intelligence et tout son cœur. Mais la guerre se prolongeant, Dussaud fut mobilisé d'abord au 111e d'infanterie, puis au contrôle postal à Lyon. Rendu au Lycée en 1917, Dussaud reprit ses enseignements multiples. Mais les services du temps de guerre, tant civils que militaires, avaient déjà considérablement fatigué notre collègue. Il lui aurait fallu du repos. Cependant ni les sollicitations de son entourage, ni celles de ses amis n'avaient pu l'arracher à ses classes. Homme du devoir, il luttait jusqu'au bout. Mais que de fois, pendant les récréations d'interclasse, nous avons échangé nos impressions sur les fatigues que la Méthode directe

impose au professeur, que de fois nous avons fait des vœux pour que les classes de langues vivantes soient moins nombreuses et n'aient lieu que le matin. Une après-midi de novembre dernier, pendant la courte récréation qui précéda sa dernière classe, Dussaud m'avouait sa grande fatigue et il se proposait d'aller voir un médecin le soir même. Le praticien reconnut immédiatement la gravité de son état et lui ordonna un repos absolu. Hélas ! il était trop tard. Deux mois après, la mort avait fait son œuvre.

Près de la tombe de Dussaud qu'entourait une foule éplorée d'amis, de professeurs et d'élèves, *M. Toureng,* Inspecteur d'Académie, remplaçant le Recteur absent, a retracé, en termes émus, les états de service de notre collègue, puis il a ajouté :

« Les vacances de 1920 avaient été impuissantes à rétablir sa santé compromise et cependant, à la rentrée d'octobre, il voulut encore, et quand même, reprendre le contact avec ses élèves. Cette fois, pourtant, malgré la force de volonté, le corps plia, la voix s'éteignit. L'arrêt s'imposa, immédiat. Le cas fut jugé exceptionnellement grave. Les soins éclairés des praticiens, la tendre sollicitude de sa compagne n'ont pu rendre à son organisme les forces qu'il avait données dans leur totalité à l'enseignement devenu pour lui un apostolat. Une telle mort est celle d'un vrai soldat dans les batailles de la paix. »

J. CHAULIAT.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Assemblée Générale du 6 Janvier 1921 *(Suite)*

Nous nous excusons auprès de nos collègues de ne pouvoir publier que dans ce numéro la suite des procès-verbaux des séances du 6 et du 13 janvier 1921. Ce retard est dû à une erreur de la poste dans la transmission des manucrits.

Elections au Comité

Le dépouillement du scrutin pour lequel MM. G. Hirtz, Milliot-Madéran et Veillet-Lavallée avaient bien voulu se joindre à M. Bloch a eu lieu aussitôt après l'Assemblée générale.

En voici les résultats :

Nombre de votants : 144. — Bulletins nuls : 13 (1). — Ont obtenu.

Lycées de garçons

MM. Servajean 112 voix, Beley 110 v., Demolon 85 v., Gœltschy 67 v., Lalou 62 v., Saroïhandy 77 v.

Enseignement secondaire féminin

Mlles Boussinesq 100 voix, Maître 83 v., Weill 91 v.

Collèges de garçons

MM. Caillet 100 voix, Hirtz Georges 97 v.

Enseignement primaire, commercial et technique

MM. Bec 111 voix, Coiquaud 72 v., Kühn 69 v.

—

D'autre part, ont obtenu : M. Gourio 23 voix, M. Camerlynck 20 voix, M. Pierre Legouis 4 voix, M. Dupré 3 voix. Mlle Bigoudot, Mme Camerlynck, Mme Douady, Mlle Mathieu, chacune 2 voix ; MM. Becker, Berthet, Bourgogne, Burghardt, Dessagnes, Desvignes, Dibie, Duchemin, Gilet, Guérold, G. Hirtz, Malaisée, Mallet, Malye, Mlle Michel-Briand, MM. Monguillon, Muret, Paoli, Ravizé, Roche, Roussel, Schaeffer, Vincent, Veillet-Lavallée, chacun 1 voix.

Par application de l'article 9 des statuts et du règlement

---

(1) Ces bulletins qui contenaient plus de 12 noms ont dû être annulés. D'autre part, un bulletin arrivé le 7 janvier n'est pas entré en ligne de compte.

adopté par le Comité dans sa séance du 29 octobre 1911 ont été élus :

Lycées de garçons : MM. Servajean, Beley, Demolon, Gœttschy, Saroïhandy.

Enseignement secondaire féminin : Mlles Boussinesq et Weill.

Collèges de garçons : MM. Caillet et Hirtz.

Enseignement primaire commercial et technique : MM. Bec, Coiquaud, Kühn.

Nous rappelons que les membres du Comité élus en 1919 sont : MM. Henri Bloch, Bellec, Duvergé, Guillottel, Jamin, Koszul, Lecigne, Mlle Latappy, M. Léon Mis, Mlle Weiller.

M. Kühn est élu en remplacement de M. Jamin démissionnaire et son mandat expirera le 31 décembre 1921.

Ceux élus en 1920 : M. Boussagol, Mlle Brunel, MM. Carillon, Chemin, Goy, G. d'Hangest, Mlle Ledoux, MM. Martin, Montaubric, Pinloche, Veillet-Lavallée.

Délégué de la Régionale de Lyon : M. H. Servajean.

Délégué de la Régionale de Poitiers : M. Gaston Hirtz.

Délégués de la Régionale de Nancy : MM. Varenne, Servajean.

Séance du Comité du 13 Janvier 1921 *(Suite)*

A 3 h., au parloir du lycée Montaigne, sous la présidence de *M. Veillet-Lavallée,* président de l'Association.

Etaient présents : MM. Bec, Belley, Bloch, Mlle Boussinesq, MM. Caillet, Chemin, Duvergé, Gœttschy, Goy, Gaston Hirtz, Georges Hirtz, Mlle Ledoux, M. Servajean.

Excusés : Mlle Brunel, MM. Carillon, Coiquaud, Kühn, Pinloche, Mlle Weill.

M. Rancès, délégué au Conseil supérieur de l'Instruction publique, et M. Delobel, faisant partie de la série sortante du Comité assistaient à la séance.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux élus, il exprime l'espoir qu'avec leur concours le Comité fera de bonne et utile besogne. M. Bloch donne les résultats des élections au Comité, il lit ensuite le procès-verbal de la séance du 18 novembre, qui est adopté. Il demande que le Comité veuille bien donner mandat à M. Delobel, de le représenter à la Commission de réformes des programmes de la Fédération. Par ses travaux antérieurs, et sa compétence connue de tous, M. Delobet est tout désigné pour nous représenter, et quoiqu'il ne soit plus membre du Comité, il est extrêmement désirable qu'il puisse continuer à nous donner son concours.

La proposition de M. Bloch est adoptée à l'unanimité.

La séance est suspendue pendant un quart d'heure pour l'élection du Bureau.

A la reprise de la séance, M. Bloch proclame le résultat de l'élection.

Votants : 14

Président : M. Veillet-Lavallée, 13 voix.

Vice-Présidents : M. Bloch, 12 voix ; M. Saroïhandy, 11 voix.

Secrétaire général : M. Servajean, 13 voix.

Rédacteur du Bulletin : M. d'Hangest, 11 voix.

Trésorière : Mlle Ledoux, 13 voix.

Trésorière-adjointe : Mlle Boussinesq, 12 voix.

Archiviste : Mlle Brunel, 13 voix.

Sont donc élus :

Président : M. Veillet-Lavallée.

Vice-Présidents : M. Bloch, professeur d'allemand au lycée Hoche, en remplacement de M. Cart, qui faisait partie de la série sortante du Comité, et avait décliné toute candidature, et M. Saroïhandy, professeur d'espagnol au lycée St-Louis, en remplacement de M. Boussagol (nommé maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse).

Secrétaire général : M. Servajean, professeur au lycée St-Louis.

Rédacteur du Bulletin : M. d'Hangest, professeur au lycée Condorcet.

Trésorière : Mlle Ledoux, professeur au lycée Victor-Duruy.

Trésorière-adjointe : Mlle Boussinesq, professeur au lycée Victor-Duruy.

Archiviste : Mlle Brunel, professeur au lycée Fénelon.

M. Veillet-Lavallée remercie ses collègues de la marque de confiance qu'ils viennent de lui donner à nouveau ; il fera son possible pour justifier cette confiance, malgré ses occupations très absorbantes et très fatiguantes.

Assemblée Générale du 17 Février 1921

Une nouvelle Assemblée générale de notre Association a eu lieu le jeudi 17 février à 2 h. 1/2, au lycée Louis-le-Grand, sous la Présidence de M. Ch. Veillet-Lavallée, président de l'Association.

Nos trois Inspecteurs généraux ; MM. Legouis, Hauvette, Cazamian, Huchon, avaient bien voulu se rendre à l'invitation du Bureau.

Le Président déclare la séance ouverte, et prononce l'allocution suivante :

Mes chers collègues, je tiens tout d'abord, en ouvrant la séance, à présenter nos remerciements respectueux à nos chefs qui ont bien voulu venir nous apporter aujourd'hui leur concours, et le réconfort de leur présence.

J'ai quelques excuses à vous présenter ; celles de M. Martinenche, qui a été obligé de partir et s'excuse de ne pouvoir venir ; il aurait tenu cependant à assister à la réunion pour nous dire son sentiment sur des projets qui risquent d'atteindre plus spécialement l'enseignement des langues méridionales. J'ai aussi une lettre de M. Legouis, qui compte venir un peu plus tard. Les excuses de M. Monguillon : « Je regrette, dit-il, d'autant plus de ne pas pouvoir venir que j'aurais vivement désiré remercier le Président et le Bureau de tout ce qu'ils ont fait pour la cause des langues vivantes dans l'enseignement primaire. » Enfin, des excuses de M. Gœtschy.

Mes chers collègues, avant d'aborder le but précis de la réunion d'aujourd'hui, c'est-à-dire la réponse que nous devons faire au questionnaire préparé par la Fédération Nationale des Professeurs de lycées, je vais tout d'abord donner la parole à M. l'Inspecteur général Hovelaque, qui a une déclaration à nous faire.

M. l'Inspecteur général Hovelaque. — Mes chers Collègues, ce n'est pas une « déclaration » que je vous apporte, mais simplement l'explication de ma longue absence — carence serait peut-être un mot plus exact — et quelques considérations sur la situation présente de notre enseignement. Mais tout d'abord, je veux remercier M. le Président et le Bureau, d'avoir bien voulu m'accorder la parole avant ce débat, et vous dire nettement que ni moi ni mes collègues, nous ne sommes venus pour y prendre part. Nous avons tenu à y assister : nous l'écouterons avec intérêt, comme toute discussion où il est question d'enseignement. Mais vous comprendrez que notre situation nous impose une certaine discrétion, et vous ne nous en voudrez pas de rester simplement des auditeurs.

Personnellement, rien ne pouvait d'ailleurs m'être plus agréable que toute occasion de reprendre contact avec vous. Si je ne l'ai pas fait plus tôt, c'est que cela m'a été impossible. Et c'est là-dessus que je voudrais d'abord vous donner quelques brèves explications.

Vous savez d'ailleurs déjà en gros, pourquoi pendant la guerre je n'ai pu vous voir que d'une manière très intermittente : c'est que d'autres devoirs m'ont été imposés. Je voudrais vous en exposer sommairement le détail assez complexe : vous verrez ainsi à quel point, ils ont été absorbants et ont nécessairement diminué nos rapports. Dès le commencement de 1915, on m'a brusquement rappelé d'une tournée d'inspection générale pour me charger d'une première mission aux Etats-Unis. Mon absence a duré près de six mois, pendant lesquels j'ai dû non seulement inaugurer, pour le Ministère, le Pavillon de la Culture Française à l'Exposition de San Francisco, mais faire un peu partout des Conférences et parcourir la majorité des Etats de l'Union, afin de me renseigner sur l'état de l'opinion publique américaine. Le surmenage que j'ai subi alors, m'a valu une très grave maladie, qui m'a retenu quelque temps à l'hôpital de San-Francisco. A peine remis, j'ai publié à la « Revue de Paris » des articles destinés à expliquer ici l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis

de la guerre, et aux Américains la situation de la France. A la suite de ces articles, j'ai été chargé au commencement de 1916 d'organiser notre propagande aux Etats-Unis. Quiconque connait l'étrange conception que l'on s'est faite chez nous de la propagande peut facilement s'imaginer que cette mission n'était pas une sinécure. Mais personne, sauf moi, ne sait à quels obstacles je me suis heurté, quelle activité obstinée j'ai dû déployer, et quelles inutiles fatigues m'ont été imposées. Puis, en avril 1917, j'ai été appelé à accompagner, comme conseiller général, la mission Viviani-Joffre, aux Etats-Unis ; j'ai vécu toutes les émotions de cette tournée triomphale, plus épuisantes encore peut-être que le travail écrasant que je devais fournir la nuit comme le jour. Le départ de la mission ne m'a pas apporté de soulagement : j'ai dû rester plus d'un mois encore pour liquider la situation et accomplir une autre mission dont j'étais chargé ; et, à peine rentré, on m'a envoyé en Angleterre avec M. Legouis déposer devant la grande Commission chargée d'élaborer la réforme de l'Enseignement primaire secondaire et supérieur. Et enfin, dès le commencement de 1918, le bureau de propagande du « War Office » m'a demandé de faire en Angleterre, dans les principaux centres industriels, des conférences en anglais sur « l'Effort de la France » et sur la « Question d'Alsace-Lorraine ». Le moment était critique, vous le savez. C'était en février-mars 1918 : une violente propagande dans les journaux socialistes et les milieux ouvriers affirmait que seules les ambitions impérialistes de la France décidée à ravoir à tout prix l'Alsace-Lorraine prolongeaient la boucherie et empêchaient la paix. Des brochures de E.-M. Morel, d'autres chefs socialistes, membres du Parlement, soutenaient que ces provinces appartenaient légitimement à l'Allemagne, et qu'il serait monstrueux de verser le sang d'un seul soldat anglais pour les rendre à la France : que le devoir des ouvriers était, par le refus du travail, de mettre fin à une guerre criminelle. Je ne pouvais pas ne pas accepter pareille mission, si peu efficaces que pussent être mes efforts. J'ai donc, pendant six semaines, au moment des plus fortes restrictions — ni les trains ni les hôtels n'étaient chauffés et la nourriture était partout insuffisante — parcouru la Grande-Bretagne, de Birmingham à Glasgow, d'Edimbourg à Newcastle, à Huddersfield, à Coventry, à Londres, partout, parlant parfois deux fois par jour, devant les auditoires les plus divers, après de longues heures passées dans des trains glacés — et je suis rentré à Paris dans un état d'épuisement complet pour y subir de nouvelles émotions, de nouvelles fatigues dont je ne vous parle pas. Et enfin, après une tournée en Alsace-Lorraine et en Allemagne annexée en 1919, je me suis définitivement écroulé. Ma santé minée par d'incessantes fatigues, un labeur forcené, était si profondément ébranlée que j'ai dû cesser tout travail. Et alors il m'est arrivé un malheur pire que tous les autres : je suis tombé entre les mains de la Faculté qui, rapidement, m'a mis à deux doigts de la mort. Ce n'est qu'à la longue que l'on a découvert ce que l'on croyait être la véritable cause de mon état, une très profonde intoxication générale causée par le foie en même temps qu'un épuise-

ment nerveux total. Une cholécystite grave s'est déclarée, et pendant trois mois, égayés de deux jaunisses et de coliques hépatiques, j'ai dû garder le lit et me nourrir uniquement de lait. Ce n'est pas dans de telles conditions que l'on inspecte ou que l'on préside des jurys d'agrégation ni des Commissions. J'ai cependant tenu, au plus fort de ma maladie, à présider la Session spéciale de l'Agrégation en octobre 1919, et la Commission des langues vivantes instituée pour discuter votre referendum et proposer des modifications aux examens du baccalauréat. Ces efforts ont achevé ma déconfiture ; et en décembre on m'a déclaré que seul un long voyage en mer, et le repos absolu, pourraient me rendre la santé. J'ai demandé un congé et je suis parti en janvier 1920 à la recherche de l'amélioration promise. Je suis rentré en septembre 1920 un peu plus mal en point qu'au départ, un peu plus sceptique sur la science médicale. Et c'est alors seulement qu'un dernier médecin — le bon enfin ! — a découvert une nouvelle cause de tous mes maux, la dernière et la bonne j'espère ! et m'a imposé un traitement épuisant, mais qui semble enfin devoir être efficace.

Je m'excuse, mes chers collègues, de vous parler si longuement de moi. Mais j'ai cru devoir vous fournir ces explications afin de dissiper certaines légendes et parce que vous avez le droit de savoir pourquoi j'ai semblé avoir si longtemps négligé mes devoirs envers vous, qui me sont chers, et que je retrouve enfin, définitivement j'espère, avec joie. Et d'autre part, en apprenant avec quelque détail les raisons de mes absences, vous reconnaîtrez, je pense, que je n'ai pas cessé de servir notre cause, et que je n'ai fait que remplir autrement notre fonction à tous, qui est de servir d'interprètes entre notre pays et l'étranger ; et que dans les circonstances où nous nous sommes trouvés, mon premier devoir était peut-être celui que j'ai accompli aux dépens de mon devoir envers vous. Votre indulgence m'est, je l'espère, acquise. Vous n'aurez plus besoin à l'avenir de l'exercer ; et je compte, dans la mesure du possible, rattraper le temps perdu.

Quelques mots maintenant au sujet de la seule chose qui importe, la répercussion sur notre discipline de cette apparent abandon de mon devoir, et au sujet de la situation de notre enseignement telle que je la trouve en reprenant contact avec vous.

Et d'abord, je voudrais brièvement m'expliquer sur cette fameuse Commission du baccalauréat et les décisions du Conseil supérieur. Bien des choses restent encore obscures pour moi en dépit — ou à cause — de toutes les explications, fort variées d'ailleurs, que j'ai recueillies. Aux conclusions de mon rapport, qui étaient celles de la Commission tout entière, et que je n'étais hélas ! plus là pour défendre, s'est substituée une note destinée à leur donner pour la Section Permanente la forme d'un projet précis : un mot, thème d'imitation, que nous n'avions examiné que pour l'écarter, semble alors, par suite de je ne sais quel malentendu, avoir pris une importance injustifiée: on semble avoir cru que le personnel tout entier le réclamait comme

épreuve au baccalauréat. Et au Conseil supérieur, pour éviter, croyait-on, l'adoption du thème pur et simple, demandé par quelques membres, on a fait voter le texte adopté dans mon absence à la Section Permanente, et que, présent, j'aurais combattu de toutes mes forces. Or, j'estime que cette décision du Conseil supérieur, contraire aux conclusions de la Commission, non seulement ne répond pas aux vœux du personnel, mais constitue une atteinte directe à la méthode dont nous sommes partisans. Et pour des raisons que je vous dirai tout à l'heure, j'estime que cette méthode et notre enseignement sont solidaires, et que quand on attaque l'une on ébranle l'autre.

Entendons-nous bien : Contre le thème d'imitation lui-même je n'ai aucune prévention. Nous avons toujours préconisé cet exercice excellent : il figure dans nos instructions de 1902 et l'on a raison de le pratiquer. Mais comme épreuve d'examen, il présente des inconvénients multiples, dont j'ai pu, comme mes collègues, dans de récentes Inspections constater la gravité. Très vite, il cesse d'être un véritable thème d'imitation : il mène insidieusement à l'abandon des principes de notre méthode ; il dégénère en thème pur et simple, et tend à devenir l'exercice essentiel dans les classes d'examen. Par là, il ébranle toute la méthode que vous suivez : il devient un moyen d'acquisition de la langue, ce qu'il ne saurait être, au lieu de rester un simple moyen de contrôle ; au lieu de rester cantonné dans ces classes, il s'infiltre peu à peu dans les classes inférieures ; et j'ai trouvé, même dans des classes de 3e, le thème pur et simple, pratiqué comme aux temps antiques. Dans ce retour apparent au thème et aux méthodes anciennes, il y a de quoi réjouir le cœur de nos adversaires qui crient à la faillite de nos méthodes, détestées par eux, parce qu'ils ne les connaissent et ne les comprennent pas, et auxquelles ils attribuent toutes les insuffisances qu'ils constatent dans leurs classes et dont, naturellement, ils rejettent sur d'autres toute la responsabilité.

Et puisque j'ai parlé d'« adversaires », je voudrais tout de suite m'expliquer à ce sujet. Je ne suis ni un pessimiste, ni un alarmiste. Mais je ne crois pas exagérer en disant que notre enseignement est, en effet, en butte à une hostilité certaine, dont l'aggravation récente se manifeste par de nombreux symptômes. Je n'en veux d'autre exemple que ce qui se passe dans l'enseignement primaire, où je constate une diminution progressive indéniable de la situation des langues vivantes. Or, de même que la méthode et notre enseignement me paraissent solidaires, ce qui se passe dans l'enseignement primaire nous intéresse au premier chef ; et toute diminution de notre enseignement, où qu'elle se produise, nous atteint tous.

Autrefois, les langues vivantes, dans le corps des Inspecteurs généraux primaires avaient un représentant en titre, M. Josse. A sa mort, il n'a pas été remplacé. M. Guillaume fut, sans doute, plus tard, nommé Inspecteur général de l'Enseignement primaire, mais au même titre que ses collègues, et bien qu'il fût spécialiste, l'Inspection Générale des langues vivantes n'était qu'une partie de sa charge. Et lorsqu'enfin, il fut nommé dans l'ensei-

gnement secondaire, s'il fut toujours prié de voir aussi cet enseignement dans le primaire, le temps qu'il pouvait y consacrer devint forcément encore plus minime : les intérêts du personnel n'étaient plus défendus au Comité et toute direction efficace avait disparu. Et enfin, lorsque notre pauvre collègue eut succombé aux fatigues excessives que sa grande conscience lui imposait, notre enseignement cessa d'avoir aucun représentant à ce Comité. Or, cet évanouissement graduel d'un Inspecteur général me semble être le symbole de ce qui se passe dans l'Enseignement primaire ; une diminution progressive de la situation des langues vivantes s'y révèle. C'est ainsi qu'il a été question de rendre cet enseignement facultatif, sous prétexte de le renforcer, et dans l'intérêt même, disait-on, des langues vivantes. Nous savons ce que cela veut dire : et pareille bienveillance me paraît mortelle. Et de même, à la dernière séance du Conseil supérieur on a tenté de supprimer l'épreuve écrite de langues vivantes au Brevet supérieur ; et si nous avons pu, mon collègue M. Rancès et moi, en obtenir péniblement le rétablissement, ce fut au prix d'une diminution du coefficient de l'épreuve.

Cette situation est grave parce qu'elle est symptomatique d'un état général. Une hostilité non moindre se révèle dans l'Enseignement secondaire et sous les formes les plus variées. Les défenseurs des humanités « pures » — les nôtres sont « impures », sans doute — voudraient par une singulière contradiction, rendre notre enseignement ou purement utilitaire et lui défendre toute ambition plus haute, ou s'il doit rester un enseignement de culture, en faire je ne sais quelle discipline morte à l'imitation du latin. C'est à la méthode Berlitz ou à la méthode des latinistes férus du thème, des règles de grammaire apprises par cœur, du mot à mot, de toutes les antiques routines périmées, que l'on voudrait ramener notre enseignement vivant et varié, et qui prétend qu'il n'y a pas de vraie culture sans la possession effective de la langue, et qu'il est possible d'atteindre en même temps l'une et l'autre.

Mon Dieu ! je comprends fort bien cette hostilité de nos collègues épris d'humanisme. Elle a une solide base d'ignorance. Ils ne savent rien de ce qui se passe dans vos classes : combien de professeurs de 6e, de 3e, de 1re y ont jamais mis les pieds ? Ils ignorent tout de nos méthodes qu'ils condamnent *à priori*. Ils sont très sincèrement convaincus que nous semons le désordre dans l'esprit des élèves, que nous sommes des maîtres d'imprécision, que notre enseignement purement empirique et utilitaire va au hasard, qu'il ne peut rien pour la formation de l'esprit, qu'il faudrait par conséquent revenir aux habitudes qui assuraient des correspondances entre l'enseignement si parfait du latin et celui des langues vivantes, et une forte unité entre les disciplines. Pour eux, nous sommes le pelé, le tondu d'où vient tout le mal. C'est nous qui sommes responsables de tous les péchés d'Israël, et notamment de cette « crise du français » dont on a d'ailleurs raison de s'alarmer, et dont quelques-uns de nos adversaires nous fournissent d'ailleurs dans leurs attaques d'éclatants exemples.

Et puisque j'ai prononcé ce mot fatidique, je voudrais examiner rapidement avec vous les causes réelles de cette « crise » que l'on nous attribue, bien à tort. Je crois que notre premier effort doit tendre à convaincre nos collègues de la vanité de leurs superstitions et de l'inanité de leurs accusations contre nos méthodes ; que nous devons par tous les moyens nous efforcer d'éclairer pour eux, pour l'opinion publique, toutes ces questions, et qu'il n'y a pas de meilleur moyen de nous défendre que d'y porter la lumière. Or, je constate que cette crise de la langue maternelle est générale, et que la France n'en a pas le monopole. Elle doit donc tenir à des causes générales et non particulières, et notre enseignement n'y est pour rien. Je me rappelle, qu'avant la guerre, M. Lavisse m'a remis une lettre qu'il avait reçue d'un savant allemand qui se lamentait avec minutie sur la « crise de l'allemand », et déclarait que l'on ne savait plus rédiger un rapport en allemand, ni même une lettre convenablement. Il attribuait, lui aussi, cette crise à l'abandon du latin et aux langues vivantes : pareilles doléances abondent en Angleterre, aux Etats-Unis, partout ; je les ai recueillies au Japon même — il en eût été de même en Chine, j'en suis convaincu, si les Chinois n'étaient pas des gens discrets qui dissimulent leurs tares, et n'en parlent guère. Je ne sache pas d'ailleurs qu'ils attribuent secrètement la décadence du chinois à l'oubli du latin ni aux méfaits de notre enseignement. Cela viendra.

En réalité, cette crise n'est pas française, elle est universelle ; ses causes ne sont pas scolaires, mais sociales, et le remède miraculeux ne se trouve pas dans le latin, ni aucune panacée particulière : il n'existe peut-être pas, et c'est un mal auquel il faut se résigner partiellement. Autrefois, l'esprit des élèves n'était sollicité que par un petit nombre d'idées et d'images toutes familières, précises et limitées : leur vocabulaire comme leur horizon était borné, et ils s'y trouvaient à l'aise : le monde était petit et homogène, la civilisation était une, rien n'y était vague, le « style » était partout : l'attention n'était pas disséminée à la fois sur un grand nombre de choses disparates. Aujourd'hui, une vie vaste et complexe, en perpétuel changement, nous entoure, et ses sollicitations sont incessantes, désordonnées, d'une variété infinie : elles font à chaque instant irruption dans notre cerveau, qui plie sous leur poids et leur nombre incessamment accrus, et ne peut plus les dominer et les ordonner. Et d'autre part, si autrefois la moindre femme de chambre (qui ignorait d'ailleurs les bienfaits du latin) écrivait mieux que nos académiciens, aujourd'hui, c'est que cette culture étroite — tout au moins la française — était le patrimoine d'un grand nombre de gens, était perpétuellement soutenue et confirmée par le milieu ambiant : tous parlaient un français clair et simple comme leurs idées. C'était d'ailleurs une élite intellectuelle qui recevait l'enseignement secondaire ou supérieur ; et cette élite trouvait dans la famille, dans le milieu où elle vivait, un culture semblable à celle qu'elle recevait de ses maîtres : l'enseignement reçu à l'école se continuait inconsciemment à la maison. Aujourd'hui où

trouve-t-on pareille culture générale, l'habitude des lectures sérieuses, les longues heures de loisir qui les permettaient ? Où le temps de réfléchir ? Où ce souci constant de bien dire, autrefois général ? — On lit, rapidement des journaux, des « magazines » illustrés ; on va au cinéma : l'esprit s'éparpille sur mille choses incohérentes ; et l'enfant ne trouve plus au même degré, auprès de ses parents, de soutien intellectuel ni de vraie culture : l'inculture est générale, le style n'est nulle part ; cela est si vrai que, dans ce pays de clarté, d'ordre, de mesure, de ferme construction, on semble ne plus savoir construire ni une maison qui soit française, ni un meuble logique, ni des phrases qui se tiennent : le goût est vicié ; la confusion et le disparate sont dans toute la société et non seulement dans nos classes.

Sur cette question, que je ne fais qu'effleurer, j'aurais encore beaucoup à dire. Mais le temps presse, et j'ai déjà abusé de votre patience. Il me semble cependant que voilà des questions que vous pourriez utilement traiter, et des idées qu'il faudrait répandre. L'établissement de ces vérités serait de nature à déplacer les responsabilités que l'on rejette sur vous, et à constituer une première défense de notre enseignement ainsi déchargé de quelques crimes. Vous pourriez ainsi montrer que cette crise n'est pas imputable aux pauvres professeurs de langues vivantes — c'est leur faire vraiment trop d'honneur et je ne vous savais pas si puissants — mais qu'elle tient à des causes plus profondes, plus générales, plus ruineuses de la vraie culture qu'aucune cause particulière. C'est la vie moderne et la civilisation présente tout entière, trop vaste, trop complexe, trop incohérente, qui sont responsables d'un état de choses que, moi-même saturé de disciplines antiques, et amoureux d'elles, je suis le premier à déplorer, tout en sentant avec force qu'aucune réaction ne nous rendra les simplicités du passé et le style disparu, et que quarante heures de latin par semaine ne pourraient rien contre cette crise sociale comme cinq heures de langues vivantes ne peuvent l'aggraver.

Et en même temps, nous pourrions, me semble-t-il, montrer que nos méthodes ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ; et qu'elles tendent, autant que le latin, à donner à l'esprit des habitudes de précision, d'analyse, de clarté dans les idées, des connaissances exactes, bref, une véritable culture. Et, de plus, elles apprennent par leur principe même à observer, à réfléchir, à comparer, à faire acte d'initiative intellectuelle : elles font un appel perpétuel à l'imagination, à la raison, à la sensibilité, et maintiennent une constante et féconde activité d'esprit. Nos collègues le reconnaîtraient s'ils allaient dans nos classes, et leur parti-pris tomberait devant l'évidence des faits qu'ils persistent à ignorer. Il y a là toute une prédication à faire. Qu'on l'étende auprès de nos collègues, que vous avez sous la main et que vous pourriez inviter à aller dans vos classes : elle pourrait ensuite atteindre l'opinion publique et l'éclairer, et lui faire connaître le véritable esprit de nos méthodes. Nous avons essayé autrefois de l'exposer dans des conférences. Nous avons démontré que notre enseignement conduit à une véritable culture. Mais ces conféren-

ces semblent être ignorées de nos collègues même : il faudrait que cette démonstration soit reprise, ces idées répandues partout, par les journaux si possible, les revues, dans les milieux les plus divers. Que chacun de vous s'emploie dans sa sphère à faire cette propagande ; elle gagnerait de proche en proche : elle finirait par obtenir quelques résultats. Que l'on dise surtout qu'il est paradoxal que l'on veuille diminuer en France la part des langues vivantes précisément au moment où dans toutes les autres parties du monde, depuis le Japon jusqu'à l'Angleterre, en passant par les Etats-Unis, on proclame qu'il faut l'augmenter. Nous serions les seuls à nous montrer réactionnaires et à vouloir boucher nos ouvertures sur le vaste monde, juste au moment où partout ailleurs on en ouvre, et où l'on reconnaît que tous les pays et toutes les civilisations sont solidaires, et que nul pays ne peut plus sans danger s'isoler, se refermer sur lui-même. Il faut montrer où nous mènerait cet étroit nationalisme qui fait à la France l'injure de supposer qu'elle n'est pas assez forte pour résister aux corruptions étrangères, et qu'elle ne peut conserver sa santé et son essence qu'en se calfeutrant comme une malade.

Surtout, il faut faire appel partout aux esprits clairvoyants et vivants qui pensent comme nous, et leur demander leur témoignage. Je puis en évoquer de nombreux. M. Lavisse notamment me disait il y a longtemps qu'il était frappé par la maturité plus grande d'esprit des élèves de l'Ecole normale supérieure qui font des langues vivantes et ont séjourné à l'étranger. Ils en rapportent une curiosité plus éveillée, une véritable fécondation de l'esprit par les réalités nouvelles qu'ils ont connues et comme un rajeunissement de leurs points de vue. Le bienfait pour leur caractère, me disait M. Lavisse, était encore plus grand que pour l'intelligence : c'étaient des hommes qui nous revenaient, et non plus des écoliers ou de simples érudits. Et récemment encore, entre deux séances de la dernière session du Conseil supérieur, un des membres les plus éminents de ce Conseil, — mon Dieu, je puis le nommer, je sais qu'il ne m'en voudra pas — le D[r] Widal, une des lumières de la science française, déplorait l'esprit de réaction présente et cette superstition du latin. Il me disait la différence qu'il constatait chez ses élèves entre ceux qui possédaient une langue étrangère, — allemand, anglais, italien, espagnol — et ceux qui n'avaient que la culture latine. Les uns avaient une largeur, une activité d'esprit, un allant, une absence de préjugés qu'ils devaient à cette ouverture qu'ils avaient sur le monde ; et cela non seulement parce qu'ils étaient à même de se renseigner sur les progrès de la médecine, de la chirurgie, de la science à l'étranger, mais parce que toute leur attitude était autre, et qu'ils étaient capables d'autres réactions personnelles, d'une toute autre activité de caractère comme d'esprit.

Voilà les plus précieux des témoignages, et qu'il faudrait opposer aux témoignages contraires, et répandre partout. Au Conseil supérieur, même, qui, comme tous les grands corps constitués, passe plutôt pour réactionnaire, nous avons des amis,

et non des moindres, M. Bergson, M. Brunot, d'autres encore, et dans notre Directeur, un esprit qui comprend les nécessités de la vie moderne. Peut-être même arriverait-on à recueillir pareils témoignages parmi ceux, — des ingénieurs, présidents de Chambres de commerce, industriels, — qui, parce qu'ils n'ont pas connu la culture traditionnelle, en ont la superstition aveugle, et par esprit de conservatisme social sont naturellement quelque peu réactionnaires. Il faudrait aussi, puisqu'on nous attaque dans la Presse, nous y défendre, et tenter d'intéresser à notre cause des journalistes, de grands écrivains, eux aussi réactionnaires en général quand ils sont arrivés, parce que très vieux ou nés très vieux et académiques.

Mais quels que soient les concours que nous puissions obtenir, comptons d'abord sur nous-mêmes, et, pour nous défendre, présentons un front uni. Soyons d'accord sur les principes : n'abandonnons rien de nos conquêtes : c'est la méthode directe qui nous a fait obtenir enfin un nombre d'heure suffisant. Défendons-la si nous ne voulons pas voir diminuer la situation de notre enseignement, car méthode et enseignement sont solidaires et tout ce que l'on abandonnera de l'une est une perte pour l'autre. Il faut conserver toutes les positions conquises, et toutes nos ambitions, ne rien abandonner des fins que nous poursuivons. Modifier votre méthode et les fins qu'elle vise, c'est reconnaître cette prétendue faillite que vos adversaires proclament bruyamment afin de vous ramener aux méthodes anciennes dont l'adoption entraînerait automatiquement un retour aux anciens horaires et à la situation humiliée des langues vivantes autrefois. Déjouez par votre union le plan de vos adversaires, et proclamez hautement cette indispensable solidarité de l'enseignement et de la méthode. C'est pour ruiner notre enseignement que l'on attaque d'abord la méthode : défendez ce bastion avancé si vous ne voulez pas que toute la place tombe. Et par conséquent maintenez le thème dans les limites où il doit être employé, dans les classes préparatoires aux grandes écoles, où il est légitime, et conservez au thème d'imitation sa vraie nature et son rôle réduit. Vous donnerez ainsi à nos adversaires le sentiment qu'ils ne peuvent compter sur aucune défection dans nos rangs, que notre front est uni, que nous ne cédons pas, que nous ne sommes pas, comme le ferait croire la décision du Conseil supérieur, une armée divisée contre elle-même et qui se replie en désordre. *Principiis obsta :* il faut résister dès le début et sur toute la ligne. Cédez sur la méthode et vous serez forcés de céder sur l'enseignement.

Voilà, Mesdames, Messieurs, l'essentiel de ce que je voulais dire. Il m'a semblé que je vous devais ces explications et que vous accepteriez les conseils d'un vieil ami désolé d'être resté si longtemps sans grand contact avec vous. Nul n'a déploré plus que moi l'impossibilité où je me suis trouvé de participer à la défense de nos intérêt. Certes, je n'ai pas la prétention d'être le David qui abattra le Goliath de la réaction. Mais si ma santé me l'avait permis, j'aurais pu combattre à vos côtés, et avoir au moins l'illusion de faire quelque chose pour notre cher enseignement.

Et maintenant pardonnez-moi de vous avoir retenus si longtemps : je comptais ne parler que dix minutes, et voilà plus d'une heure que je discours. Mais considérez que c'est pour la première fois, depuis cinq ans : après tout, cela ne fait guère qu'une moyenne de dix minutes par an. J'espère que vous ne trouverez pas que c'est excessif.

Donc, si je pouvais me permettre de vous donner en terminant un conseil qui résume l'esprit de tout ce que je vous ai dit, il est excellent que vous ne vous désintéressiez d'aucun débat d'enseignement et je me réjouis de vous voir entamer celui-ci. Mais occupez-vous d'abord des intérêts, non de l'enseignement en général et de vastes projets que nos arrières petits-neveux verront peut-être aboutir, mais de nos intérêts les plus proches. Mettons d'abord en ordre notre maison et défendons-la, car elle est menacée et vous ne devrez le salut qu'à vous-mêmes et en restant unis.

Et maintenant, à regret, je vous quitte, car mon médecin — le dernier, le bon j'espère — m'attend et je dois, comme vous, m'occuper d'abord de me défendre ; afin d'avoir ensuite, si besoin est, plus de forces pour attaquer.

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée et je remercie encore une fois M. Veillet-Lavallée et M. Servajean d'avoir bien voulu m'accorder la parole aujourd'hui. (*Applaudissements*).

Le Président. — Nous vous sommes très reconnaissants, Monsieur l'Inspecteur général, de l'exposé que vous venez de nous faire et des directives que vous nous avez données, nous en tirerons profit. Pendant la guerre, nous vous avons suivi par la pensée ; les journaux nous tenaient au courant de l'action que vous meniez pour le plus grand bien de notre influence à l'étranger ; nous savions que vous serviez, comme vous l'avez dit tout à l'heure, d'intermédiaire entre la France et les nations alliées, et nous étions très fiers de savoir que ce rôle si important avait été confié à l'un de nos chefs. C'était pour nous, non seulement un objet de fierté, mais aussi un exemple, puisque bon nombre d'entre nous avaient une mission un peu analogue, quoique bien plus modeste ; les interprètes attachés aux armées alliées de langue anglaise étaient aussi des intermédiaires entre la France et ses alliés et ils mettaient à s'acquitter de leurs délicates fonctions tout leur cœur et tout leur dévouement patriotique, comme faisait au même moment M. l'Inspecteur général Hovelaque, dans des sphères plus élevées.

Vous nous avez donné d'excellents conseils au sujet de la campagne, que nous pourrions mener en ce moment. Nous avons fait de notre mieux, depuis un an, et nous ferons encore de notre mieux dans l'avenir ; seulement, ce qui nous gêne le plus, c'est le manque de temps, mais j'espère que nous pourrons tout de même mettre cette besogne sur pied, en organisant quelque chose comme l'année dernière, pour la défense de l'allemand, en créant une Commission, un petit groupe de collègues, qui pourraient s'occuper de cette question, faire de la propagande. Il y a toute une action à mener. Déjà, l'année dernière, nous avons

manœuvré ainsi pour défendre l'allemand qui était menacé de disparaître ; nous sommes arrivés à un résultat. Je crois que nous pourrions arriver à un résultat analogue en menant une campagne du même genre, et je compte demander au Comité de nommer une Commission, un petit groupe de collègues dévoués qui s'occuperaient de faire cette propagande.

M. Rancès demande la parole.

M. Rancès. — M. l'Inspecteur général Hovelaque a cru devoir s'excuser de nous avoir retenus trop longtemps. Je crois, pour ma part, que nous devons le remercier très chaudement d'avoir mis notre discussion sur son véritable terrain. Je vous avoue qu'en relisant tout à l'heure le questionnaire sur lequel nous serons appelés à nous prononcer, j'ai eu l'impression très nette que nous n'étions pas à la page ; que depuis le moment où le Comité a décidé de réunir cette Assemblée, et de lui proposer pour objet de ses délibérations les réponses à faire au questionnaire de la Fédération, il s'est passé un certain nombre de faits nouveaux, à propos desquels M. l'Inspecteur général Hovelaque était tout naturellement tenu à une certaine réserve, et qui sont de nature, sinon à nous inquiéter (je ne veux pas dépeindre une situation qui n'est que grise sous des couleurs trop noires), du moins à nous préoccuper très vivement. Ces faits nouveaux sont de deux sortes. Vous savez certainement qu'à bref délai, l'Administration se propose de consulter le Conseil supérieur sur l'opportunité de réduire à vingt le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire dans chacun des deux cycles de l'enseignement secondaire masculin. Vous savez d'autre part, pour les avoir lues dans la presse, les déclarations qu'a faites devant le Conseil supérieur, au lendemain même de son avènement, le Ministre actuel ; vous avez lu, dans différents journaux, les interviews qu'il s'est laissé prendre et dans lesquels non seulement, comme il l'avait fait devant le Conseil supérieur, il a prôné l'enseignement par les humanités classiques, mais où il est allé jusqu'à dire qu'il pensait que la Section D du second cycle devait disparaître. Vous savez enfin, pour l'avoir lu, pas plus tard qu'avant-hier, dans les journaux du soir, l'accueil qu'a fait la Commission de la Chambre aux déclarations de M. le Ministre :

« *La Commission de l'Enseignement et des beaux-arts de la Chambre a entendu hier M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique.*

M. Gaston Deschamps, Président de la Commission, a félicité le Ministre au nom de ses collègues, et lui a fait part de l'impression très vive, très favorable, que ses récentes déclarations devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique ont produite chez tous les savants, chez tous les lettrés, ainsi que de l'approbation unanime que son intelligente initiative a rencontrée dans tous les milieux où la culture générale et l'Humanisme français sont en honneur... »

Vous voyez donc que la situation mérite bien de nous préoccuper. Le premier point que je vous ai signalé, à savoir la réduction prochaine de notre horaire, peut paraître moins inquiétant

que le second ; il est cependant capital. M. le Directeur de l'Enseignement secondaire, que j'ai vu lundi soir, m'a autorisé à vous dire que cette diminution de l'horaire général ne toucherait pas plus notre discipline que les autres, et que l'équilibre actuel entre les diverses branches de l'enseignement serait scrupuleusement observé. A vrai dire, nous n'en avons jamais douté, mais il est certain que par cette diminution des heures de classe, notre enseignement sera tout de même plus lésé qu'aucun autre. Je conçois très bien une diminution en Histoire, en Mathématiques, en Histoire Naturelle : c'est une question d'adaptation de programmes ; mais je conçois bien plus difficilement une diminution similaire dans les langues vivantes, précisément à cause des méthodes par lesquelles nous les enseignons. Il n'est pas douteux que si nous avons obtenu depuis 1902 les résultats que vous savez, nous les devons surtout à l'excellence des méthodes qui ont vu le jour en 1902 ; mais nous les devons aussi, pour une part appréciable, à ce que nous avons obtenu un horaire suffisant pour les mettre en œuvre. La situation est donc troublante pour nous. Ainsi, je crois qu'il ne convient pas de nous incliner sans avoir combattu. Lorsque la question viendra en discussion devant le Conseil supérieur, le point de vue que je me propose de soutenir est le suivant : j'estime qu'en réduisant à 20 heures par semaine l'enseignement dans les deux cycles, on fait peut-être une très bonne chose dans le second cycle, on en fait une détestable dans le premier, et ceci au point de vue strictement pédagogique. Dans le second cycle, il est certain qu'il y aura des élèves — pas beaucoup à mon sens, mais il suffit qu'il y en ait quelques-uns — qui sauront profiter de la liberté qui leur sera offerte, pour travailler intelligemment et fructueusement chez eux. Mais dans le premier cycle, la même mesure ne rime à rien, et serait une erreur pédagogique grave. Au début des études, et particulièrement en 6ᵉ et 5ᵉ, l'esprit des enfants ne se forme que par le contact permanent avec le maître : ce n'est pas par le travail à la maison qu'il se développe et se fortifie. Si j'étais chargé d'établir l'horaire des classes du premier cycle, je voudrais qu'en sixième et en cinquième tout au moins, l'enfant arrivant au lycée le matin, ne le quittât que le soir, qu'il eût sept ou huit heures de présence au lycée, lesquelles seraient coupées, bien entendu, par des récréations généreusement distribuées, et une heure d'enseignement physique scientifiquement donné. Je voudrais que toutes ces heures ne fussent pas des heures d'enseignement, mais que certaines fussent des heures d'étude, où l'enfant ferait, sous la direction de ses divers maîtres, ses devoirs et ses préparations. Je voudrais, en échange, lorsqu'il rentrerait chez lui le soir à six heures, qu'il n'eût plus rien à faire jusqu'au lendemain matin, bien plus qu'il n'eût, du samedi soir au lundi matin, et du mercredi soir au vendredi, rigoureusement aucun travail scolaire à faire, ce qui lui permettrait de consacrer ces longs loisirs bi-hebdomadaires, à la lecture, à l'enseignement physique et aux sports, au travail manuel. Je crois que si l'on commet dans l'Université cette erreur grave de réduire à quatre heures par jour la présence au lycée des jeunes enfants,

les parents, loin de nous en savoir gré, s'empresseront de chercher des demi-pensionnats où on les débarrassera de leur progéniture, tout en les maintenant dans l'ordre et la discipline. Bien heureux s'ils ne les confient pas aux maisons concurrentes, qui se garderont bien de rien changer à leurs façons de faire, et ne nous rendront plus les élèves que nous aurons nous-mêmes détachés de nous.

Voilà le premier point sur lequel je pense qu'il y a peut-être quelque chose à tenter. Je n'ai d'ailleurs aucune illusion sur mes chances de succès ; mais ce qui doit être dit, sera dit.

En ce qui concerne le second point, comme l'a lumineusement démontré M. l'Inspecteur général Hovelaque, il y a beaucoup à dire et beaucoup à faire : beaucoup à faire surtout. Il nous a parlé d'une campagne de presse, à laquelle il nous a tous invités à collaborer. Il nous a dit que nous trouverions chez des hommes comme M. Bergson et M. le Professeur Widal des appuis que nous pourrions invoquer en faveur de nos idées et de notre discipline. Et j'abonde évidemment dans son sens. Mais je crains qu'une campagne de presse ne soit si difficile à faire qu'il soit pour ainsi dire impossible d'aboutir à un résultat certain. Tous ceux qui ont essayé de collaborer occasionnellement aux grands organes qui font l'opinion publique savent les difficultés qu'ils ont rencontrées, lorsqu'ils ne se sont pas heurtés à des fins de non-recevoir absolues. Même quand nous avons essayé de rectifier des inexactitudes matérielles, des faits faussement rapportés, nous n'avons jamais réussi à faire insérer une réponse. Les grands journaux, au moins ceux de Paris, ou bien n'ont pas de rubrique pédagogique, ou l'ont depuis longtemps confiée à des universitaires qui ne sont pas précisément amis de notre discipline, ou tout au moins de nos méthodes. Vous voyez donc la difficulté d'aboutir par cette voie. Donc, en dehors peut-être de certaines revues, où nous serions heureux de trouver, sous la signature d'un de nos Inspecteurs généraux, les choses excellentes que nous a dites M. Hovelaque, la grande presse quotidienne nous est fermée, et je ne vois pas comment nous en pourrons forcer l'accès. Je parle évidemment en Parisien, et peut-être la presse de province, où un collaborateur nouveau est souvent bien accueilli, ne nous refusera-t-elle pas son concours, si nous savons le solliciter.

Il y a d'ailleurs autre chose à tenter. J'ai beaucoup réfléchi à tout cela, et je suis convaincu que notre Association, non seulement par l'effort individuel de ses membres, mais collectivement, corporativement, se doit à elle-même d'intervenir. Et elle peut le faire aussitôt de la manière suivante : je voudrais, comme suite à ce débat, — auquel nous assistons si nombreux que les votes qui seront émis représenteront l'opinion de la grande majorité des professeurs de Paris, — que la décision fût prise de consulter officiellement toutes les grandes Corporations, les grandes Associations qui sont les forces vives de la Nation ; je veux dire, les Chambres de commerce, les Chambres d'agriculture, les Consortiums des Chemins de fer et des Banques, tous les Syndicats patronaux d'abord, tous les Syndicats ouvriers ensuite.

Et ne croyez pas que j'aille trop loin ; non seulement le précédent Cabinet nous a donné l'exemple en proposant que deux membres des Syndicats ouvriers, élus par le Conseil supérieur du Travail, fissent partie du Conseil supérieur de l'Instruction publique, mais les Fédérations ouvrières ont le droit d'être consultées à un autre point de vue. Si la réforme dont nous paraissont menacés s'accomplit dans un sens rétrograde quant aux programmes, elle ne pourra pas être réactionnaire quant aux principes, il faudra bien qu'on ouvre de plus en plus grandes les portes de l'Enseignement secondaire à tous les enfants de France, à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent, pourvu qu'ils aient l'intelligence nécessaire, et qu'ils ne ménagent pas leur peine.

Que sortira-t-il de la grande consultation que je vous propose ? Il se peut évidemment qu'elle condamne notre point de vue ; nous n'aurons en ce cas qu'à nous incliner, et à nous consoler comme nous pourrons de n'être pas d'accord avec ceux de nos concitoyens qui comptent le plus en ces temps troublés. Mais je suis convaincu, pour ma part, que ces hommes nous donneront raison. Je le crois parce qu'il y a, en notre pays de France, une majorité d'hommes de pensée claire et de volonté ferme, qui ne s'abusent pas sur les besoins immédiats de la Nation. J'ajoute que maints indices nous donnent confiance ; M. le Directeur de l'Enseignement secondaire me disait l'autre soir qu'il a reçu dernièrement la visite des représentants du Consortium des Grandes banques, et, à quelques jours de distance, ceux des commerçants du Havre : sans se concerter, ils étaient venus lui demander de réorganiser dans un sens évidemment nouveau et avec des formules différentes, l'ancien Enseignement spécial, basé sur un solide enseignement du Français, des Sciences appliquées et des langues vivantes ; ils lui ont dit que les employés qu'ils recevaient directement de l'Enseignement primaire supérieur ne suffisaient pas à tous les emplois, parce que cet enseignement dure trop peu pour développer chez l'élève les qualités de réflexion, de jugement et d'initiative qui sont indispensables dans les postes, même secondaires, de l'Industrie moderne. Bien plus, le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique du précédent Cabinet a jugé opportun de demander à M. Bellin d'organiser dans un certain nombre de lycées de province nommément désignés, des sections d'enseignement technique, convaincu qu'il était que de la collaboration des maîtres de l'Enseignement secondaire avec son propre personnel sortirait quelque chose d'aussi parfait que possible. Tout cela me permet d'appuyer ma conviction sur autre chose que de vaines suppositions. Oui, je crois que de la consultation que je vous propose pourra sortir une opinion générale qui donnera à réfléchir à ceux qui s'illusionnent sur le sentiment de la grande majorité des Français. Mon opinion n'est pas loin d'être, d'ailleurs, et sur tous les points, celle de M. le Directeur de l'Enseignement secondaire, devant qui j'ai développé mon projet, et qui l'a très franchement approuvé.

En tous cas, quoi que vous décidiez de faire, laissez-moi vous

demander d'agir vite. Il faudrait, si consultation il y a, qu'elle ait donné un résultat, et que ce résultat puisse être rendu public avant qu'aucun projet soit déposé devant le Conseil supérieur. Or, dans l'allocution qu'il a prononcée devant le Conseil, et que M. Hovelaque a entendue comme moi, le Ministre a annoncé au Conseil qu'il aurait à s'occuper, dès la session de juillet, tout au moins d'un avant-projet relatif à la réforme des programmes de 1902. Je ne crois pas, pour ma part, qu'il soit possible, d'ici là, de préparer quelque chose de définitif, car la Direction est bien décidée, et M. Bellin m'a prié de vous en faire part, à consulter tous les intéressés, et notamment les représentants du personnel. Une pareille consultation ne peut se faire en un jour, et ceci nous laisse quelque temps pour organiser notre propagande. Néanmoins n'attendez pas trop longtemps pour agir, et ne comptez pas surtout, sur l'influence que peuvent avoir, au Conseil supérieur, vos représentants et les partisans de notre discipline. Je parle en connaisance de cause, avec la conviction que M. l'Inspecteur général Hovelaque ne me démentira pas. Il est de toute urgence pour nous que le projet du Ministre, quand il arrivera devant le Conseil, ne nous soit pas par avance défavorable. Croyez-moi, s'il vous plaît, à demi-mot.

Un seul mot encore. M. le Directeur de l'Enseignement secondaire, qui ne nous a jamais ménagé ses sympathies, m'a chargé en son nom de vous rassurer. Je me suis bien volontiers chargé de son message, mais j'espère vous avoir démontré néanmoins que nous courons un danger, auquel il convient de faire face. M. Hovelaque vous a dit comment il concevait cette manœuvre de front. Pour ma part, je n'ai cherché qu'à compléter son exposé par quelques suggestions que je crois bonnes. Je vous demande d'y réfléchir, et d'être prêts, chacun en ce qui vous concerne, à appuyer de votre concours individuel l'effort de ceux qu'à des titres divers, vous avez choisis pour vous représenter, et qui, livrés à eux-mêmes, faibliraient devant une pareille tâche.

M. l'Inspecteur général Hovelaque. — Vous voudrez bien me permettre d'ajouter quelques mots, non pour répondre à M. Rancès, nous sommes d'accord, mais pour préciser certains points.

J'ai eu l'air tout à l'heure de critiquer le but de cette réunion. Nullement. J'estime qu'il est indispensable que nous intervenions dans de pareils débats. Nous ne pouvons nous désintéresser d'aucune question d'enseignement. Mais si l'on a raison de discuter ces vastes projets généraux, j'estime comme M. Rancès, qu'il y a surtout urgence à défendre d'abord nos intérêts corporatifs. Pour cela, je crois qu'il faut agir, et sans retard, et par tous les moyens à la fois. M. Rancès pense qu'une action dans la Presse n'est guère pratique. Cela est possible : cela n'empêche pas de la tenter, même sans grand espoir de réussir. Les célèbres paroles de Guillaume d'Orange sont éternellement vraies : je n'ai pas besoin de les citer : nous n'avons pas besoin d'encouragements pour persévérer, et il faut combattre même sans espoir de victoire.

Sur l'opportunité d'associer à nos efforts tous les ordres d'en-

seignement et l'appui que nous pourrons trouver dans l'enseignement technique et ailleurs, je suis pleinement d'accord avec M. Rancès. Il faut encourager tous les mouvements favorables à notre enseignement. Quant à la bienveillance de M. le Directeur de l'Enseignement secondaire, j'ai été très heureux d'entendre le témoignage de M. Rancès. Par discrétion, je n'y avais fait qu'une allusion rapide, mais je suis heureux de pouvoir corroborer personnellement les paroles qu'il a prononcées. Soyez sûrs que nous trouverons toujours en lui un ami. Et je me permets d'ajouter que l'Administration supérieure a été infiniment sensible à l'initiative, que, seuls, parmi tous les professeurs, vous avez prise pendant la guerre, en discutant à fond la pédagogie de votre enseignement, et en cherchant à l'améliorer. Elle vous en a eu une grande reconnaissance, et sa bienveillance déjà acquise ne pourra qu'être renforcée par l'activité désintéressée que vous ne cessez de déployer, et le haut exemple que vous donnez. (*Applaudissements*).

M. le Président. Je donne la parole à notre collègue, M. Delobel, qui a suivi les travaux de la Commission d'enquête au nom de l'Association, et va nous en donner le compte rendu. Il s'agit de répondre aux questions posées par la Commission. Les réponses que vous donnerez seront recueillies par M. Delobel qui fera un travail d'ensemble avec les réponses venues de province.

M. Godard demande si la réponse de l'enseignement secondaire doit se faire par voie uniquement universitaire, sous forme d'un projet soumis au Conseil supérieur, ou si le Parlement sera appelé à donner son avis après une consultation générale de l'opinion comme en 1902.

M. le Président. Il m'est difficile de vous répondre sur ce point, car nous ne sommes pas plus renseignés que vous.

M. Delobel s'associe aux paroles du Président. Nous ne pouvons savoir actuellement quelles sont les intentions du ministère et quand on établira un projet de réformes. Mais la question est déjà posée par la décision de la Fédération nationale qui a inscrit à l'ordre du jour de son Congrès de Pâques la réorganisation de l'enseignement. Une enquête a été ouverte par la Commission nommée au dernier Congrès de Strasbourg, enquête très large dans le sens indiqué tout à l'heure par M. Rancès et qui s'est adressée aux Amicales, aux Associations de spécialistes, et à des groupements extra-universitaires, comme les syndicats patronaux et ouvriers.

Le Comité de notre Association m'ayant demandé en décembre de suivre en son nom les travaux de la Commission d'enquête, j'ai été frappé de voir qu'aucune réponse n'avait encore été envoyée au nom des professeurs de langues vivantes, alors que les historiens, les philosophes, les grammairiens, avaient déjà fait connaître leur opinion. Il m'a paru nécessaire que nous fassions aussi entendre notre voix. C'est pourquoi j'ai demandé au Comité d'étudier le plus tôt possible le premier questionnaire envoyé par la Commission d'enquête et d'y joindre le second qu'elle allait publier. Le Comité ne pouvait pas, lui-même, pren-

dre des décisions qui engageaient toute l'Association. Il décida de transmettre les deux questionnaires (1) aux régionales en leur demandant de se prononcer. Les régionales de Lyon, Nancy, Poitiers, Toulouse ont déjà répondu. Celles de Bordeaux, Caen, Lille, Marseille, en voie de reconstitution ou d'organisation, se sont excusées de ne pouvoir réunir leurs membres. Aujourd'hui, la Régionale de Paris doit se prononcer à son tour. Les deux questionnaires représentent un ensemble de problèmes très vastes, et nous ne pouvons les résoudre en quelques heures. Mais il y a urgence à faire entendre notre voix au Congrès de la Fédération. Puisque l'heure est déjà avancée, nous pouvons laisser de côté les points de détail et ne retenir que les questions essentielles. La tâche nous est d'ailleurs facilitée. La Commission d'enquête a dégagé des réponses reçues au sujet du 1er questionnaire un certain nombre de conclusions, que vous avez trouvées dans la circulaire jointe par notre Secrétaire général à la convocation. Nous pouvons simplifier la discussion sur ces points et voter seulement sur les conclusions de la Commission. Le 2e questionnaire concerne l'organisation générale de l'enseignement secondaire et pose la question des humanités classiques et des humanités modernes. C'est là-dessus, je crois, que devra porter le débat essentiel. Il y aurait lieu d'y ajouter les questions relatives aux langues vivantes.

M. le Président donne lecture de la résolution 1.

M. Godard. Beaucoup de ces questions sont d'ordre social ou politique et dépassent la compétence de l'Association. Nous n'avons pas intérêt à y répondre. Il faudrait plutôt retenir celles qui concernent les langues vivantes et sur lesquelles nous sommes d'accord, comme la constitution d'un véritable enseignement d'humanités modernes, et nous dérober, par tactique, à cette consultation, car nous pouvons différer d'avis sur des questions comme l'organisation générale de l'enseignement ou l'étude du latin.

M. Rancès considère comme anti-statutaire de discuter ici cette question qui est purement politique. Il demande qu'on vote sur la question préalable.

M. le Président répond qu'il ne faut pas exagérer. Il est également intéressant pour les professeurs de langues vivantes de savoir comment sont formés les élèves qu'ils reçoivent dans leurs classes.

M. Delobel répond aux diverses objections. Il y a d'abord des questions de fait. D'autres Associations de spécialistes (grammairiens, historiens, philosophes) ont cru avoir la compétence nécessaire pour prendre position. Pourquoi l'Association des professeurs de langues vivantes, qui est la seule à réunir les trois ordres d'enseignement et à posséder ainsi en elle-même les éléments nécessaires pour étudier toutes les questions, serait-elle aussi la seule à se déclarer incompétente ?

---

(1) Les deux questionnaires se trouvent publiés à la suite du compte rendu de cette séance.

Dans notre Association, les régionales qui n'ont pas répondu ont indiqué qu'elles en étaient empêchées, étant en voie d'organisation ou de reconstruction. Mais les autres n'ont pas hésité à répondre. Si elles ont mis en première ligne la défense des langues vivantes, aucune ne s'est désintéressée du questionnaire lui-même.

Bien entendu, les questions relatives aux langues vivantes doivent retenir surtout notre attention. Les § 7 à 28 nous en fournissent amplement l'occasion et seront le centre du débat. Mais il ne me paraît pas que nous devions écarter les autres questions d'intérêt plus général et nous cantonner étroitement sur le terrain de notre spécialité. La place et le rôle des langues vivantes dépendent de la conception qu'on se fait de l'enseignement tout entier. Il n'est pas indifférent de savoir comment seront recrutés nos élèves, d'après les ressources de leur famille ou d'après leurs aptitudes, à quel âge commencera l'étude des langues vivantes, quels seront les rapports des écoles techniques et des écoles générales. Pour ne pas prolonger le débat, et puisque des propositions fermes nous sont soumises, je demande si nous voulons adopter les conclusions de la Commission. Sinon, nous écarterons ces questions afin de ne pas entrer dans une discussion dont nous ne pourrions plus sortir.

M. Varenne fait une proposition transactionnelle. Chargeons une Commission spéciale d'étudier les grandes questions générales et de nous apporter ses conclusions, et réservons notre effort pour les questions qui intéressent les langues vivantes.

M. Delobel. La Commission d'enquête demande une réponse pour le 25 février. Le Congrès discutera les conclusions au Congrès de Pâques. La Commission que nous nommerions aujourd'hui n'aurait pas le temps d'aboutir. D'ailleurs, nous avons déjà des conclusions fermes qui nous sont proposées. Votons là-dessus.

M. le Président met aux voix la question préalable. La question préalable est votée sur les résolutions 1, 2, 3. Les résolutions 4 et 5 sont disjointes pour être réunies au second questionnaire. La résolution 6 est adoptée.

M. Delobel. Nous arrivons au second questionnaire. Nous pouvons résoudre brièvement les questions 1 à 6. Les n°s 7 à 28 concernent le problème central, l'organisation de l'enseignement secondaire et la place que doivent y occuper les langues vivantes.

M. le Président lit la question n° 1.

M. Rancès. Je ne comprends pas ce qu'on entend par traits essentiels.

M. Milliot-Maderan propose de traiter la question au point de vue des langues vivantes seules.

M. Delobel appuie cette proposition : « L'enseignement des langues vivantes est le même au point de vue des horaires et des programmes pour les garçons et pour les filles. »

Adopté.

M. le Président. Question n° 2.

M. Rancès. Voilà encore une grosse question politique. Certains veulent que l'enseignement primaire se termine à 11 ans, d'au-

tres à 14 ans. La question est trop importante et je demande qu'on n'y touche pas.

M. Delobel. Ce n'est pas l'avis de la Régionale de Lyon. Elle fait remarquer que, si l'on supprime les classes de 6e et de 5e, on enlève aux langues vivantes deux années très favorables à la méthode directe, surtout pour l'anglais, et elle refuse tout relèvement de l'âge d'entrée avant d'avoir l'assurance de mesures compensatrices pour les langues vivantes.

M. Becker. On restreindrait le problème en ne le considérant que du point de vue étroit des langues vivantes.

M. Kuhn. Nous ne pouvons pas répondre à cette question après avoir écarté par la question préalable la résolution n° 1 qui parle de l'école unique.

La question préalable est votée. On passe aux questions 3 et 4.

M. Milliot-Maderan pose la question préalable ; « ce n'est pas, dit-il, que le questionnaire manque d'intérêt à mes yeux ; il pose au contraire, des problèmes très importants ; je puis avoir sur ces problèmes une opinion très précise, comme citoyen, comme professeur, mais pas comme professeur de langues vivantes. Si nous avons ici une doctrine spéciale sur les questions que pose la Fédération des lycées, nous pouvons l'affirmer et la faire connaître à la Fédération, mais en dehors du questionnaire et sans nous attacher à répondre à ce questionnaire, article par article. »

M. Rancès. Lorsque ces questions seront examinées par le Congrès de la Fédération, ce ne sont pas les représentants des Assotions qui voteront, mais ceux des Amicales de Paris et de province. Que nous répondions ou non, ce sera exactement la même chose. Ce qui importe, c'est ce que nous allons faire en face des dangers qui nous menacent et qui ont été signalés par M. l'Inspecteur Hovelaque.

M. Delobel. Sans doute, mais les professeurs de langues vivantes font partie des Amicales. Il serait utile qu'ils aient une doctrine commune, dont ils s'inspireraient pour prendre part aux travaux des A1. Et cette doctrine, c'est nous, dans nos réunions corporatives, qui devons l'élaborer. D'ailleurs, nous abordons maintenant avec la question 7 le problème des langues vivantes. Il ne s'agit pas, bien entendu, de suivre l'ordre des questions, mais d'indiquer notre conception sur le rôle et la place de notre enseignement.

M. Lalou demande qu'on retienne la question n° 14, concernant le professeur principal. Beaucoup de nos collègues de lettres ne sont pas encore pénétrés de cette vérité que l'enseignement des langues vivantes donne une discipline intellectuelle. Nous ne devons pas craindre de déclarer que nous pouvons assumer aussi l'enseignement du français.

M. Godard est d'avis que l'Association se déclare incompétente pour toutes ces questions et que, sans se prononcer sur la question du latin et sur celle de professeur principal, elle exprime simplement le vœu que, dans la réorganisation de l'enseignement secondaire, il soit fait une place à un enseignement d'humanités modernes. Il dépose un ordre du jour dans ce sens.

M. Rancès insiste pour que soit faite une manifestation con-

tre les déclarations du grand-maître de l'Université où il a indiqué qu'il convenait de supprimer la section D parce qu'il n'y avait pas de latin. Nous devons affirmer que, par les langues vivantes, nous donnons un enseignement d'humanités. Il faut obtenir surtout que, dans cet enseignement d'humanités modernes, la langue française soit traitée comme une langue moderne.

M. Godard craint qu'on ne veuille surtout attaquer les programmes de 1902.

M. Varenne demande comme sanction au débat que le Bureau aille exprimer au Ministre l'inquiétude que ses paroles ont soulevée chez les professeurs de langues vivantes.

M. Desclos-Auricoste demande la parole :

Je voudrais ajouter à l'éloquente argumentation de M. l'Inspecteur général Hovelaque, sur la vertu éducative de l'étude des langues vivantes, quelques considérations d'ordre utilitaire, mais qui me semblent de nature à influer sur l'opinion publique et à porter un coup sérieux à la thèse de nos adversaires, sur le terrain même qu'ils ont choisi. En effet, s'ils veulent ramener l'enseignement secondaire de cinquante ans en arrière et le réduire à l'étude à peu près exclusive du grec et du latin, c'est, disent-ils, pour défendre la culture française et servir l intérêt national, que menaceraient les programmes en vigueur.

Outre ce qu'il y a d'inconvenant à parler ainsi de la discipline où se sont formées les générations qui ont rendu à la patrie ses provinces perdues et son rang dans le monde, la proposition de nos adversaires manifeste une méconnaissance complète des conditions qui régissent la vie nationale ; et, bien loin de servir l'intérêt du pays, elle ne tend à rien moins, en réduisant à néant l'étude des langues vivantes, qu'à le priver de ses armes essentielles et à la livrer sans défense à la merci de ses concurrents et de ses ennemis plus résolus que jamais.

Ce qui distingue en effet notre époque de la période d'avant-guerre, c'est que, dans tous les domaines, la plupart des problèmes qui se posent à l'examen de l'opinion et des pouvoirs publics, de problèmes intérieurs qu'ils étaient naguère, sont devenus aujourd'hui des problèmes mondiaux, que les conditions régissant notre vie nationale sont de plus en plus déterminées par des événements extérieurs, et que si nous n'intervenons pas pour agir sur ces événements en notre faveur, d'autres, et ils sont nombreux, sauront bien les diriger contre nous. Or, nous n'avons pas fait la guerre pour nous laisser ainsi dépouiller du fruit de nos sacrifices ; nous savons que notre victoire n'a été qu'un début, qu'une longue lutte nous attend ; nous entendons en sortir victorieux encore et nous ne souffrirons pas qu'on nous enlève nos armes.

La lutte porte sur tous les terrains. Lutte politique d'abord. Depuis deux ans, nous voyons la propagande allemande travailler avec ténacité et habileté l'opinion publique dans tous les pays, pour l'amener à exiger une révision du traité de Versailles qui permettrait au vaincu de se dérober aux justes réparations qu'il nous doit. Et je ne veux d'autre preuve du succès de cette propagande que ce fait qui a si fortement impressionné tous les

Français à l'Assemblée de la Société des Nations : les délégués de la majorité des puissances sont arrivés avec l'ordre de leurs Gouvernements de se méfier de la France. Et l'on a vu cette chose monstrueuse, la France pacifique, toute saignante encore des plaies qu'elle a reçues pour la défense du droit, pour la cause de l'humanité, accueillie avec défiance, comme la nation de proie dont les desseins impérialistes menaceraient partout la paix du Monde. Et il a fallu tout le talent de nos représentants pour dissiper cette impression fausse et permettre aux thèses si justes et si modérées de la France de triompher enfin comme elles le méritaient. Allons-nous abdiquer devant cette propagande ? Et si nous n'abdiquons pas, comment donc pourrons-nous la dépister et la combattre si nous n'apprenons plus les langues étrangères ?

La lutte ne sera pas moins rude sur le terrain économique ? Où allons-nous trouver les ressources qui nous permettront de faire face à des budgets de 25 milliards, à la reconstitution des régions dévastées, si nous ne nous enrichissons pas par notre commerce extérieur ? Comment écoulerons-nous les produits de nos industries dont nous saluons tous l'essor comme un gage de richesse et de force nouvelle si nous ne savons pas nous assurer les débouchés et les matières premières nécessaires ; et comment le faire encore si, ne sachant plus les langues vivantes, nous devenons incapables d'aller enlever sur place, de haute lutte, les commandes que nous dispute l'industrie étrangère déjà si avantagée par ailleurs. L'instant est favorable pourtant ; d'après certaines informations, récemment publiées, nous savons que des offres nous ont été faites de nature à procurer à nos industries d'immenses débouchés. On nous propose des matières premières, on nous réclame une véritable armée de techniciens, administrateurs, ingénieurs, ouvriers d'art. Du travail et de la richesse pour tous pendant des années à venir nous sont ainsi annoncés. Allez-vous donc refuser ces offres, allez-vous fermer à nos élèves ces carrières qui s'ouvrent devant eux en leur ôtant la possibilité d'acquérir l'instrument indispensable pour ce travail : la connaissance des langues étrangères. Je suis bien certain que nos commerçants, nos chefs d'industrie, nos pères de famille, soucieux de l'avenir de leurs enfants ne le permettront pas.

Est-ce que le rayonnement de la culture française ne dépend pas aussi, en grande partie, de notre connaissance des langues étrangères ? Croit-on que notre pensée, notre art, notre civilisation se répandront si nous n'allons pas nous-mêmes les porter de par le monde. Est-ce le moyen de conquérir l'estime de l'étranger que de se montrer dédaigneux et ignorant de sa langue, de sa civilisation, dont il est aussi fier que nous le sommes de la nôtre, et croit-on se rendre aimable en s'enfermant chez soi et en répondant à nos visiteurs par un hargneux « comprends pas ».

Reconnaissons la justesse de ce que dit Pierre Hamp : « Que les routes du monde soient parcourues par des automobiles de marque française n'est pas moins important que de voir des

ouvrages français chez les libraires étrangers, ce qui est moins important encore que de rencontrer dans tous les pays des Français. Ecrire chez soi et faire voyager du papier ne vaut point tant que de voyager soi-même et de fonder au loin des œuvres de réalité. Le travail vainqueur est le meilleur agent de pénétration des peuples. »

« Trade fellows the flag », disait jadis Chamberlain, sachons reconnaître qu'aujourd'hui le livre suit le commerce, et que si nous ne savons pas aller faire à l'étranger, dans la langue du pays, la publicité nécessaire, pas plus que nos produits fabriqués, nos livres, notre culture ne s'y répandront. Nos ennemis ne s'y trompent pas d'ailleurs, et vous me permettrez d'étayer mon argumentation par l'exposé des faits signalés à la dernière réunion de l'Office National des Universités par M. Mérimée, le distingué Directeur de l'Institut français de Madrid.

Au cours de l'automne dernier, le Gouvernement allemand a envoyé en mission en Espagne trois des plus réputés chirurgiens d'Outre-Rhin. Ils se sont partagés le pays et chacun d'eux a fait dans une ville de Faculté un séjour de trois mois pendant lequel il n'a cessé d'opérer et d'enseigner aux étudiants et à tout le personnel médical de la région, accouru en foule admirer la science et l'habileté de ces maîtres. Autre fait : Sur l'intervention personnelle du Ministre des Affaires étrangères von Simons, la Commission du budget du Reichstag a voté les millions nécessaires à la création à Berlin d'un grand Institut germano-hispanique, et à Madrid d'un Institut hispano-germanique correspondant.

Enfin, les maisons d'édition de Leipzig ont installé deux de leurs meilleurs chefs de service à Santander, où ils se proposent d'imprimer, à un nombre suffisant d'exemplaires pour en inonder la péninsule et l'Amérique latine, des traductions espagnoles des ouvrages scientifiques allemands de tout ordre, que jusqu'à présent les Espagnols, qui ignorent généralement l'allemand, ne pouvaient lire. S'ils veulent bien se souvenir que les cent marks allemands valent aujourd'hui treize pesetas, les champions de la culture gréco-latine mesureront la valeur de l'effort et la fermeté du dessein que ces trois ordres de faits nous révèlent, ils mesureront le péril qui menace la culture française, et, cessant de dénoncer les langues vivantes, ils demanderont avec nous qu'on en maintienne et qu'on en renforce l'étude.

Comment, devant de pareils faits, pourrait-on présenter aux Chambres françaises une proposition aussi périlleuse que cette prétendue réforme. Notre Parlement a tellement conscience des nécessités nouvelles, que, bien loin d'envisager pour le pays un repliement sur lui-même qui serait mortel, il songe à favoriser son développement extérieur par la création d'un Sous-Secrétariat de l'Expansion nationale. Et c'est dans un pareil moment que l'on voudrait supprimer l'étude de l'instrument indispensable à toute l'action envisagée. Quelle folie et quelle impiété !

Que l'on ne dise pas non plus que l'étude des langues vivantes est facile et que par exemple on apprend l'anglais en six mois, ainsi que je l'ai entendu dire dans une réunion de parents d'élè-

ves. D'abord, il ne s'agit pas seulement d'apprendre la langue étrangère ; il s'agit tout autant d'apprendre à connaître l'âme étrangère. Tous ceux qui ont participé au travail de liaison avec les armées alliées, ceux que leurs occupations ou leurs goûts mettent en relations suivies avec des peuples étrangers, savent que la connaissance de l'esprit étranger est aussi nécessaire que celle de la langue qui sert à l'acquérir. Mais encore, c'est une illusion dangereuse que cette prétendue facilité. Je n'en veux pour preuve que les erreurs grossières où elle a mené certains rédacteurs du traité de Versailles.

Cette œuvre diplomatique, comme chacun sait, est rédigée en anglais et en français, et les deux textes font également foi. Or, en maints endroits, il est facile de relever entre eux des divergences de sens, qu'explique évidemment l'illusion de la facilité des langues vivantes qu'avaient certains rédacteurs, mais qui peuvent entraîner des conséquences de la plus grande importance. Je me contenterai d'en citer une très grave. Par l'art. 10 du Pacte de la Société des Nations, les membres de la Société s'engagent à maintenir contre toute agression l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les membres de la Société. L'article, envisageant la possibilité d'une telle agression s'exprime ainsi en français :

« En cas d'agression, de menace ou de danger d'agression, le Conseil *avise* aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation. »

Le texte anglais dit :

« In case of any such agression or in case of any threat or danger of such agression, the Council shall *advise* upon the means by which this obligation shall be fulfilled. »

Evidemment il est facile de remarquer que « aviser » et « to advise » se ressemblent. Il aurait aussi fallu savoir que leur sens est différent et que le mot français implique non seulement une délibération mais la mise à exécution de la décision prise, tandis que le verbe anglais signifie seulement délibérer, conseiller. L'un prévoit des actes, l'autre des mots. Quel secours ce texte nous apportera-t-il le jour où nous serons attaqués ?

Quoi qu'il en soit, les Etats-Unis ont vu dans cette dualité d'expression un piège, et pour n'y point tomber n'ont pas ratifié le traité.

Voilà où aboutit l'illusion de la facilité des langues vivantes.

Je ne m'excuserai pas, mes chers collègues, de vous avoir présenté une argumentation d'ordre purement utilitaire. La génération qui a fait la guerre a autant que toute autre le respect des idées, elle l'a montré en faisant triompher celles de droit, de justice, d'humanité, de patrie, mais elle sait y joindre le respect des faits. La guerre lui a appris qu'on ne méprise pas les faits impunément, et que, si l'on veut vaincre, il faut savoir les observer, les comprendre et y adapter son action. Je suis profondément convaincu que l'opinion publique lorsqu'elle les connaîtra, exigera qu'on en tienne compte.

M. Dupré parle en faveur des programmes de 1902. S'ils n'ont pas donné les résultats espérés, ce n'est pas notre faute, mais celle des circonstances.

M. Kuhn propose de préciser le sens du vœu de M. Godard. L'enseignement d'humanités modernes doit être fondé sur un large et vivant enseignement du français, renforcé par l'étude solide et sérieuse d'une ou de deux langues vivantes. Il est nécessaire de préciser ce que nous entendons par humanités modernes. Nous ne nous prononçons pas contre le latin, mais nous réclamons pour les langues vivantes une place honorable dans tous les types d'enseignement du second degré. Il donne lecture d'un ordre du jour ainsi complété.

Une discussion assez confuse s'engage sur les deux ordres du jour, des modifications ou des additions étant proposées de divers côtés.

M. Godard demande à maintenir son ordre du jour qui ne répond pas aux mêmes préoccupations que celui de M. Kuhn. Il craint qu'en ne parlant pas du latin, nous ayons l'air de lui être hostiles et que nous nous aliénions les sympathies de certains collègues de lettres. On peut concevoir des humanités modernes avec latin. Il faut éviter de préciser et laisser toute l'élasticité à la formule.

M. Rancès appuie l'ordre du jour Godard qui laisse volontairement de côté les questions délicates et dit exactement ce qu'il doit dire. Quand nous nous adresserons aux organisations économiques, nous pourrons faire valoir d'autres considérations. Ceci est un ordre du jour pour la Fédération.

M. Kuhn répond que son ordre du jour ne contient pas un mot contre le latin. Les questions politiques et économiques ont aussi leur importance.

M. Desclaud insiste pour que l'on mentionne les questions économiques. Nous ne pouvons réussir dans notre propagande qu'avec l'appui des groupements économiques.

M. Gricaut appuie aussi l'ordre du jour Kuhn.

M. Delobel constate qu'on a écarté tout à l'heure des questions parce que nous n'étions pas d'accord à leur sujet. Il ne paraît pas que l'accord soit plus facile sur les questions qui ne concernent que les langues vivantes. Nous ne devons pas nous contenter de formules générales qui éludent les difficultés, mais nous mettre résolument à l'étude des problèmes essentiels.

Les deux ordres du jour ayant été relus, *M. Godard* déclare retirer le sien pour simplifier la discussion.

L'ordre du jour de *M. Kuhn* est adopté à l'unanimité. Sur la proposition de *M. Rancès,* il est décidé que les Chambres de commerce, les Chambres d'agriculture, etc... seront consultées.

Voici l'*ordre du jour Kuhn* :

L'Assemblée générale des professeurs de langues vivantes réunie à Paris, au lycée Louis-le-Grand, le 17 février 1921,

Après examen du questionnaire de la Fédération des professeurs de lycée, et se plaçant au point de vue de l'intérêt national, qui impose plus que jamais au peuple français, dans les conditions politiques et économiques actuelles, la connaissance des langues et des nations étrangères,

Demande :

1° Que l'enseignement des langues vivantes conserve une place au moins égale à celle qu'il occupe actuellement dans toutes les catégories d'enseignement ;

2° Qu'il soit constitué, à côté de l'enseignement des humanités classiques, un véritable enseignement des humanités modernes, reposant sur une étude vivante et approfondie du français et des langues étrangères.

L'Assemblée examine ensuite le cas « *Bernheim* » dont nous donnons un compte rendu plus loin.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 6 heures.

Le double questionnaire de la Fédération Nationale des Professeurs de Lycée

Nous croyons devoir publier les deux questionnaires de la *Fédération nationale des Professeurs de lycée*, pour permettre à nos collègues de suivre plus clairement la discussion précédente, et leur faciliter aussi l'examen des réponses des Régionales de Province à ces mêmes questionnaires (réponses qu'ils trouveront plus loin).

Premier questionnaire

Titre I. — *a*) Etes-vous d'avis ou non, que tous les enfants reçoivent un même enseignement primaire sur un programme commun ?

b) Etes-vous d'avis ou non, que cet Enseignement soit donné dans une seule espèce, ou dans plusieurs espèces d'établissements (public ou privé, secondaire ou primaire). Ce paragraphe pose entre autres la question du maintien, ou de la suppression des classes élémentaires des lycées.

c) Etes-vous d'avis ou non, que cet enseignement ait pour sanction un examen commun à tous ?

Titre II. — *a*) Etes-vous d'avis ou non, qu'à la suite, ou au cours de cet Enseignement soit ouvert aux enfants l'accès de plusieurs enseignements du deuxième degré (classique, moderne, technique, primaire supérieur, etc...)

b) Quels seront ces divers enseignements ?

c) A quel âge faites-vous commencer et finir chacun d'eux ?

d) Quelles doivent être les conditions de l'entrée des enfants dans chacun de ces enseignements ?

e) Quelles liaisons prévoyez-vous entre eux ?

Titre III. — Quelles liaisons ou conditions de passage prévoyez-vous entre ces divers enseignements et l'Enseignement supérieur ? (Facultés, Grandes Ecoles, Instituts techniques, etc...)

Titre IV. — Ces divers enseignements seront-ils gratuits entièrement ? ou gratuits seulement dans certaines conditions ?

Deuxième questionnaire

En attendant, la Commission décide d'étendre son enquête, en vue du Congrès de Pâques 1921, à l'organisation de l'Enseignement secondaire général du deuxième degré, ou enseignement des Humanités. Le questionnaire suivant sera envoyé aux groupements et aux Associations à qui s'est adressée la première partie de notre enquête :

1) L'Enseignement général du 2e degré (Humanités) sera-t-il, dans ses traits essentiels, le même pour les garçons et pour les filles ?

2) Quel sera l'âge d'entrée dans cet enseignement ?

3) Comment sera conçu l'examen exigé pour être admis dans cet enseignement ?

4) Comment se passera cet examen ?

5) Quelle sera la durée de cet enseignement ?

6) Quel sera le maximum de l'horaire hebdomadaire : (*a*) heures de classes ; *b*) heures d'étude ; *c*) exercices physiques).

7) Cet enseignement du 2e degré sera-t-il, pendant toute sa durée, unique et commun à tous les élèves ?

8) Si oui, sera-t-il conçu comme un Enseignement d'Humanités classiques avec latin ?

9) Sera-t-il dans la même hypothèse, conçu comme un enseignement d'Humanités modernes sans latin ?

10) Convient-il d'établir, au début seulement, et pendant un certain nombre d'années, un enseignement commun à tous les élèves admis dans les classes d'Humanités ?

11) Si oui, combien durera cet enseignement commun ?

12) Le latin sera-t-il obligatoire dans cet enseignement commun ?

13) Cet enseignement commun sera-t-il sans latin ?

14) Dans le cas où il serait sans latin, comme dans le cas prévu au n° 9, pourrait-on organiser un enseignement d'Humanités modernes avec un Professeur principal ?

15) Le Professeur Principal serait-il le Professeur des langues vivantes chargé, outre son enseignement propre, de l'enseignement du français ?

16) Serait-il le Professeur de français ?

17) Dans ce cas, le Professeur de français pourrait-il être chargé, outre son enseignement propre, d'un autre enseignement ?

18) Quelles seraient les matières d'enseignement pour ces années d'Enseignement Unique ?

19) Après les années d'enseignement commun, comment se ferait la répartition des élèves ?

20) Quelles seraient les matières d'enseignement pour les années succédant aux années d'enseignement commun ?

21) Convient-il d'envisager un enseignement différencié dès l'origine, sans aucune année d'enseignement commun ?

22) Dans ce cas, les divers enseignements qui se partageraient, dès l'origine, les élèves, seraient-ils selon les deux types envisagés ci-dessus : *a*) Humanités classiques ; *b*) Humanités modernes.

23) Sinon, selon quels types seraient-ils organisés ?

24) Comment se ferait la répartition des élèves ?

25) Dans tous les cas, estime-t-on que toutes les matières d'enseignement prévues seraient obligatoires ?

26) Quelles seraient ces matières ?

27) Si toutes les matières ne devaient pas être obligatoires, quelles sont celles qui le seraient ?

28) Dans la même hypothèse, quelles seraient les matières facultatives ?

29) Comment seront organisés les examens de passage ?

30) Quelle en sera la sanction ?

31) Quel sera l'examen final du deuxième degré ? Où et comment se passera-t-il ?

Réponses aux questionnaires de la « Fédération Nationale des Professeurs de Lycée » formulées par les Régionales de Lyon, Nancy, Poitiers, Toulouse, Le Havre.

Régionale de Lyon

La Régionale s'est réunie au Lycée du Parc, le jeudi 10 février, à 17 heures, sous la présidence de *M. Douady* ; présents : Mme Douady, Mlles Mathieu, Girard et Quézel ; MM. Denis, Duisit, Dumont, Legouis, Pernolle, Ravizé, Rocher, Tiret, Vannier et Veigneau.

Le secrétaire rend compte des démarches entreprises pour organiser des groupes locaux dans les centres de l'Académie, autres que Lyon : il faut arriver à avoir partout un délégué, chargé de grouper les cotisations pour éviter les frais d'envoi, et de communiquer à ses collègues les convocations et autres notes du bureau régional.

Le président annonce que le vœu de la Régionale en faveur de l'option au baccalauréat est en voie d'obtenir satisfaction, la section permanente du Conseil supérieur ayant donné un avis favorable. Quant au vœu concernant les professions de foi des candidats au Comité, il n'a reçu une satisfaction partielle qu'à une date beaucoup trop tardive pour que les électeurs votent en

connaissance de cause. D'où le grand nombre des abstentions dans toute la France. Néanmoins, le président se réjouit de l'élection, en tête de liste, de *M. Servajean,* qui a fait des déclarations très nettes, en faveur de la méthode directe et contre le thème. Avant même que M. Servajean n'eût été choisi par le Comité renouvelé comme secrétaire général, le président lui avait demandé de vouloir bien accepter les fonctions de délégué de la Régionale lyonnaise à Paris ; ce choix est ratifié par l'Assemblée.

Le président passe ensuite à la péréquation, qui sur un point spécial, nous intéresse comme linguistes ; M. Herriot a fait adopter par la Commission du budget de la Chambre le principe de l'égalité des traitements masculins et féminins, lorsque les concours de recrutement sont les mêmes. Sans préjuger du droit des autres agrégés à l'assimilation, cette décision tranche la question en faveur des agrégés et certifiés de langues vivantes. Le Président a écrit à *M. Herriot* pour le remercier de cet effort de justice et pour l'encourager à défendre le résultat obtenu contre des retours offensifs possibles. La catégorie des agrégées de langues vivantes ne comptant que 111 professeurs en activité, la répercussion financière sera peu considérable. La Régionale invite le Bureau central à agir vigoureusement, si besoin est, pour consolider les premiers résultats obtenus.

Puis l'Assemblée passe à l'étude de l'ordre du jour, qui comporte la réponse à un questionnaire émanent de la Fédération de l'Enseignement secondaire, et transmis par le Secrétaire général de notre Association. *Mais le président* annonce qu'il vient de recevoir un second questionnaire en 31 articles, précédé de réponses résumant, d'après la Fédération l'opinion du corps enseignant sur le premier. Dans ces conditions, l'Assemblée décide de se contenter de répondre au second questionnaire, et seulement sur les points qui intéressent les langues vivantes, et du point de vue de ceux qui enseignent celles-ci.

2 et 5) L'âge d'entrée dans le nouvel enseignement secondaire semble devoir être déterminé par la conception que l'on se fera de son recrutement et de ses rapports avec l'enseignement primaire. L'Assemblée évite donc de se prononcer au fond, mais elle tient à mettre en lumière la diminution considérable que subiraient les langues vivantes si l'âge d'entrée était élevé à 13 ans et la durée de l'enseignement secondaire réduite à 5 ans (projet des Compagnons) : les 6e et 5e actuelles, qui seraient du coup supprimées, sont éminemment favorables à la méthode directe, surtout en anglais, par la souplesse vocale et mentale des élèves qui leur permet d'acquérir sans effort la prononciation et le vocabulaire concret. L'Assemblée refuse donc d'adhérer à tout relèvement de l'âge d'entrée avant de connaître les mesures com-

pensatrices qui permettraient aux langues vivantes de supporter, sans trop de dommage, cette amputation, au cas où elle serait reconnue indispensable dans un intérêt supérieur.

6) Horaire : si, comme il semble souhaitable, l'horaire est réduit à 20 heures par semaine, il importe que cette réduction se fasse en tenant compte du travail exigé à domicile par chaque discipline, par exemple, en 6e et 5e et en général, au début de l'enseignement d'une langue vivante (l'anglais en particulier), tout le travail essentiel se fait en classe ; c'est à peine si l'on demande à l'élève deux heures par semaine de travail à la maison pour 5 heures de classe, tandis que le latin et le français (7 h. + 3 h.) demandent environ une heure de travail à domicile, pour chaque heure de classe. Par conséquent, l'Assemblée proteste formellement contre toute réduction des heures de langues vivantes en 6e et 5e, comme devant amener l'abandon de la méthode directe et la mort de notre enseignement. Il ne saurait être question dans ces classes de substituer au professeur, pour tout ou partie des heures, l'assistant étranger, dont l'emploi est, par contre, désirable dans les deux ou trois dernières années d'études.

7) Non.

21) Oui.

22) L'enseignement, différencié dès l'origine, devra être organisé selon les deux types : *a*) humanités classiques, *b*) humanités modernes (à l'unanimité moins une voix).

24) La répartition des élèves sera laissée à la décision des parents ; l'administration n'interviendra pas pour faire admettre les bons élèves dans la section classique, et les mauvais dans la section moderne.

25) Les langues vivantes doivent toujours être matière obligatoire, jamais facultative.

26) Entre autres matières : une langue vivante dans la section classique, deux langues vivantes dans la section moderne.

29) Les examens de passage devront être organisés de telle sorte, que tout élève n'atteignant pas une certaine moyenne pour l'ensemble des disciplines sera automatiquement éliminé, sans que l'administration ait à faire autre chose qu'à enregistrer cette décision des chiffres. Il n'y aura de note éliminatoire pour aucune matière.

31) Il est désirable qu'un examen final subsiste, quel que soit d'ailleurs le nom que l'on conviendra de lui donner.

14) Cette question n'est posée par la Fédération que dans le cas d'un enseignement unique sans latin. Mais elle ne se pose pas moins dans l'hypothèse d'un enseignement différencié, pour la section moderne.

L'Assemblée est unanime à désirer qu'une liaison plus étroite soit établie entre les diverses disciplines. Sur les moyens de

réaliser cette cohésion, elle se partage entre plusieurs tendances. Les uns voudraient qu'un professeur, quelle que fût d'ailleurs la discipline à laquelle il appartînt, fût chargé de coordonner les renseignements recueillis sur chaque élève par ses collègues, et devînt de la sorte un directeur d'études, sans pouvoir d'ailleurs contrôler l'enseignement de ses collègues. D'autres sont d'avis que cette innovation est dangereuse et contraire à l'esprit d'égalité. Ils préfèreraient voir appliquer dans leur esprit et dans leur lettre les règlements concernant les conseils de classe, trop souvent en sommeil par une entente tacite entre l'administration et le personnel enseignant.

15) Si l'on entend, par professeur principal. celui qui donne aux élèves d'une classe le plus grand nombre d'heures d'enseignement, le professeur de langues vivantes est tout qualifié pour cette fonction dans la section moderne il conviendrait alors de lui confier en outre l'enseignement du français. D'ailleurs, ce système se pratique couramment dans les établissements de jeunes filles et dans les collèges de garçons. Mais l'Assemblée demande que les professeurs de langues vivantes des lycées de garçons ne soient chargés de l'enseignement du français *que sur leur demande expresse*. Ainsi, l'expérience pourra être conduite dans les meilleures conditions, et il y a des chances pour que les résultats soient supérieurs à ceux qu'obtiennent les professeurs de lettres lorsqu'ils vont compléter leur horaire dans les sections sans latin, avec la conviction que leurs efforts seront inutiles.

⁂

L'Assemblée adopte, à l'unanimité, le vœu suivant de *M. Rocher:*

« La Régionale lyonnaise rappelle le vœu émis dans sa dernière séance au sujet des interprètes militaires (*Langues mod.*, déc. 1920, page 502) ;

Signale à l'Association le succès déjà obtenu par un vœu analogue de l'Amicale du lycée du Parc, transmis à la Fédération des lycées (*Quinzaine univers.*, 15 janv. 1921) ;

Et compte que notre bureau s'efforcera d'obtenir avec les précisions utiles, toutes dispositions susceptibles d'assurer, dans la nouvelle loi militaire, l'utilisation rationnelle des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public comme officiers interprètes. »

La discussion sur le projet de *M. Pitrou* (de Caen), paru dans les « Langues Vivantes », indiquant un procédé pour accorder les revendications respectives de l'allemand et des autres langues vivantes au concours d'entrée de Polytechnique et de St-Cyr, — est, en raison de l'heure, remise à une séance ultérieure.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire, Pierre LEGOUIS. — *Le Président,* DOUADY.

MM. Demand (St-Etienne), Arrighi (Bourg), Gillet (Chalon) veulent bien se charger de transmettre les cotisations de leurs collègues au trésorier de la Régionale, et aussi de faire parvenir à leurs collègues les convocations aux séances, et autres communications.

P. L.

Régionale de Nancy

Réunion du Comité du 10 février 1921

Etaient présents : Mme Bianconi, Mlle Taboureau, MM. Kremer, Maresquelle, Mattenet, Petit, Peyraube, Reyher, Vallod.

M. Reyher donne lecture d'une lettre de *M. Camerlynck*, qui veut bien accepter de nous représenter auprès du Comité central de l'Association. Dans le cas où il sera dans l'impossibilité d'assister aux séances du Comité, *M. Servajean* le suppléera. Le Comité agrée *MM. Camerlynck et Servajean* comme représentants de la Section régionale et leur adresse ses remerciements.

L'ordre du jour appelle la discussion des questionnaires de la Fédération nationale relatifs à la réorganisation de l'enseignement. Un premier questionnaire a déjà permis à la Fédération d'aboutir à des conclusions publiées le 25 janvier, et dont lecture est donnée. Elles font l'objet des observations générales suivantes :

L'enseignement des langues vivantes a été le grand bénéficiaire de la réforme de 1902. Par la force des choses et même en écartant tout soupçon de malveillance à l'égard de notre enseignement, toute réforme nouvelle risque de se faire contre lui. Notre Association a donc le devoir de faire preuve de la plus grande vigilance. Il faut que notre enseignement garde (par les humanités modernes ou par l'enseignement technique. commercial, etc...) toute l'importance et si possible tout le développement, qu'il tient des réformes de 1902.

Il ne paraît nullement nécessaire de rendre le latin obligatoire dans les lycées. Quelles que soient les qualités du latin, il serait paradoxal d'affirmer qu'il reste, à notre époque, indispensable à une bonne formation secondaire. L'imposer serait vouloir restreindre le nombre des élèves qui profiteraient de l'enseignement secondaire. C'est le contraire qui est désirable et véritablement démocratique. Si le niveau des études a baissé, c'est que par suite de la souplesse des programmes de 1902 — dont on a tant médit — le recrutement des lycées est devenu de plus en plus large. Or, ceci est un bien. Il vaut mieux travailler à améliorer un enseignement largement accessible à tous, que de prétendre créer des élites à grand renfort de latin, et par une sélection artificielle puisqu'elle s'exercerait sur des enfants de 10 à 16 ans.

Il doit être possible, et pour certains esprits désirable, de

suppléer au latin par une étude plus solide et plus approfondie des grandes époques de la langue française, et par l'enseignement des langues vivantes.

Celui-ci ne devra plus se contenter désormais d'avoir pour but la connaissance « pratique » des langues étrangères, qui incombera plus spécialement aux nouveaux enseignements commerciaux, techniques, etc... ; prétendant devenir un instrument de formation et de culture intellectuelles, il devra devenir un peu moins « direct » et moins « intuitif », s'appuyer sur une connaissance claire et raisonnée de la grammaire, et ne pas craindre d'instituer franchement la comparaison des formes linguistiques élémentaires du français et des langues étrangères.

Il y aurait, d'ailleurs, un véritable paradoxe à réduire l'enseignement des langues étrangères, au lendemain de la guerre, alors que l'utilité en est bien plus éclatante encore qu'en 1902.

Les conclusions de la Fédération nationale donnent encore lieu aux observations de détail suivantes :

Les §§ 1 et 2 paraissent bien établir que le nouvel enseignement primaire sera également donné dans les lycées.. Ceci est absolument indispensable. Dans la région de Nancy, tous les élèves de la bourgeoisie iraient à l'enseignement libre et seraient définitivement perdus pour le lycée. Les lycées de jeunes filles notamment ne résisteraient pas à une pareille épreuve.

§ 3. On ne voit pas très bien comment se ferait la transition des établissements actuellement existants aux nouveaux enseignements du deuxième degré ? Il ne s'agit sans doute pas de supprimer un grand nombre d'établissements prospères et qui rendent les plus grands services, pour les remplacer par de l'inconnu. Il s'agirait sans doute d'un développement organique de ces établissements, en vue d'une meilleure coordination.

On signale les défauts de l'organisation actuelle dans les petites villes de province : les E. P. S. et les collèges sont des établissements rivaux, parfois même hostiles, paraît-il.

Le Comité formule les réponses suivantes au nouveau questionnaire du 25 janvier (sous réserve d'études plus approfondies et d'un complément d'information) :

§ 1 : oui. § 2 : 11 ans, l'enseignement post-scolaire étant supposé réellement obligatoire. § 3 : 7. § 5 : 5 ans + 1 année de mathématiques ou de philosophie. § 6 : 20 heures de classes, 20 heures d'études. Les exercices physiques ne devraient jamais être développés, au point d'abaisser le niveau des études et de la culture intellectuelle en France.

§§ 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 : Non.

§§ 14, 15, 16, 17 : Non. Le cumul de plusieurs enseignements ne pourrait qu'avoir la plus fâcheuse influence sur la valeur du corps enseignant. C'est d'ailleurs le système allemand. Un membre du Comité rappelle ces mots du poète Dehmel : der deutsche

Oberlehrer hat den Weltkrieg verloren. Rien à imiter de ce côté-là.

§§ 18, 19, 20 : sans objet, les années d'enseignement unique ayant été écartées.

§ 21 : Oui. § 22 : Oui, mais sous réserve d'une élaboration judicieuse des programmes des humanités modernes, qui devront être autre chose que l'ancien enseignement moderne.

§§ 24, 25, 26, 27, 28 restent sans objet.

§ 29 : mieux qu'ils ne le sont actuellement. § 30 : sérieuse, pouvant comporter l'exclusion de l'établissement pour incapacité. § 31 : l'existence de l'enseignement libre impose un examen du genre du baccalauréat, qui donne d'ailleurs des garanties d'impartialité et assure heureusement la collaboration du secondaire et du supérieur.

Le Président REYHER. — *Le Secrétaire,* J. PEYRAUBE.

Rectification au texte du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 1920 de la Section Régionale de Nancy.

Notre collègue, M. Vallod, insiste sur la nécessité de continuer à pratiquer la dissertation conjointement au thème. Il sera intéressant d'observer si la pratique de cet exercice n'amènerait pas une amélioration dans la qualité de la dissertation.

H. S.

Régionale de Poitiers

La Section Régionale de Poitiers s'est réunie, le 10 février, sous la présidence de M. Castelain, à la Faculté des lettres. *M. Castelain* donne lecture d'une lettre de *M. Hirtz* et d'une lettre de *M. Servajean,* relatives à la réforme de l'Enseignement. L'Assemblée passe ensuite à l'examen du questionnaire, émanant de la Commission d'enquête, sur la réorganisation de l'Enseignement Après échange de vues, les réponses suivantes sont faites à l'unanimité.

1. — L'Enseignement général du deuxième degré (Humanités) doit être identique dans ses traits essentiels pour les garçons et pour les filles.

2. — Age d'entrée : 11 ans environ.

3. — L'examen exigé pour être admis dans cet enseignement sera un examen sévère sur un programme simple. Dictée, longue et facile, avec questions de vocabulaire et de grammaire, problèmes élémentaires d'arithmétique. Il ne semble pas nécessaire que cet examen comporte un oral.

4. — Les épreuves seront corrigées par un jury composé de professeurs de la classe de sixième.

5. — Durée de cet enseignement : la durée actuelle, sept ans.

6. — Maximum de l'horaire hebdomadaire.

a) Heures de classe. Maximum de 20 heures pouvant être abaissé à 18 ou 16 h. pour les petites classes.

b) Etudes : 4 à 5 heures par jour avec maximum hebdomadaire de 20 heures.

c) Exercice physique quotidien.

7, 8, 9. — Cet enseignement ne sera pas pendant toute sa durée unique et commun à tous les élèves.

10, 11. — Il convient d'établir un enseignement commun à tous les élèves jusqu'à la fin de la seconde. Peut-être y aurait-il lieu d'instituer, à l'issue de cette classe, un examen correspondant à la première partie du baccalauréat.

12, 13, 14, 15, 16, 17. — Le latin sera obligatoire dans cet enseignement commun.

18. — Les matières d'enseignement pour ces années communes seraient les suivantes : Français, Latin, Langues Vivantes, Histoire et Géographie, Sciences.

19, 20, 21, 22, 23, 24. — Après les années d'enseignement commun, les élèves auraient le choix entre :

1° Une section littéraire: Français, Latin, Grec, Philosopnie, Histoire et Géographie, 1 Langue vivante (3 heures), Sciences (3 heures).

2° Une section scientifique : Français, Sciences, Histoire et géographie, Philosophie, 2 Langues vivantes.

25. 26, 27, 28. — Outre les matières obligatoires prévues plus haut, l'Assemblée estime qu'il y aurait lieu d'instituer pendant les deux dernières années communes un enseignement élémentaire du grec. Cet enseignement, aussi utile aux élèves qui se destinent à la section scientifique qu'à ceux qui se préparent à entrer dans la section littéraire, serait également obligatoire.

29, 30. — Les examens de passage seront subis à la fin de l'année scolaire, à l'intérieur de chaque établissement. Ils comporteront des épreuves écrites, qui seront corrigées par un jury composé des professeurs de la classe, où l'élève désire entrer. Aucun élève refusé à l'examen de passage ne devra être admis dans la classe supérieure. Cette interdiction devra être valable pour tous les établissements d'Enseignement public.

31. — Les études du second degré auront pour sanction, un baccalauréat en deux parties, la première partie commune pouvant être placée à l'issue de la seconde, ainsi qu'il a été suggéré plus haut. Ces deux examens comporteront une épreuve écrite de langues vivantes.

Le Secrétaire,
Félix Sauvage.

Le Président,
Castelain.

Régionale de Toulouse

L'Assemblée générale de la Régionale de Toulouse a eu lieu le dimanche 6 février 1921, au lycée de Toulouse, sous la présidence de *M. Loiseau*, professeur à l'Université de Toulouse.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée et les comptes du trésorier de la Régionale sont approuvés.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Boussagol, nommé récemment à l'Université de Toulouse, et qui revient participer aux travaux de la Régionale, à la création de laquelle il avait si puissamment collaboré.

L'Assemblée procède à l'élection de trois membres du Bureau :

Vice-Président : M. Boussagol, professeur de langue et littérature espagnoles à l'Université de Toulouse.

Représentants des Chargés de cours : M. Kancellary, professeur d'allemand au lycée de Toulouse.

Représentant des collèges : M. Abisou, professeur d'anglais au collège de Bagnères-de-Bigorre.

L'Assemblée aborde ensuite l'étude des questions portées à l'ordre du jour de la réunion. Questionnaire adressé par le Secrétaire général de l'Association des professeurs de langues vivantes. au sujet de la réorganisation de l'enseignement secondaire.

Les résolutions suivantes sont adoptées :

TITRE I

a) *Etes-vous d'avis ou non que tous les enfants reçoivent un même enseignement primaire sur un programme commun ?*

R. Programme commun (sans aucune spécialisation d'aucune sorte) enseigné par des maîtres de formation commune.

b) *Etes-vous d'avis que cet enseignement soit donné dans une seule espèce, ou dans plusieurs espèces d'établissements ?*

R. Cet enseignement doit être donné dans des établissements différents.

c) *Etes-vous d'avis que cet enseignement ait pour sanction un examen commun à tous ?*

R. Sanction commune par un examen d'état, avec représentation de l'enseignement privé dans les Commissions d'examen.

TITRE II

a) *Etes-vous d'avis ou non qu'à la suite ou au cours de cet enseignement soit ouvert aux enfants l'accès de plusieurs enseignements du 2e degré.*

R. *Oui*, à la suite de l'enseignement unique, mais *non* au cours de cet enseignement.

b) *Quels sont ces divers enseignements ?*

R. 1° Enseignement du 1er degré complémentaire, obligatoire pour ceux qui n'ont pas satisfait à la sanction commune, ou qui ne veulent pas suivre l'enseignement proprement dit du 2e degré.

2° Enseignement du 2° degré proprement dit : classique, moderne, technique.

c) *A quel âge faites-vous commencer et finir chacun d'eux ?*

R. Enseignement du 1er degré : de 6 à 11 ans ; enseignement complémentaire : de 11 à 14 ans ; enseignement du 2° degré de 11 à 18 ans.

d) *Quelles doivent être les conditions de l'entrée des enfants dans chacun des enseignements ?*

R. Obtention du diplôme d'études du 1er degré.

e) *Quelles liaisons prévoyez-vous entre eux ?*

R. Le passage d'une section, quelle qu'elle soit, à une autre est possible par voie d'examen.

TITRE III

Quelles liaisons, ou conditions de passage, prévoyez-vous entre les divers Enseignements et l'Enseignement supérieur ?

R. L'accès à l'Enseignement supérieur se fera par l'obtention des diplômes normaux de fin d'études du 2° degré, plus par une année préparatoire à l'enseignement donné dans chaque Faculté ou dans chaque Institut. Cet enseignement préparatoire se donnera soit dans les Facultés, soit dans les établissements d'enseignement du 2° degré, et sera suivi d'un examen.

TITRE IV

Ces divers enseignements seront-ils gratuits entièrement ? ou gratuits seulement dans certaines conditions ?

R. *Non* pour la première question.

Augmentation et réglementation des bourses. L'accès à toutes les branches de l'Enseignement supérieur serait facilité par la création de bourses dont les bénéficiaires s'engageraient à rembourser le montant après avoir acquis une situation stable.

⁂

La Régionale de Toulouse donne mandat à l'Association des professeurs de langues vivantes de défendre énergiquement les droits de notre discipline dans la réforme projetée. Si des sacrifices sont nécessaires, la Régionale demande qu'ils soient pour chaque discipline proportionnels aux horaires établis par les programmes de 1902.

⁂

Après avoir entendu l'exposé de la situation de l'Enseignement des langues méridionales dans les établissements secondaires, la Régionale des professeurs de langues vivantes de l'Académie de Toulouse,

Considérant,

Que l'enseignement des langues méridionales comme première langue, n'est organisée complètement et normalement dans aucun lycée et collège ;

que, loin de développer cet enseignement, l'Administration, invoquant des raisons d'économie, opère des réductions d'horaires de nature à le compromettre, et à le discréditer aux yeux des familles ;

que l'importance donnée depuis la guerre à l'enseignement des langues méridionales en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis, rend urgente l'organisation complète et méthodique de cet enseignement en France ;

Emet le vœu :

Que l'enseignement des langues méridionales soit développé dans les lycées et collèges, et qu'aucune réduction d'horaire ne soit opérée si une expérience *complète* et de *longue durée* n'en a pas démontré la nécessité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

Toulouse, le 6 février 1921.

Le Président,
LOISEAU.

Le Secrétaire,
H. GRANGER.

Lycée du Havre

Les Professeurs du lycée du Havre, membres de l'Association des Professeurs de langues vivantes, ayant pris connaissance des deux questionnaires qui leur ont été envoyés par le Secrétaire général de l'Association, et s'étant consultés à ce sujet,

Estiment :

I. — *a*) Que tous les enfants doivent recevoir un enseignement primaire sur un programme commun,

I. — *b*) Que cet enseignement doit être donné dans plusieurs espèces d'établissements,

I. — c) Que cet enseignement doit avoir pour sanction un examen commun à tous,

II. — *a*) Qu'à la suite ou au cours de cet enseignement doit être ouvert aux enfants l'accès de plusieurs enseignements du deuxième degré,

II. — *b*) A savoir :

II. — *c*) Enseignement classique et moderne, de 12 à 18 ans,
Enseignement primaire de 12 à 13 ans,
Enseignement technique de 12 à 14 ans,

II. — *d*) Que, pourvu qu'ils possèdent un minimum de connaissances scientifiques et littéraires, le choix des élèves sera uniquement guidé par leurs goûts personnels,

II. — *e*) Que toute facilité devra être donnée aux élèves de passer d'un enseignement dans l'autre,

III. Que des concours devront ouvrir l'accès de grandes écoles,

IV. Que ces divers enseignements seront gratuits entièrement,

2e Questionnaire

1. Que l'enseignement général du deuxième degré sera, dans ses traits essentiels, le même pour les garçons et pour les filles,

2. Qu'aucun minimum d'âge ne sera imposé, pourvu que l'élève ait satisfait au certificat de fin d'études primaires,

3 et 4. Que cet examen sera passé sous le contrôle d'un jury mixte de professeurs primaires et secondaires,

5. Que la durée de cet enseignemnt sera de 6 ans,

6. Que le maximum de l'horaire hebdomadaire sera de :

25 heures de classe,

15 heures d'études,

14 heures de récréations et exercices physiques,

7 à 9. Que cet enseignement du deuxième degré ne sera pas pendant toute sa durée unique et commun à tous les élèves,

10 à 20. Qu'il ne convient pas d'établir, même au début et pendant un certain nombre d'années, un enseignement commun à tous les élèves admis dans les classes d'Humanités,

21. Qu'il convient d'envisager un enseignement différencié dès l'origine, sans aucune année d'enseignement commun,

22 à 23. Que les divers enseignements qui se partageront dès l'origine les élèves seront organisés selon les deux types envisagés ci-dessous :

a) Humanités classiques,

b) Humanités modernes,

24. Que la répartition des élèves se fera uniquement suivant leurs goûts,

25. Que dans tous les cas, toutes les matières d'enseignement prévues seront obligatoires,

26 à 28. Que ces matières seront sensiblement celles enseignées actuellement,

29. Que les examens de passage devront être réels,

30. Que les élèves n'ayant pas satisfait à l'examen de passage redoubleront la classe, sans qu'aucun élève soit admis à rester trois ans dans la même classe,

31. Que l'examen final de cet enseignement général du deuxième degré sera le baccalauréat, passé dans les conditions actuelles.

Pour les professeurs du lycée du Havre, membres de l'Association des professeurs de langues vivantes de l'Enseignement public,

L'un d'eux,
LEMONNIER.

Section Régionale de Clermont-Ferrand

Les membres de la S. R. de Clermont-Ferrand se sont réunis le dimanche 30 janvier, au lycée Blaise-Pascal, sous la présidence de *Mlle Castella*, professeur au lycée Jeanne-d'Arc.

S'étaient excusés : Mme Honoré, présidente ; Mlle Comberole ; MM. Lébraly, Cannac, Bernard.

Mlle Castella dit avec quelle douloureuse surprise les professeurs de Clermont viennent d'apprendre la mort prématurée d'un excellent collègue, M. Dussaud, professeur d'allemand au lycée Blaise-Pascal. M. Dussaud était un des membres les plus actifs de notre S. R., et sa disparition causera de vifs et unanimes regrets.

Mlle Castella exprime ensuite le regret que *Mme Honoré*, souffrante, n'ait pu venir présider la séance. et elle se fait l'interprète des membres présents en priant M. Honoré de transmettre à notre présidente les meilleurs vœux de prompt rétablissement de la S. R.

Ordre du jour de la réunion :

1° Compte rendu des résultats obtenus depuis la réunion du 21 octobre ;

2° Attribution des bourses de vacances à des élèves méritants ;

3° Election d'un membre du Comité, en remplacement de M. Papin, démissionnaire ;

4° Questions diverses.

1. — *M. Vivien*, secrétaire, rend compte : 1) des adhésions nouvelles (Mlle Caillot, MM. Cros, Rocher) ; 2) des démarches faites auprès de l'administration par le Président de l'A. P. L. V. à la suite des réclamations déposées, lors de la dernière réunion, par Mlles Chevrant et Comberole, et M. Langlais, et du vœu, émis sur la proposition de M. Langlais, relatif à l'enseignement de l'espagnol à la Faculté de Clermont ; 3) de la propagande entreprise pour recueillir les fonds nécessaires à l'attribution de bourses de séjour : « *L'appel aux personnes s'intéressant à la question des langues vivantes* » (voir page 490 du *Bulletin* de nov.-déc. 1920) a été publié par la presse locale, le 7 décembre. Hommage est rendu aux efforts déployés, dans le département du Puy-de-Dôme, par Mme Honoré et Mlles Comberole et Caillot. MM. Papin et Bernard ont bien voulu se charger de la propagande à faire dans le département de l'Allier ; et M. Lébraly, du lycée de Guéret (1), vice-président de la S. R., est en train d'organi-

(1) M. Lébraly a été depuis cette date nommé Professeur d'allemand au lycée de Clermont-Ferrand.

ser même propagande dans la Creuse. Le montant des souscriptions recueillies à ce jour s'élève à la somme de 2.370 fr. Ces souscriptions ont été recueillies dans l'ordre suivant :

MM. Michelin, industriel	500
Bergougnan, industriel	500
Olier, industriel	200
Delaunoy, Directeur de l'E. professionnelle	20
Carrias, Directeur de l'E. de sténographie	30
Vidal, Député de l'Allier, Sous-secrétaire d'Etat....	50
Souscriptions diverses, recueillies à Thiers	160
Société anonyme du Casino de Vichy	50
Loge cosmopolite, Vichy (renouvelables)	20
Anonyme	50
M. Pingusson, fils	20
Ville de Clermont-Ferrand (subvention annuelle)	500
MM. Rouzaud, industriel	100
le Général Mordacq, Ct la 26e D. I.	20
Chalus, banquier	100
Gros, pharmacien à Clermont	50
Total	2.370

Aussi bien, n'est-il pas exagéré, devant ce résultat, d'espérer que le montant des souscriptions qui auront été recueillies avant les grandes vacances dépassera 3.000 francs ; ce qui permettrait l'attribution de 4 à 6 bourses.

2. — Après discussion sur le mode d'attribution des bourses, il a été décidé :

a) que les professeurs de langues vivantes de l'Académie de Clermont seraient invités à choisir leurs candidats-boursiers (2e cycle des lycées et collèges, 3e année des E. N., 3e et 4e années des E. P. S. et des écoles pratiques, 1re et 2e années de l'Ecole supérieure de commerce) et à fournir, pour chaque candidat, avant le 1er mai, un dossier de 3 pièces, comprenant :

1° le *curriculum vitæ* du candidat établi de la manière suivante : âge, situation, antécédents, conduite du candidat ; appréciation détaillée sur le candidat au point de vue de ses connaissances en langue étrangère ; carrière à laquelle se destine le candidat ; situation de la famille du candidat ;

2° un extrait du rôle des contribuables, fourni par les parents du candidat ;

3° un certificat des parents du candidat dégageant de la manière la plus absolue, en cas d'accident, la responsabilité de la S. R., et endossant expressément cette responsabilité ;

b) que ces dossiers seraient transmis aux bureaux de l'Académie de Clermont ;

c) que l'examen des dossiers serait confié au Comité de la S. R.

(composé de MM. Langlais, Pallier, Chauliat, Blanquet, Bernard, Gardes) qui se réunirait à une date fixée par le Bureau, et préparerait, sur le montant et l'attribution des bourses, un rapport à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale du 3e trimestre ;

d) que l'attribution définitive des bourses serait faite lors de la réunion du 3e trimestre, que M. le Recteur a promis d'honorer de sa présence, et à laquelle seraient invités tous les membres d'honneur de la S. R. ;

e) que le Comité de l'A. P. L. V. serait invité à fournir tous renseignements utiles pour permettre à nos boursiers d'effectuer, aux meilleures conditions possibles, leur séjour à l'étranger ; — et pour obtenir des Compagnies de chemins de fer des réductions sur le prix des billets ;

f) qu'à leur retour en France, les boursiers auraient à fournir un rapport succinct en langue étrangère, sur leur séjour des vacances.

3. — M. Gardes, professeur d'espagnol à l'E. P. S. de Pleaux (Cantal), est élu membre du Comité en remplacement de M. Papin, démissionnaire.

4. — Communication est donnée de la lettre du Comité de l'A. P. L. V., du 24 janvier 1921, relative à la réorganisation de l'Enseignement secondaire.

La date de la réunion du 3e bureau sera fixée ultérieurement par le Bureau.

Le Secrétaire,
R. Vivien.

Section Régionale de Lille

Les *membres de la Régionale de Lille* sont convoqués en assemblée générale le jeudi 28 avril à 14 heures, Faculté des Lettres, Lille. L'ordre du jour a été publié dans le n° 1 des *Langues Modernes*, p. 35.

Le Président,
Floris Delattre.

L'Université et la Politique

Une note émanant du Cabinet de M. le Recteur de l'Académie de Paris, et datée du 11 février 1920, informait dernièrement les chefs d'Etablissements du ressort que *M. Bernheim Georges,* professeur agrégé d'allemand, au lycée Louis-le-Grand, était chargé

par le Ministre de l'Instruction publique d'une mission pour l'Inspection des langues vivantes dans les lycées, collèges, Ecoles normales et primaires supérieures.

Cette désignation, faite par M. Honnorat au moment où tombait le ministère Leygues, avait pour effet de confier à un collaborateur politique immédiat de l'ancien ministre, la charge particulièrement délicate de contrôler l'activité professionnelle, le mérite, le savoir d'un nombreux personnel qui a fait ses preuves. Le nouvel et relativement jeune inspecteur se trouve ainsi, tout à coup et de façon *inattendue*, devenir le chef de professeurs dont plusieurs, depuis longtemps, occupent une situation de tout premier plan dans notre enseignement, au double point de vue du caractère et du savoir, des qualités morales reconnues de tous, et des mérites pédagogiques.

Un mouvement d'opinion assez vif s'est manifesté auquel notre groupement ne pouvait rester insensible. A la fin de la séance du 17 février, au lycée Louis-le-Grand, un échange de vues a eu lieu entre les collègues présents.

Il en est résulté la résolution suivante :

Les Professeurs de Langues vivantes réunis en Assemblée plénière, le 17 février 1921, au lycée Louis-le-Grand ayant examiné la question *Bernheim* ont donné au Bureau mandat de la suivre ; ils élèvent la protestation que voici :

« Considérant que si le nombre actuel des Inspecteurs généraux de langues vivantes est insuffisant, il y aurait lieu de demander au Parlement le vote des crédits nécessaires à la création d'un poste ;

« Que, cette condition réalisée, l'Administration trouverait dans le personnel enseignant des langues vivantes des professeurs dont l'âge, les services, la compétence et l'autorité reconnue de tous les désignerait au choix du ministre ;

« Que l'activité professionnelle, l'expérience, les rapports d'inspection, les travaux personnels, les publications d'ordre pédagogique qualifient mieux un candidat aux fonctions d'inspecteur, que ne sauraient le faire un certain nombre de mois passés dans un cabinet ministériel, et consacrés à des occupations politiques.

« Les professeurs de langues vivantes protestent contre la mesure prise en faveur de M. Bernheim, mesure, qui a pour effet :

« 1° de transformer les hautes fonctions universitaires en prébendes destinées à récompenser des services politiques ;

« 2° de décourager tout un personnel attaché à son œuvre pédagogique, qui se fait une haute idée de la mission éducative à lui confiée, mais dont le zèle et les qualités sont étrangement récompensés dans la présente occurrence ;

« Et se joignent au Bureau de la Fédération nationale des professeurs de lycée pour demander que la mission d'inspecter les classes de langues vivantes dans les Etablissements d'Instruction

de l'Académie de Paris soit confiée à une personne qui, par ses services, sa compétence, son autorité pédagogique et morale, ses travaux antérieurs, son âge, s'imposerait à la respectueuse estime du Corps professoral. »

Cette résolution a été transmise au bureau de la Fédération nationale des professeurs de lycée, à laquelle plusieurs amicales de lycées avaient déjà adressé leur protestation.

Nous apprenons, que le Congrès des professeurs de lycée vient de ratifier la lettre que le bureau de la Fédération nationale se propose d'adresser au Ministre de l'instruction publique, pour « protester contre l'intervention trop fréquente de la politique dans les nominations universitaires. »

Démarches du Bureau

Le 4 mars, le Bureau a été reçu par *M. Gaston Deschamps*, président de la Commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés, à qui le vœu suivant a été remis :

« Le Bureau de l'Association des professeurs de langues vivantes de l'Enseignement public, en sa séance du 2 mars 1921,

« Considérant que l'enseignement des langues vivantes ne comporte qu'un seul concours d'agrégation commun aux hommes et aux femmes,

« Se joint à la Société des agrégées de l'Enseignement féminin pour demander que traitement égal soit accordé aux agrégés des deux sexes. »

M. G. Deschamps a paru frappé du bien-fondé de la demande, et a promis de le communiquer à la Commission. La conversation s'est prolongée et a touché aux diverses questions qui nous intéressent. M. G. Deschamps a exprimé sa sympathie pour les langues vivantes, qui n'auront, a-t-il affirmé, aucunement à souffrir de la refonte des programmes.



Le Bureau a rendu visite, le 17 mars, à M. Bellin, Directeur de l'Enseignement secondaire.

En recevant le vœu concernant *l'égalité de traitement pour les agrégés des deux sexes*, vœu dont le texte est reproduit d'autre part, M. le Directeur s'est félicité avec nous que la mesure fût déjà chose acquise, du moins en ce qui concerne le vote de la Chambre et les intentions du ministère. Mlle Ledoux et Mlle Boussinesq se sont associées au Président pour présenter leurs remerciements à M. Bellin pour la part active qu'il avait prise à cette réforme.

M. le Directeur partage nos vues à l'égard de la nécessité qu'il y a, à avoir des *examinateurs spécialisés* dans les concours des grandes écoles. Il transmettra nos desiderata en les appuyant, aux autorités compétentes.

Il étudiera avec intérêt la question posée par le vœu de la Régionale de Poitiers, et adopté ensuite par le Comité de l'Association ; il s'agit de faciliter aux étudiants et aux professeurs l'accès aux publications scientifiques, littéraires et philologiques des pays étrangers. La question est d'ailleurs complexe et ressortit à diverses administrations.

Le vœu touchant aux *réductions éventuelles d'horaires* (dont nous entendons que notre discipline ne soit pas seule à faire les frais), la *déclaration* votée par l'Assemblée du 17 février (dont on trouvera le texte plus haut), ont également attiré l'attention sympathique de M. le Directeur. Il nous a donné l'assurance que nous aurions satisfaction : dans la répartition hebdomadaire des heures de classe, notre enseignement sera réduit dans la même proportion que les autres enseignements.

Pour ce qui est des *projets de réforme,* rien n'est encore précisé. Le Ministre prépare des consultations qui prendront beaucoup de temps. M. Bellin doute qu'il soit possible d'élaborer un avant-projet mis au point pour la prochaine session du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Il est partisan d'un enseignement ayant pour base les humanités modernes à côté d'un enseignement classique proprement dit. En dehors de bien des considérations, il y a intérêt à retenir au lycée toute une clientèle, *partisan d'un enseignement sans latin.*

Il regrette que dans certains milieux (grandes Ecoles) on ait une tendance à multiplier les langues que les candidats pourraient ou devraient présenter. On a ainsi l'impression que d'aucuns voudraient transformer les lycées et collèges en des façons d'Ecoles Berlitz. Cette impression fait tort à la cause des langues modernes, *base de culture.* En tous cas, la promesse est formelle: pour l'élaboration des programmes, le Ministère fera appel au concours des spécialistes. Nous n'aurons pas à nous plaindre des procédés qui, naguère, en un service voisin, nous ont tenus à l'écart et préparaient dans l'ombre l'étranglement des langues vivantes. L'Association aura ses représentants dans les Commissions appelées à établir les programmes futurs.

La dernière question abordée au cours de l'entretien touchait à une *mission d'inspection des classes de langues vivantes* confiée à un de nos collègues par M. Honnorat au moment où tombait le dernier ministère. Cette nomination *in-extremis,* nous ne l'avons pas caché à M. le Directeur a produit une fâcheuse impression sur le personnel universitaire. M. Bellin n'en a point été surpris. Mais il ne s'agit, à ses yeux, que d'une mission toute temporaire. D'ailleurs, aucun crédit n'existe qui permette les

déplacements du fonctionnaire. Les lycées et collèges de Paris et des environs viennent, en outre, d'être inspectés. La mission ne s'exercera donc que dans les établissements primaires supérieurs et dans les Ecoles normales. En aucun cas, cette mission ne saurait être une étape vers une inspection générale, ou même vers une inspection d'académie.

Le Bureau, en se retirant, remercie M. le Directeur de l'appui bienveillant qu'il veut bien apporter à la cause des langues vivantes.

Commission de propagande

Conformément au vœu exprimé par l'Assemblée générale du 17 février dernier, le Bureau a désigné nos collègues, dont les noms suivent, pour faire partie de la Commission de propagande.

MM. Becker, Beley, Bourgeois (Maurice). Cazamian, Camerlynck, Chemin, Delobel, Desclos-Auricoste, Digeon, Dupré, Kühn, Milliot-Madéran, Mlle Gagnot.

MM. Veillet-Lavallée, Bloch et Servajean, Mlles Brunel et Boussinesq, représentent le bureau au sein de cette Commission.

M. Rancès assistera aux séances, en qualité de membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Le Bureau laisse du reste le soin à la Commission, de s'adjoindre d'autres membres, notamment deux représentants des langues méridionales (italien et espagnol).

Une première réunion a déjà eu lieu, au cours de laquelle ont été élus :

Président : M. Cazamian.

Vice-Président : M. Delobel.

Secrétaires : M. Desclos-Auricoste et Mlle Boussinesq.

Les membres présents ont procédé à un échange de vues intéressant, et immédiatement après les congés de Pâques, ils organiseront leur action de propagande.

Congrès de l'enseignement secondaire de Pâques

M. Delobel, qui sert déjà de trait d'union entre notre Fédération et la Fédération nationale des professeurs de lycée a été désigné par le Bureau pour nous représenter au Congrès de Pâques, et défendre notre discipline au sein de la Commission de la Réforme de l'Enseignement secondaire, et au cours de l'Assemblée plénière, qui étudiera cette question. Plusieurs de nos collègues présents à Paris pendant les vacances, ont promis d'assister au Congrès, dans le même dessein.

Compte rendu du Congrès (*le referendum*)

La Fédération des professeurs de lycée et de l'enseignement secondaire féminin a tenu son Congrès annuel du 31 mars au 2 avril. Notre Association y a été représentée par plusieurs collègues dévoués : Mlles Davesne, Gagnot, Ledoux ; MM. Bloch, Delobel, Letourneau, Milliot-Madéran, qui ont bien voulu sacrifier une partie de leurs vacances pour suivre les séances et assister le secrétaire général.

Nous ne retiendrons ici que ce qui concerne la réforme de l'enseignement, renvoyant au *Bulletin de la Fédération* pour le compte rendu détaillé. La discussion a été précédée d'un rapport considérable de M. Moulinier qui a posé la question dans toute son ampleur et donné les résultats de l'enquête. Mais il est apparu qu'un certain nombre de congressistes, surtout des professeurs de lettres, désiraient que le Congrès ne prît pas de décisions et que tout fût renvoyé à un nouvel examen.

Cependant, des résolutions importantes ont été votées, et la Fédération va les soumettre incessamment au referendum des Amicales. En voici le résumé :

La conclusion 1 du 1er questionnaire publié ci-dessus a été modifiée comme suit : « Tous les enfants doivent recevoir sur un programme commun un enseignement commun du 1er degré. Il ne sera rien changé au recrutement du personnel des classes élémentaires. »

Les conclusions 2, 3, 4, 5 ont été adoptées, sauf en ce qui concerne les Ecoles Normales, dont l'incorporation dans l'enseignement des lycées a été demandée. Au sujet des bourses (n° 6), les conclusions de la Commission et un contre-projet Weber ont été renvoyés à l'examen des Amicales.

En réponse au second questionnaire publié ci-dessus, le Congrès a voté les résolutions suivantes :

1. Identité de l'enseignement des garçons et des filles.

2. 11 ans révolus.

3-4. Examen d'entrée obligatoire subi devant les maîtres de l'enseignement secondaire, assistés de maîtres de l'enseignement du 1er degré. Epreuves écrites et orales sur le français et le calcul. Carnet scolaire.

5. 7 ans.

6. Maximum de 20 heures à 24 heures de classe suivant les années. Education physique méthodique : deux leçons d'une heure par semaine.

7 à 28. L'enseignement général comprend : *a*) deux années d'enseignement commun avec latin (et français, langue vivante, histoire et géographie, mathématiques, sciences, dessin). *b*) ensuite trois années d'enseignement différencié ; les élèves se répartissent

en deux divisions : *français + langues anciennes* et *français + langues modernes*, les matières autres que le français et les langues anciennes ou modernes restant communes. c) enfin, deux années de spécialisation avec fonds commun de culture générale, où chacune des divisions, classique ou moderne, aboutit à des sections littéraires et à des sections scientifiques.

14-17. Le professeur principal doit être le professeur de français. (Des modifications aux examens de langues vivantes ont été envisagées pour que le professeur de langues vivantes puisse donner aussi l'enseignement de français).

29-30. Renforcement des examens de passage, qui doivent être éliminatoires.

31. Le Congrès n'ayant pas voté sur cette question, les Amicales devront se prononcer entre deux propositions : la première partie du Baccalauréat sera-t-elle placée après la Seconde (examen de culture générale) ou après la Première (examen spécialisé suivant les sections).

Les prochains Bulletins de la Fédération contiendront le rapport Moulinier et les débats du Congrès, ainsi que le texte du referendum, auquel les Amicales seront invitées à répondre par oui *ou par* non. *L'importance de cette consultation, notamment en ce qui concerne les humanités modernes, n'a pas besoin d'être soulignée. Les résultats en pourront être invoqués comme l'expression de la volonté du corps enseignant. Nous demandons à nos collègues de suivre très attentivement les discussions auxquelles elle donnera lieu dans les Amicales. En raison des votes de l'Assemblée du 17 février, le Comité de l'Association n'a pas cru pouvoir prendre de décisions sur les différents points du questionnaire. Mais les rapports envoyés par les régionales et l'ordre du jour Kühn (voir compte rendu de l'assemblée générale du 17 février) fourniront les directives générales.*

La Fédération des professeurs de collège s'est également occupée de la question dans son Congrès de Pâques. Au moment où nous donnons le bon à tirer, les conclusions votées ne nous sont pas encore parvenues ; nous les publierons dans le prochain *Bulletin*.

Nouveaux adhérents

M. Baude, St-Louis ; *M. Brugeille*, prof. d'all. à l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales, 39, rue Ganneron, Paris, 18e ; *M. Cannac*, prof. lycée Blaise-Pascal, Clermont ; *M. Druesne*, prof. lycée Blaise-Pascal, Clermont ; *M. Chauliat*, prof. lycée Blaise-Pascal, Clermont ; *M. Honoré*, prof. lycée Blaise-Pascal, Clermont ; *M. Lion*, prof. E. supérieure, de com., Sous-Directeur

E. Pratique ; *M. Cros*, prof. collège de Riom ; *M. Garde*, délégué E. P. S., Pléaux (Cantal) ; *M. Coindreau*, délégué E. P. S., Gannat (Allier) ; *Mme Honoré*, prof. lycée J. F., Clermont-Ferrand ; *Mlle Chevrant*, prof. lycée J. F., Clermont-Ferrand ; *Mlle Castella*, prof. lycée J. F., Clermont-Ferrand ; *Mlle Caillot*, prof. E. P. S. filles, Clermont-Ferrand ; *M. H. Nicholson*, Esq., the Grammar School, Watford ; *M. T.-R.-N. Crofts*, Esq., Royal Masonic School, Bushey, Herts ; *M. G.-E. Mansion*, Esq., 20, Sudbrooke Road, London, s. w. 12 ; *M. W.-P. Fuller*, Esq., Holborn Estate Grammar School, Aldwych, London, w. c. 2 ; *Miss D.-M. Scott*, Roedean, Brighton ; *Miss M.-M. King*, Banbury Municipal, School, Oxon ; *M. Durand*, all. collège de Millau, Aveyron ; *Mlle Vitrey*, E. P. S. filles, Nancy ; *Mlle Calogéroupolos*, Paris ; *MM. Garnier*, italien, *Calzan, Goux, Guelin, Porteau, Sulger-Bruel*, lycée de Lyon ; *Mlle Siredey*, anglais, collège J. F., Neufchâteau, Vosges ; *M. Orieux*, Michelet, Paris ; *M. Proust*, collège Nyons, Drôme ; *M. Bailly*, angl., Alger, Ben-Aknoun ; *Mme Dedieu*, Chervey-Chatelais, Charente ; *Mlle Dosmond*, angl. lycée J. F., Nancy ; *M. Aynault*, coll. Saulieu, Côte-d'Or ; *M. Viebold*, Gymnase de Vissembourg, Bas-Rhin ; *M. Plantié*, inst. à Idrac-Respailles, Gers ; *M. Richard*, Haguenau, Bas-Rhin ; *M. Morin*, Paris ; *M. Reyher*, prof. Faculté des lettres, Nancy ; *M. le Principal*, collège Autun, Saône-et-Loire ; *Mlle Spindler*, Colmar, Haut-Rhin ; *Bibliothèque* du collège Thionville, Moselle ; *M. Violot*, prof. collège, Neufchâteau, Vosges ; *M. Villeméjane*, Arago, Paris ; *Mlle Balency*, J. F., collège Dax, Landes ; *M. Normand* (Alex.), prof. collège, Pontoise, S.-et-Oise ; *M. Maillet*, prof. d'anglais, lycée St-Etienne, Loire ; *M. Mollon*, prof. d'anglais, lycée St-Etienne, Loire ; *M. Fabre*, Ecole prim. sup., Aix-en-Provence, B.-du-R. ; *Mlle Denis*, prof. angl., coll. de J. F., Villeneuse-s.-Lot, Lot ; *M. Nafrechoux*, prof. angl., Ecole normale Inst., Périgueux ; *M. Bourgoin*, prof. all., lycée de Toulouse ; *M. Barrat*, prof. angl., lycée de Toulouse ; *M. Albert*, prof. espagnol, Ecole prim. sup. garçon, Toulouse ; *M. Delmas*, prof. lycée Tulle ; *M. Guyot*, maître de conf. à la Faculté de Rennes ; *M. Anstett*, prof. all., lycée Kléber, Strasbourg ; *M. Hélias*, prof. angl., lycée St-Charles, Marseille ; *M. Boisset*, principal du collège, Bruyères (Vosges) ; *Mlle Dole*, E. P. S. F., Pontivy (Morbihan) ; *Mlle Desanti*, déléguée italien, lycée Edgar-Quinet, Bourg ; *Mlle Roman*, angl., déléguée au lycée Lalande, Bourg ; *M. Rosier*, angl., collège Pontoise, S.-et-Oise ; *Mlle Jacquinet*, 34, rue Madame, Paris (6e) ; *M. Thalamas*, E. P. S. G., Prades, Pyr.-Orient. ; *Mme Vérité*, prof. E. N. Instituteurs, Pau, Basses-Pyr.

FRITZ VON UNRUH

La réputation de Fritz von Unruh est toute récente en Allemagne. Il la doit aux œuvres que lui a inspirées la vision de la guerre, en particulier à *Opfergang* (1), que l'on classe entre *le Feu* de Barbusse et les *Hommes en guerre* de Latzkow. Il n'y a pas là qu'un succès de librairie.

Dès la publication de sa première œuvre, en 1912, l'auteur de « *Offiziere* » (2) se vit saluer par Julius Hart comme le poète inspiré de la jeune génération, dont il fallait attendre de grandes choses. En fait, le drame qui fut joué au Deutsches Theater et qui fit décerner à von Unruh le prix Kleist, n'était encore qu'une promesse. De même pour « Louis Ferdinand, Prinz von Preussen » (3), dont la représentation fut interdite parce qu'un Hohenzollern y était mis en scène. Un très jeune écrivain s'annonçait comme ayant retrouvé la veine de Liliencron — de l'imagination, de la sensibilité, de la flamme, et par-dessus tout de la spontanéité. Une spontanéité à la prussienne, contrastant avec les effusions, les langueurs, les lenteurs de la littérature germanique. La langue était nette, rapide, hachée, les dialogues enlevés avec une vivacité militaire. Quant à l'inspiration, rappelant Kleist en même temps que l'auteur d' « *Adjutantenritte* », elle était puisée à la source du vieux patriotisme prussien, qui ne raisonne pas, qui ne connaît que la beauté d'obéir, de servir, d'être soldat, et marqué pour la bataille.

Vint la guerre, la révélation pour Unruh de ce qu'est la guerre. Trois œuvres en marquent les étapes : « *Vor der Entscheidung* » (4), un poème dramatique daté de Moyencourt, octobre 1914, — « *Ein Geschlecht* » (5), drame symbolique de la fin de 1914, — « *Opfergang* » (6), dont le manuscrit, livré à l'éditeur pendant l'été de 1916, fut arrêté par la censure, et publié seulement en 1919.

---

(1) Erich Reiss Verlag, Berlin 1919.
(2) Erich Reiss Verlag, Berlin 1912.
(3) Erich Reiss Verlag, Berlin 1912.
(4) Erich Reiss Verlag, Berlin.
(5) Kurt Wolff Verlag, Leipzig.
(6) Erich Reiss.

Ces trois ouvrages ont une valeur documentaire considérable : on y saisit comment, très tôt, dès après la bataille de la Marne, une démoralisation, aux formes subtiles encore, s'était emparée de certains esprits en Allemagne. Le personnage symbolique du « Ulan » dans « Vor der Entscheidung », déjà représente l'angoisse de voir « l'Europe jetée à la nuit et au meurtre ». Dans l'église mitraillée, devant le lit de l'accouchée mourante dont on vient de fusiller le mari, au passage lugubre des réfugiés, s'éveille un frisson, un doute sur la cause pour laquelle les camarades continuent de combattre. Celui-ci pense pour eux, sans agir sur eux, sans arriver pour lui-même à la lumière qu'il attend, qu'il implore d'en haut :

Wo ist die Tat,
Wer kann den Weg mir zeigen ?
Wer weiss sich Rat,
Wenn Gottes Lippen schweigen ?

Tout l'intérêt psychologique — et il dépasse infiniment l'intérêt documentaire — tient à l'obscurité de cet « état d'esprit renversé », eût dit Stendhal, à la confusion d'une nouvelle vision du monde qui s'ébauche, sans arriver à se débrouiller. Un Jules Romains, poète d'Europe, un Jouve, auteur de « Vous êtes des hommes », savaient ce qu'ils regrettaient, et définissaient leur aspiration. Un Fritz von Unruh — caractéristique, en cela, de l'Allemand — ne comprenait plus le passé, en un instant aboli, et perdu comme son héros errant sur le champ de bataille, il se sentait replongé dans le chaos premier, avec tout au plus cette confuse espérance que la violence en ferait surgir on ne sait quel ordre nouveau.

C'est surtout dans *Opfergang* qu'il faut aller chercher les signes de ce désarroi mental qui n'est pas encore une conversion, mais qui se manifesta sous des formes multiples dans l'Allemagne en guerre, et qui continue d'y durer (On trouverait à ce sujet de bien curieux témoignages dans la nouvelle: « Timur » (1) de Kasimir Edschmid). Non que toutes les paroles que met von Unruh dans la bouche du pionnier, du tambour, du cuisinier, ou de l'acteur qui passent et repassent dans cette espèce de journal de guerre, aient pu être réellement prononcées par des soldats. Derrière les person-

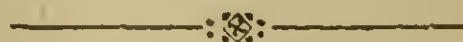
(1) Kurt Wolff, 1917.

nages on sent l'auteur, et un auteur qui a des lettres, qui est visiblement influencé par Shakespeare, et auquel il ne déplaît pas de jouer ou de faire jouer à ses héros le rôle de Hamlet. Mais sous le mélange de tragique, de truculence et de bouffonnerie, on sent la réalité prenant des hommes aux entrailles et leur arrachant des accents d'une sincérité vécue.

L'analyse serait impuissante à rendre les éléments de ce drame d'un corps d'armée auquel on annonce qu'il est destiné à Verdun, que l'on y transporte, qui attaque et succombe. Il faut suivre une à une, dans leur désordre, les réactions, les réflexes des êtres que l'idée de « Verdun » a épouvantés et qui par degrés sont conduits à une sorte de folie tantôt individuelle, comme lorsque l'un d'eux, à Marville, se précipite en travers du défilé de la grosse artillerie qu'il accompagne de sa malédiction en balançant sur elle une branche cassée, tantôt collective, comme lorsque ceux qui reviennent de l'attaque en brandissant des débris humains, des membres arrachés, ne connaissent plus ni ordre, ni chef, leur général ayant d'ailleurs été tué par une main allemande.

Une part devra être faite, dans l'histoire de la guerre, à ces divagations chez les Allemands d'une sensibilité hyperesthésiée dont rien ailleurs n'a donné l'idée. Il y a dans cette psychose d'un peuple un cas intéressant à étudier. Il n'est pas limité entre 1914 et 1919. Cause de la guerre, résultat de la guerre, la crise continue. Ses manifestations cependant — déjà l'œuvre d'Unruh en témoigne — sont variables. Elles n'ont pas changé de nature ; c'est à la nature allemande qu'elles tiennent. Mais elles ont changé de direction, et si tant est que l'on puisse deviner une orientation nouvelle, c'est à la découvrir qu'il se faudrait attacher.

F. Bertaux,
Professeur au lycée Buffon.



Les « Bibliothèque et Musée de la Guerre »

(Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts)

Les « Bibliothèque et Musée de la Guerre », fondés avec les collections Henri Leblanc et devenus institution officielle par l'acte de donation signé en août 1917, avaient pour objet primitif, de réunir et de classer les documents et ouvrages relatifs à la guerre européenne de 1914-1918, et à ses conséquences immédiates.

Le Directeur, **M. Camille Bloch**, Inspecteur Général honoraire de l'Instruction Publique, a exposé dans un article de la *Revue de Paris* du 1er février 1920 les résultats obtenus à cette date : le Musée comprenait alors plus de 2.000 peintures, aquarelles, dessins originaux, sculptures, bas-reliefs et médailles, sans compter les affiches illustrées (plus de 3.000), estampes, gravures et objets intéressant la vie de l'avant et de l'arrière pendant les années de guerre.

La Bibliothèque contenait environ 50.000 ouvrages, 12.000 affiches, 600 cartes et plans, 900 quotidiens, 300 journaux du front, plus de 3.000 revues et autres périodiques, 6.000 dossiers. Mais ces chiffres n'ont qu'une valeur d'indication ; car depuis un an, les collections se sont considérablement enrichies.

Parmi tous ces documents, ceux de langue française étaient naturellement les plus nombreux à l'origine ; par la suite, les sections de langues étrangères se développèrent également ; elles ont pris à l'heure qu'il est une grande extension. Leur importance s'est beaucoup accrue du fait que l'Institution, non contente désormais de collectionner les documents ayant un rapport direct avec la guerre, devient et deviendra de plus en plus un office de renseignements bibliographiques sur toute l'histoire politique, économique, sociale et intellectuelle du monde depuis 1914.

Le programme de la documentation est assez étendu, et souple pour permettre de faire entrer à la Bibliothèque des ouvrages intéressant des catégories très variées de lecteurs : on y trouvera aussi bien les publications de toutes langues

relatives au bolchevisme, que les statistiques sur le cheptel ou les poèmes de guerre parus aux Etats-Unis.

L'œuvre entreprise par les Bibliothèque et Musée de la Guerre (installés provisoirement 39, rue du Colisée, en attendant leur transfert au Château de Vincennes) offre donc un attrait particulier pour les linguistes désireux de suivre la production bibliographique contemporaine des pays qu'ils étudient. Il a paru intéressant à la rédaction des *Langues Modernes,* de signaler aux membres de l'Association les ressources uniques de cette institution, dont les sections germanique, anglo-américaine, latine et slave sont dès à présent d'une très grande richesse. Ajoutons que les « Bibliothèque et Musée de la Guerre », soucieux d'aller au-devant des désirs des chercheurs, ont su obvier, par une organisation pratique et des fichiers aisément consultables, aux lenteurs si souvent reprochées aux bibliothèques françaises dans la communication des documents.

H. SERVAJEAN.



CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

L'IRLANDE ET L'EMPIRE BRITANNIQUE

Notre collègue, M. Maurice Bourgeois, chef de la Section britannique et américaine aux Bibliothèque et Musée de la Guerre (Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts), ancien correspondant du Temps *en Irlande, où il s'est rendu dernièrement en mission, nous adresse, sur la situation irlandaise, les notes que l'on va lire. M. Bourgeois s'est depuis longtemps consacré aux études irlandaises, ayant publié en 1913 le livre :* John Millington Synge and the Irish Theatre *(Londres : Constable ; New-York : Macmillan Co) et traduit l'œuvre du dramaturge irlandais Synge, dont* Le Baladin du Monde Occidental *(publié aux Editions de la Sirène), créé avant la guerre par la troupe de M. Lugné-Poë au Théâtre Antoine et en Belgique, a été représenté depuis par Georges Pitoëff dans les différentes villes de Suisse et doit être repris prochainement par le Théâtre du Vieux-Colombier.*

H. S.



L'Empire britannique traverse une crise ; le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il est « en voie de transformation ». Sous l'influence du « péril japonais », le Canada et l'Australie gravitent de plus en plus dans l'orbite de la politique américaine. En Afrique du Sud, des tendances séparatistes se font jour. En Irlande, en Egypte et dans l'Inde, la guerre continue, tout le temps que n'est pas rempli l'un des « buts de guerre » proclamés par les dirigeants de l'Entente et de l'Angleterre elle-même : l'émancipation des « petites » nationalités.

Comment cette crise se résoudra-t-elle ? Il est malaisé de le prédire. Depuis longtemps, le vent souffle à la dislocation des Empires ; et M. Lloyd George, de son propre aveu, apparaît dès à présent comme le liquidateur, aux conditions les moins mauvaises possibles, de l'Empire anglais. Toutes les possessions britanniques réclament un statut plus libéral ; plusieurs revendiquent l'indépendance absolue ; et si l'Angleterre réussit à « occuper » — sans la mater — l'Irlande,

il est permis de se demander comment le front « impérial » pourra résister à l'assaut concerté des nationalismes, le jour où — comme s'exprime Gandhi — « dix millions d'Hindous seront prêts à brandir leur cimeterre ». A ce premier temps de désagrégation peut-être violente — dont le gouvernement central ne fait que retarder l'échéance —, il n'est pas impossible — sans plus — que succède un second moment de regroupement des parties disjointes de l' « Empire » : soit sous la forme purement économique d'un *Zollverein,* soit sous celle, plus large, d'un *British Commonwealth* (1), substituant au lien « impérial » une association plus libre et plus souple entre *partners* égaux en droits et jaloux de leurs libertés respectives.

Le problème irlandais est donc fonction de celui, plus vaste, de l'Empire. A vrai dire, le bon droit de l'Irlande ne donne pas matière à un « problème » : la nationalité irlandaise, fait historique, s'affirme au moment présent comme une incoercible réalité psychologique. Quoi qu'on pense des méthodes du Sinn Féin, il représente, par ses origines (Ligue Gaélique, *Irish Agricultural Organization Society, Irish Volunteers* et « *Hungarian Policy* » d'Arthur Griffith), et plus encore dans sa physionomie actuelle, la somme des énergies irlandaises et, si l'on peut dire, l' « union sacrée » des partis irlandais pour la conquête de l'indépendance. C'est un mouvement profondément et sincèrement patriotique. Ami personnel, avant la guerre, de ceux qui devinrent par la suite les « rebelles » de 1916 : Pearse, Mac Donagh, Connolly, ainsi que de la plupart des dirigeants actuels du nationalisme irlandais, je puis affirmer que les uns et les autres m'ont toujours frappé par leur rare élévation morale, leur idéalisme peut-être excessif, leur complet désintéressement, et, par-dessus tout, leur dévouement sans bornes à la patrie irlandaise.

Depuis les élections législatives de décembre 1918, le nationalisme représente au moins 80 0/0 de la population d'Irlande ; sans doute, ce n'est pas encore l'unanimité absolue, mais dans quel pays la trouve-t-on ? D'ailleurs, il est important de noter qu'à chaque élection partielle, régionale ou municipale (il n'y a pas encore eu de nouvelles élections générales), *même en Ulster,* le Sinn Féin fait « tache d'huile » ;

(1) Cette conception serait par exemple celle de Bernard Shaw, qui me l'exposait dernièrement en grand détail en Irlande.

même à Belfast — ville plus anglaise et écossaise qu'irlandaise, citadelle du capitalisme étranger en Irlande — on compterait un certain nombre de Sinn Féiners militants.

Ce que veut l'Irlande nationaliste, c'est la séparation absolue d'avec l'Angleterre, c'est la République irlandaise. Ne l'obtenant pas de l'Angleterre, elle se l'est donnée à elle-même. Depuis le 21 janvier 1919, date de la création du *Dáil Eireann* ou Parlement de la République irlandaise, l'Irlande se considère comme indépendante et, en fait, se gouverne elle-même. La République irlandaise a ses ministères, ses tribunaux, sa police, son armée. Sa tactique consiste beaucoup moins à détruire l'ordre anglais qu'à édifier un ordre irlandais conforme à la séculaire civilisation gaélique. Les unionistes d'Irlande eux-mêmes portent maintenant leurs différends devant les tribunaux républicains, seuls fréquentés ; la police irlandaise réussit là où la police anglaise échoue ; *on a même vu celle-ci solliciter* (officieusement) *la collaboration de celle-là !*

Depuis sept siècles que dure le conflit anglo-irlandais, les nationalistes d'Irlande ont toujours refusé de se regarder comme sujets britanniques. L'Angleterre, elle, les considère naturellement comme des « rebelles » ; et à leur révolution d'abord pacifique, elle a répondu par une répression *préventive* qui a, historiquement, *précédé et non suivi* les « attentats » des Sinn Féiners. Il serait trop long d'apporter ici la preuve de cette assertion. Qu'il nous suffise d'affirmer que personne ne songe plus à en contester l'exactitude. Encore cette répression était-elle — au moins dans une certaine mesure — justifiable du point de vue du « loyalisme » ; mais que dire du terrorisme actuel et du système de soi-disant « représailles », exécutées par des forces policières en état d'ivresse et recrutées parmi les démobilisés sans occupation normale, voire même, dit-on, les repris de justice ? Ce sont le plus souvent des innocents qui sont frappés. A n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, toute personne résidant en Irlande est à la merci d'une arrestation sans jugement, d'une perquisition ou d'un vol à main armée. La simple possession d'une brochure « séditieuse » peut être punie de mort. A ces rigueurs de la « loi martiale », il convient d'ajouter le sac des villes et les destructions systématiques opérées par les Forces de la Couronne, le système de délation organisée et les mille turpitudes du « service secret » britannique.

La matérialité des actes de brigandage et des attentats contre les personnes imputables à la police auxiliaire (*Black-and-Tans*) est attestée par une foule de témoignages non seulement irlandais (*Irish Bulletin*, la *Libre Belgique* du Sinn Féin ; le poète W. B. Yeats, l'écrivain George W. Russell (« Æ »), tous deux protestants ; l'épiscopat catholique d'Irlande, etc.), mais aussi *anglais* (Généraux Sir Henry Lawson, Sir Hubert Gough, Sir Frederick Maurice, C. B. Thomson ; Commandant Erskine Childers, D. S. C. (1) ; rapports des Commissions d'enquête du *Labour Party* britannique, de la *Society of Friends*, de la *Women's International League*, du *Peace with Ireland Council*, etc.). Un mouvement d'opinion commence à se dessiner en Angleterre même, sinon en faveur de la cause irlandaise, du moins contre la politique officielle des « représailles » (2). D'autre part, le contribuable britannique sait maintenant que l'entretien de l'armée d'occupation, les destructions opérées par elle et la perte qui en résulte pour le commerce anglo-irlandais (3), représentent *annuellement* une somme qui correspondrait, au change actuel, à *cinq milliards et demi de francs*.

On a tendance à considérer le conflit anglo-irlandais comme une lutte religieuse. Rien n'est plus inexact. Dans toute l'Irlande, protestants et catholiques vivent en bonne intelligence ; le Sinn Féin comprend parmi ses membres les plus militants de très nombreux protestants ; et le fanatisme religieux n'existe plus guère qu'à Belfast, où ont lieu périodiquement de véritables pogroms de catholiques. On peut de même faire justice de l'argument « stratégique ». A qui fera-t-on croire sérieusement que l'existence d'une Irlande indépendante puisse être une menace pour l'immense puissance militaire et navale de l'Empire anglais ? Au surplus, le Président de Valera est prêt à donner à l'Angleterre toutes les garanties qu'elle peut désirer pour sa sécurité, en ce qui concerne l'armement de la République irlandaise et les alliances étrangères contractées par cette dernière. Il est d'ailleurs à

---

(1) *Military Rule in Ireland* (Dublin : The Talbot Press), traduit en français par J. Gros sous le titre : *La Terreur militaire en Irlande* (Paris : Gabriel Beauchesne).

(2) Voir notamment le récent manifeste publié par un certain nombre d'« intellectuels » anglais, parmi lesquels Chesterton et Arnold Bennett.

(3) Le marché irlandais est, pour l'Angleterre, *le plus important* après le marché américain.

prévoir que la République irlandaise serait un Etat neutre ; les dirigeants du Sinn Féin sont au fond des pacifistes ; l'Irlandais n'est pas conquérant, et ne tient nullement à entretenir une armée et une marine. D'autre part, l'argument « stratégique », si on l'admet, autorise toutes les annexions ; et l'humoriste anglais Jerome K. Jerome a pu faire remarquer que, le Pas-de-Calais étant plus étroit que le Canal de St-Georges, l'existence d'une France indépendante constitue, pour l'Angleterre, une menace beaucoup plus grave que celle d'une Irlande autonome !

Le vrai motif de l'occupation anglaise et des refus que l'Angleterre oppose aux revendications irlandaises est d'ordre économique. L'Irlande est pour l'Angleterre un véritable grenier à vivres ; elle l'a bien prouvé au cours de la guerre. Il y a, d'autre part, intérêt pour l'Angleterre à conserver le privilège exclusif dont elle jouit sur le marché irlandais, dont tous les produits sont achetés au prix anglais et doivent obligatoirement transiter à travers l'Angleterre, au bénéfice des intermédiaires anglais. Enfin, l'Irlande est une importante source de revenus pour le Trésor impérial. Depuis l'Acte d'Union (1800), ainsi que l'a établi une Commission officielle anglaise en septembre 1896, l'Irlande a été surimposée annuellement de £ 2.750.000. Le nouveau régime de Home Rule — dont personne ne veut en Irlande : ni les Sinn Féiners, ni les Ulstériens, ni même les Unionistes du Sud — n'a d'autre effet que d'accroître encore la contribution déjà lourde de l'Irlande au Trésor de l'Empire.

Le non-règlement de la crise irlandaise complique les rapports de la métropole avec les nombreux Irlandais des Dominions. Il retarde, d'autre part, la conclusion des ententes atlantiques et de la grande alliance franco-anglo-américaine indispensable à la sécurité du monde. La « question » irlandaise est beaucoup plus mêlée qu'on ne pense à la politique internationale. Le passage à Paris de Lord French, Vice-Roi d'Irlande, au moment de la Conférence est une coïncidence au moins remarquable. Non moins remarquable est le récent entretien de Sir Hamar Greenwood, Secrétaire en Chef pour l'Irlande, avec le Président du Conseil français au Hyde Park Hotel, à Londres. Les 18 millions d'Irlandais des Etats-Unis, dont le vote a pu causer l'échec du parti démocrate, auquel ils reprochent de n'avoir pas soutenu l'Irlande à la Conférence de la Paix, s'opposent de toutes leurs forces — par hostilité contre l'Angleterre — à l'annulation des dettes

interalliées ; et leur influence sur la politique des Etats-Unis n'est pas sans rapport avec les raisons qui ont poussé dernièrement Sir Auckland Geddes, ambassadeur britannique à Washington, à venir d'urgence jusqu'à Paris conférer avec M. Lloyd George. Malgré les haines accumulées de part et d'autre, tout espoir d'un règlement du sort de l'Irlande ne doit pas être abandonné. Les plus hautes autorités anglaises en Irlande m'ont confié, dans des conversations privées, que l'Angleterre finirait un jour par accorder à l'Irlande le statut des Dominions. Les Sinn Féiners, qui veulent avant tout l'autonomie fiscale et l'émancipation économique, c'est-à-dire la liberté de commercer avec l'étranger sans ingérence anglaise, sont obligés de demander le plus pour obtenir le moins. Si l'Angleterre, au lieu de leur dicter ses conditions et de vouloir les contraindre à capituler, faisait *à bref délai* — dans l'intérêt même du prestige anglais — une proposition *loyale, sans arrière-pensée,* on peut affirmer qu'elle trouverait les Irlandais beaucoup moins intransigeants qu'elle n'a coutume de les représenter. *Mais l'Angleterre n'a-t-elle point déjà trop tardé à offrir à l'Irlande le Home Rule des Dominions ? Et, d'autre part, celui-ci ne comporte-t-il pas, pour les Dominions, le droit au moins théorique de se séparer de l'Empire si et quand bon leur semble ?*

Maurice Bourgeois,
Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure.
Agrégé de l'Université.

Nous signalons à nos lecteurs les articles suivants de M. Bourgeois :

A Dublin ; Mgr. Mannix : Le Lord-Maire de Cork. — Le point de vue anglais. — Le point de vue Sinn Féin (Le Temps) ; *La République irlandaise : son organisation, son fonctionnement, son œuvre* (L'Illustration) ; *La question d'Irlande* (Le Monde illustré) ; *La Psychologie du Sinn Féin* (La Revue de la Semaine) ; *La résistance de l'Irlande demeure inébranlable* (Le Progrès Civique).

H. S.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

Louis Cazamian, Maître de conférences à la Sorbonne. **L'Evolution Psychologique et la littérature en Angleterre (1660-1914).** 1 vol. Félix Alcan, 1921.

Nul champ n'a été plus consciencieusement, plus méticuleusement exploré au cours des dernières décades, que celui de la littérature anglaise. Figures de premier plan, écrivains plus en grisaille et dont certains ont simplement pour eux de représenter un moment, ou de faire pressentir l'un des tournants, de l'histoire littéraire de nos voisins, viennent s'aligner, par les soins de professeurs et d'érudits, dans une galerie dont l'on croit chaque année toucher le fond, et que chaque année vient pourtant allonger. Mais si la physionomie des hommes se trouve éclairée avec soin, si leurs mobiles se trouvent dégagés, si la relation entre leurs idées propres et les idées de leur temps apparaît, grâce à ces ouvrages, avec netteté, il semble que l'on a trop perdu de vue les ensembles. L'on a trop oublié que la littérature d'un peuple est une chose qui vit et qui croît et que, de même qu'il y a un esprit grégaire où un élément vient s'ajouter à la somme de ceux qui entrent dans sa composition, il y a un esprit littéraire, dont chaque œuvre est une manifestation, mais qui dépasse ces œuvres elles-mêmes. C'est l'honneur de M. Louis Cazamian de nous avoir enfin présenté, bien que sachant quels risques présentait une telle entreprise, cet essai tant attendu de synthèse littéraire. Il fait plus que nous offrir des aperçus ingénieux, voire des idées neuves. Il nous apporte, vérifiée dans la littérature de chaque époque, une formule autour de laquelle de vives batailles s'engageront : rien de plus hardi, de plus *stimulant* que la conception de M. Cazamian ; aucun critique depuis Taine n'avait pris plus de libertés avec les individus, et pourtant nul ne tient plus strictement compte de l'effort, de la constitution psychologique, de chaque facteur individuel. Chaque génie, chaque talent perd, dans le livre de M. Cazamian, une part de son autonomie, sans rien perdre de sa valeur intrinsèque. Tel est le pouvoir d'une libre intelligence qui, qu'elle étudie les institutions d'un pays ou sa pensée, ne perd jamais contact avec la vie.

C'est la vieille querelle entre les partisans du milieu et les

critiques qui affirment la valeur souveraine du génie que rouvre M. Cazamian. Est-ce son temps qui crée l'homme de génie, ou l'homme de génie qui crée son temps ? Chacun couchait sur ses positions. On sentait fort bien que l'œuvre d'un auteur était largement la résultante de forces extérieures à lui-même, forces qui en déterminaient pour ainsi dire les modalités, mais on sentait aussi que l'état des mœurs, les raisons historiques ou économiques, ne suffisaient pas à expliquer, je ne dis pas seulement telle ou telle œuvre particulière et privilégiée, mais la *direction* d'une littérature. On constatait plus d'une fois l'évolution brusque de cette littérature, alors que l'armature sociale restait à peu près identique à elle-même. Mais l'explication ne venait pas, et cela, parce que l'on n'avait d'yeux que pour les conditions matérielles, *extérieures,* de l'évolution. La littérature était considérée à juste titre comme un organisme, mais on n'imaginait pas qu'elle pût s'adapter à un autre ensemble de circonstances que celui que prétend englober le terme : civilisation. La théorie de M. Cazamian ne néglige, nous l'allons voir, aucun de ces facteurs, mais elle pose avant tout comme principe que l'explication du mouvement d'une littérature est psychologique, que l'esprit littéraire obéit à des lois qu'il reçoit *du dedans,* lois qui régissent au fond toute mentalité humaine.

L'esprit de l'homme ne saurait se mouvoir, d'un bout à l'autre de son existence, sur un même plan. Il est tour à tour sollicité par deux formes d'activité : l'une rationnelle, l'autre sentimentale. Au bout d'un certain temps, la joie qu'il tire de l'une ou l'autre de ces activités s'émousse ; il sent, obscurément d'abord, consciemment plus tard, le besoin d'apports nouveaux. Sans doute n'abandonne-t-il pas facilement sa première position: Il épuise avant cela tous les moyens dont il dispose, tirant parti d'effets de plus en plus rares, délaissant les moyennes pour l'anormal. Mais un moment vient où procédés et artifices ne le satisfont plus, et c'est alors le large coup de balancier, restituant tantôt à la sensibilité, tantôt à l'intelligence sa fonction directrice. Or, ce rythme psychologique, cette oscillation entre deux pôles, nous le retrouvons, observe M. Cazamian, lorsque nous étudions l'évolution de l'esprit d'un peuple. A une littérature de sensibilité et d'émotion doit succéder tôt ou tard une littérature d'analyse et de critique. Mais à ne considérer que cet aspect de la question, toutes les littératures présenteraient des phases identiques. C'est ici qu'intervient le faisceau des causes extérieures : conditions géographiques, changements politiques, influence exercée par un milieu étranger. Ce sont ces causes qui, pour chaque pays, retardent ou précipitent l'oscillation. Etudiant la courbe de la littérature anglaise depuis la Restauration des Stuarts jusqu'à l'époque contemporaine, M. Cazamian nous fait voir, par exemple, comment des phénomènes tels que l'exil des

Stuarts, la prépondérance prise par la bourgeoisie marchande au XVIIIe siècle, la révolution française, le développement du machinisme, favorisent ou contrarient les aspirations secrètes de la mentalité anglaise, en quête d'une vie plus pleine et plus intense ou d'un équilibre rationnel. Il est aussi certaines tendances innées d'un peuple ; selon qu'il traversait telle ou telle phase de sa vie psychologique au moment où s'est constituée chez lui une véritable conscience nationale, il sera par la suite plus franchement sollicité par une interprétation intuitive ou rationnelle de l'univers. Du fait que l'Angleterre a pris rang de grande nation à une époque — la Renaissance — où toutes les facultés des individus se développent, mais où le ton dominant est d'ordre émotionnel et imaginatif, il s'ensuit que ce n'est que par un effort, que contrainte en quelque sorte par l'inéluctable loi psychologique, qu'elle donne, le moment venu, la prépondérance au courant intellectuel dans sa littérature.

M. Cazamian nous montre, dans les onze chapitres de ce livre, si profondément intelligent, et dans lequel l'auteur nous autorise à ne voir que l'esquisse d'un ouvrage qui fera à chaque homme et à chaque œuvre une place digne de l'un ou de l'autre, quel a été le jeu de ce rythme de 1660 à 1914. Depuis l'âge d'Elisabeth, nous dit-il, le balancier n'a battu que deux fois et demie. Point de départ : la Renaissance, phase « d'intensité imaginative et émotionnelle » ; puis, avec la littérature de la Restauration qui se fixe et s'assagit dans celle de l'âge dit « classique », prépondérance de l'élément rationnel ; retour, avec le romantisme, à l'enthousiasme et à l'émotion ; nouveau départ aux environs de 1830 vers des conceptions et une forme d'expression plus disciplinées, le facteur scientifique intervenant pour la première fois ; enfin, à partir de 1880, réapparition d'une littérature traduisant les aspirations vagues de l'âme, empreinte de mysticisme. Mais, l'auteur insiste sur ce fait capital, tandis que les premières oscillations sont d'une extrême lenteur, peuvent s'étendre sur un siècle tout entier, les plus récentes semblent se précipiter. En outre, les périodes perdent de plus en plus l'intégrité de leur caractère. Il n'y a jamais eu, mais il y a moins que jamais, à l'heure présente, de purs rationnels, ni de purs sensibles ; les deux tendances s'allient plus ou moins chez chaque individu ; seul, le coefficient attribué à chacune est personnel. Ce fait s'explique, d'abord, par l'accumulation en profondeur de la vie psychologique, par le jeu subconscient des réminiscences, par le pouvoir de suggestion qu'exercent sur les individus nouveaux les expériences du passé ; et aussi, par une usure croissante du pouvoir de rajeunissement national. Dans cette incapacité de se renouveler des littératures contemporaines, dans leur caractère hybride, dans la difficulté croissante qu'éprouvent les éléments neufs à s'affirmer en regard d'une mentalité domi-

nante, synthèse de toutes celles qui se sont succédé, M. Cazamian verrait, soit le signe d'un prochain déclin, soit l'annonce d'un renouvellement décisif par de profonds changements sociaux déjà commencés. Ce sera peut-être à des organismes neufs, à des peuples d'un sang britannique rafraîchi — mère-patrie ou Empire — de reprendre la besogne à pied d'œuvre, de rendre, dans les littératures de demain, au rythme psychologique, la valeur créatrice qu'il eut dans celle qui paraît atteinte d'une intime vieillesse.

Edouard GUYOT.

R. Withington. — English Pageantry (Vol. II). (Harvard University Press).

Le deuxième et dernier volume de cet important ouvrage, travail définitif sur un sujet des plus attrayants, conduit l'histoire des *pageants* jusqu'à l'époque contemporaine. Mêmes qualités que dans le premier volume analysé ici-même : texte irréprochable, illustrations nombreuses et bien choisies, de plus, index général et bibliographie d'une belle ampleur. On peut dire que M. Withington épuise le sujet. Les chapitres du début nous retracent la naissance, le progrès, l'apogée et le déclin de la cavalcade du Lord-Maire de Londres. On voit en 1612 le bon poète Thomas Dekker et son collaborateur Hemynge (peut-être l'homme du folio shakespearien), mettre la main à des chars portant les sept sciences libérales, jolies filles aux robes légères et flottantes comme les connaissances qu'elles symbolisent. L'année suivante, le bon poète Middleton compose en l'honneur de son homonyme, Lord-Maire et marchand d'épices, le *Triomphe de la Vérité,* cavalcade mêlée de pantomime. Le puritanisme trouvait en lui-même assez d'éléments de gaîté pour se dispenser de tels divertissements, d'où éclipse des pageants que restaure bientôt le joyeux Charles II. Pepys s'en fait le chroniqueur ; Settle, le dernier des City Poets, immortel de ridicule, grâce à Pope, en concerte le détail, vers compris, de 1691 à 1708. Puis c'est la décadence. On reprendra le spectacle à la fin du XIXe siècle, mais à l'actuel défilé, conscient et organisé, il manque la pompe naïve et la belle humeur des temps anciens.

Aux chapitres suivants (*political pageantry*), on voit brûler à souhait des papes d'osier et autres mannequins symboliques. La dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux pageants des Etats-Unis, généralement fort divertissants à cause de leur didactisme compliqué et leur habile mélange de patriotisme et de réclame industrielle. Il semble qu'en cet ordre d'idées il faille attribuer la palme au festival de Boston donné en novembre 1910. Ces cavalcades sont la poésie des masses, dit en concluant M. Wilhington. La formule est ingénieuse. Malheureusement les

masses, devenues paresseuses et lucifuges, préfèrent à ces défilés ensoleillés les ténèbres visibles du cinéma. Déplorons-le et souhaitons le retour prochain des antiques *pageants*, si aimablement évoqués par M. Withington.

J. Douady.

Lew Sarett. — Many Many Moons. (H. Holt, New-York).

Le jeune poète auquel nous devons cet aimable recueil a travaillé pendant dix ans avec les Indiens du nord de l'Amérique comme guide et comme bûcheron, loin de la lutte humaine et loin des multitudes. Avec un rare bonheur d'expression, et en des rythmes d'une belle audace, il a traduit les sentiments, les idées embryonnaires, les rêves déconcertants de ses compagnons, chasseurs, trappeurs, guérisseurs. On y sent, en dépit d'une enfantine gaîté, toute la mélancolie des races frappées à mort. Aimez, avec M. Lew Sarett, ce que jamais on ne verra deux fois.

J. Douady.

Carl Spitteler. — Le lieutenant Conrad (traduction N. Valentin). — **Mes premiers souvenirs** (traduction H. de Ziezler). — **Imago** (traduction de Mme Ph. Godet). (Payot, Paris).

Il faut remercier la librairie Payot d'avoir fourni au public français la possibilité de connaître une partie tout au moins de l'œuvre du poète suisse. Etaient-ils nombreux ceux qui n'ignoraient pas son nom ? Savaient-ils qu'en 1915 ce Suisse allemand, dont les œuvres sont écrites en allemand, avait publiquement proclamé, dans une conférence retentissante, sa foi en la justice de la cause française ? Lorsqu'en 1920 il obtint le prix Nobel pour la littérature, n'eût-on pas en général en France le sentiment qu'il s'agissait d'un inconnu ? Assurément, les épopées, les ballades et autres poésies de Spitteler resteront inaccessibles à ceux qui ne peuvent les lire dans le texte. Il faut le regretter, car en dépit de leur étrangeté parfois obscure, elles sont, par les problèmes qu'elles abordent, autant que par la manière dont elles les traitent, les œuvres d'un grand poète. Mais puisque l'occasion est offerte à tous de lire la vigoureuse idylle qu'est *Le Lieutenant Conrad*, de goûter les impressions exquises d'un enfant de deux à cinq ans, ou ce roman *d'Imago* qui unit si curieusement l'observation de la réalité à la fantaisie, on peut espérer qu'elle ne sera pas négligée. A coup sûr, il y aurait exagération à prétendre que les traductions, dues à des compatriotes du poète, n'aient point laissé échapper quelque parcelle de la savoureuse et rieuse fantaisie de l'humoriste que sait être Carl Spitteler : il en reste assez néanmoins pour surprendre et intéresser le lecteur français.

Raphael.

Paul Gentizon. — L'Allemagne en République. (Payot, Paris).

C'est le troisième volume que nous devons à la plume du reporter alerte qu'est M. P. Gentizon. Envoyé en Allemagne dès novembre 1918 par le journal *le Temps*, il a décrit la révolution allemande, puis la transformation de l'armée allemande, telles qu'il les avait vues. Ce qu'il nous donne, cette fois, ce sont ses notes et impressions sur la transformation de l'ossature politique et économique de l'Allemagne pendant la période d'effervescence 1919-1920. Passant rapidement de ville en ville, il nous fait assister à la naissance de l'ordre nouveau, insistant en particulier sur les tendances de la Constitution votée par l'Assemblée de Weimar, au milieu de tant de difficultés. Déjà, les événements ont rendu caducs un certain nombre des jugements portés par M. P. Gentizon. Mais ces notes prises sur le vif constituent des documents de valeur historique, ne serait-ce que pour reconnaître le chemin parcouru par l'Allemagne depuis les temps des troubles révolutionnaires.

RAPHAEL.

Von Bülow. — Mon rapport sur la bataille de la Marne. (Paris, Payot).

Dans cette « Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale » qui est déjà si utile et le deviendra toujours davantage, vient de paraître une traduction du rapport officiel du maréchal von Bülow sur la bataille de la Marne. Le maréchal exerçait en 1914 le commandement de la 2e armée allemande, celle qui fut chargée de la prise de Liège, prit une part importante aux batailles de Namur et de St-Quentin, puis de la Marne et de Reims, avant sa dislocation momentanée au moment de la course à la mer. De plus, le maréchal von Bülow assumait le commandement d'un groupe d'armées comprenant, en plus de la sienne, la 1re armée du général von Klück. C'est dire tout l'intérêt qui s'attache au « rapport ». Ecrit non sans sécheresse et animosité, il renferme quantité d'indications précises et souvent nouvelles. Des ordres donnés chaque jour, des mesures prises, il ressort que la terrible machine de guerre allemande a fonctionné avec une exactitude moins impeccable qu'on ne le supposait, que les Allemands ont surtout bénéficié de la surprise du premier choc, et que la riposte française les a à leur tour surpris et désorganisés.

RAPHAEL.

R. Pitrou. — La vie et l'œuvre de Theodor Storm. (Alcan 1920).

M. Pitrou vient, pour son doctorat, de nous donner sur Storm le livre qui nous manquait. Cet ouvrage nous dispensera désormais de recourir aux travaux périmés ou sommaires de la critique allemande. Et voilà, grâce à son patient effort, un nouveau domaine de la littérature allemande annexé, après un certain nombre d'autres, à la germanistique française.

La méthode adoptée par M. Pitrou pour reconstituer la personnalité morale et artistique de son auteur est strictement historique. Après avoir défini dans sa préface les relations de Storm avec le pays qui l'a marqué de ses caractères saillants, il le suit pas à pas à travers tout le détail de son existence. Les principales étapes de cette vie, en somme très unie, fournissent les divisions du livre qui lie étroitement l'explication des œuvres au récit biographique. M. Pitrou a conduit cette recherche avec une minutie et une patience exemplaires. Rien d'essentiel ne manque : sur toutes les nouvelles, sur toutes les poésies lyriques de Storm, on est assuré de trouver l'information la plus abondante et la plus précise. Mais cette enquête de 800 pages n'est pas seulement un guide à travers l'œuvre de Storm : de tout ce détail accumulé se dégage une image vivante et juste de l'homme et de l'artiste. M. Pitrou ne s'est pas seulement attaché à expliquer le tempérament de Storm, à découvrir les influences qui l'ont formé, les sources où il a puisé, à définir le milieu littéraire et politique où il a évolué : il a su le faire vivre. Ce livre est un livre de sympathie ; à l'érudition la plus sûre, il a le mérite de joindre des qualités très personnelles de sensibilité et une grande délicatesse de pénétration psychologique, en particulier dans l'interprétation des nouvelles. A vivre si longtemps dans l'intimité de son auteur, M. Pitrou a subi, sans s'en douter, ou peut-être en s'y abandonnant volontairement, son action, et il n'est pas jusqu'au style finement nuancé de son étude qui ne rappelle un peu, par endroits, la manière stormienne.

Ne se pourrait-il pas aussi que Storm fût, dans une certaine mesure, responsable de la méthode suivie dans cette recherche ? M. Pitrou a montré justement que la nouvelle de Storm, inspirée d'une conception toute déterministe de l'existence, nous représente volontiers l'homme aux prises avec l'universelle nécessité ; ainsi conçue, elle s'attache à relier le présent et l'avenir au passé et accorde une importance souvent imprévue aux incidents les plus menus, aux hasards les plus insignifiants. Appliqué à une destinée réelle, un pareil système conduit le biographe à une représentation totale et toute chronologique des multiples événements dont l'enchaînement constitue l'existence qu'il se propose de retracer. Et il se trouve ainsi amené à retenir avec le même

soin tous les faits, à attribuer la même valeur d'explication ou de signification à tous les événements. Le travail de M. Pitrou souffre, en certaines parties, d'un certain excès de conscience et de curiosité. S'il a eu le courage, après la longue interruption de la guerre, de reprendre un travail mis en chantier en 1909, il n'a plus eu le temps de faire court. Cet ouvrage scrupuleux et pénétrant garde ainsi un aspect fragmentaire et émietté. Il manque un peu de perspective et de hiérarchie. Le détail y noie trop souvent les grandes lignes. Un chapitre de conclusion nous donne bien, en quelques pages rapides, une théorie de la nouvelle de Storm, mais cette théorie reste un peu trop sommaire et c'est dans les autres parties du livre, à propos de chaque nouvelle particulière, qu'il faut aller chercher, sous l'amoncellement des faits et des références, les éléments de cette doctrine si originale et, à tant d'égards, si moderne. M. Pitrou n'a pas moins finement senti le tempérament lyrique de Storm ni moins sûrement reconnu, à côté de l'influence d'Eichendorff, de Heine, de Mörike, la nouveauté de sa poésie, mais cette théorie du lyrisme reste, elle aussi, trop diffuse et éparse. Quelques chapitres de synthèse psychologique et littéraire auraient été les bienvenus.

Pourquoi M. Pitrou ne se déciderait-il pas, quand il aura pris le recul suffisant, à tenter cette reconstruction systématique ? Si neuf, si plein de conscience et de talent que soit son livre, on peut se demander s'il aura toute la diffusion qu'il mérite et qu'on lui souhaiterait. Il en est de son Storm comme d'un certain nombre de thèses parues depuis une dizaine d'années. De tels travaux sont d'excellents ouvrages de recherche et de documentation scientifiques. Mais on en verrait avec plaisir les résultats essentiels ramassés dans des livres plus abordables et d'une lecture plus facile. De tous les romanciers et lyriques allemands du XIX[e] siècle, Storm est, à cause de la sûreté de son goût, un de ceux qui pourraient être le plus accessibles au public français, un de ceux qui méritent le plus de lui être révélés. Il y aurait intérêt à faciliter ce contact. Personne n'est mieux préparé que M. Pitrou pour l'établir.

En attendant ce rapprochement, il pourrait être intéressant, à un point de vue plus pratique et tout professionnel, de savoir ce que l'enseignement de l'allemand peut demander à Storm. Nos programmes n'ont retenu, dans leur répertoire hâtif d'auteurs d'explication, que *Pole Poppenspäler*, dont le charme, compliqué de difficultés dialectales, ne peut guère être goûté par les élèves de 3[e], à qui on le destinait. C'est plus tard, avec des élèves plus avancés, plus munis d'allemand et littérairement plus formés, qu'il conviendrait d'aborder la nouvelle de Storm. Depuis qu'elle est tombée dans le domaine public, les éditions à bon marché se sont multipliées. La collection Reclam, qui vient d'accueillir les œuvres en prose de G. Keller, nous a également facilité l'accès

de Storm. Nous n'avons plus que l'embarras du choix : M. Pitrou aime trop son auteur pour ne pas vouloir nous aider, en éclairant notre choix, à le faire connaître et lui gagner de nouveaux lecteurs, ce qui est la meilleure façon de l'aimer.

A. Godart.

J.-M. Carré. — Gœthe en Angleterre. (Plon-Nourrit, 1920).

Le chantier de la littérature comparée ne chôme pas : après le beau travail de M. Ponchon sur Herder en France, voici, sur Gœthe en Angleterre, la non moins précieuse étude de M. J.-M. Carré. Et de même que le hasard des soutenances rapproche de nouveau Herder et Gœthe, comme pour commémorer le 150e anniversaire de leur première rencontre dans l'Alsace française, il est d'une ironie non moins significative de voir le doctorat français faire sa rentrée à l'Université de Strasbourg avec un travail sur Gœthe, qui venait en 1770 y prendre ses inscriptions d'étudiant en droit. Mais, moins courageux que son biographe, Gœthe renonça au doctorat et partit avec une modeste licence, dont il s'autorisa pour s'affubler, dès son retour à Francfort, du titre de docteur. L'équivalence des grades ne date pas d'hier.

« Compagnon » de la première heure, M. Carré nous donne un travail fait de main de « maître ». On y retrouve la belle ardeur primesautière avec laquelle il a mené cette croisade des Compagnons, d'où sortira peut-être un renouveau de l'Université. C'est un livre alerte et plein de vie, fortement documenté, habilement construit, écrit avec une franchise et un entrain très séduisants. Mais pourquoi M. Carré a-t-il jugé nécessaire, au seuil de son étude, de justifier le choix d'un tel sujet et de poser la question du cosmopolisme littéraire ? Il y a là, sur l'opposition entre l'Allemagne de Gœthe et celle de 1914, quelques pages d'une éloquence sympathique et frémissante, mais que nous aurions préféré, pour notre part, voir réservées à la soutenance.

M. Carré, qui doit au Gœthe en France de M. Baldensperger la pensée première et le dessin général de son livre, s'est proposé de suivre la lente pénétration de Gœthe en Angleterre et de tracer de 1780 à 1855 la courbe de son influence. La guerre, en lui imposant d'autres devoirs, l'a malheureusement empêché de poursuivre au delà de la moitié du XIXe siècle une enquête, qui devient d'ailleurs de plus en plus délicate à mesure qu'on avance, parce que cette influence se complique sans cesse d'autres actions. Pour cette période de 75 années, qui constitue d'ailleurs un ensemble harmonieux, il ne s'est pas contenté d'interroger les écrivains les plus révélateurs ; il a patiemment dépouillé d'innombrables revues et journaux. Et toute cette information, à la fois individuelle et collective, qui retient non seulement

les attitudes des principaux représentants de la littérature, mais reflète les réactions les plus diverses de l'opinion publique, est venue s'organiser dans son livre de façon lumineuse. M. Carré a fort habilement exploité cette matière inépuisable et difficile à mettre en œuvre. En reléguant dans la bibliographie critique qui constitue sa seconde thèse toutes les citations, toutes les indications documentaires, il a allégé son exposé, et son étude, ainsi aérée, désencombrée, n'en est que plus agréable à lire.

La route est nettement jalonnée. Une première partie qui va jusqu'à 1830 nous montre, après les premières manifestations de la mode werthérienne, les résistances de la moralité et du goût anglais au théâtre de Gœthe, l'indifférence du public à l'égard de son lyrisme, auquel notre romantisme se montre plus accueillant. La 2e partie qui nous mène jusqu'à 1840 est consacrée à Carlyle, qui fut le véritable annonciateur de Gœthe en Angleterre et s'attacha surtout à révéler à ses compatriotes la doctrine morale du penseur. M. Carré s'est appliqué avec le plus grand soin à reconstituer l'évolution intellectuelle de Carlyle, à fixer les états successifs de sa pensée, à doser l'apport de Gœthe et de la philosophie allemande dans la formation de ses idées, à marquer les limites de sa compréhension. C'est là la partie la plus suggestive de son livre. Après la révélation du philosophe, il restait à comprendre l'artiste et le savant. C'est cette dernière étape que nous décrit la 3e partie : elle nous conduit de l'interprétation encore incomplète et tendancieuse de Carlyle à la divination du poète lyrique par Tennyson et à la découverte, par la biographie de Lewes, de l'universalité de Gœthe.

Un tel livre s'adresse à la fois aux anglicistes et aux germanistes. Il appartient aux premiers d'apprécier la valeur de certains jugements de M. Carré et, en particulier, son interprétation de Carlyle. Les seconds auront plaisir à découvrir, à travers les réactions anglaises, des aspects nouveaux de la personnalité et de la pensée de Gœthe. La monographie de Lewes a été pour beaucoup d'entre nous, en un temps où on ne disposait guère d'autres moyens d'étude, une introduction commode à l'intelligence de Gœthe. Mais ses successeurs, R.-M. Meyer et Bielschowsky, sont en train de vieillir à leur tour. Des travaux plus récents, ceux de Simmel, de Gundolf, en particulier, nous ont initié à un autre Gœthe. La pensée de Gœthe, à qui on s'est efforcé, en ces derniers temps, de donner dans l'histoire de la philosophie allemande la place qui lui a été si longtemps refusée, passe de plus en plus au premier plan. Par là, le point de vue de Carlyle reprend une actualité nouvelle, et ce n'est pas un des moindres mérites du vigoureux et clairvoyant travail de M. Carré que d'avoir, en le mettant au centre de son ouvrage, rejoint les préoccupations présentes de la critique gœthéenne.

A. Godart.

C. Andler. — Les précurseurs de Nietzsche. (Edition Bossard, 1920).

Voici l'éclatant début d'une grande œuvre. M. Andler entreprend de nous donner en 6 volumes une étude complète sur la vie et la pensée de Nietzsche et de reconstituer l'évolution de sa philosophie. Entreprise de longue haleine, qui suppose une variété de savoir peu commune dans les domaines les plus différents, et qui, à en juger par la richesse et la nouveauté de ce premier volume, promet de laisser loin derrière elle les monographies les plus monumentales du siècle dernier.

Ce travail vient à son heure : la guerre a faussé, sur bien des points, l'image qu'on se faisait de Nietzsche. Il est temps de la redresser, de la compléter, de nous restituer, dans son intégrité, sa véritable pensée. Pour mesurer l'originalité de cette philosophie, il importait avant tout d'en découvrir les sources, d'y reconnaître les éléments d'emprunt, de fixer l'apport des devanciers. C'est à l'inventaire de cet héritage intellectuel qu'est consacré ce volume d'introduction.

L'analyse de ces acquisitions se divise en 3 livres : le premier étudie les influences allemandes. Successivement, M. Andler nous montre ce que la pensée et la sensibilité de Nietzsche doivent à Gœthe, Schiller, Hölderlin, Kleist et surtout à Schopenhauer qui fut son principal maître. Le 2e livre définit l'action des moralistes français, Montaigne, Pascal, La Rochefoucauld, Fontenelle et Stendhal, pour qui Nietzsche garda toute sa vie une prédilection si tendre et si éclairée. Mais si ces analystes lui enseignèrent une psychologie nouvelle de la nature humaine, s'ils contribuèrent à affiner, à clarifier, à nettoyer son esprit, en dissipant les fumées de l'idéologie allemande, leur action morale s'exerça de façon différente et M. Andler a très exactement fixé l'attitude de Nietzsche à l'égard de chacun et en particulier de Stendhal qui imprègne si fortement sa pensée. Après l'exploration psychologique, la découverte des vastes horizons de l'histoire des civilisations, après la cure française, l'action du cosmopolitisme contemporain, telle qu'elle apparaît, dans le dernier livre, avec Jacob Burckhardt et Emerson.

Ainsi s'ordonnent, dans un enchaînement aussi rigoureux que le permet une pareille étude, les matériaux dont s'est constituée la pensée de Nietzsche. La difficulté d'une telle analyse était, tout en dénombrant les influences qu'il a simultanément ou successivement subies, en distinguant les thèmes multiples dont se compose cette symphonie intellectuelle, de faire sentir l'âme propre de l'homme qui les a orchestrés. A côté de l'emprunt, à côté de la simple suggestion étrangère qui séduit sa sensibilité ou déclanche sa réflexion, il y a la disposition naturelle, le fonds original, la disposition permanente ; à côté de l'éducation, il y a

la nature originale, irréductible, le foyer où viennent se fondre et s'amalgamer ces matériaux de provenance si diverse. Il importait donc, à côté de cette évaluation des actions qui s'étaient exercées sur Nietzsche, de bien faire saisir Nietzsche lui-même et c'est bien lui en effet que nous atteignons, en ce qu'il a de plus vivant, à travers cette initiation continuelle à des pensées étrangères, si bien que cette introduction est déjà plus qu'un point de départ et aboutit à une interprétation directe et déjà très poussée de Nietzsche.

La place me manque pour analyser, comme il le mériterait, le détail de ce livre. Chacun des chapitres qui le composent mériterait une étude à part : Gœthe et Schiller nous sont présentés sous un jour tout nouveau ; les essais sur Hölderlin et Kleist sont des synthèses également ingénieuses et fortes ; pour la première fois, la pensée de Burckhardt est pleinement mise au jour. On ne goûtera pas moins les études sur les moralistes français dont la compréhension nous semble complètement renouvelée par cette confrontation avec Nietzsche. Ces diverses études sont autant de monuments que M. Andler a élevés à tous ces précurseurs, avec un art infini dans la façon de condenser, de la façon la plus discrète, en procédant par allusions et comme par reflets, en faisant appel à la collaboration du lecteur, le savoir le plus impeccable, animé par la sensibilité la plus fine et présenté sous une forme rapide, nerveuse et colorée. C'est un livre stimulant : il faut l'avoir lu.

A. GODART.

Soutenances de thèses pour le Doctorat ès lettres

Le mercredi 15 décembre 1920, M. Pitrou (Robert-Constant), professeur au lycée de Caen, a soutenu, devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE. — *La vie et l'œuvre de Théodor Storm (1817-1888).*

THÈSE PRINCIPALE. — *Le travail de « polissage » dans les nouvelles de Th. Storm.*

M. Pitrou a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres avec la mention : *Très honorable.*

⁂

Le mercredi 22 décembre 1920, M. Joussain (Jean-Baptiste-Henri), professeur au lycée de Cherbourg, a soutenu, devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, les deux thèses suivantes pour le doctorat ès lettres :

THÈSE COMPLÉMENTAIRE. — *L'Esthétique de Victor Hugo. — Le pittoresque dans le lyrisme et dans l'épopée.*

THÈSE PRINCIPALE. — *Exposé critique de la philosophie de Berkeley.*

M. Joussain a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres avec la mention : *Honorable.*

REVUES DE LANGUE ANGLAISE

School Rewiew (University of Chicago). — Dans le numéro de fév., une étude assez pessimiste sur le sort de la « free higher education » aux Etats-Unis. L'enseignement donné est très inégal. Dans trop de cas, la « high school » est un instrument dont on ne se sert pas à bon escient. — Autre article, pas très optimiste non plus, sur la demi-science ». — Une étude sur le choix de livres d'histoire, avec des listes d'auteurs très suggestives. — Enfin, l'article, pessimiste encore sur l'insuffisance des traitements dans l'enseignement.

Modern Languages (A. et C. Black, London). — A signaler dans le n° de février, un article sur l'usage du gramophone dans l'enseignement des langues vivantes. L'auteur admet, pour commencer, et cela est grave, qu'un maître inexpérimenté peut très bien mal prononcer le symbole phonétique au même titre que le signe ordinaire. Il poursuit en recommandant, pour remédier à cet inconvénient, l'usage du gramophone. On admettra que voilà bien des complications redoutables. L'auteur en a tellement conscience qu'il termine son étude en nous assurant que le gramophone ne saurait remplacer le maître. C'est bien cela, n'est-ce pas, qu'il fallait démontrer ?

Paul CHAUVET.

Modern Language Notes (Johns Hopkins Press, Baltimore). Dans l'intéressant n° de janvier, article sur les sources de « A Tale of Two Cities ». Le roman de Dickens aurait été inspiré à la fois par les aventures du Dr Manette à la Bastille et par le sacrifice de Sydney Carton sur l'échafaud. Carlyle (dont nous connaissons l'influence sur Dickens, et dont l'œuvre se retrouvait à ce moment pour la cinq centième fois entre les mains du romancier) aurait suggéré le cadre de la Révolution française. — Puisqu'il faut badiner parfois, grave discussion sur les origines du mot « cant » : en somme, et s'il faut en croire les experts, le mot aurait dénoté, au seizième siècle, le parler incompréhensible des vagabonds ; cent ans plus tard, de mauvais sermons et des prières extravagantes ; puis, vers 1661, une croyance populaire se serait fait jour, que les deux Cant (Alexandre et Andrew) prédicateurs fanatiques, s'étaient mis à la tête de ce mouvement

(politiquement et ecclésiastiquement séditieux) de dévotion mimique et baragouinée ; enfin, la pratique de ces deux prédicateurs aurait en réalité modifié la signification primitive du mot. — Compte rendu d'un livre allemand sur Romain Rolland, Henri Barbusse et Fritz von Unruh. L'auteur (Walther Küchler, Wurzburg), voit dans *le Feu* la création littéraire la plus significative de la guerre ; c'est l'Iliade de la grande épopée, alors que Fritz von Unruh nous en donne, dans l'*Opfergang*, l'expression lyrique, sous forme de ballade.

Dans le n° de fév., étude de l'influence qu'aurait eue sur l'œuvre de Bunyan le « Plain Man's Pathway to Heaven » (1601), d'Arthur Dent, le fougueux puritain ; comparaison entre *la Pucelle d'Orléans* de l'histoire et la *Jungfrau von Orléans*, de Schiller.

The Modern Language Journal (University of Chicago). — Excellente recommandation, dans le n° de novembre, aux professeurs et examinateurs, d'éviter la chinoiserie et de se mettre au niveau de l'élève et du candidat.

Dans le n° de déc., étude sur l'emploi des symboles phonétiques, au cours de la première année. L'auteur recommande chaudement la pratique de la phonétique et nous rappelle que rien ne vaut un mot de louange pour encourager les petits élèves. — A signaler aussi un article d'Albert Schinz sur les journaux et périodiques français qui, en se plaçant au point de vue purement documentaire, ne semble pas aussi impartial qu'on le désirerait. Car enfin, si l'*Humanité* et l'*Action Française* sont également « excellentes » (ce qui est contestable), pourquoi ne pas mentionner l'*Œuvre*, un des rares journaux où l'on ait le souci de la forme ?

Paul CHAUVET.

Times Literary Supplement. — 23.12.1920. Art. de W.-J. Lawrence sur l'introduction en Angleterre du personnage de Punch, introduction que l'auteur croit pouvoir faire aux environs de 1666.

30. 12. Compte rendu : Prof. James Hogan (Univ. College, Cork), *Ireland in the European system, vol. I, 1500-1557* (Longmans 12/6), premier volume d'une histoire monumentale de l'Irlande dans ses rapports avec la politique européenne du XVIe s., à nos jours. — Signalé un article de Mr John Drinkwater, paru dans la « Fornightly Review » de déc. 1920 et la « Yale Review » de janv. 1921, sur un poète peu connu du XVIIe s., le Dr John Collop.

13. 1. 1921. *The poetry of John Clare* (1793-1864), le paysan-poète du Northamptonshire, dont on vient d'éditer un choix de poèmes (chez Cobden-Sanderson 10/6). — *Dryden, Howard and*

Rochester, by Allardyce Nicoll, étude sur un manuscrit du B. M. qui contient un fragment de pièce, probablement « The Conquest of China », dont Dryden parle dans une lettre à ses fils. — fragment dont l'auteur est peut-être Dryden lui-même, ou Sir Robert Howard, ou encore le comte de Rochester. — Comptes rendus : *Peace Handbooks, issued by the Historical Section of the Foreign Office*, 25 vols. (H.-M. Stationery Office, prix de 6 p. à 5 sh.), collection de monographies préparées, à partir de 1916-17, pour l'édification des futurs délégués à la Conférence de la Paix, et qui sont maintenant livrées au public ; réunies en volumes ou livrées en fascicules séparés, ces monographies fournissent, avec cartes, bibliographies et index à l'appui, d'excellents exposés, du point de vue britannique, de toutes les questions discutées par nos diplomates au cours de ces dernières années ; — *The control of parenthood* (G. P. Putnam's Sons 7/6), recueil de neuf essais par différents auteurs, dont quelques-uns ne sont rien moins que le Dr Inge, doyen de St-Paul, ou le Principal Garvie, et qui abordent carrément cette délicate question de « restriction volontaire », restriction que certains aspects de notre civilisation semblent rendre impérieuse.

20. 1. *New tendencies in Russian thought* : Malgré l'effroyable chaos qui rend à peu près impossible toute production suivie, la pensée russe fait un effort pour s'exprimer par la plume de ses poètes. Trois tendances principales sont à noter dans cette poésie : 1° le « scythisme » (v. le poème d'Alexandre Blok, *Les Scythes*) : la Russie n'est ni européenne, ni asiatique, elle forme un continent à part, les Russes ne sont ni des Européens, ni des Mongols, ce sont des Scythes ; l'une des principales maisons d'édition russes à Berlin s'est intitulée « la Presse scythe » ; peut-être ce « scythisme » n'est-il qu'un aspect du slavisme dont Dostoïewski fut jadis le champion ; 2° le culte du prolétariat (v. le poème de Blok, *Les Douze*, ou celui de Biély, *Le Christ est ressuscité*), tendance, à vrai dire, qui n'est point nouvelle dans la littérature russe ; 3° le thème religieux-patriotique de la « Sainte Russie », ou plutôt de sa nouvelle variante, « la Russie crucifiée ». Est-ce un nouveau et grand chapitre de la littérature russe qui s'ouvre, ou ne faut-il voir là qu'une manifestation éphémère ? L'auteur ne se risque pas à le prédire. — Le T. L. S., par ailleurs, suit attentivement la résurrection de la littérature russe qui a trouvé asile à l'étranger. Le n° du 6. 1, dans ses « Russian Book Notes » signale un certain nombre d'œuvres russes publiées en France, en Allemagne, en Scandinavie, en Bulgarie, etc. Berlin surtout semble être devenu le grand centre de publications russes. — Compte rendu : *The new poetry, an Anthology*, ed. by Harriet Monroë and Alice Corbin Henderson (New-York, Macmillan), anthologie donnant un excellent aperçu de la poésie américaine contemporaine.

La maison Gyldendal continue à éditer un grand nombre d'ouvrages traduits du scandinave. Par exemple, celui du Dr Fred. Poulsen sur les *Ruines de Delphes,* paru en danois en 1919 (21 sh.) ; — le roman de la « matriarche de la prose suédoise ». Selma Lagerlöl, *Bannlyst,* trad. sous le titre *The Outcast* (8/6) ; *Pan,* de Knut Hamsun (7/6), — v. le *T. L. S.* du 23. 12. 1920 et l'*Athenaeum* du 24. 12.

Il y a seulement quelques mois, la *Saturday Review* (12 juin). nous enviait notre théâtre et déplorait la pauvreté du théâtre londonien. L'*Athenaeum* du 7. 1. fait entendre un autre son de cloche. Fort du vœu exprimé par M. Adolphe Brisson dans le *Temps,* qu'il soit fondé à Paris un théâtre consacré exclusivement au répertoire étranger, et des regrets exhalés par M. Lenormand, qui trouve « absolument scandaleux que Paris soit privé de Bernard Shaw, Strindberg, Tchehov et Synge », il nous assure que le théâtre français actuel est distancé de fort loin par le théâtre anglais ; seul, le Vieux-Colombier « a un programme qui vaille la peine de se déranger ».

14. 1. Comptes rendus : P. Hume Brown, *The life of Gœthe,* 2 vols. (Murray 36 sh.), biographie peut-être moins brillante, moins vivante que celle de Lewés, mais forcément plus documentée, et riche de tous les travaux consacrés au poète depuis un demi-siècle ; — David Gray, *In the Shadows,* with an introduction by John Ferguson (Melrose, 1 sh.), réédition populaire des sonnets du jeune poète, fils d'un tisserand de Kirkintilloch, mort poitrinaire à 23 ans (1861) ; — art. d'Edward J. Dent, *Letters from Germany, The classical stage,* sur le culte des Allemands pour leur théâtre classique.

M. Ferlin (*Tunis*).



ECHOS DU MOIS

Nos Collaborateurs

Nous regrettons bien sincèrement que *MM. Broche* et *Lorans*, pour des motifs de convenance personnelle, ne puissent plus nous continuer leur collaboration au *Bulletin*, et nous leur adressons nos bien vifs remerciements pour les chroniques si riches de faits et d'idées qu'ils ont bien voulu nous adresser jusqu'ici. Nous ne perdons pas l'espoir de les voir reprendre bientôt leur collaboration, toujours très appréciée de l'ensemble de nos lecteurs.

Abonnements à prix réduits

Sur la demande de notre Président, l'Administration du journal anglais *The Times* consent une remise de 10 0/0 aux membres de notre Association qui lui passeront un abonnement, par l'intermédiaire de la *Trésorière des Langues Modernes*. Cette remise nous est faite « *exceptionnellement, et afin d'entretenir de bonnes relations avec nous* ».

Ce geste aimable du grand journal ami sera apprécié comme il convient de tous ceux qui s'intéressent aux choses d'Angleterre et au bon développement de l'alliance franco-britannique.

PREPAID SUBSCRIPTION RATES

(*Including Postage*)

PUBLICATION	FRANCE		
	12 Months	6 Months	3 Months
	Frs.	Frs.	Frs.
The Times	325.00	162.50	81.25
The Woman's Supplement	120.00	60.00	30.00
Weekly Edition	75.00	37.50	19.00
The Mail	75.00	37.50	19.00
Literary Supplement	75.00	37.50	19.00
Trade Supplement	43.50	21.75	11.00
Educational Supplement	32.50	16.25	8.25
Engineering Supplement	12.50	6.25	3.25
Suplemento Comercial Ibero Americano (Printed in Spanish)	25.00	12.50	6.25

Order Form Overleaf

Note. — The subscription rate to *The Times* includes cost of special evening delivery in Paris on day of publication.

Les membres de notre Association qui désireront profiter de l'offre du *Times* sont donc priés d'envoyer d'avance à Mlle Ledoux le montant de l'abonnement, moins 10 0/0, et d'y ajouter 0,25 pour les frais de poste.

Menace de grève des professeurs autrichiens

La Fédération des professeurs de l'Enseignement secondaire autrichien, indignée de la façon dont elle a été mise à l'écart jusqu'à présent, vient d'adresser un ultimatum au Gouvernement autrichien ; elle exige que toutes les indemnités obtenues par les autres fonctionnaires lui soient accordées pour le 31 janvier au plus tard. En cas de refus de réponse, ou de rejet de cette réclamation, l'enseignement devra être arrêté le 1er février dans tous les établissements secondaires d'Autriche.

H. B. *Vossische Zeitung* (26, I, 21).

Un Document

Le 30 sept. 1920, M. Kurt Hiller fit une conférence à l'Assemblée générale de la ligue pacifiste de Berlin, où il s'éleva violemment contre l'idée de toute guerre future, et demanda que des mesures énergiques fussent prises pour le désarmement général et contre tout militarisme, fût-il de droite ou de gauche. Les bolchevistes, à son sens, étant en ce moment aussi militaristes que les pangermanistes. L'Assemblée générale repoussa les mesures qu'il proposait, par 112 voix contre 83. M. Hiller a publié le texte de sa conférence dans le n° de décembre de la *Neue Rundschau*, avec la note ci-dessous, qui nous paraît devoir intéresser nos lecteurs.

H. B.

Die Politik von Versailles und Spa hat die pazifistische Einstellung der Deutschen Seele von 1918/19 gründlich verdorben. Nicht bloss die Nationalisten zittern vor kaum noch verhaltener Vergeltungsgier ; auch in jeder Kommunisten-Versammlung kann man heute die Kriegsbegeisterung lodern sehen. Es bedarf nur einer akuten Spannung zwischen England und Frankreich (einer so ernsten, dass man ungefähr genau wüsste, England bliebe im Falle eines deutsch französischen Konfliktes neutral : Amerika und Italien blieben es diesmal ja ohnehin), ferner irgend einer französischen Dummheit (Ruhrrevier), schlieszlich der geschickten Formel eines national kommunistischen Jesuiten, der Zauberformel, der erlösenden Parole, die rechts und links zusammenführt ; — und der Krieg « Schulter an Schulter mit den russischen Brüdern » der Rachekrieg gegen Polen und Fran-

kreich ist da. Dann sind nicht nur unterschriebene Verträge mit auswärtigen Staaten, sondern auch Gesetze, die der Freiheit der eignen Landsleute dienen, « Fetzen Papier ». Das Reichsgesetz, das die Wehrpflicht für abgeschafft erklärt, ist dann binnen fünf Minuten auf legalstem Weg beseitigt, zwischen den beiden Mühlsteinen des weissen und roten Militarismus wird dann das bischen Pazifismus zermalmt-wenn es sich nicht, beizeiten stark und hard macht. Die pazifitische. Bonzenschaft steht dem im Wege.

Kurt Hiller, 30 sept. 1920.

Les nominations dans l'enseignement supérieur en Prusse

Il y a eu en 1920, 120 nominations de professeurs titulaires dans les Universités prussiennes (dont 31 à la nouvelle Université de Cologne), la plupart de ces professeurs (74) étaient professeūrs-adjoints dans les mêmes Universités. — A relever, la nomination du secrétaire de la Chambre d'agriculture de la province de Brandebourg, en qualité de professeur à l'Université de Gœttingue, et d'un curé d'Alsace comme professeur à la faculté de théologie de Munster.

H. B.

La librairie en Angleterre

L'année 1920 représente un record dans la production des livres en Angleterre. On a publié au total 11.004 volumes ; 2.382 de plus qu'en 1919, seul le nombre des publications pédagogiques, agricoles et religieuses est légèrement inférieur aux chiffres de 1919.

Vossische Zeitung, 26 I.

Communiqué par M. Kœssler.



Notes et Documents

Un appel de l'Association France-Grande-Bretagne

L'« *Association France-Grande-Bretagne* » a été formée pour « développer l'accord et la collaboration des forces productives des deux pays ». Elle étudie la solution de problèmes tels que le régime douanier, les transports, le crédit, la coopération industrielle, le tunnel sous la Manche, etc...

Mais si l'entente cordiale doit vivre et durer, ce n'est pas sur le terrain des faits économiques et politiques, si solide soit-il, qu'elle trouvera son appui le plus résistant.

Ces intérêts peuvent être harmonisés ; ils peuvent naturellement, et par la force des choses, converger dans leurs lignes essentielles. Leur détail offrira toujours de multiples divergences. Il faut, pour que l'amitié des deux peuples survive aux inévitables oppositions des faits matériels, qu'elle s'élève au-dessus d'eux ; qu'elle participe au caractère souple de l'union des personnalités morales ; qu'une confiance réciproque, une habitude éclairée, une accoutumance de l'un à l'autre, puissent adoucir les froissements, élargir la tolérance mutuelle, mettre dans les rapports quelque chose de ce don de soi sans lequel un sentiment ne saurait durer.

L'amitié franco-britannique doit être fondée en estime et raison, comme elle veut être fondée dans le sens clair des réalités pratiques.

C'est pourquoi l'Association a voulu s'adjoindre un « Comité des relations intellectuelles », chargé de favoriser et entretenir la meilleure connaissance et la sympathie active des deux nations.

Un Comité parallèle a été créé par l'« Association of Great Britain and France », qui poursuit, en Angleterre, une œuvre identique. La division du travail entre les deux Comités s'est faite selon un principe qu'il est difficile de ne pas trouver sage et heureux : le Comité français sera en France l'interprète, l'avocat — dans la mesure où un avocat peut ne plaider que les justes causes — du point de vue, des sentiments, des susceptibilités légitimes de la Grande-Bretagne. Le Comité anglais défendra chez lui les droits moraux de la France, ses titres à une sympathie agissante, à une aide efficace. L'un et l'autre feront appel, contre les malentendus réciproques, et certaines expressions superficielles de l'esprit des deux peuples, à leur personnalité réelle, à leur volonté profonde, à leur sentiment éprouvé.

Une des tâches auxquelles le Comité français sera naturellement amené à se consacrer, est la défense de la culture anglaise dans nos établissements d'instruction. Il rappellera, et l'Association toute entière avec lui, combien l'enseignement large de la langue anglaise en France est le corollaire indispensable d'une entente qui reste la sauvegarde mutuelle de deux peuples libéraux, et pourrait être un des noyaux de l'organisation pacifique du monde.

Il semble donc que nos collègues, professeurs d'anglais dans les Universités, les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles, pourraient trouver, en adhérant à l'Association, l'occasion de se solidariser avec un effort dirigé dans le sens de leur action, de leur croyance, et utile à la cause qui est nécessairement la leur.

Un appel ultérieur fixera le chiffre de la cotisation demandée aux Universitaires, qui sera probablement de 5 francs, et donnera tous les renseignements nécessaires pour l'adhésion.

L. C.

M. Camerlynck et le Rôle de l'Interprète

[Nous croyons qu'on nous saura gré de reproduire l'article ci-dessous. En dehors de l'hommage éclatant et mérité rendu à notre distingué collègue M. Camerlynck, cet article a une portée générale qui n'échappera pas à nos lecteurs. Ce n'est pas seulement au cours de la guerre, mais dans les travaux de la paix, que sont apparues la valeur et la qualité des services que l'Université pouvait rendre au pays. Il est agréable de constater que dans les hautes sphères politiques et administratives on prend maintenant l'habitude de s'adresser, quand il y a une œuvre utile ou délicate à accomplir, aux gens véritablement compétents, c'est-à-dire aux professionnels que nous sommes ; on l'a vu dans les conférences interalliées, dans de grandes organisations nationales (Maison de la Presse) ou internationales, à propos d'affaires et de procès importants, où l'on a fait appel à des agrégés d'anglais et d'allemand. C'est un honneur qui rejaillit sur le corps des professeurs de langues vivantes tout entier.

L'article est intéressant aussi parce qu'il contient un portrait assez pénétrant du « complexe » Gallois, qu'est Lloyd George ; il complète très heureusement les révélations de Keynes sur les entretiens des « Quatre » à l'Hôtel Crillon dans son livre si partial, qui vaut plus par certaines notations psychologiques que par ses aperçus économiques.

H. S.

Pendant quinze jours, les travaux de la Conférence de Londres ont accaparé notre attention. Saint-James' Palace, Downing Street,

Lancaster House et les terrasses du Château de Chequers ont aimanté toutes les curiosités européennes. Les répliques alternées du grand dialogue diplomatique qui s'y récitait devant un parterre d'hommes d'Etat nous arrivaient, une à une, coupées par de longs silences, et dans l'attente du dénoûment, le « bon public » regardait la scène, admirait les costumes et les décors, s'intéressait à la vie privée des protagonistes et enregistrait les résultats acquis et les péripéties épuisées.

Un des faits qui l'ont le plus vivement frappé et lui ont procuré une sincère satisfaction fut le resserrement si spontané et si affectueux de l'entente cordiale, en présence des sournoises manœuvres d'un adversaire qui attendait tout d'une querelle de ménage entre Alliés. Depuis la signature de la paix, il est indéniable que les vainqueurs ont cédé parfois à la nervosité en se livrant à des échanges de vues contradictoires. Il y a eu, entre frères d'armes, des controverses un peu irritantes, des froissements d'amour-propre, des malentendus, des polémiques de presse qui pouvaient autoriser ces perfides espoirs chez un observateur superficiel. Mais, comme toujours, au moment nécessaire, la fraternité d'armes a balayé tous les autres sentiments et l'unité de front a été reconstituée.



Si les Allemands en doutaient encore, ils n'auraient qu'à lire les commentaires sympathiques provoqués par les moindres paroles de Lloyd George dans nos journaux. Notre presse n'a pas été toujours très tendre pour le Premier anglais : aujourd'hui, elle n'a pour lui que des sourires ! Elle recueille ses mots, ses boutades ; elle collectionne ses photographies, s'amuse de ses plaisanteries et le traite en enfant gâté.

Cette orientation s'est dessinée dès le premier jour. C'est dans les coulisses de la Conférence, au cours des conversations préliminaires, dans l'intimité des confidences, que s'est consolidée la nouvelle entente. Et là, il est impossible de ne pas souligner le rôle important qu'a dû jouer dans cette pièce un personnage classique, jadis sacrifié, qui prend aujourd'hui un relief exceptionnel dans toutes les cérémonies publiques de la vie internationale et dont les responsabilités sont devenues considérables.

Une photographie caractéristique, reproduite dans nos journaux, nous montre Lloyd George, Aristide Briand et le maréchal Foch assis dans des fauteuils de jardin et conversant familièrement avec une souriante animation. Mais, chose singulière, les interlocuteurs ne se regardent pas : leurs yeux sont fixés sur le visage d'un quatrième personnage qui se tient debout devant eux, très attentif, et qui semble réunir dans ses mains tous les fils de cette conversation. C'est à lui que vont les interrogations et les

répliques : il domine l'entretien comme un chef d'orchestre domine les voix de son harmonieuse phalange, les isole tour à tour et les met en valeur.

⁂

Ce personnage mystérieux est un professeur agrégé d'anglais au lycée Saint-Louis ; c'est M. Camerlynck, Chef du service des interprètes au Conseil des Ambassadeurs, interprète-en-chef à l'Assemblée générale de la Société des Nations, que nous avons vu au Conseil Suprême et à la Conférence de la Paix et que nous retrouvons à la Conférence de Londres et au Château de Chequers.

Songez à l'importance de son rôle. C'est de sa traduction, forcément improvisée, c'est du choix de ses mots, de son intonation, des inflexions de sa voix, de l'expression de sa physionomie et de son regard que dépendent, en grande partie, la cordialité des premiers contacts, le ton et l'allure d'une conversation intime ou officielle et l'interpénétration des points de vue entre diplomates ne parlant pas la même langue. Et c'est parfois à son habileté à traduire les plus délicates nuances d'un sentiment ou d'une pensée qu'est due la rapidité d'une décision.

Capter les paroles au vol, les empêcher de se déformer, de se décolorer, de se refroidir, leur conserver tout leur accent persuasif, toute leur vivacité, ne pas laisser se détendre le ressort d'un dialogue, ne pas briser la trajectoire d'une riposte, ne pas dépouiller un discours de son « mouvement » et de son élan, quelle mission redoutable et quel art subtil ! Si l'on admet la formule : *traduttore, traditore,* que dire d'une traduction verbale improvisée dans de telles conditions ? Quelle responsabilité écrasante pour l'homme qui doit assurer la continuité du courant de la pensée entre deux négociateurs chargés de régler le sort de plusieurs peuples ! Une nuance oubliée, une intention méconnue, un sous-entendu négligé, même dans une conversation non officielle, et voilà la porte ouverte à un léger froissement, à une blessure d'amour-propre, à un mécontentement qui peuvent engendrer un état d'esprit fâcheux au cours de discussions ultérieures et amener des malentendus !

⁂

Il faut donc un virtuose pour exécuter de tels tours de force : nous le possédons en la personne de M. Camerlynck, qui parle l'anglais sans accent avec une richesse et une souplesse de vocabulaire prodigieuses et connaît admirablement l'esprit et les mœurs britanniques. M. Lloyd George le tient, d'ailleurs, en haute estime et a déclaré à un de nos confrères qu'il était « un collaborateur splendide » !

Sa tâche est lourde avec l'illustre Gallois dont Keynes nous a laissé une peinture morale si singulière. A l'en croire, le pilote

actuel de la politique anglaise possède des dons secrets assez troublants. Il nous le montre « examinant la compagnie avec six ou sept sens que ne possèdent pas les autres hommes, — sans doute le sens peu connu de l'orientation — jugeant les caractères, les mobiles et les impulsions du *subconscient,* percevant ce que chacun pense et même ce que chacun va dire, ordonnant avec un instinct télépathique l'argument ou la pensée qui s'adapteront le mieux à la vanité, à la faiblesse, à l'égoïsme de son interlocuteur ».

Il souligne également la vive émotivité de ce Celte qui prend aussi volontiers le sentiment pour guide que la froide raison. Lloyd George est très sensible aux images, à l'éloquence des choses. On a pu le constater, une fois de plus, en le voyant accomplir, en pleine discussion sur les réparations, ce geste étonnant d'offrir au Dr Simons une collection de photographies représentant nos régions dévastées !

« Ame étrange », a dit un collaborateur de la *Revue de Paris,* « dont un Français peut comprendre les ressorts subtils *mieux qu'un Anglais* ». Félicitons-nous donc de trouver à ses côtés, dans l'emploi traditionnel de drogman, le « collaborateur splendide » qu'est le Français Camerlynck.

⁂

Nous sommes loin des antiques habitudes du protocole diplomatique concernant l'interprète qui accompagnait son chef dans les Echelles du Levant pour traduire les pourparlers laborieux ou les discours de bienvenue. Le classique truchement n'avait droit à aucun rang. Dans les cortèges, il marchait en avant des personnages officiels et suivait les janissaires ; pendant les entrevues, il devait se tenir derrière les interlocuteurs et attendre, pour se rapprocher, que son intervention fût réclamée par l'un d'eux. Sa fonction était jugée subalterne. Etienne Dolet, dans son rarissime traité : « De officio legati, quem vulgo ambasciatorem vocant », recommande aux négociateurs de choisir, dans ces cas-là, des collaborateurs « taciturnes » !

Nous avons changé de méthode. M. Joseph Galtier le notait récemment : « L'importance qu'a prise l'interprète est un signe des temps : depuis la conférence bilingue, et même polyglotte, il a joué un rôle qu'il vaudrait la peine de noter. Songez à ce que des hommes comme M. Mantoux et M. Camerlynck ont entendu et traduit et vous conviendrez que les mémoires de ces interprètes ne seraient pas une contribution négligeable à l'histoire de notre époque. Obligés d'écrire rapidement sous la dictée, pour ainsi dire, des hommes d'Etat, de quelle valeur ne seraient pas ces documents cursifs et tout chauds des discussions actuelles ? Seront-ils jamais déliés du serment qu'ils ont dû faire, j'imagine, de ne pas divulguer les secrets des conférences ?... »

La diplomatie d'aujourd'hui est faite de nuances, de détails,

de psychologie complexe ; les entretiens préliminaires, même privés, sur la terrasse d'un jardin, le cigare aux lèvres, y prennent une importance capitale, entre plénipotentiaires qui n'ont que quelques heures pour bien se connaître et bien se comprendre. Dans la technique moderne des accords internationaux, la collaboration, jadis obscure, de l'interprète devient décisive. L'ancien comparse du théâtre diplomatique est devenu un grand premier rôle. Et s'il n'est pas encore la « vedette » sur l'affiche, c'est par un simple oubli que les spectateurs commencent aujourd'hui spontanément à réparer. Aidons-les, aujourd'hui, à accomplir cet acte de justice !

(L'ILLUSTRATION, *Courrier de Paris*),
12 mars 1921.

Les épreuves du baccalauréat en 1921

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction Publique à MM. les Recteurs

« Le décret du 13 février 1920 qui a substitué à la composition de langues vivantes de la 1re partie (séries B et D) du baccalauréat de l'enseignement secondaire, prévu par les décrets des 31 mai 1902 et 22 janvier 1917, une version suivie d'un thème d'imitation a prescrit que ces dispositions nouvelles entreraient en vigueur à partir de la session de juillet prochain.

« Mon attention a été appelée sur les inconvénients que la stricte application de ces prescriptions présente pour les candidats qui depuis plusieurs années ont été préparés en vue de la composition de langue vivante telle qu'elle est prescrite par le décret de 1902.

« Conformément à l'avis de la Section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, j'ai décidé qu'aux sessions de juillet et octobre 1921, les candidats aux séries latin-langues vivantes et sciences-langues vivantes seraient à titre transitoire autorisés à opter entre la *composition*, et la version suivie du thème d'imitation. »

Je vous serais obligé de vouloir bien donner toute la publicité possible aux dispositions de la présente dépêche.

Appel en faveur de notre Association

Signalons à nos collègues le vibrant appel adressé par *M. Loury*, professeur à l'Ecole normale d'Instituteurs de Strasbourg, aux professeurs de langues vivantes d'Ecoles normales primaires pour les engager à adhérer à notre Association. Cet appel a été publié dans le n° de janvier 1921 du *Bulletin de l'Association Amicale des Professeurs d'Ecoles normales d'Ins-*

tituteurs et d'Institutrices (p. 29). Espérons qu'il sera entendu. Voilà, en tous cas, d'excellente propagande. Nous en remercions et nous en félicitons M. Loury.

Ch. V.-L.

La question des interprètes

Lorsque la guerre obligea l'autorité militaire à augmenter le nombre des interprètes, tous ne furent pas choisis d'abord pour leurs connaissances linguistiques. Dans *Les Langues Modernes* notre regretté collègue Ritz a publié à ce sujet des documents cruels, et nombreux sont les témoignages qui pourraient encore s'ajouter au sien. Cependant, moins heureux que les jeunes étudiants en médecine, dont une loi sut assurer l'affection normale, des professeurs de langues vivantes, pourvus des plus hauts titres universitaires, se voyaient écarter des emplois d'interprètes pour lesquels leurs fonctions semblaient devoir les désigner les premiers. Et jusqu'à la fin des hostilités, trop souvent, l'amateur l'emporta sur le professionnel.

Mais ne devons-nous espérer aucune amélioration ? Au moment où la question peut revenir à l'ordre du jour, l'Amicale du Lycée du Parc (Lyon) émet un vœu demandant que la nouvelle loi militaire en préparation prévoie l'utilisation rationnelle des professeurs de langues vivantes comme officiers interprètes ou interprètes stagiaires.

Peut-être ce vœu paraîtra-t-il susceptible de retenir l'attention de l'Association des professeurs de langues vivantes et de la Fédération des Anciens combattants de l'enseignement public, et de mériter l'appui de tous les amis de l'Université soucieux de l'intérêt général.

Louis Rocher,
Professeur agrégé d'anglais
au Lycée du Parc, Lyon.

Arrêté fixant les dates des concours de l'enseignement secondaire en 1921

— Du 20 décembre —

Enseignement secondaire des garçons

Agrégation des langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, italien et arabe), certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges (anglais, allemand, espagnol, italien et arabe) et certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires : le mardi 28 juin, au chef-lieu de chaque académie, ainsi qu'à Bastia, Constantine, Oran et Tunis.

Les inscriptions seront reçues, au secrétariat de chaque académie et au secrétariat de la Direction générale de l'enseignement public en Tunisie, du 1er mars au 16 avril.



Mouvement du Personnel

I. Universités

Université de Dijon

M. Legras, Dijon, congé pour mission aux Etats-Unis. — M. Garnier, prof. lycée Dijon, chargé de c. de lit. étr. à la Fac. des Lettres de Dijon, pendant congé à M. Legras.

Université de Toulouse

Sont approuvées les délibérations du Conseil de l'Université de Toulouse portant création :

1° D'un poste de professeur de français au Portugal, à partir du 1er octobre 1920.

2° D'un poste de professeur à Barcelone (emploi dépendant de l'Institut français en Espagne).

Université de Dijon

Création, à partir du 1er novembre 1920, d'une conférence d'anglais.

Université d'Aix-Marseille

Il est créé une chaire de langue et littérature provençales (fondation de l'Université).

Université d'Alger

Sont créées trois conférences d'anglais.

M. Jolivet, professeur au lycée de Strasbourg, est nommé, pour l'année scolaire 1920-1921, maître de conférences d'allemand (emploi nouveau).

II. Lycées de la Seine

M. Joucla, est délégué espagnol, aux lycées Carnot et Michelet.

III. Lycées des Départements

Mlle Laurent, déléguée anglais, lycée garçons, Bastia. — M. Bruneau, prof. anglais, Brest. — Mlle Roman, déléguée anglais, lycée garçons, Bourg. — Mlle Van der Berg, prof. angl., Dijon. — Mlle Martinet déléguée anglais, lycée garçons, Bastia. — Mlle Moussié, déléguée anglais, lycée garçons, Troyes. — Mlle Giresse, anglais, lycée filles, Moulins.

IV. Collèges

M. Casanova, école Emile-Loubet (italien), Tunis. — M. Labro, let. et angl., collège de Tarascon. — M. Pousse délégué let. et allemand, collège de Montbéliard. — M. Colin, lettres et allemand, collège Morlaix. — M. Colin (Louis), délégué, collège Remiremont, lettres et allemand. — M. Maigniez, allemand et anglais, collège, Luxeuil. — M. Elvin, délégué lettres et anglais, collège Salins. — M. Gobin, professeur lettres et allemand, collège Sillé-le-Guillaume.

Mlle Fauré, espagnol, lycée jeunes filles, Montpellier. — Mlle Salembien, professeur espagnol, collège de jeunes filles, Castres. — M. Bouzet, lettres et espagnol, Cognac.

V. Ecoles Primaires Supérieures de Paris

M. Boucher, professeur allemand, à l'école J.-B. Say. — M. Martin-Dupont, professeur anglais, école Arago. — M. Blanc, professeur anglais, école Turgot. — M. Collet, professeur espagnol, collège Chaptal. — M. Cuffi (Pierre), professeur d'espagnol à l'école J.-B. Say.

VI. Ecoles Primaires Supérieures (Départements)

M. Canetto, prof. angl., Arles. — Mme Mimet, prof. adj., Nérac. — Mlle Passard, prof. adj., Largentière. — Mlle Corny, prof. angl., Thiers. — Mme Bourdon, née Mijot, all., Thaon-les-Vosges. — Mlle Villard, prof. angl., Castelnaudary. — Mlle Raoul, dél. inst. adj., lett. et angl., Château-du-Loir. — Mlle Favard, dél. prof. lett. et angl., Thiers. — Mme Courbin, née Michaud, dél. inst. adj., Lyon. — Mme Bès, née Marty, prof. adj., Aire-sur-l'Adour. — Mlle Champernaud, prof. adj., Mussidan. — Mme Ruayres, née Flory, prof. adj., Castelnaudary. — Mlle Eprinchard, dél. inst. adj., Thiers. — Mme Colvez, née Adam, prof. angl., Lorient ; Mlle Déniau, prof. adj., Aire-sur-l'Adour. — Mlle Darrière, prof. adj., Villefranche-de-Rouergue. — M. Yvon, angl., Aiguillon. — M. Cadol, angl., Quimperlé. — Mme Soissons, angl., Bléneau. — Mlle Bonnerandi, angl., Sens.

Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes

Ont été reçus au concours de 1920 :

I. *Langue allemande*

1. M. Luthinger (Ernest). — 2. M. Kessler (Joseph). — 3. *ex-æquo*, MM. Mermé (Maurice), Schneider (Ernest). — 5. M. Miart (Albert-Octave). — 6. M. Barthelmé (Alfred). — 7. M. Beck (Marie-Edouard-Louis).

1. Mlle Bresch (Sarah). — 2. *ex-æquo*, Mlles Didier (Jeanne), Fleinrich (Marie-Julie). — 4. Mlle Schneider (René). — 5. Mme Vitrey, née Renaux (Madeleine-Hermance).

II. *Langue anglaise*

1. M. Coindeau (René-Marcel). — 2. M. Chavenon (Louis-Joseph). — 3. M. Aubé (Victor-Raymond). — 4. M. Lohénet (André-Joseph). — 5. M. Canetto (Ludovic-René-Francis). — 6. M. Mazataud (Joseph-Marcel). — 7. *ex-æquo*, MM. Bréant (Jules-Auguste-Célestin), Rochaix (Jean-Claude-Lucien). — 9. M. Burlaud (Ernest-René). — 10. M. Martin (Ernest-Daniel). — 11. *ex-æquo*, MM. Collin (Louis-Marie-Raymond), Lefebvre (Ernest-Louis-Joseph). — 13. M. Fabre (Gustave-Joseph).

1. Mlle Valore (Georgette-Alice). — 2. Mlle Albert (Elise). — 3. Mlle Eprinchard (Marie-Jeanne-Pauline). — 4. *ex-æquo*, Mlles Brunel (Alice-Léontine-Juliette), Margez (Marguerite-Alix-Marie). — 6. Mlle Garola (Christine-Claire-Marguerite). — 7. Mlle Lovy (Elise-Berthe). — 8. Mlle Champagne (Germaine-Louise-Jeanne). — 9. Mlle Bonerandi (Sophie-Marie-Angèle). — 10. Mlle Brun (Suzanne-Marie). — 11. *ex-æquo*, Mme Crousillac, née Roche, Mlle Postel (Jeanne-Eugénie-Joséphine). — 13. Mlle Granade (Léonie-Rachel). — 14. Mlle Raoul (Marthe-Augustine).

III. *Langue espagnole*

1. M. Paloumé (Lucien-Noël-Norbert). — 2. *ex-æquo*, MM. Marquèze-Pouey (Lucien-Marcel), Godefroy (Auguste-Pierre). — 4. Bouchan (Maurice). — 5. Lalaguë (Pierre-Paul).

1. Mme Venturini, née Brunet. — 2. Mlle Llonch (Jeanne). — 3. Mlle Barthélémy (Marie-Thérèse-Espérance). — 4. Dubernet (Jeanne-Marie-Lucie).

IV. *Langue italienne*

1. Mlle Boyer (Marie-Jeanne-Marthe).



ERRATUM

Dans le N° de Janvier-Février, une erreur typographique a déformé le sens d'une phrase de la page 85, 1re ligne du 2e paragraphe. Au lieu de : « Le professeur qui traduit est contraint... », lire : « ... n'est pas contraint... » (Compte rendu de la brochure de M. Marchand sur l'enseignement du français en Alsace et en Lorraine).

Petites Annonces

Les PETITES ANNONCES ne sont reçues qu'accompagnées de leur montant en un mandat-poste (étranger : mandat international), au nom de Mlle Ledoux, trésorière, 30, rue Chevert, Paris VIIe, à qui toute la correspondance relative aux PETITES ANNONCES doit être envoyée.

Pour les personnes étrangères à l'Association : 2 francs la ligne de 60 lettres. Pour les membres de l'Association, deux insertions gratuites de quatre lignes chacune; insertions ultérieures à 0 fr. 50 la ligne.

1. **Le Collège de Valognes** (près de Cherbourg) reçoit élèves français et anglais. Climat doux et sain. Vastes locaux, jardins, à proximité de la mer, sur la grande ligne Paris-Cherbourg. Préparation aux divers examens. Ecrire au Principal, M. *P. Denis*, Agrégé de l'Université.

2. **Correspondance Interscolaire** : Les professeurs d'anglais désireux de procurer à leurs élèves (garçons ou filles) des correspondants de langue anglaise sont priés de s'adresser au plus tôt à *Miss Sheehan-Dare, Alexandre House School, Hatfield, Herts.*, qui se fera un plaisir de leur donner satisfaction.

3. **Professeur diplômé (Oxford)** veut recevoir pensionnaires dans sa maison. Vie de famille et leçons. Conditions modérées. Références excellentes. S'adresser : M. A., 28, Woodbastwich Road, Sydenham, Londres.

4. **M. Régnier**, professeur d'anglais, Cambrai, serait heureux de trouver d'occasion les 2 ouvrages de **M. Legouis : Dans les sentiers de la Renaissance anglaise et la Jeunesse de Wordsworth.** Au pis aller, il se contenterait de recevoir en prêt le premier ouvrage.

5. **Professeur** reçoit en pension deux jeunes gens ou jeunes filles, français ou alliés, dans villa entourée grand parc. Climat très vivifiant et très sain. Prix modérés. Collège garçons et E. P. S. filles dans localité. Adresse : **M. Aubenas à Privas.**

6. **Etudiant anglais,** distingué, musicien, désire place précepteur dans famille française. Paris ou banlieue ou grande ville. 12 mars, 20 avril. Ecrire à **Mlle Klein, Collège j. filles, Epernay.**

7. **Echange de revues. — M. Bonnoront,** prof. au lycée du Parc, à Lyon, serait disposé à échanger chaque mois la revue américaine **Atlantic Monthly** contre revue anglaise ou magazine de même importance.

Le Gérant : A. Coueslant.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 24.145

Dix-neuvième année. — N° 3 1er Juin 1921

Les Langues Modernes

Avis important

Le Secrétaire Général (H. Servajean, professeur au lycée St-Louis, 132, avenue du Maine, XIVe) *et la Trésorière prient instamment leurs collègues de leur signaler leurs changements d'adresse* (indiquer autant que possible le domicile personnel), *ou, s'il y a lieu, de situation, non seulement afin d'éviter la perte de la revue, mais aussi en vue d'établir l'Annuaire de l'Association pour 1921, qui paraîtra dans le numéro du 15 juillet prochain.*

La Trésorière (Mlle Ledoux, 30, R. Chevert, Paris 7e) *rappelle aux membres de l'Association qu'un compte-courant de chèques postaux lui est ouvert sous le n° 151-11 par le bureau de Paris. Elle les prie donc de lui envoyer éventuellement le montant de leurs abonnements par chèque postal, et de conserver* à titre de reçu *le talon du chèque ; un travail considérable lui sera ainsi épargné, ainsi qu'à la Société des frais de correspondance.*

Les membres de l'Association qui désirent un reçu sont priés d'envoyer 0 fr. 25 à la Trésorière en même temps que leur cotisation. L'état actuel de notre caisse nous oblige à réduire autant que possible nos frais de correspondance.

Les Régionales de Bordeaux, Poitiers, Lille, Aix-Marseille, Lyon, Clermont-Ferrand, Nancy, Toulouse sont reconstituées. Les membres de l'Association qui sont du ressort de chacune de ces académies, sont priés de bien vouloir envoyer directement leurs cotisations à leurs trésoriers respectifs, dont la liste est la suivante :

Poitiers : M. Guy, 15, rue de la Monnaie ;
Aix-Marseille : Mlle Coste, professeur au Lycée Montgrand, Marseille.
Lyon : M. Legouis, 43, rue de Sèze ;
Clermont-Ferrand : M. Bouyssy, Ecole supérieure de commerce;
Bordeaux : M. Rivoallan, 76, rue de Belleville ;
Toulouse : M. Granger, 7, rue du Japon ;
Nancy : M. Petit, professeur à l'E. P. S., 40, rue Michelet, Nancy.
Lille : M. Brocart, professeur à l'E. P. S., 37, rue Kuhlmann.

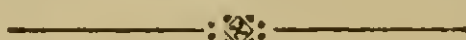
Délégué de la Régionale de Lille : M. Servajean.
Délégué de la Régionale de Lyon : M. Servajean.
Délégué de la Régionale de Marseille : M. d'Hangest.
Délégué de la Régionale de Nancy : MM. Camerlynck, Servajean.
Délégué de la Régionale de Poitiers : M. Gaston Hirtz.

L'abonnement à *Modern Languages* est désormais de 6 shillings.

Les membres de l'Association abonnés à la *Revue Germanique* sont informés que le prix de l'abonnement de faveur qui leur est consenti est porté, à partir du 1er janvier 1921, à *seize* francs.

Ils sont priés de verser cette somme, en même temps que leur cotisation pour 1921, à Mlle LEDOUX, trésorière de l'Association. Ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1914 ou 1920 voudront bien le faire par la même occasion. Ils sont instamment priés d'effectuer ces divers paiements *dès maintenant*.

Depuis le 15 mai, les abonnements à la *Revue Germanique* et les cotisations en retard sont perçus par la poste au nom de la trésorière de l'Association des Professeurs de langues vivantes.



Note du Secrétaire Général

Le *Secrétaire général* assume encore la responsabilité de ce numéro ; le prochain, qui paraîtra le 15 juillet, sera de nouveau rédigé par M. d'Hangest, qui vient de reprendre sa chaire au lycée Condorcet.

Nos lecteurs ont pu constater, que, déférant au désir de l'Assemblée générale du Comité et du Bureau, le Secrétaire général s'est efforcé de réduire à 6 semaines (sauf pendant les grandes vacances), l'intervalle de publication des *Bulletins*.

A son grand regret, il n'a pu insérer, malgré leur intérêt, tous les manuscrits qui lui sont parvenus, très nombreux et très copieux.



NÉCROLOGIE

Jules Lecoq

Jules Lecoq, professeur agrégé d'anglais au lycée Rollin, vient de mourir. Il avait soixante ans, mais il avait conservé un air de jeunesse, qui éloignait l'idée d'une fin prochaine. Son activité était demeurée intacte ; ses paroles respiraient la confiance dans le lendemain. Il avait maint projet d'action et d'étude en tête, quand il a été brusquement frappé.

Né à Paris en 1860, il avait fait de solides études au lycée Saint-Louis. Il les continua en Sorbonne où il se fit recevoir licencié ès lettres. Alexandre Beljame, qui venait d'inaugurer son enseignement de Sorbonne, et qui cherchait à y attirer des licenciés pour rehausser le prestige des langues vivantes encore peu honorées, lui fit alors appel. Lecoq aimait à dire en riant, qu'il était une manière de personnage historique, ayant été (c'était en 1882) le premier en date des boursiers d'agrégation d'anglais. Il portait ce titre quand je le rencontrai à Londres, en cette époque, où les rares étudiants venus de France dérivaient comme des epaves dans l'immense ville. On y était alors perdu, sans che-

mins déjà frayés, sans relations d'aucune sorte, sans lettres d'introduction, sans tâche précise. La rencontre d'un compatriote y était une fête, — joie coupable qu'on savourait avec remords.

Les liens de Lecoq avec la Sorbonne ne se rompirent pas, lorsqu'il s'en fut, en 1884, occuper son premier poste de professeur. Les anglicisants étaient encore clairsemés. Ce n'étaient pas les imposantes cohortes d'aujourd'hui. Il en résultait des rapports plus étroits et plus partagés entre les quelques-uns qui gravitaient autour de Beljame. Lecoq revenait, à chaque congé, de sa province. Il se mêlait aux groupes dont tour à tour *Edmond Wahl, André Chevrillon, Emile Hovelaque* formaient le centre. Ces noms disent assez, que les causeries de ce temps-là ne manquaient ni d'aliment littéraire, ni d'entrain. L'anglais d'ailleurs n'absorbait pas toutes les pensées. On avait des amis à côté, Le Braz, Le Goffic, le merveilleux Jules Tellier, sitôt ravi à la gloire, qui un jour nous emmenait au cabaret déjeuner avec Verlaine.

C'est dans le midi que Lecoq était allé enseigner en 1884. Bien qu'il fût par son père d'origine normande, et qu'il eût dans son aspect des traits scandinaves prononcés, il se prit de passion pour le pays du soleil. Sauf un intervalle d'un an qu'il passe aux lycées de Moulins et du Mans, le Midi devait le garder pendant toute sa carrière. Il fut à Nice, à Montpellier, surtout à Avignon où il avait débuté, où il retourna en 1891, et où nous le crûmes fixé pour la vie.

Epris de vie et de nouveauté, il fut des tout premiers à adopter la *méthode directe* dans son enseignement. Dès 1903, il publiait chez Cornély « L'Enseignement vivant des langues vivantes », éloquente préface des cinq « Readers » qui suivirent et que couronnèrent deux autres livres « The Making of England » et « Through English Literature and Art ». Autant de recueils riches de textes vraiment neufs, où circulait un air plus frais et plus vif que dans la plupart des manuels antérieurs.

Pourtant, il rêvait de plus d'action que ne lui en permettait son service de lycée. Pendant un temps, la politique l'attira et faillit le garder. Par bonheur, un autre champ s'ouvrit devant lui. L'Orient l'appela, et il partit pour Salonique en 1910 comme proviseur du Lycée français qu'y avait fondé la Mission laïque. C'est là qu'il connut peut-être les jours de son existence les plus conformes à ses goûts profonds. Il s'était à ce point orientalisé que, quand la guerre éclata, et que s'organisa l'expédition à Salonique, il fut pour le corps expéditionnaire, non seulement le plus accueillant des hôtes, mais le plus expert, le plus précieux des conseillers. Il avait appris le grec moderne. Il connaissait mieux que personne les mœurs, les complexités, les intrigues du pays, l'esprit des habitants. Le Lycée français devint le centre de la vie militaire en ces années-là. Le général Sarrail y élut domicile.

Vie intense pour Jules Lecoq ; vie dont les fatigues devaient le miner à l'insu de ses amis, à l'insu de lui-même. Après le grand incendie qui ravagea Salonique, des milliers de pauvres gens restèrent sans toit. Il fallut aménager tout un camp pour eux, et c'est à Lecoq, puis, quand il fut plusieurs semaines terrassé par la maladie, à sa vaillante femme, qu'incomba le lourd poids de cette installation de fortune.

La guerre finie, il revint en 1919, non sans jeter derrière lui des regards de regret, occuper à Paris une chaire du lycée Rollin. Bien qu'il se retrouvât dans la ville de sa jeunesse, il éprouva d'abord la nostalgie de l'Orient. Il rêvait d'y retourner. Il y retourna une fois, sur le choix de M. Venizelos, pour aider les nouveaux possesseurs de la Macédoine à y organiser l'enseignement. Mais ce fut trop court à son gré. Il méditait une nouvelle fuite vers la Grèce ou la Turquie. Toutefois il ne se consumait pas en regrets vains. Peu à peu, dans l'atmosphère parisienne, l'ardeur purement intellectuelle de sa jeunesse renaissait. Il revenait à des travaux longtemps interrompus. Il avait jadis projeté, et même commencé, une thèse sur le vieux poète dramatique, Thomas Dekker. Il rouvrait les volumes abandonnés, songeant non plus à une thèse, mais à des articles. Cependant, rassemblant ses souvenirs d'Orient, il venait de publier dans la *Revue du Lyonnais* une longue étude sur La *Crise grecque et la Politique orientale.* Finalement, dans les mêmes jours où il était étendu sur le lit d'où il ne devait plus se relever, M. Leygues l'appelait à collaborer avec lui pour l'étude des questions politiques de l'Orient méditerranéen.

La mort a arrêté ces travaux, coupé court à ces projets divers. Elle a clos une carrière animée, toujours jeune. Pour plusieurs de nous, la verve de Lecoq faisait revivre les souvenirs lointains, évoquait des scènes presque oubliées. On comprenait en l'entendant causer, surtout en le voyant agir, pourquoi, malgré qu'il fût bon humaniste, il avait renoncé spontanément aux langues mortes, et s'était dirigé vers les vivantes. Il aimait la vie, ses risques et ses aventures.

A sa veuve, à ses enfants, pour lesquels le foyer de son affection et de son activité s'est subitement éteint, qu'il soit permis à ceux qui furent les camarades ou les collègues de Lecoq d'offrir l'hommage de leur douloureuse sympathie.

Emile LEGOUIS.

Ludovic Brunet

Ludovic Brunet, que la population de Cahors accompagnait le 2 décembre à sa dernière demeure, est le huitième des professeurs que la mort a enlevés au lycée Gambetta depuis quatre ans, et comme les autres, il a disparu en pleine activité, succombant à une tâche dont sa vaillance ne voulait pas mesurer le fardeau.

Depuis 31 ans, il était professeur d'anglais dans ce même lycée où il avait été élève, n'ayant quitté son Quercy natal que pour les années d'études en Angleterre et à Paris, et peut-être a-t-il dû à cette fidélité à la rude terre des Causses la forte santé morale, que ne connaissent pas toujours les déracinés, le robuste bon sens, la rectitude et la netteté du jugement par quoi il fut un éducateur de ferme volonté autant qu'un collègue loyal et sûr.

Président de l'Amicale des professeurs, membre du Conseil d'Administration du lycée, il ajoutait encore à ces charges qui disent assez en quelle affectueuse estime il était tenu de tous, les lourdes fonctions de maire de sa commune natale, voisine de Cahors, et de vice-président de la Société d'Agriculture du Lot.

Peu d'hommes eurent une existence si bien remplie, une activité si féconde. Que sa veuve et son fils veuillent bien trouver dans ce trop bref hommage l'expression de notre attachement à la mémoire d'un très regretté collègue et ami.

Marcel HELDT,
Professeur d'allemand au Lycée de Cahors.

Truchot

Nous avons le regret d'apprendre, un peu tardivement, le décès de *M. Truchot,* professeur de classes élémentaires au Lycée Fustel-de-Coulanges, à Strasbourg. Depuis longtemps, il faisait partie de notre Société. C'est que ses goûts personnels et une rare puissance de travail le poussaient vers l'étude des langues modernes.

Sorti de l'enseignement primaire, il réussit, après plusieurs séjours de vacances en Allemagne, à conquérir le Professorat des Classes élémentaires en 1905. Nommé au lycée de Bourg, l'administration lui confie bientôt deux heures d'italien. Les résultats qu'il obtient dans cet enseignement, pourtant facultatif, sont si satisfaisants qu'à la veille de la guerre, Truchot a un service supplémentaire de 10 heures d'italien. Entre temps, notre collègue cherche à conquérir de nouveaux titres. Au labeur de ses classes, il ajoute un travail personnel intense ; chaque jeudi, il court à Lyon suivre les cours de l'Université ; en 1911, il passe avec succès les épreuves de la licence ès lettres, mention « Italien » et celles du Diplôme d'Etudes supérieures. En 1914, il aborde l'agrégation d'Italien.

La guerre arrive : M. Truchot fait toute la campagne ; parti sergent, il revient lieutenant, titulaire de la Croix de guerre. Pendant son absence, une chaire d'Italien a été créée au lycée de Bourg : c'est alors qu'il songe à venir en Alsace ; là aussi, et surtout, il enseignera les langues. Et alors que sa santé eût mérité des ménagements, que des classes nombreuses et fatigantes absorbent toute son activité, il remet aussitôt sur le métier sa préparation à l'Agrégation. A 43 ans, nous le vîmes s'asseoir sur les bancs de l'Université de Strasbourg ! Malgré l'avis des médecins, il voulut se rendre aux épreuves écrites du concours d'agrégation, mais une syncope le terrassa dans la salle d'examen... Au seuil du succès, notre malheureux collègue se voyait enlever le bénéfice de plusieurs années d'efforts et de peines.

Après une longue maladie, M. Truchot décédait le 5 janvier dernier, laissant une veuve et trois jeunes orphelins. Cette douloureuse fin a profondément ému tous nos collègues de Strasbourg qui estimaient ce camarade modeste, mais au cœur si bon et si loyal. Comme l'a remarqué, sur sa tombe, *M. le Proviseur du Lycée Fustel-de-Coulanges* : « Au milieu de la fièvre générale du plaisir, dans la ruée des appétits, dans la clameur des égoïsmes, c'est une consolation et un réconfort de rencontrer l'exemple d'une vie simplement consacrée au devoir, et c'est une fierté pour l'Université française de compter dans ses rangs tant de bons serviteurs du Pays. »

VOIGNIER,
Professeur au lycée Fustel-de-Coulanges. Strasbourg.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Démarches du Bureau

Le *Bureau* a été reçu le 21 avril dernier par M. Lapie, Directeur de l'Enseignement primaire.

Le vœu émis par l'Assemblée générale du 6 janvier, en faveur de la *création d'un poste d'Inspecteur général* des Langues vivantes dans l'Enseignement Primaire, n'avait pu encore être remis officiellement à M. Lapie qui en avait eu connaissance, cependant, par les *Langues Modernes*. En le recevant, M. le Directeur nous a annoncé que le principe de la mesure était adopté, qu'il y était, lui-même favorable, mais qu'il fallait la sanction du Parlement. Notre vœu en hâtera la réalisation.

Le *Président* a ensuite absorbé la grosse question de la *titularisation comme professeurs* des maîtres-adjoints. Cette titularisation pouvait, autrefois (lois du 24 décembre 1908, du 25 février 1914), être prononcée en faveur des maîtres qui étaient pourvus du Certificat primaire de langues et qui donnaient 20 heures d'enseignement dont 11 de langues vivantes, après un an de stage et sur rapport favorable d'un Inspecteur général. Depuis, est intervenue la loi du 6 octobre 1919 dont l'article 15 règle la situation des MAÎTRES AUXILIAIRES. « Après cinq ans d'exercice, dit un des paragraphes de l'article en question, les maîtres auxiliaires pourront être classés parmi les professeurs adjoints... »

Il semble que les bureaux du Ministère veuillent étendre la portée de ces dispositions aux instituteurs-adjoints délégués, pourvus du certificat de langues et leur imposer *cinq ans de stage*. De pareilles conditions nous paraissent provenir d'une interprétation erronée du texte de la loi. M. Lapie a paru surpris des faits que nous lui signalions. Il n'y a pas de confusion possible, lui a-t-il paru, entre les *maîtres-auxiliaires* et les *instituteurs-délégués*.

Diverses observations ont été présentées à M. le Directeur au sujet de cette question. L'interprétation abusive donnée par les bureaux à un texte législatif porte un préjudice considérable à un grand nombre de fonctionnaires : elle retarde leur titularisation de plusieurs années. Il y a lieu de noter, d'autre part, que, dans le projet de loi présenté au Parlement pour le Budget de l'Instruction Publique et la loi de Finances pour 1921, on voit à l'article 13 que les *répétiteurs* des Ecoles primaires supérieures de Paris, pourvus du Certificat de langues sont assimilés aux *Professeurs des E. P. S.* des départements. Il n'est pas question pour eux de stage d'aucune durée. Une pareille inégalité serait trop injuste pour que le bon sens l'admît. D'autant plus que les fonctions remplies par les premiers sont toutes de surveil-

lance et de discipline, tandis que les autres ont à donner l'enseignement. — On a, dans le même ordre d'idées, montré à M. Lapie le cas d'un jeune certifié d'octobre 1920, professeur-adjoint dans une *Ecole technique* qui a été titularisé aussitôt en possession de son titre. Tel autre, reçu dans un meilleur rang, et professeur d'E. P. S. se voit astreint à 5 ans de stage. Le titre primaire a donc plus de valeur effective dans l'Enseignement technique !

Les Formalités pour la Titularisation

M. le Directeur a paru préoccupé aussi d'arriver à simplifier les formalités si compliquées, à l'heure actuelle, quand il s'agit de titulariser un maître-adjoint comme professeur de langues vivantes. Ces formalités, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici, ont entraîné parfois un délai d'un an entre la proposition initiale de titularisation et la décision du Ministre. Les intérêts du maître qu'on fait attendre ainsi sont gravement lésés. Autre et grave inconvénient : la titularisation dépend de personnes souvent peu compétentes (conseillers municipaux, membres du Conseil départemental, du Comité de patronage). Ceci paraît d'autant plus illogique aux intéressés que lorsqu'il s'est agi, auparavant, de les nommer professeurs-adjoints, on n'a tenu compte que des propositions des chefs hiérarchiques ; que dans des cas analogues, nos collègues licenciés, ainsi que les maîtres-auxiliaires certifiés de langues sont titularisés par le Ministre simplement sur la proposition de l'Inspecteur général ou sur celle du Recteur.

Les Intérimaires dans les E. P. S.

M. Lapie a écouté avec bienveillance et sympathie le chaleureux appel que lui adressait le *Président* en faveur des dames chargées de l'enseignement des langues vivantes, pendant la guerre, en qualité de *maîtresses intérimaires*. Sur ce sujet, la note que voici lui a été remise :

« L'Association des Professeurs de langues vivantes a l'hon-
« neur de recommander à la bienveillante sollicitude de l'Admi-
« nistration les maîtresses qui, pourvues pour la plupart du
« Professorat des Ecoles normales ou du Certificat de langues,
« ont assuré le service pendant la guerre, dans les Ecoles de
« garçons où l'enseignement et la discipline étaient souvent fort
« pénibles.

« Depuis la démobilisation, l'Administration s'est efforcée de
« les pourvoir d'une délégation dans les E. P. S. de Jeunes filles.
« Mais aux termes des décrets du 1er mai 1914 et du 15 novem-
« bre 1919, elles ne peuvent être nommées professeurs-adjointes
« que si elles comptent 3 ans de services effectifs en qualité
« d'institutrices-adjointes d'E. P. S.

« Or, ces maîtresses ont déjà exercé pendant 3, 4, 5 années
« d'intérim ; elles ont été l'objet d'inspections générales. N'est-il
« donc pas inutile et excessif d'exiger d'elles un supplément de
« 3 années de délégation et trois autres inspections générales ?

« Si elles n'avaient pas bien rempli leur tâche, on n'eût pas
« attendu aussi longtemps pour les remplacer. Pendant les trois
« années de délégation elles ne touchent qu'un supplément bien
« minime de 200 francs, en plus de leur traitement d'institutrice.
« Elles sont ainsi peu récompensées des services qu'elles ont
« rendus pendant la guerre.

« Nous osons donc espérer que l'Administration voudra bien
« proposer l'adoption de mesures bienveillantes dont la formule
« pourrait se rapprocher de celle-ci :

« 1° Les Institutrices qui ont fait un intérim de 4 ou 5 années
« pendant la guerre pourront être titularisées professeurs-adjoin-
« tes d'E. P. S., après une délégation d'une année.

« 2° Celles qui ont été intérimaires pendant 2 ou 3 années
« pourront être titularisées après une délégation de deux
« années. »

M. Lapie nous a laissé entrevoir qu'un projet de loi leur tiendrait compte des années d'intérim.

Les Sections Normales

Le Bureau a exprimé à M. Lapie les sentiments d'inquiétude que les Professeurs de langues éprouvent au sujet des *sections normales* qui, dans les E. P. S., à côté des sections générales, commerciales, industrielles et agricoles, sont destinées à préparer les futurs candidats aux Ecoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices. Il est dit, dans les *Instructions* du 30 septembre 1920: « Dans les trois années *l'enseignement des langues vivantes sera pour eux* (les élèves) *facultatif.* Toutefois, l'attention des élèves sera attirée sur l'intérêt que présente pour eux cet enseignement, qui sera continué à l'école normale. » A nos yeux, tout enseignement facultatif, dans notre système éducatif français, est voué d'avance à l'insuccès. Pour M. Lapie, les sections normales ne sont encore qu'à l'état de projet. Aucun horaire n'a, d'ailleurs, été établi pour elles.

La Réforme du Certificat Primaire

Le *Président* a ensuite remercié M. le *Directeur* d'avoir bien voulu autoriser M. l'Inspecteur général *Beaujeu* à nous entretenir du projet de réforme du *Certificat d'aptitude à l'Enseignement des langues dans les Ecoles normales et primaires supérieures.* C'est un premier appel de l'Administration à la collaboration du personnel intéressé. Nous nous en réjouissons pour le bien même de notre discipline. Il semble que le Certificat deviendra un des Professorats littéraires. Il se passera en deux parties, la première portant sur le français et la culture générale, la seconde plus spécialisée et comprenant les épreuves actuelles de langue étrangère, en somme, dans ses grandes lignes, le projet Monguillon, exposé dans nos colonnes, l'an dernier.

Nous avons signalé à *M. le Directeur* que, dans certaines écoles de province, l'horaire des langues vivantes n'est pas suivi scrupuleusement. Tout en indiquant que les directeurs d'école se

trouvent en présence, parfois, de difficultés particulières. M. Lapie a recueilli nos observations.

Le *Président* a enfin exposé à *M. Lapie* le mécontentement qui règne chez les professeurs de langues vivantes des E. P. S. qui ne reçoivent toujours que l'indemnité de 300 francs alors que, depuis le mois de juin dernier, le Conseil supérieur a voté le taux de 500 francs. On fait remarquer que cette indemnité est versée aux collègues qui occupent un poste dans les classes élémentaires des Lycées, alors même qu'ils n'enseignent pas la langue pour laquelle ils sont diplômés. Pour eux, il s'agit d'une véritable indemnité de titre. *M. Lapie* n'a pu, malheureusement, nous donner aucune précision sur le moment où le Ministère des Finances sanctionnera la décision du Conseil supérieur. Il semble donc que longtemps encore cette indemnité restera au taux D'AVANT-GUERRE. Triste manière de récompenser des fonctionnaires qui ont travaillé pendant des années pour passer un concours difficile et se sont imposé d'onéreux voyages à l'étranger. Les intéressés sauront en tirer leurs conclusions.

La titularisation des Professeurs de Langues Vivantes dans l'Enseignement Primaire Supérieur

Après la réforme du *Certificat d'aptitude à l'Enseignement des Langues Vivantes dans les Ecoles normales et primaires supérieures* de 1912, réforme qui avait notablement renforcé la partie littéraire et française de l'examen, M. Gasquet et M. Guillaume disaient que lorsque la loi de titularisation, avec 11 heures d'enseignement de langues, serait votée, les certifiés seraient titularisés après une délégation dont la durée pourrait n'être que d'une année en cas d'inspection favorable.

Quelques mois après le vote de la loi du 25 février 1914 (accordant la titularisation avec 11 heures de langues), la circulaire ministérielle du 20 avril 1914 est venue en quelque sorte confirmer les promesses précédentes. On lit, en effet, dans cette circulaire « qu'un stage *d'un an* dans les fonctions d'instituteur-adjoint délégué paraît être le minimum exigible ». Or, dix jours plus tard, était signé un décret qui allait changer la face des choses. Ce décret imposait aux instituteurs-adjoints pourvus de Certificats spéciaux, un stage de *trois ans* avant de pouvoir devenir professeurs-adjoints (1er mai 1914). On enlevait ainsi aux certifiés de langues la plupart des avantages qui leur avaient été déjà concédés et on mettait leur diplôme sur le même pied que d'autres qui, de l'aveu de tous, *leur étaient notablement inférieurs.*

Les choses ont encore empiré par la suite ; la loi du 7 octobre 1919 impose un stage de *cinq années* aux certifiés de langues avant qu'ils puissent obtenir la titularisation. A vrai dire, le texte ne parle que des *maîtres auxiliaires* (dont le nombre est restreint), mais l'administration interprète la loi de la façon la

plus défavorable au personnel enseignant et applique cette condition des cinq ans de stage à tous les professeurs délégués.

Au moment où le projet de loi de péréquation est venu en discussion au Parlement, on a pu constater que les textes nouveaux maintenaient les dispositions de la loi du 6 octobre 1919. Dans l'espoir de faire modifier des mesures aussi fâcheuses à l'égard de nos collègues de l'Enseignement primaire supérieur, le Président a adressé la note suivante à diverses personnalités politiques qui s'intéressent aux questions universitaires :

Paris, 12 mars 1921.

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur certaines dispositions du projet de loi relatif à la péréquation des traitements universitaires.

L'article 38-14 indique que les *maitres auxiliaires de langues vivantes,* ainsi que les instituteurs (et institutrices) délégués, chargés de l'enseignement des langues vivantes dans les Ecoles primaires supérieures, pourront « s'ils possèdent le Certificat de l'aptitude à l'Enseignement des langues vivantes dans les Ecoles normales, sur la proposition des recteurs et *après cinq ans d'exercice,* être classés parmi les professeurs d'E. P. S., en recevoir le titre et le traitement ».

Le stage était naguère d'un an ; un rapport d'inspecteur général favorable au fonctionnaire permettait sa titularisation.

La disposition nouvelle nous paraît beaucoup trop onéreuse pour les professeurs. Point n'est besoin d'une durée de cinq années, semble-t-il, pour qu'un maitre donne la mesure de son zèle et de ses qualités professionnelles. Ces dernières, ainsi que son savoir, ont été l'objet d'une vérification incontestable quand le professeur a passé le *Certificat d'aptitude.* Cet examen comporte, en effet : 1° des épreuves spéciales de langues vivantes qui permettent de contrôler les connaissances linguistiques du candidat ; 2° des épreuves littéraires et grammaticales qui ont pour but de préciser sa culture générale ; 3° une épreuve de pédagogie des langues vivantes où s'atteste sa technique professionnelle.

Le stage fixé à 5 ans enlève au *Certificat* une part notable de sa *valeur utilitaire* et de son *prestige.* Le recrutement des candidats, et par suite celui des professeurs de langues, en souffrira.

Il est onéreux pour les professeurs de langues vivantes parce que ces derniers ont dû, pour passer ce concours dont le niveau élevé est comparable à celui du *Cert. d'A. des Lycées et Collèges,* se livrer à des études prolongées et coûteuses, s'imposer des séjours dispendieux à l'étranger.

Nous estimons donc que, pour les langues vivantes, il est nécessaire d'en revenir au stage d'*un an.*

Le Président de l'Association.
Ch. Veillet-Lavallée.

D'après des renseignements puisés à bonne source, il est probable que ces anomalies, si même nous n'obtenons pas gain de cause immédiatement, disparaitront quand sera effectuée une réforme des professorats de l'Enseignement primaire qui est à

l'étude au ministère. Le *Certificat de langues* deviendrait une branche du *Professorat*. On se rappelle que notre collègue *Monguillon* a publié un article magistral sur cette question, l'an dernier, dans les *Langues Modernes* (p. 349).

D'autre part. *M. Monguillon* a proposé et fait adopter les deux vœux que voici par l'Assemblée générale de l'*Association amicale des Professeurs d'Ecoles primaires supérieures* qui s'est tenue à Paris, pendant les vacances de Pâques :

« 1° L'Assemblée générale émet le vœu que le décret du 1er mai 1914 ne soit pas appliqué aux professeurs de langues vivantes ; que la titularisation de ces derniers comme professeurs-adjoints ou comme professeurs — selon le poste — puisse être prononcée après un an de stage. »

« 2° La titularisation comme professeurs des certifiés de langues vivantes sera prononcée par le Ministre, simplement sur la proposition de l'Inspecteur général et de l'autorité académique. »

Visite des Professeurs de Langues Vivantes des E. P. S.

Les professeurs de langues vivantes des Ecoles primaires supérieures, présents au Congrès de l'Association amicale des E. P. S., qui s'est tenu à l'Ecole Turgot pendant les vacances de Pâques, ont tenu à profiter de leur séjour dans la capitale pour offrir leurs hommages à notre Président et à le remercier du zèle et du dévouement qu'il a toujours montrés pour la défense des langues vivantes dans les Ecoles primaires supérieures.

Ils lui ont en outre communiqué les vœux votés la veille par l'Assemblée générale de l'Amicale des E. P. S. et dont le texte a été reproduit d'autre part.

Ils l'ont aussi entretenu de diverses autres questions telles que :

1. L'indemnité due aux P. A. pourvus du certificat de langues.
2. Les heures supplémentaires de langues vivantes.
3. Les horaires de langues, de moins en moins observés dans les E. P. S.
4. Les conditions requises pour prendre part au concours du Certificat secondaire de langues, etc...

Ils sont partis avec l'impression réconfortante qu'ils peuvent toujours compter sur l'appui de l'Association, de son Bureau et de son Président.

A. Monguillon.

Les Langues Vivantes dans l'Enseignement Primaire et dans l'Enseignement Technique

Le bon sens, aussi bien que l'observation psychologique des élèves semblent indiquer avec force l'utilité que présente l'étude des langues vivantes à la fois pour les fins pratiques et pour les

fins de culture, dans les deux Enseignements primaire et technique. Or, depuis quelques années, nous l'avons déjà montré à plusieurs reprises, l'Enseignement des langues, dans ces deux grandes divisions de l'Université, a subi un recul considérable et, il faut le dire, sans l'Association, en 1920 et en janvier dernier, le dommage eût été plus grand encore. Nos collègues du Primaire et du Technique l'ont compris, d'ailleurs, et sont venus en nombre grossir nos rangs. Souhaitons que le mouvement des adhésions ne se ralentira pas. Il ne devrait plus à l'heure actuelle, rester un seul professeur de langues vivantes en dehors de notre groupement.

On se rappelle que le projet de réforme du brevet supérieur, présenté en janvier, comportait la suppression de l'épreuve écrite de langues. On sait aussi par quels efforts de nos représentants au Conseil supérieur et de l'Association ce coup fut, en partie, paré. L'épreuve écrite reste, mais *réduite à une durée d'une heure*, alors que *les autres matières ont deux heures et demie ou trois heures.* Ces dernières sont cotées sur 20, la première sur 10 seulement. (Voir *Bulletin de l'Instruction Publique* du 19 mars 1921). Les observations qui suivent font mieux saisir encore la diminution infligée à notre enseignement :

Autrefois, l'épreuve de langues était le tiers de l'examen écrit et était cotée sur 20. (Il y a maintenant 5 épreuves à l'écrit, dont 1 de langues). Si on présente dans un rapport la note maximum de langue en la comparant au total maximum des épreuves écrites, on avait autrefois : 20/80 soit 1/4 et aujourd'hui : 10/90 ou 1/9.

Autre constatation : le n° du 15 avril 1921 publie toute une série *d'arrêtés* et un décret relatifs à *l'Ecole normale d'Enseignement technique, aux Certificats d'Aptitude au Professorat des Ecoles Pratiques de Commerce et d'Industrie* de garçons et de filles, à celui de *l'Enseignement Pratique* du Commerce et de l'Industrie.

Il n'y a *aucune épreuve de langues vivantes* dans les programmes de ces divers examens et concours PAS MÊME POUR LES SECTIONS COMMERCIALES.

L'Université et la Politique *(Suite)*

Nos lecteurs se rappellent le texte de la protestation élevée par notre groupement contre la mission dont a été chargé un de nos collègues au moment où M. Honnorat quittait le Ministère de l'Instruction Publique (Voir *Bulletin* du 15 avril 1921, pp. 172-175).

Le Bureau de la *Fédération Nationale des Professeurs de Lycées* et de l'Enseignement secondaire féminin ayant, de son côté, fait une démarche dans le même sens auprès du Ministère actuel, a reçu la réponse que voici :

« *Paris, 9 avril 1921.*

« *Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-*
« *Arts,*
« *A M. Cope, professeur au Lycée de Lille, Président de*
« *la Fédération des Professeurs de Lycées de garçons*
« *et de l'Enseignement secondaire féminin.*

« J'ai pris connaissance de votre lettre du 18 mars relative à « la mission d'inspection dans le ressort de l'Académie de Paris « dont *M. Bernheim,* professeur d'allemand au lycée Louis-le- « Grand, a été récemment chargé. »

« Je crois devoir vous informer que M. Bernheim n'a été « l'objet d'aucune nomination. La situation de ce professeur, « qui se serait trouvé, de fait, en surnombre au lycée Louis-le- « Grand, a simplement permis de lui confier une mission tempo- « raire auprès de M. le Recteur de l'Académie de Paris.

« Pour le Ministre et par autorisation :

« *Le Chef de Cabinet,*
« *Signé* : ROLAND-MARCEL. »

Cette lettre appelle les observations suivantes :

1° Elle confirme les explications que notre Bureau a recueillies le 17 mars auprès de M. Bellin ;

2° Il s'agit, répète-t-on, d'une mission *essentiellement temporaire* et non d'une nomination à titre définitif. *Le personnel enseignant en prend bonne note ;*

3° Que le Professeur en question, au moment de reprendre sa chaire, se soit trouvé en surnombre, c'est possible. La raison est-elle suffisante pour qu'on le charge, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, de contrôler l'activité et le mérite professionnels de ses collègues dont beaucoup l'emportent sur lui par l'âge, les services, la notoriété scientifique et pédagogique ? Il reste patent qu'une fois de plus, il y a eu intrusion de la politique dans un service technique, qu'une fois de plus le « fait du prince » a joué au détriment du bien public, de l'ordre, de la bonne marche des services, qu'on a fait bon marché de la dignité du corps enseignant et, pour tout dire, de la moralité.

Nous devons ajouter que sont parvenues au Bureau des protestations émanant de collègues, anciens combattants. L'une d'elles établit un parallèle entre les fonctions remplies pendant la guerre, dans un hôpital parisien, par la personne en question « fonctions utiles, certes, mais de tout repos, pendant que des « officiers interprètes que je pourrais citer, et dont la valeur pro- « fessionnelle, les titres et les services universitaires égalent, « s'ils ne dépassent, les siens, étaient cités à l'ordre pour bles- « sures, actions d'éclat ou faits prisonniers avec les troupes « combattantes dont ils partagent les fatigues et les dangers ».

« S'il est décidé en haut lieu que la période allant du 2 août 1914 au 11 novembre 1918 doit être effacée de notre histoire, les anciens combattants se le tiendront pour dit, mais alors qu'on cesse de les asperger d'eau bénite de cour ».

Un autre correspondant appuie en ces termes la protestation

que l'on vient de lire : « Notre collègue X. (engagé volontaire, « croix de guerre, légion d'honneur au titre militaire) a mille « fois raison. L'Université ignore les services que ses profes- « seurs ont pu rendre à la défense nationale. Aussi, que ne « sont-ils restés tranquillement dans leur chaire à soigner leur « avancement auprès des politiciens ! »

Nous croyons savoir que la *Ligue Civique* s'est occupée, également, de la question. Le Président de l'*Association amicale des Anciens combattants de l'Enseignement supérieur, et de l'Enseignement secondaire public*, tout en faisant remarquer que deux Inspecteurs généraux, *MM. Marijon* et *Vial*, sont d'anciens combattants, souhaite « que, pour toutes les nominations, il soit tenu le plus grand compte des services rendus par le fonctionnaire pendans la guerre. » Il se plaint que les A. C. n'aient « ni auprès « des pouvoirs publics, ni même dans les milieux corporatifs « l'autorité et le crédit qu'ils devraient avoir ».

Section Régionale du Nord (Lille)

La Section régionale du Nord de l'A. P. L. V. a tenu son Assemblée générale le jeudi 28 avril 1921, sous la Présidence de *M. F. Delattre.*

Avant d'aborder l'ordre du jour, les membres présents procèdent à un échange de vues au sujet des modifications qui semblent devoir intervenir prochainement dans les horaires des lycées et collèges et de la compression fâcheuse qui pourra en résulter pour l'enseignement des langues vivantes. *M. Beltette* qui a pu joindre pendant le Congrès de Pâques MM. Veillet-Lavallée et Bloch s'est entretenu avec eux de la situation et a obtenu d'eux des renseignements complémentaires très rassurants qu'il communique à ses collègues. Une discussion s'engage alors à la suite de laquelle la résolution suivante est votée à l'unanimité :

« La Régionale du Nord, ayant pris connaissance de l'A. G., d'après le compte rendu qui a paru dans le n° d'avril des « Langues Modernes », remercie MM. Hovelaque et Rancès de leurs énergiques efforts pour la défense de notre enseignement, — et félicite le Comité de son heureuse intervention à laquelle elle s'associe pleinement. »

Passant ensuite à l'examen des questionnaires de la Fédération nationale des Professeurs de lycées envoyés aux Régionales, *notre Président* nous fait connaître qu'il a rendu compte au Comité central de l'impossibilité où il s'était trouvé de convoquer la Régionale à ce sujet, le temps matériel ayant fait défaut avant la date requise. Une intéressante discussion s'engage cependant et l'Assemblée est d'avis que le referendum qui a servi de point de départ à la modification des épreuves du Baccalauréat n'aurait pas dû être pris en considération étant donné que : *a) Les questions étaient posées le plus souvent en termes trop*

vagues et généraux ; — b) la date à laquelle il a eu lieu a empêché les non-mobilisés d'y prendre part ; — c) les intérimaires de guerre qui y ont pris part en très grand nombre en ont pu fausser le résultat.

En conséquence, l'Assemblée exprime l'avis qu'il y aura lieu après les deux sessions de baccalauréat de juillet et octobre prochain d'examiner à nouveau et dans son entier la question des épreuves de langues vivantes et de demander aux professeurs leur opinion précise *sur la forme (a) narration, — b) thème et version) qu'il conviendrait d'adopter pour les épreuves écrites.*

Il y aura lieu également, propose M. Delattre, d'examiner séparément les opinions des professeurs de langue allemande et celles des professeurs de langue anglaise.

Cette importante question qui n'est aujourd'hui qu'amorcée est portée à l'ordre du jour de notre réunion de novembre. Le Président de la Régionale du Nord, *M. F. Delattre* accepte de représenter notre Groupement auprès du Comité central de l'Association. En son absence, cependant, il sera remplacé par M. Servajean qui, sur la demande qui lui en a été faite par M. Delattre, veut bien remplir les fonctions de délégué de la Région lilloise à Paris. L'Assemblée ratifie ce choix et adresse à M. Servajean ses vifs remerciements.

Nous passons ensuite à l'ordre du jour de la séance et la parole est donnée à *M. Boucher* de Boulogne pour la lecture d'un rapport sur la question des retraites. Le rapporteur examine le cas des professeurs qui ont dû interrompre leurs services pour aller préparer à l'étranger leurs grades et qui ont dû, pendant ce temps, cesser leurs versements en vue de la retraite. Ce rapport est suivi d'un échange de vues au cours duquel il est constaté que ces fonctionnaires n'ont pas, pendant leur absence, rompu le contact avec leurs Facultés, — qu'ils y sont, le plus souvent, restés immatriculés, — et le vœu suivant est voté à l'unanimité.

« *Les Professeurs qui ont interrompu leur service sans traitement pour préparer, à l'étranger, des grades universitaires seront admis (jusqu'à concurrence de 3 années comme les anciens boursiers de licence et d'agrégation) à faire un versement rétroactif comme s'ils avaient bénéficié d'un congé avec traitement de 100 francs.* »

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'extension de l'électorat et de l'éligibilité aux divers conseils de l'enseignement. Le vœu suivant est adopté :

« *L'Assemblée émet le vœu que les Certifiés de langues vivantes soient assimilés à leurs collègues Licenciés et Agrégés pour la représentation aux divers conseils universitaires et qu'ils puissent devenir électeurs et éligibles.* »

L'Assemblée aborde enfin la discussion d'un important rapport de *M. Brocart* sur la situation actuelle de l'enseignement des langues vivantes dans l'Enseignement primaire supérieur. La lecture de ce rapport est suivie d'une discussion prolongée après laquelle les propositions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

« *La Régionale de Lille émet le vœu :*

I. « *Que l'épreuve de langue vivante soit rétablie à l'examen oral du brevet de l'Enseignement primaire supérieur.* »

II. « *Que l'enseignement d'une langue vivante soit continué dans les 2e et 3e années des sections industrielles.* »

III. « *Que l'épreuve de langue vivante redevienne obligatoire aux concours d'admission dans les Ecoles d'arts et métiers avec le coefficient minimum de 1 et que la note obtenue, quelle qu'elle puisse être, soit comptée intégralement au candidat.* »

IV. « *Que les épreuves de langues vivantes écrites et orales au brevet supérieur soient maintenues dans l'intérêt futur des Instituteurs et Institutrices.* »

V. « *Que l'Administration prenne les mesures nécessaires pour assurer tous les horaires prévus par les règlements.* »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, l'Assemblée ayant fixé sa prochaine réunion *au jeudi 24 novembre 1921 à 2 heures.*

Ordre du jour

La nouvelle épreuve écrite aux examens du baccalauréat.

Litte, le 28 avril 1921.

Le Président, Floris DELATTRE. *Le Secrétaire,* BROCART.

Section Régionale de Lyon

M. Ehrhard, professeur de langue et littérature allemandes à l'Université de Lyon, a bien voulu nous exposer de quelle manière il comprenait l'expression si lâche de thème d'imitation (en allemand). Dans les textes qu'il a été appelé à choisir pour le baccalauréat, il a observé les principes suivants :

1) faire servir pour le thème, dans la plus large mesure possible, le *vocabulaire* de la version ;

2) obliger l'élève à employer sous une *forme grammaticale* différente les mots fournis par la version, par exemple, à remplacer un singulier par un pluriel, un verbe au présent par le même verbe au passé, ou encore à chercher le dérivé d'un mot simple ;

3) obliger l'élève à se servir de certaines tournures relevées dans la version, mais en changeant l'ordre de la construction, par exemple, en transformant une proposition principale en proposition subordonnée et inversement.

Naturellement, le vocabulaire des thèmes n'a pu être emprunté *entièrement* aux versions, mais les exceptions, assez rares, appartiennent à la langue usuelle que l'on peut supposer connue de tous.

En tout cas, M. Ehrhard a toujours sacrifié l'élégance du français à la nécessité de se mettre à la portée des élèves.

Cette conception du thème d'imitation diffère essentiellement de celle que l'on trouve dans les seuls recueils parus jusqu'à ce

jour. Il nous a semblé à ce titre qu'elle pouvait intéresser, non seulement les professeurs d'allemand de l'Académie de Lyon, mais encore tous ceux de nos collègues qui ont à préparer aux nouvelles épreuves.

Section Régionale de Nancy

Assemblée générale du 28 avril 1921

Présents : M. Babin, Mme Bianconi, MM. Briquelot, Bouchez, Mlle Bose, MM. Chamoud, Davoine, Mlle Dosmond, M. Duthil, Mlle Foin, MM. Geoffroy, Gobert, Guillin, Hesse, Hinzelin, Hoellinger, Mme Hirsch, MM. Krémer, Maresquelle, Mossé, Michel, Petit, Peyraube, Rérat, Reyher, Mlle Richard, Mme Vitrey, Mlle Taboureau.

Excusés : Mlle Boulay, MM. Coulet, Mattenet, Mlles Petit-Colas, Simon, Siredey, Mme Violot, MM. Vaillandet, Vallod, Villemin.

M. Reyher constate qu'un certain nombre de détails importants restent à régler pour *l'application des nouvelles épreuves de langues vivantes à la prochaine session du baccalauréat.* Il est indispensable qu'une entente soit réalisée entre les professeurs de l'Enseignement supérieur, les doyens des facultés des Lettres et des Sciences, et qu'elle soit sanctionnée par une note de M. le Recteur aux chefs d'établissements. Il est impossible de s'en tenir à la lettre des arrêtés ministériels qui restent muets sur les points suivants :

1° *M. Geoffroy* demande à quel moment se fera l'option des candidats entre la dissertation et le thème. Cette question est particulièrement importante pour les candidats d'origine alsacienne et lorraine de l'Académie de Nancy. Si les élèves ont la liberté de se prononcer au moment de l'épreuve, et en présence des textes proposés, ils hésiteront et se décideront peut-être pour l'épreuve à laquelle ils ne seront pas préparés ; aussi est-il désirable que l'option se fasse au moment de l'inscription.

2° L'arrêté du 12 mars 1920 prescrit de retirer les copies de version avant de remettre le texte du thème, mais reste muet sur le retrait du texte même de la version. Il est préférable que ce texte ne soit pas retiré à l'élève. Un thème dit d'« imitation » doit pouvoir s'appuyer franchement sur le texte de la version. Si l'on retire le texte de la version, le candidat cherchera à apprendre par cœur, ou à copier, tout ou partie de ce texte, ce qui nuira à la loyauté et à la qualité de l'épreuve.

3° L'emploi du dictionnaire en langue étrangère sera-t-il autorisé pour les deux épreuves ? *M. V. Michel* fait remarquer que si l'usage du dictionnaire reste autorisé pour le thème, la valeur de contrôle de cette épreuve se trouvera singulièrement amoindrie. *M. Maresquelle* demande qu'à titre transitoire, l'usage du dictionnaire reste autorisé, ce qui est approuvé par l'Assemblée.

M. Peyraube demande dans quelle mesure on peut admettre

que nos élèves se servent du dictionnaire en langue étrangère. On s'accorde pour reconnaître qu'ils ne se servent ni du dictionnaire, ni de la grammaire en langue étrangère, — sauf aux compositions et à l'examen. Il y aurait peut-être là un point de pédagogie à élucider. Il est vrai que notre méthode a précisément pour but de leur faire acquérir un vocabulaire actif qui les dispense de recourir au dictionnaire. *M. Bouchez* remarque que, même à l'examen, le dictionnaire deviendra superflu, lorsqu'on aura délimité le vocabulaire minimum que doit effectivement posséder un candidat au baccalauréat. Ceci sera prochainement réalisable dans l'Académie de Nancy, grâce au recueil de poésies dû à la collaboration des professeurs d'allemand du lycée de Nancy. Ce recueil, qui suivra l'élève de la sixième en Mathématiques et Philosophie, sera suivi d'un glossaire, renvoyant pour le sens aux poésies apprises, et contenant les expressions élémentaires — notamment les expressions abstraites — que devront posséder les élèves. *M. Mossé* annonce que le même travail se fait pour l'anglais. *M. Bouchez* prépare également une grammaire allemande comprenant des exercices d'acquisition orale suivant les principes de la méthode directe, des séries de « Merksätze » extraits du recueil de poésies du lycée de Nancy, d'un exposé en français des règles grammaticales acquises par l'expérience, enfin d'exercices écrits en allemand pour le premier cycle, de courts thèmes d'imitation pour la 2e et la 1re.

La défense de notre enseignement : *M. Reyher* expose la question et demande quelle pourrait être notre action. Notre enseignement a besoin d'être défendu à l'intérieur même de l'Université. Pour cela, il faut que notre Association soit forte, et nous comptons sur la vigilance et l'énergie de nos représentants à Paris. Chacun de nous peut s'employer à dissiper les préventions qui existent contre notre enseignement et à le faire mieux connaître. Mais la réponse faite spontanément par le plus grand nombre de nos collègues est que, pour s'imposer et désarmer l'hostilité à laquelle il est parfois en but, notre enseignement doit tendre toujours à s'améliorer, à devenir toujours le meilleur possible. Il faut qu'il reste essentiellement vivant, qu'il multiplie et qu'il vivifie notamment par le choix des textes, les sources d'intérêt. La correspondance en langue étrangère (aboutissant parfois à l'échange des enfants), les séjours à l'étranger doivent être encouragés. *Mlles Dosmond et Taboureau, M. Rérat* donnent des précisions intéressantes sur les résultats obtenus dans les classes d'anglais. Il faut surtout que notre enseignement soit le plus précis possible, et échappe définitivement au plus grave reproche qui lui ait été adressé. *M. Mossé* signale l'erreur qui prétendait donner comme but à notre enseignement le bilinguisme des enfants élevés simultanément dans la connaissance de deux langues. Ces enfants ne savent pas passer d'une langue à l'autre, ni se rendre compte par l'analyse, de la correspondance exacte des idées et des termes, ce qui est indispensable à un enseignement qui prétend, comme le nôtre, à une haute valeur intellectuelle. Et nous y atteindrons, sans tomber dans les exercices livresques, par des explications aussi serrées, aussi lucides que possible — réalisables même en langue étrangère avec des

textes bien choisis — et suivies de contre-épreuves rapides : versions et thèmes d'imitation. La majorité de l'Assemblée est d'avis de ne pas attacher une importance excessive à la nature de l'épreuve du baccalauréat. *Au sujet du rôle de professeur de langues vivantes, comme professeur d'humanités,* et de la possibilité de l'instituer comme professeur principal en D et B (dont il faudrait défendre l'existence), *M. Gobert* proteste contre notre procès-verbal du 10-2-1921. Il revendique la possibilité pour le professeur de langues vivantes de donner à la fois l'enseignement du français et d'une langue étrangère, ce qui est réalisé dans les collèges. La majorité semble d'avis que la question du professeur principal peut se résoudre par les conseils de classe. Au lycée de Nancy, des tentatives intéressantes de collaboration entre professeurs de disciplines différentes ont été faites par l'intermédiaire de l'amicale.

L'effort pour donner à notre enseignement le plus d'efficacité et d'autorité possible serait heureusement complété par une propagande à entreprendre à l'extérieur de l'Université. *M. Maresquelle* propose d'instituer une enquête auprès des grandes associations de la région nancéenne (Chambre de commerce, Société Industrielle de l'est, etc...), enquête qui nous serait probablement favorable. *M. Peyraube* a songé à s'adresser aux mêmes associations et au public en vue de la création de bourses de voyage. Il semble que les deux questions puissent être liées. Le bureau est chargé de former une Commission qui étudiera la question et tâchera d'aboutir avant les grandes vacances.

Le Président, — *Le Secrétaire,*
Paul Reyher. — J. Peyraube.

A l'issue de la dernière Assemblée générale, il a été décidé que le Comité et le Bureau de notre Section régionale se constitueraient en Comité des bourses de vacances sous la présidence de *M. Maresquelle.*

Une première réunion a eu lieu le samedi 14-5. Après un échange de vues, il a été décidé de déterminer d'abord le montant approximatif de ces bourses, d'après le cours du change et les conditions de la vie en Allemagne et en Angleterre, de faire dans un bref délai quelques démarches auprès d'un certain nombre de personnalités nancéiennes. Si ces démarches aboutissent, nous tenterons d'attribuer quelques bourses pour les vacances prochaines.

Le Comité.

Nouveaux adhérents

M. Geoffroy, prof. lycée, Bar-le-Duc ; *M. Chaux*, prof. lycée de Pau ; *M. Jean Norton-Cru*, prof. de français, Williams College, Williamstown, Mass. E.-U ; *Mlle Tournier*, étudiante. Paris ; *M. Gaillard*, prof. angl., coll. Epinal ; *Mlle Petitcolas*, prof. all., E.

N. I., Nancy ; *Mlle Daubié*, interprète à Bonn ; *Mlle Moine*, prof. angl., E. P. S., j.-f., Privas ; *Mlle Brugel*, inst. à Ségur (Aveyron) ; *Mme Boudingou*, à Brest ; *M. Barat*, prof. E. N. I., Alençon ; *Mlle Duncan*, prof. lycée j. f., Grenoble ; *M. Favre*, prof. all., lycée de Moulins ; *M. Fraiche*, prof. angl., E. P. S., Talence (Gironde) ; *Mlle Goisey*, prof. collège, Dreux ; *M. Trey*, prof. all., lycée Laon ; *M. Sage*, prof. angl., lycée Laon ; *Mlle Villard*, E. P. S., filles, Castelnaudary ; *Mlle Feuillat*, prof. angl., E. P. S. filles, Calais ; *M. Lemoine*, prof. all. coll., Ste-Menehould ; *M. Turpin*, professeur collège, Bischwiller (Bas-Rhin) ; *M. Petit*, professeur E. P. S., Nancy ; *Mlle Picault*, E. P. S., Charolles ; *M. F. Restall*, Brockley, London ; *M. Soulet*, lycée Lakanal ; *M. E. Riey*, prof. angl., lycée Talence, Bordeaux ; *Mlle Coste*, prof. lycée, Marseille ; *M. E. Audra*, Directeur de l'Institut français du Royaume-Uni à Londres ; *M. Petit*, prof. anglais, lycée Buffon, Paris ; *M. Louis Guillaume*, prof. anglais, lycée Strasbourg ; *Mlle Monteil*, prof. lycée jeunes filles, Lille ; *Mme Herbin*, prof. collège, Cambrai ; *Mme Huet*, prof. Lille ; *M. le Principal* du collège de Neufchâteau ; *M. Michel*, prof. Université de Nancy ; *MM. Hesse, Mossé, Médard, Réral*, professeurs lycée, Nancy ; *M. Chamoux*, censeur du lycée de Nancy ; *Mlle Simon*, prof. lycée Jeanne-d'Arc, Nancy ; *Mlle Boulay*, prof. E. P. S., filles, Nancy ; *MM. Davoine* et *Gabriel*, professeurs collège, Lunéville ; *Mlle Heywang*, prof. E. P. S., Lyon ; *Mlles Chevron* et *Doussaut*, prof. coll. jeunes filles, Troyes ; *Mlle Moussié, MM. Méral, Fouret, Nida*, prof. lycée Troyes.

——————>o<——————

SHAKESPEARE ET L'AME ANGLAISE

Nous faisant l'interprète des sentiments tacites de nos lecteurs, nous avons cru devoir adresser ces quelques lignes à M. André Chevrillon, *le jour de sa réception à l'Académie Française :*

« ...Nous nous réjouissons aujourd'hui, en tant que professeurs de Langues Vivantes, de vous voir entrer à l'Académie, vous l'un des premiers parmi les Anglicisants, et dussions-nous commettre le péché d'orgueil, il nous semble que c'est un peu notre enseignement renouvelé des Langues Vivantes qui, en votre éminente personne, reçoit ainsi une sorte de consécration littéraire. C'est cette pensée qui nous encourage à vous demander si vous ne pourriez pas nous donner la primeur de quelques pages du livre que vous allez publier ces jours-ci... »

M. Chevrillon a bien voulu nous envoyer la réponse suivante :

« Je suis très honoré par la demande que vous voulez bien me faire. Je me considère toujours comme contribuant *pour ma petite part à* enseigner une langue vivante, *c'est vous dire que je suis de cœur avec votre association : j'y compte d'anciens camarades, qui sont restés parmi mes meilleurs amis...*

« Je suis heureux de vous présenter quelques pages sur Shakespeare et l'Ame anglaise, *détachées de mon nouveau livre : Trois* Etudes de Littérature Anglaise *(la Poésie de Rudyard Kipling ; John Galsworthy ; Shakespeare et l'Ame anglaise)... »*



A notre grand regret ne pouvant pas, étant contraint à l'économie, publier intégralement l'article de M. Chevrillon, nous nous permettons, avec son approbation, de faire quelques coupures, et de présenter pour les raccorder, pour établir un fil, quelques petits résumés explicatifs :

L'auteur montre tout d'abord que les personnages de Shakespeare diffèrent du type, qui passe en Angleterre pour proprement anglais par ce trait évident de leur psy-

chologie : l'abondance impulsive du geste et de la parole. La forte discipline de l'âme anglaise moderne leur est étrangère. Ils sont plus véhéments et plus naturels. Ce sont des hommes de la Renaissance.

Dans la poésie de Shakespeare, M. Chevrillon reconnaît ensuite certains caractères qui se rattachent à cette partie de la littérature anglaise, que les Anglais tiennent, depuis Matthew Arnold, pour d'essence celtique.

H. S.

L'idée courante aujourd'hui, en Angleterre, c'est que cette race a donné à la littérature nationale la plupart de ses artistes et poètes, et que si l'autre, lente, muette, tenace, fut la force virile du pays dont elle a décidé l'histoire et le succès, celle-ci, d'âme mobile, sensible et nuancée, en représenterait l'élément féminin. Féminin, c'est le mot dont usait Renan pour définir les caractères du génie celtique, et les Celtes dont il parlait, c'étaient justement et seulement ceux-là, ceux d'Irlande, de Cambrie, de Cornouaille, et par conséquent d'Armorique, puisque nos Bretons, au sixième siècle, furent un essaim venu d'outre-mer. Peuples à part, cantonnés depuis des millénaires dans ces terres qui communiquaient à peine avec le reste du monde, refoulés depuis des siècles dans les extrêmes pointes de ces îles et presqu'îles où les influences de la nature sont si spéciales et partout les mêmes. Souffles mouillés de l'Atlantique, douceur, toujours menacée des beaux jours, pâles brumes où le monde fond comme un fantôme, longue désolation des « mois noirs », interminables et languides crépuscules d'été, incessante poussière d'eau promenée par le vent, énervants à-coups des tempêtes : quiconque a vécu dans ces pays avancés d'Occident sait combien de telles influences peuvent agir, à la longue, sur le ton de l'âme, troubler en elle l'afflux régulier de l'énergie vitale, la tendre et la détendre en des intermittences de passion et de rêve, d'enthousiasme et de découragement. Cela ne semble pas douteux : les Bretagnes sensibilisent ; une certaine neurasthénie y est latente, comme en Russie je ne sais quelle autre névrose. L'homme y est instable, impressionnable, étrangement susceptible, enclin à méditer et presque savourer sa tristesse. Si forte que soit la charpente du corps, la physionomie, un certain évidement autour de la bouche, traduisent une délicatesse,

presque une faiblesse de l'âme. Le regard est intérieur ou voilé : une mélancolie s'y attarde et subsiste sous la fantaisie même de l'Irlandais. *We are a sad ayed people,* me disait un de leurs peintres.

C'est trop, évidemment, d'attribuer à cette race, comme on le fait aujourd'hui, presque tout l'élément poétique de la littérature anglaise. Mais dans toute l'histoire de cette littérature, on peut reconnaitre et suivre une certaine lignée spirituelle, dont le trait constant est une sorte singulière de rêve, rêve un peu fou, tant il s'affranchit des réalités de la terre, tant le monde qui s'y évoque est illogique, aérien, merveilleux, comme suscité par une incantation de magicien, tant les choses y apparaissent expressives, pénétrées de significations mystiques et qui se laissent seulement pressentir. C'est un peu le monde enchanté des vieux Mabinogion : des musiques y passent, que l'âme seule peut entendre ; l'amour et la fatalité y règnent ; la nature animée, ordonnée régulièrement, et comme d'elle-même, y parle tout bas à l'homme en lui donnant des signes — une nature où tout revêt des apparences surnaturelles. Que l'on pense à certains noms, à certaines créations de la littérature et de l'art, au Malory de la *Table Ronde,* au Spenser de la *Faery Queen,* au Shakespeare de la *Nuit d'été,* au Blake des *Chansons de l'Innocence,* au Keats de la *Veillée de sainte Agnès,* au Shelley d'*Alastor* et de la *Sensitive,* au Coleridge du *Vieux Marinier,* au Tennyson de la *Dame de Shalott,* au Meredith de *Richard Feverel,* au Hardy de *Tess,* au Barry de *Peter Pan ;* que l'on se rappelle les paysages insubstantiels et les fantastiques rayons de Turner, les chevaliers et les vierges de Burne Jones, ses décors étranges et rythmés comme une incantation, en général, tout l'art des Préraphaélites anglais, et l'on sentira de quelle sorte de vision, si légère et mystérieuse, nous voulons parler ici. On le sentira mieux encore, si l'on considère des œuvres de lignées très différentes, celles par exemple d'un Defoe, d'un Hogarth, d'un Fielding, d'un Constable — on pourrait ajouter d'une George Eliot et d'un Arnold Bennett — presque hollandaises, lentes et quelquefois lourdes, à force de réalisme patient, évoquant trait à trait tout le détail individuel d'une âme et d'une figure, — ou bien encore, celles d'un Milton, d'un Byron, d'un Carlyle, d'une Brontë, d'un Kipling, où l'imagination est souveraine, mais violente, chargée d'énergie orageuse, et comme soule-

vée par les mouvements passionnés et les tensions de l'être personnel et volontaire.

Le rêve dont nous voulons suggérer ici le sentiment est bien plus doux et lumineux ; il s'accompagne d'un état d'âme tout contraire : passif, comme sous les influences d'une musique, entre le bonheur et la mélancolie ; instable, comme sous les influences de l'amour, entre cette mélancolie et ce bonheur. Mais souvent des élans capricieux le brisent, de verve, dę danse, de folie, de chant, de lyrisme, tels ceux qui passent ou jaillissent dans les comédies de Shakespeare et les romans de Meredith ; on pourrait citer des exemples moins hauts, car le génie qui se joue en ce rayon idéal et dans ces fantaisies, n'inspire pas seulement quelques rares artistes supérieurs. Il est diffus ; on le retrouve en cent expressions de l'art populaire, et par exemple, dans toute la littérature de la *nursery*. Nulle part il n'en est de plus riche, de plus absurde et de plus charmante : tendres contes bleus, comme celui de Peter Pan, comme celui d'Alice au Pays des Merveilles, où le monde semble vu à l'envers, ritournelles et couplets où les images de la campagne ou de la bergerie s'évoquent sans lien logique, où la rime et le rythme font tout le sens — rimes folles, rythmes ensorcelants, anciens, venus on ne sait d'où (*Bo-peep* est déjà dans Shakespeare), charmes jetés, dirait-on, par des fées à l'enfance — les grand'mères dans notre Bretagne, les vieilles *mammou hoz* en chantent à leurs marmots de tout pareils, sur des mètres tout semblables. On bien c'est l'enchantement des pantomines de Noël, où se plaisent les grandes personnes : grappes, guirlandes, chœurs de figures virginales et puériles, envolées de leurs ailes de gaze au royaume des nuages. Et encore les gigues démoniaques, venues de Haute-Ecosse, du pays celtique, les verves étourdissantes ou le comique concentré, les graves entrechats des clowns. Et c'est aussi l'étrange nostalgie de certaines musiques, chansons populaires nées en Irlande, au pays de Galles, où se mêlent les infinis du désir et du regret, les sentiments du passé, du jamais plus, de l'au-delà, le gonflement du cœur, comme devant la mer blêmissante, au long crépuscule du nord, quand un navire chargé d'émigrants s'en va baisser à l'horizon. Et puis la spiritualité, les chastes et pâles apparitions, les aspects de songe, les intentions symboliques de l'art le plus aimé du public — bref tout ce qui chante, tout ce qui

danse, tout ce qui vole, tout ce qui rêve, chez les Anglais, d'étrange, de fantasque, de suave, de hors la terre, et dont un raisonnable Français s'étonne, comme de rencontrer tout d'un coup, dans la foule citadine de Londres, une frêle, froide et visionnaire figure d'Ophélie.

Cela, c'est le magique rayon qui vient encore, sous des fumées d'usines, iriser le gris et le noir d'une Angleterre disciplinée pour la prose et pour l'action. Nulle part il n'a jeté de feux plus vifs que dans le royaume à part que l'on appelle le monde shakespearien. Ce royaume est en tous les lieux où se jouent un printemps, des fleurs, du clair de lune, des amoureux et des poètes. Watteau, étincelant et mélancolique, y est prince. Mais pour en connaître les couleurs propres, celles qu'a rêvées Shakespeare, il faut avoir vu ces féeries danser et voltiger sur une scène anglaise. Trop de raison, d'art étudié et conscient de ses fins, trop de civilisation intellectuelle, font obstacle à de si libres mouvements, qui semblent ceux de la Nature tendant d'elle-même à la poésie, comme les énergies de la plante à la fleur. Il y faut le spontané, la fraicheur de pétale, les yeux de rêve et d'innocence, les cheveux dénoués, les lèvres entr'ouvertes, toute la frêle grâce angélisée (*Angli Angeli*) qui se révèle, avec d'imprévus élans de danse, en des enfants et des jeunes filles de là-bas.

Le monde shakespearien : le mot seul est un sortilège qui nous enlève à la terre. On revoit la légendaire forêt des Ardennes, où la rumeur du monde n'arrive pas ; on écoute le vaste silence, les cris d'oiseaux qui le remplissent, si doux au cœur fatigué que l'on ferme à demi les yeux pour mieux s'en pénétrer. Dans l'ombre verte où le sapin se mêle à l'olivier, le vieux duc proscrit sourit à sa cour : bergers, poètes, seigneurs vêtus en Robin Hood. Jaques, sentimental et philosophe, pleure la blessure d'une biche innocente (*poor dappled fool !*), ou moque méditativement la folie des humains. Ce fantasque « Monsieur Mélancolie » échange des saluts et des soupirs avec Signor Amour. Rosalinde déguisée, feignant la dignité de la raison masculine, prétend guérir son Orlando par ses railleries, et ne rêve que de baisers. Cependant, des chansons çà et là s'élancent, comme des alouettes hors d'un champ de fleurs, épanchant sur tout le poème l'allégresse et la fraîcheur d'un printemps anglais. Et puis, tous les amants qui se cherchaient se re-

trouvent ; ils s'assemblent deux à deux, et leurs couplets s'enlacent, se répondent. Cadences alternées, variations sur le thème éternel, et qui redoublent, s'exaltent, s'exagèrent pour nous faire sourire, comme dans une danse figurée, des gestes trop accomplis de passion. Et voici maintenant la profondeur bleue, le frémissement infini de la Nuit d'été, les essaims vaporeux de sylphes et les lullabies de fées, les grâces de maître Feur des Pois et de messire Graine de Moutarde, les pâmoisons de Titania, les aimables braiements de Bottom, les tendres couples humains qui se nouent et se dénouent sous les influences de la fleur magique. Voici les folles farandoles de fées et de lutins autour de Falstaff endormi, le mol gazon baigné de lune où rêve Jessica. Voici Windsor et les caquets de ses commères, voici Messine et l'étincelante escrime de Béatrice et de Bénédict, leurs défis à l'amour, et la victoire de l'amour. Voici le *Conte d'hiver*, la *Nuit des Rois*, tous les fabuleux décors de ces comédies aux noms charmants de proverbes et de légendes. Et pour clore la fantasmagorie shakespearienne, après tant de rêves divins et de visions terribles, après Othello, après Lear, après Macbeth, après Hamlet, les dernières incantations de Prospero, ses adieux à ses talismans, les mourantes musiques d'Ariel qui s'éloigne, et, suprême vision, dans la solitude de l'île enchantée, l'émerveillement de Miranda qui ne sait rien du monde humain, à l'apparition radieuse du prince, et puis son extase, ses silencieuses larmes, et, la suprême et lumineuse réalité de la vie se révélant — de cette vie que l'on a vue vaciller sous l'éclair et s'évanouir dans la ténèbre — le ravissement, à son sommet virginal, des deux êtres éternels dans l'éternelle aurore de l'amour.

L'étonnant, en ces féeries, c'est leur légèreté, la promptitude ailée du rêve, c'est le caractère aérien, diaphane, des formes évoquées, comme de blanches brumes de rosée qui s'essorent et fondent sous une pluie de rayons matinaux ; — les évocations de Shelley, femmes, fleurs, paysages, ont aussi ce caractère de mouvants et radieux fantômes. Et c'est encore la délicatesse et la flexibilité de cette poésie, la nuance changeante, irisée du sentiment qui s'y joue, la mélancolie se mêlant à la joie, l'émotion à l'humour, la tendresse aux pétulances de l'esprit ; c'est surtout le parti pris d'invraisemblance, le *non* jeté par le poète au bon sens, à l'expérience, à la raison, la pure envolée dans un monde idéal

où tout est comme il vous plaira — et peu importe l'impossible. Sur ce monde aérien scintille l'étoile qui dansait quand Béatrice naquit.

Par tous ces traits, la fantaisie shakespearienne diffère de ces fables germaniques où le sens du mystère est profond, mais où ne passe aucun capricieux coup d'aile, où l'émerveillement est passif et d'espèce religieuse, où l'âme ne se joue pas à la nature, mais se recueille pour la méditer et se laisser pénétrer de lentes influences, de vagues, émouvantes sensations panthéistes. Elles diffèrent de celles-là, surtout, dont les fées, nains, diables, kobolds présentent, comme ceux que l'on voit aux tableaux du vieux Breughel, les traits multiples et précis, les déformations particulières de l'individu véritable et complet, chacun fixé dans sa forme et son caractère, âme malicieuse, sournoise, cruelle ou amicale, engagée dans un corps de matière solide, mêlée dans un monde merveilleux, mais sérieux et dense, à des aventures où tout se passe suivant les lois du logique et présente les apparences tangibles du réel.

C'est presque le même contraste que nous avons noté entre une certaine poésie anglaise et des œuvres bien plus lentes, morales et réalistes (Meredith et Matthew Arnold eussent dit anglo-saxonnes) de la même littérature. Il s'explique peut-être, si l'on se rappelle que Shakespeare naquit à trente lieues du pays de Galles, au bord de cette rivière Avon que nos Bretons appelleraient Aven. N'est-il pas remarquable qu'entre tous les grands écrivains de leur langue, c'est un Gallois, Meredith, qui, par l'intensité de vie de ses créatures, par la vérité, la logique et la profondeur de sa psychologie dans l'arbitraire et presque le fantastique des situations, par la rapidité de son esprit qui devient celui de ses personnages, par ses caprices, sa verve dansante, le soudain et la hauteur de ses essors, rappelle le plus Shakespeare. Dans le dernier de ses romans, dont le titre dit l'idée, Meredith oppose justement toute la souplesse imaginative du Celte à l'énergie volontaire et concentrée de l'Anglo-Saxon.

Ce n'est pas de l'énergie concentrée qui se révèle dans ce que l'on découvre de la personne du poète. Il fut *the gentle Shakespeare,* l'un de ceux dont la figure inspire à qui les fréquente plus de tendresse que de respect — *my Shakespeare,* disait Ben Jonson, qui fut son ami, — « le doux cygne de l'Avon », probablement une âme de vouloir

et de résistance faibles. Car tant de sensibilité flexible, une telle aptitude à se muer idéalement en formes différentes ne supposent pas une forte, résistante armature morale. L'amour lui est apparu comme une maladie, une intoxication dont rien ne peut arrêter le progrès, quelque chose comme le développement fatal d'une image qui naît d'un hasard et dissout dans la créature toute raison, toute puissance de se commander et de se conduire. *Poor worm, thou art infected,* dit son Prospero, de Miranda, — et telle est la triste idée centrale de ses plus charmantes comédies. Telle fut certainement sa propre expérience. Sous les prestiges de Mary Fitton, il fut Antoine aux petites mains de Cléopâtre. Antoine, Roméo, Jacques, Posthumus, Macbeth, Hamlet, tous ces vivants personnages qu'il n'a certes pas observés, copiés, dans le monde extérieur, mais tirés de lui-même pour se délivrer : en combien d'entre eux, la retrouvons-nous, cette âme, à divers moments, en diverses attitudes de la vie, à divers degrés de déséquilibre ! — âme changeante, multiple, impuissante pour l'action, dénuée de force et de volonté stables, parce que trop facilement envahie, possédée, menée par des rêves...



A côté de ces traits particuliers, explicables, les uns par l'époque, les autres par une influence « celtique », M. Chevrillon en signale un, commun à tous les grands personnages de Shakespeare, et qui lui apparaît comme un caractère général et durable de l'âme anglaise : l'abondance de la vie intérieure. Voici la fin de ce chapitre :

Sans doute une telle conception semble paradoxale, si l'on ne connaît de l'Anglais que les dehors, si l'on pense à ceux que l'on a rencontrés à l'hôtel ou sur des paquebots — à tous ceux-là qui ne semblent que se trop bien porter, dont la conversation se limite aux anecdotes qui circulent, dont les gestes sont comme réglés d'avance, et qui trouvent plaisir, à l'âge des soucis et des responsabilités, à pousser d'un trou à l'autre, sur une pelouse, une petite balle pendant des heures. Mais il ne faut jamais oublier deux choses : c'est qu'en ce pays, l'homme intérieur et vraiment personnel diffère beaucoup de l'homme extérieur et social ; c'est que toutes les règles de l'éducation, tous les impératifs de l'opinion tendent à masquer celui-ci sous celui-là. Si l'on

connaît les Forsyte et les Pendyce de Galsworthy, si l'on se rappelle l'Austen Feverel de Meredith, le Dombey de Dickens, on sait à quel point de telles âmes peuvent se dévorer sans que rien change de l'apparence. Il faut penser aussi qu'à l'origine de toutes ces disciplines, il n'y a pas seulement une idée aristocratique de forme et d'étiquette, mais un instinct obscur et très fort des conditions de la santé. Sans doute, par l'effet prolongé du régime de sport et de grand air que commande cet instinct, par les suggestions, sur l'âme, de gestes et d'attitudes voulues et répétées depuis si longtemps, l'homme extérieur a pu finir, en bien des cas, et surtout dans la gentry, par être tout l'homme. Mais la nature tend toujours à reparaître, et si les mœurs la répriment avec tant d'insistance, c'est qu'on la pressent dangereuse. Dans l'âme anglaise, l'excès des énergies — puissances de rêve, de sentiment et de passion, celles qu'ont manifestées avec tant d'éclat, la poésie, le drame et le roman — apparaît comme un principe général et latent de déséquilibre. Les Anglais s'en doutent bien, qui parlent avec admiration, non seulement de la raison, mais de l'équilibre, de la santé foncière de l'esprit français — *French sanity*. Leurs disciplines leur sont nécessaires ; loin d'elles, hors du milieu qui les impose, l'individu devient facilement étrange. Il est contradictoire, mais il n'est pas faux de définir l'homme de ce pays, tantôt comme une créature de ruche ou de troupeau, qui ne songe qu'à copier tous ses congénères, tantôt — et ce fut jadis l'opinion de tous les peuples qui ne connaissaient l'Anglais que séparé de son milieu — comme un individualiste à outrance et comme un excentrique.

L'excentrique, il abonde en Angleterre, parfois isolé, mené par la fantaisie pure ou par la volonté de prendre le contre-pied des mœurs établies, de jeter le défi à la convention et à la société — ainsi Byron, ainsi le lord Fleetwood de Meredith, — plus souvent affilié, en clubs et sociétés, à ses pareils, inventeur de nouvelles morales, de nouvelles religions, de nouveaux régimes de vie, suffragiste ou scientiste chrétien, réformateur et sauveur de la société, orateur en plein vent, infatigable apôtre de l'idée qui le possède. Ce type est surtout de l'espèce religieuse et mystique : les sectes qui commencèrent à foisonner au seizième siècle n'ont cessé de le manifester ; et peu importe si la foi qui l'illumine, s'emploie — c'était le cas de Shelley — contre la foi.

Il est fréquent dans le roman, notamment chez Dickens, et l'admirable Nevil Beauchamp de Meredith, avec l'exaltation continue de son rêve humanitaire, son indifférence totale aux contingences du réel et son total oubli de lui-même, en est un exemple achevé.

Ce ne sont là que les originaux ; mais souvent, chez les autres, vienne une secousse, des chagrins, une trop longue solitude, des conditions de vie trop dures, et la rupture d'équilibre commence à se produire. C'est la sensibilité qui s'exagère et la volonté qui fléchit, surtout c'est le rêve qui échappe aux freins de la raison, c'est l'image intérieure qui s'impose, grandit d'elle-même, se projette pour le voiler sur le monde réel, et que l'homme suit, passif, hypnotisé, avec des yeux qui voient ce que nous ne voyons pas. C'est une certaine contemplation qui s'absorbe à propos de tout sur de l'épouvante et du mystère — celle dont le danger fait dire à Lady Macbeth : « Ne regardez pas si profondément... Il ne faut pas penser de cette façon aux choses, ou elles nous rendront fous. » C'est un élément de maladie, comme en Macbeth et Hamlet, de folie, peut-être, comme en Lear, mais c'est aussi, comme en tous ces personnages excessifs de Shakespeare, un élément de poésie, et de la plus intense qui soit : lyrique, métaphysique, religieuse, car l'exaltation reste intérieure, excitatrice d'activités toutes spirituelles, et qui s'entretiennent, se prolongent — rêves, idées, sentiments, intuitions. Elle ne se dépense pas au dehors, en gestes soudains, comme chez l'homme du Midi.

Dans la vie réelle, de tels états ne sont pas rares ; on les découvre surtout — comme dans le théâtre de Shakespeare encore — en des êtres que la nécessité a menés trop dur, forcés, *hunted, driven*. L'armure morale, reçue du milieu et de l'éducation, les défenses sociales sont tombées : l'âme nue apparaît, frissonnante, devant un monde qui n'est plus que solitude, ombre, effroi, profondeur tragique. De temps en temps les journaux donnent le testament d'un malheureux qui s'est jeté dans la Tamise, une confession de condamné à mort — parfois, à propos d'un procès, une lettre de passion désespérée : le pathétique ne peut aller au delà. L'homme, alors, parle comme s'il voyait sa vie reculer et se détacher de lui ; il est seul devant l'abîme, devant son Juge, ou bien devant une vision qui l'obsède ; et dans l'exaltation d'une telle heure, l'émotion trouve pour s'exprimer des accents, tantôt déchirants, tantôt d'une paix étrange, solen-

nelle, et déjà comme lointaine. Je me souviens d'une lettre de ce genre, écrite par un jeune homme qui avait tué sa fiancée et qui devait être pendu (la justice est stricte et biblique encore en Angleterre). Il la revoyait, comme le malheureux héros de Tennyson voit naître, croître lumineusement, s'effacer, revenir dans la nuit de son rêve, la face pâle, obsédante et fixe, les paupières closes de celle qu'il a perdue. Il parlait de son crime, non comme d'un acte emporté de passion, mais comme d'un geste nécessaire et commandé. Il avait tué par amour, avec amour, pour que sa fiancée, qui l'avait trahi, ne vécût pas impure : il la voyait purifiée par la mort ; il n'y avait plus en lui qu'adoration. Certains mots ne ressemblaient à rien qu'à ceux d'Othello dont le cœur gonfle et va crever devant le tendre et blanc cadavre de Desdémone (*Pale as thy smock !... Cold, cold, my girl... I kissed thee ere I kill'd thee*).

Si l'on veut connaître, non pas dans un moment de crise, mais au cours d'une vie d'apparence quelconque, cette ardeur à sentir, à souffrir, à se tourmenter d'images, il faut lire l'autobiographie de Mark Rutherford, un grand poète dont la destinée a fait un commis, et qui, sous la domination d'un patron sans pitié, dans un sous-sol de Londres, où il gratte avec d'autres du papier pendant dix heures par jour, revoit des paysages, s'efforce de se muer en machine, se languit de rêve et de sentiment refoulé, et meurt peu à peu, comme l'oiseau captif de Keats, l'aigle malade, rongé du regret de l'espace. Pour rencontrer des états analogues, mais en des êtres infiniment plus passifs, et qui n'ont pas appris à se réprimer, il faut aller à l'autre bout de l'Europe, chez ces Slaves auxquels on ne cesse de penser, quand on commence à pénétrer ces dessous profonds de l'âme anglaise. Seuls au monde, ces deux peuples présentent le caractère de l'imagination que l'on peut appeler *visionnaire*, et qui se traduit souvent dans le regard. Rappelez-vous celui de Chaliapine, quand il jouait Boris Godounov, ce Macbeth slave, qui chancelle, gorgé d'horreurs (en Moussorgsky comme dans le créateur de Raskolnikoff, il y avait du Shakespeare). Regard mystique aussi, comme si le monde sensible s'évanouissant, une indicible réalité se révélait. De là, peut-être, tant de sectes étranges qui pullulèrent en Russie comme en Angleterre : le gouvernement anglais, pendant la guerre, a découvert qu'il lui fallait compter avec ses Doukhobors.

En Russie, l'étrange élément dont nous parlons est évi-

dent. Si l'on doutait de son importance chez les Anglais, il suffirait de rappeler ce que furent les ardeurs hallucinées des puritains, shakers, méthodistes, salutistes, les délires collectifs des grands *revivals,* et, de plus, que la plupart des faits et documents de spiritisme et de télépathie viennent de ce pays, — que ses campagnes et ses manoirs sont encore hantés de fantômes comme le théâtre de Shakespeare. Il suffirait de rappeler ce qu'est l'obsession du mystère et le pressentiment du surnaturel tout au long de la littérature anglaise, le fantastique et solennel rayon dont s'enveloppent tels contes de Kipling, telles évocations de Dickens, tels poèmes d'Edgar Poe (qui fut de souche toute anglaise), de Coleridge, de Shelley, de Blake. Les figures infernales, le Satan même de Milton y baignent aussi, prenant dans leur vaporeuse immensité je ne sais quels aspects de spectres surhumains. C'est la clarté où le prince de Tennyson voit, en de soudains accès, la substance des choses fondre, et sa propre personne se révéler fantôme — et telle fut la constante vision qu'eut Carlyle de l'homme et de l'univers : une apparence, une procession d'apparences qui n'émergent de la ténèbre que pour y retomber. A l'état intermittent ou chronique, tous les écrivains que nous venons de nommer sont des voyants ; les facultés que manifestent leurs œuvres sont l'opposé de la raison, c'est-à-dire, de ce qui nous apparaît comme la santé. Quelques-uns comme Poe, Cowper, Swift furent des malades. Rien d'étonnant s'ils excellent à peindre les états étranges ou extrêmes de la vie mentale ou morale, les paroxysmes de l'émotion, les crises et tempêtes de l'âme où elle finit par sombrer. La littérature du peuple qui, plus que tout autre, aujourd'hui, pratique le culte de la santé, a plus que toute autre évoqué ces désordres où les forces intérieures de l'homme, parce qu'elles ne se font plus équilibre, se révèlent dans toute leur saisissante grandeur.

C'est ici le royaume même de Shakespeare, dont chacun de ces poètes, par un trait ou par un autre, semble émaner. Lyrisme, sentiment obsédant des réalités morales et du mystérieux au-delà, imagination concrète et rêve visionnaire, aptitude à pénétrer dans les âmes, intuitions profondes et dramatiques des dangereuses énergies qui couvent en elles, sous les calmes surfaces de la raison et de la civilisation — tous ces pouvoirs, qui sont à divers degrés les leurs, se rassemblent dans le sien, qui seul est souverain. Pour Taine,

c'est ce dernier trait, la puissance à faire apparaître les dessous profonds de la créature spirituelle en la bouleversant, qui fait la grandeur incomparable du théâtre de Shakespeare. Sans doute, on peut découvrir en Taine une trace de ce romantisme dont il a dénoncé le poison, mais qu'il avait goûté. Dans la création shakespearienne, il acclamait une œuvre qui procède de l'imagination intuitive, et non pas de la raison — moins encore de cette raison classique dont il a dit les vertus, mais dont il a si souvent répété les insuffisances et marqué les limites. De plus, il était psychologue, et son analyse de l'esprit, poursuivie jusque sur les sujets de la Salpêtrière, l'avait amené à cette thèse, que l'homme est fou par nature, et que la perception extérieure est une hallucination vraie. Le théâtre du grand poète anglais vérifiait toutes ses conclusions. Non seulement il n'était pas un produit de la raison, mais la raison y apparaissait comme un équilibre instable, la déraison comme l'état naturel où l'homme tend toujours à retomber. La psychologie y sortait de la pathologie.

C'est là, dira-t-on, un point de vue trop particulier, celui du spécialiste admirant en un poète une intuition soudaine et juste de l'objet que lui-même a méthodiquement étudié. Mais l'objet dont il s'agit ici, c'est tout simplement l'homme, l'homme intérieur, essentiel ; et c'est pourquoi le point de vue spécial se confond ici avec le point de vue général, humain, — avec le point de vue dramatique aussi. Car le drame est dans les âmes, et le degré de sa puissance se mesure à la fois au degré de leur vérité, et au degré de leur tragique. Or, le tragique, ici c'est le malheur qui les attaque ; c'est le choc qu'elles en reçoivent, d'autant plus grand, plus puissant à exciter notre horreur ou notre pitié, que nous le voyons se propager plus profondément en elles, les ébranler de souffrance et d'émotion, les renverser peut-être pour toujours. Car la souffrance et l'émotion sont bien des principes de désordre et de maladie. Elles se prennent à la raison, à la volonté, pour en dissocier peu à peu ou brusquement les synthèses, pour déclencher le jeu automatique des impulsions, des images, du rêve. On peut préférer des spectacles contraires, un théâtre où tout soit discipline sociale et perfection de l'esprit, expression noble et mesurée, nuance délicate, raisonnement bien lié et mené jusqu'au bout. On peut préférer l'ordre à la violence et la civilisation à la nature.

Mais si parfait que soit un tel art, l'effet dramatique en est moins puissant. Car puisque la tragédie est dans les âmes, plus violents et profonds seront ses effets sur les âmes, et plus elle sera grande, — et pour atteindre à l'extrémité du tragique, il faut aller jusqu'à la ruine des âmes. Et il faut que tout se passe suivant les démarches logiques et secrètes de la nature et de la vie. Il faut que dans un roi Lear nous sentions d'abord l'âge et le tempérament, la capricieuse impatience, la tyrannique faiblesse du vieillard impulsif, sensible et passionné. Il faut que nous apparaisse l'ébranlement immédiat produit par le premier coup, la soudaine profondeur de l'atteinte et du déséquilibre, comme d'un chêne séché par le temps, que la hache a touché, et dont la fissure aussitôt s'étend jusqu'à la base. Qu'on nous montre tout le retentissement de l'émotion excessive, la fièvre, le geste qui se précipite, la pensée qui s'accélère, le tremblement de la barbe blanche, les furieux départs, en tempête, et les retours automatiques du vieux roi ramené, comme en rêve, sur la scène, par l'idée qui l'exalte et le possède. Voyons la folie naissante, l'étrange et presque solennelle terreur de l'homme qui la sent obscurément monter en lui :

Not mad, sweet Heaven ! I would not be mad !

Et puis la seconde atteinte, le déchaînement redoublé de la passion, les moments subits de calme : calme tendu, menaçant, terrible comme au centre d'un cyclone.

I will not trouble thee, my child, farewell,
We'll no more meet, no more see each other...

Quel pathétique alors de la démence déclarée, de la scène inouïe sur la lande, sous l'éclair et le tonnerre, dans la solitude et la nuit où le vieil homme jette son délire, et le bouffon ses ironies ! Enfin, après les frénésies, l'apaisement, l'épuisement, les paroles murmurées tout bas, presque enfantines dans la ruine de la volonté, quand l'âme n'est plus que chose passive et sentante, quand rien pour elle ne subsiste plus du monde, que l'aimante, calmante présence de Cordelia, comme d'une tendre main voilant les yeux sur un front malade :

...Come, let's away to prison :
We two alone will sing like birds i' the cage :

When thou dost ask me blessing I'll kneel down
And ask of thee forgiveness : so we'll live,
And pray and sing, and tell old tales, and laugh
At gilded butterflies...

Et pour tout achever, devant la jeune fille qui ne respire plus, la contemplation agenouillée, absorbée, obstinée, avec le seul souvenir de la voix qui mettait la paix dans son cœur :

...Her voice was ever soft,
Gentle and low — an excellent thing in woman...

Rien que ce souvenir-là, et le mortel sentiment du *jamais plus,* où ce vieux cœur, entre des paroles si douces, si lentes, si intenses, finit par crever :

...Thou'lt come no more
Never, never, never, never, never !
Pray you undo this button, thank you, sir —
Do you see this ? Look on her, — look, — her lips —
Look there, look there ! —
(*Dies*).

Plus purement psychologique encore, est le drame dans *Hamlet :* drame d'inaction, non d'action, — l'exagération du rêve et de la pensée chez le prince, la tendance constante de l'énergie spirituelle à se dépenser en idées et images, de l'émotion à en précipiter le jeu, paralysant en lui la faculté d'agir, en sorte que la tragédie n'est que cela : le graduel effet de désorganisation produit en un certain caractère par l'idée obsédante d'un certain devoir dont il n'est pas capable. Et cette histoire d'âme n'est si émouvante que parce qu'elle est si fatale et si vraie. A cet esprit noble et méditatif, qui, dès le début, se révèle isolé, concentré déjà dans la douleur et le soupçon, mais dont la faiblesse ne se montre pas d'abord (voyez la précision serrée de son interrogatoire, quand Horatio et les deux soldats lui révèlent ce qu'ils ont vu), l'apparition, les paroles du fantôme ont imposé une secousse terrible, et les effets de désordre — incohérence de parole, agitation du geste, demi-folie du rire — se manifestent aussitôt. Le reste suit, mené par la seule nécessité psychologique, d'autant plus évidente que Shakespeare a pris soin, dans *Hamlet* comme dans *Lear,* de placer à côté du

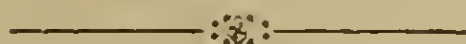
héros le plus tragique un personnage secondaire (Laertes, Gloucester) dont la situation est justement la même, et dont le drame pourtant est différent, simplement parce que sa structure d'âme est tout autre. Mais en Macbeth, l'assassin, des dispositions, une maladie très analogues à celles d'Hamlet reparaissent : l'homme est faible, enclin au rêve, à la méditation, lui aussi, — encore plus facilement obsédé d'images, sans résistance contre d'impérieuses suggestions. Voyez celles que lui jettent les sorcières, s'emparer du premier coup, de lui — et puis l'idée fixe naître, grandir et, si vite, l'absorber, l'*isoler*. Voyez la domination sur lui d'une volonté supérieure, — lady Macbeth qui le reprend comme un enfant, et le mène inflexiblement jusqu'à l'acte : un acte qui dépasse ce que ses nerfs et son imagination peuvent supporter. Car, au fond, ce meurtrier est un poète. Dans l'instant qui suit le crime, ce qu'il pressent, ce qu'il perçoit, en retrouvant la paix immense de la nuit, en écoutant son infini silence, comme il écoutait, immobile, hagard, la peur des deux valets (*listening their fear*) — ce qu'il rêve, en regardant ses mains, dont le rouge lui « arrache les yeux », et lui semble envahir peu à peu le monde, ce qui le secoue quand passe le cri lointain de la chouette, tout cela, c'est le commencement de la maladie, sans doute, mais c'est la plus tragique et mystérieuse poésie qui soit. Musset s'en est inspiré, et presque tout le théâtre de Maeterlinck nous répète l'obscure, secrète et haletante émotion de cette scène.

Un tel personnage n'est pas seulement un poète : c'est un voyant. En Macbeth, comme en Hamlet et Prospero, se révèle l'étrange faculté d'intuition métaphysique que nous avons vu se traduire à divers moments de la littérature anglaise. Sous les yeux hallucinés du chef qui a forcé sa nature en tuant, du prince qui doit forcer la sienne pour tuer, comme sous le profond regard de l'enchanteur, la réalité des choses s'évanouit, et sur le théâtre shakespearien, nous reconnaissons le rayon spectral — le même que Carlyle a vu se projeter sur les perspectives et les multitudes de l'Histoire. L'homme est une ombre qui marche, la vie, une flamme brève, qui s'allume et tremble un instant entre deux néants, — c'est-à-dire ce que nous savons aujourd'hui : un phénomène, une pure forme dont la matière toujours est en train de passer ; et cette matière même, qu'est-elle qu'une apparence ? Le temps, c'est un banc de sable, émergeant

dans un océan sans limite. Et le monde, aussi, se tisse de la même étoffe que nos rêves. Comme les esprits de Prospero ont fondu dans l'azur, comme toute l'insubstantielle évocation du magicien, chaque chose, « ce vaste globe lui-même, oui, et tous ceux-là qui le possèdent, vont disparaître sans laisser un vestige. » Mais si tout s'évanouit dans le gouffre, tout en sort éternellement, comme sur le théâtre de Shakespeare, quand Hamlet et tous les héros sont morts, le rideau ne se baissant pas, nous voyons continuer la vie et se préparer un nouvel ordre, de nouvelles destinées. L'abime n'est pas vide ; une indicible et solennelle réalité s'y laisse pressentir : la Puissance fatale qui mène toute tragédie.

Voici donc s'ouvrir la profondeur d'ombre, celle dont le mystère a tourmenté tous les hommes. On la pressent, on la découvre partout, derrière la fantasmagorie du poète. Tous les rêves de ses créatures s'achèvent dans le rêve sans fin que chaque race a peuplé de ses figures et symboles, celui que les Puritains commençaient à fixer, pour s'en obséder, à l'idée du Dieu biblique et de sa loi rigoureuse. Ce Dieu particulier n'apparaît pas dans l'œuvre de Shakespeare; le rêve reste général, non pas seulement métaphysique, pourtant, mais religieux, parce qu'il s'accompagne de cette émotion, de ce tremblant besoin de l'infini et de l'éternel (*there's nothing serious in mortality*), de cet appétit de justice, après toutes les injustices de la terre — de cette mélancolie et de cette lassitude aussi (*this world-wearied flesh*), de cette méditation du sens de la vie et de la mort, enfin, qui n'ont jamais cessé d'inspirer la poésie et la pensée de l'Angleterre, et qui font la vivante réalité de sa religion. C'est l'honneur de ce peuple d'avoir été, depuis son origine, plus constamment que beaucoup d'autres, hanté par le mystère. Mais c'est la noblesse de l'homme de s'inquiéter du mystère. Parce qu'il l'a sondé, comme notre Pascal, avec tant d'insistance et d'anxiété, Shakespeare parle à tous les hommes, et le trait le plus anglais de ce génie en est aussi le plus humain.

André CHEVRILLON.
De l'Académie française.



M. Herriot et les Humanités Modernes

Nous ne connaissons pas assez nos amis. Les adversaires des humanités modernes se rappellent assez fréquemment à notre bon souvenir, soit par quelque honnête diatribe, soit par leur gémissement rétrospectif. L'on s'instruit, l'on s'amuse. Ceux qui nous veulent du bien sont au contraire d'une telle discrétion qu'on a peur d'offenser leur modestie en attirant sur eux l'attention du public. Osons leur faire cette douce violence, sous peine d'être taxés d'ingratitude. Ne craignons pas d'évoquer leur image. Nous verrions d'un bon œil instituer parmi nous un muezzin des temps nouveaux qui, face au soleil levant, proclamerait leurs noms à époques réglées. Nous pouvons toujours, à défaut, et plus modestement, ouvrir ici-même une rubrique spéciale où figureront tous ceux qui, par la plume, les paroles, les actes se sont montrés nos plus chaleureux défenseurs. Il ne nous déplait nullement d'inaugurer cette galerie de portraits en présentant à nos lecteurs un de nos plus sympathiques partisans, et en les invitant à méditer avec nous des doctrines pédagogiques fort ingénieuses où la vérité et le paradoxe font ensemble fort bon ménage, et où la sagesse de l'homme d'état s'assaisonne fort agréablement d'une pointe d'humour.



M. Herriot n'est un inconnu pour aucun d'entre nous. On ne nous saura cependant pas mauvais gré de retracer en deux mots sa carrière. De bonne heure l'école de la rue d'Ulm lui ouvrit ses portes. Normalien brillant et, ce qui ne gâte rien, joyeux, il débuta allègrement dans l'enseignement des lycées. Il séduisit, il s'imposa ; il lui suffit d'être lui-même pour qu'on vît qu'il était quelqu'un. Il devint rapidement l'un de ces maîtres que la capitale envie à la province. La rhétorique, c'est ainsi qu'on l'appelait alors, n'absorbait pas à ce point tous ses instants qu'il ne sût consacrer quelques heures de loisir à des muses plus humaines. D'un flirt prolongé avec Juliette Récamier naquirent deux volumes jumeaux, robustes, bien constitués, qui, luxueusement parés d'une reliure digne de leur contenu, figurent avec hon-

neur dans les vitrines des bibliophiles. Signalons aussi, péché de jeunesse, une audacieuse incursion dans les venelles et les impasses de la théosophie sémitique, avec ce titre prometteur: *Philon le Juif*. Les Facultés des lettres, plus souvent qu'on ne croit à l'affût de la nouveauté, recherchent volontiers, pour se les attacher, les docteurs frais émoulus, sûres qu'elles sont du succès lorsque le néophyte apparaît devant le public des deux sexes avec la triple auréole du talent, de la jeunesse et du célibat. Dans des amphithéâtres devenus trop étroits, la foule refluant par les vomitoires jusque dans l'atrium, le nouvel adepte exposa avec autant d'éclat que d'autorité l'histoire de notre littérature nationale. On se lasse de tout, même des lauriers universitaires. Aux honneurs de la chaire magistrale, le conférencier applaudi préféra décidément le siège de l'édile. La Faculté lui parut bien vide dès qu'il en fut absent. Il l'accusa plus tard d'être entrée en sommeil. Il tira malicieusement la barbe de ses Pères conscrits comme pour s'assurer qu'ils n'étaient qu'endormis, et ils lui pardonnèrent, reconnaissant tout de même un des leurs dans cet enfant terrible. Cependant les sénateurs, les vrais, l'avaient un jour contraint d'avouer son âge en l'invitant à venir partager les entretiens de leur compagnie, dans la pénombre du Luxembourg. Son histoire, dès lors, cesse de nous appartenir, toute politique étant judicieusement bannie de ces colonnes.

Les habitués de l'*Officiel* ont pu se faire une idée de ses aptitudes multiples de son incroyable activité, et même de son éloquence, bien qu'un conclave de législateurs ne soit nullement le genre d'auditoire qui le serve le mieux et lui plaise le plus. Il est infiniment plus à son aise dans les causeries, les demi-improvisations familières, surtout, comme disent les Anglais, dans ses *after-dinner speeches*, petites merveilles de tact, de finesse, d'imagination souriante, et d'une telle pureté de forme que les lettrés mêlent le nom de M. Herriot à leurs actions de grâces lorsqu'ils prient en secret pour le bon usage de la langue française. Il sait que les charmes de cette nature opèrent même sur la grande foule turbulente des assemblées populaires. C'est en cherchant non pas à terrasser le monstre mais à le captiver qu'il fut parfois le plus harmonieusement inspiré. Comme le héros biblique il a trouvé du miel dans la gueule du lion. Mais l'analogie avec Samson s'arrête là : sa chevelure est toujours intacte.

Son énergie, coquettement revêtue de bonne grâce, ne s'est pas épuisée en vaines polémiques, en luttes stériles. Il l'a employée non pas à détruire, mais à édifier. M. Chamberlain, maire de Birmingham, disait à ses concitoyens : « J'avais trouvé une ville de briques, je vous rends une ville de marbre. » Le maire de Lyon pourrait tenir à peu près le même langage, témoin ces ponts, ces hôpitaux, ces palais, ces stades, ces lycées, et, nous n'aurons point honte de le dire, ces abattoirs monumentaux d'une telle noblesse de lignes qu'on les croirait destinés non pas à des bouchers, mais à des victimaires, ou au culte de mystérieux et multiples Apis. Il n'a eu garde de négliger cet aspect dans le portait qu'il s'est complu, semble-t-il, à tracer de lui-même sous la transparente fiction de l'Empereur Hadrien. Voici comme il s'exprime : « Il serait difficile de rencontrer un dilettante plus averti, un délicat plus raffiné, affable pour toutes les idées comme pour tous les hommes, ironiste par excès d'expérience et de savoir, artiste et lettré non sans grâce. Un tel empereur cependant n'oublie pas le soin qu'il doit prendre de ses possessions : les travaux publics entrepris par lui prouvent une largeur de conceptions bien propre à humilier notre timidité. »

Depuis qu'il est entré, par devoir autant que par goût, dans l'arène parlementaire, il a pris l'habitude d'opérer de temps à autre le recensement de ses opinions, et de les offrir à l'examen des esprits avisés sous la forme de rapports, leaders, articles de revue, ou mieux encore de volumes aux titres brefs, impératifs : « Agir », « Créer », « Vouloir ». A part la question sociale et la question religieuse on peut dire que tous les problèmes contemporains y sont posés, discutés et quelquefois fort heureusement résolus. Nous ne retiendrons de ces récents ouvrages, incarnation provisoire d'une pensée toujours en mouvement, que les passages ayant trait à l'enseignement secondaire ; les autres chapitres ne seront rappelés qu'à titre d'illustration, ce qui n'implique nullement qu'il ne faille les feuilleter que d'un doigts distrait, car ils décèlent une lecture immense, témoignent d'une curiosité encyclopédique et d'une infatigable bonne volonté.



La grande originalité de M. Herriot c'est que ses doctrines reposent sur l'observation attentive de la réalité. La

pédagogie prend parfois des airs d'initiation. Certains de ses prophètes exigeraient presque, avant de vous livrer leurs secrets, une immersion préalable dans toute métaphysique. M. Herriot la fait descendre du ciel sur la terre. Il lui parle le langage de l'expérience et de la raison pratique. Il a de bonne heure constaté la vanité de la spéculation pure. La vie publique est en effet une bonne école de réalisation et de résolution. On ne conjure pas la crise du logement en construisant des syllogismes ; on ne ravitaille pas une grande cité, on n'équilibre pas un budget anciennement de vingt millions, quadruplé depuis la guerre, avec des hypothèses ; et lorsqu'au temps chaud il s'agit de tolérer ou d'interdire un cortège d'illuminés, mal contents du huis-clos et affamés de cris et de horions, on ne peut pas répondre aux gardes qui attendent des ordres que la vérité et l'erreurs sont séparées l'une de l'autre par des nuances aussi indiscernables que celles du cou de la colombe. Il faut que la rue leur soit ouverte ou fermée, et sans délai. L'habitude des responsabilités et des ultimatums conduit à tenir en petite estime les assembleurs de nuées, les abstracteurs de quinte-essence, tous ceux qui consument les heures à épiloguer, peser, argumenter, chicaner. A ceux qui raisonnent sans agir, on en viendrait à préférer ceux qui, sans raisonner, agissent.

On ne s'étonnera donc plus que dans ses projets de réforme, M. Herriot fasse la part si belle à l'enseignement technique. C'est en lui qu'il a mis toutes ses espérances, toutes ses complaisances : « Si vous avez des fils qui soient intelligents et travailleurs, dit-il aux mères de famille, n'en faites pas des bacheliers, faites-en des techniciens. » On conçoit pareillement que, dans l'enseignement secondaire, il réserve la place d'honneur à toute la partie scientifique. Aux professeurs de sciences pour leurs laboratoires, leurs appareils, leurs collections, leurs excursions il ouvrirait tous les crédits si la pénurie des ressources publiques ne le contraignait à la parcimonie : « La science domine tout. Elle seule rend des services définitifs », répète-t-il volontiers. Sur ce point nous tomberons facilement d'accord avec lui, surtout au lendemain des grandes dévastations, et à la veille d'entreprendre la grande œuvre de reconstruction. On serait bien mal venu de déprécier les sciences parce qu'elles sont susceptibles d'applications matérielles. Il s'agit aujourd'hui non pas de mépriser la matière, mais bien plu-

tôt de la maitriser si nous voulons conserver le bénéfice de vingt siècles de civilisation, et de quatre années de résistance aux forces d'anéantissement. On peut dire de l'enseignement scientifique, sans exagération aucune, qu'il protège la France.

Observons toutefois que la technique pure ne se suffit plus à elle-même lorsqu'elle veut passer des plans et devis à l'exécution. Les grands fondateurs semi-légendaires, les Orphée, les Amphion déplaçaient les forêts ou élevaient les murailles des cités avec quelques accords de lyre. Les formules de l'ingénieur n'ont pas tant de pouvoir ; il lui faut recourir, vaille que vaille, au ministère des ouvriers. C'est là que les difficultés commencent et que l'étude de la matière doit se compléter par l'étude de l'homme. L'architecte connaît la loi de résistance des matériaux ; il n'est pas moins indispensable qu'il ait approfondi la loi de résistance des syndicats. Il ne suffit pas aux industriels et aux négociants, pour vendre avec profit, d'additionner froidement, comme dans les petites arithmétiques, le prix d'achat et le bénéfice. Pour se créer une clientèle et pour la retenir, il faut mettre en œuvre tous les artifices de la persuasion. Le financier joue sur le clavier de tous les enthousiasmes, de toutes les crédulités, de toutes les paniques humaines, admirablement secondé par le journaliste. Il n'est pas jusqu'au simple marchand qui ne puisse se dispenser, sinon de morale, du moins de psychologie. De partout nous revenons à la science de l'homme. Chassez les humanités par la porte de service et vous êtes bientôt contraint de leur ouvrir à deux battants les grilles de la cour d'honneur. Cependant avant de leur en laisser franchir l'entrée, il n'est pas mauvais, pour éviter toute confusion, d'examiner de près leurs lettres de créance. M. Herriot s'est fort consciencieusement acquitté de cette utile vérification.

Commençons par les ancêtres. La question du grec obligatoire ne se pose pas pour lui ; à vrai dire elle ne se pose plus aujourd'hui pour personne. On a sagement réservé l'étude de cette langue difficile au tout petit nombre d'élèves qui se destinent à l'enseignement, à l'archéologie, aux formes les plus élevées de la littérature ou de l'érudition. L'idée que le grec pouvait être utile aux médecins égayait il y a trente ans l'austère visage de M. Berthelot. Tout le monde sait que le grec ne guérit de rien, et que nos thérapeutes en utilisent seulement quelques racines pour la fabrication des

noms de maladies ou de spécifiques. Il en est de même pour nos chimistes, nos botanistes, minéralogistes, géographes. Le géologue américain M. Hitchcock, auteur d'un traité sur les empreintes fossiles de la vallée du Connecticut, n'aurait jamais pu, nous dit son fils, mener son étude à bonne fin s'il n'avait été capable de lire les poèmes d'Homère dans l'original. M. Hitchcock fils a lu Mark Twain ; nous aussi, sourions et passons.

M. Herriot traite par prétérition la question de la langue latine, mais les réflexions que le grec lui suggère laissent suffisamment entendre que pour le latin aussi son siège est fait. C'est en effet un véritable paradoxe que d'avoir décrété, il y a vingt ans, que la connaissance, ou soi-disant telle, de la langue latine devait être obligatoire pour les trois-quarts des élèves de l'enseignement secondaire, et nous nous demandons par quel excès de zèle ou quelle aberration des hommes non dénués d'esprit ont songé récemment à lui restituer dans les programmes la primauté qu'elle avait autrefois graduellement usurpée. On craint de fatiguer à force de truismes. Redisons-le pourtant : nous ne sommes plus aux seizième et dix-septième siècles, au temps où le latin était la langue internationale, celle des théologiens, des philosophes, des savants, des diplomates, où la connaissance en était indispensable si l'on voulait correspondre avec Descartes, Spinoza, Milton, Saumaise. Les arguments qu'on produit aujourd'hui en faveur d'une langue vivante valaient alors pour le latin. C'était une langue écrite et parlée. Elle était si familière aux lettrés de ces temps-là qu'ils osaient (et l'audace n'était pas mince) composer des vers en cet idiome bien qu'ils ignorassent tout de sa prononciation, de son accent et de son rythme véritable. Ces divertissements artificiels prouvent à quel point ils se l'étaient incorporé. Nous sommes au vingtième siècle. Le latin n'est plus langue professionnelle que pour l'Eglise catholique. Le seul et unique argument que l'on mette en avant pour en généraliser l'étude, c'est qu'il est le père du français. Mais c'est au fils que nous avons affaire ; adressons-nous à lui et ne nous laissons pas égarer par le sophisme de l'engendrement. Les pianistes ne débutent pas par le clavecin ou le tympanon. Le Conservatoire n'impose pas à ses hautboïstes et ses clarinettistes, pour leur former le doigté, des gammes préliminaires sur la flûte de Pan, aïeule vénérable de la famille des bois. Apprenons de même le français par le français. Que

les élèves l'étudient avec soin, s'il se peut avec amour ; qu'ils en comprennent et respectent la grammaire, même dans ses minuties ; qu'ils se plient aux fantaisies esthétiques de son orthographe pour ne pas contrister l'âme de ses poètes et de ses étymologistes ; qu'ils apprennent les ressources de son vocabulaire ; qu'ils soient sensibles à la mélodie de ses phrases, au rythme de ses périodes : le jour où, à force de lectures et d'attention soutenue, ils parviendront à l'écrire comme La Rochefoucauld, qui ne savait pas le latin, comme Dumas fils, comme George Sand, qui ne le savaient pas davantage, comme Voltaire, qui au témoignage de ses contemporains n'était pas le vingtième des latinistes de son époque, personne ne songera à leur faire grief d'ignorer l'ablatif en *i* ou en *e*, la concordance des temps ou les règles de la narration indirecte.

On voit, non sans déplaisir, dans certaines classes dites de grammaire et conduites à l'ancienne mode, le latin ronger le français. Mieux vaudrait dans ces cas-là une éducation fondée sur l'étude intelligente de la seule langue nationale. On entend d'ici les protestations des doctes attardés : Oserez-vous porter la main sur la version latine, mère des utiles contre-sens ? — Ma foi oui. On la remplacerait avantageusement — des lettrés délicats l'ont souvent proposé — par des transcriptions en français moderne de textes de Montaigne, Rabelais ou d'auteurs plus anciens dont les élèves quittent le lycée sans savoir plus que le nom. — Et l'*Enéide* ? — Ils la liront dans la traduction, mais peu. S'ils ont du goût ils lui préfèreront les *Géorgiques*. Quant à Salluste, César, Tite-Live, Tacite ils en retrouveront la matière au cours d'histoire ancienne ; Lucrèce, Senèque, peut-être Cicéron, s'inscriront en marge du cours de philosophie. S'ils éprouvent, et nous y comptons bien, le désir de faire plus ample connaissance avec la pensée antique, nous leur conseillerons de faire comme tout le monde, de s'adresser tout d'abord et surtout aux Grecs, de lire et de relire, dans les excellentes interprétations et avec les subtils commentaires de nos hellénistes, Eschyle, presque aussi énorme que Hugo, Sophocle, Euripide au sourire énigmatique. La nudité d'Aristophane exigera quelques pampres supplémentaires, mais : Honni soit qui mal y pense, comme disent nos amis les puritains ; il faut absolument connaître ce faune. La liste s'allongerait démesurément s'il fallait y ajouter quelques dialogues de Platon, la *Retraite des Dix Mille*, les paradoxes de

Lucien, sans oublier Plutarque et sa galerie d'hommes primitifs et parallèles parmi lesquels M. Herriot ne dédaigne pas, il l'avoue, d'aller rechercher à l'occasion le cordial de la naïveté.

D'un mot, ne confondons pas l'apprentissage d'une langue et la connaissance d'une littérature, les années de lycée et les cours de la Faculté réservés à des spécialistes. Nous tenons, comme le poète, à laisser « *au sommet des études,*

Les grands livres latins et grecs, ces solitudes. »

Mais le sommet des études c'est jusqu'à preuve du contraire l'enseignement supérieur. Réservons l'antiquité en ce qu'elle a de littéral, d'inaccessible, d'ésotérique, d'exquis à ce conservatoire des mots et des idées. Facilitons, encourageons chez le profane, qui s'appelle légion, le culte familier, en langue vulgaire.



Pour l'histoire M. Herriot ne nous laisse aucun doute sur ses intentions. Il demande le rajeunissement des cadres. Autrefois, dans l'enseignement primaire, une convention tacite faisait débuter l'histoire de France aux Etats-Généraux de 1789, le reste n'était qu'un lever de rideau un peu trop prolongé. M. Herriot, encore plus radical, ne verrait pas d'inconvénients à faire commencer l'histoire détaillée et approfondie à la Révolution de 1848, peut-être même descendrait-il jusqu'au Quatre-Septembre, ce qui réduirait le programme au dernier demi-siècle. Il veut qu'on passe très vite sur les empereurs et les rois, qu'on brûle toutes ces étapes. Il boude le Moyen Age, quoiqu'il adore Michelet. Les Croisades portent ombrage à son libéralisme pour qui le cléricalisme n'est pas un article d'exportation : nous leur devons les récentes expéditions de Syrie et de Cilicie, beau résultat. Les Communes trouvent à peine grâce devant ses yeux : on demande au professeur de huitième de faire palper et manier par ses élèves une charte communale, comme si des enfants de huit à neuf ans ne se moquaient pas mal de toutes les chartes y compris la Grande.

Boutades, certes, mais qui renferment une part de vérité. M. Herriot nous conseille en substance de proportionner tout d'abord les leçons à l'âge des auditeurs. Rappelons-nous que les garçons ont le privilège de rester de grands enfants

jusque vers leur treizième ou quatorzième année. Peu leur importent jusque là les subtilités de la diplomatie et de l'administration. L'anecdote plus ou moins mêlée de légende est ce qu'ils accueillent le plus volontiers. Les clauses des traités sont pour eux lettre morte. On aura beau lutter contre l'histoire bataille, c'est à peu près la seule qui leur paraisse vivante. Dans l'affaire des trois Curiaces et des trois Horaces ils s'inquiètent assez peu de la question de suprématie territoriale, d'ailleurs assez obscure, qui met aux prises ces deux équipes. Ce qui les enthousiasme, c'est l'allure de championnat militaire que prit toute cette aventure et ils ne pardonnent guère à Corneille, son metteur en scène, d'avoir dissimulé le ring dans la coulisse. Acceptez-les tels qu'ils sont. Permettez-leur d'avoir surtout de l'imagination. La raison et le cœur parleront en leur temps. Ils comprendront Curiace à l'âge des fiançailles, et toute la détresse du : « Qu'il mourût ! » quand ils auront à leur tour un fils mobilisable.

Lorsque, dès le lycée, le moment sera venu de leur parler comme à de jeunes hommes, l'histoire pourra changer de méthode et de langage. C'est alors qu'il conviendra de la faire converger tout entière vers l'époque contemporaine, et nous commençons à entrevoir le sens profond du paradoxe de M. Herriot. L'histoire telle qu'il souhaite qu'on l'enseigne à des élèves réfléchis n'est pas essentiellement cette résurrection dont parlait Michelet, encore moins un monologue lyrique. Elle doit être bien plutôt une préparation à la vie active, l'école du citoyen précédant l'école du soldat. C'est donc vers le présent qu'il convient de ramener sans cesse l'esprit des jeunes auditeurs. Ils se passionneront pour l'étude des époques disparues si vous leur montrez comment ce passé lointain portait en lui les germes de l'avenir, comment les épreuves que connurent leurs ancêtres leur seront à leur tour proposées dès demain. Nous nous ferions volontiers, à cet égard l'avocat des parallèles. Un professeur de méthode historique disait naguère à ses étudiants : « Surtout pas de rapprochements, c'est anti-scientifique. » Saluons bien bas la science ainsi comprise, mais comme on salue un enterrement, et plaignons sincèrement ceux qu'aura atteints la contagion. Que nous importent les grandes invasions et les grandes guerres si elles n'ont rien de commun avec celle de 1914, et les révolutions d'avant-hier si l'on

n'y retrouve les principes et la méthode de celles d'après-demain.

Tout cela suppose évidemment que l'historien a des idées et des convictions, et qu'il n'hésite pas, nous l'en félicitons, à s'en inspirer au cours de ses leçons. — Mais ne craignez-vous pas l'histoire tendancieuse ? — Non seulement nous ne la craignons pas, mais nous l'espérons. Toutes choses égales d'ailleurs, comme disent les savants, mieux vaut pour l'instruction des jeunes gens, un royaliste pratiquant, un catholique militant ou leurs antitypes de gauche qu'un de ces abstentionnistes falots qui, même avec des éclats de voix, semblent perpétuellement prêcher l'évangile de la timidité. On demande des hommes. Un excellent professeur d'histoire, mort glorieusement au combat, connu pour ses opinions avancées avait, à la veille de la guerre, mérité d'être ainsi noté par une administration qui n'était pas celle de son lycée : dangereux parce que sincère. Il y avait dans cette fiche plus qu'une faute de goût. La sincérité n'est dangereuse que pour l'équivoque et le mensonge. Les élèves le savent bien. Les sectaires intelligents et généreux ont toujours trouvé leurs plus ardents défenseurs parmi les auditeurs sur qui leur doctrine n'avait aucune prise. La jeunesse respecte la franchise, elle admire le courage, elle écoute avec fierté les paroles viriles et n'éprouve de mépris que pour le pépiement de l'eunuque.

Un mot seulement de la géographie dont les programmes ont fait la compagne inséparable de l'histoire, et qui, après avoir longtemps hésité entre la faculté des sciences et la faculté des lettres, car sa nature est double, s'est enfin décidée à reprendre sa place parmi les humanités sous le vocable nouveau de géographie humaine. M. Herriot inclinerait plutôt vers une autre formule et verrait avec plaisir cette science chauve-souris fixer définitivement sa demeure dans les profondeurs de la géologie. Converti à la science des terrains depuis qu'il a exploité, non sans succès, dans l'intérêt de la communauté, une petite mine de lignite, il souhaiterait qu'on mît de la géologie un peu partout. Faut-il, comme il le désire, intensifier, même chez les adolescents, l'étude du sous-sol ? Est-il exact que le géologue détienne le grand secret, qu'il soit le maître de l'heure, que « dans les questions internationales les notions ethniques elles-mêmes soient dominées par les considérations géologiques ? »

Il y aurait peut-être sur ce point quelques réserves à faire. La cave n'explique pas toujours la vie aux étages supérieurs de la maison. Les troubles de l'Irlande ont peu de rapport avec ses tourbières. D'un mot le géographe nous paraît plus proche de la vérité, et son enseignement gagne singulièrement en attrait et en efficacité, lorsqu'il fait une large part à l'initiative des hommes, lorsqu'il étudie leur tempérament, leur caractère, leurs besoins, leurs habitudes, leurs traditions. Il rejoint et complète l'historien, et les précieuses informations qu'il fournit sur les nations qui nous entourent seront sur certains points complétées et précisées par les professeurs de langue et civilisation étrangères.



Arrivés à ce point de notre ascension nous pouvons nous arrêter un instant pour nous reposer et pour jouir du spectacle. Nous voici en effet en présence d'un enseignement, celui des langues étrangères, à qui M. Herriot fait toute confiance, pour lequel il n'a que des paroles d'éloge qu'il s'agisse de sa matière même ou des progrès qu'on l'a vu accomplir. Cette prédilection n'a rien qui doive surprendre. M. Herriot en expose fort éloquemment les raisons. Nous n'avons plus qu'à lui prêter l'oreille.

Il préside depuis deux décades aux destinées d'une région d'usines, de fabriques, de forges dont l'importance fait de Lyon, son chef-lieu, presque la métropole industrielle et commerciale de la France. La ville et les départements qui forment sa grande banlieue rayonnent non seulement dans toute la France, mais dans toutes les parties du monde civilisé par leurs exportations et leur puissance d'achat. L'histoire lyonnaise est intimement liée avec celle de notre commerce extérieur. Au Moyen Age, Lyon dut à ses foires sa renommée et sa prospérité. A la Renaissance, les marchands de tous les pays s'y donnaient rendez-vous ; parfois même venaient frapper à la porte de ses banquiers et de ses consuls des souverains étrangers en quête d'espèces sonnantes, tradition qui ne s'est pas complètement perdue, M. Herriot vous le confiera. Première cité du monde pour le commerce et le travail de la soie, comme on l'apprend même à l'école primaire, elle est en relations, pour l'achat de ses matières premières, avec l'Italie, les Balkans, l'Orient, l'Extrême-

Orient, alors que d'autre part ses tissus les plus riches prennent le chemin de l'Angleterre et des deux Amériques. Et n'oubliez pas l'énorme développement de ses industries métallurgiques et chimiques dont les produits tiennent un des premiers rangs sur les marchés de l'étranger. Enfin sa Foire, conçue et osée en pleine guerre, ouverte le premier mars 1916 au fort de la première bataille de Verdun, acte de foi renouvelé chaque printemps, a depuis lors acquis l'ampleur et la solidité d'une institution nationale. Dans son palais, auquel manquent sans doute la ride et l'antiquité fière, mais dont la blancheur se déploie en longues et harmonieuses perspectives se rencontrent aujourd'hui deux fois l'an les représentants de vingt nations, et dans ses vastes avenues, vous entendrez parler toutes les langues de l'Europe.

Les circonstances et la volonté des hommes ont ainsi accentué le caractère cosmopolite que la ville tenait de sa situation géographique, placée comme elle l'est au carrefour des grandes voies, plaque tournante de l'Europe Centrale comme le dit M. Herriot d'une rude métaphore de cheminot. Elle a ses colonies étrangères : « Petite Italie », travailleuse et joyeuse, promenant les jours de fête ses bannières et ses fanfares, colonie japonaise, économe de mots et de gestes, maximum d'énergie et minimum de bruit, étudiants chinois méditant sur les hauteurs de Saint-Irénée, à l'ombre des aqueducs d'Hadrien, la sagesse de nos Encyclopédistes du xviii[e] siècle et de nos parlementaires du vingtième, Jeunes Egyptiens, futurs légistes, prêtant l'oreille aux rumeurs qui viennent du Caire ou d'Alexandrie, Américains, hôtes honorés et fidèles amis, Anglais, trop rares, mais visiteurs d'élite, tous vous rappellent, chacun dans son idiome, que la France n'est qu'une nation dans l'armée des nations en marche.

Lorsqu'un homme public se trouve ainsi, de par ses fonctions mêmes, en contact permanent avec les représentants des pays étrangers, qu'il doit prendre la présidence de leurs réunions, de leurs commémorations, de leurs banquets, faire succéder aux réceptions officielles les entrevues intimes où se règlent les questions plus délicates, lorsqu'il a dû se rendre, en voyage d'études ou de propagande, dans les capitales ou les villes principales de l'Europe — et il en est peu d'entre elles où l'on ne retrouve l'empreinte de ses pas et de ses idées, depuis Londres et Edimbourg jusqu'à Prague et à Bukharest, la nécessité d'une culture étrangère approfondie

pour le Français du vingtième siècle s'impose à votre esprit avec une telle force qu'on rougirait d'avoir pu jamais la mettre en question.

Hâtons-nous de le dire, ce doute n'effleura jamais M. Herriot. Avant même que se fût élevé autour de lui ce chœur aux mille voix, une évolution toute naturelle l'avait conduit, par des sentiers à vrai dire assez éloignés de ceux du négoce ou de la politique internationale, vers des conclusions tout aussi favorables. Il était venu très tôt, trop tôt, dans une Ecole Normale ancien régime, où les lettres et les civilisations étrangères n'avaient pas encore reçu droit de cité et ne s'insinuaient que par contrebande. L'antiquité a du bon, mais on en abusait. Le nouvel adepte soupçonna qu'on lui cachait quelque chose. Il rêva de franchir l'enceinte du paradis gréco-latin, de s'aventurer seul dans la forêt obscure. On se rappelle le mot de Renan, découvrant l'œuvre des critiques et théologiens allemands : « Je crus entrer dans un temple. » Shakespeare, Milton, Byron, Shelley, Ruskin, Emerson, Heine, Dante réservent à ceux qui viennent vers eux en pèlerinage un accueil singulièrement plus cordial et ensoleillé que de frigides exégètes. Il fut conquis, il devint un de leurs fidèles, il leur demanda des leçons de sagesse, il les évoqua malgré lui, ils le hantèrent. Il leur fait encore de secrètes visites. Ne l'a-t-on pas surpris lisant, pour se délasser des bulletins municipaux et des tarifs douaniers, les odes de Keats, non point dans l'estimable traduction de M. Gallimard, mais amoureusement dans le texte original pour que rien ne s'évaporât de leur parfum subtil.

Comme l'on comprend bien qu'au sortir de pareils tête-à-tête il lui soit échappé en pleine Chambre des Députés ce cri d'impatience qui répandit la consternation parmi les têtes branlantes : « Il est des légendes avec lesquelles il faut en finir. L'une de ces légendes est celle qui ne voit d'éducation que par l'antiquité ! »

Oublions même pour un instant les arguments du négociant, de l'industriel, du voyageur, du lettré, du philosophe, de l'artiste, que M. Herriot a mis en lumière avec un tel bonheur d'expression ; il suffit d'un simple coup d'œil jeté autour de soi pour reconnaître toute la justesse de la doctrine nouvelle. La France, ni le monde, on ne saurait trop le redire, ne sont à la veille de la paix universelle. Les plus optimistes, hallucinés à part, n'osent rêver, à brève échéan-

ce, une république de peuples frères. On ne trouve guère chez les nations nouvellement affranchies ces dispositions débonnaires, obstinément conciliantes, sur lesquelles fondent de telles espérances les diplomates de coin de feu ou de meetings en plein vent. L'ivresse de leur jeune liberté les conduit encore assez facilement aux gestes enthousiastes et désordonnés. Et qui oserait compter sur le prompt et sincère repentir du colossal vaincu ? De longtemps l'Europe ne retrouvera l'équilibre, factice certes, inique, mais durable, de la période d'avant-guerre. Malheur aux nations isolées sur qui s'exercera la pression des masses. Même un grand pays comme le nôtre ne saurait fonder sa politique sur un principe de splendide insularisme. Sa sécurité, son crédit, la prospérité, la dignité de ses citoyens dépendront en grande partie des alliances qu'il aura su conclure. De quelque nom qu'on les désigne, les ententes reposent sur une base bien fragile lorsqu'elles ne sont l'œuvre que des seuls diplomates, des chefs d'armée et des financiers internationaux. Les sympathies profondes et durables sont celles qui s'établissent de nation à nation, de ville à ville, de famille à famille, d'homme à homme par les entretiens individuels, la correspondance, les visites officielles ou familières, les réunions corporatives, les séjours prolongés. La connaissance précise de la langue de ses amis facilite singulièrement cet échange mutuel d'excellents procédés, soit qu'il faille désarmer quelques préventions, émousser les aspérités, faire justice des préjugés que même ceux qui nous veulent du bien conservent parfois à notre égard, ou ménager enfin de très légitimes susceptibilités nationales. Les anciens rois commençaient leur éducation par l'étude des principales langues étrangères. Puisque dans l'Etat moderne chaque citoyen responsable est censé détenir une petite parcelle de souveraineté, pourquoi ne s'adjugerait-il pas, afin de l'exercer plus dignement, une minime portion de ce royal polyglottisme ? Dans les conférences entre grands hommes d'Etat on souffre de voir s'interposer entre les interlocuteurs la silhouette du truchement. Si parfait, si soudain qu'on le suppose, il masque, il embue, il retarde, il refroidit. On voudrait le contact immédiat et décisif. Qu'on se rappelle cette grande scène shakespearienne du 4 août 1914, l'ambassadeur d'Angleterre, sir Edward Goschen, manœuvrant le chancelier von Bethmann Hollweg, et celui-ci gesticulant, argumentant, bégayant en face de son impassible visiteur, s'affolant à l'idée des armées alle-

mandes déjà en marche à travers la Belgique, faisant sur l'honneur britannique une tentative suprême, et se livrant enfin, avec toute la vilenie de son âme, dans un mot historique, symbole désormais de l'honneur allemand (1).

Ils semblent donc vraiment bien étrangers aux choses de leur temps ces pédagogues et conseillers vétustes qu'on entend répéter d'un air sentencieux : « Une langue vivante c'est beaucoup ; surtout n'en étudiez pas une seconde ; laissez aux Suisses, aux Roumains et à l'on ne sait quels Slaves ce triste privilège. » Puisque ni la guerre ni l'après-guerre n'ont pu leur ouvrir les yeux, laissons ces « taupes antiques », comme dirait Hamlet, à leur aveuglement et à leurs galeries ténébreuses. M. Herriot dit quelque part : « Notre pays a bien mérité de connaître enfin le règne de l'intelligence. » Ce n'est point à ceux-là qu'il pensait.



M. Herriot conserve au sommet de l'édifice la philosophie, mais avec les plus expresses réserves. Il la somme de s'humaniser elle aussi. Il considère comme un défi porté à la raison que de proposer à des adolescents de dix-sept à dix-huit ans, dans les épreuves du baccalauréat, les énigmes suivantes dont il a scrupuleusement relevé le texte dans des documents dignes de foi : « Quelle confiance peut-on accorder à la psychologie des peuples primitifs ? — Donner une théorie psychologique de la certitude. — L'espace et le temps sont-ils subjectifs comme le dit Kant ? Le sont-ils tous deux également ? » Il tire de la boîte aux sujets deux ou trois autres numéros de même force, et il nous demande avec un sourire méphistophélique : « Qui trompe-t-on ici ? »

La philosophie n'a cure de nos apologies, mais vraiment nous ne pouvons nous empêcher de protester ici contre les sévérités de M. Herriot à son égard. Le seul reproche tant soit peu fondé qu'on pourrait, tout au plus, adresser à nos penseurs contemporains, ce serait, par instants, une certaine affectation d'obscurité. Ils sont comme les nuages qui se tiennent volontiers sur les hauteurs, mais on n'est pas fâché qu'ils se dissipent pour y voir clair autour de soi et con-

---

(1) Cet entretien eut lieu en anglais. Nous devons ce détail curieux à la courtoisie de sir Edward Goschen. Le mot que doit retenir l'historien est donc l'expression anglaise *scrap of paper*.

templer le paysage. Mais nous parlons ici de la philosophie extra-scolaire. Celle du lycée est infiniment plus voisine de la vallée et de la plaine et ne se revêt de brumes que par accident. Ne la jugeons pas sur les cas limites signalés par M. Herriot. Nous ne voyons nullement qu'elle dépasse l'entendement d'un garçon bien équilibré et de capacités moyennes. La classe de philosophie n'est en aucune façon *l'hortus inclusus* des scolastiques, le jardin mystérieux au milieu duquel s'élèvent les deux arbres jumeaux de la science et de la vie. C'est une classe de révision dans laquelle les enseignements des années précédentes sont rappelés, résumés, concentrés, approfondis, universalisés avant que la faculté ou l'institut technique passe aux jeunes étudiants les œillères du spécialiste.

Voilà déjà trois ou quatre ans qu'ils font de la philosophie sans le savoir avec leurs professeurs de lettres et de sciences. Il ne leur manque que l'allure dogmatique de l'exposé et le vocabulaire adéquat, ce qui est affaire de lexique et de tour de main. L'analyse psychologique leur est familière depuis qu'ils ont pris contact avec les classiques. Ils ont disséqué des caractères compliqués de traîtres et de héros. Les cœurs de femme n'ont pas trouvé grâce devant leur scalpel ; ils en ont studieusement exploré les replis. Ils ont étudié la psychologie des foules dans Shakespeare ou Schiller, les maladies de la volonté chez les personnages de Racine, les multiples aspects de l'amour-propre humain dans les œuvres de nos moralistes qui sont des philosophes déguisés en hommes de lettres. La logique en tant que méthodologie leur a été esquissée par le mathématicien, le physicien qui ne s'est pas contenté de leur servir des théorèmes ou des formules toutes parées et dressées ; il leur a laissé entrevoir comment une science péniblement s'élabore, comment elle se défait et se refait sans cesse. L'historien lui aussi aurait joué de malheur s'il n'avait jamais rencontré en chemin un mot controversé, une anecdote suspecte exigeant la remontée aux sources, et propre à démontrer la fragilité de toute construction historique. Et comment ne pas effleurer la métaphysique si on lit un peu de près Pascal, Bossuet, Vigny, Hugo ; nous oserons même y ajouter Voltaire. Il n'est pas profond, soit ; mais il y a des puits d'une telle profondeur que la Vérité ne réussit jamais à en sortir. C'est souvent le cas pour les Allemands.

Soyons de chez nous et ne rougissons pas d'avoir l'eau fraiche à portée de la main.

Donc l'on révise, c'est entendu. Mais souvenons-nous que les élèves, à qui l'on présente ainsi des doctrines qui n'ont de singularité que celle de leurs vocables, sont, avec le temps, devenus presque de jeunes hommes. Ils révisent, mais avec plus de maturité, d'expérience de la vie, avec le frémissement des fins d'adolescence. Ils découvrent vraiment un monde tout nouveau parce qu'ils se découvrent eux-mêmes. D'autre part, cette philosophie diffuse en vingt cours différents, demeurait pour eux, et chez eux, à l'état de nébuleuse. Il est excellent qu'ils soient invités à donner quelque unité à toutes les réflexions jusqu'alors suggérées, surtout si cette unité de pensée doit avoir pour conséquence l'unité du caractère, la pleine conscience de soi-même. C'est une qualité si appréciable que de savoir qui l'on est, ce que l'on veut, où l'on va, que d'apercevoir derrière soi, lorsqu'on regarde ses années écoulées, un sillage droit, bien net, que d'offrir à ceux qu'on estime ou qui vous sont chers une amitié exempte de caprices, et à ses adversaires la même inaltérable et cordiale hostilité. La philosophie nous met précisément en garde contre les hésitants, les agités, les dilettantes, les candidats malheureux au mysticisme, ceux qui sont toujours à la veille d'une conversion, du saut dans l'inconnu et même ceux qui le font. Elle vous fait aimer les existences d'une belle tenue, d'un métal solide et ductile. Les grandes cassures provoquent parfois l'admiration, mais elles sont plus souvent l'indice d'une fêlure initiale.

Se connaître soi-même et ne pas trop changer, c'est le commencement de toute sagesse. Mais le philosophe vous demande un effort de plus. Il vous avertit, et il y insiste, que les idées même bien classées, même promues à la dignité d'idées-forces demeurent à l'état de négligeables embryons lorsque nul acte ne les suit. Il joint à l'éducation de l'intelligence celle de la volonté, ébauchée, nous l'avons dit, par les maîtres qui ont précédé, mais qu'il veut parachever au moment décisif qui précède, pour ses disciples, l'entrée dans la vie. Voilà ce qu'il regarde comme sa tâche essentielle, comme la véritable gymnastique morale. Sa classe n'est pas cette couveuse d'antan où de petits métaphysiciens, impatients d'éclore en système, donnaient impatiemment du bec contre leur coquille ; c'est une manière de stade sur le por-

tique duquel s'inscrivent précisément les mots que nous proposait M. Herriot comme devise : Agir, vouloir.

On peut juger à ses fruits cette salutaire discipline faite de raison et de décision, car l'on reconnaît à des signes certains les meilleurs de ceux qu'elle a formés. Ce sont des hommes qui ne prennent l'existence ni au tragique, ni à la légère ; il leur suffit qu'elle soit chose sérieuse. Ils parlent peu des devoirs qu'on leur a enseignés parce qu'on leur a appris la modestie ; ils se contentent de les remplir de leur mieux. Ils entrent dans la vie active avec bonne humeur et bon courage. Invités à décider de leur état-civil, ils trouvent plus chevaleresque de s'enrôler de bonne heure dans l'armée des pères de famille, ces grands aventuriers du monde moderne, que de s'embusquer dans le célibat. Dans la course aux honneurs et aux profits ils se voient sérieusement handicapés par ceux qui ne traînent pas avec eux une maison et qui savent d'où vient le vent, mais ils se consolent de leur lenteur en se disant qu'un jour peut-être on leur donnera la préférence quand on sera fatigué des lièvres. L'arrivisme à tout prix n'est point d'ailleurs leur fait. Ils ont retenu qu'il est d'autre lecture que celle des annuaires, d'autres amis que les gens en place, d'autre idéal que le transport privé, luxueux et rapide. Vous perdriez votre temps à leur prêcher la vie simple, car ils la vivent, ou la simplicité d'esprit, car ils ne vous écouteraient plus. Ils ne tiennent pas en effet à passer pour des saints, et ne veulent abdiquer aucune de leurs faiblesses. Le rigorisme leur inspire quelque méfiance, l'expérience leur ayant appris la merveilleuse souplesse de certaines échines raides. Ils en tomberaient presque dans l'excès contraire ; ils auraient l'absolution facile par manière de protestation. La morale, on le voit, leur tient encore plus à cœur que la métaphysique. Ils feraient, même à des philosophes allemands, les plus basses concessions tant qu'il ne s'agira que de mesurer le degré de subjectivité de l'espace ou du temps ; ils ne leur en feront aucune si l'on se met à parler de justice et d'indépendance. « Plaisante justice qu'une rivière borne ! » En dépit du sceptique ils ont une préférence pour l'idée qu'on se fait de la justice de ce côté-ci du fleuve, et ils consentiraient quelques légers sacrifices pour conserver leur liberté telle qu'on l'entend chez nous.



L'on quitte avec regret les livres pleins de choses, même quand ils vous portent plus loin qu'on n'avait dessein d'aller.

Lorsqu'on essaie de mettre un peu d'ordre dans ses impressions, après l'examen de conscience auquel M. Herriot nous a conviés, on se dit qu'à tout prendre notre enseignement français se porte encore assez bien, et que parler de crise serait puéril. Ce n'est même pas une réforme qui s'impose, mais plutôt une mise au point, quelques redressements, ici et là un coup de sécateur. Le latin, on l'a constaté, se cramponne au français comme le lierre à la muraille, qu'il finit pas masquer et par décrépir. Ne permettons pas que le feuillage ornemental dégrade l'édifice. Ouvrons aussi un peu plus largement nos fenêtres. Regardons davantage par-dessus les murs mitoyens. Tout en cultivant le jardin de la France, sachons à quoi l'on s'occupe dans les sables du Brandebourg. Que les historiens et les géographes veillent au salut de la république. Nous offrît-on d'ailleurs le programme idéal nous savons qu'il vaudra ce que vaudront les maîtres. Plus que jamais il nous en faut d'excellents. Qu'on songe à ce qu'il est tombé naguère de jeunesse, d'espérance, de science sereine, de réflexion profonde, d'affection, de dévouement. Pour que l'Université de demain ne soit pas trop indigne de ce qu'elle eût été si tous ces absents nous avaient été conservés, faisons que l'élite des jeunes générations, ayant à choisir au carrefour décisif entre la richesse et la vertu, puisse sans trop déchoir s'engager dans la voie où son instinct la conduisait. L'Université se satisfait de peu. La médiocrité de ses ambitions terrestres lui fait peu d'envieux, et le monde où l'on brille l'éclabousse parfois de ses dédains, mais c'est encore vers elle et ceux qu'elle a formés qu'aux jours de grandes convulsions la nation se retourne le plus volontiers pour leur demander des idées et des hommes.

Jules Douady.



CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Le Sixième Centenaire de la mort de Dante

Non seulement l'Italie, mais le monde entier célèbre cette année, avec éclat, le six centième anniversaire de la mort de Dante survenue à Ravenne, le 14 septembre 1321. Et dans ce grand mouvement d'art et de pensée, la France semble figurer au premier rang, bien entendu, après l'Italie.

Dante est certainement un de ces génies universels, que l'humanité entière a le droit de revendiquer, mais il n'en est pas moins italien, très italien. Ses compatriotes ont pour lui un véritable culte qui n'a pas d'équivalent en France, peut-être, parce que chez nous aucun génie ne domine les autres, au même degré, que le grand florentin fait ses compatriotes. Ses *terzine* de la *Divine Comédie* chantent un peu dans toutes les mémoires. A Florence, elles sont gravées sur des plaques de marbre à chaque coin de rue dont elles illustrent l'histoire. Les écrivains, les orateurs émaillent volontiers leurs discours ou leurs écrits de citations tirées plus particulièrement de la *Divine Comédie* considérée longtemps comme une *Somme*. De nos jours, Gabriele d'Annunzio lui-même avoue parfois qu'il imite des vers de Dante « non pas parce qu'il y a un rapport réel entre le passage imité et le moment lyrique de la Canzone (*Elena di Francia* dans la *Gesta d'Oltremare*), mais parce que toute sorte de fait ou de signe peut être tiré de la *Divine Comédie* à livre ouvert comme on faisait les oracles des Livres Sibyllins ». Telle était, ni plus ni moins, l'idée qu'on se faisait de Virgile au moyen âge.

Volontiers, les Italiens sont disposés à voir en Dante Alighieri l'incarnation du génie de leur race et celui qui les honore le plus. De même pour ce peuple si sensible à la beauté et à la noblesse de la poésie et des beaux arts, c'est un vrai titre de gloire que d'occuper une place, si peu honorable soit-elle, dans le divin poème. Ainsi, cette année, la ville d'Anagni a eu à cœur d'être la première à fêter le farouche justicier de Boniface VIII. Plus de deux siècles après la mort du poète, le florentin Vincent Acciaioli déclarait qu'il aurait donné volontiers tout ce qu'il possédait pour que Dante eût mentionné quelqu'un de sa famille, même s'il l'avait condamné aux pires tourments de son enfer. Il est permis de croire aussi que l'illustre exilé dut un peu de la bienveillance que lui témoigna Guido Novello da Polenta, tyran de Ravenne, au sublime épisode de l'enfer qui a immortalisé la grande amoureuse Francesca, sa tante. Chez nous-mêmes, d'ailleurs, n'accepte-t-on pas volontiers avec quelque fierté la tradition — sinon la légende — qui veut que Dante ait pris le grade de bachelier à l'Université de Paris ?

⁂

Les intellectuels d'Italie, et le gouvernement italien lui-même ont pensé à faire du Centenaire dantesque une date sacrée pour l'élévation spirituelle du peuple italien en célébrant, en l'auteur de la *Divine Comédie,* les plus pures valeurs de la tradition et de la pensée italiennes. Nous avons sous les yeux la circulaire du 10 janvier 1921 adressée par le ministre des Affaires étrangères, Comte Sforza, aux représentants de l'Italie à l'étranger où il est dit qu'il y a lieu d'expliquer aux Italiens l'œuvre de Dante « *et d'en montrer la valeur et la signification nationales* ». Et encore : que les fêtes du Centenaire ne seront pas « seulement un hommage au plus grand génie de la race italienne, mais qu'elles devront servir à exalter l'Italie à la face des nations étrangères, dans le nom du Poète devant qui le monde s'incline respectueux ».

En Italie, de grands efforts sont faits pour vulgariser l'œuvre de Dante, grâce à des conférences, des causeries et même des représentations cinématographiques. Enfin, en septembre prochain, sera organisé un triple pèlerinage à Ravenne, à Florence et au Capitole. A leur passage à Florence, les délégués des différentes communes italiennes assisteront à la lecture de quelque chant de la *Divine Comédie* et de quelque poésie du Canzoniere dans l'un des théâtres de la ville. Quant au discours commémoratif, il sera prononcé par d'Annunzio dans la fameuse salle des Cinq-cents du *Palais vieux,* dans ce palais où a retenti la voix de Dante lui-même au temps où il faisait partie du gouvernement de la République de Florence. Spectacle vraiment unique: Dante, grand poète et grand citoyen, quoique homme de parti, aux passions ardentes, évoqué dans son cadre historique par un de ses grands admirateurs, artiste digne du maître et comme le maître, actuellement, homme de parti avec passion, mais patriote quand même, quoique un peu trop à sa manière. Quant à Dante Alighieri, n'oublions pas qu'il a fixé les frontières naturelles de l'Italie en des vers immortels que nous avons déjà eu l'occasion de citer, en un siècle où, plus que jamais, l'Italie n'était vraiment qu'une expression géographique. Les grands patriotes du Risorgimento se réclament de lui et le républicain Mazzini le considère en quelque sorte comme son père spirituel. On a pu même affirmer, avec raison, que le mépris de Dante, ou son culte, mesurent, en Italie, la décadence ou les progrès de l'esprit public. Rappelons-nous d'ailleurs les vers que Leopardi écrivait en 1818 à l'occasion d'une souscription lancée à Florence pour l'érection d'un monument au poète dans l'église de Santa-Croce, le Panthéon de l'Italie :

« Si jamais tu es sorti de nos cœurs, si jamais tu en sors, puisse, si c'est possible, notre malheur augmenter et puisse ta race ignorée du monde entier pleurer ses éternels malheurs. »

Que les mânes de Leopardi reposent en paix : le nom et le culte de Dante Alighieri vivront tant qu'il y aura une langue italienne et des Italiens.

Paul PAOLI.

Adaptation de l'Aubade (Miette et Nora), de Jean Aicard

Je sonne, Marguerite,
Cette aubade pour toi.....

Ich bring', Margarita,
Dies Ständchen dir dar :
O horch, wie die Zither
Erklingt wunderklar.

— Ich kenne die Leier,
Sie reizt mich nicht mehr ;
Und geht es so weiter,
Ich spring noch ins Meer.

— Und meinst zu entrinnen
Der Liebe Geschick ?
Ins Wasser ich springe
Und bring dich zurück !

— Und wähnst mich zu halten,
O Schwimmer so kühn !
So werd' ich zum Aale
Und gleite dahin !

— Der Aal mag entwischen
Dem Schwimmer gewandt,
So wild ich dich fischen
Als Fischer am Strand !

— Dann werd' ich zur Welle,
Die nimmermehr ruht !
— Und ich bin das Bette
Der wallenden Flut !

— So will ich als Rose
Im Garten erblüh'n !
— Zum duftenden Schosse
Als Biene ich zieh'n !

— Als Stern will ich beben
Zu nächtlicher Stund' !
— Als Wolke umschwebe
Ich Aug' dir und Mund !

— Und wirst du zur Wolke,
Den Sternen zum Trutz,
So find' ich als Nonne
Im Kloster noch Schutz !

— Nicht soll mich erschlaffen
Ein klösterlich Haus :
Ich mach' mich zu Pfaffen
Und beichte dich aus !

— Was liegt mir am Pfaffen !
Ein Retter erscheint :
Du siehst mich erblassen
Von Nonnen beweint !

— Verstummest du sterbend,
Kein' Nonne mehr weint.....
Dann werd' ich zur Erde :
Das Grab uns vereint !

— Vom Ständchen bezwungen
Bin dein ich jetzund ;
Komm, sei denn mein Buhle,
Und küss' mir den Mund !

So sang Margarita !

SCHAEFFER (Nancy).



BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

Edouard Guyot. — H.-G. Wells. Paris, Payot, 1920 ; 301 p. in-12°, 12 francs.

L'œuvre de Wells est l'une des plus substantielles que nous offre la littérature contemporaine. Un esprit assez large, assez indépendant, assez neuf, pour refléter ces réalités profondes de notre âge : les problèmes sociaux, le bouillonnement impatient d'une nouvelle culture sous la surface de l'ancienne, la figure transformée d'un monde que la science pénètre ; un esprit assez heureux pour ignorer les empreintes conventionnelles, les élégances de salon, tous les snobismes ; l'union rare d'une pensée nourrie de faits, d'une sensibilité ouverte au pathétique de la vie, d'une imagination qui sait voir l'invisible et le mystère ; la rencontre d'un biologiste, d'un sociologue, d'un psychologue, d'un mystique — il ne fallait pas moins pour nous donner, sous la forme imparfaite, crue, vulgaire, d'un art qu'emporte une inspiration irritée et fiévreuse, le poème critique, ardent et douloureux de notre temps singulier — transition entre deux ères, où tant d'yeux sont aveugles à ce qui n'est pas le passé.

Sur cette œuvre, nous n'avions en français que les aperçus médiocres, ou pires, du journalisme ; et pour toute information sérieuse, quelques articles pénétrants et vigoureux de M. Chevrillon, un chapitre de M. Guyot (dans : *Le Socialisme et l'évolution de l'Angleterre contemporaine*). Le livre où M. Guyot résume, en presque toute son étendue, la pensée de Wells, est une addition précieuse à la petite bibliothèque — trop petite encore — des ouvrages qui peuvent apporter à un Français d'aujourd'hui la pulsation véritable de l'humanité en travail.

Ce livre est, au sens le plus haut, de la vulgarisation bien faite. Un premier chapitre, « L'Orientation intellectuelle de Wells », montre comment les idées s'enchaînent dans cet esprit, et comment il a passé, d'une province de la réflexion, de la critique, de l'hypothèse ou de la construction, à une autre. Parti de l'évolution, appliquant cette vue générale au devenir des sociétés, cherchant les conditions de leur survie, se faisant, par degrés, une philosophie de la vérité comme de la justice, et aboutissant à une foi où la destinée de l'homme rejoint celle de l'univers ; naturaliste, pragmatiste, illuminé, Wells s'est développé selon une croissance intérieure dont le principe peut être, sans trop d'artifice, retrouvé. Et M. Guyot nous montre avec juste raison que cette pensée en un sens dénationalisée, livrée aux besoins de vérité intrépide qui blessent les partis-pris profonds de sa race, garde avec celle-ci des affinités essentielles, une exigence de réa-

lité concrète que traduit l'individualisme nominaliste, un goût impérieux de règle morale qu'exprime le souci constant des fins dernières et du salut.

« L'homme de demain » étudie, non pas l'évolution sociale, mais les possibilités biologiques, économiques, scientifiques que l'on obtient en faisant varier, dans l'équation humaine, l'un des termes. C'est le Wells des deux premières périodes — merveilleux cosmique, sociologie imaginative — qui est ici présenté. « La Critique de la société britannique » passe en revue les chefs d'accusation, les motifs, les conclusions du vaste réquisitoire que dressent les romans de mœurs contre l'empirisme national et l'obstination d'un peuple intellectuellement amorphe. « Le Socialisme de Wells », mettant en œuvre surtout « *New Worlds for Old* », nous montre la qualité large, souple, conciliatrice de ce socialisme constructif, le situe par rapport au Marxisme, au Fabianisme, évoque les réalisations entrevues. « A la recherche d'une aristocratie » rappelle le rôle des unités supérieures, des élites véritables, dans cette doctrine qui oriente le socialisme vers l'épanouissement intégral de l'individu. « Wells et la femme » pose le problème de l'éternel féminin, sous la forme aiguë, universelle, où l'auteur de « *Ann Veronica* », du « *New Machiavelli* », de « *Marriage* », de « *The Passionate Friends* », l'a posé, sinon résolu ; ce problème de la sexualité qui traverse et limite les libres relations spirituelles des êtres, et que Wells a traité avec une frénésie tumultueuse toute pleine des frémissements de sa personnalité intime.

Un résumé dense et riche, donc... M. Guyot avait à présenter des idées nombreuses, complexes, en les simplifiant et les organisant assez pour les rendre claires, pour les relier, les expliquer les unes par les autres ; et il ne devait pas non plus en fausser la croissance véritable, le mouvement intérieur. Il lui fallait dégager des formules, viser à l'abstraction, et d'autre part garder le plus possible de la qualité concrète, pittoresque, variée d'une œuvre qui est une perspective émouvante ouverte sur l'homme, son présent, son avenir. Sentir les difficultés de la tâche, c'est apprécier le mérite, le beau succès de l'entreprise. On eût souhaité peut-être, par endroits, un enchaînement plus sûr, une forme plus dépouillée encore ; le rapport de l'individu et de l'espèce, d'après Wells, est esquissé avec une certaine insouciance de la contradiction apparente (p. 40, 57 ; et la solution implicite, p. 162) ; et les aspects les plus récents de la pensée de Wells, sa réaction à la guerre, son mysticisme religieux, sont laissés en dehors d'une enquête dont le champ, à vrai dire, était sans eux déjà si vaste. Ces taches légères, cette lacune, quoi qu'il en soit, n'ôtent rien de sa valeur à un exposé ferme, éloquent, objectif et en même temps personnel, animé d'une ardeur contagieuse qui est la passion véritable de la pensée de Wells. Vibrant, allègre, et pourtant si plein, ce livre se lit avec un vif plaisir ; il sera largement lu : et tout esprit qui n'est pas fermé aux inquiétudes fécondes en sortira remué, instruit.

Louis Cazamian.

Louis Cazamian, Maître de Conférences à la Sorbonne. — **Some aspects of the Mind of France** (The Rice Institute Pamphlet. Vol. VI. Jan. 1919, nº 1).

Cette élégante brochure est imprimée par *The Rice Institute, a University of Liberal and Technical Learning, founded by William Rice in the City of Houston, Texas, and dedicated by him to the Advancement of Letters, Science, and Art.* C'est à la fois une œuvre de pensée et d'art. Elle contient trois conférences faites après l'armistice dans cette université du Texas, sur *l'unité*, sur la *personnalité*, et sur *l'avenir* de la France.

Sans doute, les faits exposés sont-ils familiers à tous nos compatriotes cultivés. Mais l'acuité avec laquelle ont été perçus, et l'harmonieuse sobriété avec laquelle y sont tracés les traits essentiels du caractère national, sont choses rares. Quiconque a su goûter tout ce que comportent à la fois de science, de pénétration et d'éloquence disciplinée les ouvrages déjà connus de l'auteur (en particulier *l'Evolution Psychologique et la Littérature Anglaise,* dont rendait compte le précédent *Bulletin*), retrouvera en ce tryptique ces qualités maîtresses d'un intellectuel éminent français, dont on sent qu'il n'a dû faire effort que de présentation, et nullement de recherche du fond psychologique hors de lui-même, pour donner de son pays une interprétation fidèle.

Il est réconfortant en particulier pour tous ceux qui pensent, et pour qui l'action n'a de valeur qu'en fonction de la pensée, de sentir vibrer auprès d'eux une intelligence dont l'effort est aussi constant qu'ordonné et efficace, et de trouver en son verdict comme en son exemple, en dehors même de l'appui de faits désormais historiques, une justification de la culture française. L'idée centrale du *rythme,* qui régit toutes ses œuvres, lui permet ici d'élever l'observateur à l'altitude où règnent la clarté et la sérénité, et, en une période de réaction pragmatiste, de ne rien perdre des réalités ni de sa foi.

Ce serait une grave lacune que de négliger le style de ces essais. Je me souviens d'avoir éprouvé, quelques années avant la guerre, une satisfaction profonde de l'esprit en lisant dans l'*Athenæum* un article où la pureté classique de l'anglais s'alliait à la couleur, dans le cadre d'une composition parfaite inaccoutumée chez nos voisins : il était signé d'André Chevrillon. Je me rendis pleinement compte alors de la richesse que peut conférer à une âme française l'exploration ininterrompue du génie d'outre-Manche, et que, pour s'être élargie, elle n'avait rien abdiqué, — mais que n'avait rien abdiqué non plus, en se livrant entière à un écrivain français, la langue étrangère dont il jouait en virtuose. Mon impression est identique en lisant, après d'autres, ces pages anglaises de L. Cazamian. J'irai plus loin : la tâche était infiniment plus ardue pour lui que pour l'académicien dont je parlais tout à l'heure, dont l'éloquence musicale, plus abandonnée à elle-même, et surtout d'ordre concret, s'accommode plus aisément des habitudes imaginatives anglaises. Utilisateur, pour la commodité même de ses classifications et de sa propre pensée, de cette algèbre philosophique qui a coutume d'impatien-

ter ceux qui s'en tiennent à l'arithmétique correspondante, mais qui mène à leur but les autres si vite et si sûrement, L. Cazamian a su, sans abandonner la rigueur de l'argumentation ni l'allure nerveuse propres à son tempérament, sans heurter d'autre part le génie d'une littérature qui certes possède ses écrivains philosophiques, mais dont les principaux sont peut-être ses poètes, — atteindre par la vérité même de la langue, à la beauté. Je l'ai par moi-même éprouvé ; et, par acquit de conscience, j'ai fait lire ces pages à des personnalités anglaises de profonde et vaste culture : elles ont été de mon avis.

Lorsqu'on songe à la lourde tâche du professeur en Sorbonne, la quantité comme la qualité de sa production extérieure étonnent déjà, dans les domaines de la recherche et de la pensée ; que dans ceux de la langue pure et de l'art, semblable résultat lui soit encore accessible, c'est ce dont il serait aussi difficile qu'injuste de taire son admiration.

G. D'HANGEST.

F.-A. Stewart. — Les Lettres Provinciales de Blaise Pascal (*Modern Language Texts.* General edition : L.-E. Kastner). *University Press*, Manchester, 1920. XXXVIII + 360 pages, relié, 8 s. 6.

Nos professeurs de langues vivantes ne sauraient se désintéresser de la manière dont, en Angleterre même, on présente aujourd'hui nos classiques français. Une série, comme celle qu'a entreprise l'Université de Manchester, montre ce que les lecteurs cultivés d'Outre-Manche sont à même d'apprécier en ce genre. M. Stewart, « Pascalien » bien connu, nous donne ici, tout simplement, la meilleure édition qui existe des *Provinciales*. Texte intégral, scrupuleusement reproduit d'après les éditions originales, bibliographie très complète, fac-simile, notes grammaticales, littéraires et théologiques abondantes, introduction nourrie aux meilleures et aux plus récentes sources. (M. Stewart défend avec M. Jovy et M. Strowski l'idée d'un Pascal qui se détache de Port-Royal par un mouvement sensible déjà dans les deux dernières lettres). Tout cela fait le plus grand honneur à l'auteur du livre, aux éditeurs, et au public anglais.

A nous de leur rendre la politesse...

A. KOSZUL.

René Brunet. — La Constitution allemande du 11 août 1919. Librairie Payot, Paris, 1920 (18 francs).

L'un des meilleurs livres qui aient été publiés sur l'Allemagne depuis la guerre, l'un des plus utiles certainement, est celui de M. René Brunet, professeur à la Faculté de Droit de Caen, sur la *Constitution allemande du 11 août 1919.* Cet ouvrage n'est pas seulement une étude juridique très sûre, il présente et élucide bien des problèmes qui se posent à propos d'une constitution nouvelle. Fédéralisme et unitarisme, principes démocratiques et républicains, parlementarisme, socialisation, toutes les questions troublantes, qui s'agitent actuellement et qui ont une importance

mondiale sont éclairées par les observations judicieuses d'un esprit des mieux informés. L'ouvrage atteint, par son caractère scientifique, à une très grande objectivité. Très bien ordonné, d'une lecture facile et attachante, il fait entrer dans toutes les questions, que soulève l'application de la Constitution allemande. Ce n'est pas un livre seulement pour les juristes ; c'est une œuvre faite pour le grand public et qui doit être avant tout signalée aux professeurs de langues modernes.

Sans essayer de l'analyser, marquons simplement quelques-unes des grandes questions étudiées dans cet ouvrage.

L'un des problèmes les plus importants est celui de l'*Etat fédéral* et de *l'Etat unitaire*. Question capitale pour l'Allemagne et pour l'Europe. La nouvelle Constitution allemande marque une tendance très accusée vers l'unité, surtout dans l'organisation de l'armée et des services administratifs. Mais *quelle place garde la Prusse dans cette unité ?* Elle a perdu certains avantages, mais elle n'en contient pas moins les 4/7 de la population totale du Reich. La Prusse reste prépondérante ; c'est d'elle que dépend encore le sort de l'Allemagne.

Le remède évident serait de diviser la Prusse en plusieurs pays. Il y a eu, en 1918, parmi les Allemands, de fougueux adversaires de la Prusse qui réclamaient son démenbrement immédiat. Les partisans de la Prusse sont arrivés, par un article de la Constitution, à la garantir pour deux ans contre tout morcellement. Les deux années vont bientôt être écoulées ; c'est alors que la question de la Rhénanie va se poser, plus importante que jamais. Osera-t-elle se constituer en république à part, ainsi que l'a déjà fait la Thuringe ?

L'Allemagne a complètement admis le principe de la souveraineté nationale et l'a poussé dans ses applications plus loin peut-être qu'aucun autre pays du monde (représentation proportionnelle, vote des femmes et referendum). Mais c'est beaucoup moins par besoin de logique que par nécessité que l'Assemblée nationale de Weimar est venue à la *République*. L'Allemagne s'est ralliée au *parlementarisme* pour lequel elle affichait un superbe dédain. Mais, soit à cause de la forme fédérale de l'Etat, soit à cause des principes économiques nouveaux que la Constituante a introduits dans son œuvre, les rouages de ce mécanisme parlementaire sont plus nombreux et plus compliqués que dans la plupart des pays : il y a un *Reichstag*, un *Président*, un *Gouvernement*, un *Reichsrat* et un *Conseil économique*.

Le Reichstag fonctionne à peu près comme notre Chambre des députés ; il a le pouvoir législatif et le contrôle du pouvoir exécutif. Mais il n'est pas possible en séance de transformer une question en interpellation.

Le *Président* du Reich doit être fort. La Constituante a estimé qu'un Chef d'Etat puissant est nécessaire en Allemagne où le peuple veut être gouverné. Il est élu par la nation. Il a des attributions exécutives plus larges qu'en France. Il peut déclarer l'état de siège par simple ordonnance, et il a déjà fait un très large usage de ce pouvoir exorbitant.

Le *Chancelier*, nommé par le Président, ne peut être révoqué par lui. Il ne cesse ses fonctions que par démission, ou parce

qu'il est renversé par la majorité du Reichstag. Les Ministres, au contraire, sont révocables. Le Chancelier « gouverne » ; les autres Ministres du Cabinet « administrent ».

Le *Reichsrat* est organisé sur le modèle de l'ancien Bundesrat, mais avec des pouvoirs moins étendus ; les « Pays » sont représentés par des membres de leur gouvernement. Remarquons que le démembrement prussien a été amorcé au Reichsrat ; la moitié seulement des voix prussiennes revient au gouvernement prussien, l'autre moitié revient aux administrations provinciales prussiennes ; c'est leur permettre déjà une certaine indépendance.

La Constitution économique innove beaucoup plus que la Constitution politique. L'idée des Conseils est probablement la seule idée véritablement neuve qui soit apparue dans le droit public depuis la guerre. Les Conseils d'ouvriers sont : 1) les Conseils d'entreprises qui existent dans chaque exploitation ; 2) les Conseils d'ouvriers de cercles qui sont organisés dans chaque circonscription économique ; 3) le Conseil d'ouvriers du Reich, dont la compétence s'étend au territoire allemand tout entier. Les Conseils ont pour mission de sauvegarder les intérêts sociaux et économiques des ouvriers ; ils sont, actuellement, plus ou moins en lutte avec les syndicats. Le *Conseil économique* du Reich doit avoir certaines fonctions politiques ; et, par là, la Constitution donne un commencement de satisfaction aux partisans de l'institution du Parlement économique. Il a le droit d'être entendu sur tous les projets de loi de caractère social ou économique avant qu'ils soient présentés par le gouvernement ou le Parlement. En fait, on n'a encore créé qu'un Conseil économique provisoire.

Ajoutons qu'un mouvement de socialisation est très manifeste en Allemagne, soit sous l'impulsion du syndicalisme, soit sous la tutelle de l'Etat. La nationalisation des charbons, de la potasse, du fer, etc... a des partisans dans la plupart des groupes politiques.

Pour conclure, la Constitution du 11 août 1919 porte la marque d'un compromis entre des tendances très diverses, en Allemagne. Au point de vue technique, juridique, elle est consciencieusement faite. Mais l'usage seul montrera quelle est sa valeur. On a accepté en Allemagne, avec la république, le gouvernement parlementaire, mais l'auteur de la Constitution, Preuss, est obligé lui-même de reconnaître que le nouveau régime a des défenseurs peu convaincus et des détracteurs très acharnés. Une Constitution ne vaut que par l'esprit qui l'anime. La Constitution a changé en Allemagne, mais non l'esprit qui l'avait précédée ; et les préoccupations d'ordre économique paraissent l'emporter de beaucoup sur les aspirations vers un idéal politique et moral.

J. Dresch,
Doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux.

M.-B. Finch and E. Allison Peers. — The origins of French Romanticism (London, Constable and Co Ltd, 1920). 1 vol. grand in-16, XV-303 pp.

L'espace nous manque pour donner une étude aussi complète, que le sujet le mérite, du savant livre de MM. Finch et Peers. La question des origines du Romantisme a excité la curiosité investigatrice des plus éminents critiques et l'on se demande comment il est possible encore d'écrire un livre sur ces problèmes littéraires et historiques qui semblent épuisés. En tous cas, l'érudition et le talent d'exposition de MM. Finch et Peers ont réussi à résumer, à grouper en un tout clair et cohérent les résultats acquis, de nombreuses études dues à des écrivains tels que M. Jusserand, avec son *Shakespeare en France sous l'Ancien Régime*, et M. J. Texte avec son *J.-J. Rousseau et les Origines du Cosmopolisme littéraire*, ainsi qu'aux Sainte-Beuve et aux Brunetière, pour ne mentionner que les plus grands.

Les auteurs ont volontairement limité leur sujet et placé des bornes peut-être un peu trop étroites autour du champ de leurs recherches. Ils partent du XVIIIe siècle, laissant de côté, et de propos délibéré, les origines plus lointaines, se refusant « à remonter avec Sainte-Beuve au XVIe siècle, à la poésie des Arabes et des Troubadours avec Reynaud et Sismondi, à la poésie anglaise et allemande avec Villemain et Mme de Staël ». C'est leur droit, assurément. Mais le titre, semble-t-il, aurait dû le préciser. Car, en ouvrant le volume, le lecteur, sur la foi du titre, le lecteur s'attend à y trouver une étude complète et exhaustive de la question. L'observation, du reste, n'enlève rien au mérite de l'ouvrage en soi, qui, dans les limites de son terrain d'exploration, a de grandes qualités de clarté et de sérieux.

Les auteurs, à notre sens, font trop bon marché de Fontenelle. M. Laborde-Milaà, dans une forte étude publiée il y a quelques années dans la Collection des grands écrivains Français, a remis à la place très honorable qui lui était due ce vaste esprit et ce délicat écrivain. Nous ne saurions non plus admettre sans réserve le jugement trop absolu que formulent ainsi MM. Finch et Peers : « The eighteenth Century is *par excellence* the century of reason... » C'est bien plutôt au XVIIe siècle, celui de Bossuet, de Pascal, de Descartes et de Molière que devrait être attribuée pareille qualification. Et nos auteurs donnent d'ailleurs eux-mêmes une note plus juste, bien que, contradictoire avec la précédente, quand ils écrivent : « It is the age of a narrow rationalism »... et encore : « The eighteenth Century is thus what *a purely rationalistic age* must always be... » Il y a donc lieu d'établir, semble-t-il, une distinction entre la raison simple, sobre et forte, la raison tout court, et sa caricature, résultat de l'abus qui en est fait, et que l'on pourrait appeler la manie ratiocinante.

Nous ne pouvons nous empêcher de regretter, dans le chapitre consacré aux origines du drame romantique, quelques lacunes assez graves. Admettons que MM. Finch et Peers se soient interdit de rechercher les germes du drame moderne chez nos grands classiques du XVIIe siècle — et ces premiers indices sont assez

nombreux et assez apparents pour que le *romantisme des classiques* ait pu servir de thème à mainte étude critique — mais la *Comédie larmoyante* de Nivelle de la Chaussée, est, en plein XVIII[e] siècle, le prototype évident du drame romantique. Et son nom ne figure même pas dans les pages où se traite l'importante question : *Romanticism in Novel and Drama !*

L'ouvrage n'en reste pas moins un exposé clair, sinon très complet et très approfondi du problème. La seconde partie, celle qui traite de la période immédiatement pré-romantique, offre au lecteur une foule de détails intéressants et des indications suggestives qui mettent le chercheur sur la voie de faits et de points de vue dont l'étude est encore à faire. Citons parmi les chapitres les mieux venus : *Mme de Staël, A precursor of Lamartine : Millevoye, the Restoration « Trône et Autel ».*

Ch. VEILLET-LAVALLÉE.

Notre Amérique. — Waldo Franck (New-York, 1919). Traduit par Mlle A. Boussinesq (*Nouvelle Revue Française*).

Le livre de M. Waldo Franck offre pour nous un intérêt spécial ; écrit pour des Français, il est le résultat des efforts faits par l'auteur pour faire comprendre à des amis étrangers ce qu'est l'Amérique aujourd'hui, et ce qu'elle veut être.

M. Frank revendique pour elle le droit absolu à vivre de sa vie propre, affranchie de la culture anglaise « qui est le moyen d'étouffer dans l'œuf une culture originale », car « au point de vue psychologique, le jeune américain n'a plus rien de commun avec la Grande-Bretagne ». L'élément saxon dans l'âme américaine ne lui parait important que dans la mesure où il convient aux circonstances et au milieu qui ont formé cette âme. Ce qu'il veut, c'est étudier l'Amérique en tant que nation constituée ayant son individualité propre, et rechercher l'expression de cette individualité.

M. Frank appartient à la génération de ceux qu'il appelle « les pionniers de l'esprit » ; de ceux en qui s'incarne la révolte contre « le puritanisme desséchant », contre l'industrialisme et l'appétit de richesse destructeurs de l'idéal, contre le pragmatisme « qui mesure les valeurs à leur utilité ».

Son ouvrage est donc forcément partial. De l'âme américaine, il retient seulement les traits qui font de l'Américain l'homme d'affaires âpre au gain ; de la littérature américaine, ce qui sert ses fins révolutionnaires.

L'âme américaine actuelle est, pour lui, toujours celle du pionnier, façonné par la dure lutte de tous les instants dans un monde encore vierge, où il lui faut renier sa civilisation et se faire violence pour se plier aux conditions d'existence de l'homme primitif ; la vie intérieure, la faculté spirituelle, sont détruites par les nécessités matérielles. Ce sont elles, qui transforment l'individu et font de lui, quelle qu'ait été sa nationalité, un être nouveau qui est l'Américain. Cependant, parmi ceux qui ont colonisé l'Amérique, un type était plus apte que les autres, selon M. Frank, à se prêter aux conditions de cette vie : c'est le Puritain.

M. Frank ne veut voir dans le puritanisme qu'un mouvement politique social ; « un épisode de la lutte des classes, placé sur ce terrain parce que la religion était le seul plan social qui fut conscient au XVII[e] siècle ».

Le puritain trouve un aliment à son appétit de pouvoir ; armé, mieux que les autres, par son ascétisme même, pour supporter la vie nouvelle qui lui est faite, il domine, et, l'ancien idéal n'ayant plus de sens, il apporte toute son énergie à se jeter à l'assaut des biens matériels. Il tue la culture indienne qui tendait à la grandeur spirituelle, cherchait à réaliser l'harmonie entre l'individu et les forces mystérieuses qui l'environnent, confondait en un même terme bonheur et beauté.

Il ne subsiste plus que le matérialisme en Amérique. Le pionnier a déformé la littérature ; il n'a pas voulu qu'elle exaltât l'expérience, car « l'expérience est décourageante, et la vie est assez dure sans le fardeau supplémentaire de la ruminer ou d'essayer de la comprendre », d'où l'optimisme puéril des œuvres américaines ; les seuls articles sérieux sont ceux qui traitent de questions politiques et sociales. Les journaux et les revues abondent, mais ils sont entre les mains de syndicats, et tous ont la même physionomie ; on a étouffé les voix provinciales et l'expression du pays a été ramenée « au plus petit commun dénominateur ».

Il n'y a pas de théâtre parce qu'il n'y a pas de public ; le théâtre populaire, c'est le cinéma ; l'unique héros qu'accepte Broadway c'est l'escroc habile, s'enrichissant par d'adroites spéculations.

On ne saurait accuser M. Waldo Frank de pratiquer l'optimisme facile qu'il reproche à ses compatriotes ; son tableau est sombre à souhait. Mais dans l'obscurité de cette nuit, il voit percer des lueurs qui annoncent l'approche de l'aube. Des voix éparses s'élèvent de Chicago, de New-York même, disant le besoin de l'homme de connaître ses liens avec la vie. Des poètes, des philosophes, des romanciers, des artistes, sortent du convenu, ouvrent les yeux sur le monde réel et nous le montrent tel qu'il est. « Des groupes neufs d'athlètes de l'intelligence, formés par l'étude et par les voyages entreprennent de mener à bien la guerre sociale », car, dans un monde qui se meurt « création signifie révolution ». L'édifice suranné craque de toutes parts, le sol est prêt pour le coup de charrue.

Il faut remercier Mlle Boussinesq d'avoir mis à la portée du public français le livre de M. Waldo Frank. La tâche n'était pas facile ; le style est souvent fort beau, mais les répétitions sont nombreuses. L'auteur abuse des épithètes ; on sent en lui le désir de faire grand, d'atteindre un nouvel idéal d'art qui se dérobe encore ; la traduction était donc particulièrement délicate. Mlle Boussinesq a émondé et allégé avec prudence, respectant les beautés fréquentes, et les outrances lorsqu'elles étaient caractéristiques ou simplement pittoresques.

Nous connaissons mal l'Amérique ; nous sommes trop portés à voir en elle un pays encore neuf, exempt des maux et des tares dont souffre notre vieux monde. Il est bon de lire cet essai de

psychologie du peuple américain qui, malgré un parti pris trop évident, nous apporte une note nouvelle, souvent pénétrante et toujours intéressante.

B. GAGNOT (Mlle).

REVUES DE LANGUE ANGLAISE

Times Literary Supplement. — 17-2. Art. de fond sur Keats ; la presse du monde entier d'ailleurs, à l'occasion du centenaire de la mort du poète (23 février 1821), a rendu à Keats « le génie le plus purement poétique que notre race, et peut-être le monde, ait connu », l'hommage qui lui était dû. — Comptes rendus : *The United States in our own times 1865-1920,* by Paul L. Haworth, Prof. d'Indiana University (Allen and Unwin 16/), excellent guide pour quiconque veut étudier l'histoire récente des E. U. A. ; — *Early Tudor Poetry 1485-1547*, by John M. Berdan (The Macmillan C°, 26/), étude d'un érudit sur les débuts de la Renaissance anglaise.

24. 2. Comptes rendus : *The poetical works of Sir William Alexander Earl of Stirling, édited by L. E. Kastner and H. B. Charlton, vol. I, The dramatic works* (Manch. Univ. Press ; London, Longmans 28/) ; les quatre tragédies de Sir William, fastidieuses au possible, sont cependant intéressantes comme manifestation attardée (1637) de la tragédie « à la Sénèque » inaugurée par *Gorboduc* (1561) ; — *The development of the Leeward Islands under the Restoration 1660-1688*, by C. S. S. Higham (C. U. P. 20/), intéressant épisode de la rivalité coloniale franco-anglaise. — Signalé le n° de février du « Chapbook » (mensuel, 1/6), consacré à une étude de Gordon Craig sur les marionnettes ; l'auteur, pour éliminer de la scène l'élément de perturbation et de déformation apporté par la personnalité de l'acteur, voudrait supprimer ce dernier pour le remplacer par la marionnette. — Une nouvelle preuve de l'intérêt que les Anglais ne cessent de manifester pour la Perse est la création, par la « Persia Society », d'un bulletin trimestriel, *The Persia Magazine* (40 pp., 2/6).

The Athenaeum, depuis le 19-2, s'est réuni à **The Nation,** sous le titre **The Nation and the Athenaeum,** fusion de personnel, et réunion sous la même couverture des deux journaux qui gardent chacun leur caractère et leur aspect.

The New Statesman. — 13-3. Art. d'H. Belloc *On Accent*, donnant un aperçu, trop maigre, mais intéressant, sur quelques points de l'évolution de l'anglais à l'époque actuelle.

FERLIN.

Modern Languages (London, A. et C. Black, avril). — Si l'on ressent, d'abord, quelque plaisir à voir une revue étrangère imprimer jusqu'à trois articles en français, on n'en est ensuite

que plus déçu après la lecture. Les quelques pages d'André Maurois, pour être intéressantes, sinon neuves, ne nous enseignent rien. La chronique de France est faible et falote. Il y a toutefois plus à retenir dans les Notes Marginales. Et de tout le reste de la livraison, presque rien.

Modern Languages Notes (Johns Kopkins Press, Baltimore, avril). On trouvera dans ce n° des notes intéressantes, mais à mon sens, exagérément microscopiques sur Carlyle, « Jocelyn » et Théodore de Banville.

The School Review (University of Chicago, Avril). — Et c'est encore ce que je reprocherai à cette excellente publication américaine, l'abus de la « lettre », l'enlisement dans le détail et la formule, alors que toutes les questions qui nous occupent, si l'esprit les touchait, gagneraient tant en envergure et en ampleur. D'autres le croient comme moi. C'est ainsi que dans cette même *School Review*, dont j'ai dit tout le bien que je pense, Henry C. Morrison, dans un article magnifique intitulé « Mastery » (mars 1921), s'insurgeait avec éloquence contre le fatras des tabulations, mensurations, chinoiseries de toute sorte où certaine pédagogie américaine, prenant la proie pour l'ombre, en vient jusqu'à oublier ce qui cependant doit rester le fonds et l'objet même de nos efforts, l'élève ou l'étudiant, le matériel précieux et humain que nous avons pour mission de travailler. Avec cet idéal devant nos yeux, « nous nous débarrassons des pourcentages et ne connaissons plus qu'un objectif, faire notre ouvrage... Enseignez, donnez les coups de sonde, et puis, si c'est nécessaire, enseignez encore ». Le danger, c'est de devenir « indolent et formaliste ». La méthode directe, c'est-à-dire, celle qui s'attaque sans ambages à l'élève et au sujet, est la seule réelle et concrète, et qui vaille. Méditons ces sages paroles : « L'étude est une habitude, qu'on n'acquiert qu'avec la pratique et non par l'entendement. C'est une affaire d'entraînement, et l'entraînement ne peut s'exercer que sous la surveillance ». Ceci pour ceux qui attendent des merveilles du travail à la maison. Tout l'article serait à citer. C'est le bon sens même. C'est le réveil de la vraie tradition, de l'enseignement humain et réaliste opposé aux conceptions pseudo-scientifiques, qui n'ont jamais donné de résultats que sur le papier... quadrillé.

Journal of Education (London, mars 1921). Il serait bon, dans le même ordre d'idées, que nous lisions et méditions tous ce « Character of a schoolmaster » que nous a brossé, d'après le cardinal Newman un ardent prosélyte.

Le maître « n'a pas les yeux fixés sur l'horloge ni le chapeau à portée de la main. S'il décèle des signes d'indiscipline, il se dit tout de suite que c'est lui qui doit être en défaut, et pas sa classe. Nul plus que lui n'a d'indulgence pour la faiblesse de la raison humaine. S'il échoue, il sent qu'il n'est pas à la hauteur de sa tâche ; et s'il réussit, il est trop sage pour s'en attribuer tout l'honneur ». Beau programme en vérité, qui replace les

fonctions de l'éducateur sur leur terrain véritable, que le monde n'atteint pas, et nous hausse au-dessus des platitudes sordides de l'heure présente.

Paul CHAUVET.

The New Era (11, Tavistock Square, London). — Le N° d'Avril tout entier est consacré à l'autonomie des écoliers et mérite d'être étudié sérieusement. Laissons l'utopie et retenons cette vérité, que nous connaissons déjà, mais qu'il est bon de rappeler : l'élève n'est pas une machine ; c'est une personnalité qui a droit à d'autant plus d'égards que nous avons autorité sur lui, ou, en d'autres termes : nous ne pouvons agir que par la toute-puissance de l'influence personnelle : tout le reste n'est que bluff.

The Journal of Education (3, Ludgate Broadway, E. C. 4). — Mai. Les desiderata des professeurs sont partout les mêmes : nos collègues anglais se plaignent de la modicité des traitements, comme nous et, comme nous, proclament que « la patience des maitres a ses limites ». Et les tribulations des étudiants se ressemblent partout, — pénurie de fonds. Résultats : plus de maîtres ; sur toute la surface de deux continents, la source de l'enseignement se tarit.

The Pedagogial Seminary (Worcester, Mass., Mars). — Très intéressante étude sur l'éducation sexuelle. En Amérique, comme chez nous, la croisade contre le péril vénérien bat son plein : c'est la rançon et en même temps une des grandes leçons de la guerre. Sur cette riposte vigoureuse à un péril immédiat et formidable, se greffent, au Etats-Unis comme en Europe, des théories et des programmes qui ne sont pas tous aisément praticables. Même en matière de sexe, il faut savoir faire la part de l'instinct traditionnel et millénaire qui défend le mâle et la femelle ; et celle aussi de l'humour, qui nous garderait d'exagérations comme ceci : « il devrait y avoir dans toutes les villes un confesseur sexuel muni d'un téléphone particulier qu'on pourrait appeler en cas d'urgence, sans révéler son identité ». Mais retenons ce qui est faisable : la lutte éclairée contre le mal vénérien, les dotations libérales à ceux qui le combattent et, à l'école, en classe d'histoire naturelle, par exemple, des cours sur la reproduction et l'hygiène sexuelle, au lycée de garçons comme au lycée de filles.

P. C.

REVUES DE LANGUE FRANÇAISE

L'Education. — Revue mensuelle d'éducation familiale et scolaire. — Directeur : G. Berliet et L. Cellerier.

N° d'Octobre 1920. — **L. Dugas. — L'Université Nouvelle : L'application de la Doctrine par les Compagnons.**

A une analyse claire et complète de la Doctrine succède une partie critique : les Universitaires auront-ils le désintéressement

de s'imposer à eux-mêmes les réformes que proposent les Compagnons ? Les cadres prévus pour chacun des trois enseignements ne sont-ils pas bien rigides et artificiels ? Y a-t-il même entre « Compagnons » des divers ordres d'enseignement accord parfait ? La Doctrine nouvelle pose le problème : les « Compagnons » seront vraisemblablement amenés à y apporter bien des retouches.

M. Legendre. — Chronique espagnole : La situation générale de l'Enseignement ; l'Enseignement primaire.

Exposé historique du développement de l'enseignement primaire en Espagne : malgré les progrès réalisés depuis 1910 seulement, le nombre des écoles publiques est encore insuffisant, et il est souhaitable que les influences étrangères, celle de la France en particulier, contribuent à hâter la rénovation en cours.

N° de Novembre 1920. — **J. Fontègne : Les idées du Pédagogue Munichois Kerschensteiner** (2 articles : Nov. et Déc. 1920).

Etude très documentée non seulement sur les idées de Kerschensteiner, mais aussi sur leurs applications dans les écoles primaires munichoises, où l'on s'efforce d'éveiller chez l'enfant, par un contact progressif avec le travail professionnel le goût de l'effort honnête accompli avec soin, avec joie et dans l'intérêt de la communauté. Ce pré-apprentissage, œuvre de l'école primaire est poursuivi et complété dans les Ecoles de Perfectionnement de la Ville de Munich.

G. Delobel. — Pour qu'on apprenne l'allemand.

Aux raisons sentimentales qui ont fait déserter l'étude de l'allemand, il convient d'opposer les raisons militaires, économiques et intellectuelles qui nous obligent à y revenir. D'ailleurs, les conditions politiques issues de la guerre rendent aussi importante l'étude de l'anglais et il est facile de concilier l'enseignement de deux langues vivantes avec le souci de la culture générale des élèves.

N° de Décembre 1920. — **Ad. Ferrière. — Hermann Lietz, le créateur en Allemagne des écoles nouvelles à la campagne (Esquisse psychologique).**

Rendue vivante par des souvenirs personnels, cette étude évoque en Lietz le patriote et le pédagogue : le premier devenu pangermaniste et aveuglé par la conviction sincère de la supériorité mondiale de l'Allemagne, le second, apôtre de l'éducation, et réagissant contre les méthodes autoritaires pour susciter le libre développement des énergies latentes de l'enfant.

N° de Janvier 1921. — **M. Fréchet. — Les Universités et le baccalauréat.**

Cherchant un moyen terme entre le baccalauréat et l'examen de fin d'études, l'auteur propose de conserver aux épreuves écrites leur forme actuelle et de laisser aux professeurs mêmes des candidats le soin de leur faire passer les épreuves orales. Les modalités de ce système seraient d'ailleurs à préciser.

J. Aynard. — L'Esprit d'observation dans l'éducation anglaise.

Les littératures française et anglaise, l'une sociale, l'autre naturaliste reflètent le tempérament respectif des deux peuples. le premier porte vers l'abstraction au détriment de l'observation directe, le second, affinant au contact de la nature ses facultés d'observation. Sans vouloir donner comme modèle exclusif l'éducation anglaise trop entachée d'empirisme, l'auteur voudrait avoir chez nous une éducation plus complète des sens de l'enfant et l'« abstraction des idées » corrigée par « l'observation des êtres ».

G. Joussaume.

REVUES DE LANGUE ALLEMANDE

Preussische Jahrbücher. — Avril 1921. — E. Daniels : *Die Briefe Treitschkes.* D'après la nouvelle édition complète de sa correspondance, décrit la personnalité de Treitschke, ses convictions religieuses et politiques, sa méthode de travail. F. Thimme: *Paléologues Erinnerungen.* Critique les articles que l'ancien ambassadeur à Petrograd a fait paraître dans la *Revue des Deux-Mondes* et l'accuse d'avoir poussé de toutes ses forces à la guerre. R. Schuhmann : *Frankreich und wir.* Trouve surprenant que la France ait conservé vis-à-vis de l'Allemagne « l'attitude d'un créancier à l'égard d'un débiteur malhonnête qui ne cherche que des échappatoires et l'attitude d'un juge à l'égard d'un malfaiteur endurci ». S'efforce de prouver que c'est la France et non l'Angleterre qui a mené la politique de l'Entente et la mène encore, et considère comme le devoir actuel des Allemands, à côté de la défense économique, de « montrer au monde le bas spectacle d'extorsion, le chantage » que la France joue avec l'Allemagne. Pages instructives sur la mentalité allemande. Kumsteller: *Zur Frage der Lehrerbildung.* Analyse quelques brochures sur la question de la formation des maîtres, surtout des instituteurs. Les tendances qui réclament pour le futur instituteur des années d'études à l'Université ont déterminé une forte opposition chez les maitres de l'enseignement secondaire et supérieur, ils préfèreraient que cette formation ait lieu, partie dans une école réale, partie dans un institut pédagogique.

Delobel.



ECHOS DU MOIS

Distinction honorifique

Nous apprenons avec plaisir que M. Lloyd George vient de conférer à notre collègue, *M. Camerlynck,* professeur au lycée St-Louis, interprète du Conseil Suprême, la décoration particulièrement appréciée en Angleterre et rarement accordée à des étrangers, de Commandeur de l'Ordre du Bain. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Un hommage aux Humanités modernes et aux Professeurs de Langues Vivantes

Nous sommes heureux de reproduire les lignes suivantes parues dans le numéro d'avril du *Journal des Lycées,* sous la signature de *M. Paul Arqué,* professeur d'histoire au lycée de Bordeaux : « Je voudrais répondre d'un mot à une objection que j'ai entendu soulever contre *les humanités modernes.* On objectait l'échec de l'enseignement moderne des programmes de 1890 ; cet échec, à supposer qu'il soit bien réel, tient, à mon avis, d'abord à ce que l'enseignement moderne était un enseignement mineur, un succédané de l'enseignement spécial, qu'il ne comprenait que 6 années d'études au lieu de 7. Mais surtout, en 1890, l'expérience était prématurée ; la *littérature comparée,* qui sera l'armatude des humanités modernes, était encore dans l'enfance et à ce moment l'Université ne disposait pas d'un *corps de professeurs de langues vivantes comparable à celui d'aujourd'hui.* »

Œuvre de propagande de l'Association France-Grande-Bretagne

Le *Comité des Relations intellectuelles* de cette Association, composé de MM. Boutroux, Beaujeu, J. Bardoux, Caullery, Cazamian, André Chevrillon, Legouis, Petit-Dutaillis, Camerlynck et Digeon, dans sa séance du 12 avril dernier, s'est préoccupé de la réforme prochaine de l'enseignement secondaire.

Il a décidé de soumettre au Conseil Technique de l'Association Grande-Bretagne un projet de vœu, demandant qu'en tout cas, et quelle que soit la réforme des programmes, *la part de l'anglais ne soit pas diminuée dans l'enseignement de nos lycées.*

M. Léon Bérard et la Culture moderne

« Le juste orgueil que nous avons de nos gloires nationales ne s'opposa jamais à notre sympathie pour le génie anglais. Sans remonter à Byron et aux romantiques vous savez la *forte empreinte que notre imagination et notre sensibilité* ont reçu d'un Wells et d'un Rudyard Kipling.....

Il s'agit pour les Anglais et les Français de la création douloureuse et lente de la paix, d'un ordre politique nouveau à instituer dans le monde. C'est une œuvre de l'intelligence. Ces 2 peuples n'y réussiront qu'à la condition de se rapprocher et de *se comprendre de mieux en mieux par l'intelligence* comme ils se sont compris et rapprochés par le cœur... Le contact de l'étranger, bien souvent, vous aide à mieux vous comprendre vous-mêmes. Transporté dans l'ordre intellectuel, ceci veut dire qu'*à se rapprocher d'une grande civilisation, qui n'est pas la sienne,* un peuple peut découvrir, dans sa propre civilisation des *aspects nouveaux* et des *ressources qu'il ne se connaissait pas.* »

[Extrait de son discours à Londres, lors de l'inauguration de l'Institut Français].

Une traduction

Nos collègues, Mlle Hélène Boussinesq et M. René Galland viennent de traduire un curieux roman du grand écrivain anglais, George Meredith : *Shagpat rasé.*

Cours de vacances à l'Université de Strasbourg

Cours pratiques d'allemand pour les étudiants français et étrangers (1)

Comme en 1920, des cours spéciaux destinés aux étudiants et aux personnes qui désirent se perfectionner dans la connaissance de la langue allemande auront lieu à l'Université de Strasbourg pendant les vacances scolaires de l'année 1921. *Ils commenceront le 4 juillet et prendront fin le 24 septembre.* L'enseignement forme un tout continu ; néanmoins, il sera organisé de telle façon que les participants puissent se faire inscrire à la date de leur choix pour des périodes de durée variable.

Ces cours, dont le caractère est essentiellement pratique, ont pour objet d'habituer les étudiants à parler et à écrire correctement l'allemand. Toutefois, quelques heures seront réservées à des conférences en langue allemande sur des sujets d'ordre littéraire et historique. Ces conférences constitueront une utile initiation à l'étude de l'Allemagne contemporaine.

Tous les cours et conférences sont faits par des professeurs appartenant, depuis de longues années, soit à l'Université de Strasbourg, soit à divers établissements d'enseignement public de l'Alsace et ayant une connaissance parfaite de la langue allemande et des choses d'Allemagne.

Le nombre des cours ou conférences en langue allemande sera

---

(1) Il est à peine nécessaire d'insister sur les avantages uniques ainsi offerts aux étudiants de licence, et à quiconque veut étendre ou raffermir sa connaissance de l'allemand : le moindre ne sera pas la combinaison du maximum de compétence avec une parfaite tranquillité d'esprit pour les visiteurs, par comparaison avec l'Allemagne, sans parler de la beauté du pays et de la facilité des excursions. N. D. L. R.

en principe de 17 heures (3 heures par jour les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, 2 heures le samedi matin). L'horaire sera établi de façon à permettre aux étudiants étrangers de suivre également une partie des cours de français moderne qui auront lieu aux mêmes dates à l'Université de Strasbourg.

Programme

L'enseignement porte sur les matières suivantes :

Phonétique, exercices de prononciation, de diction et d'élocution.

Exercices grammaticaux, dictées, compositions écrites.

Traduction orale (de français en allemand ou d'une langue étrangère en allemand).

Conversation dirigée et exposés oraux.

Lecture et explication de textes modernes.

Conférences littéraires et historiques.

Conditions d'admission

Les étudiants qui désirent suivre les cours devront être âgés de 17 ans au moins et être pourvus d'un diplôme ou certificat attestant qu'ils ont fait des études secondaires ou primaires supérieures. Des dispenses pourront être accordées sur avis favorable du Comité-Directeur.

Frais d'études.

La fréquentation des cours d'allemand donnera lieu à la perception des droits suivants :

Pour une période de 4 semaines : 60 fr. ; pour une période de 6 semaines : 80 fr. ; pour une période de 8 semaines : 100 fr. ; pour une période de 12 semaines : 120 fr. Des réductions seront consenties aux personnes s'inscrivant en même temps aux cours de français. Voir le programme spécial des cours de français.

Direction

Les *cours pratiques d'allemand* sont dirigés par un Comité composé de professeurs de la Faculté des Lettres de Strasbourg, qui ont pu, au cours de leur carrière, se familiariser avec les conditions de l'enseignement dans divers pays étrangers.

MM. E. Kohler, chargé de la direction des Cours de vacances ; maître de conférences de langues et littératures romanes ;

F. Baldensperger, chargé de cours à la Sorbonne, professeur de littératures comparées, ancien « professeur échangé » aux Universités Harvard et Columbia (Etats-Unis) ;

G. Cohen, chargé de cours de littérature du moyen âge, ancien professeur de langue et littérature françaises à l'Université d'Amsterdam ;

E. Hoepffner, professeur de langues romanes à l'Université de Strasbourg ;

Kiener, professeur d'histoire à l'Université de Strasbourg ;

G. Maugain, professeur de langue et littérature italiennes, ancien directeur des cours de français à l'Institut français de Florence ;

M. Mazon, chargé de cours de langues et littératures slaves ;

Spenlé, professeur de langue et littérature allemandes à l'Université de Strasbourg ;

A. Terracher, professeur d'histoire de la langue française, ancien professeur aux Universités de Baltimore (Johns Hopkins) et de Liverpool.

Tonnelat, professeur de langue et littérature allemandes à l'Université de Strasbourg.

L'Université de Strasbourg organise pendant les mêmes vacances scolaires, un enseignement spécial de la Prononciation, de la Langue, de la Littérature et de la Civilisation françaises ; les cours qui seront faits en français, sont surtout destinés aux étudiants étrangers.

Pour les renseignements concernant les études et les inscriptions, s'adresser au Directeur des Cours de Vacances, à l'Université de Strasbourg.

Pour les renseignements concernant les détails de la vie pratique s'adresser au *Bureau de renseignements pour les étudiants étrangers*, à l'Université de Strasbourg.

Cours de vacances à Londres

L'Université de Londres annonce son « Holiday Course for foreigners » du 22 juillet au 18 août prochains. La direction en est confiée à Mr Walter Ripman M. A.

Les Conférences porteront sur le Drame contemporain (surtout Shaw, Galsworthy et Barrie), le Roman (Hardy, Stevenson, Moore, Barrie, Kipling, Bennett, Galsworthy, Wells), l'Histoire de Londres, la Phonétique de l'anglais avec exercices pratiques de lecture, conversation et dictée.

S'adresser pour tous renseignements à : *The University Extension Registrar*, University of London S. W. 7 (Holiday Course).

Tourisme universitaire (24e année)

I. — *Alsace-Lorraine et Bords du Rhin* (en août).

II. — *Florence, Rome, Naples* (en septembre).

Envoi des programmes détaillés le 15 juin contre 0 fr. 50 (en timbres), adressés à M. Ch. Poujol, Instituteur, 1, Boulevard Arago, Paris XIIIe.

Mise au point

M. Milliot-Maderan nous prie d'insérer la lettre suivante (adressée à M. d'Hangest) :

Paris, 25 mars 1921.

Mon cher Collègue,

Voulez-vous me permettre une brève mise au point en réponse à la « Note du Rédacteur en chef » parue dans les *Langues Modernes* de janvier-février, ainsi que quelques rectifications au compte rendu de la dernière Assemblée générale ?

Aucune « critique » n'a été adressée à la Rédaction ; quelques

membres de l'Association ont tout simplement et fort légitimement soumis certains « vœux » à leurs collègues, et ces vœux ne sont pas restés « isolés », puisque l'Assemblée générale les a faits siens. Il n'y a pas eu de vote formel, précisément pour éviter, dans la mesure du possible, les interprétations fâcheuses, mais le Bureau s'est engagé à tenir compte des désirs exprimés.

Je ne vois pour ma part nul inconvénient à ce que l'avis des Régionales soit sollicité sur les questions dont il s'agit ; s'il y avait eu un vote exprès de l'Assemblée générale, un pareil recours aux Régionales pourrait soulever des objections de forme, mais, je le répète, tel ne fut pas le cas. Sur le fond, je me bornerai à faire observer que les « difficultés industrielles » qui s'opposent, selon vous, à une plus fréquente publication des *Langues Modernes*, ne sont pas insurmontables. S'il faut aujourd'hui un mois de délai entre l'envoi du manuscrit à l'imprimeur et l'expédition du *Bulletin* aux abonnés, il fallait quinze jours avant la guerre ; le retard n'est donc que de quinze jours et le *Bulletin* peut paraître toutes les six semaines, soit neuf fois par an ; l'Assemblée générale, tenant compte des vacances, n'a demandé que huit numéros. La question des frais n'intervient pas, si l'on réduit dans une mesure appropriée le volume des numéros.

En ce qui concerne les chroniques étrangères, je n'ai pas dit que leur acceptation d'avance gênait *votre* liberté d'action ; j'ai parlé en général ; et si j'ai pensé à quelqu'un des rédacteurs successifs du *Bulletin*, mettons que ce fut à moi-même. Les chroniques étrangères en effet existaient dès avant la guerre et, bien que j'aie toujours été personnellement opposé au système, j'en ai jadis, respectant l'opinion de la majorité d'alors, publié un certain nombre ; je n'ai donc pas pu dire (v. p. 11 du compte rendu) qu'elles constituent aujourd'hui « un *précédent* fâcheux ».

Je sais que les erreurs du compte rendu ne vous sont point imputables, les comptes rendus sont rédigés par le Secrétaire général, mais puisque l'occasion s'en offre à moi, je me permettrai d'en rectifier deux autres :

1° Je n'ai pas dit que le Comité *aurait dû* établir une série de questions de façon qu'on ne discutât pas *en l'air* (p. 9) ; j'ai demandé si le Comité *n'aurait pas pu* préciser les « questions diverses » portées à l'ordre du jour ; il y a certainement, ai-je ajouté, quelques questions *dans l'air ;* le Bureau n'aurait-il pas pu les signaler explicitement à nos réflexions préalables ?

2° Je n'ai pas demandé *ex abrupto* que dans un des numéros de fin d'année du *Bulletin* on invitât les sociétaires à poser leurs candidatures (p. 10) ; ma demande s'est produite à la suite d'une intervention que le compte rendu, sur le désir de l'Assemblée générale, n'a pas retenue ; un de nos collègues avait critiqué la façon dont la liste des candidatures au Comité avait été établie ; j'ai signalé alors au Bureau qu'il pouvait s'éviter de pareils reproches en revenant à l'usage ancien et en provoquant des candidatures spontanées par une invitation parue en temps utile dans les *Langues Modernes*. Je sais par expérience que ces invitations ne produisent aucun effet, mais là n'était pas la question.

Voilà, mon cher collègue, le sens exact de mes interventions ; j'espère que mes rectifications suffiront à dissiper des doutes que, seule votre absence a pu faire naître, et vous prie d'agréer mes cordiales salutations.

J. Milliot-Maderan,
Professeur d'allemand au Lycée Louis-le-Grand.

M. d'Hangest, à qui la lettre précédente a été communiquée, nous prie de bien vouloir insérer à la suite sa réponse à M. Milliot-Maderan.

Mon cher Collègue,

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir tenu à compléter ou à préciser sur certains points le compte-rendu de l'Assemblée générale et d'avoir ainsi éliminé la possibilité, que laissait en effet subsister le texte, d'une application personnelle de votre intervention. Les deux lignes de ma *Note* avaient seulement pour but d'écarter toute interprétation semblable en ce qui me concernait ; car je n'ai jamais éprouvé de difficulté à faire adopter à mes collaborateurs les modifications ou suppressions que j'ai jugées nécessaires.

Si je n'avais eu le sentiment d'une lacune ou d'une insuffisance du compte rendu, je ne me serais pas contenté d'une forme aussi brève et aussi objective ; j'aurais marqué mon étonnement que cette demande de suppression des *Chroniques Etrangères* émanât de vous, qui, — contre votre préférence personnelle, votre lettre me l'apprend aujourd'hui, — m'aviez précisément demandé, en 1914, de continuer mes *Notes Anglaises.*

Je n'examinerai pas la question de savoir si les « vœux » dont vous parlez ne constituaient pas une « critique » ; cela n'importerait d'ailleurs que si j'avais, à un moment quelconque, contesté la légitimité soit des uns, soit de l'autre : ces vœux se réaliseront certainement dans la mesure où, comme vous le déclarez, malgré l'absence de « vote formel », « l'Assemblée les a fait siens ».

En signalant la longueur du délai qui sépare l'expédition de la revue de celle des manuscrits, je n'avais aucunement en vue la fréquence de publication des *Langues Modernes :* je songeais seulement à l'observation de notre collègue M. Godart, relative à un article qui commentait en décembre certains événements antérieurs aux grandes vacances. Cette exception (d'ailleurs compatible avec une autre conception des *Chroniques*) favorisait dans l'esprit des lecteurs une généralisation inexacte, du fait que le procès-verbal la mettait isolément en lumière ; j'en avais voulu atténuer l'effet en appelant l'attention sur certaines difficultés matérielles de la tâche du Rédacteur, et non soulever contre votre désir personnel une objection quelconque : je pense comme vous qu'il est à la fois désirable et possible de porter à huit le nombre annuel des *Bulletins,* en réduisant dans la mesure voulue le volume de chacun d'eux.

Mais je ne suis pas d'accord avec vous sur l'opportunité de supprimer les *Chroniques* : c'est également en songeant à la *majorité,* en particulier au grand nombre de nos très intéressants collègues, à la fois professeurs et étudiants, chargés d'enseignements hétérogènes, et privés dans leur thébaïde de tout recours normal aux bibliothèques d'Université, — que, d'accord avec le Bureau, j'ai tenté de reconstituer à la fois les *Notes Etrangères,* une *Bibliographie Critique,* et une *Revue des Revues* encore limitée aux pays anglo-saxons. Les *Chroniques* sont dans mon esprit destinées, moins à remplacer le journal et à tenir au courant des faits les plus récents, qu'à leur fournir d'avance un cadre naturel et solide, une possibilité de coordination et d'interprétation. Tant que le service de propagande n'aura pas établi l'insignifiance numérique des abonnés dans les petits établissements, je considère que nous ne pouvons nous désintéresser des débutants isolés ; mes seuls souvenirs personnels suffiraient, pour ma part, à m'en empêcher ; et notre collègue, M. Bloch, Secrétaire Général sortant, a signalé que ces articles « sont publiés à la demande d'un grand nombre de collègues de province », qui « apprécient fort ces mises au point, fussent-elles tardives » : c'est là aussi un « désir exprimé » : la consultation de l'ensemble de nos collègues par la voie des Régionales était la meilleure mesure que je puisse proposer pour connaître à cet égard le sentiment réel de la majorité.

Il me resterait, mon cher Collègue, à m'excuser, auprès du Secrétaire Général, d'ajouter une page à un *Bulletin* désormais contraint à l'économie, si l'insertion de votre « mise au point » n'avait entraîné celle de la mienne. Je n'ai plus qu'à vous remercier de m'avoir ainsi permis de donner à mon tour mon avis sur l'ensemble de la question, puisque j'étais retenu loin de Paris lors de l'Assemblée générale, — et à vous prier d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G. D'HANGEST.

Notes et Documents

Les séjours à l'étranger

Je remercie vivement les collègues qui ont bien voulu répondre à mon appel, paru dans le dernier n°, et qui m'ont fait parvenir leur fiche. Je me plais à constater que tous mes correspondants sont d'accord avec moi pour déplorer l'état de choses actuel et demander la réparation d'une injustice qui nous est si préjudiciable.

Il ressort de l'examen de ma correspondance, que j'avais trop limité tout d'abord le champ de mon action ; je n'avais pensé qu'à ceux d'entre nous qui ont exercé des fonctions d'enseignement à l'étranger ; j'aurais dû ajouter tous ceux qui ont passé à l'étranger une ou plusieurs années dans la position de congé sans traitement, — *qu'ils y aient enseigné ou non* — pourvu qu'ils aient préparé des examens. En outre, un de mes collègues me signale un cas particulier auquel je n'avais pas songé non plus : il s'agit des professeurs qui ont commencé leur carrière à l'étranger, dans des postes officiels rétribués par l'Etat français [comme, par exemple : les Instituts français de Florence, Madrid, etc...], mais qui, sous prétexte qu'ils étaient nommés par simple délégation rectorale, se sont vus refuser, pour ces années-là, le bénéfice des versements pour la retraite, réservé uniquement à ceux qui étaient pourvus d'une nomination ministérielle.

En conséquence, après réflexion, j'ai décidé d'élargir mon appel en m'adressant :

1° à tous ceux de nos collègues, exerçant actuellement en France des fonctions dans l'enseignement des langues vivantes, qui se sont trouvés jadis dans l'obligation d'interrompre leur carrière, *pour raisons d'études*, et qui comptent, à leur actif, une ou plusieurs années de séjour à l'étranger, *qu'ils y aient enseigné ou non*, pourvu qu'ils fussent dans les cadres au moment de leur départ, et qu'ils aient été mis, pendant ce laps de temps, par l'Administration française, dans la position de *congé sans traitement* [j'insiste sur ces mots : congé sans traitement, car certains de mes correspondants me disent avoir reçu un congé avec traitement de 100 francs — ils ne me paraissent donc pas en droit de réclamer, leur traitement de 100 fr. ayant sauvegardé leurs droits à la retraite] ;

2° à tous ceux de mes collègues qui ont commencé leur carrière par l'enseignement à l'étranger, dans des postes officiels rétri-

bués par l'Etat français, ou une organisation française telle que la Mission laïque, une Chambre de commerce, etc.., mais qui, pour une raison quelconque, n'ont pas été admis, pendant cette période, au bénéfice des versements pour la retraite ;

3° aux anciens élèves-maîtres et élèves-maîtresses des Ecoles normales primaires, ou anciens boursiers d'enseignement supérieur, qui, au lieu de débuter normalement en France, à leur sortie de l'Ecole ou à l'expiration de leur bourse, ont séjourné à l'étranger et se sont trouvés, de ce fait, retardés dans leur avancement [pourvu qu'ils aient, dans l'intervalle, préparé des examens, et qu'ils aient exercé, depuis leur rentrée en France, des fonctions d'enseignement des langues étrangères].

Adhésions reçues à la date du 5 avril
(inscrites dans l'ordre de leur réception)

MM. Laurent, prof. d'anglais au lycée de Nevers.
Berranger, prof. d'allemand au lycée de Nice.
Cauvens, prof. d'allemand au lycée d'Avignon.
Jubien, prof. d'anglais au lycée de Niort.
Béraud, prof. d'allemand au lycée de Tulle [est prié de compléter sa fiche].
Langlais, prof. d'italien au lycée de Clermont-Ferrand.
Laval, prof. d'allemand au lycée d'Angers.
Richard, prof. d'allemand à l'E. P. S. de Mézières [est prié de compléter sa fiche].
Porez, prof. d'anglais au lycée de Valenciennes.
Escoffier, prof.-adjoint au lycée de Nice.
Dufrénois, prof. d'anglais au lycée d'Evreux.
Greffier, prof. d'allemand au collège de Saintes.
Jallat, prof. d'anglais au collège de Mostaganem.
Carillon, prof. d'allemand au collège de St-Germain-en-Laye [est prié de compléter sa fiche].
Roudil, prof. d'allemand au lycée Buffon.
Régnier, prof. d'anglais au collège de Cambrai.
Coindeau, instituteur-adjoint délégué à l'E. P. S. de Gannat.
Gembier, prof. d'allemand au lycée de Constantine.
Bailly, prof. d'anglais et d'allemand au collège de Pont-à-Mousson,
Granger, prof. d'anglais au lycée de Toulouse.

Mlle Sauzet, déléguée anglais-lettres à l'E. P. S. de Jeunes filles de Saulieu.

MM. Genévrier, prof. d'anglais au lycée de Tours.
Darnaud, prof. d'anglais au lycée de Toulouse.
Saurat, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

MM. Henry, prof. d'anglais au lycée de Nantes.
Grémilly, prof. lettres et allemand au collège Gouraud, Rabat (Maroc).

Mlle Michel, prof. d'anglais au collège de jeunes filles de Vendôme.

MM. Lis, prof. d'anglais au collège de Cambrai.
Boucher, prof. d'allemand au collège de Boulogne-sur-Mer.
Auvray, professeur d'anglais au lycée de Nantes.
Bars, prof. d'anglais, collège de Dieppe (est prié de compléter sa fiche).
Desdouits, prof. lettres et grammaire, collège de Briançon (est prié de compléter sa fiche).
Jeaujeon, prof. d'anglais, collège de Perpignan.
Benair, prof. d'anglais, Ecole primaire supérieure de St-Jean-d'Angély.
Henry d'Ollières, prof. allemand et lettres au collège de Clermont (Oise).
Guéroult, prof. anglais, collège d'Avranches.
Gallèpe, Principal de collège de Sisteron.
Meillereux, professeur au lycée de Cernanti (Roumanie).

Soit, en tout, 29 adhésions. Je prie tous ceux de mes collègues qui n'ont pas encore été touchés par mon précédent appel de bien vouloir m'envoyer, *dans le plus bref délai possible*, leur nom et leur adresse avec tous les renseignements complémentaires. J'ai l'intention d'attendre jusqu'au 15 juin pour clore mon dossier que j'enverrai, aussitôt qu'il sera complet, à notre président, M. Veillet-Lavallée, afin que la Société des professeurs de langues modernes puisse se charger de l'affaire. Le nom de M. Avril m'a été cité par plusieurs de mes correspondants comme celui de la personnalité du monde parlementaire la plus apte à défendre nos intérêts en la circonstance.

Jules Dodanthun,
Professeur d'anglais au lycée de Nevers.

La Maison de l'Institut de France à Londres

(185, Queen's Gate, London S. W. 7)

Fondée par le Baron Edmond de Rothschild, *la Maison de l'Institut de France à Londres* est ouverte aux étudiants français et aux membres de l'Institut de France depuis le mois d'août dernier. Cette Maison, qui s'élève dans un des plus aristocratiques quartiers de Londres, est située à proximité des musées et des bibliothèques où les pensionnaires viennent faire des recherches.

Lorsqu'on entre dans cette autre Villa Médicis, sur laquelle

flotte le drapeau français, on se trouve dans un large hall, éclairé par une coupole de verre. De là, on passe dans la bibliothèque et dans la salle à manger, vastes pièces très confortablement meublées. De nombreuses chambres, dont dix-huit environ sont réservées aux pensionnaires, sont simplement mais élégamment aménagées, pour permettre un travail tranquille et profitable.

Une Commission spéciale, siégeant à Paris, est chargée de désigner les personnes admises à séjourner dans la Maison de l'Institut. Les candidates ne sont pas exclues en principe. Cette Commission qui prononce sur toutes les demandes d'admission, est composée de dix-sept membres, dix membres élus pour deux ans par l'Assemblée générale de l'Institut de France, à raison de deux pour chaque Académie et sur sa présentation ; les six secrétaires perpétuels ; le fondateur. Cette Commission est ainsi composée pour la période actuelle :

1° Pour l'Académie Française, MM. Bergson, F. Masson, Henri de Régnier ;

2° Pour les Inscriptions et Belles-Lettres, MM. Bémont, Cagnat, Edmond Pottier ;

3° Pour les Sciences, MM. Lippmann, Schlœsing, Lacroix, Em. Picard ;

4° Pour les Beaux-Arts, MM. Girault, Flameng, Widor ;

5° Pour les Sciences Morales et Politiques, MM. Paul Cambon, Alexandre Ribot, et Lyon-Caen. Ce dernier est Secrétaire et M. Ribot, est Président de la Commission.

La Commission se réunit tous les deux mois pour examiner les demandes d'admission des personnes désirant faire des recherches à Londres. Sa dernière réunion était fixée aux premiers jours de mai. Ces demandes doivent être accompagnées de l'acte de naissance des candidats, et doivent indiquer les diverses études faites, les titres universitaires obtenus, les publications du candidat ; enfin le but qu'il se propose en se rendant à Londres.

Toutes les communications relatives aux admissions doivent être adressées au Président de la Commission Spéciale de la Maison de l'Institut de France à Londres, au Secrétariat de l'Institut de France, à Paris.

Les conditions d'existence dans la Maison de l'Institut de France sont assez simples : le pensionnaire a le logement, le premier déjeuner (breakfast), le blanchissage de maison, le chauffage gratuit ; il n'a qu'à payer les repas (lunch, thé, dîner) qu'il prend à la Maison (en général les pensionnaires prennent leur déjeuner de midi dans le voisinage du musée ou de l'Université où ils travaillent), enfin, une indemnité est versée mensuellement pour défrayer en partie les pensionnaires de leurs frais de séjour.

Les membres de l'Institut, qui ont à faire un séjour à Londres,

peuvent habiter dans la Maison, dans la mesure où les places disponibles permettent de les y recevoir.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Administrateur-Directeur de la Maison de l'Institut de France à Londres, *M. Robert L.-Cru,* Docteur en philosophie, Agrégé de l'Université.

Une Bibliothèque américaine

Pendant la guerre « The American Library Association » avait établi à Paris la plus importante des bibliothèques destinées à fournir aux soldats des romans et aussi tous les livres de référence et d'étude dont ils pouvaient avoir besoin. Cette bibliothèque, contenant 30.000 volumes, elle l'a généreusement donnée à la France. « The American Library Association » a voulu fonder dans la « capitale intellectuelle du monde occidental », un centre d'information sur toutes les questions relatives aux civilisations anglaise et américaine. Elle a considéré, de plus, que cette bibliothèque serait un monument durable de la fraternité d'armes des soldats américains et français tombés pour la défense d'un idéal commun.

Cette bibliothèque, *située, 10, rue de l'Elysée,* ouvre librement à tous des salles de travail et de lecture de 10 h. du matin à 10 h. du soir ; le dimanche, la bibliothèque ouvre à 2 h. On y trouve non seulement des livres, mais des journaux et des revues. Les lecteurs qui désirent emprunter des livres peuvent le faire moyennant une souscription de 20 fr. par an pour 1 livre, 40 fr. pour deux, 50 fr. pour trois. La durée du prêt est de 15 jours.

Il est désirable que le nombre des souscriptions soit grand. Les frais d'entretien de la bibliothèque sont considérables, et il faut préserver le fonds actuel et l'augmenter.

Nous ne pourrons mieux témoigner à « *The American Library Association* » que nous apprécions l'admirable moyen de travail qu'elle a mis à notre disposition, qu'en aidant à le conserver et à le développer.

A Lending-Library

Nous signalons à nos lecteurs la librairie *Shakespeare and Company* (8, rue Dupuytren, Paris, 6e) qui prête ses volumes aux conditions suivantes :

1	mois	1	livre	8 fr.	2 livres	12 fr.
3	»	1	»	20 fr.	2 »	30 fr.
6	»	1	»	35 fr.	2 »	50 fr.
1	an	1	»	60 fr.	2 »	80 fr.

La librairie possède non seulement les auteurs classiques, mais les ouvrages anglais et américains de ces dernières années (Hardy, Whitman, Butler, Shaw, Kipling, Chesterton, Wells, Henry James, Synge, Yeats, etc...).

Nos nouveaux traitements

A la demande de plusieurs correspondants nous publions le tableau suivant :

Enseignement supérieur

Paris : titulaires, 24.000 à 28.000 ; maîtres de conf., 18.000 à 22.000.

Départements : titulaires, 19.000 à 25.000 ; maîtres de conf., 15.000 à 19.000.

Enseignement secondaire

Agrégés. — Paris : 14.000 à 20.000 ; départements : 11.000 à 17.000.

Titulaires non agrégés : départements 9.500 à 15.500.

Chargés de cours licenciés : Paris, 10.500 à 16.500 ; départements, 9.000 à 14.000.

Professeurs de collège : 8.500 à 13.500.

Femmes. — Agrégées : Paris, 12.300 à 18.300 ; départements, 11.000 à 16.000.

Certifiées. — Départements : 8.500 à 13.500.

Enseignement primaire

Ecoles normales : Paris, 11.000 à 17.000 ; Seine et Seine-et-Oise, 9.500 à 15.500 ; autres départements, 9.000 à 14.000.

Ecoles primaires supérieures : Seine, 11.000 à 17.000 ; autres départements, 8.500 à 13.500.

Modifications au programme de l'agrégation d'anglais (1921)

La première question relative aux *origines de la prose anglaise* est supprimée.

Mouvement du Personnel

DÉPARTEMENTS. — GARÇONS

Lycées

Mlle Rival, déléguée, anglais, Chaumont ; Lebraly, allemand, Clermont ; Curé, allemand, Amiens.

Ecoles primaires supérieures

Delfosse, lettres et allemand, Louhans ; Hallinger, lettres et allemand Nancy.

DÉPARTEMENTS. — FILLES

Lycées

Mlle Peraldi, italien, suppléante, Nice ; Mlle Cézanne, italien, suppléante, Aix ; Mme Bonat-Bagary, italien, suppléante, Avignon.

Ecoles primaires supérieures

Mme Gonnet, langues vivantes, Rodez ; Mlle Lavy, déléguée, lettres et anglais, Château-du-Loir.



Petites Annonces

Les **PETITES ANNONCES** ne sont reçues qu'accompagnées de leur montant en un mandat-poste (étranger : mandat international), au nom de Mlle Ledoux, trésorière, 30, rue Chevert, Paris VII[e], à qui toute la correspondance relative aux **PETITES ANNONCES** doit être envoyée.

Pour les personnes étrangères à l'Association : 2 francs la ligne de 60 lettres. Pour les membres de l'Association, deux insertions gratuites de quatre lignes chacune; insertions ultérieures à 0 fr. 50 la ligne.

1. **Professeur diplômé (Oxford)** veut recevoir pensionnaires dans sa maison. Vie de famille et leçons. Conditions modérées. Références excellentes. S'adresser : M. A., 28, Woodbastwich Road, Sydenham, Londres.

2. **M. Régnier**, professeur d'anglais, Cambrai, serait heureux de trouver d'occasion les 2 ouvrages de **M. Legouis : Dans les sentiers de la Renaissance anglaise et la Jeunesse de Wordsworth.** Au pis aller, il se contenterait de recevoir en prêt le premier ouvrage.

3. **Professeur** reçoit en pension deux jeunes gens ou jeunes filles, français ou alliés, dans villa entourée grand parc. Climat très vivifiant et très sain. Prix modérés. Collège garçons et E. P. S. filles dans localité. Adresse : **M. Aubenas à Privas.**

4. **Etudiant anglais,** distingué, musicien, désire place précepteur dans famille française. Paris ou banlieue ou grande ville. De fin juin à fin septembre. Écrire à **M[lle] Klein, Collège j. filles, Epernay.**

5. **Echange de revues. — M. Bonnoront,** prof. au lycée du Parc, à Lyon, serait disposé à échanger chaque mois la revue américaine **Atlantic Monthly** contre revue anglaise ou magazine de même importance.

6. **Bachelier ès sciences,** élève des Hautes Etudes Commerciales, désire situation dans maison industrielle ou commerciale en Angleterre. Parle l'anglais. Adresse M. Henri Regnault, chez Mme la Directrice de l'Ecole de filles, 221, Bd Pereire, Paris, 17[e].

7. **A louer à Quiberon** dans villa, appartement meublé, 5 pièces, 4 lits, eau, électricité, vue sur la mer. De juin à octobre : 1.300 fr. S'adresser à M. Fleur, 11, rue des Vierges, à Vannes (Morbihan).

8. **M. L. Duchemin,** 15, rue du Delta, Paris, achèterait 1[er] volume séparément ou les 3 vol. ensemble du dict. latin de **Freund, trad. M. Theil**; il achèterait également **Larousse**, 8 vol. Envoyer offres à l'adresse ci-dessus.

Le Gérant : A. Coueslant.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 21.376

Dix-neuvième année. — N° 4 Août 1921

309

Les Langues Modernes

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Appel du Président

Mes chers Collègues,

Vous savez quelle période critique nous traversons et quelle lutte il faut soutenir pour la défense de notre discipline.

Les *réductions d'horaire,* les *projets ministériels* nous imposent des efforts de propagande et, par suite, des *frais supplémentaires* qui viennent s'ajouter au coût très élevé du *Bulletin* (tarifs d'imprimerie, prix du papier, affranchissements postaux, le tout accru dans des proportions formidables). Aussi la situation de notre trésorerie n'est-elle pas sans inspirer quelque inquiétude au Bureau.

Nous avons donc décidé de demander à tous les membres de l'Association de vouloir bien contribuer, par des dons volontaires, à la campagne que mène notre groupement dans l'intérêt des Langues Vivantes.

Nous vous prions de considérer d'ailleurs que la cotisation de 10 fr., — et, pour les membres des régionales, il ne parvient que 8 fr. à la caisse centrale, — ne suffit même pas à couvrir les frais de publication actuels des *Langues Modernes* dont chaque n° a une valeur marchande supérieure à 3 francs.

Je vous prie donc, mes chers Collègues, au nom du Bureau, et pour les besoins de la cause à laquelle nous nous dévouons tous, d'adresser à Mlle Ledoux, notre trésorière, les dons que vous voudrez bien consentir. Les noms des donateurs, sauf avis contraire de leur part, seront publiés au *Bulletin.* Aucun chiffre, bien entendu, n'est fixé. Chacun agit selon sa conscience et en proportion de ses disponibilités. En tous cas, tous les dons, quels qu'ils soient, seront accueillis avec reconnaissance.

Je vous remercie d'avance, mes chers Collègues, au nom de tous.

Paris, 10 juillet 1921.

Ch. Veillet-Lavallée.

Première liste de souscription

Ch. Veillet-Lavallée, Président .... 20 »
M. Bloch, Vice-Président .... 10 »
M. Saroïhandy, professeur, lycée St-Louis, Vice-Président . 20 »
M. Servajean, Secrétaire général .... 20 »
G. d'Hangest, Rédacteur du *Bulletin* .... 20 »
M. Rancès, Délégué au Conseil supérieur .... 20 »
Mlle Ledoux, Trésorière de l'Association .... 20 »
Mlle Boussinesq, Trésorière-adjointe .... 20 »
Mlle Brunel, Archiviste de l'Association .... 20 »
M. Brunot, Doyen de la Faculté des lettres .... 20 »
M. Cazamian, Maître de Conférences à la Sorbonne ...... 20 »
M. Girard, Président des Compagnons .... 20 »
M. Hovelaque, professeur, lycée Lakanal .... 20 »

Note de la Trésorière

La trésorière prie instamment ceux de nos collègues qui, pour cause d'absence n'ont pas fait honneur à la traite de 10 fr. 80 qui leur a été présentée par la poste, de vouloir bien le plus tôt possible verser cette somme par chèque postal à son compte-courant postal 151.11, Paris.

Note de la Rédaction

La Rédaction croit devoir rappeler aux collaborateurs qui lui ont récemment adressé les articles visés aux §§ ci-dessous, que, conformément à des décisions toujours en vigueur, ne peuvent être insérés :

1) les comptes rendus ou appréciations d'ouvrages scolaires susceptibles soit de servir, soit de léser les intérêts des auteurs membres de l'Association ;

2) les traductions ou articles rédigés en langue étrangère, ou constitués par des citations occupant par rapport au texte français un espace considérable.

Note du Secrétaire Général

Conformément aux vœux exprimés par le *Comité* en sa réunion du 12 mai dernier, le *Secrétaire général* serait reconnaissant à tous les membres de l'Association (et particulièrement aux *Régionales*) de bien vouloir lui faire connaître, avant le 15 octobre prochain, leur avis sur le projet de relèvement *de deux francs* de la cotisation annuelle, qui serait ainsi portée à 12 fr.

Pour la même date, il invite les Sociétaires, qui seraient candidats *aux élections de décembre prochain, en vue du renouvellement partiel du Comité*, à lui envoyer leurs noms. Les *Régionales* pourraient aussi provoquer des candidatures, et les lui transmettre.

Réunions du Comité

Le Comité s'est réuni le 12 mai, à 3 h., au lycée Montaigne, sous la présidence de *M. Veillet-Lavallée.*

Assistaient à la réunion : MM. Beley, Bloch, Mlle Boussinesq, MM. Caillet, Chemin, Coiquaud, Delobel, Gœtschy, Goy, Guillotel, d Hangest, Georges Hirtz, Servajean.

Excusés : M. Bec, Mlle Brunel, MM. Duvergé, Hirtz (Gaston), Kuhn, Mlle Ledoux, MM. Montaubric, Rancès, Saroïhandy, Mlle Weil.

M. Veillet-Lavallée souhaite la bienvenue à *M. Coiquaud* de Carentan, qui assiste à une partie de la séance.

I. Commission de propagande. — *M. Veillet-Lavallée* insiste sur la nécessité d'activer la propagande en faveur de notre enseignement fortement menacé en ce moment.

M. Servajean apprend au Comité que, lors de sa dernière réunion, la Commission de propagande a décidé de rédiger une circulaire qui contiendrait les arguments essentiels à faire valoir sur la double valeur de notre discipline, tant au point de vue pratique, qu'au point de vue *intellectuel.* Cette circulaire serait remise à tous les groupements économiques ou politiques influents du pays. *M. Veillet-Lavallée* annonce qu'il vient de recevoir une lettre de *M. Rancès* qui suggère les mêmes moyens de réalisation pratique.

Dans le même ordre d'idées, *M. Servajean* communique au Comité un vœu que lui a communiqué *M. Cazamian* et qui a été rédigé par *MM. Camerlynk* et *Digeon,* au nom de l'Association *France-Gde-Bretagne.* Ce vœu est ainsi conçu :

L'Association « France-Grande-Bretagne »,

Considérant qu'au nombre des moyens de cultiver l'amitié entre la France et la Grande-Bretagne, plus que jamais indispensable aux deux pays, nul ne saurait être plus efficace que l'enseignement ;

Regrette que dans la réorganisation en cours de l'enseignement primaire supérieur, la part des langues vivantes ait été amoindrie pour les écoles normales primaires et les écoles primaires supérieures, et que nos institutrices et futurs instituteurs soient en moins grand nombre que par le passé amenés à connaître et à pratiquer la langue anglaise ;

Quant à la réforme de l'enseignement secondaire annoncée par M. le ministre de l'instruction publique, exprime le vœu qu'en aucun cas la part de la langue anglaise, instrument incontestable de culture moderne, ne soit diminuée ;

Et demande qu'avant toute décision il soit procédé, comme d'usage, à une consultation générale de tous les corps intéressés (1).

M. Servajean montre ensuite, par la lecture d'extraits d'un discours prononcé à Londres par notre Grand-Maître de l'Université que *M. Léon Bérard* préconise tour à tour, suivant les lieux et les milieux et en termes également heureux, la culture antique à Paris, et la culture moderne à Londres.

II. Propagande dans les collèges. — Sur la proposition du bureau, le Comité félicite *MM. Gaston Hirtz* et *Monguillon* qui s'emploient activement à recruter de nouveaux adhérents parmi nos collègues des collèges et des E. P. S.

III. Relèvement de la cotisation annuelle. — Le Comité est amené à envisager un relèvement de cotisations, en raison de la plus grande périodicité du *Bulletin*, et de l'augmentation des frais de correspondance, notamment. Le taux de la cotisation actuelle n'est du reste pas de 10 fr., puisque les diverses Régionales prélèvent sur cette somme 2 fr. pour leurs frais particuliers.

MM. Bloch et *Servajean* ont songé un instant à insérer des annonces commerciales dans le *Bulletin*, mais son faible tirage ne leur a pas permis de donner suite à cette idée.

M. d'Hangest propose de porter la cotisation annuelle de 10 à 12 francs au moins.

M. Veillet-Lavallée demande à *M. Servajean* d'inviter les Régionales et les membres de la Société à formuler leur opinion sur cette question, par la voie du *Bulletin*.

IV. Candidatures au Comité. — (Renouvellement partiel de décembre 1921), le *Président* prie le Secrétaire général de demander (par une autre note dans le *Bulletin*) aux Sociétaires de bien vouloir poser leurs candidatures, et aux Régionales, de provoquer des candidatures parmi leurs membres.

V. Les vœux suivants de la Régionale de *Poitiers* sont déposés par son délégué, *M. Gaston Hirtz* :

L'A. P. L. V., émet le vœu :

1° que les programmes adoptés pour l'enseignement secondaire soient intégralement observés dans tous les établisements ; que les réductions arbitraires d'horaires ou les géminations de clas-

---

(1) Ce vœu a été depuis remis à *M. Bérard*, ministre de l'Instruction publique, par *M. Edgar Bonnet*, président du Comité exécutif de l'Association *France-Grande-Bretagne*, et par *M. Schefer*, secrétaire de la Fédération des Industriels et Commerçants. Un vœu analogue a été remis au chef de Cabinet du Ministre de l'Instruction publique, au nom de l'association des *Sphinx* qui groupe 1.500 anciens interprètes auprès des armées anglaise ou américaine par *M. Bonnet*, Vice-Président des *Sphinx*, *M. de Brimont*, Secrétaire général, et *M. Digeon*, représentant de l'Association France-Grande-Bretagne. M. le Chef de Cabinet a déclaré au cours de l'entretien que *M. le Ministre était spécialement bien disposé en faveur de l'anglais, et que l'enseignement des langues vivantes n'avait rien à craindre d'une réforme qui, au reste, n'est encore qu'un projet, et pour laquelle toutes les suggestions seront accueillies aussi bien que possible.*

ses n'ayant pas le même *programme soient absolument interdites* ; que les dédoublements soient toujours effectués dans les classes *dépassant l'effectif prévu par ces programmes* ;

2° que les professeurs puissent être chargés d'un enseignement étranger à leur spécialité.

Le Comité adopte le premier vœu ; le second est réservé.

M. Servajean, délégué de la Régionale de *Lille* fait adopter les vœux formulés par cette Régionale en son assemblée générale du 28 avril (voir pages 234 et suivantes du *Bulletin*).

VI. Le latin obligatoire en 6e et 5e. — *Le Président* donne la parole à *M. Bloch* sur un vœu qu'il entend déposer contre un enseignement unique en 6e et 5e et à la base de latin.

M. Bloch rappelle que la Fédération nationale a constitué une Commission pour l'étude de la réforme de l'Enseignement, que cette Commission a travaillé très sérieusement, pendant de longs mois. (*Mlle Ledoux et M. Delobel* qui en faisaient partie ont droit à toute notre gratitude, pour le dévouement et l'énergie avec lesquels ils ont défendu notre cause). M. Moulinier a résumé ces travaux dans un long rapport qui devait être discuté au Congrès de Pâques. Malheureusement, la lecture seule de ce rapport a occupé plus d'une séance ; la confusion et le désordre de la dernière journée du Congrès ont empêché toute discussion sérieuse. *M. Bloch*, qui voulait intervenir dans la discussion n'a pas eu occasion de le faire, la question des programmes devant être soumise à un referendum des Amicales. Ces nouveaux programmes qui par certains côtés témoignent d'un louable souci des intérêts généraux et des besoins de la vie moderne, lui paraissent cependant reposer sur une erreur fondamentale et très grosse. Ils établissent à la base de l'enseignement deux années communes à tous les élèves avec enseignement du latin obligatoire pour tous. Ceci lui semble une mesure rétrograde, extrêmement dangereuse à la fois, pour l'avenir des langues vivantes et pour l'enseignement secondaire lui-même. Les arguments sont trop présents à tous les esprits pour qu'il y insiste, et il se borne à déposer l'ordre du jour suivant :

« Le Comité de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes de l'Enseignement Public proteste avec énergie contre toute modification des programmes scolaires qui imposerait à la base de l'Enseignement secondaire un enseignement du latin commun à tous les élèves.

Il rappelle que l'enseignement sans latin, malgré les obstacles qu'il a rencontrés sur sa route depuis sa fondation, se développe sans cesse et est en constante amélioration, et de plus en plus prospère, que ses élèves, par leurs succès, prouvent depuis de longues années, qu'ils ne sont aucunement inférieurs à leurs camarades de l'enseignement classique.

Il exprime la crainte que la mesure proposée par la Fédération nationale n'aboutisse à la désertion justifiée des lycées au profit de l'enseignement primaire supérieur et que les partisans du latin obligatoire n'entraînent pas leur aveuglement, sinon la mort, du moins un effondrement complet de l'enseignement secondaire. »

M. Delobel déclare qu'avant d'examiner l'ordre du jour Bloch,

il y a une question de droit à trancher. Les problèmes qu'il traite ont déjà été soumis aux Régionales et l'Assemblée du 17 février a déclaré qu'elle était incompétente pour leur donner une solution. Plusieurs orateurs, *M. Godard* notamment, ont demandé que la question du latin ne fût pas abordée et l'on s'est contenté de voter un ordre du jour très général. *M. Delobel* considère cette décision comme une erreur de tactique, il estime que notre Association aurait dû faire entendre sa voix avant le Congrès de Pâques. Mais le fait est là, et le Comité doit d'abord décider s'il entend reprendre la discussion de questions que l'Assemblée du 17 février a écartées. Quant à l'ordre du jour lui-même, il comprendrait et partagerait l'émotion de ses collègues si le vote du Congrès entraînait la suppression des langues vivantes dans les années d'enseignement commun. Mais les discussions qu'il a suivies à la Commission et au Congrès ne montrent pas qu'il en ait été question. Le projet de la Commission est le suivant : « deux années d'enseignement commun avec latin et langue vivante ; trois années où les élèves se répartissent entre une division d'humanités classiques, et une division d'humanités modernes ; deux années finales où chacune de ces divisions se subdivise en sections littéraires et scientifiques ». D'ailleurs, le texte du referendum nous fixera sur ces points et il conviendrait tout au moins d'attendre qu'il nous soit soumis.

Sur cette question du latin obligatoire, *M. Servajean* a reçu de membres du bureau des Régionales de *Lille*, *Lyon*, *Marseille*, *Nancy*, toute une série de communications, qui ne sont qu'autant de protestations souvent indignées contre cette mesure rétrograde à leur sens. Il résume les principaux arguments qu'on fait valoir :

1. Pourquoi ne pas laisser les parents et les élèves libres d'opter dès la 6e entre les sections d'humanités classiques et modernes ? Ne se résoudront à perdre ces deux ans de latin que les incapables. Donc, les modernes ne se recruteront absolument plus que parmi les déchets. On peut, du reste, aborder *beaucoup plus tard* les études latines avec profit : certains jeunes gens sont entrés à l'Ecole Normale Supérieure Lettres, après deux ans de latin ; certaines jeunes filles témoignent au baccalauréat d'une connaissance suffisante du latin après seulement deux années d'étude.

2. Pourquoi étudier le latin pendant 2 ans pour l'abandonner ensuite ? A-t-il eu le temps de développer, en ce laps de temps, sa « vertu magique » ? Opinion soutenue, du reste, par grand nombre de professeurs appartenant à d'autres disciplines que la nôtre (*Berthod*, professeur de philosophie, président de la Société des Agrégés, *Grévy*, professeur de mathématiques spéciales, membre du Conseil supérieur, etc...).

3. On détourne toute une clientèle des lycées, grave danger signalé, comme le fait observer notre *Président*, par *M. le Directeur Bellin* (voir *Bulletin*, page 175).

4. Si le latin est obligatoire, les élèves des Ecoles primaires entreront en 4e B (moderne) *sans avoir fait de langue vivante*. Ce sera une aggravation des abus actuels (entrée en 5e d'élèves qui

ignorent tout des langues vivantes). L'âge d'entrée en 4e et l'âge de sortie de l'école primaire sont les mêmes : 13 ans, ce qui rendrait le danger particulièrement redoutable.

5. Si le latin est obligatoire, les heures de langues vivantes seront réduites en 5e et en 6e. Or, ce sont précisément les deux années les plus fécondes et les plus efficaces au point de vue de l'enseignement des langues vivantes.

6. La version allemande ou anglaise ne constitue-t-elle pas un instrument de culture au moins aussi bon que la version latine ? Evidemment, la version latine, intelligemment faite, serait d'un rendement incomparable, mais bâclée comme elle l'est, en vue unique d'une note passable à un examen, elle devient absurde, hypocrite même. La langue anglaise, notamment, ne contient-elle pas des constructions synthétiques, tout comme le latin ? Ne reproduit-elle pas souvent les formes syntaxiques du latin qui l'a façonnée, puisque jusqu'en octobre 1919 l'enseignement secondaire anglais était basé exclusivement sur l'étude des langues anciennes ? Les textes anglais ne sont-ils pas aussi riches en idées, sensations, images (et même plus), que le latin ; ils ont évolué avec la vie même de l'humanité ; ils contiennent et dépassent la civilisation antique ; n'ont-ils pas une plus grande puissance de suggestion ? Enfin, la version anglaise, n'est-elle pas un exercice de l'intelligence basé sur la différence de psychologie de deux peuples ? N'oblige-t-elle pas l'esprit à un perpétuel effort de transposition ?

Le Président fait connaître au Comité que *M. Rancès*, regrettant d'être empêché d'assister à la séance, ainsi qu'il y avait été invité, lui a écrit pour prier le Comité de ne prendre aucune décision hâtive :

« Non seulement, il n'y a aucune urgence, mais on discuterait sans avoir les documents en mains, sur de simples souvenirs de séances ; non seulement, en effet, le rapport Moulinier, qui est une œuvre considérable et d'un intérêt certain, n'a pas encore été imprimé, mais le procès-verbal officiel n'a pas été publié par la Fédération. En somme, le Congrès semble avoir abouti à des conclusions moins défavorables qu'on ne pouvait le craindre ; je ne les trouve pas, bien entendu, entièrement acceptables, mais elles fournissent une base de discussion possible. Nous insurger ainsi brusquement, me paraît être une faute de tactique... » « *Nous devons évidemment soutenir jusqu'au bout, ne fût-ce qu'au nom de la liberté du père de famille, la nécessité d'un enseignement sans latin.* Mais il faut reconnaître que le Congrès a adopté une solution terme dont il convient, sans rien exagérer, de lui savoir gré. Ce que je désire, c'est que, quoi qu'on fasse, en fin de compte, on n'agisse pas trop vite. »

Après plusieurs observations de *MM. Guillotel* et *Goy*, et la lecture d'un projet ingénieux de réforme de l'Enseignement secondaire de *M. Chemin* (1), le Comité décide, avant de prendre position sur la question, d'attendre la publication du rapport *Moulinier*, qui lui fournira les éléments d'information nécessaires.

La séance est levée à 6 heures.

---

(1) Le prochain n° du *Bulletin* en donnera le texte.

Le Comité s'est réuni au lycée St-Louis, le 12 juin 1921, à 10 h. du matin, sous la présidence de *M. Veillet-Lavallée.*

Etaient présents : *Mlles Brunel, Ledoux, Weill, MM. Beley, Bloch, Goestchy, Goy, Gaston Hirtz, Servajean, Veillet-Lavallée. M. Rancès,* notre délégué au Conseil supérieur, assistait à la réunion.

Excusés : *Mlle Boussinesq* et *Lalappie, MM. Bec, Camerlynck, Chemin, Coignaud, d'Hangest, Delobel, Duvergé, Hirtz Georges, Kuhn, Pinloche.*

M. Rancès expose à ses collègues les questions à l'ordre du jour de la session de juin du Conseil supérieur de l'I. P. et son point de vue personnel sur chacune de ces questions.

I. Concours général. — Le Comité donne mandat à *M. Rancès* de voter contre le rétablissement du concours général, qui — et les raisons n'en sont que trop connues, — va à l'encontre des principes d'une saine pédagogie, en limitant l'effort du professeur à la préparation des fameuses « bêtes à concours », quand, dans le domaine des langues vivantes, il n'est pas entaché d'injustice en favorisant les professeurs ayant des élèves qui ont appris les langues en dehors de leur classe, grâce à des gouvernantes, ou des séjours à l'étranger.

M. Goestchy demande qu'au cas où l'on rétablirait le concours général pour *toutes* les matières, l'on reprenne la question du rétablissement de ce concours en langues vivantes, pour ne pas mettre notre discipline en état d'infériorité par rapport aux autres disciplines.

II. Réduction de l'horaire. — D'après les renseignements qu'il a pu recueillir, — et ceci sous bénéfice d'inventaire, — *M. Rancès* déclare que tous les enseignements semblent consentir à une réduction proportionnelle de l'horaire. Seules, en vertu de la « prérogative ministérielle » les heures de latin resteront intangibles.

En ce qui concerne tout particulièrement notre discipline, *M. Rancès* est décidé à formuler, en séance plénière du Conseil supérieur, une protestation énergique contre toute réduction arbitraire qui tendrait à porter atteinte à l'enseignement des langues vivantes. Il fera valoir les arguments suivants :

1° *au point de vue national,* l'enseignement des langues vivantes a donné des preuves de sa valeur pendant la guerre ; grâce à lui, on a pu constituer un corps d'interprètes et d'agents de liaison, tout à fait hors de pair ;

2° *au point de vue pédagogique,* aucune réduction d'horaire ne saurait être admise dans le 1er cycle en 6e, 5e et 4e, où tout le travail de l'enfant se fait pour ainsi dire en classe, à un âge où le contact du professeur avec l'élève est plus que jamais nécessaire pour la formation de son esprit, et ne peut s'établir que par un assez grand nombre d'heures ;

3° *au point de vue des intérêts de l'Université,* les parents ne pouvant pas, ou ne voulant pas garder leurs enfants chez eux, risquent de les envoyer dans d'autres établissements que ceux de l'Etat.

M. Rancès ajoute qu'au point de vue des intérêts strictement professionnels, toute réduction restreindra forcément le nombre des heures supplémentaires, et ralentira l'avancement des jeunes collègues méritants.

M. Rancès explique enfin que la réduction de l'horaire est souhaitée tout particulièrement par le Ministère de la Guerre qui se propose de remplacer ces heures laissées libres par des heures consacrées à la préparation militaire pour pouvoir ainsi trouver un emploi aux officiers qui sont en surnombre et dont il faut assurer la solde.

A la suite de ces explications du Délégué au C. S., le Comité renouvelle un vœu déjà formulé à une séance antérieure, à savoir que :

Il s'oppose à toute réduction de l'horaire qui serait hors de proportion avec les réductions des autres diciplines ; en admettant même comme possible une réduction de l'horaire dans le 2e cycle, il considère comme préjudiciable aux intérêts généraux de l'Université toute réduction de l'horaire dans le 1er cycle.

III. Statut des surveillants d'internat. — *M. Bloch* demande à notre Délégué de prendre nettement position sur la question de la transformation du Statut des surveillants d'Internat. Il signale que les surveillants d'internat vont désormais former une nouvelle catégorie de fonctionnaires, qu'ils seront recrutés surtout parmi les candidats à l'enseignement, qu'ils ne dépendront plus pour leur nomination ou leur renvoi d'un Proviseur, mais du Recteur, que leurs traitements seront basés sur une échelle précise, qu'enfin, l'on établira un ordre de roulement pour leur presence dans les lycées de Facultés.

La séance est levée à midi.

Section Régionale de Bordeaux

La Section Régionale de Bordeaux de l'A. P. L. V. a tenu son Assemblée générale le lundi 11 juillet 1921, sous la présidence de *M. Dresch*, Doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux.

M. Dresch s'adressant d'abord aux correcteurs du Baccalauréat, leur demande quelle est leur première impression sur l'épreuve nouvelle. Le choix de textes simples a été recommandé, mais on a voulu réagir aussi contre l'esprit d'imprécision, particulièrement en grammaire, et on a demandé d'être sévère sur ce point.

Les correcteurs ont-ils l'impression que l'on possède de bons éléments ; l'épreuve aide-t-elle à nos méthodes actuelles ? *M. Dresch* n'est pas un ennemi de la méthode directe, mais il estime que la composition était un moyen de contrôle insuffisant ; les candidats y introduisaient tant bien que mal des bribes de développements appris d'avance, et se dérobaient aux difficultés grammaticales élémentaires.

M. Genevois pense que la version a eu des résultats probants, en ce sens qu'elle a montré la force des candidats. Il n'en fut

pas toujours ainsi pour le thème. Une version faible est parfois accompagnée d'un thème passable. *M. Genevois* estime qu'il faut attribuer cette différence au flair que peut avoir tel ou tel pour trouver le décalque.

M. Dresch. — Peut-être avez-vous été plus indulgent pour le thème ?

M. Genevois. — J'ai trouvé malgré tout, dans le thème, des connaissances qui n'avaient pas paru dans la version.

M. Berger déclare qu'en ce qui concerne les épreuves d'anglais, la version a été bonne, le thème mauvais. Mais il a remarqué que l'on avait fait le thème trop rapidement, le croyant facile. A Bordeaux, la salle de composition était presque vide au bout de trois quarts d'heure. *M. Saurat* a fait la même constatation à Bayonne.

Cependant, *M. Dresch* aborde la question de principe. Il montre d'abord ce que doit être la version et comment il sera nécessaire d'être très exigeant pour la traduction en français. On écartera les textes difficiles, qui autorisent le non-sens et pour lesquels on est obligé de donner des notes passables, même si les copies sont mauvaises. N'encourageons pas l'à-peu-près, ne soyons pas des professeurs d'imprécision.

M. Genevois regrette la narration. Au point de vue du stimulant qu'elle apportait à l'enseignement des langues vivantes, elle était supérieure au thème. Mieux vaudrait une version accompagnée d'une petite composition comportant des connaissances élémentaires d'histoire littéraire.

Une discussion s'engage sur les inconvénients de la version avec commentaire. *M. Dresch* montre qu'en définitive, une épreuve de rédaction ne permet que difficilement de juger les candidats.

M. Berger. — Je veux qu'on les oblige à me faire des phrases interrogatives.

M. Genevois. — Vous aurez alors des élèves qui sauront la grammaire, mais ils ne parleront plus allemand.

M. Dresch. — Vous continuerez à parler dans les classes du Premier Cycle.

M. Genevois. — L'élève se préoccupera surtout de la préparation de l'examen et se désintéressera du reste.

M. Dresch. — Cela dépendra du professeur et de sa méthode.

M. Saurat revient sur la question pratique. Il ne faut pas voir la grammaire dans le thème seulement, mais aussi dans la version. Dans le texte de Bordeaux, cette année, il y avait une période que personne n'a su construire, que personne n'a comprise. Nos élèves ont l'habitude regrettable de s'exprimer en phrases trop courtes et trop simples.

M. Dresch. — Ceci prouve, du moins, qu'un travail comme la version implique un effort intellectuel véritable, une gymnastique que les latinistes ne veulent pas reconnaître.

M. Saurat. — Oui, la version a été manquée dans l'ensemble, parce que les candidats n'ont pas vu cette période.

M. Genevois. — Mais nous retombons dans la méthode d'avant 1902 !

M. Berger. — Sauf le dictionnaire.

M. Dresch. — Nous repoussons d'ailleurs le thème littéraire.

M. Saurat demande que l'on envisage le thème comme le résultat de la méthode directe, que l'on fasse dans les classes des thèmes rapides, et assez précis cependant. Cette méthode répondrait mieux, du reste, à l'utilisation pratique des langues vivantes dans la vie courante.

Tous les membres présents s'accordent pour que l'on donne plus d'importance à la version qu'au thème, et on propose qu'à l'examen on consacre deux heures á la version et une heure seulement au thème.

On passe au vote :

Partisans de l'ancienne épreuve	5
Partisans de la version et du thème, avec deux heures pour la version et une heure pour le thème	10
Partisans de la version avec une composition sur le sujet de la version (sous réserve qu'il faudra préciser la nature de la composition)	3

M. Bahans demande s'il est juste que l'on se serve d'une commune mesure pour toutes les langues. Tout le monde est d'avis qu'il convient d'établir des différences.

M. Delpy voudrait, en espagnol, une version et une composition sur un sujet tout à fait différent, mais précis. La version est indispensable ; il faudrait une bonne version, en bon français, et une bonne composition ; on aurait de la sorte des élèves complets, possédant une connaissance précise de la langue, et capables de s'en servir.

M. Saurat. — Mais nous oublions l'oral. Il y a un oral que nous devrions relever ; c'est à l'oral que nous saurons si le candidat sait parler.

M. Delpy. — Parler une langue, c'est d'abord savoir bien l'écrire.

M. Rosiès. — Cela est juste pour l'espagnol ; c'est peut-être trop dire pour les autres langues.

M. Dresch. — Il faut donc établir une gradation.

Un second vote donne les résultats suivants :

Allemand. —	Composition pure et simple	1
	Version et composition	2
	Version et thème	5
Anglais. —	Composition pure et simple	1
	Version et composition	3
	Version et Thème	6
Espagnol. —	Version et composition	3
	Version et Thème	1

L'Assemblée passe ensuite à l'examen de la circulaire de l'Association en date du 30 juin, relative à la réforme de l'Enseignement. On reconnaît qu'elle renferme une question grave et qu'une protestation énergique est nécessaire. La distinction entre le baccalauréat et un diplôme d'enseignement moderne est dangereuse. Nous revenons à l'enseignement spécial et aux « bestiaux » d'autrefois. Après avoir lutté pour obtenir un baccalauréat D, voici que tout s'effondre.

Il importe donc, dit *M. Dresch*, que nous montrions que notre enseignement peut être une gymnastique intellectuelle comme le latin. Nous avons les moyens de nous défendre ; nous avons obtenu dans nos classes des résultats excellents, que tout le monde reconnait et apprécie. Nous enseignons la grammaire, la littérature et la civilisation : nous avons des assises aussi solides que les latinistes.

Par la version et le thème, nous échapperons au reproche d'imprécision que l'on nous adresse ; nous accepterons donc ces épreuves, et ce sera pour montrer que nous sommes capables d'imposer une méthode précise, et que ce que nous enseignons vaut la gymnastique latine.

M. Saurat demande que l'on émette un vœu. Au même moment, *M. Rivoallan* propose l'ordre du jour ci-après qui est adopté à l'unanimité :

« La Section Régionale de Bordeaux de l'Association des Professeurs de Langues vivantes, réunie en Assemblée générale, le 11 juillet 1921,

« Vivement émue des tendances que révèle le questionnaire proposé par le Ministre, aux membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique,

« Voyant, dans ces tendances, non seulement l'anéantissement de l'œuvre poursuivie depuis 1902, par l'ensemble des professeurs de langues vivantes sous l'impulsion de leurs Inspecteurs généraux, mais aussi un coup mortel porté aux humanités modernes à peine ébauchées ;

« Convaincue que les immenses problèmes de l'heure présente ont leur solution dans une vue large et hardie des réalités modernes et non dans la seule contemplation du passé ;

« Déplore que l'on puisse penser à l'heure actuelle à un système d'éducation secondaire nationale qui barrerait à jamais à toute une élite l'accès de la culture supérieure ;

« Signale avec force à tous les amis des langues vivantes et des humanités modernes le péril mortel qui les menace ;

« Compte sur eux pour adhérer au Comité présidé par M. Ferdinand Brunot, Doyen de la Faculté des lettres de Paris. »

Sur l'intervention de *M. Saurat*, le paragraphe suivant a été ajouté :

« Et demande le maintien de la Seconde langue, en lui laissant au moins la même importance que les programmes de 1902 lui ont donnée. »

En fin de séance, diverses questions de détail furent résolues ; on procéda également à l'élection de *M. Delpy*, professeur d'espagnol au lycée de Bayonne, comme vice-président, en remplacement de notre très regretté collègue, *M. Mainguy*.

Le Secrétaire : R. Martin.

Section Régionale de Clermont-Ferrand

L'Assemblée générale de la section régionale des professeurs de langues vivantes de l'Académie de Clermont-Ferrand a eu lieu le jeudi 23 juin, à 14 h. 30, au lycée Blaise-Pascal, sous la présidence de M. le Recteur de l'Académie. De nombreux professeurs et membres d'honneur de la section étaient présents. M. Jouve, premier adjoint, vice-président de la Chambre de commerce, membre d'honneur de la S. R., représentait M. le maire de Clermont.

Discours de Mme Honoré

Mme Honoré, présidente de la S. R., prend la première la parole. Elle remercie M. le recteur du précieux appui moral que la S. R. a trouvé auprès de lui ; M. le maire et le Conseil municipal de Clermont de leur bienveillante sollicitude ; les membres d'honneur de leurs dons généreux ; Mmes les directrices de l'Ecole normale d'institutrices et de l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles, ainsi que M. le proviseur du Lycée de leur présence. Elle adresse à M. Veillet-Addison, président de l'Association des professeurs de langues vivantes, le sympathique souvenir et l'expression des sentiments dévoués de la S. R. Puis Mme Honoré rappelle les magnifiques résultats obtenus par des organisations comparables à notre S. R., par « celle du Havre, par exemple, qui, à l'origine, ne put donner que deux bourses de 600 francs chacune, et qui aujourd'hui, est si florissante, grâce à la collabaration du Conseil municipal, des Syndicats des cotons, des cafés, des laines, des Chambres de commerce, des Comités de l'industrie, etc... qu'elle peut envoyer chaque année six boursiers en Angleterre avec des bourses respectives de 1.600 à 1.200 fr. ». Mme Honoré ne doute pas que la S. R. de Clermont finisse par obtenir les mêmes résultats. Elle ajoute :

« Surtout, nous n'oublierons pas que l'initiative que nous prenons aujourd'hui était attendue et souhaitée, puisque de la plupart des établissements de l'Académie nous sont parvenues des demandes. Loin de pouvoir les satisfaire toutes — nous avons reçu 22 dossiers — nos moyens ne nous permettent d'offrir que quatre ou cinq bourses, et encore minimes, si l'on tient compte du cours du change en Angleterre, par exemple.

« Nous voyons là une raison nouvelle de persister dans nos efforts, en disant à tous ceux qui s'intéressent à notre Société : Voyez à quel besoin nous répondons et comme nos jeunes candidats, futurs ouvriers de la prospérité nationale, demandent à aller compléter dans le pays même l'acquisition de la langue étrangère qu'ils ont commencé à étudier dans nos classes, désireux de mieux s'ouvrir ainsi aux influences si fécondes et si profondément éducatrices d'un séjour à l'étranger. »

L'orateur montre ensuite comment notre S. R. sert les intérêts de l'enseignement, en fournissant aux professeurs de langues vivantes l'occasion de se réunir de temps à autre pour « étudier en commun toute question intéressant leur discipline » ; en leur

permettant « d'essayer de combattre, par tous les moyens, la crise redoutable dont souffre l'enseignement de l'allemand » ; en les mettant mieux en mesure de résister aux attaques dirigées contre l'enseignement des langues vivantes, en général. « Ce n'est pas sans inquiétude, ajoute Mme Honoré, que nous constatons la diminution qui est infligée aux langues vivantes dans l'Enseignement primaire... Ne point favoriser l'étude des langues vivantes ce serait vouloir diminuer le rayonnement de notre pays à une époque où les relations internationales multipliées exigent que nous puissions soutenir, sans nous laisser devancer par d'autres, notre commerce, notre influence, notre réputation sur les marchés du monde.

« Persuadés que leurs fins pratiques justifieraient à elles seules la large part faite dans les programmes aux langues vivantes, nous croyons aussi à la valeur éducative de ce que l'on appelle les Humanités modernes. Nous croyons que l'étude de Dante, de Shakespeare, de Cervantès ou de Gœthe peut mûrir un esprit et l'ouvrir à la culture la plus largement humaine.

« C'est pourquoi les professeurs de langues vivantes de l'Académie de Clermont, et tous ceux qu's'intéressent à notre Société, auront à cœur de soutenir et de défendre l'enseignement qui leur est cher, d'en affirmer la vitalité et d'en favoriser le développement en multipliant dans l'avenir ces encouragements pratiques donnés sous forme de Bourses de séjour à l'étranger, comme celles que nous allons décerner aujourd'hui pour la première fois. » (*Vifs applaudissements*).

Discours de M. le Recteur

« Je suis confus, Madame, des remerciements que vous m'adressez, car c'est moi qui dois vous remercier. Je dois vous remercier d'abord d'avoir eu confiance en moi, lorsque vous m'avez soumis votre projet si intéressant de Bourses, en faveur de vos élèves pour un séjour à l'étranger ; d'avoir eu confiance en moi pour me demander de prendre en mains votre cause si digne d'intérêt. Je lui ai donné tout de suite un caractère presque officiel, puisqu'aussi bien, d'abord, sur la proposition de M. le Proviseur — que je tiens à remercier ici, — je vous ai accordé cette salle comme siège permanent de vos délibérations ; qu'ensuite j'ai transmis officiellement vos demandes de renseignements et d'enquêtes à tous les chefs administratifs des six départements de l'Académie, et que j'ai reçu tous les dossiers. Je vous ai donné ainsi une marque de ma sollicitude et de ma bienveillance.

« Je suis d'accord avec vous sur l'importance pédagogique des langues vivantes et particulièrement sur la nécessité où nous sommes tous de ne pas laisser amoindrir la langue allemande. Sous prétexte que l'Allemagne nous a donné des ennemis, nous ne voudrions plus connaître sa langue ? Ce serait là une erreur fondamentale. Ce serait une véritable hérésie, car, mieux avisés que nos pères, nous savons que nous devrons toujours regarder du côté du Rhin, que nous devons toujours savoir ce qui s'y

passe, ce qui s'y dit, ce qui s'y prépare, ce qui s'y fait, et que, pour arriver à cette notion exacte des choses qui se passent en Allemagne, nous devons d'abord apprendre la langue de ce pays.

« Je présiderai dans quelques jours la distribution des prix du Lycée de Tulle. Le sujet du discours, — discours d'usage, — est précisément la nécessité d'apprendre l'allemand, et j'aurai l'occasion, en cette circonstance, d'exposer exactement mes vues et mes sentiments.

« Je reconnais avec vous toute l'utilité des langues vivantes, d'abord au point de vue de notre expansion mondiale, et aussi au point de vue de la culture intellectuelle ; mais je crois également que le moment est peut-être venu où il faudra un peu alléger les programmes, tous les programmes, parce qu'il me paraît résulter de tous les renseignements que nous recevons, que la part donnée au travail de classe est véritablement excessive... et que la part donnée à la réflexion personnelle n'est pas suffisante.

« L'essentiel, dans l'éducation d'une Société (j'ai trouvé cette idée exprimée dans plusieurs des 18 discours de distribution de prix de cette année que j'ai lus et approuvés), l'essentiel est moins d'entasser dans l'esprit des connaissances que de former une intelligence, de créer une volonté. Mais j'estime que le sacrifice devra être fait par tous et que la part des uns ne devra pas être plus forte que celle des autres.

« Sous le bénéfice de ces observations, je souhaite bonne santé, bonne vie à votre association. Vous avez fait une œuvre méritoire et, en la consacrant aujourd'hui par l'attribution de bourses, vous allez ouvrir une caisse, un trésor qui s'alimentera de plus en plus ; et, à l'exemple de la ville du Havre, qui a commencé si modestement et qui aujourd'hui dispose de sommes si considérables, l'Association des professeurs de langues vivantes deviendra riche et fortunée. Et c'est le vœu que je fais pour elle. »

Cette éloquente improvisation, écoutée avec la plus respectueuse attention, est vivement applaudie.

La parole est ensuite donnée au secrétaire de la S. R. Il signale qu'il a reçu des lettres d'excuses de plusieurs professeurs de l'Académie qui n'ont pu assister à la réunion. Il donne lecture d'une lettre de M. Veillet-Addison, président de l'Association des P. L. V., qui, retenu à Paris par les devoirs de sa charge, n'a pu accepter l'invitation qui lui avait été faite de venir à Clermont. Le secrétaire propose ensuite à l'approbation de l'assemblée le choix des quatre candidats que le Comité de la S. R., lors de sa réunion du 22 mai, avait jugés les plus dignes de recevoir une bourse.

Après lecture des notes données par leurs professeurs à ces candidats et des détails concernant la situation de leurs familles, ce choix est approuvé. En conséquence, les candidats dont les noms suivent sont déclarés titulaires des quatre premières bourses accordées par la S. R.

Pour l'Angleterre : 1. *M. Roche André*, élève de 1re supérieure au lycée Blaise-Pascal ; 2. *Mlle Caranove Yvonne*, élève de 4e année à l'Ecole normale d'institutrices de Clermont-Ferrand, originaire

du Cantal ; 3. *Mlle Duguet Yvonne,* élève au lycée de jeunes filles de Clermont-Ferrand, pupille de la Nation.

Pour l'Allemagne : *M. Barbat Octave,* élève au Collège de Cusset (Allier).

Candidats supplémentaires :

Pour l'Angleterre : 1. *Mlle Celle Marie-Louise,* élève à l'E. P. S. de Thiers ; 2. *Mlle Farinaud Marie-Marthe,* élève à l'E. P. S. de Clermont-Ferrand.

Pour l'Allemagne : *M. Niérat Henri,* élève au lycée de Clermont-Ferrand.

L'assemblée décide que le taux des bourses sera de 700 fr. pour l'Angleterre, de 500 fr. pour l'Allemagne. Les boursiers devront faire en pays étranger un séjour de six semaines au minimum et adresser au bureau de la S. R., à leur retour en France, un compte rendu de leur séjour en Angleterre ou en Allemagne.

Un effort sera tenté auprès des Compagnies de chemins de fer pour obtenir, en faveur de nos boursiers, une réduction sur le prix des billets d'aller et retour.

M. le Recteur estime que les résultats obtenus par la S. R., au bout d'un an d'efforts, sont des plus satisfaisants.

M. Jouve pense que la S. R. a pris une initiative des plus heureuses et des plus nécessaires et promet pour l'année 1921-22 l'appui financier de la Chambre de commerce de Clermont-Ferrand et de la Région économique.

M. Vedel, industriel à Thiers, membre d'honneur de la section, engage celle-ci à intensifier sa propagande. Il est persuadé que la région de Thiers est capable d'un effort bien supérieur à celui qu'elle a fait cette année.

La séance est levée à 15 h. 45.

Un mot encore. Une fois de plus, la S. R. des P. L. V. de l'Académie de Clermont se permet d'attirer l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent à la question des langues vivantes sur l'importance de l'œuvre qu'elle a entreprise. Elle est convaincue — si l'on veut bien faire un peu de propagande autour de soi — qu'elle sera en mesure, l'année prochaine, grâce aux fonds importants qu'elle aura recueillis, d'attribuer aux élèves les plus méritants de l'Académie un nombre imposant de bourses de séjour, non seulement pour l'Angleterre et l'Allemagne, mais aussi pour l'Italie et l'Espagne.

Le trésorier de la S. R. est M. Bouyssy, professeur à l'Ecole professionnelle et à l'Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand, chargé d'un cours d'espagnol à la Faculté des Lettres.

Section Régionale de Lyon

La Section s'est réunie le jeudi, 16 juin à 14 heures, au Cercle lyonnais universitaire, 25, rue Pierre-Corneille, sous la présidence de M. Douady ; présents : Mlle Percherancier (Roanne) et Trivier (Trévoux), MM. Aviron, Bonnoront, J.-M. Carré, Duisit, Dumont, Guélin, Goux, Legouis, Ravizé, Rocher, Tiret, Vannier, Veigneau (Lyon), Désiré Faure (Villefranche), Odru (Bourg), Bar-

bier (Châtillon-sur-Chalaronne). Les groupes de Saint-Etienne et de Charolles avaient envoyé leur opinion écrite sur les questions à l'ordre du jour.

I. — Compte rendu financier : le trésorier provisoire rend compte de sa gestion. Il a reçu de son prédécesseur, en juillet 1920 un avoir de 45 fr. Actuellement, la Régionale a en caisse 154 fr. 55, donc on constate une augmentation de 109 fr. 55. Comme la Régionale n'a aucune raison de thésauriser, le trésorier suggère que son successeur devra trouver le meilleur moyen de dépenser cet argent ; peut-être serait-ce de reconstituer la bibliothèque de prêt aux élèves, où il ne reste presque rien, tous les volumes intéressants ayant été donnés aux hôpitaux militaires américains pendant la guerre.

Exercice 1921

Recettes		*Dépenses*	
Cotisation 1920 : 1	2	Papeterie	13 75
— 1921 : 65	130	Timbres et frais d'envoi	10 70
— 1922 : 1	2		
			24 45
Total	134	Excédent recettes	109 55
		Balance	134 »

Le nombre des cotisants pour 1921 est donc de 65, sur lesquels 40 sont à Lyon et 25 seulement hors Lyon. Encore parmi ces derniers un certain nombre ont-ils payé leur cotisation directement à Paris, ce qui entraîne des complications. Si l'on compare la liste des adhérents à celle de 1920, il y a 21 nouveaux et 3 démissionnaires. Le trésorier prie instamment ses collègues de faire toute la propagande possible, en profitant de leurs relations personnelles, car les circulaires impersonnelles ou les lettres d'inconnu à inconnu ne donnent aucun résultat. La meilleure façon de montrer l'activité de l'A. P. L. V. et de prouver que les cotisations sont utilement employées, est de faire circuler le *Bulletin*, et particulièrement le dernier numéro, si nourri et si vivant.

M. Rocher suggère que le bureau central pourrait mettre à notre disposition quelques numéros de propagande : si la rareté du papier ne s'y oppose pas absolument, ce serait de l'argent bien placé (1).

Election du trésorier : *M. Rocher* (Lyon-Parc) est élu trésorier à l'unanimité.

II. — L'ordre du jour appelle la discussion du vœu émis par le Congrès de Pâques de la Fédération de l'E. S., en faveur de l'obligation du latin en 6e et 5e.

Le Secrétaire donne lecture des opinions émises : 1) par le groupe de Charolles en faveur de cette obligation ; 2) par le groupe de Saint-Etienne qui proteste énergiquement contre elle, et demande, sinon la suppression du latin dans ces mêmes classes, du moins que l'étude d'une langue vivante soit commencée un an avant celle du latin, pour éviter la confusion qui se produit actuellement dans l'esprit de l'élève : la nécessité d'assouplir

(1) Hélas ! voir *Appel du Président*, p. 309. — N. D. L. R.

les organes vocaux justifie la priorité réclamée pour la langue vivante sur la langue morte.

Dans la discussion qui suit, *M. Bonnoront*, reprenant le vœu de Charolles, déclare que l'obligation du latin en 6e et 5e n'est pas conçue dans un esprit d'hostilité contre les langues vivantes, et il en donne pour preuve l'horaire qui semble avoir obtenu les préférences du Congrès : 5 h. en 6e, 5 h. puis 4 h. en 5e pour la langue vivante (alors que le latin est amputé d'une heure).

A quoi *M. Guélin* répond que le danger n'est pas uniquement dans une compression de nos horaires : l'obligation du latin permettra à l'administration d'empêcher, encore plus complètement qu'elle ne fait actuellement, l'entrée des bons élèves dans la section B du 1er cycle (humanités modernes). A l'entrée en 4e, tous les bons élèves seront poussés à continuer l'étude du latin et les mauvais dirigés sur la section sans latin. Les brillantes exceptions que l'on trouve actuellement en B (1er cycle) et D (2e cycle) disparaîtront.

Le Secrétaire attire l'attention de l'Assemblée sur une conséquence possible de l'obligation du latin en 6e et 5e : certains élèves des écoles primaires qui actuellement entrent au lycée en 6e B ou (trop souvent) en 5e B, attendront maintenant la 4e (âge d'entrée : 13 ans environ, sensiblement le même que l'âge de sortie de l'école primaire). Naturellement, ces élèves n'auront pas commencé l'étude d'une langue vivante. La désorganisation de notre enseignement en 5e contre laquelle notre Régionale a déjà protesté, sera reportée sur la 4e et aggravée d'autant.

Le président propose à l'Assemblée de protester contre l'obligation du latin et de réclamer le maintien de l'état de choses actuel, sans chercher à porter la guerre dans le camp de l'adversaire, ni réclamer pour le moment la suppression du latin qu'il voit résulter nécessairement de l'évolution du monde moderne.

M. Odru, au nom du Groupe de Bourg, qui aurait voulu reporter le début du latin en 4e, se rallie à la proposition du président qui est adoptée à l'unanimité, moins une voix, des présents.

III. — L'Assemblée étudie les démarches à faire pour défendre notre enseignement devant l'opinion publique, ainsi que nous l'a conseillé M. Hovelaque, inspecteur général des langues vivantes, dans son discours du mois de janvier. Plusieurs membres se chargent de tenter d'obtenir l'insertion d'articles dans les principaux journaux de Lyon.

IV. — *Bourses de voyage :* il est trop tard cette année pour suivre l'exemple donné par la Régionale de Clermont-Ferrand, mais la question sera mise à l'ordre du jour de la première séance, après la rentrée. Des premiers renseignements recueillis, il semble que la guerre ait fait, dans plusieurs lycées, tomber en désuétude l'institution des bourses fondées par les anciens élèves.

M. Vannier fait adopter le vœu que le nombre de bourses de voyage attribuées à l'Enseignement primaire supérieur, qui est actuellement de quelques unités, soit considérablement augmenté. L'Assemblée demande par la même occasion que le concours, en vue de l'obtention de ces bourses, soit décentralisé, l'obligation d'aller passer l'oral à Paris suffisant pour éliminer tous les candidats de province.

V et VI. — Après avoir entendu un exposé de *M. Vannier*, directeur d'E. P. S., la Régionale de Lyon constate avec regret l'exactitude de l'affirmation de M. Hovelaque, relative à « la diminution progressive indéniable de la situation des langues vivantes dans l'enseignement primaire. » (*Langues Modernes*, 15 avril, p. 135).

Brevet supérieur. — On a failli supprimer l'épreuve écrite de langues vivantes, puis on l'a réduite à une durée d'une heure, avec un maximum de 10 p., contre une durée de 2 h. 1/2 ou 3 h. et un maximum de 20 p. pour les autres matières. La Régionale demande le rétablissement de l'épreuve et du coefficient antérieurs.

Brevet d'enseignement primaire supérieur. — Il s'agit ici du diplôme de fin d'études des E. P. S., qui s'est appelé longtemps Certificat d'études primaires supérieures, et qui porte maintenant le titre ci-dessus. Les programmes de 1909 avaient supprimé les langues vivantes à l'écrit de ce brevet. Grâce à des démarches pressantes, elles furent assez vite rétablies, mais récemment on les a supprimées à l'oral de la section générale, ce qui fausse totalement l'esprit de l'enseignement en abolissant la méthode directe, puisque l'écrit consiste en une version avec questions.

La Régionale demande donc que les langues vivantes soient rétablies à l'oral du Brevet E. P. S., section générale.

Bourses d'enseignement primaire supérieur. — Par une anomalie étrange, les candidats de 2e et de 3e série, c'est-à-dire destinés à entrer en 2e ou en 3e Année, ne sont soumis à aucune épreuve de langues vivantes, sauf pour la 3e série *Commerciale*, à l'oral seulement, de sorte qu'un boursier peut entrer de plain-pied en 2e Générale ou Commerciale, ou en 3e Générale, sans connaître un mot de langues vivantes. Admettrait-on qu'il entrât dans l'enseignement secondaire, en 5e A ou en 4e A, sans avoir jamais fait de latin !

La Régionale demande qu'il y ait une épreuve de langues vivantes, au moins à l'oral, pour la 2e et la 3e série générale et commerciale.

Sections industrielle et agricole des E. P. S. — La Régionale émet le vœu que les langues vivantes soient introduites, à titre facultatif, dans les sections industrielle et agricole des E. P. S.

Les langues vivantes en 1re année et dans les « Sections normales » des E. P. S. — L'arrêté du 18 août 1920 et la circulaire du 30 septembre, laissent aux directeurs d'E. P. S. la faculté de dispenser de langues vivantes les élèves de 1re Année qui se proposent d'entrer ultérieurement dans les sections industrielle ou agricole. Or, les 9/10 des élèves de 1re Année ne sont pas fixés sur le choix d'une section ; mais il est à craindre que beaucoup ne se réclament de l'industrie ou de l'agriculture pour s'épargner la peine de commencer une langue vivante, et alors quelle figure feront ceux qui entreront en 2e Générale ou Commerciale ! De plus, même pour ceux qui entreront dans les sections industrielle ou agricole, il n'est pas indifférent qu'ils aient étudié les éléments d'une langue vivante, dans le cas où ils auraient besoin de s'y remettre plus tard.

Le même arrêté et la même circulaire disposent que les élèves

d'E. P. S. candidats aux Ecoles normales pourront être dispensés de langues vivantes.

La Régionale joint les deux questions et émet le vœu qu'aucune dispense de ce genre ne soit prévue ni accordée.

Le Groupe de Saint-Etienne signale la situation faite à l'allemand dans l'enseignement primaire du département : 99 0/0 des élèves qui entrent à l'E. N. d'instituteurs de Montbrison n'ont fait jusque-là que de l'anglais, seul enseigné dans les E. P. S. Or, une fois à l'E. N., ils ne peuvent faire que de l'allemand, car il n'y a pas de professeur d'anglais. Les résultats sont tels qu'on doit s'y attendre, et apparaissent plus choquants encore lorsqu'on les compare à ceux qu'obtient l'E. N. d'institutrices, dont les élèves se présentent au Brevet supérieur avec 7 années d'anglais en moyenne. La Régionale proteste énergiquement contre ce manque de coordination qui révèle une fois de plus le parti-pris de la Direction de l'Enseignement Primaire contre les langues vivantes, qu'elle s'étudie à désorganiser de toutes les façons pour pouvoir plus facilement les supprimer.

Questions diverses : la Régionale demande que le *Bulletin* publie, si possible, dans son n° de juillet, le plus grand nombre possible de textes de version et de thème « d'imitation » donnés au baccalauréat dans les différentes universités.

La séance est levée à 16 h. 30.

Le Secrétaire : Pierre Legouis.

Le Président : Douady.

Nouveaux adhérents

Boulfroy, E. P. S., Amiens ; *Boudon*, E. P. S., Lyon ; *Mlle Leschi*, E. P. S. f., Lyon ; *Mlle Reymond*, lyc. j. f., Lyon ; *Mme Courbin*, E. P. S., Lyon ; *Vaillandet*, E. P. S., Nancy ; *Hoellinger*, E. P. S., Nancy ; *Mlle Liron*, lycée garçons, Nice ; *Mlle Lauraint*, école Schluthfeld, Strasbourg ; *Hocquart*, Lycée, Metz ; *Michel-Marin*, E. P. S., l'Isle-sur-la-Sorgue ; *Guimiot*, grand lycée, Marseille ; *University Toronto ; Soum*, all., Saintes ; *Dottin*, Liverpool ; *Assant*, lycée, Brest ; *Lécuyer*, coll., St-Maixent ; *Mlle Monod*, lycée Montgrand, Marseille ; *Ferdinand*, coll., Châlons-sur-Marne ; *Piolé*, coll., Thionville ; *Miart*, E. N., Chaumont ; *Leblanc*, E. P. S., Alais ; *Lemazurier*, E. P. S., Bourganeuf ; *Romans*, E. P. S, Metz ; *Mlle Tréglos*, E. P. S., le Dorat ; *Mlle Birmann*, E. P. S., Cannes ; *Mme Pujol*, E. P. S., Bordeaux ; *Plissard*, à Genève; *Mme Huet*, E. P. S., Gondécourt ; *Mlle Canivet*, E. P. S., Pithiviers ; *Taillandier*, lycée, Pau ; *Mlle Percherancier*, lycée j. f., Roanne ; *Mme Charlier*, E. P. S. f., Thionville ; *Mlle Janin*, lycée Fénelon, Lille ; *P. Doyen*, prof. all., Valence ; *Laroche*, Parana ; *Rapicault*, coll. Oudja, Maroc ; Mme la Directrice, lyc. j. f., Tours ; *Bourdoncle*, prof. coll., Clamecy ; *Miss Liggins Sidney*, London ; *Mme Noelia Dubrule*, Lawrena (Mass.), E.-Unis ; Librairie Polska, Varsovie ; Maison du livre français, Paris ; Proviseur lycée garçons, Casablanca ; *Mlle Heywang*, Lyon ; *Baer*, Paris ; Principal collège, Guebwiller ; *Stein-François*, librairie lorraine, Forbach ; *Bellens*, librairie centrale, Liège ; *Mlle Jung*, prof. coll., Remireront ; *Gabouye*, Perpignan ; *Delpy*, prof. lycée, Bayonne ; *Mlles Valerio, Banizette, Lavertujon*, prof. lycée j., f., Bordeaux ; *Gillon*, prof. lycée Carnot, Dijon.

ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION POUR 1921

Le Secrétaire général serait très reconnaissant à ses collègues de bien vouloir lui signaler les erreurs, qui sont inévitables dans tout travail de ce genre. Il insérera les rectifications dans le prochain *Bulletin.*

BUREAU

Président : *M. Veillet-Lavallée*, professeur d'anglais à l'Ecole Arago, 2, rue Mizon, Paris XVe.

Vice-Présidents : *M. Bloch*, professeur d'allemand au Lycée Hoche, 3, avenue de Picardie, Versailles ; *M. Saroïhandy*, professeur d'espagnol au lycée St-Louis, 114, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine.

Secrétaire général : *M. Servajean*, professeur d'anglais au Lycée St-Louis, 132, avenue du Maine, Paris, XIVe.

Rédacteur du *Bulletin : M. G. d'Hangest*, professeur d'anglais au Lycée Condorcet, 117, Bd Exelmans, Paris XVIe.

Trésorière : *Mlle Ledoux*, professeur d'anglais au Lycée Victor-Duruy, 30, rue Chevert, Paris VIIe.

Trésorière adjointe : *Mlle Boussinesq*, professeur d'anglais au Lycée Victor-Duruy, 13, Bd Montparnasse, Paris XIVe.

Archiviste : *Mlle Brunet*, professeur d'anglais au Lycée Fénelon, 35, rue Madame, Paris VIe.

COMITÉ

Membres élus en 1919

MM. *H. Bloch*, professeur d'allemand au Lycée Hoche.
Bellec, professeur d'anglais au Collège, Pontoise.
Duvergé, professeur d'anglais au Lycée Michelet.
Guillotel, professeur d'anglais au Lycée Charlemagne.
Jamin, professeur d'anglais à l'Ecole Lavoisier.
Koszul, professeur à l'Université de Strasbourg.
Lecigne, professeur au Collège, Cambrai.
Mlle *Latappy*, professeur d'anglais au Lycée Fénelon.
MM. *Mis*, professeur d'allemand au Lycée de Lille.
Roux, professeur d'anglais E. P. S., Orléans.

Membres élus en 1920

M. *Boussagol*, professeur de langue et littérature espagnoles à l'Université de Toulouse.
Mlle *Brunel*, professeur d'anglais au Lycée Fénelon.

MM. *Carillon,* professeur d'allemand au collège de St-Germain.
Chemin, professeur d'anglais au Lycée Carnot.
Goy, professeur d'allemand à l'Ecole normale supérieure de St-Cloud.
d'Hangest, professeur d'anglais au Lycée Condorcet.
Mlle *Ledoux,* professeur d'anglais au Lycée Victor-Duruy.
MM. *Martin,* professeur d'allemand au Lycée Janson-de-Sailly.
Montaubric, professeur d'anglais au Collège de Nogent-le-Rotrou.
Pinloche, professeur d'allemand au Lycée Michelet.
Veillet-Lavallée, professeur d'anglais à l'Ecole Arago.

Membres élus en 1921

MM. *Bec,* professeur d'anglais au Collège Chaptal.
Belley, professeur d'allemand au Lycée St-Louis.
Mlle *Boussinesq,* professeur d'anglais au Lycée Victor-Duruy.
MM. *Caillel,* professeur d'anglais au Collège de Saint-Germain.
Coiquaud, Directeur de l'E. P. S. de Carentan, Manche.
Demolon, professeur d'anglais au Lycée Voltaire.
Gœtschy, professeur d'allemand au Lycée Michelet.
Georges Hirtz, professeur d'allemand au collège de Pontoise.
Kühn, professeur d'anglais à l'E. N. d'Instituteurs de la Seine.
Saroïhandy, professeur d'espagnol au Lycée Saint-Louis et Buffon.
Servajean, professeur d'anglais au Lycée Saint-Louis.
Mlle *Weill,* professeur d'allemand au Lycée Racine.

COMITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES

Aix-Marseille

Président : *M. Leslang,* professeur d'anglais au Lycée de Marseille.
Secrétaire : *M. Broche,* professeur d'anglais au Lycée de Marseille.
Trésorière : *Mlle Coste,* professeur au Lycée Montgrand, Marseille.
Délégué à Paris : *M. d'Hangest.*

Bordeaux

Président : *M. Dresch,* professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.
Vice-Présidents : *Mme Hébert,* Lycée de Jeunes Filles de Bordeaux ; *M. Delpy,* professeur agrégé d'espagnol, Lycée de Bayonne.
Secrétaire : *M. Martin,* Lycée de garçons, Bordeaux.
Trésorier : *M. Rivoallan,* Lycée de garçons, Bordeaux.
Délégué à Paris : *M. Bloch.*

Clermont-Ferrand

Présidente : *Mme Honoré*, chargée de cours à la Faculté des Lettres.

Vice-Président : *M. Lébraly*, professeur agrégé d'allemand au Lycée de Clermont-Ferrand.

Secrétaire : *M. Vivien*, professeur à l'E. P. S. de Clermont-Ferrand.

Trésorier : *M. Bouyssy*, professeur à l'Ecole professionnelle et à l'Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand.

1. Représentant de l'enseignement supérieur : *M. Langlais*, chargé de cours à la Faculté.

2. Représentant des professeurs agrégés : *M. Pallier*, professeur au Lycée de Montluçon.

3. Représentant des professeurs chargés de cours : *M. Chauliat*, professeur au Lycée de Clermont-Ferrand.

4. Représentant des professeurs de collège : *M. Blanquet*, professeur au Collège de Thiers.

5. Représentant des professeurs des E. N. et des E. P. S., *M. Papin*, professeur E. N., Moulins.

6. Représentant des professeurs, enseignement technique : *M. Bernard*, professeur, Ecole pratique d'industrie hôtelière du Centre, à Vichy.

Lille

Président : *M. Delattre*, professeur à la Faculté des Lettres.
Secrétaire-trésorier : *M. Brocart*, professeur à l'Ecole P. S.
Délégué à Paris : *M. Servajean*.

Lyon

Président : *M. Douady*, professeur à l'Université de Lyon.
Vice-présidente : *Mlle Mathieu*, professeur au Lycée de J. F. de Lyon.
Secrétaire : *M. Pierre Legouis*, professeur au Lycée Ampère.
Trésorier : *M. Rocher*, professeur au lycée de Lyon-Parc.
Délégué à Paris : *M. Servajean*.
— à St-Etienne : *M. Demaud*.
— à Bourg : *M. Arrighi*.
— à Chalon : *M. Gillet*.

Nancy

Président : *M. Reyher*, professeur à la Faculté des Lettres.
Secrétaire : *M. Peyraube*, professeur au Lycée.
Trésorier : *M. Petit*, professeur à l'E. P. S.
Délégués à Paris : *MM. Camerlynck et Servajean*.

Poitiers

Président : *M. Castelain*, professeur à l'Université de Poitiers.

Vice-Président : *Mme Godillon*, professeur à l'E. P. S. de Poitiers.

Vice-Président : *M. Hirtz*, professeur au Lycée de Poitiers.

Secrétaire : *M. Sauvage*, professeur au Lycée de Poitiers.

Trésorier : *M. Guy*, professeur à l'Ecole normale de Poitiers.

Membres du Comité : *Mlles Chaigneau* et *Pivetaud*, professeurs au Collège de Jeunes filles de Poitiers.

M. Martin, professeur à l'E. P. S. de Châtellerault.

Délégué à Paris : *M. Gaston Hirtz*.

Toulouse

Président : *M. Loiseau*, professeur de Langue et Littérature allemandes à l'Université de Toulouse.

Vice-Présidents : *M. Mérimée*, professeur de langue et littérature espagnoles à l'Université de Toulouse : *Mlle Mayrand*, professeur d'anglais au Lycée de jeunes filles de Tououse ; *M. Boussagol*, professeur de langue et littérature espagnoles à l'Université de Toulouse.

Secrétaire-Trésorier : *M. Granger*, professeur d'anglais au Lycée de Toulouse.

Membres du Comité :

Enseignement féminin : *Mlle East*, professeur d'anglais à l'E. P. S. de jeunes filles de Toulouse.

Enseignement supérieur : *M. Duméril*, professeur de Langue et Littérature anglaises à l'Université de Toulouse.

Professeurs agrégés : *M. Escarti*, professeur d'anglais au Lycée de Toulouse.

Professeurs chargés de cours : *M. Kancellary*, professeur d'allemand au Lycée de Toulouse.

Professeurs de collèges: *M. Abison*, professeur d'anglais au Collège de Bagnères-de-Bigorre.

Enseignement primaire : *M. Py*, professeur d'espagnol à l'Ecole P. S. de Castres.

Représentant de la Régionale auprès du Comité de l'Association des Professeurs de L. V. de l'Enseignement Public (Art. 10, par. 5 des Statuts de l'Association) :

M. Py, professeur d'espagnol à l'Ecole P. S. de Castres.

Membres à Vie de l'Association

M. Beaujeu ; *Mlle Bigoudot* ; *MM. Didier* ; *Duméril*, Poitiers ; *Duméril*, Toulouse ; *Mme Dupré* ; *M. Dupré* ; *Mlle Ledoux* ; *MM. Milliot-Madéran* ; *Minssen* ; *Roudil* ; *Servajean*.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE
des membres de l'Association

A

Abison, angl., prof. coll., Bagnères-de-Bigorre.
Aboulker, prof. E. P. S., g., 2, rue de la Concorde, Constantine.
Achille, angl., prof. lyc. g., Fort-de-France, La Martinique.
Agence générale de Librairie, 7, rue de Lille, Paris, 7e.
Airault, angl., prof. coll. g., 11, rue de Beaufort, La Châtre, Indre.
Albert, esp., prof. E. P. S. g., Toulouse.
Albert (E.), prof. E. N. Inst., Sétif, Algérie.
Aldecoa (de), proviseur du Lycée, Casablanca (Maroc).
Allarche, angl., prof. coll., Moissac (T.-et-G.).
Ancelet-Hustache (Mme), all., prof. lyc. g., St-Quentin.
André, all., prof. lyc. Janson, 9, rue Freycinet, Paris, 16e.
André (Mlle), esp., C. S., Châtellerault.
André (Mlle), E. P. S. f., Decazeville (Aveyron).
Andreü, angl., prof. lyc., Marseille.
Anne, E. P. S. g., 77, Grande-Rue, Gisors (Eure).
Anstett, all., prof. lyc. Kléber, 24, rue Brûlée, Strasbourg.
Anthony (D.-B.), Dr 87, Castellain M'sions, Maida Vale. London W.
Aranéder, Ecole du Gd. Bayonne, Bayonne (Bsses-Pyr.).
Arnaudet, angl., prof. lyc. Carnot, 134, r. de Tocqueville, Paris, 17e.
Arrighi, prof. lyc., Lalande, Bourg (Ain).
Artarit, 10, rue de Saumur, La Roche-s.-Yon.
Ascher, all., prof. lyc. Condorcet, Achères (S.-et-O.).
Assant, prof. lyc., 37, rue Jean-Macé, Brest.
Aubé, prof. E. P. S., 52, rue Balay, St-Etienne (Loire).
Aubenas, all., prof. coll., Privas (Ardèche).
Audibert, prof. lyc. Buffon, 57, r. Pigalle, Paris, 9e.
Audouin, all., prof. lyc., Poitiers.
Audouin-Thomas (Mme), 6, rue Piovry, Poitiers.
Audra, Dir. Institut Fr. 1-7, Cromwell G'dens. S. Kensington London, S. W.
Audy (Mlle), angl., prof. E. N. et E. P. S. f., 22, rue des Sablières, Bordeaux.
Auffret, angl., prof. E. P. S., Douarnenez (Finistère).
Auvray, angl., prof. lyc., Nantes.
Aviron, prof. lyc. Ampère, Lyon.
Ayrault, prof. coll., Saulieu (Côte-d'Or).
Azzi (Amilcare), prof. lyc. Virgile, 19, r. Trieste, Mantova, Italie.

B

Babin, prof. lyc. H.-Poincaré, 74, fg Stanislas, Nancy.
Bachelart (Mlle), angl., lyc. de Reims (Marne).

Baer, librairie Gaulon, 39, r. Madame, Paris 6e.
Bahans, angl., prof. lyc., 22, r. d'Arcachon, Bordeaux.
Baigue (Mlle), prof. E. P. S. f., Chaumont.
Bailly, angl., prof., 4, r. Raugraff, Pont-à-Mousson (M.-et-M.).
Bailly, angl., prof. lyc., Ben-Akhoun, Alger.
Balandina (Mlle), angl., prof. lyc. g., 21, r. Catta, Périgueux.
Baldensperger (Mlle), angl., prof., 6, Passage du Livron, Pau.
Balency (Mlle), prof. coll. j. f., Dax.
Bally, dir. éc. prat. d'Ind. hôtelière. Grenoble (Isère).
Balsente, all., prof. coll., Sarlat (Dordogne).
Banchet, angl., prof. lyc. Hoche, 2, impasse Marguerite, Versailles.
Baradat, esp., prof. lyc., Toulouse.
Banizette (Mlle), prof. esp. lyc. j. f., Bordeaux.
Barat (*R.*), prof. E. N. inst., 8, rue Bonette, Alençon.
Barat, prof. lyc., Grenoble.
Barbeau, angl., prof. fac. des lett., Univ., 23, r. des Jacobins, Caen.
Barbier, prof., E. P. S., Châtillon-s.-Chalaronne (Ain).
Baret, angl., prof. hon., 2, r. Gare-de-Longchamps, Suresnes.
Baron, angl., prof. coll., Argentat (Corrèze).
Barrat (Mlle), prof. E. P. S. g., r. Vieille-Prison, Pons.
Barrat, angl., prof. lyc., Toulouse.
Barraud, all., prof. lyc., Chambéry.
Bartier, angl., prof. lyc., 46, r. de la Chèvre, Metz.
Bascan, angl., prof. Ec. J.-B. Say, Paris, 16e .
Bastide, angl., prof. lyc. Charlemagne, 7, r. Le-Verrier, Paris, 6e.
Basty, all., prof. coll., 35, r. de Varennes, Le Blanc (Indre).
Baude, angl., prof. dél., 61, r. Nollet, Paris, 17e.
Bayle, all., prof. E. P. S., Angoulême.
Bazillon, angl., prof. au lyc., 13, place du Général-Sibille, Sarreguemines (Moselle).
Beaujeu, Insp. gén. de l'Instruction publique, 19, r. de Petrograd, Paris, 8e.
Beaumont (Mlle), angl., prof. E. P. S. f., 11, r. Alsace-Lorraine, Rouen.
Beaurepère, censeur des études au lyc. Fontanes, Niort.
Bec, angl., prof. Chaptal, 7, sq. Clignancourt, Paris, 18e.
Béchade (Mlle), all., prof. coll. j. f., 1, r. d'Arsonval, Limoges.
Béchot, 10, r. Victor-Hugo, Avesnes.
Becker, all., prof. lyc. St-Louis, 30, r. Vauquelin, Paris, 5e.
Bécourt (Mlle), angl., prof. lyc. Molière, Paris, 16e.
Béguinot (*R.*) (Mlle), Ec. P. S., Bazas (Gironde).
Beilvert, angl., prof. lyc., r. du Jardin-de-l'Arc, Laon.
Beley (Mlle), all., prof. lyc. j. f., villa Marguerite, 213, r. d'Endanne, Marseille.
Beley, all., prof. lyc. St-Louis, 1 *bis*, av. du lyc. Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
Bellec, prof. coll. Pontoise, 149, fg St-Denis, Paris.

Betlens, librairie centrale, 6 et 8, rue de la Régence, Liège, Belgique.
Bellett[e], angl., prof. lyc., 131, r. de Roubaix, Tourcoing.
Bénassy, angl., prof. lyc. Carnot, 10, r. Gustave-Doré, Paris, 17[e].
Bénazet (Mlle), esp., prof. E. P. S., Toulouse.
Bénésis (Mlle), prof. E. P. S., Blida (Algérie).
Bénéteau (Mme), prof. lyc. j. f., 2, r. d'El-Biar, Alger.
Berger (P.), angl., prof. fac. de lett., 49, Chemin-de-Pessac, Bordeaux.
Bérillon (*A.*) (Mlle), angl., prof. lyc. Racine, 27, r. Mazarine, Paris 6[e].
Berland (P.), prof. coll., r. des Migraines, Auxerre.
Bertioz (J), prof. E. N. d'inst., 8, r. Simon-Boyer, Montbrison (Loire).
Bernard (*F.*), angl., Ec. hôt. de Vichy, villa Anselme, r. d'Auvergne, Vichy (Allier).
Bernard (Mlle), prof. lyc. 1, cours St-Médard, Bordeaux.
Bernère, all., prof. lyc., rue des Chapeliers, Foix (Ariège).
Bernheim, all., prof. lyc. Louis-le-Grand, 16, r. Pérignon, Paris, 7[e].
Bertaux, prof. lyc. Buffon, 170, bd de Strasbourg, Boulogne-s.-S.
Berthet, prof. lyc. Lakanal, 11 *bis*, r. Achille-Garnon, Sceaux (S.).
Bertrand (*Achille*), all., prof. lyc., 66, r. Pergaminière, Toulouse.
Bertrand (H.), angl., prof. lyc., 6, chemin du Busca, Toulouse.
Beslon, angl., prof. Chaptal, 38, r. de Moscou, Paris, 8[e].
Bessé, dir. des Etudes, éc. Jules-Ferry, 38, r. Satory, Versailles.
Besson, all., prof. lyc. Condorcet, 35, r. de Liège, Paris, 9[e].
Bézier, all., prof. lyc., Orléans (Loiret).
Bianquis (*G.*) (Mlle), all., prof. lyc. j. f., Reims.
Bibliothèque du collège de Gray (Hte-Saône).
Bibliothèque du collège de Thionville (Moselle).
Bichet, all., prof. coll., St-Nazaire (Loire-Inf.).
Bié (*E.*), angl., éc. prat. Com., Mazamet (Tarn).
Bigoudot (Mlle), all., prof. lyc. V.-Hugo et Fénelon, 14 *bis*, Bd Morland, Paris, 4[e].
Birmann (Mme), prof. E. P. S., 15, r. Jean-Goujon, Cannes.
Bistos, esp., prof. lyc., 8, cours de Reffye, Tarbes (H.-Pyr.).
Bloch (*Albert*) all., prof. lyc., 5, r. de l'Aqueduc, Paris.
Bloch (*E.-H.*), all., prof. au lyc. Janson, 19, r. de la Source, Paris, 16[e].
Bloch (*H.*), all., prof. lyc. Hoche, 3, av. de Picardie, Versailles.
Bloch (Maurice), all., prof. au gymn., Sarreguemines.
Blondelet (Mme), 5, r. des Filles-St-Thomas, Paris.
Bocave (*A.*), angl., prof. au lyc., 21, r. des Poissonceaux, Lille.
Bodevin, all., prof. au lyc. Kléber, Strasbourg.
Boisset, principal coll., Bruyère (Vosges).
Boisset (Mlle), angl., prof. E. P. S., aven. de la Gare, Maison Jay, Voiron (Isère).
Boisson (Mlle), angl., prof. E. N., inst., Versailles, 8, r. de l'Arrivée, Paris.

Bompieyre, esp., prof. lyc., Foix.
Bondu (Mme), angl., Le Clos-Joli, av. du Chemin de fer, Combes-la-Ville (S.-et-M.).
Bonn-Campagne (Cercle de), Pays Rhénans, secteur 96.
Bonnal, angl., prof. coll., 16, r. de la Peyrollerie, Millau (Aveyron).
Bonnard, all., prof. coll., Châlons-s.-Marne.
Bonnet (Mlle), prof. C. compl., V. P., 12, pl. d'Anvers, Paris.
Bonnet, prof. éc. milit., Montreuil-s.-Mer (P.-de-C.).
Bonnet-Cros (Mme), angl., cours du XVe, 234, bd Raspail, Paris.
Bonniol (Ch.), angl., prof. C. comp. V. P., 37, r. Delambre, Paris, 14e.
Bonnoront, angl., prof. au lyc. du Parc, Lyon.
Bontemps (Mme), prof. E. P. S., f., Chaumont.
Borner (C.), angl., prof. lyc. Janson, 46, r. des Moines, Paris, 17e.
Bosc (*Marie*) (Mlle), prof. E. S. j. f., 16 *bis*, r. du Téméraire, Nancy.
Boucher (*R.*), prof. lyc., 2, bd de la Liberté, Bourges (Cher).
Boucher (*Emile*), all., prof. coll., 147, r. de Brequerecque, Boulogne-sur-Mer.
Bouchez, all., prof. lyc. Poincaré, Nancy.
Boudon, prof. E. P. S., 67, r. Chaponay, Lyon.
Boudonis angl., prof. coll., Castelsarrazin (T.-et-G.).
Boué (*R.*) (Mlle), prof. coll. j. f., 23, r. Rouget-de-l'Isle, Auch.
Boué, prof. coll., Villefranche-de-Rouergue.
Bouet, prof. E. N. d'inst., Beauvais.
Bouillerce (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Nay (Basses-Pyr.).
Boulay (Mlle), all., E. P. S. j. f., rue St-Lèvre, Nancy.
Boulay (Mlle), angl., prof. coll. j. f., 4, r. Molière, La Roche-s.-Yon.
Boulbès (J.) (Mlle), arabe, E. P. S. j. f., Miliana (Algérie).
Boulfroy, prof. E. P. S., 201, route d'Albert, Amiens.
Bourdoucle, prof. collège, Clamecy (Nièvre).
Bourgeois (*C.*), all., prof. lyc. Rollin, Paris.
Bourgeois (*M.*), angl., prof., 39, r. du Colisée, Paris, 8e.
Bourgin, prof. lyc., 22, r. St-Claude, Montpellier (Hérault).
Bourgogne, angl., prof. lyc. Condorcet, 9 *bis*, r. Michel-Ange, Paris, 16e.
Bourgoin, all., prof. lyc., Toulouse.
Bourgoin, prof. lyc., Périgueux.
Bourgoin (Mlle), prof., 45, av. de Bordeaux, Poitiers.
Bourgougnon, angl., prof. coll. de Cusset (Allier).
Bouriel (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Valognes (Manche).
Bousquet, prof. lyc., 30 bd du Mail, Sens.
Bousquet, ar., prof. E. N. inst., Miliana (Algérie).
Boussagol, esp., prof., Faculté des lettres, 6, rue Neuve-de-la-Balance, Toulouse.
Boussinesq (Mlle), prof. lyc. Victor-Duruy, 13, bd Montparnasse, Paris.

Bouyssy, prof. Ec. Sup. Com., bd Trudaine, Clermont-Ferrand.
Bovee (A.-G.), Head of the Department of French, Univ. of Chicago, Ill., U. S. A.
Boyer (P.), adm. Ec. Spéc. des Langues Orientales, r. de Lille, Paris, 7e.
Brauer, prof. Ec. abbatiale de Maredsous-Maredret, Sosoye, Belgique.
Briquelot, angl., prof. lyc., 14, pl. de la Halle, Bar-le-Duc.
Brocard, angl., prof. éc. Lavoisier, 34, r. Madame, Paris, 6e.
Brocart, angl., prof. E. P. S., 37, r. Kullmann, Lille.
Broche, angl., prof. lyc., 32, bd. Joachim (Vieille Chapelle) « La Pâquerette », Marseille.
Brugeille, all., prof. Htes Et. Com., 37, r. Ganneron, Paris, 18e.
Brûlé (A.), angl., prof. lyc. Carnot, 42, av. Mozart, Paris, 16e.
Brun (L.), all., prof. lyc. Charlemagne, 31, bd St-Jacques, Paris.
Brunel (Mlle), angl., prof. lyc. Fénelon, 35, r. Madame, Paris, 6e.
Bruno (Mlle), angl., prof. coll. j. f., 18, r. Henri-IV, Catres (Tarn).
Bruyères, prof. coll., Pont-de-Vaux (Ain).
Bunel (Mlle), 21, av. Kléber, Malo-les-Bains (Nord).
Burghard, all., prof. lyc. St-Louis, 19, Quai aux Fleurs, Paris, 5e.
Byron-Gallini, angl., prof. Ec. Sup. Com. et Ind., Paris, 17, r. du Château, Vincennes.

C

Cahen (M.), all., 78, r. Montplaisir, Valence (Drôme).
Caillet, angl., prof. coll., St-Germain (S.-et-O.).
Caillot (Mlle), prof. lyc. J. f., Clermont-Ferrand.
Calmettes (Mlle), angl., prof. coll. j. f., 96, Grande-Rue, Carcassonne.
Calogeropoulos (dite Calos) (Mlle), angl., prof. c. com. V. P., 4, r. Malebranche, Paris.
Calzan, prof. lyc. du Parc, Lyon.
Cambillard (Mlle), lycée J.-Ferry, Place Clichy, Paris.
Cambron (Mlle), angl., prof. coll., Tanger, Maroc.
Camerlynck, angl., prof. lyc., St-Louis, 13, r. Soufflot, Paris, 5e.
Camerlynck (Mme) angl., prof. c. sec. XIe arr., 13, r. Soufflot, Paris, 5e.
Campmas, prof. coll. Lectoure (Gers).
Canivet (Mlle), prof. E. P. S., Pithiviers (Loiret).
Cannac, prof. lyc., 23, r. Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand.
Capela, prof. coll., 64, av. de la République, Barbezieux (Charente).
Carayon, esp., prof. coll. de Bagnères-de-Bigorre.
Carayon, angl., prof. coll. Chaptal, 50, r. Truffaut, Paris, 17e.
Cardon (Mlle), angl., prof. coll. j. f., 17, r. de Pornichet, St-Nazaire.
Carias (Mme), prof. E. P. S., 16, cours Molière, Pézenas.

Carillon, all., prof. coll., 5, r. de la Surintendance, St-Germain-en-Laye (S.-et-O.).
Caron (Mlle), prof. lyc. j. f., Tarbes.
Carré, angl., prof. E. P. S., Villa Reine-Marguerite, 11, r. Voltaire, Vichy (Allier).
Carré (J.-M.), maître de conf. Univ., 17, av. de Noailles, Lyon.
Cart, all., prof. lyc. Carnot, 8, r. Jouffroy, Paris, 17e.
Castelain, angl., prof. Fac. des lett., 18, pl. de la Liberté, Poitiers.
Castelia (Mlle), prof. lyc. j. f., 3, r. d'Alsace, Clermont-Ferrand.
Catel (J.), angl., prof. lyc., Montpellier.
Cattet, angl., prof. e. s. V. P., 18, r. Monsieur-le-Prince, Paris, 5e.
Caujolle, all., prof., Agen.
Cauvin, prof. coll., Mortain.
Cavaillon (Mlle), all., prof. E. P. S., 94, fg Ste-Croix (?), Forbach, Moselle.
Cayrou, prof. coll., Le Blanc.
Cazamian, Maître de conférences de Littérature anglaise à la Sorbonne, 132, Av. du Maine, Paris, 14e.
Cellier, all., prof. coll., Narbonne (Aude).
Central High School, School district of city, Scranton, Penns., U. S. A.
Chabas, all., prof. lyc. Condorcet, rue du Havre, Paris 9e.
Chabot, all., prof. lyc., villa André, av. Gambetta, Guéret.
Chabot, prof. à la fac. des lett., Univ. de Lyon.
Chaffurin, angl., prof. lyc. Condorcet, Paris.
Chaigneau (Mlle), angl., prof. coll. j. f., Poitiers (Vienne).
Chaillan, angl., maître aux E. P. S. de La Seyne, La Loubière, Toulon.
Chalard (Mlle), angl., prof. E. P. S. j. f., 12, rue Circère, La Rochelle.
Chalmel (Mlle), prof. lyc., St-Quentin.
Chambille, all., prof. coll., 4, r. du Collège, Riom (P.-de-Dôme).
Chamoux, censeur, lyc. Nancy.
Champion, all., prof. adj. lyc. Condorcet, 34, r. Ramey, Paris, 18e.
Changeur, Hôtel Cordier, Bressuire (Deux-Sèvres).
Charles (Mme), prof. E. P. S., La Souterraine, Creuse.
Charlier (Mme), all., E. P. S. filles, Thionville (Moselle).
Charlot (Mlle), angl., prof. E. P. S. j. f., 55, r. Remp. St-Etienne, Toulouse.
Charpentier, angl., prof. lyc. de Pau (Basses-Pyrénées), Villa Papoff.
Châtelain (Mlle), prof. coll. j. f., 25, av. V.-Hugo, Valence (Drôme).
Chauchard, prof. coll., Romans (Drôme).
Chaufour, angl., rédacteur en chef, Ministère de l'Instruction publique, Le Caire.
Chauliat, prof. lyc. Blaise-Pascal, 28, r. Bansac, Clermont-Ferrand.
Chausse, prof. coll., Châtellerault (Vienne).
Chauvet, angl., prof. lyc., Mulhouse, 18, r. du Jura, Riedisheim, (Ht-Rhin).

Chaux, angl., prof. lyc., Pau.
Cheffaud, angl., Fondation Thiers, 5, Rond-Point Bugeaud, Paris, 16e.
Chemin, angl., prof. lyc. Carnot, 29 *bis*, r. Monge, Paris, 5e.
Chevron (Mlle), all., prof. coll. j. f., Troyes.
Chevron (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Romans (Drôme).
Choux, all., prof. lyc., 12, r. Petite-Cité, Evreux (Eure).
Cicille, angl., prof. lyc., Poitiers.
Chevrant (Mlle), prof. lyc. Jeanne-d'Arc, 17, av. Croix-Morel, Clermont-Ferrand.
Claudeville (Mme), prof. E. P. S., 54, r. Avisseau, Tours.
Clech, angl., prof. lyc., Rennes.
Clermont, proviseur lyc., Nice.
Clourec (Mme), angl., prof. E. N. inst., 135, av. du Mail-d'Onges, Rennes (I.-et-V.).
Clot (Mlle), angl., prof. lyc. Racine, 52, r. Lemercier, Paris, 17e.
Cochet, angl., prof. lyc., 10, quai St-Laurent, Orléans (Loiret).
Cohen-Solal, ar., prof. lyc., 30, bd Séguin, Oran (Algérie).
Coiffier (Mlle), angl., prof. lyc. j. f., Toulouse.
Coindreau, prof. E. P. S., Gannat (Allier).
Coignaud, angl., dir. E. P. S., Carentan (Manche).
Coince (Mlle), angl., prof. lyc. j. f., Le Puy (Hte-Loire).
Colens, angl., prof. lyc. Lakanal, Bourg-la-Reine.
Colle, prof. lyc., St-Omer.
Collet, esp., prof., 10, av. Kléber, Paris, 16e.
Collette (Mlle), all., prof. lyc. j. f., Reims.
Collin, all., prof. J.-B. Say, r. Tarbé, Paris, 17e.
Colombaz (Mlle), prof. E. P. S. f., Pavillon Victoria, Montée-Carabacel, Nice,
Colver, prof. E. P. S., 84, r. Belle-Fontaine, Lorient.
Combebias (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Villa du Perce-Neige, bd Pasteur, Clermont-Ferrand.
Combercolle (Mlle), Prof. E. P. S. j. f., 15, bd Duclaux, Clermont-Ferrand.
Combes, angl., prof. lyc., 55, r. du Moustier, Montauban.
Commarmond, all., prof. lyc. Condorcet, 37, r. des Martyrs, Paris, 9e.
Comment, prof. lyc., 6, r. Cavaignac, Oran.
Connes, angl., prof. lyc., 17, bd Sébastopol, Marseille.
Constant, all., prof. lyc. Janson, 26, r. Bellefeuille, Paris, 16e.
Copillet, 4, r. des Ursulines, Meaux.
Coricon, all., prof. lyc., Coutances (Manche).
Corteel, angl., prof. lyc. Condorcet, Paris.
Cortot (Mlle), prof. lyc. Molière, Paris, 16e.
Coste, prof. d'anglais au lycée d'Avignon.
Coulonjon (Mlle), prof. E. P. S., 7, r. des Dames, Aurillac.
Courbin (Mme), prof. E. P. S. f., place Guichard, Lyon.
Courtois (Mlle), prof. E. P. S., Aubénas (Ardèche).

Couvreur, angl., prof. E. P. S., Bagnols-s.-Cèze (Gard).
Crampton (F.-W.), 28, Wood Castwick, Rd. Sydenham, Londres.
Crayssac, all., prof. lyc., Angoulême.
Créances (Mlle), prof. lyc. Fénelon, Paris.
Christiani, ital., prof. E. P. S., Bandol (Var).
Crofts (T. R. N.), Royal Masonic School. Bushey, Herts.
Cros, prof. coll.. Riom (Puy-de-Dôme).
Norton-Cru (Jean), prof. Williams Coll., Williamstown, Mass, U. S. A.
Cru (Mlle), prof., Mirmande (Drôme).
Cruvellier (Mlle), angl., prof. coll. j. f., 22, r. d'Alsace, Béziers (Hérault).
Cury (Mlle), angl., prof. coll., Laval.

D

Danchin, prof. lyc., Lille.
Dansac, all., prof. lyc. Pasteur, 26, r. Victor-Noir, Neuilly-s.-Seine.
Darnaud, angl., prof. lyc., Toulouse.
Dassonville, all., prof. coll., 30, Allée St-Roch, Cambrai (Nord).
Daubié (Mlle), all., H. C. I. T. R., Bonn (Rhin), secteur 96.
Daudin (Mme), all., prof. lyc. j. f., Bordeaux.
Daunois (Mlle), all., dir. E. P. S. j. f., Nontron (Dordogne).
Dauvey, angl., prof. lycée du Mans (Sarthe).
Davesnes (Mlle), all., prof. lyc. j. f., Versailles.
Davoine, all., prof. coll., Lunéville (M.-et-M.).
Dax, all., prof. lyc., Tourcoing (Nord).
Debailleul, angl., prof. lyc. Louis-le-Grand, Paris.
Debès, Pryt. Mil., I, r. Conchot, La Flèche (Sarthe).
Decloitre (Mme), prof. E. P. S., La Côte-St-André (Isère).
Decollogny (Mme), angl., prof. lyc. Ampère, 15, r. Constantine, Lyon.
Deconde, all., prof. coll., Joigny.
Decroix (Mlle), angl., prof. lyc., Rouen, 16, r. Roule-Neuve, Mont-St-Aignan (S.-Inf.).
Dedde (Mlle), angl., prof. lyc. j. f., Guéret (Creuse).
Dedieux (Suz.) (Mme), Cherves-Chatelars (Charente).
Deflers, all., prof. coll., 9, r. de la Préfecture, Lisieux.
Deglaire, prof. lyc. Cherbourg (Manche).
Dégniau, all., prof. gymn., Sarreguemines.
Degré, angl., prof. coll. Diderot, 1, r. Boivin, Langres (Hte-Marne).
Delany (Mark), angl., prof. lyc., 155, r. de l'Alma, Tours.
Delattre (Floris), angl. prof. fac. d. Lett., 28, r. Gambetta, Loos-les-Lille (Nord).
Delavaud, prof. éc. prat. com., 29, r. Guillemare, Le Mans (Sarthe).
Delcros (Mlle), prof. lyc. j. f., Agen.
Delmas, prof. lyc., Av. de Paris, Tulle.

Delmas, all., prof. coll., 14 r. de Bréhat, Morlaix (Finistère).
Delobel, all., proviseur du lycée de Rochefort.
Delpy, esp., prof. lycée Bayonne, 6, rue Champ-Lacambe, Biarritz.
Demaud, all., prof. lyc., 38, cours Fauriel, St-Etienne (Loire).
Demeaux, esp., prof. lyc., Albi.
Demmer (Mlle), all., prof. lyc. Victor-Duruy, 7, r. César-Franck, Paris, 15e.
Demolon, angl., prof. lyc. Voltaire, Paris.
Deniniotle, prof. lyc., 1, r. des Marmousets, Nevers.
Denis (Paul), angl., principal collège, Valognes (Manche).
Denis (J.), all., prof. lyc. Ampère, 58, cours d'Herbonville, Lyon.
Denis (Mlle), prof. coll. j. f., 15, bd St-Michel, Villeneuve-s.-Lot.
Denjan, esp., prof. lyc. Condorcet, Paris.
Deny, prof. de turc, Ec. lang. Or., rue de Lille, Paris, 7e.
Dequaire, angl., prof. lyc. Voltaire, Paris, 11e.
Derocquigny, angl., prof. fac. de lettr. Univ. de Lille.
Desanslis, all., prof. lyc., Chaumont.
Desants (Mlle), ital., prof. dél. lyc. Edgar-Quinet, Bourg.
Desbiot, prof. E. P. S., Caen.
Desclos-Auricoste, angl., prof. lyc. Condorcet, 9, r. du Val-de-Grâce, Paris 5e.
Descouchant (Mlle), angl., prof. coll. j. f., La Châtre.
Desesbats, all., prof. lyc., Périgueux.
Desfeuilles, all., prof. lycée Voltaire.
Desmis, angl., prof. E. P. S., Landrecies (Nord).
Despont, 57, bd. Gambetta, Albi.
Desport (Mlle), angl., prof. E. P. S., Pontlevoy (Loir-et-Cher).
Desrosier, prof. col., 29, r. Antoine-Masson, Auxonne (Côte-d'Or).
Dessagnes, angl., prof. lyc. Louis-le-Grand, 7, Route des Sablons, Sceaux (Seine).
Desvaux (C.) (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Gap.
Desvignes, all., prof. coll. Vic-en-Bigorre (Htes-Pyrénées).
Devaux, angl., prof. coll., Vire (Calvados).
Devigne, all., Ec. J.-B. Say, 11 *bis*, r. d'Auteuil, Paris, 16e.
Devin, angl., prof. lyc., Longuenesse, Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Dézert, angl., prof. lyc., Chambéry.
Dibie, lang. mér., Maison de la Presse, 3, r. François-Ier, Paris.
Didelot, all., prof. coll., Commercy (Meuse).
Diebold, prof. gymn., Wissembourg (Bas-Rhin).
Digeon, angl., prof. lyc. Condorcet, 51, r. du Mont-Cenis, Paris, 18e.
Digoit, all., prof. coll., 1 *bis*, r. Notre-Dame, Verneuil-s.-Avre (Eure).
Dir. des C. S. de français, Trèves (Allemagne occupée).
Mme la Directrice du lyc. j. f., rue Orget, Tours (I.-et-L.).
Dispan de Floran, angl., prof. au lyc. Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
Dodanthum, angl., prof. lyc., 1, r. des Récollets, Nevers.
Dole (Mlle), prof. E. P. S. j. f., 68, r. Nationale, Pontivy (Morbihan).

Dollé, angl., prof. E. N. d'inst., Pau (Basses-Pyrénées).
Doutenville, all., prof. lyc., 6, r. St-Thomas-d'Aquin, Avignon.
Dosmond (Mlle), angl., prof. lyc. j. f., Nancy.
Doyen, 8, rue de la Cécile, Valence (Drôme).
Douady, angl., prof. fac. d. lett., 18, bd du Lycée, Lyon.
Douady (Mme), angl., prof. lyc. j. f., Lyon.
Doussant (Mlle), angl., prof. coll. j. f., Troyes.
Dresch, all., prof. fac. d. lettr., 19, r. de Strasbourg, Bordeaux.
Dreyfus (L.), prof. lyc. Kléber, Strasbourg.
Dreyfus (J.), prof. lyc. Kléber, Strasbourg.
Dreyfus, all., prof. lyc., 6, pl. du Jura, Besançon.
Droin, all., prof. lyc. Buffon, 24, r. du Regard, Paris, 6e.
Drouin, all., prof. lyc., Vesoul.
Druesne, prof. lyc. Blaise-Pascal, Cl.-Ferrand, villa des Cèdres, avenue du Puy-de-Dôme, Royat.
Dubois, esp., prof. lyc., Toulouse.
Dubos, angl., prof. lyc., 8, r. Diaz, Bordeaux.
Dubourg, all., prof. lyc., 18, r. Diderot, Agen (L.-et-G.).
Dubreuil, all., prof. col., 11, r. le Féron, Compiègne.
Miss Noelia Dubrule, 15, Bradford Street, Lawrena (Mass.), U. S. A.
Duc, prof. de lang. viv., à Tananarive (Madagascar).
Duc (Mlle), prof. coll. j. f., Evreux (Eure).
Duchatelle, all., prof. coll., Salins (Jura).
Duchemin, angl., prof. Ecol. Com., Ec. Sup. prat. de Com. et d'Ind., éc. Colbert, 15, r. du Delta, Paris, 9e.
Duchemin, angl., prof. lyc. Voltaire, Paris.
Ducos, all., prof. coll. de Schlestadt.
Dudin, prof. lyc., Rochefort.
Dufrénois, angl., prof. lyc., Impasse Petit, Evreux.
Duisit, angl., prof. lyc. du Parc, Lyon.
Dumarchat, all., prof. coll., r. Montaigne, 81, Libourne (Gironde).
Dumas, all., prof. coll., Vienne (Isère).
Duméril, angl., prof. fac. d. lett. 80, r. Montaudran, Toulouse.
Duméril (Edm.), prof. ch. de cours, Poitiers (Vienne).
Dumont, angl., prof. lyc. Ampère, 145, av. de Saxe, Lyon.
Duncan (Jos.-B.), Acting Sec. of. Pub. Instruction, Panama City, Rép. de Panama.
Duncan (Mlle), prof. lyc. j. f., Grenoble.
Duplenne, angl., prof. coll., 9, r. St-Pierre, Cholet (M.-et-L.).
Dupont (Mme), 50, r. St-Brice (Chartres).
Dupoutz (Mlle), 73, r. du Cardinal-Lemoine, Paris, 8e.
Dupré, angl., prof. lyc. Montaigne, 164, r. de Vaugirard, Paris, 15e.
Dupré (Mme), angl., prof. lyc. Victor-Duruy, 164, r. de Vaugirard, Paris, 15e.
Dupuy (Mlle) all., prof. lyc. j. f., 27, passage St-Yves, Nantes.
Durand, all., prof. coll., Millau (Aveyron).
Durand (Mlle), ital., 7, r. Muiron-Mourillon, Toulon.

Durand, prof. 10, quai du Midi, Tournus (S.-et-L.).
Durand (H.) (Mlle), angl., prof. E. N. j. f., 11, bd Belle-Isle, Rodez (Aveyron).
Durand, all., prof. lyc., Toulouse.
Durif (Mme), prof. E. P. S. j. f., 13, r. Gambetta, St-Etienne (Loire).
Duvergé, angl., prof. lyc. Michelet, 26, r. de Solférino, Vanves (S.).

E

East, (Mlle), prof. angl. E. P. S. j. f., 6, rue Vélane, Toulouse.
Ehrhardt, prof. à la Fac. lettres de l'Univ. de Lyon.
Ehrhardt, prof. lycée Kléber, Strasbourg.
Engel (E.) (Mlle), prof. coll. j. f., 8, parvis de l'Evêché, St-Dié (Vosges).
Estibotte, prof. Ec. norm. Inst., Perpignan (Pyr.-Orient.).
Escarti, prof. lyc., Toulouse.
Euget, princ. coll., Etampes (S.-et-O.).
Evrard (Mlle), 32, bd Montparnasse, Paris.
Exbrayat (Mlle), prof. E. P. S., 9, r. Diderot, Tours.

F

Fabre, E. P. S., Aix-en-Provence.
Fabre, prof. lyc., Douai.
Fabre, prof. lyc., Fort-de-France.
Fafin (Mlle), prof. coll. j. f., 17, bd Landais, Vitré (Ille-et-Vilaine).
Fanières, prof. d'angl. lyc., Versailles.
Farenc (Mlle), prof. coll. j. f., Cahors (Lot).
Farsat, prof. lyc., Bastia.
Faucon-Dumont (A.) (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Quimperlé.
Faure (Abbé), prof. E. N. Dame, Guéret (Creuse).
Faure (L.-J.-Désiré), prof. coll., Villefranche-sur-Saône (Rhône).
Favre, prof. lyc., 65, rue d'Allier, Moulins (Allier).
Ferdinand (Roger), prof. angl. coll., Châlons-sur-Marne.
Féret, prof. E. P. S., 35, bd du Sud, Louviers.
Ferlin, prof. lyc. Carnot, Villa des Genêts, Maxala-Radès (Tunis).
Ferron, prof. lyc., 16, Cours du Chapitre, Marseille.
Feuillat (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Calais.
Feuillerat, prof. de litt. angl. Fac. Let., 81, bd de Metz, Rennes.
Fèvre (Mme), 15, r. Philibert de la Mare, Dijon.
Fisher (Charlotte) (Mlle), prof. coll. j. f., 30, quai Michelet, Chalon-s.-Saône.
Fisher, prof. lyc. de Talence, Bordeaux.
Flaire, prof. E. J.-B.-Say, Villa Blanche-Marguerite, 16, r. Durand-Benech, Fontenay-aux-Roses (Seine).
Fleur (A.), coll., 11, r. des Vierges, Vannes.
Fleurant, prof. lyc. Carnot, 14, r. Labie, Paris, 17e.
Foot (Lionel-R.), prof., 8, r. Talay, St-Etienne.

Forget (E.), Inst. secr. gén., Fédér. des Anc. combat. de l'E. P., 108, r. de Patay, Paris, 13ᵉ.
Forné, lyc. de Monaco.
Foucault, prof. coll., Melle (Deux-Sèvres).
Fouret, prof. lyc. Janson, 7, r. Troyon, Paris, 7ᵉ.
Fouret, prof. lyc., Troyes.
Fourgeaud, prof. lyc., 33, r. de la Mairie, La Roche-s.-Yon.
Fourneau (Mlle), inst., Ecole Petit-Mortier, Steenwerck (Nord).
Fournery (G.), prof. lyc. Louis-le-Grand, 16, r. d'Ouessant, Paris, 15ᵉ.
Fournier, E. P. S., Cannes.
Fournier, prof. lyc., Charleville.
Fraiche, prof. E. P. S., Talence, Gironde.
Français, prof. lyc., 16, av. de la République, Laon.
France, prof. E. P. S., Valenciennes
Franzini, prof. lyc., Bastia.
Frappier, prof. coll., Civray (Vienne).
Frédric (A.), prof. E. P. S., Lorient (Morbihan).
Frehse (A.) (Mlle), prof. lyc. Ed.-Quinet, r. de la Gendarmerie, Bel-Air, Bourg (Ain).
Fremin, prof. coll., 47, av. Victor-Hugo, Saumur.
Freytag, prof. E. N. Inst., rue Molitor, Paris 16ᵉ.
Fulter (Esqʳᵉ) Holborn Estate, Grammar School, Aldwych, London W. C.2.

G

Gabriel, prof. coll., Lunéville.
Gachet (J.) (Mlle), 5, Alma Ter., Allen St., Kensington, London, W.
Gagnot (Mlle), prof. lyc. V.-Duruy, 8, r. Pétel, Paris, 15ᵉ.
Gaillard, prof. coll., Epinal.
Gal (Mlle), prof. E. P. S., 31, r. Marcel-Jambon, Barbézieux.
Galibert, prof. E. P. S., Toulouse.
Galla (M.-G.), Instituto Tecnico Tusinieri, Vicenza (Italie).
Gallant (Mlle), 1, r. Prée d'Allemagne, Angers.
Galland, 12, r. Montalembert, Limoges.
Gallas, R. R., Palestrinastraat, 7, Amsterdam.
Galouye, 12, rue Marivaux, Perpignan (P.-O.).
Gallot, prof. E. P. S., Mayenne (Sarthe).
Gambier, prof. au lycée, 12, r. Rivière, Constantine (Algérie).
Garcin (M.-A.), prof. E. P. S., Riez (Bas.-Alpes).
Garçon, Inspecteur d'académie, Tulle.
Garde, délégué E. P. S., Pléaux (Cantal).
Garnier, prof. lyc. du Parc, Lyon.
Garnier (Ch.-M.), prof. lycées Henri-IV, Condorcet et Louis-le-Grand, 41, r. Gay-Lussac, Paris, 6ᵉ.
Gasca, Escuela Profesional de Comercio, Valencia (Espagne).
Gasne (M.-A.), prof. au lyc., 42, bd de Strasbourg, Toulon (Var).

Gassan, prof. lyc., Tarbes (Htes-Pyrénées).
Gaucher (Mme), prof. lyc. j. f., St-Etienne (Loire).
Gaudin, prof. coll., Saulieu (Côtes-d'Or).
Gaudin (Raoul), prof. lyc., 63, r. Comt Arnould, Bordeaux.
Gautherot, Ec. Prat., 25, r. Clémenceau, Montbéliard (Doubs).
Gédéon, prof. lyc., Poitiers.
Gehendez-Denis (Mme), cours secon., r. du Pont-Châtel, Montbéliard.
Geismar, prof. lyc., Limoges.
Genevois, prof. lyc., 332, bd de Talence, Bordeaux.
Génévrier, 68, r. Claude-Thion, Tours.
Georg (Mlle), prof. E. N., Lons-le-Saulnier.
Gérardin (M.-P.), prof. coll., Abbeville (Somme).
Giacomoni, prof. lyc., Toulon.
Gibelin (J.), prof. lyc., 47, r. de l'Abattoir, Nîmes.
Gidon-Netter (Mme), prof. coll. j. f., 28, r. de l'Arquette, Caen.
Gilard (M.) (Mlle), prof. lyc. j. f., 38, r. de Suez, Marseille.
Gillet, prof. coll., Chalon-s.-Saône (Saône-et-Loire).
Gillon, prof. angl., lycée Carnot, Dijon.
Girard (Mlle), prof lyc. j. f., Lyon.
Girard (Lucien), prof. lyc., 15, bd Volney, Rennes.
Girardot (Mlle), prof. E. P. S., 9, r. de Besançon, Gray (Doubs).
Girolami, prof. lyc., Bastia.
Girot, prof. honor., 13, place de l'église, Dieuze (Moselle).
Gobert, prof. coll., Mirecourt.
Godart (A.), prof. lyc. Condorcet, 121, r. Caulaincourt, Paris. 18e.
Godillon (Mme), prof. E. P. S. j. f., 46, r. La Trauchie, Poitiers.
Goestchy, prof. lyc. Michelet, 54, bd de Vaugirard, Paris, 15e.
Goisey (Mlle), prof. coll., Dreux.
Goll, prof. lyc., 24 *bis*, av. Villarceau, Besançon.
Gondry, prof. coll., 3, r. Grigny, Arras (Pas-de-Calais).
Gorce (J.), prof. E. N., 32, cours Grandval, Ajaccio.
Goret, P. E. P. S., 18, av. Espeleta, Talence, Bordeaux.
Gourio, prof. angl. lyc. Montaigne, 29, r. des Volontaires, Paris, 15e.
Goutay, prof. lyc., Le Puy.
Goy, prof. E. J.-B. Say, Bureau des Rens. à la Sorbonne, Paris, 5e.
Goux, prof. lyc. du Parc, Lyon.
Granet (Mlle), prof. E. P. S. j. f., St-Maixent (Deux-Sèvres).
Grandgeorge, prof. lyc. Henri-IV, 23, r. Clovis, Paris, 5e.
Grange, prof. E. N., Bonneville (Hte-Savoie).
Granger, prof. lyc., 28, r. du Japon, Toulouse.
Grémillet (J.), prof. coll., Bruyères, Vosges.
Grémilly, collège Gouraud, Rabat (Maroc).
Gressard, chargé de cours au lyc., 47, r. St-Martin, Vesoul.
Gricourt, prof. d'anglais, coll. Chaptal, 23, r. Viète, Paris, 17e.
Griffon (C.), prof. lyc. 28, r. de Puebla, Lille.
Grivet, prof. Ec. N. Inst., 27 r. Cavenne, Lyon.
Gromaire (G.), prof. lyc. Buffon, 189, r. de Vaugirard, Paris, 15e.

Guelin, prof. Annexe de l'Av. de Saxe, Lyon.
Guennebaud, prof. d'anglais, lyc., St-Brieuc.
Guérin, prof. lyc., Chartres.
Guéritot (Mme), prof. lyc. Jules-Ferry, 5, r. Cavendish, Paris, 19e.
Gugenheim (Mlle), 9, Corso Plebisciti, Milan (Italie).
Guibillon, prof. angl. lyc., 60, r. de Guebwiller, Mulhouse (Ht-Rhin).
Guichard, prof. d'italien, lyc., Marseille.
Guien (J.), Dir. E. P. S., St-Jean-de-Maurienne.
Guillain, prof. lyc., Monaco.
Guillaume, prof. d'anglais, lyc., 17, r. Sleidan, Strasbourg.
Guillois (Mme), prof., Marmande (Lot-et-Garonne).
Guillon (Mlle), prof. lyc. Victor-Hugo, 70, Grande-Rue, Besançon.
Guillotel, prof. lyc. Charlemagne, 104, r. d'Assas, Paris, 6e.
Guimiot, prof. all. grand lyc., Marseille.
Guinaudeau, prof. lyc., 16, r. de Soissons, Bordeaux.
Guinet (A.), prof. coll., Cognac.
Guittard (Mlle), E. P. S. j. f., Limoux.
Guy, prof. E. N., Poitiers.
Guyot, maître de conf., 1, bd Montmorency, Paris, 16e.
Guzman (Gustavo), prof. del Colegio Racional, Buenos-Aires (Rép. Argentine).

H

Hagen, prof. lyc., Alger.
Hainzelin, E. P. S., Lunéville.
d'Hangest, prof. d'anglais, Condorcet, 117, bd Exelmans, Paris, 16e.
Haniez (Mlle), prof. 10, r. Ferdinand-Fabre, Paris, 15e.
Hanneton, prof. coll., 21, r. Quintaine, Montargis.
Hanss, prof. lyc. Rollin, 23, r. Lamartine, Paris, 9e.
Hantz (Ch.), prof. lyc. Charlemagne, 4, r. Laferrière, Paris, 9e.
Hartenstein (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Wissembourg (Bas-Rhin).
Hébert (Mme), prof. d'anglais, lyc., 3, r. du Tech, Bordeaux.
Heldt (M.), prof. lyc., Cahors (Lot).
Hélias, prof. lyc. St-Charles, Marseille.
Heller (J.), prof. lyc., Valence.
Hénin (B.-L.), The Stuyvesant, High School, 345, East, 15th Street, New-York.
Henry, prof. d'anglais lyc., 78, r. de Rennes, Nantes.
Herbert, prof. école des Htes-Et. Com., 48, r. du Gl Foy, Paris, 8e.
Herbin (Mme). prof. coll. j. f., Cambrai.
Hérisson, prof. coll., Valenciennes (Nord).
Herpe, prof. E. P. S., Carhaix.
Herzog, prof. lyc., Chambéry (Savoie).
Hesnard, prof. lyc. Charlemagne, Paris.
Hesse, prof. lyc., r. de Montreville, Nancy.
Miss Heywang, 1, rue Constantine, Lyon (Rhône).

Hilleret, prof. lyc. Henri-IV, 10, r. Lagrange, Paris, 5e.
Hirsch (S.), prof. lyc., 27, bd Thiers, Dijon.
Hirsch-Weiger (Mme), E. P. S., 2, rue Fabvier, Pont-à-Mousson.
Hirtz (Gaston), prof. lyc., 19, r. St-Vincent-de-Paul, Paris, 10e.
Hirtz (Georges), prof. coll., 3, r. Thiers, Pontoise (Oise).
Hocquard, prof. lycée, 1, rue Tête-d'Or, Metz.
Hollinger, délég. E. P. S., g., 23, r. Stasnilas, Nancy.
Homps, prof. coll., St-Germain-en-Laye (S.-et-O.).
Honoré, prof. lyc., 24, r. Emmanuel-Chabrier, Clermont-Ferrand.
Honoré (Mme), prof. d'anglais, lyc. de j. f., Clermont-Ferrand.
Horlaville, prof. coll., Auxerre (Yonne).
Hovelaque, insp. génér. de l'Université, 9, r. Emile-Augier, 16e.
Hovelaque, prof. d'anglais, lyc. Lakanal, 128, r. Houdan, Sceaux.
Huchon, maître de conf. à la Sorbonne, 19, r. Rémilly, Versailles.
Huet (Mme), prof. E. P. S. de Gondécourt, 12, r. de Douai, Lille.
Hugon (Mlle), prof. coll. j. f., 13, av. de la Gare, Chalon-s.-Saône.
Huot-Sordat (Mme), prof. coll. j. f., Villa les Cigales, bd St-Ruf, Avignon.
Husson (Mlle), prof. E. P. S., Salins (Jura).

I

Imbert (Louis), prof. lyc. g. all., Niort.
Institut philologique germanique, Université de Strasbourg.
Isselé, prof. lyc. g. all., Orléans.

J

Jacquard, prof. coll. g., Epernay (Marne).
Jacquinet (Mlle), 34, r. Madame, Paris, 6e.
Jatabert, prof. lyc. g. all., Quimper.
Jalras, prof. lyc. g. all., Pau.
Jamin, prof. à l'Ecole Lavoisier, angl., 76 *bis*, r. des S.-Pères, Paris.
Jaubert, prof. lyc. g., Marseille.
Jamin (Mlle), prof. lycée Fénelon, Lille.
Jeandet (Mlle), 2, av. de la Gare, Beaune (Côte-d'Or).
Jeannelle, prof. d'anglais, lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg.
Jobard (E.) (Mme) prof. lyc. j. f., angl., 56 *bis*, aven. de Paris, Versailles.
Joffroy, prof. all., lyc. Voltaire, 101, aven. de la République, Paris, 11e.
Jollivet, prof. d'all. à la Faculté des Lettres, Alger.
Joussaume, prof. lyc. g. angl., 10, r. du Dr Guignard, Angers.
Jubien, prof. lyc. g. angl., 18, r. Clambauchet, Niort (Deux-Sèvres).
Jung (Mlle), prof. coll. j. f., Remiremont (Vosges).

K

Kablé (Mlle), prof. coll. j. f., Haguenau (Bas-Rhin).
Kahn (Mme), prof. lyc. j. f., 24, r. Magenta, Versailles.
Kancellary, prof. lyc. g. all., Toulouse.
Kayser, direct. de l'instit. Kayser-Charavay, 3, av. Montespan, Paris, 16e.
Kegreiss (Mlle), prof. E. P. S. f., quai du Fossé, Mulhouse.
King (M.-M.) (Miss), Benbury Municipal School, Oxon (Angleterre).
Klein (Mlle), prof. coll. j. f., all., Epernay (Marne).
Koessler, prof. all., au lycée Janson de Sailly, Paris, chez M. Veillet-Lavallée, 2, r. Mizon, 15e.
Koszul, prof. litt. angl. à l'Université, 14, r. Fischart, Strasbourg.
Kouluhallitus, Rotakatu, 2, Helsingfors (Finlande).
Krause, Jamaica High School, Jamaica, New-York, E. U. A.
Kray, prof. lyc. Kléber, fg de Pierre, 611, Strasbourg.
Kremer, prof. lyc. g. all., 23, r. du Bastion, Nancy.
Kron (Mlle), prof. E. P. S. f., all., Commercy (Meuse).
Kühn, prof. d'anglais Ec. Sup. des Postes et Télégr., angl., 62, bd Exelmans, Paris.
Kuntz, (Mlle), prof. E. P. S. f., Illiers (Eure-et-Loir).

L

Labeyrie, prof. coll. g., Parthenay (Deux-Sèvres).
Laborde, prof. lyc. g., angl., Angoulême.
Lacombe (Mlle), prof. all., 2, r. Bellegarde, Toulouse.
Lacoste (Mme), prof. E. P. S. f., angl., Guingamp (Côtes-du-Nord).
Lacrouze (Mlle), prof. E. P. S. f., Talence (Gironde).
Ladrière (Mlle), prof. coll. j. f., all., Sedan (Ardennes).
Lafon (Mlle), prof. E. P. S. f., Cette.
Lagarde, prof. lyc. g., angl., Agen (Lot-et-Garonne).
Lalagüe, prof. lyc. g., all., Villa Santiago, Bayonne (Basses-Pyr.).
Lalande (Mme), prof. coll. j. f., angl., 52, r. des Brebis, Morlaix (Finistère).
Lallay, prof. E. P. S. g., angl., St-Léonard (Hte-Vienne).
Lalou (Mme), prof. lyc., 6, r. de Seine, Paris, 6e.
Lalou, prof. angl., lyc. Lakanal, Sceaux (Seine).
Lamar, prof. lyc., Félix-Faure, Beauvais.
Lamarche, prof., Ec. Réale supér., r. Maréchal-Foch, Strasbourg.
Lamorlette (Mlle), prof. lyc. Fénelon, Lille.
Landre, prof. lyc. g., all., Quimper.
Landu, prof. E. P. S, g., angl., St-Gaultier (Indre).
Langevin, prof. à l'Ec. Colbert, all., 27, r. Château-Landon, Paris.
Langlais, prof. lyc. g., 22, r. Ste-Claire, Clermont-Ferrand.
Lannes, prof. coll. g., all., Libourne (Gironde).
Lapalus, prof. coll. g., all., 7, r. Vivant-Gandin, Beaune (Côte-d'Or).
Larab (Mlle), prof. E. P. S. f., Mascara (Oran).

Larrivière, prof. Ec. norm. inst., esp., Dax (Landes).
Laroche, 36, Calle Buenos-Aires, Parana (Rép. Argentine).
Larwill (P.-H.), 90, Kenyone College, Gambits, Knoxl, Ohio (E. U. A.).
Lascaux, prof. coll. g., all., La Châtre (Indre).
Lassalle (l'abbé), prof. à l'école N.-D. de Bétharram, Lestelle (Basses-Pyrénées).
Latappy (Mlle), prof. angl., lyc. Fénelon, 43, r. Claude-Bernard, Paris.
Launey, prof. lyc. g., angl., Bourges (Cher).
Lauraine (Mlle), stagiaire à l'Ecole Schluthfeld, 21, rue Rathgeber, Strasbourg-Neudorf.
Laurens, prof. lyc. g., 10. place St-Didier, Avignon.
Laurent, prof. E. P. S. g., Cadillac (Gironde).
Laurent, prof. coll. g., all., 3, quai de Nau, Châlons-s.-Marne.
Lauvrière, prof. angl., lyc. Louis-le-Grand, 26, av. Duquesne, Paris.
Laval, prof. lyc. g., all., Angers.
Lavault, proviseur, lycée de Moulins.
Lavertujon (Mlle), esp., prof. lyc. j. f., Bordeaux.
Le Blanc, instituteur E. P. S., route d'Anduze, Alais (Gard).
Lébraly, prof. lyc. g., all., 11, r. Victor-Hugo, Clermont-Ferrand.
Leca, prof. coll. g., ital., Draguignan (Var).
Lechner, prof. E. P. S. g., Toul (M.-et-M.).
Lecigne, prof. coll. g., all. et angl., 17, allée St-Roch, Cambrai.
Leclère, prof. lyc. g., all., Bar-le-Duc.
Lecuyer, prof. coll., Saint-Maixent, (Deux-Sèvres).
Ledoux (Mlle), prof. angl., lyc. V.-Duruy, 30, r. Chevert, Paris, 7e.
Le Forestier, prof. all., Ec. Arago, 4, r. d'Arpajon, Versailles.
Legénisel (Mme), prof. angl., Ec. Sophie-Germain, 22, pl. des Vosges, Paris 4e.
Le Goff, prof. lyc. g., Toulon.
Legouis (E.), prof. angl. à la Sorbonne, 128, av. E.-Zola, Paris, 15e.
Legouis (P.), prof. d'anglais, lyc. Ampère, 43, r. de Sèze, Lyon.
Legouis (Mlle), prof. d'anglais, lyc. j. f., Mulhouse.
Legras, prof. all. à l'Université, 26, r. du Château, Dijon.
Lelong, prof. coll. Henri-IV, all., 14, bd de Strasbourg, Béziers (Hérault).
Lemazurier, inst. adj., E. P. S. g., Bourganeuf (Creuse).
Lemoine, prof. coll. g., all., Ste-Menehould (Marne).
Lemonnier, prof. angl., Lycée Rollin, Paris.
Lengaigne, prof. adj., lyc. g., Lille.
Lepape, prof. all., coll. Chaptal, 17, av. Gourgaud, Paris 17e.
Leroux, prof. d'all., lyc. Fustel de Coulanges, 31, av. de la Forêt Noire, Strasbourg.
Leroy (Mme), prof. coll. j. f., all., 22, r. du Ménin, Toul.
Leroy, prof. lyc. g., angl., Châteauroux.
Leschi (Mlle), prof. E. P. S. f., place Guichard, Lyon.

Lestang, prof. lyc. g., angl., 117, r. Sylvabelle, Marseille.
Le Tourneau, prof. lyc. g., all., Lorient.
Liacos, prof., 13, r. Ipafrantis, Salonique.
Librairie Ksiaznica Polska, rue Nowy Swiat, 59, Varsovie (Pologne).
Lichtenberger, prof. all., à la Sorbonne, 172, r. de la Pompe, Paris, 16e.
Lion, sous-direct., Ec. Professionnelle, Clermont-Ferrand.
Liron (Mlle), prof. lyc. g., Nice.
Lirondelle, prof. angl., à l'Université, 2, boul. des Ecoles, Lille
Lis, prof. coll. g., angl., Cambrai.
Loiseau, prof. adj., all., Fac. des Lettres, 7, r. du Japon, Toulouse.
Loisel, inspecteur d'Académie, Aurillac.
Longuevalle, prof. angl., 12, boul. St-Germain, Paris, 5e.
Lorans, prof. gymnase, angl., 14, r. de Lunéville, Sarrebourg (Moselle).
Lorgues, prof. lyc. g., 2, r. Guiol, Toulon.
Lorilleux (Mme), prof. angl., lyc. Molière, 106, av. de Versailles, Paris, 16e.
Loury, prof. Ec. nor. inst., 1, r. de l'Yser, Strasbourg.

M

Macary, prof. coll. g., angl., r. de Brébisson, Falaise.
Macé (J.) (Mme), prof. E. P. S., f., all., 8, r. de la Clef d'Or, Epinal.
Mady, prof. lyc. Janson, angl., 52, r. Mozart, Paris, 16e.
Magné (M.) (Mlle), prof. coll. j. f., angl., 35, r. Pallu de la Barrière, Saintes (Ch.-Inférieure).
Mahieu, prof. lyc. Montaigne, angl., 18, r. Diderot, Vanves (Seine).
Maillan, prof. lyc., Toulon.
Maillet, prof. lyc. g., angl., Saint-Etienne.
Mainguy, prof. lyc. Victor-Duruy, angl., Mont-de-Marsan (Landes).
Maison du livre français, 4, rue Félibien, Paris, 6e.
Maitre (Mlle), prof, lyc. Racine, Paris 9e.
Malaisée, prof. lyc. g., all., Evreux.
Malard, prof. E. P. S. g., Saint-Calais (Sarthe).
Malesset, prof. angl., all., 1, quai St-Nicolas, Strasbourg (B-Rhin).
Mallet (H.), prof. lyc. g., angl., 19, r. Jeanne-d'Arc, Le Mans.
Mallet-Goissedet (Mme), angl., 19, r. Jeanne-d'Arc, Le Mans.
Malye, prof. lyc. Pasteur, all., 136 *bis*, av. de Neuilly, Paris.
Mangeis de Bourguesdon, Association des Sténographes Polyglottes, 30, r. de Bourgogne, Paris, 7e.
Mansion, 20, Sudbroke Road, London, S. W., 12.
Marcel (Mlle), prof. lyc. j. f., angl., 22, r. du Moustier, Montauban.
Marcet, prof. Prytanée Militaire, angl., La Flèche.
Marchand, prof. all. Ec. Arago, 56, r. du Louvre, Viroflay (S.-et-O.).
Marchesson (Mme), prof. E. P. S. j. f., Clermont-Ferrand, 6, r. d'Assas, Chamalières (P.-de-D.).

Maresquelle, prof. lyc. g., all., 109, r. Isabey, Nancy.
Marichy (Mlle), prof. lyc. Victor-Duruy, Paris.
Marin, prof. lyc. g., esp., Auch (Gers).
Martin, prof. lyc. Janson-de-Sailly, all., 1, r. Edmond-About, Paris, 16ᵉ.
Martin, prof. E. P. S. g., angl., Châtellerault (Vienne).
Martin (l'abbé), école St-Sigisbert, Nancy.
Martin, prof. lyc. g., angl., cours Victor-Hugo, Bordeaux.
Martin (Mme), cours Victor-Hugo, Bordeaux.
Massart, prof. E. P. S. g., angl., 19, r. de Gand, Tourcoing.
Masson, prof. lyc. g., all., 38 bd Lamarck, Bourges.
Massoul, prof. lyc. Louis-le-Grand, all., 3, r. Herschell, Paris.
Mathieu (Mlle), prof. lyc. j. f., all., Lyon.
Mattmann (Mlle), prof. lyc., j. f., all., 8, r. d'Alger, Amiens.
Maurer, prof. lyc. Kléber, 5, r. Louis-Appel, Strasbourg.
Maurice, prof. lyc. g., angl., Montée des Agrèves, La Mulatière, Saint-Etienne (Loire).
Mayran (Mlle), prof. lyc. j. f., angl., Toulouse.
Mayrot, prof. coll. g., all., r. des Crêtes, Thonon (Hte-Savoie).
Mazurat, prof. E. P. S. g., ital., 3, quai Mézin, Chambéry.
Meadmore, prof. lyc. Condorcet, angl., 39, bd Lefebvre, Paris, 15ᵉ.
Médard, prof. lyc. g., angl., place Dombasle, Nancy.
Mendez, Directeur E. P. S., Bagnol-s.-Cèze (Gard).
Mérillac, prof. coll. g., Issoudun.
Mérat, prof. lyc. g., all., Troyes.
Mérimée, prof. fac. Lettres, Toulouse.
Mérite, prof. lyc. g., all., 262, route de Bayonne, Bordeaux.
Merle (J.) (Mlle), Châlons-s.-Marne.
Merle, prof. lycée g., angl., Lorient (Morbihan).
Mélifeu (Mme), prof. coll. j. f., angl., Limoges (Hte-Vienne).
Meunier, prof. coll. g., de Charolles, 4, av. Burdeau, Neuville-s.-Saône (S.-et-L.).
Meut, prof. lyc. g., angl., La Rochelle.
Meyer, prof. lyc. Condorcet, angl., 78, r. des Martyr, Paris, 9ᵉ.
Meyer prof. lyc. g., all., Aix-en-Prov. (B.-du-Rh.).
Miart, all., prof. E. N., Chaumont (Hte-Marne).
Michel, maître de conf., Fac. Lettr., all., 12, r. Désilles, Nancy.
Michel, prof. Ec. Pierre-Puget, angl., r. Beaujour, Marseille.
Michel, prof. lyc. g., all., Digne (Basses-Alpes).
Michel-Briand (Mlle), prof. Cours Second. du 15ᵉ, angl., 7, r. Guy-Patin, Paris, 10ᵉ.
Michel-Marin, E. P. S., l'Isle-sur-la-Sorgue, Vaucluse.
Michel-Pélissier (Mme), prof. d'anglais, coll. j. f., Villa Anna, av. St-Hilaire, Grasse.
Mieille, prof. d'angl., lyc. g., 59, r. des Pyrénées, Tarbes (Htes-Pyr.).
Mignon, Ambassade de France à Rome.
Milliot-Madéran, prof. lyc. Louis-le-Grand, all., 20, r. Lacépède, Paris, 5ᵉ,

Minssen, The Copse, Harrow on the Hill, Angleterre.
Miquelard, prof. lyc. g., all., Carcassonne.
Mis, prof. lyc. g., all., 211, bd Victor-Hugo, Lille.
Mis (Mme), prof. lyc. j. f., all., 211, bd Victor-Hugo, Lille.
Miserié (Mlle), prof. E. P. S. f., angl., Aix-en-Provence (B.-du-Rh,),
Molitor, Inspecteur d'Académie, Lons-le-Saulnier (Jura).
Mollon, prof. lyc. g., angl., Saint-Etienne.
Monard, prof. lyc. g., angl., 1, r. Tirmau, Alger.
Monghal, prof. lyc. g., angl., Nantes.
Monguillon, prof. E. P. S., g., angl., 2, r. du Chillou, Le Havre.
Monin, prof. coll. g., angl., Grand Hôtel, Antibes (A.-M.).
Monod (Mlle), prof. lyc. Montgrand, angl., 1, av. de la Flotte, Marseille.
Monsinjou, prof. lyc. g., angl., Douai.
Montagné, prof. lyc. g., ital., Bastia.
de Montaigu, prof. coll. g., angl., Luçon (Vendée).
Monsailler, prof. lyc. Corneille, all., Rouen.
Montaubric, prof. coll. g., angl., 1, r. St-Jean, Nogent-le-Rotrou.
Monteil (Mlle), prof. lyc. j. f., Lille.
Monteils (J.) (Mlle), prof. lyc. j. f., angl., Moulins (Allier).
Mook, prof. coll. g., all., 60, av. Paul-Chandon, Epernay (Marne).
Morel, prof. lyc. Henri-IV, all., 12, r. Bausset, Paris, 15e.
Morin (R.), 93, r. de Dunkerque, Paris, 10e.
Mory, inst., 39, r. N.-D.-de-Nazareth, Paris, 3e.
Mosbacher (Mlle), prof. E. P. S. f., Mamers (Sarthe).
Mosnier, prof. coll. g., Courpière (P.-de-D.).
Mossé, prof. angl., 128, r. de Mon-Désert. Nancy.
Mothes (Mme), prof. E. N. d'inst., angl., 17, r. St-Hilaire, La-Roches.-Yon (Vendée).
Moulinier, prof. lyc. Descartes, 7, r. Charles-Gilles, Tours.
Mourlet, prof. lyc. g., angl., 4, r. du Sallé, Quimper (Finistère).
Moussié (Mlle), prof. lyc. g., angl., Troyes.
Muret, prof. lyc. Charlemagne, all., 115, r. Caulaincourt, Paris, 18e.
Musy, prof. lyc. g., all., 16, Place St-Jean, Valenciennes.

N

Nafrechoux, prof. E. N. d'inst., angl., Périgueux.
Nathan (Mlle), dél. lyc. Jules-Ferry, all., 47, av. Malakoff, Paris, 16e.
Nerson (Mlle), prof. Ec. techn. municipale, 33, r. Lavenue, Lyon.
Neyton, prof. lyc. g. angl., 9, bd du Général Farre, Alger.
Nicholson, The Grammar School, Watfort (Angleterre).
Nicolas, prof. lyc. Carnot, all., 75, r. Nollet, Paris, 17e.
Nicolas, prof. lyc. g., angl., 62, r. Victor-Hugo, Brest.
Nicot, prof. coll. g., angl., 51, r. de Mons, Maubeuge.
Nida, prof. lyc. g., angl., Troyes.
Nimsgern (Mlle), prof. lyc. g., all., Charleville.

Nissiat (C.) (Mlle), étudiante, 30, r. des Chartreux, Lyon.
Nonat (Mlle), prof. 13, r. St-Eloi, Châlons-s.-Marne.
Norguin (Mlle), prof. coll. j. f., angl., 6, r. Larréguy, Angoulême.
Normand, prof. coll. g., 21, r. Bretonnerie, Pontoise (S.-et-O.).
Novel, prof. lyc. g., all., Marseille.
Nussbaum, prof. d'anglais, lyc. Fustel-de-Coulanges, Strasbourg.

O

Obry, prof. lyc. g., angl., 62, r. Thiers, Le Havre.
Odru, prof. lyc. g., angl., 3, fb de Lyon, Bourg (Ain).
Ombredane (Mlle), prof. E. P. S. f., 22, r. St-Etienne, Orléans.
Orieux, prof. lyc. Michelet, 9, r. Marguerin, Paris, 14e.
Ott (A.) (Mlle), prof. E. P. S. f., 14, r. de la Prison, Mézières.
Oudot, prof. coll. g., all., Saint-Amand (Cher).
Ouvrard, prof. coll. Ste-Barbe, angl., 4, r. Le Brun, Paris.

P

Pactus, Principal du coll., all., Saint-Flour.
Pagès, prof. coll. g., angl., Cannes (A.-M.).
Paillardon, prof. angl., all., 52, r. Fondary, Paris, 15e.
Papin, prof. E. P. S. g., angl., Moulins (Allier).
Parenty, prof. coll. g., angl., Arras.
Paris, prof. E. P. S. g., ital., 3, r. Farjon, Marseille.
Parmin, angl., Route de Caen, Saint-Désir-de-Lisieux (Calvados).
Passand (Mlle), prof. E. P. S. f., Largentière (Ardèche).
Patrouilleau, inst., Coivert, p. Soulay (Ch.-Inf.).
Paulian, prof. Ecole des Htes-Etudes Commerciales, angl., 2 *bis*, r. de Chézy, Neuilly-s.-S.
Pécastaing, prof. coll. g., angl., Vic-de-Bigorre (Htes-Pyr.).
Pécheux, angl., Principal du collège, Corte.
Pédevilla (Mlle), prof. E. P. S., 36, av. Dréo, Brignolles (Var).
Pedon (Teresita) (Mlle), Schio (Italie).
Peignier, prof. lyc. g., angl., 4, r. d'Arcachon, Bordeaux.
Penot, prof. lyc. g., all., 5, r. de la Croix-Rouge, Limoges.
Pérat, prof. coll. g., La Rochefoucauld (Deux-Sèvres).
Percherancier (Mlle), prof. lycée j. f., Roanne.
Perdoncini (Mlle), prof. lyc. g., Hanoï (Tonkin).
Père, prof. lyc. g., all., av. Dampierre, Valenciennes.
Pernolle, prof. all., lyc. Ampère, 46, r. de Sèze, Lyon.
Perrenoud (Mlle), prof. lyc. j. f., St-Germain-en-Laye.
Perret, prof. coll. g., all., Brioude (Hte-Loire).
Perret (Mlle), prof. dél. coll. g., Epernay (Marne).
Perrin, prof. E. P. S. g., St-Junien (Hte-Vienne).
Peseux, esp., Loisy (Saône-et-Loire).
Petelot, Directeur E. P. S., Metz.
Petit, prof. angl., lyc. Buffon, Paris 15e.

Petit, prof. E. P. S. g., 40, r. Michelet, Nancy.
Petit (Mme), prof. lyc. j. f., angl., 3, r. Lices du Nord, Albi (Tarn).
Petit (Mlle), direct. des Cours second. j. f., Tourcoing.
Petitcolas (Mlle), prof. E. N., inst., all., 8, quai Choiseul, Nancy.
Petithuguenin (Mlle), prof. E. P. S. f., St-Lô (Manche).
Peyre, prof. E. P. S. g., esp., Limoux (Aude).
Peyraube, prof. lyc. Henri-Poincaré, all., 41, av. de France, Nancy.
Phily (Mme), prof. E. P. S. f., 80, cours St-André, Grenoble.
Picault (Mlle), prof. E. P. S. f., Charolles (Saône-et-Loire).
Picot, prof. angl., coll. Chaptal, 25, r. Poussin, Paris 16e.
Pieyre, prof. coll. g., all., Dôle (Jura).
Pigeaud (Mme), prof. cours sec. j. f., Brive-la-Gaillarde (Corrèze).
Pigeon, prof. coll. g., angl., Saumur.
Pinloche, prof. lyc. Michelet, all., 31a, r. Jouvenet, Paris, 16e.
Piolé, prof. coll., 7, Place de la République, Thionville, Moselle.
Piquet, prof. all., à l'Université, 65, r. Brûle-Maison, Lille.
Piquet, principal coll., Sidi-bel-Abbès (Oran).
Pitiot (Mlle), prof. angl., Maison Hauteville, Le Luc (Var).
Pitollet, prof. esp. (Henri-IV, Louis-le-G.), 48, bd St Michel, Paris.
Pivetaud (Mlle), prof. coll. j. f., all., Poitiers.
Planès, prof. l. v., collège de la Trinité, Béziers (Hérault).
Plantié, instit. Idrac-Rispailles, par Mirande (Gers).
Plissard, prof. E. P. S., en congé, dél. Bureau Intern. du Travail, chez Mme Delapraz, 2, r. Liotard, Genève.
Pluvinage, prof. lyc. g., angl., Tourcoing (Nord).
Paimbœuf, prof. angl., lyc. Victor-Hugo, Besançon.
Pommier (Mlle), prof. E. P. S. f., 4, av. Jules-Ferry, Montluçon.
Pongy, prof. coll. g., all., Sétif (Algérie).
Porteau, prof. lyc. Ampère, Lyon.
Postel (Mlle), prof. angl., E. P. S. f., 25, r. Notre-Dame, Vire (Calv.).
Potel, insp. gén. de l'Instr. Pub., 14, Quai d'Orléans, Paris, 4e.
Pouget, prof. coll. g., angl., Villefranche-de-Rouergue.
Pozzi (Mlle), prof. lyc. j. f., angl., 9, r. du Général Foy, Perpignan.
Pradal, prof. lyc. g., all., Alger.
Pradel-Genès, prof. lyc. g., angl., Montluçon (Allier).
Prat (Mlle), prof. E. P. S. f., angl., 15, c. Manuel, St-Amand (Cher).
Ecole Primaire supérieure de filles, r. St-Léon, 5, Nancy.
Principal (M. le), du collège, Autun (Saône-et-Loire).
Principal (M. le), du collège, Blida (Algérie).
Principal (M. le), du collège, Carpentras (Vaucluse).
Principal (M. le), du collège, Neufchâteau (Vosges).
Principal (M. le), du Gymnase, Selestat (Bas-Rhin).
Principal (M. le), du collège, Guebwiller (Haut-Rhin).
Principal (M. le), du collège, Uzès (Gard).
Priout, prof. lyc. g., angl., 18, r. Bicoquet, Caen.
Procureur, prof. coll. g., all., 36, r. Guérin, Fontainebleau (S.-et-M.).

Prost, prof. coll., g., all., Louhans (Saône-et-Loire).
Proust, prof. coll. g., Nyons (Drôme).
Proviseur (M. le), du lycée de garçons, Casablanca (Maroc).
Proviseur (M. le), du lyc. Rollin, 12, av. Trudaine, Paris, 9ᵉ.
Pruvost, 1, r. du Bras-d'Argent, Guéret.
Pruvôt, prof. angl., Pryt. Milit., 27, r. la Tour-d'Auvergne, La Flèche.
Psalmon, angl., 37, r. du Château, Boulogne-s.-Seine.
Pujol (Mme), 135, r. Naujac, Bordeaux.
Py, prof. E. P. S. g., esp., Castres (Tarn).

Q

Quézel (Mlle), prof. lyc. j. f., ital., Lyon.

R

Rabache, prof. lyc. Henri-IV, angl., 9, r. Campagne-Première, Paris, 14ᵉ.
Rabache (Mme), prof. d'anglais, 9, r. Campagne-Première, Paris, 14ᵉ.
Rabuteau, prof. coll. g., 13, boul. Gambetta, Gaillac (Tarn).
Ragon, prof. lyc. Kléber, Strasbourg.
Ragoût (Mme), prof. E. P. S. f., angl., Chasseneuil-s.-Bonnieure (Ch.).
Raillard, prof. lyc. g., all., Toulon (Var).
Raimbault, prof. E. P. S., g., ar., 37, bd Victor-Hugo, Constantine
Rainaud (Mme), dél. angl., lycée g., Brest.
Rallu, prof. coll. g., angl., r. Guillaume-le-Jean, Morlaix (Finist.).
Rancès, prof. angl., lyc. Condorcet. 94, r. La Fontaine, Paris 16ᵉ.
Raphaël, prof. all., lycée Lakanal, 21, av. Gallois, Bourg-la-Reine (Seine).
Rapicault, prof. coll. g., Oudjda (Maroc).
Ras (Mlle), prof. lyc., j. f. angl., Limoges.
Rascal, Directeur E. P. S., Albi.
Ravizé, prof. all., lyc. Ampère, Lyon.
Raynaud (Mlle), institut., Ressons-sur-Matz (Oise).
Recoules, prof. lyc., g., 21, av. Charles-Rivet, Brive (Corrèze).
Régnier, prof. coll. g., angl., 29, bd Vauban, Cambrai.
Renard, prof. angl., lyc. Janson-de-Sailly, Paris, 16ᵉ.
Renoir, prof. angl., lyc. Louis-le-Grand, 5, r. Léopold-Robert, Paris 14ᵉ.
Rérat, prof. lyc. g., angl., 21, r. Charles-Martel, Nancy.
Reyher, prof. litt. angl. Faculté des Lettres, Nancy.
Reymond (Mlle), prof. lyc. j. f., 114, r. de Vendôme, Lyon.
Reynaud, prof. lyc. g., Rouen.
Richard, prof. all., lyc. Tournon, 11, av. Valura, Tain (Drôme).
Richard (Mlle), délég. angl. lyc, g., Bar-le-Duc.
Richard (Maurice), 2, rue de l'Aqueduc, Haguenau (Bas-Rhin).
Riegel, prof. all., lyc. Corneille, 3 *bis*, r. Dulong, Rouen.

Riemer, prof. lyc. g., all., La Rochelle
Riey, prof. lyc. g., angl., 3, r. Charles-Laterrade, Talence (Gironde).
Rigambert, prof. lyc. g., all., Tarbes.
Rigaudières, prof. lyc. g., all., r. du Dr Verlhac, Brive (Corrèze).
Rivière, prof. angl., lyc., 11, av. Petit-Languedoc, Rodez (Av.).
Rivière, prof. lyc. g., all., Bordeaux.
Rivoallan, prof. lyc. g., angl., 76, r. de Belleville, Bordeaux.
Robert-Dumas, prof. all., lyc. St-Louis, 41, r. Vaneau, Paris VIIe.
Robine, prof. lyc. g., angl., 103, cours de la République, Le Havre.
Robson (Miss), 11, Westhall Garden, Edimbourg (Ecosse).
Roché, prof. angl. coll. g., St-Maixent, à Vauzay, par Lezay (Deux-Sèvres).
Rocheblave (Mlle), prof. angl., lyc. Fénelon, 6, r. V.-Considérant, Paris, 14e.
Rochelle, prof. lyc. g., all., 44, r. Théodore-Ducos, Bordeaux.
Rocher, prof. angl., lyc. du Parc, Lyon.
Roesch (A.) (Mme), 5, r. de la Lauche, Guebwiller (Ht-Rhin).
Rolet, prof. lyc. g., 158, r. d'Entraygues, Poitiers.
Roman (Mlle), prof. dél. lyc. Lalande, Bourg-en-Bresse.
Romens, prof. E. P. S. g., 46, r. de la Ronde, Metz-devant-les-Ponts.
Rosier, prof. angl., Pontoise (S.-et-O.).
Rosiès, prof. lyc. g., esp., Bordeaux.
Roth, prof. d'anglais au lycée Rollin, Paris.
Rottée, prof. all., lyc. Rollin, Paris.
Roudil, prof. lyc. Buffon, Paris, 15e.
Rouge, maître conf. Sorbonne, 252, bd St-Germain, Paris, 7e.
Rougé, prof. all., lyc. Descartes, 24, av. de Grammont, Tours.
Roullet-Debenay, prof. lyc. g., angl., 6, c. Jean-Pénicaud, Limoges.
Rouleux, prof. coll. g., angl., 35, r. Lachevelle, St-Jean-d'Angély.
Rouquette, prof. angl., lyc. Gay-Lussac, 5, r. des Pénitents-Blancs, Limoges.
Rousset, prof. lyc. g., angl., 102, r. Bretonnerie, Vendôme.
Rousset (Mlle), prof. E. P. S. f., Pons (Charente-Inférieure).
Roux (Mme), prof. E. P. S. f., angl., St-Marcellin (Isère).
Roux, prof. E. P. S. g., angl., 4, r. Parisie, Orléans.
Roux, prof. coll. g., angl., Barcelonnette (Basses-Alpes).
Ruayres (Mme), prof. esp., E. P. S. f., 29, r. Mauléon, Castelnaudary.
Ruche, prof. lyc. g., all., Tunis.
Rumèbe (Mme), prof. E. P. S. f., esp., Bayonne (Basses-Pyrénées).
Rutsseil, prof. coll. g., angl., Châtellerault (Vienne).
Ruyssen, prof. d'anglais lyc. g., 68, r. des Carmélites, Poitiers.

S

Sagols, censeur, lyc., Foix (Ariège).
Sagot, all., prof. coll. Chaptal, 13, r. de Naples, Paris, 8e.
Saillens, angl., prof. lyc. Pasteur, 5, r. de Beaune, Paris, 7e.

Satin, prof. lyc., Aix (B.-du-R.).
Salmon, all., prof. coll., Sedan (Ardennes).
Saluan, angl., prof. lyc., Bayonne (Basses-Pyrénées).
Sampré, all., prof. lyc., 25, bd Thiers, Dijon (Côte-d'Or).
Santoni, ital., prof. lyc., Bastia (Corse).
Saroïhandy, prof. esp., lyc. St-Louis, 114, bd Bineau, Neuilly-s.-S.
Sarrailh (Mme), prof. E. P. S. j. f., Excideuil (Dordogne).
Saugrain, all., prof. lyc., 50, r. de la Polle, Cherbourg (Manche).
Saurat (Denis), angl., prof. Fac. d. Lett., Bordeaux, 56, r. Elisée-Reclus, Talence (Gironde).
Sauvage, angl., prof. lyc. Poitiers.
Sauzet (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Saulieu (Côte-d'Or).
Savart (Mlle), prof. E. P. S., Lille, 41, bd de Tourcoing, Marcq-en-Bareul (Nord).
Save, angl., prof. coll. Castres (Tarn).
Saville (M.), 3a Compton Avenue, Brighton (Angleterre).
Savory (D.-L.), Queen's University, Belfast (Ireland).
Sayn, angl., prof. lyc. Rouen (S.-Inf.).
Schacher, angl., prof. lyc. Henri-IV, Paris.
Schaeffer, all., prof. lyc., Nancy (M.-et-M.).
Schieffer (Mme), prof. angl., coll. j. f., 6, pl. d'Auringues, Aurillac.
Schlesser (Mlle), all., prof. lyc. Molière, 71, r. du Ranelagh, Paris, 16e.
Schlienger, all., direct. Enseign. sec., 7, r. Oberlin, Strasbourg.
Schneider, prof. lyc., pl. de la Liberté, Clermont-Ferrand (P.-de-D.).
Schonl, prof. lyc., Clermont-Ferrand.
Schütz (Marcel), all., prof. lyc., 5, r. de la Monnaie, Strasbourg.
Schweitzer, all., prof. hon. 200, r. St-Jacques, Paris, 5e.
Schweitzer (E.), all., prof. coll. Chaptal, 200, r. St-Jacques, Paris, 5e.
Scialtiel (Mlle), prof. 2, square Tocqueville, Paris, 17e.
Scott (Mlle), angl, prof. lyc. Molière, 2, r. Ant.-Roucher, Paris, 16e.
Scott (D.-M.) (Miss), Two House, Roedean, Brighton (Angleterre).
Sénac, all., prof. éc. Lavoisier, 22, r. d'Assas, Paris, 6e.
Sénéchal, angl., prof. lyc., Chambéry (Savoie).
Sénil, all., prof. lyc. Henri-IV, 10, av. Isabelle, Fontenay-aux-Roses.
Servajean, angl., prof. lyc. St-Louis, 132, av. du Maine, Paris 14e.
Storr (Severn) (M.), Le Carillon Harwell, Steventon (Berks.) (Angl.).
Sevrette (G.), angl., prof. lyc. Kerdidrous, r. de Varize, Chartres (E.-et-L.).
Sicre, all., prof. lyc., Carcassonne (Aude).
Miss Liggins Sidney, c/o Gordon and Goth-L. T. D., 66, Shoe Lane, London E. C.
Sigwalt, all., prof. lyc. Michelet, 98, r. V.-Hugo, Clamart (Seine).
Simiand (Mlle), angl., prof. E. N., inst., 1, r. Molière, Grenoble (Isère).
Simon (Michel), all., prof. lyc., Casablanca (Maroc).
Simon (E)., angl., prof. lyc., 14, r. Carnot, Périgueux (Dordogne).
Simon (Mlle), angl., prof. lyc. j. f. Jeanne-d'Arc, Nancy (M.-et-M.).

Simond (G.). angl., prof. E. P. S., 6, r. Jacquard, Lyon.
Simonnot, all., insp. ens. tech., 6, r. de Lauterbourg, Strasbourg.
Simonnot, all., prof. éc. Arago, 4, pl. de la Nation, Paris, 12e.
Siredey (Mlle), prof. coll. j. f., Neufchâteau (Vosges).
Société d'export. des Editeurs français, 3, r. Grenelle, Paris, 6e.
Souillart, all., prof. lyc. Lakanal, Sceaux (Seine).
Soum, all., prof. coll., Saintes (Char.-Inf.).
Soulet, prof. lyc. Lakanal, 11, r. de la Tour, Paris, 16e.
Speich, prof. lyc. Fustel-de-Coulanges, Strasbourg.
Spenlé, prof. Fac. d. Lettr., Aix (B.-du-R.).
Spindler (Mlle), 14, av. Poincaré, Colmar (Ht-Rhin).
Spizek, prof., 8, Palackeho nabvexi, Prague II.
Staaf, prof. Univ. Upsal (Suède).
Stahl (S.) (Mlle), all., prof., 35, r. de l'Arbalète, Paris.
Stahlberger (Mlle), 2, r. du Levant (Vincennes).
Stechert (Librairie), 18, r. de Condé, Paris, 5e.
Steg-Muller (Mlle), prof. angl., E. N., 149, r. de la Guette, St-Cloud.
Stein (François), librairie Lorraine, Forbach (Moselle).
Stopin (Mlle), dir. E. P. S., Gondecourt (Nord).
Sucher, all., prof. lyc. Montpellier (Hérault).
Sulger-Bruel, all., prof. lyc. du Parc, Lyon.

T

Tabourenx, angl., prof. lyc. Coutances (Manche).
Taillebot, all., prof. lyc., Aix-en-Provence.
Talbot, angl., prof. lyc., Périgueux (Dordogne).
Taillandier, all., prof. lyc., Pau.
Taviot (Mlle), prof. lyc. j. f., Lons-le-Saulnier (Jura).
Terrade, angl., prof. E. P. S., Aubenas (Ardèche).
Terrasse (Mlle), dél. c. s. 11e arr., 59, fb St-Martin, Paris 10e.
Thalamas, prof. E. P. S. g., Prades (Pyr.-Or.).
Thénard, prof. E. P. S., 44, quai Charles-VII, Chinon (I.-et-V.).
Théphaine, angl., prof. Pryt. Mil. La Flèche (Sarthe).
Thibault, all., prof. lyc., Pontivy (Morbihan).
Thiébault, all., prof. coll. bd Toutain, Châteaudun (E.-et-L.).
Thomas, esp., prof. lyc., Poitiers (Vienne).
Thomas (Walter), angl., prof. Fac. d. Lettr., 46, r. Juliette-Récamier, Lyon.
Thourot (Mlle), prof. E. P. S. j. f., 7, r. Poincaré, Ste-Marie-aux-Mines (Ht-Rhin).
Thuriot, all., prof. E. P. S., La Charité-s.-Loire (Nièvre).
Tibal, maître de conf., Fac. lettres, Nancy.
Tiburce, angl., prof. coll., Libourne (Gironde).
Tiret, prof. lyc. Ampère, Perrache, Lyon.
Tisseau, prof. E. P. S., 7, r. de la Gare, Ancenis (L.-Inf.).
Tissot, prof. lyc., 10, r. Pasteur, Gap (Htes-Alpes).

Tonnelat, all., prof. Univ., 3, r. Ehrmann, Strasbourg.
Toulze, all., prof. coll., Castelnaudary (Aude).
Tourmer (Mlle), étud. Hôtel Lutèce, 2, r. Berthollet, Paris, 5ᵉ.
Touzain, prof. lyc. Ampère, St-Rambert, 125, r. Garibaldi, Lyon.
Travers, angl., prof. lyc. Hoche, La Roseraie, 4, r. Emile-Deschamps, Versailles.
Tréglos (Mlle), prof. E. P. S., Le Dorat (Hte-Vienne).
Trevet, all., prof., 21, r. des Carmélites, Caen.
Trey, all., prof. lyc., Laon (Aisne).
Trivier (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Trévoux (Ain),
Tuloup, prof. E. P. S., Le Havre (S.-Inf.).
Turpin, prof. coll., Bischwiller (Bas-Rhin).
Tweedie (M.-A.) (Miss), Edinburgh Ladies College, Queen St., Edinburgh.

U

University of Toronto (Canada).

V

Vachet, all., prof. lyc. Toulon (Var).
Vaillandet, all., prof. E. P. S. g., 25, r. Sellier, Nancy.
Valat, ar., prof. lyc. Constantine (Algérie).
Valdy-Fritz (Mme), all., prof. lyc. j. f., Versailles.
Valentin, angl., prof. coll., 31, bd Jeanne-d'Arc, Soissons (Aisne).
Valério (Mlle), prof. angl., lyc. j. f., Bordeaux.
Vallod, angl., prof. lyc. Poincaré, Nancy.
Van den Berg (Mlle), angl., prof. lyc. j. f., 6, r. du Tillot, Dijon.
Vandercolme (Mlle), 8, r. Carnot, Mons-en-Barseul (Nord).
Vannier (Antonin), dir. E. P. S., 67, r. Chaponay, Lyon.
Vannier (Robert, angl., prof. lyc. du Parc, 67, r. Chaponay, Lyon.
Varenne, all., prof. lyc. Condorcet, 31 r. de Turin, Paris, 9ᵉ.
Vauquois (Mlle), prof. E. P. S. j. f., St-Céré (Lot).
Veigneau (père), angl., prof. lyc., Moulins (Allier).
Veigneau (fils), angl., prof. lyc. Ampère, av. de Perroche, Lyon.
Veillet-Lavallée (Ch.), angl., prof. Ec. Arago, 2, r. Mizon, Paris, 15ᵉ.
Veillet-Lavallée (Albert), prof. lyc., av. Bordier, Guéret (Creuse).
Ventard, prof. coll., 11, av. de la Gare, Dôle (Jura).
Vercouttet (Mlle), prof. E. P. S., Clamecy (Nièvre).
Verdier, all., prof. E. P. S., Joinville (Hte-Marne).
Vérité (Mlle), prof. E. N., inst., Les Lauriers, Chemin de Bézéon, Pau.
Vermeil, all., Université de Strasbourg.
Veslot, angl., prof. lyc. Hoche, 10, r. Carnot Versailles (S.-et-O.).
Vettier angl., prof. 14, r. Dommartin, Amiens.
Vidal (Mlle), angl., prof. lyc. j. f., 7, r. Ec. de Droit, Montpellier.
Vieux, all., prof. lyc., Nantes.

Vignolles, prof. angl., Janson-de-Sailly, 67, av. Mozart, Paris, 16e.
Villard, angl., prof. lyc. St-Brieuc (Côtes-du-Nord).
Villard (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Gde-Rue, Castelnaudary (Aude).
Villard (Mlle), angl., prof. E. P. S. j. f., Château-du-Loir (Sarthe).
Villard (Mlle), angl., prof. lyc. j. f., Lyon.
Villeméjane, esp., prof. éc. Arago, 26, av. de Tourville, Paris, 7e.
Villemot (Mlle), prof. E. P. S. j. f., Valognes (Manche).
Villeneuve, angl., prof. lyc., Albi (Tarn).
Vincendon, all., prof. lyc., Le Puy (Hte-Loire).
Vincent (Alf.), angl., prof. lyc. Charlemagne, 69, av. de la Belle-Gabrielle, Nogent-s.-Marne.
Vincent, angl., prof. lyc., Albi (Tarn).
Violot (Mme), all., prof. coll., 5, r. Langres, Neufchâteau (Vosges).
Vivien, angl., prof. E. P. S., 15, av. de l'Observatoire, Clermont-Ferrand.
Vitrey (Mme), prof. E. P. S. j. f., 3, r. Hermite, Nancy.
Vizen (Affonzo), para Dr Pedro Marquez, 116, rua de Março, Rio-de-Janeiro (Brésil).
Vos (de), répét. coll., Eu (Seine-Inf.).

W

Wahart, all., prof. lyc. Buffon, 97, r. N.-D.-des-Champs, Paris, 6e.
Waldner, prof. lyc., r. du Vieil-Renversé, Lyon.
Waldner (Jean), all., prof. lyc, Amiens.
Waltz (R.), all., prof. lyc., 72, bd de la Liberté, Lille.
Weill, all., prof. lyc. Louis-le-Grand, 9, r. Chernoviz, Paris, 16e.
Weill (Mlle), all., prof. lyc. Racine, 18, av. Pasteur, Paris, 15e.
Wersinger (Mlle), all., prof. lyc. j. f., 40 *bis*, r. du Printemps, Toulouse (Hte-Garonne).
Wilhem, prof. lyc. Kléber, 5, r. Ste-Odile, Strasbourg.
Willemin, all., prof. coll., La Hêtraie, Epinal (Vosges).
Wintzweiller, proviseur du lyc., Mayence.
Woelffel, all., prof. coll., 40, r. Pasteur, Fougères (Ille-et-Vilaine).
Wolff (Arm.), all., r. de la République, à St-Aubin-Jouxte-Boulenq, près Elbeuf (Seine-Inf.).
Wolff, prof. lyc. Kléber, Strasbourg.
Woltz (Mlle), angl., prof. E. P. S., Bressuire (Deux-Sèvres).

Y

Yvon (Paul), prof. angl. au lycée, 10, place St-Martin, Caen.

Z

Zarzeska (Mlle), esp., prof. coll. j. f., 16, Bord-du-Canal, Carcassonne (Aude).

NOTE SUR LE LATIN OBLIGATOIRE EN 6e ET EN 5e

J'ai reçu de M. Jérôme Leflapi, notre vénéré collègue de langues au Lycée de X..., une lettre dont le passage suivant mérite d'être détaché.

« Vous qui êtes dans une grande ville, et dans une grande ville un peu anarchiste où l'on doit se tenir au courant des nouveautés, vous sauriez peut-être me dire pourquoi nos collègues de langues vivantes cherchent à donner leur avis sur la question du latin. Vous n'êtes pas sans savoir que l'enseignement du latin n'est point notre affaire. Ayant pour mon compte blanchi dans une commode incuriosité — que vous partagez, je suppose — à l'égard des disciplines voisines, et confiant dans icelle pour résoudre tous les problèmes, je me suis fort demandé quel linguiste avait eu le premier cette idée extravagante. Je ne doute point, mon cher collègue, que vous condamniez sévèrement, comme je le fais moi-même, une telle humeur batailleuse. Je tiens, pour mon compte, à ne point me compromettre. J'aime à ne pas élargir les questions. Je suis un honnête fonctionnaire, estimé de ses chefs et respectueux de tous sergents, qui ne voudrait faire nulle peine à messieurs nos voisins. Si nos grammairiens veulent tant de latin et si peu de français, je ne voudrais pas être soupçonné d'y trouver à redire. Chacun chez soi, n'est-il pas vrai, et M. le Ministre pour tous.

A vrai dire cette dangereuse initiative m'a d'abord très inquiété. Je craignais déjà qu'il n'y eût parmi nous, gens de langues vivantes, de ces énergumènes qu'un maraudage intempestif de prétendues idées entraîne contre toute sécurité par-dessus le mur du voisin, quand je me vis poser la même question par voie de referendum émanant de notre vigilante A3. Mon étonnement s'accrut jusqu'au malaise. J'avais bien vu dans les journaux (car grâce aux dieux nous ne soulevons point de telles questions dans notre Amicale !) qu'il était question de réformer les programmes ; mais, outre que je me défie des réformes, il me semblerait incongru qu'elles pussent venir en aucune façon des professeurs eux-mêmes... A la réflexion, il faut l'avouer, mes inquiétudes se calmèrent.

Qui ne connaît, en effet, la pondération de notre A3 ?

Qu'elle ait voulu faire pièce à M. le Ministre par ce referendum, le bon goût même interdisait d'y penser. Seulement il faut bien paraître faire quelque chose, n'est-il pas vrai ? Le referendum donnera à M. le Ministre une majorité respectueuse sur la question du latin : s'il ne la lui donnait pas, notre éminent Conseil de l'Instruction publique arrangerait tout cela. N'a-t-il pas déjà l'an dernier bien arrangé les langues vivantes ? »



Qu'on me permette d'arrêter ici la citation et d'admirer, outre le mol oreiller de confiance de notre doyen Leflapi, quelque sienne lucidité vraiment remarquable chez un homme d'un si grand âge : il est, je crois, hors classe.

Il est clair, comme il le dit, que notre avis sur le latin obligatoire en 6e et en 5e sera remarquablement inefficace et inécouté. De deux choses l'une : ou le referendum de l'A3 produira une majorité pour, et alors notre nom de liguistes sera dans un isolement stratégique parfait, ou le referendum conclura contre et alors notre opinion n'ajoutera nulle force au referendum. Etant un peu plus jeune et de tempérament quelque peu plus maraudeur (comme dit M. Leflapi) que ce pacifique ancêtre, je me permettrai de raisonner à fond dans un sens tout différent.



Pourquoi n'avons-nous pas agi et consolidé nos positions quand les circonstances nous étaient favorables ? Parce que nous sommes pacifiques ; parce que nous craignons toujours de paraître empiéter sur le domaine du voisin ; peut-être aussi parce que nous ne voyons pas assez le pouvoir d'expansion et de soulèvement des idées. Aujourd'hui que le danger nous menace, nous voyons soudain qu'il faut nous défendre : mais comme des gens qui n'ont plus, ou n'ont jamais eu, l'habitude de la lutte, nous ne savons pas tasser notre action sur les gestes efficaces. Je maintiens que c'est l'idée qui nous sauvera. Je maintiens que ce n'est pas un nombre de votants qu'il faut produire : le nombre est veule et inopérant : c'est des arguments qu'il faut pousser à fond. Pousser à fond, sous les yeux du public, à l'aide d'un bon sens qui ne soit pas seulement pédagogique, mais largement humain.

Ainsi faisant et partant de l'idée, nous verrons vite qu'il faut demander non pas le latin *facultatif* en 6e et 5e, mais *pas de latin* du tout dans ces deux classes. Nous ne pourrons pas, d'après nos arguments, demander moins. Et nous défendant ainsi par l'offensive, nous aurons quelques chances de marquer des points.



L'idée de base, que nous devons avant tout faire nôtre, car sa justesse éclate aux yeux de n'importe quel père de famille, est qu'il faut alléger les programmes. Ne faudra-t-il pas bientôt *choisir* entre latin et langues vivantes au lieu de les accumuler comme on a fait jusqu'ici ? Nous avons intérêt à nous défendre comme s'il fallait dès maintenant choisir. A cet égard, les gens qui parlent à la fois de réduire les programmes et d'imposer à tous le latin, ne sont-ils pas d'audacieux bouffons ?

N'ayons plus peur de la richesse de notre cause. Ne laissons croire à personne que l'intérêt seul nous guide, ou la rongeuse envie. Si les langues vivantes, parbleu, n'étaient pas plus utiles que tel narcotique analytique de 6e et 5e, nous n'aurions pas grand cœur à les défendre. La modestie n'est plus de mise. Il y a des gens qui nous regardent nous battre : il y a ceux qui sont pour nous, et ceux qui, n'ayant jamais mis le pied dans nos classes (cela peut arriver à tel ministre, que la galère parlementaire a déposé sur nos côtes), ne s'excitent contre nous qu'en vertu de préjugés. Plus nous verrons la question de haut, plus il y aura de gens que nos arguments toucheront.

Etant restés jusqu'à présent sur la défensive, nous n'avons pas choisi notre champ de bataille. L'idée qui domine le débat, et que nos adversaires ont choisie, la croyant leur, est celle de donner une « culture propre à la formation d'une élite ». Nos bons grammairiens prétendent nous faire sortir cette élite, bien triturée et malaxée, de leurs laminoirs à gérondifs et autres machines abstrayantes. Examinons cette prétention. Voyons ce qu'est leur enseignement. Rappelons-nous nos souvenirs d'écoliers : la première leçon de latin, la puissance dogmatique de *Rosa, rosæ* sur le tableau noir, les thèmes (tout ce qu'il y a de plus « d'imitation ») à coups de dictionnaire, le vague des sujets et la paix écrasante de ces classes. Non seulement nous ne laisserons pas publier à toutes les hauteurs où le vent souffle que le latin est l'instrument

de culture unique pour un Français, même faiblement doué ; mais nous dirons, publierons et démontrerons ce que nous sentons tous plus ou moins ; à savoir que le latin tel qu'on l'enseigne est un instrument unique de *culture livresque*, tandis que les langues sont l'instrument sans égal d'une *culture stimulante et vivante.*



Nos lignes d'attaque sont doubles. Il ne s'agit pas d'établir notre pédagogie en fonction de l'homme parfait (que les Latins n'ont d'ailleurs nullement produit), du parfait jurisconsulte ou du parfait soldat, ni d'aucune perfection. L'idée de perfection dans l'humain est une idée de fonctionnaires. Nous avons à nous faire les auxiliaires du concret, les *pré-auxiliaires de la vie* dans la formation intellectuelle d'enfants qu'on nous livre *à onze ans.* Notre offensive consistera donc à montrer :

A) le caractère effroyablement abstrait, lointain, vide de représentation, dénué de saisissement, de cette langue deux fois morte : morte, par la faute du temps et par celle des grammairiens qui n'y ont vu que la grammaire. Peut-on faire d'une grammaire, et celle-ci latine, le paysage intellectuel principal de nos petits élèves pendant deux et même trois ans ? Puis, quand viennent les auteurs, comment leur livrer par ces mots tout en nervures (la couleur et la chlorophylle en ayant passé depuis longtemps), la fraîcheur de neuves entreprises, comme celles de Raleigh ou de Drake, ou la résolution, sans rhétorique, ni pose de grands caractères, ou la sincérité d'hommes quotidiens ? En réalité, c'est avec des phrases et non avec des hommes qu'on met nos élèves en contact ;

B) que même s'il y avait égalité de saisissement, il faudrait encore choisir entre les deux la discipline qui arrive à livrer *le plus vite et le moins péniblement la culture* qu'elle promet. Faire autrement, sous prétexte de gymnastique intellectuelle, est une conception de grammairiens qui veulent se donner une raison d'être. Or, si l'on suppose à nos élèves de 6e et 5e une journée de travail de neuf heures (7 à 11 au moins le matin et 2 à 7 le soir), on peut admettre que sur ces neuf heures, il y en a bien trois consacrées au latin tandis que les langues vivantes leur demandent à peine 1 h. 10 (1 heure de classe en sixième, à laquelle s'ajoutent quinze ou vingt minutes de travail hors classe en 5e). Autrement dit, l'on ne peut

enseigner le latin aux élèves de 6e et 5e sans les condamner d'avance à une journée d'au moins neuf heures. Neuf heures de travail intellectuel à neuf ou dix ans, c'est d'une folie criminelle.

Conclusion

Toutes nos protestations, résolutions, défenses et contre-attaques doivent le répéter : l'enseignement du latin est un *enseignement de spécialistes*, à réserver aux futurs professeurs de français (et peut-être aussi aux futurs mauvais avocats, en raison de l'équivoque inhérente à ce langage). Vouloir que toute la bourgeoisie et demi-bourgeoisie françaises du XXe siècle apprennent le latin, c'est vouloir qu'elles reçoivent toute une formation de professeurs ; c'est un paroxysme de pédagogie. Pour nous, maîtres de langues, qui savons sortir de nos livres, nous devons aider le bon sens lumineux à défendre ses droits contre toutes arguties et d'abord à fixer l'attention. Déjà, on ne nous laisse plus le temps d'hésiter.

Robert MAURICE.

BIBLIOGRAPHIE

H.-G. Wells. — La Russie telle que je viens de la voir. (Articles parus dans le *Progrès Civique*, 6, 13, 20, 27 novembre 4, 11, 18, 25 décembre 1920, 1er janvier 1921).

Ces articles furent écrits au retour d'un voyage en Russie, en octobre 1920. Ils ne sont pas, malgré leur titre, une simple notation de choses vues. Ils ne sont pas, non plus, comme certains récits que le *Times* publiait l'an dernier, destinés à faire dresser les cheveux sur la tête de lecteurs auprès desquels l'horreur du bolchevisme a, par avance, cause gagnée. Certes, la misère des grands centres, l'aspect de leur population diminuée par l'exode et la maladie, les chiffres effrayants des statistiques démographiques, les tristes conditions matérielles et morales faites aux grands intellectuels, dans ces sortes d'arches communistes, qui s'appellent *Maison de la Science et Maison de la Littérature et de l'Art*, et dont les pensionnaires, bien qu'isolés par la guerre, du monde de la pensée, tâchent, grâce à Maxime Gorkey, et aux plus éclairés des gouvernants bolchevistes, à survivre au cataclysme général, tous ces détails notés par Wells disent assez l'étendue du mal dont souffre la Russie.

Mais le voyageur ne s'est pas arrêté aux seules apparences de cette misère. Le bolchevisme est pour lui quelque chose de positif, susceptible, en dépit de fautes, de redonner une forme sociale à une Russie qui s'effondre. Wells a en effet cherché à discerner les causes dans leurs effets visibles, à établir des responsabilités, à découvrir enfin les possibilités d'évolution de ce pays dans les voies d'une civilisation nouvelle.

Si l'on a coutume d'imputer au régime des Soviets les terribles convulsions sociales où semble devoir sombrer la Russie, on ne réfléchit pas, ce faisant, combien elles étaient inévitables dans un pays délabré par une guerre de six années consécutives, moralement ruiné par l'accaparement et le mercantilisme, puis privé progressivement de ses ressources industrielles et commerciales, et finalement réduit à la famine. Comment était-il possible de réagir contre un pareil état de choses, autrement que par la force et la violence, lorsque s'écroula le régime tsariste, lorsque se produisit l'effondrement complet du vaste système administratif, social, financier et commercial de l'Empire Russe ? Qu'on imagine donc, avant de condamner le bolchevisme, et quelque opinion qu'on puisse avoir de ses conceptions politiques, la débâcle qui allait s'aggravant avec les insurrections des bandes

armées, avec le blocus, avec les attaques des grands aventuriers soutenus par l'Europe. Le gouvernement des Soviets, recevant ce lamentable héritage, peut-il donc être tenu pour responsable des désordres intérieurs et des exécutions sommaires rendues inévitables par le brigandage installé en maître dans le pays ? Non, répond énergiquement Wells ; les responsabilités de cette agonie d'un peuple, il les faut chercher dans le régime capitaliste russe dont la défectueuse organisation sociale n'a pu résister à la guerre, née de l'impérialisme européen.

Or, après l'effondrement de la Société russe, seul, le parti communiste, minorité convaincue et disciplinée, était capable d'assumer les charges du gouvernement, car il représentait la « seule idée de solidarité », « la seule unité morale » qui eût subsisté dans le pays ; seule, cette minorité, forte parce que fanatique, pouvait sauver la masse du peuple russe d'une débâcle définitive, et lui imposer un régime qui, pour discutable qu'il soit, était encore préférable à l'anarchie envahissante. Point essentiel que celui-ci, souligne Wells, car il est la donnée première du problème russe à l'heure actuelle : hors du communisme, c'est le retour à la barbarie ; il est le seul commencement possible d'un salut encore lointain sans doute, mais ce n'est que par lui que la Russie peut continuer d'être ; en dehors de lui, il n'y a pas de choix.

Etudiant l'œuvre constructive du bolchevisme, Wells reconnaît qu'elle n'en est encore qu'à l'état embryonnaire, à la période des expériences ; les théoriciens russes du communisme, disciples mystiques et fervents de Karl Marx, virent dans la Révolution de 1917 l'occasion de réaliser leurs conceptions sociales. Les circonstances rendaient la tâche difficile ; les erreurs étaient inévitables; et tout d'abord, ils commirent celle, grave de conséquences, de suivre Marx dans cette illusion que la Société Communiste devait naturellement sortir des ruines du capitalisme et de l'avènement du prolétariat : ils achevèrent de détruire l'ancien édifice avant d'avoir pourvu à son remplacement. De plus, au contact des réalités, le nouveau gouvernement a découvert de nombreux problèmes dont la solution n'avait pas été prévue par l'inspirateur du régime. Il a fallu improviser. De son entrevue avec Lénine, Wells nous a rapporté en effet les préoccupations de celui qu'il appelle « le rêveur du Kremlin » : la Révolution russe pour lui, ce fut « le commencement d'une ère d'expériences illimitées ». Un champ d'expériences sociales, telle est la Russie aux mains de ceux qui se déclarent « prêts à essayer méthode après méthode jusqu'à ce qu'ils aient enfin découvert celles qui doivent le mieux les mener à leurs fins ». Ce qu'ils ont fait, ce ne sont encore que des essais : essais d'exploitation agricole par les procédés modernes de grande culture, tentatives pour la distribution de la force électrique dans des districts entiers, application aux écoles du système d'éducation communiste, etc... Tantôt le succès a cou-

ronné des efforts toujours sincères, tantôt, il n'a pu refouler l'utopie au delà d'un commencement de réalisation. L'avenir seul dira ce qui doit rester de cette œuvre multiple. Toutefois, on ne saurait nier, et c'est là une des impressions dominantes de Wells, que les dirigeants bolchevistes soient profondément honnêtes dans leurs desseins ; ils veulent instaurer le communisme en Russie ; ils le déclarent ouvertement et s'y efforcent. Leurs vues sociales dénotent l'imagination et l'intelligence nécessaires à des gens qui veulent reconstruire sur des bases nouvelles. Pourront-ils mener à bien une œuvre qui se révèle chaque jour plus complexe, et à propos de laquelle ils ont déjà constaté l'insuffisance des théories marxistes ? (1). Il faut pour cela qu'une aide leur vienne de l'extérieur ; il faut que renaissent, avec le concours de l'étranger, le commerce et l'industrie, sans lesquels ne peut vivre un pays comme la Russie. Tel est, en concluant, le conseil que Wells donne à l'Europe comme à l'Amérique, et qui peut se résumer dans cette alternative : où condamner la Russie à périr dans une barbarie, qui, par contagion, finira peut-être par submerger la civilisation européenne, — ou bien reconnaître le seul gouvernement russe qui soit possible à l'heure actuelle; aider ce gouvernement inexpérimenté à établir un ordre social nouveau ; admettre enfin les principes commerciaux du communisme, pour assurer l'existence matérielle du peuple russe et rendre de nouveau accessibles à l'Europe de vastes ressources naturelles nécessaires à la vie économique du vieux monde.

G. JOUSSAUME.

Cambridge Essays on Adult Education, edited by **R. St John Parry.** (Cambridge University Press, 1920. 230 pp., 12/6 net.)

Les neuf essais qui composent cet intéressant ouvrage ont été écrits par des spécialistes ; c'est la foi qui réalise leur unité : foi religieuse, foi démocratique, croyance absolue aux bienfaits de l'éducation sous toutes ses formes.

Les problèmes abordés sont de ceux qui s'imposent à l'attention de toutes les démocraties : le suffrage universel a donné à la masse un pouvoir dont il importe qu'elle fasse un usage raisonnable, or, elle manque des lumières nécessaires ; il faut donc

---

(1) Il semble que déjà Lénine ait renoncé à certaines mesures de communisme intégral ; dès le début de 1919, il a été amené à favoriser la reprise du petit commerce ; et l'on sait que récemment il a fait appel au capitalisme étranger pour l'exploitation des richesses minières et forestières de Sibérie. Ces faits semblent donner raison aux prévisions de Wells, qui envisage « une forme adoucie de communisme » comme l'aboutissement de l'évolution probable du régime bolcheviste.

que des réformes hardies lui permettent de travailler à perfectionner son instruction.

Il nous paraît impossible que les questions relatives à l'éducation des ouvriers et des femmes de toutes les classes puissent être traitées avec une plus large sympathie. La confiance témoignée ici aux trade-unions, aux coopératives, à la mutualité, aux associations professionnelles de tout genre est absolue. Leurs moindres désirs sont si scrupuleusement examinés, leur psychologie souvent ombrageuse est scrutée avec une volonté si nette de respecter jusqu'à leurs préjugés, que la tâche du professeur devant ces auditoires ondoyants et divers, parfois hostiles, apparait comme singulièrement difficile. Pour réussir, il faudra que le maître soit un missionnaire de l'éducation *in partibus infidelium* (p. 190 et 106) et qu'il domine absolument son sujet de façon à n'établir l'autorité de son enseignement que par la libre discussion.

Faut-il dire que ces essais sont écrits par des enthousiastes ? On ne se consacre pas à une œuvre aussi belle et aussi grande sans avoir quelque étincelle du feu sacré. Nul ne l'a davantage que A. Cobham, auteur de l'essai final, ouvrier dont l'Extension Universitaire a fait un écrivain et un penseur ; son éloquent appel mérite d'être entendu.

H. Roudil.

Methods and Materials of Literary Criticism : Lyric, Epic, and Allied Forms of Poetry, by Charles Mills, Gayley and Benjamin Putnam Kurtz. (Ginn et C°. Boston, etc., 1920, V + 911 pages, 3 dollars).

Ce volume trapu, qui fait suite, à quelque vingt ans de distance, à un autre volume du même genre (*Introduction to the Methods and Materials of Literary Criticism*, 1899), déjà publié par le vaillant professeur de l'Université de Californie, avec l'aide d'un autre collaborateur, vaut qu'on s'y arrête. Ces centaines de pages, bourrées d'indications bibliographiques, forment une masse — ose-t-on dire — qui « se pose un peu là ».

Les auteurs ont voulu nous donner un guide à l'étude de deux grands genres littéraires : la poésie lyrique et la poésie épique. Chacune des deux parties nous présente d'abord, en une quarantaine de pages, un exposé des questions générales de théorie et de tehnique qui peuvent retenir l'attention de l'étudiant : comment la notion de ces genres s'est formée, comment elle a évolué, quelles définitions on en peut offrir, quelles variétés on peut distinguer, quelle peut ou doit être la constitution psychique de l'auteur dans l'un et l'autre cas, quelles sont les caractéristiques de chaque genre pour le fond, pour la forme, quelles en sont les fonctions propres, en termes d'esthétique ou d'éthique, etc... Il y a là déjà un monde de problèmes ardus, qu'une belle vaillance,

une belle fraîcheur d'esprit, très américaines sans doute, n'hésitent pas à poser dès l'abord, à proposer et presque à imposer au critique en herbe. Le programme est suivi — et chaque fois, c'est encore affaire de 40 à 50 pages — d'une bibliographie critique générale des ouvrages où ces premiers points de principe sont plus ou moins complètement traités. Après quoi, l'histoire de la critique et de la théorie du genre, dans chacun des grands pays où la conscience littéraire a pu agiter ces problèmes, est esquissée, avec d'abondantes indications bibliographiques encore (50 pages pour le lyrisme, 90 pour l'épopée).

Puis l'histoire du genre lui-même est attaquée, d'un point de vue universel. Une fois de plus, il s'agit ici plutôt de suggérer des directions d'attention et de réflexion que d'arrêter des traits définitifs. Comment chaque genre peut naître, quelles conditions sociales peut exiger sa floraison, comment il peut évoluer, se différencier, etc..., c'est ce que nombre d'ouvrages, — signalés au cours de nombre de pages (30 et 50 respectivement) — examinent plus ou moins systématiquement depuis nombre d'années, sans que des réponses bien fermes et bien complètes s'y soient pamais formulées... Enfin, des résumés historiques, très sobres, mais très nourris de références, montrent le développement de la poésie lyrique et de l'épopée en Grèce, à Rome, à Byzance, dans le Moyen Age latin, en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Portugal, en Hollande, — et bien d'autres pays encore y compris la Chine et le Japon (pour la poésie lyrique), l'Inde et la Babylonie (pour l'épopée)...

On voit l'ampleur formidable de ce travail. L'Index doit comporter de 5 à 6.000 noms d'auteurs, et c'est par milliers, assurément, qu'il faut compter le nombre des volumes ou articles que les auteurs ont dépouillés, ou du moins feuilletés d'une main diligente. Et comme si cet effort ne leur suffisait pas, ils ont ajouté à leur livre, en appendice (dont l'index ne tient pas compte), une « brève bibliographie de l'histoire de la poésie » à la face de notre planète, 60 pages de petit texte, bourrées de titres, et non de titres secs, mais pourvus d'astérisques et parfois de brèves notes critiques, soulignant la valeur des ouvrages en cause.

En vérité, c'est ici un monument de patience devant lequel on reste confondu. Sans doute, se demandera-t-on si jamais il se trouvera quelqu'un pour entreprendre, — je ne dis pas pour mener à bien, — l'immense étude comparée à laquelle un pareil recueil nous convie. Et sans doute aussi, dès que l'on bornera son enquête, s'apercevra-t-on que ce guide bibliographique ne saurait être complet (1). Mais n'importe. L'ouvrage est utile et

(1) Est-il question du sentiment de la nature dans le lyrisme anglais ? Des articles de vulgarisation sont cités (p. 267) et non

suggestif à consulter. Les bibliothèques feront même bien de le mettre à portée des travailleurs, parmi les instruments dont ils auront le plus à se servir. Et la largeur et la précision des informations ici accumulées font grand honneur, non seulement à la richesse matérielle des centres d'études, où elles ont pu être recueillies, mais à l'industrie et à l'ambition des informateurs eux-mêmes.

A. Koszul.

Henri Tronchon. — La Fortune Intellectuelle de Herder en France : la préparation. *Bibliographie critique.* (Rieder, Paris, 1920).

Ce qui frappe à la lecture des deux volumes de M. Tronchon, c'est l'union des qualités qui font le mérite d'études comme celles-ci : une vaste érudition et une parfaite probité scientifique.

Il n'y a pas de périodique susceptible de mentionner le nom de Herder que M. Tronchon n'ait consulté ; il n'y a pas d'émigré français ayant pu entendre parler de Herder dont M. Tronchon n'ait scruté les écrits inédits ou inachevés ; il n'y a pas d'historien ou de philosophe connu dont il n'ait étudié l'œuvre pour tâcher d'y découvrir la moindre trace de Herder.

Un esprit plus facilement séduit par un développement possible que retenu par une conscience scrupuleuse, s'il avait eu à sa disposition l'immense lecture de M. Tronchon, aurait fait flèche de tout bois. M. Tronchon n'a pas été tenté une seule fois. Quand il a trouvé quelque idée ou expression qui pût s'apparenter à Herder, il l'a relevée et expliquée ; mais s'il a estimé que la pensée ou le mot pouvait avoir une autre origine, il l'a dit, et il a souvent conclu contre Herder.

Dans la période de préparation, « cette étude de la fortune intellectuelle de Herder en France » est, comme l'a dit spirituellement M. Tronchon, « l'histoire d'une véritable infortune », et en criblant ses matériaux, l'ouvrier a dû en rejeter beaucoup qu'il avait scrupuleusement examinés ; ce travail était nécessaire cependant : il a déblayé le terrain sur lequel l'auteur édifiera solidement la suite de son œuvre.

C'est en 1767 que l'on relève la première mention du nom de Herder, et dès le début, les périodiques français lui ont fait un accueil bienveillant et ont mentionné ses principaux ouvrages.

---

le travail de Moorman. — S'agit-il des formes métriques du lyrisme français ? Le gros ouvrage de M. Thieme semble négligé. — Et pour ce qui est des origines de l'épopée (p. 594) et de l'épopée française en particulier (p. 703), on regrette de voir M. Bédier loué vaguement (p. 616) sans que ses idées soient vraiment « représentées ».

Pendant l'émigration, quoique des Français de marque aient résidé à Weimar où vivait alors Herder, la réputation de celui-ci n'a guère profité de l'aubaine. Jusqu'à la fin de l'Empire, d'ailleurs, le public français ne s'intéressa guère à l'idéologie allemande. Certes, Mme de Staël et son groupe s'occupent de Herder ; mais l'hommage rendu à celui-ci dans le livre *De l'Allemagne* est plus important à cause de la grande influence du livre lui-même qu'à cause de la place que Herder y tient. Si Mme de Staël a été sensible à la séduction du style chez Herder, elle n'a rien retenu de sa philosophie ou de sa critique esthétique; et si quelques-unes de ses idées ressemblent à celles de l'auteur allemand, c'est plutôt à Schlegel qu'elle les doit. Quant à Sismondi, il a contracté une dette très certaine envers Herder : il lui doit sa conception du *Romancero* espagnol. Benjamin Constant étudia de près les *Idées* de Herder ; il n'est pas douteux que l'auteur allemand aida pour sa part à la conversion de l'écrivain français et lui fournit quelques-unes des idées qui lui permirent de composer son livre *De la Religion*. C'est là sans doute que l'on relève la trace la plus nette de l'influence de Herder en France avant 1830. Herder a bien fourni à Ballanche des confirmations et même des corrections utiles ; il a tenu un instant une place importante dans la vie intellectuelle de Guizot ; mais chez l'un et l'autre auteur français, la conception de l'histoire ne doit rien à Herder. De Maistre et Bonald travaillent sur un fonds d'idées analogue à celles de Herder ; mais s'ils ont nommé l'auteur allemand, ils ne l'ont guère connu. Il n'a joué aucun rôle non plus dans la formation du saint-simonisme et du positivisme. Eckstein enfin travailla beaucoup à la notoriété de Herder, car il l'a souvent nommé ; mais il ne contribua aucunement à son influence, car lui-même ne l'a guère subie, et n'a gardé de Herder qu'un souvenir assez peu distinct.

« Ainsi, conclut M. Tronchon, même pour ceux qui ont connu vraiment Herder et paru sensible à son attrait, ce qu'ils ont pu lui devoir semble peu de chose, comparé à ce qu'ils tiennent de leurs premières habitudes intellectuelles ou de leur foi, ou de leur temps. » Mais « dès avant Quinet, quelques tendances essentielles de l'âge nouveau se sont pour ainsi dire mesurées avec Herder. Même quand elles semblaient à la fois continuer des traditions intellectuelles anciennes, ethniques, dont nulle crise ne fait table rase, et naître du siècle, de ses peines et de sa grandeur réfléchies en quelque tempérament d'élite, elles se sont croisées avec certaines inclinations représentées par Herder. »

M. Tronchon a eu raison de nous montrer ces concordances, car elles expliquent l'accueil que Herder recevra dans la France de 1830 ; cet accueil et les résultats qui en découleront vont être étudiés dans un prochain livre qui sera plus riche de résultats positifs : il ne saurait être plus vaste dans son enquête, plus

probe dans ses conclusions ; il sera, comme ce premier volume, définitif.

Léon LEMONNIER.

The Year Book of Modern Languages, 1920. — (Cambridge University Press).

L'Association des professeurs de langues modernes d'Outre-Manche a pris la résolution de publier un annuaire des Langues Modernes. Le premier volume, pour l'année 1920, s'occupe du progrès réalisé dans l'étude des langues vivantes pendant la période 1914-1919. Le premier article est le compte rendu d'un rapport publié par une Commission d'enquête gouvernementale 1918. Certaines des conclusions auxquelles la Commission aboutit nous intéressent en ce qu'elles nous montrent, là-bas comme ici, des préoccupations semblables.

Le paragraphe F sur les moyens d'acquisition d'une langue note :

« Le séjour à l'étranger est la façon la plus facile d'étudier une langue vivante ; mais l'étude préalable est la meilleure des préparations ; sans une étude patiente et théorique, une langue ne peut être connue à fond. » — « Les études secondaires doivent donner une connaissance sûre des principes de la langue ; une base sur lesquelles l'élève bâtira plus tard, selon ses goûts ou ses besoins. » — « L'étude obligatoire du Latin et du Grec à l'Université, tend à faire obstacle à l'étude approfondie d'une langue, dans les écoles. » — « L'étude de l'anglais est la meilleure base pour servir à l'étude des langues vivantes. Inversement, l'enseignement des langues vivantes doit donner une maîtrise plus grande de la langue maternelle. »

Dans le paragraphe D sur la valeur des études modernes, on lit :

« Le développement des études modernes répond à un besoin national ; nous avons besoin... d'employés, de voyageurs, de directeurs, d'administrateurs qui connaissent les langues, les pays et les peuples étrangers..... Cette connaissance (du pays étranger) ne doit pas se borner à la philologie et la littérature, mais embrasser aussi l'histoire, la politique, l'art et la philosophie. »

Dans le paragraphe E :

« La valeur relative des diverses langues étrangères et au point de vue de la culture est celle-ci, pour les Anglais : le français, en première ligne ; ensuite, et par ordre alphabétique, l'allemand, l'espagnol, l'italien, et le russe. »

Dans le Chapitre II, *Les Services Civils et les Langues Modernes*, il est intéressant pour nous de noter que le nouveau programme d'examen pour le recrutement des services civils, veut « placer sur un pied d'égalité les principales disciplines, à savoir : langues

anciennes, histoire et littérature ; langues modernes, histoire et littérature ; histoire ; mathématiques ; sciences physiques et naturelles ».

H. Boussinesq.

Rev. H.-F. Stewart, Fellow of Trinity College, Cambridge : **Samuel Johnson.** (Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, N° 6, mars 1921). Cette conférence fut faite en français, sous le patronage de l'Union anglo-belge. Grâce à des citations heureusement choisies et habilement groupées, le Rév. H.-F. Stewart sait donner la vie à son personnage et met en relief les défauts et les qualités ou plutôt les vertus du fameux docteur.

H. Dupré.

Louis Marchand. — Le premier livre français ou la Famille Dupont. — 1 vol. broché, in-8°, VII-137 pp., Paris, Siège central de la Conférence au village, 1920.

Au moment où, dans notre pays, les mesures se succèdent qui visent à restreindre l'étude des langues vivantes, il faut noter le mouvement inverse qui, chez les peuples rivaux, développe sans cesse l'importance de notre discipline. C'est pour répondre à ces besoins manifestés à l'étranger que, depuis la guerre, ont paru plusieurs méthodes destinées à l'enseignement du français et dont il fut rendu compte ici-même. La dernière en date, celle de M. Marchand s'inspire comme celles de M. Gourio, de M. Camerlynck, des principes de la méthode directe. L'auteur le dit expressément : il observe et met en œuvre les deux grandes lois naturelles de l'acquisition du langage : l'*intuition* et la *répétition*. On étudie d'abord les mots les plus fréquemment employés dans la langue usuelle. Cela va de soi. Le choix de ces termes, l'auteur, comme il l'a indiqué dans ses précédentes études, voudrait qu'il fût réglé par l'application de ce qu'il appelle le « coefficient d'usage », formule bonne en elle-même et qui résume bien le souci pédagogique très louable qui l'inspire, mais qu'il ne faudrait peut-être pas appliquer avec une rigueur impitoyable. Je me méfie, d'instinct, de toute intrusion de la mathématique dans ce qui vit et ce qui palpite et une langue est un organisme vivant, et l'enseignement est une entrée en contact d'esprits et de cœurs. M. Marchand, — il faut rendre hommage, d'ailleurs, à ses intentions scientifiques, — est obligé, remarquons-le, de se départir dès l'abord de son inflexibilité logique : il a senti qu'il est nécessaire de faire connaître aux débutants certaines poésies populaires, certains chants, où se rencontrent des vocables rares. Il faut pourtant bien expliquer ces derniers.

Critique de détail, simplement, et qui n'infirme en rien les élo-

ges que mérite l'ouvrage, composé avec la conscience et le soin ordinaires de M. Marchand. L'auteur insiste avec raison sur l'importance de la répétition et, à cet effet, ces leçons « destinées à être parlées », il lui « a paru nécessaire de les faire enregistrer par le phonographe ». L'ambition de M. Marchand ne s'est pas bornée à enseigner le français. A juste titre, il voudrait « enseigner la France et la mentalité française », désir fort légitime et qui est celui de tous les professeurs d'humanités modernes, en ce qui concerne la civilisation dont ils apprennent la langue à leurs élèves, but dernier certes, de notre enseignement et que ne veulent point apercevoir certains esprits hostiles à notre discipline. M. Marchand transporte donc son lecteur dans une famille française « où il pourra en quelque sorte, s'imprégner de l'atmosphère de notre pays ». Ce milieu français est créé non seulement par le texte, mais par les innombrables dessins dus au talent de l'auteur lui-même et aussi par la chanson. « L'oreille, fait observer M. Marchand, est bien plus intuitive que l'œil. » L'ouvrage contient donc « une illustration musicale de la France, de toutes ses provinces », sous la forme d'une série de vieilles chansons françaises, harmonisées avec un grand sens artistique et pédagogique par M. E. Bouillon, professeur de chant dans les Ecoles de la Ville de Paris.

L'ouvrage a été composé sur la demande du Comité alsacien de la Conférence au Village. Il est particulièrement destiné aux élèves dont la langue maternelle est l'allemand et M. Marchand a jugé utile d'y joindre quelques pages de *grammatik* où sont groupées les principales règles de notre langue.

Ch. VEILLET-LAVALLÉE.

Georges Weill. — Histoire de l'Enseignement secondaire en France (Payot, 1921. 1 vol. in-16 de 255 pp.).

Nombreuses sont les études critiques qui ont paru depuis vingt ans sur l'enseignement secondaire, ses tendances et ses programmes. Mais nous n'avions pas un seul livre d'ensemble donnant l'histoire de cet enseignement depuis que Napoléon a créé l'Université.

L'ouvrage de M. Georges Weill, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, comble cette lacune. Exposant le régime organisé sous le Consulat et l'Empire, il en suit les modifications jusqu'au lendemain de la grande Guerre. Bien plus encore que l'étude des réglements et des institutions, c'est l'histoire de la vie universitaire, des tendances qui ont prévalu dans l'éducation à chaque période, et qui se sont traduites le plus souvent par de nouveaux programmes. A côté des lycées et collèges de l'Etat, nous apprenons en outre à connaître les maisons de l'enseignement libre, maisons laïques dans la première moitié du XIXe siècle, maisons

ecclésiastiques dans la seconde. Enfin, une place importante est faite aux grandes réformes pédagogiques et aux discussions qu'elles ont soulevées.

Ce livre mérite d'être lu. Non seulement, il apporte quelque chose à l'histoire de la civilisation en France, mais il pourra servir de guide utile à ceux qui veulent apprécier en connaissance de cause les nouvelles réformes qui vont être soumises à l'examen du Conseil supérieur, et très probablement du Parlement.

Harold Nicolson : Paul Verlaine (271 pp., 8vo, 12 6, Constable London, 1921).

Ce livre est l'œuvre d'un poète ; j'entends par là non le savant constructeur de phrases qui charment, ni le chantre presque défaillant sous l'émotion, mais seulement celui qui voit, qui comprend, qui laisse retomber tout ce qui n'est pas réalité centrale. Harold Nicolson a su dire, sans emphase, tous les faits significatifs de la vie de Verlaine, et même de celle de Rimbaud. Il n'appuie pas : il indique, selon toute la spontanéité de son attention. Il ne juge pas — il voit. Comme disait Carlyle, « il y a des yeux derrière ses lunettes » : c'est en cela qu'il est humain.

Sans doute importe-t-il, pour l'ordre extérieur à l'aide duquel les sociétés humaines témoignent de leur conception d'un certain équilibre, que ne résonnent pas trop nombreuses ces clameurs irrésistibles d'âmes auxquelles il suffit d'être uniquement ce qu'elles sont, et que n'intimident, à leurs meilleures heures, ni les réactions inévitables du milieu, ni même la conscience de leur propre impuissance à suivre pas à pas, en leurs moins bonnes heures, et sans faillir, leur propre idéal. Mais ces âmes, telle celle de Verlaine, concentrent en elles plus d'intacte réalité qu'il n'en serait possible de rassembler en d'entières circonscriptions de citoyens plus aisément classifiables : Harold Nicolson l'a compris. Il a su en outre (et, pour un Anglais ou pour un Français, c'est un mérite certain), se dégager, à l'égard de Verlaine, du dogmatisme national, en morale comme en art, ou tout au moins se l'expliquer, en homme dont les liens subsistent, mais n'enchaînent pas le jugement.

Le dernier chapitre, sur l'originalité et l'influence littéraires de Verlaine, est particulièrement satisfaisant pour l'esprit ; on y voit un sens critique fait à la fois de bon sens et d'acuité, et armé d'une culture étendue, définir sûrement les mouvements romantique, parnassien et symboliste, puis, en pleine conscience des difficultés de la tâche pour un étranger, comme des avantages de cette situation, retracer les grandes lignes oubliées des tempéraments nationaux dans les domaines auditif et logique. Comme dans la biographie proprement dite, un style souple et précis reconstitue l'atmosphère ; et l'analyse s'arrête, devant le lecteur une fois aiguillé, lui laissant le droit et la joie de penser par lui-même,

et de classer facilement la masse d'impressions subtiles ou diffuses issues d'une vie et d'un art tels que ceux de Verlaine. Malgré les réserves de l'auteur au sujet de l'abus, traditionnel en France, de la netteté des contours, dirai-je que Harold Nicolson, entrant assez profondément en l'âme de son héros pour la pleinement comprendre, et s'en détachant assez pour la situer par rapport aux tempéraments autres, a fait œuvre particulièrement discrète et française ?

G. d'Hangest.

The Kings Treasuries of Literature (General Editor : Sir A.-T. Quiller-Couch. — J. M. Dent Sons, Publishers, 33, Quai des Grands-Augustins, Paris).

J'ai déjà dit ici-même, en décembre dernier, tout le bien que je pense de cette collection, dont quatre nouveaux volumes viennent de m'être communiqués. Dans **Selected English Essays** (256 pp.), seize auteurs sont représentés, de Bacon aux contemporains A. Birrell, E. Gosse, Chesterton, E.-V. Lucas et le poète Yeats. En plus des notes de vocabulaire, ou identifiant des citations, 16 pages de commentaires, pour l'ensemble des essais, figurent à la fin du volume, et établissent la part de nouveauté des opinions exprimées, en les situant parmi celles d'autres écrivains sur les mêmes sujets. Suivent 22 pages de notices, trop sommaires en ce qui concerne les contemporains.

A Shakespeare Progress (320 pp.), œuvre de M. Dent lui-même, consiste en une série de passages classiques ou curieux, cueillis dans l'ensemble des pièces par ordre chronologique, et, comme l'indique le titre de l'ouvrage, destinés à illustrer l'évolution de l'art et de la pensée du poète. Malgré la difficulté d'extraire de drames, des fragments doués d'une unité suffisante, nous avons ici une suite de morceaux significatifs ; je crains pourtant que les élèves non familiers avec un assez grand nombre de pièces shakespeariennes, ou avec les contes de Lamb, y sentent souvent le besoin d'un fil conducteur ; il est vrai que le professeur peut le fournir.

Some Animal Stories, de Charles Roberts, sont soit complètes, soit extraites d'œuvres plus étendues du même auteur ; elles ne consistent pas en général en observations directes, mais en scènes imaginées par un écrivain moins soucieux de vérité ou de vraisemblance que d'amuser, — dont la méthode est par conséquent fort discutable, rien n'étant aussi curieux, même pour de tout jeunes enfants, que la vérité.

Je préfère de beaucoup le volume intitulé **London in Literature**, d'Alfred-H. Headley (286 pp.) ; qu'il suffise de dire que 71 auteurs y sont représentés, et que cet éclectisme témoigne de l'enthousiasme de l'auteur pour son sujet ; on se rendra compte de la variété

des points de vue, de la richesse en aspects ou en événements retracés, de la valeur de cette promenade à travers l'histoire anglaise. Comme livre de lecture dans les bibliothèques de classe, et comme auteur du programme par exemple dans les cours de préparation aux grandes écoles, voici un livre qui serait aussi utile pour l'acquisition d'un vocabulaire étendu, que pour la pénétration du génie anglais sous ses formes les plus concrètes et les plus pittoresques.

Tous ces volumes coûtent en Angleterre de 1/6 à 1/9 ; malgré le cours actuel du change, ils doivent donc être accessibles à la moyenne de nos élèves.

G. d'Hangest.

J.-C. Smith : A Book of Verse from Langland to Kipling. (Oxford, Clarendon Press, 1921. 298 pp., 3/6 net).

Cette anthologie complète l'édition du *Golden Treasury* publiée par la même maison et les suppléments qu'elle comporte : c'est dire que les poèmes lyriques y sont rares. Une préface de 16 pages dégage les caractères principaux de chaque période. Les textes choisis sont souvent copieux, souvent complets, et nettement représentatifs ; *l'Elégie de Gray, Tam o'Shanter, le Village Abandonné,* entre autres, y sont donnés intégralement ; et lorsque des coupures ont été faites, l'unité de sens et la coordination ont été préservées. Peu de notes ou de notices ont donc été nécessaires ; et celles qui existent sont sobres : le mérite est réel de permettre ainsi à l'attention de se concentrer fructueusement sur les œuvres elles-mêmes. Mon seul regret est de voir des contemporains de marque, comme Meredith, Bridges ou Kipling, maigrement représentés.

G. d'Hangest.

Fleurs de France, Poésies lyriques depuis le Romantisme, avec introduction de W.-P. Ker, Professeur de Poésie à Oxford, et préface de Lady Frazer. (Oxford, Clarendon Press, 1921, 3/6 net).

L'auteur de cette anthologie est, nous dit Lady Frazer, un poète français qui tient à garder l'anonymat. « Les lèvres les plus tendres, nous assure-t-on encore, peuvent en sécurité goûter le miel de la guirlande tout entière ». Mais l'introduction ne rend compte d'aucun mouvement d'idées, d'aucune évolution : et les poèmes, bien que destinés aux jeunes, et groupés par noms d'auteurs, sont dépourvus de toutes notes ou notices. Cinquante-huit auteurs sont représentés en 154 petites pages, et certains par des pièces aussi peu caractéristiques et même aussi peu remarquables que courtes : la part du choix personnel est précisément dans ce livre celle qui paraît la plus critiquable.

G. d'Hangest.

Edmund Burke. Selections, with Introduction and Notes by A.-D.-M. Hughes. (XVI + 192 pp., Oxford University Press, 1911, 3/6 net).

Voici une anthologie bien faite : elle est précédée d'une appréciation générale du rôle politique et intellectuel de Burke, d'un résumé biographique très clair, et des pages consacrées à l'écrivain par Johnson, Goldsmith, Wordsworth, Hazlitt, Coleridge, Th. Moore, Macaulay, Arnold. Les passages cités sont parfois très courts, mais toujours significatifs, nombreux pour chaque œuvre, datés, intelligemment coupés ; enfin, 16 pages de notes à la fin du volume, donnent de façon concise tous les éclaircissements indispensables.

G. d'Hangest.

Henry Chellew : Human & Industrial Efficiency. (University of London Press, 1919, 3/6 net).

170 pages de vulgarisation, écrites sans effort ni accent par un instructeur aux classes d'économie politique organisées pour les officiers par l'Université de Londres. Les chapitres sur le rendement humain, la fatigue, la psychologie appliquée, le choix des employés, par exemple, ne contiennent rien de positif que le sens commun ne découvre lui-même. Et les données techniques sont fort maigres ; peut-être la seule affirmation utile est-elle celle de l'impuissance fréquente de toute réglementation générale à assurer le succès commercial ou industriel, et de la nécessité d'une étude préliminaire des faits locaux pour assurer le maximum de production ; mais point n'était besoin d'un volume pour appeler sur ces banalités l'attention du vingtième siècle.

G. d'Hangest.

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Mémoires admis à la Soutenance (Faculté de Paris, 1921)

Langue anglaise

M. Lieutaud : Le poète paysan John Clare (1783-1864).

Le héros de ce mémoire est peu connu. C'est un Burns anglais, redevenu obscur après un temps de notoriété. Vrai paysan et vrai poète pourtant, mais sans l'énergie et la vitalité de l'Ecossais. Il a de la sincérité et du sentiment, surtout le sentiment de la campagne. On peut l'ignorer, mais il y a plaisir à le connaître. Simple poète rustique quand il avait sa raison, il devint presque un poète tout court lorsqu'il l'eut perdue.

Emile Legouis.

Mlle Blondel : Le sentiment moral chez Bunyan.

Le séparer du sentiment religieux, l'étudier à part, est un effort difficile, mais intéressant. Comment il s'est formé ; le rapport de la croyance morale et de la foi ; les motifs d'action ; les sanctions (légales, psychologiques, naturelles, surnaturelles) ; devoirs privés et vertus sociales ; caractère pratique de cette morale ; ses tendances idéalistes ; ce qu'elle a de représentatif et de personnel.

M. Chossat : The Influence of Antiquity on A. C. Swinburne.

La veine « grecque » dans la poésie anglaise avant Swinburne ; origines, progrès, expressions, de son goût pour l'hellénisme ; « Atalanta in Calydon » (mythology, characters, technique, philosophy) ; « Erechtheus » (id.) ; la forme de ces deux drames ; autres traces d'influence : 1° dans les « Poems and Ballads » ; 2° dans la prose ; qualité générale de l'inspiration antique chez Swinburne.

L. Cazamian.

Mlle Hitzel : American Opinion towards France from the Eve of the Revolution to the End of the XIXth Century.

Ce mémoire décrit dans ses grandes lignes l'influence des principes politiques français exprimés par la philosophie du XVIIIe siècle et constituant l'esprit de la Révolution ; il retrace en outre la réaction américaine en présence des grands événements : Révolution de 89, Premier Empire, lutte de Napoléon avec l'Angleterre, Révolution de 48, Second Empire et Guerre de 1870.

Mlle Tollemer : Whittier, the Poet of New-England.

Tableau et définition de la Nouvelle-Angleterre Puritaine, du mouvement anti-esclavagiste, de la vie rurale et domestique, et étude des sentiments de la nature et religieux, en tant que sources principales de l'inspiration du poète.

Mlle Frétin : Indian Traits in Rabindranath Tagore's Work.

Le lyrisme religieux de Tagore est caractérisé par le panthéisme et le mysticisme, et par une impassibilité extérieure sous les coups du destin, qui voile le calme et une confiance ardente en les forces idéalistes. Tagore est ensuite étudié comme réaliste, comme protagoniste du mouvement national hindou, et comme ennemi des idées extrêmes et des mesures de violence : belle figure, digne de sa réputation mondiale.

Ch. Cestre.

Mlle Fialip. — L'Influence française sur la vie et les œuvres de William Morris (en anglais). — L'enthousiasme du jeune Morris pour le moyen-âge l'amena à venir admirer nos cathédrales et, dans ses poèmes, à s'inspirer d'abord de Froissart, et plus tard (dans l'*Earthly Paradise*), de chansons de geste comme *Ogier le Danois*. Comme socialiste enfin, il s'intéressa à la Commune.

M. Gérin. — La Question d'Irlande et l'Opinion britannique, d'Avril 1916 à Février 1921. — Travail fait d'après les documents et les journaux de la Maison de la Presse. — Deux périodes y sont distinguées, avant et après l'armistice. L'opinion anglaise, d'abord assez indifférente devient de plus en plus inquiète en raison de la gravité croissante des événements. Si certains éléments avancés inclinent à concéder à l'Irlande le Dominion Home Rule, la masse reste unioniste.

Mlle Pissot. — La Poésie de Chatterton (en anglais). Merveilleux de précocité, Chatterton est parmi les initiateurs du Romantisme par sa passion pour le moyen-âge. Les *Rowley Poems* qu'il fabriqua de toutes pièces, et fit passer pour anciens, sont remarquables de vie et de variété. Le curieux dialecte dans lequel ils sont écrits et qui se donne comme datant du XVe siècle, s'inspire directement de Spencer, et indirectement, de Chaucer. Ses poèmes authentiques sont beaucoup plus ternes. Sa profonde influence est due à ce qu'aux yeux de beaucoup, il a personnifié l'Art malheureux.

HUCHON.

REVUES DE LANGUE ANGLAISE

Times Literary Supplement. — 10-3-1921. *Cardinal Manning :* Mr Shane Leslie publie une nouvelle biographie de l'ambitieux cardinal qui « vise à compléter plutôt qu'à supplanter » celle de Purcell (Burns, Oates and Washbourne, 25 sh.) ; — Prof. R. Withington publie le 2e vol. de son *English Pageantry, an historical outline* (Harvard Univ. Press. London, Milford, 25 sh.), dont le 1er vol, avait paru en 1918 ; ce second volume décrit les « pageants » modernes, tels que le « *Lord Mayor's Show* » ou ceux de Mr Louis Parker.

17. 3. Art. de fond sur *Tobias Smolett* (1721-1771) ; à signaler en même temps un art. de Stuart Bruce dans le « Mariner's Mirror » : *Nautical Jottings from « Peregrine Pickle » and « Roderick Random »*. — Comptes rendus : *William Morris and the*

Early Days of the Socialist Movement, by J. Bruce Glasier (Longmans, 6/6), « the best account of Morris on the political side that has yet been written ; — John Hungerford Potter, S. J. : *Sources for the History of Roman Catholics in England, Ireland and Scotland,* dans la collection *Helps for Students of History* (S. P. C. K. 1/3) ; bibliographie. — L'Index du T. L. S. pour 1920 est paru (1/1) ; pour l'avoir, écrire : The Manager, The Times Literary Supplement, Printing House Square, London ; — à signaler aussi le *Studio Year-Book of Applied art. 1921,* consacré à l'architecture domestique et à l'ameublement.

31. 3. *Andrew Marvell :* l'ami de Milton, à l'occasion de son tricentenaire, est l'objet de nombreux articles dans les périodiques de langue anglaise ; citons, outre cet article du T. L. S. un art. de Cyril Falls dans le *XIXth Century ;* — art. sur *Eugene O' Neill,* jeune auteur dramatique américain dont les pièces, entre autres *Emperor Jones* et *Beyond the Horizon,* ont un grand succès à New-York.

7. 4. Art. de fond *: Baudelaire and Decadence ;* le traducteur d'Edgar Poë, « one of the greatest and most assured poets that France has produced », est d'ailleurs, à l'occasion de son centenaire, élevé au pinacle par toute la presse d'Outre-Manche. — *Comptes rendus :* Capt. Peter E. Wright, ancien interprète au Conseil Interallié de Versailles, publie un livre de souvenirs, *At the Supreme Council* (Eveleigh Nash 7/6), où tandis que Lloyd George, Foch, le maréchal Wilson, et le général Gough sont l'objet d'éloges enthousiastes, le maréchal Haig, Sir W. Robertson, Sir F. Maurice et Lord Derby sont rendus responsables des mauvais jours. — Nouvelle biographie de *Queen Victoria, by Lytton Strachey* (Chatto and Windus 15 sh.) ; l'auteur, qui, dans une précédente étude, *Eminent Victorians,* n'avait point ménagé les personnages de « l'ère victorienne », est au contraire plein de sympathie pour leur souveraine ; — étude de Miss Ruth Clark sur Anthony Hamilton, l'auteur des *Mémoires du Comte de Grammont,* sa vie, son œuvre et sa famille (John Lane, 21 sh.). — Mr. John Drinkwater fait revivre la « Reine Marie », la grande amoureuse, dans une pièce moderne, *Mary Stuart* (Sidgwick and Jackson 3/6). — Un professeur de l'Université de Bâle, Prof. Hans Hecht, vient d'enrichir d'une nouvelle étude très documentée la bibliographie déjà copieuse du poète national de l'Ecosse : *Robert Burns. Leben und Wirken des Schottischen Volksdichters* (Heidelberg : Carl Winter). L'auteur de l'article qui rend compte de cet ouvrage, dans son admiration, exprime le vœu qu'il soit traduit en anglais, pour éviter à ceux qui veulent connaître Burns la lecture de nombreux volumes. Le critique du *Times* semble avoir oublié, car il n'en fait pas mention, qu'il y a bien-

tôt trente ans, un éminent professeur français a consacré au poète une étude capitale que beaucoup considéraient, à bon droit, comme définitive.

28. 4. Art. de fond sur Burton ; il y a 300 ans que le solitaire d'Oxford publia son *Anatomy of Melancholy ;* en dernière page, étude bibliographique sur l'œuvre de Burton et sur sa bibliothèque; — étude sur *Roger Boyle, Earl of Orrery* (1621-79), l'un des contemporains et des émules de Dryden, dont le rôle comme un des principaux initiateurs de la « tragédie héroïque » est trop oublié ; l'auteur, en passant, revendique, pour cette tragédie de la Restauration, une plus grande part d'originalité nationale qu'on ne lui en a généralement reconnu. — Compte rendu : *A Manual of Modern Scots*, by W. Grant and J.-M. Dixon (C. U. P. 20/), contenant une étude de phonétique, une de grammaire, et 300 pages d'extraits de poètes et de prosateurs écossais depuis Allan Ramsay jusqu'à nos jours.

5. 5. Compte rendu : *Shakespeare from Betterton to Irving* by George C.-D. Odell (2 vol., Constable, 77/6). Le Prof. Odell de Columbia Univ., a écrit une histoire aussi complète que possible des variations qu'a subies l'interprétation de Shakespeare depuis le jour d'oût 1661 où « Hamlet » fut joué à Dorset-Gardens jusqu'aux dernières innovations de Mr Granville-Barker. Chaque âge a tiré de Shakespeare ce qu'il y aimait et l'a joué comme il le comprenait ; c'est peut-être la condition de l'immortalité du poète.

19. 5. Comptes rendus : *Las Máscaras*, por Ramon Pérez de Ayala (2 vol. Madrid, 9,50 ptas), étude — un peu décousue, semble-t-il, à moins que le compte rendu soit seul responsable de cette impression, — sur l'influence réciproque du théâtre espagnol et du théâtre anglais, depuis Shakespeare et Lope de Vega, jusqu'à Señor Benavente et Mr Bernard Shaw ; — *The Social and Industrial History of Scotland, from the Union to the Present Time*, by Prof. J. Mackinson (Longmans, 16/) ; quelques bons chapitres sur la situation actuelle de l'industrie et du commerce écossais ; on y trouve groupées des informations qu'on ne trouvait jusqu'ici que disséminées dans une foule de documents.

26. 5. Une lettre signée C.-E. Bechhofer rapporte quelques impressions de la littérature américaine contemporaine. Cette littérature se caractérise par une rébellion contre le double idéal assigné jusqu'ici à la littérature américaine : l'austérité calviniste, et l'optimisme du pionnier. Un livre récent de Van Wyck Brooks, *The Ordeal of Mark Twain* (New-York, Dutton, $ 3,75) nous dévoile, dans la vie contrariée du grand humoriste, les sources de ce conflit. Pour avoir une idée de ce qu'a été la littéra-

ture officielle de l'Amérique, au cours de ces cinquante dernières années, il suffit de lire *The Life and Letters of Hamilton W. Mabie*, by Edwin W. Morse (New-York, Dodd Mead, $ 3), l'un des mandarins de cette littérature, l'homme à la compétence universelle à qui il ne manquait qu'une chose : des idées. D'autres lettres doivent suivre, où seront étudiées quelques-uns des jeunes écrivains américains.

M. Ferlin (*Tunis*).

Saturday Review. — 19-3. *Carlylean Survivals :* si les livres de Carlyle n'enrichissent plus leurs éditeurs, ses idées et ses critiques restent applicables à la situation présente ; Carlyle a toujours prêché le salut par la production, et voilà longtemps qu'il avait prédit les dangers du suffrage universel et du régime parlementaire. — Pour les grammairiens : une discussion s'est engagée — et continue — dans le n° du 2. 4 et suiv., sur l'emploi des contractions « it's » ou « 'tis ».

Modern Languages Notes (Johns Hopkins Press, Baltimore). Dans le n° de mai, un article intéressant sur la pensée de Descartes : « C'est nous qui sommes les Anciens », où l'on trouve que Pascal et Fontenelle considéraient tous deux les Anciens comme des débutants qui ont commis beaucoup d'erreurs ; — un article sur La Fontaine, en excellent français, par un Hongrois.

Modern Languages (A. et C. Black, London, w. l. Juin). — Un article, en français, d'A. Maurois, où l'on relève des idées généreuses, mais, j'en ai peur, utopiques ; — une lettre, en italien, sur le recrutement défectueux des professeurs d'anglais en Italie. Une excellente chose, cette interpénétration des idées et des langues. C'est aussi l'idée de Quigley, dans le n° en question, qui assigne à l'étude des langues et des littératures modernes le magnifique but ultime de rapprocher les nations dans la concorde; — une autre étude, assez pessimiste, signale que le commerce n'a guère à se louer des connaissances linguistiques des jeunes Anglais que lui fournit l'Ecole ; elle rappelle aux maîtres que la langue commerciale n'est pas la chose desséchée qu'ils supposent et leur conseillle d'y chercher l'intérêt intense d'un monde nouveau, qui rafraîchira de la pure littérature.

The School Review (University of Chicago). Dans le numéro de mai, excellente étude de C.-O. Davis sur les devoirs des « High School Principals », qui intéresserait à coup sûr nos Administrateurs. Ces principaux sont, paraît-il, en butte à de fréquentes critiques qui ne seraient pas entièrement injustifiées.

On leur reproche de consacrer un temps précieux à de fades puérilités et on leur conseille (c'est peut-être plus facile là-bas qu'ici), de s'adonner entièrement à leur tâche, qui est de conduire. L'enseignement secondaire a pour mission de faire des membres utiles de la société et du corps politique. Un principal doit avoir « a vision and a policy ». Il doit être un chef d'éducation, pas un paperassier. Il doit être aussi (et la remarque a une importance capitale), un agent accrédité de l'Ecole auprès du public, un ambassadeur d'éducation, un digne représentant du corps enseignant et en particulier de ses collaborateurs immédiats. Beau programme, en vérité, et qui pourrait tenter bien des ambitions. — Le n° de juin rend compte d'un livre récent, « Psychology for Normal Schools, de L.-A. Averill » où l'auteur traite aussi simplement que possible de la psychologie de l'enfant. Etude à recommander à ceux qui seraient tentés de ne voir dans les petits élèves que des machines à enregistrer.

The Literary Digest (New-York et London). Dans le numéro du 21 mai de cette excellente publication, amusante étude de l'anglais tel que le parle le président Harding. On lui reproche des expressions comme « to visualize a formulated national attitude », ou de parler de l'Amérique comme « illy prepared », ce qui à la vérité n'est pas joli. Mais nos politiciens, sur ce chapitre, pratiquent un très libéral éclectisme. — Signalons aussi, c'est encore de notre ressort, un article sur la démoralisation profonde que produirait chez les jeunes gens d'Amérique la pratique des danses à la mode et sur la campagne projetée d'assainissement.

Dans le n° du 28 mai, controverse intéressante sur le nombre de représentations shakespeariennes en Allemagne et dans les pays de langue anglaise. L'auteur croit pouvoir prouver que plus de personnes ont vu jouer Shakespeare en Angleterre et en Amérique qu'en Allemagne au cours des deux premières saisons de paix. Mais il concède aux Allemands que leur répertoire est peut-être plus étendu, grâce aux subsides d'Etat. — Un paragraphe sur la récente décision de Harvard d'inscrire au programme de l'A. B. une interrogation sur la Bible. La mesure n'a rien à voir avec un mouvement de renaissance religieuse ; elle consacre simplement l'importance de la Bible en tant que document et instrument de culture.

Paul Chauvet.

REVUES DE LANGUE ALLEMANDE

Süddeutsche Monatshefee. Mai. G. Karo. *Deutsche Schuld und deutsches Gewissen.* Le traté de Versailles repose sur la responsabilité de l'Allemagne. Aussi, pas de tâche plus urgente que la revision de cette question. L'auteur, professeur à l'Université de Halle, veut fournir à ses compatriotes, par une synthèse des documents déjà publiés, une démonstration de l'innocence de l'Allemagne. La Russie voulait la guerre depuis des années, la France pensait toujours à la revanche, l'Angleterre voulait se débarrasser de sa rivale ; l'Allemagne a été entraînée dans la guerre, malgré sa volonté. Il rejette la responsabilité sur l'Autriche, sur Berchtold et consorts qui ont dupé et Berlin et leur vieil empereur. Reconnaît cependant que l'Allemagne s'est rendue coupable en violant la neutralité de la Belgique, mais trouve que les puissances de l'Entente ont fait encore bien pis en Grèce !

Die neue Rundschau. Avril. F. Lion. *Das Elsaps als Problem.* H. Ihering. *Das nene Theater.*

Preusissche Jahrbücher. Mai 1921. E. Daniels. *Poincaré über die Schuldfrage.* Critique acerbe des conférences faites par l'ancien Président sur les origines de la guerre. Oberstleutnant Boelcke. *Das Problem des Weltkrieges.* Considère que, même une grande victoire allemande, dès le début, n'aurait pu amener une issue heureuse de la guerre, en raison de la politique qui avait uni le monde entier contre l'Allemagne. Défend Ludendorff contre les critiques qui lui reprochent d'avoir perdu l'Allemagne en voulant à toute force anéantir l'ennemi au lieu de l'épuiser. — G. Ritter, *Geschictliche Wandlungen des monarchischen Staatsgedankens in Preussen-Deutschland.* L'idée de l'Empire est devenue plus puissante, alors que le sentiment monarchique s'affaiblissait. « Si l'empereur est tombé, l'empire reste. »

Juin. General V. *Kuhl. Zur Beurteilung unserer Heerfürer im Weltkriege.* Examine les jugements du général Buat sur Ludendorff et Hindenburg. — E. von Wertheimer. *Bismarcks Sturz.* Récit détaillé des événements qui amenèrent le conflit entre l'empereur et le chancelier, fait d'après de nouvelles publications et surtout d'après les lettres inédites des ambassadeurs d'Autriche à Berlin et Pétersbourg. H. Heimsoeth. *Der Beginn der Neuzeit in der Geschichte der Philosophie.* Met en valeur l'importance de la mystique allemande, de Eckehardt à Böhme. — F. Luther, *Paedagogia militans.* Article curieux par certains points de vue

nouveaux. Condamne sévèrement les résultats de l'éducation actuelle, et donne de l'école allemande un tableau qui contraste avec les éloges habituels. « La plus grande partie de la population ne peut mettre une orthographe à peu près correcte, ne connaît que superficiellement l'écriture latine, est hors d'état de lire des phrases imprimées en majuscules. » Les élèves des gymnases ne savent presque rien de l'Allemagne moderne, mais ont eu la tête farcie d'antiquités romaines ou de l'histoire des Hohenstaufen. Près de 80 0/0 d'Allemands n'ont d'autre conception philosophique que la mythologie de la Bible. Les classes supérieures des gymnases où l'on gaspille le temps en isolant les élèves de la vie moderne sont la partie la plus faible du système d'éducation. Les Universités ne répondent plus aux besoins et sont incapables d'enseigner aux étudiants le travail scientifique. Demande des réformes profondes faites dans un esprit démocratique et répondant aux besoins pratiques de notre temps. Le nouvel enseignement doit être plus simple et plus près de la réalité ; la langue maternelle doit en être le centre ; l'histoire moderne, l'étude de l'Allemagne, l'instruction civique, le travail manuel doivent être les éléments essentiels. Au lieu de s'en tenir aux classiques, il faut enseigner le latin du moyen-âge « qui nous fait comprendre la littérature latine de notre peuple et nous exerce aux formules latines encore en usage ». L'enseignement des langues étrangères doit s'appuyer sur la pratique et sur le vocabulaire de la vie courante. Au sujet de l'organisation de l'enseignement, Luther se prononce pour l'école unique, mais sans monopole d'Etat ; après la 4[e] année, les enfants doivent pouvoir choisir entre différents types d'écoles. Les classes supérieures des gymnases doivent être remplacées par trois années d'Université qui constitueront un enseignement supérieur obligatoire de culture générale précédant les études de spécialisation.

G. Delobel.

Notes et Documents

La Session du Conseil Supérieur (23-25 Juin 1921)

La Session du Conseil supérieur qui vient de se terminer avait à son ordre du jour un certain nombre de projets intéressant directement l'enseignement des langues vivantes.

1° *Projet d'arrêté relatif à la réduction des horaires hebdomadaire dans les lycées et collèges de garçons.*

Le projet présenté au Conseil et adopté par la Section Permanente avait été préparé par le Comité des Inspecteurs généraux et comportait, en ce qui concerne les langues vivantes, les réductions suivantes :

Philosophie A et B. : 1/2 heure.
Mathématiques A et B : 1/2 heure.
Première B et D (2e l.) : 1 heure.
Seconde B et D (2e l.) : 1 heure.
Troisième A (avec Grec) : 1 heure.
Troisième A (sans Grec) : 1 heure.
Troisième B : 2 heures.
Quatrième A (sans Grec) : 1 heure.

Après une discussion qui fut très vive en Commission, le Conseil n'a pas approuvé les suppressions intéressant la Philosophie (A et B), la Troisième A (avec et sans Grec), et la Quatrième A (sans Grec). Les autres modifications aux horaires actuels ont été admises. En conséquence, le représentant des langues vivantes a cru devoir faire entendre la protestation suivante, qui demeure au procès-verbal des séances du Conseil :

« Je ne me propose pas de renouveler ici les déclarations que « j'ai faites devant votre Commission de l'Enseignement secon- « daire. Ayant combattu de toutes mes forces ce projet dont je « n'approuve pas le principe, et dont j'ai contribué à atténuer « les inconvénients, je veux en laisser la responsabilité à qui « elle revient. Veuillez seulement me permettre quelques mots « très brefs.

« Les langues vivantes sont tout particulièrement touchées par « le projet qu'on vous demande de voter. Dans l'ensemble des « deux cycles d'études, elles perdent finalement sept heures, et « cela est grave pour une discipline sans programme, parce que « le but à atteindre reste le même, et que les maîtres ne dispo- « sent cependant, pour y aboutir, que de moyens fâcheusement

« réduits. Dans ces conditions, vous comprendrez que je sois tenu « de faire toutes réserves.

« Il y a dix-neuf ans, vous nous avez confié une tâche très pré- « cise. Vous nous avez demandé d'enseigner les langues vivantes « de manière que les élèves les lisent, les écrivent et les parlent. « Comment nous avons exécuté notre part du contrat, ce n'est pas « à moi qu'il appartient de le dire. Je tiens simplement à rappe- « ler — et je le fais avec quelque fierté, — que lorsque, au cours « de la dernière guerre, il a fallu, presque du jour au lendemain, « constituer une petite armée d'agents de liaison avec nos alliés « d'Outre-Manche et d'Outre-Atlantique ; lorsqu'il s'est agi d'or- « ganiser le service des prisonniers de guerre, ou bien, aux pos- « tes d'écoute de toute première ligne, de surprendre les secrets « de l'ennemi, il n'y a eu qu'à choisir parmi les élèves des lycées « et collèges. Voilà, pour un enseignement « bassement utili- « taire », un service rendu au Pays, dont celui-ci a le devoir « d'être reconnaissant à l'Enseignement des langues vivantes.

« Je parlais tout à l'heure de contrat ; mais tout contrat est « bilatéral. Les élèves qui ont si bien collaboré à l'œuvre com- « mune, nous les avons formés avec l'horaire généreux que vous « nous avez concédé en 1902. Depuis, vous l'avez déjà réduit en « 1912 ; aujourd'hui, vous le comprimez davantage. Au nom de « l'unanimité de mes collègues, encore une fois, je fais toutes « réserves. Si, malgré leur bonne volonté, en dépit d'un zèle qui « ne se démentira pas, ils restent inférieurs à une tâche devenue « trop lourde pour eux, si les résultats qu'ils obtiendront désor- « mais ne se peuvent comparer avec ceux qu'ils obtenaient jadis, « que personne ne leur en veuille ; que nul ne leur adresse de « reproches pour une infériorité dont ils refusent d'accepter la « responsabilité. »

M. l'Inspecteur général Hovelaque a déclaré s'associer sans aucune réserve à la protestation du délégué des langues vivantes.

Au cours de la discussion, des déclarations intéressantes ont été faites par M. Bellin, Directeur de l'Enseignement secondaire.

« Une réduction d'horaires s'impose, a-t-il affirmé, afin de réserver le temps nécessaire à l'application de la Loi sur l'Enseignement physique obligatoire et la Préparation militaire, laquelle sera appliquée dès que la Chambre se sera mise d'accord avec le Sénat. » Questionné ensuite par divers membres du Conseil, jus- leurs diplômes universitaires, il a affirmé que l'enseignement physique, et craignant de voir pénétrer au lycée des instructeurs militaires qui se substitueraient aux maîtres civils qualifiés par leurs diplômes universitaires, il a affirmé que l'enseignement militaire ne serait donné qu'aux élèves âgés de 16 ans, au minimum, rien ne serait changé en ce qui concerne les autres.

2° *Projets de Décret et d'arrêté relatifs au professorat des Ecoles normales et des Ecoles primaires supérieures.*

Depuis longtemps, le personnel des professeurs de langues vivantes de l'Enseignement primaire supérieur réclamait la réforme du Certificat primaire, et souhaitait qu'il fût mis sur le même pied que les autres, en devenant une section du professorat littéraire institué par le décret du 18 janvier 1887.

Le professorat spécial des langues vivantes est aujourd'hui créé. Les épreuves communes du premier degré comprendront, à l'écrit :

1° Une composition française sur un sujet de littérature emprunté aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

2° Une composition sur un sujet d'histoire moderne ou contemporaine.

3° Une composition sur un sujet de géographie.

A l'oral :

1° Lecture expliquée d'un texte français des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

2° Interrogations sur l'histoire moderne et contemporaine.

3° Interrogations sur la géographie.

4° Lecture expliquée d'un texte étranger et conversation en langue étrangère. (*Epreuve commune à tous les candidats*).

Les épreuves spéciales du second degré comprennent, à l'écrit :

1° Composition de psychologie, morale ou pédagogie.

2° Composition en langue étrangère.

3° Version de langue étrangère.

4° Thème de langue étrangère.

Le projet soumis au Conseil comprenait en outre, une composition française, qui a paru faire double emploi avec celle des épreuves du premier degré. A la demande du délégué des langues vivantes, mandaté sur ce point par ses collègues, cette épreuve a été supprimée.

A noter que les sections A (Langue et Littérature françaises) et B (Histoire et Géographie), comprennent l'une et l'autre une Version de langue étrangère.

A l'oral :

1° Lecture expliquée d'un passage pris dans un auteur classique français du XVIIe au XIXe siècles.

2° Lecture et traduction d'un passage pris dans un auteur étranger, avec explications grammaticales et littéraires.

3° Exercices de conversation en langue étrangère.

4° Traduction à livre ouvert d'un passage d'un auteur français.

5° Questions sur l'enseignement des langues vivantes.

A noter également l'introduction, aux épreuves orales des certificats spéciaux de langue française et d'histoire et de géographie, de l'explication d'un texte de langue étrangère.

En somme, réforme excellente, dont le délégué des langues vivantes a tenu à remercier le Directeur de l'Enseignement primaire, et qui assure aux professeurs de langues de l'Enseignement primaire supérieur, une situation rigoureusement égale à celle de leurs collègues des autres disciplines, leur permet d'être titularisés sans complications excessives, et d'aspirer aux plus hautes fonctions de leur emploi.

3° *Projet de rétablissement du Concours général entre les lycées et collèges.*

La discussion fut d'autant plus longue et vive au sujet de ce projet, que l'opinion du Conseil était très divisée. 20 voix contre 20 en Commission, 24 voix contre 20 en séance plénière. C'est à cette très faible majorité que le projet a été finalement adopté. Le délégué des langues vivantes avait reçu mandat de ses collègues du Comité de l'Association de voter contre le principe du rétablissement du concours, et au cas où il serait néanmoins adopté, de s'opposer à la participation des langues vivantes à côté des autres disciplines. Il a eu d'autant moins de peine à faire prévaloir l'opinion de ses mandants que M. l'Inspecteur général Hovelaque s'était prononcé dans le même sens à la Section permanente, en faisant valoir les mêmes arguments.

Les Six Questions de M. Léon Bérard

En ouvrant la session du Conseil supérieur de l'Instruction Publique, M. Léon Bérard a prononcé l'allocution suivante, que nous reproduisons d'après *le Temps*.

« J'avais eu l'honneur de vous dire au commencement de la session de janvier, que vous seriez appelés à délibérer sur la réforme de l'Enseignement secondaire. J'ai choisi, pour vous saisir du problème dans son entier, la méthode qui m'a semblé la plus favorable à la liberté de discussion qu'un tel sujet requiert. Je vous demanderai de vouloir bien donner votre avis, dans votre prochaine session, sur un certain nombre de questions qui vont vous être, dès aujourd'hui, publiquement posées.

Si ces questions ont été à dessein libellées en termes très généraux, il n'est, cependant, pas douteux qu'un nouveau plan d'études s'y trouve virtuellement contenu, dont il sera facile de discerner les idées directrices.

Il s'agit, sans annuler l'œuvre de 1902, de réparer les faiblesses et de rectifier les erreurs que l'expérience y a fait apparaître. Les spécialisations prématurées et les options hasardeuses risquent

de nuire à la culture générale, en même temps qu'elles méconnaissent le problème de la vocation. Il semble souhaitable que, pour les trois premières années de l'enseignement secondaire proprement dit (classes de 6e, 5e et 4e), il soit institué un enseignement commun inspiré des anciennes disciplines. Si un élève se repent à la fin de la 4e d'avoir fait du latin et du grec, son erreur sera moins grave et plus facilement réparable que celle de son camarade qui regretterait quelque jour d'avoir choisi une division sans grec, ni latin au commencement de la 6e, alors que malgré son jeune âge, mis en demeure d'opter, il s'est légitimement mépris sur ses goûts et ses aptitudes véritables.

Le moment venu où l'opinion peut raisonnablement s'exercer, l'élève aurait le choix entre un enseignement littéraire à base de culture gréco-latine, un enseignement scientifique avec latin, un enseignement moderne. Le tout est de tenir compte, quant à cette division des études, de deux observations essentielles.

Ce fut l'erreur de beaucoup de programmes d'opposer trop fortement l'une à l'autre la formation littéraire et la formation scientifique. Il importera d'y remédier principalement en accordant aux sciences, dans la section des lettres, une part plus large que celle qu'elles y avaient jusqu'à présent obtenue.

Le plan d'études actuel comporte, avec la diversité d'enseignements inégaux, l'égalité de sanction. Il y a lieu de se demander si ce ne serait point perpétuer une rerreur, que d'admettre à l'avenir cette règle, en décidant que l'enseignement moderne donnerait indistinctement accès à toutes les écoles, à toutes les études d'enseignement supérieur, à toutes les carrières.

Je souhaite, messieurs, que nous nous mettions aisément d'accord sur un sujet où l'avenir du pays est gravement intéressé. Sans doute y parviendrons-nous, sans trop de peine, si nous voulons bien nous rappeler quels sont l'objet et les fins sociales de l'enseignement secondaire. »

Voici le texte officiel des six questions posées par M. le Ministre :

Cabinet du Ministre
de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts.

1re Question. — Le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique n'estime-t-il pas indispensable de supprimer la division des études secondaires, séparées actuellement en deux cycles ?

2e Question. — Le Conseil supérieur de l'Instruction Publique ne considère-t-il pas comme nécessaire d'établir un enseignement unique jusqu'au passage en 3e, le Latin étant obligatoire dans les classes de 6e, 5e et 4e et le Grec dans cette dernière classe ?

3e *Question.* — Le Conseil supérieur de l'Instruction Publique est-il d'avis qu'il soit établi, à partir de la classe de 6e, une division de l'enseignement en deux sections :

1° Enseignement classique, divisé lui-même en :

A. Latin-grec, avec un enseignement scientifique plus développé que dans le plan d'études actuel.

B. Latin-sciences.

2° Enseignement secondaire moderne.

4e *Question.* — Le Conseil supérieur de l'Instruction Publique n'estime-t-il pas qu'une différence de sanctions s'imposerait suivant la nature de l'enseignement reçu : le baccalauréat, avec les droits qu'il confère présentement, deviendrait la sanction des études d'enseignement classique (latin-grec, latin-sciences), tandis que les études de la deuxième section aboutiraient à un diplôme d'enseignement secondaire moderne qui serait admis pour l'inscription dans les Etablissements et Ecoles d'enseignement supérieur, en vue de l'obtention des grades ou titres conférés par l'Etat, sauf la licence ès lettres (toutes mentions), les concours de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale des Chartes, la licence en droit et le doctorat en médecine ?

5e *Question.* — Le Conseil supérieur est-il d'avis qu'on doive alléger les programmes et les horaires de l'Enseignement secondaire, en réduisant les heures de classe à une durée de *20 heures* par semaine dans les classes de 6e, 5e et 4e et à 22 heures par semaine en 3e, 2e et 1re.

6e *Question.* — Les classes de langues vivantes étant quelque peu restreintes par suite d'une diminution d'heures et de la disparition de la seconde langue dans les classes de seconde et de première, le Conseil supérieur de l'Instruction Publique serait-il d'avis d'autoriser les chefs d'établissements à organiser des cours facultatifs où les élèves pourraient étudier une seconde langue, lorsque ces cours auraient, dès la rentrée, un effectif suffisant d'inscrits ?

Dans l'affirmative, le Conseil supérieur ne jugerait-il pas utile d'autoriser les candidats aux examens du baccalauréat et du diplôme d'enseignement moderne à présenter une seconde langue comme matière supplémentaire avec un coefficient approprié ?



Il nous paraît inutile d'insister sur le caractère tendancieux de ces questions, non plus que sur l'extrême gravité du danger qui menace l'Enseignement des langues vivantes.

Les membres du Conseil supérieur ont été invités par le Ministre lui-même à transmettre leur réponse à ces questions *avant le* 15 octobre prochain. Une Commission élue par le Conseil examinera les réponses, et devra remettre son rapport d'ensemble au plus tard le 15 décembre, pour que la discussion puisse venir devant le Conseil *dès sa session de janvier 1922.*

M. Rancès, délégué des langues vivantes au Conseil, désireux de traduire aussi fidèlement que possible l'opinion de ses collègues, prie instamment ceux d'entre eux qui auraient des observations à lui soumettre, à lui écrire *avant le 20 septembre*, 94, rue La Fontaine, Paris 16e.

⁂

20 juillet 1921.

Nous apprenons que les membres du Conseil Supérieur viennent d'être invités par le Ministre à répondre à une septième question, dont voici le texte :

« Le Conseil Supérieur estime-t-il, au moment d'une réforme « de l'enseignement secondaire des jeunes gens, qu'on puisse laisser « de côté la réforme de l'enseignement secondaire des jeunes filles, « et qu'on puisse continuer à envisager dans l'avenir un enseigne- « ment secondaire des jeunes filles différent de celui des jeunes « gens ? »

Les membres de l'Association sont priés de bien vouloir transmettre, au sujet de cette question tout à fait imprévue, leurs observations et avis à M. Rancès, délégué au Conseil Supérieur.

⁂

Nous apprenons d'autre part qu'un Comité a été immédiatement constitué par un certain nombre de membres du Conseil, sous la présidence de M. Ferdinand Brunot, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, pour *grouper les partisans d'un Enseignement complet des Humanités Modernes, et de l'égalité des sanctions au baccalauréat.* On trouvera plus loin les premières listes d'adhérents. La circulaire suivante, adressée aux membres du Conseil Supérieur, indique clairement l'esprit et le but de ce Comité.

Circulaire adressée aux Membres du Conseil supérieur

Monsieur,

M. le Ministre de l'Instruction Publique a fait adresser à chacun des membres du Conseil supérieur un questionnaire auquel il leur demande de répondre individuellement, en vue d'une transformation de l'Enseignement secondaire.

Les questions sont rédigées de telle sorte que l'opinion du Ministre apparaît très clairement. On se trouve en présence, non pas d'une enquête, mais d'une demande d'adhésion à un système préconçu. Quelle que soit d'ailleurs la forme et l'esprit de cette consultation, elle a une extrême importance, puisque c'est la première fois depuis la guerre qu'un ministre pose dans son ensemble

la question de l'Enseignement secondaire. Pour cette raison, les soussignés croient devoir attirer votre attention, sur un certain nombre d'observations que leur a suggérées l'étude du questionnaire.

La question I (suppression des cycles) et la question V (allègement des programmes et réduction des heures de classe) n'appellent pas de contradiction sérieuse : sur le premier point, tout le monde est d'accord ; sur le second, les divergences ne peuvent porter que sur l'étendue des réductions proposées. Mais il se dégage du texte des questions II, III et IV un système qui, pour les raisons suivantes parait abolument inacceptable.

Le Ministre s'est proposé — et tout le monde ne peut que l'approuver — de renforcer les études anciennes. En réalité, il les affaiblit.

En effet, dans n'importe quelle discipline, si l'on veut arriver à un résultat sérieux, il faut que les élèves croient à ce qu'ils font et qu'ils en sentent la nécessité. Or, en forçant tous les enfants à faire pendant trois ans du latin et pendant un an du grec, on chargera les premières classes d'une masse d'élèves décidés à abandonner ces études au bout de ce temps, et qui n'apporteront ni zèle, ni intérêt aux exercices. Ils constitueront un poids mort dont souffrira la vraie clientèle des langues classiques.

Ceux qui ne doivent pas continuer leurs études de langues anciennes tireront-ils de ces trois années un profit sérieux ? L'avantage que peut procurer une connaissance aussi rudimentaire des langues anciennes pour la connaissance du franjais, est-il proportionné au temps perdu ? Si l'on considère la culture, quel profit des enfants si jeunes peuvent-ils avoir à apprendre à lire le grec, et à s'initier aux éléments de la langue latine ? Nous croyons qu'à aucun point de vue, ils n'ont rien à gagner au système proposé.

De plus, en les forçant à faire du latin pendant trois ans et du grec pendant un an, il diminue gravement le temps consacré au français, à ce français qui sera à partir de la troisième, la base principale de leur culture ; et cela, à un âge où il est particulièrement nécessaire d'assurer par de fortes études grammaticales et par quelques notions de l'histoire de la langue, la connaissance fondamentale du français. Si l'on se plaint — et avec raison — de la faiblesse actuelle des études françaises, c'est que ces solides assises manquent à nos lycéens. Au lieu de remédier à ce détaut, le projet ministériel fait perdre aux élèves modernes la meilleure partie de leur temps pendant trois ans.

A côté de la Section classique, le Ministre prévoit une Section Moderne. Etant donné que l'Enseignement primaire supérieur et l'Enseignement technique s'offrent à ceux qui désirent un cycle d'études plus court ou plus directement utilitaire, la Section Moderne du Lycée, pour ne pas faire double emploi, ne peut être

qu'une Section de culture générale. Un tel enseignement est parfaitement viable, comme l'ont prouvé les résultats obtenus dans la section D actuelle (Sciences-Langues), qui s'est montrée tout à fait capable de produire en français de très bons élèves, et qui en aurait produit beaucoup plus et de meilleurs encore, si une expérience loyale avait été faite. Mais les résultats de l'enseignement féminin, sont là, et ils sont démonstratifs.

Or, les Humanités modernes valent les Humanités classiques, elles doivent être placées avec ces dernières sur un pied d'égalité; elles doivent être mises dans les conditions nécessaires pour réussir. Le projet ministériel ne les y met pas. Il a pour conséquence inévitable de faire de la Section Moderne le refuge de tous ceux qui n'auront pas réussi en latin. Cette section recrutée parmi les éléments inférieurs ne pourra aboutir qu'à des résultats inférieurs.

Aussi ne lui accorde-t-on plus l'égalité de sanctions : à la fin des études classiques se placera le baccalauréat qui ouvrira toutes les portes ; à la fin de la Section moderne, un simple certificat qui ne donnera accès à presque aucune des professions libérales. Les parents qui ont quelque ambition pour leur fils ne pourront pas consentir à lui fermer l'avenir à quatorze ans. Ils ne le feront que s'ils sont contraints par son incapacité même. On condamne la Section moderne en l'instituant.

Pareil recul semble d'autant plus inopportun, que certains pays étrangers rendent en ce moment même un éclatant hommage à la culture française, allant jusqu'à lui donner dans leur enseignement, la place occupée autrefois par la culture ancienne qu'elle résume à leurs yeux. Sur quelle base asseoir notre propagande à l'étranger si nous désavouons ce jugement si flatteur ? Comment pouvons-nous, sans trahir nos intérêts nationaux, dire à nos amis que cette culture française qu'ils estiment si haut, nous la trouvons pour nous-mêmes insuffisante ? En outre, au lendemain d'une guerre où la victoire n'a été obtenue que par une intime collaboration des armées alliées à tous les échelons, à la suite d'une paix qui a mis les peuples en rapports plus étroits les uns avec les autres, et qui fait à la France, en particulier, une obligation de multiplier ses liens avec le monde, on envisage dans une réforme de l'Enseignement secondaire une diminution de la part accordée aux langues vivantes. C'est aller au rebours du mouvement des choses.

Enfin, le projet ministériel présente un défaut plus grave encore dans une Société démocratique comme la nôtre qui a fait preuve jusqu'à présent d'une singulière force de résistance en face des excitations démagogiques, mais dont la sagesse a besoin d'être encouragée pour ne pas y céder dans l'avenir. Loin de faciliter l'accès des études secondaires aux meilleurs élèves de l'Ecole primaire, on va les gêner singulièrement et risquer de les écarter.

Sans doute, ils peuvent toujours se présenter au concours des bourses au seuil de la 6e, mais c'est avant d'avoir fini leurs études primaires, et ceux qui le font avec succès sont une infime minorité. Ce n'est qu'un an plus tard que la plupart se présentent avec toutes leurs chances. Actuellement, ils peuvent entrer directement en 5e dans la Section sans latin ; si, désormais, le latin est obligatoire à partir de la 6e, il leur sera impossible d'aller rejoindre en 5e, les enfants de leur âge. Il leur faudra entrer en 6e et se mettre ainsi, dès le début, d'un an en retard. Ils ne le rattraperont jamais.

Tels sont, Monsieur, nos observations essentielles. Il nous a paru qu'elles méritaient, par leur importance, d'être groupées et mises sous les yeux des membres du Conseil supérieur.

Ferdinand Brunot, Kœnigs (*membre de l'Institut*), Colin, Grévy, Peyrot, Rancès, Mlle Sanua, *membres du Conseil supérieur.*

Liste d'adhésions au Comité Brunot

M. Veillet-Lavallée, Président de l'Ass. des Prof. de L. V. des 3 ordres, et M. Servajean, Secrétaire général de l'Association, représentant l'Association.

M. Berthod, prof. de philo, au lycée St-Louis, Président de la Société des Agrégés.

M. Lugol, prof. de physique au lycée St-Louis, membre du Conseil académique.

M. Billard, prof. de physique au lycée St-Louis.

M. Tourrès, prof. de Math. au lycée Carnot.

M. Weill, prof. de math. au lycée St-Louis.

M. Hilleret, prof. de lettres au lycée St-Louis.

MM. Bourgarel, Bruhat, Rivière, Tourriol, prof. de phys. lycée St-Louis.

M. Parot, étud. en médec.

MM. Robert-Dumas, Burghard, Gibb, Beley, Camerlynk, Becker, prof. langues vivantes, lycée St-Louis.

M. Michel, prof. math. spéc., lyc. St-Louis.

MM. Capelle, Noblot, prof. lettres.

M. Fabry, prof. Faculté des Sciences, Marseille.

MM. Legouis, Cazamian, Andler, Martinenche, Rouge, Hauvette, Girard, Bloch, Painlevé, Huchon, prof. à la Sorbonne.

MM. Baldensperger, Koszul, Coën, Tonnelat, Roth, Dreyfus, Paulin, Anstett, prof. à l'Université et aux lycées de Strasbourg.

M. Girard, président des *Compagnons*.

MM. Dansac, Saillens, prof. au lycée Pasteur, Paris.

M. Ch.-M. Garnier, prof. lyc. Louis-le-Grand (1re Sup.).

Mlle Stahl, prof. au cours Fénelon.

M. Gaston Jèze, prof. à la Faculté de droit, Paris.

M. Taillebot, prof. langues, lyc. Aix.

MM. Fleurant, L.-W. Cart, Chemin, prof. langues, lyc. Carnot.

MM. Garenc, Genique, Penel, Guyot, docteur ès lettres, Coquet, Lafferranderie, Besnard, Dauvergne, prof. français au collège Chaptal.

MM. Béché, Angelet, Lacaze, Mampon, Widlöcher, Sigaud, Tervillo, Marty, Pastre, Blériot, Grand, prof. mathém. coll. Chaptal.
MM. Dubreuil, Ledoux, Pastouriaux, prof. Phys. et Hist. Nat., collège Chaptal.
M. Ancel, prof. hist. collège Chaptal.
MM. Gricourt, Lepape, Picot, Schweitzer, Bec, Stœffler, Chopin, Beslon, Sagot, prof. langues vivantes, collège Chaptal.
MM. Hovelaque, Berthet, Raphaël, doct. ès lettres, prof. langues vivantes, lycée Lakanal.
MM. Lebrun, prof. mathém., Bourguignon, prof. phys., Pauthier, prof. hist., lyc. Lakanal.
M. Goetschy, prof. lang. viv., lycée Michelet.
Laurens, prof. lang. viv., lyc. Avignon.
Mlle A.-J. Calos, prof. Ecole comm., Paris.
M. Macary, prof. langues viv. coll. Falaise.
M. Audoin, prof. langues viv. lyc. Poitiers.
Mme Audoin, prof. langues viv., coll. J. F., Poitiers.
MM. Descouchant, Airault, Lascaux, prof. lang. viv., coll. La Châtre.
Mlle Roziès, prof. sciences, coll. j. f., Grasse.
Mme Michel Pélissier, prof. lang., coll. j. f., Grasse.
M. Louis Brun, docteur ès lettres, prof. l. v., lyc. Charlemagne.
M. A. Bertrand, prof. l. v., lyc. Toulouse.
M. Pitollet, prof. l. v., lyc. Henri-IV.
Mlles Leroy, Lalloz, prof. lettres, coll. J. F., Grasse.
M. Roussel, prof. l. v., lyc. Vendôme.
M. Marin, docteur ès lettres, prof. l. v., lyc. Auch.
M. Louis Weill, prof. l. v., lyc. Louis-le-Grand.
M. Baude, prof. l. v., lyc. St-Louis.
M. Escarté, prof. l. v., lyc. Toulouse.
M. Marty, rédacteur en chef de l'*Education*.
M. Dodanthun, prof. l. v., lyc. Nevers.
M. Gromaire, prof. l. v., lyc. Buffon.
MM. Labeyrie, Martin, prof. l. v., coll., Parthenay.
MM. Wetzel, Clech, prof. l. v., lyc., Rennes.
M. de Goyon-Matignon, prof. l. v., coll. j. f., Avranches.
M. Le Goff, prof. l. v., lyc., Toulon.
M. Favre, prof. l. v., lyc., Moulins.
MM. Capela, de Thorey, prof. l. v., coll., Barbézieux.
MM. Gautier, Joucla, Vignolles, prof. l. v., lyc., Janson-de-Sailly.
MM. Pierre Proust, prof. l. v., Vézinhet, prof. philos., Roux, prof. phys., Roussin, prof. math., coll., Nyons.
M. Béchot, prof. l. v., coll., Avesnes.
M. Chaufour, rédact. en chef au Ministère de l'Instr. publ., Le Caire.
M. Nicolas, prof. lang. viv., lyc., Brest.
M. Kerlevézou, prof. hist., lyc., Brest.
M. Ardré, prof. mathém., lyc., Brest.
MM. Perros, prof. l. v., Merle, prof. l. v., Le Paih, prof. l. v., Le Tournau, prof. l. v., Rambaud, prof. math., Calmette, prof. lettres, lycée Lorient.
M. Cotton, prof. Faculté Sciences, Université Paris.
M. Gaston Hirtz, prof. l. v., lycée de Poitiers.
M. Vialat, prof l. v., lycée, Constantine.
M. Rocher, prof. l. v., lycée de Lyon-Parc.
M. Michel, prof. à la Faculté des lettres, Nancy.
M. Peyraube, prof. l. v., lycée, Nancy.
M. Langevin, prof. au Collège de France.
M. Hollande, Secrétaire de la Chambre de Commerce de Reims.
M. Mallet, prof. l. v., lycée, Reims.

Mlles Bianquis, Bachelarte, Collette, prof. l. v., Ecolan, prof. histoire, Chaumont, prof. mathém., lycée j. f., Reims.

MM. Pitrou, docteur ès lettres, prof. l. v., Priout, docteur ès lettres, prof. l. v., lycée de Caen.

MM. Commarmond, Denjean, prof. l. v., lycée Condorcet.

M. Simon, prof. l. v., lycée de Casablanca.

M. Briquelot, prof. l. v., lycée de Bar-le-Duc.

M. Laborde, prof. l. v., lycée Angoulême.

La *Section régionale* des prof. de l. v. de Bordeaux. Président : M. le Doyen Dresch.

M. Laval, prof l. v., lyc. d'Angers.

MM. Agostino, Desesbats, Euvrard, Simon, Talbot, prof. lang. viv., lyc. Périgueux.

Mlle Lambert, prof. lettres, Mme Voisenat, prof. lang., Mlle Van der Berg, prof. lang., lyc. j. f., Dijon.

M. Gillon, prof. lang., lyc. Carnot, Dijon.

Mme Piolé, prof. lettres, E. P. S., j. f., Thionville.

MM. Kuntz, Pax, Thiry, Ruolt, Müller, prof. lettres, collège de Thionville.

MM. Kappès, Dehlinger, prof. hist. et géog., collège, Thionville.

MM. Villebrun, Naucelle, Marchal, prof. mathém., coll., Thionville.

MM. Lévy, Ponthieu, Piolé, Grenier Paul, prof. l. v., coll., Thionville.

MM. d'Hauterive, Leprince, prof. lettres, Lamoureux, Malnoy, prof. math., Charzat, Parain, prof. Class. Elém., Cochet, Goudry, Vaillant, Isselé, Bezier, prof. l. v., lycée d'Orléans.

MM. Chabonnat, prof. sc. nat., Dodancourt, Duchesne, Lasserre, Versini, prof. lettres, Gusse, Penaud, prof. math., Lamarre, Rosse, prof. l. v., Meininger, prof. hist., lycée de Beauvais.

MM. Pauze, Maurice, Maillet, Demaud, Mollon, Matteï, prof. l. v., lycée de St-Etienne.

Mme Gaucher, Mlles Wheatcroft, Guignon, Mme Maurice, prof. l. v., lyc. j. f., St-Etienne.

MM. Lemarchands, Malfreyt, Lacroix, Tournaire, Martin, prof. phys., lycée St-Etienne.

MM. Condemine, Gaucher, Perras, Bourgeois, Henry, Bourgogne, Masset, Schuchmacher, Perrot, prof. au lycée de St-Etienne.

Mmes Matteï, Ceryet, Mlle Chaussabel, prof. lettres, Mlle Jacquemin, prof. math., lycée de j. f., St-Etienne.

M. G. Ledoux, adj. à l'insp. des Succurs. de la Banque de France, Paris.

Mlles Pontheil, Morce, Alléjean, prof. sciences, Debat, prof. mathém., Cluzel, Bonnardot, Menars, prof. hist., Meuc, prof. lettres, L. Daudin, prof. lang., lycée j. f., Bordeaux

Mlles M. Fauré, Pauteux, Guyot, Richard, prof. lettres, Nadal, prof. math., Poirot, Souvaux, prof. sciences, lyc. j. f., Rouen.

MM. Henry, Lenouville, prof., Darvez, Chevadoux, prof. mathém., Leitz, Cuisenier, prof. lettres, Dr Maurice Cornille, lycée de Rouen.

Mlles Hucher, Baraduc, prof. lettres, Duchaussoy, prof. sc., Gémonet, Vépin, Simart, Labrousse, maîtresses primaires, Denin, Aubert, prof. sciences, lyc. j. f., Amiens.

MM. Douclut, Tourneaux, prof. math., Thomas, prof. hist., Vettier, Renaudeau, prof. lang., lycée d'Amiens.

(*A suivre*).

Un Ordre du jour des Professeurs de la Faculté des Lettres de Paris

Nous apprenons qu'au cours d'une réunion récente, à laquelle assistaient la plupart des professeurs de la Sorbonne littéraire, M. Brunot, Doyen, a combattu le projet ministériel tel qu'il a été soumis par M. Léon Bérard à l'examen du Conseil supérieur.

Les *soixante* professeurs présents approuvèrent l'exposé du Doyen et votèrent, — *à l'unanimité, moins quatre abstentions,* — l'ordre du jour suivant :

« La Faculté des lettres, tout en affirmant son profond attache-
« ment aux études qui ont pour objet l'antiquité classique,
« repousse tout projet rétrograde de réforme de l'enseignement
« secondaire qui aurait pour effet de supprimer ou de diminuer
« les humanités modernes, de leur refuser la sanction du bacca-
« lauréat et de fermer aux élèves qui en sortent, soit la Faculté
« des lettres, soit d'autres établissements d'Enseignement supé-
« rieur. »

Titularisation des Instituteurs délégués et maîtres-adjoints des E. P. S

Des renseignements que nous avons recueillis, il semble que la thèse de l'administration peut se résumer comme suit :

Les lois du 26 décembre 1908 et du 25 février 1914, qui réglaient la titularisation comme professeurs des certifiés de langues vivantes (Certificat d'aptitude à l'Enseignement des langues vivantes, dans les E. N. et les E. P. S.), ont été abrogées par l'article 5 de la loi du 6 octobre 1919.

Aucun texte n'existe donc à l'heure actuelle concernant cette titularisation et nos collègues resteraient éternellement délégués et maîtres-adjoints si on ne leur appliquait, par assimilation, les dispositions de l'article 15 de la loi de 1919 qui règlent la titularisation des maîtres-auxiliaires.

Nous accueillerons volontiers les observations que suggèrera à nos lecteurs la lecture de ce qui précède.

Ch. V.-L.

Société des Langues Méridionales

Le groupe parisien de la Société d'Etudes des professeurs de langues méridionales a tenu séance le 29 mai dernier, au lycée Louis-le-Grand. M. Marcaggi présidait, assisté de M. Denjean, comme secrétaire. M. Martinenche, professeur à la Sorbonne, faisant fonction d'Inspecteur général d'espagnol était présent.

La réunion avait pour but d'examiner les vœux émis par l'Assemblée générale de Toulouse, du 16 mai. La plupart ont été votés. La discussion a porté sur les points suivants : nécessité

de faire respecter les horaires prescrits par les réglements et programmes ; composition de langues vivantes au baccalauréat ; le développement de l'enseignement des langues méridionales en France ; la campagne menée par notre groupement pour la défense de l'allemand.

L'Assemblée a approuvé l'élection de M. Gavel, professeur d'espagnol, au lycée de Bayonne, comme *président* de la Société et celle de M. Paoli, professeur d'italien au lycée de Marseille aux fonctions de *secrétaire général*. Elle a proposé M. Pitollet, professeur d'espagnol au lycée Louis-le-Grand, comme vice-président.

Elle a enfin émis un vœu en faveur de la création de deux postes d'inspecteur général, l'un pour l'espagnol, l'autre pour l'italien, ou, si la chose est impossible pour le moment, d'un poste commun aux deux langues.

Les séjours à l'étranger (suite)

Adhésions reçues depuis le 1er juin 1920

Mlle Bianquis, prof. d'allemand au lycée de J. F. de Reims.
MM. Demaud, prof. d'allemand, lycée de Saint-Etienne.
Duchatelle, prof. d'allemand, collège de Salins.
Beltette, prof. d'anglais, lycée de Tourcoing.
Roullet-Debenay-Lafond, prof. d'anglais, lycée de Limoges.
Goll, prof. d'allemand, lycée de Besançon.
Vaillandet, prof. lettres et allemand, Ecole primaire supérieure de Nancy.
Mlle Ott, prof. d'allemand et d'anglais E. P. S. de J. F., Mézières.
MM. Grémillet, professeur d'allemand au collège de Bruyères.
Frémin, prof d'allemand au collège de Saumur
Bartier, prof. d'anglais au collège d'Armentières.
Mlle Coste, prof. d'italien aux lycées Montgrand et Longchamp (Marseille).
M. Rottée, prof. d'allemand au lycée Rollin.
Mlle Picault, prof. d'anglais à l'Ecole primaire supérieure de J. F. de Charolles.
MM. Priout, prof. d'anglais au lycée de Caen.
Vincent, prof. d'anglais au lycée Charlemagne.
Lauvrière, professeur d'anglais au lycée Louis-le-Grand.
Droin, prof. d'allemand au lycée Buffon.
Rouquette, prof. d'anglais au lycée de Limoges.
Aubé, prof. d'anglais E. P. S., de Saint-Etienne.
Mlle Vircoutter, prof. d'allemand à l'E. P. S. de J. F. de Clamecy.
Mlle Exbrayat, prof. d'anglais à l'E. P. S. de J. F. de Tours.
MM. Roulleux, prof. d'anglais au collège de Saint-Jean-d'Angély.
Briquelot, prof. d'anglais au lycée de Bar-le-Duc.
Mme Violot, prof. d'allemand au collège de J. F. de Neufchâteau.
MM. Degré, prof. d'anglais au collège de Langres.
Barbier, prof. à l'E. P. S. de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain).
Rochelle, prof. d'allemand au lycée de Bordeaux.
Mollet, prof. d'allemand au lycée Périer (Marseille).

Mlle Ombredane, prof. anglais E. P. S. de J. F. d'Orléans.
MM. Pere, prof. d'allemand au lycée de Valenciennes.
Pagès, principal du collège de Cannes.
Rigaudières, prof. d'allemand au lycée de Cahors.
Galibert, prof. d'anglais E. P. S. de Toulouse.
Berlioz-Beinier-Joanny, prof. Ecole normale de Montbrison.
Mme Leroy, prof. d'allemand au collège de J. F. de Toul.
M. Cury, répétiteur de collège en congé, Instructor Cornell University, Sthaca (Etats-Unis).
Mlle Bianquis, professeur d'allemand au lycée de J. F., Reims.

Total : 77 adhésions.

Jules DODANTHUN,
Professeur d'anglais, lycée de Nevers.

EXTRAITS DE LA PRESSE

Le danger que court l'Enseignement des Langues Vivantes

Nous extrayons les lignes suivantes d'une brochure de M. H. Le Châtelier, Professeur de Chimie à la Sorbonne et à l'Ecole des Mines, Membre de l'Académie des Sciences. Cette brochure, reproduction d'un article de la « Revue de Métallurgie » (1), *vient d'être distribuée à tous les membres du Conseil Supérieur.*

« .....Mais », objectera-t-on, « la part faite dans ce programme aux Langues Vivantes est bien faible. Convient-il de heurter de front une opinion ou un préjugé très développé chez nous depuis quelques années ? La vérité n'a rien à ménager, et doit s'affirmer sans masque. Avant la guerre, il était de bon ton de mettre la culture allemande au-dessus de toute autre ; espérons que ce snobisme est définitivement mort, et ne le remplaçons pas par un autre. Aujourd'hui, la culture par les Langues Vivantes est réservée aux enfants qui devraient apprendre à conduire un cheval ou une machine au lieu d'user leurs fonds de culottes sur les bancs des Lycées. N'imposons pas le même régime à tous les petits Français.

« Si l'étude des Langues Vivantes ne doit pas être employée chez nous comme agent direct de culture générale, leur connaissance n'en est pas moins infiniment utile pour la vie pratique. Aussi les Langues Vivantes doivent-elles être un des objets essentiels de l'enseignement professionnel, soit des écoles techniques moyennes succédant à l'enseignement primaire, soit des écoles techniques supérieures, faisant suite à l'enseignement secondaire.

« Au contraire, dans l'enseignement secondaire, l'étude des langues doit occuper seulement une place de second rang et être, dans

---

(1) *La Réforme de l'Enseignement secondaire*, par H. Le Châtelier, *Revue de Métallurgie*, janv.-fév. 1918.

une certaine mesure, laissée à la discrétion des parents, comme les arts d'agrément. On pourrait donner, comme but unique de cette étude sommaire des langues, l'acquisition de mille à deux mille mots anglais et allemands. Ce résultat est facile à obtenir par toutes les méthodes directes, Berlitz ou autres. En possession de ce nombre de mots, les jeunes gens pourraient, à la sortie du collège, lire sans trop de difficultés les journaux et publications dépourvus de prétentions littéraires qui se contentent des mots les plus usuels ; cela leur permettrait, en outre, de tirer un profit immédiat des voyages à l'étranger et les préparerait suffisamment à l'étude plus suivie des langues dans les écoles techniques. »

Et plus loin :

« .....Tout le reste de l'enseignement des lycées : *langues vivantes*, arts d'agrément, exercices physiques, interrogations, etc., passerait au second plan, et serait relégué dans les heures à programme variable, réservées entre midi et 5 heures. »

Sans commentaires.



Nous nous en voudrions de ne pas faire goûter à nos collègues les réflexions qui suivent : elles ont le mérite de porter avec elles leurs preuves, à la fois comiques et attristantes. Emanant d'un professeur de lettres, elles ne sauraient d'ailleurs susciter de commentaire plus convenable que la simple épigraphe : « Experto crede Roberto ! »

A propos d'une formule traditionnelle

De quelque apprentissage qu'il s'agisse, dès que celui qui l'a entrepris a donné la preuve qu'il n'y réussissait pas, on l'en écarte et on le dirige d'un autre côté : cela est logique. Pour les études latines il n'en va pas de même : quiconque s'y est engagé est tenu, quoi qu'il arrive, d'aller jusqu'au bout, et les preuves les plus éclatantes d'une incapacité que chaque jour confirme ou accentue, ne peuvent venir à bout d'une tradition obstinée. C'est que le latin a, dit-on, cette supériorité sur tous les autres apprentissages et cette vertu singulière d'être utile même quand il ne l'est pas, et c'est ce que l'on exprime en disant qu'« il en reste toujours quelque chose » ou que « cela sert toujours à quelque chose ». De cette affirmation, on n'apporte bien entendu, aucune preuve, ni par le raisonnement, ni, ce qui vaudrait mieux, par les faits. Voici donc un fait entre beaucoup d'autres, d'où l'on tirera sans doute des conclusions un peu différentes.

Des élèves de 11 à 12 ans avaient à traduire dans une version cette phrase : *Unus ex ejus avis verrucam habuit in extremo naso sitam, ciceris grano similem.* Dix-neuf sur trente et un (je dis bien : dix-neuf sur trente et un, c'est-à-dire près des deux tiers), la traduisirent comme il suit :

1. *Un de ses ancêtres eut une tache au bout du nez, semblable à son pois chiche comme un grain.*

2. *Un oiseau ayant été placé dans l'intérieur de son nez, il en eut une verrue, semblabe à la graine du pois chiche.*
3. *Il avait une verrue au milieu de son visage et une graine de pois chiche en analogie.*
4. *Parmi les oiseaux, il en est un qui a un défaut pareil à un grain de pois chiche, érigé dans le nez.*
5. *Une brebis eut une verrue placée sur l'extrémité du naseau...*
6. *L'un d'entre eux avait une verrue située sur le bout du nez. il avait un grain semblable au pois chiche.*
7. *Un de ses auspices dit qu'il aurait un défaut situé à l'extrémité du nez, semblable à un grain de pois chiche.*
8. *Il eut un nez noble et une verrue placée tout au bout, semblable...*
9. *Il alla un jour sur un pic très élevé pour railler la divination des oiseaux ; il trouva une graine semblable à un pois chiche.*
10. *Il avait un défaut rapide dans l'odorat, semblable à un pois chiche.*
11. *Un de ses aïeux eut une verrue dans l'extérieur du nez, semblable...*
12. *Un de ses oiseaux avait une excroissance placée à l'extérieur de son bec, semblable...*
13. *Un de ses ancêtres habita une éminence située dans l'extrême Nasos, semblable...*
14. *Un de ses oiseaux eut une verrue, située à l'extrémité du nez...*
15. *Un de ses aïeuls posséda une verrue située à l'extrémité du nez, semblable à un pépin de raisin de Cicéron.*
16. *Celui-ci avait en signe de mauvais augure une verrue sur le bout du nez, semblable...*
17. *Il eut un seul défaut situé à l'extrémité du nez, qu'il tenait de ses ancêtres, semblable...*
18. *Un de ses aïeux avait une verrue située dans le plus extrême nez, semblable...*
19. *Il y avait un de ses ancêtres, qui avait une verrue sur l'extrémité du nez ; Cicéron avait un petit pois ; on dit à cela qu'il aurait un grand génie.*

(Il est à peine besoin de dire que ces traductions sont authentiques et qu'on tient à la disposition des sceptiques, s'il s'en trouvait, les originaux dont on vient de transcrire ces fragments).

Que peut-il bien rester, je le demande, de pareilles sottises, quel profit peut-on retirer d'une telle gymnastique, et, si l'étude du latin est utile pour former l'esprit à la logique et au raisonnement, quelle formation faut-il espérer de semblables niaiseries répétées pendant six ans ? Mais, au contraire, n'y a-t-il pas lieu de craindre une déformation dangereuse et peut-être, au bout de six années ainsi employées, définitive ?

Mais il faut prévoir quelques objections, dont deux au moins sont, à première vue, sérieuses. Voici la première : c'est au jeune âge, dit-on, qu'il faut imputer ces sottises, et, si des enfants de 11 à 12 ans sont capables de les écrire, elles ne leur viendront même pas à l'esprit en 3e, en 2e, en 1re. Le raisonnement est spécieux, et les faits le contredisent. On retrouve en 3e, en 2e et en 1re, toutes proportions gardées, les mêmes erreurs ; je pourrais en apporter, et mes collègues pourraient aussi, si on les en priait, en apporter des exemples nombreux. Ainsi donc, si l'on peut espérer que l'âge corrigera, dans une certaine mesure, cette mala-

dresse, il n'y faut pas trop compter, et toute la question est de savoir si ces habitudes fâcheuses ne deviennent pas de jour en jour plus difficile à corriger, s'il ne vaudrait pas mieux, pour cette raison, ne pas leur laisser le temps de pousser des racines trop profondes, et, puisque décidément certains esprits sont réfractaires aux études latines, s'il n'y aurait pas intérêt, à les former par d'autres exercices.

On répond à cela et c'est la seconde objection, que des études latines mal faites n'ont jamais empêché personne de réussir, et que la plupart de ceux qui, sous prétexte de latin, ont dit ou écrit beaucoup de sottises dans leurs jeunes années n'en ont pas moins fait leur chemin dans le monde. C'est possible, et cela prouverait d'abord que le latin, tout utile qu'on le suppose, — et je ne conteste nullement son utilité — n'est pas indispensable pour réussir, et, puisqu'on ne peut soutenir raisonnablement que des études faites en dépit du bon sens aient contribué en quelque manière au succès, il faut aussi, poussant le raisonnement, jusqu'au bout, conclure que ceux qui ont « réussi » après six années ainsi employées ont réussi, non par le latin, mais en dehors, et, peut-être en dépit du latin. Car n'a-t-il pas fallu qu'ils désapprennent ce qu'ils avaient d'abord et si péniblement appris, pour apprendre enfin ce en quoi ils ont réussi ? Que de temps perdu, que de peine inutile, et combien il eût été plus sage de commencer par la fin, c'est-à-dire de les diriger vers des études plus appropriées à leurs capacités, dès qu'on a eu la preuve que les autres leur étaient inutiles ! Mais c'eût été contraire à la tradition.

Il n'est pas indispensable, tout le monde en convient, qu'il y ait dans une classe de latin 45 élèves, dont 25 au moins ne suivent pas, mais qu'on s'obstine à y maintenir sans profit pour eux et au détriment des autres. Car il faut bien penser un peu à ceux-ci, et, s'il semble raisonnable d'éliminer les incapables dans leur intérêt même, n'est-ce pas un devoir aussi, vis-à-vis de ceux qui veulent et qui pourraient réussir, de leur faciliter le succès ? Mais la tradition est inflexible, et la formule est là, qui veille : « Continuez, mon ami, des études si heureusement commencées. Parlez-nous de la divination des oiseaux et de l'extrême Nasos. Que cela est ingénieux et pittoresque, et que de choses vous avez vues dans cette petite phrase, que son auteur n'avait pas cru y mettre ! Surtout n'écoutez pas ceux qui voudraient vous détourner de ces études sous prétexte qu'elles ne vous sont d'aucun profit ; et si quelqu'un vous disait que vous écrivez des sottises, gardez-vous de le croire, ce sont bien des sottises si l'on veut, mais ce sont des sottises d'une qualité spéciale et unique, en ce sens que leur utilité est indiscutable et ne peut être démontrée. Continuez, il vous en restera toujours quelque chose. »

Ces réflexions sont banales, sans doute, et elles ont été faites bien des fois ; ils ne faut pourtant pas se lasser de les répéter, puisqu'on agit toujours comme si elles n'avaient jamais été faites. Si l'on n'avait à sa disposition, pour apprendre à raisonner ou à écrire à de jeunes Français, d'autre ressource que l'étude du latin, il faudrait bien en passer par là, et, tout en maugréant

contre cette pénurie de moyens, continuer à user, vaille que vaille, du seul dont on disposerait. Mais, en admettant même que le latin soit de tous le plus efficace, il y en a d'autres, Dieu merci, il doit y en avoir d'autres. Démosthène, qui n'avait pas étudié Cicéron, ne manquait ni de logique, ni de vigueur, et quiconque se mettrait, pour apprendre à raisonner, à l'école de notre Pascal, aurait bien des chances de ne pas perdre son temps.

C'est de cette vérité qu'il faudrait se pénétrer, pour le plus grand profit des études latines, de ceux qui n'y réussissent pas, et de ceux enfin à qui elles pourraient être utiles. Et, si l'on arrivait à s'en pénétrer, c'est la sélection qui s'ensuivrait comme conséquence inéluctable. Car la sélection s'impose, elle s'impose impérieusement. Qu'on la pratique avec la plus large bienveillance, qu'on mette tout le temps qu'on voudra à diriger vers d'autres études ceux à qui le latin ne réussit pas, qu'on laisse s'accumuler, si l'on veut, pendant un an ou deux les preuves de leur insuffisance, mais, que la preuve faite et bien faite d'une incapacité désormais manifeste, on ne leur permette plus de perdre leur temps ni de faire perdre leur temps aux autres. Encore une fois, la sélection s'impose, et c'est un des deux ou trois principes sur lesquels repose toute la question des réformes ; les plus urgentes, les plus impatiemment attendues seront sans efficacité, si elles sont réalisées en dehors de ces deux ou trois principes. Les classes des lycées continueront à être encombrées, les études latines à être plus que médiocres, les études en général, ce qui est beaucoup plus important, à être fort au-dessous de ce qu'elles devraient et pourraient être ; et y aurait-il du pessimisme à penser que cette situation se prolongeant pourrait bien compromettre l'existence même de l'enseignement secondaire ? Ce serait, en vérité, grand dommage.

J. Estève, Lyon.

(*Solidarité*, 15 juin, 1921).

EXAMENS ET CONCOURS

ÉPREUVES ECRITES (Juillet 1921)

Agrégation d'Allemand

THÈME

Intérêt et valeur des correspondances. — Les lettres sont du passé solidifié et irrémédiable, et leur survie étonne et dément l'oubli que semblait leur assurer leur fragilité. Une correspondance reste toujours intéressante. Toute lettre pourtant est relative, et, ainsi isolées des réponses qu'elles suscitèrent ou des questions auxquelles elles répondirent, elles perdent l'appoint de leur prétexte et de leur suite. Toute lettre est jumelle, et le médaillier qu'on nous offre ne présente le plus souvent qu'une face de ses médailles. L'effigie pourtant y demeure. C'est à nous d'en deviner les revers. Sa correspondance donne sur un homme

une certaine vérité. Une lettre si brève, écrite pour l'utilité du moment, en vue d'une affaire, d'un rendez-vous, d'un fait minime, nous fournit au moins son renseignement exact sur la vie, au jour le jour, du personnage, ses occupations et préoccupations. De là un premier bénéfice, le plus mince et de simple détail. A mesure qu'elles deviennent plus étendues, plus explicatives, leur apport documentaire augmente. Le hasard nous en livre parfois de confidentielles. Il faut les écouter de près, à l'oreille, discrètement. L'autographe vaudrait mieux., car la vie palpite dans les formes diverses de l'écriture, et la passion morte, aussi bien que le temps, semble avoir jauni de son feu les papiers d'autrefois.

Comme aux autres on ne parle guère que de soi, directement ou indirectement, il y a chance de trouver dans les lettres qu'on leur adresse des traits de caractère et de nature. Les hommes se connaissent fort bien entre eux d'après ce qu'ils se disent réciproquement. La lettre est de la parole à distance ; elle en garde le charme et l'imprudence et si nous y goûtons l'un, nous y profitons de l'autre.

D'ailleurs la garantie de sincérité d'une correspondance se trouve dans le procédé naturel de sa composition. Les impressions les plus diverses la motivent, et on ne peut guère supposer qu'une intention générale unifie, en les faussant dans un sens prémédité, les parcelles de cette mosaïque aux arabesque involontaires. Cela dépasserait le calcul humain et cette supercherie nécessiterait une prévoyance et une hypocrisie à bien longue portée ; l'épistolier le plus précautionneux ne pourrait pas se rendre compte de l'aspect exact du tissu final. Il risquerait des surprises, car, à vrai dire, il ne livre guère là que les cartes éparses d'une sorte de tarot dont il dessine les figures, mais que d'autres interpréteront.

Henri de Régnier (*Figures et Caractères*).

VERSION

APOLL UND ARTEMIS

Und es geschah um dieses Tages Mitternacht
Da sprach zu sich, aus traumbegabtem Schlaf erwacht,
Apoll : « Welch geistisch Singen durch den Mondenschein
Haucht aus der Höhe atmend in mein Herz hinein ?
Ich kenne diese Sprache, heimatlich bekannt,
Und diese treue Stimme, herzlich anverwandt. »
Und sieh : im Sternenhaus, vom Schlummergeist enttragen,
Die Freundin Artemis, stehend im Mondenwagen.
Schlafwandelnd lenkte sie durch schwindelhafte Räume
Die blinde Fahrt. An ihrem Mantel hingen Träume.
Phalänen huschten um die Räder. Und von ferne
Folgten in leisem Zuge die erstaunten Sterne.
Die Lippen öffnete die Heldin unbewusst,
Die Zunge sprang, ein Hymnos quoll ihr aus der Brust :

« Ich kann es nicht verschweigen, kann es nicht verschliessen,
Ich jauchz es in die Welt, und mags die Welt verdriessen :
Es überhebt sich mir das Herz, es protzt, es prahlt,
Weil meine Schläfen Sieg, die Schultern Ruhm umstrahlt.
Nicht zwar für eigenes Verdienst aus meiner Kraft,
Von einem andern, bessern zieh ich Lehenschaft,
Von dem ich eitel bin ein matter widerschein :
Das ist mein Herr, mein Lehrer und Gebieter mein.
Ein Aar an Ungestüm, ein Leu an heftiger Stärke,

Doch nicht zu Hass und Hader, rum lebendigen Werke.
Versöhnung lächelt, wo sein Augenblick geruht,
Und was sein edler Finger stiftet, das ist gut.
Und fragst du nach dem Namen, wer der grosse wäre :
Du Tor, von wem erzählt die Oberwelt die Märe ?
Wes Lobes ist der Himmel und die Erde voll ?
Wem beugt sich selber König Zeus ? Sprich aus : Apoll.
Du dort, zurück ! Kriech in den Winkel, winziger Wicht !
Schamloser Däumling, mit Apoll vergleich dich nicht !
Umsonst, dass du die Zehen streckst, den Nacken steifst.
Erst kniest du. Alsdann sorge, ob du ihn begreifst.
Doch mir, wie mochte solche Gnade mir geschehn ?
Ich darf ihm aufrecht in die stolzen Augen sehn.
Jawahr ! Er duldet mich. Et zürnt nicht « for von hier ».
Nein, « Freundin, Freundin » gönnt des Helden Zunge mir.
Drum jauchzt mein Herz, drum muss mein Hochmut überquellen.
Wo ist ein Wort, ein Ton, es durch die Welt zu gellen ? »

So sang für sich im Traum die hehre Schläferin,
Mit blinder Hand den Wagen steuernd vor sich hin.
Apoll vernahms, und heimlich einen ewigen Bund
Schloss er mit Artemis im tiefsten Herzensgrund :
« Ich fahre mehr in keine stolze Höh und Weite,
Du ständest denn mit deinem Glauben mir zur Seite.
Ja, wahrlich ja ! Und hoffe niemand zu entzweien,
Die einst ins Tal Eidophane geblickt zu Zweien .»

Carl Spitteler (*Olympischer Frühling*).

DISSERTATION FRANÇAISE

Caractériser l'individualité de Schiller telle qu'elle se manifeste dans ses œuvres de jeunesse.

DISSERTATION ALLEMANDE

Inwiefern kann man von einer Demokratisierung Deutschlands in den Jahren 1848-1919 sprechen ?

Agrégation d'Anglais

THÈME

Ils arrivaient derrière Montmartre à ces espèces de grands fossés, à ces carrés en contre-bas où se croisent de petits sentiers foulés et gris. Un peu d'herbe était là, frisée, jaunie et veloutée par le soleil qu'on apercevait se couchant tout en feu dans les entre-deux des maisons. Et Germinie aimait à y retrouver les cardeuses de matelas au travail, les chevaux d'équarrissage pâturant la terre pelée, les pantalons garance des soldats jouant aux boules, les enfants enlevant un cerf-volant noir dans le ciel clair. Au bout de cela, l'on tournait, pour aller traverser le pont du chemin de fer, par ce mauvais campement de chiffonniers, le quartier des limousins du bas de Clignancourt. Ils passaient vite contre ces maisons bâties de démolitions volées, et suant les horreurs qu'elles cachent ; ces huttes, tenant de la cabane et du terrier, effrayaient vaguement Germinie : elle y sentait tapis tous les crimes de la Nuit.

Mais aux fortifications, son plaisir revenait. Elle courait

s'asseoir avec Jupillon sur le talus. A côté d'elle, étaient des familles en tas, des ouvriers couchés à plat sur le ventre, de petits rentiers regardant les horizons avec une lunette d'approche, des philosophes de misère, arc-boutés des deux mains sur leurs genoux, l'habit gras de vieillesse, le chapeau noir aussi roux que leur barbe rousse. L'air était plein de bruits d'orgue. Au-dessous d'elle, dans le fossé, des sociétés jouaient aux quatre coins. Devant les yeux, elle avait une foule bariolée, des blouses blanches, des tabliers bleus d'enfants qui couraient, un jeu de bague qui tournait, des cafés, des débits de vin, des fritureries, des jeux de macarons, des tirs à demi cachés dans un bouquet de verdure d'où s'élevaient des mâts aux flammes tricolores ; puis au delà, dans une vapeur, dans une brume bleuâtre, une ligne de têtes d'arbres dessinait une route. Sur la droite, elle apercevait Saint-Denis et le grand vaisseau de sa basilique ; sur la gauche, au-dessus d'une file de maisons qui s'effaçaient, le disque du soleil se couchant sur Saint-Ouen était d'un feu couleur cerise et laissait tomber dans le bas du ciel gris comme des colonnes rouges qui le portaient en tremblant. Souvent, le ballon d'un enfant qui jouait passait une seconde sur cet éblouissement.

Ils descendaient, passaient la porte, longeaient les débits de saucisson de Lorraine, les marchands de gaufres, les cabarets en planches, les tonnelles sans verdure et au bois encore blanc où un pêle-mêle d'hommes, de femmes, d'enfants, mangeaient des pommes de terre frites, des moules et des crevettes, et ils arrivaient au premir champ, à la première herbe vivante : sur le bord de l'herbe, il y avait une voiture à bras chargée de pain d'épice et de pastilles de menthe, et une marchande de coco vendait à boire sur une table dans le sillon... Etrange campagne ou tout se mêlait, la fumée de la friture à la vapeur du soir, le bruit des palets d'un jeu de tonneau au silence versé du ciel, l'odeur de la poudrette à la senteur des blés verts, la barrière à l'idylle, et la Foire à la Nature ! Germinie en jouissait pourtant ; et poussant Jupillon plus loin, marchant juste au bord du chemin, elle se mettait à passer, en marchant, ses jambes dans les blés pour sentir sur ses bas leur fraîcheur et leur chatouillement.

E. et J. de Goncourt (*Germinie Lacerteux*).

VERSION

....

I dare not look again ; another gaze
Might drive me to the wavering coppice there,
Where bat-winged madness brushed me, the wild laugh
Of naked nature crashed across my blood.
So rank it was with earthy presences,
Faun-shapes in goatish dance, young witches' eyes
Slanting deep invitation, whinnying calls
Ambiguous, shocks and whirlwinds of wild mirth, —
They had undone me in the darkness there,
But that within me, smiting through my lids
Lowered to shut in the thick whirl of sense,
The dumb light ached and rummaged, and without,
The soaring splendour summoned me aloud
To leave the low dank thickets of the flesh
Where man meets beast and makes his lair with him,
For spirit reaches of the strenuous vast,

Where stalwart stars reap grain to make the bread
God breaketh at his tables and is glad.
I came out in the moonlight cleansed and strong,
And gazed up at the lyric face to see
All sweetness tasted of in earthen cups
Ere it be dashed and spilled, all radiance flung
Beyond experience, every benison dream,
Treasured and mystically crescent there.

O, who will shield me from her ? Who will place
A veil between me and the fierce in-throng
Of her inexorable benedicite ?
See, I have loved her well and been with her !
Through tragic twilights when the stricken sea
Grovelled with fear ; or when she made her throne
In imminent cities built of gorgeous winds
And paved with lightnings ; or when the sobering stars
Would lead her home 'mid wealth of plundered May
Along the violet slopes of evensong.
Of all the sights that starred the dreamy year,
For me one sight stood peerless and apart :
Bright rivers tacit ; low hills prone and dumb ;
Forests that hushed their tiniest voice to hear ;
Skies for the unutterable advent robed
In purple like the opening iris buds ;
And by some lone expectant pool, one tree
Whose gray boughs shivered with excess of awe, —
As with preluding gush of amber light,
And herald trumpets softly lifted through,
Across the palpitant horizon marge
Crocus-filleted came the singing moon.
Out of her changing lights I wove my youth
A place to dwell in, sweet and spiritual,
And all the bitter years of my exile
My heart has called afar off unto her.
Lo, after many days love finds its own !
The futile adorations, the waste tears,
The hymns that fluttered low in the false dawn,
She has uptreasured as a lover's gifts ;
They are the mystic garment that she wears
Against the bridal, and the crocus flowers
She twined her brow with at the going forth ;
They are the burden of the song she made
In coming through the quiet fields of space,
And breathe between her passion-parted lips
Calling me out along the flowering road
Which summers through the dimness of the sea.

William Vaughan Moody (*Gloucester Moors and Other Poems*).

DISSERTATION FRANÇAISE

Sue Bridehead.

DISSERTATION ANGLAISE

What differences exist betwen the « classical » standards in the literatures of France and England ?

Certificat Secondaire d'Anglais

THÈME

Cependant on n'attelait pas la voiture. Une petite lanterne, que portait un valet d'écurie, sortait de temps à autre d'une porte obscure pour disparaitre immédiatement dans une autre. Des pieds de chevaux frappaient la terre, amortis par le fumier des litières, et une voix d'homme parlant aux bêtes et jurant s'entendait au fond du bâtiment. Un léger murmure de grelots annonça qu'on maniait les harnais ; ce murmure devint bientôt un frémissement clair et continu, rythmé par le mouvement de l'animal, s'arrêtant parfois, puis reprenant dans une brusque secousse qu'accompagnait le bruit mat d'un sabot ferré battant le sol.

La porte subitement se ferma. Tout bruit cessa. Les bourgeois gelés s'étaient tus ; ils demeuraient immobiles et roidis.

Un rideau de flocons blancs ininterrompu miroitait sans cesse descendant vers la terre ; il effaçait les formes, poudrait les choses d'une mousse de glace ; et l'on n'entendait plus, dans le grand silence de la ville calme et ensevelie sous l'hiver, que ce froissement vague, innommable et flottant, de la neige qui tombe, plutôt sensation que bruit, entremêlement d'atomes légers qui semblaient emplir l'espace, couvrir le monde.

L'homme reparut, avec sa lanterne, tirant au bout d'une corde un cheval triste qui ne venait pas volontiers. Il le plaça contre le timon, attacha les traits, tourna longtemps autour pour assurer les harnais, car il ne pouvait se servir que d'une main, l'autre portant sa lumière. Comme il allait chercher la seconde bête, il remarqua tous ces voyageurs immobiles déjà blancs de neige, et leur dit : « Pourquoi ne montez-vous pas dans la voiture ? vous serez à l'abri, au moins. »

Ils n'y avaient pas songé, sans doute, et ils se précipitèrent. Les trois hommes installèrent leurs femmes dans le fond, montèrent ensuite ; puis les autres formes indécises et voilées prirent à leur tour les dernières places sans échanger une parole.

Le plancher était couvert de paille où les pieds s'enfoncèrent. Les dames du fond, ayant apporté des petites chaufferettes en cuivre avec un charbon chimique, allumèrent ces appareils, et, pendant quelque temps, à voix basse, elles en énumérèrent les avantages, se répétant des choses qu'elles savaient déjà depuis longtemps.

Enfin, la diligence étant attelée, avec six chevaux au lieu de quatre à cause du tirage plus pénible, une voix du dehors demanda : « Tout le monde est-il monté ? » Une voix du dedans répondit : « Oui ». On partit.

MAUPASSANT (*Boule de Suif*).

VERSION

The day had been troubled : from the forest ridge to the sea there was neither wind nor sun, but a dull, even heat oppressed the fields and the high downs under the uncertain, half-luminous confusion of grey clouds. It was as though a relief was being denied, and as though something inexorable had come into that air which is normally the softest and most tender in the world. The hours of the low tide were too silent. The little inland river was quite dead, the reeds beside it dry and motionless ; even in the trees about it no leaves stirred.

In the late afternoon, as the heat grew more masterful, a slight wind came out of the east. It was so faint and doubtful

in quantity that one could not be certain, as one stood on the deserted shore, whether it blew from just off the land or from the sullen level of the sea. It followed along the line of the coast without refreshment and without vigour, event hotter than had been the still air out of which it was engendered. It did not do more than ruffle here and there the uneasy surface of our sea ; that surface moved a little, but with a motion borrowed from nothing so living or so natural as the wind. It was a dull memory of past storms, or perhaps that mysterious heaving from the lower sands which sailors know, but which no science has yet explained.

In such an influence of expectation and of presage — an influence having in it that quality which seemed to the ancients only Fate, bu to us moderns a something evil — in the strained attention for necessary and immovable things that cannot hear and cannot pity — the hour came for me to reascend the valley to my home. Already upon the far and confused horizon two or three motionless sails that had been invisible began to show white against a rising cloud. This cloud had not the definition of sudden conquering storms, proper to the summer, and leaving a blessing behind their fury. The edge of it against the misty and brooding sky had all the vagueness of smoke, and as it rose up out of the sea its growth was so methodical and regular as to disconnect it wholly in one's mind from the little fainting breeze that still blew, from rain, or from any daily thing. It advanced with the fall of the evening till it held half the sky. There it seemed halted for a while, and lent by contrast an unnatural brightness to the parched hills beneath it. But there was nothing of movement or of sound. No lightning, no thunder ; and soon the hot breath of the afternoon had itself disappeared before the advance of this silent pall. The night of June to the north was brighter than twilight, and still southward, a deliberate spectacle, stood this great range of vague and menacing cloud, shutting off the sky and towering above the downs, so that it seemed permissible to ascribe to those protecting gods of our valley a burden of fear.

H. Belloc (*Hills and the Sea*).

COMPOSITION FRANÇAISE

SUR UNE QUESTION GÉNÉRALE DE MORALE OU DE LITTÉRATURE

Les caractères principaux de la littérature classique en France et en Angleterre, au siècle de Louis XIV et au siècle de la reine Anne.

COMPOSITION EN LANGUE ANGLAISE

How does Henry James show himself, in *Roderick Hudson*, a psychological novelist ?

BACCALAURÉAT (1re partie)

Université de Paris

Section B

VERSION ALLEMANDE

Die Memoiren von Staatsleuten, Soldaten und edlen Frauen, wie sie in Frankreich täglich erscheinen, bilden einen Sagenkreis woran die Nachwelt genug zu denken und zu singen hat, und

worin als dessen Mittelpunkt das Leben des grossen Kaisers wie ein Riesenbaum emporragt. Die Ségursche Geschichte des Russlandzuges ist ein Lied, ein französisches Volkslied, das zu diesem Sagenkreise gehört, und in seinem Tone und Stoffe den epischen Dichtungen aller Zeiten gleichsteht. Ein Heldengeschlecht, das durch den Zauberspruch « Freiheit und Gleichheit » aus dem Boden Frankreichs emporgeschossen, hat wie im Triumphzug, berauscht von Ruhm und geführt von dem Gotte des Ruhmes selbst, die Welt durchzogen, tanzt endlich den rasselnden Waffentanz auf den Eisfeldern des Nordens, und diese brechen ein und die Söhne des Feuers und der Freiheit gehen zu Grunde durch Kälte und Sklaven.

THÈME D'IMITATION

La France possède un grand nombre de mémoires écrits par des hommes d'Etat, des soldats ou des femmes. Cette riche collection constitue pour les Français un cycle de légendes que la postérité peut chaque jour méditer et chanter. Comme un arbre géant qui domine tout autour de lui les autres arbres de la forêt, l'histoire du grand Napoléon forme le point central de ce cycle. Ségur nous a conté l'histoire de la campagne des Français en Russie : c'est un poème épique qui égale les plus beaux poèmes de tous les temps. Il nous raconte comment une race de héros, énivrée de liberté et de gloire, est conduite sur les champs de glace du Nord par le dieu de la guerre lui-même, et comment, après avoir épouvanté le monde, les fils de la liberté succombent enfin, vaincus par le froid et par un peuple d'esclaves.

VERSION ALLEMANDE

Ein Gemälde von Paul Delaroche

Dieses Gemälde stellt den Kardinal Richelieu vor, « der sterbekrank von Tarascon die Rhone hinauffährt und selbst in einem Kahne, der hinter seinem eigenen Kahne befestigt ist, den Cinq-Mars und den de Thou nach Lyon führt, um sie dort köpfen zu lassen ». Zwei Kähne, die hintereinander fahren, sind zwar eine unkünstlerische Konzeption ; doch ist sie hier mit vielem Geschick behandelt. Die Farbengebung ist glänzend, ja blendend, und die Gestalten schwimmen fast im strahlenden Abendgold. Dieses kontrastiert um so wehmütiger mit dem Geschick, dem die drei Hauptfiguren entgegenfahren. Die zwei blühenden Jünglinge werden zur Hinrichtung geschleppt und zwar von einem sterbenden Greise. Wie buntgeschmückt auch diese Kähne sind, so schiffen sie doch hinab ins Schattenreich des Todes. Die herrlichen Goldstrahlen der Sonne sind nur Scheidegrüsse, es ist Abendzeit, und sie muss ebenfalls untergehen... und dann ist alles Nacht.

THÈME D'IMITATION

Paul Delaroche a représenté, dans un tableau qui eut beaucoup de succès en mil huit cent trente et un, Richelieu remontant le Rhône avec Cinq-Mars et de Thou. Le grand cardinal est déjà très affaibli par la maladie dont il devait mourir peu après. Cependant il a voulu conduire lui-même à Lyon les deux jeunes gens qui vont y être décapités. Les barques qui les portent sont brillamment parées. Avant de se coucher, le soleil répand ses rayons d'or sur le fleuve et sur ses rives. Mais l'éclat de ces couleurs est mélancolique, car il contraste avec l'ombre de la mort, vers laquelle vont les deux jeunes hommes comme le vieillard.

VERSION ANGLAISE

At dawn in London

As Lord Arthur strolled home towards Belgrave Square, he met the great waggons, on their way to market. The white-smocked carters, with their pleasant sunburnt faces and coarse curly hair, strode sturdily on, cracking their whips, and calling out now and then to each other ; on the back of a huge grey horse, the leader of a jangling team, sat a chubby boy, with a bunch of primroses in his battered hat, keeping tight hold of the mane with his little hands, and laughing ; and the great piles of vegetables looked like masses of jade against the morning sky, like masses of green jade against the pink petals of some marvellous rose.

By the time he had reached Belgrave Square, the sky was a faint blue, and the birds were beginning to twitter in the gardens.

O. WILDE.

THÈME D'IMITATION

Vous est-il jamais arrivé d'aller, un matin de printemps, à la pointe du jour, flâner autour de quelque grand marché aux légumes et aux fleurs ? Si vous ne l'avez jamais fait, ne pouvez-vous, du moins, imaginer quelque chose du plaisir que l'on y prend ? Essayez de vous figurer l'arrivée lente des charrettes ; les campagnards hâlés marchant, le fouet suspendu au cou, auprès de leurs attelages ; de temps en temps, chevauchant quelque puissante et patiente bête, un gamin, un bouquet à la casquette, riant de plaisir et d'orgueil ; et, au-dessus de tout cela, le ciel dont le rose merveilleux graduellement devient bleu pâle.

VERSION ANGLAISE

Poissy seventy years ago

Many a French town have I seen that might sit for your picture, little Poissy. Barring the details of your old church, I know you well, albeit we make acquaintance now for the first time. I know your narrow, straggling, winding streets, with a kennel in the midst and lamps slung across. I know your tradesmen's inscriptions, in letters not quite fat enough ; your barbers' brazen basins dangling over little shops ; your Cafés and Estaminets, with cloudy bottles of stale syrup in the windows and pictures of crossed billiard cues outside. I know this identical grey horse who won't be shod and who makes himself heraldic by clattering across the street on his hind legs.

DICKENS.

THÈME D'IMITATION

Combien de fois, dans un pays étranger où vous aurez déjà voyagé un peu, n'éprouverez-vous pas ce qu'exprime Dickens à propos de Poissy ! Arrivant dans une ville nouvelle, il vous semblera qu'une autre aurait pu poser pour celle-ci. Voici bien, vous direz-vous, les mêmes rues, étroites ou larges, sinueuses ou droites, les mêmes groupes réguliers ou la même débandade de maisons, les mêmes églises, à quelques détails près, les mêmes inscriptions familières, en caractères minces ou gras, sur les mêmes boutiques, les mêmes objets aux devantures ; et non moins que les choses, vous reconnaîtrez, sans les avoir jamais vus, les gens, et jusqu'à ce cheval dont la rébellion tapageuse trouble un instant la paix publique.

VERSION ITALIENNE

Lettera a Domenico Valeriani. — Firenze

Milano, 18 gennaio 1826.

Mio caro amico, una lettera del Rosini mi aveva già significata la guerra di che arde tutta la toscana letteratura su quel verso di Dante : *Poscia più che il dolor potè il digiuno ;* e, per altra lettera del Niccolini al Bellotti, so ch' egli stesso, eccitatore dell' incendio, se ne tira in disparte, protestando di non voler gittare parole in difesa dell' opinione, da esso risuscitata, che Ugolino divorasse i propri figli. Nel che lodo il suo senno, perchè quella chiosa, per mio sentire, mette in campo un pensiero troppo pieno d'orrore ; e non è maraviglia se per ciò rimase dimenticata, anzi derisa. Nella narrazione di quel terribile fatto, quale à l'intenzione del poeta ? Sicuramente quella di destar lagrime e compassione. Ora a me pare che lo spettacolo d'un padre che divora i suoi figli spegna tutto d'un tratto e negli occhi il pianto e nel cuore la compassione.

V. MONTI.

THÈME D'IMITATION

Beaucoup de lecteurs de Dante donnent une interprétation fausse au vers fameux par lequel s'achève le récit d'Ugolin dans l'Enfer : *Poscia più che il dolor potè il digiuno.* De quelle manière la faim se montra-t-elle plus forte que la douleur ? Sans doute en ce que ce père affamé avait dévoré ses enfants ; et il est certain que quelques commentateurs anciens ont raconté ainsi ce tragique épisode. Lorsque, il y a un siècle, Niccolini ressuscita cette glose longtemps oubliée, il alluma un véritable incendie et provoqua une guerre littéraire parmi les admirateurs toscans du poète ; mais il eut assez de sagesse pour protester qu'il ne voulait pas soutenir cette opinion. Elle est en effet contraire au sentiment de pitié que Dante a voulu inspirer au lecteur ; si le poète avait voulu dire cela, Ugolin ne pourrait exciter en nous que de l'horreur. Cette glose a même été parfois tournée en ridicule : n'a-t-on dit, par exemple, qu'Ugolin avait mangé ses enfants pour leur conserver un père ?

VERSION ITALIENNE

Sono infiniti coloro i quali biasimano le faccende mondane e fanno professione di aborrirle in parole. Non è forse uomo al mondo il quale in vita sua non abbia detto più volte : « Credetemi, io sono stanco di affari, di aggiramenti, di avere visite, di farne. Ho invidia ai contadini, vivrei volentieri in una villa, fra i boschi, sconosciuto ; e se non fosse ch'io son trattenuto da tale o da tale catena, io mi sarei già deliberato a fuggire da questo mondaccio tristo, pieno di reti e di trappole che insidiano qua le braccia e là i piedi, sicchè a camminare siamo obbligati ad ogni passo a guardare e a far come i cavalli che adombrano. » Posto che cotesti tali si stabilissero un giorno in una solitudine, quando vi fossero stati alquanti giorni, cambierebbero ragionamento e direbbero : « Oimè ! che noia mortale ! Almeno ci fossero qui uomini da poter favellare, o da potere udire qualcosa da uomini ! Fra poco, io sarò condotto a valermi della bocca per sputare e non per altro. »

THÈME D'IMITATION

Un bourgeois habitait à la ville ; il avait beaucoup d'affaires ; il recevait de nombreuses visites ; il en faisait autant. Il lui semblait que cent chaînes le retenaient, l'empêchaient de faire ce

qu'il aurait voulu. « Que le paysan est heureux ! pensait-il. Dans sa solitude, au milieu des bois, personne ne le guette pour lui dérober son temps ! Nous autres hommes de la ville, nous marchons toujours craintifs, comme un cheval ombrageux, pour éviter les pièges. Je n'ai jamais connu, de ma vie, cette douce liberté des champs et des forêts ! » Il alla donc s'établir à la campagne et il s'y serait trouvé sans doute très heureux, si ce n'était que, au bout de peu de jours, il éprouva un ennui mortel. Il se disait : « Si au moins il y avait ici quelque autre bourgeois avec qui je puisse causer ! Bientôt je ne saurai plus me servir de ma langue. »

VERSION ESPAGNOLE

Pasé desde mi pupilaje al colegio de Trilingüe, en donde me vistieron una beca, que alcanzó mi padre de la Universidad de Salamanca. Fui examinado, como es costumbre, en el claustro de diputados de aquella Universidad ; y, según la cuento, ó me suplieron como á niño, ó correspondí á satisfacción de los examinadores, porque no me faltó voto. Empecé la tarea de los que llaman estudios mayones, bien descontento y enojado, porque yo quería detenerme más tiempo con el trompo y la matraca, pareciéndome que era may temprano para meterme á hombre y encerrarme en la melancolía de aquel caserón Estaba de rector del colegio, en la coyuntura de mi entrada, un clérigo virtuoso, de vida irreprehensible ; pero ya viejo, enfermo, y aburrido de lidiar con los jóvenes, que se crían encerrados en aquella casa. Sus achaques, la vejez y los anteriores trabajos le tenían sujeto a la cama muchas horas del día ; y con esta seguridad y el ejemplo de otros colegiales, amigos del ocio y las diversiones inútiles, iba insensiblemente amontonando desórdenes en el alma.

THÈME

Le collège appelé trilingue parce qu'on y enseignait le latin, le grec et l'hébreu, où Torres Villarroel subit un examen d'entrée, comprenait quelques boursiers auxquels on revêtait la chausse qu'avant la cérémonie ils portaient pliée sur l'épaule gauche. Il était dirigé par un recteur qui se trouvait être en l'espèce, un vieillard respectable mais enclin au sommeil. Les élèves paresseux en profitaient, et comme ils regrettaint l'heureux temps où ils s'occupaient surtout de leur toupie et de leur crécelle, ils se laissaient entraîner peu à peu à des divertissements qui ne les préparaient point à leur métier d'homme, mais qui dissipaient la mélancolie qu'ils avaient éprouvée en se voyant enfermés dans la grande bâtisse du collège.

VERSION ESPAGNOLE

El *Quijote*, a su aparición — aparte de ser para los escritores un curioso y gracioso libro de sátiras personales y literarias — fué para toda clase de lector una obra de actualidad ; atacaba la lectura más en boga entonces, la de los libros de caballerías. Llegó a tiempo, cuando aquella afición comenzaba a decaer, y cumplió el propósito de su autor : desterrar lo que él creía « perniciosa lectura » ; no se escribieron más libros de esos, y apenas si se reimprimió alguno de los antiguos. Pero ese sentido era asimismo transitorio en el *Quijote*. Del propio modo que el lector, ajeno a los chismes literarios que ignoraba, y a las críticas de forma que no podía apreciar, se había interesado en la fábula burlesca y en las aventuras del hidalgo que enloqueció por los

libros de caballerías, los lectores que vinieron después, y que apenas sabían de ellos por el *Quijote*, y a través del *Quijote*, admiraron este, atraídos más hondamente. La obra ocasional desaparecía y quedaba la imperecedera.

THÈME D'IMITATION

L'immortel roman de Cervantes a eu la même fortune que les grandes œuvres qui honorent l'humanité. Quand il fut publié, les érudits virent en lui une satire littéraire qui réjouit leur malice, et la plupart des lecteurs se plurent à la caricature de ces livres de chevalerie qui commençaient à passer de mode et qu'aucun auteur ne se hasarda plus désormais à écrire. Cet intérêt d'actualité ne tarda pas à s'affaiblir, et on s'attacha à don Quichotte pour lui-même, et l'on fut moins frappé du burlesque de ses aventures que de son caractère et de la générosité de sa folie. L'œuvre se dépouillait ainsi de ce qu'elle devait aux circonstances et prenait une signification plus large et plus profonde. Elle franchissait les frontières de l'Espagne pour entrer dans l'éternité d'une gloire universelle.

(SECTION D, JUIN 1921, FACULTÉ DE PARIS)

VERSION ANGLAISE

A FISHERMAN'S HOUSE. — It was beautifully clean inside, and as tidy as possible. There was a table and a Dutch clock, and a chest of drawers ; and on the chest of drawers, there was a tea-tray. Over the little mantle shelf was a picture of the « Sarah Jane » lugger, built at Sunderland with a real little wooden stern stuck on to it : a work of art which I considered to be one of the most enviable possessions that the world could afford. There were some hooks in the beams of the ceiling, and some lockers and boxes which served for seats and eked out the chairs. All this I saw in the first glance after I crossed the threshold, and Peggotty opened a little door and showed me by bedroom. It was the completest and most desirable bedroom ever seen, in the stern of the vessel, with a little looking-glass just the right height for me, nailed against the wall and framed with oyster shells : a little bed, and a nosegay of sea-weed in a blue mug on the table. The walls were whitewashed as white as milk and the patchwork counterpane made my eyes quite ache with its brightness.

DICKENS.

THÈME D'IMITATION

LA CABINE DU MARIN. — La chambre d'une reine ne peut pas être aussi proprement rangée que celle d'un marin. Chaque chose a sa petite place et son petit clou. Rien ne remue. Le bâtiment peut rouler tant qu'il veut sans rien déranger. Les meubles sont faits selon la forme du vaisseau et de la petite chambre qu'on a. Mon lit était un coffre. Quand on l'ouvrait, j'y couchais ; quand on le fermait, c'était mon sofa, et j'y fumais ma pipe. Quelquefois, c'était ma table ; alors, on s'asseyait sur deux petits tonneaux qui étaient dans la chambre. Mon parquet était frotté et ciré comme de l'acajou, et brillant comme un bijou : un vrai miroir. Oh ! c'était une jolie petite chambre ! et mon brick avait bien son prix aussi. On s'y amusait souvent et le voyage commença assez agréablement.

A. DE VIGNY.

VERSION ALLEMANDE

Unheilvolle Folgen des Krieges. — Das Elend in Deutschland, war zu einem solchen Grade gestiegen, dasz das Gebet um Frieden von tausendmal tausend Zungen ertönte und auch der nachteiligste noch immer für eine Wohltat des Himmels galt. Wüsten lagen da, wo sonst tausend frohe und fleizsige. Menschen wimmelten, wo die Natur ihren herrlichsten Segen ergossen und Wohlleben und Ueberflusz geherrscht hatte. Die Felder, von der fleiszigen Hand des Pflügers verlassen, lagen unbebaut und verwildert, und wo eine junge Saat aufschosz oder eine lachende Ernte winkte, da zerstörte ein einziger Durchmarsch den Fleisz einesganzen Jahres.

Verbrannte Schlösser, verwüstete Felder, eingeäscherte Dörfer lagen meilenweit herum in grauenvoller Zerstörung, während ihre verarmten Bewohner hingingen, die Zahl jener Mordbrennerheere zu vermehren und, was sie selbst erlitten hatten, ihren verschonten Mitbürgern schrecklich zu erstatten.

THÈME D'IMITATION

Après une guerre qui avait duré de si longues années, la misère était particulièrement grande dans les campagnes. Toutes ces contrées, qui avaient à juste titre passé pour les plus riches du pays, avaient été pillées et saccagées par un ennemi qui ne voulait ménager ni les hommes ni les choses. Il avait détruit les moissons, brûlé les fermes, réduit en cendres des villages entiers et massacré les habitants surpris dans leur fuite. Cette région frontière, favorisée par la nature et enrichie par le travail d'une population courageuse et active, ressemblait à un vaste désert, et l'on avait peine à penser que c'est dans ces mêmes lieux qu'avaient régné, avant la guerre, la joie, la prospérité et l'existence facile.

VERSION ESPAGNOLE

VERSION

Cuando Niño. — ¡ Si, yo también nací y viví en Arcadia ! También supelo que era caminar en la santa inocencia del corazón entre arboledas umbrías, bañarme en los arroyos cristalinos, hollar con mis piés una alfombra siempre verde. Por la mañana el rocío de jaba brillantes gotas sobre mis cabellos ; al medio dia el sol tostaba mi rostro ; por la tarde, cuando el crepúsculo descendia de lo alto del cielo, tornaba al hogar por el sendero de la montaña y el disco azulado de la luna alumbraba mis pasos. Sonaban las esquilas del ganado ; mugian los terneros ; detrás del rebaño marchábamos rapaces y rapazas cantando a coro un antiguo romance. Al llegar a la aldea, mi padre me recibia con un beso. El fuego chisporroteaba alegremente ; la cena humeaba ; una vieja servidora narraba después la historia de alguna doncella encantada, y yo quedaba dulcemente dormido sobre el regazo de mi madre.

A. Palacio Valdés.

THÈME D'IMITATION

Avec quel plaisir je me rappelle mon enfance passée à la campagne ! J'étais gai, j'étais vif, et je ne pensais qu'à jouir de l'air pur et de la liberté que me laissaient mes chers parents. En été je me levais de bonne heure, et avant de déjeuner, j'allais me baigner dans l'eau fraîche d'un clair ruisseau ; puis, l'après-midi,

un peu las, je m'étendais sur l'herbe verte, à l'ombre des arbres les plus feuillus, m'endormant parfois, ou écoutant le plus souvent le chant des oiseaux. L'automne, j'accompagnais mon père et ses ouvriers à la vigne pour cueillir les raisins mûrs et dorés. Quel heureux temps que celui des vendanges ! Le soir nous revenions tous en chantant. L'hiver était plus triste. Il fallait rester dans sa chambre ; et le soir, assis au coin du feu, je regardais brûler dans la cheminée les énormes bûches de chêne qui lançaient des étincelles jusque sur mes souliers.

VERSION ITALIENNE

Il gatto nè ubbidisce, nè comanda : perciò non s'immischia in nessun affare nè pubblico, nè privato, a differenza del cavallo, del cane, e d'altri domestici animali. Il cavallo cominciò una volta a lasciarsi tirare nelle battaglie, e d'allova in poi non potè più schivare la coscrizione.

Il cavallo dunque prodiga la sua vita sul campo della gloria, mena i conquistatori in trionfo, s'impaccìa di diplomazia e burocrazia conducendo i ministri a corte, i deputati alle camere, gl'impiegati ricchi all' uffizio.

Negli affari privati poi, dal cocchio, del milionario al barroccino del medico di campagna, dall' ardente volteggiatore alla rozza sciancata, egli corre e suda per tutti, vi tira, vi porta, vi serve per ogni occorrenza della vita.

RAIBERTI.

THÈME D'IMITATION

LE CHEVAL. — La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats. Aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte ; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur. Il partage aussi ses plaisirs : à la chasse, aux tournois, à la course il brille, il étincelle. Mais, docile autant que courageux, il ne se laisse pas emporter à son feu ; il sait réprimer ses mouvements : non seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs ; et obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, et n'agit pour pour y satisfaire.

BUFFON (*Histoire Naturelle*).

Université de Bordeaux

VERSION ANGLAISE

The Basques

The Basques inspire those who know them intimately with a strong affection and respect. Perhaps no other country combines so strikingly the spirit of youth with that of a prehistoric antiquity, just as their ancient faith breaks yearly into a flower of processions full of grace and charm ; and their massive houses, with a solid look of eternity, stand in green drenched meadows and cider-orchards and fields of maize and trefoil, and their sad, patient resignation to the decrees of Providence is enlivened by moments of keen rejoicing and pleasure. The modern Basque has much of that endurance for which the ancient Iberian was noted, and, with it, he combines a grace and swiftness which make of him an unrivalled dancer, smuggler, pelotari, or soldier. The full

thrill of pelota, after cricket the finest of the world's games, can only be felt by those who know how to manipulate the « chistera » of basket-work, which gives the ball a lightning-speed and tremendous force. The Basques love peace, and, in their national hymn to the oak of Guernica, to which Wordsworth addressed a sonnet, they pray that peace may be given them « now and always ». But they have always loved liberty and independence even more, and, during the recent war, it was to the rousing music of this same hymn that they went intrepidly into action.

(*The Times*).

THÈME D'IMITATION

Les Basques

Je connais bien les Basques et leur pays, et j'ai pour les deux une grande admiration. Je ne trouve nulle part, aussi bien que chez eux, ces deux choses qui semblent contraires : l'ardeur de la jeunesse et le sentiment d'une très grande antiquité. Connaissez-vous leurs vieilles maisons massives, au milieu de leurs champs ou de leurs prairies vertes et de leurs vergers de pommiers ? Avez-vous quelquefois assisté à leurs processions, si bien connues dans tout le pays ? Plus fréquentées encore sont leurs parties de pelote, qu'ils jouent avec tant de grâce et des mouvements si rapides. Ce ne sont pas seulement d'habiles joueurs, ils ont été aussi pendant la dernière guerre d'excellents soldats. Cela ne les empêche pas d'aimer la paix et de la demander dans leurs prières nationales, pour « maintenant et toujours ».

VERSION ALLEMANDE

Einzug der Franzosen in Moskau

Moskau ! Das verzweifelt ersehnte... Wir glaubten in's Paradies einzurücken und kamen in die Hölle. Der Kaiser sass mit dem Hauptquartier auf dem Kreml. Die Stadt war von den Einwohnern verlassen und lag totenstill. Todmüde bezogen wir Biwaks. Für wenige Stunden nur. In der Nacht schlug die Lohe auf über Moskau. An allen Ecken und Enden brannte es zugleich. Keiner wusste, was geschehen sei, was das bedeute. Dann wusste man es, und durch die Lager ging ein Schrei des Entsetzens. Unser Winterquartier brannte zu Asche ! Die Magazine die uns ernähren, die uns bekleiden sollten, wurden zu Schutthaufen vor unseren sehenden Augen ! Da durchbrachen die Soldaten jeden Befehl. Sie rannten durch die brennenden Strassenzüge, drangen in die Häuser ein, holten Kleider und Lebensmittel heraus, gerieten in den Kellern über Wein und Branntwein, berauschten sich und kamen zu Hunderten in den Flammen um. — Heiliges Moskau ! Fünf Wochen kampierten wir in den Ruinen, weil der Kaiser auf die Annahme seiner Friedensbedingungen wartete, und alle Mannszucht lockerte sich.

THÈME ALLEMAND

Les Français à Moscou

Les Français espéraient trouver le repos à Moscou. Mais bientôt le feu apparut à tous les coins de la ville. L'incendie dura quatre jours. La plus grande partie des magasins qui devaient nourrir et vêtir les soldats furent réduits en cendre. Alors la discipline se relâcha. Les soldats coururent à travers la ville enflammée, entrérent dans les maisons pour y chercher des vêtements et des vivres. Beaucoup qui avaient pénétré dans les caves s'enivrè-

rent et moururent dans les flammes. Napoléon, qui avait son quartier général au Kremlin, campa avec ses troupes dans les ruines et attendit pendant cinq semaines une réponse aux conditions de paix qu'il avait envoyées au tzar.

Université de Lyon

Section B

1) COMPOSITION ANGLAISE

The Miser

A wealthy man who never gave a half penny to the poor had bought a large monkey, hoping to find in him a faithful guardian of his beloved money.

One day he left the animal alone for a short time in the room near a coffer full of coins. The monkey saw from the open window a neighbour throw a penny to a beggar. Imitating the act, he did the same with the gold and silver in the coffer and a crowd of poor people in the street filled their pockets with the treasure.

Just then, the miser came home and from far cursed the monkey. But a neighbour said to him : « Keep quiet... Why lament over gold that you never touched ? Put a heap of stones in the places of the coins. They will serve the same purpose. »

2) VERSION ANGLAISE

The character of Julius Caesar

Caesar was endowed with every great and noble quality that could exalt human nature, and give a man the ascendant in society ; formed to excel in peace as well as in war : provident in counsel ; fearless in action, and executing what he had resolved with amazing celerity ; generous beyond measure to his friends ; placable to his enemies, and for parts, learning, eloquence, scarce inferior to any man. His orations were admired for two qualities which are seldom found together — strength and elegance. Cicero ranks him among the greatest orators that Rome ever bred ; and Quintilian says that he spoke with the same force with which he fought, and if he had devoted himself to the bar, would have been the only man capable of rivalling Cicero. Nor was he a master only of the politer arts, but conversant also with the most abstruse and critical parts of learning.

3) THÈME D'IMITATION

La Reine Elisabeth

Le talent singulier qu'elle avait pour gouverner dépendait à la fois de son caractère et de ses dons naturels. Faite pour dominer un peuple jeune et pourvue d'une grande maîtrise d'elle-même, elle obtint bientôt un réel ascendant sur ses sujets. Tandis qu'elle conquérait toute leur estime par ses mérites incontestables, elle gagnait aussi leur cœur par les qualités qu'elle affectait. Sa vigueur d'esprit, sa constance, sa magnanimité ne semblent avoir été surpassées par aucune autre femme qui ait jamais occupé un trône. Peu de souverains anglais sont arrivés au pouvoir dans des conditions aussi difficiles. Aucune n'a exercé le pouvoir avec autant de bonheur.

VERSION ANGLAISE (Série D)

Columbus returns from America to Spain

He arrived at Barcelona about the middle of April, and the beauty and serenity of the weather, in that genial season and favoured climate, contributed to give splendour to the memorable ceremony of his reception. As he drew near the place, many of the youthful courtiers and cavaliers, followed by a vast concourse of the populace, came forth to meet him. His entrance into this noble city has been compared to one of those triumphs which the Romans were accustomed to decree to conquerors. First were paraded the six Indians, painted according to their savage fashion, and decorated with their ornaments of gold. After these were borne various kinds of live parrots, together with stuffed birds and animals of unknown species, and rare plants supposed to be of precious qualities ; while especial care was taken to display the Indian coronets, bracelets and other decorations of gold.

THÈME ANGLAIS

Un triomphe à Rome

Un triomphe chez les Romains était une cérémonie splendide. On voyait arriver le général vainqueur entouré de la foule de ses soldats et de ses amis que venait grossir une multitude de gens accourus à la ville pour jouir du spectacle. Le commandant en chef auquel on accordait les honneurs de la journée faisait son entrée sur un char où il se tenait debout. Il avait à ses côtés un esclave chargé de lui rappeler, au milieu des acclamations, qu'il était lui-même mortel. Derrière le triomphateur on portait le butin pris sur l'ennemi. Puis marchaient les chefs vaincus et les prisonniers faits sur le champ de bataille.

VERSION ALLEMANDE (B)

La jeunesse de Démocrite

Demokrit war ungefähr zwanzig Jahre alt, als er seinen Vater, einen der reichsten Bürger von Abdera, beerbte. Anstatt nun darauf zu denken, wie er seinen Reichtum erhalten oder vermehren oder auf die angenehmste oder lächerlichste Art durchbringen wollte, entschloss sich der junge Mensch, solchen zum Mittel der Vervollkommnung seiner Seele zu machen.

« Aber was sagten die Abderiten zu dem Entschluss des jungen Demokrit ? »

Die guten Leute hatten sich nie träumen lassen, dass die Seele ein anderes Interesse habe als der Magen und der Bauch. Also mag ihnen diese Grille ihres Landsmanns wunderlich genug vorgekommen sein. Allein dies war nun gerade, worum er sich am wenigsten bekümmerte. Er ging seinen Weg fort und brachte viele Jahre mit gelehrten Reisen durch alle festen Länder und Inseln zu, die man damals bereisen konnte. Denn wer zu seiner Zeit weise werden wollte, musste mit eignen Augen sehen. Es gab noch keine Buchdruckereien, keine Journale, Bibliotheken, Encyclopädien, und wie alle die Werkzeuge heissen, mit deren Hilfe man jetzt, ohne zu wissen wie, ein Philosoph, ein Naturkundiger, ein Kunstrichter, ein Autor, ein Alleswisser wird.

THÈME ALLEMAND

Il y aura toujours de bonnes gens auxquels il ne viendra jamais à l'esprit que l'homme puisse avoir d'autre souci que ses intérêts

matériels. Ils ne songent qu'à leur estomac, à leur ventre. Si l'un d'eux fait un héritage, il n'aura qu'une pensée : augmenter sa richesse ou dépenser son argent en plaisirs grossiers ou stupides. Que dans une société pareille un jeune homme riche exprime le désir de cultiver son esprit et de perfectionner son âme, au lieu de se préoccuper seulement d'amasser d'autre argent ou de se divertir comme tout le monde, il fera l'effet d'un personnage bizarre, d'un fou. S'il passe des années en voyages, en observant les mœurs de divers pays, en admirant les monuments de l'art, ses compatriotes riront de cette fantaisie. Tel fut le sort du jeune Démocrite, l'un des plus riches citoyens d'Abdère.

VERSION ITALIENNE (B)

Io mi sentiva veramente necessità di conversare sull' arte, di parlar italiano e di cose italiane : tutte privazioni che da due anni mi si faceano sentire non poco ; e ciò con assai grande mio scapito, nell' arte principalmente del verseggiare. È certo, se questi ultimi famosi uomini francesi, come Voltaire e Rousseau, avessero dovuto gran parte della loro vita andarsene erranti in diversi paesi in cui la loro lingua fosse stata ignota o negletta e non avessero nè pure trovato con chi parlarla, essi non avrebbero forse avuto la imperturbabilità e la tenace costanza di scrivere per semplice amor dell' arte e per mero sfogo, come faceva io ed ho fatto poi per tanti anni consecutivi, costretto dalle circostanze di vivere e conversare sempre con barbari : chè tale si può francamente denominare tutta l'Europa da noi, quanto alla letteratura italiana ; come lo è pur troppo tuttavìa, e non poco, una gran parte della stessa Italia, « sui nescia ». Che se si vuole anche per gl' italiani scrivere egregiamente e che si tentino versi in cui spiri l'arte del Petrarca e di Dante, chi oramai in Italia, chi è che veramente e legga ed intenda e gusti e vivamente senta Dante e il Petrarca ? uno in mille, a dir molto.

THÈME ITALIEN

Alpéri aurait voulu trouver quelques personnes avec lesquelles il pût converser sur les beaux-arts. Il avait dû s'en aller dans divers pays où sa langue était inconnue, et au bout de deux ans il sentait une vraie nécessité de parler italien. Il appelait barbares les hommes au milieu desquels il vivait parce qu'ils ignoraient la langue et la littérature de son pays. Mais, disait-il, une grande partie de l'Italie elle-même aurait pu être appelée ainsi, car c'est à peine si on aurait pu y trouver un homme sur mille pour comprendre vraiment et goûter Dante et Pétrarque.

Professorat des Ecoles Normales et Ecoles Primaires Supérieures

(SECTION DES LETTRES)

Rédaction

After reading the account of one of the pageants in honour of Joan Darc, an Englishman writes a letter to a French friend of his.

VERSION

Shakespeare

He has a magic power over words : they come winged at his bidding and seem to know their places. They are struck out

at a heat, on the spur of the occasion, and have all the truth and vividness which arise from an actual impression of the objets. His epithets and single phrases are like sparkles thrown off from an imagination fired by the whirling rapidity of its own motion. His language is hieroglyphical. It translates thought into visible images. It abounds in sudden transitions and elliptical expressions. This is the source of his mixed metaphors, which are only abbreviated forms of speech. These, however, give no pain from long custom ; they have, in fact, become idioms in the language. They are the building and not the scamolding to thought. We take the meaning and effect of a well-known passage entire, and no more stop to scan and spell out the particular words and phrases than the syllables of which they are composed.

HAZLITT.
(Characters of Shakespeare's plays).

Concours d'admission à l'Ecole Polytechnique (1921)

VERSION (*Langue obligatoire*)

And a breezy, tooth-chattering place it was, to wait in, in the winter-time, as Toby Veck well knew. The wind came tearing round the corner — especially the East wind — as if it had sallied forth, express, from the confines of the earth, to have a blow at Toby. And oftentimes it seemed to come upon him sooner than it had expected, for bouncing round the corner, and passing Toby, it would suddenly wheel round again, as if it cried : « Why, here he is ! » Incontinently his little white apron would be caught up over his head and his feeble little cane would be seen to wrestle and struggle unavailingly in his hand, and his legs would undergo tremendous agitation, and Toby himself all aslant, and facing now in this direction, now in that, would be so banged and buffeted, and worried, and hustled, and lifted off his feet, as to render it a positive miracle, that he wasn't carried up bodily into the air as a colony of frogs or snails or other portable creatures sometimes are, and rained down again.

Ch. DICKENS.

THÈME (*Langue facultative*)

La neige avait tout enseveli, les herbes, les buissons, les arbres ; aussi loin que la vue pouvait s'étendre, ce n'était qu'une nappe inégale, mais uniformément blanche ; le ciel était parsemé d'étoiles scintillantes, mais, si vive que fût leur clarté, c'était de la neige que montait la pâle lumière qui éclairait le paysage. Le froid avait repris et il devait geler au dehors, car l'air qui entrait dans notre cabane était glacé. Dans le silence lugubre de la nuit, on entendait parfois des craquements qui indiquaient que la surface de la neige se congelait.

Nous avions été vraiment bien heureux de rencontrer cette cabane ; que serions-nous devenus, en pleine forêt, par ce froid ?

Hector MALOT.

———»:※:«———

PROGRAMMES POUR 1922 (1)

Agrégation d'Allemand

I. — Histoire de la civilisation

1) Le mysticisme aux XIII[e] et XIV[e] siècles.
Eckhart, Suso, Tauler.
Texte :
Eckhart. — *Reden der Unterscheidung.* (*Kleine Texte für Vorlesungen u. Uebungen hrsg. v. Litzmann, Bonn, Marcus und Weber*).

2) Esprit et organisation de la monarchie prussienne sous les rois Frédéric-Guillaume I et Frédéric II : conception et pratique du gouvernement, armée, administration, justice, colonisation et activité économique, politique, religieuse, attitude à l'égard de la science, de la littérature et des arts.

3) Le socialisme de 1847 à 1875.
La social-démocratie, le socialisme d'Etat et le socialisme chrétien.
Etudier en particulier :
Karl Marx, Lassalle, Rodbertus, Victor-Aimé Huber, Ketteler.

II. — Histoire de la littérature

1. La poésie lyrique et descriptive de 1700 à 1770.
Günther, Brockes, Haller, Pyra, Lange, Hagedorn, Gleim, Uz, Götz, Ew. v. Kleist, Ramler, Klopstock.
Textes :
a) Günther. — *Gedichte : Brüder lasst uns lustig sein. — An Rosen such' ich mein Vergnügen. — Eugen ist fort, Ihr Musen, nach ! — Stürmt, reisst und rast, ihr Unglückswinde. — Gedenk' an mich und meine Liebe. — Der Herr führt meine Sache. — Will ich dich doch gerne meiden. — Der Feierabend ist gemacht. — Ich will schweigen, mag's doch sein.* (Edition Reclam, ou Deutsche National-Litteratur, tome 38).
b) Haller. — *Die Alpen*, vers 1-250.
c) Dans le tome 45 de la National-Litteratur de Kürschner, *Anakreontiker und preussisch-patriotische Dichter :*
Hagedorn. — *Oden und Lieder*, n[os] 1, 7, 12, 13, 16, 25, 27.
Gleim. — *Scherzhafte Lieder*, n° 4 ; *Preussische Kriegslieder von einem Grenadier*, n[os] 1. 2, 5, 7.
Uz. — *Lyrische Gedichte*, n[os] 1, 5, 6, 17, 18, 25, 27, 28.
Ew. von Kleist. — *Der Frühling*, vers 1-201.
Ramler. — *Lyrische Gedichte*, n[os] 1 et 14.
d) Klopstock. — *Oden : Heinrich der Vogler. — Der Zürichersee. — Hermann und Thusnelda. — Die beiden Musen. — Die Frühlingsfeier. — Wir und Sie. — Schlachtlied. — Unsere Sprache.*

---

(1) Ces programmes, affichés dans les salles d'examen, sont sujets à des modifications éventuelles ; nous ferons connaître ces dernières s'il s'en produit.

2. Schiller et Gœthe, 1794-1805.

Textes :

A. *Briefwechsel zwischen Schiller und Gœthe,* lettres de 1794 : S. 23 août, G. 27 août, S. 31 août ; lettres de 1797 : G. 19 avril, S. 21 avril ; G. 22 avril ; S. 25 avril ; G. 26 avril ; G. 28 avril ; S. 5 mai ; S. 7 juillet ; G. 16 août ; S. 17 août ; G. 22 et 23 août ; S. 7 septembre ; S. 20 octobre ; S. 24 novembre ; G. 24 et 25 novembre ; S. 12 décembre ; G. 23 décembre, avec l'essai *Ueber epische und dramatische Dichtung ;* S. 26 décembre ; S. 29 décembre.

B. Gœthe.

1) *Gedichte :*

a) Balladen : Der Schatzgräber. — Der Zauberlehrling. — Die Braut von Korinth. — Der Gott und die Bajadere.

b) Elegien : Euphrosyne, Amyntas.

c) Epilog zu Schiller's Glocke.

d) Herrmann und Dorothea, le premier et le dernier chants.

2) *Paläophron und Neoterpe, — Die natürliche Tochter,* les 3 derniers actes.

3) *Einleitung in die Propyläen.*

C. Schiller.

1) *Gedichte : Der Spaziergang ; Die Kraniche des Ibycus ; Ritter Toggenburg ; Das Lied von der Glocke ; An Gœthe, als er den Mahomet von Voltaire auf die Bühne brachte.*

2) *Maria Stuart,* les actes 1, 3 et 5.

3) *Ueber naive und sentimentalische Dichtung.*

3. La nouvelle de 1850 à 1900.

Storm, G. Keller, G. F. Meyer, Rosegger, Liliencron.

Textes :

G. Keller. — *Die Leute von Seldwyla I : Romeo und Julia auf dem Dorfe. — Die drei gerechten Kammacher.*

Storm. — *Aquis submersus. — Der Schimmelreiter.*

C. F. Meyer. — *Der Heilige.*

Rosegger. — *Das zugrunde gegangene Dorf.*

Liliencron. — *Kriegsnovellen : Der Richtungspunk.*

L'examen oral comportera la traduction et le commentaire linguistique d'un texte de moyen haut-allemand.

Certificat Secondaire d'Allemand

1° Auteurs

Das Volksbuch vom Dr. Faust. — Chap. 33 à 68 (Neudrucke deutscher Litteraturwerke des XVI und XVII. Jahrhunderts, Halle, Niemeyer, 1911).

Lessing. — *Emilia Galotti.*

Gœthe. — Ballades : *Der Schatzgräber. — Der Zauberlehrling. — Die Braut von Korinth. — Der Gott und die Bajadere.* — Elégies : *Euphrosyne. — Amyntas. — Hermann und Dorothea,* 1er et dernier chants.

Schiller. — Poésies : *Der Spaziergang. — Die Kraniche des Ibykus. — Ritter Toggenburg. — Das Lied von der Glocke. — An Gœthe, als er den Mahomet von Voltaire auf die Bühne brachte.*

Grillparzer. — *König Ottokar.*

C. F. Meyer. — *Der Heilige* (Leipzig, Hassel).

2° Dictionnaire autorisé pour les épreuves orales

Duden. — *Orthographisches Wörterbuch der deutschen Sprache.*

3° Ouvrages a consulter

O. Lyon. — *Deutsche Grammatik* (collection Göschen).
Behaghel. — *Die deutsche Sprache.*
Friedrich Kluge. — *Unser Deutsch* (Verlag von Quelle und Meyer).
Friedrich Seiler. — *Die Entwicklung der deutschen Kultur im Spiegel der deutschen Lehnworts* (Halle, 1905).
F. Piquet. — *Phonétique allemande.*
H. Paul. — *Deutsches Wörterbuch.*

Agrégation d'Anglais

I. La langue et la métrique anglaises au Moyen Age

(Textes réservés pour l'une des deux versions orales)

1. Sweet. — Anglo-Saxon Reader :
   XX. *Beowulf and Grendel's Mother.*
2. Morris. — Specimens of Early English :
   Part. I, XVIII : *a Moral Ode.*
3. Morris and Skeat. — Specimens of Early English :
   Part. II, XVI : *Barbour : The Bruce.*

II. Le platonisme dans la poésie de la Renaissance anglaise

1. Spenser. — *Hymns.*
2. Shakespeare. — *Sonnets.*
3. John Ford. — *'Tis Pity She's a Whore.*
4. Milton. — *Comus.*

III. Du romantisme au réalisme (1845-1855)

1. Thackeray. — *Vanity Fair* (1848).
2. Charles Kingsley. — *Alton Locke* (1850).
3. Tennyson. — *In Memoriam* (1850). — *Maud* (1855).
4. Robert Browning. — *Men and Women* (1855) : *Love among the Ruins ; Fra Lippo Lippi ; A Toccata of Galuppi's ; By the Fireside ; Any Wife to any Husband ; An Epistle of Karshish; A Serenade at the Villa ; Childe Roland to the Dark Tower came ; How it strikes a Contemporary ; The Last Ride Together ; Bishop Blougram's Apology ; Andrea del Sarto ; In a Balcony ; Saul ; Holy-Cross Day ; Two in the Campagna ; A Grammarian's Funeral ; One Word More.*

Certificat Secondaire d'Anglais (1922)

1. Shakespeare. — *Sonnets.*
2. Milton. — *Comus.*
3. Thackeray. — *Vanity Fair.*
4. Ch. Kingsley. — *Alton Locke.*
5. Tennyson. — *In Memoriam.*
6. Robert Frost. — *North of Boston* (Henry Holt, New-York).

Agrégation d'Espagnol

A. — Questions et Auteurs

I. — Le Mouvement Littéraire et la Vie Sociale en Espagne dans la seconde moitié du XVe siècle

1. Las Coplas de Mingo Revulgo.
2. Hernando del Pulgar. — *Crónica de los Reyes Católicos.* (Segunda parte). Les quinze premiers chapitres.
3. Amadis de Gaula. — Extraits des livres I et II et chapitres 51 et 52 du livre IV. (Tome 72, Biblioteca Universal).
4. Blasco Ibanez. — *La Catedral,* cap. VI.

II. — La Vie et l'Œuvre de Lope de Vega, de 1614 a 1635

1. *La Filomena,* Segunda parte. (Biblioteca de Autores Españoles, tome 38, depuis : « Asi cantó la dulce Filomena », p. 486, jusqu'à : « Eternas las cenizos de tu fama », p. 492).
2. *El desdichado por la honra.*
3. *La Siega.*
4. *Las bizarrias de Beliza.* (Acto tercero).

III. — La « Génération de 98 » et les tentatives pour le Renouvellement de l'Espagne au début du XXe siècle
(Au point de vue social, universitaire, littéraire, artistique)

1. Joaquin Costa. — *Maestros, escuela y patria.* Tomo X de la Bib. Económica. — Madrid, Bib. Costa, 1916. (Chapitres I, IV, V, VII, IX, XI, § 1, XII, § 1, 4, 5 et 6).
2. Francisco Giner de los Ríos. — *La Universidad española.* (Obras completas, t. II. — Le chapitre intitulé : Sobre la reorganizacion de los estudios de la Facultad).
3. Miguel de Unamuno y Angel Ganivet. — *El porvenir de España.* (Bib. Renacimiento, 1912).
4. Azorin. — *Castilla.*
5. Antonio Machado. — *Soledades, galerias y otros poemas.*

B. — Auteurs supplémentaires

1. Arcipreste de Hita. — *El libro de buen amor.* (Edition de « La Lectura », Madrid, 1913. — Coplas 44, 70 et 388-422).
2. Don Quijote. — *Primera parte,* cap. 18 y 26.
3. Ramon de la Cruz. — *La Petra y la Juana.*

C. Auteur Latin

Ciceron. — *Letius,* XIII-XXIV.

Certificat Secondaire d'Espagnol

1. Amadis de Gaula. — Extraits des livres I et II et chapitres 51 et 52 du livre IV. (Tome 72, Biblioteca Universal).
2. Don Quijote. — *Primera parte,* cap. 18 y 26.
3. Lope de Vega. — *a) El Desdichado por la hora.*
   b) La Siega.
4. Ramón de la Cruz. — *La Petra y la Juana.*
5. Miguel de Unamuno y Angel Ganivet. — *El porvenir de España.* (Bib. Renacimiento, 1912).
6. Blasco Ibanez. — *La Catedral,* cap. VI.
7. Azorin. — *Castilla.*
8. Antonio Machado. — *Soledades, galerias y otros peomas.*

Agrégation d'Italien

I. — HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ET DE LA CIVILISATION

1. *Le Paradis*, de Dante.
2. *Les théories politiques de l'Etat et du pouvoir, et leurs applications* (1464-1530).
3. *Le problème de la langue italienne, du XVII*e *siècle à 1815.*
4. Fogazzaro.

II. TEXTES D'EXPLICATIONS ORALES

HORACE. — *Carmina*, I, 2 ; II, 6 ; IV, 2.
DANTE. — *Paradis*, Chants VIII, IX, XVII.
LORENZO DEI MEDICI. — *Selva II ; Trionfi ; Laudi.* (Dans le volume : Il Poliziano, Il Magnifico, etc. Ed. Bontempelli. Firenze, Sansoni, 1910 ; pages 209-223, 290-292, 296-304).
G. SAVONAROLA. — *Extraits* (Manuel d'Ancona et Baci, Tome II, pages 189-194).
MACHIAVELLI. — *Il Principe ;* chap. I à XVII inclus ; chap. XXIV et XXVI. *Prose filologiche* (Firenze, Sansoni, 1908), pages 82 à 102.
A. CESARI. — *Le Grazie*, 2e partie.
CARDUCCI. — *Inno a Satana ; Ripresa* (Giambi ed Epodi, XV) ; *Alle fonti del Clitunno* (Odi barbare) ; *La Chiesa di Polenta* (Rime e Ritmi)
FOGAZZARO. — *Il Santo.*

Certificat Secondaire d'Italien

DANTE. — *Paradis*, Chants IX et XVII.
MACHIAVELLI. — *Il Principe*, chap. VI à IX inclus, et XXVI.
Prose filologiche (Firenze, Sansoni, 1908), pages 82-102.
CARDUCCI. — *Inno a Satana ; Ripresa* (Giambi ed Epodi, XV) ; *Alle fonti del Clitunno* (Odi barbare) ; *La Chiesa di Polenta* (Rime e Ritmi).
FOGAZZARO. — *Piccolo mondo antico*, I, 1 ; II, 8 et 12 ; III, en entier.

Petites Annonces

Les PETITES ANNONCES ne sont reçues qu'accompagnées de leur montant en un mandat-poste (étranger : mandat international), au nom de Mlle Ledoux, trésorière, 30, rue Chevert, Paris VIIe, à qui toute la correspondance relative aux **PETITES ANNONCES** doit être envoyée.

Pour les personnes étrangères à l'Association : 2 francs la ligne de 60 lettres. Pour les membres de l'Association, deux insertions gratuites de quatre lignes chacune; insertions ultérieures à 0 fr. 50 la ligne.

1. **Jeune Française**, diplômée, parlant anglais, désire place professeur dans école anglaise. Ecrire à M. L. Roulleux, professeur d'anglais, Collège de St-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).

2. **Angleterre** : A partir de fin septembre, directrice de cours recevrait chez elle jeune Française. Jolie région, maison moderne près de la mer. Golf, tennis. Leçons d'anglais. Ecrire : Miss S. K. Butler, Ormonde House School, Fhorpe Bay, Essex.

3. **Bachelier ès sciences**, élève des Hautes Etudes Commerciales, désire situation dans maison industrielle ou commerciale en Angleterre. Parle l'anglais. Adresse M. Henri Regnault, chez Mme la Directrice de l'Ecole de filles, 221, Bd Pereire, Paris, 17e.

4. **A louer à Quiberon** dans villa, appartement meublé, 5 pièces, 4 lits, eau, électricité, vue sur la mer. De juin à octobre : 1.300 fr. S'adresser à M. Fleur, 11, rue des Vierges, à Vannes (Morbihan).

5. **M. L. Duchemin**, 15, rue du Delta, Paris, achèterait 1er volume séparément ou les 3 vol. ensemble du dict. latin de **Freund, trad. M. Theil** ; il achèterait également **Larousse**, 8 vol. Envoyer offres à l'adresse ci-dessus.

6. **Français**, 18 ans, désirerait passer 2 mois, à partir du 15 juillet, pour apprendre l'anglais à la campagne près de Londres, avec vie de famille et jeunesse. Ecrire Lévy-Schneider, professeur à l'Université, Lyon.

7. Pour paraître chez Vuibert (sous presse), **Aneddoti, racconti e novelle**, par L. Guichard, professeur au Lycée de Marseille, vol. illustré par M. Solgé, avec l'accent tonique indiqué en caractère gras. Livre de lecture amusant divisé en cinq parties : 1o Facezie ; 2o Aneddoti e leggende ; 3o Novelle ; 4o Novelle di Boccaccio ; 5o Aneddoti su gli uomini celebri italiani.

Le Gérant : A. Coueslant.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 24.644

Dix-neuvième année. — N° 5 Novembre 1921

4 3

Les Langues Modernes

Avis important

Le Secrétaire Général (H. Servajean, professeur au lycée St-Louis, 132, avenue du Maine, XIVe) *et la Trésorière prient instamment leurs collègues de leur signaler leurs changements d'adresse* (indiquer autant que possible le domicile personnel), *ou, s'il y a lieu, de situation, non seulement afin d'éviter la perte de la revue, mais aussi en vue d'établir l'Annuaire de l'Association pour 1922.*

La Trésorière (Mlle Ledoux, 30, R. Chevert, Paris 7e) *rappelle aux membres de l'Association qu'un compte-courant de chèques postaux lui est ouvert sous le n° 151-11 par le bureau de Paris. Elle les prie donc de lui envoyer éventuellement le montant de leurs abonnements par chèque postal, et de conserver* à titre de reçu *le talon du chèque ; un travail considérable lui sera ainsi épargné, ainsi qu'à la Société des frais de correspondance.*

Les membres de l'Association qui désirent un reçu sont priés d'envoyer 0 fr. 25 à la Trésorière en même temps que leur cotisation. L'état actuel de notre caisse nous oblige à réduire autant que possible nos frais de correspondance.

Les Régionales de Bordeaux, Poitiers, Lille, Aix-Marseille, Lyon, Clermont-Ferrand, Nancy, Toulouse sont reconstituées. Les membres de l'Association qui sont du ressort de chacune de ces académies, sont priés de bien vouloir envoyer directement leurs cotisations à leurs trésoriers respectifs, dont la liste est la suivante :

Poitiers : M. Guy, 15, rue de la Monnaie ;

Aix-Marseille : Mlle Coste, professeur au Lycée Montgrand, Marseille.

Lyon : M. Rocher, lycée du Parc, Lyon.

Clermont-Ferrand : M. Bouyssy, Ecole supérieure de commerce.

Toulouse : M. Granger, 7, rue du Japon.

Nancy : M. Petit, professeur à l'E. P. S., 40, rue Michelet.

Lille : M. Brocart, professeur à l'E. P. S., 37, rue Kuhlmann.

Délégué de la Régionale de Bordeaux : M. Bloch.
Délégué de la Régionale de Lille : M. Servajean.
Délégué de la Régionale de Lyon : M. Servajean.
Délégué de la Régionale de Marseille : M. d'Hañgest.
Délégués de la Régionale de Nancy: MM. Camerlynck, Servajean.
Délégué de la Régionale de Poitiers : M. Gaston Hirtz.

L'abonnement à *Modern Languages* est désormais de 6 shillings.

Les membres de l'Association abonnés à la *Revue Germanique* sont informés que le prix de l'abonnement de faveur qui leur est consenti est porté, à partir du 1er janvier 1921, à *seize* francs.

Ils sont priés de verser cette somme, en même temps que leur cotisation pour 1921, à Mlle Ledoux, trésorière de l'Association. Ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1914 ou 1920 voudront bien le faire par la même occasion. Ils sont instamment priés d'effectuer ces divers paiements *dès maintenant*.

Depuis le 15 mai, les abonnements à la *Revue Germanique* et les cotisations en retard sont perçus par la poste au nom de la trésorière de l'Association des Professeurs de langues vivantes.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Appel du Président

Mes chers Collègues,

Vous savez quelle période critique nous traversons et quelle lutte il faut soutenir pour la défense de notre discipline.

Les *réductions d'horaire,* les *projets ministériels* nous imposent des efforts de propagande et, par suite, des *frais supplémentaires* qui viennent s'ajouter au coût très élevé du *Bulletin* (tarifs d'imprimerie, prix du papier, affranchissements postaux le tout accru dans des proportions formidables). Aussi la situation de notre trésorerie n'est-elle pas sans inspirer quelque inquiétude au Bureau.

Nous avons donc décidé de demander à tous les membres de l'Association de vouloir bien contribuer, par des dons volontaires, à la campagne que mène notre groupement dans l'intérêt des Langues Vivantes.

Nous vous prions de considérer d'ailleurs que la cotisation de 10 fr., — et, pour les membres des régionales, il ne parvient que 8 fr. à la caisse centrale, — ne suffit même pas à couvrir les frais de publication actuels des *Langues Modernes* dont chaque n° a une valeur marchande supérieure à 3 francs.

Je vous prie donc, mes chers Collègues, au nom du Bureau, et pour les besoins de la cause à laquelle nous nous dévouons tous, d'adresser à Mlle Ledoux, notre trésorière, les dons que vous voudrez bien consentir. Les noms des donateurs, sauf avis contraire de leur part, seront publiés au *Bulletin*. Aucun chiffre, bien entendu, n'est fixé. Chacun agit selon sa sonscience et en proportion de ses disponibilités. En tous cas, tous les dons, quels qu'ils soient, seront accueillis avec reconnaissance.

Je vous remercie d'avance mes chers Collègues, au nom de tous.

Paris, 10 juillet 1921.

Ch. VEILLET-LAVALLÉE.

Deuxième liste de souscription

M. Cart, Paris	20 fr.
Mme Michel, Grasse	10 »
M. Taillandier, Pau	10 »
M. Lallay, St-Léonard	10 »
Mlle Zarzecka, Carcassonne	20 »
M. Roux, Orléans	10 »
M. André, Paris	10 »
M. Becker, Paris	10 »
M. Briquelot, Bar-le-Duc	10 »
M. Lis, Cambrai	10 »
M. Constant, Paris	20 »
M. France, Valenciennes	5 »
M. Monguillon, Le Hâvre	10 »
Mlle Boué, Auch	10 »
M. Jubien, Niort	5 »
M. Hervé, Niort	5 »
M. Imbert, Niort	5 »
M. Guyot, Rennes	15 »
Mlle Tréglos, Le Dorat	5 »
Mlle Perrenoud, St-Germain	20 »
M. Miquelard, Carcassonne	20 »
M. Dodanthun, Nevers	10 »
M. Horlaville, Auxerre	5 »
M. Joffroy, Paris	10 »
Mme Charlier, Thionville	10 »
M. Roudil Paris	20 »
M. Peyraube, Nancy	10 »
M. Bazillon, Sarreguemines	10 »
M. Legouis, Lyon	20 »
M. Dumarchat, Libourne	5 »
M. Joussaume, Angers	10 »
M. Priout, Caen	10 »
M. Waltz, Lille	10 »
M. Waldner, Amiens	10 »
Mme Violot, Neufchâteau	10 »
M. Aubé, St-Etienne	10 »

M. Picot, Chaptal	10 »
M. Dequaire, Voltaire	20 »
M. Piolé (Thionville)	10 »
M. Rocher, Lyon	10 »
M. Bourgogne, Paris	20 »
Mlle Gagnot, Paris	20 »
M. Gondry, Arras	5 »
M. Dupré, Paris	20 »
M. Camerlynck, Paris	20 »
Anonyme, Poitiers	20 »
M. Maillan, Toulon	6 »
M. Petit, Nancy	5 »
M. Goret, Talence	5 »
M. Desclos-Auricoste, Condorcet	20 »
Mlle Bécourt, Paris	10 »
Mlle Mazurier, Paris	20 »
M. Délany, Orléans	20 »
M. Caillet, St-Germain	10 »
M. Debailleul, Paris	5 »
M. Garnier, Paris	20 »
M. Duméril, Toulouse	10 »
M. Duméril, Nantes	10 »
Mlle Mattmann, Amiens	20 »
Mlle Michel-Briand, Paris	10 »
Anonyme, Chaumont	5 »
M. Gourio, Paris	20 »
Reçu par M. Gourio d'un ami des Langues Vivantes	30 »
Mlle Calos, Paris	10 »
M. Galibert, Toulouse	5 »
M. Procureur, Fontainebleau	5 »

Assemblée générale. — Convocation du Comité

Assemblée générale

Le Comité a fixé au jeudi 22 décembre, à 2 h. 1/2 précises, la date de la réunion de l'Assemblée Générale annuelle prévue par les statuts de l'Association. — L'assemblée aura lieu au Lycée Saint-Louis.

Nous espérons que nos collègues se rendront nombreux à l'appel du Comité.

L'ordre du jour suivant a été arrêté :

Allocution du Président.
Rapport du Secrétaire général.
Rapport de la Trésorière.
Projet de budget pour 1922.
Questions diverses.

Election au Comité (1)

Nous rappelons qu'en vertu de l'article 9 des statuts, le Comité doit fixer chaque année le nombre des membres à élire dans chaque catégorie de membres actifs, le nombre total des représentants de chaque catégorie au sein du comité devant rester, autant que possible, proportionnel au nombre des électeurs appartenant à cette catégorie. Sont déclarés élus, dans chaque catégorie, jusqu'à concurrence du nombre préalablement fixé, les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Conformément aux dispositions qui précèdent, le nombre des sièges attribués aux différentes catégories a été fixé comme suit :

Lycées de garçons	8
Collèges de garçons	1
Enseignement secondaire féminin	2
Enseignement primaire, commercial, technique	2
Total	13

Notre Association compte en novembre 1921, environ 1081 membres actifs qui se répartissent ainsi :

Enseignement supérieur	38
Lycées de garçons	483
Collèges de garçons	148
Enseignement secondaire féminin	189
Enseignement primaire, commercial, technique	223
Total	1.081

Les 33 membres du Comité doivent donc se répartir comme suit :

Enseignement supérieur	1
Lycées de garçons	15
Collèges de garçons	5
Enseignement secondaire féminin	6
Enseignement primaire, commercial, technique	6
Total	33

Les membres sortants sont, cette année :

MM. *Henri Bloch, Bellec-Duverger, Guillottel, Koszul, Lecigne;* Mlle *Latappy;* M. *Lévy-Mis;* M. *Demolon.*

L'assemblée générale doit donc élire :

8 représentants des lycées de garçons.

1 représentant des collèges.

---

(1) Nous empruntons à M. Milliot-Madéran la note très claire qu'il a publiée à ce sujet dans le *Bulletin* de décembre 1914. Il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Demolon, élu en 1921, démissionnaire, détaché à la Société des Nations. D'autre part, M. Boussagol, nommé professeur à l'Université de Toulouse, remplace M. Koszul, membre sortant, comme membre de l'Enseignement supérieur.

2 membres de l'enseignement secondaire féminin.
2 membres de l'enseignement primaire, commercial et technique.

Les collègues dont les noms suivent ont bien voulu consentir à poser leur candidature, M. *Bloch* rééligible, conformément au § 3 de l'article 7 des statuts décline toute candidature.

Il va sans dire que la liste ci-dessus n'est pas limitative et le président se fera un devoir d'annoncer, dès l'ouverture de l'Assemblée générale, les candidatures qui se seront produites après l'impression du présent *Bulletin.*

Le vote par correspondance est admis. (Voir page II de la couverture).

Nous rappelons que, conformément à nos statuts (article 5, paragraphe 2), seuls les membres actifs (voir article 4, paragraphe 1) ont le droit de prendre part au scrutin.

La prochaine réunion du Comité aura lieu le dimanche 8 janvier à 10 h. 1/4, au lycée St-Louis. Nos collègues sont priés de considérer le présent avis comme tenant lieu de convocation.

Liste des candidats

Lycées de garçons

MM. Dupré, professeur d'anglais au lycée Montaigne, ancien membre du Comité.
Godart, professeur d'allemand (1re supérieure), aux lycées Louis-le-Grand, Condorcet, Henri-IV, ancien membre du Comité.
Milliot-Madéran, professeur d'allemand au lycée Louis-le-Grand, ancien membre du comité.
Varenne, Professeur d'allemand au lycée Condorcet, ancien membre du Comité.
Denjan, professeur d'espagnol au lycée Condorcet.
Dequaire, professeur d'anglais au lycée Voltaire.
Lemonnier, professeur d'anglais au lycée Rollin.
Morel, professeur d'allemand au lycée Henri-IV.
Raphaël, professeur d'allemand au lycée Lakanal.
Roth, professeur d'anglais au lycée Rollin.

Collèges de garçons

MM. Ferdinand, professeur d'anglais au collège de Châlons-sur-Marne.
Rosier, professeur d'anglais au collège de Pontoise.

Enseignement secondaire féminin

Mlles Gagnot, professeur d'anglais au lycée Victor-Duruy, ancien membre du Comité.
Bécourt, professeur d'anglais au lycée Molière.
Mme Guéritot, professeur d'allemand au lycée Jules-Ferry.
Mlles Maître, professeur d'anglais au lycée Racine.
Mazurier, professeur d'anglais au lycée de Sèvres.

Enseignement primaire, commercial, technique

M. Duchemin, professeur d'anglais à l'école supérieure pratique de commerce et d'industrie, ancien membre du comité.

MM. Kühn, professeur d'anglais à l'école supérieure des Postes et Télégraphes, ancien membre du Comité.
Monguillon, professeur d'anglais à l'E. P. S. du Havre, ancien membre du Comité.
Anne, professeur d'anglais à l'E. P. S. de Gisors, Eure.
Sagot, professeur d'allemand au Collège Chaptal.

Assemblée générale extraordinaire du 6 octobre

L'Association des professeurs des Langues vivantes de l'enseignement public s'est réunie en assemblée extraordinaire, le jeudi 6 octobre 1921, au lycée Saint-Louis.

La séance est ouverte à 14 heures 30, sous la présidence de M. Veillet-Lavallée, président de l'Association.

Excusé : M. *Gaston Hirtz*, délégué de la Régionale de Poitiers.

Assistent à la séance: M. *Peyraube*, secrétaire de la Régionale de Nancy ; Mlle *Sanua*, membre du conseil supérieur de l'Instruction publique ; Mlle *Véroux*, secrétaire de la Société des Agrégées.

M. le Président, mes chers collègues,

Avant de donner la parole à M. Rancès qui va vous faire connaître les observations adressées à lui par nos collègues de province, je tiens à vous dire que si nos chefs, les Inspecteurs généraux, ne sont pas ici, au milieu de nous, aujourd'hui, c'est par un scrupule délicat de leur part. Ils ont pensé que dans une réunion comme celle-ci, nous devions exprimer nos idées en toute liberté. Leur présence, au moment où des discussions et des critiques vont se produire, aurait pu peut-être gêner les uns ou les autres dans l'expression libre, spontanée de nos sentiments et de nos opinions. Mais soyez sûrs qu'ils sont avec nous par la pensée et par le cœur et que, par ailleurs, dans les Commissions où leur voix se fait entendre, ils ne cessent d'être les ardents et persuasifs défenseurs des Humanités Modernes.

Ils l'ont bien montré quand il a été question de la réduction des horaires. Ils ont lutté avec énergie dans la réunion des Inspecteurs généraux et j'en ai eu des échos de la bouche même d'un de leurs collègues d'un autre enseignement.

A ce moment-là, d'ailleurs, ils ont tenu à savoir quelles observations les professeurs de Langues vivantes avaient à formuler sur cette grave question. Une petite conférence où assistaient M. Rancès et votre président, nous a permis d'examiner les aspects du problème en contact avec nos chefs.

Deux mots maintenant sur l'activité de l'Association au cours de ces derniers mois :

Le questionnaire du ministre a été publié au moment des vacances, à une époque où il était difficile d'organiser une campagne. Bien entendu, aussitôt connue la manifestation de M. Brunot,

le Bureau s'y est associé. En outre, nous nous sommes occupés de tenir une réunion aussitôt après les vacances.

Mais, au début du mois d'août, nous apprenions que le ministre venait d'envoyer aux membres du Conseil supérieur une lettre par laquelle il les invitait à lui répondre le plus tôt qu'ils pourraient et sans attendre la date extrême du 15 octobre. Cette précipitation était un peu étrange. Nous avons jugé qu'il y avait intérêt à faire connaître le point de vue moyen des professeurs de Langues Vivantes aux membres du Conseil supérieur avant que ceux-ci eussent formulé une réponse définitive. Avec la collaboration des membres du Bureau, nous avons donc rédigé une série d'observations correspondant aux questions posées par le grand maître de l'Université et nous en avons fait tenir un exemplaire à chacun des membres du Conseil.

Cette tactique nous avait déjà réussi en d'autres circonstances. Nous avons jugé prudent de l'employer encore. Nous avons peut-être anticipé sur les décisions qui seront prises aujourd'hui ; mais nous avons cru bien faire.

Profitant des loisirs des vacances nous avons continué la campagne menée en faveur de notre enseignement. Le « Figaro » du 21 août a publié un *interview* où j'ai montré au grand public les mérites des *Humanités modernes*. Puis, en vue de faire connaître au monde des affaires, les mesures dangereuses qui se préparent, nous avons adressé aux Présidents des grands groupements économiques et à ceux des Chambres de Commerce, une lettre que je ne vous lis pas, de même que je ne vous ai pas lue celle que nous avons envoyée aux membres du Conseil supérieur, pour ne pas abuser de vos instants. Vous trouverez ces lettres dans le prochain *Bulletin*.

Dans le dernier *Bulletin*, vous avez vu un appel que nous nous sommes permis d'adresser aux membres de l'Association, pour leur demander de venir en aide à notre Trésorière.

Sans attendre l'Assemblée générale qui se tient régulièrement à la fin de l'année, nous remercions les nombreux donateurs qui ont répondu à notre appel du mois d'août. Les dépenses du *Bulletin* sont très élevées, celles qu'entraîne nécessairement la propagande viennent s'y ajouter. La situation financière de l'Association inquiète notre excellente trésorière. Nous nous sommes donc décidés à cet appel. Les réponses favorables sont venues, nombreuses, et il faut y voir un autre signe réconfortant du bon esprit corporatif qui règne dans notre groupement, de la vie, de l'ardeur qui caractérise le monde des professeurs de Langues Vivantes. On l'apprécie en haut lieu et on rend justice à notre activité que soutient la fierté que nous avons de notre enseignement.

A ce sujet, je crois répondre au désir de certains, en ajoutant quelques mots pour dissiper une erreur, ou plutôt une équivoque. Les adversaires de notre enseignement nous reprocheraient volontiers d'être des *barbares :* nous attaquons les études classiques, nous voulons la mort du vieil humanisme. Rien n'est plus faux.

Nous aimons les études classiques pour en avoir nous-mêmes recueilli le bénéfice, car presque tous nous avons passé par l'enseignement secondaire et nous avons étudié les langues anciennes.

Il est absurde de nous poser en ennemis du latin et du grec. Mais nous pensons que là n'est pas l'unique source de la culture.

Nous pourrions donc nous associer de tout cœur à l'ordre du jour voté par les professeurs de la Faculté des Lettres de Paris :

« La Faculté des Lettres, tout en affirmant son profond attachement aux études qui ont pour objet l'antiquité classique repousse tout projet rétrograde de réforme de l'enseignement secondaire qui aurait pour effet de supprimer ou de diminuer les Humanités Modernes, de leur refuser la sanction du baccalauréat et de fermer aux élèves qui en sortent, soit la Faculté des Lettres, soit d'autres établissements d'Enseignement supérieur. »

Notre sentiment est aussi celui que voulait bien m'exprimer récemment l'homme éminent et respecté qu'est M. R. Poincaré, avec toute l'autorité qui s'attache à son nom et à ses anciennes fonctions.

Je lui avais communiqué nos lettres aux membres du Conseil supérieur et aux présidents des Chambres de commerce et grands groupements économiques et j'espérais avoir, de lui, une déclaration. Voici sa réponse, qui est bien faite pour nous donner satisfaction :

« J'ai lu avec intérêt votre lettre et les pièces que vous
« m'avez envoyées. Je suis un partisan déterminé des études clas-
« siques. Mais je n'ai jamais pensé qu'elles fussent incompatibles
« avec le maintien, ni même avec l'extension, de l'enseignement des
« langues vivantes. Je m'étais expliqué à ce sujet, dans l'enquête
« de 1902. Je n'ai pas changé d'avis. Mais je crois qu'il faudrait
« renoncer à vouloir constamment alléger les programmes.

« Croyez, etc... »

Signé : R. Poincaré.

Il y a là une note assez nouvelle et intéressante.

Je donne la parole à M. Rancès, qui va vous exposer les réponses qu'il a reçues de nos collègues de province.

M. Rancès. — Mes chers collègues, j'ai été de ceux qui ont demandé au bureau, avec le plus d'insistance, de provoquer la réunion à laquelle vous assistez aujourd'hui. En effet, je n'ai jamais senti davantage le poids du mandat que vous m'avez confié, ni le besoin de partager avec vous ma lourde responsabilité.

J'ai, pour le 15 octobre, à remettre une réponse au questionnaire du Ministre. J'ai voulu, avant tout, vous la communiquer, afin de pouvoir dire, si vous l'approuvez, que ce n'est pas seulement en mon nom personnel que je parle, mais au nom d'une fraction considérable du personnel enseignant des langues vivantes.

C'est pour cette raison également que, par la voix de notre *Bulletin*, par celle aussi de la *Revue des Langues vivantes*, que M. Camerlynck a bien voulu mettre à ma disposition, j'ai demandé à tous nos collègues de Paris et de province de me faire connaître leur sentiment sur les différents points qu'a soulevés le Ministre.

J'ai reçu très peu de réponses, une vingtaine environ. Je suis devenu trop sceptique, avec l'âge et l'expérience, pour m'en étonner. Mais je n'en suis que plus reconnaissant à ceux qui ont pris

la peine, au milieu de leurs vacances, de me transmettre sur toutes ces questions passionnantes leur avis personnel ou celui de leurs collègues.

J'ai reçu des réponses longues et d'un intérêt extrême de quelques-uns de mes correspondants, parmi lesquels je citerai MM. Rocher et Robert Vannier, de Lyon, M. Maurice, de Saint-Etienne, M. Hirtz, de Poitiers et M. Peyraube, ici présent, aujourd'hui, pour représenter la Régionale de Nancy.

Je leur ai fait, à tous, des emprunts très larges, car je n'avais pas la prétention de trouver moi-même tous les arguments nécessaires à la défense de notre cause. Et c'est pourquoi, en vous soumettant aujourd'hui le projet de réponse que j'ai préparé et que je vais vous lire, je vous demande de me dire très franchement toutes les critiques et observations que vous pourrez trouver à y faire : ce n'est pas uniquement votre approbation que je suis venu solliciter, ce sont surtout vos conseils. Considérez seulement qu'une lettre adressée au Ministre, mais que j'écris surtout pour tenter d'éclairer mes collègues du Conseil supérieur, ne peut pas contenir tous les arguments que l'on puisse présenter sur un sujet aussi vaste. J'ai donc essayé de choisir les plus topiques et les plus convaincants, réservant les autres pour la discussion devant le Conseil supérieur, où il faudra les produire avec abondance.

Vous verrez que j'ai systématiquement laissé de côté, quoique je continue de penser à cet égard, le point de vue politique de la question. J'ai estimé que, représentant des professeurs des langues vivantes, je devais exclusivement m'appuyer sur des arguments pédagogiques. Parmi ceux-là, il est probable, encore une fois, que vous ne découvrirez pas tous ceux auxquels vous avez songé vous-mêmes. Mais vous êtes ici pour me les dire et je vous assure que j'en ferai mon profit.

Donc, c'est un projet que je vous soumets. J'ai voulu néanmoins le faire aussi complet que possible, afin que vous ayez une idée précise de ce que je pense avec la majorité des collègues qui ont répondu avec moi (1).

M. le président. — Mes chers collègues, vous avez entendu l'exposé de M. Rancès, sa réponse au ministre, nourrie de solides arguments et de raisons convaincantes. Je vous appelle maintenant à présenter vos observations.

M. Peyraube. — Sur la quesiton n° 1, il n'y a pas, comme on semble le croire, unanimité absolue. J'ai entendu, à Nancy, faire des réserves sérieuses, notamment par M. Juliot, qui prétend que le système qui consiste à reprendre des notions déjà vues une fois est très défendable au point de vue pédagogique, et fournit encore de bons résultats. Cette question me paraît secondaire, mais, comme délégué de Nancy, je dois vous faire part de cette protestation.

---

(1) Nos collègues pourront lire plus loin dans le Bulletin, sous sa forme définitive la réponse de M. Rancès à M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. Rancès. — C'est la seule opinion en faveur du maintien des deux cycles que j'aie jamais entendu formuler. Vous m'avez entendu dire qu'il eût été intéressant, de constituer solidement cet enseignement de trois années. C'est l'enseignement court qu'avait jadis voulu Duruy, et Liard bien après lui ; on peut s'incliner devant les conceptions d'hommes de cet ordre.

Mais je dis qu'en fait, jamais on n'a appliqué, dans aucun lycée à ma connaissance, le système du cycle court. Peut-être n'a-t-on pas fait ce qu'il fallait pour en montrer les avantages aux parents. Ce n'était pas l'intérêt des chefs d'établissement de ne garder des élèves dans leur maison que pendant trois ans ; ils ne pouvaient donc, par définition, prôner cet enseignement. Peut-être, tout simplement, n'a-t-il pas plu aux familles, qui ne choisissent l'enseignement secondaire que parce qu'il assure des études prolongées ? Quoi qu'il en soit, je répète que c'est la première fois que j'entends soutenir l'opinion transmise par M. Peyraube, si intéressante qu'elle puisse être.

M. Desclos. — M. Rancès a dit tout à l'heure qu'il ne pensait pas qu'il soit à propos, dans sa réponse, d'évoquer la question politique. Je suis de son avis, mais il me semble que, si nous devons nous tenir à l'écart de la question de politique intérieure, il serait peut-être judicieux de soulever celle de politique extérieure.

En effet, notre situation actuelle — M. Rancès l'a fait ressortir dans sa réponse — est telle que notre vie nationale est intimément liée à la vie de tous les peuples qui nous entourent. Nous sommes de plus en plus amenés par les circonstances à nous trouver en contact avec eux et à débattre des questions qui nous intéressent au premier chef. Les manifestations de la vie internationale se multiplient. La Société des Nations prend une activité beaucoup plus considérable, on vient de créer la cour permanente de justice internationale. A chaque instant, nous voyons se tenir des conférences entre les premiers ministres. — M. Camerlynck en sait quelque chose. Bientôt, nos dirigeants vont aller à Washington discuter des questions vitales pour la nation.

Or, quand on a, par hasard, assisté à quelques-unes de ces assises, on constate ce fait curieux que les représentants des autres nations savent tous au moins une langue étrangère, tandis que les représentants chargés des intérêts français s'en tiennent à la connaissance pure et simple du français. C'est une situation d'infériorité manifeste.

Les pays étrangers se rendent parfaitement compte de la force que donne la connaissance d'une langue étrangère et, ce qui est encore bien plus important, la connaissance de l'esprit étranger. On voit, aussi bien en Allemagne qu'en Angleterre, comme le dit M. Rancès, les autorités scolaires développer de plus en plus l'enseignement des langues vivantes. J'ai eu l'occasion, à l'assemblée de Genève, de poser la question à des collègues des facultés de droit, à des juristes internationaux. Je leur ai demandé s'ils estimaient que, dans la réforme de l'enseignement secondaire projetée, il serait sage de diminuer la part des langues vivantes. Tous m'ont répondu que l'intérêt national exigeait non seulement le maintien, mais peut-être le développement de l'ensei-

gnement des langues vivantes. Ils m'ont dit qu'ils étaient prêts à signer une opinion dans ce sens et qu'ils pensent que leurs collègues, les autres professeurs de droit international — on m'a cité les noms de MM. Larnaudé, de Lapradelle, Weiss, parmi beaucoup d'autres — seraient tout disposés à signer une opinion défendant le maintien et même l'extension de l'enseignement des langues vivantes, au nom des intérêts français au point de vue international. Je tiens une liste de noms à la disposition du bureau.

M. Servajean. — Provoquez cette consultation.

M. Camerlynck. — M. Desclos, à Genève, m'a fait part de cette idée. Nous allons, si vous nous y autorisez, agir plus avant dans ce sens. J'ai vu M. de Lapradelle, qui m'a dit qu'il était tout prêt à nous envoyer une lettre, dont il m'a indiqué la teneur d'avance, pour appuyer notre action en faveur de l'extension de l'enseignement des langues vivantes.

Il y a un mouvement à déclancher. Nous pouvons demander à M. Desclos d'agir à Genève et si, de notre côté, chacun de nous pouvait découvrir une veine à exploiter, dans cet ordre d'idées, nous arriverions certainement à un ensemble très impressionnant de témoignages et d'appuis.

M. le président. — Il va sans dire que, si le bureau peut faire quelque chose dans ce sens, il sera très heureux de le faire.

M. Desclos. — Il me semble qu'on pourrait en faire cas dans la discussion qui aura lieu devant le Conseil supérieur.

M. Rancès. — Fournissez-moi le plus grand nombre d'arguments de cette nature et, lorsque le moment en sera venu j'en ferai le plus grand usage.

Il y a intérêt à ce que nous ayons les signatures de professeurs de droit international et il n'y a pas de raison pour ne pas citer leur opinion.

M. Desclos. — La question à poser est très simple : Convient-il que la part des langues vivantes soit diminuée ? En limitant la question à ce seul objet, je suis certain que nous obtiendrons des réponses favorables d'une quarantaine de professeurs de droit international.

M. Rancès. — L'intervention de M. Desclos nous ramène à la question majeure. Il s'agit, en effet, de savoir si nous devons, nous, les professeurs de langues vivantes, nous préoccuper exclusivement, dans les débats qui viendront devant le Conseil supérieur, de l'intérêt de notre discipline ou si nous devons considérer la question des langues vivantes comme une position de repli et faire bloc d'abord sur celle des humanités modernes.

Pour ma part, c'est ainsi que j'ai vu la quesiton et que j'ai essayé de la développer.

Je ne reviens pas sur les arguments que j'ai présentés. Mais vous me permettrez, puisque nous sommes entre nous, d'y ajouter celui-ci, qui a tout de même son importance : s'il n'existe dans les lycées et collèges qu'un seul enseignement, celui des humanités classiques, quoi qu'on fasse, nous serons les sacrifiés de l'enseignement secondaire, et nous perdrons toute notre situation morale, si péniblement conquise. Il faut, pour que nous conti-

nuions à vivre comme nous avons vécu depuis 1902, qu'il y ait un enseignement par les humanités modernes.

Pour ce motif autant que pour les autres, je crois que notre vraie position de combat est celle des humanités modernes. Si nous sommes battus sur ce terrain, nous pourrons reporter la bataille sur la question des langues vivantes et sur la part qu'il convient de leur laisser, même dans l'enseignement par les humanités classiques.

C'est sur ce principe que je vous demanderai de vous prononcer tout d'abord. Il s'agit de savoir si je devrai, comme j'ai essayé de le faire dans ma réponse, avant tout, insister sur la question des humanités modernes, — sans oublier, bien entendu, de faire dans celles-ci la part qui convient aux langues vivantes — ou si, au contraire je dois m'occuper exclusivement de la défense de notre discipline, je crois que cette dernière méthode serait une erreur de tactique, qui ruinerait l'intervention de votre délégué dans la discussion devant le Conseil supérieur.

M. Hilleret. — Permettez-moi d'abord d'exprimer un regret, c'est que le rapport de M. Rancès qui exprime notre opinion à tous, nous ait été communiqué oralement et non par écrit.

S'il m'est permis de formuler quelques critiques, je dirai en particulier qu'il m'est apparu que les arguments de M. Rancès ont été en force grandissante. Le premier, l'attaque contre le latin, en montrant un enfant incapable de suivre, entraîné dans une classe dont il ne tire aucun bénéfice, ne m'a pas semblé être une belle arme. C'est au contraire une arme qui peut se retourner dangereusement dans la main de celui qui s'en sert.

D'autre part, M. Rancès a invoqué l'autorité toute puissante du père de famille qui (parole très dangereuse selon moi) doit, à tort ou à raison, pouvoir maintenir son fils dans un enseignement dont il ne peut tirer aucun profit et où, au contraire, il encombre la classe.

Il y a encore une autre ombre au tableau. Dans le morceau sur la pédagogie féminine, il me semble que la question des langues est un peu dans l'ombre et cède le pas à des considérations, d'ailleurs très importantes, que notre représentant a développées en termes d'ailleurs très éloquents.

M. Rancès. — Je répondrai d'abord à notre collègue Hilleret, pour le mettre tout à fait à l'aise, que j'ai sollicité les critiques. Non seulement je ne m'en formalise pas, mais je suis enchanté qu'on m'en fasse.

Si j'ai d'abord parlé de cet enseignement du latin à toute une catégorie d'enfants qui ne sont ni aptes, ni enclins à le recevoir, c'est parce que l'ordre même des questions posées par le ministre m'y invitait ; et puis, pour défendre ensuite l'enseignement par les humanités modernes, il fallait bien considérer, en premier lieu, son recrutement éventuel. Enfin, je suis de ceux qui croient — et vous me direz si tel n'est pas votre sentiment — que la diversité des enseignements doit correspondre à la diversité des intelligences et des capacités. J'ajoute qu'un enseignement classique qui peut être abandonné au bout de trois ans n'est qu'une duperie pour ceux qui le reçoivent sans avoir l'intention de le continuer. Voyez ce qui se passe déjà à l'heure actuelle : prenez une classe

de Quatrième A, qui a fait deux ans de Latin et qui va commencer le Grec ; tout le monde, bien entendu, suit de bon gré cet enseignement classique, avec l'intention de le prolonger jusqu'à la fin du second cycle. Il semblerait donc qu'une pareille classe dût constituer un tout bien homogène, une masse compacte d'enfants également entraînés. La vérité, vous ne l'ignorez pas, est tout autre. Que serait-ce donc dans une classe où une partie des élèves ne ferait du Latin que par force, avec l'intention bien déterminée de passer dans la section moderne dès qu'ils pourront s'évader ?

En ce qui touche à la liberté du père de famille, je n'ignore pas les objections que pourront me présenter les partisans de l'étatisme intégral. Argument de sentiment, diront-ils, qui n'a pas de place dans une discussion de cette nature. Pour ma part, je considère qu'un homme qui met son fils au Lycée parce qu'il croit à la vertu de l'enseignement secondaire, ne doit pas être contraint de voir son enfant subir un enseignement dont dès à présent il ne conçoit pas l'utilité, et qui l'empêchera de consacrer des heures précieuses à des études qu'il estime indispensables. Au reste, dites-moi que cette opinion n'est pas celle de la majorité de cette assemblée, et je n'en ferai pas état.

Je n'ai rien dit, en effet, de l'enseignement des langues vivantes dans les établissements de jeunes filles. Mais n'oubliez pas que sur ce point, et c'est le seul, il y a identité absolue entre les méthodes et les programmes masculins et féminins. Nos filles ont seulement, dans l'ensemble du plan d'études, quelques heures de moins que leurs frères. Mais, par ailleurs, je cherche en vain quelque différence.

M. Hilleret. — Permettez-moi d'ajouter un mot. Il est bien certain que la discussion au Conseil supérieur va s'engager sur ce point capital de l'importance qu'on veut donner à ce qu'on appelle le professeur principal. Il aurait donc fallu défendre notre position et montrer notre rôle à partir de 1902, montrer quelle faible part cet enseignement principal a fait aux autres disciplines.

M. Rancès. — Tout cela est exact en soi ; mais le Ministre ne nous a pas consultés sur la question du professeur principal. Je me suis borné à répondre au questionnaire du Ministre.

Si la question du professeur principal vient dans la discussion devant le Conseil supérieur — et elle y viendra sans doute, parce que c'est une des questions que nos adversaires traitent avec le plus d'abondance — je ne manquerai pas de présenter avec d'autres encore les objections que vous venez de fournir, qui sont justes et qui sont au fond de ma pensée.

M. Carl. — Il me semble qu'il y a une double question.

Sans aucun doute, on instituera l'enseignement classique et je suppose qu'à ce moment, le ministre déclarera qu'il aime beaucoup les langues vivantes, et que, dans cet enseignement classique, les langues vivantes doivent avoir un rôle important. Puis, quand on arrivera à discuter l'horaire, on s'apercevra que ce rôle important se bornera peut-être à une heure et demie ou deux par semaine, c'est-à-dire ce que nous avions il y a une trentaine d'années.

M. Rancès. — Nous n'avons jamais eu le moindre doute à cet égard.

M. Cart. — Nous aurons d'un côté un enseignement classique où les langues vivantes seront suffisamment représentées, dira-t-on, puisqu'elles auront deux heures. C'est encore l'argument que donne M. Blum dans ses articles si bienveillants de la *Revue de Paris*, où il nous traite de personnel inférieur, incapable d'enseigner autre chose que de l'allemand ou de l'anglais, que nous savons médiocrement, et qui permet à peu près de se tirer d'affaire quand on a traversé une frontière.

Donc, dans cet enseignement classique, nous ne pouvons pas espérer qu'on nous laisse beaucoup d'heures. J'irai même beaucoup plus loin, je poserai la question sous la forme suivante :

Vous voulez faire un enseignement classique, soit. Vous voulez y réduire l'enseignement des langues vivantes, c'est entendu. Si même vous estimez que cet enseignement classique n'a pas besoin des langues vivantes, supprimez-les. Mais à la condition, c'est qu'à côté, vous créerez un enseignement d'humanités modernes où le professeur de langues vivantes jouera un rôle très important, et sera même au besoin professeur de français, enseignement qui conduira aux mêmes sanctions que l'enseignement classique. Je n'ose pas citer un lycée que je connais bien. M. Blum a bien voulu y faire allusion dans son dernier article, avec d'ailleurs un manque de précision extrême — je ne crois pas que M. Blum ait fait beaucoup d'allemand ou d'anglais, cela ne l'empêche pas de manquer de précision —. Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est de la mauvaise foi. Il a fait, dis-je, allusion à cet essai tenté il y a vingt ans et qui avait fort bien réussi. Il l'a fait en ces termes :

« On a confié à un professeur d'allemand... »

(Je veux bien croire que c'était à moi, puisque j'ai été le premier ; mais ce professeur s'est multiplié, car nous avons été une vingtaine à faire cet essai).

« l'enseignement du français. Cet essai n'a pas été continué. »

Et c'est tout.

Il faut maintenir cette idée qu'avec les études que nous avons faites, nous sommes capables d'enseigner non seulement une langue vivante, mais le français, de devenir le professeur principal d'une classe et que nous arriverons à des résultats sûrement équivalents à ceux des autres professeurs.

M. le président. — Je demande à M. Cart de rédiger une motion, afin que nous puissions voter sur un texte précis. Pendant ce temps, je donne la parole à M. Renard.

M. Renard. — J'approuve M. Rancès pour la position qu'il a prise ; mais je lui demande de préciser la situation de la section dite de latin B, car il faut que la position que nous avons dans cette section soit maintenue.

M. Rancès. — Jamais, veuillez le croire, je n'ai pensé à lâcher la section B, comme le font à l'envi nos collègues des disciplines anciennes.

Si l'on avait, là encore, fait l'essai loyal que demandaient ces programmes de 1902, dont nous n'avons jamais vu que la caricature, on aurait obtenu dans la section B d'aussi bons résultats qu'ailleurs. Mais vous avez tous assisté à des réunions de

professeurs, vous savez que pour nos collègues des autres disciplines, soutenus par des administrations complices, elle n'a jamais été considérée que comme le refuge des laissés-pour-compte des sections A et C. Jamais on ne lui a donné ce que les Anglais appellent « a fair chance », je veux dire l'occasion de vivre et de se développer au soleil.

Soyez donc certains que, lorsque le moment sera venu, je défendrai cette section B, que je crois parfaitement viable ; mais je ne pouvais pas l'introduire dans cette histoire des humanités modernes, où elle n'a que faire, puisque c'est au premier chef une section latine. Voilà pourquoi j'ai surtout parlé de la section D, pour l'opposer aux trois autres sections avec latin dont deux, tout au moins ont eu, avec des succès divers, toutes les faveurs et les encouragements de l'Administration.

M. Garnier. — Je vous demande pardon de revenir en arrière. Un de nos collègues, tout à l'heure, a eu une idée excellente de donner à M. Rancès l'occasion de s'expliquer un peu plus longuement sur la question des élèves incapables de profiter de l'enseignement qu'ils reçoivent. Mais, ce qui m'a surpris dans la belle réponse de M. Rancès, c'est qu'il n'a pas été jusqu'au bout et n'a pas montré à quoi tenait cette incapacité de certains élèves. Elle vient du manque d'articulation entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire et c'est là le vice principal du projet ministériel.

M. Rancès. — Notre collègue Garnier vient de soulever une question d'un intérêt capital. Je sais qu'au Conseil supérieur, certains de mes collègues poseront la question préalable, et demanderont à l'Assemblée de se prononcer sur un point qu'ils estiment capital : peut-on songer à une réforme nouvelle de l'enseignement secondaire sans régler en même temps ses rapports avec le primaire et le supérieur ? C'est en somme, toute la question de l'éducation nationale qui se trouvera posée, et il importe qu'elle le soit. Pour ma part, si, au lieu de réponses précises à des questions bien limitées, c'était notre opinion sur la réforme de l'enseignement secondaire qu'en termes plus généraux le Ministre nous avait demandée, c'est dans ce sens que j'aurais répondu. Mais, quoi qu'on fasse, dès qu'en ce pays on commence à parler de l'enseignement primaire, c'est la question politique qui se pose dans toute son acuité ; or, je vous ai dit en commençant que j'avais, de propos délibéré, laissé de côté dans ma réponse l'argument politique qui, pour certains, domine tous les autres. Et ici, je suis heureux de trouver l'occasion de m'expliquer sur un point qui a son importance. Certains m'ont blâmé, tandis que d'autres me louaient, d'avoir signé le premier manifeste Brunot, que vous avez reçu par les soins de notre secrétaire général. Je l'ai signé d'abord parce que je le croyais juste non pas, croyez-le bien, que j'attribue au latin une vertu réactionnaire : en 1850, le latin était républicain et suspect de socialisme, tandis que depuis 1912, il est de mode d'attaquer la République au nom des Humanités. Mais j'estime que c'est faire œuvre de réaction que de vouloir nous ramener, en 1921, aux programmes de 1840. Je l'ai signé surtout parce qu'il me paraissait propre à susciter des passions, et par conséquent, à remuer bien des indifférences. Sur ce

point, je ne me suis pas trompé, et je déclare tout net que s'il fallait recommencer, je recommencerais.

M le président. — J'ai reçu de M. Cart le texte de sa motion, qui est ainsi conçue :

« Les professeurs de langues vivantes demandent qu'un enseignement d'humanités modernes, fondé sur le français et les langues modernes, soit établi à côté de l'enseignement classique, avec des sanctions égales. »

M. Godart. — Je propose de supprimer dans la formule de résolution mise en discussion les mots « fondé sur le Français ». Il convient d'adopter une rédaction aussi large que possible et qui laisse à M. Rancès toute liberté de manœuvre. C'est sur le terrain de la réforme de 1902 qu'il s'est heureusement placé ; c'est là que son action pourra se déployer le plus utilement. Cette réforme a été, quoi qu'en pensent ses adversaires, un effort réfléchi, cohérent, ingénieux : elle eût certainement vécu, si elle ne s'était heurtée à tant de mauvaise volonté et, souvent, de mauvaise foi. Est-elle définitivement condamnée ? Et devons-nous renoncer à la mettre au point, en en corrigeant les malfaçons ? un travail de retouche, de redressements partiels vaudrait mieux à coup sûr que la réforme timide et réactionnaire dont nous suivons l'élaboration hâtive dans la confusion des consultations de toute sorte.

Notre préoccupation essentielle doit être de sauver l'enseignement d'humanités modernes que cette réforme avait institué. Il eût réussi, si l'on s'était préoccupé, au fur et à mesure de l'expérience, d'opérer les corrections nécessaires. Nous sommes tous d'accord sur ce point. Où notre accord cesse peut-être, c'est sur la possibilité de concilier cet enseignement moderne avec une certaine dose d'études anciennes. M. Rancès constatait tout à l'heure avec raison que la réforme de 1902 avait eu le tort de séparer de façon trop absolue la formation littéraire et scientifique. Il ne faudrait pas donner dans une erreur analogue qui consisterait à opposer avec la même étroitesse la culture moderne et la culture classique et à isoler le présent du passé. Entre les classiques à outrance qui ne peuvent concevoir l'enseignement secondaire sans l'étude généralisée du latin et du grec et les modernistes intransigeants qui ne peuvent imaginer d'enseignement moderne sans l'élimination absolue du latin, nous sommes un certain nombre de réformistes à penser que la culture moderne peut fort bien s'accommoder d'une certaine imprégnation de culture classique et qui souhaitent de garder, à côté d'un enseignement moderne exclusivement fondé sur l'étude du Français, un autre enseignement moderne d'où le latin ne serait pas complètement exclu. C'est cette conciliation que la section B avait tenté de réaliser. Si l'on n'a pas du premier coup trouvé la formule définitive, ce n'est pas une raison pour renoncer à trouver une combinaison mieux équilibrée et plus souple. Nous sommes prêts à tenter de nouveau l'expérience.

C'est à ce sauvetage qu'il importe avant tout de travailler. Notre représentant va donc se trouver devant une double tâche : d'une part, la mise au point, au moyen des réfections nécessaires, de l'enseignement franco-moderne, auquel nous voulons voir garan-

tir les mêmes droits qu'à l'enseignement classique. Si l'on ne réussissait pas à le faire vivre, ce serait à désespérer de tout notre enseignement secondaire. D'autre part, la reconstitution d'un enseignement latin-moderne qui maintiendrait à côté de la culture classique, bornée au latin, l'étude de deux langues modernes. La seconde langue moderne a été la conquête essentielle de 1902 : le questionnaire ministériel la supprime d'un trait de plume. Nous en réclamons le maintien. Il est à craindre que le Conseil supérieur, dans sa composition actuelle, ne se montre guère disposé à entreprendre le renflouement de la section B, dont nous souhaitons avec M. Varenne la reconstitution, et à la rendre viable en lui assurant un enseignement scientifique plus développé et en allongeant, vers la base, l'enseignement de la seconde langue, abordé dès la 4e ou la 3e, ce qui allègerait les classes finales de l'apprentissage purement verbal. Mais la question doit être posée. Et si le conseil s'inquiète de cette multiplicité de sections et se montre réfractaire à cette ancienne trifurcation à laquelle on se trouve naturellement ramené, dès qu'on essaie d'imaginer un système exactement adapté à la diversité des besoins, des aptitudes et des curiosités, pourquoi ne tenterait-on pas, si nos collègues scientifiques voulaient bien consentir avec nous aux réductions nécessaires, la fusion des sections B et C dans une section unique qui juxtaposerait à l'étude du latin celle des sciences et de deux langues modernes et réaliserait dans le système classique une combinaison moderne. Mais ce sont là questions d'organisation dont la discussion d'aujourd'hui ne doit pas s'encombrer. L'essentiel est qu'elle ait dégagé notre plein accord sur la direction générale de notre défensive.

Je demande qu'on n'enferme pas M. Rancès dans une formule trop étroite et rigide et qu'on s'en remette à lui du soin de soutenir, en toute liberté et au mieux des intérêts de notre enseignement qui pourront l'amener, le cas échéant, à adopter une tactique de transaction et de conciliation, la cause de la culture moderne, dans son sens le plus large.

Je poserai en terminant une question à M. Rancès : dans quel sens peut-on prévoir que le Conseil supérieur se prononcera ?

M. Rancès. — Sur l'ensemble des questions que M. Godart a soulevées, il sait que je suis d'accord avec lui. J'ai assez marqué, dans mon projet de lettre, mes sentiments pour la réforme de 1902, pour qu'il soit assuré que je la défendrai jusqu'au bout.

M. Godart m'a posé en outre une question délicate, à laquelle vraiment il m'est difficile de donner une réponse précise : dans quel sens peut-on prévoir que le Conseil supérieur se prononcera? Tous ceux qui ont l'expérience du Conseil vous diront qu'il y a un certain nombre de membres, et non des moindres, dont on ne connaît l'opinion qu'au moment où ils lèvent la main pour exprimer leur vote. Ceux-là ne répondront sans doute pas au questionnaire du Ministre. Non pas qu'ils ne soient pas sensibles à un argument adroitement présenté au bon moment ; mais ils attendent à la dernière seconde, pour se prononcer en connaissance de cause. Ce sont eux qui font la majorité et il faudrait être devin pour savoir en quel sens ils se prononceront. D'autres membres ont déjà pris parti. Les délégués de l'Enseignement supérieur

seront divisés : il n'en est guère, cependant, qui approuveront, en son intégralité, le projet ministériel. Les délégués du Primaire voteront, en majorité, avec nous, mais les représentants du Primaire supérieur voteront pour l'enseignement unique à la base, avec du Latin. Déjà, dans leur presse spéciale, une campagne très nette se dessine en ce sens ; vous pensez bien que si l'enseignement sans latin disparait des Lycées, c'est dans les E. P. S., sinon dans les écoles libres, qu'il se réfugiera. Et comme ailleurs, on sait agir, vous verrez bientôt, à défaut du baccalauréat, un titre quelconque ouvrir à tous les élèves de l'enseignement primaire supérieur, l'accès des grandes écoles et des Universités. Et je ne dis pas que, par définition, ce soit un mal, mais seulement que c'est l'agonie de l'enseignement secondaire qui commencerait.

Quant aux délégués du secondaire, vous savez qu'ils sont quatre à former, dans notre sens, un bloc qui ne se désagrégera pas. Parmi les autres, le délégué des Lettres veut d'un enseignement unique à la base, avec latin, bien entendu, mais il n'admet pas la disparité de sanctions entre le baccalauréat classique et le moderne ; le représentant des agrégés d'Histoire nous a dit, tout au contraire, qu'il réclame le maintien de l'enseignement sans latin en 6e, 5e et 4e, mais qu'il n'admet pas qu'on puisse faire du Droit ou de la Médecine sans être pourvu du baccalauréat classique !

Vous voyez donc à quel point l'opinion est partagée. S'il me fallait formuler un pronostic timide, je dirai que l'obligation de deux ou trois années de latin à la base sera probablement sanctionnée, mais qu'il se formera une majorité pour ne pas admettre une disparité de sanctions entre les baccalauréats classique et moderne. Or, c'est le point essentiel, et comme le nœud de toute la réforme projetée.

En ce qui me concerne, devant cet inconnu, je me propose de soutenir avec insistance, et avec toute ma foi, que par la culture moderne, par l'enseignement du Français, de deux langues vivantes, et des sciences mathématiques et physiques en leurs principes les plus généraux, on peut former des esprits aussi lucides, aussi vigoureux, aussi utiles à la patrie que par les humanités classiques. Et si nous triomphons, ce sera, je vous l'assure, une belle victoire. Faisons bloc là-dessus. Evidemment, il faut être préparé à d'autres batailles et prévoir des positions de repli. Mais je vous demande instamment de ne pas compliquer, en lui imposant des directives sur des points de détail, tous intéressants en soi, mais qui ne seront discutés qu'accessoirement, la lourde tâche de votre représentant, qui a grand besoin de tout votre appui.

M. le président. — Je donne la parole à Mlle Véroux, secrétaire de la Société des Agrégées à laquelle je souhaite la bienvenue parmi nous et que je remercie d'avoir bien voulu répondre à notre appel.

Mlle Véroux. — Je m'excuse d'autant plus de prendre la parole qu'une collègue des langues vivantes serait plus qualifiée que moi, à la fois comme professeur de langues vivantes et comme membre de l'enseignement féminin. Je remercie d'autant plus M. le président d'avoir bien voulu me prier de venir ici défendre notre cause. Je dois dire que la très belle lettre de M. Rancès au

Ministre m'inspire, quant à l'enseignement féminin, de très vives inquiétudes.

Tout d'abord, M. Rancès reconnaît que la question est posée maintenant et il se demande comment il se fait qu'elle le soit. Elle l'est parce que nous avons fait du bruit pour qu'elle le soit.

M. Rancès. — J'ai dit que je regrette qu'elle soit posée au moment où vous n'êtes pas représentées. Mais j'ai dit que c'est la question la plus urgente qui puisse être traitée et voilà pourquoi j'ai accepté de la traiter.

Mlle Véroux. — Cette question est déjà venue en 1917, en commission extraparlementaire. Elle a été enterrée. Si elle n'est pas résolue cette fois-ci, elle ne le sera jamais et nous resterons dans un *statu quo* où nous pensons ne pas pouvoir rester.

M. Rancès a dit de très belles choses sur l'enseignement féminin : il nous a peintes sous des couleurs telles que nous ne pouvons pas nous reconnaître. Il a conclu que le jour où les femmes prépareront leurs élèves au baccalauréat, non plus comme elles le font maintenant, mais un peu moins mal, en prenant les programmes de l'enseignement masculin, elles feront des personnes qui mangent du manuel, elles feront des pédantes. Cela ressort très nettement de votre lettre, Monsieur Rancès, vous avez l'inquiétude que nous ne formions plus, à supposer que nous nous les formions déjà, ni des épouses, ni des mères, ni des cuisinières. Or, nous en formerons encore, en même temps, peut-être, que des femmes à l'esprit fin, à l'esprit aimable.

Mais il faut que nous sortions de la situation incohérente où nous sommes. Vous reconnaissez vous-même que les femmes ont à se faire une place par le travail. Vous dites que cela cessera un jour. Je n'en sais rien, et nous n'avons pas à nous demander ce qui sera ou ne sera pas ; il nous faut regarder ce qui est.

A l'heure qu'il est, lorsque nous travaillons modestement et lorsque nous prenons des grades ou des titres, nous voyons toujours devant nous des portes fermées. C'est intolérable. Je ne parle pas pour moi, mais pour nos élèves et c'est ce qui me donne l'audace de parler devant vous.

Je vous en prie, n'agitez pas devant le Conseil supérieur cet épouvantail de la femme pédante ou moins bien formée par les méthodes masculines. Le Conseil fera chorus avec vous et dira : laissez aux jeunes filles l'enseignement magnifique qui leur est donné. Nous en avons assez de ces louanges, nous sommes enterrées dessous, nous mourons dessous.

L'enseignement masculin est-il supérieur, nous n'en savons rien. Ce qu'il faut, c'est que, lorsque nous aurons fait un effort, nous les filles, comme les garçons, nous ayons une étiquette, un prix qui ne soient plus exposés à la discussion, au rabais, dans les échanges de la vie.

Au surplus ce ne serait pas la révolution qu'on redoute pour l'enseignement féminin, si, dans la réorganisation actuellement à l'étude, on l'identifiait à l'enseignement masculin. J'ai cru utile de vous apporter surtout des renseignements précis sur les différences, très limitées, en somme, entre les deux enseignements. J'espère dire des choses exactes, je suis prête à écouter les objections.

Voici ce que j'avais noté en particulier.

Tout d'abord, les jeunes filles ne font plus de langues anciennes. Le législateur de 1880 avait prévu pour elles, en latin, le rudiment, en je ne sais plus combien d'heures. A ce moment-là, ce n'était pas du pédantisme. A l'heure actuelle, le demander, c'est du pédantisme. Ainsi changent les modes !

Celles de nos élèves qui veulent prendre le baccalauréat, parce que leurs familles le désirent — et elles ont raison car le baccalauréat cela se monnaye — sont réduites au régime du latin court. Je ne dirai pas ce que valent les disciplines des humanités classiques par rapport à celles des humanités modernes, mais le latin court est un régime déplorable : nous n'en voulons pas.

D'autre part, depuis sa création, l'enseignement féminin a toujours fait une place, de plus en plus étroitement mesurée, il est vrai, à l'étude des littératures anciennes à travers les traductions, de même qu'à celle des littératures modernes à travers les traductions. Ceci ne paraît pas avoir d'équivalent dans l'enseignement masculin.

Une différence plus considérable réside dans l'enseignement philosophique. Les jeunes filles sont entraînées, en des cours répartis sur trois années, à réfléchir sur des questions de morale et de psychologie appliquée à l'éducation. Cela vaut-il mieux qu'une « philosophie » ? Je ne sais pas.

Mais que l'organisation actuelle conduise à employer une terminologie philosophique pour le baccalauréat et une autre terminologie pour le diplôme, que les mêmes choses n'aient pas les mêmes noms, cela est-il propre à mettre du clair dans des esprits qu'on accuse d'être confus ?

Il a fallu créer, dans les lycées de jeunes filles, en vue du baccalauréat, des classes de philosophie et de mathématiques. (Je ne parle pas de l'enseignement scientifique, je crois que les collègues de sciences trouvent l'enseignement scientifique des jeunes filles moins complet).

Ces classes de philosophie et de mathématiques, qu'on a instituées chez nous pour la préparation au baccalauréat, donnent un enseignement identique à celui des garçons, mais par des moyens de fortune, c'est-à-dire en empruntant le personnel masculin, ou en demandant au personnel féminin des improvisations onéreuses, qui valent ce que peuvent valoir des improvisations, et toujours avec des horaires réduits, parce qu'il est dit que les femmes peuvent toujours faire les choses dans un bien moindre temps que les hommes.

Une dernière différence réside dans ce fait que l'art, dans l'enseignement féminin, a une place que peut lui envier l'enseignement masculin.

Je ne parle pas, bien entendu, des cours de puériculture et de cuisine qui peuvent exister et qui sont en dehors des cadres.

J'ai fait la part des différences, je ne crois pas en avoir oublié. Sur les autres points, je ne vois pas ce que l'on entend par enseignement masculin et enseignement féminin. Ni en langue française, ni en littérature française, ni en langues vivantes, ni en histoire et géographie, l'enseignement secondaire n'est autre, quant aux programmes et quant aux méthodes, dans les deux sortes

d'établissements. Tout au plus peut-on dire que le français — et là c'est une question délicate — est enseigné aux jeunes filles par des professeurs de français qui, sans ignorer nécessairement le latin, sont rarement des professeurs de latin, tandis que chez les jeunes gens les professeurs de français sont des professeurs de latin, à quoi il y a peut-être avantage, à moins que le professeur de français et de latin n'enseigne le français que par le latin et pour le latin.

Je crois que j'ai fait un exposé impartial.

M. Rancès. — Au cours de cette réunion des délégués de l'enseignement secondaire, j'ai demandé à M. Bernès, professeur de latin et accessoirement de français, comment il entendait l'enseignement du français dans les classes de grammaire du premier cycle. Il m'a répondu : l'enseignement du français, pendant les trois premières années, ne peut se faire et ne doit se faire que par l'intermédiaire du latin, thème latin et version latine ; en dehors de cela, point de salut.

Voilà pourquoi je ne demande pas qu'il y ait un enseignement exclusivement par le français de la 6e à la 4e. Je dis ceci pour appuyer votre thèse.

Mlle Véroux. — Je n'expose pas vos idées.

Notre vœu est très net. Nous demandons qu'un même enseignement secondaire soit donné aux jeunes gens et aux jeunes filles. J'invoque le témoignage de M. Herriot, qui a été quelquefois notre défenseur et qui a si bien senti que demander ou tolérer des différences c'est nous disqualifier, qu'il a dit ceci — je cite textuellement, j'ai recueilli cela et je ne veux pas le perdre — : « Ne laissez pas dégrader l'enseignement féminin ; on vous demandera de lui donner un statut spécial, n'y consentez pas. »

Il a dit cela en matière de traitement. il faut le dire aussi en matière de programmes et de sanctions.

Tant que nous aurons un diplôme de fin d'études secondaire à donner à nos élèves et que nous ne pourrons donner le baccalauréat que dans un petit coin à côté où l'on fait les choses très vite, nos élèves seront disqualifiées.

Je supplie notre représentant d'agir de toutes ses forces en notre faveur et surtout de ne pas dire que nous serons des pédantes et que nous ne serons plus ni des épouses, ni des mères, parce que nos élèves ne veulent plus du diplôme, mais du baccalauréat.

M. le président. — Nous avons la bonne fortune de posséder ici un autre membre du Conseil supérieur, qui fait partie de l'Association. Je donne la parole à Mlle Sanua.

Mlle Sanua. — M. Rancès me permettra, avant de l'attaquer, de le défendre, en disant qu'il a signé lui-même le vœu qui a été présenté par le Conseil supérieur pour qu'il soit posé une 7e question.

Je lui demande maintenant, devinant que bien des arguments seront produits contre l'identité d'un enseignement masculin et d'un enseignement féminin, de ne pas prêter à nos adversaires des armes qu'il manie avec grâce. mais que d'autres pourraient manier avec brutalité.

Et puisque, dans l'enseignement primaire, il n'y a entre gar-

çons et filles aucune différence de programmes et de sanctions, pourquoi il y en aurait-il dans l'enseignement secondaire ?

Or, si M. Rancès, dans son rapport, fait allusion à nouveau aux procédés différents qui doivent exister dans l'enseignement secondaire, pour les jeunes gens et les jeunes filles, je crains beaucoup que ceux qui nous sont opposés, ne prennent acte de ces déclarations pour nous les resservir.

Si M. Rancès peut atténuer un peu cette partie de son rapport et dire que, si la réforme projetée prête à l'enseignement masculin une nouvelle vie, il est désirable qu'en même temps l'enseignement féminin en profite et qu'il n'y a pas de raison pour que des jeunes filles soient instruites d'une façon différente, je lui demande de le faire. Tous les arguments consistent à déplorer les nécessités actuelles, l'obligation des femmes de gagner leur vie et à regretter le moyen âge où elles étaient plus heureuses en filant de la laine... On la file dans des usines, maintenant, et il faut de l'argent pour l'acheter. On ne peut pas passer son temps à regretter le passé, on peut déplorer le présent, mais on ne connaît pas l'avenir. Il s'agit donc de prendre un état d'esprit qui soit celui de 1921. En 1921, les jeunes filles ont besoin de leur baccalauréat, ne les laissez pas dans des classes où elles le préparent, nous le savons tous, d'une façon hâtive, maladroite, mauvaise, bien pire que si vous les mettiez dans un lycée de garçons. Alors, entre les deux maux, préparer très mal son baccalauréat ou abandonner avec regret ce magnifique enseignement féminin pour retomber dans un enseignement masculin moins bon, je préfère encore l'enseignement masculin moins bon et la préparation normale du baccalauréat.

Au fond, je ne vois pas pourquoi la préparation du baccalauréat exclurait la préparation du diplôme de fin d'études. Celles qui n'en ont pas besoin, pour lesquelles cette préparation ne semble pas indispensable, n'ont qu'à abandonner un certain nombre des matières que nous allons ajouter, comme le latin, et elles se présenteront à un diplôme qui sera encore le diplôme de fin d'études, qui sera pour elle une satisfaction morale. C'est une solution mixte.

Mlle Véroux. — C'est une situation de fait intolérable. Je ne parle que tout à fait en passant et aussi discrètement que possible de la pression qui s'exerce quelquefois, de la part des chefs d'établissements, pour vider les classes de baccalauréat et pousser vers les classes de diplôme des jeunes filles qui n'ont pas, dans la suite, le moyen d'avoir leur diplôme de baccalauréat.

M. Rancès. — Je crains bien que ni Mlle Véroux, ni Mlle Sanua ne m'aient pas entièrement compris. Je voudrais cependant que ma pensée parût bien claire. J'ai déclaré, dans ma réponse à la 7e question du Ministre, que j'adoptais, pour des motifs d'opportunité très exigeante, le point de vue de la majorité de nos collègues de l'enseignement féminin. Elles peuvent donc compter absolument sur ma voix au Conseil. Mais elles ne peuvent tout de même pas m'empêcher de regretter que les circonstances imposent à ceux qui goûtaient les programmes féminins le devoir de détruire une œuvre si parfaite que, chose sans exemple dans l'Université de France, on l'avait laissée à peu près intacte depuis 1882.

En d'autres termes, je reconnais que vous avez raison, vu les circonstances, de réclamer d'autres moyens de travail que ceux dont vous disposez, mais je déplore que vous ayez raison : c'est tout ce qui nous sépare.

Si vraiment Mlle Sanua croit — et elle me fait trop d'honneur — que les arguments que j'ai présentés sont de nature à impressionner mes collègues du Conseil contre la réforme qui lui est chère, je consens bien volontiers à supprimer un développement auquel je ne tiens que parce qu'il représente rigoureusement le fond de ma pensée.

Laissez-moi du moins, en échange de ce petit sacrifice, vous mettre en garde contre cet enseignement masculin, que vous ne pouvez pas connaître, parce que vous ne l'avez pas donné. Terrible engin, vraiment, que cet enseignement de manuels, toujours tendu vers la formule. Il n'affecte pas trop nos garçons, grâce à leur éclectisme et à leur sceptisme naturel. Mais les jeunes filles vont y donner tête baissée, avec leur conscience ordinaire. Prenez bien garde, pour elles, aux dangers qu'elles vont ainsi courir.

J'aurais voulu que vous conserviez votre enseignement plus léger, plus fin, plus délicat. Puisque ce n'est pas possible, je vous souhaite, du moins, de préparer le baccalauréat mieux que nous. Je doute que vous y réussissiez, malgré votre talent, parce que le baccalauréat est une chose odieuse, qui fausse tout notre enseignement secondaire. Mais on ne saurait vous refuser les moyens que vous sollicitez de faire votre métier utilement. Voilà pourquoi, quoi que j'en aie, je voterai pour vous.

M. Dupré. — J'exprime le vœu qu'après cet échange de vues, on aboutisse à une conclusion par le vote d'un ordre du jour. De tout ce qui a été dit, il paraît ressortir que les collègues présents à la réunion sont d'accord avec notre représentant au Conseil supérieur. J'approuve, dans ses grandes lignes la déclaration de M. Rancès. Je laisse à sa conscience et à son jugement le soin de résoudre les questions de détail. Je le félicite de sa campagne en faveur de la section B et de ses efforts pour le maintien de la seconde langue. Puisque M. Rancès a sollicité des suggestions auprès de ses collègues, je crois devoir le prier d'insister sur un point qui mérite d'être mis en pleine lumière : notre enseignement n'a pas fait faillite. Si, au cours de la guerre, il y a du déchet dans les résultats rêvés (les autres disciplines sont logées à la même enseigne que nous), le fait est la conséquence des circonstances ; la guerre a désorganisé la machine universitaire. Les professeurs de langues vivantes ont eu, plus que d'autres, à souffrir de l'afflux extraordinaire d'enfants venus de tous les coins du territoire et particulièrement des régions envahies, du départ de maîtres expérimentés et surtout de l'état des mœurs que les événements ont singulièrement aggravé et que les changements de programmes ne modifieront pas. Le public semble l'ignorer. C'est là un point que, le cas échéant, M. Rancès fera bien de signaler à qui de droit pour nous défendre contre des attaques injustes et imméritées.

M. le président. — Je suis toujours en présence de l'ordre du jour de M. Cart.

M. Peyraube. — Comme représentant de Nancy, je demande qu'on ne s'engage pas sur les modalités. Cela fera un effet tout à fait pénible à Nancy.

M. Varenne. — Nous avons voté, dans la dernière assemblée, un vœu qui donnait satisfaction à tout le monde.

M. Desclos. — Je demande qu'on reprenne le vœu de la dernière assemblée. Nous pouvons tous le reprendre de confiance, il disait exactement ce que nous venons de dire aujourd'hui. Il a réuni l'unanimité à la dernière réunion et je suis persuadé qu'il réunirait l'unanimité aujourd'hui. Nous pouvons dire simplement que l'assemblée renouvelle le vœu déjà émis à la dernière réunion, et faire confiance au bureau pour le rédiger.

M. le président. — Nous n'aurons qu'à le reprendre.

M. Rancès. — Je voudrais beaucoup qu'il soit émis ici un vote unanime sur cette grave question des humanités modernes, sans autres accessoires.

Je suis d'accord avec MM. Varenne et Godart pour penser qu'il y a d'autres humanités modernes que celles sans latin, par exemple, celles que nous donnons dans la section B. Mais si vous me laissez le terme « humanités modernes », sans plus, j'aurais plus de liberté d'action devant le Conseil supérieur.

M. le président. — Voici alors une nouvelle rédaction :

« Les professeurs de langues vivantes, réunis en assemblée extraordinaire, approuvent le projet de réponse de leur représentant au Conseil supérieur et renouvellent le vœu, déjà émis dans une séance précédente, qu'un enseignement d'humanités modernes soit maintenu à côté d'un enseignement d'humanités classiques, avec sanctions égales. »

M. Varenne. — Puisque nous sommes du même avis que notre représentant, approuvons nettement ses déclarations, et c'est tout.

M. Servajean. — Je demande un ordre du jour motivé pour pouvoir renseigner nos collègues de province.

Un assistant. — Je demande la division.

M. le président. — La division ayant été demandée, je mets aux voix la première partie, qui est ainsi conçue :

« Les professeurs de langues vivantes, réunis en assemblée extraordinaire, approuvent le projet de réponse de leur représentant au Conseil supérieur... »

(Cette première partie est adoptée à l'unanimité).

M. le président. — Voici quelle serait la seconde partie :

« ...et demandent le maintien d'un enseignement d'humanités modernes, à côté de l'enseignement d'humanités classiques, et aboutissant à des sanctions égales. »

Je mets aux voix la seconde partie :

La deuxième partie de l'ordre du jour est adoptée.

M. Rancès. — Je demande qu'il y ait unanimité sur l'ensemble.

M. le président. — Je mets aux voix l'ensemble de l'ordre du jour sous sa forme définitive:

« Les professeurs de Langues Vivantes de l'Enseignement public, réunis en Assemblée générale au Lycée St-Louis, le 6 octobre 1921, approuvent le projet de réponse au Questionnaire ministériel rédigé par leur représentant au Conseil supérieur de l'Instruction publique et renouvellent le vœu déjà émis dans une séance pré-

cédente qu'un enseignement d'Humanités modernes soit maintenu, dans les établissements d'enseignement secondaire, à côté de l'Enseignement d'Humanités Classiques et que les deux enseignements aboutissent à des sanctions de valeur égale. »

L'ensemble est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 18 heures.

Réunion du Comité

Le Comité s'est réuni le 13 novembre à 10 h. 1/4 au *lycée St-Louis*, sous la présidence de *M. Veillet-Lavallée*.

Assistaient à la réunion : Mlles Boussinesq, Brunel, Ledoux, MM. Beley, Chemin, Goetschy, Pinloche, Rancès, Servajean.

Excusés : Mlle Latappy, MM. Bec, Bloch, Coiquaud, Montaubric.

1. *Banquet annuel.* — *M. Veillet-Lavallée* propose de reprendre les traditions d'avant-guerre et de rétablir le banquet annuel. Le rétablissement du banquet est voté à l'unanimité : il aura lieu le jeudi 22 décembre à 7 h. après la réunion de l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général et la Trésorière, conformément à la tradition, sont chargés de l'organisation de ce banquet ; *M. Beley* leur est adjoint comme membre de la Commission. Dès que le lieu du banquet et que le prix de la cotisation auront été fixés, *M. Servajean* enverra une circulaire aux membres de la région parisienne et aux différentes Régionales. Le Comité prie le bureau de faire une démarche auprès de *M. Bellin,* Directeur de l'Enseignement secondaire, pour le prier de bien vouloir accepter la Présidence de ce banquet. Une invitation sera aussi adressée au Président de la « *Modern Language Association* ».

Mlle Ledoux demande de prier non seulement nos collègues féminins, mais les dames de nos collègues membres de l'Association de bien vouloir assister à ce banquet.

2. *Cotisation.* — Le Comité renouvelle la proposition (déjà faite à la réunion du 22 mai) de porter la cotisation annuelle de 10 à 12 fr.

M. Servajean déclare qu'il a reçu de diverses Régionales et de nombreux membres de l'Association des réponses favorables au relèvement.

La cotisation pour l'étranger serait portée de 14 à 16 fr.

3. *Subvention Brunot.* — Sur la proposition de *M. Servajean,* une subvention de 100 fr. est accordée au Comité de propagande que préside *M. Brunot.*

4. *Bulletin.* — On procède à un échange de vues sur la forme à donner au *Bulletin,* et sur son mode de périodicité : la question sera de nouveau examinée à l'Assemblée Générale du 22 décembre.

5. *Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 22 décembre.* — Il est ainsi fixé :

Allocution du Président.

Rapport du Secrétaire Général.

Rapport de la Trésorière.

Projet de budget pour 1922.

Questions diverses (notamment la question de la réforme de l'enseignement, du bulletin, du relèvement de la cotisation).

6. *Les nouvelles épreuves du baccalauréat.* — M. Goetschy demande à ce qu'elles fassent l'objet d'une réunion pédagogique pendant le 1er trimestre de l'année 1922. Il en est ainsi décidé.

7. *Apurement des Comptes.* — Sur la proposition de *Mlle Ledoux*, MM. Beley et Chemin sont désignés comme censeurs pour l'apurement des comptes.

M. Rancès, pendant la 2e partie de la séance, communique au Comité les renseignements qu'il a recueillis *sur la consultation du Conseil Supérieur.*

M. Rancès les a résumés dans une note que l'on trouvera plus loin dans le *Bulletin.*

La séance est levée à 12 h. 15.

Section Régionale de Bordeaux

La Section Régionale de Bordeaux s'est réunie en Assemblée générale le jeudi 27 octobre 1921, sous la présidence de M. Dresch, Doyen de la Faculté des Lettres. Assistaient également à la réunion : *M. le Proviseur Chemin*, et *M. Peyrot*, membre du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique.

Enseignement Primaire Supérieur. — Au début de la séance, *M. Gorel*, professeur d'anglais à l'E. P. S. de garçons de Bordeaux, présente les vœux suivants, qui sont votés sans objection :

1° Que l'épreuve de langue vivante soit rétablie à l'examen oral du Brevet d'Enseignement primaire supérieur pour les candidats de la Section Générale.

2° Que l'épreuve de langue vivante redevienne obligatoire au concours d'admission dans les Ecoles d'Arts et Métiers.

3° Que l'enseignement d'une langue vivante soit obligatoire dans les Sections normales des Ecoles Primaires Supérieures.

4° Que, ainsi que l'a décidé le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique dans sa Session d'été en 1920, les heures supplémentaires d'enseignement d'une langue vivante soient payées dès maintenant au personnel des E. P. S. d'après le tarif en usage pour les enseignements dits « généraux ».

Réduction des horaires. — *M. Talbot* amorce une discussion sur la réduction des horaires dans les lycées. Depuis la guerre, les classes de 5e et de 6e du lycée de Périgueux n'ont jamais eu leur horaire complet, bien que l'effectif de ces classes soit suffisant. Le cas de Périgueux n'est pas unique, et l'on voudrait voir cesser de semblables réductions, le plus souvent injustifiées et accomplies au hasard ; que l'on gémine les classes, s'il est nécessaire, mais que l'on ne diminue pas le nombre d'heures.

M. Rochelle remarque que, sur cette question, un vœu a été présenté au Comité de Paris au nom de la Régionale de Poitiers. Après lecture, ce vœu est voté par l'assemblée. Rappelons-en les termes :

« Que les programmes adoptés pour l'enseignement secondaire soient intégralement observés dans tous les établissements ; que les réductions arbitraires d'horaires ou les géminations de classes n'ayant pas le même programme soient absolument interdites : que les dédoublements soient toujours effectués dans les classes dépassant l'effectif prévu par ces programmes. » (*Langues Modernes,* août 1921, p. 312).

On passe ensuite à l'examen des réductions officiellement ordonnées depuis cette année.

M. Peyrot explique comment, au Conseil Supérieur, la cause des Langues Vivantes fut compromise par suite du petit nombre de ses représentants, — deux voix seulement.

Certes, dit *M. Dresch,* il y a à l'heure actuelle une protestation générale ; les programmes sont trop chargés, leur allègement s'impose. Mais, s'il faut que chaque branche fasse des sacrifices, il faut aussi que ces sacrifices soient proportionnels. Nous demandons que nos horaires soient sacrifiés dans la mesure où les autres le seront.

M. Genevois ajoute que nul enseignement ne souffrira plus que le nôtre des réductions d'heures ; car c'est en classe que nos élèves apprennent surtout, alors que pour d'autres matières, le travail fait à la maison importe davantage. Plus que tout autre, le professeur de langues vivantes doit donc rester en contact avec ses élèves.

On est frappé, d'ailleurs, du manque de logique des réductions opérées. L'incohérence est particulièrement flagrante en Troisième et en Mathématiques. Les élèves de Troisième A sans grec, dont beaucoup sont de futurs candidats au baccalauréat C ont conservé leurs quatre heures, tandis que les élèves de Troisième B qui auront tous une épreuve écrite de langue vivante à l'examen, n'ont plus que trois heures au lieu de cinq. En Mathématiques, une demi-heure est enlevée, alors que l'horaire de Philosophie reste intact. Chacun sait pourtant qu'un grand nombre d'élèves de Mathématiques se destinent aux Grandes Ecoles du Gouvernement, dont les concours d'entrée comportent à l'écrit des épreuves obligatoires et sévères.

En somme, conclut *M. Dresch,* quel parti convient-il de prendre ? Devons-nous nous montrer intransigeants ? Non. *Nous accepterons les réductions nécessaires ; mais nous demanderons qu'elles soient justes ; et nous signalerons, comme corollaire, le caprice des mesures qui lèsent notre enseignement et pas d'autres.*

L'attitude ainsi définie par M. Dresch est mise à l'ordre du jour et adoptée à l'unanimité.

Bourses de séjour. — La question se pose de savoir s'il convient, à l'exemple d'autres Régionales et notamment de celle de Clermont-Ferrand, d'organiser des bourses de séjour à l'étranger. Diverses raisons rendent l'entreprise particulièrement difficile à Bordeaux. Cependant la question mérite d'être retenue ; elle sera mise à l'étude par le Comité qui est actuellement en voie de formation.

Comité d'action. — La création de ce Comité fait maintenant l'objet du débat. La Régionale reconnaît que la difficulté de s'assembler est un grave obstacle à toute action prompte et efficace. Il importe de former un petit groupe de représentants pouvant se réunir et se consulter régulièrement ; qui, dans la période critique que nous allons traverser, se tiennent au courant des questions d'intérêt immédiat ; et qui, tout en demeurant en contact étroit avec leurs collègues de Bordeaux et de la région, puissent faire œuvre de propagande au dehors. On choisira de préférence les professeurs connaissant la ville et ayant des relations dans les milieux influents. L'absence de certains membres empêche de donner à ce Comité une forme définitive ; mais le Bureau veillera à ce qu'il fonctionne le plus tôt possible.

Questions diverses. — En fin de séance, la Régionale de Bordeaux accepte le relèvement de la cotisation demandée par le Comité de Paris. En outre, sur la proposition de *M. Rivoallan*, son trésorier, elle vote un don de cinquante francs, destiné à être envoyé à Paris, en réponse à l'appel du Président de l'Association en août dernier.

Le Secrétaire,
R. MARTIN.

Section Régionale de Nancy

Assemblée générale du 27 octobre 1921

au Lycée H. Poincaré, sous la présidence de M. Reyher

Etaient présents : M. Bailly, Mme Bianconi, MM. Bouchez, Chamoux, Davoine, Mlles Dosmond, Foin, MM. Guillin, Hesse, Mme Hirsch, M. Kremer, Mlle Lenoir, Mme Leroy, MM. Maresquelle, Martin, Mossé, Hoellinger, Mlle Petitcolas, MM. Petit, Peyraube, Rérat, Reyher, Vallod, Vulliod, Mlle Taboureau.

Excusés : MM. Coulet, Duthil, Leclère, Mlles Gandoin, Simon.

M. Reyher exprime à M. Gobert nos félicitations et nos regrets de le voir nous quitter pour le Lycée de Charleville. Il le remercie pour l'énergie avec laquelle il a défendu notre cause et contribué à éclairer l'opinion lorraine, notamment par une série fort intéressante de quatre articles, parus dans l' « Avenir Républicain » de Mirecourt en août dernier. Il félicite également Mlle Dosmond pour sa nomination au Lycée de Lyon et dit combien son enseignement sera regretté au Lycée Jeanne d'Arc.

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau et du comité. Leurs pouvoirs sont renouvelés pour un an à mains levées et à l'unanimité.

La parole est à *M. Maresquelle* pour rendre compte de l'activité du Comité des bourses de vacances.

Les sommes suivantes ont été recueillies :

Municipalité de Nancy	600 fr.
Ass. des anc. élèves du Lycée de Nancy	500 »
— — Jeanne d'Arc	400 »
— de l'Ecole prim. sup. g.	500 »
— de l'Ecole prim. sup. j. f.	100 »
Banque Renauld	300 »
Société Nancéienne	500 »
Société Industrielle de l'Est	300 »
Société de Pont-à-Mousson (Cavalier, Marcel Paul et Cie)	500 »
Société Solvay et Cie	500 »
Brasserie de Maxéville	100 »
Don personnel de M. Dillon, dir. de la Brass.	100 »
Brasserie de Champigneulles	500 »
Crédit Lyonnais (Agence de Nancy)	100 »
Comptoir national d'Escompte	50 »
Don personnel de M. Matray, dir. Banque de France	50 »
Total	5.100 »

Le 2 juillet, le montant des sommes souscrites étant alors de 4.000 fr., le Comité a fixé une répartition provisoire de principe entre les différents établissements de Nancy.

Lycée de garçons	1.800 fr.
Lycée de jeunes filles	800 »
Ecole prim. sup. de garçons	600 »
— jeunes filles	800 »

Le nombre des candidats ayant toujours été supérieur à celui des bourses que nos disponibilités devaient nous permettre d'accorder, il a été décidé que, dans chaque établissement, les professeurs établiraient la liste par ordre de mérite des candidats, les bourses devant être attribuées automatiquement aux premiers et en cas de désistement au candidat suivant.

Parmi les dons énumérés ci-dessus, ceux des Associations d'anciens élèves de l'Ecole primaire supérieure de garçons, d'anciennes élèves du Lycée Jeanne d'Arc et de l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles ont été affectés par les associations donatrices aux boursiers de ces établissements. De plus, la Chambre de Commerce de Nancy a donné 50 francs pour les élèves de l'Ecole primaire supérieure de garçons.

Les bourses ont été attribuées :

pour l'Allemagne, à MM. Babin, Desmarets et Mathelin du Lycée de garçons, à MM. Bourion, Collignon, Debover et Langlois, de l'Ecole primaire supérieure, à Mlle Sérot de l'Ecole prim. sup. de j. f. ;

pour l'Angleterre, à M. Mourot du Lycée de garçons, à Mlles Vulliod du Lycée de jeunes filles et Brunschwig de l'Ecole prim. sup. de j. f.

Les bourses ont été en moyenne de 300 fr. pour l'Allemagne et de 800 fr. pour l'Angleterre, avec de légères différences suivant l'importance du voyage et la situation des familles.

Tous nos élèves sont revenus enchantés de leur séjour, comme en font foi les rapports qu'ils nous ont ponctuellement remis. Tous expriment le regret de ne pas avoir pu prolonger leur séjour au delà de 6 semaines. Il n'y a eu ni accidents, ni maladie, ni incident d'aucune sorte. Bref le succès de notre tentative a été complet.

L'assemblée est d'avis que l'expérience si bien commencée doit être renouvelée. Le premier soin du comité devra être de remercier individuellement les donateurs en leur rendant compte du succès de notre tentative, puis de faire paraître un compte rendu sommaire dans la presse.

On suggère la création, parallèlement au Comité des bourses, d'une Commission pour l'échange des enfants entre parents français et étrangers. Mlle Taboureau, MM. Duthil et Kremer sont désignés comme membres de cette Commission.

M. Peyraube a la parole pour rendre compte de l'Assemblée générale de l'Association du 6 octobre, à laquelle il a assisté comme délégué de la Section régionale de Nancy. Le compte rendu officiel en paraîtra d'ailleurs dans les *Langues Modernes*.

M. Reyher résume ensuite l'activité de notre Régionale pendant ces derniers mois. Dans deux lettres du 11 juillet et du 22 août, M. Veillet-Lavallée attirait notre attention sur l'intérêt qu'il y aurait à obtenir du Conseil municipal, de la Chambre de Commerce, etc..., des vœux, d'ailleurs fort modérés, demandant que l'enseignement des langues vivantes ne subisse aucune diminution. M. Reyher a pressenti d'abord deux membres influents du Conseil municipal. Ils lui ont objecté que le Conseil municipal ne pouvait pas être directement saisi, mais seulement lorsque, atteint par des vœux des grandes associations nancéiennes, il pourrait agir comme représentant des intérêts de certaines catégories de ses administrés. M. Reyher s'est alors adressé à M. Brun, directeur de la puissante « Société industrielle de l'Est ». M. Brun, très bien disposé en notre faveur, a promis de saisir son Comité. Nous avons appris que sa proposition avait soulevé une violente opposition. Au cours de ses démarches, M. Reyher a été péniblement impressionné par l'ignorance profonde où se trouve le public des méthodes et de la valeur de notre enseignement. On s'en rapporte à des souvenirs d'enfance, bien antérieurs à la réforme de 1902 ; on voudrait que les langues vivantes fussent mieux enseignées. Nous nous heurtons à moins d'hostilité que d'ignorance, une ignorance inouïe.

D'autres membres du Comité ont également fait leur possible pour défendre notre enseignement. Nous avons fait circuler des listes d'adhésion à la Protestation de M. Brunot. Nous avons obtenu un article du directeur de « l'Etoile de l'Est » de Nancy. M. Gobert a fait paraître les articles déjà mentionnés. Une démarche auprès d'un publiciste local influent est, malgré des promesses, restée sans résultats. Accueil très réservé à la Chambre de Commerce, où l'on voudrait que notre vœu soit d'abord approuvé par les autorités académiques de Nancy.

Le Bureau et le Comité feront leur possible pour étudier et mettre à exécution ce qui pourrait être encore fait dans le même sens.

Le secrétaire, J. PEYRAUBE.

Le président, Paul REYHER.

Section Régionale de Poitiers

La Section Régionale de Poitiers s'est réunie le 11 juillet à 8 h. 45 du soir, sous la présidence de M. Castelain. Etaient présents : Mme Audoin, Mlles Chaigneau et Piveteau, MM. Angelloz, Audoin, Crayssac, Gédéon, Genevrier, Guy, Moulinier, Rolet, Ruyssen, Sauvage, Thomas.

Après avoir entendu la lecture d'une lettre de M. Hirtz, relative aux réformes projetées par le Ministère de l'Instruction Publique, et à leurs répercussions possibles sur l'enseignement des Langues Vivantes, l'assemblée passe à l'examen des questions à l'ordre du jour : 1° Rétablissement des Concours Généraux ; 2° Réforme de l'enseignement.

Touchant la première de ces deux questions, la Régionale s'étonne que les Concours Généraux aient été rétablis pour toutes les matières d'enseignement, à l'exception des seules Langues Vivantes. Il ne s'agit pas, pour le moment, de se prononcer sur l'opportunité du rétablissement desdits concours, mais de savoir si, ces concours étant rétablis, nous avons intérêt à ce que, seul, notre enseignement en soit exclu. La question ainsi posée, ne semble admettre qu'une seule réponse. C'est pourquoi la Régionale décide, avant de la remettre à l'étude, de procéder à un complément d'enquête, en vue de connaître avec précision les motifs qui ont pu déterminer nos représentants à accepter une situation, qui semble si contraire aux véritables intérêts, tant moraux que matériels, de notre enseignement.

M. Castelain donne ensuite lecture d'un questionnaire adressé par le Ministère de l'Instruction Publique aux membres du Conseil Supérieur. Ce document, dont nos journaux corporatifs et les différents organes de la presse quotidienne ont publié le texte, esquisse dans ses grandes lignes — et sous une forme qui, il faut bien le dire, paraît trop souvent tendancieuse, — un projet de réforme de l'Enseignement Secondaire. La Régionale, déjà consultée à ce sujet, a indiqué précédemment (Cf. *Bulletin* du 15 avril 1921, p. 164) dans quel esprit et suivant quels principes il lui semblait désirable que fût conduite la réforme projetée. Rappelons seulement les décisions adoptées à l'unanimité par la réunion du 10 février 1921 : 1° Institution d'un premier cycle unique, — prévu également par le projet ministériel, — comportant obligatoirement : français, latin, une langue vivante, histoire, géographie, sciences, et, pendant les deux dernières années, un enseignement élémentaire du grec. — 2° A l'issue de la Seconde, deux sections au choix : *a*) une section littéraire (français, latin, grec, philosophie, histoire, géographie, une langue vivante, sciences) ; *b*) une section scientifique (français, sciences, histoire, géographie, philosophie, et deux langues vivantes). Dans notre pensée, chacune de ces deux sections devait conduire à la deuxième partie d'un Baccalauréat, dont la première partie pouvait se placer à la sortie de la Seconde ; — examen plus littéraire d'une part, plus scientifique de l'autre, mais évitant, dans l'un et l'autre cas, toute spécialisation exclusive et

prématurée, tout en assurant les plus solides garanties de culture générale. Pour l'un comme pour l'autre examen, la Régionale de Poitiers demandait *l'institution d'une épreuve écrite de Langues Vivantes.* Si ces dernières sont nécessaires au futur ingénieur ou industriel, on ne voit pas comment elles pourraient l'être moins à l'historien, au juriste, au philosophe, à l'économiste, à tous ceux qui auront pour tâche d'étudier les diverses manifestations de la pensée et de l'activité modernes. Le projet ministériel, en sacrifiant imprudemment les Langues Vivantes ne nous semble pas seulement ignorer les nécessités les plus vitales de la société contemporaine, il nous semble encore restreindre dangereusement le sens et la portée de ces humanités, que nous avons toujours désirées plus larges, et, pour tout dire, plus humaines.

C'est pourquoi la Régionale, en même temps qu'elle proteste contre la suppression de la seconde langue, s'élève avec énergie contre toute mesure tendant à restaurer, sous une forme à peine renouvelée, un enseignement soi-disant moderne, ou d'humanités restreintes, n'ayant pour sanction qu'un diplôme de moindre valeur. Cet enseignement inférieur où, sans doute, se trouveraient reléguées les langues vivantes, ne tarderait pas à devenir le réceptacle des éléments les plus médiocres de nos lycées, et il est inutile de souligner les inconvénients qui en résulteraient pour notre discipline.

La Régionale de Poitiers proteste pareillement contre l'institution de cours de Langues facultatifs : il y a peu d'exemples d'un enseignement qui, devenu facultatif, n'ait été par là-même frappé de stérilité. Les professeurs de Langues Vivantes ne sauraient, à notre avis, adopter sur ce point les vues du Ministre, sans préparer leur propre déchéance.

Sous réserve des modifications de détail qui pourraient y être apportées, le projet de réforme esquissé par notre Régionale semble être de nature à sauvegarder les intérêts — solidaires à nos yeux — de la culture moderne et ceux de la culture classique que nous avons toujours invariablement défendus.

La prochaine réunion aura lieu au début d'octobre. La date et l'ordre du jour en seront fixés ultérieurement.

Le Secrétaire,
Félix SAUVAGE.

Le Président,
M. CASTELAIN.

Au sujet du Congrès International de 1909

Le 8 juillet s'est tenue au Café Voltaire une réunion à laquelle avaient été convoqués M. Rancès, ex-président, M. Delobel, ex-secrétaire général du Congrès International de 1909, M. Veillet-Lavallée, Président, M. Servajean, Secrétaire général, Mlle Ledoux, Trésorière de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes de l'Enseignement public.

Au cours de cette réunion, M. Henri Dupré a rendu compte de la façon dont il a, comme Trésorier, géré les finances du Congrès. Il s'agissait, en vérité, de choses anciennes, mais qui n'ont cessé d'être pour M. Dupré un objet d'occupation et même de préoccupation. Le succès moral du Congrès de 1909 est certain. La soirée à la Sorbonne, la représentation de « Beethoven » à l'Odéon, l'excursion à Chantilly, le banquet à l'Hôtel Continental, ponctuant les séances de travail, les échanges de vues sur la pédagogie des Langues Vivantes, ont laissé à tous nos hôtes, Français et Etrangers, une impression de satisfaction complète. M. Rancès, M. Delobel et M. Dupré ont reçu d'éloquents témoignages de cette satisfaction, soit de vive voix, soit par écrit.

Toutefois, à cause de la modicité de la cotisation (6 francs), à cause des retards apportés dans le versement des subventions, à cause de la guerre qui a interrompu la vente du Rapport Général du Congrès et annulé les promesses d'achat sur lesquelles nous comptions, à cause de bien d'autres circonstances, la balance entre les recettes et les dépenses a été très longue à équilibrer. Ce n'est que récemment que M. H. Dupré a été en mesure d'établir un bilan favorable aux intérêts de notre Association, héritière du Congrès. Il y a lieu de constater qu'aucun appel de fonds n'a été adressé à la Caisse de l'Association qui pourtant s'était engagée à venir en aide à la Caisse du Congrès dans la limite de 1.500 francs.

Tous les exemplaires du Rapport général seront désormais vendus au profit de l'Association. Le Rapport général rédigé par M. Delobel avec un soin scrupuleux et un admirable esprit de méthode renferme une foule de renseignements qui n'ont en aucune façon perdu de leur valeur et sont de nature à guider les jeunes professeurs, novices dans la science pédagogique.

Voici l'état des recettes et des dépenses soumis par M. H. Dupré à l'examen de ses collègues :

Recettes

I

Subventions accordées par le Ministère de l'I. P. sous la forme d'une souscription au Compte rendu général du Congrès :

A. Aux Lycées de garçons	2.160 fr.
B. Aux Collèges de garçons	4.400 »
C. Aux Lycées et Collèges de J. F.	3.720 »
D. Aux Lycées de garçons	600 »
E. Aux bibliothèques universitaires	300 »
F. Subvention supplémentaire versée à M. Paulin	140 »
G. Subvention supplémentaire versée à M. H. Dupré	600 »
H. Subvention supplémentaire versée à Mr Kahn de Versailles	500 »
I. Subvention accordée par le Comité Mascuraud	500 »
J. Subvention accordée par le Conseil municipal	100 »
K. Subvention accordée par le Syndicat de la Librairie	350 »
	13.370 »

II

Cotisations	5.625 17
	18.995 17

III

Sommes reçues pour le Banquet	1.032 »
Vente de billets pour Chantilly	218 »
	20.245 17

IV

Vente d'exemplaires du Rapport général par l'intermédiaire de MM. Paulin et Prieur et de M. Didier	2.879 »
	23.124 17

Recettes	23.124 17
Dépenses	22.647 74
Différence	476 43

Cette somme de 476 fr. 43 représente les frais de Trésorerie depuis le 1er octobre 1908 jusqu'au 1er août 1920.

Les différents articles concernant les recettes et les dépenses sont représentés par des pièces numérotées et classées avec soin. Ces pièces correspondent aux renseignements consignés dans le registre des Comptes du Congrès. M. H. Dupré les a fait passer sous les yeux de ses collègues qui ont pleinement approuvé sa gestion financière. M. Rancès l'a chaudement remercié de la persévérance avec laquelle il a mené à bien sa lourde tâche de Trésorier.

Tous les documents relatifs au Congrès de 1909 ont été remis à Mlle Ledoux le 18 juillet 1921. Ils sont maintenant dans les archives de l'Association.

Une somme de 38 fr. 45 a été versée entre les mains de notre Trésorière le 13 juillet. Cette somme provenant de la vente d'exemplaires du Rapport général au cours de l'année 1921 jusqu'au 1er juillet sera, nous l'espérons, une amorce à des bénéfices ultérieurs pour notre Association. Il n'est peut-être pas inutile de signaler à nos collègues le fait que le nombre des exemplaires du Rapport général diminue sensiblement.

H. S.

Rectifications à l'Annuaire

Le *Secrétaire général* prie ses collègues de lui signaler les erreurs.

Le Bureau de la Régionale d'Aix-Marseille est constitué de la façon suivante :

Président : M. A. Lévy-Sée, professeur de littérature allemande à l'Université de Strasbourg, détaché à l'Université d'Aix-Marseille.

Secrétaire général : M. G.-E. Broche, professeur agrégé d'anglais au Grand Lycée de Marseille.

Secrétaires : pour les lycées et collèges de garçons : M. G.-E. Broche.

— pour les lycées et collèges de jeunes filles : Mlle Beley, professeur d'allemand au lycée Montgrand, Marseille.

— pour les écoles normales et primaires supérieures de garçons : M. Michel, professeur d'anglais à l'école Pierre-Puget, Marseille.

— pour les écoles normales et primaires supérieures de jeunes filles : Mme Paris, professeur d'italien à l'école Edgar-Quinet, Marseille.

Trésorière : Mlle Coste, professeur d'italien au Lycée Montgrand.

Délégué élu de l'Association des professeurs de Langues Méridionales : M. P. Paoli, professeur agrégé d'italien au Grand Lycée, Marseille.

Adresses modifiées :

Mlle *Nerson*, prof. Ecole technique municipale, 33, rue Cavenne, Lyon.

M. *Fleur*, prof. au collège, 23, rue Thiers, Vannes.

Mme *Ancelet-Austache*, prof. all. lycée j. f., St-Quentin, 60, rue St-André-des-Arts, Paris, 6e.

M. *Anstett*, prof. all. lycée de Mulhouse.

M. *Baron*, prof. angl. lycée d'Aurillac.

M. *Barraud*, prof. all. collège de St-Claude (Jura).

Mlle *Bécourt*, prof. angl. lycée Molière, 7, rue du Ranelagh.

Mlle *Bianquis*, prof. all. lycée Lamartine, 118, avenue d'Orléans, Paris, 14e.

M. *Collin*, prof. à J.-B.-Say, Turgot, Arago, 3, rue Tarbé, Paris, 17e.

M. *Constant*, prof. all. Janson-de-Sailly, 11, rue Gustave-Courbet, Paris, 16e.

M. *Dequaire*, prof. angl. Voltaire, 18, chaussée de l'Etang, St-Mandé, (Seine).

M. *Despont*, 57, bd Gambetta, Cahors.

M. *Duméril* (Edm.), prof. lycée, Villa-aux-Roses, rue du Croisic, Nantes.

M. *Fredric*, prof. E. P. S., 45, rue Edgar-Quinet, Lorient (Morbihan).

M. *Gobert*, prof. lycée Chanzy, Charleville (Ardennes).

M. *Lécuyer*, prof. coll., 42, rue de Chartres, Châteaudun.

M. *Proust*, prof. lycée, Bastia (Corse).

M. *Roudil*, prof. all. Buffon, 116, rue de la Convention, Paris.

Mlle *Scott*, prof. angl. lyc. Molière, 10, rue Antoine-Roucher, Paris, 16e.

M. *Touzain*, prof. angl. lycée Ampère, 125, rue Garibaldi, Lyon.

Mlle *Merle*, 43, route de Suippes, Châlons-sur-Marne.

Mlle *Gallant*, prof. E. P. S., 1, rue Prée-d'Allemagne, Angers.

Mlle *Durand*, prof. E. P. S., 10, quai du Midi, Tournus (S.-et-L.).

Mlle *Bouriel*, prof. E. P. S., St-Léonard (Hte-Vienne).

M. *Coiquaud* (et non *Coignaud*), directeur E. P. S., Nérac.

Mme *Daumois* (et non Mlle), directrice E. P. S. de Nontron.

Mlle *Guillard*, prof. E. P. S. de Lavaur.
Miss *Heywang*, prof. E. P. S., 1, rue Constantine, Lyon.
Mme *Huet*, prof. E. P. S. de Tourcoing.
Mlle *Lacrouze*, prof. E. P. S. de Talence (Gironde) est maintenant Mme *Simonet*, même adresse.
M. *Lemazurier*, prof. (et non inst. adj.), E. P. S. de Bourganeuf (Creuse).
M. *Mendez*, directeur E. P. S. à Lorgues (Var).
Mlle *Petit-Huguenin*, prof. E. P. S. de Bourges.
Mme *Pujol* (*à ajouter :* prof. E. P. S.), 135, rue Naujac, Bordeaux.
M. *Rascol*, dir. E. P. S. d'Albi.
Mlle *Trivier*, prof. E. P. S. de Melun.
M. *Tuloup*, prof. E. N. de Douai.
M. *Vaillandet*, prof. E. N. d'Avignon.
Mlle *Villemot*, prof. E. P. S. de j. f. du Havre.

Errata

P. 312, ligne 10 : Au lieu de : MM. Gaston Hirtz et Monguillon, lire : M. *Georges* Hirtz et Monguillon.

P. 313, ligne 4 : Au lieu de : 2° que les professeurs puissent, etc., lire : que les professeurs *ne* puissent...

P. 332, ligne 4 : Au lieu de : Vice-président : M. Hirtz, lire : Vice-président : M. Ruyssen.

Adhésions nouvelles

Mme *Bertrand*, prof. lycée j. f., à Aix-en-Provence.
Mlle *Bréhier*, 8, rue Monfoulon, Nantes.
Mlle *Cabet*, prof. all. cours second. j. f., 16, rue Straetman, Belfort.
M. *Guiran*, prof. lycée Avignon.
M. *Launes*, Paris.
M. *Mallet*, prof. angl., Reims, 83, rue N.-D.-des-Champs, Paris, 6e.
Mlle *Mazurier*, prof. l. j. f., Sèvres.
Mlle *Taboureau*, prof. E. P. S., Nancy, 40, rue du Faubourg-St-Jean.
M. *Tourneux*, prof. all. lycée, 55, rue Volney, Angers.
Mlle *Trobas*, prof. E. P. S., Nantes.
M. R. *Varin*, prof. E. P. S., Rambouillet.
Mlle *Lafont*, prof. E. P. S., Bohain (Nièvre).

LES ÉPREUVES ORALES DE LANGUES VIVANTES AU BACCALAURÉAT

Il semblera peut-être étrange que nous choisissions le moment où les nouvelles épreuves écrites de langues vivantes font encore l'objet de discussions pour soulever la question des épreuves orales. Mais thème et version ont pour l'instant la valeur d'un fait accompli, et lorsqu'il s'agit d'une langue vivante, que le candidat est supposé posséder « effectivement », la partie orale de l'examen ne saurait être négligée.

A vrai dire, l'oral du baccalauréat est trop souvent considéré par les candidats, parfois aussi par les professeurs, comme accessoire par rapport aux épreuves écrites ; et bien que les séances d'examen ne se rehaussent pas du traditionnel tapis vert ni du déploiement des robes et des hermines, on nous passera cette opinion hérétique qu'elles contribuent peut-être davantage à établir le prestige de l'examen et de la Faculté, qu'à permettre un jugement exact sur la valeur et les connaissances des candidats. Il est certain que les qualités intellectuelles et la culture générale se manifesteront plus sûrement dans une dissertation française de quatre pages, écrite en trois heures, qu'au cours d'une interrogation de quelques minutes, pour peu surtout que le candidat soit timide, nerveux, ou simplement victime de la canicule. L'épreuve orale n'est donc, et ne peut être, qu'un sondage rapide ; encore voudrions-nous que ce sondage, par les conditions dans lesquelles il a lieu et par sa nature, donnât le maximum de garanties.

Or, en ce qui concerne l'anglais en particulier, l'examinateur sait que la machine à examiner, mise en marche pour une séance d'environ trois heures, et pour un rendement moyen de 15 candidats par séance, ne lui laissera guère plus de 10 minutes pour chacun. Le mouvement sera encore plus accéléré si, comme il échoit à l'examinateur de langues vivantes dans certaines académies, il doit ajouter aux épreuves de sa spécialité celle de français dans les sections

B et D. Il serait vain d'attendre d'une administration dont le mot d'ordre est l'économie, et qui met plus de hâte à percevoir les droits d'examen qu'à indemniser les examinateurs, qu'elle multiplie le nombre de ces derniers ; aussi n'insisterons-nous pas... Voyons plutôt comment, dans la pratique, les choses se passent.

L' « Instruction pour les épreuves de langues étrangères » qui figure au programme du baccalauréat spécifie ceci :

A chaque épreuve orale : 1° l'examinateur remet au candidat un texte facile tiré d'un ouvrage contemporain ou d'une publication périodique. Le candidat lit ce texte à haute voix. Puis il le résume en se servant de la langue étrangère. S'il est dans l'impossibilité de le faire, il lui est permis de présenter son résumé en français, mais ce fait constitue une infériorité dont il est tenu compte dans l'établissement de la note. L'examinateur pose ensuite quelques questions au candidat au sujet du texte lu par lui : Questions et réponses sont faites en langue étrangère.

2° Le candidat explique un court passage d'un auteur classique, choisi parmi ceux qu'il déclarera avoir lus. A propos de ce texte, il lui est posé en français quelques questions grammaticales et littéraires auxquelles il pourra répondre soit en français, soit en langue étrangère.

Instruction que l'on reconnaîtra de suite impossible à appliquer intégralement dans ces précieuses dix minutes dont nous avons parlé. L'examinateur n'a plus comme ressource qu'une unique combinaison des deux épreuves : la majeure partie des candidats, j'entends ceux qui ne se sont fixé d'autre but que d'obtenir la note « passable », a préparé un texte sur lequel ils comptent bien être interrogés : on en a appris presque par cœur un résumé, dont l'élaboration a constitué le plus substantiel de la préparation. Ce « bachotage » permet à nos jeunes gens d'exprimer tant bien que mal en langue étrangère un certain nombre de généralités banales sur l'ouvrage qu'ils ont lu. Comme si la somme de leurs connaissances, l'étendue de leur vocabulaire, le caractère idiomatique de la langue qu'ils parlent, gravitaient autour de ce seul sujet, — ils se vident comme une outre bien remplie, ... et ne savent plus rien en dehors du texte préparé. Et les exigences du programme sont ainsi à peu près respectées... ; quand bien même le candidat ne

pourrait s'exprimer en langue étrangère, l'instruction précitée ne lui ouvre-t-elle pas la ressource de la langue maternelle, voire de la traduction ?

Si, las d'entendre les mêmes banalités à propos des mêmes textes l'examinateur impose un passage facile d'un auteur non préparé, l'épreuve tombe alors, le plus souvent, au niveau des exercices scolaires d'une classe de 4e, avec tout ce que comportent de puéril les réponses composées des premiers mots qui se présentent à l'esprit, à l'aide des constructions grammaticales les plus rudimentaires. Telle est, avec de légères variations individuelles, l'interrogation des candidats qui péniblement se hissent à la moyenne.

Par contre, de cette médiocrité se détachent très rapidement les bons candidats, ceux en qui l'on découvre un entraînement régulier et méthodique à la langue parlée, pour qui la conversation n'est pas une pénible transposition mentale de la langue maternelle, mais à l'esprit desquels se présentent spontanément les expressions idiomatiques ; pour eux, la grammaire est devenue habitude grammaticale, la correction automatique, et l'étendue du vocabulaire actif assure la facilité d'expression. Tout cela se révèle vite, quelle que soit l'épreuve choisie ; c'est à regret souvent que l'examinateur se voit contraint de limiter à ces simples, mais déjà appréciables qualités d'expression, le bref sondage de l'examen, alors qu'il y a là peut-être, en riches gisements, une connaissance de l'étranger acquise au cours de sérieuses études. Et le jeune homme quittera la salle en réfléchissant que toute son initiation à la vie, à l'histoire, à la civilisation, à la littérature étrangères, est restée inutile, comme en une chambre close dont l'examinateur n'a pas même entre-bâillé la porte.

La question suggérée par ces constatations est donc celle-ci : doit-il suffire, pour obtenir une note passable, que le candidat exprime sous une forme élémentairement simple quelques banalités trop souvent apprises par cœur ? Ou, au contraire, l'épreuve moyenne ne doit-elle pas révéler comme minimum exigible, une certaine facilité d'expression courante dans la langue choisie ?

Si les programmes de 1902 ne sont pas encore lettre morte, et si l'on veut donner à la méthode qu'ils préconisent une sanction adéquate, la pierre de touche des connaissances réellement acquises sera, à l'exclusion de toute traduction et de toute explication en français, *la conversation, l'expression*

spontanée dans la langue étrangère. Condition minima, ajouterons-nous ; car *si notre enseignement doit contribuer à la formation d'une culture générale, s'il doit avoir sa part légitime dans les Humanités modernes, il doit nécessairement aboutir à une épreuve qui corresponde à son but.* Nous voudrions donc qu'à la mesquine épreuve qui consiste à résumer un texte, au pis-aller en français, ou simplement à le traduire, se substitue *une interrogation conduite entièrement en langue étrangère sur une question simple de civilisation étrangère.*

Ce faisant, nous serions pleinement d'accord avec les programmes officiels.

Le moment est venu, y lit-on en effet (classes de seconde et de première), de faire connaître la vie, la civilisation, l'histoire et la littérature du peuple étranger. De temps à autre, on fera faire par les élèves de petites leçons orales sur les arts industriels, les grandes découvertes, la géographie, les voies de communications, les beaux-arts, l'histoire littéraire.

N'est-ce pas, d'ailleurs, ce à quoi nous nous employons dans nos classes, et ce que nous réaliserions en une plus large mesure si nous ne devions trop souvent concentrer les efforts de la classe sur la préparation d'un unique auteur en vue de l'examen ?

Que l'épreuve orale pour la première partie du baccalauréat nous apporte donc un reflet de cette initiation à la vie des nations étrangères, et que nos jeunes bacheliers nous montrent que notre enseignement, loin d'avoir été étroitement utilitaire, leur a permis *non seulement l'emploi matériel d'un idiome nouveau, mais la compréhension essentielle du peuple qui le parle.* Il est d'ailleurs désirable qu'en approfondissant leur exploration, nos candidats de seconde partie puissent témoigner qu'ils ont réellement pénétré les notions précédemment acquises. « On étudiera », dit le programme des classes de Philosophie et Mathématiques, « les principaux faits d'ordre économique, politique, littéraire et social dont la connaissance permettra à l'élève d'acquérir une idée générale des différentes manifestations de la vie nationale à l'étranger ». L'enseignement historique et philosophique de ces deux classes familiarise nos grands élèves avec les idées abstraites ; il les habitue à pénétrer les

causes profondes et complexes des phénomènes, il les entraîne à l'analyse, il les intéresse aux idées directrices, aux raisons psychologiques qui expliquent et enchaînent les faits sociaux. *Pourquoi cet entraînement intellectuel ne trouverait-il pas sa matière dans les études de langues vivantes ? Comment, en un mot, n'exigerait-on pas que l'épreuve orale révélât cet entraînement dans son application aux choses de l'étranger ?*

Comme conclusion pratique, il nous a semblé que l'épreuve orale de langues vivantes au baccalauréat gagnerait à être élargie, c'est-à-dire à correspondre à la double nature des connaissances exigibles. Il n'y a évidemment là nul désir de voir surcharger les programmes alors que les réductions d'horaires sont déjà effectives ; mais, au lieu de consacrer le travail des tempéraments variés qui composent une classe, et pendant une année entière, à l'étude d'une seule œuvre d'étendue consédérable, ne serait-il pas facile de faire figurer au programme de l'examen trois ou quatre grands faits historiques, tendances sociales, ou mouvements littéraires, susceptibles d'éclairer la physionomie de la nation étrangère ? Ces questions, renouvelables si l'on veut, pourraient même être choisies en corrélation avec les parties du programme d'histoire relatives au pays étranger. Enfin, des textes appropriés de prose ou de poésie seraient groupés en petit nombre sous chacun de ces en-têtes, et formeraient autant d'illustrations précises, pittoresques, vivantes, des idées centrales qu'il importe de faire saisir.

Sur ce terrain de rencontre pour l'interrogateur et le candidat, l'épreuve ne pourrait que gagner en valeur et en intérêt ; le « bachotage » aurait ainsi moins d'occasions de sévir, et les humanités modernes trouveraient la place qui leur est due dans un examen de culture générale.

G. Joussaume.



L'EFFORT OPPORTUN

Peut-être beaucoup de collègues n'ont-ils pas encore aperçu toutes les conséquences du projet de M. Bérard. Sans vouloir dire qu'il se présente avec un air aussi pacifique que le fameux cheval qui porta la mort dans Ilion, il faut reconnaître que les dangers en sont quelque peu dissimulés. En réalité, pour qui lit avec attention le récent questionnaire transmis par l'A3, il est aisé d'y reconnaître le développement *sur toute la ligne* de l'offensive déjà commencée (par les réductions d'horaires et la modification du baccalauréat conjointement) contre l'enseignement des langues vivantes. Il serait temps qu'on s'en aperçut ; il serait temps de montrer qu'on s'en aperçoit.

Chacun sait que toute l'efficacité de l'enseignement des lycées repose (à tort ou à raison) sur la sanction dite baccalauréat. Chacun sait que tout enseignement dit facultatif, c'est-à-dire non sanctionné au baccalauréat, est traité par les élèves comme une digression importune, c'est-à-dire par le mépris. Il en est ainsi des langues en philosophie, encore qu'elles ne soient pas vraiment facultatives ; il en est ainsi des langues dans les classes de préparation aux Mines, encore qu'elles comptent à l'oral des Mines pour quelques vagues points : mais qui ne compte se tirer d'affaire à l'oral, surtout si les matières négligées sont d'un faible coefficient ? L'écrit urge sans réplique. Or, voici un projet qui, supprimant deux variétés de baccalauréat sur quatre, deux variétés (sciences-langues et lat -langues) qui avaient des langues vivantes à l'écrit, ne voudrait maintenir que les deux qui n'en ont pas. J'affirme qu'il s'ensuivra un effondrement considérable de notre enseignement.

Quand on nous parle d'instituer pour les langues tous les cours facultatifs qui sembleront nécessaires, on nous offre un parapluie en remplacement d'une maison. Tous les cours facultatifs ne tiendront pas contre le fait psychologique énoncé ci-dessus, et l'on admire qu'un ministre qui veut renforcer en l'étriquant le système de coercition des programmes et des volontés qu'assure le baccalauréat, parle de

fonder quoi que ce soit sur du facultatif. Je voudrais bien savoir s'il se trouverait un autre pays d'Europe assez mal inspiré, actuellement, pour supprimer de l'écrit de ses examens secondaires les langues vivantes qu'il y avait si sagement installées.

Que le projet ministériel se ressente un peu partout de l'improvisation — et une vague délibération du seul conseil de l'Instruction Publique n'y changera sans doute pas grand'chose — il est permis de le regretter ; mais il y a des choses qui nous concernent moins. Que tout en parlant d'alléger les programmes il les renforce du latin obligatoire, on peut encore, en attendant que le système nous écrase, trouver cela plaisant. Qu'on parle d'augmenter la part de sciences dans la section latin-grec alors que tous ceux qui ont fait leurs classes selon ce programme (et j'en suis un) se rappellent combien le latin est absorbant et qu'ils ne pouvaient, faute de temps, avoir plus de sciences au programme que le peu qu'ils avaient, on peut trouver que c'est une offre de Gascon qui regarde les scientifiques. A l'égard des langues au baccalauréat nous devons dès maintenant élever la voix. Nous devons la faire entendre à tous les esprits avisés, non conventionnels, non verbeux, qui se rendent compte que ce serait un crime d'isoler la France dans le monde par son ignorance des idiomes rivaux.

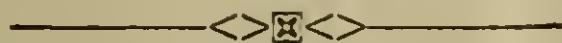
Ne prêtons pas l'oreille aux faibles, aux timorés, aux poseurs de tampons, à ceux dont la naïveté vient plus du caractère faible que de l'esprit médiocre, et qui nous diront qu'un ministre n'a sûrement pas de si noirs desseins. Les desseins du ministre le regardent seul : mais dès l'instant qu'il projette une réforme, c'est à nous d'abord, qui sommes dans la maison par vocation, qui avons l'expérience du milieu, de tâcher d'en prévoir les conséquences. Il est possible qu'il y ait parmi nous des esprits plus sagaces, mieux informés, plus vastes ou plus pénétrants que ceux qui président actuellement à nos destinées. Cela n'empêche point le respect : cela crée le devoir de l'action.

S'il arrivait que la réforme projetée se fît en effet ; s'il arrivait que notre discipline ne fût plus représentée à l'écrit du baccalauréat ; s'il arrivait d'autre part, que dans la section même où nous pensions trouver un refuge, la section moderne, on réduisît notre part de deux langues à une seule, ceux que les idées générales ne passionnent pas pourraient bien-

tôt se trouver si amoindris dans leur situation matérielle qu'ils comprendraient enfin. Ils comprendraient qu'il n'ont pas assez pris soin de se défendre. Ils comprendraient qu'il ne suffit pas de répondre à un referendum aussi confus qu'insidieux ; ils comprendraient que l'avenir est à ceux qui se font entendre. Et sans doute ils en arriveraient vite à la conclusion déjà entrevue par quelques-uns : que si le baccalauréat ne représente plus aucune capacité véritable, aucune qualification, aucune valeur de rendement, mais seulement un vague mandarinat fondé sur de vieilles formules byzantines, alors le plus grand service qu'on pourra rendre à l'enseignement secondaire sera de supprimer le baccalauréat.

Nous n'en sommes pas encore là, mais je demande à ceux qui croient à la valeur du latin obligatoire de se poser dès aujourd'hui cette question : Supposons qu'il me faille opter pour la France entre l'enseignement secondaire sans langues anciennes et l'enseignement secondaire sans langues modernes, l'un devant nécessairement exclure l'autre : lequel choisirais-je ? S'ils préfèrent la France isolée du présent à la France isolée du passé d'il y a vingt siècles, ils se résoudront en faveur des langues anciennes, et d'avance nous n'avons plus rien à leur dire. S'ils choisissent les langues modernes — et plus d'un sans doute, en les choisissant, se réjouira que la réalité ne lui impose pas un dilemme aussi pressant — je doute fort que leur esprit ne se fixe pas bientôt dans une attitude plus décidée en face du péril suspendu sur notre enseignement.

Robert MAURICE.



LETTRE AUX COMPAGNONS DE L'UNIVERSITÉ NOUVELLE sur la question du latin (1)

Mes chers amis,

Je crois que le moment est venu de regarder en face le problème du latin.

Terrible problème. Tant d'intérêts, de sentiments, de forces y sont intimement mêlés... Une solution franche paraît impossible. Et, cependant, une solution franche est nécessaire...

Les polémiques infinies laissent une grande lassitude. Trop d'encre a coulé pour défendre le latin, ou même l'attaquer. Un scepticisme résigné, le sentiment paralysant d'une discussion irrémédiablement faussée, seraient un refuge tentant, si le devoir de refaire l'éducation française n'était aujourd'hui la forme la plus urgente de l'obligation civique.

Il est, heureusement, un progrès silencieux des choses. Les questions mûrissent quand une nécessité profonde ne permet pas qu'on les oublie. Comment se fait-il que vous posiez, malgré tout, celle du latin ? Ne semblait-elle pas enterrée avant la guerre ? Ne nous avait-on pas démontré que la « crise du français » était due à ce que nos meilleurs

(1) Cette lettre, depuis deux ans et demi, a vieilli, comme toutes choses, mais plus que beaucoup d'autres ; le problème auquel elle touche a évolué singulièrement vite. Elle porte la marque de la grande espérance, du premier printemps de la paix ; elle n'est plus au ton du présent. Elle évoque les reconstructions nécessaires, le souci exaltant de l'avenir qui s'ouvre ; on nous propose, aujourd'hui, de revenir au passé. Il ne s'agit plus, pour les humanités modernes, d'attaquer, mais de se défendre. Peut-être ces remarques, pourtant, gardent-elles quelque utilité ; le débat, au fond, n'a pas changé ; aujourd'hui, comme alors, l'enjeu en est la grande méconnue, la grande sacrifiée, la langue française ; nous voyons aux prises ceux qui la croient personne majeure, — et ceux qui ont de sa pureté un souci trop vif pour ne point la laisser sous la tutelle de sa nourrice ; ceux qui placent en nous-mêmes notre unité spirituelle, — et ceux qui ne la veulent voir que dans l'une des traditions dont nous sommes faits.

L. C.

bacheliers ne lisaient plus Virgile sans lexique ? N'avions-nous point appris que, si les polytechniciens manquaient souvent de l'esprit synthétique et du sens de la forme, c'était pour ne s'être point assez imprégnés de Cicéron ? N'avait-on pas évoqué à nos yeux attendris l'image de nos jeunes lycéens se livrant, devant un Tite-Live, à la fameuse « gymnastique intellectuelle » ? La guerre n'a-t-elle pas, depuis, justifié cette orthodoxie — quelle orthodoxie n'a-t-elle pas justifiée ? — en prouvant, de toute évidence, que les ennemis du latin sont des Boches ? Récemment, nos administrateurs n'ont-ils pas suivi ce mouvement d'opinion en imposant aux jeunes filles, pour s'ouvrir les carrières libérales, de passer le baccalauréat et d'apprendre — ou de prétendre apprendre — le latin ?

Vous faisiez la guerre, cependant ; et quelque chose, il faut le croire, déplaçait obscurément en vous, sur ce point comme sur tant d'autres, cet équilibre des forces intérieures qui apparaît à la conscience claire comme le jeu des convictions et des croyances. Votre mesure des valeurs pédagogiques s'est modifiée. Esprits cultivés, raffinés, nourris de langues classiques, voici que vous renoncez au grec ; vous savez que le maintien du grec dans le cadre de nos humanités normales est moralement, matériellement impossible. Vous maintenez le latin comme élément fondamental dans votre programme d'humanités nouvelles ; mais vous le maintenez sans enthousiasme ; vous entourez son maintien de considérants aussi durs qu'un verdict hostile ; vous l'entourez de conditions qui ne peuvent pas — en toute franchise — se réaliser. Croyez-vous sérieusement que l'étude du latin soit encore assez vivante ; que les réalités auxquelles elle répond soient assez substantielles ; que la foi des maîtres qui y président soit assez ardente pour qu'un effort vigoureux, vaste, soutenu, puisse la rendre efficace en la rajeunissant, la renouvelant ? Prenez garde : vous exigez des résultats. C'est un arrêt de mort. Le latin ne peut plus vivre que de mystique. Ses pleines vertus ne sont visibles qu'aux yeux fermés, éblouis par l'éclat insoutenable de l'habit neuf du grand-duc.

S'il est vrai que le cours des choses — malgré de superficielles, de passagères réactions — porte le monde nouveau qui naît à se chercher une libre, une neuve formation des esprits et des âmes, l'heure est passée où le problème du latin dans l'enseignement était une querelle de plus ou

de moins. Quel était au juste le rendement de l'énergie mentale, du temps appliqués à cet apprentissage par le meilleur de notre jeunesse ? A le doser, nous perdions, qui notre latin, qui notre algèbre. Ce rendement n'était point nul ; il n'était pas infinitésimal ; il avait substance ; et si la quantité, sans aucun doute, était médiocre, peut-être la qualité, comme l'affirmaient les croyants, était-elle infiniment précieuse ? Peu importe aujourd'hui ce dosage. Nous savons, d'une connaissance certaine, que la vie est trop courte, le monde trop vieux et trop vaste, pour que nos enfants se façonnent le jugement, ou acquièrent le sens de leur propre langue, ou fassent des exercices d'assouplissement intellectuel, en se frottant de vocables morts, et qu'ils oublient tout de suite joyeusement. Nous le savons ; et ceux que le nient le savent au fond d'eux-mêmes, ou le sauront demain. Vous le savez au fond de vous-mêmes, ou vous le saurez demain. La foule des choses utiles ou belles et ennoblissantes qu'il faut apprendre, si nous voulons être de notre temps ; l'âpre concurrence des réalités essentielles qui font le siège d'une pensée d'aujourd'hui ; les immenses, les multiples ressources de logique, de finesse, d'art, de beauté que nous offrent les expressions modernes de l'activité humaine — langues, sciences, idées, monuments ; tout nous révèle qu'il est nécessaire, qu'il est facile de trouver, pour la formation morale des générations qui viennent, un autre instrument. Dites, si vous le voulez, que je tranche par une décision arbitraire ce nœud gordien. C'est mon acte de foi, à moi — car nous ne croyons rien sans foi. Je vous donne rendez-vous dans un demi-siècle, je fais appel à la postérité... En attendant, comme l'homme doit travailler selon ses faibles lumières, de son vivant, je vous propose de ne point retarder encore, mais d'aider un peu le cours des choses. Je vous propose d'attaquer, dès aujourd'hui, la montagne de préjugés et de sentiments sincères qui nous sépare d'une conception vraiment féconde des humanités modernes. Non, le latin n'est pas indispensable ; non, le latin n'est plus possible. Comment s'en libérer ?

Entendons-nous tout de suite. Renoncer au latin n'est pas tirer le rideau sur la littérature et la civilisation de l'antiquité romaine. Certes, nos enfants ne s'hypnotiseront plus sur le passé ; l'histoire du monde avant l'ère chrétienne ne les retiendra plus des années entières. Mais ils sauront ce qu'a été la culture d'Athènes, et celle de Rome. Ouvrons les

yeux à l'évidence : l'enseignement des jeunes filles marque un progrès sensible sur celui des garçons. Les sœurs ont de la vie antique, à travers les cours de littérature ou d'art, les lectures bien choisies, les traductions, un sentiment plus riche et concret que celui des frères. Reconnaissons que le problème des humanités modernes a été en grande partie résolu par les programmes de l'enseignement féminin ; et que, si l'expérience n'avait pas été faussée par tant d'influences extérieures, son succès indéniable eût été plus éloquent encore. Je ne parle pas, et pour cause, des sections « sans latin » des lycées de garçons ; la conspiration des parents et des maîtres les a frappées d'un interdit moral. Il n'en sort pas moins, nous le savons, d'excellents esprits.

Renoncer au latin n'est pas le bannir de l'enseignement supérieur, ni même secondaire. Je crois nécessaire que les futurs professeurs de lettres l'aient étudié sérieusement. Il faudrait instituer une préparation spéciale de ce chef, pour cette partie de l'élite, qui ne doit en être, dans une société bien réglée, qu'une petite portion parmi beaucoup d'autres.

Quel instrument cependant jouera, dans la formation du reste — de toute cette jeunesse à qui ses aptitudes ouvriront les humanités, la pleine culture — le rôle que notre foi docile attribuait au latin ? Dans une large mesure, une langue en héritera ; et ce sera la nôtre. Vous dites que l'explication française est encore incertaine, hésitante : elle réclame, en effet, plus de souplesse, d'initiative, de création, que l'ânonnement sur les textes anciens ; sa méthode, sa tradition, sont encore à créer, ou plutôt à vulgariser. Elle ne s'attache pas uniquement, ni surtout, à démêler la pensée immédiate de l'écrivain ; cette besogne parfois délicate, toujours intéressante, n'y est, le plus souvent, que secondaire. Eclairer un passage, en retrouver le lien avec l'ensemble organique où il se place, avec la personnalité de l'auteur, avec les influences du milieu littéraire, moral et social : autant d'élargissements qui donnent à cet exercice une fécondité incomparable. Ses formes les plus humbles ne sont pas privées de la même vertu ; lire une page très simple d'un bon auteur avec des enfants, l'élucider complètement, en faire sentir le mérite et deviner l'homme derrière l'œuvre, n'est-ce pas tirer du contact des lettres le profit humain qu'elles peuvent donner ? Au sommet de sa formule, l'explication française ouvre de vastes perspectives sur l'histoire, la philosophie, l'esthétique, la psy-

chologie ; elle est la synthèse naturelle par laquelle se fait dans l'esprit des écoliers la fusion de toutes les connaissances que leurs études leur ont données sur la France ; elle achève et anime l'image morale de la patrie. « Construire », expliquer un texte latin, permet au maître, par une pente aisée, de concentrer sur les mots tout son effort. Faut-il croire que cette faculté commode, grâce à laquelle, bien vite, l'automatisme peut s'installer sans partage, est pour quelque chose dans la préférence si souvent accordée à l'explication latine sur l'explication française ?

Dans celle-ci, le travail d'approche est réduit au minimum, libérant l'activité pour l'intelligence du sentiment et des idées. Ce travail n'est pas annulé pourtant ; plus on s'éloigne du présent, plus nos ouvrages classiques ont besoin d'être éclaircis. Par le jeu de cette interprétation, par la comparaison des moments successifs dans le développement de notre langue, nos enfants peuvent acquérir le sens du style, la conscience approfondie de la valeur des mots que, seul, le latin, paraît-il, devait nous donner. Ajoutons que l'explication n'est pas, il s'en faut, le seul exercice littéraire permis aux humanités modernes. Elles instituent l'apprentissage direct de l'art de penser et de l'art d'écrire. Le discours latin était un pastiche stérile ; la composition française est la meilleure école de l'esprit. Corriger une narration maladroite, écheniller les mille petites erreurs d'usage, de goût, de tact, de logique, dont la moindre fait du français un jargon, n'est-ce pas purifier, à sa source même, le flot sans cesse rejaillissant de la sève qui alimente l'évolution de notre littérature ?

Mais en remontant le cours des siècles, en creusant sous les apports successifs des générations, c'est vers le latin, par le vieux français ; c'est vers l'étymologie latine, par les sens archaïques ou savants, que l'on s'oriente nécessairement ? Sans doute ; mais je ne crois nullement indispensable que l'élève moyen, le futur commerçant, ingénieur, industriel, voire le futur savant, écrivain ou artiste, ait de cette dérivation autre chose qu'un sentiment général. La notion imaginative d'un arrière-fond de culture et de langue, où aboutit le retour de notre esprit vers nos origines ; des lumières sur les caractères moraux, intellectuels, sociaux, de cette langue et de cette culture ; voilà ce qui importe et ce qui suffit. J'y ajouterais des exemples concrets, des éléments probants ; je voudrais que, sans étudier le latin dans

les formes solennelles consacrées, sans y perdre des années ingrates, nos écoliers fussent mis en contact avec des racines latines, des mots latins, et que le mécanisme du passage d'un idiome à l'autre leur fût rendu sensible par des illustrations claires. Quelques leçons d'étymologie ou de linguistique *très simplifiée ;* une demi-douzaine de classes données à la dérivation d'une centaine de mots familiers : voilà ce qui importe et, encore une fois, cela suffit. Acquérir le vocabulaire du latin usuel ; en posséder vraiment le mécanisme ; lire les auteurs dans le texte, est une entreprise tout autre, lente, ardue, stérile dans l'immense majorité des cas, et dont la vaine poursuite est un criminel gaspillage de temps et de force.

Mais la « gymnastique intellectuelle ? » Le français nous la donnera dans une large mesure. Et si le maître doit apporter, pour l'intelligence du texte, des affirmations sans preuves, renvoyer à des modèles classiques ou à des termes anciens que l'élève ne peut, sans latin, contrôler par lui-même, n'est-ce pas la loi de tout enseignement ? Il faut s'arrêter quelque part. Le latin lui-même n'était qu'une étape ; quel arbitraire en faisait un terme ultime de notre éducation philologique ? Nos jeunes filles apprennent fort bien, sans latin, à écrire en français. Combien de nos stylistes les plus originaux ont concilié la vigueur franche, la finesse exquise d'une langue créée, avec l'ignorance du latin ! Heureuse ignorance... Il n'y a là, au vrai, nul miracle. Le latin encourage et forme la correction académique ; mais Mme Colette Willy écrirait-elle mieux si elle le savait ? Ecrirait-elle, pour tout dire, aussi bien ? Que d'exemples je pourrais citer — dans le passé ou le présent — chez les hommes ou chez les femmes — si cette lettre n'était déjà si longue ! — Quant à l'esprit de synthèse, à moins que ce ne soit celui d'analyse ; quant à la faculté de construire et au sentiment des nuances, n'est-il pas aveuglant d'évidence qu'il faut à l'écolier moyen les avoir déjà, en posséder le don instinctif, pour les nourrir de Cicéron ou de Tacite ? La formation générale de la pensée, du jugement, du goût, sera l'objet d'une « gymnastique » de tous les instants ; et toutes les études de nos enfants, celle des mots et celle des choses, celle des sciences comme celle des lettres, celle de la nature et de l'art humain, contribueront à ce résultat. Il y a un certain enchaînement instructif des mots dans une phrase latine, une certaine logique apparente et con-

crète dans les rapports grammaticaux marqués par des cas. Mais croyez-vous que cette logique — d'ailleurs relative et de toutes parts limitée par l'accident — mille autres moyens de culture, artificiels ou non : un paragraphe des *Provinciales,* une série de théorèmes géométriques, le jeu des organes dans le corps humain, les proportions d'une cathédrale ne puissent en donner à des esprits jeunes ou plus mûrs le sentiment superficiel ou approfondi ? Je n'ai point fait la part belle, n'est-ce pas, aux langues étrangères ; mais pour une part — une petite part — les exercices d'assouplissement que représente une version anglaise ou italienne, auront leur rôle.

S'il y a une « crise du français », c'est qu'on n'étudie pas assez le français ; on ne l'a jamais assez étudié. Mais jadis seules les personnes de loisir écrivaient ; la société corrigeait ce qu'avait fait l'école. Aujourd'hui, tout le monde écrit. Le journal est une leçon quotidienne d'impropriété, de négligence. Qui prend, aujourd'hui, la peine de bien écrire ? Raisons sociales donc. Il y aurait un remède : étudier le français ; l'étudier soigneusement, amoureusement, en lui-même et pour lui-même. L'étudier par le latin, à travers le latin, est une chimère ou une plaisanterie. Chimère pour le philologue qui saura si bien le latin qu'il perdra le sens du français vivant ; plaisanterie pour l'écolier ordinaire qui ne saura jamais ni le latin ni le français.

Faut-il croire que l'ignorance du latin rendra inaccessibles, sans le commentaire d'un maître, les chefs-d'œuvre de notre littérature classique ? Mais le latin ne les rendra pas accessibles sans une préparation d'esprit générale, et une préparation d'esprit générale les rendra accessibles sans le latin. Je ne vois d'interdits, à l'écolier formé par les humanités modernes, que deux ordres d'effets littéraires : les calembours souvent pédantesques qu'implique une allusion au sens étymologique lointain des termes ; les nuances souvent précieuses qu'enferment des emplois « savants » de mots usuels. Résignons-nous à rendre difficiles, sans le secours d'une glose, certaines recherches de nos écrivains les plus érudits ou les plus raffinés ; ce n'est certes pas payer trop cher un allègement infiniment utile, et d'ailleurs infiniment nécessaire, des programmes, et la solution du plus redoutable problème pédagogique que l'empirisme du passé ait légué au présent.

Enfin, sommes-nous des « latins » ? Est-il vrai que notre

originalité soit inséparable de la culture romaine ? Grave débat que je ne me charge pas de trancher. L'accord s'est fait sur la dette intime, profonde, évidente, de notre développement historique envers les influences latines de tout ordre. Reconnaissons cette dette en donnant une place privilégiée, dans l'étude des civilisations antiques, à celle de Rome, malgré la supériorité intrinsèque de celle d'Athènes. Mais notre originalité est depuis longtemps indépendante ; elle contient en elle-même son principe de renouvellement. Il n'est nullement nécessaire de lire Cicéron dans le texte pour rester — si nous le sommes — des Latins. Lire Racine, Voltaire et Anatole France sera suffisant, et bien autrement efficace. Rassurons-nous ; la lignée des maîtres de notre pensée, de notre langue, restera toujours — si elle est sincèrement honorée — la gardienne des traditions vraiment essentielles à notre unité nationale.

Je concevrais donc un enseignement qui appuierait largement les humanités modernes — pour tous ceux que les premières années de classe montreraient dignes d'y avoir accès — sur l'étude de notre littérature. Quelle place auraient, autour de cette étude, les diverses disciplines — sciences de la nature, histoire, mathématiques, langues vivantes, morale civique, arts techniques — ce sera un problème délicat, mais non insoluble, de le définir. Délivrés du latin, comme nous nous sentirons à l'aise ! Quels programmes riches et souples nous pourrons tracer, et comme nous pourrons laisser aux exercices du corps leur marge nécessaire.

Dans le détail, les premières années d'enseignement, communes à tous, feraient connaître à l'élève les écrivains les plus accessibles des trois derniers siècles. L'analyse précise, approfondie des textes commencerait avec les classes d'humanités : ce serait d'abord le XIXe et le XVIIIe siècles, puis le XVIIe ; l'on y chercherait, non seulement le secret du style, le sens du mot exact, des convenances subtiles, de l'ordre et de l'équilibre, mais aussi le trésor de la pensée, de la poésie, de l'éloquence, de la raison. Puis viendrait le XVIe siècle ; et une année finale ouvrirait l'accès de notre littérature médiévale et de nos auteurs les plus difficiles de tous les temps. Durant les trois dernières années, l'appel à l'étymologie se ferait plus fréquent ; la civilisation antique, en son ensemble, serait évoquée à travers des manuels d'histoire, d'art, des traductions heureusement choisies ; et des leçons élémentaires donneraient une notion générale du rapport géné-

tique entre le latin et le français. Seuls y ajouteraient l'étude du latin lui-même ceux que leur goût ou leur vocation professorale appellerait à le connaître. Mais il est temps que les choses soient mises enfin en leur vrai plan ; qu'un *strict minimum* de latin soit enseigné pour éclairer la pleine connaissance du français, et non un minimum de français pour ne point nuire au privilège du latin.

Je verrais donc, avec vous, un professeur principal d'humanités : le maître de français. Il aurait appris le latin, et quelque chose en passerait dans ses leçons. Il donnerait, en temps voulu, les rudiments indispensables du latin : combien allégé, combien réduit, cet apprentissage peut et doit être, la pédagogie l'aura reconnu demain. Il orienterait son enseignement vers le présent, vers ce qui vit ; et, grâce à lui, la langue de Corneille et de Musset resterait la source vive où se retremperait, se purifierait le français trop souvent amorphe, trouble, vulgarisé d'aujourd'hui ; tandis qu'autour de la classe circulerait la libre atmosphère du monde moderne, avec la connaissance ou l'interrogation attentive de la nature, de l'homme moral, de la société.

Compagnons, bâtissez la cité nouvelle de l'esprit. Mais ne mettez point, dans ses fondations, de pierre au grain usé, qui déjà s'effrite. Ne sentez-vous pas que la France de ce jour a une soif ardente de réalité ? Elle a besoin de ne vénérer que des prestiges auxquels elle puisse croire. L'éducation est la plus sérieuse des tâches ; tout y doit respirer la plus scrupuleuse sincérité. Nous avons derrière nous une antiquité immense et glorieuse : les siècles profonds de l'ancien monde d'avant-guerre. Puisons-y le sens fort de notre tradition et de notre noblesse. Les âges légendaires de la Grèce et de Rome sont, désormais, une préhistoire ; nos imaginations pieuses ne les délaisseront pas, les érudits en rappelleront à nos enfants les grandes mémoires ; mais acceptez que nos enfants ne puissent y entrer eux-mêmes. La substance du passé vivant est toute dans les quarante générations qui ont assimilé la vertu antique et l'ont façonnée de leurs empreintes neuves. C'est là qu'il faut la chercher. Edifions l'avenir français sur la continuité de la personne morale que notre patrie s'est faite.

Louis CAZAMIAN,
Professeur à la Sorbonne.

(Extrait de l'*Opinion*, 5 avril 1919).

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

NOTES ANGLAISES

La conférence de Downing-Street marque une étape importante sur la route parcourue depuis deux ans par la cause de l'indépendance irlandaise. Ceux qu'hier encore on appelait les rebelles, extraits de leurs prisons, sont devenus, sinon aux termes d'une reconnaissance officielle, du moins en fait, les représentants de la *nation* irlandaise admis à défendre devant les représentants de la *nation* anglaise des droits ainsi implicitement reconnus et qu'il reste à codifier. Dans quelle mesure et sous quelle forme sera-t-il fait droit à leurs prétentions ? Il est encore prématuré de le dire, au moment où ne fait que s'ouvrir une conférence qui peut être longue, fertile en incidents, ou qui peut même échouer. Pour l'instant, on ne peut donc que pénétrer l'atmosphère dont s'entoure cette conférence, car le résultat est susceptible de varier avec la nervosité ou l'esprit de conciliation qu'y apporteront les délégués.

Malheureusement, des nuages se sont amoncelés dès avant l'ouverture des débats : cet enfant terrible du cabinet britannique qu'est M. Churchill, s'est signalé à l'hostilité irlandaise de façon assez maladroite en parlant de la « vraie guerre » qui, en cas d'échec de la conférence, suivrait les « simples embuscades » d'avant la trêve. Singulière préface à des pourparlers de paix et qui, naturellement, a trouvé un écho dans un récent manifeste de M. de Valera. C'est presque sur un ton de panique, en effet, que le Président de la République irlandaise invite ses concitoyens à l'union dans la force, les engage à se préparer à toutes les éventualités, voire à tous les sacrifices. Peut-on d'ailleurs être surpris de trouver chez les chefs irlandais une méfiance instinctive et une opiniâtre détermination à la lutte, si l'on réfléchit qu'ils ne peuvent manquer d'avoir présents à l'esprit les résultats malheureux auxquels les négociations ont toujours abouti dans l'histoire de l'Irlande : promesses, commencement d'exécution

comme ce fut le cas en 1783 lors de la constitution du parlement dit de Grattan, avantages finalement abolis par l'acte d'union de 1800.

Il semble pourtant que l'opinion publique en Angleterre réclame le règlement définitif de la question et qu'elle soit prête à souscrire à une solution amiable favorable à l'Irlande. C'est le point de vue que vient d'exprimer Lord Grey, à l'occasion de sa rentrée dans l'arène politique : on finit, a-t-il dit en substance, par où l'on aurait dû commencer, et l'on eût ainsi évité, outre la politique de terreur et de représailles qui a fait couler tant de sang, l'animosité et la méfiance qui ne peuvent que fausser les jugements et renforcer les obstinations pendant les travaux de ces conférences.

Aussi, dans la crainte que le peuple irlandais ne soit peu disposé à pardonner à l'Angleterre le sang versé, s'efforce-t-on de rejeter ces lourdes responsabilités sur l'incohérence, soulignée par Lord Grey, de la politique gouvernementale ; et l'on insiste sur les raisons qu'ont les deux peuples de vivre en paix. Il est même significatif et rassurant que l'*Irish Bulletin,* organe de propagande du Sinn Fein, donne lui aussi, dans un de ses derniers numéros, des conseils de confiance et de modération : « Si l'on veut mettre fin à la lutte entre les deux peuples, on n'y arrivera qu'à force de bonne volonté et en s'inspirant de la justice, tant du côté irlandais, que, nous en sommes convaincus, de la part du peuple britannique. Les moyens de faire la paix ne manquent pas. Le différend lui-même reste en dehors des sentiments véritables des deux peuples, de même qu'il est contraire aux intérêts profonds du peuple britannique ».

La note est juste, et si à l'heure où se joue le sort de l'Irlande les parties en présence ont conscience de leurs responsabilités, elles ne triompheront des difficultés du problème et des divergences inévitables qu'en s'inspirant de ces conseils.

⁂

La situation créée par le chômage ne laisse pas d'être inquiétante. Le nombre des sans-travail approche sensiblement de deux millions, mettant ainsi en péril la discipline syndicaliste et augmentant le mécontentement général contre le gouvernement. Les leaders travaillistes commencent en

effet à se déclarer impuissants à maintenir le bon ordre, et reprochent aux dirigeants de chercher à se soustraire à leurs responsabilités en tentant de confier la solution du conflit à des commissions d'experts.

Le cabinet doit donc se résoudre à prendre les mesures que comporte la situation : on a envisagé des solutions aussi radicales que l'émigration vers les Dominions, qu'il importe de consulter au préalable ; et, pour l'instant, on s'est contenté de subventionner les municipalités susceptibles d'employer les chômeurs à des travaux d'utilité publique. Faible remède d'ailleurs, qui doit être complété par l'attribution de secours de chômage dans d'inquiétantes proportions. Aussi le problème se double-t-il d'une question financière, et l'on se résout mal, dans les milieux intéressés, à une inflation fiduciaire liée inévitablement au marasme de la situation commerciale. L'amertume qui en résulte s'accompagne d'un dépit à peine dissimulé dans les journaux, qui soulignent ce qu'ils appellent le paradoxe allemand : tandis que l'Angleterre et l'Amérique victorieuses se débattent dans une crise commerciale sans précédent, l'Allemagne vaincue ignore le chômage, voit ses usines reprendre toute leur activité d'avant-guerre, et, grâce à la dépréciation du mark, est en train de faire la conquête des marchés étrangers. Sans doute, s'accorde-t-on à dire, cette prospérité est factice et passagère, et ne permettra pas à l'Allemagne d'éviter une débâcle financière peut-être prochaine.

La conclusion qu'en tire alors la presse anglaise s'inspire de deux idées qui semblent en effet faire leur chemin : c'est que, d'une part, les relations commerciales ne pourront reprendre leur cours normal qu'autant que le taux des changes sera stabilisé, et pour cela, il importerait, comme la Chambre de Commerce de Manchester en a émis le vœu, que fussent annulées les dettes de guerre interalliées. D'autre part, enfin, les crises de chômage dépendant de causes mondiales plus que nationales, seule une organisation internationale du travail permettrait d'enrayer le mal sur des bases durables.

Ces solutions sont encore dans le domaine des vœux et de la discussion, et il est certain que l'Angleterre devra trouver à la crise actuelle des remèdes intérieurs et provisoires en attendant ceux-là.

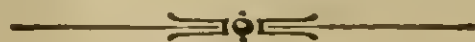
⁂

Si les problèmes politiques et sociaux de l'heure actuelle orientent les esprits vers des préoccupations de surface, le courant profond permanent de l'idéalisme religieux semble, sous l'influence de tendances récentes, se détourner sensiblement de son cours. Le modernisme n'est qu'une nouveauté relative en Angleterre : un récent congrès tenu à Cambridge au début d'août dernier vient cependant d'en souligner l'importance, et de montrer que, circonscrit jadis aux milieux intellectuels des différentes confessions, le mouvement avait dépassé ces limites ; à tel point que certains journaux commencent à demander des comptes aux propagateurs de ces tendances hétérodoxes.

Lorsque des hommes d'église comme le *Dean of Carlisle* nient sans équivoque la divinité même du Christ, que des théologiens comme le professeur Bethune Baker déclarent futiles et surannées les croyances à la Nativité et à la Résurrection, que d'une façon générale les exégètes du modernisme renoncent à concilier les explications scientifique et biblique du monde, et font de la Genèse un mythe ou une superbe allégorie, on comprend que la foule des croyants, témoin lointain de ces troublantes discussions, et habituée qu'elle était au solide terrain de dogmes jusqu'alors considérés comme intangibles, s'émeuve, ou se laisse entraîner à de dangereux scepticismes. De là cet appel de certains journaux pour l'unification et la consolidation de la doctrine chrétienne, et cette protestation contre les ferments de doute que l'exégèse nouvelle menace de répandre dans les croyances communément enseignées.

Nul doute que la récente position prise par les modernistes ne détermine une réaction parmi les partisans de l'autorité religieuse ; il ne sera pas non plus sans intérêt de voir se mesurer, sous l'égide de la religion, deux forces morales aussi contradictoires que l'esprit de libre examen et l'orthodoxie traditionnelle.

G. Joussaume.



NOTES ESPAGNOLES

L'actualité politique et les affaires du Maroc
Quelques aspects du problème littéraire

En inaugurant ici notre chronique bimensuelle espagnole, nous tenons à formuler préalablement quelques observations essentielles. L'une des plus importantes est que, dans le très court espace qui est accordé à cette rubrique par notre impitoyable Secrétaire de Rédaction, il sera difficile de contenter tout le monde. L'Espagne, pour si décriée qu'elle soit aux yeux de certains, est un grand pays, dont l'avenir peut, d'un jour à l'autre — au gré d'accidents politiques contingents — s'orienter vers des voies entièrement nouvelles. D'ores et déjà, cependant, elle sollicite l'attention de l'observateur par mille aspects intéressants, dont le vieil aspect « pittoresque » sera le dernier que nous songions à évoquer à cette place. Il n'y aura donc pas lieu de s'attendre à ce que nous donnions successivement, dans *Les Langues Modernes,* autre chose que des tableautins rapides, dont la succession, toutefois, pourra, nous l'espérons, permettre aux lecteurs de se former quelques jugements d'ensemble sur un pays aussi complexe qu'est l'Espagne. D'autre part, l'actualité politique, encore qu'elle doive fréquemment apparaître au premier plan, n'absorbera point notre plume. Nous saurons, à peu près dans chacun de ces articulets, nous réserver la primeur de quelque nouveauté littéraire. La littérature espagnole reste, Dieu merci, assez riche et féconde, sur tous les domaines, pour que l'on soit, *à priori,* assuré de n'avoir, en l'espèce, que l'embarras du choix. Ceci posé, nous nous hâtons d'entrer dans le vif de notre sujet.

Actuellement, l'horizon politique espagnol est complètement dominé par le problème marocain. Nous n'aurons pas la fatuité d'en exposer les conditions. La presse française les a plus ou moins complètement et exactement retracées. Qu'il nous suffise de constater que si, en 1909, l'envoi de renforts au Maroc, fut l'occasion des tumultes sanglants de Barcelone, cette fois les troupes ont franchi le détroit sans qu'aucun trouble sérieux ne soit venu bouleverser la nation. Et cependant les renforts expédiés en ces mois d'août et de septembre sont autrement importants qu'alors ! C'est que le

peuple, tout en maugréant, met une sorte de point d'honneur à réagir devant la catastrophe — car ç'en a été une — et, sentant que l'aventure est de celles où l'énergie nationale a besoin de se révéler en face de l'étranger, étouffe, du moins provisoirement, ses passions et ses rancœurs. Mais combien de temps cet état d'esprit durera-t-il ? Nous n'oserions certes pas formuler de pronostics. La situation sociale est grave et le sera aussi longtemps que les généralités économiques qui la conditionnent n'auront pas été traitées par la main d'un chirurgien impitoyable. En Catalogne et dans les quelques autres régions industrielles, le feu couve sous la cendre. Et puis, la situation militaire rétablie au Maroc, quelle politique suivra-t-on là-bas ? Les journaux se livrent sur ce point à des discussions curieuses, que nous ne pouvons même pas résumer. Dans un pays comme l'Espagne, où l'opinion publique, si elle existe, n'a que rarement eu la force de s'imposer aux Gouvernements, il y a tout lieu de craindre que les ministres d'Alphonse XIII ne se laissent emporter par des rêves de mégalomanie colonisatrice et expansionniste et ne prolongent, pour le plus grand dam du budget et de la colonisation intérieure, la folle équipée marocaine. Il y aurait certes profit à traduire certaines des réponses que, sur la politique à suivre au Maroc, le journal *La Libertad* reçoit de ses lecteurs, mais c'est là tâche impossible. Nous aurions aimé aussi à reproduire ce que la vieille *Correspondencia de España* — que son Directeur, M. Leopoldo Romeo, vient d'abandonner — citait à propos de ces légendaires Hurdes, en Extrémadure, où la plus lamentable inculture continue, comme par le passé, à défier les conditions modernes d'existence civilisée. Allez donc, en présence de tels exemples de l'abandon où est laissé l'intérieur du pays, nous parler de coloniser le Maroc ! Mais ce sont là questions fort délicates, où il vaut mieux ne pas prendre parti.

Avant l'échec, l'Espagne entretenait environ 80.000 hommes au Maroc et y dépensait 200.000.000 de pesetas, en chiffres ronds. La *Gaceta* (*Journal Officiel*) publiait de temps à autre, depuis que les opérations étaient devenues plus actives, une concession de crédits supplémentaires et le pays laissait faire. Aujourd'hui, on trouve que l'on a dépensé beaucoup d'argent pour des résultats négatifs et la presse exige que soient établies les responsabilités. L'on n'est pas, non plus, sans songer à l'exemple de la France dans la zone

voisine... Mais n'insistons pas. Pas plus que nous n'insisterons sur les critiques adressées par les journaux d'Espagne au Ministre de la Guerre et à l'état d'impréparation où il est avéré que fut laissée l'armée espagnole. En lisant ces critiques, toutefois, l'on réprime difficilement un sourire, au souvenir de certaines rodomontades d'organes germanophiles contre la France, au cours de la Grande Guerre... Ce qu'il sera bien permis de dire, c'est que l'expédition marocaine va mettre dans un fâcheux état les finances de l'Espagne. Avant l'échec, l'année financière espagnole promettait un déficit d'environ 900.000.000 de pesetas. Combien va coûter au Trésor l'expédition « punitive » au Maroc, c'est ce que l'on ne saurait encore supputer. Mais que deviendra, en présence des charges qui vont désormais grever le budget, le plan de rénovation intérieure de l'Espagne imaginé par M. La Cierva ? Car si les millions s'en vont par centaines au Maroc — alors qu'ils étaient déjà insuffisants pour l'œuvre à réaliser dans la péninsule — comment sauvera-t-on le pays de la catastrophe économico-sociale qui le menace et qu'eût peut-être entravée, sinon rendue à tout jamais impossible, la conception de réformes élaborée par l'homme politique de Murcie, dont M. José Martínez Ruiz — plus connu sous son pseudonyme littéraire d'Azorín — s'est fait l'apologiste patenté ?

Que si, maintenant, nous jetons un rapide coup d'œil sur les domaines de la littérature, nous ne saurions manquer d'être frappés par ce curieux phénomène que le nombre des livres traduits dépasse aujourd'hui de beaucoup, aux vitrines des libraires, celui de la production autochtone. Celle-ci semble — pourquoi le cacher, si les Espagnols eux-mêmes le confessent — révéler de plus en plus une fâcheuse tendance à n'aborder que le domaine érotique. A tel point que D. Rafael Calleja — qui dirige l'une des plus importantes maisons éditoriales d'Espagne — a senti le besoin de pousser un cri d'alarme public. L'écrivain Tomás Borrás lui a répondu en des termes qui posent le problème sous un jour intéressant également les littérateurs de France. Borrás, en effet, soutient la thèse que l'on n'écrit, en Espagne, que sous la pression des éditeurs et que ceux-ci n'accueillent bien que les manuscrits d'ouvrages pornographiques. Il est de fait que, récemment, Blasco Ibáñez — dans une des nombreuses interviews qui lui furent prises lors de sa tournée triomphale en Espagne — déclarait qu'il plaignait ses confrères de

l'autre côté des Pyrénées, « obligés à écrire des saletés ou à mourir de faim ». Sans parler du théâtre, il est de fait que le plus grand nombre des écrivains espagnols s'adonne, pour gagner quelque argent, au journalisme, vu que les travaux de longue haleine relevant d'un éditeur n'ont — toujours d'après Borrás — chance d'être reçus que sous forme de traductions ou d'histoires lestes. Nous savons que la plupart des écrivains espagnols actuels, qui ne sont pas journalistes, possèdent un emploi qui leur permet de résoudre tant bien que mal le problème alimentaire. José Francés, par exemple, est employé des Postes et nous pourrions citer quantité de ses collègues qui travaillent, qui dans des ministères, qui dans des mairies, etc. D'ailleurs, il suffit de feuilleter un des prospectus de la maison Calpe, par exemple, pour se persuader que les ouvrages traduits y abondent. Même l'*Editorial Catalana S. A.* — qui travaille avec un capital de 3.000.000 de pesetas — a un nombre infini d'œuvres traduites, alors que sa *Biblioteca Catalana* reste médiocre quant au nombre des œuvres éditées. Un magazine d'apparition récente : *Lecturas*, prodigue également les traductions, en quantité étonnante et n'hésite même pas devant la réimpression de morceaux déjà traduits. Quant à l'érotisme, les grands chefs de chœurs d'hier — Zamacois, Hoyos y Vinent, Trigo, Insúa — sont laissés loin en arrière par les Belda et les Retana, ce dernier surtout. Il y a, à Madrid, une maison qui s'est fait une spécialité de l'édition de petits romans dont les titres à eux seuls sont une ignominie.

C'est la faute du public, dira-t-on, comme on disait autrefois chez nous que c'était « la faute à Voltaire ». C'est, croyons-nous, la faute, au moins à part égale, des éditeurs : car le public prend ce qu'on lui offre et n'exige rien. Ce qu'il a le droit d'exiger, c'est qu'on lui vende des livres bien faits et qui l'intéressent. Blasco Ibáñez n'est-il pas, au surplus, la preuve lumineuse qu'on peut conquérir le gros public sans donner une seule fois dans l'érotisme ? Heureusement qu'il y a, à côté de lui, quelques plumes qui se refusent à s'alimenter dans la fange. Des noms comme Gabriel Miró, Pérez de Ayala, Ramón Gómez de la Serna, Eugenio d'Ors, pour ne citer que les plus connus, suffiraient à nous rassurer sur l'avenir immédiat des lettres espagnoles...

3 septembre. Camille PITOLLET.



BIBLIOGRAPHIE

Camille Pitollet. — V. Blasco Ibañez : Ses romans et le roman de sa vie. (Calman-Lévy, 323 p., ouvrage orné de 50 illustrations, 1921).

M. Blasco Ibáñez n'est pas un inconnu parmi nous. Le grand romancier espagnol contemporain jouit depuis quelque temps déjà d'une renommée mondiale. Plusieurs de ses romans ont été traduits en français. D'autres le seront prochainement. Mais, malgré tout, ces traductions n'ont touché, en France, que le grand public. Rien de comparable à l'immense succès qu'a valu à Blasco Ibáñez, aux Etats-Unis, son premier roman de guerre : *les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, traduit en anglais par Miss Brewster Jordán. La 1re édition parut en juillet 1918. Au commencement de janvier 1920, l'œuvre atteignait sa 150e édition. Jamais tirage plus sensationnel. Aussi, lors de la longue tournée de conférences qu'il fit, d'octobre 1919 à juillet 1920, aux quatre coins des Etats-Unis, Blasco Ibáñez eut-il l'occasion de se rendre compte de sa popularité dans tout le territoire de l'Union. L'Université George Washington lui conférait en séance solennelle à laquelle assistèrent plus de 6.000 personnes le titre de Docteur ès lettres *honoris causâ*.

L'ouvrage de M. Pitollet vient tout à fait à son heure (1). Nous ne saurions trop remercier l'auteur de nous avoir donné de la vie et de l'œuvre du célèbre romancier une étude aussi intéressante et aussi complète, qui constitue en même temps un hommage d'admiration et de gratitude envers celui qui, pendant la guerre, n'hésita pas un seul instant à mettre toute son activité et tout son talent au service de la France et de ses alliés. La tâche n'était pas aisée. Il fallait établir une bibliographie qui n'existait pas, retrouver les nombreux articles dont le romancier espagnol avait été l'objet. Ce n'est pas à l'auteur lui-même que M. Pitollet pouvait demander toutes les précisions désirables sur la date et le lieu de parution de ces articles de journaux ou de Revues. Pour Blasco, en effet, il n'existe qu'une seule réalité, l'avenir. « Absorbé tyranniquement par la vision d'un demain infini, il ne songe qu'à ce qu'il fera et non à ce qu'il a fait. » Aussi a-t-il été incapable

---

(1) De cet ouvrage, il a été publié une traduction espagnole sous le titre « V. Blasco Ibáñez, Sus novelas y la novela de su vida », éditée par la maison « Prometeo » à Valence et vendue 5 pesetas.

de collectionner tout ce qui a été écrit sur sa personne et sa production.

M. Pitollet est cependant venu à bout des difficultés que présentait un ouvrage sur le romancier contemporain. Non seulement il était qualifié pour entreprendre cette étude, mais encore il était un des rares à pouvoir la mener à bonne fin. Hispaniste de très grande valeur, il est au courant de la production intellectuelle de l'Espagne et des Républiques de l'Amérique du Sud, en même temps que de tout ce qui paraît un peu partout, en France, en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis. Rien de ce qui a trait à la littérature espagnole n'échappe à ce travailleur infatigable. Journaux, revues, conférences, publications de tout genre, M. Pitollet est renseigné sur tout. Et lorsque, au 1er chapitre de son ouvrage, il déclare qu'il n'a pu recueillir qu'une « minime partie » de ce qui a vu le jour sur l'œuvre du romancier espagnol, c'est pure modestie. Il serait difficile de demander une documentation plus scientifique.

Les limites forcément restreintes de ce compte-rendu ne nous permettent pas d'examiner dans le détail cet ouvrage qui fourmille d'aperçus de toute sorte. La 1re partie est consacrée au roman de la vie de Blasco Ibáñez. Et c'est bien un véritable roman que la vie de l'écrivain espagnol, et un roman curieux et véritablement captivant. Etudiant, conspirateur, journaliste, député, colonisateur, conférencier, Blasco montre en toutes circonstances une énergie et une ténacité sans pareilles. Homme d'action, il lui faut sans cesse de nouveaux terrains où exercer son activité débordante. Comme l'écrivait Ed. Zamacoïs, il fait l'effet d'un véritable aventurier de légende, d'un conquistador. « S'il eût vu le jour sur le déclin du xve siècle, Blasco eût revêtu la cuirasse et suivi l'astre rouge de Pizarre ou de Cortez. »

Son œuvre devait être un reflet de cette existence si diverse et si mouvementée. M. Pitollet a parfaitement indiqué au chapitre IX qu'à chaque période de sa vie correspond une série différente de romans. « Il est facile, dit-il, de faire accorder la classification des romans avec le cours de l'existence même de Blasco, dont l'œuvre apparaît ainsi en fonction de la vie et se révèle fort indépendante des tyrannies, plus ou moins capricieuses, de telles ou telles modes littéraires, le seul facteur véritablement efficace d'influence dont elle puisse se réclamer étant le facteur de l'ambiance. »

Blasco, en effet, a toujours montré une répugnance instinctive pour tout ce qui rappelle les groupements académiques ou les simples coteries littéraires. Il eût pu fonder une école littéraire, mais il était trop persuadé de l'inefficacité de ces écoles. Il a toujours marché seul en littérature, et après chaque nouvelle production il s'est plongé, comme il le dit lui-même, dans la vie,

afin de s'assimiler les mille variétés du réel et recréer ainsi son activité productrice. M. Pitollet nous donne à la page 69 son programme, sous forme d'une longue lettre adressée en 1918, au prêtre D. Julio Cejador. Admirable profession de foi, du plus haut intérêt, où se trouve exposée la doctrine du célèbre romancier. Elle est de nature, écrit avec raison M. Pitollet, à éclairer les critiques à courte vue qui ne voient dans Blasco Ibáñez qu'une « sorte de volcan en perpétuelle éruption de romans, dont tout l'art se limiterait à reproduire la formule zolesque ». Grand admirateur de Zola, certes, et son ami personnel, Blasco Ibáñez n'a jamais nié avoir subi de façon considérable l'influence du maître de Médan et de l'école naturaliste, alors en plein triomphe. Maïs il l'a subie seulement dans les premières années. Dans la même lettre au prêtre Julio Cejador, Blasco Ibáñez déclare qu'il ne se trouve que peu de rapports avec celui que l'on a voulu considérer comme son répondant littéraire. « Nous n'avons pas la moindre similitude, ni dans notre méthode de travail, ni dans notre écriture. Zola a été littérairement un réfléchi, je suis un impulsif. » Nous croyons également avec M. Pitollet, que le réalisme étant une qualité essentielle de la littérature espagnole, « il n'était pas besoin de Zola pour en apprendre, rebaptisée « naturalisme », la pratique à l'Espagne. »

Dans les derniers chapitres de son ouvrage, M. Pitollet fait une analyse aussi complète que précise des romans de Blasco Ibañez. Il ne manque pas, à cette occasion, d'indiquer les circonstances dans lesquelles ces romans furent écrits, ce qu'il y a d'autobiographique dans tel ou tel d'entre eux. Il en profite également pour mentionner les confidences de l'auteur à E. Zamacoïs ou à lui-même, discuter les appréciations diverses que suscitèrent les œuvres du romancier, et faire justice des critiques, parfois sans fondement ou injustes, d'exégètes notoirement plus renseignés. Peut-être pourrait-on faire quelques réserves à propos de ce qu'il dit de « El Militarismo Mejicano ». Ce livre est-il bien l'expression de la vérité touchant le Mexique ? Un doute plane sur les conditions dans lesquelles furent écrits les articles réunis dans cet ouvrage. En cette occasion, Blasco Ibañez ne mit-il pas sa plume au service des Etats-Unis, pour favoriser leurs visées sur le Mexique et montrer la nécessité d'une intervention. C'est ce qui découle, semble-t-il, d'un article récent de Luis Araquistain, dans le journal « El Universal ». M. Pitollet a-t-il lu l'ouvrage de Emilio Rabaso sur les Révolutions au Mexique ? Il éclaire, à notre avis, d'une façon intéressante, et l'état du Mexique et les efforts accomplis pour en faire une nation civilisée.

M. Pitollet voudra-t-il me permettre, en terminant, de lui soumettre quelques objections sur la forme, la contexture même de son livre ? Il me semble, tout d'abord, qu'il y aurait eu peut-être intérêt à grouper dans un même chapitre les considérations sur

l'aversion de Blasco pour les groupements littéraires, son programme esthétique (ch. IV), et « Blasco est-il le Zola espagnol ? » « Comment il a écrit ses romans » ; « quelques réflexions sur le style du romancier » (ch. IX). Nous aurions eu ainsi une vue d'ensemble sur les idées, le programme et le métier du romancier. De même, n'aurait-il pas été préférable de reporter ce qu'il dit au ch. 8 du succès aux Etats-Unis des *Quatre Cavaliers de l'Apocalypse* au chapitre XIII, où il nous donne l'analyse de ce roman ?

Je me permettrai également de signaler à M. Pitollet l'emploi abusif qu'il fait des incidentes et des parenthèses. Elles sont parfois tellement longues, qu'on est obligé de relire la phrase pour suivre la pensée de l'auteur. De ce fait, la lecture de telle ou telle page est vraiment pénible et difficile. Bon nombre d'observations, de remarques seraient mieux à leur place en note. Le texte y gagnerait beaucoup en force et surtout en netteté. Le jour où M. Pitollet voudra bien s'astreindre à élaguer de ses livres et articles l'amas de connaissances, de souvenirs, par ailleurs fort intéressants, qui pourraient figurer en note ou en appendice, la valeur de ses écrits s'en trouvera considérablement augmentée.

Ces quelques critiques n'enlèvent rien au mérite de l'ouvrage de M. Pitollet. Par sa documentation de tout premier ordre, par l'intérêt qu'il présente d'un bout à l'autre, il est à la fois une œuvre de vulgarisation, qui permettra de faire connaître au public français la vie si curieuse de ce grand ami de la France, et un instrument de travail indispensable pour quiconque voudra étudier à fond les ouvrages du grand romancier espagnol. Nous ne saurions trop en recommander la lecture et souhaiter à ce livre tout le succès qu'il mérite.

F. DENJEAN.

Longworth-Chambrun. — « Giovanni Florio, un apôtre de la Renaissance en Angleterre au temps de Shakespeare ». — Thèse pour le Doctorat d'Université présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris (Payot, Paris, 1921, 20 fr.).

Voici, en un volume de 220 pages, orné de 13 fac-similés et gravures (quelques-unes de ces dernières inédites), une sérieuse étude qui, suivant un sentier à peine exploré de la Renaissance anglaise, complète de données substantielles et précises le problème de l'italianisme de Shakespeare. Elle est donc intéressante à ce titre d'abord, et aussi en ce qu'elle ouvre de vivants aperçus sur les milieux italianisants de la société élizabéthaine. Seul, en effet, parmi ses compatriotes (et ils furent nombreux, commerçants ou banquiers, médecins ou maîtres d'armes, artistes ou savants, reçus en Angleterre à la faveur de la religion protes-

tante), John Florio réussit à s'assurer un enviable prestige auprès des mécènes de l'époque, dont il devint le maître, ainsi qu'à la cour du roi Jacques. Son érudition, l'enthousiasme presque teinté de chauvinisme qu'il manifestait pour sa langue d'origine, pour la littérature et la civilisation de son pays, son caractère à la fois souple et orgueilleux, susceptible, mais capable de délicate diplomatie, expliquent le point d'honneur qu'il mît à se faire, dans ce milieu, l'apôtre des lettres italiennes.

L'œuvre n'est pas moins curieuse que le caractère de l'homme, et si oubliés que soient aujourd'hui ces manuels de conversation qu'il intitule ses « Premiers » et ses « Seconds Fruits », son dictionnaire ou « Monde des mots », les pensées qui les ont inspirées valaient d'être soulignées, puisque, instigateur peut-être d'une idée reprise par la pédagogie moderne, Florio, tout en familiarisant ses compatriotes avec la conversation anglaise, les initie par le sujet même de ses dialogues aux mœurs et au caractère de la société, et puisque, à l'usage de ses élèves anglais, et sous couleur de leur montrer les élégances et les raffinements de la langue italienne, il introduit une ample moisson d'aphorismes, proverbes, « dictons dorés » transposés de l'italien, qui, trouvant dans les goûts du temps la raison de leur succès, finirent par enrichir de leur grâce souvent précieuse la langue de l'époque. Si l'on ajoute à cela une remarquable traduction anglaise de Montaigne, qui vulgarisa la philosophie des Essais, on pourra se rendre compte de l'imposant bagage d'impressions, d'idées et d'expressions nouvelles, révélatrices de la France et surtout de l'Italie, que l'homme et l'œuvre importèrent dans les milieux littéraires, et comment se posait inévitablement le problème de l'influence exercée par Florio sur Shakespeare. Il va sans dire que la critique shakespearienne avait déjà noté les traces de cette influence, mais nous devons savoir gré à M. Longworth-Chambrun d'avoir, par une étude complète de la vie et de l'œuvre de Florio, par l'étendue de ses recherches et la sûreté de ses rapprochements, établi les points de contact probables entre les deux hommes, le caractère de leurs relations et les concordances entre leurs œuvres. Dans ce domaine, où faute de documents précis, la certitude doit souvent faire place à l'hypothèse et à la déduction, l'auteur a su presque toujours apporter dans l'exposé de ses arguments une rigoureuse logique qui nous fait partager sa conviction. Tout au plus pourrions-nous hésiter à le suivre sur le terrain de quelques déductions extrêmes et un peu hasardeuses : si, par exemple, Shakespeare accentua le mot « Stephano » sur la seconde syllabe dans le « Marchand de Venise », et sur la première, selon la prononciation italienne, dans la « Tempête », ce petit fait, à lui tout seul, ne nous semble pas permettre de conclure aux progrès de Shakespeare dans la pratique de l'italien. Nous ne sommes pas davantage persuadés que l'intérêt de Shakespeare

pour la philologie ait été uniquement acquis auprès de Florio. Ce ne sont là, d'ailleurs, empressons-nous de le remarquer, qu'hypothèses de détail, et qui, pour fragiles qu'elles soient, ne compromettent en rien la solidité générale de l'ouvrage.

G. JOUSSAUME.

Sartor Resartus. — Comment on Joue avec la Folie. (Edition des Tablettes, St-Raphaël, 1921).

Il m'importe peu de savoir si ces 129 pages de journal intime sont un acte d'imagination et de volonté, ou bien de simple introspection qui s'exprime. J'incline vers la dernière hypothèse, car l'autre me paraît impliquer dans la composition un minimum de logique ou de symétrie, que je ne trouve pas, à cette première lecture, dans ce petit livre. Et d'ailleurs, ce qu'on imagine assez intensément pour donner l'impression de la vie, est en vérité vécu, ne fût-ce que parce qu'il a son origine en des réalités dûment saisies.

Je m'en voudrais de « juger » en quoi que ce soit cette psychologie qui ne se cache pas : malgré tous les jugements ou classifications, toute vie profonde reste majestueuse de par sa nécessité, au sens grec du mot.

A la faveur des émotions primitives de la guerre, voici donc une âme enrichie, révélée à elle-même directement ou par ricochet, en des bouleversements dont je ne saurais assez souligner le caractère de privilèges. Les intuitions, les découvertes abondent ; ou plutôt devrais-je dire que la réalité jadis méconnue sous les voiles de l'habitude et des nécessités d'ordre social, est soudain désormais reconnue, dépouillée sur toutes ses facettes des obstacles à son resplendissement, du moins dans le domaine de la conscience ; et qu'en cette lumière nouvelle, jadis abstraitement conçue sans doute, sous forme de douloureux et mystérieux malaise, l'âme ressent l'infini.

Celle qui s'exprime en ces notes successives, malgré ses heures d'extase irréductibles, a foi en la logique humaine, et besoin d'elle. Et toutes les intuitions qui lui furent accordées, elle les soumet en fin de compte au critère de l'intelligence considérée (indûment, me semble-t-il), comme essentiellement différente d'elles. Rester fidèle aux visions intenses lui paraît un danger, un vertige : elle émonde « intellectuellement » les algues merveilleuses dont la caresse l'avait enivrée dans l'océan de l'être, afin de retrouver son équilibre en une *solidarité* et une *doctrine*. Cet effort de l'esprit est l'axe d'un tempérament, de celui que l'ensemble humain s'entendra le moins difficilement pour élire, et pour y chercher sa paix.

G. D'HANGEST.

Charles Chassé. — Napoléon par les Ecrivains. (1 vol. in-4° illustré de 8 hors-textes, broché, 20 fr., Paris, Hachette, 1921).

Constituée par des extraits d'écrivains de toute origine répartis sur un siècle entier, cette anthologie n'a pas seulement l'intérêt des textes qu'elle rassemble : elle est une contribution à l'étude de la psychologie humaine, puisqu'elle décrit la réaction des milieux et des individus les plus divers devant un fait historique et une personnalité de première grandeur. Les documents sont aussi nombreux, aussi suggestifs qu'on peut le souhaiter ; et quiconque connaît l'infatigable fureteur qu'est notre collègue Chassé, retrouve avec joie dans son livre l'enthousiasme qui déborde de sa conversation devant chaque manifestation de la vie: il était inévitable que le prestigieux défilé des admirations et des haines auquel il nous fait assister, ne suscitât pas de sa part cet effort de coordination. Il ne s'est pas contenté de nous fournir des documents : il les situe et les explique, comme il convenait sans doute dans un livre destiné au grand public, mais avec une richesse d'information collatérale et une verve qui nous entraînent, sans effort, à travers ces 260 pages, et nous laissent très forte l'impression d'un tout. Sa division en trois groupes chronologiques des opinions relatives au héros, de 1830 à nos jours, sous les titres d'*Admiration Réfléchie, de Dénigrement Systématique*, et d'*Admiration Raisonnée,* établit le *rythme* de toute vie en cette évolution, et applique à la classification des documents concrets le principe dégagé jadis par M. Cazamian de l'histoire d'Angleterre au 19e siècle, — l'illustre pour ainsi dire, sans d'ailleurs que les faits examinés autorisent à voir là autre chose qu'une induction légitimement conduite.

Les linguistes seront particulièrement reconnaissants à Ch. Chassé d'avoir consacré aux écrivains étrangers une part importante de son enquête, et de leur rendre perceptible en son essence l'influence française à l'extérieur, qu'il s'agisse de Gœthe, Walter Scott, Byron, Wordsworth, Shelley, Carlyle, Thackeray, Heine, Emerson, Nietzsche, ou bien de Sir Hudson Lowe, Lord Roseberry ou Max Lenz. Donner cette liste, après ce que j'ai dit du choix et de la méthode, c'est indiquer l'étendue de notre dette.

Nulle ambition n'est plus naturelle que celle de l'auteur, de voir figurer son livre auprès du *Napoléon par l'Image* de M. Dayot, comme ouvrage de référence, chez tous ceux qui s'intéressent au grand homme ; on ne voit même pas bien comment ces derniers se dispenseraient d'une anthologie, seule en son genre, si vivante et si facile à consulter.

G. d'Hangest.

Daniel Jones. — An English Pronouncing Dictionary on Strictly Phonetic Principles. (7/6 net, Dent et Sons, publishers, 33, Quai des Grands-Augustins, Paris, VIe).

Tant que le change interdira à l'universitaire français le séjour en Angleterre, et même en temps normal, voici un livre indispensable au professeur ou à l'étudiant d'anglais. Le seul nom de l'auteur et celui de Walter Ripman, signataire de la préface, sont des garanties parfaites.

L'auteur ne s'est pas proposé comme but de déterminer quelle *doit* être la prononciation de la langue, mais seulement de noter quelle est, en fait, la prononciation des gens cultivés dans la partie sud de l'Angleterre. Il a omis les mots rares, sur lesquels l'accord est difficile, mais son livre contient près de 50.000 vocables ; et plus de onze mille d'entre eux sont des noms propres, bibliques ou géographiques. On n'imagine guère, avec de tels matériaux à sa disposition, quelle erreur autre qu'insignifiante, il n'est pas possible de rectifier dans sa lecture ou sa conversation. (En ce qui concerne l'accent de la phrase, il existe d'autres ouvrages, dont les meilleurs sont ceux de W. Ripman et de Coleman).

L'alphabet employé est celui de l'Association phonétique internationale, dans la mesure où il réunit le minimum de signes et le minimum d'imprécision ; c'est d'ailleurs à la fois le plus clair et le plus répandu.

Publié pendant la guerre, en 1917, cet ouvrage destiné au seul public instruit, a déjà été réimprimé en 1919 : si sa diffusion égale son mérite, une deuxième édition ne saurait être lointaine.

G. d'Hangest.

Kenneth Sisam : Fourteenth Century Verse and Prose (xlvii + 292 pp., 7/6 net, Clarendon Press, Oxford, 1921.)

Cette anthologie ne cherche pas à vulgariser la connaissance des œuvres dont la valeur artistique est actuellement la plus reconnue ; son but est historique et explicatif. Elle représente des auteurs, ou des œuvres dont l'origine n'est pas encore déterminée, — dont la vogue fut grande chez les contemporains.

L'introduction est fort intéressante, autant par suite d'un souci d'exactitude très indépendant des opinions courantes, et qui fait reprendre à l'auteur l'étude à sa base, — que par la philosophie du sujet, fondée sur la raison et sur des vues larges ; on n'a à aucun moment l'impression d'étouffer dans une poussiéreuse érudition, mais de voir seulement vivre, dans le cadre de faits essentiels judicieusement soulignés, une civilisation aussi humaine que lointaine.

Les notices précédant chaque extrait (38), ou groupe d'extraits (17), sont précises et substantielles. Pour environ 200 pages de

textes, près de 90 de notes contiennent tous les éclaircissements philologiques ou historiques, toutes les remarques littéraires utiles : bonne organisation du travail, qui n'entraîne aucun abandon à l'automatisme, et laisse intacts chez le lecteur la curiosité, l'amour nécessaire de la vérité et de la vie.

G. D'HANGEST.

The Clarendon Series of English Literature (Crown 8 v., 3/6 net each volume, Clarendon Press, Oxford.)

Voici une série d'anthologies dont les premières font impatiemment attendre les autres ; j'ai déjà dit le bien que je pense du **Burke**. Le **Milton** et le **Cowper** sont également satisfaisants (sauf la maigreur relative des extraits de prose du premier). Ces volumes sont sobres, puisqu'ils n'atteignent même pas 250 pages. Leurs auteurs font preuve de désintéressement et d'intelligence, puisqu'ils ne rédigent, à la fin des volumes, que les notes indispensables, et qu'ils remplacent l'introduction par les pages les plus significatives des grands critiques ou biographes sur les passages choisis ou sur les écrivains. Et la présentation matérielle est parfaite.

Je conçois mieux, pour ma part, l'usage de livres semblables pour constituer un programme de licence, que la désignation d'une majorité d'œuvres complètes et très étendues, où trop souvent les débutants se perdent.

G. D'HANGEST.

A. Meillet. — Linguistique historique et linguistique générale (E. Champion, Paris.)

Ce fort volume, de présentation aussi agréable que soignée, est un recueil d'articles qui ont paru, pour la plupart, depuis 1905 dans des périodiques divers. « Ecrits sans plan préconçu, dit l'avertissement de l'auteur, ces exposés ont cependant une unité parce qu'ils se rattachent tous à quelques idées générales exposées dans le premier d'entre eux. » Celui-ci, en effet, qui est la leçon d'ouverture du Cours de grammaire comparée au Collège de France, lue le 13 février 1906, lorsque M. Meillet succéda à M. Bréal, trace le tableau de l'état actuel des études de linguistique générale, et montre comment les études sur les langues faites d'un point de vue historique, malheureusement encore trop peu nombreuses, permettront d'établir quelques lois générales de linguistique et de constituer une science qui prendra place parmi les sciences exactes et les sciences sociales. Un autre article précisera le sens du titre de tout l'ouvrage et indiquera quelle est cette place de la linguistique générale « entre les grammaires descriptives et historiques d'une part, qui sont des sciences de faits par-

ticuliers, et l'anatomie, la physiologie, la psychologie et la sociologie, qui sont des sciences plus vastes dominant et expliquant entre autres choses les phénomènes du langage articulé ». Les autres chapitres essaient de dégager quelques-unes des lois de cette science, ou sont constitués par des études sur des points plus particuliers.

Convient-il de discuter les mérites d'un tel ouvrage, ou même d'en faire l'éloge ? Une pareille entreprise nous paraîtrait irrespectueuse. On ne peut qu'exprimer son admiration pour cet immense savoir, exempt de tout pédantisme, d'une étonnante clarté, et ne perdant jamais le contact avec la réalité la plus vivante. Quelle prudence, mais aussi quelle sûreté dans les affirmations ! Quel art pour ouvrir à l'aide de menus faits bien connus de larges perspectives insoupçonnées ! Il est plus que comblé, le vœu que M. Meillet exprime avec trop de modestie lorsqu'il « souhaite que son recueil fasse entrevoir l'extrême complication des faits et leur régularité, mais aussi la multiplicité des influences qui agissent sur les langues ».

Peut-on trouver, surtout pour des professeurs de langues modernes, meilleure recommandation de l'ouvrage de M. Meillet que ces paroles qui sont encore empruntées à l'avertissement : « La grammaire a une méchante réputation près de bien des pédagogues. Comme la grammaire classique n'a guère suivi le progrès de la linguistique, elle se trouve, en effet, ne plus répondre à l'état actuel des idées. Les maîtres qui voudront bien lire ce recueil y apercevront peut-être le moyen de rendre parfois plus vivant et plus moderne l'enseignement de la langue qui est une des tâches principales de l'école à tous ses degrés, et que, pourtant, on les prépare en général peu à donner. »

Gaston RAPHAEL.

Lanusse et Yvon. — Cours complet de grammaire française (Belin, Paris.)

Ce livre classique n'est-il pas comme une illustration des paroles de M. Meillet que l'on vient de lire ? Voilà comment, en s'inspirant des connaissances et des théories nouvelles en linguistique, deux collègues des classes de lettres ont écrit pour leurs élèves une grammaire française vivante et attrayante. Ils ont rompu avec la tradition qui indignait si justement Anatole France : « Etudier comme une langue morte la langue vivante : quel contre-sens ! » Ils enseignent le français en partant de la réalité. A leur avis, « en dehors des formes grammaticales et d'un petit nombre de règles, la grammaire ne doit pas être apprise par cœur ». Ils invitent l'élève à réfléchir lui-même sur les expressions, formules et phrases qu'il emploie constamment. Mais, en

excellents pédagogues, ils savent le guider avec sollicitude, et avec une expérience qui s'appuie sur un savoir aussi sûr et étendu qu'il se fait discret. Ce ne serait peut-être pas s'avancer trop que de soutenir que la même méthode, appliquée avec les adaptations nécessaires, aiderait beaucoup à renouveler et vivifier l'enseignement de la grammaire allemande ou anglaise.

Ajoutons que cet ouvrage a été précédé d'une série de petits volumes, accompagnés d'exercices, à l'usage des classes de grammaire.

Gaston RAPHAEL.

Lambley, Kathleen : The Teaching and Cultivation of the French Language in England during Tudor and Stuart Times, with an introductory chapter on the preceding period (Manchester University Press, 192). Longmans, 438 pages, 14 shillings.)

Ce gros livre est présenté au public comme l'une des publications (n° 129) de l'Université de Manchester. C'est, en effet, nous dit la préface, M. Kastner, le professeur de l'Université bien connu, qui suggéra le sujet ; et une bourse d'études, ou « fellowship », permit à l'auteur d'entreprendre l'enquête. Disons de suite que le travail est très digne de ce patronage et de ces encouragements.

Il faut cependant prévenir le lecteur que l'objet principal de Miss Lambley est l'histoire de l'enseignement du français, plutôt que celle de l'emploi du français en Angleterre. Si elle était aussi fidèle à la deuxième qu'à la première promesse de son titre, elle ne pourrait évidemment commencer même ce court chapitre d'introduction sur le Moyen Age en nous parlant « du XIIIe et du XIVe siècle » ; mais elle aurait toute l'histoire de l'anglo-normand à résumer, — sinon à refaire ; elle s'en abstient, non sans raison, et c'est encore dans le grand ouvrage de M. Brunot sur notre langue française qu'on trouvera le guide le plus complet et le mieux ordonné sur l'ensemble de cette deuxième partie du programme annoncé par Mlle Lambley.

L'histoire de l'enseignement du français en Angleterre — l'auteur nous laisse trop, ce me semble, le soin de dégager cette leçon de son livre — est l'histoire d'une véritable évolution de principes. Il apparaît ici clairement que le « Moyen Age « scolastique » n'a pas voulu d'une méthode scolastique pour l'enseignement des langues vivantes ; fort longtemps, inconscient que l'on était sans doute des règles qui régissent la langue vivante, on a prôné une étude toute d'empirisme et de pratique. Les listes de mots, les manuels de conversation ont précédé les grammaires. Il a fallu la Renaissance pour qu'on osât « éclaircir » la langue, — c'est le mot de Palsgrave, — définir des règles et édifier un système sur le modèle du latin. Ainsi, pourrait-on dire, c'est la

« méthode directe » qui est primitive (1). Ou plutôt, en l'absence de toute méthode, c'est sur un contact aussi direct que possible avec le modèle à suivre que se fonde l'enseignement : il reste encore essentiellement une mimétique instinctive.

D'où le rôle considérable joué par les professeurs français immigrés en Angleterre. Mlle Lambley les passe en revue minutieusement, eux et leurs ouvrages — précepteurs de princes et de grands de la cour, pauvres réfugiés devenus maîtres d'école, etc. Même les auteurs français de traités publiés en France, pour autant qu'ils ont dû servir aux voyageurs et étudiants anglais, ont paru devoir trouver place ici. On rencontrera encore, de-ci, de-là, de ces à-côté du sujet, des pages consacrées soit à l'histoire de l'enseignement de l'anglais en France, soit à celle des traductions anglaises d'œuvres françaises.

C'est dire que ce livre est un peu touffu, et qu'il s'aventure parfois au delà, comme parfois il reste en deçà, de ce que promet son titre. Il n'est pas d'une lecture également captivante, et l'on ne voit guère d'idée générale, on ne voit même guère d'idée y surnager. Mais il faut le prendre pour ce qu'il a voulu être, — un travail d'érudition qui rassemble fort commodément tout ce que l'on a pu observer jusqu'ici sur la matière, qui nous renseigne sur quantité de livres parfois très rares, et de personnages parfois très obscurs.

Il y a deux appendices bibliographiques, l'un par ordre chronologique, l'autre par ordre alphabétique, et un index très complet.

A. Koszul.

REVUES DE LANGUE ANGLAISE

Times Literary Supplement, 9-6-1921. Article de fond : *John Dryden*, à propos d'une belle étude récemment publiée à New-York par Mark Van Doren, et consacrée principalement à la poésie de Dryden ; l'auteur insiste sur le génie poétique de l'auteur de « Mac Flecknoe », que d'aucuns ont le tort de traiter de prosaïque ; — *Leopardi and English Literature :* le poète de Recanati semble n'avoir eu qu'une connaissance médiocre de l'anglais ; s'il lut dans le texte les *Lettres* de Lord Chesterfield, et s'il lut même dans la traduction anglaise l'*Histoire de Rome* de Niebuhr, jamais, semble-t-il, il ne lut Shakespeare, et il ne connut Byron, un de ses favoris, que dans les traductions italiennes ;

(1) Elle va d'ailleurs esquisser une revanche sur la méthode livresque dès le XVII[e] siècle (cf. pp. 335-339 du livre de Mlle L.).

— C. E. Bechhofer (v. *Bulletin* d'août), dans une 2e lettre sur la littérature américaine contemporaine, étudie trois représentants de ce que l'auteur appelle *l'intelligentsia*, car dans l'Amérique d'aujourd'hui, comme dans la Russie de naguère, il y a une *intelligentsia*, constituée par une classe de critiques et d'essayistes qui s'attaquent aux dogmes reçus, sans être cependant approuvés, ou même compris, du grand public. De ces trois frondeurs, l'un, Randolph Bourne, mort infirme, en 1918, à l'âge de 32 ans, n'a laissé que des articles dont ses amis ont déjà recueilli deux volumes ; Mr. Harold Stearns, l'auteur de *Liberalism in America*, voit son autorité grandir dans le groupe des jeunes publicistes radicaux ; M. H.-L. Mencken, plus positif dans ses jugements, s'est courageusement attaqué à la censure puritaine, dont le pouvoir est tel en Amérique qu'elle a pu faire mettre à l'index des œuvres comme « Jude the Obscure » ou « Tom Sawyer ». — M. Forbes Sieveking publie un poème inédit de John Keble : ce poème, écrit en 1814 à l'occasion d'une visite des souverains alliés à Oxford, semble trahir une certaine influence du pamphlet de Chateaubriand, *De Buonaparte et des Bourbons* ; M. Sieveking y voit une nouvelle preuve de la sympathie qui rapprochait les « Tractarians » des légitimistes français.

23-6. L'O. U. P. publie *The Concise Dictionary of National Biography*, abrégé du grand D. N. B., auquel est ajouté un abrégé du Supplément 1901-11 (Relié toile, 32 sh.). — Une 4e lettre de C. E. Bechhofer (1) est consacrée aux auteurs plus foncièrement américains, ceux du « Middle West » : Théodore Dreiser, dont le roman *The Genius* fut mis à l'index par la « Society for the Suppression of Vice » ; fils d'un père allemand et d'une mère d'origine hollandaise, il est le champion de l'Amérique non anglaise et de la rébellion contre le puritanisme de la Nouvelle-Angleterre ; Miss Willa Cather, qui dans *O Pioneers !* et dans *My Antònia* a peint la vie et les mœurs des immigrants suédois et bohémiens du Nebraska.

7-7. Art. de fond : *Scott and Shakespeare* ; le châtelain d'Abbotsford a toute sa vie professé la plus grande admiration pour le Cygne de l'Avon ; il est à noter qu'il n'a jamais repris les sujets traités par Shakespeare [cette assertion est d'ailleurs discutable, comme le prouve un correspondant dans le n° du 14-7]. — La *Nymphidia* de Michael Drayton vient d'être rééditée (Blackwell 5 sh.).

14-7. Art. de W.-J. Lawrence : *New Light on « The Two Noble Kinsmen »* ; de l'examen des indications scéniques portées sur l'in-quarto de 1634, l'auteur conclut que la pièce est, non pas de Shakespeare et Fletcher, comme on le lit dans cet in-quarto, mais

(1) Le n° du 16-6, qui contenait la 3e lettre, ne m'est malheureusement pas parvenu.

de Fletcher seul, qui est l'auteur de la première version, tandis que la version postérieure serait due à un remaniement de Massinger.

21 et 28-7. Deux art. de R. Crompton Rhodes, *Shakespeare's Prompt-books,* l'un sur les indications scéniques portées sur ces exemplaires du souffleur, l'autre sur le rôle du rideau, ou plutôt des rideaux dans le théâtre élizabéthain.

28-7. Art. de fond, *The Classics in Education,* qui nous montre nos collègues anglais préoccupés des mêmes problèmes que nous. En novembre 1919, une Commission, présidée par Lord Crew, et comprenant des personnalités aussi éminentes que les professeurs Gilbert Murray, W.-P. Ker, ou le Dr Alington, directeur du Collège d'Eton, fut chargée d'étudier la situation des études gréco-latines dans le Royaume-Uni. Elle vient de déposer son rapport, un gros volume de 300 pages (H. M. Stationery Office, 2 sh.). La prédominance presque exclusive donnée autrefois aux études classiques dans l'éducation de l'aristocratie a produit en notre âge démocratique une réaction qui, à son tour, a dépassé la mesure ; le grec est en danger de disparaître, ou peu s'en faut, des universités comme des écoles secondaires ; le latin a subi un recul plus grand qu'on ne peut sérieusement le désirer. Les conditions mises à l'obtention de certaines bourses exclusivement scientifiques, les programmes de certains examens comme ceux du Civil Service, tout conspire à ce recul des études gréco-latines. Et pourtant, une nouvelle réaction en sens contraire se dessine ; certaines dépositions faites devant la Commission en font foi, toutes surprenantes qu'elles soient, émanant d'où elles émanent : des chefs d'industrie, reconnaissant l'insuffisance d'un enseignement purement technique, ont avoué qu'ils préféraient, pour leur haut personnel administratif, des hommes ayant fait leurs humanités ; des leaders travaillistes eux-mêmes, voulant qu'on élargisse l'horizon intellectuel de la classe ouvrière, sont venus demander que les humanités classiques concourent à cet élargissement ; des exemples ont été cités d'élèves des écoles primaires qui se lançaient avec ferveur dans l'étude du grec et du latin. La Commission d'enquête sur l'enseignement des sciences naturelles a elle-même déploré la dépréciation dont avaient souffert les études classiques, et la valeur exagérée attribuée aux disciplines scientifiques. La commission des études classiques, sans prétendre rétablir le grec et le latin dans leur ancienne royauté, voudrait que le latin figurât dans tous les programmes de l'enseignement supérieur, avec faculté de le remplacer par le grec, et qu'il y eût, sinon un enseignement classique dans chaque école secondaire, du moins une école dans chaque district où l'on pût recevoir cet enseignement.

L'auteur de l'article, regrettant qu'on n'eût pas adjoint à la Commission un certain nombre de non-spécialistes, lui reproche d'avoir manqué de cet esprit d'audace et de liberté qui fut juste-

ment celui de la Grèce, sinon de Rome. Il accepte en principe les conclusions de la Commission, mais celle-ci semble avoir perdu de vue un fait indéniable : les journées sont toujours de 24 heures, la capacité du cerveau des élèves et des maitres n'a pas changé, et cependant ils ont à étudier une foule de choses auxquelles on ne songeait point autrefois. Et puis, la faillite des études classiques n'est-elle point due justement à ce gavage obligatoire qu'on a fait subir à des élèves peu doués pour ce genre d'études et qui en ont conservé un dégoût de l'étude même ? Le remède, c'est de commencer le grec ou le latin plus tard ; les élèves ne perdront rien à aborder les langues et les littératures classiques après une étude plus approfondie de la langue et de la littérature anglaises et françaises. Sans doute, il y aura ainsi moins d'élèves pour apprendre le latin et le grec, mais au moins il y aura plus de chances pour que ceux qui les étudient le fassent avec intérêt et avec profit.

4-8. Courte étude sur *Mrs Elizabeth Inchbald* (1753-1821), auteur un peu oublié aujourd'hui, mais qui a pourtant à son actif un certain nombre de comédies intéressantes par leurs peintures de la vie domestique anglaise, malheureusement gâtées par l'influence de la « Comédie larmoyante ».

The Nation and The Athenaeum, 11-6. Revue du dernier livre de Mr Wells, *The Salvaging of Civilization ;* Mr Wells, déclare-t-on, y écrit encore plus mal que d'ordinaire ; l'auteur de l'article, qui a admiré *The Outline of History,* ne prise guère les méthodes scientifiques et collectivistes proposées par Mr Wells pour le sauvetage de l'humanité.

18-6. Art. de John Sargeaunt montrant par quelques exemples tirés de Shakespeare quelle distinction subtile et précise l'anglais du XVI[e] siècle faisait entre « He has come » et « He is come », et déplorant la tendance qu'a l'anglais moderne à ne plus tenir compte de cette nuance.

2-7. Critiques : 1° du dernier recueil de Mr. Shaw, *Back to Methuselah : a Metabiological Pentateuch*, où G. B. S., à l'instar des Struldbrugs de Gulliver, imagine des hommes dépouillés de leurs imperfections corporelles et devenus presque immortels ; 2° du 2[e] volume de la nouvelle édition de Shakespeare, « The New Shakespeare », édité à la C. U. P. par Sir Arthur Quiller-Couch et John Dover Wilson (6 sh.) ; ce volume contient *The Two Gentlemen of Verona* ; on peut regretter que les éditeurs, au lieu de suivre l'ordre de l'in-folio, n'aient pas suivi l'ordre chronologique, et surtout qu'ils ne montrent pas un peu plus de prudence et de discrétion dans leurs émondations du texte reçu.

23-7. La « National Association of Schoolmasters » insère un vibrant appel au public. L'enseignement a besoin de 3.000 recrues par an, — il lui en arrive à peine 1.000. Pourquoi ? £ 888.000 en

1920, 1.422.000 en 1921 ont été dépensées pour les écoles militaires, sans compter £ 500.000 pour l'instruction du soldat, 115 officiers. à l'Ecole de Guerre, coûtent plus de £ 1.300 chacun par an. Tout pour le War Office, rien pour l'instruction publique. Pourtant, le coût d'un seul cuirassé suffirait pour mettre en vigueur la loi sur l'enseignement de 1918, qui jusqu'ici, faute de crédits, est restée lettre morte. 137 millions de livres ont été dépensés en trois ans en Palestine et en Mésopotamie ; c'est en Angleterre qu'il faut d'abord bâtir la « Jérusalem nouvelle ».

M. Ferlin (*Tunis*).

Modern Languages Notes (Johns Hopkins Press, Baltimore). — A signaler dans le n° de juin, un article où nous apprenons que Samuel Johnson s'intéressait beaucoup à l'idiome gallois, bien qu'il n'en comprît pas une syllabe. C'est ainsi qu'il avait souscrit à un recueil de poèmes gallois du 14e et 15e siècle, publié à Shrewsbury, en 1773. Mais il faut n'y voir qu'une preuve nouvelle de son bon cœur, n'ayant voulu, en souscrivant, qu'obliger un de ses amis, Daines Barrington, avec qui il resta en excellents termes pendant la dernière partie de sa vie.

The School Review (University of Chicago). — Le numéro de septembre est aussi bon que ses prédécesseurs. Monographie étudiée et fouillée d'une « junior high school » à Montclair dans les environs de New-York. On essaye d'y faire collaborer l'activité des différentes classes, de briser les cloisons étanches qui font de tant de nos classes à nous, des jardins fermés. L'idée maîtresse est de toucher partout la vie. Les langues s'y apprennent par la méthode directe ; mais il faut d'abord que l'anglais de l'élève soit suffisant. (Avis à ceux qui veulent teindre le grec de petits alsaciens dont le français tremble encore). La discipline est faite en partie par les élèves ; et l'on combat spécialement chez les enfants la malnutrition, suivant de près ceux qui n'ont pas le poids normal.

Article excellent sur le système de notes, qui, il faut l'avouer, semble chez nos collègues transatlantiques terriblement compliqué. Le public doit avoir le droit de comprendre les notes d'élèves, et l'élève aussi. Du reste on juge trop l'enfant d'après ce qu'il sait, pas assez d'après ce qu'il fait. Judicieuse remarque. Nous n'avons rien fait quand nous avons inscrit un chiffre ou deux lettres devant un nom d'élève. Il ne faut pas avoir peur de communiquer aux parents un diagnostic psychologique, une note morale.

Enfin, un franc exposé de ce qu'il advint à Bowen High School, Chicago, d'une expérience que tenta le principal pour assurer un peu plus de liberté à ses grands élèves aux heures d'études. Il se

passa ce qui s'est passé sous toutes les latitudes et dans tous les temps. On chahuta. En matière de discipline, c'est le doigt dans l'engrenage qu'il faut craindre.

Paul CHAUVET.

REVUES DE LANGUE ALLEMANDE

Die Neueren Sprachen. — Avril-mai 1921. EVA SEIFERT. *Heinrich Morf.* Article nécrologique consacré à l'éminent romaniste qui est mort le 23 janvier dernier à l'âge de 67 ans. — E. LERCH. *Die « halbe » negation.* Longue étude sur l'emploi de *ne...* et *ne... pas... ;* critique le nom donné par les grammaires allemandes à la première expression. — E. ROSENBACH. *H.-G. Wells' First and Last Things.* Relève les différences considérables que présente la 2e édition (1917) par rapport à la 1re (1908) ; y voit la preuve de l'évolution de Wells vers une conception mystique et panthéiste du monde. — W. FISCHER. *Philologischer Nachtrag zu « Mr. Britling sees it through ».* La traduction du titre : « Mr. Britlings Weg zur Erkenntnis » ne rend pas la force de l'expression *to see through ;* il faudrait traduire : « Auch Mr. B. hält durch ». De même, en français, le titre : « M. B. tient bon » est préférable à « M. B. commence à voir clair ». — W. KUCHLER. *La Nouvelle Revue française.* Rend compte des derniers fascicules de cette revue, « l'organe » qui compte actuellement comme collaborateurs les esprits les plus indépendants parmi les écrivains français ». — Parmi les ouvrages qui font l'objet de comptes rendus, à signaler : H. KLINGHARDT et G. KLEMM. *Übungen im englischen Tonfall,* études phonétiques sur l'intonation. — H. HOESLI. *Eléments de langue française,* où les principes de la méthode directe sont appliqués avec une méthode scientifique.

Juin-juillet : Th. ZEIGER. *Zum neusprachlichen Unterricht in der deutschen höhen Schule.* Défend la réforme introduite dans l'enseignement des langues vivantes en Allemagne par Viëtor, Dörr, Walter, etc., contre les attaques dont elle est l'objet actuellement de la part de certains néo-philologues. Répond en particulier aux critiques du Prof. Lerch (Munich) qui, dans la *Frankfurter Zeitung* reproche à l'enseignement des langues vivantes d'avoir remplacé l'abus des règles par l'abus des phrases toutes faites, la philologie à outrance par le parlotage, la lecture des textes par des conversations banales. Donne un résumé rapide des résultats déjà obtenus et du travail qui reste à faire. — H. HEISS. *Vom Naturalismus zum Expressionismus.* Etude sur l'orientation de la littérature française contemporaine. — J. CARO. *Die neueste autorisierte Shaw-Übersetzung.* Relève un certain nombre d'inexacti-

tudes dans le dernier volume paru. — Parmi les comptes rendus : E. Lerch : *Die Verwendung des romanischen Futurums als Ausdruck eines sittlichen Sollens,* travail d'un représentant de la nouvelle école de philologues qui cherche à expliquer les phénomènes linguistiques par la psychologie et l'histoire de la civilisation. — O. Jespersen. *A Modern English Grammar on Historical Principles,* livre fondamental. Ce numéro est dédié à Franz Dörr, à l'occasion du 70e anniversaire de l'ancien Directeur de la Liebig-Oberrealschule à Francfort-sur-le-Main, maintenant à la retraite.

Zeitschrift für Deutschkunde. 1921, 5. Heft. C'est sous ce titre significatif que paraît maintenant la *Zeitschrift für den deutschen Unterricht.* — G. Schlager. *Der Reimtrieb als Wortschöpfer.* Donne de nombreux exemples de formations de mots tirés des rimes enfantines. — Ch. Georges. *Klopstocks Ode: Die künftige Geliebte.* Interprétation esthétique et historique. — H.-A. Korff. *Zur Iphigenie.* Les vers : Alle menschlichen Getrechen, — Sühnet reine Menschlichkeit, inscrits par Gœthe sur l'exemplaire de l'acteur Krüger, ne se rapportent pas seulement à Oreste, mais aussi à Iphigénie, sont l'expression d'une conception philosophique, pour laquelle les différents événements du drame fournissent autant d'exemples. — A. Janssen. *Hermann Boszdorf.* Signale cet auteur qui s'est révélé pendant la guerre comme le plus grand poète actuel qui écrive en *plattdeutsch.* — G. Schübel. *Die Geschichte des mhd. Unterrichts.* Montre après quelle série de luttes et de vicissitudes l'enseignement du moyen-haut-allemand a été introduit dans les écoles. — O. Weise passe en revue les ouvrages de linguistique parus en 1920-21 ; à signaler notamment la *Deutsche Sprachgeschichte* de F. Kluge ; les derniers volumes de la *Deutsche Grammatik* de H. Paul ; *Etymologie der nhd. Sprache,* de H. Hirt: *Hans U. Grete,* de E. Wasserzieher, étude sur les prénoms ; *Ortsnamenkunde,* de F. Mentz ; *Aus tiefem Brunnen,* de K. Faustmann, recueil de proverbes ; *Bilderbuch der deutschen Sprache* de E. Wasserzieher.

Prussische Jahrbücher. Juillet. — G. von Below s'élève contre l'opinion trop répandue que les Allemands n'ont pas de capacité politique. S'ils n'ont pu avoir une activité politique comparable à celle des autres peuples, cela ne tient pas à leur caractère, mais à des circonstances historiques : la séparation confessionnelle, le particularisme, la question juive, l'extension du salariat plus développé qu'ailleurs et moins gêné dans ses conceptions internationales. Le remède ne consiste pas à satisfaire les revendications des partis ou à développer le parlementarisme. Il faut « remplir le peuple d'un sentiment national positif et lui donner des buts nationaux », en un mot, reprendre l'œuvre de Bismarck.

— S. Kahler étudie le « problème prussien-allemand » depuis la fondation de l'Empire et aboutit à cette conclusion que la Prusse est restée la base de la République allemande comme elle avait été l'axe de l'Empire. — Hermann Bahr étudie d'après les derniers travaux sur Gœthe les échanges constants entre son œuvre et sa vie, et montre qu'il nous apparaît de plus en plus « comme un créateur qui finalement devient lui-même la création de ses propres créations ».

Die neue Rundschau. Août 1921. — Cette revue suit de près le mouvement des idées en France, notamment l'activité de la jeune école littéraire et des groupes pacifistes. — F. Lion consacre une étude sympathique au poète Jules Romains. — Annette Kolb nous donne les impressions d'une Allemande qui après sept ans revoit Paris où elle a longtemps vécu et qu'elle aime ; on y trouvera l'état d'esprit de certains milieux intellectuels allemands. « Pour le peuple [français], le chauvinisme n'exerce plus de force d'attraction... Pour le peuple, la guerre est terminée, elle est gagnée et ce fait détermine, — mais exclusivement chez le peuple, — cette générosité qui est affaire d'humanité et reste complètement absente de toute politique. » — « Quels enfants ! quel peuple d'enfant ! Menacer de guerre un tel peuple et une telle ville ! Il aurait fallu savoir manier ces enfants. Tous les pays ont su le faire sauf un seul. » — « L'Allemagne avait le devoir d'être la plus sage. Elle ne l'a pas été. Elle a péché contre son propre esprit. Et maintenant, au lieu du fleuve, c'est un océan qui s'est jeté entre les deux pays. » — « Ici [à un dîner de littérateurs et d'artistes], je trouvais une France que je ne connaissais pas encore, une France pure, simple, vivant à l'écart, aussi religieuse que peu dévote, une France sans poteaux-frontière, où je me sentais tout à fait à l'aise. »

Süddeutsche Monatshefte. — Le numéro de juin est consacré tout entier (244 pp.) sous le titre : *Gegenrechnung*, à l'énumération des crimes qui auraient été commis à l'égard des prisonniers allemands en France et dans les pays de l'Entente. La dernière phrase indique l'esprit de tout le travail : « Vous demandez justice. Avec Burleigh, je vous crie : Craignez-la ! ». — Le n° de juillet, intitulé *Der grosse Betrug*, étudie la question des responsabilités et aboutit à cette conclusion : « L'Allemagne n'est pas responsable de la guerre ; elle ne l'a pas voulue, elle ne l'a pas provoquée. La guerre n'a été ni offensive, ni même préventive ; nous avons dû l'accepter pour nous défendre. »

———>o<———

Notes et Documents

Réponse de M. Rancès, délégué au Conseil Supérieur, au Questionnaire de M. le Ministre

(Approuvée à l'unanimité par l'Assemblée générale extraordinaire des Professeurs de Langues Vivantes du 6 octobre 1921).

Paris, le 10 octobre 1921.

Monsieur le Ministre,

Vous avez posé aux membres du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, au début de la Session de juin, un certain nombre de questions touchant la réforme des programmes de l'Enseignement secondaire masculin et féminin. Veuillez trouver ici ma réponse. En dépit des vacances, et du très court délai qui nous a été imparti, j'ai pu la communiquer aux collègues dont je suis le délégué : vous pouvez ainsi la considérer comme exprimant l'opinion de la très grande majorité des Professeurs de Langues vivantes, et non pas seulement la mienne propre.

Questions 1 et 5

La question 1 (Suppression des cycles) n'appelle pas d'objection sérieuse. L'idée d'un enseignement court, se suffisant cependant à lui-même, était certainement ingénieuse, et avait séduit des éducateurs considérables ; elle eût mérité un essai loyal, qui n'a pas été tenté. Bref, l'état de choses auquel on nous propose de mettre fin n'a jamais existé en fait : il alourdissait cependant certains programmes, et compliquait, sans raison, la tâche de certains maîtres. Mieux vaut franchement le supprimer.

Sur la question 5 (Allègement des programmes et réduction des heures de classe), il semble également qu'il n'y ait aucun désaccord à prévoir, et nulle opposition ne peut se produire que sur l'étendue des réductions proposées. Cependant la progression ascendante prévue par le questionnaire me paraît contraire au bon sens pédagogique, le nombre des heures de classe devant, à mon sens, diminuer à mesure que les élèves sont plus capables de profiter, pour le travail personnel, des heures laissées libres, alors que l'esprit des jeunes ne peut se former, et leurs méthodes de travail s'affermir, que par le contact prolongé avec leurs maîtres.

Questions 2, 3, 4 et 6.

Au reste, l'intérêt de ces points de détail disparaît à côté de celui que suscite le système nouveau qui se dégage des questions 2, 3, 4, 6.

Je tiens tout d'abord à bien marquer mon sentiment pour les humanités anciennes : formé par la culture classique, je n'ignore rien de ce que je lui dois. Chaque fois que je l'ai crue injustement menacée, au Conseil Supérieur ou ailleurs, je me suis levé pour la défendre de toute ma reconnaissante énergie. Je me sens donc absolument à l'aise pour exprimer ma pensée en toute franchise.

Je considère que la formation d'un esprit critique et scientifique par la méthode classique peut donner des résultats excellents; encore faut-il qu'elle soit prolongée pendant le temps nécessaire, et qu'elle ne soit appliquée qu'à des esprits à la fois aptes et enclins à la recevoir. Il n'est pas, je crois, un seul pédagogue, si féru qu'il soit des disciplines anciennes, qui croie à la vertu magique du « latin court », et seule, l'étude lente, prolongée, minutieuse, approfondie, de la langue latine peut obtenir le résultat de cultiver et assainir l'esprit, de le rendre souple et viril, abondant et délicat. On a fait jadis une tentative pour enseigner le latin en deux ans : encore que la sélection des élèves et des maîtres ait été faite avec un soin jaloux, les résultats ont été proprement inexistants. Et mieux vaut ne rien dire de ceux qu'obtiennent au baccalauréat la plupart des jeunes filles hâtivement préparées, qui croient pouvoir s'attaquer à un texte latin après deux années de travail même acharné. En outre, il est des esprits incapables d'être pénétrés par le bienfait de la culture classique, sur qui, quelque effort qu'ils fassent, le latin glisse « comme l'eau sur un parapluie », et qui sont cependant — l'expérience quotidienne nous le prouve — d'excellents esprits fort aptes à profiter d'un enseignement plus moderne.

Cependant l'on voudrait que tous les élèves de l'enseignement secondaire fussent tenus à l'origine de faire du latin durant trois ans, et pendant un an du grec ! Et j'imagine une classe, où tout le monde, maître et élèves, part vaillamment à l'assaut de la grammaire latine. Tant bien que mal, avec déjà des éclopés, la déclinaison est conquise ; à la conjugaison, des malheureux tombent, qui ne rejoindront plus ; au début de la syntaxe, c'est à peine si un tiers de l'effectif est encore debout. C'est que le rudiment est ardu, et que le latin, quoi qu'on dise, ne s'enseigne pas sans pleurs, ni, hélas ! sans ennui. Edmond About, en un temps où l'enseignement officiel ne tendait qu'à propager, étendre et perfectionner le maniement du grec et du latin, constate qu'au bout de trois mois, c'est à peine si, sur une classe de 80 élèves, 10 ou 12 s'intéressaient encore, peu ou prou, « à l'insipide travail du collège ». Et Gaston Boissier, qui ne saurait paraître suspect, faisait, un peu plus tard, une constatation semblable, et Michel Bréal, et Fary, et tant d'autres. Quelle sera, dès lors, la tâche du maître, devant cette débandade de sa classe ? Mettons qu'il réussisse à rallier quelques traînards, il lui restera néanmoins une queue

énorme, masse lourde et informe, poids mort qui embarrassera les bons élèves, qu'il lui faudra traîner, bon gré, mal gré, jusqu'à la fin de l'an scolaire, et que les professeurs de grammaire devront se léguer tour à tour. Est-ce bien là, comme on prétend, fortifier les études anciennes ?

Or, vis-à-vis de ces élèves — j'entends ceux qui sont proprement incapables de suivre un enseignement pour lequel ils ne sont pas faits — dont Victor Duruy disait déjà, au cours d'une de ses premières inspections générales : « Je pense que nous volons le temps et l'argent de ces gens-là », croit-on vraiment que l'Etat ferait tout son devoir ? « Qu'ils s'en aillent », diront les classiques impénitents », il existe un enseignement primaire supérieur où on leur fera place, et bien fait, après tout, pour leurs intelligences de second ordre ». Mais si leurs parents — et c'est, je pense, leur droit — tiennent, à tort ou à raison, à faire bénéficier leurs fils de l'atmosphère sociale, morale et intellectuelle propre à l'enseignement secondaire ; s'ils considèrent que le primaire supérieur est tout le contraire d'un enseignement d'humanités, ne sont-ils pas en droit de réclamer une utilisation plus rationnelle du temps de leurs enfants, et d'exiger qu'ils consacrent à l'étude approfondie des éléments fondamentaux de la langue française un temps qu'ils perdent bien inutilement ailleurs ? Si l'on veut, à partir de la troisième, une section moderne forte, il faut qu'on lui garantisse un recrutement normal ; il ne faut pas qu'elle devienne, à peine née, le cloaque où se déverseront tous les éléments mauvais, tous les élèves qui, ailleurs auront cessé de plaire, outre cette masse première d'enfants déjà lassés par un enseignement qui leur aura été imposé trois ans durant, sans qu'ils y aient cru, sans que la nécessité leur en soit jamais apparue. Autant déclarer *à priori* que la section moderne n'est qu'une bâtarde qui doit se résigner aux rôles secondaires, tandis que sa sœur légitime ne connaîtra pas de limites à ses aspirations.

N'est-ce point, au surplus, ce qui paraît ressortir de la question 4 ? Et, en vérité, le système qu'elle suppose ne nous semble pas logique. Si vraiment l'enseignement par les humanités modernes ne mérite pas sa place aux côtés de l'autre, s'il est prouvé sans conteste que, seul, le latin peut sauver les études françaises, et par surcroît le peuple de France en sa présente détresse, il n'y a pas de considération qui doive tenir là-contre. Chassons donc l'intrus qui, dès avant Duruy, depuis le temps d'Hippolyte Fortoul et même de Salvandy, le dernier Grand-Maître de la Monarchie de juillet, déshonore l'Université. Entamons la croisade contre les études modernes, et affirmons franchement que les programmes les mieux adaptés aux nécessités pédagogiques et sociales sont, en 1921, ceux de 1840. Mais de grâce, pas de demi-mesure ! Ne laissons pas insinuer que les classiques ont si peu de foi dans la vitalité de leurs études qu'ils estiment ne pouvoir les sauver sans

un privilège inique. Mais surtout, gardons-nous de faire coexister dans les mêmes établissement deux enseignements dont l'un est officiellement proclamé, et non plus seulement par les chefs d'établissement, inférieur à l'autre ! Il faut n'avoir pas vécu dans les lycées, de 1870 à 1890, pour ignorer ce que, avec la complicité tacite, mais souriante de nos maîtres, nous pensions couramment des « pas-latins », des « épiciers », des « bestiaux ». Ne restaurons pas un enseignement de rebut, réservé aux paresseux et aux incapables. Ce serait — et je me refuse à croire à pareil dessein — condamner la section moderne avant même que de l'instituer.

Les programmes de 1902 avaient tenté de créer un enseignement d'humanités modernes, non pas pour l'opposer aux vieilles humanités classiques, mais pour le placer modestement à côté d'elles. Or, non seulement la section D a produit en sciences des élèves de premier ordre, mais elle s'est montrée tout à fait apte à former en français des élèves parfaitement capables, au milieu de la médiocrité générale, de rivaliser avec leurs camarades des sections latines. Et quels résultats n'eût-elle pas donnés si cet enseignement ne s'était pas heurté, dès l'abord, à une opposition sournoise, si une expérience franche et loyale avait été consentie ! La section D a vécu, néanmoins, au milieu d'une hostilité à peine dissimulée, ses effectifs n'ont jamais été plus nombreux, et c'est le moment qu'on choisirait pour la supprimer ! Mais ne serait-ce pas proclamer comme la faillite de la langue et de la civilisation françaises, au moment où elles constituent le plus clair de notre actif ? Voici qu'en Amérique des Universités considérables, jusqu'alors vouées à l'étude des langues anciennes, estiment qu'elles peuvent faire l'économie d'un temps précieux en donnant à la culture française la place occupée jadis par la culture latine. Voici qu'en Angleterre, après que les deux vieilles universités d'Oxford et de Cambridge ont ouvert toutes larges leurs portes aux élèves de la section moderne de l'enseignement secondaire anglais, le professeur Sadler, dont l'autorité est universelle, écrit que la langue française, « toute imprégnée de la pensée grecque et latine, pur miel où demeurent tous les sucs de l'Hellade et du Latium » peut à elle seule suffire à la formation de l'homme cultivé. Et quatre grands siècles de littérature française, nourris de cette culture antique et de l'apport incessant du génie national, suffiraient aux peuples de l'Europe, au peuple américain, et ne seraient pas reconnus aptes à former des cerveaux français ! Bien plus, il y a actuellement, en France même, un pays qui est avide de culture française, qui travaille avec une belle ardeur à apprendre notre langue, à s'assimiler notre culture, à renouer les filiations interrompues. Allons-nous répondre aux Alsaciens-Lorrains : « Le Français, c'est bien, mais le Latin, c'est mieux » ? Et quant à la culture supplémentaire qu'on peut tirer de la langue, de l'histoire de la littérature et des arts de quatre grands peuples qui nous ont

disputé la suprématie politique et intellectuelle, aux destinées desquels, et quoi qu'on veuille, notre sort est lié désormais, on n'en parlerait que pour mémoire ? Il y a là comme une erreur de vision qui étonne et qui choque. Combien M. Lavisse voyait plus clair quand il écrivait : « *Les humanités, telles qu'on nous les enseignait, nous apprenaient vraiment trop peu de choses sur l'humanité.* » On ne saurait évidemment refuser que les anciens eurent le sens du beau, et dans une certaine mesure, du vrai et du bien ; mais nous vivons surtout des idées qu'ils n'ont pas connues ; ils prêchent les lois somptuaires, écrivait Raoul Frary, l'éducation mécanique et uniforme, la vertu imposée, l'égalité envieuse et la fausse fraternité. Leur société reposait sur l'esclavage : la nôtre le proscrit ; la religion était chez eux une affaire d'état : de plus en plus nous en faisons un sentiment d'ordre privé ; ils ignoraient le progrès : nous en faisons presque un dieu. Un tel enseignement pouvait demeurer sans rival en 1840, et encore peut-on se demander si la faiblesse politique de la bourgoisie française, vers 1848, sa stupeur effarée devant la Révolution de février, ne s'expliquent pas en partie par cette éducation qui faisait vivre toute la jeunesse dans une éducation factice, dans le monde livresque du *Conciones* et du *Selectæ*. Mais il ne saurait plus être que l'apanage d'un petit nombre. C'est M. Liard qui l'a dit, et l'on aime à se placer sous son égide : « *Un enseignement national qui ne serait pas résolument moderne, par la substance et par l'esprit, ne serait pas simplement un anachronisme inoffensif, it deviendrait un péril national.* »

Un enseignement des humanités modernes, avec une sanction normale, est donc nécessaire, et il est suffisant. Il aurait pour cœur l'étude du Français, qui serait confiée, dans la mesure où la chose est actuellement possible, non plus à des maîtres résignés, mais à des hommes qui auraient la foi, et ne refuseraient pas *à priori* d'admettre que Montaigne, Pascal, Voltaire, Renan et France peuvent, au même titre que Cicéron, Tacite, Tite-Live et Pline le jeune, former des esprits lucides et vigoureux. L'étude approfondie des Langues vivantes se substituerait à celle des Langues anciennes. Il serait vraiment trop aisé de montrer que les conditions actuelles du monde moderne, l'état des relations internationales, exigent de plus en plus impérieusement pour l'élite de chaque pays la connaissance des langues modernes ; et voici qu'au moment précis où la France a l'obligation de multiplier ses liens avec le Monde, on envisage dans une réforme de l'enseignement secondaire, une diminution de la part réservée aux Langues vivantes ! Je n'irai pas jusqu'à réfuter l'absurde argumentation de ceux qui s'en prennent à nos méthodes puisque le sens commun leur interdit de s'attaquer à notre discipline elle-même. La plupart n'ont jamais mis le pied dans nos classes, et ne s'emportent contre nous qu'en vertu de préjugés de bonne compagnie : la vérité est que

jamais, et nulle part, les langues étrangères elles-mêmes, la civilisation, les mœurs, l'histoire des peuples amis ou ennemis au milieu desquels il nous faut bien vivre, n'ont été enseignés plus solidement, plus en profondeur. Et si nous n'avons pas toujours réussi à imprégner nos élèves d'une culture littéraire assez intense, comment nous le reprocherait-on alors qu'au moment où nous avons tout à dire, on nous mesure si chichement le temps indispensable pour achever notre effort ? Nous mériterions plus de sympathie de nos collègues des disciplines anciennes, qui, disposant cependant d'horaires généreux, se plaignent que pas un seul des écrivains classiques ne soit vraiment connu de leurs élèves, et que la plupart ne leur apparaissent qu'ainsi que des ombres glissant dans un milieu incolore et muet.

Je m'en voudrais aussi de ne pas protester contre tout projet de suppression de la langue complémentaire ; d'autres que moi diront, sans doute, avec plus de compétence, les résultats remarquables obtenus par cet enseignement si décrié. On le dit « bassement utilitaire et par conséquent sans nul profit pour la culture », comme si tout effort poursuivi avec conscience ne contribuait pas, pour sa part, à la formation de l'esprit. L'argument peut, d'ailleurs, si facilement se retourner contre ceux qui en usent ! On nous fait l'injuste grief d'enseigner les langues vivantes dans un but exclusivement pratique, mais y a-t-il longtemps qu'on enseignait le latin uniquement pour le parler, parce que c'était l'unique langue dont on se servît dans le Droit, la Médecine, la Diplomatie et l'Eglise, la seule qui ouvrît l'accès de leurs riches prébendes ? Est-ce bien là la culture désintéressée qu'on nous prône à tout propos et qui « depuis quatre siècles est l'apanage de la race française », la culture haute, large et généreuse qui ne vise pas à l'utilisation pratique et immédiate des connaissances acquises ? Les professeurs de Langues vivantes ne sauraient se laisser prendre à d'aussi faux prestiges ; il n'accepteront jamais, sans protester, la suppression de la seconde langue ; ils se rappelleront qu'aujourd'hui toutes les grandes puissances imposent à leurs nationaux l'étude de deux ou même, comme l'Allemagne, la Hollande et la Suède, de trois languec, et ils feront la comparaison. Ils n'admettront pas davantage que l'on songe à rendre cet enseignement facultatif : une longue expérience leur a prouvé que tout enseignement dépourvu de sanctions suffisantes est voué à l'impuissance totale. Mais de toute leur énergie, ils sont prêts à collaborer à un programme qui leur laisserait une part d'action suffisante. Et croit-on qu'un enseignement d'humanités qui comprendrait, outre l'art d'écrire dans la langue maternelle, les grandes littératures modernes, l'histoire des civilisations antique et moderne et la comparaison de l'une et de l'autre, la philosophie, les sciences dans leurs principes les plus généraux et les plus féconds, peut être tenu pour insuffisant ? Il serait en tous cas dif-

ficile de faire croire qu'il n'y a là qu'un ensemble de notions serviles et mercenaires, servant uniquement à un but prochain.

Un seul mot encore. Les questions auxquelles nous avons essayé de répondre ont été posées, presque sous la même forme, en juin 1918, au *Congrès de la Société générale d'éducation et d'enseignement,* ces Etats-Généraux de l'enseignement secondaire catholique. Là aussi, il s'agissait du retour aux vieilles humanités, et du privilège rendu au baccalauréat classique d'ouvrir seul certaines carrières. Ces vœux rencontrèrent de nombreuses approbations, mais les contradictions ne manquèrent pas, parmi les hommes qui avaient poussé le plus loin leurs études classiques. Finalement, l'assemblée, repoussant les vœux catégoriques des intransigeants, adopta des formules très générales, pouvant se prêter aux interprétations les plus diverses. Au cours de la discussion, le président du Congrès, M. Jean Brunhes, fut amené à déclarer que *les programmes de 1902 représentent « un progrès de psychologie et de pédagogie énorme sur le passé ».* Je trahirais ma conviction la plus intime si je ne faisais pas mienne cette opinion de l'éminent géographe. Sans doute le programme de 1902 n'était-il pas parfait, mais il était, comme toute œuvre humaine, perfectible avec les leçons de l'expérience. Il a d'abord causé de la défiance, et cette antipathie instinctive qu'une corporation éprouve pour tous les changements radicaux, et le scepticisme légitime qu'inspire une nouvelle révolution scolaire, surtout à ceux qui en ont beaucoup subi. Mais il avait de nobles côtés. Surtout, il constituait un enseignement secondaire un, avec la variété dans l'unité, cette variété dont Gréard disait déjà, dix ans auparavant, qu'elle s'imposait à notre éducation, « *tandis que l'unité absolue du type classique, tel qu'il a été conçu depuis le seizième siècle, ne correspond plus au développement du savoir et des idées* ». Et puis, la réforme de 1902 tentait de nouveaux dosages entre les connaissances humaines, des mélanges ingénieusement adaptés à la capacité et à la diversité des intelligences ; elle essayait de concilier la culture scientifique et la culture littéraire, et d'arriver ainsi à réaliser l'éducation qui convient, non pas à tous les temps ni à tous les pays, non pas à la France d'il y a quatre siècles, mais à celle du vingtième siècle, entourée de concurrents actifs et puissants. C'est, semble-t-il, ce qu'on perdrait de vue en voulant créer, par ces temps difficiles, un enseignement de culture purement antique. Il ne s'agit plus de préparer nos enfants pour une société qui a cessé d'être, ni de les livrer à notre époque troublée sans les avoir armés pour la lutte : ce qu'il faut avant tout, c'est faire cesser, sous peine d'en mourir, la disconvenance croissante entre l'éducation et la vie.

Question 7

Ce n'est pas sans quelque scrupule que j'aborde cette question, si différente des précédentes. Il était essentiel qu'elle fût posée.

bien qu'on puisse, une fois de plus, regretter que nos collègues de l'enseignement féminin ne soient pas là pour dire leur mot. En fait, il n'est pas de question plus urgente, ni qui réclame une solution plus prompte. Chaque lycée de jeunes filles est comme l'image de la maison à l'envers, où il importe de remettre de l'ordre et de l'équilibre, et je plains de tout cœur nos infortunées collègues obligées, avec des méthodes si peu faites pour une si lourde et grossière entreprise, de préparer leurs élèves au baccalauréat. Et cependant, elles n'ont pas le choix : quelle jeune fille, soit que la nécessité de gagner sa vie s'impose immédiatement à elle, soit qu'elle s'arme par avance contre une trahison possible du sort, se contente aujourd'hui du brevet de cinquième année, sanction de tant d'efforts et de savoir, mais qui ne mène à rien ? Et puis, là aussi la guerre a fait son œuvre malsaine : la femme se substituant à l'homme dans presque toutes les fonctions sociales, la femme professionnelle, la femme fonctionnaire, ce n'est plus l'exception, c'est la règle. Et je sais bien que cela est faux en théorie, que le devoir d'un état sain est de ne pas perdre de vue l'absurdité de cette tendance, et qu'elle ne durera pas toujours, et qu'il faudrait tout au moins préparer, dès maintenant, partout où elle s'impose, la différenciation entre carrières masculines et féminines. La division du traval n'est peut-être pas immuable, mais elle est, et elle est pour longtemps. Nos collègues femmes l'ont compris, et c'est pourquoi elles ont fini par conclure, non, j'imagine, sans quelque serrement de cœur, à la nécessité d'identifier les programmes masculins et féminins. Elles veulent désormais travailler avec tous les moyens dont disposent les hommes et non plus avec des procédés de fortune : je déclare me rallier entièrement à leur point de vue.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

M. Rancès,
Délégué des Agrégés de Langues Vivantes.

A la Commission de l'Enseignement

Nous croyons utile de publier le « Communiqué » suivant de la Commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés, tel qu'il a paru dans la presse parisienne du 28 octobre :

La commission de l'enseignement et des beaux-arts, réunie sous la présidence de M. Gaston Deschamps, a entendu M. Léon Bérard, ministre de l'instruction publique, au sujet de la réforme de l'enseignement secondaire.

Le ministre a d'abord précisé les raisons pour lesquelles il lui a paru préférable de poser des questions écrites aux membres du

conseil supérieur de l'instruction publique : cette assemblée, qui comprend, en majorité, des élus de divers corps universitaires, est légalement qualifiée pour donner son avis sur tous les projets qui intéressent l'enseignement. D'autre part, étant donnée l'importance de la réforme, M. Léon Bérard a pensé qu'il convenait de permettre aux maîtres les plus éminents de se prononcer mûrement sur des principes essentiels. Une telle procédure avait enfin l'avantage, selon lui, de saisir l'opinion, celle des familles en particulier, et de provoquer un débat dont l'ampleur n'a pas déçu les espoirs du ministre.

M. Léon Bérard a exposé que de nombreux membres du Conseil supérieur lui avaient répondu. **Dans un avenir très rapproché, le Conseil sera convoqué en session extraordinaire pour discuter les opinions qui ont été émises. Les divers textes dont la réforme impose la rédaction seront ensuite élaborés, puis soumis au Conseil supérieur, qui se réunira en session extraordinaire au début de l'année 1922. Lorsque la haute assemblée de l'université aura donne son avis, les règlements seront promulgués aussitôt que possible.**

Répondant à diverses questions, le ministre a déterminé les grandes lignes du projet de réforme, tel qu'il le conçoit. Il estime que la véritable mission de l'enseignement secondaire est de former, en dehors de tout souci immédiat de carrière, des jeunes gens d'esprit cultivé, capables de s'adapter, pour le plus grand bien de l'intérêt général, aux multiples nécessités sociales, quelle que soit leur spécialisation ultérieure.

C'est, en effet, à l'enseignement primaire supérieur et à l'enseignement technique, dont M. Bérard, d'accord avec M. Gaston Vidal, vient d'assurer l'étroite collaboration, que doit revenir le rôle essentiel de former directement : soit les techniciens du commerce et de l'industrie dominant leur métier et indispensables au développement de la vie économique moderne, soit les instituteurs et certaines catégories de fonctionnaires qui constitueront les éléments essentiels de la nation.

Une telle conception impliquerait non seulement la revision prochaine des horaires, mais encore la refonte des programmes **et la disparition probable des sections sans études classiques.** Tous les élèves suivraient ainsi les mêmes études jusqu'à leur seizième année : ils choisiraient alors entre le grec et les sciences. De plus, il y aurait lieu de prendre des mesures spéciales destinées à assurer le passage direct des meilleurs élèves de l'enseignement primaire dans la classe de sixième et l'institution d'une procédure qui permettrait aux élèves les plus distingués de l'enseignement primaire supérieur d'accéder à l'enseignement supérieur dans des conditions qui donneraient toute garantie de mérite et d'impartialité. **Enfin le ministre a déterminé le rôle que, selon lui, l'enseignement des langues vivantes doit occuper dans les pro-**

grammes de l'enseignement secondaire : il sert non seulement de base à une pratique éventuelle du langage courant, mais constitue surtout le complément indispensable d'une bonne culture générale, tandis que, dans l'enseignement primaire supérieur et dans l'enseignement technique, il a un but essentiellement pratique.

Aussi bien la réforme entreprise ne sera pas complète si, après l'avoir réalisée et l'avoir ensuite adaptée à l'enseignement secondaire féminin, on ne s'attachait pas à améliorer les examens du baccalauréat et à retoucher les programmes de certaines grandes écoles, afin d'alléger quelque peu ceux de l'enseignement secondaire.

Au nom de la commission de l'enseignement, M. Gaston Deschamps a remercié le ministre de cette importante communication, de laquelle doit résulter une collaboration utile au bien des études et profitable au généreux dessein d'assurer sans retard à tous les degrés de l'éducation nationale, conformément aux maximes essentielles de l'intelligence française, l'action des esprits directeurs par l'appel régulier des élites.

Tout commentaire serait superflu. Le nouveau projet du Ministre, qui aggrave singulièrement celui qui paraissait ressortir des sept questions posées au Conseil Supérieur, aboutit à la suppression des Humanités modernes dans les Lycées. Cette fois, le danger est patent. Et peut-être, après tout, sera-t-il plus aisé de combattre un projet de cette nature qu'une manœuvre insidieuse, tendant, par d'autres moyens, à des fins identiques.

En tous cas, puisque la question est posée nettement devant une Assemblée politique, nos collègues, et particulièrement nos collègues de province, qui approchent de plus près que les Parisiens leurs représentants au Parlement, savent ce qu'ils ont à faire.

Le Ministre doit être entendu devant la Commission de l'Enseignement du Sénat le 26 novembre. D'ici là, une action utile peut être concertée, et nous appelons sur ce point l'attention de nos Régionales.

Au Conseil Supérieur

Nous trouvons, dans le *Temps* du 26 octobre, les renseignements suivants, dont nous croyons pouvoir garantir l'exactitude :

La commission élue par le Conseil Supérieur de l'instruction publique pour examiner les réponses faites aux questions qu'en juin dernier le ministre avait adressées aux membres de la haute assemblée universitaire, a tenu hier sa première réunion. Nos lecteurs se rappellent que ces questions, au nombre de sept, concernent la réforme de l'enseignement secondaire des garçons et

l'identification de celui des jeunes filles. Ces réponses devaient parvenir au ministère avant le 15 octobre.

Vingt-cinq seulement avaient été transmises à cette date. Un certain nombre de conseillers ont répondu point par point en développant leurs raisons ; d'autres, qui ignoraient qu'ils pussent procéder ainsi, se sont bornés à répondre par oui ou par non. La commission a décidé qu'il n'était pas trop tard pour compléter les réponses. Elle a nommé une sous-commission chargée du dépouillement. Elle se réunira de nouveau le 20 novembre, pour en prendre connaissance et rédiger un rapport « objectif » qui sera remis aux membres du Conseil Supérieur pour la prochaine session qui aura lieu vers la fin de décembre.

A ce moment, le Conseil émettra un vote de principe ; et, s'il y a lieu, les diverses questions seront examinées au cours de sessions ultérieures. L'idée qui paraît avoir prévalu hier, c'est que la réforme de l'enseignement secondaire ne doit pas être envisagée isolément, mais qu'il convient d'examiner en même temps les rapports de cet enseignement avec le primaire et le supérieur.

Ajoutons que la Sous-Commission dont il est question plus haut se compose de MM. Bernès, Beaulavon, Grévy, Rancès et Mlle Samua.

---

7 novembre 1921.

Au moment de paraître, nous apprenons que le dépouillement des réponses au questionnaire du Ministre (on sait que la moitié environ des membres du Conseil Supérieur ont répondu par écrit), vient d'être opéré par les soins de la sous-commission.

Nous pouvons dire que :

1° Une majorité d'environ 2 contre 1 veut un enseignement commun à la base, *avec le latin comme matière essentielle.* Le grec est rejeté par une majorité presque aussi forte.

2° La même majorité veut le maintien d'un enseignement moderne à côté du classique (les uns depuis l'origine, les autres seulement à partir de la troisième).

3° Une majorité plus forte encore insiste pour que le titre de baccalauréat continue d'être conféré à l'examen terminal de la section moderne.

4° En ce qui concerne les sanctions de ce baccalauréat moderne, les avis diffèrent. Une forte minorité veut des sanctions identiques à celles du baccalauréat classique. La majorité est divisée, les uns admettant l'égalité de sanctions pour certaines écoles ou Facultés, les autres pour d'autres.

5° Une grosse majorité réclame l'identification des programmes masculins et féminins.

A propos du nouveau professorat primaire de Langues vivantes

Nous savons qu'un certain nombre de nos collègues de l'Enseignement primaire se sont préoccupés des répercussions que pourrait avoir sur leur carrière l'institution du nouveau professorat de Langues Vivantes. M. Rancès, délégué au Conseil Supérieur, ayant présenté leurs doléances au Directeur de l'Enseignement primaire, a reçu de lui la réponse suivante, que nous jugeons utile de reproduire.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Direction de l'Enseignement Primaire
2e Bureau

Paris, le 3 septembre 1921.

MON CHER AMI,

Vous avez bien voulu, au sujet du nouveau certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les Ecoles Normales et dans les Ecoles Primaires Supérieures, appeler mon attention sur les jeunes filles pourvues du certificat primaire de langues vivantes qui sont encore sans emploi, et appréhendent, de ce chef, lorsqu'elles se trouveront plus tard en concurrence avec les titulaires du nouveau professorat, de se voir préférer des postulantes susceptibles d'être nommées professeurs titulaires.

J'ai l'honneur de vous informer que l'ancien titre continuera à valoir après 1923, et que les certifiées d'avant cette année, pourront être nommées dans un poste : mais elles ne seront pas titularisées d'emblée, comme les certifiées du nouveau régime.

Je ne saurais affirmer, d'autre part, que le nouveau certificat, plus difficile que l'ancien, ne créera pas plus de titres à une nomination. En tout cas, les certifiées de l'ancien régime passeront avant les simples institutrices déléguées.

Vous m'avez demandé, en outre, s'il a été envisagé une période de transition pendant laquelle les candidats qui se préparent depuis un certain temps au certificat primaire pourront se présenter au certificat aujourd'hui supprimé.

Je ne vous laisserai pas ignorer que le nouveau régime ne jouera qu'en 1923 : deux sections de l'examen de l'ancien régime sont donc prévues pour les candidats dont la préparation est, dès maintenant commencée.

Veuillez agréer, mon cher ami, l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Directeur de l'Enseignement Primaire,
Conseiller d'Etat,
Signé : P. LAPIE.

Hard Times — Hard Lines !

Ceci est le schéma d'un projet élaboré après les votes sympathiques du Congrès de Pâques, avant le projet ministériel dont la réalisation ruinerait tant de beaux rêves. On pourrait supposer alors que le ministère de l'Instruction publique s'était rajeuni aux souffles nouveaux qui passaient, et l'on cherchait les moyens, les modalités par lesquels les langues vivantes, sans renier les disciplines anciennes, pouvaient, dans une Université du vingtième siècle, éclairée par les vérités éclatantes de la guerre, se faire, au soleil, la place qui leur revient. Mais, hélas ! le vent qui souffle ne vient pas de l'avenir : la France victorieuse doit se remettre au régime des disciplines sacro-saintes qui ont fait la force et la gloire de la génération de 70 !

Je soumets ceci, uniquement à titre de document et pour prouver que les modernistes avaient plus de générosité et de largeur de conceptions que certains de leurs collègues de latin. Nombre d'entre nous n'étaient nullement hostiles au latin court et ne prétendaient pas tuer cela par ceci. Ils donnaient toute sa force au beau terme d'humanisme qui n'aurait plus de sens si, sous prétexte d'humanités, on feignait d'ignorer toute l'humanité moderne dont nous sommes solidaires. Mais discute-t-on avec des sourds ? Songe-t-on à fleurir et à décorer son appartement quand un propriétaire sans courtoisie vous enjoint de déguerpir à la fin du mois ?

C. CHEMIN.

1er CYCLE (6e, 5e, 4e)

			Enseignement sans Latin		
Français	5	heures	Français	6	heures
Latin	4	—	Langue vivante	5	—
Langue vivante	4	—	Hist. et Géog	3	—
Hist. et Géog	3	—	Mathématiques	3	—
Hist. naturelle	2	—	Hist. naturelle	3	—
Mathématiques	2	—		—	
	—			20	
	20	—			

(+ plus le dessin, le chant, et la culture physique)

(+ dessin, etc.).

2e CYCLE (3e, 2e, 1re)

A *Humanités antiques*		B *Humanités modernes*		C *Humanités scientif.*	
Français	6 h.	Français	6 h.	Français	6 h.
Latin	5 »	1re Langue	5 »	Mathématiques	5 »
Grec	5 »	2e Langue	4 »	Phys. et Chimie	5 »
Hist. et Géog.	4 »	Hist. et Géog.	3 »	Sciences nat.	2 »
Langue vivante	2 »	Mathématiques	3 »	Hist. et Géog.	3 »
Mathématiques	2 »	Latin ou Phys. et Chimie	2 / 3 »	Langue vivante	3 »
	24 »		23 ou 24 »		24 »
(+ dessin, culture physique).					

Philosophie — *Mathématiques élémentaires*

Conseil Général de la Loire

Nous sommes heureux de reproduire ici un vœu déposé par M. Durafour, député, au Conseil général de la Loire, — que nous communique notre collègue, M. Maurice, de St-Etienne, dont l'activité, en faveur de la cause commune est des plus efficaces et des plus dignes d'être imitées :

Le Conseil général de la Loire,

Considérant :

Qu'une réforme de l'enseignement secondaire est en préparation :

Que les élus d'une grande région industrielle comme celle de la Loire ne sauraient se désintéresser d'une question aussi grosse de conséquences pour l'avenir du pays et plus particulièrement de l'industrie et du commerce du département.

Que sans méconnaitre la valeur de l'enseignement des humanités qui a formé de si brillantes générations, il convient aussi de rechercher les moyens de constituer une élite intellectuelle éclose à la lumière des faits scientifiques et de la connaissance des civilisations et langues étrangères,

Emet le vœu :

Que dans la prochaine réforme de l'enseignement secondaire, l'enseignement moderne, avec français, sciences et langues vivantes, ne soit pas sacrifié au profit de l'enseignement purement classique et que les deux ordres d'enseignement soient maintenus pour concourir ensemble à la pleine éclosion du génie français.

La Réforme de l'Enseignement secondaire et les Langues vivantes

Dans le courant du mois d'août, M. le Ministre de l'Instruction publique a adressé aux membres du Conseil supérieur un avis qui avait pour but de leur rappeler le questionnaire et de les inviter à envoyer leurs réponses aussitôt qu'ils le pourraient.

Dans ces conditions, le Bureau a pensé qu'il y avait utilité à faire connaître, d'ores et déjà, aux Membres du Conseil, le point de vue des Professeurs de Langues Vivantes, tout au moins dans ses grandes lignes, et tout en réservant, bien entendu, les décisions finales que prendra l'Assemblée du, 6 octobre. C'est ainsi que M. Ch. Veillet-Lavallée, Président de l'Association, a adressé à chacun des membres du Conseil Supérieur la circulaire dont le texte suit et qui était accompagnée d'une brève lettre d'envoi.

Remarques sur les questions de M. le Ministre de l'Instruction Publique concernant la réforme de l'Enseignement secondaire.

1re Question. — La division en cycles et la subdivision en Sections A B C D établie par le plan d'études de 1902, est plus théorique que réelle ; nous admettons toutefois que la suppression des cycles puisse présenter certains avantages et qu'il est possible d'adopter un plan plus simple et plus harmonieux.

2e Question. — Sans préjuger des solutions qui seront adoptées, nous demandons instamment, dans l'intérêt du pays, au double point de vue de la culture moderne à donner aux jeunes Français et des armes économiques dont il s'agit de les munir, que l'étude des Langues Vivantes dans les classes de 6e, 5e et 4e ne subisse aucune diminution. Or, vouloir en même temps alléger les programmes et rendre obligatoire pour tous l'étude des Langues Classiques équivaut à vouloir sacrifier l'étude des Langues Vivantes.

3e Question. — C'est pourquoi nous souhaitons qu'à côté d'une Section d'Humanités Classiques subsiste une Section d'Humanités Modernes, qui prendra comme base de culture une étude approfondie de notre langue nationale et des langues étrangères modernes par la pratique de la langue, la grammaire, l'étude des textes, l'histoire des civilisations.

4e Question. — Nous entendons déclarer de la façon la plus formelle que nous désirons, pour les études d'Humanités Modernes, une sanction aussi sérieuse que celle de l'Enseignement Classique et donnant des droits égaux, c'est-à-dire l'accès à l'Ecole Normale Supérieure, à la Licence en Droit et au Doctorat en Médecine.

5e Question. — A l'inverse des propositions du Ministre, nous pensons que le travail scolaire, pour les élèves de 6e, 5e et 4e doit

s'éxécuter, pour la plus grande part, au Lycée, sous la surveillance des professeurs qui guideraient les enfants dans leur travail, et qu'au contraire, dans les classes supérieures, une plus grande initiative étant laissée à l'effort personnel de l'élève, la présence de ce dernier au Lycée peut être d'une durée moins longue.

6e *Question.* — L'enseignement des Langues Vivantes exige, surtout au début, un nombre d'heures de cours supérieur à celui des autres enseignements, étant donné que presque tout le travail se fait en classe, du moins en 6e, 5e et 4e ; donc, une diminution de nos horaires nous mettrait dans l'impossibilité d'accomplir notre tâche qui est de donner à nos élèves la possession effective d'une langue, d'une littérature, d'une civilisation, et non pas, comme dans certaines autres branches de l'enseignement, d'exposer aux élèves les matières d'un programme dont certaines parties peuvent, sans grand inconvénient, être supprimées pour l'adapter aux horaires.

D'autre part, au moment où toutes les grandes puissances imposent à leurs nationaux l'étude de deux ou même trois Langues Vivantes, il nous paraît désastreux que l'on songe à rendre facultatif l'enseignement de la seconde langue, enseignement qui, en seconde et en première, depuis 1902, ne cesse de donner toute satisfaction. Les élèves, entraînés et préparés par la connaissance d'une première langue étrangère, abordent facilement la deuxième langue et font de rapides progrès.

Tout enseignement facultatif, l'expérience le prouve, est voué à l'impuissance et ne donne aucun résultat.

7e *Question.* — Sous réserve d'une ample discussion, en Assemblée générale, sur l'adoption de programmes communs aux Enseignements secondaires, féminin et masculin, nous accepterions toute solution approuvée par nos collègues de l'enseignement féminin.

Ch. Veillet-Lavallée,
Président de l'Association.

Circulaire aux Chambres de Commerce

La lettre que l'on va lire a été envoyée aux Présidents des Chambres de Commerce de France et d'Algérie et aux personnalités placées à la tête des grands groupements économiques, tels que la *Confédération des Groupes Commerciaux et Industriels de France*, le *Comité Central des Armateurs*, l'*Union des Intérêts Economiques*, l'*Association Nationale d'Expansion Economique*, etc., etc.

Pour que notre campagne obtînt son plein effet, il serait souhaitable que des efforts fussent tentés dans chaque région, chaque département, chaque ville, par ceux de nos collègues qui y résident. Nous adressons donc un appel pressant aux membres de

l'Association pour qu'ils interviennent directement auprès des personnalités influentes qu'ils peuvent atteindre, auprès des journaux de province qui seraient disposés à reproduire ce document ou à le commenter en faisant usage des arguments qu'il contient et de toutes autres considérations que nos collègues ne seront pas en peine de leur fournir. Le Président tient à leur disposition des exemplaires dactylographiés de notre Circulaire aux membres du Conseil Supérieur, et de la lettre aux Groupements Economiques.

Les projets de M. le Ministre de l'Instruction publique appellent une observation importante : beaucoup d'enfants, après avoir quitté l'école primaire, vont passer trois années dans une école primaire supérieure et entrent ensuite dans un Lycée ou un Collège qui, au bout de deux ou trois ans, les conduit au baccalauréat. Les frais d'études ou de pension dans l'établissement secondaire ne pèsent donc sur le budget familial que pendant deux ou trois ans.

Si le projet Bérard aboutit, les enfants devront quitter l'école primaire élémentaire de très bonne heure pour commencer le latin en 6e et entrer d'emblée dans un établissement d'enseignement secondaire. Les charges subies par les familles seront beaucoup augmentées et celles dont la situation est modeste reculeront devant pareil sacrifice. L'accès du baccalauréat et des carrières libérales deviendra donc réservé aux seuls enfants des familles riches.

Ch. V.-L.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur le Questionnaire remis par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, aux membres du Conseil Supérieur de l'Instruction publique, en vue d'une réforme de l'Enseignement secondaire.

Il ressort des questions n° 2, 4 et 6, dont vous trouverez le texte ci-dessous, que l'enseignement des Langues Vivantes dans notre pays devra subir une diminution considérable, si les projets ministériels se réalisent.

Le latin et le grec (question 2), devenant obligatoires, pendant les trois années de début, pour *tous* les jeunes Français qui entreront dans les Lycées et les Collèges, la part de temps et d'efforts consacrée à l'étude des Langues Modernes, dans la période de l'enfance où l'assimilation linguistique est le plus facile et le plus fructueuse sera réduite à peu de chose.

Plus tard, les jeunes gens qui cesseront de se consacrer à l'étude de l'antiquité pour tourner leur attention vers une culture moderne fondée sur le français, les sciences et les langues étrangères, ne pourront obtenir qu'un diplôme de second ordre, leur fermant l'accès aux études supérieures et dépourvu, d'ailleurs, de tout prestige. (Question n° 4).

La 6e Question contient une menace de plus dirigée contre les langues. L'expérience l'a montré : dans notre système éducatif français, *tout enseignement facultatif est frappé d'impuissance et ne donne aucun résultat.*

L'ensemble des mesures projetées nous paraît constituer un grave danger pour le pays. Nous ne songeons pas à nier la valeur culturale des Humanités classiques, mais nous pensons que l'étude doit en être réservée à un petit nombre de jeunes gens se destinant à certaines professions assez rares, en somme.

Ce dont la France a besoin, au lendemain de la guerre mondiale, pour mener à bien son œuvre d'expansion politique, intellectuelle et économique, déjouer les propagandes adverses, conquérir les marchés et faire rayonner l'influence de son génie, ce n'est point tant de chartistes et d'érudits, d'avocats et de légistes que de négociants et de producteurs, d'hommes de science et d'action, tous connaissant, à des degrés divers, l'âme et le langage d'un ou de plusieurs peuples étrangers. Réduire l'étude des Langues Modernes, c'est nous empêcher de suivre la marche des événements politiques, sociaux, économiques, chez nos voisins et chez nos rivaux, c'est, en un mot, désarmer la génération de demain.

De telles considérations semblent avoir inspiré les nations étrangères qui, depuis le début du conflit mondial, ont donné chez elles un nouvel essor à l'étude des Langues Modernes : on en enseigne trois dans certains pays, comme la Suède et la Hollande. Et la Chambre de Commerce de Paris, pour prendre un exemple aussi en France,, réserve une place fort importante aux langues vivantes dans les écoles supérieures et secondaires fondées et entretenues par elle.

Nous avons pensé, Monsieur le Président, que votre Compagnie, en raison même des problèmes chaque jour soumis à son attention, appréciera la gravité de la menace qui se manifeste dans le projet ministériel et voudra nous aider à écarter le danger en émettant un vœu en faveur de l'étude des Langues Vivantes en France, en réclamant le maintien d'une section moderne, à côté de la section classique, dans nos établissements d'Enseignement secondaire, en demandant, enfin, que dans la réforme des études secondaires, *l'enseignement des Langues étrangères modernes ne subisse aucune diminution,* au triple point de vue de l'importance qu'on lui accorde dans la formation de l'esprit, du temps qui lui est consacré dans l'horaire des classes et des sanctions auxquelles il aboutit en fin d'études.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Ch. VEILLET-LAVALLÉE,

Professeur d'anglais à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Président de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes.

Bourses de voyage régionales

« C'est du Nord, aujourd'hui, que nous vient la lumière », disait-on au grand siècle ; et c'est de province que nous arrive le bon exemple, celui d'une activité qui se dépense en œuvres utiles dont l'éclat rejaillit sur l'Association. Nos collègues ont pu constater, en effet, dans nos derniers *Bulletins* le succès obtenu par la jeune *Régionale de Clermont-Ferrand,* dans la campagne qu'elle a menée pour créer des bourses de voyage et de séjour à l'étranger. (N° d'août, p. 321).

La *Régionale de Nancy,* à son tour, vient d'aboutir à des résultats analogues. M. Maresquelle et ses collègues ont tenté des efforts auprès des grandes Associations et des Banques de la région de Nancy. Les fonds réunis ont permis de donner 11 bourses. Les jeunes gens désignés sont placés à l'étranger. A leur retour, ils auront à fournir un rapport. 8 sont en Allemagne occupée, 3 en Angleterre. La somme réunie a atteint 5.000 fr. Le séjour à l'étranger est de 6 semaines. Les organismes sollicités sont : la Chambre de Commerce de Nancy, la Société Industrielle de l'Est, les Banques locales, les Sociétés de Crédit, les Brasseries de l'Est, les principaux industriels, la municipalité, les Associations d'anciens élèves. Sur une vingtaine de personnalités ou de Sociétés auxquelles on s'est adressé, 14 ont répondu favorablement.

Cette activité de nos collègues et les résultats atteints sont tout à l'honneur des personnes dévouées qui n'ont pas mesuré leur peine. Le prestige de l'Association, la cause des Langues Vivantes y gagnent beaucoup. Nos remerciements et nos félicitations vont à nos collègues.

Ch. Veillet-Lavallée.

Cours complémentaires de la Ville de Paris

Une nouvelle mesure où se révèlent les sentiments inamicaux qu'éprouvent à l'égard des Langues Vivantes certaines personnalités de l'Enseignement Primaire, a été prise, en juillet dernier, à Paris. Le Conseil municipal, répondant aux désirs de la population commerçante de la capitale, a créé depuis environ un demi-siècle un nombre toujours croissant de Cours Complémentaires (garçons et filles), où l'enseignement des Langues occupe une place importante. L'examen de sortie des Cours Complémentaires, qui se passe à la fin de la deuxième année, a toujours comporté une épreuve de langues, *à titre obligatoire.*

Or, cette année, peu de jours avant l'examen, des ordres venus d'en-haut, ont soudain prescrit que *l'épreuve de Langues Vivantes serait désormais facultative.* Et il en a été ainsi fait.

Les Langues Vivantes facultatives ! Cette expression est en train

de tourner au refrain ! Nous assistons ici à la continuation logique et persistante de la campagne entreprise l'an dernier. Battu sur un point, l'ennemi attaque sur un autre. On a voulu d'abord rendre l'étude des Langues facultatives dans les Ecoles normales et Primaires Supérieures. Puis, on a tenté de supprimer l'épreuve écrite de Langues au Brevet supérieur. Mais observons bien aussi que lorsque le Questionnaire ministériel parle d'organiser dans les Lycées et Collèges des *cours facultatifs où les élèves pourraient étudier une seconde langue*, il s'inspire du même désir, un peu inavoué, de détruire notre discipline.

Quoi qu'il en soit, aussitôt prévenu, le *Président* s'est mis en rapport avec notre collègue M. *A. Paulian*, inspecteur des cours de Langues Vivantes de la ville de Paris, et a fait une démarche auprès de M. *Deville*, Conseiller municipal et Président de la 4e Commission (Enseignement). Il semble douteux que le Conseil municipal de Paris, qui ne cesse de développer l'enseignement des Langues Vivantes dans ses Ecoles, possède un corps de professeurs nombreux, pourvus de titres universitaires et dont il vient d'améliorer la situation de façon sensible (beaucoup d'entre eux font partie de notre groupement) ; que le Conseil qui vient de créer, tout récemment, de nouveaux cours, accepte, de gaîté de cœur, une mesure, dont l'effet ira à l'encontre même de ses plans et des besoins de la population parisienne.

Ch. Veillet-Lavallée.

Extraits de la note remise par le Président à M. Deville

« ...Cette mesure implique... que les Langues Vivantes vont devenir facultatives aussi comme matières d'enseignement.... Dans notre système français, tout enseignement facultatif est un enseignement mort, car les élèves, préoccupés du succès aux examens, considèrent comme négligeable une étude dépourvue de sanction dans les épreuves finales. »

« Au moment même où, créant de nouveaux cours de Langues Vivantes, le Conseil municipal montre l'intérêt et l'importance qu'il attache, pour les jeunes Parisiens des deux sexes, à l'étude des Langues Modernes, nous avons le droit de supposer qu'une pareille mesure ne rencontrera pas son approbation. »

« Sans doute, les décrets ministériels qui réglementent les programmes des Cours Complémentaires s'appliquent à l'ensemble du territoire français, et, comme tels, ils ont un caractère général... Mais s'ensuit-il que dans les cours organisés par la Ville de Paris, les Langues Vivantes, enseignées jusqu'ici à titre obligatoire, doivent à l'avenir l'être facultativement ? Le lien logique ne nous apparaît pas. »

« Il y a lieu d'observer, d'ailleurs, que le Décret du 31 octobre 1920 laisse aux Cours Complémentaires beaucoup de liberté. J'y lis (*Journal Officiel* du 30 octobre 1920, p. 17.063) : « Les Cours Complémentaires ont pour mission de mettre un minimum d'Enseignement Primaire Supérieur à la portée des enfants. » Or, l'Enseignement Primaire Supérieur comporte les Langues Vivantes à titre obligatoire. «

« Plus loin, le Décret étend encore ces libertés : « Le programme de ces cours sera choisi par les maîtres d'accord avec le Comité de patronage et sous le contrôle de l'autorité académique ; il variera d'école à école, *aucune règle générale ne lie à cet égard la liberté des autorités locales.* » En l'espèce, l'autorité locale, c'est le conseil municipal de Paris et la brusque décision prise récemment semble faire bon marché de cette liberté. »

« Notre Association, qui a pour but de prendre, en toutes circonstances, la défense d'une discipline en laquelle nous avons foi, et d'études qui nous semblent plus que jamais indispensables à la jeunesse française pour sa culture intellectuelle et pour ses besoins pratiques, a confiance que le conseil municipal de Paris tiendra à maintenir le caractère obligatoire des Langues Vivantes dans les Cours Complémentaires *comme matière d'enseignement* et *comme sanction aux examens...* »

Liste d'adhésions au Comité Brunot (*suite*)

Comité de direction. Association commerciale et industrielle de la ville de Moulins.

M. Pierre Sayn, prof. l. v., lyc. Rouen.

M. Horlaville, prof. l. v., coll. Auxerre.

M. Roubaud, prof. phys., lyc. Lakanal.

M. Paul Raphael, homme de lettres.

M. Maillan, prof. l. v., lyc. Toulon.

M. Odru, prof. l. v., lyc. Bourg.

M. Doutenville, prof. lyc. Avignon.

M. Gabriel, prof. l. v., coll. Lunéville.

Mme Ancelet-Husbache, prof. lyc. j. f., St-Quentin.

Mme Birmann, prof. l. v., Ec. pr. sup., Cannes.

Amicale lyc. j. f., Cahors.

Mlle Perrenoud, prof. l. v. lyc. j. f., St-Germain-en-Laye.

Mlle Scott, prof. Ec. Normale Sup., Sèvres.

MM. Dassonville, Lucigne, Lis et Régnier, prof. l. v., Lagache, prof. de math., Nicolas, prof. de lett., Dupont, répétiteur, au coll. de Cambrai.

M. André, prof. l. v., lyc. Janson-de-Sailly.

M. Devin, prof. lyc. Buffon.

M. Heller, prof. l. v., lyc. Valence.
M. Waldner, prof. l. v., lyc. Amiens.
M. Bazillon, prof., lyc. Sarreguemines.
Mlle Girard, prof. l. v., lyc. j. f., Lyon.
MM. Vaillandet, Dubas, Jouglet, Parent, Gérard, Mairesse, prof. lett., E. P. S. Nancy.
MM. Humbert, Gandlo, institut., E. P. S. Nancy.
MM. Petit, Jager, prof., E. P. S. Nancy.
MM. Ragan et Volkringer, professeurs de lettres au lycée Kléber, Strasbourg.
M. Raison, prof. E. P. S. Toul.
M. Gilbert, prof. E. Norm. Nancy.
MM. Boyot, Bourrion, Grane, Giraud, Renaux, Bajol, Gilet, Moureaux, prof. E. P. S. Nancy.
M. Inderit, directeur E. P. S. Nancy.
Mlles Lhuillier, Brochard, prof. E. Sup. j. f., Nancy.
Mlles Vitrey, Baubillier, Siécaut, instit. E. P. S. j. f., Nancy.
Mlle Simon, dir. E. P. S. j. f., Nancy.
Mlles Ferry, Deparis, Lepape, Gruet, Boulay, Bosc, Taboureau, prof. E. P. S. j. f., Nancy.
MM. Maresquelle, Rérat, Antoine, Kremer, Bouchez, Vallod, Mossé, Médard, Hesse, prof. l. v., Nancy.
MM. Legras, Ellies, Bluzot, Sauvigny, Parmantier, Moreaux, prof. math., lyc. Nancy.
Mossé, Médard, Hesse, prof. l. v., lyc. Nancy.
M. Fromont, prof. sc. nat., lyc. Nancy.
MM. Lacoste, Gros, prof. hist., lyc. Nancy.
M. Chamoux, censeur, lyc. Nancy.
M. Millot, prof. de lett., lyc. Nancy.
M. Schaeffer, prof. adj., lyc. Nancy.
M. Babin, prof. class. élém., lyc. Nancy.
M. Krug, industriel, secrét. Chambre de Comm., Nancy.
M. Emile Nicolas, critique d'art, Nancy.
M. Mettavant, Ingén. princ. Soc. Mécanique Mod., Nancy.
M. Butin, Ingén., Prés. Ass. de l'E. P. S., Nancy.
M. Rogé, Représ. de comm., Vice-Prés. de l'Ass. Anciens El. E. S. Comm.
M. Donders, Industriel, Nancy.
M. Bunieux, Représ. de comm., Cons. Mun., Nancy.
M. Monod, Secr. Gén. Soc. Nancéienne du Crédit Industriel.
M. Foëx, Ingén., Secr. Gén. Comp. Lor. d'Electr., Nancy.
M. Brun, Prés. Soc. ind. de l'Est, Nancy.
M. Selozer, Ingén. dir. éc. nat. technique, Strasbourg.
M. Reyher, prof. de lett. angl. univ., Nancy.
M. Pariset, prof. fac. lett., Strasbourg.
Dr Bruntz, doyen fac. Pharmacie, Nancy.

M. Turpin, inventeur de la mélinite.

MM. Bertin, Gallaud, Meynaud, Petit, prof. sciences, coll. Pontoise.

MM. Bellec, Hirtz, Normand, Rosier, prof. l. v., coll. Pontoise.

M. Vogt, prof. de 7e, M. Durand, prof. de 8e, Prés. de la Fédération nat. des Inst. et Institutrices des Lyc. et Coll., coll. Pontoise.

M. Nicolas, prof. l. v., lyc. Carnot.

M. Dupré, prof. l. v., lyc. Montaigne.

M. Desclos-Auricoste, prof. l. v., lyc. Condorcet.

M. Milliot-Madéran, prof. l. v., lyc. Louis-le-Grand.

Mlle Mazurier, prof. lyc. j. f., Sèvres.

Le Principal et les Professeurs du coll. St-Yrieix.

M. Roset, dir. éc. garç., Villerupt.

MM. Servat, Thomas, Bibé, instituteurs, Villerupt.

M. Haller, directeur Société Métall., Villerupt.

M. Honnorat, pharmacien à Villerupt.

M. Vincent, agent-voyer, Villerupt.

M. Robert, direct. mines de Michéville, Villerupt.

M. Collignon, ingénieur.

M. Labadie, ingénieur, aciéries Michéville.

MM. Mercier, Pierson, ingén., aciéries Michéville.

M. Michaud, ingén. électricien.

MM. Ghilouda et Chaput, ingén., H. et M.

M. Roux, dessinateur, aciéries de Michéville.

M. Tourret, gérant, Soc. Coopérative Tucquognieux.

M. Suchet, ingén., mines de la Mourière, Piennes.

M. Rurmu, directeur, mines de la Mourière.

Mlle Le Colson, institutrice à la Mourière, Piennes.

M. Becker, directeur d'école à Piennes.

M. Deschanel, directeur, mines de Jondreville.

M. Borment, directeur de la Soc. d'Errouville.

M. Benoist, ingénieur de la Soc. d'Errouville.

M. Laporte, magasinier de la Soc. d'Errouville.

M. de Lavareille, caissier, Société d'Errouville.

Dr Cazin, Dr en médecine à Crusnes.

M. Lefort, chef d'expédition à la Soc. d'Errouville.

M. Clément, comptable, Soc. d'Errouville.

M. Kirschtetter, secrétaire de la dir. mines d'Errouville.

M. Gillaud, chef de la comptab., Soc. d'Errouville.

M. Spony, fabricant, Mulhouse.

M. Daum, entrepreneur, Jœuf.

M. Claude, négociant en vins, Jeandelize.

M. Leclerc, industriel, Jeandelize.

M. Maginot, instituteur à Buzy.

M. Cabayet, négociant en vins, Marbache.

M. Perrin, greffier, Pont-à-Mousson.

M. Lombard, capitaine, Pont-à-Mousson.

M. Alison, avocat à la Cour d'appel, Nancy.

M. Fugerio, industriel, délégué cantonal, Frouard.

M. Oudenot, Bibliothèque universitaire, Nancy.

M. Commarmond, pr. lyc. Condorcet.

Mme Collery, prof. sciences, lyc. j. f., St-Quentin.

Mlle Chalmel, prof. l. v., lyc. j. f., St-Quentin.

MM. Fages, prof. lett., Huot, Sordot, prof. de 7e, Mousset, prof. gr., Bruyat, prof. math., Fangniaire, prof. math., Lordereaux, prof. phys., Pellet, prof. d'hist., Robin, prof. de math., Guiran et Antoniotti, prof. de l. v., Picard, prof. de philo., Châtain, prof. de 4e, Daude, prof. de philo., Bouvient, prof. d'hist., Dessaux, proviseur, lycée d'Avignon.

M. Sautel, prof. d'hist., coll. St-Joseph.

M. Geoffroy, prés. Chambre de Comm. d'Avignon.

Mme Fages, Mlles Didier, Maugendre, prof. lettres, Mmes Armand, Mauras, prof. sciences, Mmes Huot, Sordot, Marcourel, prof. l. v., lycée j. f. d'Avignon.

Mlle Péraldi, prof. l. v., lyc. j. f., Aix.

MM. Paoloantonaci, Salin, Connes, Meyer, prof. l. v., Espiard, prof. philo., Amiel, prof. math., lycée d'Aix.

Mmes Ficquet, Jeangirard, Detchébarne, prof. math., Mlles Klein, Hécart, prof. phys., Mme Flobert, prof. d'hist., Mmes Schwob, Elichabe, Mablingaud, prof. lett., Mme Turpin, maîtresse primaire, Mme Lorilleux, Cortot, Schach, Bécourt, prof. l. v., lyc. Molière.

Mlles Pitiot et Jeunet, prof. coll. j. f., Le Luc (Provence).

M. Collin, prof. J.-B.-Say.

M. Pierre Weiss, correspondant de l'Institut, Directeur de l'Institut de physique de l'Université de Strasbourg.

M. Roger, prof. l. v., lycée Henri-IV.

M. Boussagol, prof. à l'Université de Toulouse.

Les Professeurs de Langues Vivantes des collèges de La Châtre.

M. Eyraud, professeur à St-Maixent.

M. Gaston Hirtz, délégué à Paris de la Régionale de Poitiers.

MM. Coulon, prof. math., Ruyssen, prof. l. v., lyc. Poitiers.

MM. Rougé, Delany, prof. l. v. au lyc. Tours.

MM. Rouquette, Roullet-Debenay, Perrin, Penot, Geismar, prof. lyc. Limoges.

M. Crayssac, prof. lyc. Angoulême.

M. Chausse, prof. coll. Châtellerault.

M. Mérillac, prof. coll. Issoudun.

M. Fourgeaud, prof. lyc. La Roche-sur-Yon.

M. Vayroz, prof. coll. Loudun.

M. Frappier, prof. coll. Civray.

M. Hanneton, prof. coll., Montargis.

M. Jubien, prof. l. v., lyc. Niort.

MM. Imbert et Hervé, prof. l. v., lyc. Niort.

MM. Fieux, Gratreaud, prof. l. v., coll. Chinon.
M. Genévrier, prof. lyc. Tours.
M. Gombeault, prof. l. v., coll. St-Servan.
M. Degnian, prof. lett., lyc. Sarreguemines.
MM. Basty et Cayron, prof. l. v., coll. Le Blanc (Indre).
M. Artarit, prof. l. v., lyc. La Roche-sur-Yon.
M. Douady, président de la Section Régionale de Lyon, professeur à l'Université de Lyon.
La Régionale de Lyon.
M. Delattre, président de la Régionale Lilloise, prof. à l'Université de Lille.
Mlle Bérillon, prof. au lycée Racine.
M. Albert Loriol, peintre, prix de Rome.
Mme Legeinsel, prof. l. v., Ecole Sophie-Germain.
M. Caillet, prof. collège, St-Germain (S.-et-O.).
M. Carillon, prof. collège, St-Germain (S.-et-O.).
M. Arnaudet, prof. lycée Carnot, l. v.
M. Dubailleul, prof. lycée Carnot, l. v.

(*A suivre*).

A1 d'Avignon

L'A1 du Lycée d'Avignon constate avec étonnement et regret que plusieurs délégués de régionales au Congrès de Pâques, et en particulier le délégué de l'A2 d'Aix-Marseille, ont cru devoir, au nom de tous leurs commettants, condamner l'enseignement secondaire sans latin (motion Weber).

Elle émet le vœu qu'à l'avenir, sur les questions qui manifestement divisent les membres des Amicales, ces délégués ne puissent se prononcer sans avoir été dûment mandatés à cet effet.

A1 de Bordeaux

L'A1, ayant pris connaissance du questionnaire adressé par le Ministre de l'Instruction publique au Conseil Supérieur,

Et sans préjuger des résultats du referendum ouvert sur la question de la réforme de l'enseignement par le dernier Congrès de la Fédération,

Se prononce dès à présent :

1° *Contre* l'institution d'une 3e année de latin obligatoire avec grec obligatoire ;

2° *Contre* l'inégalité des sanctions attachées d'une part aux humanités classiques, de l'autre aux humanités modernes.

A. Rivoallan, *secrétaire*.

Centre d'Etudes germaniques de Mayence

L'attention de M. le Haut Commissaire de la République Française dans les provinces du Rhin ayant été attirée sur l'intérêt qu'il y aurait pour les militaires de l'armée du Rhin et pour les fonctionnaires du Haut Commissariat français de développer leur connaissance de la langue et de la civilisation allemandes, il est créé à Mayence un Centre d'études germaniques. L'enseignement donné par ce centre, combiné avec un enseignement parallèle de la section juridique donné par l'Ecole de Droit de Mayence, constituera un cycle d'études semestriel, dont la préparation s'étendra sur une période de quatre mois. A l'issue de cette période, il pourra être conféré, après examen, un diplôme du Haut Commissariat, dont il sera tenu le plus grand compte pour l'admission aux diverses fonctions de la H. C. I. T. R.

Des professeurs de la Faculté de Lettres de Strasbourg assureront en même temps sur place, la préparation des différents certificats de la licence d'allemand et donneront une direction d'études aux candidats au diplôme d'études supérieures et aux candidats à l'agrégation d'allemand. En outre des avantages que leur assurera un centre de préparation actif, les étudiants trouveront à Mayence des facilités particulières pour se loger dans des familles allemandes, une vie intellectuelle et artistique rendue plus intense par le voisinage de Wiesbaden avec son théâtre et ses expositions, et de Francfort avec son Université, ainsi que de multiples occasions d'entrer en rapport avec les éléments intellectuels de la région rhénane.

Programme des cours et conférences de la section germanique

Antiquités rhénanes, M. Grenier, Professeur à l'Université de Strasbourg.

Histoire des Pays rhénans jusqu'en 1815, M. Pariset, Professeur à l'Université de Strasbourg.

Histoire politique de l'Allemagne, en particulier des Pays rhénans de 1815 à 1914, M. Kiener, Professeur à l'Université de Strasbourg.

La Constitution de Weimar, M. Vermeil, Professeur à l'Université de Strasbourg.

Histoire du Socialisme allemand, M. Spenlé, Professeur à l'Université de Strasbourg.

Géographie physique et humaine de l'Allemagne, M. Malaurie, Professeur au Lycée de Mayence.

Exercices pratiques de traduction et de conversation allemande, accompagnés d'exposés généraux sur la presse allemande, le mouvement intellectuel et artistique, les villes d'art et les centres

intellectuels de l'Allemagne contemporaine : MM. MOUILLET, ROY, GARNIER, Professeurs au Lycée de Mayence.

Licence d'allemand

Cours de littérature française : Le romantisme français : Explications d'auteurs français du programme de la licence. (19e siècle), M. LANGE, Professeur à l'Université de Strasbourg.

Cours de phonétique et d'histoire de la langue française. Explication d'auteurs du programme de licence (17e et 18e siècles), M. TERRACHER, Professeur à l'Université de Strasbourg.

Cours de littérature allemande : L'évolution de la poésie lyrique en Allemagne depuis Klopstock jusqu'à nos jours. Explications d'auteurs allemands du programme de la licence avec commentaire philologique, M. TONNELAT, Professeur à l'Université de Strasbourg.

Eléments de phonétique et de grammaire historique allemande. Explications d'un texte allemand de langue ancienne, M. Ernest LÉVY, Professeur à l'Université de Strasbourg.

Exercices pratiques de version latine pour la licence. M. X.....

Exposés en langue allemande, M. X... lecteur allemand.

L'Enseignement secondaire en Allemagne

M. *Gaston Hirtz*, détaché au Ministère des Affaires étrangères, nous communique la note suivante sur les *progrès de l'enseignement moderne en Allemagne*, d'après le « Voss Zeitung » du 27 sept. :

Dans les états du Sud, on constate peu de suppressions de gymnases depuis 1919, c'est-à-dire d'établissements d'enseignement secondaire qui dispensent uniquement la culture classique. Dans le Nord, au contraire, le mouvement vers l'enseignement moderne est très accentué, surtout en Saxe. Dans le Brunswick, sur 6 gymnases classiques, 1 seul subsiste ; en Pruse, le nombre de ces établissements de 357 en 1919, est réduit à 27 en 1921. Que pense de cette évolution notre Grand-Maître de l'Université ?

Réponse des milieux intellectuels anglais à l'appel de l'Association « France-Grande-Bretagne »

Nous, soussignés, appartenant au monde des lettres, des sciences et des arts en Angleterre, désirons assurer nos collègues français que nous partageons de tout notre cœur les sentiments et les convictions qu'exprime si éloquemment la lettre signée par d'éminents représentants du peuple français et rendue publique, le

14 juillet dernier, par les soins du secrétaire de l'Association « Grande-Bretagne-France » de Londres. Nous faisons entièrement nôtre votre déclaration, quand vous exprimez que « Notre action ne doit certes pas se confondre avec celle des hommes ou des corps, qui, en quelque manière, ont la responsabilité du Gouvernement ». Nous souscrivons également à tout ce que vous dites de notre étroite parenté avec le peuple de France dans le passé, parenté qui a été rendue plus profonde, plus solide encore, dans toutes les classes de la population de la Grande-Bretagne, par notre camaraderie d'armes pendant la grande guerre, et depuis, par le suprême besoin de coopération, en vue d'assurer à l'avenir une paix qui dure.

Quels que soient les sacrifices que le peuple britannique ait pu faire pendant la guerre, les pertes subies par la France en vies humaines et en richesses, ainsi que par la dévastation du pays, sont supérieures à celles de n'importe lequel des Alliés qui ont combattu pour notre victoire définitive ; cela, nous le savons, nous en sommes entièrement convaincus, soyez-en tous persuadés. Nous avons aussi pleinement conscience du fait que, par suite de causes nombreuses, les Français et leur pays sont plus exposés que d'autres au danger d'une nouvelle agression possible de la part de leur ancien ennemi.

Notre sentiment est donc que le peuple britannique dans son ensemble, ainsi que tous les Alliés qui ont pris part à la Grande Guerre, sont tenus, jusqu'à l'extrême limite de leurs capacité, de mettre la France à l'abri de toute attaque non provoquée venant de nos anciens ennemis.

Suivent les signatures :

Sir Clifford ALLBUT, Président de l'Association des Médecins de Grande-Bretagne ;

Sir Squire BANCROFT, Président de l'Académie d'art dramatique ;

Frank BRANGWYN, Président de l'Académie Royale de Peiture, Membre de l'Institut de France ;

J.-B. BURY, Professeur d'histoire moderne à l'Université de Cambridge ;

Sir Edward ELGAR, Académie de Musique, Correspondant de l'Institut ;

Dr. L.-R. FARNELL, Vice-Recteur de l'Université d'Oxford ;

Dr. P. GILES, Vice-Recteur de l'Université de Cambridge ;

Rudyard KYPLING, homme de lettres ;

Sir John LAVERY, de l'Académie des Beaux-Arts ;

Sir Charles OMAN, Membre du Parlement, Président de la Société d'histoire ;

Sir William ORPEN, de l'Académie de Peinture ;

Rev. Dr. E.-C. PEARCE, Principal du *Corpus Christi* College, Oxford ;

Sir William RIDGEWAY, Professeur d'archéologie à Cambridge ;
A.-H. SAYCE, Professeur d'Assyriologie à Oxford, Correspondant de l'Institut ;
C.-S. SHERRINGTON, Président de l'Académie des Sciences ;
Sir Charles VILLIERS STANFORD, Cambridge, Académie de Musique;
Sir Arthur-E. SHIPLEY, écrivain, Principal de Christ's College, Cambridge ;
Dr. S. Russell WELLS, Vice-Recteur de l'Université de Londres ;
Sir Charles WALSTON, écrivain et archéologue, Membre de King's College, Cambridge.

Nomination

M. *G. Delobel,* professeur d'allemand au lycée Voltaire, vient d'être nommé proviseur du lycée de Rochefort. Notre collègue avait demandé, pour raisons de santé, un poste dans l'administration. Nous sommes heureux qu'il ait obtenu satisfaction, et que le choix de la Direction de l'Enseignement secondaire se soit porté sur un professeur de langues vivantes, dont ses collègues avaient pu, à mainte reprise, apprécier les qualités d'esprit judicieux et méthodique. Mais nous regrettons son départ qui nous prive de la collaboration active et dévouée qu'il apportait depuis bien longtemps à notre Société, récemment encore, à propos de l'enquête sur la situation de l'allemand, et de la réforme de l'enseignement secondaire.

EXTRAITS DE LA PRESSE

La Réforme de l'Enseignement

Ceux de nos lecteurs qui ont écouté, l'autre jour, notre éminent collaborateur M. Paul-Boncour plaider la cause des humanités classiques, nous sauront certainement gré de leur faire entendre, aujourd'hui, l'autre son de cloche. La lettre que l'on va lire est un plaidoyer en faveur de l'enseignement moderne. Indépendamment de sa valeur intrinsèque, notre impartialité nous aurait obligé à la publier. Je suis personnellement heureux de pouvoir céder mon tour de parole à un universitaire plus qualifié que moi et de recueillir dans la rubrique des Opinions des autres, *au lieu des avis souvent improvisés de mes collègues, le jugement fortement motivé d'un lecteur particulièrement compétent.*

M. C.

Monsieur le rédacteur en chef,

M. Léon Bérard nous apporte la réforme des programmes de 1902, et cette réforme, quelle est-elle ? Une douloureuse surprise, une cruelle déception pour l'Université républicaine. C'est donc là cette réforme tant attendue après la guerre : notre enseignement rajeuni, élargi, modernisé. Nous avions fait des rêves qu'un vent de réaction balaie. La guerre, la grande solidarité des peuples avaient, semblait-il, agrandi les visions et les cœurs. Nous avions oublié que la bourgeoisie et le parti bourgeois étaient là pour fermer la porte, de peur des courants d'air.

Avec M. le doyen Ferdinand Brunot, nous protestons. Nous doutions de ce sourd travail, de cette marche de nuit rétrograde. Nous disions : les lycées vont s'ouvrir à l'élite du peuple qui infusera un sang neuf à cette jeunesse bourgeoise, si morne souvent, si rarement animée du feu sacré. Non, non, fermez bien : l'élite, ça reste toujours les gens bien, les gens qui peuvent payer, les fils des anciens riches et des nouveaux riches.

Nous avons cru que le français, la langue nationale, la littérature nationale allait devenir la base, le pivot de tout notre système d'éducation. On se plaignait de la crise du français, et nous disions : « Organisez donc l'enseignement du français. Enseignez à l'enfant à parler, à écrire avec simplicité, avec sincérité, non plus conventionnellement, pompeusement. Que le jeune homme apprenne à penser, à sentir par lui-même, non plus d'après des jugements de manuel ; à côté des trésors de notre Moyen Age, de notre Renaissance, de nos grands siècles classiques, ouvrez-lui plus largement ce dix-neuvième siècle, si négligé, si débordant pourtant de grandes âmes généreuses et modernes.

Mais non, la culture française ne suffit pas. On en revient à la vieille formule d'église : hors du latin point de salut. Certes, nous ne cessons pas de vénérer cette antique culture latine qui a fait l'ornement et l'affinement de tant de beaux esprits. Mais tout de même « les anciens sont les anciens et nous sommes les modernes ». La vie et les idées modernes sont là et l'on ne saurait repousser en plein vingtième siècle les grands courants contemporains.

On parle de la culture de nos aînés ; elle était harmonieuse, elle était homogène, parce qu'elle était *unilatérale ;* elle était simple, parce qu'elle n'aimait qu'une chose et qu'elle ignorait ou négligeait tout le reste. Elle négligeait les sciences qui élargissent le présent et ouvrent l'avenir ; elle négligeait les arts, car la musique et le dessin, appelés dédaigneusement « arts d'agrément », étaient plutôt méprisés ; elle négligeait les langues modernes, baragouins ridicules qu'on feignait d'ignorer.

Les programmes de 1902 ont fait aux sciences la part belle, trop belle, je l'avoue. Ils soumettent l'enfant à un gavage scientifique

prématuré qui lui enlève souvent l'appétit et le goût pour toute autre culture. Les sciences doivent demeurer, mais plus savamment dosées ; c'est une question de méthode et de mesure.

Notre fédération s'était mise d'accord sur un programme : jusqu'en troisième, une base, un tronc uniques (français, latin, une langue vivante, de l'histoire, des mathématiques), puis deux grands rameaux : les *humanités anciennes*, les *humanités modernes*. (Les membres de l'enseignement ont tout de même un peu voix au chapitre !) Les premières sont tournées surtout vers les origines, les sources, le passé ; les secondes sont plutôt orientées vers l'avenir. Nous voulions que les humanités modernes, *généreusement enseignées*, accordassent les mêmes droits, ouvrissent les mêmes portes que les autres. C'est la pensée de M. Ferdinand Brunot.

Nous pensions compléter cette culture française élargie par les littératures modernes, négligées par un injuste parti pris, par le parti pris de l'ignorance.

Dante, Cervantès, Shakespeare et Gœthe sont, à eux seuls, une culture. La littérature anglaise, que Taine plaçait parmi les trois grandes littératures du monde, à côté de la grecque et de la française, ouvre des trésors insoupçonnés de poésie généreuse, d'admirables romans psychologiques, d'humanité frémissante. Et si l'Allemagne militariste des dernières années nous inspire crainte et mépris, il y a tout de même l'Allemagne des musiciens et des penseurs, l'Allemagne de Lessing, de Gœthe, de Schiller et de cette âme charmante, à demi-française, de Heine. Et qu'est-ce que nous savons de Calderon, de Lope de Vega, de l'Arioste et du Tasse ? Tout un monde à découvrir !

Une langue, une littérature étrangères ouvrent une porte sur ce monde moderne européen, dont nous sommes, que nous le voulions ou pas, complètement solidaires. C'est l'invitation au voyage, le voyage qui a toujours formé et élargi les cerveaux. « Il est bon, disait déjà notre Descartes, de savoir quelque chose des mœurs des divers peuples afin de juger des nôtres plus sainement, et que nous ne pensions pas que tout ce qui est contre nos modes soit ridicule et contre raison, ainsi qu'ont coutume de faire ceux qui n'ont rien vu. »

Et autour de nous vivent de grands peuples que nous ne voulons connaître que par ouï-dire (ou par les journaux). Nous ne les connaissons qu'en temps de guerre, comme ennemis ou comme amis. La guerre finie, nous ne connaissons plus que nos haines, nous oublions notre reconnaissance. Nous avons tout fait et tout seuls ! Nous sommes les fils des dieux et des héros antiques ! Les autres sont les barbares, *oi barbaroi* (les Italiens disaient *li barbari*, en parlant des soldats de Napoléon) !

Dans la victoire, nous pourrions être plus généreux, plus clairvoyants aussi. Les Anglais, les Américains viennent en partie de

substituer à la culture latine la culture française, estimant que celle-ci est l'essence de la culture antique. Nous pourrions leur faire l'honneur de croire qu'elle ajoute quelque chose de vivant et de neuf à notre civilisation française, la culture d'un Shakespeare, qui fut l'âme de la Renaissance ; d'un Milton, qui fut, avec Dante, la voix de l'héroïsme chrétien ; de Keats, en qui chanta une âme grecque ; de Dickens, l'écho des souffrances sociales ; de Kipling, le grand maître d'énergie et le grand ami de la France.

Le retour au latin *exclusif*, c'est, qu'on s'en doute ou pas, la réaction antidémocratique.

L'Université républicaine avait rêvé d'autre chose : d'une jeunesse qui, sans rien oublier des splendeurs et des leçons du passé, ouvrirait son cœur et sa pensée vers l'avenir !

Camille CÉ.

P.-S. — Je me permettrai de répondre à M. Paul-Boncour, en toute franche sympathie (mon culte est grand pour Athènes et Rome et j'honore les anciennes disciplines), que la guerre a été gagnée surtout par le pauvre peuple de France qui ne savait ni grec ni latin ; que si notre jeunesse cultivée a révélé tant de ressort, de lucidité, tant d'intelligence, c'est qu'elle était formée en partie par ces nouveaux programmes de 1902, rajeunis et élargis, qui faisaient une large place à la culture scientifique, aux humanités modernes ; et qu'enfin la génération de 1914 n'était plus celle de 70, trop pétrie de rhétorique creuse, d'idées vagues, de l'ignorance de l'Allemagne et de l'Europe modernes.

(*Ere nouvelle*, juillet 1921).



EXAMENS ET CONCOURS

Certificat Primaire de Langues vivantes

(*Epreuves écrites de la session de 1921*)

Thème commun aux langues anglaise, allemande, espagnole et italienne

Le terme étant venu, M. Bergeret quittait avec sa sœur et sa fille, la vieille maison ruinée de la Rue de la Seine pour s'aménager dans un moderne appartement de la Rue Vaugirard. Ainsi en avaient décidé Zoé et les destins. Durant les longues heures du déménagement, Riquet errait tristement dans l'appartement dévasté. Ses plus chères habitudes étaient contrariées. Des hommes inconnus, mal vêtus, injurieux et farouches troublaient son repos et venaient jusque dans la cuisine fouler aux pieds son assiette à pâtée et son bol d'eau fraîche. Les chaises lui étaient

enlevées à mesure qu'il s'y couchait, et les tapis tirés brusquement de dessous lui.....

Disons à son honneur qu'il avait d'abord tenté de résister. Lors de l'enlèvement de la fontaine, il avait aboyé furieusement à l'ennemi. Mais à son appel personne n'était venu. Il ne se sentait point encouragé, et même, à n'en pas douter, il était combattu. Mlle Zoé lui avait dit sèchement : « Tais-toi donc ». Et Mlle Pauline avait ajouté : « Riquet, tu es ridicule ! »

Renonçant désormais à donner des avertissemeuts inutiles et à lutter seul pour le bien commun, il déplorait en silence les ruines de la maison et cherchait vainement de chambre en chambre un peu de tranquillité. Quand les déménageurs pénétraient dans la pièce où il était réfugié, il se cachait par prudence sous une table ou sous une commode qui demeuraient encore. Mais cette précaution lui était plus nuisible qu'utile, car bientôt le meuble s'ébranlait sur lui, se soulevait, retombait en grondant et menaçait de l'écraser. Il fuyait, hagard et le poil rebroussé, et gagnait un autre abri, qui n'était pas plus sûr que le premier.

Et ces incommodités, ces périls même, étaient peu de chose auprès des peines qu'endurait son cœur. — Les meubles de l'appartement lui représentaient non des choses inertes, mais des êtres animés et bienveillants, des génies favorables, dont le départ présageait de cruels malheurs. Plats, sucriers, poêlons et casseroles, toutes les divinités de la cuisine ; fauteuils, tapis, coussins, ses lares et ses dieux domestiques, s'en étaient allés. Il ne croyait pas qu'un si grand désastre pût jamais être réparé. Et il en recevait autant de chagrin qu'en pouvait contenir sa petite âme.

Anatole FRANCE.

COMPOSITION FRANÇAISE

Que pensez-vous de cette affirmation de Buffon dans le « Discours sur le style ».

« Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la
« postérité ; la quantité des connaissances, la singularité des
« faits, la nouveauté même des faits ne sont pas de sûrs garants
« de l'immortalité. »

COMPOSITION EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Quels traits de caractère, ou traits de mœurs, dans le pays don vous avez étudié la langue, ont laissé en vous l'impression la plı vive ?

(La question devra être traitée sous forme de lettre).

VERSION ANGLAISE

« Look at the faces » said Martin. She raised her eyes diently. In this main thoroughfare it was not as in the by-s and only dull or sullen glances, or none at all, were bent o Some of the houses had ragged plants on the window-sill one window a canary was singing. Then, at a bend, they into a blacker reach of human river. Here were outbu houses with broken windows, houses with windows boar fried-fish shops, low public-houses, houses without door were more men than women here, and those men were barrows full of rags and bottles ; or they were standin public houses gossiping or quarrelling in groups of three or very slowly walking in the gutters, or on the pave

though trying to remember if they were alive. Then suddenly some young man with gaunt violence in his face would pass, pushing his barrow desperately, striding fiercely by. And every now and then, from a fried-fish or hardware shop, would come out a man in a dirty apron to take the sun and contemplate the scene, not finding in it, seemingly, anything that in any way depressed his spirit. Amongst the constant, crawling, shifting stream of passengers were seen women carrying food wrapped up in newspapers, or with bundles beneath their shawls. The faces of these women were generally either very red and coarse or of a sort of bluish-white ; they were the expression of such as know themselves to be existing in the way that Providence has arranged they should exist. No surprise, revolt, dismay, or shame was ever to be seen on those faces ; in place of these emotions, a brutish acquiescence or mechanical coarse jocularity. To pass like this about their business was their occupation each morning of the year ; it was needful to accept it. Not having any hope of ever being different, not being able to imagine any other life, they were not so wasteful of their strength as to attempt either to hope or to imagine. Here and there, too, very slowly passed old men and women, crawling along, like winter bees who, in some strange and evil moment, had forgotten to die in the sunlight of their toil, and, too old to be of use, had been turned out of their hive to perish slowly in the cold twilight of their days.

John GALSWORTHY (*Fraternity*).

VERSION ESPAGNOLE

El amor á los hijos

Natural es á las madres amarlos, y no había para qué san Pablo encargase con particular precepto una cosa tan natural ; de donde se entiende que el decir « que los amen », es decir que los crien, y que el dar leche la madre á sus hijos, á eso san Pablo llama *amarlos*, y con gran propiedad ; porque el no criarlos es venderlos y hacerlos no hijos suyos, y como desheredarlos de su natural, que todas ellas son obras de aborrecimiento, y tan fiero, que vencenenello aun á las fieras, porque ¿ qué animal tan crudo hay, que no crie lo que produce, que fiede otro la crianza de loque pare ? La braveza del león sufre con mansedumbre á sus cachorrillos que importunamente le desjuguen las tetas. Y el tigre, sediento de sangre, da alegremente la suya á los suyos. Y si miramos á lo delicado, el flaco pajarillo, por no dejar sus huevos, olvida el comer y se enflaquece, y cuando los ha sacado, rodea todo el aire volando, y trae alegre en el pico lo que él desea comer, y no lo come porque ellos lo coman. Crie pues la casada perfecta á su hijo, y acabe en él el bien que formó, y no dé la obra de sus entrañas á quien se la dañe, y no quiera que torne á nacer mal lo que había nacido bien, ni que sea maestra de vicios la leche, ni haga bastardo á su sucesor, ni consienta que conozca á otra antes que á ella por madre, ni quiera que en comenzando á vivir se comience á engañar.

VERSION ALLEMANDE

Das Gehöft Rohrmoos in Oberbayern

Die unabsehbaren Schneemassen, die festgewurzelte Kälte, die eisige Dämmerung, all' diese kalten lebensfeindlichen Mächte

umgeben das warme Nest mit solch unheimlicher Gewalt, als gelte es, diesen Unterschlupf von allerlei pulsierendem Leben aufzusaugen, jeden Tropfen, der sich dort birgt, zu erstarren. Alles aber, was sich auf dem dämmerigen Hof regt, atmet einen Überfluss von Wärme und Leben.

Aus den eisüberzogenen Stallfenstern fällt der rotgelbe Schein der Laternen, bei deren Licht schon seit Stunden in den Ställen und draussen auf dem zertretenen, strohuntermischten Schnee hantiert wird.

Wird eine Tür geöffnet, so quillt warmer Dampf in die Kälte hinaus und mit ihm die Brummchöre des Viehs..... Aus der grossen Futterscheune duftet es nach gut eingebrachtem Heu und der Geruch kräftiger Sommertage strömt in den starren Wintermorgen hinaus. Die Mägde und Knechte laufen über den Hof, blasen in die Hände und strömen auch warmen Dunst und Dampf aus, der sich ihnen als weisser Reif an Haar und Mütze festsetzt.

Alles was lebt, dampft auf Rohrmoos ; die Pferde, die ein Knecht auschirrt, blasen ganze Wolken aus ihren Nüstern, hüllen sich damit gegenseitig ein, so dass ihnen Mähnen, Köpfe und Leiber wie in wogendem Nebel stecken.

An den grossen, verdeckten Milchgefässen, die aus den Ställen in die Molkerei geschafft werden, dampft das feuchtwarme Holz ; jeder feuchte Strohhalm, der von den Knechten und Mägden aus den Ställen hinaus in den Schnee verschleppt wird, lässt ein Weilchen eine zierlich sich ringelnde Dunstsäule wie ein kleines Opfer emporsteigen.

Alles lebt der grossen meilenweiten Schneewucht zum Trotz doppelt mächtig.

H. Böhlau, *Der Rangierbahnhaf.*

VERSION ITALIENNE

Le città italiane marinare e commercianti

Mentre nell' ombra l'ispide contrade
Del feudal straniero
Giaceano avvolte, e pochi violenti
Spartiansi i campi d'un immenso e scarno
Vulgo con la ragion del masnadiero,
Col dritto delle spade,
Col terror dei patiboli, fiorenti
Erano di famose arti le folte
Città repubblicane,
Come sciame d'industri api negli orti
Dell' Ausonia raccolte.
Ivano ai ginochi delle gaje corti
O ai festivi tornei le castellane,
Cinte di trina veneta le spalle
Eburnee : ivano ai balli,
E rifulgean dello stranier le sale
Di veneti cristalli.
E felice il guerrier, quando mortale
Più la mischia ruggia, se di gagliarda
Corazza proteggea gli orneri e il petto,
Temprata su la incudine lombarda,
Chè lui serbava della sposa al caro
Bacio e al materno tetto
La fedele virtù di quell' acciaro.

E uno strepito lieto, un lieto fumo
Di fervide fucine,
Da valli e da colline
Saliano al cielo liberale ; e parve
Fin ne' placidi chiostri, accompagnata
Dall' uniforme suon della gualchiera,
Più santa la preghiera ;
E se invitava a tessere la lana.
Più santa la campana.

ALEARDI.

BACCALAURÉAT

Université de Bordeaux

VERSION ANGLAISE (B et D)

Mr. Pickwick pursuing his hat

There are few moments, in a man's existence, when he experiences so much ludicrous distress, or meets with so little charitable commiseration as when he is in pursuit of his own hat. A vast deal of coolness, and a peculiar degree of judgment are requisite in catching a hat. A man must not be precipitate, or he runs over it : he must not rush into the opposite extreme, or he loses it altogether. The best way is to keep up gently with the object of pursuit, to be wary and cautious, to watch your opportunity well, get gradually before it, then make a rapid dive, seize it by the crown, and stick it firmly on your head : smiling pleasantly all the time, as if you thought it as good a joke as anybody else.

There was a fine gentle wind, and Mr. Pickwick's hat rolled sportively before it. The wind puffed, and Mr. Pickwick puffed, and the hat rolled over and over as merrily as a lively porpoise in a strong tide ; and on it might have rolled, far beyond Mr. Pickwick's reach, had not its course been providentially stopped by a carriage-wheel, just as that gentleman was on the point of resigning it to its fate.

DICKENS.

THÈME D'IMITATION

Poursuite d'un chapeau

Le vent, dit Mr. Pickwick, m'avait enlevé mon chapeau. Je courus après lui. Je n'avais pas sans doute assez de sang-froid ni de jugement pour l'attraper sans difficulté. Que devais-je faire ? Je ne me précipitai pas trop vite sur lui : je l'aurais peut-être écrasé; je n'allai pas trop lentement : je l'aurais complètement perdu. Je fus prudent, je courus un peu ; je dépassai le chapeau. Mais le vent souffla de nouveau, et je le vis de nouveau qui roulait devant moi. Je ne pouvais plus courir. Heureusement il y avait près de là une voiture ; la roue arrêta mon pauvre chapeau : ainsi je ne le perdis pas ; je pus facilement le ramasser et le fixer solidement sur ma tête avec un sourire, comme si la plaisanterie n'eût pas été moins bonne pour moi que pour les autres.

Université de Rennes

VERSION ANGLAISE (B).

HOW SELDOM WE CAN ENJOY THE BEAUTIES OF NATURE

Considering how seldom people think of looking for a sunset at all, and how seldom, if they do, they are in a position from which it can be fully seen, the chances that their attention should be awake and their position favourable, during these few flying instants of the year, are almost as nothing. What can the citizen, who can see only the red light on the canvas of the waggon at the end of the street, and the crimson colour of the bricks of his neighbour's chimney, know of the flood of fire which deluges the sky from the horizon to the zenith ? What can even the quiet inhabitant of the English Lowlands, whose scene for the manifestation of the fire of heaven is limited to the tops of hayricks, and the rooks' nests in the old elm trees, know of the mighty passages of splendour which are toned from Alp to Alp over the azure of a thousand miles of champaign ?

J. Ruskin.

THÈME D'IMITATION

Peu nombreux sont les hommes capables ou à même d'admirer la nature. C'est bien rarement, en effet, comme l'écrit Ruskin, qu'elle nous offre l'occasion de jouir de ses spectacles grandioses. Il faut parfois une grande activité à celui qui veut être dans une position favorable au moment même où le soleil apparaît et où ses flots de lumière s'élançant de l'horizon inondent le ciel. Il faut aussi autant de qualités d'observation que de vigueur ou d'agilité corporelle. Pour pouvoir interpréter le spectacle devant soi, il faut aussi avoir fait l'éducation de l'esprit. Ce n'est pas en contemplant les murs de briques rouges ou en grimpant sur les meules de foin que ce but est atteint : mais, quand nous aurons préparé nos esprits à cette perception si difficile, n'oublions pas que c'est chez elle qu'il nous faut voir la nature pour bien juger de ses capacités.

VERSION ANGLAISE (D)

THE BATTLE OF WATERLOO

The news of the great fights of Quatre Bras and Waterloo reached England at the same time. The Gazette first published the result of the two battles ; at which glorious intelligence all England thrilled with triumph and fear. Particulars then followed ; and after the announcement of the victories came the list of the wounded and the slain. Who can tell the dread with which that catalogue was opened and read ! Fancy, at every village and homestead almost through the three Kingdoms, the great news coming of the battle of Flanders, and the feelings of exultation and gratitude, bereavement and sickening dismay, when the lists of the regimental losses were gone through, and it became known whether the dear friend and relative had escaped or had fallen.

Thackeray, *Vanity Fair.*

THÈME ANGLAIS (D)

La nouvelle de la victoire de Waterloo causa en Angleterre, comme on l'imagine aisément, une explosion d'orgueil et d'allé-

gresse. La joie cependant n'était pas sans mélange. Que de familles avaient lieu d'être inquiètes du sort des leurs ! Au fur et à mesure qu'arrivaient les listes de morts et de blessés, chacun se demandait s'il n'allait pas avoir à déplorer la perte d'un fils, d'un frère ou d'un ami. Il suffit de parcourir une collection des journaux de l'époque pour se rendre compte de l'émotion intense qui régnait alors. Depuis, des événements plus formidables encore que cette bataille illustre nous ont fait connaître l'angoisse qui étreint tous les cœurs en de pareils moments.

VERSION ALLEMANDE (B)

Ich kannte nichts Schöneres als mich auf Felsen und Matten oder am Wasser müssiggängerisch herumzutreiben. Berge, See, Sturm und Sonne waren meine Freunde, erzählten mir und erzogen mich und waren mir lange Zeit lieber und bekannter als irgend Menschen und Menschenschicksale. Meine Lieblinge aber, die ich dem glänzenden See und den traurigen Föhren und sonnigen Felsen vorzog, waren die Wolken... Ich war ein unwissendes Kind und liebte sie, schaute sie an, und wusste nicht, dass auch ich als eine Wolke durch's Leben gehen würde — wandernd, überall fremd, schwebend zwischen Zeit und Ewigkeit. Von Kinderzeiten her sind sie mir liebe Freundinnen und Schwestern gewesen... Auch vergass ich nicht, was ich damals von ihnen lernte : ihre Formen, ihre Farben, ihre Züge, ihre Spiele, Reigen, Tänze und Rasten, und ihre seltsam irdisch-himmlischen Geschichten.

Hermann HESSE.

THÈME ALLEMAND (B).

La nature est une merveilleuse éducatrice. Lorsque j'étais enfant et que, tout le jour, j'errais par monts et par vaux, j'ignorais tout des hommes, mais je connaissais tous les coins de la montagne. Les pins d'un vert sombre et triste, les rochers couverts de mousse, les pâturages ensoleillés, le lac tantôt brillant sous le soleil, tantôt agité par la tempête, étaient devenus mes amis. Il me semblait qu'ils me racontaient des histoires étranges. Mais au-dessus de tout cela il y avait les nuages, la chose la plus belle qui soit au monde. Avez-vous jamais regardé les nuages ? Tantôt ils cheminent lentement, tantôt le vent les chasse sans répit, mais toujours et partout ils pasent étrangers. Après les avoir si longuement contemplés dans mon enfance, je me dis maintenant que la vie humaine, dont ils me paraissent l'image, n'est aussi qu'un voyage : semblables à ces nuages qui planent entre ciel et terre, ne flottons-nous pas nous-mêmes, inconsciemment, entre le temps et l'éternité ?

VERSION ALLEMANDE (D).

Ungefähr eine Stunde von der Stadt liegt ein Ort, den sie Wahlheim nennen. Die Lage an einem Hügel ist sehr interessant, und wenn man oben auf dem Fusspfade zum Dorf herausgeht, übersieht man auf einmal das ganze Tal. Eine gute Wirtin, die gefällig und munter in ihrem Alter ist, schenkt Wein, Bier, Kaffee ; und was über alles geht, sind zwei Linden, die mit ihren ausgebreiteten Asten den kleinen Platz vor der Kirche bedecken, der ringsum mit Bauernhäusern, Scheunen und Höfen eingeschlossen ist. So vertraulich, so heimlich hab' ich nicht leicht ein Plätzchen gefunden, und dahin lass ich mein Tischchen aus dem Wirtshause bringen und meinen Stuhl, trinke meinen Kaffee da

und lese meinen Homer. Das erste Mal, als ich durch einen Zufall an einem schönen Nachmittage unter die Linden kam, fand ich das Plätzchen so einsam. Es war alles im Felde.

GŒTHE, *Werther.*

THÈME ALLEMAND (D).

Gœthe allait souvent se promener dans les environs de la petite ville de Wetzlar. Il raconte qu'un jour d'été, il découvrit par hasard un joli petit village situé à flanc de coteau et d'où l'on dominait la campagne d'alentour. L'intimité, la solitude de cet endroit, la petite église entourée de vieux tilleuls l'attiraient vivement et l'artiste prenait le plus grand plaisir à admirer le spectacle pittoresque qu'il avait sous les yeux. Par les beaux jours d'été, à l'époque de la moisson, tout le monde travaillait aux champs ; il ne restait au village que la vieille aubergiste et quelques jeunes enfants.

Université de Clermont-Ferrand

Juillet 1921

VERSION ESPAGNOLE

Un día estuve en Cartagena, evocando recuerdos y gozando con ellos ; y al día siguiente salí para Murcia, donde me detuve dos días.

Y ¡ cuanto gocé en Murcia ! Siete años faltaba : ya nadie me conocía, y no quise presentarme a ninguno de los amigos de mi familia.

Mi mayor regocijo fué recorrer durante aquellos dos días las calles y las plazas, los paseos y los alrededores, el estrecho callejón donde vivía mi maestro de primeras letras, y los claustros del Instituto, por los que dí tantas vueltas en los cuatro años de la segunda enseñanza.

Por todas partes iba recogiendo recuerdos y dándoles nueva vida...

...¡ Como despertaban en mi memoria mis pequeñas aventuras de estudiante, que ni eran aventuras, ni por lo diminutas podria distinguirlas nadie que no fuese yo !

José ECHEGARAY, *Recuerdos.*

THÈME ESPAGNOL D'IMITATION

Je ne suis resté qu'une journée à Carthagène, évoquant des souvenirs et en jouissant ; aujourd'hui je pense partir pour Murcie, où je séjournerai deux jours.

Que de plaisir y goûterai-je ! J'en ai été absent sept années. Personne ne m'y connaît ; et quant aux amis de ma famille, je ne veux pas me présenter à eux.

Ma plus grande joie sera de parcourir, ces deux jours durant, les petites rues et les petites places, de faire quelque petite promenade dans les environs, de revoir la ruelle étroite où vécut le maître très bienveillant et très pauvre qui m'apprit à lire, et ces galeries du Lycée où je faisais tant d'allées et venues pendant mes années d'études secondaires.

Partout je recueillerai des souvenirs — n'importe lesquels — auxquels je donnerai une vie nouvelle. Comme s'éveilleront dans ma mémoire mes petites aventures d'étudiant, qui ne furent même

pas des aventures, et que, vu leur peu d'importance, nul autre que moi ne pourrait distinguer dans tout ce passé !

Octobre 1921

VERSION ESPAGNOLE

Una corrida de toros en Madrid

¡ A los toros !

Chasquean los látigos, y gritan los zagales y pasa triunfante el coche de la cuadrilla, y no hay nada comparable como animación á esta animación de las corridas de toros.

Durante la fiesta todo es contento y algaraza. Las mismas luchas que sostienen los partidarios de los diestros, casi siempre divididos en opuestos bandos, en vez de tener el carácter acre y procaz de toda contienda, se traduce en agudas frases é intencionadisimos chistes, que sólo interrumpen las palmas que arranca una buena faena, ó los silbidos con que se denuesta al torero que no tuvo habilidad ó fortuna al ejecutar una suerte.

El día de toros en Madrid reviste una fisonomía tan especial que no puede decir que conoce por completo la villa y corte, quien aunque no haya sido más que por curiosidad, no haya asistido á una corrida.

THÈME ESPAGNOL D'IMITATION

Mon cher ami,

Tu sais que je n'aime pas les courses de taureaux ; mais on ne pourrait pas dire qu'on connaît complètement la capitale si on n'avait pas assisté à une de ces fêtes, ne serait-ce que par curiosité.

Quelle animation dans les rues qui conduisent à la Plaza ! Rien de comparable ! Les fouets claquent, les postillons crient, tandis que passe comme dans un triomphe le landau des toréadors.

Tout est contentement et joie. Les partisans même des toréadors, divisés en partis opposés, se disputent entre eux, mais sans que leurs discussions présentent le caractère âcre et provocant d'une querelle ; ils échangent seulement des phrases piquantes ou des traits d'esprit intentionnellement tendancieux ou ironiques, qu'interrompent les applaudissements à une passe réussie ou les coups de sifflet qui accompagnent le manque d'habileté ou l'infortune du toréador.

Juillet 1921

VERSION ITALIENNE

Poche sere addietro, prima di coricarmi, aperta la finestra della mia stanza, e vedendo un cielo puro, un bel raggio di luna, e sentendo un' aria tepida e certi cani che abbaiavabo da lontano, mi si svegliarono alcune immagini antiche, e mi parve di sentire un moto nel cuore, onde mi posi a gridare come un forsennato, domandando misericordia alla natura, la cui voce mi pareva di udire dopo tanto tempo. E in quel momento dando uno sguardo alla mia condizione passata, alla quale era certo di ritornare subito dopo, com'è seguito, m'agghiaccai dallo spavento, non arrivando a comprendere come si possa tollerare la vita senza illusioni e affetti vivi, e senza immaginazione ed entusiasmo ; delle quali cose un anno addietro si componeva tutto il mio tempo, e mi facevano così beato, non ostante i miei travagli. Ora sono stecchito

e inaridito come una canna secca, e nessuna passione trova più l'entrata di questa povera anima, e la stessa onnipotenza eterna e sovrana dell' amore è annullata a rispetto mio nell' età in cui mi trovo.

LEOPARDI.

THÈME ITALIEN D'IMITATION

Leopardi nous raconte ici un des accès de pessimisme qui l'accablaient de temps à autre et lui faisaient prendre la vie en dégoût. Seul à sa fenêtre devant la nature endormie sous la lune, il se demande comment il est possible qu'un homme soit aussi malmené que lui par la destinée. Infirme, maladif, il a un cœur pour aimer et sait que jamais personne ne lui accordera un regard de sympathie. La pitié, voilà ce qu'il rencontre seulement dans tous les regards. D'illusions, il n'en a plus, pas même celles qui semblent indispensables à l'existence. Son enthousiasme ne sait où se porter, et rien ne lui paraît digne ici-bas de son admiration. Telle est la malédiction qui pèse sur lui et il en a pleinement conscience. On ne peut que s'incliner devant ce long martyre moral d'un des esprits les plus éminents du siècle passé et de tous les siècles.

Octobre 1921

VERSION ITALIENNE

Le persone strette nel gruppo maggiore si scostarono a cerchio e vi apparve nel mezzo Benedetto. Un tavolino con due candele e una sedia erano preparati per lui. Pregò che si togliessero le candele. Poi gli dispiacque anche il tavolino. Si disse stanco, chiese di parlare seduto sul canapè, vicino al vecchio signore dal viso acceso e dalla barba bianca. Vestiva di nero, era pallido e magro più ancora che a Jenne. La fronte gli si era scoperta di capelli, aveva preso qualchecosa della fronte solenne di Don Giuseppe Flores. E gli occhi avevano un azzurro più lucente. Molte delle facce volte avidamente a lui parevano piuttosto affascinate da quegli occhi e da quella fronte che ansiose di udire à la sua parola.

Egli prese a parlare così, senza un gesto, tenendosi le mani sullo ginocchia...

FOGAZZARO.

THÈME ITALIEN D'IMITATION

J'ai voulu entendre l'orateur dont tout le monde s'occupe à Rome. On m'a conduit dans une salle comble. Au milieu d'un groupe compact, l'orateur m'apparut. Il prit place devant une table sur laquelle se trouvaient deux flambeaux. Il parla assis. Près de lui était un personnage à barbe blanche, le président de la réunion. L'orateur lui-même n'est plus tel que tu me le décrivais l'an dernier. Vêtu entièrement de noir, il a le visage pâle et pourtant illuminé. Son front a perdu les cheveux qui le couvraient, ce qui lui donne un caractère de solennité. Ses yeux bleus étincellent. Il m'a semblé que ces yeux et ce front impressionnaient son auditoire au moins autant que sa parole, car il s'exprime simplement, sans gestes, presque avec monotonie.

Certificat d'aptitude à l'enseignement commercial dans les Ecoles Normales Primaires Supérieures

(*degré supérieur*) (*Session de 1921*)

CORRESPONDANCE COMMERCIALE EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Un commissionnaire informe la maison X... d'opérations exécutées suivant ordres reçus : il a été acheté et expédié 100 feuilles de cuivre rouge et 100 feuilles de cuivre jaune en 10 caisses (Indiquer détail, dates, etc.). La facture, jointe à la lettre, s'élève à : payables par traite à 3 mois de date.

Profitant de l'occasion, le commissionnaire demande des renseignements sur deux maisons de la place qui, dit-on, seraient en mauvaise posture par suite de la liquidation de la banque Z... (Détails sur chacune d'elles).

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Epreuves écrites du concours d'admission d'octobre 1921

ALLEMAND

Rédaction. — Warum besuchen die Ausländer so gern und so oft unser schönes Paris ?

Woher kommt es, dass unsere Denkmäler, unsere Kunstschätze, unser reges geistiges und wirtschaftliches Leben auf die fremden Völker eine solche Anziehungskraft ausüben ?

Version. — ORIENTDAMPFER. — Das Schiff legt nachts in Marseille an und soll morgen um neun Uhr früh seine Weiterfahrt nach Asien und Japan antreten. Die meisten Passagiere haben für ein paar Nachtstunden das Schiff zu einem kurzen Aufenthalt in Marseille verlassen, um wieder einmal Abendbrot an Land zu essen, denn das Schiff ist schon seit mehreren Tagen unterwegs und hat seit London keinen Hafen angelaufen. Jetzt neigt sich die Nacht ihrem Ende zu. Die elektrischen Lampen brennen noch, aber der Himmel wird schon blau und Scharen von lachenden und kindisch heiteren Passagieren kehren aus den Theatern der Stadt zurück. Junge Leute haben Kinderluftballons an ihre Hüte gebunden, Damen haben sich Arme voll Blumen gekauft, Winterveilchen von der Riviera, und alle Gesichter sehen belustigt aus, als kehrten diese Menschen von einem Volksfest heim.

MAX DAUTHENDEY.

Thème d'imitation. — Avant de partir pour le Japon, notre bateau fit escale à Marseille. Ceux d'entre nous qui ne connaissaient pas cette ville eurent ainsi l'occasion de la visiter. Lorsque la nuit fut venue, les lampes électriques furent allumées dans les cabines et sur le pont, et l'on attendit les absents. Les uns apparurent chargés de ballons d'enfants. Les autres apportaient des bouquets de violettes. Tous avaient des figures réjouies et paraissaient heureux d'avoir dîné en terre ferme ou passé une agréable soirée au théâtre. Les dames elles-mêmes ne pouvaient assez dire quel bon souvenir elles gardaient de cette soirée charmante où elles avaient, pour quelques instants, oublié la tristesse des séparations ou les périls de la traversée.

ANGLAIS

Rédaction. — Does quick travelling, by railway or motor-car, offer any compensation for the loss of the advantages stated below ?

Version. — This is one of the advantages of travel that we come upon new ground, which we tread lightly, which is free from associations that claim too deep and constant an interest from us ; and not resting long in any place, but travelling onwards, we maintain that desirable lightness of mind : we are spectators, having for the time no duties, no ties, no associations, no responsibilities ; nothing to do but to look on, and look fairly. Another of the great advantages of travels lies in what you learn from your companions, not merely from those you set out with, or so much from them as from those whom you are thrown together with on the journey. I reckon this advantage to be so great that I should be inclined to say that you often get more from your companions in travel than from all you come to see.

Arthur Helps.

Thème d'imitation. — S'il suffisait de partir en voyage pour affranchir notre esprit de tous ses soucis et si nous pouvions être sûrs, à mesure que nous avançons, de laisser aux différents endroits où nous nous arrêtons un peu de responsabilités qui nous paraissent si lourdes, avec quel empressement nous partirions tous pour un pays étranger ! Peut-on dire aussi qu'il n'y a que des compagnons de voyage agréables ? Nous apprennent-ils toujours quelque chose ? et surtout quelque chose que nous voudrions apprendre ? Regarder est parfois agréable, entendre l'est souvent moins.

ESPAGNOL

Rédaction. — ¿ Cuál es la estación del año que usted prefiere, y cuáles son los motivos de dicha preferencia ?

Version. — El niño goloso. — Es Pepito un niño sumamente goloso y desobediente. Por más que sus padres han intentado enmendarle, y por más que le ha costado ya muy caro su defecto, no puedo resistir en cuanto ve algo dulce al alcance de su mano. Un día, estando solo en la casa quiso probar un tarro de dulce que estaba colocado en lo alto de una alacena. Como estaba muy alto para él, acercó la mesa a la alacena, colocó encima una silla y apoderándose del codiciado tarro empezó a comer con avidez. Cuando más entretenido estaba en tan grata operación, oyó una llave que se metía en la cerradura. Eran sus padres que volvían. Azorado quiso bajar, pero perdió el equilibrio y rodó por el suelo con la silla y la mesa, rompiéndose una pierna. Por esta vez no le dijeron nada sus padres, pues lo juzgaron suficientemente castigado. Pepito tuvo que guardar cama durante un mes y sufrir curas largas y dolorosas. Pero durante el tiempo que estuvo en cama reflexionó y comprendió lo feo de su conducta, de suerte que desde aquel momento renunció por completo a aquel defecto.

Thème d'imitation. — Quel petit gourmand que notre ami Jeannot ! Ses parents ont beau le gronder, il a beau avoir été puni souvent de sa gourmandise, rien n'y fait, il est toujours aussi gourmand. L'autre jour, ayant voulu malgré la défense de ses parents manger des confitures qui étaient sur le haut du buffet,

il profita d'un moment où il était seul à la maison pour satisfaire son désir. Comme le pot était trop haut, il dut approcher une table du buffet et placer dessus une chaise sur laquelle il grimpa. Il était en train de se régaler lorsqu'il entendit du bruit à la porte. C'était sa mère qui rentrait plus tôt qu'il ne pensait. Effrayé, Jeannot voulut descendre, mais dans sa précipitation, la chaise perdit l'équilibre et l'enfant tomba, se cassant un bras dans sa chute. Sa mère, le voyant dans cet état, n'eut pas le courage de le punir. Le médecin appelé aussitôt lui fit un pansement douloureux et le pauvre Jeannot dut garder la chambre plusieurs jours. Mais pendant ce repos forcé, il put réfléchir et comprenant enfin combien son défaut était ridicule, il prit la résolution de s'en corriger à l'avenir.

Rédaction. — Il signore e il mugnaio. — Un signore si vantava di avere due pietre preziose... « Credo di averne due altre più preziose delle sue », disse un mugnaio « Mostratemele », riprese il signore. — « Eccole », replicò il mugnaio, accennando due macini (o macine).

Version. — Un povero entró in casa di un ricco e gli chiese l'elemosina, ma questi non gli diede nulla « Vattene », gli disse ; e siccome non ubbidí subito gli scagliò una pietra. La raccolse il povero, la strinse al seno e disse : « La porteró finché anch'io non abbia occasione di gettargliela ! » Il tempo trascorse. Il ricco commise una cattiva azione e fu spogliato d'ogni suo avere e condotto in carcere. Vedendolo trascinato a quel modo, il povero si avvicinó à lui, tolse la pietra dal seno e fece l'átto di lanciargliela. Poi, riflettendo, gettó a terra la pietra e disse : « Era inutile portare a lungo questa pietra ! Quando era ricco e potente lo temevo, adesso

ITALIEN

Thème d'imitation. — Un riche voit entrer chez lui un pauvre qui lui demande l'aumône. Non content de ne lui rien donner, il veut le chasser. Comme le pauvre résiste, il lui lance une pierre. Le malheureux obéit alors, mais non sans avoir ramassé la pierre qu'il serre contre son sein en disant : Je la porterai sur moi et je la lui rendrai si l'occasion se présente ». Les années s'écoulent. Le riche, accusé d'un grave méfait, perd tous ses biens et tout son argent et est mis en prison. En le voyant, le pauvre pense à la pierre qui lui a été lancée un jour par l'ancien riche, mais ne la lui rend pas. « Je l'ai craint autrefois, dit-il, je le plaindrai

CERTIFICAT PRIMAIRE DE LANGUES VIVANTES

(Programme pour 1922)

Traduction d'un passage d'un auteur français :
Alphonse Daudet. — *Le petit Chose.*

Auteurs anglais

Beljame et Legouis. — *Morceaux choisis de Littérature anglaise* (Hachette).
Miss Mitford. — *Our village.*
Macaulay. — *Essays on Milton and Addison.*
Milton. — *Comus.*

Auteurs français

RACINE. — *Andromaque.*
MOLIÈRE. — *Le Misanthrope.*
LA FONTAINE. — 1° *Préface des Fables.*
2° *Fable 1re du Livre XI (avec le discours à Mme de la Sablière).*
BUFFON. — *Discours sur le style.*
BEAUMARCHAIS. — *Le Barbier de Séville.*
VICTOR HUGO. — 1° *Les Châtiments : l'Expiation.*
2° *La Légende des Siècles : Les pauvres gens.*
P. MÉRIMÉE. — 1° *Matteo Falcone.*
2° *L'enlèvement de la Redoute.*
RENAN. — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse : Prière sur les ruines de l'Acropole.*

Auteurs allemands

SCHILLER. — *Wallensteins Tod.*
GOTTFRIED KELLER. — *Romeo and Julie auf dem Dorfe.* Edition populaire Cossa.
DEUTSCHE LYRIK. — *1er Teil.* Edition Gromaire. Librairie Armand Colin.
LOISEAU, SENIL et WOLFROMM. — *Erzählende. Prosa,* pp. 1-199. Librairie Didier.

Auteurs italiens

Prose dei sec. XIXe-XVIIIe, *scelte da* S. FERRARI (Sansoni, p. 161-204).
Poesie dei sec. XIXe-XVIIIe (même édition, p. 149-181).
PÉTRARQUE. — *Canz. I : « O aspettata in ciel beata et bella. »*
II : « In quella parte dove Amor mi sprona. »
III : « Quell' antiquo mio dolce empio signore. »
D'ANNUNZIO. — *Prose scelte* (Trèves), p. 172-264.

Auteurs espagnols

Romances escogidos (Collection Mérimée).
LAZARILLO DE TORMES. (Collection *La Lectura*).
CERVANTES. — *Don Quijote* (Collection Mérimée).
CERVANTES. — *Novelas Ejemplares* (Collection Mérimée).
GUILLEN DE CASTRO. — *Mocedades del Cid* (Col. Mérimée).
LOPE DE VEGA. — *El Nuevo Mundo descubierto* (Col. Mérimée).
TIRSO DE MOLINA. — *El Burlador de Sevilla* (Col. Mérimée).
PIO BAROJA. — *La Ciudad de la Niebla* (Collection Nelson).
AZORIN. — *Lecturas Españolas* (Collection Nelson).

LA BIBLIOGRAPHIE

DE L'ENSEIGNEMENT PÉDAGOGIQUE

DES LANGUES VIVANTES

Désireux de venir en aide aux collègues en quête de renseignements pédagogiques de toute nature, au moment où les circonstances exigent d'eux des sacrifices pécuniaires, nous avons décidé de laisser le Rapport général du Congrès international de 1909 (848 pages, in-8° raisin) aux prix de

7 fr. au lieu de 10 fr. pour la France, et de

8 fr. au lieu de 12 fr. 50 pour l'étranger.

Ces prix comprennent les frais d'emballage et d'expédition.

Nous ne saurions trop recommander à nos jeunes collègues la lecture de ce Rapport. Cet ouvrage est, pour les professeurs qui débutent, un guide sûr. Résumé de l'expérience des meilleurs pédagogues de France et de l'étranger, il contient toutes les études, toutes les communications, toutes les discussions que suscita la grande conférence du mois d'avril 1909.

Il traite de la préparation des professeurs, de l'enseignement du verbe, des programmes et des méthodes adoptés en France et hors de France, de l'enseignement extra-scolaire et post-scolaire, des moyens employés pour maintenir et développer les connaissances acquises à l'école primaire et au lycée, et faciliter aux étudiants et aux maîtres eux-mêmes leurs études de langues vivantes. On y trouve des rapports substantiels sur la Phonetique, sur les séjours à l'étranger, les bourses de voyage, l'échange d'enfants, l'organisation de la correspondance interscolaire, les écoles françaises à l'étranger, les colonies françaises de vacances à l'étranger, les clubs de conversation et les cours spéciaux, la condition des assistants, la Guilde internationale, etc., etc..... Il n'est pas un seul point touchant directement ou indirectement la pédagogie des langues vivantes qui n'y soit l'objet d'une étude approfondie. Publié par les soins et sous la direction de M. Georges Delobel, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Voltaire, le Rapport général du Congrès international a été honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction Publique.

Ceux de nos collègues qui désireraient en faire l'acquisition sont priés de s'adresser à **M. Henri Didier, éditeur, 6, rue de la Sorbonne, Paris, 6e.**

Dix-neuvième année. — N° 6 Décembre 1921

55

Les Langues Modernes

Avis important

Le Secrétaire Général (H. SERVAJEAN, professeur au lycée St-Louis, 132, avenue du Maine, XIVe) *et la Trésorière prient instamment leurs collègues de leur signaler leurs changements d'adresse* (indiquer autant que possible le domicile personnel), *ou, s'il y a lieu, de situation, non seulement afin d'éviter la perte de la revue, mais aussi en vue d'établir l'Annuaire de l'Association pour 1922.*

La Trésorière (Mlle LEDOUX, 30, R. Chevert, Paris 7e) *rappelle aux membres de l'Association qu'un compte-courant de chèques postaux lui est ouvert sous le n° 151-11 par le bureau de Paris. Elle les prie donc de lui envoyer éventuellement le montant de leurs abonnements par chèque postal, et de conserver* à titre de reçu *le talon du chèque ; un travail considérable lui sera ainsi épargné, ainsi qu'à la Société des frais de correspondance.*

Les membres de l'Association qui désirent un reçu sont priés d'envoyer 0 fr. 25 à la Trésorière en même temps que leur cotisation. L'état actuel de notre caisse nous oblige à réduire autant que possible nos frais de correspondance.

Les Régionales de Bordeaux, Poitiers, Lille, Aix-Marseille, Lyon, Clermont-Ferrand, Nancy, Toulouse sont reconstituées. Les membres de l'Association qui sont du ressort de chacune de ces académies, sont priés de bien vouloir envoyer directement leurs cotisations à leurs trésoriers respectifs, dont la liste est la suivante :

Poitiers : M. GUY, 15, rue de la Monnaie ;

Aix-Marseille : Mlle COSTE, professeur au Lycée Montgrand, Marseille.

Lyon : M. ROCHER, lycée du Parc, Lyon.

Clermont-Ferrand : M. BOUYSSY, Ecole supérieure de commerce.

Toulouse : M. GRANGER, 7, rue du Japon.

Nancy : M. PETIT, professeur à l'E. P. S., 40, rue Michelet.

Lille : M. BROCART, professeur à l'E. P. S., 37, rue Kuhlmann.

Délégué de la Régionale de Bordeaux : M. Bloch.
Délégué de la Régionale de Lille : M. Servajean.
Délégué de la Régionale de Lyon : M. Servajean.
Délégué de la Régionale de Marseille : M. d'Hangest.
Délégués de la Régionale de Nancy: MM. Camerlynck, Servajean.
Délégué de la Régionale de Poitiers : M. Gaston Hirtz.

L'abonnement à *Modern Languages* est désormais de 6 shillings.

Les membres de l'Association abonnés à la *Revue Germanique* sont informés que le prix de l'abonnement de faveur qui leur est consenti est porté, à partir du 1er janvier 1921, à *seize* francs.

Ils sont priés de verser cette somme, en même temps que leur cotisation pour 1921, à Mlle Ledoux, trésorière de l'Association. Ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1914 ou 1920 voudront bien le faire par la même occasion. Ils sont instamment priés d'effectuer ces divers paiements *dès maintenant*.

Depuis le 15 mai, les abonnements à la *Revue Germanique* et les cotisations en retard sont perçus par la poste au nom de la trésorière de l'Association des Professeurs de langues vivantes.



BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Correspondance

Le Bureau de l'Association n'avait pas reçu d'invitation à la cérémonie organisée à la Sorbonne pour la remise à Rudyard Kipling et à Sir James Frazer du diplôme et des insignes de *Doctor honoris causa*. Le *Président*, M. Ch. Veillet-Lavallée, s'est ouvert à M. le Recteur Appell du regret que nous inspirait une telle omission : notre groupement compte de nombreux amis dans le monde universitaire et littéraire de Grande-Bretagne. Il semble naturel qu'une Société de professeurs chargés d'enseigner les Humanités Modernes ait sa place marquée dans une cérémonie internationale comme celle-ci.

M. P. Appell a répondu aussitôt. Il remercie le *Président* de lui avoir parlé avec confiance. Le nombre limité de places l'a contraint à réduire ses invitations aux milieux enseignants, intellectuels, politiques, commerciaux *franco-anglais*. Les chefs d'établissements du ressort ont envoyé des délégations et beaucoup de membres de notre Association ont dû, de ce fait, assister à la cérémonie. « Je m'empresse d'ajouter, » conclut *M. le Recteur*, « que pour l'avenir je prends note de votre observation ».

Troisième liste de souscription à l'appel du Président

M. Arnaudet (Paris)	20 fr.
M. Roth (Paris)	20 »
M. E. H.	200 »
M. Commarmond (Paris)	20 »
Mlle Beaumont (Rouen)	8 »
M. Coiquaud (Nérac)	10 »
M. Hovelaque (Lakanal)	20 »
M. Dequaire (Paris)	20 »
M. Picot (Paris)	10 »
M. Piolé (Thionville)	10 »
M. Roudil (Paris)	20 »
M. Beilvert (Laon)	10 »
M. Collet (Paris)	10 »
Mlle Latappy (Paris)	10 »
Mlle Créances (Paris)	10 »
Anonyme (St-Maixent)	5 »
Mme Ancelet-Hustache (St-Quentin)	10 »

A rectifier dans la précédente liste :

M. Becker (Paris) : 20 fr. au lieu de 10.

Propagande

Le Bureau renouvelle les recommandations adressées à tous nos collègues par la voie du Bulletin (voir *Langues Modernes* de novembre, pp. 527 et 528). Il est à désirer que les membres de l'Association interviennent directement auprès des personnalités influentes qu'ils peuvent atteindre, auprès des journaux de province disposés à reproduire les documents favorables à notre cause ou à les commenter dans un sens sympathique.

Nous serons, d'autre part, très reconnaissants envers ceux de nos collègues qui voudront bien nous signaler les articles de revues et de journaux où est traitée la question de l'Enseignement Secondaire. Il importe de documenter nos défenseurs au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique et au Parlement.

Ch. V.-L.

Réponses des Chambres de Commerce

Nos collègues ont lu dans le dernier numéro du *Bulletin*, p. 527, le texte de la circulaire adressée par nos soins aux *Chambres de Commerce* et autres *Groupements économiques*. Le nombre des documents confiés à la poste était de 165. A l'heure où nous écrivons (début de décembre), les réponses continuent à nous arriver et le relevé statistique que nous portons à la connaissance de nos lecteurs n'est pas définitif.

Sans aucun doute, bon nombre de ces groupements négligeront de répondre. Tous ne s'intéressent pas à cet ordre de questions. Certains gardent le silence pour ne pas avoir à prendre parti. La violente sortie de la Chambre de Commerce de *Lyon* aura produit, à coup sûr, un effet d'intimidation.

Quoi qu'il en soit, 25 lettres nous sont, à l'heure actuelle, parvenues. Beaucoup, c'était à prévoir, ne répondent pas directement à la question posée. Nous demandions que le monde des affaires s'inquiétât de la décadence où risquent de tomber les études de langues vivantes dans notre pays. Il y a danger, disions-nous, si les Français retournent à cette ignorance des langues étrangères qui était autrefois leur caractéristique, et qui est inévitable avec la réalisation des projets ministériels. On nous répond souvent par une apologie des humanités classiques et c'est répondre à côté.

On peut classer les réponses sous trois chefs, la *sympathie*, l'*indifférence*, l'*hostilité*.

Réponses nettement sympathiques	12
» indifférentes	5
» hostiles	5
Il convient d'ajouter trois lettres qui se bornent à accuser réception ou à décliner toute compétence	3
Total	25



La réponse la plus défavorable à notre thèse provient de la Chambre de Commerce de *Lyon* qui semble avoir mis une sorte de fureur à nier les mérites de notre enseignement. Non seulement, en effet, a-t-elle adopté et *transformé en délibération* les conclusions hostiles de son rapporteur, mais elle a pris soin de faire imprimer ce rapport tout entier, de l'envoyer aux Ministères de l'Instruction Publique et du Commerce, et même à *toutes les Chambres de Commerce de France*. Bien plus, la presse en a publié

des extraits — et l'on sait de quelles démarches ce doit être le résultat — avant même que la lettre parvînt à notre Association. Inutile d'ajouter que ce rapport assaisonne la malveillance dont il déborde de nombreuses et flagrantes erreurs.

D'autres réponses hostiles nous viennent de *Lille*, de *Roubaix* et de *Perpignan*. L'espace nous manque pour donner une analyse détaillée de ces documents ; il serait vain aussi d'en instituer un examen critique. Les auteurs de ces lettres, séduits par le courant de la mode, s'engouent des formules vides que l'on sait.

Roubaix pense « que l'on veut tout simplement ramener l'enseignement secondaire à sa conception traditionnelle, qui est de former une élite intellectuelle au moyen du latin et du grec, nos deux langues-mères... » Telle semble être aussi la conception de *Lille* qui déclare : « Une forte éducation classique constitue la meilleure réglementation de l'intelligence et la meilleure préparation à la vie. »

Avec la Chambre de Commerce de *Paris* qui ne nous a pas répondu, pensant peut-être que sa délibération de juillet dernier était suffisamment explicite, *Lille* réclame : 1° que la culture générale soit de nouveau le but unique poursuivi (*sic*) par l'organisation et les programmes de l'enseignement classique (un tel point de vue ne saurait nous déplaire : reste à s'entendre sur ce que l'on appelle *culture générale*) ; 2° que le rôle du professeur principal soit rétabli (sans doute au seul profit du professeur de langues anciennes, car chacun sait que les talents pédagogiques se puisent uniquement dans la constante fréquentation du *De Viris* et de *Lhomond*) ; et : 3° que la division en deux cycles disparaisse.



Passons maintenant aux *indifférents*. *Tourcoing* se borne à nous envoyer une longue série d'observations répondant à une enquête qui remonte à 1899. Son opinion n'a pas varié depuis : On étudiera les humanités classiques : l'acquisition des langues vivantes sera surtout affaire de séjour à l'étranger, mais la Chambre de Commerce ne s'oppose pas à *ce qu'on étende l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges*... *Nantes* estime que les programmes de l'enseignement secondaire ne sont pas de sa compétence. Elle a créé un enseignement commercial et professionnel : « L'enseignement des langues vivantes y est *très actif* et répond à tous les desiderata que votre Association peut avoir à formuler. »

Le Havre « attache la plus grande importance au point « de vue de l'avenir économique du pays, à l'étude des lan- « gues modernes, tout spécialement de l'anglais, de l'espagnol, de « l'allemand et, en plein accord avec votre Association, elle con- « sidère que réduire l'étude des langues vivantes, laquelle consti-

« tue le plus sûr moyen de suivre de près la marche des événe-
« ments politiques, sociaux et économiques chez nos voisins et
« chez nos rivaux, serait de nature à compromettre l'œuvre
« d'expansion que la France s'efforce de mener à bien.

« Aussi la Chambre de Commerce n'hésiterait-elle pas à émet-
« tre l'avis qu'aucune diminution ne doit être apportée dans l'en-
« seignement des langues vivantes trop longtemps négligé... »
Mais la Chambre ne veut pas aller plus loin et trancher des questions de programmes.

Bordeaux apprécie « toute l'utilité que présentent la con-
« naissance et la pratique des langues pour l'expansion de l'in-
« fluence française et de notre commerce extérieur ».

« Aussi nous attachons-nous », écrit son secrétaire, « à encou-
« rager le développement de cette étude dans les nombreuses et
« importantes institutions d'enseignement commercial qui fonc-
« tionnent sous le patronage de notre compagnie : Ecoles de Com-
« merce, Institut Colonial, Cours Professionnels, etc... » Toutefois, l'enseignement secondaire sert surtout à une élite qui en tire la culture générale dont elle a besoin. (Reste à savoir en quoi peut consister cette culture.)



Les réponses que nous avons groupées sous le titre de *sympathiques* pourront fournir d'utiles arguments à ceux de nos collègues qui veulent bien faire un effort de propagande dans les cercles où ils ont accès, dans la région où ils enseignent. Parmi les opinions prudentes, mais acceptables pour nous, ils trouveront *Toulouse* qui, « sans s'engager dans la discussion d'une question
« aussi complexe que celle de la réforme de l'enseignement secon-
« daire, a néanmoins émis le vœu qu'une très large part reste
« assurée, dans les études, aux langues vivantes ».

Agen, très catégorique, « a émis un vœu en faveur du maintien
« de l'étude des langues vivantes en France, délibération qui a été
« envoyée aux Ministres du Commerce et de l'Instruction Publi-
« que ».

La Chambre de Commerce de *Tours* et d'*Indre-et-Loire*, après quelques considérants raisonnables, émet un double vœu : « 1° Que
« la pratique du latin soit introduite obligatoirement dans les
« programmes d'enseignement secondaire ; — 2° Que la pratique
« des langues vivantes soit adoptée obligatoirement, concurrem-
« ment avec l'étude du français, dans ce même enseignement. » — Copie de ce vœu sera adressée à : M. le Ministre de l'Instruction Publique ; M. le Ministre du Commerce ; Association des Professeurs de langues vivantes, etc.

Rochefort, sur un rapport solide et développé de M. Limouzin, adopte et convertit en délibération qui sera adressée à M. le Mi-

nistre de l'Instruction Publique, le vœu dont voici le texte : « Que « l'étude des langues vivantes soit maintenue dans une section « moderne, à côté de la section classique ; — Que, dans la réfor- « me des études secondaires, l'enseignement des langues étrangè- « res modernes ne subisse aucune diminution, au triple point de « vue de l'importance qu'on lui accorde dans la formation de « l'esprit, du temps qui lui est consacré dans l'horaire des classes « et des sanctions auxquelles il aboutit en fin d'études. »

Roanne nous écrit qu'elle approuve le renforcement des études classiques et qu'elle émet le vœu suivant : « Que, dans la réforme « projetée de l'enseignement secondaire, l'enseignement des lan- « gues étrangères modernes ne subisse aucune diminution. » — « Ce vœu sera transmis à M. le Ministre de l'Instruction publique « et à MM. les Sénateurs et Députés de la Loire. »

Limoges est très ferme : « La Chambre décide de demander à « M. le Ministre de l'Instruction Publique d'élargir plutôt que « de restreindre la part des langues vivantes dans la réforme qu'il « envisage, d'en rendre l'enseignement encore plus pratique et « plus usuel... »

Laval exprime des vues intéressantes, mais d'une réalisation peut-être malaisée. « Elle estime qu'il serait regrettable de dimi- « nuer l'importance de l'enseignement des langues vivantes, mais « d'autre part elle est favorable au rétablissement de l'enseigne- « ment unique et classique jusqu'en 3e avec division en enseigne- « ment classique et enseignement moderne à partir seulement de « cette classe. » « C'est pourquoi, en vue de concilier les intérêts « en présence, elle préconise l'introduction de l'enseignement des « langues vivantes dès les plus basses classes de l'enseignement « primaire, au moment où l'enfant est le plus apte à s'assimiler « cet enseignement, ce qui permettrait d'y consacrer moins de « temps dans les classes élevées tout en obtenant un meilleur « résultat. »

Fougères est d'avis que « dans l'intérêt du Commerce, il faut « permettre à ceux qui s'y destinent d'arriver au couronnement « de leurs études sans l'étude des langues mortes ».

Pour l'*Association des Commerçants de Boulogne-sur-Mer,* « la « réforme projetée ne s'explique pas et le moment est évidem- « ment mal choisi pour restreindre l'étude des langues vivantes ».

Un important groupement, la *Ligue de Défense des Intérêts Economiques du Nord de la France* émet le vœu que : « dans aucun « cas, une diminution quelconque ne soit apportée à l'enseigne- « ment des langues vivantes ». Ce vœu a été communiqué aux représentants du Pas-de-Calais au Parlement.

La Chambre de Commerce de *Saumur* a consacré à la question que nous lui avions soumise plusieurs pages d'observations à la fois justes et pleines de sens pédagogique que nous ne pouvons songer à reproduire ici. Sa conclusion, la voici : « Nous concluons

« à l'enseignement du latin et d'une langue vivante de la 6e à la 3e « pour tous les élèves ; les classes supérieures pourraient alors « être divisées en deux sections : l'une avec le grec et les lettres ; « l'autre avec une deuxième langue vivante et les sciences, étant « entendu que les élèves, à la fin de leurs études, recevraient, à « connaissances jugées égales, un titre d'égale valeur. » Vœu transmis aux Ministres du Commerce et de l'Instruction Publique.

Finissons par *Saint-Nazaire*, dont la Chambre de Commerce a, elle aussi, étudié notre circulaire avec une abondance éclairée et sympathique. « Nous partageons entièrement », déclare-t-elle, « l'avis de l'Association (des Professeurs de Langues vivantes), en « ce qui concerne le maintien de l'enseignement moderne, à côté « de l'enseignement classique, et le maintien, sans aucune dimi- « nution, de l'enseignement des langues étrangères aux élèves de « l'enseignement secondaire, section moderne ou classique.

« S'il est vrai que l'enfant doit commencer, dès son jeune âge, « l'étude des langues mortes, en raison de ses facilités plus gran- « des d'assimilation, cet argument conserve toute sa valeur quand « il s'agit des langues vivantes.

« Nous considérons que l'étude du latin doit commencer comme « cela se fait aujourd'hui, au plus tard à l'âge de 11 ans, c'est-à- « dire en sixième, mais que l'enseignement des langues vivantes « devrait être commencé plus tôt vers l'âge de 8 à 9 ans, et être « donné exclusivement, jusqu'à l'âge de 10 à 11 ans, sous forme « de conversation.

« L'enseignement du latin et du grec, dans les premières années, « devrait également comporter un programme plus réduit que le « programme actuel, et se limiter à quelques heures par semaine.

« Il serait intensifié à partir de la quatrième, dans la Section « classique, la bifurcation des études vers la Section « classi- « que » ou « moderne », ne se faisant qu'après la 4e.

« De cette façon, il serait plus facile de juger si les aptitudes « de l'enfant doivent le faire diriger vers la Section moderne ou « la Section classique.

« Pour l'enseignement moderne, l'étude des sciences et des ma- « thématiques deviendrait la principale partie du programme à « côté des langues vivantes, mais sans faire toutefois abstraction « des études littéraires. Il faudrait maintenir dans ces cours, un « nombre d'heures suffisant pour la littérature ancienne et mo- « derne.

« Il y aurait le plus grand intérêt, à y maintenir aussi les « éléments indispensables de législation, de comptabilité et « d'économie politique.

« Un tel enseignement donnerait aux jeunes gens, pourvus des « diplômes de la section moderne, les connaissances suffisantes « en latin et en grec, pour suivre utilement l'étude du droit et de la

« médecine, et pour tenir partout une place honorable, le baccalauréat latin-grec ne devenant obligatoire que pour l'Ecole des Chartes, l'Ecole Normale Supérieure et la Licence ès lettres.

« Nous vous proposons donc d'émettre un vœu en faveur :

« 1° du maintien, dans l'enseignement secondaire, d'une Section moderne, à côté de la Section classique.

« 2° de l'inscription de l'étude des langues vivantes, dans le programme des classes préparatoires des Lycées et Collèges.

« 3° de la bifurcation des études en classique et moderne après la quatrième.

« 4° de l'admission des élèves pourvus du diplôme d'enseignement secondaire moderne, dans les Facultés de Droit et de Médecine.

« Après examen et observation la Chambre adopte le vœu présenté. »



Nous tiendrons nos collègues au courant des réponses qui nous parviendront sans doute encore. Toutes sont communiquées aux défenseurs de notre cause auprès du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique.

Il ne faudrait pas proportionner l'effet de notre propagande au nombre seul des réponses reçues à ce jour. La petite agitation qui s'est produite dans la presse (articles dans le *Journal*, le *Petit Parisien*, l'*Action Française*, etc.) montre que nous avons eu raison de faire connaître notre point de vue. Il est toujours utile, dans des circonstances comme celles-ci, de toucher l'opinion publique. Et rappelons-nous l'apologue de Longfellow : le trait que le chasseur a décoché et qu'il croyait perdu, il le retrouve longtemps après fiché dans le cœur d'un chêne, bien loin au fond de la forêt.

Ch. VEILLET-LAVALLÉE.

Circulaire aux Professeurs de Droit International

[*La lettre suivante a été adressée aux Professeurs des Facultés de Droit qui s'occupent de questions se rattachant au* Droit des Gens, *au* Droit International Public et Privé.]

MONSIEUR,

La réforme de l'Enseignement Secondaire dont le projet s'élabore en ce moment au Ministère de l'Instruction Publique semble devoir entraîner une diminution très sensible de l'étude des langues étrangères dans les classes des Lycées et des Collèges. L'enseignement d'une seconde langue tel qu'il se donne depuis 1902,

avec succès, en Seconde et en Première B et D, va sans doute disparaître. La langue unique ne dispose plus que d'un horaire restreint, et aboutit, au baccalauréat, à des sanctions peu efficaces.

Les Français appelés à recevoir l'éducation secondaire destinée à former l'élite de la nation seront ainsi fort désavantagés au point de vue de la connaissance des langues modernes, par rapport à ceux des jeunes générations actuelles qui ont fourni à nos Alliés et à de nombreux étrangers, sur les champs de bataille, dans les territoires occupés, au cours des négociations internationales, l'occasion d'apprécier, et de louer hautement, l'organisation et le niveau de l'enseignement des langues vivantes en France.

Nous doutons que le moment soit bien choisi pour diminuer chez nous la connaissance des langues et des civilisations étrangères, alors que se multiplient les assemblées et les conférences internationales, si nous observons l'activité grandissante de la Société des Nations, la constitution récente de la Cour Permanente de Justice. Il semble que, plus que jamais, notre démocratie doive s'initier aux problèmes internationaux, et pouvoir défendre les intérêts primordiaux du pays au cours de ces débats où se décident des questions vitales pour nous.

Les autres nations, conscientes de cette orientation nouvelle, font dans leurs programmes d'enseignement une part toujours plus grande à l'étude des civilisations et des langues étrangères. Il serait dangereux pour la France de se trouver à cet égard dans un état d'infériorité.

Si les observations qui précèdent vous paraissent, comme nous l'espérons, justifiées, nous vous serions reconnaissants de vouloir bien signer le vœu ci-joint et de nous le retourner.

Charles Veillet-Lavallée,
Président de l'Association.

Vœu

Le soussigné exprime le vœu que dans le remaniement projeté des programmes de l'enseignement secondaire, la part faite à l'étude des langues, des littératures et des civilisations étrangères modernes ne soit pas diminuée.

Une note qui paraîtra dans le prochain *Bulletin* renseignera nos collègues sur le résultat de cette consultation. D'ores et déjà, nous pouvons annoncer qu'un nombre appréciable de réponses favorables à notre thèse nous sont parvenues, et continuent d'arriver. Emanant d'esprits hautement cultivés, ces appréciations constitueront de puissants arguments que nos dévoués défenseurs auprès du Conseil Supérieur, MM. Hovelaque et Rancès, sauront faire valoir.

Ch. V.-L.

NOTRE DISCIPLINE

Supposons qu'un émule de Lemice-Terrieux, ou du capitaine Kœpenick, ait la fantaisie de jouer à l'inspecteur général des Langues Vivantes. Une rosette rouge, et une barbe respectable sont faciles à trouver. Le portier du Collège s'incline, le Principal s'empresse, et voilà le faux inspecteur dans la classe d'anglais.

M. l'Inspecteur écoute d'abord d'un air sévère. Il pose ensuite quelques questions, dans une langue étrangère, et M. le Principal s'étonne qu'il obtienne si peu de réponses, et que le professeur lui-même ait l'air si embarrassé. « Ce cher collaborateur », pense-t-il, « nous en a imposé rudement, jusqu'ici. Je le croyais plus capable. Mais que peut-on attendre d'un simple licencié d'anglais ? » M. l'Inspecteur le confirme aussitôt dans ces pensers peu bienveillants : « Monsieur le Professeur, vos élèves connaissent peut-être l'anglais des Batignolles, mais ils ignorent sûrement celui de Stratford-atte-Bow ; ils ne savent pas « causer » ; il faut les nourrir d'une meilleure grammaire, et leur infuser un plus étendu vocabulaire. Je reviendrai vous voir prochainement et j'espère constater quelque amélioration. »

Sous la violence de cette algarade, le pauvre professeur se ressaisit. « P., dit-il à un jeune Anglais qui se trouve parmi les élèves, avez-vous compris M. l'Inspecteur lorsqu'il parlait anglais ? » — « Not a word of it », déclare le boy avec une franchise toute britannique.

Satisfaction générale. Tout le monde a compris. Surtout M. le faux inspecteur qui prend immédiatement la porte.



Maintenant, supposez que notre farceur ait préféré poser pour un inspecteur de Lettres. Personne n'eût osé le démentir ; il fût sorti avec le sourire, et tous les honneurs, y compris le salut le plus poli du concierge.

— « Vous ne savez pas un mot de grec, monsieur ! » Et pas un compatriote de Démosthène ne me contredira.

— « Vous ignorez l'art le plus élémentaire de prononcer

le latin ! » Et pas un auditeur authentique de Cicéron pour crier : Nego !



C'est le fort de notre discipline qu'elle peut toujours être soumise à une épreuve complète et définitive. Nous prétendons enseigner le véritable anglais ou le véritable allemand, et le premier jury venu est capable de s'en assurer rien que sur le témoignage d'un ou deux indigènes instruits faciles à trouver en Europe. Tandis que pour déclarer que tel ou tel sait du grec « autant qu'homme de France », un aréopage de docteurs en Sorbonne devient nécessaire. — Nul ne saurait d'ailleurs affirmer avec vérité : « autant que citoyen d'Athènes... ».

Mais c'est aussi le faible de notre discipline d'être de la sorte à la merci des juges les plus illettrés, ou simplement les moins compétents en la matière — (et Dieu sait à quel point sévit cette incompétence sous tels crânes où s'élabore notre destinée !) —. Car nous ne prétendons jamais faire manier à nos élèves la langue de Shakespeare ou de Gœthe avec la saveur, ou même le naturel et l'exactitude qu'y mettent leurs moindres contemporains d'Outre-Manche ou d'Outre-Rhin. La manier aussi bien, surtout par ces temps de change cruel, est à nous-mêmes notre *nec plus ultra*. Et si certains trouvent que c'est peu, ils sont de ceux qu'il est inutile de contredire.



Mais notre peu, à nous, professeurs de langues vivantes, est d'une absolue vérité. Notre discipline est authentique. C'est un point qui a sa valeur.

Une Ecole mérite ce beau nom lorsqu'on y enseigne à dire la vérité. Monter à cheval et tirer de l'arc ne sont que des accessoires. Loin de moi la pensée que nos collègues des Lettres et des Sciences ne cherchent pas par tous les moyens la Divinité des puits profonds. Mais dans leurs disciplines, telles ignorances, telles graves erreurs se peuvent glisser, que nul ne saurait reconnaître sans de patientes recherches.

Allons-nous donc bannir de l'Enseignement, comme inférieure ou médiocrement éducative, la seule discipline peut-être où la vérité puisse être démontrée d'une manière absolue ?

Béchot.



CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

NOTES ANGLAISES

Les Craquements de l'Armature Impériale
La Crise de l'Anglais en Angleterre

On nous excusera de sacrifier trop largement peut-être dans les présentes notes l'étude des manifestations de la vie intellectuelle qui pour nous Français constituent cependant la raison la plus solide de notre sympathie pour l'Angleterre. Telle est l'acuité de la crise impériale qu'il nous semble impossible de n'en pas considérer l'un après l'autre les problèmes d'actualité et de ne pas les suivre dans leur développement. Encore tout récemment, à la conférence de Washington, M. Balfour ne disait-il pas :

« L'Angleterre est tributaire de la mer pour ce qui est de sa nourriture et de ses matières premières ; livrée à elle-même, elle ne pourrait assurer la vie de son peuple pendant plus de sept semaines ; voilà pourquoi nous ne pourrons jamais négliger la question des communications avec l'extérieur ? »

La dépendance de l'Angleterre vis-à-vis de ses Dominions est une réalité qui affecte la vie matérielle et morale de la métropole, et cette dépendance chaque jour plus marquée ne laisse pas d'inquiéter l'opinion publique.



Tandis qu'au prix de concessions réciproques les délégués du Sinn-Fein et les membres du gouvernement anglais avaient pu pousser assez avant les travaux de la conférence, on sait quel obstacle l'intransigeance des représentants de l'Ulster vient de mettre en travers du chemin parcouru. Forts de positions acquises l'année dernière par suite de l'établissement, aux termes du *Government of Ireland Act*, d'un parlement de l'Ulster, et forts surtout de l'engagement pris par le gouvernement anglais de ne rien modifier au statut de l'Ulster sans son libre consentement, les dirigeants ulstériens opposent aux propositions britanniques des conditions qu'ils déclarent immuables.

L'accord se serait sans doute fait assez facilement entre le Sinn-Fein et le cabinet de Londres sur la question d'un parlement commun à toute l'Irlande, et exerçant les droits que l'acte de 1920 réservait au Parlement de Westminster ; mais les unionistes de l'Ulster réclament maintenant pour eux le statut des Dominions, et voudraient faire de leur province une unité indépendante dans l'Empire, avec son parlement propre, et par suite complètement distincte de l'Irlande du Sud. C'est ainsi que les extrémistes ulstériens (*The Die-hards*), minorité bruyante du parti unioniste, tiennent en échec et les leaders du parti, qui, comme Lord Derby, s'efforcent de provoquer la conciliation, et, d'autre part, le gouvernement, à qui ses engagements vis-à-vis de l'Ulster ne laissent d'autres armes que sa force de persuasion et la gravité des responsabilités assumées par les orangistes.

On envisage, il est vrai, la solution qui consisterait à procéder à un plébiscite dans les six comtés actuels de l'Ulster, sur la question du rattachement à l'Irlande : les résultats probables ramèneraient à trois comtés et demi l'étendue de la province, et rendraient vraisemblablement impossible l'attitude actuelle du cabinet de Belfast. En tout cas, les journaux se retournent très nettement contre l'Ulster, et soulignent les terribles conséquences que peut avoir cette attitude, puisque c'est de la minorité unioniste que dépend maintenant, soit le règlement définitif du sort de l'Irlande, soit le recommencement de la guerre civile (1).



C'est de tous les points de l'horizon impérial que montent en ce moment les nuages alarmants. Si la dernière conférence impériale a été pour le gouvernement de M. Lloyd George l'occasion de jeter du lest et de répartir son autorité sur de nouvelles bases, il n'en reste pas moins que les tendances séparatistes s'affirment et que les individualismes nationaux s'insurgent.

La révolte des Moplahs et les incidents de Bombay à

(1) Ces *Notes* étaient sous presse lorsque nous a surpris la nouvelle de l'accord irlandais. Nous ne connaissons, à l'heure actuelle, que la matérialité du fait, et ne disposons plus, avant de paraître, de délais suffisants pour observer l'accueil fait par la presse et l'opinion anglaises à cette nouvelle. Celle-ci est assez importante pour que nous croyions devoir attendre afin d'en parler en plus large connaissance de cause. G. J. — 8-12-21.

l'occasion du passage du prince de Galles ne sont que des éruptions locales de l'incendie qui couve. Le parti nationaliste indien se révèle, en effet, comme une force grandissante et organisée : sous la direction de Gandhi et avec un programme de Home Rule, il vient, au cours d'une réunion du *All-India Congress Committee,* tenue à Delhi le 4 novembre, d'inviter les provinces indiennes à proclamer le régime de *civil disobedience,* c'est-à-dire à refuser le payement des impôts, à boycotter les produits anglais, et à entraver le recrutement local de l'armée anglaise.

De plus, par sa politique orientale, l'Angleterre a semé l'inquiétude parmi la population mahométane de l'Inde : on est, en effet, convaincu dans les sphères religieuses de l'Islam, qu'en aidant Grecs et Juifs l'Angleterre est décidée à détruire la religion de Mahomet ; et l'hostilité anglaise contre le Sultan ne fait que justifier cette impression aux yeux des indigènes. La révolte des Moplahs n'a pas d'autre cause. Aussi est-il intéressant de constater qu'au moment où les milieux officiels de Londres jugent si sévèrement la politique pacifiste française en Orient et notre accord d'Angora, il semble se créer un mouvement d'opinion pour inviter le gouvernement anglais à suivre notre exemple, et à traiter non seulement avec le Sultan, mas avec les kémalistes. C'est la conclusion, qui vaut d'être signalée, d'un article de M. D.-C. Boulger sous le titre *The Moplah Warning* dans la *Contemporary Review* d'octobre.



La situation en Egypte n'est pas plus rassurante : voici, en effet, que sont rompus les pourparlers entamés entre le Foreign Office et la délégation égyptienne venue à Londres pour négocier les termes d'un accord. Adly Pasha, le chef de cette délégation, déclare inacceptables les propositions britanniques. On peut donc s'attendre à de nouvelles complications anglo-égyptiennes.

Il est d'ailleurs à remarquer que les journaux signalent tout ce qu'a d'insolite le protectorat anglais en Egypte. Il y a, en effet, 40 ans que dure l'occupation anglaise, et 40 ans que le cabinet de Londres en affirme le caractère provisoire. Pendant la guerre, les Egyptiens ont été entretenus dans cette illusion que l'occupation cesserait avec les hostilités : ils continuent à subir la loi martiale, et le protectorat anglais a même été formellement reconnu par les alliés.

Or, pendant la guerre, et surtout depuis, le sentiment national n'a fait que se développer avec d'autant plus de vitalité que l'Egypte voyait promettre des garanties d'indépendance aux autres nations islamiques, la Syrie, l'Arabie et la Mésopotamie. Elle réclame donc son autonomie, et, comme première mesure dans cette voie, le retrait des troupes anglaises vers la zone du canal de Suez, où leur présence peut se justifier par la nécessité d'assurer la liberté des communications maritimes. Le point de vue anglais maintient, au contraire, l'impossibilité de renoncer à la protection des européens dans les foyers d'agitation comme Alexandrie et le Caire. Situation identique à celle de l'Irlande, déclare la presse, et à laquelle il faut apporter les mêmes tentatives de solution. Problème d'intérêt national, en effet, qui dépasse la compétence d'un département ministériel, et doit recevoir l'attention du gouvernement tout entier sous le contrôle de l'opinion publique.



Le *Board of Education* vient de publier le rapport de la commission chargée d'une enquête sur « les conditions de l'enseignement de l'anglais dans le système actuel d'Education ». Si, depuis longtemps, nous parlons en France de crise du français, nos alliés eux aussi ont constaté des symptômes parallèles d'une décadence de l'anglais. Ils en ont recherché les causes, et leur rapport n'en accuse pas, comme on l'a trop souvent et si injustement fait chez nous, l'enseignement des langues vivantes. Ils y voient, pour une très large part, l'influence des conditions sociales de la vie moderne. Cela ne nous rappelle-t-il pas les excellentes paroles que prononçait M. l'Inspecteur Général Hovelaque en février dernier lors d'une assemblée de notre association ? C'est, en effet, dans les grandes villes d'Angleterre que l'on constate la décoloration la plus marquée de la langue anglaise, alors qu'elle semble, au contraire, avoir gardé toute sa *raciness*, ses qualités de force expressive dans les districts ruraux du Yorkshire et du Lancashire.

En outre, si l'école est impuissante à réagir contre ces symptômes de dégénérescence, la faute en est bien aussi aux responsables directs : c'est que dans les classes, comme à l'Université, l'on considère trop la langue non comme une fin, mais comme un moyen, comme la servante à tout faire qui assume la basse besogne des autres disciplines, c'est que

les livres de classe eux-mêmes se contentent trop d'un *second-rate English*, et c'est enfin que les maîtres, à part d'éminentes exceptions, ne cherchent pas à susciter l'intérêt de leurs élèves pour leur langue maternelle, et qu'ils n'en font pas valoir le charme et la puissance. Aussi est-il souhaitable, conclut ce rapport, que l'école réagisse contre ces tendances, que non seulement elle cesse d'étouffer, mais qu'elle favorise en ses élèves leur goût naturel pour l'art d'écrire. Tous ceux qui connaissent un peu la littérature anglaise ne pourront, en effet, s'empêcher de réfléchir combien nombreux et typiques sont les exemples d'écrivains qui ne doivent qu'à eux-mêmes leur formation littéraire.

Angers, 1er décembre. G. JOUSSAUME.

NOTES ESPAGNOLES

La dénonciation du « Modus Vivendi » par la France. — Les « Publicaciones Atenea », « la Pluma » et « Indice ». — Un nouveau Journal espagnol.

Depuis nos premières *notes* — qui ont souffert du retard apporté à la publication des *Langues Modernes* — l'événement capital de la vie politique espagnole internationale et, en tous cas, celui qui nous intéresse tous le plus, a été la dénonciation, par le gouvernement français, du *modus vivendi* avec l'Espagne. Nos lecteurs ont suffisamment été mis au courant de cet incident par les journaux pour que nous passions outre sur l'aspect national des commentaires qu'il a déchaînés dans notre presse. En Espagne, il y a eu à ce sujet une fort intéressante séance aux *Cortes* le vendredi 11 novembre. A une interpellation de Don Rafael Gasset, le Ministre des Affaires Etrangères a répondu en remémorant les incidents analogues survenus depuis que la France et l'Espagne sont soumises à ces échanges de notes — et cela nous reporte à 1895. On se souviendra qu'en 1906, il y eut déjà un moment de danger pour le *modus vivendi*, qui n'en subsista pas moins. En 1909 (juin), la loi des coefficients, en augmentant les droits de douane français sur les produits d'Espagne ; puis, en 1920, l'établissement du coefficient de 2,6 pour les vins d'Espagne, entraînèrent, de la part du gouvernement espagnol, le décret de représailles du 23 novem-

bre 1920. La France ayant proposé un arrangement, reçut du gouvernement espagnol un refus catégorique. On sait que des négociations consécutives, sur un autre terrain économique, eurent pour conséquence une prolongation du délai de remboursement par la France des fameux 400.000.000 que l'Espagne nous avait avancés pendant la guerre pour permettre des achats dans ce pays. Là-dessus parut le tarif douanier espagnol provisoire, qui entraîna, de la part de notre gouvernement, la dénonciation du *modus vivendi* pour le 10 décembre 1921.

Sous ce schéma décharné palpite un embrouillement infini de notes diplomatiques. Si un *Livre Rouge* était publié à ce sujet, le public frémirait à l'aspect de la masse de palabres circulée entre le Quai d'Orsay et la Calle de Villalar, d'une part, et le *Ministerio de Estado* et le 46 de l'Avenue Kléber, où opère M. Quiñones de León, de l'autre. Les seules paperasses échangées pour que fussent déchargés de l'impôt des bénéfices de guerre les Espagnols résidant en France, sont atterrantes. O diplomatie secrète, que d'inutiles vélins on gaspille sous ton égide ! La thèse du Ministre des Affaires Etrangères espagnol dans la réponse à M. Gasset fut que « la France n'avait pas bien compris la formule espagnole », qui, au dire de ce fonctionnaire, « ne lui portait en rien dommage ». M. Cambó, on le sait, est Ministre des Finances dans cette combinaison Maura. Il ne pouvait ne pas intervenir dans un tel débat. Il le fit donc en tentant de démontrer, tarifs douaniers en main, que c'était la France la plus avantagée par rapport à l'Espagne ! Et, après deux interventions, de MM. Matesanz et Zulueta, il finit par déclarer à la Chambre que l'attitude du Gouvernement espagnol était dictée uniquement par le souci de protéger l'industrie nationale et de faciliter la sortie des produits agricoles espagnols.

Nous ne savons si les admirateurs roussillonnais de Cambó — en particulier M. le Député Brousse, qui, dans l'*Indépendant* de Perpignan, chantait, cet été, le los du fameux régionaliste et homme des banques catalanes — seront réjouis de cette attitude. Nous avons constaté, dans la seule presse de langue espagnole, un tel concert de malédictions contre Cambó que, même en admettant la thèse de Rovira i Virgili dans deux articles anonymes de l'édition du soir de *La Publicidad* des 15 et 26 novembre, et sans tenir compte des campagnes de l'*A B C* — voir en particulier le n° du 25 novembre, p. 17-18 — il serait difficile de ne pas considérer la prétendue francophilie de cet homme retors comme aussi

peu sûre qu'en août 1914 ne l'était sa belgophilie ! Et ceci nous ramène — puisque de Belgique il s'agit — aux vins d'Espagne, principal objet de la dénonciation du *modus vivendi.* Sait-on que ces vins, parés d'un titre usurpé, occupent la place de nos crûs de France sur la table des riches bourgeois de Belgique ? Qui en douterait n'aurait qu'à se reporter à l'article de M. le Sénateur Mario Roustan : *Pour les Vins de France,* en tête du *Petit Méridional* du 25 novembre. D'ailleurs, la thèse française diffère beaucoup de la thèse espagnole et nos experts abondent dans l'énumération de ce qu'ils considèrent comme des mesures prohibitives de l'Espagne à l'endroit de notre commerce d'exportation.

Ceux-ci ont beau jeu à démontrer que, lorsque la France rétablit — par le coefficient précité de 2,6 — l'incidence d'avant-guerre, l'Espagne réplique en élevant les droits sur plus de 150 articles intéressant notre commerce d'exportation et que, loin de s'arrêter là, elle exigeait que ces droits, par suite de la dépréciation de notre monnaie, fussent payés en or, et qu'enfin elle établilt une surtaxe compensatoire et d'autres vexations encore ! Et puis, ils reprochent au gouvernement de Maura — qui fut notre ennemi sournois durant la guerre — de se dérober systématiquement à toute conversation sérieuse, sous prétexte que cette conversation ne saurait être engagée tant que le nouveau tarif douanier ne sera pas en vigueur. Or, on le laisse indéfiniment « à l'étude ». Quant à nous, notre modeste rôle d'observateur des événements nous interdit les pronostics qui engagent l'avenir. A l'heure où nous rédigeons ces lignes, rien ne fait prévoir quelle sera l'issue de l'incident, encore que nous craignions le pire. Mais d'ores et déjà n'est-il pas loisible d'augurer une solution en harmonie avec les intérêts des deux nations ? A l'heure où l'Espagne subit au Maroc une saignée plus encore financière que physiologique et où les embarras d'argent commencent à inquiéter gravement son grand argentier, est-il d'une sage philosophie de préconiser un système d'isolement politique et commercial comme celui qu'impliquerait la rupture décisive avec la France ? Ce que nous voulons tous, en France, — hispanisants et non hispanisants —, c'est que nous arrivions avec l'Espagne à une stabilité qui permette enfin la reprise des affaires entre les deux pays. Si l'Espagne (en l'espèce : les hommes politiques groupés autour de Maura et son parti) s'imagine nous « avoir », elle se trompe. Mais ayons confiance en l'avenir

et aux amis que nous avons pu garder parmi la fraction libérale et éclairée de ce pays. Tout s'arrangera et, ne fût-ce que sous une forme provisoirement définitive — qu'on nous pardonne la contradiction dans les termes ! — les échanges entre la France et l'Espagne ne tarderont pas à reprendre, et à amener, enfin ! l'amélioration d'un change stupide, aussi désastreux pour les Espagnols que pour nous...



En littérature — et pour compléter nos premières annotations, touchant les maisons d'éditions en Espagne — il nous plaît de commencer ici par un exposé rapide des publications « *Atenea* ». Cette firme nous semble être à l'heure actuelle l'une de celles — et il n'y en a guère plus de trois ou quatre de cette nature à Madrid — qui mettent dans leurs productions le goût le plus fin, la variété la plus choisie, ainsi que, dans la confection matérielle des volumes, l'élégance la plus exquise. D'autres entreprises peuvent certes l'emporter sur elle par l'abondance de la production, mais, en matière de livres, qu'importe la masse en comparaison de la qualité ? Et nous croyons bien ne pas être dans l'erreur, si nous affirmons que le Directeur des « *Publicaciones Atenea* », M. F. Cervantes, a parfaitement compris la mission qui incombe à un éditeur qui serait autre chose encore qu'un simple trafiquant en papier imprimé. Combien sont-ils de cette espèce rare ?

Les « *Publicaciones Atenea* » se divisent en deux séries parallèles: *Autores Españoles* et *Autores Extranjeros*. Nous constatons avec plaisir que, parmi les premiers, figurent un grand nombre de Catalans : Grau, Miró, Turró et Eugenio d'Ors, en particulier. Parmi les écrivains castillans, nous relevons les noms de R. Gómez de la Serna — qui va devenir populaire chez nous et, hier encore, dans *Feuilles Libres* d'octobre, Pillement lui dédiait une notice, en tête de quelques traductions —, Goy de Silva, Hernández Catá, García Sanchiz, et même de D. Ramón Menéndez Pidal, dont le beau volume d'*Estudios Literarios* commence par une magistrale étude sur les origines du drame de Tirso *El condenado por desconfiado*, où le savant professeur réimprime son discours de réception à la *Real Academia Española*, déjà ancien, ainsi qu'un travail naguère paru dans une Revue Hispanique de chez nous. Mais ce qui intéressera surtout le lecteur français dans ce livre, — entre autres monographies ou esquisses, où l'on trouve deux poésies inédites du divin Luis de León et ce

discours sur la primitive poésie lyrique espagnole qui fit le charme de l'inauguration des cours de 1919-1920 à l'*Ateneo* de Madrid — ce sera la recherche : « *Sobre los origenes del Convidado de Piedra* », dont nous recommandons la lecture à ce collaborateur de la Revue « *Les Lettres* », qui s'acharne, sous le couvert de M. Bernoville, à avoir, dans cet organe catholique, le dernier mot sur nous dans une dispute entamée au *Mercure* et devenue, d'ailleurs, parfaitement oiseuse.

La section des Auteurs Etrangers d' « *Atenea* » révèle bien ce prurit de traductions exotiques dont nous parlions précédemment et qui est aussi un peu — un peu beaucoup — notre cas en France, selon que l'observait judicieusement M. Lucien Descaves dans un bel article de la « *Lanterne* » (19 octobre 1921) intitulé : « *Notre Hospitalité* ». Outre la série d'*Œuvres* de Wilde, Kipling, d'Annunzio, Suarès, Ch.-L. Philippe, Gide, Stevenson, Wells, Hardy, Reymont et d'autres, en cours de publication, et qui s'ajoutent à celles de Dostoïevski et de Hebbel, voici qu'une collection de « *chefs-d'œuvre* » nous est annoncée, dont les traductions seront confiées aux excellents littérateurs Ricardo Baeza — que ses articles sur le problème irlandais, rédigés à Dublin même, ont fait remarquer au dehors —, Carlos Pereira, Juan Izquierdo Croselles, Alberto Ghiraldo et à d'autres encore.

Enfin, *Atenea* a commencé une série à part de charmants petits volumes où sont recueillies les fleurs de pensée de hautes personnalités littéraires, scientifiques et politiques. Dans cette « *Colección Microcosmos* » figurent, au moment où sont rédigées ces lignes, les *Pensamientos* de Simon Bolivar et de José Martí. Les poètes en ont été sagement exclus, car, sur ce terrain, nul ne saurait rivaliser en Espagne avec notre ami D. Fernando Maristany, qui, à l' « *Editorial Cervantes* » de Barcelone, accumule, en des versions métriques parfaites, chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre, dans sa collection : « *Las mejores poesías (líricas) de los mejores poetas* », déjà volumineuse et vendue — malgré une exécution typographique de luxe — au prix uniforme de UNE — je dis : UNE — peseta et CINQUANTE centimes ! Mais, de Maristany et de son œuvre, il sera parlé longuement, dans une prochaine chronique catalane du *Mercure de France*, par l'auteur de ces *notes*.

L'adresse de la firme « *Atenea* » est la suivante : *España. Atenea, Apartado 644, Madrid*. Voici le titre et les prix des derniers volumes publiés : Eugenio d'Ors : *El valle de Josafat*, Ptas 4,50 ; R. Gómez de la Serna : *El Doctor Inverosímil*, 5 ; Gabriel Miró (auquel nous venons de consacrer

un article dans « *Hispania* », 1921, p. 272 et suiv.) : *El ángel, el molino, el caracol del faro,* 5 ; *Id. : Nuestro padre San Daniel,* 5,50 ; *Id. : Figuras de la Pasión del Señor,* Tomes I et II, 12 ; *Id. : Libro de Sigüenza,* 5 ; Ramón Turró : *Orígenes del pensamiento,* 7,50. C'est à dessein que nous ne citons pas les traductions étrangères. Chaque volume est envoyé recommandé à quiconque en fait la demande, en joignant à celle-ci le prix de l'ouvrage, plus une peseta pour les frais de recommandation. Malheureusement, le change, qui s'aggrave, rend les achats de livres, en Espagne, particulièrement onéreux.

Il arrive parfois que des personnes qui s'intéressent à la littérature espagnole nous demandent quelle Revue elles doivent lire pour se tenir au courant du mouvement contemporain. Nous leur recommandons spécialement « *La Pluma* », de Madrid, où des collaborateurs comme Ramón del Valle Inclán, Enrique Díez Canedo, Ramón Gómez de la Serna, Pedro de Répide, Ramiro de Maeztu — dont les cours, cet hiver, à la section de littérature de l'*Ateneo,* sur Rubén Darío, promettent d'être un régal (1) — nous sont la meilleure garantie d'excellence. M. Jorge Guillén, lecteur (à moins que traducteur) d'espagnol à la Sorbonne, y donne des vers, comme il donne, à « *La Libertad* », des chroniques de France ; Paul Colin y occupe la rubrique des « *Letras Alemanas* » ; Jules Bertaut celle des « *Letras Francesas* » et Mario Puccini celle des « *Letras Italianas* ». Comme toute Revue qui se respecte, « *La Pluma* » a sa « *Biblioteca* ». Celle-ci se propose de protéger les écrivains contre les caprices des éditeurs. Merveilleux programme, qu'ont inauguré « *Silvia* » de notre Nerval, dans la belle traduction de C. Rivas Cherif, et *Agua en cisterna,* de l'insigne Eduardo Marquina. A côté de *La Pluma,* nous placerions *Indice,* fondé cet été avec toute la pompe imaginable et qui possède cette caractéristique, originale, de n'être pas l'organe d'un groupe, mais de réunir des écrivains de tendances les plus diverses, d'Espagne et d'Amérique, unis par le lien commun du goût des choses de l'esprit. Des noms comme ceux de Diez Canedo, Ortega Gasset, *Azorín,* Moreno Villa, Corpus Barga — correspondant du « *Sol* » à Paris, sur lequel voyez nos « *Lettres Espagnoles* » dans la « *Renaissance d'Occident* » de novembre —, Reyes, Salazar, Salinas, Jiménez, Henríquez Ureña sont recommandation suffisante.

(1) Voir son excellent article : *El clasicismo y el romantismo de Rubén Darío,* dans le *Hermes* de novembre 1921, p. 234 et suiv.

Pour ce qui est de la presse quotidienne, nous allons enfin avoir, à partir du 1er décembre, ce qui nous manquait jusqu'ici : un grand organe des gauches espagnoles paraissant le soir dans des conditions de rédaction et de format propres à satisfaire des lecteurs fatigués de l'enlisement du *Sol* et des pirouettes de son succédané : *La Voz,* et regrettant toujours le naufrage de cet incomparable *Figaro,* victime de l'oubli du proverbe qui dit que « *quien mucho abarca poco aprieta* ». Ce journal, que dirigera Julio Romeo, s'appellera « *Vida Nueva* ». Son correspondant à Paris sera M. Constantino Laforga. Mais il en aura aussi à Londres, à Berlin, à Buenos-Aires et à Moscou... Espérons que ce nouveau défenseur des idées libérales détrônera dans nos kiosques l'immonde *ABC,* où l'infâme Azpeitua, embusqué derrière l'anonymat de sa rubrique quotidienne : *Boletín del Día,* continue à baver sur la France comme, de Berlin, aux jours de la Grande Guerre, il le fit si longtemps, aux ordres du *Grosser Generalstab...* (1).

29 novembre. Camille PITOLLET.

NOTES ALLEMANDES

Walter Rathenau : Le Kaiser. La Triple révolution

Les Editions du Rhin ont entrepris la traduction en français des œuvres de Rathenau, dont deux volumes, Le Kaiser *et* La Triple Révolution, *viennent de paraître. Le premier est précédé d'un avant-propos de M. Félix Bertaux, dont l'auteur nous autorise très aimablement à reproduire les pages essentielles : qu'il veuille bien trouver ici nos remerciements les plus cordiaux.* G. H.

L'idée de l'Empire allemand et la figure de l'Empereur se sont confondues dans l'imagination populaire française. Ceci est devenu le symbole de cela. Vue qui n'est point si fausse. Guillaume II que Conradi saluait en 1889 comme le représentant de la nouvelle génération allemande, a donné d'elle une image assez fidèle. A y regarder de près, on découvrirait l'accord profond entre le monarque et ses sujets : ils étaient emportés par un même courant ; ils obéissaient aux mêmes impulsions. Aspirations d'un germanisme encore

(1) Voir sur cet énergumène nos deux articles aux numéros d'avril-mai et juin-juillet 1921 du *Bulletin de l'Amérique Latine,* pp. 252-254, 317-320.

plein des rêves du Moyen Age, conjuguées avec le réalisme d'une Prusse lucide et bornée, tel fut le drame — conflit national, il ne faut pas l'oublier, conflit intérieur avant d'être conflit avec l'univers.

Nous ne croyons pas qu'il soit trop tôt pour aborder l'étude du cas allemand sous cet aspect. En écartant la légende, en faisant œuvre d'histoire, en donnant aussi la parole à des Allemands. A ceux-là précisément en qui est éveillé l'esprit critique et dont le jugement porte. L'intérêt de la présente traduction tient moins à ce que « Der Kaiser » a dépassé la cinquantième édition, qu'à ce que l'énigme qui continue de se poser et de s'imposer à nous commence à s'y déchiffrer. Ni ragots, ni reportage. Le problème allemand, qui est sérieux, y est posé sérieusement, et d'abord sous sa forme la plus saisissable. Les traits d'un peuple et ceux d'une époque s'y découvrent sous ceux d'un homme. Il ne fallait pour les rassembler rien moins que la tête la plus vigoureuse peut-être de l'Allemagne actuelle ...

Rathenau est l'homme le plus admiré et le plus dénigré de ses compatriotes. Il va dans le même sens qu'eux et il les précède. Du tournant qu'il a franchi le premier, il anticipe l'avenir. Car, c'est par là qu'il nous intéresse, il n'est pas seulement organisateur, mais poète. L'organisation qu'il entrevoit n'a pas seulement trait à la matière, mais à l'esprit. Homme de la pratique, il en est fier. Mais aussi homme de la pensée, et cela lui donne une autre fierté. Il entend qu'action et spéculation ne se dissocient pas, qu'au contraire elles se réengendrent l'une l'autre par un rythme alterné. Et si sa critique de la vie contemporaine porte, si elle met impitoyablement à nu les faiblesses allemandes surtout, c'est qu'il a reconnu avec lucidité l'ensemble des forces matérielles et morales en jeu autour de lui. Non que tout de ses représentations soit parfaitement clair et rigoureusement ordonné. Il a en même temps que la précision du manieur d'affaires, l'imagination du voyant et l'ardeur du prophète: quelque chose de biblique et de révolutionnaire, de confiant et de tourmenté, les abandons du rêve et des éruptions de sèche violence. C'est à travers une demi-douzaine de brochures (1) qui depuis deux ans se sont ajoutées aux cinq

---

(1) De 1917 à 1920, Rathenau a publié chez S. Fischer : *Die neue Wirtschaft*, *An Deutschlands Jugend*, *Der Kaiser*, *Zeitliches*, *Kritik der dreifachen Revolution*, *Der neue Staat*, *Die neue Gesellschaft*, *Was wird werden ?* *Autonome Wirtschaft*, *Demokratische Entwicklung*.

volumes de ses œuvres complètes, qu'il faut aller chercher une pensée toujours se répétant, toujours se renouvelant, doublement orientée comme dans les œuvres capitales d'avant-guerre : vers la négation, la « Critique de ce temps », et vers l'affirmation, l'évocation des « Choses qui viennent » et du « Royaume de l'âme ». Destruction, reconstruction, choses qui dans son esprit ne se séparent pas, ne se succèdent pas.

Rompre nettement avec la tradition prussienne, voilà peut-être sa plus impérieuse réclamation : il ne voit de salut pour les Allemands que lorsqu'ils auront repris leur évolution au point où ils cessèrent « d'être Allemands pour devenir Berlinois ». Ce n'est pas l'impérialisme de la Prusse ni son militarisme qu'il met en cause. Rathenau n'a pas la tête politique. Il croit moins à l'influence des chancelleries qu'à celle des phénomènes économiques et sociaux d'une part, et d'autre part à l'action d'une idéologie qui règlerait ces phénomènes. Aussi, sans disculper l'Allemagne, ne lui attribue-t-il qu'une responsabilité restreinte dans la guerre. Dès 1911, dans *Staat und Judentum*, il avait évoqué les ombres qui montaient à l'horizon, dénoncé ce qu'il constatait en traversant les rues de Berlin le soir : l'insolente folie d'un peuple parvenu, le vide des formules de la force, l'inanité de la prétention d'un soi-disant germanisme pur à s'imposer à la terre. Il proclamait la nécessité de défaire ce monde d'injustice, de faire taire la défiance universelle. Mais la guerre éclate, il la considère comme la révolution qui tient à des causes mondiales, qui vient inévitablement quand le système économique et le système social ne répondent plus aux besoins présents, qui sont de l'humanité entière. Le malheur est qu'ils soient comme des besoins nationaux, alors que nulle nation n'est plus assez grande pour avoir son industrie, son commerce, ses finances, son organisation du travail à elle, et qu'en tout elle dépend de tous. Et l'image vient au secours de l'idée encore confuse : des forces qui ne sont pas d'ordre national ont fait éclater le cadre des nations aux endroits de moindre résistance. Reconnaître la nature de ces forces, dépouiller le nationalisme qui les orientait à faux, et, en leur gardant un caractère anarchique, les faisait s'entre-détruire alors qu'elles devraient concourir — c'est une première leçon à tirer de la guerre. Il n'y a plus de domination allemande au sens d'hier. Mais il reste à l'Allemagne, pense Rathenau, une mission, mission spirituelle, *geistige Sendung,* qu'elle remplira sous conditions.

Félix Bertaux.

BIBLIOGRAPHIE

Hall, H. Duncan. — The British Commonwealth of Nations, a Study of its Past and Future Development. (XII + 393 p., Methuen, 1920, 10/6).

C'est ici un livre trapu de plus de 400 pages d'un texte serré, bourré de notes, de citations, de références, qui condense l'histoire non de l'Empire Britannique, mais plutôt de l'idée impériale britannique depuis 150 ans.

L'auteur est un Australien, d'abord étudiant de l'Université de Sydney, puis étudiant à Oxford, et enfin chargé de cours à cette même Université d'Oxford. Son travail fut entrepris sur la requête d'une commission spéciale de la Société fabienne (socialiste), nommée en 1917 pour étudier la question, dont on voyait bien que la grande guerre la mettait plus que jamais à l'ordre du jour. Il faut ajouter d'ailleurs que le livre ne se présente nullement comme un article de foi, ou comme un programme, auxquels la Société fabienne serait liée. C'est même parce qu'il reflète incontestablement un état d'esprit très répandu, des conclusions très généralement adoptées, non seulement en Angleterre, mais encore, et surtout peut-être, dans les colonies ou anciennes colonies anglaises, que ce livre est si intéressant.

Pour des regards français, il se divise naturellement en deux parties égales : 200 pages environ sont consacrées à une revue du passé, les autres 200 pages établissent les termes des problèmes qui se posent actuellement. L'auteur, suivant une tendance assez marquée chez les esprits anglo-saxons, a simplement numéroté ses chapitres — de 1 à 11 — mais si cette présentation énumérative obscurcit un peu le plan d'ensemble, si la masse de faits et d'observations qu'on nous soumet, sans être invertébrée, fait encore penser à un serpent plutôt qu'à un animal très évolué, les grandes lignes de la pensée de M. Hall sont très claires.

Pour M. Hall, l'idée impériale britannique a connu trois grandes crises, inégalement conscientes.

La première, très grave, très vive, très douloureuse, a amené en 1776 la séparation d'avec les colonies américaines. Cette crise-là est bien connue, et M. Hall n'y insiste pas : il se borne à souligner le fait qu'elle résultait naturellement de l'écart formidable qui séparait la pensée politique de l'Anglais transplanté en Amérique, de celle de l'Anglais demeuré dans la mère-patrie, — le progrès rapide du besoin et du sens du gouvernement local aux colonies, et la stagnation de l'idée démocratique dans l'Angleterre de Georges de Hanovre.

Dès lors, l'alternative parut inéluctable aux yeux de la plupart des Anglais : ou bien les liens de l'Empire, coûte que coûte, seraient resserrés, ou bien, selon la prophétie célèbre de notre Turgot, les fruits mûrs finiraient par se détacher de l'arbre. Adam Smith n'entrevoyait de salut que dans la première direction. Bentham et son groupe se résignaient à la seconde perspective. Les uns et les autres étaient, en somme, de ces rationalistes — dit M. Hall, dans une note très caractéristique de la mentalité anglaise, p. 8 — qui ne conçoivent les choses que sous une forme « cut and dried ». Déjà le pragmatisme anglais, que loue l'auteur, cherchait vaguement un compromis entre les termes du dilemme. Fox, mal soutenu d'ailleurs, déclarait en 1791 que « le seul moyen de conserver des colonies lointaines avec quelque profit était de leur donner le moyen de se gouverner elles-mêmes ». Il disait cela à propos du Canada.

Et c'est, en effet, la situation du Canada qui en 1839 fit s'ouvrir la seconde période critique dont parle M. Hall. Cette date vit éclore le premier projet de compromis. Lord Durham, après une étude sur place, proposa de distinguer entre les questions intéressant l'Empire et les questions purement locales, et de laisser franchement celles-ci à la décision des représentants élus de la colonie. Les recommandations de Durham firent scandale, et ce n'est qu'en 1846, après des résistances, que seule l'arrivée au pouvoir de Lord Grey permit de surmonter, qu'elles furent adoptées. Peu à peu ce commencement de « gouvernement responsable », qui d'ailleurs n'allait guère qu'à assimiler une colonie à une province du Royaume-Uni, fut admis non seulement pour le Canada, mais aussi pour l'Australie ou plutôt pour les différentes colonies australiennes.

M. Hall suit de près le partage et le mouvement de l'opinion britannique après ces premières concessions arrachées par une poignée de « réformateurs coloniaux » ; il montre les limites encore étroites du libéralisme de ceux-ci, — un Sir William Molesworth refusant encore toute idée de fédération des colonies du Nord-Amérique et d'Australie ; il montre le renouveau de pessimisme que ce premier affranchissement éveilla aussi bien chez les libéraux (Cobden et Goldwin Smith) que chez les conservateurs (Disraëli) entre 1855 et 1870 ; il montre, finement, je crois, comment le peuple, qui connaissait en somme les colonies mieux que bien des membres des classes dirigeantes, conserva apparemment mieux qu'elles le sens confus de la valeur qu'avaient ces colonies, même en voie d'émancipation, pour la nation anglaise, et continua de croire à la solidité du lien, de plus en plus sentimental pourtant, qui les rattachait à la mère-patrie ; il signale le concours de circonstances politiques et économiques, — l'extension et l'intensification des relations par mer, l'exemple des fédérations réalisées en 66 au Canada, en 71 en Allemagne — créant

une atmosphère favorable à l'idée d'une union impériale subsistant malgré l'autonomie croissante des différentes parties de l'Empire ; il montre le succès du livre de Seeley sur *The Expansion of England*, 1883, cristallisant, pour ainsi dire, autour de l'espoir d'une fédération précise, ce regain de confiance dans la mère-patrie ; il indique — peut-être aurait-il, en colonial, pu et dû y insister davantage — la curieuse coexistence dans les colonies elles-mêmes d'un loyalisme tenace et d'un nationalisme de plus en plus manifeste, état d'esprit singulier que les souvenirs de voyage de Sir Charles Dilke aidèrent peut-être plus que toute autre chose à faire comprendre aux Anglais de la métropole.

Et l'on arrive ainsi à la troisième période critique, celle qui s'ouvre avec la convocation de la première conférence « coloniale » en 1887, et qui n'est pas achevée à l'heure qu'il est.

La manière dont cette première conférence s'ouvrit est, en effet, significative. C'est une députation de la ligue de (et pour) la fédération impériale, qui en obtint la convocation par Lord Salisbury. Et pourtant, à peine réunie, la conférence décida d'exclure de ses ordres du jour cette question même de la fédération.

Rien de plus caractéristique, insiste M. Hall, de l'indéracinable empirisme de l'esprit anglais, que cette conférence, et d'ailleurs que celles qui suivirent. En 1887, l'occasion de la réunion — le jubilé de la reine — est plus évidente, moins discutée, que son but précis. La composition de l'assemblée n'est pas homogène : ici des ministres des colonies, là des représentants, des agents, autrement qualifiés. Quelques décisions prises, et notamment pour la défense navale de l'Empire, quelques subsides consentis par les grandes colonies — non sans résistance — ; mais, en général, plus d'échanges de vues que de décisions fermes.

Et c'est pourtant ce procédé hésitant, « tentatif », qui à l'épreuve paraît le plus utilisable.

D'autres conférences suivent, à Ottawa en 1894, à Londres en 1897 pour le second jubilé de Victoria, en 1902 après la guerre sud-africaine, et en 1907 où l'institution est enfin définie. Toutes ces conférences, même celle qui suit la manifestation flagrante de loyalisme évoquée par la campagne contre les Boers, marquent des échecs répétés de l'idée de fédération, défendue pourtant à la fois si chaudement et si habilement par Chamberlain. Dans les décisions prises en 1907 pour rendre régulières et plus uniformes les réunions projetées pour l'avenir, tout indique la force croissante du nationalisme colonial. Le mot de colonial lui-même, qui suggère trop de dépendance, est abandonné : la conférence, à partir de 1911, s'appellera *impériale*. Le terme de conférence est conservé, de préférence à celui de conseil que proposait le colonial Offin, parce que, dit Sir W. Laurier, un conseil semblerait désigner une assemblée délibérante susceptible d'empiéter sur l'autonomie des parties constituantes. Le terme de colonies est abandonné

pour celui de Dominions. La présidence de la Conférence est attribuée non plus au ministre des Colonies, mais au premier ministre britannique. Et ce n'est pas seulement là un changement de façade et d'étiquette : les faits eux-mêmes parlent dans ce sens, et parlent plus fort et plus vite parfois que le gouvernement de la métropole ne le voudrait : M. Asquith, par exemple, en 1911, avait commencé par déclarer qu'il ne saurait être question d'abandonner aux Dominions aucune part de direction dans la conduite des affaires étrangères de l'Empire ; pourtant Sir E. Grey fut amené à faire aux ministres des Dominions un exposé confidentiel de la situation générale, et à leur soumettre entre autres choses le projet de renouvellement de l'alliance japonaise. Bref, il s'agira à l'avenir d'une conférence de gouvernements traités sur un pied d'égalité, qui s'abouchent non plus du tout en vue d'une fédération ultime, mais en vue d'une libre coopération.

La guerre éclate en 1914. Et la valeur de ce *working compromise* où depuis des années il semble que les conférences impériales pataugent, éclate aux yeux surpris des ennemis de l'Angleterre, de ses amis, et des Anglais eux-mêmes. Car les Allemands s'y étaient trompés évidemment : Bernhardi, comme l'auteur le rappelle avec complaisance, écrivait en 1914 que « pour ce qui regarde tout théâtre de guerre européen, les colonies britanniques ne comptent absolument pas ». Or, à la fin de la guerre, le Canada et l'Australie avaient chacun perdu en Europe plus d'hommes que les Etats-Unis tout entiers. Mais le plus curieux est qu'en 1916 encore on ne prévoyait guère, même en Angleterre, la part effective qui pourrait revenir aux Dominions dans le règlement de la paix future. Les partisans d'un fédéralisme étroit étaient les premiers à souligner la probabilité d'une conférence où, constitutionnellement, les représentants des Dominions ne sauraient être admis. C'était l'opinion déclarée, par exemple, de Lord Milner, et là encore les faits bousculèrent les hommes, et les coloniaux bousculèrent les Anglais. En 1917, la conférence impériale devient le Cabinet Impérial de Guerre désormais annuel, où s'élaborent bientôt les conditions de paix — et Lord Milner y joue son rôle ; et les coloniaux, Sir Robert Borden au Canada, en particulier, célèbrent l'innovation comme une nouvelle victoire du nationalisme des Dominions. Tout le monde sait comment le traité de paix fut signé par les représentants des Dominions, plénipotentiaires de Sa Majesté le Roi au même titre que le premier ministre britannique. M. Hall dit même (c'est peut-être un secret qu'il révèle) que Lord Milner ayant suggéré l'inutilité de faire ratifier ces signatures par un vote des parlements des Dominions, des protestations immédiates surgirent, et sur ce point aussi l'autonomie des grandes colonies fut affirmée.

Ainsi se trouve justifiée la conclusion de cette première partie du livre de M. Hall : p. 195 : « Un changement complet s'est opéré

dans la signification de ce terme d'*Empire Britannique* depuis 1914. En 1914, on entendait par là un gouvernement central entouré d'un certain nombre d'états plus ou moins dépendants ; en 1919, cela voulait dire un type nouveau d'association politique, un groupe d'états autonomes organisé sur une base d'égalité constitutionnelle complète sous l'égide d'une couronne commune. »

Ainsi se trouve justifié le titre du livre de Mr Hall : *la Société, ou République des nations britanniques.* Le vocable, qu'on dit être de l'invention du général Smuts, M. Ernest Law, dans un livre récent, a proposé de le substituer officiellement à l'expression d'Empire Britannique, et l'on sait qu'il a, depuis de nombreuses années déjà, remplacé cette expression dans le sous-titre de la grande revue des questions coloniales, *The Round Table.*

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Hall étudie les « possibilités » de la coopération ainsi entreprise. La foi de l'auteur, et sa fierté, devant cet essai hardi, « sans parallèle et sans précédent » dans l'histoire (p. 327), de libre coopération, tenté par les peuples de la « République Britannique », se haussent encore d'avoir vu récemment la Société des Nations s'inspirer de l'exemple anglo-saxon. La grande ligue réussira-t-elle aussi bien que la petite ? « Granted the desire to agree » — comme le dit le commentaire officiel anglais adjoint au fameux « Covenant » (p. 336) — peut-être...

Quoi qu'il en soit, et qu'il éveille en nous des espoirs ou des regrets, le livre de M. Hall est à connaître en France. Bien qu'écrit pour la Société Fabienne, et par un Australien, il reflète indubitablement un état d'esprit très largement et ardemment partagé chez nos voisins.

A. KOSZUL.

Rollins, Hyder E. — Old English Ballads (1553-1625) (chiefly from Manuscripts). (Cambridge University Press, 1920, xxxi + 423 pages, 18 s. 6.)

Froude, l'historien pittoresque et évocateur, après avoir décrit le service solennel qui inaugura le 9 juin 1536 les séances de la « Convocation » de l'Eglise d'Angleterre, et cité le sermon qu'y prononça l'évêque Latimer, signale ainsi les ombres qu'il se voit obligé de laisser dans son tableau : *The sermon has reached us ; but the audience — the five hundred fierce vindictive men who suffered under the preacher's irony — what they thought of it ; with what feelings on that summer day the heated crowd scattered out of the cathedral, dispersing to their dinners among the taverns in Fleet Street and Cheapside — all this is gone, gone whithout a sound. Here no friendly informer comes to help us ; no penitent malcontent breaks confidence or lifts the curtain. All is silent.* Et bien d'autres historiens, sans doute, ont avec Froude déploré ce lourd silence qui pèse sur les sentiments du peuple

pendant tant de siècles que nous croyons connaître. Combien l'histoire, encore si controversée, de la Réforme Anglaise, en particulier, gagnerait à pouvoir tenir un compte exact des scandales, des scrupules, qui agitèrent ou retinrent alors l'âme du pays, c'est ce qu'on imagine aisément.

Et c'est une contribution à cette étude religieuse, bien plutôt qu'une contribution à l'histoire littéraire, que nous apporte le remarquable recueil de M. Rollins. L'auteur a appris, à l'école du professeur Firth, de quel excellent secours peuvent être les « ballades » ou chansons populaires contemporaines pour nous faire pénétrer dans l'âme troublée de l'Angleterre des Tudors. Il a fouillé les bibliothèques, et il a eu la bonne fortune de rencontrer soit dans des manuscrits, soit dans ces feuilles volantes, imprimées en caractères gothiques, que leur sort périssable rend presque aussi rares que des manuscrits, quantité de textes souvent fort précis, parfois beaux dans leur émotion naïve, toujours intéressants. Parmi les 74 ballades ainsi présentées, celles-là surtout paraitront curieuses, sinon inattendues, qui nous montrent le sentiment catholique s'exaltant, « sous le manteau » bien naturellement, dans d'humbles chansons qui ne songeaient même pas à solliciter l'approbation du « licenser », et célébrant les nouveaux martyrs que le zèle ou l'inquiétude d'Elisabeth et de Jacques Ier valaient à la vieille foi (1).

M. Rollins connaît admirablement, non seulement le sujet, mais les alentours, et les à-côté, du sujet (2). Il les connaît et les apprécie surtout en historien. Le linguiste apparaît moins : il y a quantité de notes un peu bien vaines (ex. au hasard : p. 76-77 : constantie : constancy ; indude : endued ; lout : mock, jeer ; doeth : doth) ; et le respect du document va un peu bien loin lorsqu'il fait imprimer (p. 203) « verbum caro factum est et *gabitavit* in nobis, quodcunque ab *os* dictum est... ». Mais ce sont là des vétilles, et l'auteur ne nous en a pas moins donné un beau volume qui prendra un rang honorable sur le rayon déjà si riche des recueils de « ballades » anglaises.

A. KOSZUL.

Louis Léger. — Les Anciennes civilisations slaves (124 pages, 4 fr. Payot, Paris, 1921.)

C'est le 5e volume de la *Collection Payot* qui doit former une véritable encyclopédie française de haute culture. Nul n'était plus qualifié pour écrire cet ouvrage que le maître éminent qui, depuis

---

(1) C'est un lapsus évidemment qui, dans la table des matières, p. VII, fait figurer le n° 10 parmi les « Catholic Ballads ».

(2) V. son important article, si vivant en même temps que si documenté, *The Black Broadside Ballad*, dans les *Publications of the Modern Language Association of America*, 1919, pp. 258-340.

1863, s'est entièrement consacré à l'étude du monde slave. A la Sorbonne, à l'Ecole des Langues Orientales, puis au Collège de France, M. Léger a étudié la langue des peuples slaves et exposé tour à tour tous les grands épisodes de leur histoire sociale, politique et littéraire.

Dans ce volume sur *les Anciennes civilisations slaves*, il a condensé le fruit de ses travaux antérieurs, en même temps que les résultats des œuvres de savants tels que Lubor Niederlé, qu'il complète, commente et met sous une forme accessible à la science occidentale. C'est une esquisse précise et complète de ces anciennes civilisations, depuis l'origine jusqu'au moment où, par leur conversion au christianisme, les Slaves entrèrent dans la famille des Etats civilisés. Le territoire des Slaves primitifs ; leur migration ; leurs caractères généraux ; la vie des individus ; l'hygiène et l'alimentation ; le vêtement ; l'habitation ; l'agriculture ; la famille et la tribu ; la guerre, la vie maritime ; l'organisation politique ; les arts ; les relations internationales, la religion : tout y est examiné, brièvement sans doute, mais d'une façon nette et avec une méthode scientifique, qui invite le lecteur curieux à des études plus approfondies.

Il serait difficile de voir dans le détail les différents chapitres de ce volume. Nous nous contenterons de signaler l'intérêt spécial que présentent, à notre avis, les deux derniers : « le substratum slave de l'Allemagne et l'onomastique de l'Allemagne ». M. Léger y résume le résultat des dernières recherches du professeur Lubor Niederlé sur l' « origine et commencements des Slaves occidentaux ». Il énumère quelques-uns des peuples slaves disparus et montre les traces que certains d'entre eux ont laissées dans la toponomastique allemande. Les étymologies qu'il donne à cette occasion du nom de villes allemandes : Berlin, Dresde, Leipsig, Lübeck, Oldenburg et autres sont tout à fait curieuses. Et pour quiconque est tant soit peu familiarisé avec les racines slaves, leur exactitude apparaît absolument indiscutable.

En somme, ouvrage d'une incontestable valeur historique, dont la lecture est à la fois agréable et extrêmement instructive, car la partie scientifique s'y trouve agrémentée d'anecdotes, de légendes et de citations du plus vif intérêt.

F. Denjean.

Everyman's Library (2/6 ou 6 fr. 50 le volume, Dent et fils, 33, Quai des Grands-Augustins, Paris, VIe.)

Cette admirable collection, dont il est utile de rappeler que l'équivalent n'existe en France qu'à titre d'intention ou de réalisation fort limitée, vient d'imprimer dix nouveaux volumes qui portent à 750 le chiffre de ses publications.

Parmi ceux dont je ne puis juger que par le prospectus, je vois un volume de Gorki, **Through Russia**, un de Tourguéneff, **Fathers**

and Sons, un d'Ibsen, **Peer Gynt**, puis le quatrième volume des œuvres de Tite-Live, enfin une traduction inédite, en vers blancs, du **De Natura Rerum**. Lorsqu'on songe à la médiocrité générale des traductions françaises d'œuvres germaniques, slaves ou scandinaves, médiocrité dont les causes sont à la fois l'ignorance en ce domaine et le mercantilisme de nombreux éditeurs, et aussi l'attitude supérieure d'un grand nombre de nos « littéraires » à l'égard de tout ce qui n'est pas conforme à la formule la plus étroite et la moins fidèle du génie français, on ne saurait accueillir qu'avec joie, sous le vêtement d'une langue aussi souple et nuancée que l'anglais, et dans une collection égale à elle-même par le mérite, ces témoignages de psychologies aussi importantes que différentes de la nôtre.

Des quatre volumes que j'ai sous les yeux, trois seront un régal pour le lettré ; **The Golden Treasury of Longer Poems** comprend en 374 pages une cinquantaine d'extraits des poètes les plus représentatifs, de Gower jusqu'à Yeats, sans cependant inclure d'œuvres postérieures à la fin du XIXe siècle ; bien que le nom d'Ernest Rhys garantisse le maximum de compétence et de clarté, une anthologie semblable le cède en originalité au volume intitulé **English Short Stories**, où le développement du genre se suit sans effort, depuis Defoe, et même Deloney, Barnaby Rich et le folk-lore initial. Ces ancêtres n'occupent d'ailleurs qu'une soixantaine de pages sur 368 ; nous arrivons à De Quincey vers la page 130, et à Stevenson cent pages plus loin. Quiller-Couch, W.-H. Hudson, W. de la Mare, Thomas Hardy sont représentés parmi les contemporains ; et le volume se clôt par un de ces chefs-d'œuvre de toucher délicat et de magie poétique, où Galsworthy nous fait voir de Sirius, comme il convient si l'on ne veut pas jusqu'en sa conscience capituler devant les forces de mécanisation, la fourmilière humaine et ses tyrannies.

Un volume de **Reprinted Pieces** de Dickens n'a besoin que de son titre pour se justifier, même sans l'introduction de Chesterton.

Quant à l'anthologie d'Ernest Rhys intitulée **The Growth of Political Liberty**, dont l'intérêt comme *source-book of English history* n'est pas discutable, je lui reprocherai, en reconnaissant tout ce qu'elle donne de significatif, de n'être pleinement utilisable de suite que pour le lecteur dont la mémoire ne défaille point dans le domaine historique : surtout dans la première partie du volume, si un plus grand nombre d'extraits avaient été accompagnés de leur date, et, pour l'ensemble, ne fût-ce que de l'équivalent de quelques pages de notes, le livre eût beaucoup gagné comme instrument de travail. En ce qui concerne la matière, puisqu'un historien comme Freeman, dont le tempérament nuisait souvent à l'objectivité, est assez copieusement cité, on peut s'étonner que Green, dont l'humanité et le charme étaient supérieurs, et dont l'impartialité égalait à coup sûr celle de son confrère et ami par

trop germanisé, n'ait jamais été jugé digne du même honneur. Mais ce sont là des taches qui n'enlèvent à l'ouvrage ni sa valeur d'illustration ni sa nouveauté, surtout sous une forme si commode et si accessible.

G. d'Hangest.

François Franzoni. — La pensée de Machiavel. — Extraits les plus caractéristiques de son œuvre, choisis, groupés et traduits par François Franzoni, avec une introduction, une bibliographie et le texte italien correspondant (Paris, Payot, 1921 ; 334 p. in-16 ; 12 fr.).

Le beau livre de M. Franzoni contribuera beaucoup à faire mieux connaître en France le vrai Machiavel. Afin de ne pas trahir sa pensée, M. Franzoni le fait parler après avoir eu soin de nous le présenter dans le milieu où il vécut et de nous exposer ses théories dans une courte — trop courte peut-être —, mais substantielle introduction.

Ni meilleur ni pire que les autres hommes, l'auteur du Prince fut ce que, de nos jours, nous appelons un intellectuel. Comme Pétrarque, il fait des grands écrivains de l'antiquité ses amis préférés, avec lesquels il prend un plaisir infini à s'entretenir. Mais, beaucoup mieux que Pétrarque, Machiavel sait observer et voir la vie, aussi bien chez les anciens qu'autour de lui. Persuadé que les hommes sont toujours les mêmes et que la Providence n'intervient guère dans leurs affaires, il croit à l'éternel retour des choses. Aussi l'histoire, en lui faisant connaître le passé, le renseigne-t-elle sur le présent, et lui permet-elle de prévoir l'avenir. Il lui demandera, à l'occasion, des exemples pour vérifier ses théories, n'hésitant pas à négliger les détails qui pourraient le gêner. C'est ce qui arrive, en particulier, pour la vie de Castruccio Castracani.

Jeté dans le monde de l'action, Machiavel n'a guère réussi, mais il n'en reste pas moins un grand professeur d'énergie. A ce sujet, on peut regretter que M. Franzoni n'ait pas cru devoir nous caractériser ce que Machiavel appelle la « virtù », mot qui revient très souvent dans ses œuvres et qui est généralement traduit par « valeur ». Cela importait, peut-être, bien plus que les quelques pensées sur les femmes et l'amour, qui n'ont rien de profond ni d'original. Pour Machiavel, la « virtù » n'est autre chose que le déploiement des forces de l'individu, son énergie créatrice. Il a pour la « virtù » un véritable culte. Par contre, il déteste les doctrines qui prêchent l'humilité, et il voit dans l'Eglise de Rome la cause la plus profonde de la faiblesse de l'Italie. Quant à lui, ses forces ont été tendues vers un but qui, à travers ses avatars politiques, n'a pas varié : la grandeur de son pays.

La traduction française est, en général, exacte et sûre, mais la forme en est visiblement archaïque. Pour quelles raisons ? M. Franzoni ne nous le dit pas. Il ne semble pas avoir voulu,

d'ailleurs, renouveler l'expérience de Littré avec l'*Enfer* de Dante. Ne lui arrive-t-il pas, en effet, après avoir presque toujours omis l'article, de traduire : « E avaro colui che... » par : « l'avare est celui qui... » alors que, même le français moderne, dit fort bien : « Est avare celui qui... ». Parfois un solécisme lui échappe : « Mais comme il trouvait que ce *fût* chose servile d'être... » p. 169 (ma parendogli cosa servile lo stare). Les interpolations et les lacunes ne manquent pas, quoique souvent de peu d'importance. Plusieurs difficultés semblent parfois escamotées. Nous avons l'impression que les mérites réels de la traduction de M. Franzoni sont dûs plutôt à une étude approfondie de l'œuvre de Machiavel qu'à une connaissance sérieuse de la langue italienne. S'il n'en était pas ainsi, on s'expliquerait difficilement qu'une locution courante telle que : « quanto più... tanto più » (p. 214) soit traduite par « encore que », au lieu de « plus... plus ». L'espace nous manque pour signaler toutes les erreurs qui, nous l'espérons, disparaîtront dans une prochaine édition.

Pour le texte italien, M. Franzoni ne nous dit pas l'édition qu'il a suivie. En tout cas, ce n'est pas toujours la meilleure. Quant aux coquilles, elles sont relativement peu nombreuses, et nous ne sommes guère habitués à mieux en France.

Paul Paoli.

REVUES DE LANGUE ANGLAISE

The Pedagogical Seminary (Worcester, Mass.). — Dans le numéro de septembre, excellente étude, très documentée, sur les superstitions parmi les étudiantes écossaises. L'enquête porte sur des jeunes filles de 19 à 20 ans et 967 superstitions. A noter qu'une enquête parallèle portant sur de jeunes Américaines a révélé que 25 0/0 des superstitions classées étaient communes aux deux groupes, ce qui montre à quel point les traditions se transmettent en dépit du temps et de l'espace. — Intéressant article, aussi, sur l'âge dangereux et la valeur de l'être humain, en particulier de l'homme, passé quarante ans. Conclusions peu encourageantes pour les quadragénaires, mais il est vrai qu'il y a eu des exceptions retentissantes.

Signalons également, dans le numéro de juin, une étude sur l'éducation en Chine, d'où il ressort que ce malheureux pays dépense 70 0/0 de son revenu à payer une armée inutile, alors que l'instruction publique en est encore à son enfance et que les maîtres, surtout dans l'enseignement primaire, doivent souvent se mettre en grève pour obtenir le traitement qui leur est dû. — Une étude sur la peur et l'influence qu'auraient le football et le base-

ball sur l'éducation du courage. — Une autre sur les quatre types d'hommes, abdominal, respiratoire, musculaire et cérébral et le judicieux emploi de chacun.

The School Review (University of Chicago). — Il semblerait d'un article sur l'éducation sexuelle aux Etats-Unis que les espérances qu'on fondait sur cette spécialité nouvelle n'ont pas toutes été réalisées. Beaucoup de maîtres hésitent à employer, pour aborder le sujet, les sciences pourtant évidemment connexes de la biologie et la sociologie ; dans certains cas, les parents font de sérieuses objections à toute étude relative au sexe. C'est dans l'Ouest que, jusqu'ici, la sexologie a le plus d'adhérents convaincus. Au fait, quel danger y a-t-il à l'aborder ? L'instinct n'est-il pas chez tous les enfants, et quel est le garçon ou la petite fille qui n'a pas vu une chienne ou une chatte grossir, puis les tout petits venir, délicieux de fraîcheur ? Ce sont là secrets de Polichinelle, qu'il n'y a nul mystère à étudier sérieusement et scientifiquement. — Dans l'état d'Iowa, les principales langues étrangères enseignées dans les « high schools » sont le latin, le français, l'espagnol et le scandinave. Le latin l'emporte sur tout le reste, d'habitude en concurrence avec le français, seule langue moderne qui soit étudiée sérieusement. — Un autre article, enfin, nous apprend que l'Amérique consacre 85 0/0 de ses revenus aux armements, et le déplore. Partout, c'est la révolte indignée contre ces pratiques qui mènent le monde à la ruine.

Modern Languages (A. et C. Black, London, W. I.). — On rappelle fort à propos dans le numéro d'octobre que les fondateurs de la méthode directe n'ont jamais voulu sacrifier l'étude de la grammaire. Ce sont les charlatans de la méthode directe qui lui ont fait tout le mal dont elle languit. Il faut de la grammaire à notre enseignement, si nous voulons qu'il se tienne debout. — D'après une enquête menée aux Etats-Unis, le français serait encore en grand honneur dans les écoles transatlantiques. Il semblerait qu'en général on n'attache pas assez d'importance au langage parlé et que la méthode directe est fortement modifiée. On attirerait, en particulier, l'attention des maitres sur une ancienne circulaire d'un ministre de l'I. P. austro-hongrois, ainsi libellée : « Le maître se servira *autant que possible* de la langue étudiée ; il se servira *autant qu'il sera nécessaire* de la langue de l'élève ; il n'oubliera jamais qu'il doit toujours rester intelligible à son jeune auditoire. » La dernière recommandation, après tout, n'est peut-être pas aussi superflue qu'on pense !

Paul CHAUVET.



Notes et Documents

Réunion de la Société pour la propagation des Langues étrangères en France

La *Société pour la Propagation des Langues Etrangères en France* a tenu sa séance annuelle le 4 décembre dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. La séance devait être présidée par M. Beaujeu, représentant M. le Ministre de l'Instruction Publique. Notre Inspecteur Général n'ayant pu venir, il a été remplacé par M. Lyon-Caen, président de la Société, qui, dans son allocution, s'est refusé à croire que l'enseignement des langues vivantes doive envisager une diminution quelconque. Il attend que les projets ministériels prennent corps pour apprécier le danger. En attendant, il a constaté que les programmes de 1902 ont eu un très heureux effet sur la connaissance des langues étrangères que possèdent les Français des jeunes générations. C'est la France qui procure les interprètes aux autres pays. Autrefois, c'eût été impossible.

Ch. V.-L.

Correspondance scolaire internationale

(*Rapport d'ensemble, pour l'Année scolaire 1920-1921*)

30 octobre 1921.

RAPPORT

Monsieur A. de Lapradelle, Président

MONSIEUR ET CHER PRÉSIDENT,

Au début de la nouvelle année scolaire, je tiens à vous présenter un rapport d'ensemble sur l'activité du bureau et les résultats obtenus pendant la campagne 1920-21.

Pour marquer le point de départ, nous avons envoyé au Bureau Central Américain 44.121 noms de correspondants pour l'année scolaire 1919-1920 et pour 1920-1921, mille soixante et une listes contenant 11.956 noms. Il n'est pas surprenant que le chiffre de la seconde année soit très inférieur à celui de la première. Il faut s'attendre à ce que la durée moyenne de la correspondance soit de trois ans. De plus, une extension du mouvement se fait de proche en proche, par camaraderie, sans passer par le Bureau. Enfin pour des raisons nombreuses, — difficultés provenant du caractère mixte de la plupart des classes américaines, établissement par le

Bureau central américain de la correspondance scolaire avec 18 Etats de langue espagnole, — il s'est produit des retards considérables dans l'attribution de correspondants américains aux élèves français. Trop souvent déçus, nos établissements ont bien naturellement restreint l'envoi des enrôlements ou se sont rejetés du côté de la Grande-Bretagne. Le retard des attributions américaines dépasse encore 10.000 noms. Nous avons la promesse formelle que, vu l'impulsion vigoureuse donnée au Bureau Central américain depuis la rentrée de septembre, ces lacunes seront toutes comblées d'ici Noël prochain.

Justement alarmé de cette situation et pour la connaître très à fond, j'ai procédé à une enquête à la fin de juin dernier. Au questionnaire lancé à la fin de juin, 320 établissements ont répondu à ce jour.

Voici les résultats statistiques :

Sur ces 320 établissements (lycées, collèges, Ecoles Normales et Ecoles Primaires Supérieures), 245 correspondent avec les Etats-Unis ;

Dont : 15 mis en rapport par l'initiative privée,

15 par l'intermédiaire de la Junior Red Cross, avec un résultat favorable dans 40 cas pour 100,

et 215 par l'intermédiaire de ce Bureau.

La totalité des élèves n'a reçu satisfaction que dans un nombre très limité d'écoles ; 40 établissements ont reçu des réponses dans la proportion de la moitié ; 30 dans la proportion des 2/3, et le reste dans la proportion de 1/7.

Les résultats sont à coup sûr insuffisants. Nous avons à plusieurs reprises attiré l'attention du Bureau Central de Peabody College qui, ayant insisté pour mettre en pratique son plan, de préférence à celui que nous avions proposé, se trouve responsable de l'engorgement qui se produit. Il fait d'ailleurs tous ses efforts pour liquider le retard actuel, et j'ai reçu de lui l'assurance que la situation serait à jour d'ici la fin de décembre.

Il convient de prendre cette statistique avec les réserves d'usage. Il est bien certain qu'elle ne représente pas intégralement l'état de la Correspondance scolaire en France. Les professeurs qui l'ont organisée eux-mêmes grâce à leurs relations personnelles, et ils sont nombreux surtout dans l'enseignement féminin, ont dans la majorité des cas jugé superflu de répondre. Pour les autres, les chiffres fournis sont forcément flottants, mais comme ils peuvent l'être dans le sens défavorable comme dans le sens favorable, on peut les considérer comme donnant une moyenne.

Ce qui était tout aussi important, sinon plus, ce sont les desiderata formulés par les professeurs. Comme on pouvait s'y attendre, ils sont loin d'avoir la même orientation. Par exemple, sur la question de la correspondance collective par classe, très en faveur aux Etats-Unis et exclusivement pratiquée en France par

la Junior Red Cross, le Lycée de jeunes filles de Rouen se prononce contre : « Le système collectif de la Junior Red Cross est intéressant en principe, mais sera, je crois, difficile à mettre en pratique. Je pense qu'il plaira moins aux jeunes filles que la correspondance individuelle et les lettres à écrire sur des sujets spéciaux se présenteront un peu trop comme des devoirs. »

Le lycée de garçons de Tours est, au contraire, favorable au système en question : « Une correspondance par classe, suivant le plan de la Junior Red Cross, me paraît préférable, parce qu'il n'y aurait pas d'interruption dans l'échange de cette correspondance d'une année à l'autre, la classe restant la même et les élèves étant renouvelés des deux côtés. »

Je constate par ailleurs que ce système classe à classe fonctionne bien au Lycée de jeunes filles de Chambéry.

L'Ecole Professionnelle de Périgueux va plus loin et préfèrerait qu'on se bornât à mettre en relation deux écoles, en laissant aux professeurs intéressés le soin de provoquer et d'élargir la correspondance entre leurs élèves respectifs.

C'est le souci de faciliter le contrôle qui pousse le Lycée de St-Quentin à désirer l'échange en bloc entre deux établissements, l'un français, l'autre étranger.

Enfin l'Ecole Primaire Supérieure de jeunes filles de Besançon, comprenant les ressources de variété et de connaissances sans cesse renouvelées qu'apporte la correspondance avec des points très éloignés les uns des autres aux Etats-Unis, demande qu'on mette un établissement français en rapport avec plusieurs écoles américaines de manière à conserver l'avantage de la variété et, par surcroît, à permettre aux professeurs d'entrer en relation directe avec leurs collègues d'Amérique.

On voit combien les avis diffèrent. Tous contiennent d'excellentes suggestions. Bien que nous soyons par courtoisie liés avec le Peabody College, qui, avec son nombreux secrétariat, a assuré depuis deux ans la répartition de 45.000 noms sur les 55.000 envoyés, nous ne nous refusons ici à aucune expérience. Quand un établissement aura nettement manifesté sa préférence, nous ferons ce qu'il demande, bien qu'il doive s'ensuivre une plus grande complication. En particulier, pour les écoles ayant un caractère spécialisé, commercial, technique, agricole, etc., nous les mettrons en rapport avec une ou plusieurs écoles de même nature. Plus les professeurs eux-mêmes prendront part au mouvement en écrivant à leurs collègues américains, plus l'œuvre sera assurée de vivre et de rendre les services qu'on en attend.

Aux Etats-Unis, en outre de l'arrangement avec le Peabody College, nous avons continué, avec M. John Finley, recteur de l'Université de l'Etat de New-York à Albany, nos relations nouées dès le milieu de la guerre. Dans ce cas, c'est nous qui recevons les noms américains et qui assurons la répartition. Nous avons tou-

jours pu donner satisfaction aux demandes d'Albany, sans avoir grand mérite à cela, ces demandes ne s'élevant qu'à deux ou trois centaines par an. M. Finley a quitté le rectorat pour la direction du *New-York Times,* mais nous sommes assurés que sa sympathie pour nos écoliers reste aussi grande, et que l'Université d'Etat de New-York tiendra à poursuivre dans les mêmes conditions l'œuvre si bien commencée.

Nous n'avons pas à parler de la Grande-Bretagne qui est restée le domaine de notre collègue M. Paul Mieille, qui, bien avant la guerre, personne moins que nous ne l'oublie, a été le pionnier de la correspondance entre écoliers de divers pays.

Plusieurs établissements, Fénelon de Paris, Valréas de Vaucluse, etc..., remarquent avec raison que le doublement de la taxe postale pour l'étranger obère la petite bourse de nos élèves et se demandent s'il n'y aurait pas lieu d'établir pour la correspondance scolaire un tarif réduit. Cette question préoccupe beaucoup le Bureau. On en voit tout de suite la complexité. Le Sous-Secrétariat des Postes ne nous laisse jusqu'ici aucun espoir. Nous n'abandonnons pas notre requête pour cela. Notons à ce propos que la correspondance collective par classe est plus économique ; et que, par surcroît, un bureau qui dispose de grands moyens matériels comme la Junior Red Cross peut alléger la dépense des élèves en se faisant adresser les lettres à son Office de Paris et en les expédiant en bloc à son Office de Philadelphie qui assure la répartition. Le Bureau Central de Nashville qui correspond au nôtre, et qui est déjà surchargé, ne saurait pour le présent assumer cette tâche supplémentaire. Mais c'est évidemment une question à réserver, si les changes se stabilisent pour longtemps au taux actuel.

Un des points sur lesquels les avis diffèrent le plus est celui de la correspondance mixte. Il se présente sous deux aspects :

1. Jeunes Américains avec élèves françaises.
2. Jeunes Français avec élèves américaines.

Le premier échange se trouve éliminé d'un avis unanime, ne serait-ce que par suite de la difficulté très grande que nous trouvons à équilibrer le nombre des correspondants américains en surabondance, avec nos élèves des classes féminines.

Le deuxième échange reste seul à envisager, jeunes Français avec Américaines. Du côté américain, aucune difficulté : la question ne se pose pas. Au contraire, le Bureau central de Nashville nous presse de donner une plus grande expansion à ce mode d'échange, car il nous aiderait considérablement à équilibrer les deux effectifs et à donner plus vite satisfaction à toutes les demandes. Du côté français, les objections sont moins générales de voir l'échange s'établir dans ce sens. Le Lycée Condorcet, tout en déclarant que le contrôle établi n'a rien relevé que de parfaitement correct, croit pourtant devoir se faire l'écho des appréhensions de quelques familles.

D'une façon générale, nous constatons que les professeurs seraient plutôt favorables et les chefs d'établissements défavorables.

Au milieu de ce conflit de préférences, la pratique constante de ce Bureau est la suivante : dans la *Série Universités*, les étudiants sont considérés comme majeurs et on leur fait confiance ; dans la *Série Secondaire*, nous ne faisons des attributions mixtes globales que quand elles sont nettement autorisées par les chefs d'établissements. Le Bureau Central de Nashville submergé par le nombre des postulants, ou par simple erreur très compréhensible, les prénoms ne précisant pas toujours assez nettement le sexe pour un secrétaire étranger, a pu, dans certain cas, attribuer des correspondantes à de jeunes Français sans notre demande. Mais le nombre de ces cas est resté insignifiant. Enfin, pour les demandes individuelles qui nous parviennent, nous nous faisons une règle si le signataire n'est pas majeur, de réclamer l'autorisation du chef d'établissement ou du chef de famille.

Notons enfin, pour clore ce paragraphe, que le directeur d'une grande Ecole Normale du Nord demande pour ses élèves-maîtres de préférence des correspondantes. Nous mettrons son école dans la Série Universités.

Ouverte l'an passé, la Série Universités était restée assez peu fournie, tout l'effort du bureau ayant porté sur les autres enseignements. Nous la reprenons cette année avec de bonnes perspectives de succès, à cause du temps d'arrêt que nous marquons avec les Etats-Unis et qui nous donne plus de marge, à cause aussi des propositions fermes qui nous sont venues et d'Amérique et de Grande-Bretagne, notamment pour ce dernier pays par *The International Student's Bureau*. Nous nous rendons bien compte que nous ne pouvons mener cette tâche à bien qu'avec l'appui et la collaboration de l'Office des Universités et des Grandes Ecoles. C'est lui qui, avec l'autorité qui s'attache à son œuvre, suscitera dans chaque Université française le professeur qui voudra bien servir de correspondant pour cette question accessoire, mais qui peut rendre aux étudiants de tout ordre des services variés comportant, outre l'échange de lettres, l'échange de renseignements techniques et même d'objets de collection.

Rien ne s'opposerait à ce que des échanges de ce genre existent entre nos élèves et les élèves étrangers. Nous venons de recevoir une demande d'un professeur d'histoire qui, pour l'étude d'une période donnée et d'un pays donné, désire que ses élèves se documentent par la correspondance en langue vivante. Rien de plus intéressant. A certains égards, sans oublier la culture même des langues, notre bureau ne rendra tous les services qu'on en peut attendre que quand ce genre de correspondance d'ordre documentaire sera, chez les naturalistes aussi bien que chez les historiens, largement développée.

Dans les autres pays de langue anglaise, sur la demande même des élèves, par une croissance spontanée, notre service s'est peu à peu étendu au Canada (7 établissements), à l'Australie (16 listes d'écoles différentes, 226 noms) et même à la Nouvelle-Zélande (une douzaine de noms). Nous n'avons pu donner suite à la demande isolée qui nous est parvenue pour l'Afrique du Sud, mais on voit par elle que l'avidité épistolaire de nos élèves ne connaît plus de limites.

En dehors des pays de langue anglaise, à la demande de la Tchéco-Slovaquie, nous avons mis ses écoliers en rapport avec certains établissements de l'est. L'expérience n'a pas dépassé une centaine d'élèves et n'a pas donné tout le résultat voulu en grande partie, et on ne peut que le déplorer, à cause du haut prix des taxes postales, dans la jeune république. Dans ce cas la correspondance globale par classes géminées serait un allègement.

Pour les langues méridionales, nous ne faisons que commencer; mais nous tenons à aviser nos collègues que nous avons une correspondante à Madrid, Mlle Boudes, qui s'emploiera volontiers à nous faciliter le travail ; nous avons aussi des collègues qui aideront à la transmission à Sao Paulo, à Buenos-Ayres et à Montevideo, plusieurs établissements nous ayant spécifié qu'ils désiraient l'Amérique latine.

L'Italie a nettement pris l'initiative. Nous avons pu jusqu'ici suffire à ses demandes sans avoir envoyé de circulaires à nos collègues d'italien : nous les avisons que les noms qu'ils nous enverront seront facilement pourvus.

Restent nos collèges de langue allemande qui, par suite des circonstances, se trouvent privés de cet exercice vivant entre tous, de ce stimulant hors pair qu'est la correspondance en langue étrangère.

Qu'ils croient bien que ce bureau ne les a pas oubliés. Nous avons essayé de nouer des relations épistolaires entre nos élèves et la Suisse, mais nous nous sommes vite rendus compte que, avec toute sa bonne volonté, la Suisse n'y mettait pas le même empressement que nous. La raison en est bien simple. Pour que la correspondance se noue et dure, il faut qu'il y ait, comme il est naturel, échange de services. Or cet échange de services, correspondance ou troc des écoliers, la Suisse a tous les moyens, et la vieille tradition, de les pratiquer entre ses cantons de langue différente.

On pouvait penser aux Pays Rhénans, et cet été plusieurs établissements avaient émis cette idée. Ici, comme un insuccès serait particulièrement fâcheux, j'ai procédé, et dans les milieux renseignés de Paris et dans les pays en question, à une enquête prudente. La conclusion est que l'essai serait prématuré et qu'il convient d'attendre des circonstances plus favorables.

Restait le Luxembourg, qui avec son élite bilingue et ses sympathies acquises à notre pays, présentait les avantages de la Rhé-

manie sans ses inconvénients possibles. L'enquête menée sur place nous confirma dans nos prévisions. Les autorités grand-ducales firent le meilleur accueil à nos propositions et nous sommes heureux d'annoncer à nos collègues d'allemand qui désireraient voir leurs élèves pratiquer la correspondance, que l'expérience est possible dès à présent avec les élèves de l'Athénée et de la grande école professionnelle de Luxembourg. Les lettres échangées seraient alternativement écrites en français et en allemand de façon qu'il y ait service mutuel. Il n'y a qu'à nous demander des feuilles d'enrôlement comme pour la langue anglaise.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour insérer des lettres-types qui nous sont parfois transmises. Si le ton n'est plus vibrant comme il l'était, il y a trois ans, le sérieux chez l'élite persiste, et porte de part et d'autre tous ses fruits de bonne volonté et de promettante amitié.

En faisant la part, et elle est très grande, nous le savons, à la correspondance scolaire due aux efforts personnels des professeurs et des maîtresses qui mettent généreusement leurs relations à la disposition de leurs élèves, on ne se trompe pas en concluant qu'en apportant son apport aux chiffres cités plus haut, la correspondance scolaire atteint un nombre considérable des élèves de l'enseignement secondaire, des écoles normales, des écoles primaires supérieures, qu'elle est entrée dans les mœurs du corps enseignant tout entier, qu'elle fait partie de la pratique pédagogique de nombre de nos maîtres, tant pour le perfectionnement de la langue étrangère pratiquée, que pour la documentation recueillie et surtout l'ouverture d'esprit que donne cette activité personnelle de l'écolier, la correspondance scolaire a fait ses preuves et largement prouvé son utilité. C'est sur toute la génération nouvelle que s'étendra plus tard, par les relations ainsi nouées et les échanges intellectuels qui en naissent, son influence heureuse pour tous les participants et par suite pour le pays.

Ch.-M. Garnier.

Echanges interscolaires franco-britanniques

(Année 1920-1921)

L'organisation des échanges interscolaires entre la France et l'Angleterre a été rendue très difficile cette année en raison des grèves qui ont désorganisé la vie économique anglaise.

Jusqu'à la fin du mois de juin, il ne semblait pas que l'on pût espérer trouver en Angleterre une réponse aux 140 demandes françaises.

C'est seulement à la suite d'un voyage de M. Desclos en Angleterre, où il put entrer en relations avec un certain nombre d'autorités scolaires, notamment à Bradford, que les demandes anglaises commencèrent à arriver.

La campagne maintenant terminée a fourni, en France, les chiffres suivants :

I. *Garçons*

108 demandes réparties entre 57 établissements.
Sur ce nombre,
99 ont reçu une proposition d'échange,
91 l'ont acceptée.

Sur les 6 qu'il n'a pas été possible de satisfaire,
2 n'offraient pas les garanties nécessaires.
2 venaient de régions trop éloignées.
2 étaient pour une trop longue période.

II. *Jeunes filles*

32 demandes réparties entre 22 établissements.
Sur ce nombre,
28 ont reçu une proposition d'échange.
21 l'ont acceptée.

Sur les 4 qu'il n'a pas été possible de satisfaire,
1 demandait un garçon en échange.
1 offrait un séjour dans un internat.
1 demandait une correspondante israélite, orthodoxe.
1 n'offrait pas les conditions requises.

Du côté anglais, il y a eu :

I. *Garçons*

89 demandes anglaises réparties entre 25 établissements.
Toutes, sauf une, qui ne présentait pas les conditions voulues, ont reçu satisfaction ; une seule a fait l'objet d'un refus.

II. *Jeunes filles*

43 demandes réparties entre 16 établissements.
Sur ce nombre,
24 ont reçu une proposition d'échange (dont 3 avec un garçon).
Toutes ont été acceptées.

Il est regrettable que le petit nombre de demandes françaises ait empêché 19 jeunes Anglaises de recevoir satisfaction. Il est nécessaire d'intensifier la propagande dans les établissements de jeunes filles françaises. Quoiqu'il en soit, 102 familles françaises ont été mises en rapport avec 102 familles anglaises et ont échangé leurs enfants.

En outre, la correspondance et les conversations avec les autorités scolaires anglaises permettent d'espérer que l'an prochain, si l'Angleterre se trouve dans une situation normale, le mouvement pour les échanges y prendra une ampleur des plus considérables.

Du point de vue financier, il peut être intéressant de constater qu'on peut évaluer à 1.200 francs le coût d'un séjour de deux mois en Angleterre. C'est donc une économie de plus de cent vingt mille francs que ce service a permis aux familles francaises de réaliser.

Le 15 juillet 1921.

A. Desclos,
Professeur au Lycée Condorcet,
chargé de l'Organisation des Echanges.

Le Bureau international de l'Enseignement secondaire

Nous venons de recevoir le numéro courant du *Bulletin International*, organe du Bureau International de l'Enseignement secondaire, et nous sommes réellement peinés de ne pouvoir, faute de place, écrire tout ce que cette publication suggère de réflexions, ou souligner les leçons que nous devrions tous y puiser.

Depuis la guerre, les préoccupations du personnel enseignant se sont légitimement orientées vers la défense du statut moral et de la situation matérielle, que compromettent les suites du conflit mondial. Dans la mêlée locale, on a peut-être, et très imprudemment, limité son horizon, et peu de regards se sont levés au delà des frontières et vers les nations amies, qui se sentent attirées vers nous, ont cherché un contact utile et fécond avec nos Fédérations, leur demandant des exemples et surtout des témoignages d'amitié et de sympathie. Cette indifférence, toute passagère et excusable qu'elle puisse être, ne serait-elle pas un danger ? Heureusement, sans forfanterie et sans éclat, le travail nécessaire se faisait, grâce à quelques dévoués dont plus tard on reconnaîtra les services, mais qui, en attendant, travaillent sans relâche dans l'ombre et marquent notre place dans le monde des idées et de la pédagogie.

De cette heureuse activité, le *Bulletin International* nous apporte les preuves et les résultats. Un court compte-rendu des manifestations diverses auxquelles le Bureau International — qui actuellement est français, avec MM. Fedel, président, Beltette, secrétaire général, Clavière, trésorier, et Raby, pour devenir Luxembourgeois dans quelques mois — a collaboré, ou qu'il a provoquées, donne le tableau très suggestif de l'œuvre importante qui se poursuit dans toute l'Europe et dans l'Amérique. Grâce au Bureau International, beaucoup de questions de premier ordre ont été résolues au cours du Congrès de Paris en avril dernier.

Depuis ce Congrès, le Bureau a pris une part importante dans une Conférence Pédagogique internationale qui s'est tenue à Calais du 30 juillet au 12 août derniers. Le compte rendu de cette Conférence, à laquelle ont participé les plus autorisés des pédagogues,

tient dans le *Bulletin* une place importante que nous ne pouvons malheureusement lui donner ici.

Le Bureau participa, en outre, au *Congrès de Bruxelles*, fin août, où se trouva mise au point la grave question du Travail Intellectuel. Les résolutions du Congrès, quelques jours plus tard, étaient examinées à Genève par la Société des Nations, et se trouvaient défendues par MM. Léon Bourgeois, La Fontaine (Belgique) et William Martin. Une solution très favorable aux Travailleurs intellectuels peut être espérée dans un avenir peu éloigné.

A noter encore dans ce *Bulletin* un très intéressant article sur la situation de l'Enseignement en Yougo-Slavie.

Actuellement le Bureau International poursuit une enquête très complète, auprès des onze nations qui en font partie, sur les conditions de l'Enseignement secondaire dans chaque pays. Cette enquête fournira des éléments précieux de travail pour le prochain Congrès, qui se tiendra à Luxembourg au mois d'août prochain.

Si quelqu'un ne peut pas se désintéresser de ce mouvement pédagogique international, que dirige actuellement la France, c'est, par définition, le Professeur de Langues vivantes. L'existence et le succès du Bureau International ne démontrent-ils pas la nécessité de fortifier l'étude des langues vivantes, en même temps que l'interdépendance des nations, au point de vue pédagogique comme aux autres points de vue ? N'est-ce pas là « la défense et l'illustration des humanités modernes » ?

Nous savons que nous ferons plaisir à nos collègues dévoués, Clavière du collège Jean-Bart à Dunkerque, directeur du *Bulletin*, et Beltette du Lycée de Tourcoing, secrétaire général du Bureau, en signalant à nos lecteurs l'intérêt de leur œuvre. Nous ne doutons pas que ces quelques lignes ne suscitent un mouvement de sympathie — et ce sera justice... et bénéfice.

Pour relever les études d'allemand

L'exemple suivant montrera ce que peut un Proviseur ou un Principal pour relever l'étude de l'allemand dans son établissement.

Au Lycée de Constantine, l'enseignement de l'allemand était tombé, pendant la guerre, à l'état squelettique. On s'en rendra compte quand on saura que nos classes actuelles de 3e, de 2e et de 1re, nées de la guerre, comptent respectivement un, cinq et quatre élèves. Or, en 1920, la situation s'améliore soudain. La classe de 6e recrute, cette année-là, *21* élèves. Elle en compte *24* à la rentrée d'octobre 1921.

L'équilibre est par là rétabli entre l'anglais et l'allemand, et nos collègues d'anglais, dont les classes surchargées se décongestionnent enfin, ne sont pas les derniers à se réjouir de ce change-

ment. Désormais l'élan est donné. Les études d'allemand dans notre lycée paraissent sauvées.

D'où vient cette heureuse transformation ? D'un revirement subit dans l'opinion des parents ? Hélas ! les parents, bien souvent, n'ont pas d'opinion, et quand, à la veille de la rentrée scolaire, ils vont présenter leurs enfants au Proviseur, il n'est pas rare qu'ils lui fassent part de leur indécision au sujet de la langue vivante à choisir.

C'est ici que commence le rôle utile du chef d'établissement. Le Proviseur de Constantine rappelle au père de famille, brièvement, sans phrases, l'utilité de l'allemand au point de vue économique, militaire, scientifique. Il lui montre aussi que l'allemand ouvre toutes les carrières et n'en ferme aucune. L'enfant aura-t-il besoin, plus tard, de connaître l'anglais ? Ce sera un jeu pour lui de l'apprendre, connaissant déjà l'allemand, au lieu que la réciproque n'est pas vraie. « Si j'avais un fils », dit-il enfin pour vaincre les dernières hésitations, « soyez certain qu'il ferait de l'allemand ».

Ce qui est réalisable en Algérie, à Constantine, ne le serait-il pas en France ? Combien ce doit être plus facile, si l'on songe que l'allemand et l'anglais sont concurrencés ici par la langue arabe qui attire à elle l'immense majorité des élèves, si l'on songe aussi que cette langue arabe se subdivise elle-même en arabe littéraire et arabe vulgaire, et que les élèves des sections B et D ont la faculté de choisir l'une comme langue principale, et l'autre comme langue complémentaire, c'est-à-dire de ne pas apprendre d'autre langue que l'arabe.

L'expérience prouve donc que la bonne volonté du Proviseur ou du Principal est un facteur essentiel de la renaissance des études d'allemand. Le jour où tous les chefs d'établissement se mettront à l'œuvre, nos classes se repeupleront comme par enchantement, et les élèves d'élite reviendront à nous comme par le passé. Alors il ne sera plus besoin de supprimer des chaires. Alors on n'aura plus à craindre de voir, dans vingt ans, la France entière ignorer tout de ses 70.000.000 de voisins. Un grand péril national sera conjuré.

Les deux professeurs d'allemand.

Abonnements à prix réduits aux diverses publications du « Times »

Sur la demande de notre Président, l'Administration du journal anglais *The Times* consent une remise de 10 0/0 aux membres de notre Association qui lui passeront un abonnement, par l'intermédiaire de la *Trésorière des Langues Modernes*. Cette remise nous est faite « *exceptionnellement, et afin d'entretenir de bonnes relations avec nous* ».

Ce geste aimable du grand journal ami sera apprécié comme il convient de tous ceux qui s'intéressent aux choses d'Angleterre et au bon développement de l'alliance franco-britannique.

The Times Weekly Edition, The Educational Supplement et *The Literary Supplement* sont, en effet, particulièrement intéressants pour quiconque veut suivre de près la vie intellectuelle d'Outre-Manche et même du monde entier.

PREPAID SUBSCRIPTION RATES

(Including Postage)

PUBLICATION	FRANCE		
	12 Months	6 Months	3 Months
	Frs.	Frs.	Frs.
The Times	325.00	162.50	81.25
The Woman's Supplement	120.00	60.00	30.00
Weekly Edition	75.00	37.50	19.00
The Mail	75.00	37 50	19.00
Literary Supplement	75.00	37.50	19.00
Trade Supplement	43.50	21.75	11.00
Educational Supplement	32.50	16.25	8.25
Engineering Supplement	12.50	6.25	3.25
Suplemento Comercial Ibero Americano (Printed in Spanish)	25.00	12.50	6.25

Note. — The subscription rate to *The Times* includes cost of special evening delivery in Paris on day of publication.

Les membres de notre Association qui désireront profiter de l'offre du *Times* sont donc priés d'envoyer d'avance à Mlle Ledoux le montant de l'abonnement, moins 10 0/0, et d'y ajouter 0,25 pour les frais de poste.



EXAMENS ET CONCOURS

BACCALAURÉAT

Université de Caen

COMPOSITION ANGLAISE (B)

A young fir-tree became discontented with its native forest. It envied the lot of the older and taller trees, which were daily felled by the woodlanders and taken away (as it imagined) to a life full of amusement and excitement.

One day, while it was still young, its turn came. It was cut down and put on a cart. Describe its hopes and great expectations during the journey to town.

It was sold to a gentleman, who had it taken to his house and

set up in the drawing-room. It was adorned with candles, tops, fruit, etc. Describe its own exalted idea of itself.

Christmas Eve. The fir-tree was lit up ; the children sang under its branches. It had now reached the height of its ambition.

But the following morning, it was put away in a corner of the garret — and, the following year, it was cut into logs and burned.

VERSION ANGLAISE (B)

The Apple

The boy is indeed the true apple-eater, and is not to be questioned how he came by the fruit with which is pockets are filled. It belongs to him, and he may steal it, if it cannot be had in any other way. His own juicy flesh craves the juicy flesh of the apple. Sap draws sap... As we grow old, we crave apples less. It is an ominous sign. When you are ashamed to be seen eating them on the street ; when you can carry them in your pocket and your hand not constantly find its way to them ; when your neighbour has apples and you have none, and you make no nocturnal visits to his orchard, then be assured you are no longer a boy either in heart or years.

THÈME D'IMITATION

Vous souvenez-vous comme vous aimiez les fruits, les pommes surtout, quand vous étiez enfant ? Vos poches en étaient toujours pleines, et vous croquiez sans honte vos pommes en pleine rue. Quand vous n'en aviez pas, et que le voisin en avait dans son verger, vous lui en empruntiez vite autant qu'il en fallait à votre jeune appétit. Bien entendu, vous n'alliez pas dire : « Pardon, monsieur, il me faut dix pommes : puis-je les prendre ? » La seule question que vous vous posiez était sans doute : « Ne sont-elles pas trop haut ? Pourrai-je les attraper ? » — Aujourd'hui, quand vos dents s'enfoncent dans la chair ferme et juteuse d'une pomme, vous n'éprouvez plus le même plaisir divin qu'autrefois. C'est que vous devenez homme, tant par votre âge que par vos goûts.

⁂

COMPOSITION ANGLAISE (D)

You will suppose that your home is in the war area. You write a letter to an English friend describing :

1. Your native village before the war.
2. What was left of it at the armistice.
3. What it looks like just now.

You will invite your friend to come and visit you. He may gain a better and truer opinion of the French this way than by going to one of the big cities or to a fashionable holiday resort.

VERSION ANGLAISE (D)

The glamour of the town

Let them talk of lakes and mountains and romantic dales—all that fantastic stuff ; give me a ramble by night, in the winter nights in London—the lamps lit—the pavements of the motley Strand crowded with to and fro passengers—the shops all brilliant, and stuffed with obliging customers and obliged tradesmen—give me the old bookstalls of London—a walk in the bright piazzas of Covent Garden. I defy a man to be dull in such places—perfect Mahometan paradises upon earth ! I have lent out

my heart with usury to such scenes from my childhood up, and have cried with fullness of joy at the multitudinous scenes of life in the crowded streets of ever dear London.

THÈME D'IMITATION

Lisons, sur les beautés de la nature, quelque grand poète romantique. Telle est la magie de la poésie que nous désirons aussitôt fuir la ville et ses trottoirs pour nous retirer dans quelque frais vallon, sur les bords d'un lac paisible, ou sur le flanc de quelque sauvage montagne. Quelques lecteurs, pourtant, refusent de se laisser convaincre. « Bien obligé, monsieur le poète, répondent-ils. Gardez vos forêts et vos monts ; je préfère rester à la ville. Je m'ennuierais dans vos déserts. Il me suffit d'aller et venir dans ma rue bien éclairée, bordée de beaux monuments, remplie de bruit et d'animation. Au milieu de cette foule, à considérer cette variété de visages, de gestes, de voix et d'occupations, je goûte autant de plaisir que vous dans votre chère campagne, qui n'est après tout qu'argile et que pierre, et je rentre chez moi la tête garnie de plus de rêves et d'imaginations que ne saurait m'en inspirer le plus beau paysage. »

⁂

COMPOSITION ALLEMANDE (B)

Du hast einer Theatervorstellung in Deutschland beigewohnt ; beschreibe kurz :

a) den Saal ;

b) die Bühne (Vorhang, Dekoration, Schauspieler, Beifall, u. s. w.) ;

c) das Stück (aber ohne es zu erzählen !) : Drama ? Lustspiel ? Oper ? — Klassisch ? romantisch ? — mit oder ohne Musik ? — Stellen, die dich am meisten ergriffen haben. — Wer ist der Verfasser ?

VERSION ALLEMANDE (B)

Die Franzosen in Deutschland nach der schlacht bei Iena (1806)

Als die Franzosen das nördliche Deutschland überschwemmten, fiel auf die Einwohner eine fast unerträgliche Last. Es war schon hart, dass dieselben so ungeheure Heere unentgeltlich verpflegen mussten ; allein die übermütigen Soldaten erschwerten noch den Druck, weil sie sich nicht mit der üblichen Kost ihrer Quartiergeber begnügen, sondern stets nach französischen Gebräuchen bewirtet werden wollten : auch jeder Gemeine verlangte bei Tische Wein ! Napoleon forderte dabei sehr beträchtliche Kontributionen in barem Gelde. In Mecklemburg mussten ihm 26.000 Pferde geliefert werden. Dazu kam noch, dass die Zeughäuser (1) in den eroberten Festungen sehr grosse Vorräte von Waffen besassen, die den Franzosen in die Hände fielen. In Verbindung mit den zahlreichen Kanonen, welche Napoleon im Felde erbeutet hatte, besass er also unermessliche Mittel zur Vermehrung seiner Armee.

THÈME D'IMITATION

L'armée prussienne fut complètement défaite par Napoléon à Iéna en 1806. De nombreux canons tombèrent entre les mains des Français. Dans les mois qui suivirent, ceux-ci s'emparèrent encore de plusieurs forteresses, dont les arsenaux étaient pleins, si bien

(1) Das Zeughaus : l'arsenal.

que Napoléon put facilement armer des milliers de jeunes soldats et augmenter considérablement son armée. La Prusse dut payer en outre près de 200 millions de francs. La population aurait supporté assez facilement cette charge si les Français avaient immédiatement quitté le pays. Mais Napoléon occupa (1) la Prusse entière et les soldats furent logés chez les habitants : bien des années plus tard on parlait encore avec indignation (2) de l'arrogance de ces vainqueurs qui ne voulaient pas se contenter de la nourriture habituelle de leurs hôtes et qui réclamaient même du vin à leurs repas.

⁂

COMPOSITION ALLEMANDE (D)

Meine Vaterstadt

I. Geschichte. — II. Erster Eindruck auf den Fremden. — III. Oeffentliche Gebäude. — IV. Gewerbe und Handel. — V. Berühmte Männer.

VERSION ALLEMANDE (D)

Ein Markttag

Ueberall in der Stadt sind die Kaufläden weit geöffnet und vor den Häusern stellen die kleinen Händler auf Tischen und Tonnen ihre Ware aus. Bedächtig schreitet der Bauer, von seiner ganzen Familie begleitet, die Reihen der Schautische entlang, mit kurzem Befehl hält er die Frauen zusammen, welche begehrlich stehen bleiben, wo Tücher oder Halsbänder aufgehängt sind, bis auch sein künstlicher Gleichmut von einem Ausruf der Bewunderung durchbrochen wird, wenn er bei einem Tisch voll Stahlwaren oder einem schönen Pferdegeschirr ankommt.

Lange wird geprüft, bevor der Einkauf geschieht ; wohl fünf Minuten biegt er das Blatt (3) der Säge hin und her, bis der Kaufmann ihm gelangweilt das Stück aus der Hand nimmt, dann erst entschliesst er sich zum Kaufe. Fast ebenso lang klopft sein Weib an den irdenen Töpfen herum, ob nicht an einer Stelle ein Misston den Sprung (4) verrät.

THÈME D'IMITATION

Le jour du marché, le paysan ne laisse à la maison qu'une servante et emmène avec lui sa famille tout entière à la ville. Il vend d'abord sur le marché son grain, ses légumes, sa volaille ; puis, quand sa bourse est remplie, il s'en va, accompagné de tous les siens, pour faire les achats nécessaires. C'est une heure pénible pour lui ; sans cesse il faut qu'il rappelle ses enfants, les garçons qui restent devant les gâteaux ou les jouets, et les filles qui ne peuvent assez admirer les beaux vêtements, les colliers et les bracelets. Il marche ainsi pendant longtemps à travers les rues pour voir tous les étalages. Il entre enfin dans le magasin où il achète d'habitude ses outils et ses ustensiles de ménage : il n'a besoin que d'une scie pour lui ou d'un pot de terre pour sa femme, mais il examine l'objet pendant un quart d'heure et le retourne cent fois avant de se décider à l'acheter.

---

(1) Besetzen.
(2) Die Entrüstung.
(3) La lame (d'une scie).
(4) La fêlure.

Université de Paris

(Section B, octobre 1921)

VERSION ANGLAISE

A Bankrupt

To the Tapioca Coffee-house, since his own offices were shut up and fate had overtaken him, the poor broken-down old gentleman used to betake himself daily, and write letters and receive them and tie them up into mysterious bundles, several of which he carried in the flaps of his coat. His coat, that used to be so glossy and trim, was white at the seams, and the buttons showed the copper. His face had fallen in and was unshorn ; his frill and neckcloth hung limp under his bagging waistcoat. It was quite painful to see how humble and civil he was to John of the Tapioca, a blear-eyed old attendant in dingy stockings and cracked pumps. THACKERAY.

THÈME D'IMITATION

Une victime du destin

Si vous voulez vous faire quelque idée de ce que signifie quelquefois une faillite, souvenez-vous de ce pauvre homme brisé par la ruine. Il y a bien peu de mois, c'était un homme robuste, aux joues pleines, au regard et aux manières joyeuses, toujours soigneusement et richement vêtu. Maintenant, pas de face plus creuse que la sienne, pas d'yeux plus anxieux, pas d'habits plus misérables. Alors, dans le café le plus à la mode, nul ne parlait, ne riait, ne commandait aux garçons plus haut que lui. Ce que toutes ses manières expriment maintenant, ce n'est pas de la politesse, ce n'est pas même simplement de l'humilité, c'est de la honte.

VERSION ALLEMANDE

Werthers leiden

Ja, es ist so. Wie die Natur sich zum Herbste neigt, wird es Herbst in mir und um mich her. Meine Blätter werden gelb, und schon sind die Blätter der benachbarten Bäume abgefallen. Hab' ich dir nicht schon einmal von einem Bauerburschen geschrieben ? Jetzt erkundigte ich mich wieder nach ihm ; man sagte mir, er sei aus dem Dienste gejagt worden. Gestern begegnete ich ihm auf dem Wege nach einem andern Dorfe. Er erzählte mir seine Geschichte, die mich gerührt hat, wie du leicht begreifen wirst, wenn ich sie dir wiedererzähle. Doch wozu das Alles ? Warum behalte ich nicht für mich, was mich ängstit und kränkt ? Warum betrübe ich noch Dich ?... Sei's denn, auch das mag zu meinem Schicksal gehören.

THÈME D'IMITATION

Werther est un malheureux que tout attriste, tout angoisse. Quand l'hiver approche, quand les feuilles des arbres sont tombées, son cœur aussi devient sombre. Il a rencontré sur la route qui conduit au village voisin un jeune paysan qui a été renvoyé loin de celle qu'il aime, et dont il plaint le sort. Il faut qu'il raconte cette histoire à l'ami auquel il écrit. Il voudrait garder pour lui sa tristesse. Il ne le peut pas. Il n'a jamais pu se maîtriser. Il lui semble que c'est son destin, de souffrir et de faire souffrir les autres.

VERSION ITALIENNE

Impressioni di Pisa

Pisa, Battistero, Chiesa e Cimitero, e poi il campanile che suona — o suonava una volta — ; tutto è marmo bianco, su cui è passata la mano giallina del tempo ; un color di cera, un color di alabastro, come la mano dei vecchi e dei morti ; tutto un ricamo aereo sul verde del prato ! Io vi giunsi sul vespero luminoso di un giorno di festa, e, per buona ventura, quell' angolo un po' fuori di mano di Pisa era deserto : cioè, proprio deserto, no. Si vedevano sul verde del prato gruppi di gente, seduta o sdraiata ; ma che cosa facesse, non distinsi da prima per la lontananza.

Quei gruppi di gente, che avevo intraveduto, erano formati di famiglie di artigiani con loro donne e bimbi. Dove cadeva l'ombra dalle mura o dalle cupole, facevano merenda in crocchio ; mangiavano tranquillamente fra il loro Battistero e il loro Cimitero. Poi i bimbi ruzzavano, e quei monumenti parevano proteggerli e non adontarsi. A. PANZINI.

THÈME D'IMITATION

L'étranger qui visite Pise ne s'arrête pas longtemps dans les rues paisibles, pourtant charmantes, de cette vieille ville, ni même sur les ponts, sur le Lungarno, d'où le cours du fleuve offre une si belle vue. Il s'empresse de chercher ce coin situé à l'écart, près des murs, où apparaissent soudain ces merveilleux édifices, le baptistère, l'église, le cimetière, entourés d'un gazon verdoyant, sans oublier le clocher, la célèbre tour penchée. Tout y est de marbre blanc, d'un blanc un peu jaune semblable à de la cire, et les façades couvertes de sculptures sont comme ornées d'une délicate broderie de marbre.

Là aux jours de fête viennent s'asseoir ou s'étendre les artisans de la ville, avec leurs femmes et leurs enfants ; ils s'établissent à l'endroit où l'ombre tombe des coupoles, et font en plein air un goûter en famille, ils mangent et boivent par groupes, les enfants jouent et les vénérables monuments ne s'offusquent pas de tant de liberté.

VERSION ESPAGNOLE

A un labrador de muchos años dijo el cura de su lugar que no le absolveria una Cuaresma, porque se le habia olvidado el credo, si no se le traía de memoria. El viejo, que no sabía leer, valióse de la industria por no decir á nadie que se le enseñase. Vivía un maestro de niños dos casas más arriba de la suya ; sentábase el viejo á la puerta mañana y tarde, y al salir de la escuela decía con una moneda en las manos : « Niños, esta tiene quien mejor dijere el credo. » Recitábale cada uno de por si, y él le oía tantas veces, que ganando opinión de buen cristiano, salió con aprender lo que no sabia.

THÈME D'IMITATION

C'est dans le prologue d'une de ses nouvelles que Lope de Vega nous conte l'ingénieux moyen auquel eut recours, pour se remettre en mémoire le Credo, un vieux paysan qui ne voulait pas avouer qu'il ne savait pas lire. Il s'applique à lui-même cette charmante petite histoire, d'autant plus volontiers qu'il est bien certain de réussir dans le genre, nouveau pour lui, dans lequel on lui demande de s'essayer. Dans la nouvelle, comme au théâtre, la grande règle n'est-elle pas la même, puisqu'il s'agit de plaire au lecteur comme au spectateur ?

Petites Annonces

Les **PETITES ANNONCES** ne sont reçues qu'accompagnées de leur montant en un mandat-poste (étranger : mandat international), au nom de Mlle Ledoux, trésorière, 30, rue Chevert, Paris VIIe, à qui toute la correspondance relative aux **PETITES ANNONCES** doit être envoyée.

Pour les personnes étrangères à l'Association : 2 francs la ligne de 60 lettres. Pour les membres de l'Association, deux insertions gratuites de quatre lignes chacune; insertions ultérieures à 0 fr. 50 la ligne.

1. **Famille universitaire,** 2 enfants, 1 bonne, désirerait pour durée vacances Noël ou Pâques appartement meublé Paris, en location ou en échange de son appartement confortable, 5 pièces, à Nancy. Ecrire : Peyraub, Lycée Nancy.

2. **P. Vaillandet,** professeur à l'Ecole normale d'Avignon, serait heureux de trouver d'occasion : Bonafous : « Henri de Kleist », et Haym : « Die romantische Schule ».

3. **Professeur diplômé (Oxford),** veut recevoir pensionnaires dans sa maison. Vie de famille et leçons. Conditions modérées. Références excellentes. S'adresser : M. A., 28, Woodbastwick Road, Sydenham, Londres.

4. **Jeune Française,** diplômée, parlant anglais, désire place professeur dans école anglaise. Ecrire à M. L. Roulleux, professeur d'anglais, Collège de St-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).

5. **Angleterre :** A partir de fin septembre, directrice de cours recevrait chez elle jeune Française. Jolie région, maison moderne près de la mer. Golf, tennis. Leçons d'anglais. Ecrire : Miss S. K. Butler, Ormonde House School, Fhorpe Bay, Essex.

6. **Bachelier ès sciences,** élève des Hautes Etudes Commerciales, désire situation dans maison industrielle ou commerciale en Angleterre. Parle l'anglais. Adresse M. Henri Regnault, chez Mme la Directrice de l'Ecole de filles, 221, Bd Pereire, Paris, 17e.

7. Pour paraître chez Vuibert (sous presse), **Aneddoti, racconti e novelle,** par L. Guichard, professeur au Lycée de Marseille, vol. illustré par M. Solgé, avec l'accent tonique indiqué en caractère gras. Livre de lecture amusant divisé en cinq parties : 1° Facezie; 2° Aneddoti e leggende ; 3° Novelle ; 4° Novelle di Boccaccio ; 5° Aneddoti su gli uomini celebri italiani.

8. Pour paraître cet hiver à la librairie Vuibert, 63, boulevard St-Germain, Paris : **Las Cien Mejores Poesias Liricas de la Lengua Castellana,** par M. Camille Pitollet. Comprenant les cent meilleures poésies lyriques d'Espagne depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, avec introduction, notes et notices littéraires en espagnol.

9. **Professeur d'anglais** au lycée du Havre et sa femme, chargée de cours d'anglais au lycée de filles, Orléans, demandent permutation avec deux collègues de la même ville, Nord, Centre, ou région Paris. Ecrire M. Liéveaux, 88, rue Thiers, Le Havre.

TABLE DES MATIÈRES

Pour l'Année 1921

Bulletin de l'Association

Articles d'information, de critique ou de pédagogie

Chroniques étrangères

Divers

Bibliographie

(Les noms des auteurs des Comptes-rendus sont donnés entre parenthèses.)

Extraits de la Presse

Examens et Concours

Le Gérant : A. Coueslant.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 25.282

G. DELMAS, ÉDITEUR — BORDEAUX

LES T.A.D. Tableaux Auxiliaires DELMAS

Pour l'Enseignement pratique des Langues vivantes par l'Image et la Méthode directe

ÉDITION PORTATIVE 24 × 32	8 langues	FRANÇAIS ANGLAIS	RUSSE ESPAGNOL	ITALIEN ALLEMAND	FLAMAND ESPERANTO
	Comprenant pour chaque langue **16 TABLEAUX** accompagnés de leurs vocabulaires				



Réduction du Tableau n° 12. — LA GARE - LE VOYAGE.

Les T. A. D., édités en France depuis 18 ans, doivent remplacer partout les Tableaux boches.

TABLEAUX AUXILIAIRES muraux en Couleurs

Agrandissement des tableaux portatifs (90 × 120)

Ces tableaux, dans lesquels le dessinateur a cherché à donner à chaque personne et à chaque objet une netteté parfaite, permettent, par leur format, à tous les élèves d'une classe, de suivre sans fatigue la leçon orale du professeur.

La collection de **16 tableaux** permet de passer en revue à peu près toutes les

Scènes de la vie courante

LES TABLEAUX MURAUX EN COULEURS

sont imprimés sur papier parcheminé très fort, montés sur baguettes bois, prêts à être suspendus au mur

Un tableau mural séparé, monté . . . . . . f. 8 62
Pour l'étranger, non monté . . . . . . f. 7 50

La nouvelle édition des T. A. D. muraux est d'une netteté parfaite comme dessin et comme coloris.

Viennent de paraître :

Mon premier
Mon second
Mon troisième
Mon quatrième
} Livre de Français : 3 fr. 50 chaque volume

Cours complet de français en méthode directe pour les Etrangers

THE GREEN SERIES

Par **E. Gourio**, *professeur au Lycée Buffon*

Classe de 6me (3. »). — Classe de 3me (3.50)
Classe de 5me (3.50). — Classe de 2me (3.50)
Classe de 4me (3.50). — Classe de 1re et Phil. (5. »)

English Grammar. (3. »)
Grands Commençants N° 1 (3.50) — id. N° 2 (3.75)

La Classe de 6me (1re Année) *For boys and girls.* (3. »)
(Edition entièrement refondue)

Auteurs du Programme, annotés par P. Lestang.

Enoch Arden	1.70
Christmas Carol	2. »
Silas Marner	2.25
The Rime of the Ancient Mariner	1.50

Sous presse :

Shakespeare : Macbeth. — *Notes par* P. Denis.

LA CLASSE EN ALLEMAND

Par **P. Schlienger** *et* **A. Robert-Dumas**

Classe élém. et 6e	*(1re année)*	3 »
Classe de 5e	*(2e année)*	3.50
Classe de 4e	*(3e année)*	3.50
Classe de 3e	*(4e année)*	3.50
Classe de 2e	*(5e année)*	3.50
Deutsche Schulgrammatik		2.50

Classe de Première, Mathématiques et Philosophie *(6e année)* .... 4 »

Le Théâtre classique allemand.

Kleist. Prinz von Homburg, Schulausgabe von G. Raphaël.	2 »
Gœthe. Iphigénie, Schulausgabe von A. Fournier	2 »
Gœthe. Egmont, Schulausgabe von F. Berthet	2 »
Schiller. Wilhelm Tell, Schulausgabe von A. Vulliod	2 »
Schiller. Die Jungfrau von Orléans. Schulausg. von Ch. Krumholtz	2 »

LA CLASSE EN FRANÇAIS

Premier livre. — Par E. Gourio 2.50